



HAL
open science

Les parures du sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne au Premier âge du Fer (VIIIe-Ve s. a.C.)

Thibaud Constantin

► To cite this version:

Thibaud Constantin. Les parures du sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne au Premier âge du Fer (VIIIe-Ve s. a.C.). Archéologie et Préhistoire. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2018. Français. NNT : 2018BOR30041 . tel-02011891v1

HAL Id: tel-02011891

<https://theses.hal.science/tel-02011891v1>

Submitted on 8 Feb 2019 (v1), last revised 8 Feb 2019 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les parures du sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne au Premier âge du Fer (VIII^e-V^e s. a.C.)

Thèse de doctorat en Sciences Archéologiques
présentée et soutenue publiquement
le 19 octobre 2018 par

Thibaud Constantin

sous la direction de Monsieur Francis Tassaux

Membres du jury :

Mme Cerdeño, María-Luisa, Professeur titulaire, Universidad Complutense, Madrid, rapporteur

M. Milcent, Pierre-Yves, Maître de conférences habilité, UMR 5608 TRACES, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, rapporteur

Mme Roure, Réjane, Maître de conférences, UMR 5140 TESAM, Université Paul Valéry Montpellier III, examinatrice

Mme Colin, Anne, Maître de conférences en histoire de l'art et archéologie, UMR 5607 Ausonius, Université de Bordeaux Montaigne, tutrice

M. Tassaux, Francis, Professeur émérite d'archéologie, UMR 5607 Ausonius, Université Bordeaux Montaigne, directeur

Volume I
Texte et figures

THÈSE PRÉSENTÉE
POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR DE
L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX MONTAIGNE

ÉCOLE DOCTORALE MONTAIGNE HUMANITÉS (ED 480)
SPÉCIALITÉ "SCIENCES ARCHÉOLOGIQUES"

Par **Thibaud CONSTANTIN**

**LES PARURES DU SUD-OUEST DE LA FRANCE ET
DU NORD-OUEST DE L'ESPAGNE AU PREMIER ÂGE
DU FER (VIII^e-V^e s. a.C)**

Sous la direction de : Monsieur Francis Tassaux

Soutenue le 19 octobre 2018

Membres du jury :

Mme Cerdeño, María-Luisa, Professeur titulaire, Universidad Complutense, Madrid, rapporteur

M. Milcent, Pierre-Yves, Maître de conférences habilité, UMR 5608 TRACES, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, rapporteur

Mme Roure, Réjane, Maître de conférences, UMR 5140 TESAM, Université Paul Valéry Montpellier III, examinatrice

Mme Colin, Anne, Maître de conférences en histoire de l'art et archéologie, UMR 5607 Ausonius, Université de Bordeaux Montaigne, tutrice

M. Tassaux, Francis, Professeur émérite d'archéologie, UMR 5607 Ausonius, Université Bordeaux Montaigne, directeur

REMERCIEMENTS

Cette étude est le fruit de longues années de recherche dont la réalisation n'aurait pu se faire sans le concours de nombreuses personnes.

Tout d'abord, il m'est agréable de remercier Francis Tassaux, professeur à l'université de Bordeaux Montaigne et Anne Colin, maître de conférences à l'université de Bordeaux Montaigne, qui ont accepté d'encadrer mes recherches tout en m'apportant de nombreux conseils avisés tout au long de mon travail.

Mes travaux n'auraient pu aboutir sans l'accueil chaleureux des divers conservateurs de musées, tant français qu'espagnols, qui m'ont ouvert les portes de leur collection avec enthousiasme et curiosité. J'exprime aussi toute ma gratitude envers les divers agents SRA qui m'ont permis d'accéder à des publications au tirage confidentiel et de grandement enrichir mon corpus grâce à leur connaissance pointue de leur documentation régionale. Par ailleurs, cette thèse n'aurait pu être complète sans le soutien de la Casa de Velázquez qui m'a accordé une bourse d'étude. Les informations collectées dans les sous-sols de sa bibliothèque et plus largement au cours de mon séjour en péninsule Ibérique m'ont été d'une aide précieuse.

Au cours de mes pérégrinations, j'ai eu la chance de rencontrer des chercheurs/collègues qui ont su m'apporter leur assistance ou m'aiguiller vers de nouvelles pistes de recherche. Je tiens donc à remercier : Marta Chordá, Christophe Maitay, Stéphanie Adroit, Eneko Hiriart, Julia Genechesi, Sylvie Barrier, Guillaume Verrier, José Gomez de Soto, Nathalie Prévot. De plus, ce travail ne serait pas le même sans mes échanges continus avec Antoine Dumas et, dans les derniers mois, avec Matthieu Demierre. Nos conversations, parfois jusqu'à des heures déraisonnables, sur des points tant théoriques que méthodologiques, auront durablement modifié mon approche scientifique. Je leur voue donc une reconnaissance particulière et j'espère qu'ils trouveront dans mes résultats l'empreinte de leurs réflexions.

Cette thèse doit aussi beaucoup à Archéodunum S.A (Suisse) et son directeur Pierre Hauser qui, malgré mon emploi du temps erratique, m'a toujours fait confiance en me proposant de nombreux contrats de terrain. En plus d'alléger une situation quotidienne parfois délicate, ces opérations de fouilles m'ont offertes l'opportunité de tisser de nombreuses relations professionnelles et amicales dans ses terres vaudoises qui m'étaient étrangères.

Ces années de labeur n'auraient pas été soutenables sans la compagnie et les encouragements répétés de mes amis. Je tiens donc à remercier (dans le désordre) : Pierre Beyney, Pierrick Ledireach, Emilie Portier, Tom Corbal, Robin Malagié, Arnaud Girault, Sandro Bolliger, Hugo Amoroso, Coralie Pasquier, Sylvain Foucras, Sandra Chabert, Dorian Pasquier, David Geoffroy, Romain Valette, Florian Gonzalez, Alexandre Bertaud, Jérôme Bourquin, Sylvain Michel, Julie Debard, Kevin Breuil et Skip James.

Je n'omettrai pas de remercier chaleureusement ma famille qui, bien que ne sachant pas toujours exactement ce qui pouvait bien m'occuper tout ce temps, m'a toujours encouragé et soutenu. Cette thèse doit aussi beaucoup à Catherine Oesterlé qui a patiemment et minutieusement relu chacune des lignes qui composent ce travail.

Enfin, je ne saurais remercier suffisamment Sandrine Oesterlé pour son soutien indéfectible, pour avoir supporté mes doutes plus que de raison, pour sa patience infinie et pour la confiance qu'elle a su m'insuffler au cours de ces longues années.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
PREMIÈRE PARTIE : CADRE DE L'ÉTUDE	13
I. Limites chronologiques de l'étude	14
II. Emprise géographique retenue	14
II.1. Le milieu naturel : caractéristiques générales	16
II.1.1. Le Bassin Aquitain	17
II.1.2. Le littoral aquitain et le bandeau dunaire	19
II.1.3. Les marges occidentales et méridionales du Massif central	20
II.1.4. Les Pyrénées	20
II.1.5. La dépression de l'Ebre	22
II.1.6. Le système Ibérique et le début de la Meseta	23
II.2. Le réseau hydrographique	24
II.3. Les ressources minérales	27
SECONDE PARTIE : ÉTAT DE LA RECHERCHE	35
I. Évolution des études du mobilier de parure	36
I.1. Le XIX ^e s. à la recherche des "beaux objets"	36
I.2. Première synthèse par J. Déchelette	40
I.3. L'essor des typologies au XX ^e s.	41
I.4. Axes de recherches des vingt dernières années	46
I.4.1. Production, diffusion, importation et imitation	47
I.4.2. Les panoplies dans les tombes	48
I.4.3. La femme celte à l'ombre des guerriers	51
I.4.4. Bilan	52
II. Un siècle et demi d'archéologie de terrain	53
II.1. Les fouilles du milieu de XIX ^e s. à 1949	56
II.2. Les fouilles de 1950 à 1980	63
II.3. Les fouilles de 1980 à nos jours	66
II.4. Bilan des opérations de terrain en France et Espagne rapportées à l'étude de la parure	70
III. Mise en place des cadres chrono-culturels régionaux	72
III.1. Le diffusionnisme des premières synthèses du XX ^e s.	72
III.2. La redéfinition des modèles théoriques des années 1950-1980	76
III.2.1. L'essor de la pensée évolutionniste en France	76
III.2.2. Remodelage du modèle diffusionniste en Espagne	80
III.3. Ces vingt dernières années.....	83
III.3.1. Revalorisation de la place du Sud-Ouest français en Europe celtique	83
III.3.2. Les échanges transpyrénéens et l'occupation montagnarde	85
III.3.3. Le phénomène Celtibère et ses marges	87
IV. Bilan et problématiques	92
IV.1. Pallier la méconnaissance des collections	92
IV.2. Homogénéisation des cadres chronologiques	94
IV.3. Espace et sociétés : faciès culturels, nature des contacts et organisation sociale	96
TROISIÈME PARTIE : MÉTHODOLOGIE	99
I. Parures : un problème de définition ?	100
II. Quelques remarques sur les données bibliographiques disponibles	101
III. Acquisition des données	103
III.1. Étude des collections muséales.....	104
III.2. La méthode de dessin	107

IV. Enregistrement des données.....	112
IV.1. En préambule.....	112
IV.2. Table "site".....	113
IV.3. Table "ensemble".....	116
IV.4. Table "parure".....	119
IV.5. Table "mobilier d'accompagnement".....	122
V. Bilan.....	124
<i>QUATRIÈME PARTIE : ANALYSES TYPOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES.....</i>	<i>127</i>
I. En préambule.....	128
I.1. Une répartition générale des parures de la zone d'étude.....	128
I.2. Distribution des catégories d'objets.....	132
II. Étude typo-chronologique.....	133
II.1. La parure vestimentaire.....	135
II.1.1. Les fibules.....	135
II.1.2. Les épingles.....	190
II.1.3. Les agrafes et boucles de ceinture.....	206
II.1.4. Les boutons (ou appliques).....	227
II.2. La parure ornementale.....	236
II.2.1. Les bracelets (et assimilés).....	240
II.2.2. Les torques.....	276
II.2.3. Les anneaux.....	303
II.2.4. Les perles (et colliers).....	311
II.2.5. Les bagues.....	321
II.2.6. Les boucles d'oreilles.....	325
II.2.7. Les pendeloques.....	331
II.3. Les possibles parures.....	340
II.3.1. Les parures pectorales.....	340
II.3.2. Les "cônes launaciens".....	347
<i>CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES</i>	<i>351</i>
I. Dynamiques chronologiques des parures.....	352
I.1. Modalité d'analyse.....	352
I.2. Zone 1 (Sud lotois\Tarn\Comminges).....	354
I.2.1. Étape 1.....	358
I.2.2. Étape 2.....	360
I.2.3. Étape 3.....	363
I.2.4. Étape 4.....	366
I.2.5. Remarques complémentaires.....	369
I.3. Zone 2 (nord Aquitaine\Charentes\Limousin).....	371
I.3.1. Étape 1.....	373
I.3.2. Étape 2.....	375
I.3.3. Étape 3.....	379
I.3.4. Remarques complémentaires.....	383
I.4. Zone 3 (Aquitaine centrale et méridionale).....	384
I.4.1. Étape 1.....	386
I.4.2. Étape 2.....	390
I.4.3. Étape 3.....	393
I.4.4. Remarques complémentaires.....	397
I.5. Zone 4 (Haute et moyenne vallée de l'Èbre).....	398
I.5.1. Étape 1.....	400
I.5.2. Étape 2.....	401
I.5.3. Étape 3.....	403
I.5.4. Remarques complémentaires.....	407
I.6. Zone 5 (Meseta).....	409
I.6.1. Étape 1.....	411

I.6.2. Étape 2.....	413
I.6.3. Étape 3.....	417
I.6.4. Remarques complémentaires.....	419
I.7. Zone 6 (Bas-Aragon et vallée du Cinca).....	423
I.7.1. Étape 1.....	424
I.7.2. Étape 2.....	427
I.7.3. Étape 3.....	428
I.8. Bilan.....	430
I.8.1. Mise en place d'un phasage général de la dynamique des parures.....	430
I.8.2. Dynamiques évolutives des parures de la zone d'étude.....	434
II. Vers la définition de faciès.....	439
II.1. Modalité d'analyse.....	439
II.2. Horizon 1B (800/775 – 725/675 a.C.) : la transition Bronze-Fer.....	440
II.3. Horizon 2 (725/675 – 575/550 a.C.) : les premiers marqueurs du Premier âge du Fer.....	443
II.4. Horizon 3 (575/550 – 425/400 a.C.) : le Premier âge du Fer flamboyant.....	448
II.4.1. Transition entre les Horizons 2B-3A (~600 - ~550 a.C.).....	449
II.4.2. Horizon 3B élargi (~550 - ~450 a.C.).....	454
II.4.3. Horizon 3C (475 - 400 a.C.).....	459
II.4.4. Éléments de synthèse de l'Horizon 3.....	464
II.5. Bilan.....	472
SIXIÈME PARTIE : LES PORTEURS DE PARURES.....	477
I. Un système d'analyse adapté au corpus.....	478
I.1. Les ressources théoriques.....	478
I.1.1. Les limites interprétatives.....	479
I.1.2. Du port réel des parures.....	480
I.2. Base documentaire.....	486
I.3. Méthode d'analyse.....	490
II. Analyse des assemblages de parures dans les tombes.....	494
II.1. Présentation générale des résultats de l'AFC.....	494
II.2. Distinction des profils d'assemblages.....	496
II.2.1. Profil d'assemblage A.....	497
II.2.2. Profil d'assemblage B.....	499
II.2.3. Profil d'assemblage C.....	501
II.2.4. Profil d'assemblage D.....	502
II.2.5. Profil d'assemblage E.....	504
II.2.6. Profil d'assemblage F.....	504
II.2.7. Profil d'assemblage G (indéfini).....	506
II.3. Les assemblages de parures au regard des données anthropologiques.....	507
II.3.1. Les parures comme marqueurs sexuels ?.....	507
II.3.2. Parures et âge du porteur.....	513
II.4. Les parures : miroir d'une hiérarchisation sociale ?.....	520
II.4.1. Les tombes à parures et vases céramiques d'accompagnement.....	521
II.4.2. Structures funéraires et tombes à parures.....	523
II.4.3. Les tombes à parure surabondante : de riches tombes de femmes ?.....	529
II.4.4. Le cas des panoplies militaires du VI ^e et V ^e s. a.C.....	539
II.4.5. Parure : un attribut de distinction sociale parmi d'autres ?.....	547
III. Les porteurs de parures dans leur contexte chrono-culturel : éléments de synthèse.....	551
III.1. La lente recombinaison de la transition Bronze-Fer (VIII ^e - début du VII ^e s. a.C.).....	554
III.2. L'effervescence du VII ^e et du début du VI ^e s. a.C.....	559
III.3. La consolidation de la fin du Premier âge du Fer (deuxième quart du VI ^e et V ^e s. a.C.).....	563
CONCLUSION : acquis et perspectives.....	569
BIBLIOGRAPHIE.....	576

INTRODUCTION

Le terme de parure recouvre l'ensemble des objets servant à orner un individu. Pouvant être porté à même le corps ou sur un vêtement, ce mobilier possède une charge symbolique forte qui va bien au-delà de sa simple fonction utilitaire. Par le biais de sa parure, un individu communique sur son statut social, son rang économique ou son appartenance à un groupe, que ce soit par sa culture ou par ses croyances. Les parures sont donc parties prenantes d'un système social organisé, parfois complexe. Elles témoignent de cette organisation tout autant qu'elles l'alimentent. Le rôle social, culturel et symbolique joué par cette catégorie de mobilier est primordial lorsqu'il devient le matériel d'étude de l'archéologue. Par le prisme de cette science, l'analyse des parures constitue alors l'une des clés de compréhension des sociétés passées à laquelle s'ajoute une dimension éminemment chronologique, donnée fondamentale pour retracer la trame évolutive des populations qui nous précèdent.

L'intérêt d'une étude sur cette catégorie de mobilier fait suite à nos travaux préliminaires (Master 2 et articles) qui s'intéressaient au mobilier de parure daté du Premier âge du Fer découvert en Aquitaine. À l'issue de ces recherches, plusieurs constats sont apparus. Tout d'abord, nos connaissances sur les parures régionales du Premier âge du Fer sont tributaires de conceptions et de théories scientifiques vieilles de près de 40 ans. Depuis, de nouvelles découvertes de terrain et des modèles interprétatifs récents ont rendu obsolètes un bon nombre des idées que l'on rencontre dans les synthèses régionales portant sur ce mobilier. Ensuite, l'identification d'une répartition plus vaste qu'attendue de certains types de parures entre le sud-ouest de la France et le nord-ouest de l'Espagne, phénomène dont les synthèses régionales actuelles ne rendent pas compte. Enfin, une inadéquation entre cette vaste répartition et les outils à notre disposition puisque les travaux précédents étaient très régionalisés, empêchant alors leur utilisation pour le mobilier mis au jour en France et en Espagne : les anciennes typologies pouvant contraindre, ou du moins rendre peu aisée l'obtention d'une vision globale des évolutions du mobilier de parure découvert de chaque côté des Pyrénées.

Fort de ces premiers résultats, des pistes de réflexions nouvelles ont émergé, englobant tout à la fois des questions chronologiques, spatiales et culturelles : à partir de quand des parures identiques se rencontrent-elles sur des sites *a priori* culturellement différents du sud-ouest de la France au nord-ouest de l'Espagne ? Quels phénomènes se cachent derrière cette répartition singulière ? Dans quelles proportions s'expriment-ils et quelle est leur emprise territoriale ? Quelle est leur place au sein des ambiances chrono-culturelles environnantes et déjà reconnues par ailleurs ?

Afin de cerner au mieux notre problématique, il était nécessaire de considérer le terme de parure au sens large, c'est-à-dire que nous avons retenu comme tel tous les objets dont le

INTRODUCTION

caractère ornemental tient une place prépondérante et se superpose à leur nature fonctionnelle. Dans ces conditions, il nous paraît judicieux de s'intéresser plus spécifiquement au mobilier de parure daté du Premier âge du Fer et ses marges, soit un intervalle de temps de quatre siècles compris entre 800 et 400 a.C. Ce choix s'explique par le constat d'une relative méconnaissance des objets de cette période comparativement à ceux qui circulaient au Second âge du Fer et qui leur sont directement postérieurs. Le cadre géographique que l'on se propose d'étudier est centré sur une aire située entre la Charente et le Limousin au nord et les limites septentrionales de la Meseta espagnole au sud. Le choix de cet espace découle des résultats préliminaires. En effet, la distribution de parures identiques de chaque côté des Pyrénées nous a conduit à définir un large cadre d'étude afin de mieux appréhender les contours de cette répartition.

Plusieurs outils méthodologiques sont sollicités pour répondre à notre problématique. Il est devenu rapidement évident que notre démarche devait prendre appui sur la constitution d'un catalogue complet des objets de parure, comprenant les données des fouilles anciennes et récentes. Au fur et à mesure que progressaient nos investigations, il est apparu en effet que les parures de la zone d'étude avaient pu souffrir d'une relative négligence de la part des protohistoriens régionaux et qu'une partie d'entre elles étaient au mieux mal documentées, au pire tout simplement mises de côté. À ce titre, le dépouillement de la bibliographie d'origine et l'étude des pièces patrimoniales conservées dans les nombreux musées ou dépôts archéologiques de France et d'Espagne a permis de rassembler un corpus bien plus riche qu'il n'y paraissait de prime abord.

Un fois cette base documentaire mise en place, notre objectif est la réalisation d'analyses conformes aux problématiques et à l'approche méthodique de la recherche actuelle en privilégiant plusieurs dossiers qui nous semblent prioritaires.

Le premier d'entre eux, qui constitue un prérequis indispensable en archéologie, concerne la chronologie. Si l'on doit reconnaître la grande valeur des travaux de nos prédécesseurs en la matière, les données récentes offrent l'opportunité de préciser les datations des parures, parfois très flottantes, disponibles jusqu'à présent. Leur réévaluation nécessite la création de nouvelles typologies. Cette étape, qui constitue notre quatrième partie, reprend la datation des divers ensembles archéologiquement fiables dont sont issues ces pièces dans la mesure où les données de terrain récentes autorisent un découpage plus fin des types canoniques identifiés jusqu'alors.

Ensuite, l'observation de phénomènes d'apparition/disparition de certains types d'objets a pour objectif de faire émerger un nouveau découpage chronologique applicable à l'ensemble de la zone d'étude. Ce séquençage chronologique est une condition préalable à la poursuite de nos investigations (partie V).

INTRODUCTION

L'étude de notre corpus permettra, à la suite des résultats chronologiques, d'engager des réflexions sur d'autres dossiers. Avec le concours des rares travaux récents qui confrontent à la fois les vestiges archéologiques de France et d'Espagne et que nous présenterons en temps utile, notre propos portera sur l'identification des faciès typologiques et de costumes funéraires.

À l'échelle macro-spatiale, l'étude de la répartition des types de parures rend compte de l'emprise territoriale des faciès et de leurs dynamiques évolutives (partie V). Se dessine à l'issue de cette partie l'image d'un territoire soumis à plusieurs identités collectives, que l'on ne saura associer au terme trop restrictif de "groupes culturels" : domaine nord-alpin et France centrale, complexe médio-atlantique, Culture du sud du Massif central, groupe ibéro-languedocien et Celtibérie.

À l'échelle micro-spatiale, l'identification d'assemblages de parures dans les dépôts funéraires permet d'aborder dans la partie VI le costume funéraire et sa syntaxe. Lors de cette ultime partie, il s'agit de déceler des identités individuelles des porteurs de parures et d'examiner le rôle joué par le mobilier de parure dans l'organisation des populations protohistoriques régionales. En accord avec les problématiques récentes, cette analyse permet de rediscuter des modèles sociaux proposés jusqu'alors et revoir, par exemple, la place des femmes et leurs prérogatives au sein des structures sociales. *In fine*, nous verrons comment les modulations (en contexte funéraire) autour du nombre, des types et de l'iconographie des parures s'insèrent plus largement dans la trame générale connue pour le Premier âge du Fer du quart sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne.

PREMIÈRE PARTIE : CADRE DE L'ÉTUDE

I. Limites chronologiques de l'étude

Les bornes chronologiques considérées pour cette étude s'étendent de 800 à 400 a.C. Cette période de quatre siècles dépasse les limites communément admises du Premier âge du Fer d'Europe occidentale puisque que sa fin, bien que toujours sujette à discussion, est généralement datée autour de 450 a.C. La nécessité d'inventorier les découvertes attribuables à la seconde moitié du V^e s. a.C. s'explique par la présence de nombreux sites dispersés sur un large territoire et soumis à des traditions de recherches différentes. En effet, en référençant le mobilier de parure provenant de sites français et espagnols, nous nous sommes heurtés à des classifications et des phasages chronologiques régionaux discordants, dont certains prolongent le Premier âge du Fer jusqu'à la fin du V^e s. a.C.

Dans la mesure où une partie de notre réflexion porte sur la mise en place d'une chronologie relative des parures de la zone d'étude, il nous paraissait donc indispensable d'englober l'ensemble des découvertes rattachées au Premier âge du Fer par les auteurs, ceci dans le but de mieux en définir les contours. Enfin, ces limites chronologiques nous permettront d'engager une discussion sur les phases de transition du début et de la fin de la période.

II. Emprise géographique retenue

Le cadre géographique pris en compte comprend un territoire à cheval sur la France et l'Espagne, s'étendant sur 195 599km² (fig. 1). Le terme de quart sud-ouest de la France que nous employons renvoie à une région délimitée au nord par les départements de la Charente-Maritime, la Charente et la Haute-Vienne, à l'est par la Corrèze, le Lot, le Tarn-et-Garonne, le Tarn et l'Ariège et enfin au sud et à l'ouest par les Pyrénées et la façade atlantique. En Espagne, nous utilisons le terme de nord-ouest dans la mesure où l'emprise géographique ne prend pas en compte les provinces du littoral méditerranéen situées plus à l'est. Ainsi, la zone d'étude comprend la totalité des régions d'Aragon, de Navarre, de La Rioja et du Pays Basque mais aussi l'est de la région de Castilla y León (province de Soria) et le nord de la région de Castilla – La Mancha (province de Guadalajara)¹.

¹ Dans un souci de cohérence, nous avons inclus à notre étude le comté de Treviño, enclavé au centre de la province d'Álava, mais rattaché administrativement à la province de Burgos.

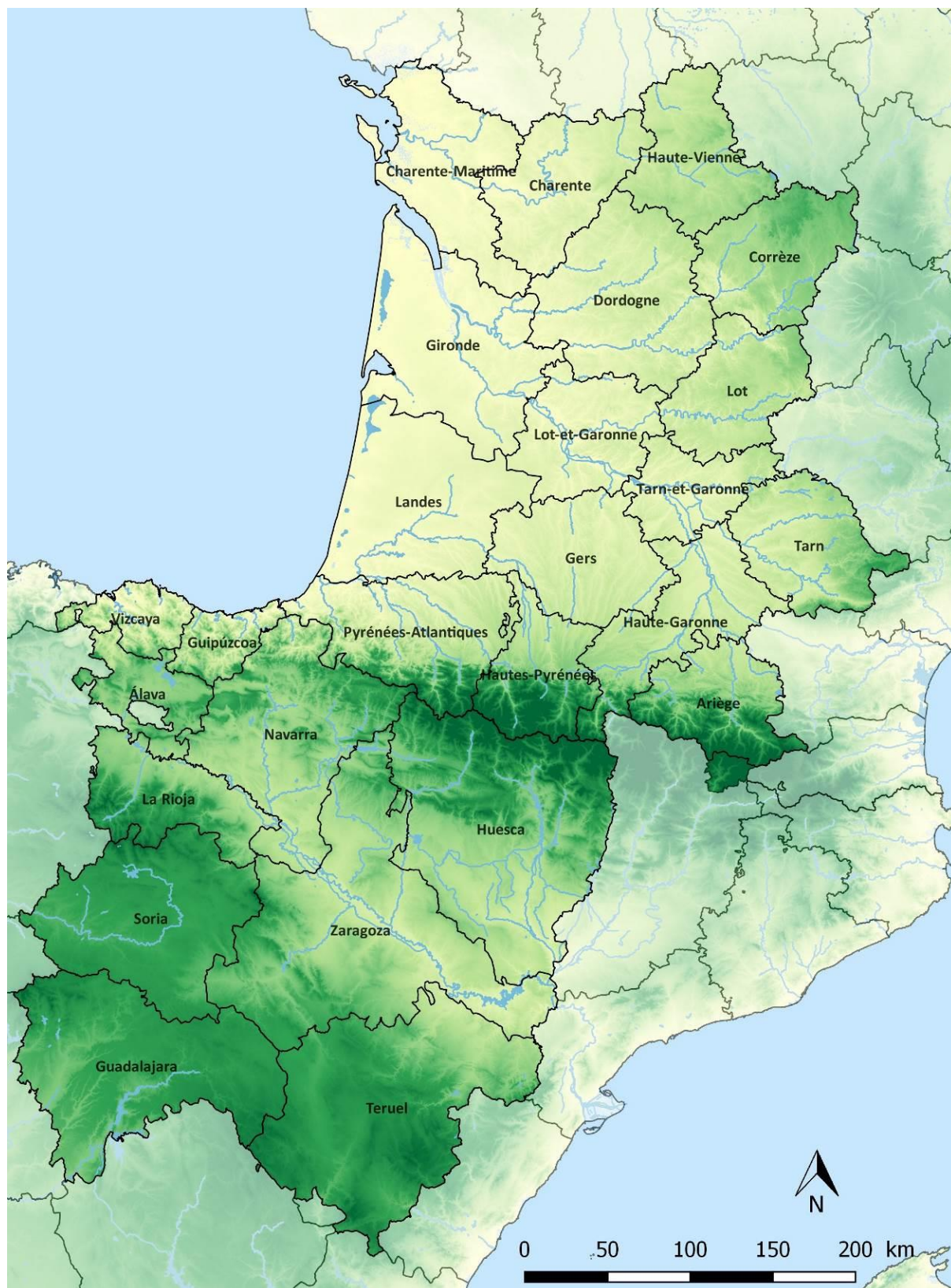


Figure 1 : Limites administratives de la zone d'étude.

Ces limites géographiques ont été définies à l'issue de résultats obtenus lors de nos travaux antérieurs évoqués en introduction². Ainsi, nous avons ciblé les départements ou les provinces concernés par la répartition d'objets de parures similaires en conduisant une logique analogue à celle qui a déterminé les bornes chronologiques ; c'est-à-dire en débordant des limites observées. Cette démarche a été choisie afin de circonscrire au mieux les problématiques qui ont présidé à l'élaboration cette étude et aussi dans le but d'ouvrir notre réflexion vers des zones déjà bien étudiées telles que le Centre de la France ou le monde méditerranéen. Cette emprise permettra à terme d'enrichir l'analyse et par là même, d'ancrer les résultats dans un domaine plus vaste d'Europe occidentale

Par commodité, nous avons pris le parti de suivre le découpage administratif actuel des départements et des provinces. Ce choix se fonde sur le fait que les études de synthèse préexistantes et les inventaires tels que les *CAG*, les *Bulletins Scientifiques Régionaux* mais aussi les publications régionales respectent ce même schéma³. Cette méthode facilite l'obtention de données bibliographiques et l'accès aux collections de mobilier puisqu'il n'est pas rare que des départements se dotent de dépôts archéologiques supervisés par les *Services Régionaux* de l'archéologie.

Ce cadre géographique comprend une grande variété de territoires dont les cours d'eau, les reliefs ou les plaines sont autant de caractéristiques qui ont nécessairement influé sur les possibilités d'implantations de groupes humains et de contacts entre ces groupes. Il convient donc en premier lieu de proposer une rapide description physique de la zone d'étude afin de mettre en valeur les avantages ou les contraintes induits par le milieu naturel. Avec le concours des cartes et des rapports disponibles sur les sites *InfoTerre*⁴ ou de l'*Instituto Geológico y Minero de España*⁵, nous dégagerons les morphologies topographiques et hydrographiques dominantes. Enfin, nous évoquerons la possible exploitation au Premier âge du Fer des ressources minérales présents sur le territoire et nécessaires à la fabrication de parures.

II.1. Le milieu naturel : caractéristiques générales

Afin d'élaborer un panorama général des paysages du quart sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne, l'on peut développer une schématisation des grands ensembles géographiques et géomorphologiques rencontrés (fig. 2).

² Constantin 2014 ; Constantin & Chordá Pérez 2014.

³ À titre d'exemples, nous citerons le *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord* (Dordogne) ou *Estudios de Arqueología Alavesa* (Álava).

⁴ <http://infoterre.brgm.fr/>.

⁵ <http://www.igme.es/>

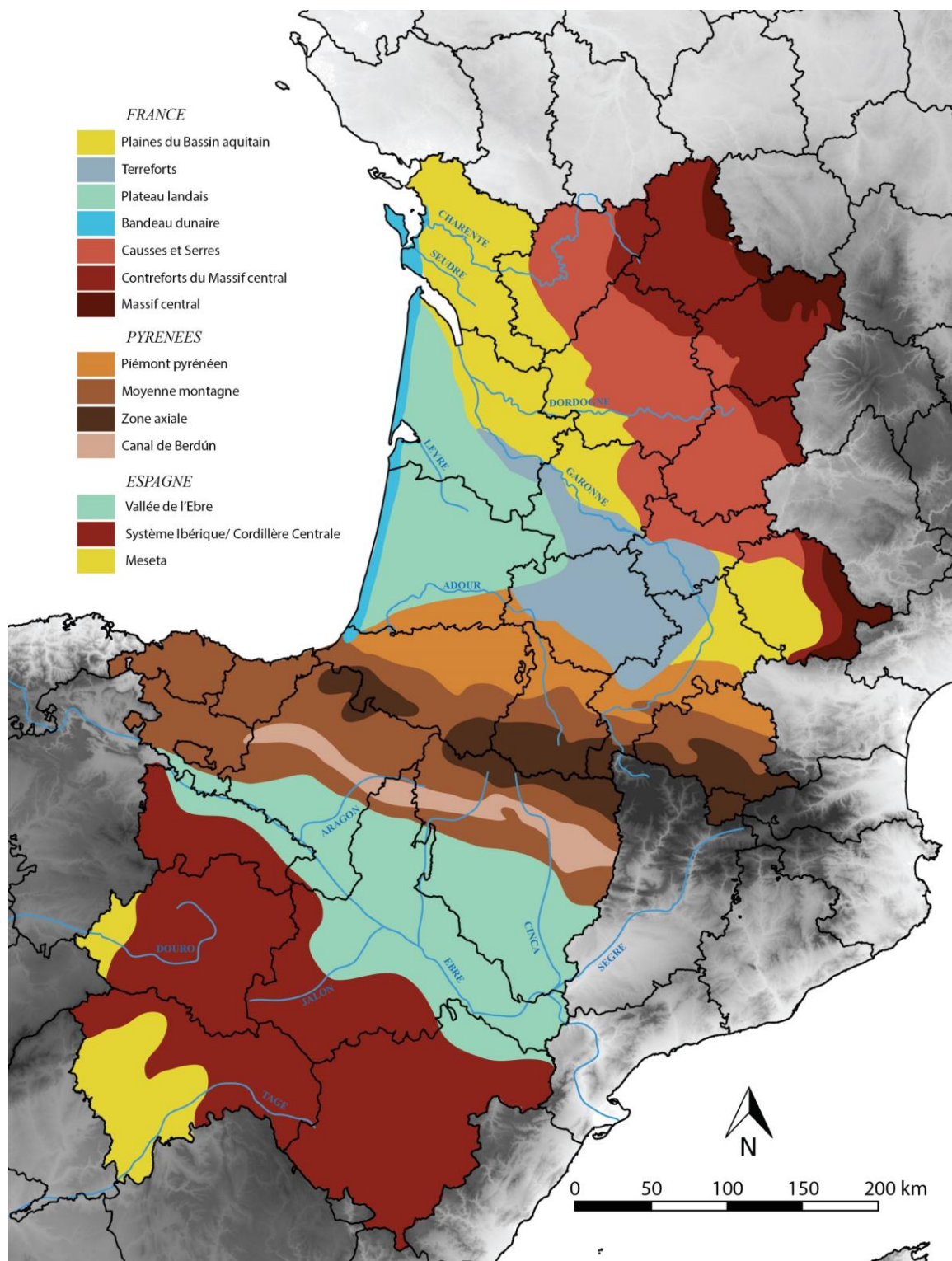


Figure 2 : Carte des ensembles géographiques schématisés mentionnés dans le texte.

II.1.1. Le Bassin Aquitain

Le Bassin Aquitain est l'ensemble géographique le plus important du quart sud-ouest de la France. De forme globalement triangulaire, il se distingue par ces plaines de faibles altitudes traversées par un réseau dense de fleuves et de cours d'eau.

Situés au nord de cette zone, les départements de la Charente-Maritime et de Charente se trouvent sur le seuil du Poitou, entre le massif Armoricaïn et les limites méridionales du bassin parisien et les limites septentrionales du bassin aquitain. Marqués par des plaines et des collines douces excédant rarement 100 m d'altitude, les sols de l'Aunis, du nord Saintonge et de Charente limousine constitués d'affleurements calcaires Jurassiques sont réputés froids et pauvres, contrastant avec les terres fertiles des vallées alluviales de la Charente.

L'aplanissement des paysages se renforce à mesure que l'on progresse vers le littoral à l'ouest et les terres au sud de la Charente. La façade atlantique se caractérise par une succession de falaises de calcaires crayeux et de marais comblés par des sédiments argileux. Plus au sud et à l'est, les quelques plateaux calcaires de la Saintonge font place aux dépôts sableux et argileux du Quaternaire, aux sols de la Champagne charentaise argilo-calcaires du Crétacé et aux cuestas au sud d'Angoulême. Ces zones fortement irriguées par un maillage dense de petits cours d'eau, offrent de bonnes possibilités d'élevage et d'agriculture. Ce paysage de plateau et de buttes calcaires se prolonge jusqu'à la rive orientale de la Garonne et dans l'Entre-Deux-Mers en Gironde où les dépôts caillouteux et limoneux constituent des sols lessivés. Ces plateaux sont cernés par les plaines alluvionnaires de la Garonne et de la Dordogne qui fournissent une excellente potentialité pour les activités agricoles, ce qui n'est pas le cas des zones inondables de marais fluviaux et maritimes que l'on rencontre en direction de l'estuaire.

En remontant le cours de la Garonne vers le Sud et l'Est, le paysage rencontré forme une certaine unité à l'est de la Gironde, dans le nord du Lot-et-Garonne, dans une grande partie du Gers et à l'ouest de la Haute-Garonne. Ces territoires sont marqués par une succession de collines molassiques aux pentes douces et légèrement modelées par une faible érosion, parfois clairsemés de quelques buttes calcaires. Les versants de ces bas-plateaux vallonnés se raidissent à mesure que l'on se rapproche des bordures montagneuses du Massif central. Leurs sols argileux, voire argilo-calcaires, sont profonds, lourds et difficiles à travailler. C'est pour cette raison qu'ils ont hérité du nom de "terreforts". Ces sols sont réputés plus fertiles que ceux des fonds de vallées, du fait de la roche molassique sur lequel ils reposent, et sont propices à l'agriculture céréalière.

À l'Ouest, en direction de l'océan, apparaît le plateau landais qui s'étend principalement de la moitié sud de la Gironde, à l'ouest du Lot-et-Garonne et sur la totalité du département des Landes. Il s'agit d'immenses épandages de sables éoliens remplissant la cuvette d'aquitaine de forme triangulaire. Le relief de faible altitude, accidenté par instants de dunes continentales, est disposé en pente douce ; de 150 m aux confins du Lot-et-Garonne à 30 m à l'ouest. Au Pléistocène supérieur des vents forts soufflant de l'ouest ont formé un voile de sable et quelques petites accumulations dunaires. Ce sable clair se rencontre à un peu plus de 1m de profondeur

pour une puissance de 2 à 3m. Il est ce que l'on nomme communément "le sable des landes". Ces sols secs de prime abord, sont en réalité parsemés de milliers de lagunes d'eau douce peu profondes, formées par l'affaissement superficiel de cavités et remplies en surface par les nappes phréatiques. Le couvert forestier composé à 80% de pins maritimes qui occupe la quasi-totalité de la région de nos jours ne date que de la seconde moitié du XIX^e s. de notre ère. Les analyses de pollens issus des tourbières laissent entrevoir une végétation plus variée, constituée de chênes, de bouleaux, d'ormes ou de hêtres auquel s'ajoute des grandes zones de landes de bruyères et d'ajoncs à la suite des défrichements intensifs initiés à l'âge du Bronze⁶. Ces paysages privilégient les activités agro-pastorales.

II.1.2. Le littoral aquitain et le bandeau dunaire

Du sud charentais jusqu'à l'estuaire de l'Adour, s'étend le littoral aquitain et son bandeau dunaire de sable blanc rectiligne caractéristique. D'une largeur pouvant atteindre 9 km, sa mise en place est très récente sur l'échelle de temps géologique. Entre 18 000 et 6 000 a.C., un épisode de réchauffement climatique appelé "transgression flandrienne" entraîne un premier mouvement de remontée des eaux favorisant un colmatage des zones basses charentaises et proches de l'estuaire de la Gironde d'argiles, aussi nommée *bri*. S'en suit un second mouvement qui voit une régression du niveau marin autour de 3 000 a.C. où la côte se borde de bassins ouverts sur l'océan⁷. Ces mouvements de va-et-vient des eaux océaniques sur le littoral dureront pendant plusieurs siècles avant que le trait de côte ne se stabilise vers le IV^e s. p.C. Enfin, de 1450 à 1850 durant le "petit âge glaciaire", les dunes que nous connaissons actuellement se mettent en place par l'apport de sable déposé sur les dunes primaires. Ce recouvrement aura pour conséquence de bloquer l'écoulement des eaux du plateau des Landes sur l'océan, devenant par là même des lagunes, tels que les lacs de Cazaux, Lacanau ou Carcans. La seconde conséquence de la création du cordon dunaire est d'avoir piégé les vestiges archéologiques, compliquant la mise en place d'opérations de fouilles. Les découvertes se font alors au gré des conditions climatiques et des marées qui révèlent des indices d'occupations en même temps que leur destruction rapide comme c'est le cas notamment à La Lède du Gurg.⁸

Dans le prolongement des dunes aquitaines au sud de l'estuaire de l'Adour, la côte du Pays Basque prend une nouvelle forme, témoin de la création des Pyrénées. Ce littoral est constitué d'imposantes falaises de calcaires ou de marno-calcaires appelées flyschs. Comme le reste de la façade atlantique, ce trait de côte subit continuellement l'érosion océanique.

⁶ Bilbao & Barrouquère 2011, 19-21 ; Caule 2011, 158.

⁷ Roussot-Larroque 1994.

⁸ Roussot-Larroque & Villes 1988.

II.1.3. Les marges occidentales et méridionales du Massif central

L'Est de notre zone d'étude se caractérise par les contreforts du Massif central et ces reliefs marqués. Sur sa partie occidentale, de l'ensemble de la Haute-Vienne, au nord et à l'est de la Dordogne, sur la quasi-totalité de la Corrèze, au nord du Lot et dans le Tarn, le paysage se définit par des massifs cristallins de roches métamorphiques constitués principalement de granit et de gneiss. Ces reliefs peu accentués et usés par l'érosion sont fortement ravinés par un réseau hydrographique de vallées étroites qui découpent des plateaux inclinés nord-ouest/sud-est. Les fonds de ces vallées permettent l'exploitation des minerais aurifères en Limousin et à l'est du Tarn⁹, mais aussi en lignite ou en schiste comme à Chalucet (Haute-Vienne)¹⁰. Ces terres se prêtent également à l'agriculture et au pastoralisme.

Par la suite, en direction des vallées de Charente, de Garonne et de leurs affluents, ces reliefs du Massif central font place à des causses, c'est-à-dire des hauts plateaux calcaires entaillés par d'étroites vallées ravinées. La partie haute de ces causses, appelée *Pech*, est partiellement recouverte de sols fortement érodés, laissant affleurer de larges plaques de roche nue. Ces terrains calcaires à l'air libre ont été puissamment soumis à l'érosion karstique des cours d'eau, formant de nombreuses cavités occupées périodiquement par l'homme comme la grotte du Quéroy (Charente)¹¹ ou de Saint-Géry (Tarn-et-Garonne)¹². Ce paysage de moyenne-montagne est favorable à l'élevage et à la gestion de troupeaux alors que les sols plus marneux en bas de vallée se prêtent plus à l'agriculture¹³.

Enfin, en s'approchant du Bassin aquitain, l'est de la Dordogne, le Lot-et-Garonne, ainsi qu'une partie du Lot et le Tarn-et-Garonne sont marqués par l'alternance sols de molasses et de calcaires. Bien que de plus faibles altitudes que les paysages précédents, ils se caractérisent par des plateaux aux rebords abrupts et découpés en lanières effilées, séparés par de profondes vallées ou bassins. Ces reliefs que l'on nomme *Serres*, se terminent bien souvent en éperons dominant la vallée de la Garonne. Des replats, aux pentes plus douces, offrent un bon potentiel de culture céréalière et d'arbres fruitiers.

II.1.4. Les Pyrénées

Au Sud, se trouve l'imposante chaîne de montagne des Pyrénées, qui est le fruit du plissement provoqué par la collision entre la plaque ibérique avec la plaque eurasiennne durant

⁹ Cauuet 2013, 86-87.

¹⁰ Chevillot 1976.

¹¹ Gomez de Soto 1978.

¹² Galan & Soutou 1959.

¹³ Turcq 2000, 14.

le Tertiaire. Les Pyrénées forment une chaîne rectiligne sans interruption de près de 450 km d'est en ouest, de la Méditerranée à l'océan Atlantique. Ils s'organisent à partir d'une zone axiale élevée qui marque fortement la géographie des Pyrénées centrales et dans une moindre mesure celle des Pyrénées orientales. Ces reliefs de grande altitude s'affaiblissent dans les Pyrénées occidentales jusqu'à former des massifs isolés dans le Pays Basque espagnol.

Le piémont pyrénéen du versant nord se matérialise à l'extrême nord de l'Ariège et dans le Comminges par des terrasses et des collines douces, aux sols argileux, marneux ou plus rarement calcaires. Dans cette région, elles dominent les sols d'argiles du Terreforts de Haute-Garonne au nord. Plus à l'ouest, vers les Hautes-Pyrénées, cette zone de basse montagne est marquée par des coteaux coupés par la vallée de l'Adour avant de se changer en plaine et en petits promontoires en direction du Bassin Aquitain. Enfin, vers la façade atlantique, l'ensemble littoral de falaises calcaires décrit précédemment vient se confondre avec les hautes collines et les quelques montagnes isolées. Ces zones de plaine ou de basse montagne offrent une potentialité de culture variée.

La moyenne montagne ou les pré-Pyrénées se caractérisent par ces hauteurs calcaires plus imposantes. Dans les Pyrénées centrales, le département de l'Ariège est morcelé en une série de bassins en éventail relativement isolés les uns des autres. Plus à l'ouest, en Hautes-Pyrénées, l'organisation des reliefs change. Les bassins font place à une succession de vallées surcreusées par l'érosion ou à des cônes de déjection et des plateaux comme celui de Lannemezan. Suivant un axe nord/sud, ces vallées ordonnées offrent un accès rapide entre le piémont et les cols. Cependant, leur encaissement rend la communication entre chacun d'entre-elles difficile. Ce paysage montagneux se prête plutôt aux activités pastorales.

Plus au sud se développe sur près de 60 km de large la zone axiale des Pyrénées faite de roches cristallines et ligne de crête dépassant largement les 3000 m d'altitude ; le pic d'Aneto, situé en Pyrénées centrales espagnoles, dans l'axe du Comminges et du nord de la province de Huesca, culmine à 3404 m. La configuration de la façade sud des Pyrénées s'oppose symétriquement à celle du nord par des vallées et des cours d'eau coulant dans le sens nord-ouest/sud-est. Les vallées des Pyrénées espagnoles sont également moins étroites que celles du côté français. Les massifs calcaires qui s'y constituent sont ménagés en deux alignements de sierras : les sierras intérieures, proches de la zone axiale, surtout représentées sur la partie occidentale et centrale, dépassant bien souvent les 3000 m d'altitude, et les sierras extérieures, au centre et à l'est, moins hautes et plus morcelées, faisant face à la vallée de l'Ebre. En zone centrale pyrénéenne, cette configuration de deux sierras a pour conséquence d'isoler les hautes vallées de la Noguera Pallaresa et du Cinca des bassins inférieurs et des plaines. En basse

montagne, les possibilités agricoles se manifestent sur des terrasses à flanc de colline et sur les plateaux alors que les hautes vallées privilégient le pastoralisme.

L'altitude des massifs baisse à mesure que l'on progresse vers l'ouest des Pyrénées. S'ajoute à cet affaiblissement montagneux le Canal de Berdún, vaste dépression parallèle à la zone axiale et enserré par les deux alignements de sierras. Sur plus de 130 km, ce bassin alluvial qui s'étend du nord de la province de Huesca et se prolonge à l'ouest de la ville de Pampelune, constitue un véritable couloir de circulation intra-pyrénéen¹⁴. Dans le haut Aragon et en Navarre orientale, il permet l'élargissement des terres comprises entre les deux sierras, débouchant ainsi ces régions. Enfin, vers le Pays Basque, les Pyrénées montrent un paysage de basse montagne parcouru par de petites vallées, de hautes collines aux pentes douces, arrosé par de nombreux cours d'eau. En descendant vers le sud et l'ouest, suivant le trait de côte Atlantique, les reliefs pyrénéens séparent les plaines du Pays Basque de l'arrière-pays en se mêlant à la cordillère Cantabrique dans la province d'Álava.

II.1.5. La dépression de l'Ebre

Cernée au nord par les Pyrénées, au nord-ouest par la cordillère Cantabrique et au sud par la chaîne Ibérique, la dépression ou Vallée de l'Èbre est une entaille pratiquée dans cet ensemble montagneux. Elle se détache donc des autres paysages de la moitié nord de l'Espagne par son altitude inférieure à 500 m si l'on excepte les dépressions côtières. Située de l'extrême sud d'Álava, au nord de La Rioja, au sud de la Navarre et au nord de Zaragoza, elle prend la forme d'un long couloir de 350 km axé nord-ouest/sud-est, évasé sur la Catalogne et la Méditerranée. Large de seulement 10 km en amont de Logroño (La Rioja), elle atteint 75 km en aval vers Lérida (Lérida). Les terres de la rive nord sont plus ouvertes grâce aux nombreuses vallées dessinées par les rivières pyrénéennes et affluents de l'Èbre, alors que celles de la rive sud sont plus étroites en raison de l'avancée de la chaîne Ibérique.

Les zones proches des ensembles montagneux sont marquées par des hauts plateaux de 300 à 500 m d'altitude propices à la culture céréalière. Si les sols sont généralement marneux ou argileux sur l'ensemble de la dépression, les terrasses installées sur les faibles reliefs ménagées par l'érosion des rivières, profitent d'apport alluvionnaire enrichissant la fertilité des sols. Ces plaines bosselées offrent de bonnes possibilités d'activités agricoles. En revanche, la région ouest de l'Aragon, dans les environs de la ville de Sesma (Navarre) est marquée par des sols très secs impropres à l'agriculture en dehors des vallées arrosées des quelques rivières pyrénéennes. Dans les zones proches du centre la dépression de l'Èbre, au nord comme au sud

¹⁴ Rico 1997, 21.

du fleuve, se sont formés sous l'érosion inter-fluviale des multiples affluents, des hauts plateaux calcaires. Nommés *muelas*, ces reliefs se caractérisent par des limites escarpées et un sommet plat de faible superficie comme les plateaux de Montes de Castejón (Zaragoza) ou de La Muela (Zaragoza). Leurs sols arides y empêchent le développement d'agriculture. Il est en revanche plus délicat de juger de la potentialité des sols de basse vallée pour les périodes protohistoriques ou antiques en raison des déboisement intensifs des derniers siècles qui ont eu pour conséquence d'appauvrir les sols et d'accentuer l'érosion fluviale¹⁵.

II.1.6. Le système Ibérique et le début de la Meseta

Dominant la dépression de l'Èbre et faisant face aux Pyrénées, se dresse sur près de 500 km le système ou chaîne Ibérique. Suivant la même orientation nord-ouest/sud-est de l'Èbre, ces reliefs imposants de 2 000 m d'altitude en moyenne (le Moncayo, situé entre les provinces de Soria et de Zaragoza, culmine à 2 313 m) couvrent la moitié sud de la province de La Rioja et de Zaragoza ainsi que la quasi-totalité des provinces de Soria, de Guadalajara et de Teruel. Venant se greffer aux chaînes pyrénéo-cantabriques au nord, ses reliefs dessinent des dépressions intérieures serrées qui se tiennent à près de 1 400 m d'altitude¹⁶. Son paysage est marqué par des massifs calcaires peu aérés, d'où naissent de nombreux cours d'eau (dont le Douro et le Tage), et les hauts plateaux aux pentes rocheuses abruptes. Les rivières ont entaillé de nombreuses vallées étroites, voire par endroits de véritables canyons, qui gagnent rapidement les zones basses. Cette région très aride n'offre que peu de possibilité agricole. Plus au sud, le relief s'adoucit en faisant place à des collines pourvues de pentes plus douces mais dont les sols très rocheux permettent seulement la gestion de troupeaux de petit gabarit. Les zones planes en revanche sont plus propices à l'agriculture céréalière.

Au centre, le système Ibérique se confond avec les massifs cristallins de la Cordillère Centrale, qui s'étend en direction du sud-ouest. Elle sépare en deux le plateau central espagnol appelé *Meseta*. La Meseta se rencontre dans notre zone d'étude à l'extrême ouest de la province de Soria et dans la moitié sud de celle de Guadalajara. D'une altitude moyenne de 600 m, la partie nord de la Meseta (Soria) est légèrement plus élevée que la partie sud (Guadalajara)¹⁷. Traversé par le Douro et le Tage notamment, ce plateau de faible relief forme une pénéplaine qui se développe plus au sud sur une grande partie du centre de l'Espagne. Cette configuration de paysage offre des possibilités d'élevage et d'agriculture.

¹⁵ Dupré 1973, 136.

¹⁶ Pailhé 1974, 33.

¹⁷ Birot 1936, 205-206.

II.2. Le réseau hydrographique

La zone d'étude que nous venons de décrire comprend plusieurs bassins versants de fleuves, de rivières et de leurs affluents. Par leurs vallées alluvionnaires fertiles et riches en ressources, ces cours d'eau offrent des opportunités d'implantation et de développement importantes pour les communautés humaines. De plus, leur densité offre des possibilités de circulation en formant un réseau de chemins terrestres ou fluviaux.

Au nord du bassin aquitain, la Charente prend sa source dans le Massif central, en Haute-Vienne. Dans sa partie supérieure, le fleuve forme une vallée étroite suivant tout d'abord une direction nord-ouest avant de s'infléchir vers le sud en entrant dans le département auquel il donne son nom. En amont de la ville d'Angoulême, il dessine de nombreux méandres à travers les plateaux calcaires et emprunte une forte pente. À partir de ce point, le fleuve se dirige vers l'ouest, la largeur de son lit augmente et son dénivelé devient faible, rendant la navigation possible. En entrant dans le département de la Charente-Maritime, la pente du fleuve s'affaiblit encore pour devenir quasi nulle lorsque le fleuve se jeter dans l'océan près de Rochefort après avoir parcouru 380 km. L'influence des marées se fait ressentir jusqu'à Saintes, ce qui a pour conséquence de freiner l'écoulement des eaux entre l'estuaire et Cognac, favorisant les inondations de la plaine environnante lors des crues.

La Dordogne prend également sa source dans le Massif central, au Puy de Sancy dans le Puy-de-Dôme. Dans ce paysage de montagne, elle s'écoule en direction sud-ouest vers les départements de Corrèze, au nord du Lot et à l'est de la Dordogne. Dans cette première moitié du tronçon, jusqu'au niveau de la commune de Lalinde, elle traverse des vallées calcaires très encaissées aux pentes abruptes, suivant un cours sinueux. C'est dans cette région qu'elle est enrichie de son principal affluent, la Vézère. Par la suite, vers Bergerac, le fleuve se dirige vers l'ouest et est marqué par un élargissement de son lit et un affaiblissement de sa pente. Les méandres font place à des courbes plus amples traversant les larges plaines de Dordogne occidentale et de Gironde. Elle est par la suite grossie de l'Isle à hauteur de Libourne avant de rejoindre la Garonne au niveau du Bec d'Ambès, à 483 km de sa source.

La Garonne est le fleuve le plus important de la partie française de notre zone d'étude par sa longueur de 650 km (estuaire de Gironde compris) et par le nombre de départements qu'elle traverse. Elle prend sa source à 1 870 m d'altitude dans le Val d'Aran situé dans les Pyrénées centrales espagnoles. La Garonne entre en France par le département de Haute-Garonne et la région du Luchonnais où elle s'écoule vers le nord. De ce bassin-versant peu étendu, elle conserve un dénivelé important lui conférant un aspect semi-torrentiel. En basse montagne et en piémont, la Garonne est grossie par la Neste et son cours traverse de hautes

terrasses alluviales comme à Saint-Gaudens en Comminges d'où elle prend une orientation ouest/est avant de remonter vers le nord-est. En aval de Toulouse, elle coule dans une large plaine alluviale tout en conservant une pente significative. Rejointe par l'Ariège, elle est bordée de terrasses pouvant atteindre 45 m de hauteur. Après avoir passé Toulouse, la Garonne prend la direction du nord-ouest, cap qu'elle conservera jusqu'à l'estuaire. Son tracé se fait alors moins sinueux, sa vallée se rétrécit légèrement et son dénivelé s'affaiblit progressivement, facilitant la navigation entre le Toulousain et le Bordelais. Elle reçoit le Tarn en rive droite à hauteur de Moissac et plus tard la Baïse, issue du plateau de Lannemezan, puis du Lot à Aiguillon. En entrant en Gironde par La Réole, la Garonne est marquée par un nouveau rétrécissement de son cours et par l'influence des marées qui se font ressentir jusqu'à Langon. Elle arrose alors les coteaux qui dominent le fleuve dans les environs de Bordeaux. En aval, au bec d'Ambès, la Garonne rejoint les eaux de la Dordogne pour former le vaste estuaire de la Gironde. Sur les 75 km qui la sépare de l'océan, la Gironde est bordée par des marais et palus du Médoc et de Saintonge, résultant de comblements argileux issus de la transgression flandrienne.

Quelques fleuves côtiers de taille plus faible sont à signaler sur la façade ouest de l'Aquitaine. Au nord de l'estuaire de la Gironde, et parallèlement à ce celui-ci, se situe la Seudre en Charente-Maritime. Long de 68 km, ce fleuve qui naît à Saint-Antoine, est essentiellement bordé de marais d'eau salée. Il retrouve à l'ouest le pertuis de Maumusson aux environs de Marennes. Plus au sud, la Leyre prend sa source à Luglon dans le département des Landes. Son tracé relativement doux et peu tortueux court sur 115 km. Son delta se situe au sud-est du Bassin d'Arcachon. Enfin, les quelques ouvertures sur la mer que l'on retrouve le long de la côte landaise, comme les courants de Contis ou de Mimizan, ne se sont mises en place qu'au XIX^e siècle¹⁸.

Au sud des Landes se situe le bassin-versant de l'Adour. Ce fleuve naît de la réunion de trois torrents de montagne à 2 800 m d'altitude dans la vallée de Campan en Hautes-Pyrénées. S'écoulant vers le nord, son cours supérieur jusqu'à Tarbes est marqué par un aspect torrentiel aux pentes fortes, d'une largeur maximale de 50 m, sillonnant des vallées parfois encaissées. En sortant de département du Gers, l'Adour suit un dénivelé plus doux, s'oriente vers l'ouest dans les Landes d'où il sépare le plateau des Landes au nord des vallons de la Chalosse au sud. Peu avant son embouchure, à hauteur de Port-de-Lanne, il reçoit sur sa rive gauche les eaux des divers *gaves*, cours d'eau montagnards issus des Pyrénées. Cette confluence importante, qui fait plus que doubler son débit, marque le point le plus oriental de l'influence des marées océaniques vers Bec-du-Gave et un ralentissement de son cours¹⁹. Cette partie inférieure du fleuve dessine

¹⁸ Boyrie-Fénié 1994, 29.

¹⁹ Richard 1937, 103.

des méandres amples peu érosifs qui facilitent la navigation jusqu'à son estuaire. Aujourd'hui, l'embouchure de l'Adour est canalisée par de longues digues disposées à partir de Bayonne. Cet estuaire est le fruit de travaux réalisés au XVI^e siècles ; au début de notre ère, il se situait à 15 km au nord, à Capbreton.

La partie espagnole de la zone d'étude compte bien moins de bassins-versants puisque que l'on distingue principalement celui de l'Èbre, et, dans une moindre mesure, ceux du Douro et du Tage.

L'Èbre est le fleuve le plus long de notre cadre géographique puisqu'il parcourt 928 km de sa source à son delta en Méditerranée. Il naît dans les monts Cantabriques, dans la Sierra de Peña Labra à 1 980 m d'altitude. Lors de son cours supérieur, le fleuve se caractérise par de nombreuses sinuosités qui dessinent un tracé orienté vers le nord et traverse un paysage de moyenne-montagne constitué de gorges. Par la suite, il prend la direction du sud-est et conserve toujours une pente vigoureuse à hauteur de Miranda de Ebro (Burgos). Son dénivelé s'affaiblit quelque peu lorsqu'il reçoit les eaux de plusieurs petits cours d'eau dans les environs de Logroño (La Rioja). Par la suite, L'Èbre va poursuivre son cours sans connaître de modifications majeures, arrosant des vallées faiblement encaissées. En suivant les méandres plus amples, il est nourri en rive droite des rivières pyrénéennes telle que l'Aragon en amont de la ville de Castejón (Navarre). Par la suite, sur sa rive gauche, il reçoit les eaux du Jalón et du Huerva venus de la chaîne Ibérique, puis à nouveau sur sa rive droite celles du Gállego à Saragosse et du Cinca à Mequinenza, aux frontières orientales de la province de Zaragoza. L'Èbre quitte ensuite notre cadre d'étude pour entrer en Catalogne ; son delta se forme à partir de la ville de Tortosa (Tarragona) et se développe sur 14 km pour rejoindre la Méditerranée.

Enfin, les bassins-versants du Douro et du Tage n'ont que peu d'emprise sur notre zone d'étude. Le premier prend sa source au pied du Pico de Urbión au nord de la chaîne Ibérique dans la province de Soria. Dans cette région, c'est un fleuve de montagne à forte pente ménageant un sillon dans le plateau de la Meseta. Son cours supérieur coule du nord au sud jusqu'à la ville d'Almazan avant de prendre la direction de l'ouest. Il se déverse dans l'océan Atlantique au Portugal après avoir parcouru 850 km. Le second naît au sud de la chaîne Ibérique, dans la Sierra de Albarracín située à l'extrême sud-est de la province de Teruel. De là, il coule en direction du nord-ouest dans la zone montagneuse puis vers le sud-ouest sur le plateau de la Meseta de Guadalajara. Son cours est marqué par la rapidité de ces eaux et par les profondes gorges qu'il traverse sur le plateau. Il rejoint également l'Atlantique au Portugal, un peu au-dessous de la ville de Lisbonne après un parcours de 1 078 km. La configuration de ces deux fleuves empêche toute navigation continue sur de longue distance.

II.3. Les ressources minérales

En plus des possibilités agro-pastorales, la diversité des paysages rencontrés offre d'autres ressources naturelles telles que des gisements métalliques ou de roches noires²⁰. L'exploitation de ces minéraux, qui entrent dans la fabrication des parures à l'âge du Fer, a pu entraîner l'implantation de groupes humains sur des terres moins fertiles de prime abord, mais également dessiner de nouveaux tracés de circulation. Par l'exploitation de richesse minérale, des localités dont on pourrait penser qu'elles sont isolées géographiquement, ont pu nouer des liens commerciaux à plus ou moins grande échelle et infléchir des voies de communication majeures reliant des zones d'occupation plus denses. La caractérisation de ces gisements enrichit donc la réflexion sur des zones de contacts entretenues par les populations. Cependant, il faut rappeler que l'identification des gisements d'exploitation de ces minerais pour le Premier âge du Fer peut rencontrer plusieurs obstacles.

Tout d'abord, les recherches sur les mines de la Protohistoire n'ont réellement commencé qu'il y a moins d'une trentaine d'années. De fait, chaque nouvelle recherche entreprise dans une région que l'on pensait vierge redessine la carte des potentialités minières. Ainsi, en France, l'on doit à B. Cauuet la majorité des recherches menées dans le Massif central et ces marges²¹ et à C. Domergue pour les gîtes datés de l'Antiquité romaine en Europe occidentale²². Dans le nord de l'Espagne, des programmes de prospections entre la vallée de l'Èbre et la Meseta ont été lancés au début des années 2000 avec le concours de S. Rovira²³ et E. Sanz Pérez²⁴ notamment. Le déficit de données minières pour le Premier âge du Fer peut être également imputé aux exploitations postérieures, de l'Antiquité et du Moyen Âge, qui ont détruit les indices protohistoriques. Toutefois, les quantités de métal en circulation dès l'âge du Bronze sont telles que l'on suppose bien souvent que les nombreuses mines exploitées à l'époque romaine l'étaient déjà, dans une moindre mesure, aux siècles antérieurs. Ainsi, les recherches récentes tendent à démontrer que les ressources minérales sont abondantes dans notre zone d'étude et ses marges (fig. 3).

Entrant dans la composition des alliages cuivreux, le cuivre est exploité dès le Chalcolithique dans le sud de l'Aveyron et au nord de l'Hérault. L'affleurement de minerais de

²⁰ Le terme de roche noire regroupe plusieurs types de roches sédimentaires de couleur noire constituées d'une part organique et d'une part minérale dont les proportions peuvent varier. Il recouvre les matériaux que l'on rencontre dans les publications sous les noms de lignite, sapropélite, jayet, jais ou schiste (Baron *et al.* 2012). Dans le cadre de ce travail, nous utiliserons le terme de lignite pour désigner l'ensemble de ces matériaux dans la mesure où des études de caractérisations précises sont bien souvent absentes.

²¹ Voir la bibliographie de B. Cauuet publiée dans : Verger & Pernet, dir. 2013.

²² Domergue 1990 ; Domergue 2004.

²³ Rovira *et al.* 2012.

²⁴ Sanz Pérez 2003.

cuivre gris a permis l'ouverture des mines à ciel ouvert, puis en souterrain de Bouco Payrol à Camarès (Aveyron)²⁵. La région de la Montagne Noire (Hérault) a longtemps été citée comme une zone d'intense extraction de cuivre par les protohistoriens²⁶, mais il faut attendre les fouilles de la fin des années 1990 pour valider l'existence du complexe minier de Cabrières-Péret²⁷. L'exploitation de ces gisements de cuivre argentifère est datée de l'âge du Bronze final et du début du Premier âge du Fer par le mobilier retrouvé. Bien que le sud-est de la France semble la région la plus pourvue en cuivre, quelques autres filons de plus faible importance ont pu également être exploités en Limousin et en Dordogne. Dans le nord de l'Espagne, il existe une multitude de points d'extractions possibles de cuivre gris et argentifère sur les contreforts nord de la chaîne Ibérique, dans la Sierra de Guadarrama (provinces de Madrid ou de Ségovie), dans les environs de Moncayo (Soria et Zaragoza) ou vers Molina de Aragón (Guadalajara). Cependant, aucun indice ne permet de dater précisément l'exploitation de ces mines au cours du Premier âge du Fer. On trouve en revanche des traces indirectes qui le laissent supposer, comme les nombreux moules de pointe de lance mis au jour dans le Castro de El Royo (Soria)²⁸. Ces vestiges démontrent un travail de bronzier sur les sites régionaux à partir de lingots supposément de provenance locale. Des analyses métallographiques effectuées sur des restes de coulures d'alliage cuivreux découverts sur l'habitat d'El Ceremeño (Herreria, Guadalajara) semblent indiquer une utilisation de minerais de cuivres similaires à ceux disponibles dans le gisement proche de La Estrella²⁹. Enfin, sans précision sur leur date occupation, des mines de cuivre et cuivres argentifères ont été repérées par prospections sur les hauteurs de la vallée de l'Ebre, dans le gîte de San Babil à Calcena (Zaragoza)³⁰.

Le second matériau principal des alliages cuivreux est l'étain. On a longtemps pensé qu'il n'existait pas ou peu de ressources stannifères dans le sud de la France et qu'une bonne partie des minerais étaient importés d'Armorique et des Iles Britanniques notamment³¹. Les recherches récentes remettent en cause ce postulat. Des gisements de quartz de double minéralisation d'or et de cassérite (oxyde d'étain) étaient exploités dans Limousin. C'est le cas de l'extraction de roches en fosse dans les monts d'Ambazac (Haute-Vienne) ou les lavages d'alluvions sur les bords de l'Ardour dans l'Ouest de la Creuse³². Ces exemples sont difficilement datables pour le moment ; en revanche les monticules de terres lavées du site

²⁵ Cauuet 2013, 91.

²⁶ Guilaine 1972, 29.

²⁷ Ambert *et al.* 2009 ; Ambert & Laroche 2013.

²⁸ Lorrio *et al.* 1999.

²⁹ Étude menée par S. Rovira, I. Montero et P. Gómez dans les annexes de : Cerdeño & Juez 2002, 169-177.

³⁰ Rovira *et al.* 2012, 37.

³¹ Guilaine 1972, 30.

³² Cauuet 2013, 89.

minier du Faltre à Huparlac en Aveyron ont été datés par ^{14}C du Bronze final³³ et attestent donc que l'exploitation de cette ressource était connue sur les marges du Massif central. Pour l'Espagne, peu de gisements d'étain sont connus à ce jour. Les ressources stannifères se concentrent surtout dans l'ouest de la péninsule, en Galice ou en Extrémadoure, et leur exploitation dès le Bronze ancien est à envisager³⁴.

Le plomb peut également entrer dans la composition des alliages cuivreux, on parle alors de "bronze ternaire". On le trouve notamment, dans des pourcentages inférieurs à 10%, dans certaines armes du dépôt de Vénat (Saint-Yrieix-sur-Charente, Charente) daté du Bronze final³⁵. Dans notre zone d'étude, les minerais de plomb sont le plus souvent associés à ceux d'argent sous forme de galène ou de sulfure de plomb, donnant la possibilité d'exploiter les deux métaux à partir d'un même gîte. Dans la moitié sud de la France, on trouverait des plombs argentifères dans le Seuil du Poitou³⁶ et également le long de la faille de Villefranche-de-Rouergue dans l'ouest de l'Aveyron³⁷. Malheureusement, ces traces d'extraction ne sont pas datées. En revanche, plus à l'ouest, on sait que des filons de ces minerais ont été exploités en grandes tranchées à ciel ouvert entre le VIII^e et le V^e a.C. dans la mine de La Rodde à Ally (Haute-Loire)³⁸. En Espagne, des plombs argentifères auraient été extraits dans les mines de Valdelaplata (Calcena, Zaragoza) ou de Badules (Badules, Zaragoza)³⁹. L'on a déjà cité le complexe minier de Cabrières-Péret comme lieu possible d'extraction de l'argent et dont le minerai contenait également de fortes concentrations exploitables de plomb ; d'autres gisements, certes datés du Second âge du Fer, ont été exploités en Auvergne, dans les Cévennes et dans le sud de l'Aveyron⁴⁰. Dans le nord de l'Espagne, le long des contreforts de la chaîne Ibérique, on compterait près de 150 mines d'extraction de galènes d'argent et de cuivre argentifère, dont les plus importantes sont celles de Mansilla de Sierra (La Rioja), de Peñalcazar (Soria), de Calcena (Zaragoza) et de Torres (Teruel)⁴¹. Malheureusement, la documentation actuelle ne permet pas de proposer de datation satisfaisante de ces mines.

Bien que moins utilisé lors de la confection des parures au Premier âge du Fer, le minerai d'or était abondamment exploité dans le Limousin. La ré-exploitation de carrières lors de ces vingt dernières années a permis de reconnaître au moins 250 mines à ciel ouvert et en souterrain

³³ *Ibid.*

³⁴ Domergue 2004, 136-137.

³⁵ Coffyn *et al.* 1981, 24-27.

³⁶ Mohen 1980, 194.

³⁷ Cauuet 2013, 91.

³⁸ Cauuet 2013, 92.

³⁹ Rovira *et al.* 2012, 41.

⁴⁰ Cauuet 2013.

⁴¹ Sanz Pérez 2003, 35-36.

dont étaient extraits des quartz d'or massif ou des sulfures. Cette extraction protohistorique a été richement documentée sur le gîte des Fouilloux (Jumilhac, Dordogne), daté principalement de La Tène finale⁴². En revanche, les mines de Cros Gallet (Le Chalard, Haute-Vienne) installées sur des filons riches et affleurant, auraient pu entrer en fonctionnement dès le V^e s. a.C.⁴³. Outre l'extraction de roches, il devait se pratiquer des ramassages à la batée dans les cours d'eau ou des mines travaillées en alluvions dans le nord-est de la Dordogne. Plus à l'ouest, d'autres gisements exploités anciennement sont connus en Auvergne, comme celui en Combrailles (Puy-de-Dôme), ou dans le secteur de la Bessette dans le sud-ouest du Puy-de-Dôme. Toutefois, ces gîtes semblent se rattacher plutôt à la fin du Second âge du Fer. On peut faire le même constat sur les gisements près de Lacaune dans le Tarn⁴⁴. Plus au sud, des prospections menées en 2009 en Cerdagne entre les Pyrénées-Orientales et la Catalogne, ont permis de mettre au jour plusieurs mines d'extraction d'alluvions aurifères⁴⁵. Ce travail pouvait être complété par de l'orpaillage dans le piémont pyrénéen en Ariège, Arize, Salat ou dans les Cévennes⁴⁶.

Enfin, le fer a été très fortement utilisé par les métallurgistes du Premier âge du Fer. Cependant, jusqu'à peu, on connaissait très peu de traces de son exploitation. Des gisements existent dans les marges septentrionales du Massif central, dans le sud du Berry, en Bourgogne et au sud dans le département de l'Aude, mais ces mines n'ont pas fourni d'indice d'occupation antérieure au I^{er} siècle a.C.⁴⁷. En Périgord et Limousin, l'on peut supposer que l'exploitation du fer, qui faisait la richesse des habitants de ces régions au XVIII^e siècle, a été continue depuis la Protohistoire⁴⁸. De récentes analyses sur des objets du site de Lacoste (Mouliets-et-Villemartin, Gironde) datés de La Tène C tendent à valider l'hypothèse de l'utilisation de minerais de fer périgourdin. Elles sont couplées aux prospections effectuées ces dernières années qui auraient identifiées des ateliers de production de fer dans les environs des villes de Nontron, Excideuil et Belves en Dordogne⁴⁹. À l'ouest, on a longtemps pensé que les sols de Gironde et des Landes étaient pauvres en minerai de fer. Cependant, les fouilles menées dans le soubassement du fanum gallo-romain de Losa au bord du lac de Sanguinet (Gironde et Landes) ont permis de découvrir l'utilisation d'une nouvelle ressource : le "fer des marais". Utilisé comme matériau

⁴² Cauuet 1994.

⁴³ Cauuet 1994, 112 ; Cauuet 2013, 87.

⁴⁴ Cauuet 2013, 88.

⁴⁵ Cauuet 2009.

⁴⁶ Domergue 2004.

⁴⁷ Cauuet 2013, 92.

⁴⁸ Mohen 1980, 195.

⁴⁹ Coustures & Paillet 2011.

de construction, il a été confondu par son aspect et sa couleur brun-rouille avec la garluche⁵⁰, jusqu'à sa redécouverte en 2001⁵¹. Il se compose de granules ferrières et d'un peu de sable visible à sa surface. Le "fer des marais" se formerait dans les eaux stagnantes et cuvettes marécageuses des lacs côtiers. Cette ressource a été abondamment exploitée au XIX^e siècle par les nombreux métallurgistes régionaux, ce qui explique que l'on ne découvre plus aucune concrétion en place de nos jours. Son taux élevé en fer, pouvant atteindre entre 60 et 90%, en a fait une ressource très recherchée dans la région. Les scories retrouvées sur le site de l'Estey du Large, sur lac de Sanguinet (Landes), accréditent l'idée de son utilisation au Second âge du Fer. Son utilisation pourrait toutefois être antérieure si l'on se fonde sur les scories de fer découvertes lors des fouilles par B. Peyneau de la nécropole du Premier âge du Fer de Pujaut (Mios, Gironde)⁵².

Des preuves plus concrètes de l'extraction du minerai de fer ont en revanche été observées à Courcan (Cours, Lot). Cette fouille préventive a mis au jour un bas fourneau et de nombreuses scories piégées issues d'un atelier de traitement des minerais de fer provenant de dolines à proximité. Cette exploitation est datée du VIII^e au V^e s. a.C. par ¹⁴C⁵³. Plus au sud, quelques exploitations sporadiques et mal datées ont pu avoir lieu dans le piémont pyrénéen⁵⁴. En Espagne de nombreux gisements de fer existent mais la caractérisation de leur exploitation durant la Protohistoire est difficile. La mine à ciel ouvert de Valdemingucho a été reconnue par prospection dans les environs de l'habitat du Second âge du Fer de Segeda (Mara, Zaragoza)⁵⁵. D'autres gîtes de filons affleurant sur les bordures du Moncayo ont été observés, toujours en prospection et sans datation précise⁵⁶. Plus à l'est, la chaîne Ibérique et la Sierra Menera, sur les provinces de Guadalajara et de Teruel, ont une longue tradition d'extraction du minerai de fer durant l'Antiquité et le Moyen Âge. Ces exploitations ont eu pour effet de détruire des indices d'occupation antérieure, mais l'étude de scories de réduction découvertes dans les environs du site de La Caridad (Caminreal, Teruel) attesterait un travail du fer au moins dès le III^e s. a.C.⁵⁷. Enfin, dans la vallée du Douero (Soria) et plus largement dans la Meseta, si aucune recherche de gîtes de minerai de fer n'a été réalisée jusqu'à présent, l'adoption très large de ce métal, pour

⁵⁰ La garluche est une cuirasse de grès ferrugineux constituée de grains de sable cimentés à des oxydes de fer que l'on retrouve en abondance dans le sable des landes.

⁵¹ Gourdon-Platel & Maurin 2008.

⁵² Peyneau 1926, 191.

⁵³ Fabre & Rigal 2007.

⁵⁴ Domergue 2004, 137-139 ; Mohen 1980, 195 ; Escudé-Quillet 1998, 103-108.

⁵⁵ Rovira *et al.* 2012.

⁵⁶ Lorrio *et al.* 1999, 163-164.

⁵⁷ Polo Cutando 1999 ; Polo Cutando & Villargordo Ros 2007.

fabriquer les nombreuses armes que l'on retrouve dans les sépultures des nécropoles régionales dès le VII^e s. a.C., peut laisser supposer que des gisements étaient exploités dans les alentours⁵⁸.

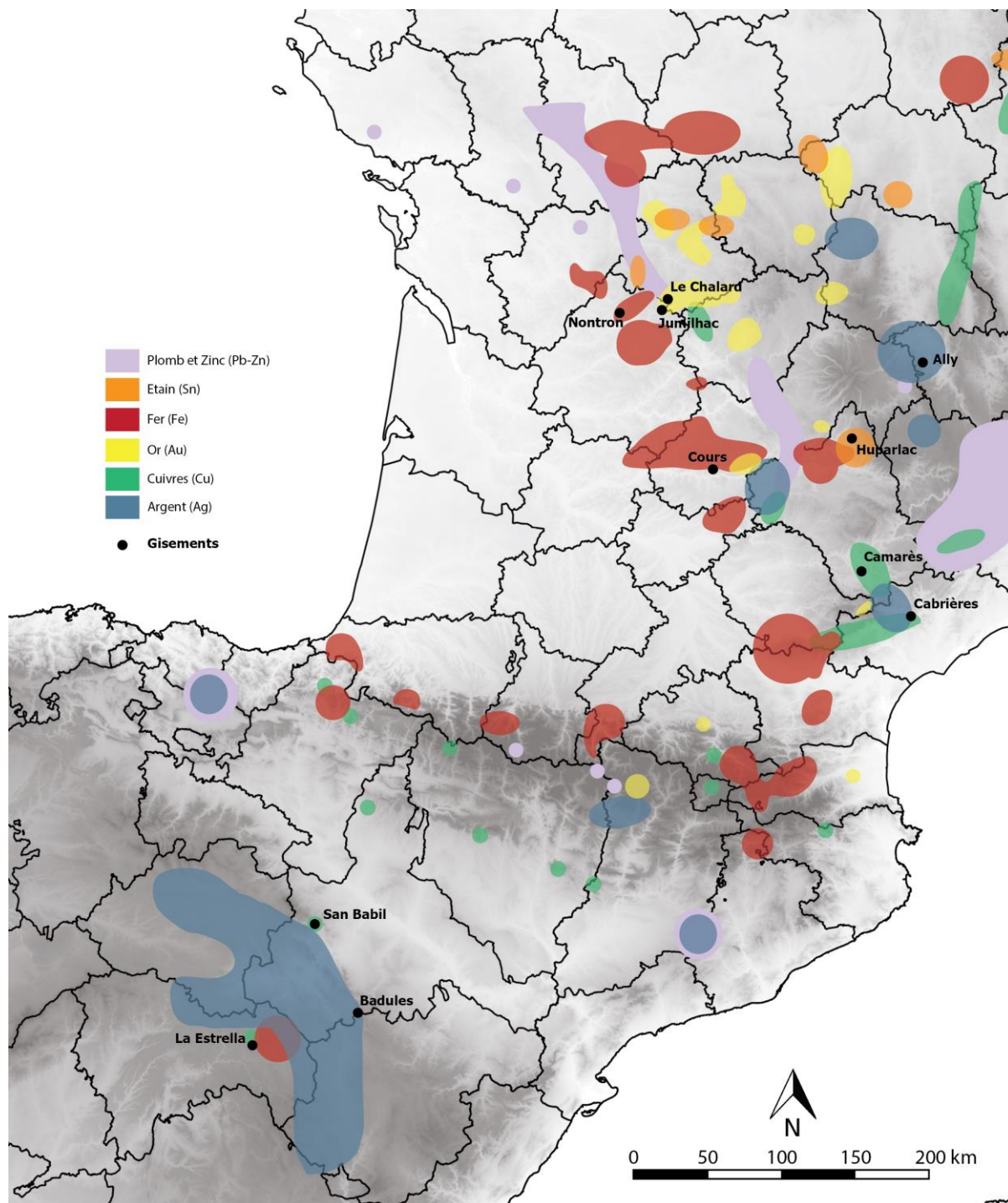


Figure 3 : Carte des gisements métalliques avérés ou supposés, exploités durant le 1^{er} millénaire a.C. (d'après Mohen 1980, 194, fig. 110 ; Sanz Pérez 2003, 37, fig. 7 ; Domergue 2004 et Cauuet 2013, 86.)

⁵⁸ Lorrio *et al.* 1999.

En dehors des minerais métalliques, d'autres ressources ont été employées au Premier âge du Fer pour la fabrication des parures. Le lignite est un matériau constitué de bois minéralisé d'aspect noir et brillant. La détermination des zones de production et sa circulation en Europe occidentale ont été récemment étudiées par A. Baron⁵⁹. Les résultats indiquent que les sources d'extraction du lignite diffèrent entre le Premier et le Second âge du Fer⁶⁰. Pour la période qui nous intéresse, seules les sources de Kimmeridge dans le Wessex (Royaume-Unis) et les *Shales à Posidonies* dans le Bade-Würtemberg (Allemagne) semblent avoir été exploitées. Dans notre zone d'étude, le site de hauteur de Chalucet à Saint-Jean-de-Ligoure (Haute-Vienne) est notamment connu pour son atelier de bracelets en lignite attesté par la mise au jour de blocs de lignite bruts et d'ébauches, ainsi que par une centaine de fragments de bracelets⁶¹. Malheureusement, le lieu d'approvisionnement de cette ressource pour les reliquats de fabrication de ces bracelets n'a pas pu être identifié au cours des travaux d'A. Baron. Cependant, ces recherches ont permis de déterminer que les parures de Chalucet ont la même signature chimique que les bracelets décorés découverts sur le site du Camp Allaric (Aslonnes, Vienne)⁶². Aucun autre gisement de lignite n'est connu dans d'autres régions pour le moment, bien qu'on suspecte l'existence d'une source d'exploitation dans le centre de la France, dans le département de l'Allier⁶³.

L'ambre est une matière organique de couleur miel, plus ou moins translucide lorsqu'elle est polie. Elle est issue de la fossilisation de la sève d'arbre résineux. On la trouve essentiellement sur les côtes de la Mer du Nord et de la Mer Baltique, de l'est de l'Angleterre à l'Ukraine. Cette répartition s'explique par l'origine de sa formation⁶⁴. Cette ressource a été exploitée par les populations locale dès le Néolithique, mais c'est surtout à partir de l'âge du Bronze que sa diffusion sera importante en Europe occidentale. Au Premier âge du Fer, l'ambre est employée surtout pour la confection de perles. Ces parures n'étaient pas nécessairement réalisées sur les lieux d'extraction. La diversité des formes rencontrées laissait supposer qu'il existait une multitude de petits ateliers régionaux. La mise au jour d'un bloc d'ambre sur le site du Fort-Harrouard (Sorel-Moussel, Eure-et-Loire) pourrait valider cette hypothèse⁶⁵.

⁵⁹ Baron 2012.

⁶⁰ Baron *et al.* 2012, 347.

⁶¹ Chevillot 1976.

⁶² Baron 2012, 114.

⁶³ Baron 2012, 136.

⁶⁴ "L'ambre a pour origine une forêt datant de l'Éocène (50 millions d'années) localisée en Fennoscandie, au climat chaud et humide. Pour des raisons inconnues, cette forêt a secrété d'énormes quantités de résine qui, après un processus de fossilisation, s'est trouvée chassée de son lieu de naissance par le mouvement des glaciers et des fleuves au cours des différents épisodes climatiques, pour être accumulée un peu partout dans le Nord de l'Europe, formant par là même les dépôts secondaires" Du Gardin 2015, 46.

⁶⁵ Du Gardin 2002, 230.

Enfin, la dernière ressource minérale entrant dans la fabrication de parure est la matière vitreuse. Ce terme recouvre plusieurs dénominations que l'on rencontre dans la bibliographie tels que : verre, pâte de verre, verre filé ou faïence⁶⁶. En réalité, au cours de la Protohistoire, seules deux techniques ont été majoritairement utilisées, le verre et la faïence ; la seconde précédant chronologiquement la première⁶⁷. Un lot important de perles provenant de sites français de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer a été étudié lors d'un programme de recherche du début des années 2000⁶⁸. Les analyses chimiques d'un grand nombre d'individus semblent indiquer que deux sources de productions importantes peuvent être identifiées pour les perles en verre de la Protohistoire et que ces zones de diffusions ont changé selon les siècles. Au Bronze final, les perles distribuées sur le territoire français proviendraient toutes du nord de l'Italie. Au début de l'âge du Fer, une rupture semble s'observer dans les canaux de circulation et ce sont les productions plus colorées venues du Proche-Orient, probablement par voies maritimes, qui s'imposent sur le territoire, comme cela était le cas quelques siècles plus tôt au Bronze moyen⁶⁹.

Ainsi, les régions de sud-ouest de la France et du nord de l'Espagne sont riches en ressources métalliques. Ces gisements se concentrent majoritairement dans les zones montagneuses (Massif central, Pyrénées et chaîne Ibérique) et sur leurs marges. Leur exploitation a pu fournir de grandes quantités de minerais à des zones d'occupation moins pourvues comme celles situées en basse vallée. En revanche, les ressources minérales non métalliques sont absentes du territoire. Elles provenaient de régions éloignées, parfois hors d'Europe, ce qui impliquait un acheminement par des voies de circulation de plus forte importance et probablement la multiplication d'intermédiaires. On peut également penser que cet éloignement devait influencer sur la rareté de ces produits et sur leur valeur d'appropriation. Dans tous les cas, la gestion de ces ressources a dû renforcer le développement de chemins de circulation au détriment d'autres jugés moins capitaux.

⁶⁶ Dans le cadre de ce travail nous utiliserons le terme de verre pour désigner l'ensemble des perles en matière vitreuse de notre corpus.

⁶⁷ On peut résumer la technique de faïence par le mélange de poudre de quartz chauffée à des oxydes basiques. Le verre est plus complexe. Il est élaboré par la fusion d'une silice avec un oxyde, donnant une forme soluble nécessairement stabilisée par du calcium et/ou de l'aluminium : Billaud & Gratuze 2002, 194-196.

⁶⁸ Billaud & Gratuze 2002.

⁶⁹ Billaud & Gratuze 2002, 208-209.

SECONDE PARTIE : ÉTAT DE LA RECHERCHE

I. Évolution des études du mobilier de parure

On compte peu de travaux exclusivement dédiés au mobilier de parure du Premier âge du Fer : dans les limites de notre zone d'étude, seuls ceux publiés par J.-J. Enriquez Navascués en 1982⁷⁰ et ceux de P. Caprile en 1986⁷¹ portent précisément sur ce type d'objets. Par leur taille relativement restreinte, les parures font bien souvent partie de ce que l'on nomme le "petit mobilier métallique", et suscite moins l'attention de la part des chercheurs que des pièces plus volumineuses comme les vases ou l'armement. Toutefois, le regard porté par les archéologues sur les parures a fortement évolué en près d'un siècle et demi de recherche et l'émerveillement devant les "beaux objets" des premiers temps a fait place à des considérations technologiques, économiques et sociétales qui participent pleinement à l'étude des populations qui les ont produites.

I.1. Le XIX^e s. à la recherche des "beaux objets"

Le milieu du XIX^e s. européen connaît une effervescence pour les recherches ayant trait à l'histoire celtique nationale. Dans cette mouvance, de nombreux amateurs et érudits locaux vont se charger de mettre en avant ce passé par la présentation de leurs trouvailles effectuées lors de fouilles ou de découvertes fortuites. Le caractère scientifique de l'archéologie demeurant encore balbutiant, leur approche doit encore beaucoup à l'esprit de collectionneur des cabinets de curiosités du siècle précédent. C'est dans ce contexte que nous sont rapportées les premières mentions de la mise au jour d'objets de parures. Cette démarche aura pour conséquence de focaliser le regard de ces premiers chercheurs sur l'aspect esthétique des objets issus de l'artisanat celtique. Cette vision, que l'on jugera superficielle, biaisera les travaux de cette période de plusieurs manières.

En premier lieu, le mobilier archéologique mis au jour n'entraîne que peu de questionnements sur les aspects techniques de leur réalisation. Il s'agit surtout pour chaque inventeur de présenter le fruit de ces découvertes à d'autres érudits lors de la tenue de congrès. Ainsi, seul le mobilier jugé spectaculaire ou pertinent est mis en valeur. C'est par cet intermédiaire que l'aspect esthétique devient prépondérant, puisqu'il oblige à mettre en lumière des objets bien conservés, pourvus d'une belle patine, excluant de fait tout ceux qui ne répondent pas à ces critères de sélection. Cette démarche s'illustre parfaitement dans le vocabulaire employé lors des descriptions de mobiliers dans les comptes rendus de fouilles publiés à l'époque. À propos des objets découverts dans la nécropole de La Saula (Lafrançaise, Tarn-et-

⁷⁰ Enriquez Navascués 1982.

⁷¹ Caprile 1986.

Garonne), A. de Capella fait notamment état : "*D'une charmante fibule ou agrafe en bronze, admirablement conservée et portant encore son ardillon, ce qui est très rare*", ou plus loin : "*Deux pièce d'ornement de bronze [...] d'un dessin gracieux et paraissent d'un travail fini*"⁷². Cette polarisation sur le caractère esthétique des artefacts archéologiques a particulièrement touché les objets de parure en raison de leur charge stylistique intrinsèque. Le mobilier qui n'avait pas vocation à entrer dans le cadre d'une étude pouvait être donné aux fouilleurs lorsqu'il n'était pas tout simplement jeté. Ce biais se vérifie dans les rares planches d'illustrations que les archéologues du XIX^e s. ont pu produire, laissant croire que ces érudits d'antan n'ont mis au jour que des fibules entières, des torques ou des bracelets massifs. Bien évidemment, il n'en est rien, et les techniques de fouilles rudimentaires d'alors n'expliquent pas totalement l'absence de mobilier de parure plus "modeste". L'aspect stylistique de ces objets et la volonté d'établir rapidement des collections en vue de garnir les vitrines de nombreux musées régionaux constituent l'un des facteurs de cette sélection. Ces dernières mettent l'accent sur des parures conservées presque entièrement, de bonne facture, facilement reconnaissables et plutôt volumineuses (fig. 4). Ainsi, tout un pan de l'expression artisanale protohistorique, tels les boutons, les perles ou les pendeloques, se dérobe au regard de la recherche actuelle par la perte considérable d'informations réputées alors comme mineures.

⁷² De Capella 1883, 243.

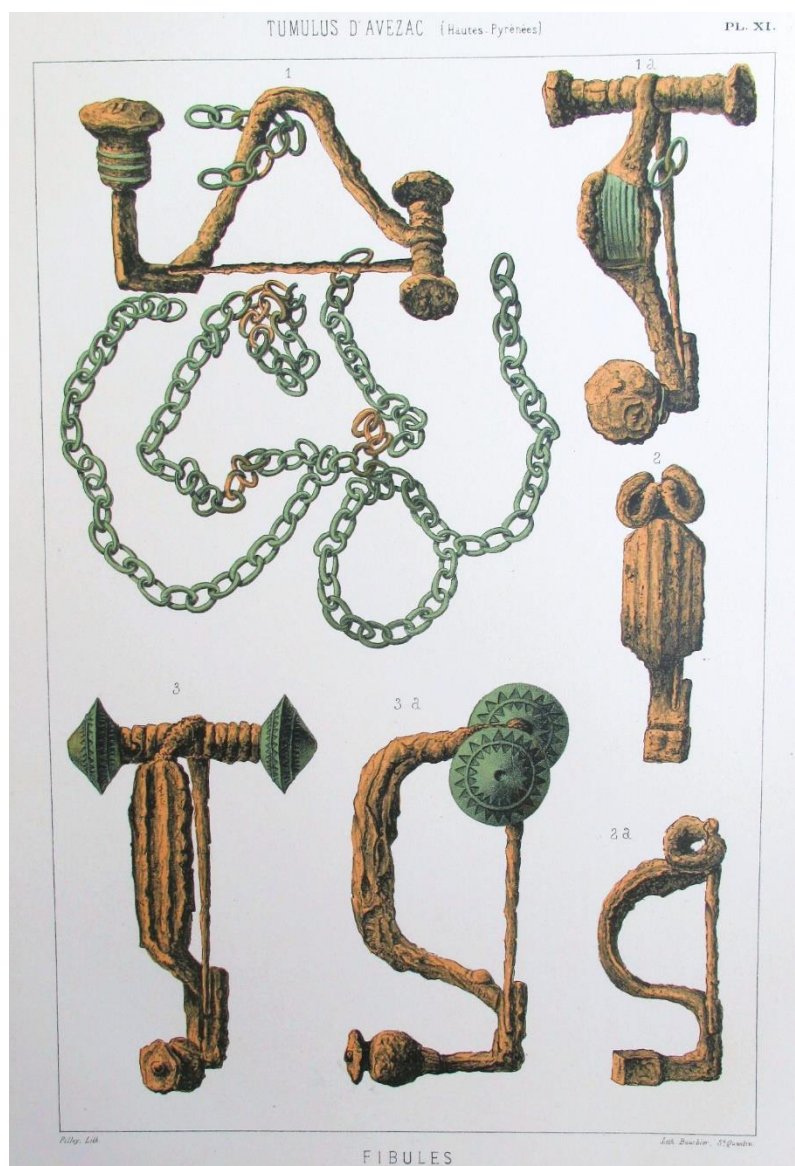


Figure 4 : Exemple de planche du XIX^e s. mettant en avant des parures en bon état de conservation (d'ap. Piette & Sacaze 1899).

Un second biais a pu empêcher la pousser plus en détail leurs investigations sur les parures de l'âge du Fer. Il s'agit de la place donnée par les historiens et les archéologues aux populations celtiques dans le grand récit des civilisations. L'une des thèses en cours à l'époque était de considérer les peuples celtiques comme des barbares libérés de leur état par la puissance civilisatrice de la conquête romaine⁷³. Cette idéologie a rendu impossible toute reconnaissance d'innovation ou de maîtrise technologique majeure à ces populations. Cette pensée transparaît dans la conclusion d'E. Pothier à propos des fouilles menées sur les tumulus du plateau de Ger

⁷³ Lyon-Caen 1994, 182-183 ; Savatier 2010, 132 ; l'on retrouve cette hiérarchisation des populations antiques jusqu'à la fin de la seconde moitié du XX^e s. lorsque E. Thévenot écrit en 1949 à propos de la conquête romaine en Gaule dans *Que sais-je ? : Histoire des Gaulois* : "Il se trouva, pour la chance des Gaulois, que ce vainqueur était aussi le plus civilisé. Les Germains triomphants auraient enlevé la liberté aux Gaulois, sans rien leur apporter de positif", Thévenot 1949, 133.

(Hautes-Pyrénées) lorsqu'il mentionne que, sans contacts avec des marchands phéniciens ou grecs : " [...] *aucun progrès sensible ne parait avoir été réalisé dans les arts industriels par les populations du plateau de Ger*"⁷⁴. L'artisanat celtique au sens large a souffert de la comparaison avec celui du monde méditerranéen antique, lorsqu'il n'était pas vu comme une pâle imitation barbare de modèles romains ou hellénistiques⁷⁵. Ainsi, certains érudits n'ont pas toujours su évaluer l'intérêt de leur découverte, restreignant leurs études sur les objets les plus remarquables et/ou déjà connus dans les civilisations antiques dites classiques.

Enfin, la combinaison de tous ces facteurs ; effervescence autour des découvertes archéologiques, recherche des "beaux objets" et fascination pour le monde antique méditerranéen, ont conduit à une falsification des données archéologiques. En raison d'un besoin croissant de constituer rapidement des collections, des musées ou des érudits n'ont pas hésité à se fournir en artefacts archéologiques chez de nombreux antiquaires. Ces derniers, voyant là un moyen aisé de faire du profit, se sont hâtés de céder les pièces remarquables au plus offrant. Il arrive que l'on retrouve la trace de ces transactions avec des antiquaires dans les livres de comptes des musées⁷⁶. Les informations concernant le contexte de découverte de ces objets restaient souvent peu précises, voire inexistantes. De plus, le développement d'un commerce des antiquités a entraîné une falsification de l'origine des pièces. Cette démarche a en grande partie touché des objets en provenance de Méditerranée. De nombreuses fibules étaient vendues à des musées comme issues d'un site régional français, alors qu'elles parvenaient en réalité d'Italie. Plus grave, certains antiquaires n'ont pas hésité à produire de faux artefacts⁷⁷. Dans tous les cas, les acquisitions faites sur les marchés des antiquaires durant le XIX^e s. ont ralenti l'émergence d'études rationnelles sur le mobilier archéologique "remarquable", dont la parure faisait partie. Des objets dont on ignorait l'origine éloignée ont contribué à parasiter la reconnaissance de formes ou de styles régionaux.

Ainsi, les chercheurs de la seconde moitié du XIX^e s. se sont focalisés sur la constitution d'un riche catalogue. L'émergence de l'archéologie à cette époque ne permettait pas encore d'avoir le recul nécessaire pour proposer une étude raisonnée de l'ensemble des données mises au jour. Le mobilier de parure restait alors cantonné à sa valeur esthétique suscitant au mieux un esprit de curiosité.

⁷⁴ Pothier 1990, 167.

⁷⁵ Megaw & Megaw 2005, 13.

⁷⁶ Le livre de compte du musée du Périgord tenu par M. Féaux à la fin du XIX^e s. indique par exemple qu'une épée découverte dans un tumulus à Miers (Lot) a été achetée à l'antiquaire M. Masséat en 1891 pour la somme de 500 frs : Féaux 1900, 47.

⁷⁷ Milcent 2006a, 322 ; Milcent 2006b.

I.2. Première synthèse par J. Déchelette

Ce n'est véritablement qu'au début du XX^e s. que des analyses plus sérieuses vont être proposées pour le mobilier de parure du Premier âge du Fer. L'impulsion est donnée en France par la publication des travaux sur l'Italie d'O. Montélius en 1895 concernant les découvertes réalisées en Lombardie, dans le Piémont et autour de Golasecca⁷⁸. O. Montélius s'intéresse notamment aux fibules en distinguant différentes morphologies et propose des parallèles avec des modèles identiques mis au jour dans l'Hexagone. La reconnaissance de centres de productions italiques et de leur diffusion en France au cours du Premier âge du Fer aura une profonde influence quelques années plus tard sur les travaux de J. Déchelette⁷⁹. C'est ce dernier qui initiera véritablement les premières études synthétiques sur le mobilier du Premier âge du Fer. Grâce à un sérieux réseau scientifique tissé sur tout le continent européen, J. Déchelette publiera le *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* entre 1908 et 1914. Il y rédige un important exposé riche d'exemples issus d'un très grand nombre de découvertes de l'Europe occidentale, chose exceptionnelle pour l'époque. Dans la seconde moitié de son volume consacré au Premier âge du Fer, J. Déchelette fragmente son travail selon des catégories de mobilier : armement, vases en bronze ou céramique, et consacre un chapitre entier à la parure. C'est, à notre connaissance, un précurseur en la matière. Loin de se limiter à quelques types bien connus comme les fibules, il n'hésite pas à travailler sur des objets moins répandus dans la bibliographie d'alors tels que les bracelets, les épingles, les agrafes, les boutons, les boucles d'oreilles ou encore les perles et autres pendeloques⁸⁰.

Pour chacun d'entre eux et en s'appuyant sur les travaux de ces prédécesseurs, J. Déchelette subdivise chaque catégorie par type caractéristique. Bien que sommaire par moment en raison du manque de données, cette démarche est tout à fait novatrice pour les objets de parures. Ce sont également ses travaux qui fixeront les terminologies descriptives du mobilier, dont certaines sont toujours employées actuellement⁸¹. Ses écrits jettent donc les bases d'une étude raisonnée à grande échelle sur cette catégorie de mobilier. Sa documentation issue d'un vaste territoire l'autorise à proposer de nombreuses comparaisons et ainsi à reconnaître des zones de répartition privilégiées. Enfin, remarquons que chaque type de parure est rattaché une phase chronologique - chronologie bien mieux maîtrisée en ce début de XX^e s.

Les travaux de J. Déchelette auront une grande influence sur les chercheurs français, mais aussi sur leurs homologues européens. Grâce à lui notamment, l'étude des parures a pu

⁷⁸ Montélius 1895 ; Cicolani & Lorre 2009, 17-18.

⁷⁹ Duval *et al.* 1974, 2.

⁸⁰ Déchelette 1914b, 832-877.

⁸¹ Duval *et al.* 1974, 3.

s'extirper d'une vision purement esthétique ou, dans le meilleur des cas, d'une simple reconnaissance de proximité des morphologies. Il est l'un des premiers à intégrer les parures dans le processus de détermination chronologique ainsi que dans l'identification de productions régionales qui seront diffusées par commercialisation ou, pense-t-il, par migration des populations.

I.3. L'essor des typologies au XX^e s.

À la suite des résultats publiés par J. Déchelette, les investigations postérieures concernant les objets de parure se focaliseront essentiellement sur les fibules.

En 1926, l'archéologue danois C. Blinkenberg publie une série d'études sur le mobilier découvert lors des fouilles du site de Lindos situé sur l'île grecque de Rhodes. Il profite de l'examen des fibules mises au jour pour étendre ces recherches à l'ensemble de la Grèce. Cet inventaire lui permet d'établir un classement général des fibules grecques et d'en distinguer seize types différents, auxquels s'ajoutent les sous-groupes et leurs variantes⁸². Quelques années plus tard, toujours en Méditerranée, le finlandais J. Sundwall renouvelle la connaissance sur les fibules italiennes en adoptant une méthode très descriptive⁸³. Les travaux de Blinkenberg et de Sundwall sur les fibules méditerranéennes anciennes et leurs origines vont apporter un cadre chronologique bien plus précis que précédemment en raison de leur rattachement à des phénomènes historiques antiques exprimés, parfois, en dates calendaires. Les chronologies proposées dans ces ouvrages auront un grand impact sur l'archéologie européenne continentale dans la mesure où, par l'identification de modèles proches ou similaires, elles ont permis d'esquisser un schéma évolutif global des fibules et d'ébaucher un canevas de leur diffusion ou de leur imitation sur le continent. Peu à peu, l'on tente alors de faire des fibules un objet caractéristique d'un faciès ou d'une période à même de dater précisément les couches ou les structures de futures excavations. En d'autres termes, l'on s'emploie à faire des fibules un "fossile directeur"⁸⁴.

Ce sont les archéologues espagnols qui, dans notre cadre géographique, réemploieront les premiers les résultats de ces travaux. En 1954, M. Almagro Basch propose une datation plus

⁸² Blinkenberg 1926.

⁸³ Sundwall 1943.

⁸⁴ Cette notion de "fossile directeur" est très en vogue en ce début du XX^e s. Elle trouve sa source à la fin du XIX^e s. lorsque les archéologues tentent de mettre en place des phasages chronologiques des sociétés du passé. La protohistoire ne fait pas exception et les différents acteurs européens de cette science naissante cherchent à associer des artefacts caractéristiques, des fossiles, à des périodes. Une fois que chaque objet a trouvé sa place dans cette périodisation, il devient alors un témoin permettant de dater à coup sûr une couche ou un ensemble : Collis 2008, 87 ; Büchsenhutz, dir. 2015, 40-43.

fine pour les fibules dites "hispaniques" – il s'agit du nom donné alors aux fibules annulaires – à partir de celles mises au jour dans des contextes funéraires du port antique d'Ampurias, fondé par les colons phocéens à l'Escala (Gérone). Il pense identifier une origine orientale de ce type et date leur diffusion dans toute l'Espagne à partir du V^e s. a.C.⁸⁵. Entre la fin des années 1950 et les années 1960, E. Cuadrado s'intéresse également aux fibules de la péninsule Ibérique et plus particulièrement aux fibules annulaires⁸⁶. Son approche se focalise sur des observations morphologiques en comparant les modèles hispaniques à ceux de Méditerranée. Bien que proposant des datations, sa démarche consiste surtout à déceler les évolutions dans la forme des fibules afin d'identifier l'origine de chacun des types. Ses recherches le mèneront à s'opposer aux hypothèses émises précédemment par Almagro Basch sur le mode de diffusion et d'apparition des fibules dans la péninsule. Pour E. Cuadrado, ces fibules annulaires ont bien une origine espagnole, et trouvent leurs influences dans d'autres modèles de fibules européennes⁸⁷. L'archéologue W. Schüle, quant à lui, propose une première étude faisant le point sur les fibules à pied droit et à ressort bilatéral découvertes en Espagne, qu'il n'hésite pas à comparer avec celles découvertes en Italie⁸⁸. Il complète ses hypothèses dans une synthèse sur le Premier âge du Fer espagnol publiée en 1969⁸⁹. Son étude sur les fibules définit neuf types qui serviront son propos pour le phasage chronologique et la détermination de l'origine des objets. Enfin, à la même période, on peut citer les recherches plus modestes de J. Fariña sur les fibules du Pays Basque et de Navarre⁹⁰ qui s'attache surtout à proposer des datations pour celles issues des sites régionaux.

In fine, ce qui ressort de ces travaux des années 1950 à la fin des années 1960, c'est surtout l'attention portée par les archéologues sur les détails morphologiques des fibules et la recherche de leur lignée évolutive au gré du temps et de leur répartition. Plus que de proposer des datations serrées, ces chercheurs semblent vouloir décrire un arbre généalogique des fibules à travers l'Europe. Ce travail précis sur la morphologie se retrouve également dans quelques travaux français à la même période, bien que concentré sur une échelle géographique moindre, comme l'attestent entre autres les articles publiés par D. Bretz-Malher sur les fibules à faux ressort ou ceux de R. Joffroy à propos des fibules à fausse corde à bouclette et à tablette⁹¹.

⁸⁵ Almagro Basch 1954, 184-185.

⁸⁶ Cuadrado 1959 ; Cuadrado 1961a ; Cuadrado 1963 ; Cuadrado 1969.

⁸⁷ Cuadrado 1961a, 169 ; Cuadrado 1969, 269 ; Argente Oliver 1994, 69-70.

⁸⁸ Schüle 1961.

⁸⁹ Schüle 1969.

⁹⁰ Fariña 1967.

⁹¹ Bretz-Malher 1959 ; Joffroy 1955 ; Joffroy 1959.

Ce n'est vraiment qu'avec les travaux de G. Mansfeld sur les fibules découvertes sur l'habitat hallstattien de La Heuneburg (Herbertingen, Bade-Wurtemberg) publiés au début des années 1970, que vont débiter des recherches précises sur la chronologie⁹². À l'aide d'un riche catalogue exploité grâce à une typologie très fine prenant en compte de nombreux éléments distinctifs, il parvient à identifier plusieurs phases d'occupation du site. Découverte majeure de l'archéologie du Premier âge du Fer, l'habitat fortifié de La Heuneburg constitue un jalon important dans la caractérisation de la culture hallstattienne. L'étude de G. Mansfeld a donc activement participé au séquençage chronologique de cette culture en Europe et à faire des fibules de réels "fossiles directeurs" pour les ensembles du Premier âge du Fer. Ces résultats ont eu un impact non négligeable sur les travaux réalisés sur les sites répartis en périphérie de cette culture, comme dans le sud-ouest de la France ou le nord-ouest de l'Espagne. Les chercheurs travaillant sur ces régions se sont appuyés sur ces résultats pour déterminer les liens, chronologiques ou culturels, avec la culture hallstattienne. Pour cela, ils ont fait appel à une méthode de travail similaire, c'est-à-dire : la constitution d'un catalogue riche, le plus souvent à partir de découvertes anciennes et contemporaines, soutenu par une étude typologie systématique et raisonnée, permettant de dégager des propositions chronologiques plus claires que les hypothèses énoncées par leurs aînés.

Dans cette optique, J.-P. Mohen réalise ces premières recherches sur les fibules pyrénéennes, qu'il élargira par la suite aux fibules antérieures au VI^e s. a.C. et à l'ensemble de l'Aquitaine⁹³. Il synthétise ses données lors de la publication de sa thèse d'état dans laquelle les fibules tiennent un rôle de premier ordre dans la caractérisation du phasage chronologique aquitain mais aussi dans l'identification de groupes culturels et de leurs liens avec d'autres plus éloignés⁹⁴. Enfin, également pour la moitié sud de la France, signalons l'étude des fibules de la région nîmoise (Gard) réalisée par C. Tendille⁹⁵. Plus modeste, son travail consiste à un examen typo-chronologique des collections déposées au Musée archéologique de Nîmes. Ses recherches apportent un éclairage sur les productions de l'arrière-pays languedocien. De l'autre côté des Pyrénées, un travail similaire est conduit par J.-L. Argente Oliver sur les fibules de la nécropole d'El Altillo (Aguilar de Anguita, Guadalajara) provenant des collections du Marquis de Cerralbo⁹⁶, qu'il prolonge dans une thèse présentée à la fin des années 1980⁹⁷. Consacré aux fibules de la Meseta orientale (provinces de Soria et de Guadalajara), le travail d'Argente Oliver

⁹² Mansfeld 1973.

⁹³ Mohen & Eluère 1970 ; Duval *et al.* 1974 ; Mohen 1974.

⁹⁴ Mohen 1980.

⁹⁵ Tendille 1978.

⁹⁶ Argente Oliver 1974.

⁹⁷ Argente Oliver 1994.

suit une méthodologie analogue à celle de J.-P. Mohen et présente une typologie de trente-sept types différents, auxquels s'ajoutent plusieurs variantes. Comme pour son homologue français, il parvient à proposer une chronologie resserrée au regard des travaux antérieurs et identifie des zones de répartitions privilégiées pouvant être attribuées à de possibles groupes culturels. Dans la lignée de ces prédécesseurs, Argente Oliver réévalue également l'origine de certaines fibules présentes sur le territoire ibérique.

Bien que toujours utilisés actuellement, les résultats de ces recherches ont eu surtout une influence sur l'archéologie régionale⁹⁸. Réussissant à rendre visible pour la communauté scientifique les populations du Premier âge du Fer au-delà de la stricte sphère hallstattienne, ces travaux ont permis de donner un cadre d'abord chronologique, puis culturel, aux fibules découvertes dans ces régions. En ce sens, la volonté de faire des fibules des "fossile directeur" est pleinement assumée.

Après les fibules, ce sont les agrafes de ceinture qui jouissent d'une relative exposition dans les travaux scientifiques portant sur la parure. Après J. Déchelette, c'est à J. Cabré Aguiló que l'on doit les premières recherches sur ce type de mobilier en Espagne à la fin des années 1930⁹⁹. Cependant, il faut attendre le début des années 1960 et les travaux de E. Cuadrado sur les agrafes de ceinture de la péninsule, puis plus spécifiquement sur la culture tartessienne, pour que les archéologues s'intéressent à nouveau à ce type de mobilier¹⁰⁰. Ces recherches lui permettent de dégager des marqueurs chronologiques larges à partir de regroupements typologiques sommaires. Cependant, les études de E. Cuadrado se sont surtout concentrées sur les questions de l'origine et de la diffusion de ce mobilier, dans une démarche analogue à celle conduite pour les fibules à la même période. Ces résultats seront repris et complétés par le travail d'inventaire de W. Schüle¹⁰¹. Les problématiques liées à l'identification de types précis et leur datation sont présentés plus en détail dans la thèse de M^a.-L. Cerdeño dans lequel elle reprend les hypothèses émises par ses prédécesseurs et conclut à une origine celtique, inspirée des modèles centre-européens, pour les agrafes espagnoles¹⁰². Les résultats de son étude serviront longtemps comme travail de référence de part et d'autre des Pyrénées et seront en partie repris par J.-P. Mohen pour étudier les agrafes des collections aquitaines¹⁰³. Ce discours

⁹⁸ À titre d'exemple parmi de nombreux travaux, nous citerons seulement : Sauvatre 2010 ; Dumas 2010 ; Constantin 2011 ; Maitay 2015 ; Girault *et al.* 2016.

⁹⁹ Cabré Aguiló 1937.

¹⁰⁰ Cuadrado 1961b ; Cuadrado & De Ascençao E Brito 1970.

¹⁰¹ Schüle 1969.

¹⁰² Cerdeño 1978.

¹⁰³ Mohen 1980, 78-79.

sur l'origine des agrafes de ceinture espagnoles fait l'objet d'une révision à la fin des années 1980 par H. Parzinger et R. Sanz, qui déplacent leur apparition du monde celtique à la Grèce¹⁰⁴.

Le bilan concernant les parures annulaires est en revanche plus mitigé. Si, en France, l'on note quelques recherches très localisées sur les bracelets au début de la seconde moitié du XX^e s., ce n'est pas avant les années 1980 que l'on tente des approches synthétiques plus complètes¹⁰⁵. Ces travaux sont incarnés dans la moitié sud par J.-P. Mohen et C. Tendille¹⁰⁶. Le premier ne propose qu'une typologie sommaire, afin d'associer chaque type à une phase chronologique déjà établie en amont. La seconde identifie davantage de modèles différents et leur associe des datations larges, par comparaison avec des individus de la culture hallstattienne notamment. De l'autre côté des Pyrénées, il n'existe à ce jour aucune étude détaillée sur les bracelets. Seuls quelques exemples sont rapidement évoqués dans les travaux de J.-J. Enriquez Navascués et de P. Caprile sur les parures des provinces de Navarre et d'Álava¹⁰⁷, mais ces recherches ne reposent sur aucune typologie précise.

Enfin, le reste du mobilier de parure ne dispose que d'une documentation pauvre en France comme en Espagne. En dehors des quelques synthèses régionales citées précédemment¹⁰⁸, on ne compte que quelques rares publications très ciblées. On peut notamment citer l'article de A. Galan et A. Soutou à propos des boucles d'oreilles rubanées du Midi de la France, dans lequel les auteurs émettent l'hypothèse d'une origine centre-européenne de ce type d'objet¹⁰⁹. Pour finir, signalons les travaux de F. Audouze et J.-C. Courtois sur les épingles de l'âge du Bronze, qui concernent également le début du Premier âge du Fer, et la publication de J.-C. Labeaga Mendiola à propos des pendeloques de l'habitat protohistorique de La Custodia (Viana, Navarre)¹¹⁰.

Ainsi, les recherches sur la parure durant une grande partie du XX^e s. se sont employées à mettre en place des typologies usant d'un langage descriptif toujours plus élaboré à partir de la technique, de la fonction, de la morphologie ou du décor des parures. Cette démarche a permis de dégager des cadres chronologiques mais aussi de retracer les évolutions et les modèles de diffusions sur un large espace géographique. Toutefois, ces approches ont concerné prioritairement, voire quasi exclusivement, les fibules et, dans une moindre mesure, les agrafes de ceintures. L'on constate que les parures annulaires, les épingles, les boutons, les pendeloques

¹⁰⁴ Parzinger & Sanz 1987.

¹⁰⁵ Delage 1949 ; Sarazin 1959 ; Colle 1966 ; Gachina & Morel 1975.

¹⁰⁶ Mohen 1980 ; Tendille 1979.

¹⁰⁷ Enriquez Navascués 1982, 192-193 ; Capril 1986, 189.

¹⁰⁸ Mohen 1980 ; Tendille 1980b ; Enriquez Navascués 1982 ; Capril 1986.

¹⁰⁹ Galan & Soutou 1959.

¹¹⁰ Labeaga Mendiola 1987.

ou les perles n'ont pas fait l'objet de la même attention par les archéologues du sud de la France et du nord de l'Espagne.

I.4. Axes de recherches des vingt dernières années

La construction de typologies tient toujours une place importante dans les recherches sur la parure au cours des années 1990, comme en témoignent plusieurs exemples.

À partir d'un inventaire se voulant exhaustif, M. Feugère, B. Dedet, S. Leconte et G. Rancoule présentent une communication sur les parures de France méridionale au colloque de l'AFEAF d'Agen en 1992¹¹¹. Pour ce matériel, ils cherchent à discerner les fluctuations des influences ibériques et laténiennes lors de la transition du Premier au Second âge du Fer. De l'autre côté des Pyrénées, A. Lorrio publie sa thèse sur les Celtibères¹¹². À l'aide du mobilier d'armement ainsi que des fibules et des agrafes de ceinture pour lesquelles il met en place une nouvelle typologie, il cherche à caractériser les limites géographiques de l'aire celtibère et différencie les objets purement celtibères de ceux issus d'un faciès ibérique ou laténien. Toujours en Espagne, citons les premiers travaux sur les torques, au début des années 2000, dans le cadre d'une exposition au Museo Arqueológico Nacional (Madrid) qui s'est déroulée en 2002¹¹³, ainsi qu'une étude des torques de Navarre quelques années plus tard¹¹⁴.

Enfin, les recherches sur les parures annulaires progressent lorsque P.-Y. Milcent publie sa thèse sur le Premier âge du Fer en France centrale au début des années 2000¹¹⁵. Il y présente une typologie quasi complète pour ce type de parure, permettant d'établir une chronologie moins flottante que par le passé¹¹⁶. Bien que résolument attachés à l'identification d'un phasage chronologique du mobilier métallique, ses travaux dépassent le cadre d'une étude typochronologique. Les hypothèses interprétatives proposées par P.-Y. Milcent sur la parure et les méthodes mises en place pour les formuler font écho à des axes des recherches engagés plus largement en Europe depuis quelques années. L'on peut diviser ces nouveaux axes en trois grandes thématiques.

¹¹¹ Feugère *et al.* 1994.

¹¹² Une première version de cette thèse est publiée en 1997 avant d'être réimprimée et augmentée en 2005 : Lorrio 2005a.

¹¹³ Barril & Rodero, dir. 2002.

¹¹⁴ Castiella Rodríguez 2008.

¹¹⁵ Milcent 2004.

¹¹⁶ Milcent 2004, 145-161.

I.4.1. Production, diffusion, importation et imitation

Les résultats de l'étude sur les parures de P.-Y. Milcent l'amènent à distinguer les faciès micro-régionaux de ceux liés à des importations, et à identifier des variantes par imitation réalisées par des artisans locaux à partir de modèles exogènes. La reconnaissance de ces phénomènes permet alors de définir des attaches culturelles entre différentes régions. Ces attaches sont le fruit de proximités culturelles ou de contacts commerciaux privilégiés entre deux entités géographiques¹¹⁷.

Les travaux sur les facteurs de production locale, de diffusion, d'imitation et d'importation pour le mobilier de parure ne sont pas nouveaux. Dans une certaine mesure, on peut y voir la continuité des recherches sur les "origines" des fibules développées notamment par les archéologues espagnols dans la seconde moitié du XX^e s. Cependant, la méthode employée ces dernières années a grandement évolué. Elle se fonde tout d'abord sur des typologies beaucoup plus précises. Ensuite, elle convoque des outils cartographiques afin de mettre en lumière des répartitions préférentielles, conjuguées parfois à des analyses statistiques. Cette méthode a notamment été utilisée par H. Parzinger à la fin des années 1980¹¹⁸. Grâce à elle, l'auteur identifie, par exemple, une zone d'invention des fibules de La Certosa en Italie du nord, en Slovénie et en Allemagne méridionale, puis situe l'apparition de variantes issues d'imitations locales dans les vallées Alpines¹¹⁹. Discerner des productions régionales d'imitations locales ou d'importation directes seront au cœur de nombreuses problématiques de ces dernières décennies. Récemment, cette thématique a fait l'objet d'une étude sur le mobilier de parure du sud-est de la France par A. Rivalan¹²⁰. Après avoir rassemblé un important catalogue, l'auteur mobilise plusieurs typologies dont les critères de tri ne reposent pas exclusivement sur les morphologies ou les décors, comme ce fut longtemps le cas, mais mettent en avant les origines des objets. Cette question de circulation des parures entre le sud-est de la France et la Méditerranée est reprise lors d'une exposition tenue au musée archéologique Henri Prades à Lattes en 2013¹²¹. La présence de parures du sud et du centre de la France dans des sanctuaires grecs tels que *l'héraïon* de Pérachora (Grèce), nous interroge sur le type de relations entretenues entre les populations celtiques du midi de la France avec celles de Grèce. Elle questionne également les liens qu'entretiennent ces populations avec les grands réseaux maritimes méditerranéens.

¹¹⁷ Milcent 2004, 178-180.

¹¹⁸ Parzinger 1989.

¹¹⁹ Parzinger 1989, 327, pl. 147.

¹²⁰ Rivalan 2011.

¹²¹ Verger & Pernet, dir. 2013.

Ainsi, les études sur les parures de ces vingt dernières années participent pleinement à l'identification de marqueurs culturels régionaux ou locaux par l'apport de méthodes liant l'outil cartographique aux analyses typo-chronologiques plus classiques. Le corollaire de ces résultats est la mise en évidence de possibles contacts entre les populations, sous la forme d'échanges commerciaux ou d'affinités culturelles marquées.

1.4.2. Les panoplies dans les tombes

À partir de l'étude des parures provenant de sépultures fiables, P.-Y. Milcent développe une réflexion sur les assemblages funéraires selon le nombre et le type de parures présents, rassemblés sous la forme de catégories fonctionnelles¹²². Cette méthode illustre la mise en évidence de panoplies à caractère masculin ou féminin au Ha D1-2. Validée par les sépultures à inhumation dont le sexe du défunt est connu, cette démarche offre une grille de lecture potentielle pour les ensembles funéraires plus difficilement caractérisables comme les tombes à incinération.

Cette approche centrée sur le mobilier déposé avec le défunt s'est nourrie des avancées réalisées dans le nouveau champ de recherche qu'est l'archéologie funéraire, apparue au début des années 1980. Il est notamment incarné par les travaux de F. R. Hodson sur les sépultures du site éponyme de Hallstatt¹²³. Sa méthode fait intervenir des traitements statistiques afin de dégager des regroupements d'assemblages funéraires cohérents. Les parures y tiennent une grande place, aussi bien dans l'analyse quantitative que lors de l'interprétation des phénomènes observés. Cette méthode, rapidement adoptée, a permis de développer les réflexions actuelles sur le costume funéraire.

Le terme de "costume funéraire" définit l'ensemble des objets portés par le défunt, ce qui exclut de fait les vases d'accompagnement. Cette notion est très souvent liée à l'étude des parures, dans la mesure où on les trouve en abondance dans de nombreuses sépultures féminines. Ces travaux sur le costume funéraire nourrissent alors un discours où, régis par des règles communautaires, la présence ou l'absence de parures exposent le statut du défunt aux yeux des vivants. À la croisée entre l'archéologie et l'anthropologie, les recherches sur le costume funéraire tentent de faire le lien entre le monde des morts et de celui des vivants. Elles permettent de formuler de nouvelles hypothèses sur l'organisation des sociétés protohistoriques. Dans le sud-est de la France, l'attribution d'un genre aux sépultures, grâce aux analyses

¹²² Milcent 2004, 177.

¹²³ Hodson 1986 ; Hodson 1990.

anthropologiques et à la caractérisation de panoplies funéraires, a souvent été employée par B. Dedet¹²⁴. Elle lui permet de développer des interprétations sur le recrutement funéraire des nécropoles régionales selon la place supposée du défunt dans la hiérarchie sociale et de mesurer son évolution dans le temps. Entre France et Allemagne, de part et d'autre du Rhin, E. Millet a étudié de nombreuses nécropoles et mis au point une méthode de récolement des données afin d'identifier les panoplies funéraires¹²⁵. Elle utilise ces résultats pour interroger les notions d'identités collectives et individuelles chez les populations de ces régions afin de proposer des découpages culturels plus précis que ceux obtenus par la simple répartition de mobiliers similaires.

Les recherches sur le costume funéraire ont peu à peu tenté d'identifier des "identités" (des signatures sociales) au sein des populations protohistoriques. Le concept d'identité a été théorisé au début des années 1980 par T. Turner¹²⁶. T. Turner utilise l'expression "social skin" ("peau sociale" en français) pour désigner tout artifice servant à signaler un individu au sein d'une communauté. Les modes d'expression de ce signalement peuvent recouvrir les tatouages, les vêtements ou bien tout élément de parure. Leurs usages sont définis par les règles sociales, politiques ou culturelles connues et comprises par un groupe d'individu. Le caractère de la "peau sociale" se situe donc à la frontière entre une identité biologique et une identité sociale. De plus, cette signalisation n'est pas fixe et peut être amenée à changer selon les circonstances. T. Turner illustre ces changements de signalements en fonction de l'identité des individus par les observations qu'il a réalisées sur la tribu Kayapo d'Amazonie. Durant leur jeune âge, les enfants sont désignés seulement par leur appartenance familiale, à l'aide de peintures corporelles et de coiffures spécifiques. À l'âge adulte, tous les individus, hommes comme femmes, portent des peintures et des coiffures identiques à celles de l'ensemble du groupe. Les hommes, en outre, possèdent tous un disque labial dont la taille varie en fonction de leur capacité en tant qu'orateur politique. Dans cet exemple, les peintures corporelles, les coiffures et le disque labial jouent le rôle de "peau sociale". Leur modification est signifiante et devient une information lisible et comprise par l'ensemble de la communauté. La "peau sociale" est donc un ensemble de marqueurs témoignant de l'identité, de la fonction ou de la position sociale d'un individu au sein du groupe.

Rapportées à l'archéologie protohistorique, les parures peuvent prendre le rôle de "peau sociale", définissant des identités individuelles ou collectives de leur porteur. Toutefois, pour les protohistoriens, la difficulté réside dans la reconnaissance de ces marqueurs clés. Partant du

¹²⁴ Dedet 2001 ; Dedet 2009.

¹²⁵ Millet 2008 ; Millet 2012.

¹²⁶ Turner 1980.

postulat que les objets déposés dans la tombe sont le reflet d'une identité du défunt de son vivant, les efforts des chercheurs se sont concentrés pour le moment sur le mobilier d'armement et les parures. L'application d'une lecture sociale et "identitaire" des ensembles funéraires demeure encore rare dans la mesure où la reconnaissance du rang social d'un défunt à partir des objets retrouvés dans la tombe ne se comprend que s'il est comparé à un grand nombre de sépultures de la même nécropole. La "peau sociale" n'est visible que par la répétitivité de caractères similaires à l'intérieur d'un groupe d'individus. L'identification de la position sociale du défunt ne s'appréhende qu'en combinant l'étude sur le mobilier porté, telle la parure, et une étude sur le mobilier déposé en accompagnement comme les vases céramiques. Elle nécessite donc la fouille de la quasi-totalité des sépultures qui composent la nécropole, ce qui est rare, et mêle les données archéologiques et anthropologiques. Toutefois, une première approche a été initiée par S. Rottier sur les épingles découvertes dans les nécropoles des Cent Arpents (Barbey, Seine-et-Marne) et de Frécul (La Saulsotte, Aube) datées du début du Bronze final¹²⁷. Dans ces sites, les porteurs d'épingles semblent s'attribuer différents types de cette parure vestimentaire selon leur âge et leur sexe. À l'aide d'une analyse spatiale, S. Rottier met en évidence que les femmes possèdent des épingles de facture locale alors que les épingles découvertes dans les tombes masculines renvoient à une répartition plus large. Enfin, d'après l'étude des structures funéraires, certains hommes semblaient détenir un fort impact sociopolitique sur la communauté. La combinaison de l'ensemble des indices permet à A. Rottier de proposer l'hypothèse selon laquelle ces individus, à l'origine extérieurs au groupe local, seraient venus s'installer sur le lieu de résidence de leur épouse afin d'y assumer une charge politique ou sociale importante¹²⁸.

À mi-chemin entre l'archéologie, l'archéologie funéraire et l'anthropologie, la détermination de l'identité sociale à partir, entre autres, du mobilier de parure déposé dans la tombe, offre une grille d'étude innovante. Cependant, le caractère exclusivement funéraire des données peut constituer une limite pour la formulation d'interprétations solides. Derrière les objets retrouvés dans les sépultures, se cachent des "gestes funéraires" liés à tout un ensemble de croyances, de rites et de règles sociales d'un groupe. La présence d'un type précis de parure est-elle liée au statut réel du défunt ou à la façon dont il a rencontré la mort ? En d'autres termes, existe-il une "peau sociale" spécifiquement attribuée au défunt comme il en existait une de son vivant ? Certains auteurs ont eu l'occasion de relever les problèmes soulevés par ces travaux

¹²⁷ Rottier 2010.

¹²⁸ Rottier 2010, 133.

sur les concepts d'identités¹²⁹. Dans ce cadre, l'identification des marqueurs clés peut se dérober aux regards des archéologues.

1.4.3. La femme celte à l'ombre des guerriers

L'émergence de ces nouvelles approches de l'étude des parures ou celles menées par l'archéologie funéraire, invitent à une redéfinition de la place des femmes dans les sociétés celtiques. Jusqu'à il y a peu, les sciences archéologiques étaient majoritairement conduites par des hommes qui ont imprimé sur leurs modèles interprétatifs des *a priori* culturels de leur époque. Les travaux sur l'organisation des sociétés protohistoriques et sur les objets déposés dans les sépultures se sont surtout concentrés sur l'armement. Ainsi, se dessinait un monde celtique dans lequel le pouvoir était détenu par les hommes et largement dominé par la figure guerrière de ces derniers. Même la découverte de la tombe de la "princesse" de Vix, au début des années 1950, et son identification comme défunte a suscité plusieurs débats au sein de la communauté scientifique. Se pourrait-il qu'il s'agisse réellement d'une femme, compte tenu de la richesse de la tombe et la place importante dans la hiérarchie sociale qui semblait lui être dévolue par ce traitement funéraire¹³⁰ ? Il a fallu attendre la récente caractérisation du sexe par analyse ADN pour clore définitivement le débat. Ainsi, à l'exception de cette découverte hors-norme, les femmes étaient quasi absentes de la littérature scientifique. L'image de la femme celte était celle d'une femme vouée prioritairement à sa charge maternelle et accaparée le reste du temps par les tâches quotidiennes. Le pouvoir politique était sous domination masculine. Au mieux, les quelques indices de richesse dans les sépultures devaient témoigner de charges honorifiques ou, dans le pire des cas, d'une frivolité entretenue par les richesses de son époux. Les femmes ne jouaient donc qu'un rôle mineur.

Toutefois, à mesure que les découvertes bien documentées progressaient, il a fallu réévaluer ces postulats. Ces dernières années, l'attention portée sur les parures a pleinement participé à cette remise en question du statut de la femme au sein des populations celtiques. Cette relecture s'illustre parfaitement par les recherches de P.-Y. Milcent qui consacre un chapitre entier dans sa thèse aux femmes et à leurs parures¹³¹. En France centrale, les tombes du Ha D1-2 accordent une place plus importante aux femmes qui se traduit par une augmentation significative du nombre de parure dans les tombes. De plus, cette richesse et l'originalité du mobilier à cette période supposent la mise en place de réseaux d'échanges à

¹²⁹ Boissinot 2008 ; Baray 2009.

¹³⁰ Verger 2009, 286 ; Péré-Noguès 2011 ; Olivier 2013. À propos de la "princesse" de Vix, on a même suggéré qu'il s'agissait d'un travesti : Arnold 2012, 213-217.

¹³¹ Milcent 2004, 145-211.

grandes distances. Enfin, la découverte de tumulus collectifs dans lesquelles les femmes ont une position centrale autour desquelles les autres sépultures s'agglutinent laisse penser qu'elles ont pu jouer le rôle d'ancêtre fondateur. Si l'on accepte l'idée que ce traitement funéraire reflète un statut égal de leur vivant, alors on peut penser que ces femmes ont joué un rôle diplomatique sous forme d'alliances exogamiques. À la source de lignages, elles ont pu modifier le système de parenté élitair par la mise en place de filiations matrilineaires¹³².

Cette nouvelle appréciation du rôle tenu par les femmes celtes commence lentement à se manifester dans les thématiques de recherches récentes. Elle s'illustre notamment avec la tenue des *II Jornadas Internacionales de Arqueología y Género* organisées par l'*Universidad Autónoma de Madrid* en 2012¹³³, ou par l'exposition proposée au Musée archéologique Henri Prades à Lattes qui s'est déroulée en 2013¹³⁴. Peu à peu se dessine une société protohistorique plus variée qu'on ne le pensait jusqu'alors, dans laquelle les femmes tenaient également une place prépondérante, notamment dans la production de biens ou de denrées, comme l'ont révélé les fouilles récentes de l'atelier salicole de Marsal (Moselle)¹³⁵.

1.4.4. Bilan

L'attention portée aux parures durant ces vingt dernières années s'est grandement améliorée. Leur étude a pu bénéficier d'une meilleure appréciation de leur place au sein de l'ensemble du mobilier archéologique. Dorénavant, les parures participent pleinement à la formulation d'hypothèses concernant la reconnaissance de l'organisation sociale des populations celtiques et des statuts sociaux des individus qui les composent. Ces nouvelles approches ont permis de mettre en lumière la place des femmes dans ces sociétés, sujet qui était jusqu'alors ignoré des archéologues. Les problématiques qui s'en dégagent, tout à fait récentes font appel à des disciplines multiples telles que l'archéologie, l'archéologie funéraire, l'anthropologie et les statistiques.

¹³² Milcent 2013a, 140-141.

¹³³ Prados Torreira, dir. 2012.

¹³⁴ Verger & Pernet, dir. 2013.

¹³⁵ Olivier 2013, 175-176.

II. Un siècle et demi d'archéologie de terrain

Les données concernant les parures du Premier âge du Fer du sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne sont le fruit de près d'un siècle et demi de recherches de terrain. Tout au long de cette longue histoire, ces travaux ont été mus par des volontés, des problématiques et des méthodes d'excavation différentes. La variabilité de ces traditions de recherches a nécessairement eu une influence sur la formation des collections archéologiques que l'on connaît aujourd'hui et définit donc les limites de notre étude. L'analyse de ces collections ne peut se soustraire à une présentation des cadres pratiques et théoriques dans lesquels elles ont été constituées dans la mesure où leur analyse permet de juger de la valeur sur laquelle repose le discours.

Bien que s'appuyant essentiellement sur les sites du Premier âge du Fer ayant livré du mobilier de parure, le nombre de gisements découverts au fil du temps permet de dégager les grands moments de la recherche qui ont animé les acteurs de l'archéologie protohistorique de part et d'autre des Pyrénées (fig. 5).

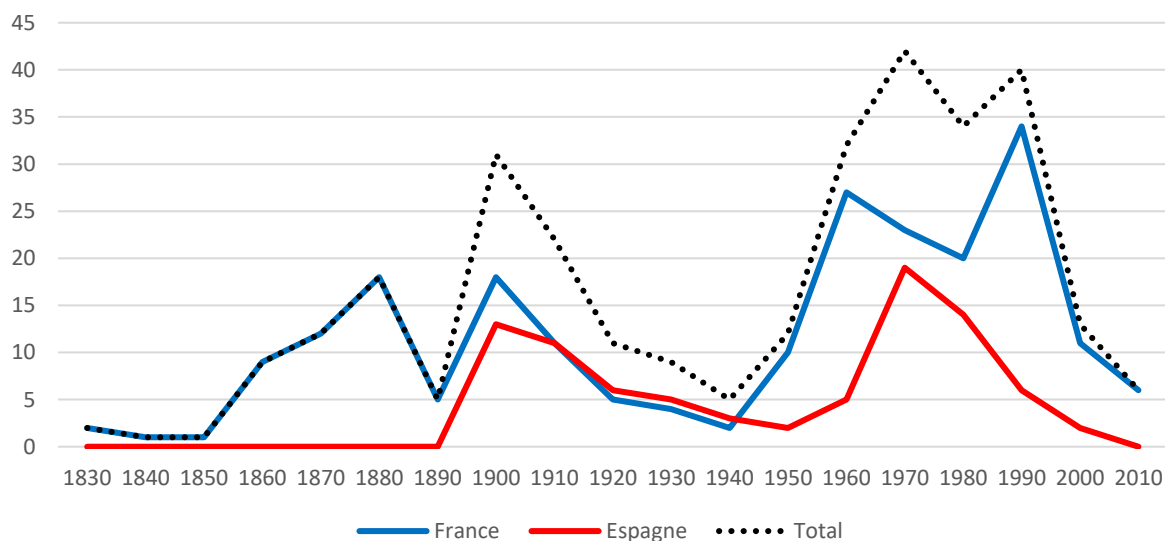


Figure 5 : Nombre de sites découverts par décennie dans la zone d'étude (comprend 305 sites dont l'année de découverte est connue).

La lecture des courbes permet de constater une augmentation des découvertes de site tout au long de la période. Toutefois, on observe un certain déséquilibre entre le nombre de gisements, plus de deux fois supérieur en France (219 sites), et le nombre de gisements en Espagne (86 sites)¹³⁶. À l'exception des premières fouilles de terrain en France qui débutent près de cinq décennies plus tôt qu'en Espagne, les courbes laissent entrevoir un rythme de

¹³⁶ Plusieurs dates de découvertes de site n'ont pu être déterminées avec précision. Notre corpus d'étude comprend en réalité 249 sites français et 90 sites espagnols.

recherche relativement similaire. La fin du XIX^e et le début du XX^e s. constituent un moment de développement important des archéologies régionales. Les décennies suivantes sont marquées par un net déclin des travaux de terrain dans lequel on peut lire l'empreinte des deux conflits mondiaux et de la Guerre Civile espagnole. À partir du début des années 1950, l'archéologie protohistorique connaît un regain d'intérêt. Si cette augmentation de découvertes de nouveaux sites semble toucher principalement la France, cela ne traduit pas pour autant un arrêt des investigations espagnoles. Ces dernières se sont concentrées sur la fouille des sites déjà mis au jour durant les décennies précédentes, comme l'habitat de hauteur de Kutzmendi (Vitoria-Gasteiz, Álava)¹³⁷, découvert par prospection à la fin des années 1920 mais dont la fouille proprement dite ne débute qu'au début des années 1950, ou la nécropole de La Atalaya (Cortes, Navarre), sur laquelle des opérations de terrain sont conduites de 1947 à 1960¹³⁸. Par la suite, de nouvelles découvertes viennent enrichir le corpus de sites espagnols alors qu'elles semblent connaître un relatif déclin dans le sud-ouest de la France après les années 1960. Elles ne repartiront à la hausse qu'à partir de la dernière décennie du XX^e s., lorsque la France se dote d'une organisation professionnelle des fouilles préventives. En Espagne, la découverte de nouveaux sites semble marquer le pas entre 1980 et 1990. Comme pour les décennies précédentes, ce résultat s'explique notamment par la poursuite de fouilles sur des gisements découverts anciennement. C'est le cas de l'habitat d'Alto de la Cruz (Cortes, Navarre), dont les investigations de terrain reprennent dès 1983 après les premiers travaux au milieu des années 1940¹³⁹, ou l'habitat de La Hoya (Laguardía, Álava), qui n'a cessé d'être fouillé de 1973 à 1989 après sa découverte en 1935¹⁴⁰. Bien que réelle, cette forte baisse du nombre de découvertes des sites espagnols pourrait être artificiellement amplifiée par notre filtre qui ne référence que les sites ayant livré des objets de parure. Les recherches au nord-ouest de l'Espagne se sont focalisées sur des gisements ou des structures sur lesquels ce type mobilier est plus rare, tels des sites d'habitats. En outre, la recherche hispanique de ces dernières décennies est surtout marquée par la réalisation de nombreuses campagnes de prospection sans que cela ne donne lieu à la découverte d'objets de parure¹⁴¹.

Comme on peut le constater, les rythmes de découverte souffrent d'une légère asymétrie entre la recherche française et espagnole. Toutefois, si l'on accepte un certain lissage de la courbe, plusieurs paliers majeurs, communs aux deux pays, semblent se détacher. Une première grande période, s'étendant de la seconde moitié du XIX^e s. jusqu'à la fin des années 1940, voit

¹³⁷ Malúquer de Motes 1956.

¹³⁸ Malúquer de Motes & Vázquez de Parga 1957.

¹³⁹ Cabrilana & García Alonso 1992.

¹⁴⁰ Llanos 2005.

¹⁴¹ Torres-Martinez 2013, 259.

l'émergence de la discipline et les tentatives de constructions des jalons chronologiques et culturels. De 1950 à 1980, la nette augmentation de sites renouvelle l'appréhension de l'occupation du sol au Premier âge du Fer et permet la mise en place de phasages chronologiques plus précis. Enfin, la dernière période de 1980 à nos jours comprend de nombreux sites découverts lors de fouilles préventives ou de sauvetages.

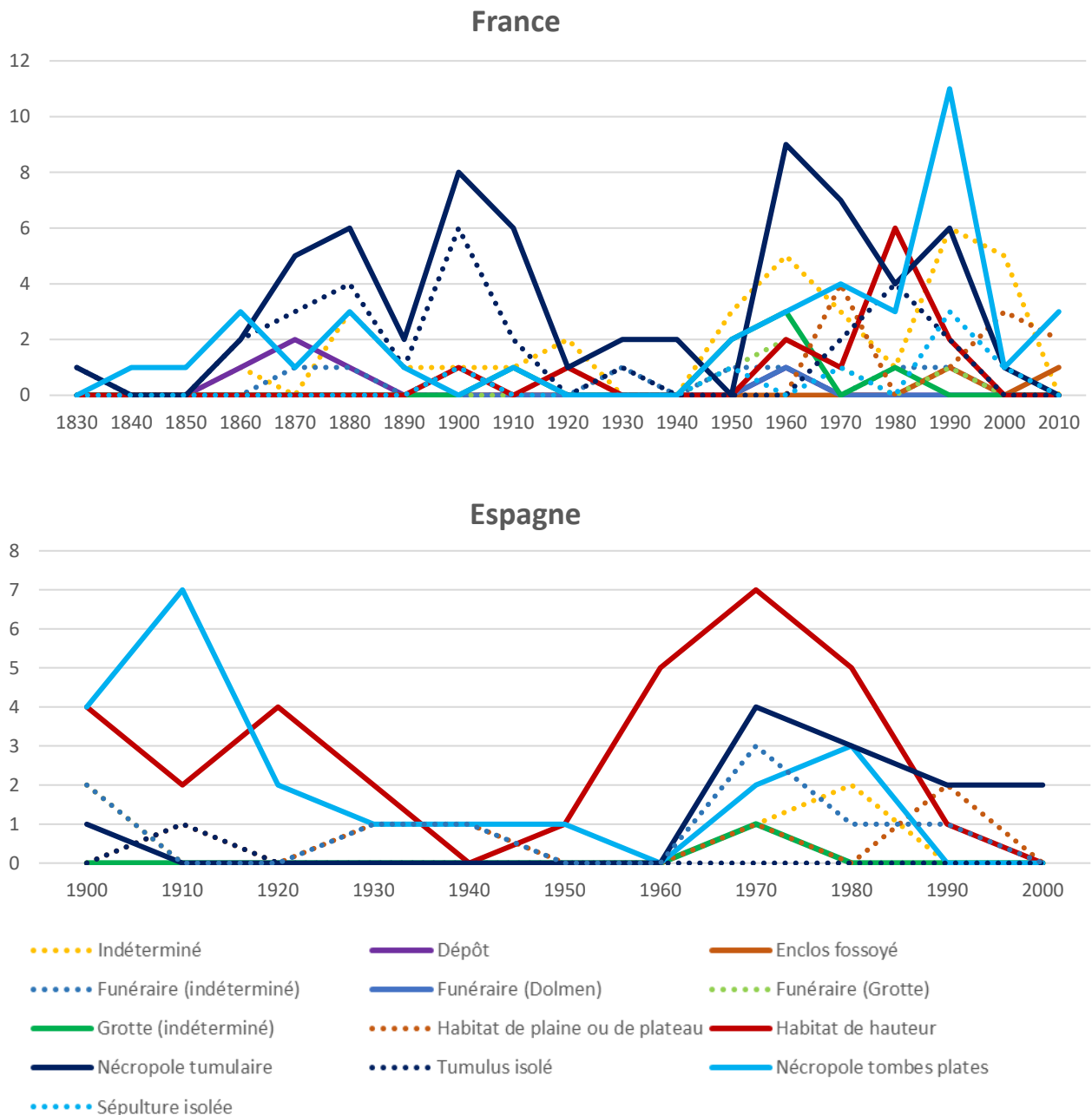


Figure 6 : Chronologie des types de sites fouillés en France et Espagne

II.1. Les fouilles du milieu de XIX^e s. à 1949

En France, les premières découvertes de mobilier de parure de notre zone d'étude remontent au moins, pour peu que l'on puisse les dater, aux années 1830. Elles sont le fait de J.-A. Delpon dans les environs de Gramat (Lot)¹⁴². Dans les décennies suivantes, de nouvelles découvertes émergent à la faveur de travaux d'exploitation des sols. L'histoire de la mise au jour de ces données suit souvent un schéma similaire. Du mobilier est exhumé par des ouvriers. L'information parvient à un amateur d'antiquités et d'histoire régionale qui tente de récupérer ce qui n'a pas été détruit. Les maigres données et observations de terrain sont alors portées à la connaissance d'autres érudits, lors de la tenue des premiers *Congrès Archéologique de France* notamment. C'est dans ce schéma que s'inscrivent les découvertes des nécropoles de Lacam et Mons (Roquecourbe, Tarn) en 1855¹⁴³ ou de Lavène (Puygouzon, Tarn) à partir de 1844¹⁴⁴.

Une véritable dynamique est donnée aux recherches ayant trait à la Protohistoire lorsque Napoléon III crée, en 1862, le Musée des Antiquités Nationales (nommé initialement Musée des Antiquités Celtiques)¹⁴⁵. Cette décision va alors favoriser les prospections de terrain destinées à mettre au jour le passé celtique du pays. Le quart sud-ouest de la France ne fait pas exception puisque l'on constate une nette augmentation des vestiges exhumés à partir de cette période (fig. 6). Ces travaux sont le fruit de bénévoles appartenant à la catégorie de notables locaux. Des médecins, juristes ou religieux investissent leur temps et leur argent au service de leur passion, l'archéologie de leur région. Ces premiers chercheurs sont mûs par la volonté de réaliser un inventaire des connaissances historiques à l'échelle départementale ou communale. De nombreuses sociétés savantes sont constituées et réunissent tout ce que les régions comptent de passionnés de patrimoine afin d'alimenter leurs réflexions par l'échange et la confrontation des idées. La mise en place de ces cadres se traduit par la naissance de plusieurs revues locales telles que la *Société archéologique de Bordeaux* en 1873, la *Société Historique et Archéologique du Périgord* en 1874, ou encore la *Société de Borda*, fondée à Dax en 1876. Dans ces périodiques sont rapportés les débats ou les commentaires de visites patrimoniales de ses membres¹⁴⁶. Afin d'enrichir leur propos, ces chercheurs vont entreprendre plusieurs investigations dans leurs régions respectives.

¹⁴² Delpon 1931.

¹⁴³ Alibert 1864.

¹⁴⁴ Cassan 1863.

¹⁴⁵ Büchsenhutz, dir. 2015, 30.

¹⁴⁶ Voir Salmon 1886 comme exemple de compte-rendu de déplacement culturel de membres de sociétés savantes.

Les prospections de terrain se portent naturellement en premier lieu sur les structures les plus visibles. Ce fait explique pourquoi les fouilles réalisées dans ces premiers temps de la recherche se sont concentrées quasi exclusivement sur des sites funéraires, et notamment les nécropoles tumulaires (fig. 6). Les quelques nécropoles de tombes plates mises au jour sont à mettre au crédit de la présence de structures périlithiques repérable en surface, ce qui semble être le cas de la nécropole de Saint-Pé-de-la-Moraine à Garin (Haute-Garonne)¹⁴⁷, ou de découvertes fortuites lors de labours telle que celle de la nécropole de Lucet à Borde-de-Rivière (Haute-Garonne)¹⁴⁸. C'est dans cette dynamique que E. Pothier fouille les grands ensembles de tumulus sur le plateau de Ger¹⁴⁹, que L. Testut et J.-E. Dufourcet réalisent un inventaire des tumulus du sud des Landes¹⁵⁰ ou que E. Piette et J. Sacaze explorent les tertres pyrénéens d'Avezac-Prat-Lahitte (Hautes-Pyrénées) ou ceux de la Montagne d'Espiau (Haute-Garonne)¹⁵¹. Malheureusement, cette fièvre de découvertes ne s'accompagne pas toujours la rigueur dans les méthodes de fouilles. Les structures funéraires ont été bien souvent éventrées dans le seul but de récupérer le matériel (fig. 7). Aucune information n'est enregistrée sur la reconnaissance de contexte. Les publications de ces fouilles - que l'on peut nommer plutôt des "commentaires" - sont peu disertes sur les données observées. Seules quelques publications se démarquent par la présence de plans, d'illustrations et de planches de mobilier, comme pour la nécropole d'Avezac-Prat-Lahitte fouillée par E. Piette et J. Sacaze et les travaux du Général E. Pothier sur le plateau de Ger. Fait rare, ce dernier va jusqu'à classer les tumulus par un calcul tenant compte du rapport entre la hauteur et le diamètre des tertres, et à faire réaliser des analyses chimiques pour déterminer la composition des pâtes des vases exhumés¹⁵². Toutefois, dans la majorité des cas, les données issues de ces travaux de la seconde moitié du XIX^e s. demeurent difficilement exploitables dans le cadre de recherches modernes, dans la mesure où il est impossible d'en rattacher le mobilier à des contextes précis.

¹⁴⁷ Poydenot 1869.

¹⁴⁸ Sacaze 1880.

¹⁴⁹ Pothier 1900.

¹⁵⁰ Dufourcet & Testut 1884 et 1885.

¹⁵¹ Piette & Sacaze 1878 et 1899.

¹⁵² Pothier 1900, XX-XXI.



Figure 7 : Photographie de la fouille du tumulus Haut-Talamon 3 à Estibeaux (Landes). On reconnaît L. Dufourcet (1^{er} à droite) et L. Testut (5^e en partant de la droite, tenant son parapluie) (septembre 1913).

Au début du XX^e s., une nouvelle génération d'érudits poursuit les recherches entamées précédemment. Ces nouveaux travaux permettent de mettre au jour les premières données issues de zones d'habitat comme au Puy-du-Tour à Argentat (Corrèze)¹⁵³ ou au Cluzel à Toulouse (Haute-Garonne)¹⁵⁴, tous deux prospectés et fouillés dès les années 1906 et 1907. Parallèlement, les investigations sur les structures funéraires ne faiblissent pas. Dans les environs de Mont-de-Marsan (Landes), P.-E. Dubalen met au jour de nombreux tumulus dont la nécropole de la Lande Dupouy à Arboucave (Landes)¹⁵⁵. Dans la région d'Arcachon, le Docteur B. Peyneau fouille plusieurs ensembles de tumulus et de tombes plates à Mios (Gironde) qu'il publiera en 1926¹⁵⁶. Dans le département du Lot, A. Viré¹⁵⁷, A. Lérozi¹⁵⁸ et Niederlender¹⁵⁹ mettent au jour un grand nombre de tumulus, alors que L. Joulin se concentre sur les découvertes funéraires des départements de Haute-Garonne et du Tarn¹⁶⁰. Comme leurs prédécesseurs, ces érudits effectuent leurs investigations exclusivement dans un périmètre

¹⁵³ Girault & Cascó 2012, 250.

¹⁵⁴ Il est intéressant de constater que l'inventeur du site du Cluzel, L. Joulin, ne reconnaît pas les fosses de l'habitat qu'il confond avec des cavités funéraires ou des tombes plates : Joulin 1912, 22-25.

¹⁵⁵ Dubalen 1913.

¹⁵⁶ Peyneau 1926.

¹⁵⁷ Viré 1911.

¹⁵⁸ Lérozi 1935a.

¹⁵⁹ Niederlender & Lacam 1929.

¹⁶⁰ Joulin 1912.

local, voire régional. Néanmoins, leurs travaux donnent plus d'importance au contexte de découverte. Les publications qui en résultent, un peu plus rigoureuses, permettent une reprise, dans une certaine mesure, des données par l'archéologie moderne. Durant la période recouvrant les deux Guerres Mondiales, le nombre de découvertes diminue drastiquement. Seuls quelques sites sont explorés, notamment le tertre du Lac de Grésillé-La Forge à Souillac (Lot) par A. Viré¹⁶¹ ou la nécropole de Noutary à Carennac (Lot) fouillée par H. Derville et R. Pierron¹⁶². C'est dans ce contexte que se referme le premier chapitre de l'exploration du Premier âge du Fer dans le quart sud-ouest de la France.

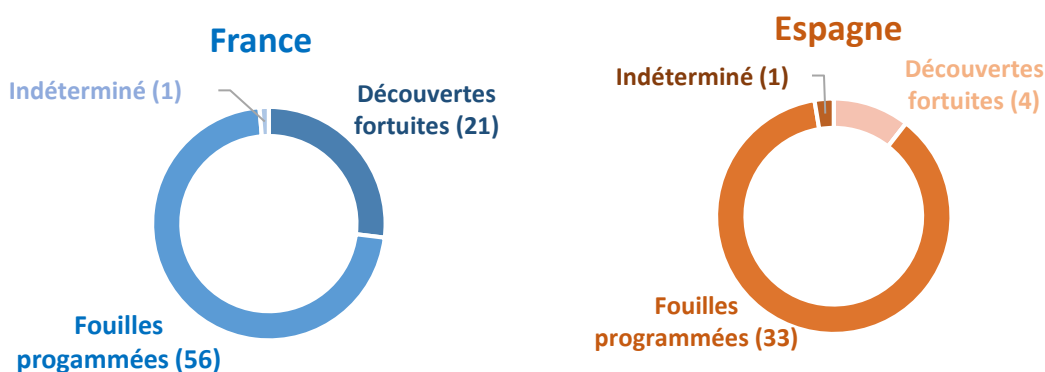


Figure 8 : Chronologie des méthodes de fouilles privilégiées entre 1830 et 1949

En Espagne, la lecture des textes antiques et les cités qui s'y trouvent mentionnées incitent les premiers érudits à entreprendre des fouilles de terrain dès le XIX^e s. C'est dans cette optique que commencent les premières excavations sur l'habitat de Numance (Soria)¹⁶³. À la même période, comme d'autres pays européens, l'Espagne se dote d'institutions favorisant les recherches sur son passé comme en témoigne la fondation du Museo Arqueológico Nacional en 1867 par la Reine Isabel II. En revanche, cet encadrement national ne pousse pas les premiers chercheurs à créer de sociétés savantes ni de revues régionales comme leurs homologues français. Les investigations sont alors bien souvent le fruit de notables suffisamment fortunés pour financer leurs propres fouilles et qui rapportent leurs découvertes dans des carnets de notes.

Ce n'est réellement qu'à partir de 1900 que les investigations sur les sites de l'âge du Fer vont prendre leur essor. Ces travaux se situent dans la continuité de ceux du siècle précédent puisqu'il s'agit pour les chercheurs de donner une réalité archéologique à l'existence du peuple

¹⁶¹ Clottes 1969, 234.

¹⁶² Clottes 1969, 204-208.

¹⁶³ Lorrio 2005a, 15 ; Burillo Mozota 1993, 237.

des Celtibères, dont le nom apparaît dans les textes des auteurs antiques. De 1900 à 1919, ce ne sont pas moins de 24 sites ayant livré du mobilier de parure qui sont mis au jour et fouillés (fig. 6). Comme en France, ces découvertes se concentrent en premier lieu sur les sites visibles dans le paysage, bien que quelques opérations soient réalisées à la suite de découvertes fortuites lors de travaux agricoles, comme pour la nécropole d'El Altillo de Cerropozo (Atienza, Guadalajara)¹⁶⁴. Ces premières opérations de terrain concernent les nécropoles de tombes plates, reconnaissables en surface par la présence de structures d'entourages en pierre et de stèles de signalisation, mais aussi les habitats de hauteur identifiables par leurs fortifications et les fondations de murs en pierre partiellement conservées en élévation. Ces vestiges visibles permettent à un petit nombre d'acteurs régionaux d'engager plusieurs fouilles programmées (fig. 8).

L'on doit à E. Aguilar y Gamboa, Marquis de Cerralbo, les tout premiers travaux exhaustifs sur les nécropoles des bassins versants supérieurs du Tage et du Jalón, dans les provinces de Soria et de Guadalajara. Aristocrate et politicien, il se consacre pleinement à l'archéologie, toutes périodes confondues, dans les dernières décennies de sa vie. En 1911, il entreprend les fouilles de l'impressionnante nécropole de El Altillo (Aguilar de Anguita, Guadalajara) et exhume environ 1 100 sépultures en fosse¹⁶⁵. Inscrivant ses investigations dans la dynamique européenne de l'archéologie celtique¹⁶⁶, le Marquis de Cerralbo partage les résultats de ses recherches avec de grandes figures scientifiques du moment telle que J. Déchelette qui ne manquera pas de porter un intérêt à ses activités¹⁶⁷. Dans les années qui suivent, il poursuit ses travaux sur de nombreux sites funéraires et réalise, entre autres, les fouilles des nécropoles d'El Tesoro à Carabias (Sigüenza, Guadalajara), de Navafría à Clares (Maranchón, Guadalajara) ou encore d'Alpanseque (Soria) (fig. 9). Malheureusement, si le nombre de sépultures mises au jour en l'espace d'une décennie par le Marquis de Cerralbo est impressionnant¹⁶⁸, sa démarche dénote d'un empressement certain à constituer rapidement de nouvelles collections. À sa mort, il ne laisse derrière lui que des carnets de notes et l'ensemble des objets mis au jour, conservés aujourd'hui au Museo Arqueológico Nacional. Ses investigations se sont faites au détriment d'une certaine rigueur scientifique, faisant fi des

¹⁶⁴ Cabré Aguiló 1930 ; Argente Oliver 1994, 395-396.

¹⁶⁵ Barril & Salve 1998 ; Barril & Salve 2000.

¹⁶⁶ Il était notamment membre de l'Académie de Berlin et de la Société préhistorique française.

¹⁶⁷ Déchelette 1914b, 687-690.

¹⁶⁸ Il est difficile de proposer un chiffre exact dans la mesure où ces travaux souffrent d'un manque de documentation. Dans une note lui étant été transmise par le Marquis de Cerralbo, J. Déchelette mentionne que près de 4 400 sépultures auraient été fouillées, dont 2261 pour la seule nécropole d'Aguilar de Anguita : Déchelette 1914b, 687, note de bas de page n°2.

contextes funéraires, ce qui rend l'exploitation de ces découvertes difficile, voire impossible, de nos jours¹⁶⁹.



Figure 9 : Nécropole d'Alpanseque (Soria) en cours de fouille. Photographie de 1916 prise par J. Cabré Aguiló, d'après Cabré Aguiló 1917.

À la même période, de jeunes chercheurs entreprennent l'exploration de sites d'habitats ou des nécropoles d'autres régions du nord de l'Espagne. De 1902 jusqu'à 1914, J. Cabré Aguiló, qui a déjà collaboré avec le Marquis de Cerralbo, mène les premières fouilles sur les habitats de hauteur de San Antonio¹⁷⁰ et de Tossal Redó (Calaceite, Teruel)¹⁷¹. Contrairement à son aîné, J. Cabré Aguiló publie en partie les résultats de ses travaux, notamment à l'occasion des *Catálogo Monumental* de l'Espagne pour lesquels il rédige les volumes concernant les provinces de Teruel¹⁷² et de Soria¹⁷³. Dans la province de Teruel, J. Cabré Aguiló est épaulé par P. Bosch Gimpera qui mène également des fouilles sur des habitats ou des sites funéraires. Avec le soutien de l'*Institut d'Estudis Catalans*, fondé à Barcelone en 1906 et qui se dote d'une section historico-archéologique dès 1911, P. Bosch Gimpera explore notamment les habitats de Escodinas Bajas et de San Cristóbal (Mazaleón, Teruel), ainsi que le tumulus de Mas de Flandi (Calaceite, Teruel)¹⁷⁴. Plus à l'Ouest, entre les provinces de Soria et de La Rioja, B. Taracena

¹⁶⁹ Argente Oliver 1977a.

¹⁷⁰ Burillo Mozota 1984.

¹⁷¹ Bosch Gimpera 1923a, 829.

¹⁷² Cabré Aguiló 1911.

¹⁷³ Cabré Aguiló 1917.

¹⁷⁴ Bosch Gimpera 1923a.

réalise des prospections à partir des années 1920¹⁷⁵. Ses recherches permettent d'engager des fouilles sur les habitats d'El Castillejo (Renieblas/Fuensaúco, Soria), sur le Castro del Zarranzano (Almarza, Soria) ou sur la nécropole de la Mercadera (Rioseco de Soria, Soria)¹⁷⁶. Il poursuivra ses investigations de terrain jusqu'au milieu des années 1940, ce qui lui offrira la possibilité de publier la *Carta Arqueológica de España, Soria* et de revenir plus en détail sur ses propres fouilles¹⁷⁷. Toujours durant cette décennie, peu avant sa disparation, il fonde l'*Institut de Principe de Viana* et créé un "service de fouilles archéologiques" ainsi que sa revue *Principe de Viana*¹⁷⁸. Cette initiative permet de mener des recherches dans la province de Navarre qui avait peu intéressé les archéologues jusqu'à présent. C'est par le biais de ce service que débutent les fouilles de l'habitat d'Alto de la Cruz (Cortes, Navarre) dès 1947¹⁷⁹. Portée par B. Taracena, cette dynamique qui fait appel à des méthodes de fouilles plus rigoureuses et à la publication quasi systématique des découvertes. La mise en place de ces cadres scientifiques a une influence sur les recherches archéologiques de nord de l'Espagne au cours des décennies suivantes.

Malgré tout, cette première moitié de XX^e s. est marquée par un certain cloisonnement des recherches entre les acteurs espagnols de l'archéologie protohistorique qui travaillent de façon quelque peu isolée. L'absence d'un cadre de réflexion et d'échanges, contrairement à celui qui s'établit grâce aux sociétés savantes en France, empêche encore les chercheurs espagnols d'appréhender leurs découvertes d'un point de vue plus général.

Dans tous les cas, en France comme en Espagne, les résultats des fouilles menées à la fin du XIX^e et dans la première moitié du XX^e s. demeurent difficiles à étudier de nos jours tant les données qui nous sont parvenues restent lacunaires, état de fait regrettable au regard de la quantité exceptionnelle d'informations qui ont été extraites du sol et qui sont à jamais perdues. Toutefois, ces travaux effectués en l'absence totale de chronologies fiables et dont la méthodologie de fouilles progressait au gré des nouvelles découvertes reflètent les aléas nécessaires d'une discipline naissante.

¹⁷⁵ Taracena 1932 ; Taracena 1940.

¹⁷⁶ Taracena 1941.

¹⁷⁷ Taracena 1941.

¹⁷⁸ Torres-Martinez 2013, 257-258.

¹⁷⁹ Taracena & Gil Farrès 1951.

II.2. Les fouilles de 1950 à 1980

À la suite des deux conflits mondiaux et du quasi abandon de l'investigation archéologique, les fouilles de terrain en France ne reprennent réellement qu'à partir des années 1950. On peut juger cette reprise timide puisque l'on ne compte que 10 sites ayant livré de la parure sur l'ensemble de cette décennie (fig. 6). Il s'agit en grande partie de découvertes fortuites comme les ramassages de mobilier à Mant (Landes)¹⁸⁰ ou à Saint-Amant (Charente)¹⁸¹. C'est également lors de cette décennie que les premières grottes sont explorées et fouillées dans le Quercy. Ce nouveau champ d'investigation valide l'occupation des cavités durant la protohistoire, comme à Loze (Tarn-et-Garonne)¹⁸², à Roucadour (Themines, Lot)¹⁸³ ou à La Perte du Cros (Saillac, Lot)¹⁸⁴. Bien que peu nombreuses, ces quelques découvertes suffisent à raviver l'engouement pour l'archéologie protohistorique régionale, en témoigne l'accroissement significatif du nombre de sites fouillés lors de la décennie suivante.

Les recherches archéologiques durant les années 1950 à 1980 sont le fruit de bénévoles qui, à la manière de leurs aînés, fouillent et prospectent dans les limites de leur département. Citons notamment les travaux de R. Coquerel et J. Seigne dans les Pyrénées-Atlantiques, R. Arambourou dans les Landes, Y. Marcadal et A. Jerebzoff en Lot-et-Garonne, M. Sireix et A. Coffyn en Gironde, J. Gomez de Soto en Charente, C. Chevillot en Dordogne et en Haute-Vienne, J.-L. Couchard en Corrèze, J. Clottes et M. Lorblanchet dans le Lot, J. Lautier dans le Tarn et enfin A. Müller et A. Soutou en Haute-Garonne. Cet ancrage géographique leur permet de suivre le déroulement de nombreux travaux agricoles ou urbains et par là-même, de faciliter le signalement de vestiges archéologiques. Cette période aussi voit l'apparition des fouilles de sauvetage, au cours desquelles les chercheurs tentent d'enregistrer les informations vouées à la destruction (fig. 10). C'est dans ces conditions que J. Seigne fouille les nombreux tertres du Pont-Long (Pyrénées-Atlantiques) menacés par le défrichement massif de la lande environnante au profit de sa mise en culture¹⁸⁵ ou que M. Lorblanchet exhume en urgence les restes de l'habitat de plaine de La Salvate à Couzou (Lot) en cours de destruction par l'exploitation d'une carrière¹⁸⁶. À ces surveillances de travaux, viennent s'ajouter les débuts de la prospection aérienne, initiée à cette période par J. Dassié en Charente et Charente-Maritime. Cette méthode de reconnaissance qui révèle alors les traces de larges fossés comblés dans les champs conduit

¹⁸⁰ Boyrie-Fénié 1994, 103.

¹⁸¹ Coffyn & Gomez de Soto 1971.

¹⁸² Darasse 1953.

¹⁸³ Niederlender *et al.* 1966.

¹⁸⁴ Galan & Soutou 1959.

¹⁸⁵ Seigne 1972.

¹⁸⁶ Lorblanchet & Genot 1972.

les chercheurs à porter leur regard sur d'autres types de structures comme les habitats de plaine. Ces prospections aériennes se conjuguent par des prospections systématiques au sol à Chalucet (Saint-Jean-de-Ligoure, Haute-Vienne) par C. Chevillot¹⁸⁷ ou sur le Plateau du Rougé à Montans (Tarn)¹⁸⁸ notamment. Toutefois, la fouille de structures funéraires demeure fortement majoritaire à cette période (fig. 6). Dans bien des cas, les nouvelles méthodes de reconnaissance des vestiges permettent aussi d'engager de véritables opérations de fouilles programmées durant plusieurs années, comme pour la nécropole de La pierre levée à Chenon (Charente)¹⁸⁹, celle du Frau à Cazals (Tarn-et-Garonne), composée de 65 tertres explorés entre 1971 et 1983¹⁹⁰, ou encore la nécropole d'Arihouat à Garin (Haute-Garonne)¹⁹¹.

Les méthodes de fouilles "semi-professionnelles" et les publications détaillées de ces chercheurs locaux redessinent les contours de l'occupation du territoire au Premier âge du Fer.

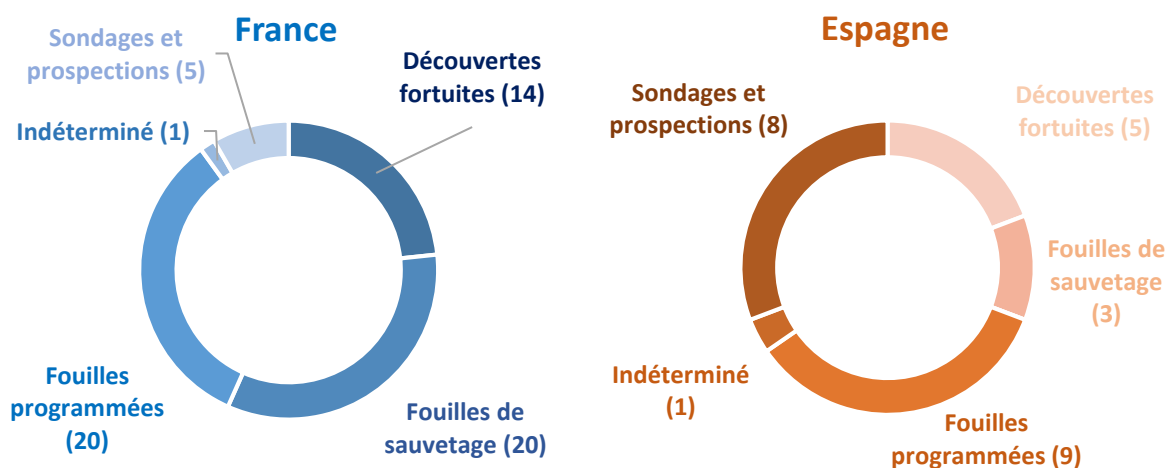


Figure 10 : Chronologie des méthodes de fouilles privilégiées entre 1950 et 1979.

En Espagne, il n'existe pas de véritable rupture dans les investigations de terrain entre les années 1940 et 1950 comme c'est le cas en France. Le début de la seconde moitié du XX^e s. est marquée par la poursuite des travaux engagés les années précédentes, ce qui biaise quelque peu l'impression d'une forte baisse d'activité renvoyée par la courbe du nombre de découvertes pour cette décennie (fig. 5). Sur l'habitat d'Alto de la Cruz et sa nécropole associée La Atalya (Cortes, Navarre), J. Maluquer de Motes prolonge jusque dans les années 1960 les fouilles entamées par B. Taracena quelques années plus tôt¹⁹². Citons également l'habitat de La Hoya à

¹⁸⁷ Chevillot 1974.

¹⁸⁸ Sillières *et al.* 1991.

¹⁸⁹ Gauron *et al.* 1986.

¹⁹⁰ Pajot 2000 ; Pajot *et al.* 2006.

¹⁹¹ Müller 1985.

¹⁹² Maluquer de Motes *et al.* 1990, 11 ; Castiella Rodríguez 2005.

Laguardía (Álava), qui, bien que découvert en 1934, n'est partiellement fouillé qu'à partir de 1950¹⁹³. Malgré tout, des opérations programmées sur des vestiges fraîchement mis au jour sont aussi réalisées, comme sur l'habitat de hauteur de Cabezo de Monlón (Caspé, Zaragoza)¹⁹⁴ ou, à la faveur de fouilles de sauvetage, sur la nécropole de La Torraza à Valtierra (Navarre)¹⁹⁵. Il faut attendre le début des années 1960 pour qu'un regain d'activité sur des gisements inédits s'opère par l'arrivée d'une nouvelle génération de chercheurs (fig. 6). Des prospections sont alors entreprises sur tout le territoire, même si elles se concentrent particulièrement sur les plateaux ou les points élevés dominant les alentours (fig. 10). Cela permet de révéler plusieurs habitats de hauteur tel que celui de Cabezo de Chinchon (La Almunia de Doña Godina, Zaragoza)¹⁹⁶. La seconde moitié des années 1970 confirmeront ce dynamisme par une nette augmentation des découvertes faites à l'issue de prospections, menant bien souvent à des fouilles programmées comme pour la nécropole de Prados Redondos à Sigüenza (Guadalajara)¹⁹⁷ ou l'habitat de hauteur de Los Castros de Lastra à Valdegovía (Álava)¹⁹⁸.

À l'image de leurs contemporains français, les chercheurs espagnols rayonnent le plus souvent dans le strict cadre de leur province. Pour illustrer cet ancrage géographique, citons les investigations de A. Llanos et A. Fariña en Álava, A. Castiella Rodríguez en Navarre, M.-L. Cerdeño à Guadalajara, R.-I. Royo Guillén et F. Burillo Mozota à Zaragoza et V. Baldellou à Huesca. Si certains d'entre eux sont bénévoles, quelques-uns opèrent dans le cadre de missions officielles d'études patrimoniales. Les musées d'histoire et d'archéologie, qui sont créés alors dans plusieurs provinces tels que le Musée de Navarre à Pampelune, mandatent des chercheurs pour préserver, inventorier et mettre au jour des vestiges. C'est pour le compte du Musée de Zaragoza que M. Beltran Lloris mène plusieurs opérations de terrain programmées et de sauvetage, dont celle de la nécropole tumulaire de Corral de Mola à Uncastillo (Zaragoza)¹⁹⁹. Dans le même temps, les universités mettent en place des sections dédiées à l'étude de l'archéologie et c'est dans ce cadre que A. Castiella Rodríguez fouille notamment l'habitat de plaine de La Custodia (Viana, Navarre)²⁰⁰. En parallèle est fondée La Commission des Fouilles et de l'Archéologie par l'*Institut de Principe de Viana*, à laquelle participent des chercheurs du Département d'Archéologie de l'université de Navarre²⁰¹. La création de cadres institutionnels de recherche et la nouvelle documentation mise au jour par cette génération de jeunes

¹⁹³ Llanos 2005.

¹⁹⁴ Royo Guillén 1980, 251.

¹⁹⁵ Maluquer des Motes 1953.

¹⁹⁶ Beltrán Martínez 1964, 277 ; Royo Guillén 1980, 254.

¹⁹⁷ Cerdeño & Perez de Ynestrosa 1993.

¹⁹⁸ Sáenz de Urturi 1990.

¹⁹⁹ Royo Guillén 1980, 246-247.

²⁰⁰ Castiella Rodríguez 1975.

²⁰¹ Torres-Martínez 2013, 258.

chercheurs engendrent des revues scientifiques dédiées à la publication des résultats de terrain et à leurs interprétations. Là encore, c'est à l'initiative des musées, des universités et des instituts que ces périodiques voient le jour. À la suite de la revue *Principe de Viana* publiée dans les années 1940, les décennies suivantes voient les premières publications des revues *Caesaraugusta* en 1954, *Trabajos de Prehistoria* et *Estudios de Arqueología Alavesa* dans les années 1960, *Wad-Al-Hayara*, *Cuadernos de Estudios Borjanos* dans les années 1970 et le *Boletín del Museo de Arqueológico Nacional*, le *Boletín del Museo de Zaragoza* ainsi que *Kalathos* au tout début des années 1980. Si elles n'égalent pas la rédaction de rapport détaillé - pratique quasi inexistante à cette période - la publication d'une partie des données de terrain dans ces revues facilite la reprise *a posteriori* des travaux des années 1960 et 1970.

II.3. Les fouilles de 1980 à nos jours

En France, entre les années 1980 et 1990, la prise de conscience des pouvoirs publics de la destruction du patrimoine archéologique par l'aménagement du territoire entraîne la création d'institutions et de cadres législatifs limitant la perte d'information et le pillage des vestiges. C'est dans cette perspective que sont créés en 1991 les Services Régionaux de l'Archéologie (SRA). Ils ont pour mission de prendre en charge une partie des opérations de terrain mais aussi de prescrire des diagnostics et d'instruire les demandes de fouilles. La nécessité d'obtenir une autorisation de ce service pour ouvrir un chantier aura pour effet de limiter peu à peu le rôle des bénévoles. L'exploration du tumulus de Combes de Prach à Marcillac-la-Croissille (Corrèze) en 1983 est l'une des dernières opérations menées à l'initiative d'un bénévole régional et témoigne de la fin d'une tradition de recherche²⁰². Elle s'efface au profit d'une professionnalisation de l'archéologie qui se concentre alors sur l'enregistrement et la préservation des vestiges mis au jour lors de travaux d'aménagement. Ce phénomène se traduit par la surreprésentation des fouilles de sauvetages, que l'on nommera par la suite "fouilles préventives", et par la réalisation de sondages ou de tranchées de vérification. Ces opérations sont menées sur des fonds publics par l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN), devenu l'Inrap en 2001, et rejointe par des prestataires privés à partir de 2003. La conséquence est que l'on note une plus faible place prise par les fouilles programmées durant les quatre dernières décennies (fig. 11). Toutefois, ces nouvelles opérations ne se distribuent pas de façon équitable sur les quarante dernières années. En effet, l'on constate que les années 1990 constituent une période faste pour la découverte de nouveaux sites (fig. 5). Ce

²⁰² Colombain & Lombard 1984.

dynamisme est à mettre au crédit des grands projets autoroutiers tels que ceux de l'A89, entre Gironde et Limousin, et de l'A20 reliant le Tarn-et-Garonne à la Haute-Vienne. C'est dans ce contexte que sont fouillées notamment les nécropoles des Plaines à Cayrac et du Camp d'Alba à Réalville dans le Tarn-et-Garonne, l'habitat de Combe Fages II à Loupiac dans le Lot ou le tumulus de La Laubie à Saint-Angel en Corrèze²⁰³. La surveillance de travaux va également permettre d'appréhender des zones peu, voire jamais, fouillées jusqu' alors. C'est à cette période que l'on découvre dans les centres urbains des occupations pouvant remonter au Premier âge du Fer. Des vestiges de cette époque sont mis au jour, entre autres, sous le bâtiment des Services Fiscaux ou à l'Îlot Chabrefy à Angoulême (Charente), sur la place Vigan à Albi (Tarn) ou sous le Grand Hôtel à Bordeaux (Gironde)²⁰⁴. Les périphéries des agglomérations et l'aménagement de ZAC révèlent également de nombreuses découvertes dont la nécropole du Causse à Labruguière (Tarn) et ses 1 113 sépultures est l'exemple le plus significatif²⁰⁵.

Si ces quatre dernières décennies sont marquées par la prédominance des opérations préventives, des fouilles programmées continuent d'être organisées. Pilotées par les universités et par le CNRS, ces chantiers ouverts aux bénévoles et servant bien souvent de formation aux étudiants, permettent de se libérer des contraintes d'urgence inhérentes aux fouilles de sauvetage et offrent la possibilité d'inscrire ces explorations dans des problématiques de recherches plus spécifiques. Cette démarche est incarnée par les opérations récentes du site habitat de plaine de l'Isle-Saint-Georges en Gironde ou de l'habitat de hauteur de Cordouls à Puylaurens dans le Tarn²⁰⁶.

Les fouilles entreprises depuis les années 1990 ont permis de mieux appréhender l'occupation en plaine, à l'image de l'habitat de Sablonat à Pineuilh (Gironde), mais aussi des structures encore mal définies comme les enclos fossoyés explorés sur les sites de Chez Allard à Ségonzac et celui de Bellevue à Chateaubernard en Charente²⁰⁷. Cependant, ces gisements demeurent exceptionnels dans la région au regard du nombre important de nécropoles exhumées au cours des années 1990 (fig. 6). Près de la moitié des nécropoles de tombes plates découvertes entre la fin des années 1980 et le début des années 2000 dans notre zone d'étude sont à mettre au crédit de l'activité exceptionnelle de prospections et des fouilles de sauvetages de J.-F. Salinier et dans une moindre mesure de J.-M. Séguier dans le département du Tarn. Ces deux chercheurs ont mené à eux seuls sept opérations sur ce type de site en moins de dix ans. On fera remarquer donc que cette activité n'est donc pas représentative de celle de l'ensemble

²⁰³ Llech 1997 ; Janin *et al.* 1997 ; Sireix *et al.* 2004 ; Beausoleil 2008a ; Vaginay dir. 2003.

²⁰⁴ Boulestin *et al.* 2009 ; Grimbert & Lagarrigue 2002 ; Sireix 2009.

²⁰⁵ Giraud *et al.* 2003.

²⁰⁶ Colin 2013 ; Boissinot 2011.

²⁰⁷ Mille & Prodéo 2002 ; Burnez 1990 ; Séguin *et al.* 2011.

du quart sud-ouest de la France. Par ailleurs, le filtre apposé par notre catalogue, qui met en avant uniquement les sites ayant livré des objets de parure, privilégiant ainsi les structures funéraires dans lesquelles ce type de mobilier est surreprésenté.

La professionnalisation de l'archéologie en France a considérablement augmenté la qualité des données disponibles grâce à la rédaction de rapports détaillés et à la contextualisation des vestiges. Signalons cependant que si les fouilles préventives ont permis d'exhumer un grand nombre de sites non reconnus jusqu'alors, les limites de la fenêtre observable du terrain, liées à l'emprise de l'aménagement futur, offrent rarement la possibilité d'appréhender un site dans sa globalité.

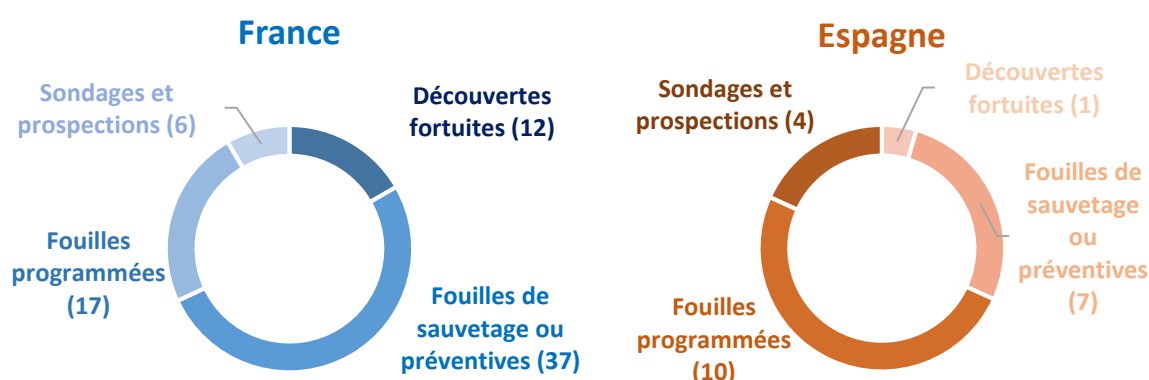


Figure 11 : Chronologie des méthodes de fouilles privilégiées entre 1980 à 2014.

Contrairement à la France, les fouilles menées sur de nouveaux gisements ont connu un certain ralentissement ces quarante dernières années en Espagne, bien que le début des années 1980 soit marqué par la poursuite de travaux engagés durant la période précédente (fig. 5). C'est le cas par exemple de l'importante nécropole de Carratiermes (Montejo de Tiermes, Soria) sondée à la fin des années 1970 et fouillée lors des deux décennies suivantes ou de l'habitat de hauteur d'El Castillejo à Renieblas/Fuensaúca (Soria)²⁰⁸. On constate également que les types de fouilles réalisées en Espagne montrent un profil différent des opérations françaises, donnant une place encore importante aux fouilles programmées (fig. 11). Ce fait est dû à un encadrement des travaux archéologiques fondamentalement proche de celui de la période précédente. En effet, malgré une nouvelle organisation territoriale et le transfert des compétences aux provinces autonomes qui s'opère au cours des années 1990, les recherches archéologiques sont toujours organisées par les universités, et dans une moindre mesure par les musées²⁰⁹. Les recherches universitaires et leurs projets scientifiques donneront lieu à des

²⁰⁸ Argente Oliver *et al.* 2001 ; Romero Carcinero & Misiego Tejeda 1992.

²⁰⁹ Castiella 1998.

fouilles programmées dans lesquelles se forment les étudiants, à la manière des chantiers des nécropoles de Molina de Aragón à Prados Redondos et de El Molino à Herrería dans la province de Guadalajara, explorées par M.-L. Cerdeño²¹⁰. Quelques-unes de ces opérations s'inscrivent également dans des programmes de mise en valeur de patrimoine qui sont fréquents durant les années 1990. Ils font l'objet de restauration en vue de leur mise à disposition au grand public, comme c'est le cas de l'habitat de hauteur d'El Ceremeño à Herrería, lié à la nécropole de El Molino²¹¹. Les universités lancent également des programmes de reconnaissance de nouveaux gisements. Si ces travaux donnent des résultats positifs, avec l'augmentation du nombre d'habitats de plaine signalés, peu d'entre eux mènent à de véritables fouilles de terrain²¹². Bien souvent, ils constituent en de simples prospections de surface comme sur l'habitat de La Huesera à Mérida (Navarre) ou, dans le meilleur des cas, en de petits sondages ponctuels à la manière de ceux effectués sur le site d'El Turmielo à Aragoncillo (Guadalajara)²¹³.

Cependant, ces quatre dernières décennies voient tout de même la réalisation de fouilles de sauvetage. Comme en France, ces opérations sont entreprises à la faveur de la destruction de sites par l'aménagement du territoire. C'est dans cette optique qu'est mise au jour la nécropole tumulaire de Cabezo de Ballesteros à Épila (Zaragoza) menacée par l'avancée de l'urbanisation dans les années 1980. Les travaux réalisés dans les centres urbains permettent également l'exploration de vestiges comme la nécropole tumulaire de l'Avenida Martínez de Velasco découverte sous les restes de la ville antique de Huesca (Huesca)²¹⁴. Cette opération, effectuée avec le concours du Museo de Provincial de Huesca, montre qu'entre les années 1980 et le début des années 1990, ces fouilles d'urgences passent toujours par les canaux institutionnels classiques de l'archéologie, à savoir les universités et les musées. Ce n'est que depuis une vingtaine d'années environ que les besoins croissants de fouilles de sauvetage aient abouti à la création d'entreprises spécialisées. Elles mènent aux premières fouilles préventives, comme celles effectuées sur l'importante nécropole de El Castillo à Castejón (Navarre) ou sur l'habitat de Cabezo de la Cruz à La Muela (Zaragoza)²¹⁵.

Bien que l'aménagement du territoire et les nouvelles responsabilités transférées en partie vers les entreprises privées n'aient pas généré un regain important du nombre de sites explorés ces dernières années, la baisse d'activité de terrain a en revanche poussé les chercheurs à entamer un travail d'inventaire des collections anciennes. La reprise des données de fouilles

²¹⁰ Cerdeño *et al.* 1981 ; Cerdeño & Sgardoy 2007.

²¹¹ Cerdeño & Juez 2002.

²¹² Torres-Martinez 2013, 259.

²¹³ Sesma Sesma 1993 ; Arenas Esteban *et al.* 1995.

²¹⁴ Juste Arruga & Palacín Abizanda 1989.

²¹⁵ Faro Carballa *et al.* 2006 ; Picazo Millán & Rodanés Vicente 2009.

du début du XX^e siècle et les tentatives de recontextualisation des collections des musées se sont illustrées dans de nombreux travaux. Citons notamment l'étude de la documentation du Marquis de Cerralbo concernant la nécropole d'El Altillo à Aguilar de Anguita (Guadalajara), l'inventaire des sépultures de la nécropole de La Atalaya à Cortes (Navarre) fouillée par B. Taracena et reprise par Castiella Rodríguez ou la publication des carnets de fouilles de J. Cabré Aguiló sur la nécropole de Cabezo de Alcalá à Azaila (Teruel)²¹⁶. Bien que confrontés aux lacunes de l'enregistrement, ces travaux ont le mérite de rééditer des informations peu accessibles ou que l'on pensait perdues.

Dans l'ensemble, les quarante dernières années de recherches de terrain en Espagne sont marquées par des méthodes de fouilles dont la qualité est à même de fournir des données aisément exploitables. Malheureusement, dans la pratique, ces opérations récentes souffrent dans bien des cas d'un déficit de publication rendant difficile un travail d'inventaire précis. À l'exception de quelques publications, notamment celles des sites de la province de Guadalajara fouillés par M.-L. Cerdeño mentionnés plus haut ou de la nécropole d'El Castejón à Arguedas (Navarre)²¹⁷, la majorité des articles ne présentent que des données lacunaires. Il arrive souvent que les auteurs mentionnent l'existence de "plusieurs fibules" sans en apporter le moindre inventaire²¹⁸. La publication de la nécropole de Carratiermes à Montejo de Tiermes (Soria), pourtant riche de 644 sépultures s'étendant sur près de six siècles, en est un exemple frappant, avec l'absence d'inventaire et de planches de l'ensemble du mobilier. Remarquons toutefois que les publications issues des fouilles préventives réalisées depuis le début du XXI^e siècle tendent à effacer ces carences²¹⁹.

II.4. Bilan des opérations de terrain en France et Espagne rapportées à l'étude de la parure

L'étude des types de sites et des méthodes de fouilles qui ont animé la recherche protohistorique durant plus d'un siècle et demi en France et en Espagne nous éclaire sur la constitution des collections disponibles aujourd'hui et sur la valeur des informations qu'il est possible d'en extraire. Pour autant, si les dynamiques de découvertes et les méthodes de fouilles peuvent constituer des points de convergence entre la recherche des deux pays, cette étude met

²¹⁶ Barril & Salve 2000 ; Castiella Rodríguez 2005 ; Beltrán Lloris 2013

²¹⁷ Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002.

²¹⁸ Citons l'exemple, parmi d'autres, de la nécropole de La Umbría à Daroca (Zaragoza) dans : Aranda Marco 1988 comme publication peu disserte sur la contextualisation du mobilier mis au jour.

²¹⁹ Nous citerons ici à titre d'exemple la publication des fouilles de la nécropole de El Cabo à Andorra (Teruel) fouillée entre 2005 et 2006 : Benavente Serrano *et al.* 2015.

aussi en lumière de nettes différences dans les types de gisements privilégiés et l'accessibilité des données.

On a pu voir que dans le quart sud-ouest de la France, la découverte de mobilier de parure concerne majoritairement les sites à caractère funéraire. Les fouilles anciennes se sont concentrées sur les nécropoles tumulaires alors que celles des cinquante dernières années ont permis de révéler un grand nombre de nécropoles de tombes plates. Toutefois, l'éventail des différents types gisements offre une certaine variété puisque, outre les habitats de hauteur ou de plaine, l'on retrouve du mobilier de parure dans quelques dépôts ou dans des contextes de grottes sépulcrales. Dans le nord-ouest de l'Espagne, en revanche, la typologie des sites ayant livré de la parure est plus resserrée : elle se résume quasi exclusivement à des nécropoles de tombes plates et des sites de hauteur. Les quelques nécropoles tumulaires et le petit nombre d'habitats de plaine découverts ces dernières décennies apportent un très léger contre point à cet état de fait. On peut également regretter que les quelques indices d'occupation en grotte durant le Premier âge du Fer n'aient pas été suivis de prospections plus poussées. Ainsi, on observe un léger déséquilibre entre les types de sites répertoriés en France et en Espagne, accentué par un nombre d'occurrences françaises plus de deux fois supérieur à celles espagnoles.

Un second obstacle peut se dresser quant à la qualité des données disponibles. En France comme en Espagne, on constate qu'une partie non négligeable des collections provient de fouilles réalisées avant 1950. Nous ne reviendrons pas sur les soucis évidents que posent les résultats de ces excavations trop souvent dénués de contextes fiables. Fort heureusement, on a pu constater en France l'augmentation significative des fouilles de sauvetage ou préventives ces dernières décennies, offrant la possibilité de contrebalancer les carences issues des découvertes anciennes. Les fouilles menées notamment sur les nécropoles de Loustalet à Pouydesseaux (Landes), de Grand Jean à Aiguillon (Lot-et-Garonne) ou celles du Castrais (Tarn) ont permis d'augmenter considérablement la documentation²²⁰. Ces opérations ont été suivies de publications ou de rapports détaillés rendant possible une reprise des données de fouilles. Par leur qualité, elles constituent des références sur lesquelles peut s'appuyer une analyse des phénomènes chronologiques, géographiques, économiques ou sociétaux, étendue à un plus large territoire. Malheureusement, à ce jour, on ne peut que déplorer la rareté de ces types d'opération de terrain pour le contingent espagnol. Ainsi, à l'exception des quelques fouilles de nécropoles réalisées depuis les années 1990 pourvues d'une bonne documentation, celles effectuées dans le courant des décennies 1970 et 1980 souffrent de véritables lacunes en matière de données contextualisées.

²²⁰ Maitay 2015 ; Prodéo 2014 ; Giraud *et al.* 2003.

III. Mise en place des cadres chrono-culturels régionaux

L'augmentation des découvertes au cours du XX^e s. a autorisé les archéologues à formuler de nouvelles hypothèses et théories susceptibles d'expliquer la distribution des divers types de vestiges sur le territoire. Les réflexions se sont concentrées sur la chronologie des faits observés, aboutissant à l'identification de phases traduisant des phénomènes de changements ou de continuité. La reconnaissance de faciès de mobilier, conjugués aux facteurs de répartition géographique, a également entraîné la caractérisation de groupes culturels. Chaque nouvelle découverte incitant à une redéfinition des cadres théoriques, les archéologues régionaux ont fait évoluer le sens que recouvre la notion de "groupe culturel" en même temps que l'identification des phases chronologiques régionales du Premier âge du Fer²²¹.

III.1. Le diffusionnisme des premières synthèses du XX^e s.

Après la publication des travaux de J. Déchelette au début du siècle, on a tenté de rattacher les découvertes archéologiques de l'âge du Fer aux grandes étapes de la protohistoire européenne récente.

A. Schülten est le premier à se saisir de cette problématique. À l'occasion de la publication en 1914 de ses travaux consacrés au site de Numance, l'archéologue allemand compile les textes des auteurs grecs et romains concernant les populations celtiques du nord de l'Espagne²²². À partir d'une étude linguistique, il cherche à percer l'ethnogenèse du peuple celtibère. Il formule alors un récit dans lequel des Celtes d'Europe centrale auraient quitté leur région pour occuper le nord de la péninsule à la fin du Hallstatt, vers le VI^e s. a.C. Confrontés à l'avancée des Ibères par l'est, ces Celtes auraient été contraints de se déporter à l'ouest, exportant avec eux leur culture dans le reste de la péninsule. Entre les années 1920 et 1940, P. Bosch Gimpera, tentera de donner une réalité archéologique à ces hypothèses²²³. Son approche consiste à rapprocher des toponymes actuels les noms des peuples connus au III^e s. a.C., puis à remonter à leurs origines géographiques par les indices archéologiques. De cette façon, il attribue l'apparition des sépultures des "Champs d'Urnes"²²⁴ du nord-est espagnol à une

²²¹ Dans cette partie, nous nous concentrerons essentiellement sur les grandes étapes de la mise en place des cadres théoriques de l'archéologie régionale. De fait, nous ne reviendrons pas sur l'historiographie plus générale de la protohistoire européenne, notamment sur les débats d'idées ayant abouti à la bipartition de l'âge du Fer et ses subdivisions internes. Pour des informations détaillées sur ces sujets, nous renvoyons le lecteur vers d'autres ouvrages : Brun 1986 ; Kaenel 1990 ; Büchsenschutz, dir. 2015.

²²² Schülten 1914.

²²³ Bosch Gimpera 1921 ; Bosch Gimpera 1941.

²²⁴ Il s'agit de sépultures à incinération dont les cendres du défunt sont rassemblées dans une urne qui est déposée dans une fosse à même le sol. La présence dans certains cas d'une stèle ou d'une structure périphérique en pierre

première vague d'invasion celtique venue d'Europe centrale (en Lusace : nord-est de l'Allemagne, Pologne et République Tchèque), qu'il date autour de 900 a.C. (fig. 12). Entre 800 et 600 a. C., une seconde vague voit de nouvelles populations hallstattiennes de la région de Gündlingen (Bade-Wurtemberg, Allemagne), porteuses de la céramique excisée, coloniser la vallée de l'Èbre et la Meseta après avoir traversée l'Aquitaine et les Pyrénées occidentales. Leur développement culturel à partir du VI^e s. a. C. marquerait le début de la période "post-hallstattienne". Au gré des nouvelles découvertes, Bosch Gimpera modifie sensiblement son modèle chrono-culturel et ajoute deux autres vagues d'invasion. La troisième serait le fait de Germains autour du 600 a.C. alors que la dernière, située vers 550 a.C., voit l'installation des "véritables" Celtes tels qu'ils sont connus durant toute la période laténienne.

Dans les années 1940, G. Fabre s'appuie sur les propositions de Bosch Gimpera pour étudier les peuples du sud-ouest de la France²²⁵. Par la suite, elle est amenée à synthétiser ses hypothèses dans sa thèse de 1952 intitulée *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine*²²⁶. Ce travail, qui se fonde en grande partie sur l'analyse des nécropoles du sud girondin, des Landes et des Pyrénées occidentales et centrales, constitue le tout premier découpage chronologique et culturel de l'Aquitaine. L'étude des vestiges lui permet de reconnaître trois phases distinctes pour le Premier âge du Fer (fig. 12). La première, datée de la fin du VII^e et du début du VI^e s. a.C., voit l'invasion des peuples des "Champs d'Urnes" venus d'outre Rhin, comme chez Bosch Gimpera. Toutefois, G. Fabre propose qu'une branche issue de ce groupe se soit installée dans la vallée de la Leyre (Gironde), évitant scrupuleusement l'Aquitaine méridionale. Entre la fin du VI^e et le V^e s. a. C., les peuples celtes du Rhin s'établissent dans toute la France mais n'occupent que ponctuellement le Sud-Ouest. Enfin, le passage au Seconde âge du Fer est marqué par la remontée des populations hallstattiennes de la vallée de l'Ebre en Aquitaine par les Pyrénées centrales. Ces peuples fondent alors la période la plus flamboyante de la culture hallstattienne qui hérite du nom de "Hallstatt prolongé". Cette période, représentée notamment par les tumulus d'Avezac-Pratt, du plateau de Ger ou du Pont-Long, voit la subsistance du faciès hallstattien mêlé à un fond culturel local entre le V^e et le II^e s. a. C²²⁷.

permet la signalisation à la surface du dépôt funéraire. Le terme de "Champs d'Urnes" a été défini en Allemagne (Urnenfelder) au début du XX^e s. Il rend compte de la généralisation de ce rite funéraire au Bronze final et peut caractériser tout autant un peuple distinct qu'une culture matérielle selon les auteurs qui y ont recours. Pour plus d'information sur la genèse du terme "Champs d'Urnes", voir dans : Brun 1986.

²²⁵ Fabre 1943 ; Fabre 1946.

²²⁶ Fabre 1952.

²²⁷ Fabre 1952, 106.

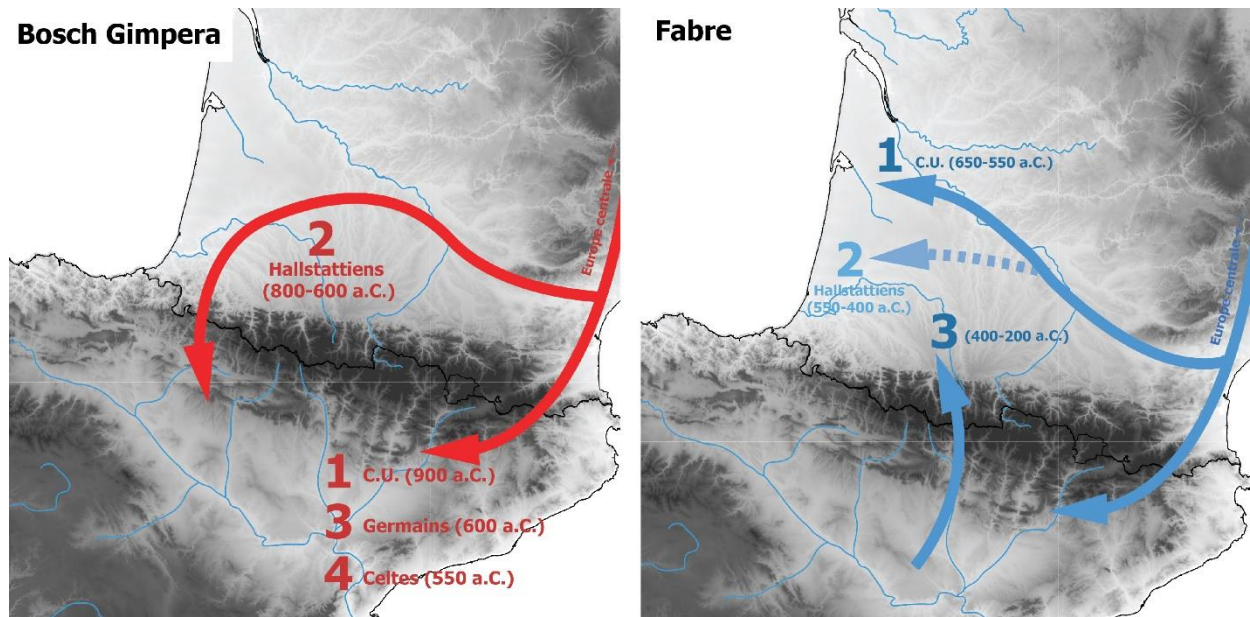


Figure 12 : Modèles "invasionnistes" de P. Bosch Gimpera (1940) et de G. Fabre (1952) pour le Premier âge du Fer.

Les travaux de A. Schülten, P. Bosch Gimpera et G. Fabre ont en commun l'idée selon laquelle tout changement observé s'explique nécessairement par des causes extérieures au fait étudié. Ce schéma de pensée découle du basculement de la réflexion théorique opéré durant la seconde moitié du XIX^e s. qui voit progressivement l'abandon des réflexions héritées de l'évolutionnisme anthropologique qui postulait alors que toute civilisation passe, au cours de son histoire, par les mêmes étapes de développement. Cette conception de parallélisme et de loi d'évolution convergente qui fait que chaque société connaît des stades évolutifs similaires est remplacée peu à peu par l'idée de diffusion de traits culturels entre civilisations ou groupes humains. Popularisée sous le nom de "diffusionnisme" par l'archéologue G. Childe au début du XX^e s., cette théorie conduit donc à percevoir toute innovation technologique ou stylistique par l'influence d'un centre producteur. Cette influence peut s'expliquer par l'installation de nouvelles populations dans un groupe ou par des migrations guerrières sur le modèle des "invasions barbares". Ces idées sont déjà décelables dans les travaux des archéologues régionaux antérieurs, notamment lorsque E. Piette et J. Sacaze écrivent en 1879 que les tertres d'Avezac-Prat sont des : " [...] tombeaux de la race envahissante" venue de Belgique²²⁸, ou lorsque B. Peyneau assimile les sépultures de la vallée de la Leyre à celle du peuple des Boïens de Cisalpine et de Bohême²²⁹.

Un autre fait marquant dans ces synthèses est la référence constante aux populations d'Europe continentale. Ce constat s'explique pour deux raisons. La première est que ces régions

²²⁸ Piette & Sacaze 1979, 517.

²²⁹ Peyneau 1926, 34 et 104.

d'Europe ont très tôt fourni de nombreux vestiges protohistoriques dits "spectaculaires", entraînant alors une concentration des recherches et ainsi des avancées théoriques pour ces territoires. Deuxièmement, dans ses importantes publications, J. Déchelette substitue aux termes "Premier" et "Second" âge du Fer utilisés jusqu'alors les périodes de "Hallstatt" et de "La Tène". Ce faisant, cette terminologie remplace une valeur uniquement chronologique par une autre dans laquelle se trouvent mêlées des notions chronologiques, typologiques et surtout culturelles. En réutilisant les termes de Déchelette, les archéologues régionaux sont conditionnés à chercher des parallèles avec des vestiges issus de cultures nord-alpines, se demandant en quoi leurs découvertes sont similaires à celles de la culture de Hallstatt. Dans ce cadre, les changements observés dans la culture matérielle régionale et les similitudes rencontrées avec les objets d'Europe continentale ne peuvent s'expliquer que par la présence effective des détenteurs de cette culture d'origine sur un territoire éloigné. Peu à peu s'opère un glissement sémantique dans lequel les vestiges archéologiques ne sont plus liés à une culture qui se partage, mais à un peuple ou une ethnie, immuable. La définition de ces ethnies se cristalliserait notamment par leurs rites funéraires. Sur la distinction entre nécropoles tumulaires et nécropoles de tombes "plates" ; c'est-à-dire de "Champs d'Urnes", J. Déchelette avait déjà eu l'occasion de s'exprimer : *"L'adoption de la tombe plate fut peut-être la conséquence de l'établissement des tribus sur un territoire conquis"* puis d'ajouter : *"Les grandes nécropoles à tombes plates, particulièrement en Champagne, dans la Bohême du nord comme dans la Gaule Cisalpine, appartiendraient à des tribus conquérantes, originaires des divers districts à tumulus hallstattiens"*²³⁰. Le rite des "Champs d'Urnes", lié à une ethnie, est dissocié d'un simple facteur chronologique et l'on parle ainsi de "peuple des Champs d'Urnes". Les archéologues s'appliquent alors à retracer l'itinéraire de ce peuple à travers le territoire à l'aide de vestiges distinctifs. On peut aussi percevoir dans cette démarche la volonté d'associer tout changement à un grand récit historique dans lequel des peuples tiennent un rôle de choix, ce que J.-P. Mohen qualifiera plus tard de "protohistoire événementielle"²³¹.

Le corollaire du modèle "invasionniste" est le retard culturel permanent des zones extérieures aux cultures nord-alpines d'origines, suivant la notion de "centre-périphérie". Dans cette optique, il faut attendre l'arrivée de nouvelles invasions pour qu'apparaissent des changements technologiques, stylistiques ou culturels. Cette notion de retard s'illustre parfaitement par la proposition de "Hallstatt prolongé" de G. Fabre qui conclut qu'en l'absence de nouvelle invasion, l'Aquitaine continue d'être imprégnée d'un faciès hallstattien jusqu'au II^e s. a.C., là où le reste de la Gaule participe à la culture de La Tène. De plus, les synthèses

²³⁰ Déchelette 1914c, 1015.

²³¹ Mohen 1980, 12.

proposées par les auteurs de la première moitié du XX^e s. sont grevées par la faiblesse documentaire de leur époque. Au rare vestiges disponibles s'ajoute la qualité déplorable des données à leur disposition. Les contextes sont rarement connus et les ensembles funéraires auxquels ils se réfèrent ne sont compris qu'à l'échelle du site ou, au mieux, d'un tumulus. Dans ce cadre la documentation a constitué un frein à la compréhension des cadres chronologiques. Ces lacunes s'expriment notamment dans la tripartition de la période comprise entre les VIII^e et II^e s. a.C. par G. Fabre. L'absence à cette époque de vestiges attribuables aux IV^e et III^e s. a.C. en Aquitaine a assurément contraint l'auteure à l'identification du "Hallstatt prolongé".

Ainsi, les hypothèses proposées par les auteurs de ces premières synthèses, fortement ancrées dans leur époque d'un point de vue théorique, pèchent également par leurs lacunes documentaires.

III.2. La redéfinition des modèles théoriques des années 1950-1980

L'augmentation significative des découvertes entre les années 1950 et 1980 met peu à peu en lumière les inadéquations entre les modèles théoriques des précédentes synthèses et les observations de terrain. Ces manquements apparaissent particulièrement criants lorsque O. et J. Taffanel publient les résultats des fouilles engagées en Languedoc, qui invitent à redessiner les rythmes d'apparition des faciès culturels²³². C'est également durant ces décennies que les problématiques de recherches et les modèles chrono-culturels français et espagnols empruntent des voies divergentes.

III.2.1. L'essor de la pensée évolutionniste en France

La publication des travaux de J.-P. Mohen et A. Coffyn en 1970 concernant des nécropoles de la vallée de la Leyre peut constituer un premier jalon dans le remodelage des phases chronologiques et culturelles du sud-ouest de la France²³³. À partir du matériel laissé par B. Peyneau à la fin des années 1920, les auteurs parviennent à distinguer trois phases chronologiques comprises entre 750 et 450 a.C.²³⁴. Ils abandonnent totalement la notion de "Hallstatt prolongé" de G. Fabre qu'ils rattachent à une phase finale du Premier âge du Fer. Celle-ci débiterait vers 540 a.C. et prendrait fin "à l'arrivée de guerriers de La Tène I, vers 450"²³⁵. Les rites funéraires sous tumulus et des "Champs d'Urnes" sont redéfinis.

²³² Taffanel & Taffanel 1948 ; Taffanel & Taffanel 1962 ; Taffanel & Taffanel 1973.

²³³ Mohen & Coffyn 1970.

²³⁴ Mohen & Coffyn 1970, 120-123.

²³⁵ Mohen & Coffyn 1970, 123.

Chronologiquement, ils observent que les premiers sont antérieurs aux seconds. Enfin, l'association idéologique entre rites funéraires et ethnies est abandonnée : les différences entre des groupes locaux n'ont plus de liens avec des invasions externes. En reprenant les hypothèses émises par L. Taffanel pour le Languedoc²³⁶, J.-P. Mohen et A. Coffyn associent le rite des "Champs d'Urnes" à une population sédentaire. Les tumulus, quant à eux, témoigneraient de la présence de communautés pastorales semi-nomades et guerrières²³⁷.

La redéfinition de la notion de "Champs d'Urnes" est également présente à la même période dans les travaux de J. Guilaine²³⁸. Dans sa thèse intitulée *L'âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, il substitue à la notion d'invasion la notion d'acculturation via des relations de proche en proche. De fait, lorsqu'il identifie le faciès culturel de Mailhac I correspondant au Bronze final III, il intègre l'apparition du rite des "Champs d'Urnes" à un processus interne aux populations locales sur lequel se surimposent des influences méditerranéennes. Il préconise alors de remplacer le terme de "Champs d'Urnes" par celui de "nécropoles à incinération" afin d'éliminer toute valeur ethnique et "invasionniste"²³⁹. Le travail de J. Guilaine participe activement à l'émergence d'une pensée néo-évolutionniste en archéologie protohistorique qui s'oppose à la mouvance diffusionniste précédente. Dans ce cadre théorique, les similitudes constatées entre deux régions s'expliquent principalement par des échanges culturels ou commerciaux. Il évince le facteur de déplacements de populations comme seul modèle interprétatif et évacue également toute notion de retards technologiques ou stylistiques liés aux distances géographiques entre les populations, promouvant au contraire une forme de synchronisme culturel. Dans cette optique, J. Guilaine identifie en Languedoc des courants d'échanges illustrés au Bronze final III et au Premier âge du Fer par les épingles et les fibules mises au jour à Mailhac. Ces contacts ne sont pas perçus comme unilatéraux mais plutôt comme des phénomènes de réciprocité, ainsi qu'en témoignent les similitudes entre les haches et les racloirs de la façade Atlantique et ceux découverts dans les dépôts launaciens²⁴⁰.

C'est dans la continuité de ces recherches que J.-P. Mohen publie son importante synthèse en 1980²⁴¹. S'appuyant sur une base documentaire issue de 239 sites funéraires répartis

²³⁶ Louis *et al.* 1958.

²³⁷ Mohen & Coffyn 1970, 126.

²³⁸ Guilaine 1972.

²³⁹ Guilaine 1972, 342.

²⁴⁰ Guilain 1972, 344 ; le terme de "dépôt launacien" désigne des dépôts terrestres non funéraires richement pourvus en mobilier métallique (essentiellement des parures, des outils ou des lingots) qui ont été enfouis dans le dernier tiers du VII^e ou les deux premiers tiers du VI^e s. a.C. L'aire géographique de ces gisements caractéristique recouvre Languedoc, l'Arigère et le Roussillon. Ce terme a été inventé par P. Cazalis de Fondouce à la suite de la découverte éponyme de Launac à Fabrègues (Hérault) en 1897. Parmi la riche bibliographie sur le sujet, voir la publication synthétique : Verger 2013a.

²⁴¹ Mohen 1980.

sur les régions d'Aquitaine, de Poitou-Charente, du Limousin, et de Midi-Pyrénées, il redessine les cadres chrono-culturels du Premier et du début du Second âge du Fer du sud-ouest français. À l'aide d'une analyse factorielle des typologies céramique, soutenue par la répartition du mobilier métallique, J.-P. Mohen identifie neuf groupes culturels régionaux (fig. 13). Ces groupes trouvent leurs sources dans des dynamiques internes ne faisant plus intervenir des causes exogènes. À la manière de J. Guilaine, il amoindrit les influences d'Europe continentale au profit de celles venues du Languedoc et de l'Espagne²⁴². La reconnaissance d'évolution des faciès culturels à l'intérieur de chacun des groupes lui permet de leur attribuer un premier niveau de division chronologique. Puis, la synthèse de l'ensemble de ces données lui offre l'opportunité de construire une périodisation générale pour l'ensemble du territoire étudié. Partitionné en cinq périodes, le phasage de J.-P. Mohen court entre 750 et 200 a.C.

Cependant, la caractérisation de ces phases n'est pas sans poser problème à l'auteur dans la mesure où elles n'apparaissent pas toutes clairement dans chacun des groupes culturels. Il pense discerner une période 0 attribuable à la fin de l'âge du Bronze mais il est contraint de l'annuler en l'absence d'indices attribuable à l'ensemble du territoire. Sa période I, datée de 750 à 650 a.C., reste également mal définie puisqu'elle peut exprimer le début du Premier âge du Fer ou le prolongement diffus de faciès caractéristiques de la fin de l'âge du Bronze selon les zones géographiques étudiées. Enfin, si sa période IV, qui couvre un siècle et demi (550-400 a.C.), élimine la notion de "Hallstatt prolongé" en accord avec des résultats de l'étude des nécropoles de la vallée de la Leyre réalisée précédemment, elle peine toujours à identifier une période de transition entre le Premier et le Second âge du Fer. Cette périodisation souffre encore du manque de données de terrain à l'époque pour les périodes de transition du Premier âge du Fer. Ces lacunes se retrouvent dans la caractérisation des groupes culturels. Ces derniers sont surtout définis par plusieurs faciès céramiques pouvant constituer un faciès culturel plus général²⁴³. Par exemple, le groupe pyrénéen se compose de quatre sous-groupes (Ger, Lannemezan, Haute-Garonne et Pays Basque). Toutefois, ces sous-groupes, fortement liés à un espace géographique, sont principalement établis par l'absence de données entre ces entités. Ainsi, les groupes culturels de J.-P. Mohen reflètent autant l'activité archéologique régionale que de réels faciès culturels. Toutefois, cette synthèse servira de cadre de références pendant de nombreuses années dans la région et les travaux qui suivront dans les années 1980, portant sur des zones plus localisées, réemploieront en grande partie les résultats de J.-P. Mohen. C'est notamment le cas des recherches de R. Boudet sur l'âge du Fer récent dans le sud de l'estuaire

²⁴² Mohen 1980, 107, fig.105.

²⁴³ Mohen 1980, 96-109.

girondin²⁴⁴. Centré sur le Second âge du Fer, son phasage chronologique débute par un horizon ancien correspondant à la fin du Premier âge du Fer. Datées de 550/540 à 410/390 a.C., les bornes de cet horizon sont quasiment identiques à la phase IV de J.-P. Mohen et se définissent dans les mêmes termes. Plus à l'Est, J.-M. Séguier présente en 1989 un mémoire universitaire portant sur l'occupation du sol au sud albigeois (Tarn) à l'âge du Bronze et au Premier âge du Fer²⁴⁵. Dans ce travail, l'auteur conclut à une pérennité des modèles d'implantation des populations au cours de la "transition Bronze-Fer" sans que se dessine de rupture claire dans la culture matérielle avant le VII^e s. a.C. Les changements observés tels que l'augmentation des productions métalliques et des faciès céramiques sont liés à des évolutions internes ne faisant pas appel à des remplacements ou invasions de populations exogènes.

Durant le troisième quart du XX^e s., la redéfinition des cadres chronologiques mise en place grâce à une documentation plus riche, est marquée par une approche évolutionniste identifiant des dynamiques exclusivement internes aux population étudiées. Débarrassée de la recherche d'ethnies et de leurs mouvements, la question du "peuple des Champs d'Urnes" est abandonnée au profit d'une simple reconnaissance rituelle nommée "rite d'incinération en fosse" ou "rite d'incinération en tombe plate"²⁴⁶.

²⁴⁴Boudet 1987.

²⁴⁵ Séguier 1989.

²⁴⁶ Le terme de "Champ d'Urnes" et la notion de peuple qui s'y rattache est également écarté par une grande partie des protohistoriens français, suisses et allemands. Le phénomène s'intègre alors dans la culture Rhin-Suisse-France orientale (R.S.F.O) dont il constitue l'un des critères de distinction parmi d'autres : Büchenschutz, dir. 2015, 78.

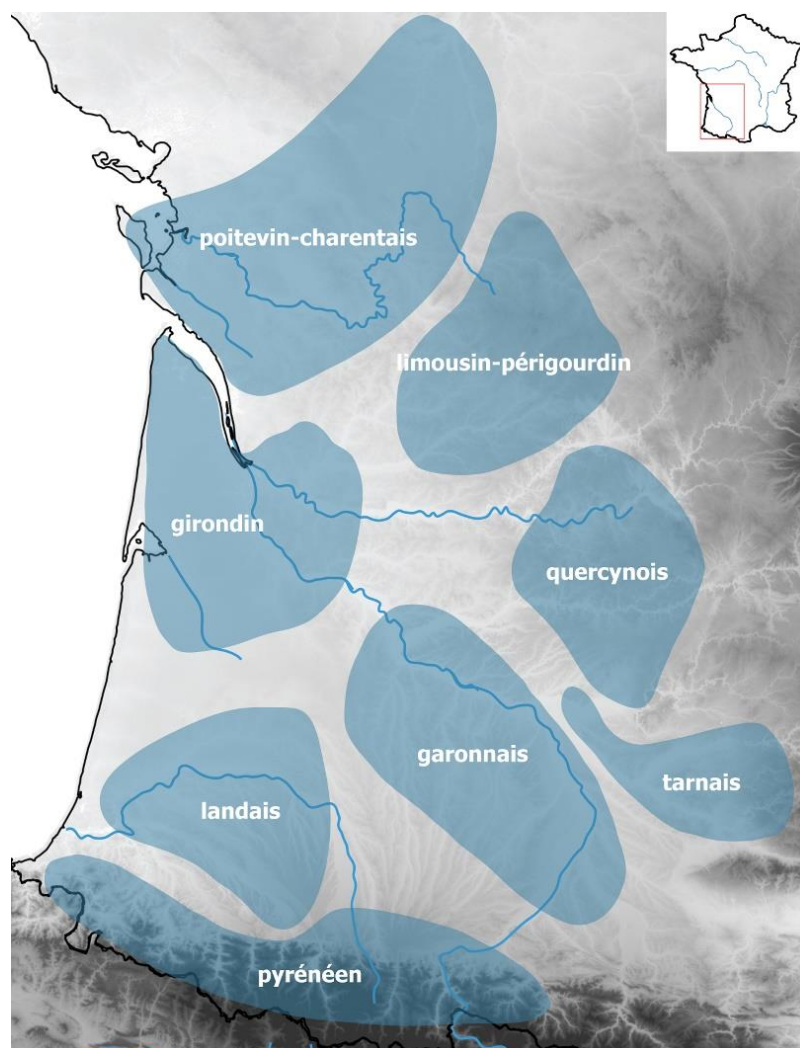


Figure 13 : Limites des groupes culturels aquitains de J.-P. Mohen (d'ap. Mohen 1980, fig. 1, 13).

III.2.2. Remodelage du modèle diffusionniste en Espagne

Si les théories invasionnistes proposées par P. Bosch Gimpera ont eu un impact considérable sur la recherche protohistorique du nord de l'Espagne, elles ont aussi très tôt subi de vives critiques en raison de la place secondaire qu'elles donnent aux vestiges archéologiques au profit des sources linguistiques.

Le premier à remettre en cause les hypothèses de Bosch Gimpera est M. Almagro Basch au début des années 1950²⁴⁷. À partir des similitudes observées pour les boucles de ceintures, les fibules et les formes céramiques, il rattache les peuples méridionaux du sud de la France et du nord de l'Espagne à un même ensemble. La construction culturelle de ces peuples serait toujours le fait d'une invasion du "peuple des Champs d'Urnes" vers 900 a.C., mais celle-ci est décrite comme lente. Lors des siècles suivants, il distingue des traits culturels originaux à

²⁴⁷ Almagro Basch & García y Bellido 1952a ; Almagro Basch & García y Bellido 1952b.

travers le mobilier mis au jour de part et d'autre des Pyrénées. Ainsi, il identifie des changements internes pour les groupes installés, supprime l'hypothèse d'invasions ultérieures au X^e s. a.C. et révoque totalement la notion de "Post hallstattien" de Bosch Gimpera. Ses travaux auront une grande influence sur les problématiques de recherches des décennies suivantes. Bien que le modèle invasionniste et diffusionniste ne soit pas fondamentalement remis en cause, on pointe du doigt la nécessité de concentrer les efforts sur la reconnaissance de subdivisions chronologiques et culturelles internes. C'est dans cette démarche que s'inscrivent les travaux de S. Vilaseca au début des années 1960. L'étude typo-chronologique du mobilier catalan et surtout de celui de la nécropole de Can Canyis (Banyeres, Tarragone) lui permet de proposer un nouveau phasage chronologique du nord-est de l'Espagne²⁴⁸. Sa périodisation subdivise en six phases l'intervalle 1000-300 a.C. Il réaffirme la migration de population celtique emportant la culture des "Champs d'Urnes", phénomène placé dorénavant vers 1000 a.C. et qui constitue le Bronze final régional. Pour les VI^e et V^e s. a.C., il met en lumière la présence d'un substrat local qui joue un rôle important dans la singularisation d'un faciès régional. Cependant, il émet quelques réserves en rappelant qu'il s'agit d'une culture décadente, se renouvelant seulement via des apports des populations d'Ampurdan et du sud-est de la France²⁴⁹.

La caractérisation des dynamiques chrono-culturelles à l'intérieur des populations nord espagnoles sera le sujet de nombreux travaux de M. Almagro-Gorbea à partir de la fin des années 1970, et qu'il développera jusque dans les années 1990²⁵⁰. Dans les régions de la péninsule occidentale et de la Meseta, les populations de l'âge du Bronze (Cogotas I²⁵¹) s'intègrent dans la culture plus vaste du "Bronze Atlantique" par, entre autres, le rite du dépôt d'armes en milieu humide et par l'absence d'habitat fortifié²⁵². Ces peuples constituent donc un substrat qualifié de "protocelte" présent sur le territoire depuis le deuxième millénaire avant notre ère. Les peuples plus au nord et à l'est de la vallée de l'Èbre se seraient constitués à partir de ce substrat sur lequel est venue se greffer la culture des "Champs d'Urnes". De plus, selon lui, la culture des "Champs d'Urnes" ne serait plus issue d'Allemagne mais du sud-est de la France, probablement du Languedoc²⁵³. À partir de ces observations, Almagro-Gorbea propose un

²⁴⁸ Vilaseca 1956 ; Vilaseca *et al.* 1963.

²⁴⁹ Vilaseca *et al.* 1963, 74.

²⁵⁰ Almagro-Gorbea 1977 ; Almagro-Gorbea 1987 ; Almagro-Gorbea 1994.

²⁵¹ La période de Cogotas I a été définie par les fouilles de l'habitat de Las Cogotas (Cerdeñosa, Ávila) dans les années 1920 par J. Cabré. Débutant vers 1700 a.C., l'occupation de l'âge du Bronze la plus étendue et la plus significative en termes de vestiges archéologiques se situe au Bronze final, entre 1000 et 800 a.C. Après une période d'abandon, le lieu est de nouveau habité au Second âge du Fer, marquant la période de Cogotas II.

²⁵² Le terme de "Bronze Atlantique" rend compte des affinités dans les faciès des régions de la façade Atlantique, de la péninsule Ibérique à la Grande-Bretagne, à l'âge du Bronze. Son expansion serait liée au commerce maritime de l'Atlantique. Voir : Coffyn 1985 ; Brun 1991 ; Coffyn 1998.

²⁵³ Almagro-Gorbea 1994, 288.

nouveau découpage chronologique en trois phases nommées : Champs d'Urnes anciens (1100-900 a.C.), Champs d'Urnes récent (900-700 a.C.) et Champs d'Urnes du Fer (700-500 a.C.). Chacune de ces périodes est à son tour segmentée en deux sous-périodes. Ainsi, les cultures celtiques de la moitié nord et ouest de l'Espagne sont, pour l'auteur, le fruit d'évolutions avant tout endogènes, puisque déjà présentes à l'âge du Bronze. Il réutilise la notion de "Champs d'Urnes" comme une migration, mais qu'il pondère fortement par l'identification d'un possible phénomène d'acculturation plus léger²⁵⁴. Poursuivant les travaux d'Almagro-Gorbea, G. Ruiz Zapatero réétudie en 1985 les nécropoles du nord-est de l'Espagne et de la moyenne vallée de l'Èbre dans le cadre d'une thèse intitulée *Los campos de urnas del NE. de la Península Ibérica*²⁵⁵. À l'issue de ce travail, il distingue sept groupes culturels par l'étude typologique du mobilier et la répartition des types de structures funéraires entre 1100 et 500 a.C. Si son analyse met bien en valeur les dynamiques internes à la manière de son prédécesseur, elle échoue néanmoins à se défaire d'un modèle dans lequel les mutations des rites funéraires ne font pas intervenir un apport de populations extérieures²⁵⁶. De plus, le phasage chronologique de Almagro-Gorbea appliqué à sa zone d'étude n'est que partiellement satisfaisant dans la mesure où toutes les phases ne sont pas observables pour tous les groupes²⁵⁷.

Les travaux d'Almagro-Gorbea trouveront également un écho dans ceux de J.-L. Maya à la fin des années 1980. Portant sur les sites du nord de la vallée de l'Èbre et ses affluents du piémont pyrénéen, les recherches de J.-L. Maya tendent à mieux définir le phénomène de "filtrage" de la culture des "Champs d'Urnes" dans le substrat local et sa progression vers l'ouest de la péninsule²⁵⁸. Grâce à des découvertes plus récentes et par l'apport de datations par ¹⁴C, il remonte la date d'apparition des "Champs d'Urnes" autour 1100 a.C. et adapte la chronologie française de J.-J. Hatt à son inventaire²⁵⁹. Ce phasage fait débiter le Premier âge du Fer entre 650 et 600 a.C. avec l'apparition des objets en fer dans les sépultures mais conserve malgré tout l'idée d'influences extérieures introduites par la venue de petits groupes exogènes²⁶⁰.

Ainsi, les recherches protohistoriques du troisième quart du XX^e s. espagnol ont suivi une approche théorique initiée par M. Almagro Basch. Leurs résultats s'opposent au modèle exclusivement invasionniste et diffusionniste de P. Bosch Gimpera émis lors des décennies précédentes. Mettant en valeur les dynamiques propres à chaque région, ces études manifestent la volonté de leurs auteurs de proposer des cadres chronologiques à l'échelle d'un site ou d'une

²⁵⁴ Almagro-Gorbea 1994, 286.

²⁵⁵ Ruiz Zapatero 1985.

²⁵⁶ Ruiz Zapatero 1985, 1014-1047.

²⁵⁷ Ruiz Zapatero 1985, fig. 288, 1054.

²⁵⁸ Maya 1986.

²⁵⁹ Maya 1986, 15 et 41-42.

²⁶⁰ Maya 1986, 42-43.

zone géographique plus restreinte. Malgré tout, la multiplication de ces études, que nous n'avons pas toutes présentées, ont en commun de formuler des hypothèses bien différentes et souvent incompatibles entre elles.

III.3. Ces vingt dernières années

La professionnalisation de l'archéologie de terrain et l'emploi croissant de méthodes de datations absolues telles que le ^{14}C ou la dendrochronologie, ont activement participé à une meilleure définition des cadres chronologiques durant ces vingt dernières années. En Europe continentale, ce n'est pas tant les divisions internes de la culture hallstattienne que la caractérisation des phases de transition entre les trois âges des métaux qui ont focalisé l'attention des protohistoriens²⁶¹. Les débats portent essentiellement sur la reconnaissance des critères de ces transitions tout autant que sur leur rythme, c'est-à-dire sur l'identification des phénomènes de rupture ou de continuité²⁶².

III.3.1. Revalorisation de la place du Sud-Ouest français en Europe celtique

Au début des années 2000, les travaux de P.-Y. Milcent sur les épées et les parures du Premier âge du Fer dans le centre de la France ont permis d'aboutir à une tripartition de la période²⁶³. Se détachant du modèle chronologique allemand souvent employé dans l'Hexagone, les divers réajustements durant les années qui ont suivi offrent un cadre valable pour une grande partie du territoire²⁶⁴. Les bornes de ce phasage du Premier âge du Fer sont comprises entre 800 et 425 a.C. et recouvrent donc la période de La Tène A ancienne (seconde moitié du V^e) issue de la chronologie allemande. Cependant les partitions chronologiques de France centrale et d'Europe continentale ont souvent été jugées insatisfaisantes pour rendre compte des rythmes d'apparition des faciès culturels de la moitié sud de la France. Les protohistoriens travaillant sur ces régions ont donc constamment cherché à mettre en place des phasages plus localisés à l'échelle d'un site ou d'une région et adaptés aux développements régionaux.

Les travaux réalisés dans le sud-est de la France vont dans ce sens. Les fouilles effectuées depuis de nombreuses décennies et leur publication dans les années 1990 ont abouti à un phasage distinct du modèle nord-alpin et valable pour la région languedocienne. Il s'appuie

²⁶¹ Büchsenschutz, dir. 2015, 81-82.

²⁶² Milcent 2009a ; Brun *et al.* 2009.

²⁶³ Milcent 2004.

²⁶⁴ Milcent in : Massendari 2006, 48-55 ; Sérée 2008 ; Milcent in : Filippini 2010, 45-47 ; Milcent 2012b ; Büchsenschutz, dir. 2015.

principalement sur les résultats des fouilles des nécropoles du Moulin, de Grand Bassin I et II à Mailhac, du Peyrou à Agde ou de Saint-Julien à Pézenas²⁶⁵. Il a notamment débouché sur l'identification d'une période de transition Bronze-Fer entre le début et le troisième quart du VIII^e s. a.C. Il est enrichi au début des années 2000 par l'étude des nécropoles du Causse, de Gourjade et du Martinet dans le Castrais (Tarn), qui partitionne en cinq phases la période comprise entre le Bronze final et la transition Premier-Second âge du Fer²⁶⁶.

Pour le Sud-Ouest de la France, les parallèles avec les vestiges languedociens sont nombreux et avaient déjà été exprimés, notamment lors de l'étude des tumulus des Pyrénées centrales par A. Müller dès le milieu des années 1980²⁶⁷. À l'occasion de la publication des fouilles de la nécropole d'Arihouat à Garin (Haute-Garonne), il avait distingué deux phases chronologiques du site, tout en rappelant les affinités avec la nécropole de Grand Bassin I²⁶⁸. Il n'avait pu toutefois identifier de changements majeurs lors de la phase de transition Bronze-Fer²⁶⁹. On retrouve une démarche similaire dans les travaux de J.-M. Escudé-Quillet portant sur l'établissement d'un phasage des nécropoles des Pyrénées occidentales et d'Aquitaine méridionale à partir des fouilles du tumulus d'Ibos²⁷⁰. Il réaffirme les liens du faciès régional avec ceux du Languedoc et du nord de l'Espagne et tente de proposer un nouveau découpage chronologique, pour lequel il peine à distinguer des évolutions à l'intérieur du V^e s. a.C²⁷¹.

À partir des années 2000, on compte pour le Sud-Ouest quelques études qui se focalisent sur les périodes de transition. L'assimilation progressive des résultats d'opérations préventives de terrain offre aux chercheurs régionaux la possibilité de redessiner les contours de ces phases et tend également à réinsérer le Sud-Ouest de la France dans les problématiques protohistoriques continentales. Pour le Bassin aquitain, B. Béhague et C. Lagarde tentent de mieux définir la transition Bronze-Fer et de compenser les lacunes de l'hypothétique phase 0 de J.-P. Mohen²⁷². Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer, daté du VIII^e s. a.C., est marqué par l'abandon des habitats de hauteur au profit de ceux de plaine ou de moyen plateau, mais aussi par la mise en place des grandes nécropoles à incinération et par la disparition des dépôts terrestres. Sur cette même problématique mais déplacée dans le centre-ouest de la France et sur ses marges, cette période de transition se distingue par une tendance au régionalisme, principalement perçue dans les formes céramiques. Elle voit l'apparition des tombes guerrières

²⁶⁵ Taffanel *et al.* 1998 ; Janin *et al.* 2002 ; Nickel 1989 ; Nickels 1990.

²⁶⁶ Giraud *et al.* 2003.

²⁶⁷ Müller 1985.

²⁶⁸ Müller 1985, 185-186.

²⁶⁹ Müller 1985, 175-177.

²⁷⁰ Escudé-Quillet 1998 ; Escudé-Quillet 2007.

²⁷¹ Escudé-Quillet 2007, 70.

²⁷² Béhague & Lagarde 2009.

et une dynamique de changement jugé rapide, suivant un rythme déjà connu en France orientale²⁷³. Le passage du Premier au Second âge du Fer fait lui aussi l'objet d'une remise en question. En Gironde, les données récentes tendent à confirmer les affinités culturelles du nord du département avec les faciès du Centre-Ouest. Cependant, la période de transition du Premier au Second âge du Fer voit l'apparition graduelle de productions venues du sud du département et plus largement d'Aquitaine méridionale et de Navarre. Cette progression s'observe surtout dans les formes céramiques et le mobilier de parure²⁷⁴. En Centre-Ouest, la documentation semble indiquer que cette transition ne marque pas de rupture. Les formes céramiques demeurent stables et le passage au Second âge du Fer se perçoit surtout par l'apparition de mobilier métallique laténien au milieu V^e s. a.C., comme certains types de fibules ou d'agrafes de ceintures²⁷⁵. Ce constat entraîne diverses questions sur la place des populations du Centre-Ouest vis-à-vis de celles de France centrale et de l'est, de culture laténienne plus franche. Il rompt avec le modèle de "Centre-Périphérie" employé jusque alors dans lequel les productions jugées typiquement laténiennes se "diffusent" et s'exportent d'Europe continentale vers l'ouest. Les populations de l'Ouest, regroupées sous le terme de "complexe médio-atlantique", ne sont plus nécessairement perçues comme débitrices des modifications stylistiques du complexe nord-alpin, mais au contraire participent pleinement à un réseau d'échange mutuel, comme le laisse penser l'adoption concomitante, voire plus précoce, de mobilier laténien²⁷⁶.

Ainsi, l'ensemble des travaux de ces dernières années dans le Sud-Ouest de la France participent à la revalorisation de la place des régions occidentales dans l'âge du Fer européen.

III.3.2. Les échanges transpyrénéens et l'occupation montagnarde

On a pu voir que des similitudes entre le mobilier du sud-ouest de la France et celui du nord de l'Espagne ont très tôt été relevées par les auteurs. La répartition des épées, des agrafes de ceintures et des fibules ont participé à la reconnaissance de contacts entre les populations de ces régions²⁷⁷. Pourtant, les recherches sur la nature de ces contacts ne se sont amorcées qu'au tournant du millénaire. Ces travaux, menés pour l'essentiel par des protohistoriens français, prennent leur source dans les hypothèses soutenues dans les années 1970 et 1980 qui stipulaient

²⁷³ Gomez de Soto *et al.* 2009.

²⁷⁴ Dumas & Constantin 2015.

²⁷⁵ Gomez de Soto *et al.* 2007.

²⁷⁶ Milcent 2006c.

²⁷⁷ L'identification d'un lien transpyrénéen a surtout été le fait des chercheurs espagnols au milieu du XX^e s. On évoquera par exemple J. Maluquer de Motes qui identifie très tôt les similitudes pour un certain type de fibules auquel il donne le nom de "navarro-aquitaines" (Maluquer de Motes 1953). Pourtant, en 1980, J.-P. Mohen ignore l'expansion méridionale de ces fibules et leurs attribue le nom de fibules "pyrénéennes".

que l'occupation de l'Aquitaine méridionale et ses nombreuses nécropoles de tumulus à incinération doivent être assimilées au développement du pastoralisme²⁷⁸. Fortes de ce postulat, les études de ces dernières années se sont concentrées sur les alignements dessinés dans le paysage par les tertres, notamment ceux de haute montagne. Ces alignements constituent pour certains des indices de l'existence d'anciennes routes de transhumance. Usant d'un modèle de pensée régressif, cette explication se fonde sur une idée relativement simple qui veut que si les monuments funéraires des Pyrénées se distribuent le long de voies de transhumance bien attestées à l'époque moderne et médiévale, alors ces voies ont une origine protohistorique et l'économie pastorale débute dès cette période. La transhumance constituerait la principale raison de la fréquentation saisonnière de la montagne. Cette interprétation serait étayée par plusieurs indices archéologiques²⁷⁹. Tout d'abord, les études palynologiques effectuées sur des nécropoles du piémont ou de pleine montagne démontrent un recul de la forêt suggérant une intensification du pacage entre le Chalcolithique et la transition Bronze-Fer²⁸⁰. Au même moment, des récipients céramiques couverts de perforations apparaissent sur plusieurs sites d'habitat comme à Los Husos (Elvillar, Álava)²⁸¹. Ces "faisselles", que l'on retrouve au moins jusqu'au Bronze final, serviraient à la confection de produits laitiers et seraient la trace indirecte de l'économie pastorale. Enfin, la découverte de cabanes de pierres effondrées en moyenne et haute montagne serait également à verser à l'hypothèse d'une fréquentation des Pyrénées à des fins pastorales. L'occupation de la cabane de Béhastoy en haute Soule (Larrau, Pyrénées-Atlantiques) est datée du Bronze moyen par quelques tessons ; elle aurait été réutilisée au Second âge du fer comme l'atteste des morceaux de charbon datés par ¹⁴C entre 370 et 50 a.C.²⁸².

Cette hypothèse de l'appropriation de la montagne dévolue exclusivement à l'économie pastorale fait l'objet de vives discussions²⁸³. Plusieurs interrogations ne peuvent être résolues par cette unique interprétation. Tout d'abord, il faut remarquer que le lien entre des supposés chemins de transhumance et les zones d'implantation privilégiées des monuments funéraires est surtout induit par les conditions topographiques qui déterminent des cheminements obligatoires. Les zones de moyenne et haute montagne n'offrent que peu d'espaces de circulation aisément praticables et c'est justement là que les nécropoles sont installées. Ensuite, cette hypothèse repose principalement sur la répartition des monuments funéraires (des cercles

²⁷⁸ Mohen 1980, 205. Pour A. Müller, il est très clair que l'érection des monuments funéraires de la nécropole d'Arihouat à Garin (Haute-Garonne) doit être mise au crédit de "peuples de bergers" : Müller 1985, 185-186.

²⁷⁹ Gardes 2002, 308.

²⁸⁰ Bui Thi Mai 2000 ; Bui Thi Mai 2003 ; Gardes 2002, 295 ; Escudé-Quillet 2002, 219.

²⁸¹ Gardes 2002, fig.4, n°1, 296.

²⁸² Nacfer 1995.

²⁸³ Merlet 2007.

de pierres) alors que la carence de données sur les secteurs d'habitats interdit toute vision d'ensemble de l'occupation du territoire²⁸⁴. Par ailleurs, le mobilier mis au jour dans les tertres du Premier âge du Fer met en avant du mobilier, notamment métallique tel que les épées ou les torques, qui ne correspond pas une fréquentation des Pyrénées par de simples bergers. Pour finir, nous relèverons que cette hypothèse relègue au second plan les autres possibilités économiques offertes par la montagne telles que la production de métal. Citons par exemple les analyses palynologiques effectuées dans la tourbière de Quinto Réal (Pyrénées-Atlantiques) couplées à l'étude de paléo-pollution qui ont permis de corréliser la déforestation des environs à l'exploitation de filons métallifères durant l'âge du Bronze final²⁸⁵. On peut ajouter la fouille dans les années 1960 du site de Beigmau à Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques) qui atteste d'une exploitation du sel dès le Bronze final. Cette production, qui s'est prolongée jusqu'à l'Antiquité, a donné à la voie d'acheminement du sel jusqu'à son point de distribution le nom de *Cami Salié* ("chemin de sel" en béarnais) dès la période médiévale. Cette voie reliait Salies-de-Béarn au plateau de Ger. Les nombreux tumulus des environs de Pau, ceux du Pont-Long, se répartissent le long de cette voie²⁸⁶.

Ainsi, sous leur apparente innovation, les hypothèses qui font des Pyrénées une région exclusivement dévolue à une occupation ponctuelle et pastorale renvoient à des théories vieilles de plusieurs décennies. Si quelques indices peuvent être effectivement assimilés à la gestion de troupeaux, cette interprétation néglige d'autres possibilités économiques régionales, comme l'extraction de métal ou de sel. Enfin, le type de mobilier mis au jour dans les sépultures et les données lacunaires concernant les sites d'habitat ne permettent aucunement de valider ces hypothèses comme seul modèle explicatif.

III.3.3. Le phénomène Celtibère et ses marges

Dans la continuité des problématiques élaborées dans les travaux d'Almagro-Gorbea, plusieurs recherches du début des années 1990 portent sur la caractérisation des dynamiques internes au nord-ouest de l'Espagne. Nombreuses d'entre elles s'intéressent tout particulièrement à la phase de transition entre la culture de Cogotas I du Bronze final et la culture des "Champs

²⁸⁴ La présence d'habitats dans les zones de basse montagne est induite par la présence et la concentration de grandes nécropoles tumulaires utilisées sur de longues périodes. Leur entretien nécessite l'existence d'habitats pérennes, du moins rassemblant de petites communautés stables, dans leur environnement proche.

²⁸⁵ Carozza *et al.* 2006, 20-22. Dans sa conclusion sur l'étude de la nécropole d'Arihouat à Garin (Haute-Garonne), A. Müller émet l'hypothèse qu'en plus d'une activité pastorale, les peuples pyrénéens devaient tirer parti d'une richesse économique fondée sur l'exploitation de gisements métallifères et sur la maîtrise des réseaux de circulation de cette richesse : Müller 1985, 185-186.

²⁸⁶ Saule 1970 ; Gardes & Saule 2001.

d'Urnes" dans la région du secteur central du système Ibérique. Naturellement, des interrogations se posent sur l'identification des phénomènes de rupture ou de continuité dans les rythmes d'apparition des faciès²⁸⁷. Pour J.-L. Cebolla Berlanga, la culture Cogotas perdure au moins jusqu'à la fin du IX^e s. a.C. et s'étend au nord jusqu'à la vallée de l'Èbre avant de céder la place à la dynamique culturelle des "Champs d'Urnes"²⁸⁸. Toutefois, celle-ci n'efface pas totalement la précédente puisque des éléments céramiques assimilés à Cogotas I s'observent encore jusqu'à la fin du VIII^e s. a.C.²⁸⁹. Cependant, ce modèle demeure insatisfaisant en l'état comme le reconnaissent F. Romero Carnicero et J.-C. Misiego Tejeda dans la mesure où celui-ci crée un vide de près de cent cinquante ans entre la fin supposée de Cogotas I vers 850 a.C. et l'inclusion des "Champs d'Urnes" dans cette région vers 750-700 a.C.²⁹⁰.

La consolidation des travaux sur les dynamiques chrono-culturelles internes du nord de la Meseta et du centre du système Ibérique ont également amené les protohistoriens à se concentrer sur le "complexe" celtibère²⁹¹. Le nom de "celtibère" apparaît chez les auteurs romains, en relations avec la conquête de la péninsule à la toute fin du III^e s. a.C. Il recouvre un ou plusieurs peuples situés à l'ouest des Ibères de Catalogne. Les problèmes soulevés par l'emploi de ce terme s'expriment, en schématisant à grands traits, dans des proportions similaires à celui de "Gaulois" donné aux peuples d'une partie du territoire français, belge et suisse par César. Dans la pratique, les protohistoriens identifient le peuple Celtibère par la conjugaison des études linguistiques, épigraphiques, archéologiques et historiques. Les limites géographiques des Celtibères, bien que toujours sujettes à discussion, se trouvent globalement centrées dans le système Ibérique et ses marges, sur un territoire moins vaste que celui évoqué par les auteurs antiques²⁹².

L'avènement des travaux dédiés à cette thématique s'amorce réellement au début des années 1990. La focalisation sur celle-ci a entraîné un cloisonnement des recherches nord-espagnoles, polarisées autour des peuples celtibères à l'ouest et des Ibères en Catalogne et basse vallée de l'Èbre²⁹³. La première publication en 1997 de *Los Celtíberos* par A. Lorrio marque un jalon important dans l'étude des Celtibères²⁹⁴. Cette synthèse qui tente de brosser un tableau global du phénomène celtibère permet à son auteur d'identifier quatre phases chronologiques,

²⁸⁷ Romero Carnicero & Jimeno Martínez 1993, 185-187.

²⁸⁸ Cebolla Berlanga 1993, 187-188.

²⁸⁹ Romero Carnicero & Misiego Tejeda 1995a.

²⁹⁰ Romero Carnicero & Misiego Tejeda 1995a, 67-68.

²⁹¹ Cette direction thématique privilégiée s'illustre notamment par la mise en place des symposiums portant spécifiquement sur les Celtibères à partir de la fin des années 1980, et toujours d'actualité, sous l'impulsion de F. Burillo Mozota.

²⁹² Burillo Mozota 1993 ; Untermann 1995 ; Lorrio 2002, 66 ; Burillo Mozota 2005.

²⁹³ Lorrio 1999a ; Arenas Esteban & Palacios Tamayo, dir. 1999 ; Jimeno Martínez, dir. 2005 ; Carmen Belarte, dir. 2012.

²⁹⁴ Lorrio 2005a.

dont trois concernent le Premier âge du Fer, principalement à partir des panoplies d'armements dans les ensembles funéraires (fig. 14). Datée entre 850/800-600 a.C., la première période est appelée "Protoceltibère". Elle est caractérisée par la continuité partielle des faciès du Bronze final et par des habitats ouverts aux unités domestiques circulaires. La période "Celtibère ancien" qui débute à partir du 600 a.C., marque la naissance de la culture celtibère au sens strict. Elle s'amorce par l'introduction des objets en fer dans les sépultures. Les habitats de hauteur fortifiés, les "castros", apparaissent et se développent selon un plan identique : des habitations rectangulaires organisées autour d'une rue centrale, cerclées par un système défensif composé d'une muraille et de tours circulaires, le tout cerné par un fossé. Cette période, qui voit également l'introduction progressive d'influences orientalisantes venues d'Espagne méridionale, se termine vers 450 a.C. À partir de cette date s'amorce la période du "Celtibère plein" durant laquelle le plan des castros à rue centrale et habitations rectangulaires se généralise. Dans les nécropoles, les sépultures à panoplies militaires se retrouvent en grand nombre. Cette période se poursuit sans interruption jusque vers 220 a.C. Cette périodisation distingue également trois faciès culturels au sein de l'entité celtibère grâce à l'examen des panoplies funéraires à armement : Haut-Tage, Haut-Jalón et Haut-Douro. Malgré un modèle qui peine à reconnaître clairement les contours de la phase ancienne du Premier âge du Fer, A. Llorio affaiblit fortement les influences de la culture des "Champs d'Urnes" pour cette zone géographique. Il assimile le développement de la culture celtibère plutôt à la pérennité du substrat local hérité de la culture de Cogotas du Bronze final²⁹⁵. Les résultats de cette synthèse seront réemployés dans le cadre de l'étude de nouveaux sites comme pour la nécropole de Carratiermes à Montejo de Tiermes²⁹⁶ ou partiellement discutés par M^a-L. Cerdeño, notamment à l'occasion des séquençages chronologiques de la nécropole de l'habitat de Herrería²⁹⁷.

²⁹⁵ Llorio 1999b, 12 ; Llorio 2005a, 401.

²⁹⁶ Argente *et al.* 2001.

²⁹⁷ Cerdeño & García Huerta 1990 ; Cerdeño *et al.* 1995 ; Cerdeño & Juez 2002 ; Cerdeño & García Huerta 2005, fig. 1, 240 ; Cerdeño & Sergadoy 2007.

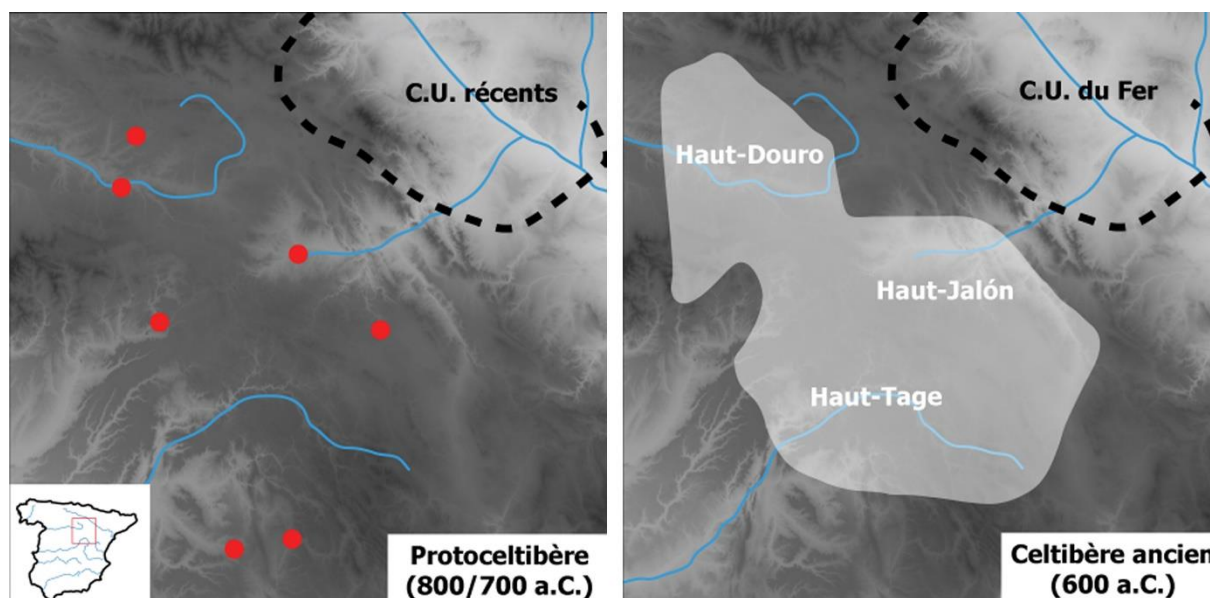


Figure 14 : Formation de la Celtibérie au Premier âge du Fer selon A. Lorrio (d'ap. Lorrio 2005b, fig.2, 55).

En marge du phénomène celtibère, au nord et à l'ouest, dans les provinces des Navarre et d'Álava, les recherches se sont faites plus discrètes. En Navarre, les indices chronologiques proviennent principalement de la périodisation de l'occupation de l'habitat d'Alto de la Cruz à Cortes, redéfinie lors de la reprise des fouilles dans les années 1980 et 1990. Elle découpe en trois grandes étapes, elles-mêmes subdivisées en sous phases, l'intervalle 850-350 a.C.²⁹⁸. De même, pour la province d'Álava, l'occupation sans interruption de l'habitat de La Hoya à Laguardía entre le Bronze final et le III^e s. a.C. offre une chronologie des faciès régionaux au Premier âge du Fer²⁹⁹. L'étude de ces sites semble indiquer que jusqu'au VIII^e s. a.C., il existe un substrat culturel local bien identifié par les formes céramiques dans lequel on perçoit quelques incursions de type Cogotas I en Navarre méridionale provenant de la Meseta. À la fin de ce siècle, la région est marquée par la disparition progressive des influences du Bronze Atlantique au profit des faciès de la culture des "Champs d'Urnes" venue des Pyrénées orientales. C'est durant cette étape de la transition Bronze-Fer que naissent les premiers castros. Au VII^e s. a. C., alors que débute réellement le Premier âge du Fer, ces habitats sont identifiables par leur taille et par leur organisation interne. Les types de céramiques de la moyenne vallée de l'Èbre se singularisent et forment un faciès culturel spécifique³⁰⁰. Durant le V^e s. a.C., la plupart des castros sont abandonnés ou détruits, coïncidant avec une instabilité politique dans toute la région. Le début du IV^e s. a.C. marque le passage au Second âge du Fer et correspond également à une diffusion généralisée du fer dans l'artisanat et à l'accroissement des panoplies militaires.

²⁹⁸ Munilla Cabrillana & Gracia Alonso 1995.

²⁹⁹ Llanos 1990.

³⁰⁰ Torres-Martinez 2013, 261.

Ces facteurs de changement sont assimilés à une "celtisation" qui se déploie en marges du phénomène celtibère, du centre de la Meseta et du système Ibérique.

La caractérisation des Celtibères et de leurs dynamiques culturelles internes ont permis la mise en place d'un cadre chronologique mieux défini au cours de ces vingt dernières années. On constate toutefois que la période ancienne de transition Bronze-Fer peine à être identifiée, ce que l'on peut attribuer à un manque de données de terrain. De plus, le phasage pour l'ensemble du Premier âge du Fer ne comprend que deux périodes, "Protoceltibère ou Celtibère initial" et "Celtibère ancien", longues de plus de deux siècles chacune. Le passage du Premier au Second âge du Fer est placé dans la seconde moitié du V^e s. a.C. avec l'apparition d'objets, telles les fibules, d'inspiration ou d'importation laténienne. Enfin, la question des "Champs d'Urnes" et de sa définition semblent encore porter à confusion et fait toujours l'objet de discussions. Si pour certains, le terme recouvre un critère culturel d'origine languedocienne ayant eu peu d'influence au regard d'un développement local de plus grande importance³⁰¹, pour d'autres, il caractérise toujours une population venue du centre de l'Europe pour s'installer dans le nord de la péninsule³⁰².

³⁰¹ Lorrio 2005a ; López Cachero 2007, 102-104.

³⁰² Torres-Martínez 2013, 261.

IV. Bilan et problématiques

Durant plus d'un siècle, les protohistoriens régionaux ont proposé plusieurs hypothèses d'ordre chronologique et culturel via des outils méthodologiques variés. De la lecture de leurs travaux se dégagent dès le milieu du XX^e s. de profondes disparités dans les problématiques de recherche. Ces différences les pousseront à aboutir à des conclusions divergentes pour lesquelles l'identification des rythmes d'apparition des faciès culturels et la reconnaissance de ces mêmes faciès paraissent peu compatibles entre elles. Pourtant, des similitudes entre les cultures matérielles des deux côtés des Pyrénées ont été maintes fois observées. Malheureusement, ce constat n'a jamais amené à une harmonisation des chronologies, pas plus qu'à de réelles réflexions sur la nature des contacts entretenus par les populations occupant les deux versants. Au-delà de ces traditions de recherches nationales prises dans leur ensemble, on a pu remarquer que le mobilier de parure régional a souffert d'une relative méconnaissance à l'exception des fibules et, dans une moindre mesure, des agrafes de ceinture. Le traitement analytique réservé aux parures s'est contenté de quelques typologies mis en place il y a parfois plus de trente ans et n'a jamais dépassé ce stade. Depuis, on a pu démontrer que de nombreuses opérations de terrain avaient été effectuées, sans donner lieu à une synthèse des informations. Ces lacunes ont abouti à compliquer l'obtention d'une vision d'ensemble de ce type de mobilier découvert de part et d'autre des Pyrénées. De plus, des approches scientifiques plus fines et usant d'outils d'analyses modernes développés dans d'autres régions ont permis de renouveler la perception de l'organisation des sociétés protohistoriques. Ainsi, les parures provenant du quart sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne nécessitent un nouvel examen dont découle plusieurs interrogations. Pour tenter d'y répondre, il nous faudra aborder plusieurs axes de recherches.

IV.1. Pallier la méconnaissance des collections

Bien que la mise en place d'un catalogue relève plus de la méthodologie et ne constitue aucunement une problématisation des réflexions engagées, l'intérêt timide des protohistoriens pour les parures découvertes de part et d'autre des Pyrénées ont révélé au cours du temps une méconnaissance de l'étendue des données disponibles et de leur place au sein des études protohistoriques européennes.

Côté français, les recherches en la matière se sont interrompues au début des années 1980 avec les travaux de J.-P. Mohen. Déjà à l'époque, ses analyses reposaient majoritairement sur les collections produites à la fin du XIX^e et au début du XX^e s. Malgré les nouvelles

découvertes de terrain de ces dernières années en raison du développement de l'archéologie préventive en Nouvelle Aquitaine, c'est un sentiment de relatif abandon scientifique qui domine vis-à-vis d'autres régions de l'Hexagone. Ce constat défectif s'illustre parfaitement par la carte de répartition des parures du Premier âge du Fer proposée par l'Atlas de l'Âge du Fer (fig. 15)³⁰³. Elle met en lumière une sous-représentation des effectifs pour la moitié ouest de la France au profit du sud-est, de l'est et du Bassin Parisien. Ce déséquilibre est la résultante d'une pratique archéologique régionale de terrain moins dynamique tout autant qu'une absence de publication des découvertes. Notons toutefois, qu'il tend à être peu à peu affaibli par la réalisation de divers projets de recherches universitaires visant à reprendre les analyses sur les vestiges du Premier âge du Fer du sud-ouest de la France ; démarche dans laquelle s'inscrit notre travail³⁰⁴.

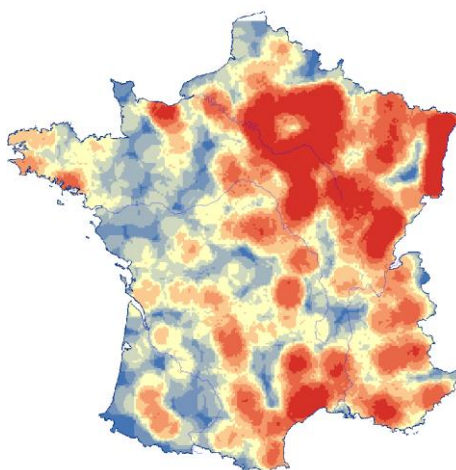


Figure 15 : Carte de répartition des parures connues pour le Premier âge du Fer en France d'après l'Atlas de l'Âge du Fer³⁰⁵.

Du côté espagnol, on a pu constater également qu'aucune synthèse n'a été produite pour le Premier âge du Fer. Les travaux de ces dernières années se sont concentrés sur des ensembles plus localisés à l'échelle d'un site ou d'une région. Concernant le mobilier de parure, nos connaissances reposent essentiellement sur les travaux produits dans les années 1990 par J.-L. Argente Oliver pour les fibules et ceux de A. Lorrio portant en partie sur les fibules et les agrafes de ceinture de la fin du Premier âge du Fer. Enfin, rappelons qu'il n'existe pour l'heure aucune

³⁰³ L'Atlas de l'Âge du Fer est consultable en ligne (<http://www.chronocarto.ens.fr/gcserver/atlas#>). Il se nourrit de la base de données mise en place par le laboratoire d'archéologie et philologie AOROC (UMR 8546, CNRS-Ecole normale supérieure) dirigé par S. Verger et K. Gruel, dans le cadre d'un projet du Laboratoire d'Excellence *Labex TransfertS*.

³⁰⁴ Colin *et al.* 2013 ; Adroit (2015) ; Dumas (2016) ; Dumas & Constantin 2015.

³⁰⁵ Carte consultée en ligne le 11 juillet 2016 en sélectionnant les occurrences "Ha (-750/-450)" et "parures". Une carte similaire avait été présentée par O. Büchenschutz lors d'une communication proposée à l'occasion de la 9^e édition "des journées de protohistoire Celtique de l'ENS-Paris" : *Paraître et modes vestimentaires des Celtes de l'âge du Fer*, dirigée par K. Gruel et T. Lejars, qui s'est déroulée le 5 juin 2014 à l'ENS (Paris).

étude typologique fine des parures annulaires. Tous ces éléments, auxquels s'ajoute la publication partielle des sites fouillés entre les années 1970 et 1990, ont engendré une vision fortement lacunaire du mobilier de parure découvert dans cette partie de la péninsule Ibérique.

Dans ce contexte, la constitution d'un catalogue des parures découvertes de part et d'autre des Pyrénées dépasse à notre sens la seule conception d'un outil scientifique. C'est pour cette raison que ce travail ne s'intitule pas "Les dépôts de parures dans les tombes" ou "Étude comparée des parures à la lumière des fouilles récentes" mais s'intéresse à l'ensemble des découvertes réalisées depuis plus d'un siècle et demi et pour tout type de site. Ce catalogue tendra ouvertement à une forme d'exhaustivité, devançant les notions de valeur des informations et d'utilisation d'un jeu de données dans le cadre d'une synthèse. Ainsi, notre travail relève aussi d'une démarche visant à rendre disponible des données largement méconnues ou oubliées de la recherche protohistorique.

IV.2. Homogénéisation des cadres chronologiques

En esquisant un rapide tableau de la mise en place des cadres chronologiques employés de part et d'autre des Pyrénées, nous avons pu mettre en lumière les fortes disparités qui existaient entre eux (fig. 16). Sans entrer dans les détails, on constate déjà qu'elles s'illustrent par le placement des bornes du Premier âge du Fer divergentes. Pour certain, elles sont comprises entre 800 et 450 a.C., alors que pour d'autres, elles se situent de 700 à 400 a.C. En soi, l'utilisation de chronologies régionales constitue une démarche saine dans la mesure où chacune d'elles rend compte de phénomènes chrono-culturels adaptés à la zone géographique qu'elle recouvre. Toutefois, elles deviennent inopérantes, ou du moins, fortement discutables, lorsqu'elles traduisent des rythmes d'apparition de faciès culturels similaires à des moments distincts. Ce cas se présente notamment pour la datation de plusieurs types d'objets de parures présents de la vallée de la Garonne au centre du système Ibérique. Citons comme exemple les analyses ¹⁴C réalisées sur les ossements des sépultures de la nécropole de Herrería (Guadalajara), dans lesquelles étaient déposées des fibules "navarro-aquitaines", qui dateraient leur enfouissement entre la fin du VIII^e et le début du VI^e s. a.C.³⁰⁶. Ces résultats de datation absolue, sur lesquels s'appuie le phasage de la nécropole, sont en décalage de plus d'un siècle avec ceux obtenus par l'étude typo-chronologique des modèles aquitains datés de la toute fin du VI^e et début du V^e s. a.C et correspondant à la phase IV (550-400 a.C.) de J.-P. Mohen³⁰⁷. Dans le même temps, un second problème se pose. Les phasages chronologiques du nord espagnol

³⁰⁶ Cerdeño & Sargadoy 2007, 186-183.

³⁰⁷ Constantin & Chordá 2014 ; Constantin 2014.

sont en constante mutation et sont développés au gré d'une multitude de synthèses valides pour des aires géographiques très localisées mais beaucoup moins acceptables pour des ensembles plus larges. En Aquitaine, le phasage qui faisait référence jusqu'alors et sur lequel repose de nombreuses études typo-chronologiques est la partition du Premier âge du Fer proposée par J.-P. Mohen il y a plus de trente ans. Ce phasage s'est en partie établi par des comparaisons faites avec des vestiges de régions plus ou moins proches comme le Languedoc, la France centrale ou le complexe nord-alpin, qui ont connu ces dernières années de nombreux réajustements. La réévaluation de ces cadres chronologiques, entraînée par l'utilisation croissante de datations radiocarbone et focalisée sur les périodes de transition, a rendu en grande partie obsolètes les travaux de J.-P. Mohen.

Dans ce contexte, la redéfinition d'un cadre chronologique commun à l'ensemble des parures de la zone d'étude sera une condition première à une étude transpyrénéenne. Il devra être constitué à partir des résultats de l'examen typo-chronologique des parures et de la sériation des ensembles clos. Cette analyse reposera principalement sur les ensembles funéraires pour deux raisons. La première est que ces contextes archéologiques sont très nombreux dans la zone d'étude puisque l'on a pu voir que les gisements à caractère funéraire ont monopolisé depuis plus d'un siècle les efforts de la recherche de terrain du Premier âge du Fer en France comme en Espagne. La seconde est liée à la définition même d'une sépulture. À la différence des couches d'occupations d'un habitat qui peuvent s'éteindre sur un laps de temps de plusieurs années, les tombes constituent un rassemblement d'objets déposés intentionnellement à un instant T. Une fois scellée, la sépulture et le mobilier qu'elle renferme témoignent d'une temporalité resserrée comme le souligne P. Brun : "*[...] une tombe résulte de gestes accomplis à un moment précis, très limité dans le temps : celui de la condamnation définitive. Ainsi, une tombe constitue un ensemble clos par excellence*"³⁰⁸. Pour ces raisons, l'analyse des ensembles funéraires offrent un cadre propice à la caractérisation d'un phasage chronologique fin et c'est donc sur ces ensembles que portera cette partie de l'étude.

³⁰⁸ Brun 1987, 35.

SECONDE PARTIE : ÉTAT DE LA RECHERCHE

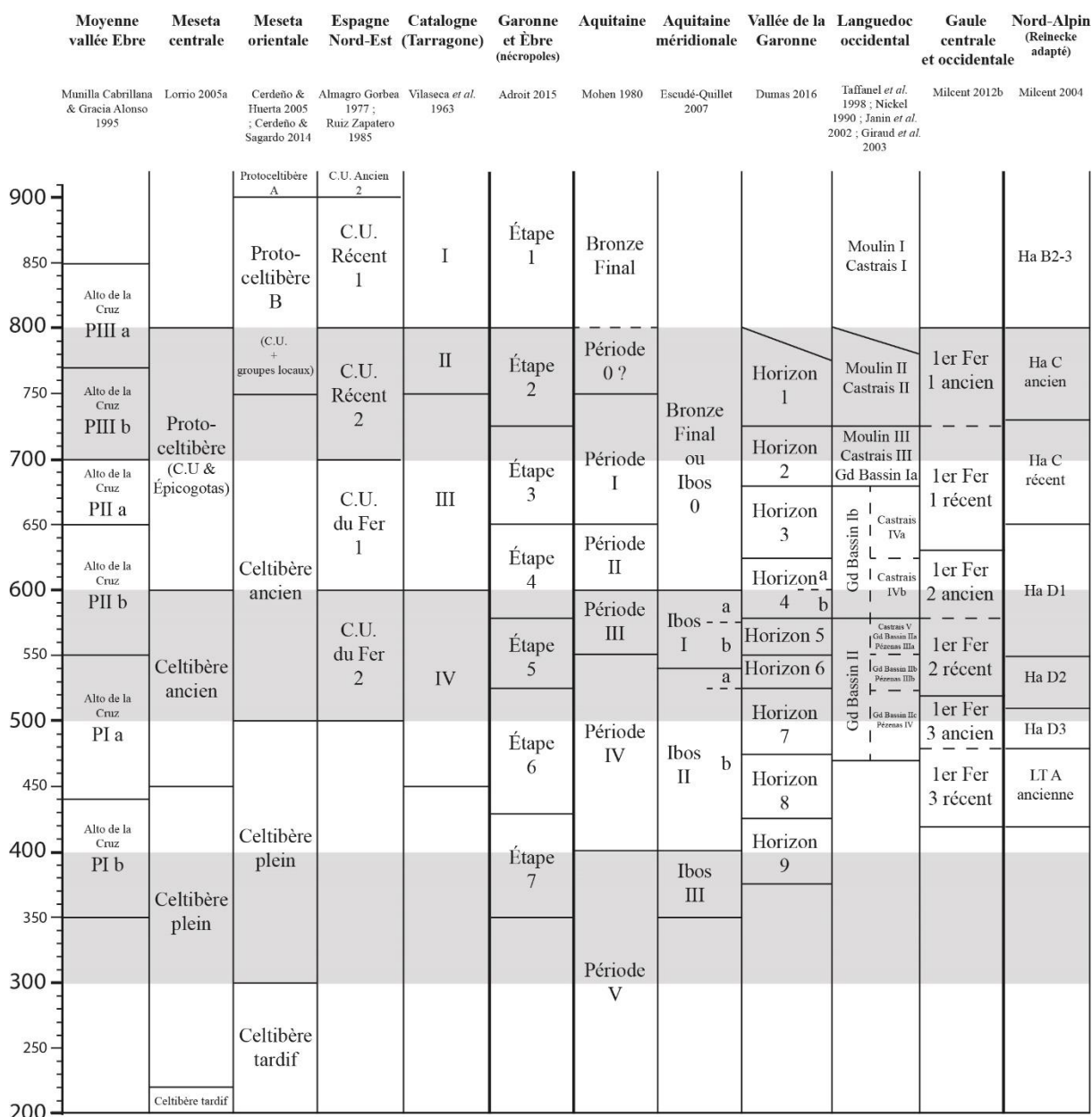


Figure 16 : Systèmes chronologiques de la zone d'étude et leurs correspondances avec les systèmes de France et du domaine nord-alpin.

IV.3. Espace et sociétés : faciès culturels, nature des contacts et organisation sociale

À l'issue des travaux réalisés dans le quart sud-ouest de la France et le nord-ouest de l'Espagne se sont esquissés des groupes culturels et des possibles relations entre ces groupes. Toutefois, plusieurs problèmes se posent quant aux approches employées pour leur identification. Tout d'abord, leur reconnaissance n'a que rarement fait appel à l'examen du mobilier de parure, préférant se concentrer sur d'autres types de vestiges, ce qui a pour conséquence une connaissance partielle des répartitions de cette catégorie de mobilier. L'identification d'influences interrégionales a également été minimisée au profit d'autres définies dans un cadre plus restreint. Ensuite, la reconnaissance de ces groupes régionaux s'est

fondée sur des schémas de pensée biaisés ou datés. Dans ces modèles, l'apparition de marqueurs culturels traduit au mieux des échanges commerciaux ou dans le pire des cas, le déplacement effectif des porteurs de cette culture. Ainsi, aucun de ces modèles ne rend compte de l'ensemble du spectre que recouvre la notion de "culture", ni des relations complexes qui pouvaient être nouées entre les populations comme peuvent l'être des relations de lignages entre élites par exemple. Enfin, nos connaissances et les études réalisées jusqu' alors sur les parures régionales ont clairement démontré leurs limites. Le retard accumulé se perçoit en comparaison des avancées effectuées sur ce type de mobilier dans d'autres régions. Les résultats de l'analyse des parures obtenus grâce à de nouvelles approches méthodologiques dessinent des problématiques inédites pour les collections de notre cadre géographique.

Ainsi, la réévaluation des données typo-chronologiques des parures, conjuguée aux outils de cartographie et de statistique, devrait nous permettre de développer de nouvelles hypothèses de travail. Premièrement, notre travail portera sur une étude chrono-topographique des faciès culturels. L'identification de proximités typologiques des assemblages de parure dans les sépultures par l'utilisation d'analyses spatiales devrait offrir l'opportunité de reconnaître les limites territoriales de certains faciès culturels. Cette approche sera particulièrement indiquée pour juger des relations entre les populations situées de part et d'autre des Pyrénées. Elle permettra de rendre compte de la mutation de leurs interactions dans le temps par des phénomènes d'expansion ou de contraction géographiques des cultures matérielles. Deuxièmement, l'identification de marqueurs culturels ne pourra se substituer à un examen des assemblages de parures en contexte funéraire. À une échelle micro-spatiale, l'analyse des costumes funéraires et la place des parures au sein des sépultures nous amènera à discuter des notions d'identités individuelles à l'intérieur des communautés. Cette étape pourrait peut-être permettre de redéfinir le statut des femmes durant le Premier âge du Fer régional au regard des propositions formulées pour d'autres zones géographiques. Au niveau macro-spatial, la reconnaissance d'identités collectives pourrait redessiner la nature des contacts entre les populations des deux versants des Pyrénées.

En somme, l'étude des parures doit nous permettre de mettre en place diverses approches méthodologiques afin de répondre à de nombreuses interrogations d'ordres chronologiques, typologiques, géographiques et culturels, trop longtemps mises de côté par l'absence de synthèses récentes dans la région. Cet examen nécessitera l'utilisation d'outils ciblés en phase avec les problématiques que pose l'archéologie protohistorique actuelle.

TROISIÈME PARTIE : MÉTHODOLOGIE

Afin de circonscrire au mieux les questions développées dans notre problématique, nous avons mis en place un protocole de travail qui nous semblait le plus adapté. Nous allons évoquer ici les choix retenus ayant mené à la composition du catalogue et de son analyse.

I. Parures : un problème de définition ?

La démarche première a été de constituer un référencement des objets dits de "parure" mentionnés par les auteurs. Si cette approche peut paraître évidente, la lecture de plusieurs catalogues de découvertes laisse entrevoir rapidement un premier problème de taille : la définition du terme de "parure" et les objets qui composent cette catégorie de mobilier est loin d'être homogène selon les ouvrages consultés. Pour certains, il s'agit d'objets n'ayant aucune autre fonction que celle de parer un individu et concerne seulement les parures annulaires ainsi que les pendentifs. Cette définition s'oppose donc aux accessoires vestimentaires qui ne sont pas considérés comme de la parure telles les fibules, les épingles ou les agrafes de ceintures dont l'utilité première est de soutenir un vêtement. Pour d'autres, le terme de parure rassemble l'entièreté des objets supportant un caractère ornemental et décoratif manifeste, gommant en partie l'aspect fonctionnel du mobilier considéré.

Dans ce cadre, il a fallu rapidement définir les limites de notre approche. Notre démarche étant d'obtenir une vision globale du mobilier de parure, il est apparu nécessaire de nous rapprocher de la seconde définition de cette catégorie d'objets. Ainsi nous avons retenu pour ce travail l'ensemble des objets dont le caractère ornemental tient une place prépondérante dans la caractérisation de l'objet et pouvant se superposer à sa nature fonctionnelle. Suivant cette définition, nous obtenons un inventaire plus large de la parure protohistorique que l'on peut diviser en deux grandes familles : les parures vestimentaires (ou fonctionnelles) et les parures ornementales (fig. 17). Toutefois, malgré ces précautions, des questions se sont posées quant à l'intégration de certains objets dans notre étude. Ces doutes portent sur les fils enroulés, les parures pectorales (ou plastrons) et les objets que l'on nomme "boutons" coniques (ou "cônes launaciens"). Ces trois types de mobilier sont largement méconnus des archéologues et n'ont donc jamais fait l'objet d'études poussées. Leur identification demeure sujette à discussion et il reste encore difficile de les rattacher à une fonction précise. Démontrant un caractère ornemental indéniable par leur forme et/ou par la présence d'un programme décoratif, ces objets ont été intégrés par défaut à notre corpus des parures. Cet ajout nous permettra par la suite de discuter de leur identification et de leur appartenance à la catégorie des parures.

Parures vestimentaires	Parures ornementales	Possibles parures
Fibules Épingles Agrafes de ceinture/ Boucles de ceinture Boutons/appliques	Bracelets Brassards Anneaux de jambe Torques Anneaux Perles Bagues Boucles d'oreilles Pendeloques	Parures pectorales "Cônes launaciens"

Figure 17 : Tableau de catégorisation du mobilier de parure retenu dans notre inventaire.

II. Quelques remarques sur les données bibliographiques disponibles

Comme nous avons pu le mentionner plus haut, les études consacrées entièrement aux objets de parures sont quasi inexistantes sur la zone géographique considérée. À ce titre, la mise en place d'un catalogue exhaustif passe nécessairement par une lecture minutieuse de la bibliographie disponible pour chaque découverte afin d'en extraire les informations relatives à notre sujet d'étude. Pour chaque site ou découverte isolée, il s'agit de remonter aux données bibliographiques d'origine afin de s'assurer que des erreurs ou des surinterprétations ne se soient pas glissées au cours des diverses reprises dans des ouvrages plus récents. Bien que cette démarche soit tout à fait commune pour toute recherche archéologique, elle se doit cependant d'être succinctement détaillée dans notre cas dans la mesure où notre catalogue s'étend sur deux pays aux traditions de recherche divergentes.

Pour la France, lorsqu'il s'agit d'établir un inventaire des sites ou des découvertes isolées par département, on peut s'appuyer dans un premier temps sur les informations disponibles dans les *Cartes Archéologiques de la Gaule* publiées à partir de la fin des années 1980 jusqu'à nos jours. Ces informations peuvent être complétées par le dépouillement des *Bilans Scientifiques Régionaux* édités tous les ans par les *DRAC*, offrant des informations actualisées. À partir des années 1960 et 1970, la nouvelle génération de chercheurs régionaux a publié de nombreux articles sur des découvertes contemporaines ou a dressé un bilan des découvertes anciennes. Dans les deux cas, les articles de cette époque débutent le plus souvent par un inventaire méthodique du mobilier mis au jour par sites et par structures, le tout accompagné de

planches³⁰⁹. Ces données peuvent être enrichies par les informations disponibles dans divers travaux de synthèse plus récents tels que ceux de J.-P. Mohen sur l'Aquitaine, de J.-M. Séguier sur le Sud albigeois, de P.-Y. Milcent sur le centre de la France ou de J.-P. Giraud et J. Gascò sur une partie de la Dordogne, de la Corrèze et du Lot³¹⁰. On retrouve dans ces ouvrages un inventaire détaillé pour chaque objet mis au jour, associé à des planches souvent inédites jusqu'alors. Enfin, les opérations réalisées à partir du milieu des années 1990 ont donné lieu à la rédaction de rapports de fouilles librement consultables après en avoir fait la demande auprès de la *DRAC-SRA*.

Bien que nombreuses, ces méthodes d'acquisitions des données ne permettent pas de recouvrir l'ensemble des informations disponibles. Comme nous avons pu l'énoncer plus haut, le mobilier de parure n'a pas toujours joui d'un traitement analytique satisfaisant et en dehors des pièces les mieux conservées, il faut parfois se contenter d'une simple ligne mentionnant la mise au jour de "plusieurs fragments de bracelets" par exemple. Malgré tout, la seule lecture de la bibliographie permet de couvrir un large spectre d'informations contextualisées et documentées.

Concernant l'Espagne, l'obtention de données complètes demeure plus délicate lorsqu'il s'agit de dresser un catalogue des découvertes. En premier lieu, la publication de cartes archéologiques est bien moins systématique. En dehors de celle éditée par B. Taracena au début des années 1940 pour la province de Soria³¹¹, seules quelques-unes ont été réalisées pour les provinces de Teruel, Guipúzcoa, Huesca, Soria et Àlava dans les années 1980³¹². Pour obtenir une image d'ensemble, il faut alors se tourner vers les travaux de synthèse comme ceux déjà cités de W. Schüle, J.-I. Royo Guillén, de J.-J. Enriquez Navascues, de G. Ruiz Zapatero, de P. Capril, de J.-L. Argente Oliver ou d'A. Lorrio³¹³. Cependant, lorsqu'il s'agit de documenter les données "brutes", toutes ces publications ne se valent pas. Elles ne proposent pas toujours un inventaire contextualisé du mobilier mis au jour, ou, lorsque c'est le cas, ce dernier n'est pas nécessairement accompagné de planches³¹⁴. Malheureusement, la lecture des articles d'origine

³⁰⁹ Citons comme exemples la publication de J. Clottes de 1969 proposant un inventaire des découvertes protohistoriques dans le Lot, celle de J.-P. Daugas, J. Gomez de Soto, G.-N. Lambert et J.-P. Mohen sur les tumulus du Premier âge du Fer du sud du Limousin : Clottes 1969 ; Daugas *et al.* 1976.

³¹⁰ Mohen 1980 ; Séguier 1989 ; Milcent 2004 ; Giraud & Gascò 2012.

³¹¹ Taracena 1941.

³¹² Atrían Jordan *et al.* 1980 ; Altuna *et al.* 1982 ; Dominguez Arranz *et al.* 1984 ; Revilla Andía 1985 ; Borobio Soto 1985 ; Llanos dir. 1987 ; Pascual Díez 1991.

³¹³ Schüle 1969 ; Royo Guillén 1980 ; Enriquez Navascués 1982 ; Ruiz Zapatero 1985 ; Capril 1986 ; Argente Oliver 1994 ; Lorrio 2005a

³¹⁴ Par exemple, dans son inventaire du mobilier métallique du Premier âge du Fer en Aragon, J.-I. Royo Guillén propose un listing du mobilier mis au jour par site mais ne fournit aucune planche : Royo Guillén 1980. De même, dans son étude des Celtibères, A. Lorrio propose quelques planches des ensembles caractéristiques pour chaque phase chronologique mais ne publie aucun inventaire détaillé du mobilier par site ou par structure.

concernant les sites fouillés n'apporte que rarement plus d'indices. On peut déplorer que la majorité des publications des années 1960 à la fin des années 1980 s'attachent principalement à proposer des interprétations théoriques des données sans les avoir cataloguées et situées au préalable. Comme souvent, il faut alors se contenter de la mention de la découverte de "plusieurs fibules en arbalète" ou de "bracelet à tige décorée". Il arrive toutefois que des illustrations du mobilier d'un site apparaissent dans un article sur un sujet connexe à propos d'une thématique plus générale. Cependant, là encore, le contexte précis n'est pas toujours mentionné ou des informations comme l'échelle, la section ou le matériau des objets peuvent faire défaut³¹⁵. Malgré tout, à partir des années 1990, on peut compter sur des travaux plus complets comme la publication des opérations de fouilles de M^a.-L. Cerdeño dans la province de Guadalajara ou de celle de la nécropole de El Cabo (Teruel)³¹⁶.

Ainsi, l'acquisition des données et leur qualité sont sensiblement différentes selon que l'on travaille sur celles provenant de France ou d'Espagne. S'il subsiste toujours des manques de part et d'autre des Pyrénées, justifiant pleinement notre sujet de recherche, il nous faut tout de même déplorer que les informations concernant les découvertes espagnoles soient plus fragmentées et hétérogènes. Ces quelques lignes n'ont pas valeur de critique envers des choix qui ont été opérés par deux traditions de recherches différentes. Elles illustrent simplement les difficultés rencontrées qui se traduisent irrémédiablement par un catalogue souffrant d'un certain déséquilibre. De fait, le mobilier issu des sites français est mieux documenté dans la bibliographie que celui provenant des sites espagnols.

III. Acquisition des données

Une première vue d'ensemble obtenue à l'aide de la documentation bibliographique disponible permet de constater qu'une part non négligeable des données demeure inaccessible par cette seule méthode d'acquisition. Afin d'enrichir notre travail et de doter notre catalogue d'informations inédites, nous avons pris le parti d'étudier directement les collections de mobilier à chaque fois que les données publiées étaient jugées insuffisantes : soit par la qualité des planches, soit par un dénombrement peu détaillé. Cette démarche nous a poussé à nous rendre dans plusieurs musées pour documenter les objets.

³¹⁵ Voir par exemple le mobilier de Clares, Navafría (Guadalajara) publié dans : Malpesa Montemayor 1993 ; Barril Vicente 2005.

³¹⁶ Cerdeño & García Huerta 1992 ; Cerdeño & Juez 2002 ; Cerdeño & Sagardoy 2007 ; Benavente Serrano *et al.* 2015.

III.1. Étude des collections muséales

Le travail d'enquête à partir du dépouillement bibliographique nous a permis de déterminer les lieux de conservation du mobilier pour chaque site. Lorsque ces informations restaient inconnues, nous avons alors sollicité le soutien de divers acteurs de l'archéologie régionale comme les conservateurs de musées ou, en France, les responsables des collections des *SRA*. Ainsi, nous avons pu étudier les collections de 21 musées ou dépôts archéologiques et ainsi documenter de nombreuses découvertes peu ou pas connues jusqu'alors (fig. 18). En revanche, en raison de problèmes logistiques, il n'a pas été possible d'étudier les collections du Museo Comarcal de Daroca (Zaragoza) et du Museo Arqueológico Nacional de Madrid (Communauté de Madrid), et nous avons dû nous contenter des objets simplement exposés au public. Toutefois, le MAN de Madrid met à disposition sur son site internet des fiches complètes des objets déposés dans ses collections³¹⁷. Il arrive également que des photographies du mobilier mis au jour soient accessibles en ligne comme c'est le cas pour la nécropole de La Codera à Alcolea de Cinca (Huesca)³¹⁸. À ce travail *in situ*, est venu s'ajouter l'accès à des données encore inédites par le biais de contacts avec des archéologues régionaux comme pour le mobilier des nécropoles d'A Grand Jean à Aiguillon (Lot-et-Garonne), de Loustalet à Pouydesseaux (Landes) ou d'El Cuarto (San Juan) à Griegos (Teruel)³¹⁹.

³¹⁷ Le moteur de recherche des collections du Museo Arqueológico Nacional de Madrid est disponible à cette adresse : <http://ceres.mcu.es/pages/SimpleSearch?Museo=MAN>

³¹⁸ Photographies disponibles à cette adresse : <http://www.lacodera.net/htm/materiales3.asp>

³¹⁹ Nous tenons encore une fois à remercier F. Prodéo, C. Maitay et M. Chordá pour avoir partagé avec nous ces nombreuses informations.

Départements/Provinces	Musées/Dépôts	Principaux sites concernés
Corrèze	Musée Labenche à Brive	SOUILLAC, La Bio Rouge ; SOUILLAC, Lac de Grésillé - La Forge ; SAINT-YBARD, Montfumat ; LIVERNON
Dordogne	Musée de Périgueux	EYZERAC, La Cornetie ; JUMILHAC-LE-GRAND, Landes-de-Prenou et La Mouthe
	Musée de la Préhistoire des Eyzies-de-Tayac	LA GONTERIE-BOULOUNEIX, Brouilland à Tabeterrie
Haute-Garonne	Musée de Saint-Raymond de Toulouse	CAZALS, Le Frau ; UCHENTEIN, Les Arz ; BORDES-SUR-LEZ, Vallée du Ribérot
	Musée de Luchon	GARIN, Saint-Pé-de-la-Moraine
Gironde	Musée Océanographique d'Arcachon	BIGANOS, Les Gaillards ; MIOS, Pujaut ; MIOS, Truc du Bourdiou
	Musée d'Aquitaine de Bordeaux	IBOS, Bois des Hès / A.64.1 ; PAU, Cami Salié
	Musée de Libourne	ROUFFIGNAC-DE-SIGOULES, Grotte de Fontanguillières ; COUTRAS, Les Petits Sablons
	Dépôt SRA Bordeaux	MANT, Basté ; SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE ; SERRES-CASTET, Les Terrailles - Les Turucoulous
Landes	Musée de Borda de Dax	AUBAGNAN, Lande Mesplède
	Musée de Mont-de-Marsan	ARBOUCAVE, Lande Dupouy ; Collection Dubalen
Lot	Musée Préhistorique du Pech Merle à Cabrerets	ALVIGNAC, Tumulus de Viroulou ; DURBANS - Bédard ; MIERS, Les Fieux ; ROCAMADOUR, Pied-de-Prune ; ROCAMADOUR - Bois de Lacal
Lot-et-Garonne	Musée d'Agen	AGEN ; BON-ENCOTRE, Saint-Radegonde
	Dépôt Archéologique d'Aiguillon	FAUILLET, Lagravière ; TONNEINS, Montamat
	Musée de Sainte-Bazeille	MAS-D'AGENAIS
	Musée de Nérac	AMBRUS, Bataille ; BARBASTE, Lesparre ; BARBASTE, Cablanc ; BARBASTE, Les Riberotes
Pyrénées-Atlantiques	Musée d'Arudy	BOUGARBER, La Serre
	Dépôt Archéologique d'Hasparren	ANOYE, Les Trois Fontaines ; POMPS, Crouxet
	Musée de Lescar	BOUGARBER, La Serre ; LOURENTIES ; SERRES-CASTET, Les Terrailles - Les Turucoulous ; Collection Seigne
Guadalajara	Museo de Guadalajara	ARAGONCILLO (CORDUENTE), La Cerrada de los Santos
Zaragoza	Museo de Zaragoza	ÉPILA, Cabezo de Ballesteros ; UNCASTILLO, Corral de Mola ; URREA DE JALÓN, Barranco de la Peña

Figure 18 : Listes des musées ou dépôts visités dans le cadre de cette étude.

Cette démarche est très utile lors de la réalisation d'un catalogue dans la mesure où elle permet de confronter les informations relevées dans les diverses sources bibliographiques. Ce contact avec les objets permet dans de nombreux cas d'apporter des précisions, voire de corriger certaines erreurs ou approximations observées dans les publications. Il peut s'agir d'une mauvaise appréciation des matériaux de fabrication, d'une identification erronée ou encore d'une attribution inexacte d'un objet à un contexte archéologique. De plus, l'état de conservation du mobilier métallique peut rapidement s'altérer. Ainsi, entre le moment de la dernière étude connue que l'on qualifierait de récente, par exemple au cours des années 1980, et l'état dans lequel il est conservé actuellement, le mobilier métallique a subi des phénomènes de corrosion.

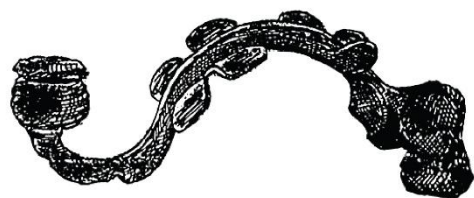
Pour y remédier, les conservateurs de musées font souvent appel à des restaurateurs du patrimoine afin de stabiliser ou de nettoyer les objets. Il en résulte que dans de nombreux cas, le mobilier déposé dans les collections est bien plus lisible qu'il ne l'était il y a une trentaine d'années, modifiant parfois l'identification ou l'attribution typologique d'un objet.

Ces faits qui jalonnent la vie d'un objet patrimonial et qui renvoient aux problèmes d'altération, de restauration et de confrontation entre les sources bibliographiques et le mobilier déposé dans les collections s'illustre particulièrement bien avec la fibule mise au jour dans la sépulture de Bataille à Ambrus (Lot-et-Garonne) (fig. 19). Lors de la première mention par J. Momméja au début du XX^e siècle, cette fibule était représentée entière, munie de "collerettes" ou "ailettes" semi-circulaires de part et d'autre de l'arc (fig. 19, n°1). Plus tard, en 1952, G. Fabre photographie ce mobilier (fig. 19, n°2) et remarque également la présence "d'ailettes" sur son arc³²⁰. En 1968, A. Coffyn et J.-P. Mohen notent que la fibule n'est plus conservée entièrement. Elle apparaît brisée, amputée du ressort et d'une partie de l'arc (fig. 19, n°3). Ils la rapprochent des grandes fibules italiennes mais finissent par conclure avec prudence à une possible fabrication locale³²¹. Quelques années plus tard, en 1972, Y. Marcadal redessine de façon moins précise l'illustration de A. Coffyn et J.-P. Mohen. En 1980, J.-P. Mohen, reprenant la planche de Y. Marcadal, ne fait plus mention des supposées "ailettes" décorant l'arc. Enfin en 1997, voulant apporter des précisions sur le mobilier d'Ambrus, A. Beyneix documente à nouveau la fibule, toujours brisée, mais réintroduit la possibilité de la présence "d'ailettes" dans sa description³²². Cet article est alors la dernière mention réalisée à ce jour sur la fibule d'Ambrus. Les seules informations partagées par l'ensemble des auteurs successifs, qui disent avoir vu l'objet, sont que cette fibule a été découverte complète, qu'elle a été brisée peu après 1952, et qu'elle est déposée au Musée d'Agen. Au cours de notre enquête de terrain, nous avons pu constater que le mobilier de la sépulture d'Ambrus ne se trouvait plus au musée d'Agen mais dans celui de Nérac. La fibule qui est exposée est entière, restaurée et sans "ailettes" (fig. 19, n°4). Il s'agit d'une fibule en fer, composée d'un ressort bilatéral court, sans axe, probablement à deux fois trois spires, à corde externe. Son arc cintré est creusé de trois gorges longitudinales décorées d'alliage cuivreux sur le sommet et de plusieurs incisions transversales aux deux extrémités. Le pied coudé est terminé par un bouton sphérique mouluré, à sommet plat incrusté de lames d'alliage cuivreux.

³²⁰Ce commentaire de G. Fabre est d'autant plus troublant qu'on ne perçoit pas ces "ailettes" sur la photographie qui accompagne ses propos : Fabre 1952, 126.

³²¹Coffyn & Mohen 1968, 777.

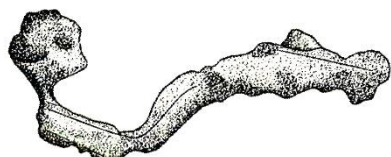
³²²A. Beyneix écrit : "[...] l'arc possédant sur ses côtés latéraux quatre sortes d'ailettes semi-circulaires ou plutôt des excroissances de rouille ?" : Beyneix 1997-1998, 317.



1) Illustration de J. Momméja



2) Photographie de G. Fabre



3) Illustration de A. Coffyn et J.-P. Mohen



4) Fibule exposée au Musée de Nérac

Figure 19 : Les différentes représentations de la fibule de la sépulture d'Ambrus (Lot-et-Garonne)³²³.

Le cas de la fibule d'Ambrus est un exemple parmi d'autres du gain d'informations que l'on peut obtenir en étudiant *in situ* le mobilier de parure et en dépassant les données uniquement bibliographiques. Elle questionne également le crédit que l'on peut accorder aux informations et illustrations publiées dans les anciennes mentions. Ici, en étudiant "physiquement" l'objet, il est possible de préciser son identification en l'associant à un type et de révéler son programme décoratif. En revanche, il va sans dire qu'il arrive *a contrario* que des objets aient été fortement altérés ou qu'ils aient disparu depuis la dernière étude connue. Dans ce cas, il est évident que nous nous tenons aux données déjà publiées.

III.2. La méthode de dessin

La visite des collections des musées et des dépôts régionaux n'est pas seulement utile à la mise en place d'inventaire détaillé et actualisé. Cette démarche est également indispensable pour documenter graphiquement les séries de mobilier. Dans un article consacré à la place de l'illustration en archéologie, A. Rapin énonce cette simple définition : "illustrer, c'est rendre clair"³²⁴. Par cette phrase, l'auteur rappelle qu'en archéologie, le dessin n'est pas seulement illustratif. Il construit un discours scientifique autonome et se place en parallèle d'une description quand cette dernière est inefficace pour traduire au lecteur la complexité figurative

³²³ Illustration de J. Momméja dans : Beyneix 1997-1998, 317, fig.2 ; Photographie de G. Fabre dans : Fabre 1952, pl.IX.1 ; Illustration de A. Coffyn et J.-P. Mohen dans : Coffyn & Mohen 1968, 776, fig.9 n°6.

³²⁴ Rapin 1983, 286.

d'un objet. Pour le dessinateur, l'illustration scientifique est un subtil équilibre entre un désir d'objectivité naturaliste inatteignable et la conscience d'une subjectivité inévitable. Contrairement au dessin de mobilier céramique, celui de la parure ou plus généralement du mobilier métallique dans son ensemble n'a que rarement fait l'objet d'édiction de protocole normatif. Il en résulte dans les diverses publications rencontrées des illustrations aux qualités informatives variables selon les talents d'analyse et de dessin de chaque auteur. C'est dans le but de combler ce manque que s'était déroulée en 1980 à Valbonne (Alpes-Maritimes) une table ronde dédiée à la normalisation du dessin du mobilier non-céramique³²⁵. Si certains des codes énoncés lors cette table ronde ont toujours cours actuellement, d'autres ne sont plus adaptés au travail d'un archéologue du XXI^e s. confronté à des séries de mobilier de plus en plus vastes. L'emploi d'outils tels que le crayon, la plume et le pied-à-coulisse, limités au format papier n'est plus adapté à l'utilisation quasi exclusive de l'informatique dans les méthodes de travail modernes. L'arrivée de nouveaux outils a modifié l'enregistrement des données. De fait, le développement de la photographie numérique facilite la documentation instantanée des informations. Dans le même temps, le dessin d'objet archéologique s'est peu à peu rapproché des techniques du dessin industriel. Les avancées technologiques des outils disponibles étant constamment en mouvement, les archéologues ont beaucoup de peine ces dernières années à édicter de nouvelles méthodes de dessin. Seuls quelques timides travaux récents ont tenté de mettre à jour celles disponibles³²⁶. Dans la pratique, chaque chercheur essaie de composer avec les outils dont il dispose, qu'ils soient anciens ou modernes, afin de réaliser ses planches de mobilier. L'absence de formation à l'initiation du dessin dans les universités françaises ne fait qu'accroître l'hésitation et le recours au partage d'expériences informel entre étudiants et jeunes chercheurs. Étant dans cette même situation, nous avons mis en place un protocole d'enregistrement et de documentation qui est, à notre connaissance, singulier. Dans un souci de transparence, il nous paraît donc indispensable d'en décrire les différentes étapes.

En matière de dessin, notre volonté était de rendre compte à la fois de l'état de conservation du mobilier, notamment par ses cassures ou ses boursoufflures de corrosion, tout autant que de proposer un état d'analyse des objets en évacuant les éléments superflus nuisant à leur compréhension. Enfin, ce travail devait répondre à des impératifs de qualité et de rapidité dans la mesure où nous étions amenés à documenter plusieurs collections disséminées sur l'ensemble de notre zone d'étude et riches parfois de plus d'une centaine d'objets. Afin d'y répondre, nous avons fait le choix de l'emploi de la photographie pour l'acquisition des données, puis de l'utilisation du dessin assisté par ordinateur pour la reproduction des objets. Cette

³²⁵ Feugère *et al.* 1982.

³²⁶ Abert *et al.* 2013.

méthode a pour avantage de limiter le temps passé dans les réserves de musées sans sacrifier pour autant la qualité des informations obtenues. Pour cela, plusieurs règles doivent être observées.

En préambule, rappelons qu'il s'agit de produire des photographies de travail qui n'ont pas vocation à être publiées. Il n'est donc pas nécessaire de soucier de problèmes de fond uni, d'échelle, ou de lumière uniforme.

- Pour commencer, l'objet est placé sur une feuille de papier millimétré afin de connaître ses dimensions directement à partir de la photographie.
- S'il s'agit d'une parure annulaire, une seule vue de l'objet posé à plat suffit puisqu'elle répond aux normes graphiques de 1980³²⁷. Si un décor est présent sur la tige, sa documentation interviendra plus tard. Pour les objets complexes comme une fibule, les normes nous obligent à proposer au moins deux plans de projection : une vue de profil et une vue supérieure. Ces objets nécessiteront donc au minimum deux prises de vue. À noter que dans certain cas, la présence d'un décor particulier courant sur l'ensemble de la surface de l'objet peut nécessiter l'ajout de plans de projection.
- Une fois que le sujet est correctement placé, la photo peut être prise. Cependant, il faut être attentif à plusieurs prescriptions. Tout d'abord, l'objectif doit être positionné à l'aplomb de la surface millimétrée, un angle de 90° étant considéré comme un point de vue optimal.
- Le centre de la photo doit se rapprocher le plus possible de celui de l'objet. Pour les parures annulaires, ce dernier se trouve au centre du diamètre interne de l'objet et non sur sa tige. Cette règle doit être suivie dans le but d'éviter les points de vue décalés montrant le départ des faces extérieures et inférieures de la parure.
- La lumière jouant un rôle important dans la perception des volumes, il est nécessaire que cette dernière soit homogène. Un contraste trop fort peut plonger une partie de l'information dans l'ombre. Toutefois, puisqu'il s'agit de photographie numérique, il est toujours possible de récupérer des erreurs de contrastes ou d'aberrations chromatiques *a posteriori*, lors d'une étape de post-traitement à l'aide de logiciels photographiques.
- Il est évident que la netteté du sujet doit être maîtrisée.
- Enfin, le dernier point à respecter est l'un des plus importants. Pour le mobilier volumineux comme la tige d'un torque ou l'arc et le bouton d'une fibule, il faut être attentif aux risques de déformation des proportions en raison de la perspective. Cette notion implique que plus un objet est proche de l'objectif plus il apparaît large ; tout

³²⁷ Feugère *et al.* 1982, 20.

comme l'artiste qui emploie son pouce pour mesurer des volumes bien plus grands afin de les reproduire sur un plan en 2D. Cet effet naturel, pourtant simple, pose problème lorsqu'il s'agit de produire une documentation scientifique pour laquelle la mesure de la taille réelle du sujet tient une place majeure. Dans la mesure où nous utilisons une feuille de papier millimétré sur lequel est posé l'objet pour déterminer ses dimensions, le fait de prendre une photo trop proche du sujet aura pour conséquence de fausser sa taille lors de l'étape de dessin. Dans le cas d'une vue supérieure d'une fibule volumineuse, l'arc paraîtra exagérément large par rapport aux éléments plus éloignés de l'objectif et en contact avec la surface millimétrée comme le ressort, l'ardillon et le porte-ardillon. La manière la plus simple pour contourner ce problème est de s'éloigner du sujet d'autant que son volume est important. Si l'on prend comme exemple une fibule dont l'arc s'élève à 5 cm de hauteur et dont la section d'origine mesurée au pied-à-coulisse est établie à 1,55 cm, un objectif situé à 10 cm de l'objet indique sur le papier millimétré une section recouvrant 2,47 cm, alors qu'elle n'est plus que de 1,6 cm lorsque l'objectif se trouve à 60 cm du sujet (fig. 20). Ainsi, un objectif distant de 60 cm d'un objet suffit amplement à corriger la déformation avec une marge d'erreur négligeable se rapportant à l'épaisseur d'un trait de crayon. Ajoutons que les objets de parures comportant un élément pouvant atteindre 5 cm de hauteur sont très rares. Ce constat suffit selon nous à justifier l'utilisation de l'appareil photo comme outils d'enregistrement au regard du gain de temps qu'il procure.

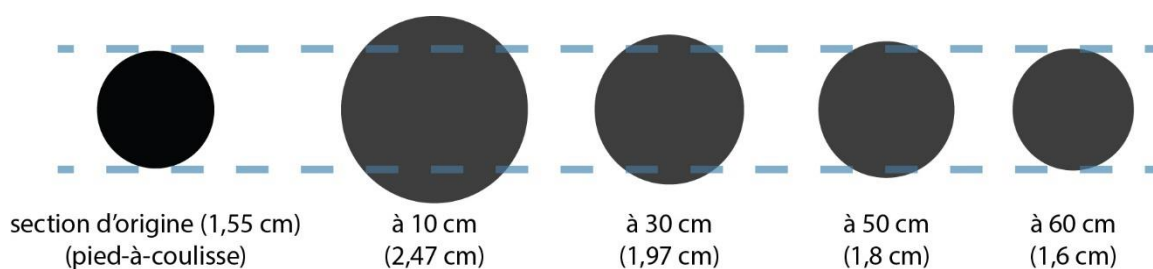


Figure 20 : Perception de la taille d'un élément selon la distance de l'objectif du sujet.

- Par la suite, plusieurs prises de vue suivant des angles libres peuvent venir en complément dans le but de mieux comprendre des volumes complexes. Des photos de détails peuvent également être ajoutées sur des éléments peu visibles comme des décors ou des éléments de fabrication discrets.
- La section, mesurée au pied-à-coulisse, est rapportée sur une feuille de papier millimétré, ainsi que d'autres informations pertinentes liées à l'objet (numéro d'inventaire, contexte, détails, etc.). C'est également lors de cette étape que les déroulés

des tiges décorées de parures annulaires sont reproduites à l'aide d'un crayon et d'un pied-à-coulisse. Cette étape marque la fin du processus de travail réalisé *in situ*.

- L'étape de dessin ne nécessite pas d'explication détaillée dans la mesure où il s'agit d'une pratique commune en archéologie. Les photographies et les sections préalablement scannées sont importées dans un logiciel de vectorisation, ici Adobe Illustrator. Après leur mise à l'échelle, les dessins sont réalisés en décalquant les photos (fig. 21). Par souci de clarté, nous avons suivi les conventions du dessin technique épuré³²⁸. Les volumes sont traduits par la géométrie (arêtes, contours et sections) sans tenir compte de la lumière et des ombres. Les contours de chaque élément sont représentés par un trait épais alors que les éléments de formes ou de décors se distinguent par un trait fin. Pour finir, un code couleur simple est appliqué pour signaler les différents matériaux de fabrication.

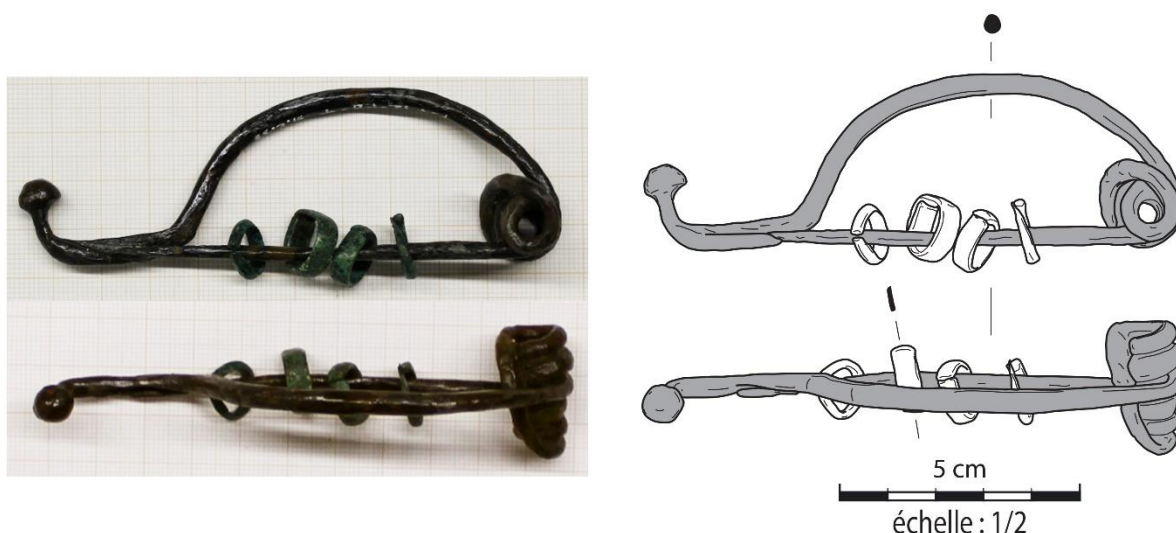


Figure 21 : Résultat du dessin vectorisé à partir de photographies de la fibule et d'anneaux provenant du tumulus 12 de la nécropole du Frau à Cazal (Tarn-et-Garonne).

Le bilan de cette méthode d'enregistrement est qu'elle permet de fortement diminuer le temps d'étude des grandes séries d'objets conservées dans les musées ou les dépôts. L'ajout de photos de travail détaillées et la prise de notes succinctes répondent au prérequis de qualité des enregistrements. De plus, il est toujours possible de consulter ou vérifier plus tard une information dans le but d'enrichir les identifications qui seront rapportées dans la base de données.

³²⁸ Abert *et al.* 2013, 23-24.

IV. Enregistrement des données

L'enregistrement des données acquises lors de l'étude des collections muséales ou à partir de la bibliographie sont rassemblées dans une base de données. Une base de données se définit comme un outil servant à lier une variété d'informations de nature diverses et à les organiser de façon à en faciliter la consultation. Les bases de données ont très tôt été employées par les archéologues pour ordonner et classer de grandes séries de données, l'avènement de l'informatique dans la recherche ne faisant qu'intensifier son usage³²⁹. Dans le cadre de notre travail, l'emploi d'un tel outil est indispensable pour trier la masse d'information à notre disposition puis d'en simplifier l'accès et d'en favoriser l'exploitation. Cette base de données doit répondre à notre objectif tel qu'il est circonscrit par notre problématique, à savoir :

- Lister la totalité du mobilier de parure et permettre l'attribution d'un type et d'une datation.
- Renseigner sur l'origine de chaque objet en l'associant à un contexte (structure, US, sépulture, dépôts, etc.). Ce contexte doit lui-même être rattaché à un site.
- Lier tous les objets issus d'un même contexte pour faire émerger des ensembles chronologiquement, géographiquement et culturellement cohérents.
- Mettre l'accent sur les ensembles funéraires dans la mesure où c'est à partir d'eux que reposera principalement l'analyse chronologique et culturelle en raison de leurs caractéristiques instantanées et intentionnelles.
- Autoriser une hiérarchisation des ensembles selon leur degré de fiabilité.

Ainsi, la conception de notre base de données a été présidée par des choix qu'il nous faut rapidement évoquer.

IV.1. En préambule

Ce travail n'a pas vocation à proposer un enregistrement exhaustif de la documentation disponible mais de faire émerger des données liées à nos questionnements. Ainsi, les informations rapportées dans la base ne sont pas toutes traitées sur la même échelle de valeur selon leur pertinence avec le sujet d'étude. Certaines n'ont qu'une valeur de contextualisation générale alors que d'autres renvoient à des cas précis. Cette hiérarchisation du matériel documentaire réellement disponible aura une incidence sur la conception de la structure de la base de données. À ces prérequis de sélection et d'ordonnement des informations, vient

³²⁹ Chaillou 2003, 32-35.

s'ajouter celui de la clarté d'utilisation afin de faciliter la navigation à l'intérieur de la base. Pour sa conception, nous avons utilisé le logiciel File Maker Pro 11. Par son interface simple et complète, cet outil permet de créer aisément une base de données comprenant une multitude de rubriques. De plus, par un jeu de liens, il autorise la mise en place de relations ou de ponts entre différents fichiers appelés "tables", et évite l'emploi de fiches d'enregistrement "flottantes". Ainsi, il est possible de concevoir plusieurs tables dont chacune d'elles comprend plusieurs fiches d'enregistrement. Les liens permettent d'associer des fiches spécifiques entre plusieurs tables par le biais de rubriques partagées par deux tables³³⁰. Cette logique de tables liées permet d'approcher la structuration de l'information archéologique à plusieurs niveaux : un site a révélé des structures dont chacune contenait des objets. La conception de la base de données s'articule donc suivant ce même schéma de raisonnement hiérarchisé : une table "site", une table "ensemble" (synonyme d'assemblage cohérent) et deux tables "objet" (pour séparer le mobilier de parure du reste) (fig. 22)³³¹. La définition et les rubriques que comportent les tables créées nécessitent une rapide présentation.

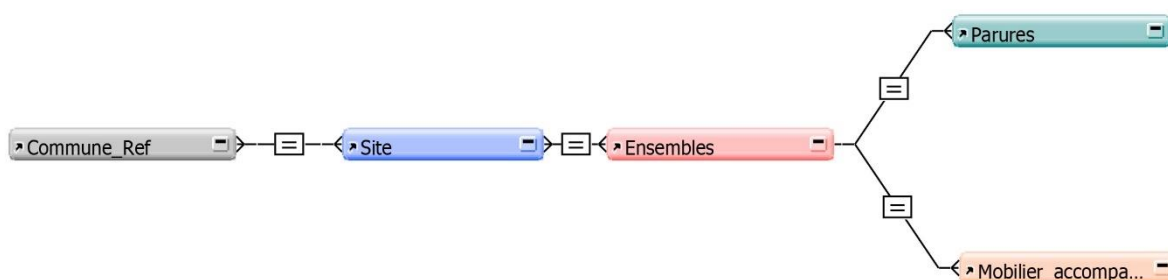


Figure 22 : Arborescence des tables de notre base de données.

IV.2. Table "site"

Le terme de site recouvre l'ensemble le plus large dans lequel un objet a été mis au jour et documenté. Le degré d'informations connues n'influe pas sur la création d'une fiche "site". Chaque information, même minime, rapportant la mise au jour d'un objet de parure a entraîné l'ouverture d'une fiche "site". Il peut s'agir d'une mention ancienne et vague à propos de la découverte d'un objet à tel endroit, tout autant que d'une fouille pluriannuelle bien documentée.

³³⁰ Les liens entre les tables se fait le plus souvent grâce à un numéro d'attribution de chaque fiche. Par exemple, la fiche d'enregistrement 42 de la "table" 1 peut être liée uniquement avec la fiche d'enregistrement 54 de la "table" 2.

³³¹ En réalité, cette base de données comporte également une table "Commune". Il n'est pas nécessaire de revenir sur cette table dans la mesure où elle ne constitue pas l'ossature principale de notre outil. Elle comprend uniquement des données géographiques de la totalité des communes de France et d'Espagne. Cette table sert à l'alimentation automatisée de la table "site" lors de la sélection de la commune dans un panneau déroulant.

Sa création est liée à une zone géographique déterminée pourvue d'indices d'occupation cohérents et non à un moment d'excavation des vestiges. Ainsi, la reprise d'une fouille sur un site archéologique déjà connu et documenté ne donne pas lieu à un nouvel enregistrement mais vient compléter celui déjà existant.

Visuellement, la fiche site est construite selon trois bandeaux situés à gauche, au centre et à droite (fig. 23).

CAZALS, Le Frau

Informations géographiques

Pays : France
 Région : MIDI-PYRENEES
 Dept/Prov : TARN-ET-GARONNE
 Commune : CAZALS
 Lieu dit : Le Frau
 Insee : 82041
 Coord : 394874 (X) 4886799 (Y) EPSG 23031

Résumé

La nécropole du Frau se trouve sur la bordure méridionale du causse de Limogne, dans la commune de Cazals. Elle est composée de 65 tumulus répartis sur 2ha environ sur le versant sud-est d'une colline et culmine à 256m d'altitude. Elle domine la *combe du Lac-du-Loup*, qui prend naissance en contrebas. La fouille de cette nécropole réalisée par B. Pajot de 1971 à 1983, a révélé 65 tumulus à incinération, un tumulus à inhumation non daté, un dolmen sous tumulus et 2 sépultures à incinération en fosse. La répartition topographique des tumulus montre 2 distributions distinctes de 13 tumulus au nord et 52 au sud. Le diamètre des tertres n'excédait pas 10m et leur hauteur conservée était toujours inférieure à 1m. Ils sont matérialisés par un amas de pierres et délimités par un parement de calcaire sur plusieurs niveaux. Les tumulus renfermaient une ou plusieurs sépultures matérialisées par une structure bâtie de dalles souvent disposées en arc de cercle. Ces sépultures, nommées par l'inventeur par une lettre alphabétique, pouvaient être incluses ou adossées au tumulus d'origine. Cette nécropole est particulièrement intéressante par le nombre et l'état de conservation du mobilier d'accompagnement déposé avec les défunts. Malheureusement, ces fouilles n'ont jamais fait l'objet d'une publication exhaustive. Toutefois, une pré-publication datée de 2006, comprenant un inventaire complet du mobilier mis au jour par sépulture ainsi que l'étude céramique réalisée par A. Lagarigue, est disponible au SRA Midi-Pyrénées. Le mobilier est déposé au Musée de Saint Raymond à Toulouse mais quelques pièces manquaient au regard de l'inventaire précis.

Liste des ensembles

Localisation	Datation	Fiabilité	Planche
Tumulus 1	525-475 a.C.	3	209
Tumulus 2	indét.	3	209
Tumulus 4	625-575 a.C.	3	209
Tumulus 5, sépulture A	575-475 a.C.	3	210
Tumulus 5, sépulture B	575-475 a.C.	3	non
Tumulus 6	575-475 a.C.	3	210
Tumulus 7, sépulture B	575-475 a.C.	3	210
Tumulus 8	indét.	3	non
Tumulus 9, sépulture A	575-500 a.C.	3	210
Tumulus 9, sépulture B	575-525 a.C.	3	210
Tumulus 12	550-475 a.C.	3	211
Tumulus 13, sépulture A	indét.	3	non
Tumulus 13, sépulture C	650-550 a.C.	3	211
Tumulus 11	575-475 a.C.	3	211
Tumulus 14, sépulture B	575-550 a.C.	3	211
Tumulus 14, sépulture C	575-550 a.C.	2	212
Tumulus 15	575-475 a.C.	3	212
Tumulus 16, sépulture A	575-550 a.C.	3	212
Tumulus 16, sépulture B	575-550 a.C.	3	212
Tumulus 17, sépulture B	475-400 a.C.	3	212
Tumulus 17, sépulture C	575-475 a.C.	3	212
Tumulus 18, sépulture B	indét.	3	non
Tumulus 22	625-550 a.C.	3	212
Tumulus 23, sépulture A	indét.	3	non
Tumulus 23, sépulture B	indét.	3	non
Tumulus 24, sépulture A	indét.	3	non
Tumulus 24, sépulture B	indét.	3	non
Tumulus 24, sépulture C	indét.	3	212
Tumulus 26	675-600 a.C.	3	212
Tumulus 27, sépulture A	indét.	3	non

Bibliographie principale

Pajot 2000 ; Vaginay 2003 ; Pajot, dir. 2006

Mob. Acc. Parure Ensemble

précédent suivant

Figure 23 : Table "site" issue de la base de données.

La partie gauche donne les renseignements jugés primordiaux pour tout site archéologique. En haut se trouve le numéro du site tel qu'il doit apparaître dans le catalogue et les cartes des répartitions. L'ordre de la numérotation suit un raisonnement logique afin d'en faciliter la lecture³³². En dessous est reporté le nom du site. Ce dernier est calqué sur celui usuellement utilisé dans la bibliographie ; le plus fréquemment, il est formé à partir du nom de commune et du lieu-dit. Toutefois, il arrive que ces informations manquent, souvent dans les mentions anciennes, et que seul le nom de la commune serve comme dénomination de site. Dans la partie inférieure sont rassemblées les informations géographiques (pays, région, département ou province, commune, lieu-dit, code commune et coordonnées)³³³. En dehors du lieu-dit qui est rempli manuellement, les autres rubriques sont liées aux données de la table

³³² La numérotation débute par les sites espagnols puis les sites français. Viennent ensuite les provinces espagnoles par ordre alphabétique et les départements français par ordre de code INSEE. À l'intérieur de cette sous-catégorie, les sites sont triés par ordre alphabétique suivant leur nom.

³³³ Notre étude portant sur une vaste zone à cheval sur deux pays, nous avons décidé d'utiliser les coordonnées du système de projection ED50/UTM zone 31N (EPSG 23031).

"commune" et sont alimentées automatiquement lors de la saisie de la commune. Nous n'avons pas ajouté de données géolocalisées plus précises, comme la parcelle, dans la mesure où une analyse à l'échelle de la commune ou du lieu-dit répond amplement aux interrogations posées par notre problématique. Ensuite, viennent les informations sur le site à proprement parler. Le ou les inventeurs de la découverte ou responsables de la fouille et l'année ou l'intervalle de temps durant laquelle l'intervention archéologique a eu lieu. La rubrique suivante est réservée à la catégorisation du contexte de découverte. Il peut s'agir d'une découverte ou d'un ramassage fortuit réalisés à l'issue de travaux, de fouilles programmées, de fouilles préventives ou de sondages et des prospections. Un site peut cumuler plusieurs de ces catégories. Ainsi, si du mobilier a été mis au jour lors de sondages puis également lors de la fouille qui a suivie, alors on fera figurer les deux informations. Enfin, nous avons placé une limite arbitraire à 1950 séparant les fouilles dites anciennes de celles jugées plus modernes. Cette distinction a été mise en place pour rassembler rapidement les données ayant les plus grandes chances d'être les mieux documentées et ayant profité de méthodes de fouille de meilleure qualité. En dessous, sont rapportées les informations liées à l'identification du type de site. Ici, nous avons fait en sorte que chaque site puisse être rattaché à une typologie large, évitant le plus possible les particularismes. Les sites à vocation funéraire rassemblent les nécropoles tumulaires, les nécropoles à "tombes plates" et les nécropoles en grotte. Dans d'autres cas, il arrive qu'une seule sépulture ait été mise au jour sans préjuger de son appartenance à un ensemble de sépultures formant une nécropole plus vaste et qui demeure inconnue pour le moment. Afin d'éviter toute spéculation pouvant conduire à une interprétation erronée, on mentionnera simplement qu'il s'agit d'un tumulus ou d'une sépulture isolée. Concernant les habitats, nous avons produit une distinction entre les habitats de plaine ou de faible altitude et les habitats de hauteur afin de vérifier si, au terme de l'analyse, des différences sont observables quant aux catégories de parures qu'ils renferment. Enfin, quelques catégories moins répandues ont été ajoutées au fil des enregistrements. Il s'agit des dépôts rituels, des occupations en grotte indéterminées, des fosses et des enclos fossoyés. Pour finir, la dernière rubrique renseigne sur le lieu de conservation du mobilier lorsque ce dernier est connu. Lorsque nous n'avons pas retrouvé un objet au cours de nos visites dans les musées alors que les données bibliographiques et d'anciens inventaires nous indiquaient sa présence, nous avons mentionné qu'il avait disparu.

La partie centrale propose un résumé sous forme de notice des conditions de découverte et des structures pertinentes rencontrées. Ces notices viennent compléter les informations listées dans les rubriques du bandeau de gauche. Elles permettent de mettre en valeur les données principales mais aussi de rendre compte des problèmes d'identification pouvant exister. En dessous, sont rassemblés les références bibliographiques. Il s'agit ici de lister les ouvrages

essentiels et les plus complets sur la découverte et dont la lecture permet une compréhension intégrale du site concerné. Les publications proposant une simple mention du site ou n'apportant aucune plus-value en termes de "données brutes" (description, inventaire des structures et du mobilier) ne sont pas rapportées dans cette rubrique.

Pour finir, la partie de droite propose une liste des ensembles rattachés à ce site. Cette rubrique est dépendante des informations enregistrées dans la table "ensemble". Ici, est restitué un condensé des informations de chaque ensemble comprenant son nom, sa datation, sa fiabilité et le numéro de planche. Cette liste permet de rapidement accéder aux données liées et facilite la compréhension d'un site. Enfin, plus bas, se trouvent des boutons permettant de circuler entre les enregistrements liés au site et d'atteindre les ensembles, les parures et le mobilier d'accompagnement du site.

IV.3. Table "ensemble"

Le terme "ensemble" regroupe tout ce que la documentation archéologique reconnaît comme contexte plus précis que celui de site. Il peut s'agir d'un dépôt, d'une unité stratigraphique (US), d'une sépulture ou de toute autre structure cohérente. La création d'un enregistrement dans cette table est sujette à condition. Pour cela, il faut disposer d'un minimum d'informations, dont notamment un dénombrement suffisamment détaillé des objets de parures découverts. Ainsi, pour quelques mentions du XIX^e s., il arrive que les auteurs ne proposent qu'une description partielle du mobilier ne permettant pas d'en connaître le nombre ou le type. Si ces mentions ne sont pas accompagnées d'illustration, elles ne peuvent pas générer de fiche "ensemble". Toutefois, elles demeurent enregistrées dans la table "site". Pour tous les autres remplissant ces conditions, il est nécessaire d'ouvrir une fiche. Dans la pratique, sa création est indispensable si l'on veut ouvrir un enregistrement dans l'étape suivante puisque la fiche ensemble fait le pont entre la table "site" et la table "objet". Ainsi, à chaque fois qu'un site possède suffisamment d'informations autorisant le dénombrement des parures qu'il a livré, il faut alors ouvrir une fiche "ensemble". La fiabilité du contexte archéologique dont sont issus les objets n'entre pas en compte dans la création d'un enregistrement sur cette table. Un lot de mobilier entreposé dans un musée et ne pouvant être rattaché à une structure archéologique véritable peut tout à fait être rassemblé sous l'identification "indéterminé" dans la mesure où les objets existent et sont reconnaissables.

La table "ensemble" est structurée en deux bandeaux, le premier à gauche et le second au centre (fig. 24).

Figure 24 : Table "ensemble" issue de la base de données.

En haut de la partie gauche se trouve le numéro de l'ensemble, son nom d'après celui utilisé dans la documentation et le site auquel il appartient. À cette contextualisation vient s'ajouter une échelle de fiabilité selon trois degrés³³⁴ :

- 1) Désigne les ensembles incertains et dont la provenance des objets qui le composent ne possède pas de bases archéologiques solides et cohérentes. Il peut s'agir d'un lot de mobilier déposé dans un musée dépourvu d'origine exacte, d'objets découverts en prospection ou de pièces mises au jour dans les déblais d'une fouille. Les ensembles de fiabilité 1 ne renvoient pas à une structure archéologique réelle. Le lien qui unit les parures qui y sont rattachées est considéré comme fortuit et aucune analyse chronologique ne peut être effectuée sur ces ensembles.
- 2) Renvoie aux assemblages partiellement fiables en raison de l'état de conservation de la structure ou des méthodes de fouille. Une sépulture correctement fouillée et documentée mais partiellement arasée par des labours est un bon exemple d'un ensemble de fiabilité 2 : les pièces qui sont associées à cette sépulture ont un lien archéologique mais l'arasement de la sépulture ne permet pas d'assurer que l'assemblage était complet. Bien que partiels, ces ensembles sont néanmoins porteurs d'informations chronologiques.
- 3) Il s'agit des ensembles considérés comme complets. Ils peuvent soutenir une analyse chronologique mais également servir à l'étude des panoplies.

³³⁴ Les degrés de fiabilité des ensembles suivent ceux proposés par A. Beylier dans sa thèse sur l'armement de Méditerranée nord-occidentale afin de faciliter par la suite les comparaisons entre les ensembles de son catalogue et de ceux issus de notre zone d'étude : Beylier 2012, 257.

Ce système hiérarchique permet de ventiler les ensembles en fonction de la caution que l'on peut accorder à la documentation disponible. Il est un fait que tous les contextes archéologiques ne se valent pas selon la méthode de découverte et leur état de conservation. Partant de là, il nous faut obligatoirement un outil permettant de les ordonnancer pour déterminer quels sont les ensembles sur lesquels peut s'appuyer une analyse chronologique et ceux pour lesquels une étude crédible des panoplies est possible. L'important dans cette démarche est que l'attribution du degré de fiabilité soit systématique et suive une même logique préétablie en amont afin de rendre l'exercice cohérent.

À la suite de l'indice de fiabilité apparaissent plusieurs rubriques apportant des détails relatifs uniquement aux ensembles funéraires. Tout d'abord, une série de cases à cocher détermine si l'assemblage funéraire est attribuable à un seul défunt ou à plusieurs. Cette donnée sera capitale lorsque s'agira d'étudier les liens entre les catégories fonctionnelles d'objet au sein d'une tombe. La rubrique suivante rapporte le diamètre du tumulus dont est issue la sépulture lorsque ce rite funéraire a été employé. Cette donnée est rapportée pour, à terme, vérifier l'existence d'un lien entre les mensurations du tertre et le type ou le nombre de parures qu'il renfermait. Ce type d'analyse a déjà été proposée pour les tumulus ayant livré du mobilier d'armement de la zone méditerranéenne³³⁵. Il serait intéressant de mesurer si un tel rapport existe également pour le mobilier de parure. Viennent ensuite des informations rituelles et anthropologiques sur la sépulture : sépulture à incinération ou inhumation, identification du sexe et de l'âge du ou des défunts lorsqu'une analyse ostéologique a été menée. Enfin, les deux dernières rubriques sont réservées à la datation de l'ensemble telle qu'elle sera établie par l'étude chronologique et au numéro de planche sur lequel le mobilier est représenté.

La partie centrale de la table "ensemble" propose un résumé sous forme de listes des objets enregistrés dans les tables "parures" et "mobilier d'accompagnement" liés à cet ensemble. Sous la liste du mobilier d'accompagnement, un récapitulatif du nombre d'objets par catégorie déposés dans une tombe propose un premier degré d'analyse³³⁶. À l'aide d'un script, cette rubrique rend compte automatiquement du nombre total de parures présentes dans l'ensemble. Ce calcul automatisé permet également de mesurer le nombre de pièces appartenant à la panoplie d'un individu hors parures (épées, couteaux, lances, etc.), mais aussi le total de

³³⁵ Beylier 2012, 211-215.

³³⁶ Nous remercions Mme. Nathalie Prévôt du pôle *Humanités numériques* du laboratoire Ausonius pour son aide précieuse aboutissant à la création de ce script.

mobilier d'accompagnement associé à un rite d'offrande funéraire³³⁷. À la fin, ce script produit un total des catégories fonctionnelles liées à la panoplie, c'est-à-dire un total du nombre de parures et du nombre de mobiliers hors parures composant la panoplie du défunt. Il est évident que ces totaux n'ont de valeur seulement pour les ensembles de fiabilité maximale pour les raisons que nous avons déjà évoquées. Pour finir, des boutons sont disposés à droite de la table afin d'accéder aux enregistrements liés à cet ensemble des autres tables.

IV.4. Table "parure"

La création d'un enregistrement dans la table "parure" est le but premier présidant à la conception de cette base de données. De cette table a découlé la nécessité d'ouvrir préalablement des fiches dans les tables "site" et "ensemble" afin de mettre en place une suite d'associations de contextes cohérente. Chaque pièce de parure a fait l'objet d'un enregistrement unitaire dans la table "parure". Comme la table précédente, celle-ci est structurée selon des panneaux à gauche et plusieurs rubriques dans une partie centrale (fig. 25).

Figure 25 : Table "parure" issue de la base de données.

En haut à gauche, se trouve une partie dédiée à l'identification de l'objet. La première rubrique, remplie automatiquement à chaque nouvel enregistrement, attribue un numéro d'inventaire à chaque objet. Ce numéro est celui qui figure ensuite dans le catalogue et sur les planches de mobilier. La seconde rubrique désigne sa catégorie alors que les deux autres situées en dessous concernent le type et la chronologie du type tels qu'ils sont définis par l'étude typo-

³³⁷ Sont associés au mobilier d'offrande les vases et leurs dérivés (gobelets, coupes, plats) ainsi que les simpulum, les clous ou les restes fauniques. Il s'agit des objets qu'un individu ne porte pas. A contrario, tous les éléments d'armement ou d'outillage sont compris comme du mobilier pouvant attester de la panoplie du défunt, ou tout du moins, dont on suppose qu'ils lui aient appartenu et qu'il en avait l'usage exclusif.

chronologique. À gauche, une rubrique renseigne sur le nombre d'éléments qui compose cette parure. En effet, si nous avons évoqué le fait qu'une fiche correspond à un objet de parure, cette assertion n'est qu'en partie vraie. Notre démarche a été d'inventorier, autant que possible, les objets de parure en termes de catégories fonctionnelles. Suivant ce raisonnement, si une fibule compte pour une fiche, un lot de cent perles n'a pas entraîné la création de cent fiches mais d'une seule pour laquelle le nombre d'éléments est porté à cent. Ce choix s'explique simplement par le fait qu'une perle faisait partie d'un ensemble, comme un collier. Ainsi, c'est la totalité des perles qui compte pour une catégorie fonctionnelle. Ce raisonnement s'applique par la suite à différents cas :

- Plusieurs bracelets qui composent un brassard d'armilles comptent pour un enregistrement dans la mesure où l'objet de parure est le brassard et non tous les éléments pris un à un.
- Une multitude de fragments, comme des tiges de bracelets, n'entraîne la création que d'un seul enregistrement puisqu'il est impossible de déterminer précisément le nombre exact d'objets à l'origine³³⁸. Le cas échéant, des subdivisions plus petites peuvent être créées lorsque l'on possède des données sur les formes, les décors, ou les sections des fragments.
- En revanche, la présence d'un anneau enfilé sur la tige d'un torque, par exemple, nécessite la création de deux enregistrements : un premier pour le torque et un second pour l'anneau. Dans ce cas, nous avons considéré que les deux éléments existent indépendamment l'un de l'autre et que leur association ne donne pas lieu à une nouvelle catégorie de parure que l'on nommerait "les torques/anneaux". Dans ce cas, il s'agirait plutôt du port, peut-être original, d'un objet de la catégorie de parure "anneau".

Cette méthode de comptage va de pair avec un problème régulièrement rencontré lors de l'enregistrement du mobilier qui est celui de l'homogénéité des données. Comme le rappelle A. Chaillou : *"Le premier objectif d'une base est donc de recueillir les références de toutes les données et de la documentation issues de la fouille suivant des codes d'inventaires uniques pour chaque donnée. Mais il faut aussi pouvoir décrire ces données de manière identique pour chaque type : couches, objets en métal, photographies, études analytiques de la céramique,*

³³⁸ Pour qu'un comptage en NMI (nombre minimal d'individus) ou en NR (nombre de restes) ait de la valeur, il faut pouvoir accéder aux données de terrain et réétudier l'intégralité des collections afin d'homogénéiser les comptages. Malheureusement, nous n'avons pu revoir l'entièreté de notre catalogue. Seule la présence de terminaisons permet de proposer un comptage plus fin d'un lot de fragments de parures annulaire. Ce travail a pu être effectué seulement pour les objets que nous avons étudié dans des collections patrimoniales.

minutes de terrain, ... De même lors de cette description, il faut toujours utiliser le même langage pour désigner une même chose"³³⁹. Pour que le catalogue, et les analyses qui en découlent, aient une signification, il faut que le référencement des données soit identique tout au long du processus. Dans la pratique, il est presque impossible de respecter cette règle dans la mesure où notre matériau de base, ici la documentation bibliographique, est par essence hétérogène. Si l'on prend comme exemple la mise au jour de 47 boutons dans une sépulture, la publication de l'inventaire peut entraîner trois cas différents :

- 1^{er} cas : l'inventaire propose un premier degré d'analyse et détaille la présence de 35 boutons de type A et 12 boutons de type B.
- 2^e cas : l'inventaire n'indique que la découverte de 47 boutons.
- 3^e cas : l'inventaire mentionne la mise au jour de boutons.

Ces trois cas de documentation de qualité variable n'impliquent pas la même méthode d'enregistrement :

- Dans le cas n°1, il est possible de créer deux fiches "parure" séparant les boutons par type et rapportant leur nombre dans la rubrique "nombre".
- Pour le cas n°2, deux possibilités s'offrent à nous. Si la description de l'inventaire est accompagnée d'une planche, alors il est possible d'appliquer la méthode du cas n°1 en séparant les boutons selon leur ressemblance. Dans le cas contraire, nous nous rapporterons à l'information d'origine en créant une unique fiche pour les 47 boutons.
- Enfin, le cas n°3 est plus délicat puisqu'il est impossible de connaître le nombre exact de boutons. La marque du pluriel nous indique seulement qu'il en existe au moins deux. En l'absence de planche, nous avons considéré qu'il n'y avait que 2 boutons. Néanmoins, nous nous sommes assuré que l'ensemble duquel proviennent les pièces soit noté d'un indice de fiabilité moyen (degré 2) afin de ne pas parasiter une étude plus poussée sur les assemblages funéraires.

Comme on peut le constater, bien que les problèmes rencontrés puissent être contraignants, les solutions apportées pour y répondre suivent une même logique et ont été employées systématiquement afin de conserver une homogénéité dans le traitement des données. À la suite des informations liées à l'identification de la parure, viennent celles relatives à la localisation de l'objet : le numéro et le nom de l'ensemble ainsi que le site auxquels est associée la parure.

Dans la partie centrale, un jeu de cases à cocher permet de sélectionner le matériau de fabrication de l'objet, acceptant la sélection de plusieurs cases dans le cas d'un objet

³³⁹ Chaillou 2003, 38.

comportant des éléments de matériaux divers. Nous attirons cependant l'attention sur le fait que nous avons préféré ajouter une valeur intitulé "bimétallique (Fer/Alliage cuivreux)" plutôt que de cocher à la fois les cases des deux matériaux séparément. Ce choix s'explique par la volonté de ventiler plus facilement les objets concernés par cet attribut car nous avons déjà eu l'occasion d'évaluer la place que peuvent jouer ces parures dans l'analyse lors de travaux précédents³⁴⁰. À droite, des rubriques renseignent sur des mesures prises sur les parures annulaires et les perles exclusivement. Seuls l'épaisseur de la tige et le diamètre interne, exprimés en centimètre, sont rapportés à chaque fois que l'état de conservation l'autorise.

La rubrique suivante permet d'identifier les parures qui ont subi une déformation volontaire avant leur dépôt dans une sépulture. Ce geste sacrificiel d'un objet demeure malaisé à identifier dans la mesure où la majorité des ensembles funéraires de notre zone d'étude font appel au rite de l'incinération. Dans le cas où les parures ont subi l'action du feu, la déformation observée peut être liée à cette étape et ne pas être intentionnelle. Cependant, l'absence de trace d'exposition à des températures élevées sur les objets métalliques permet de supposer l'intentionnalité de la déformation. C'est grâce à ces indices que les auteurs identifient une mutilation volontaire dans les inventaires. Nous avons donc rapporté cette information à chaque fois qu'elle était clairement démontrée et vérifiable par l'illustration de la pièce. En dessous se trouvent des données concernant la place de la parure dans un ensemble funéraire à incinération. Il s'agit de savoir si l'objet se trouvait à l'intérieur ou à l'extérieur de l'urne funéraire. Cette référence n'a de réelle valeur que pour les ensembles complets dont l'indice de fiabilité est de 3. Enfin, une dernière rubrique permet d'informer sur la présence ou l'absence d'illustration du mobilier.

IV.5. Table "mobilier d'accompagnement"

La table "mobilier d'accompagnement" est utilisée uniquement dans le cas des ensembles funéraires. Elle a été mise en place pour soutenir l'analyse des panoplies funéraires et les relations entre des types de parures et le reste du mobilier déposé avec le défunt. Par le terme "mobilier d'accompagnement" nous rassemblons toutes les pièces qui accompagnaient le défunt et qui ne font pas partie de la parure telle que nous l'avons définie plus haut. À chaque objet est dédiée une fiche.

³⁴⁰ Constantin 2011 ; Constantin 2014.

À ce stade, la table n'opère aucune différence entre le mobilier d'accompagnement pouvant se rattacher véritablement à la panoplie personnelle du défunt (armement, objets de toilette ou outillage) et les objets renvoyant aux offrandes rituelles (vases ou restes fauniques). Dans cette perspective, le mobilier d'accompagnement est enregistré uniquement pour les ensembles funéraires dotés d'un indice de fiabilité maximal puisque c'est exclusivement sur ces contextes que l'analyse des panoplies se portera. Enfin, il est important de signaler que, lorsqu'il s'agit d'une sépulture à incinération, l'urne funéraire rassemblant les restes de la crémation et son couvercle n'ont pas été comptabilisés comme mobilier d'accompagnement. Dans ce cas, nous avons statué que, précisément, ce vase était inhérent à la sépulture à incinération et qu'il ne constituait pas un geste d'offrande. Il joue le même rôle que la structure funéraire au sens large. Dans la zone d'étude, une incinération est nécessairement associée à un vase utilisé comme urne funéraire. Nos questionnements portant sur les assemblages funéraires et les notions de statut social ou de genre, les vases référencés dans cette table sont toujours des vases d'accompagnement. Par leur nombre, ce sont ces derniers qui sont porteurs d'informations liées à nos interrogations. L'urne et son couvercle ne sont donc pas enregistrés.

Structurellement, cette table reprend l'agencement de la table "parure" (fig. 26).

Figure 26 : Table "mobilier d'accompagnement" issue de la base de données.

Dans la partie de gauche se trouvent les rubriques d'identification telles que le numéro d'objet et sa désignation, La rubrique suivante renseigne le nombre d'éléments présents. Les problèmes d'homogénéisation des comptages rencontrés s'expriment dans les mêmes degrés que ceux de la table "parure", la logique de raisonnement permettant l'alimentation de cette rubrique est identique à celle employée pour les parures. En dessous, l'on retrouve les rubriques de localisation de l'objet dans son contexte et le site.

Dans la partie centrale, les informations référencées sont bien plus sommaires que celles retenues pour les parures. Pour cette table, nous avons seulement alimenté une première

rubrique concernant les matériaux de fabrication de l'objet et une seconde rapportant le sacrifice/mutilation intentionnel de l'objet. Ici, nous avons reproduit les données à notre disposition dans la bibliographie. Ajoutons cependant que, par son caractère, la catégorie des restes fauniques est toujours considérée comme la résultante d'un sacrifice.

V. Bilan

Le dépouillement de la documentation publiée dans la bibliographie et l'étude des collections muséales permettent le référencement de 317 sites pour lesquels du mobilier de parure a été mis au jour. Si l'on ajoute les mentions bibliographiques anciennes rapportant la découverte de ce type d'objet dans des quantités non mesurables, notre catalogue est porté à 339 sites (fig. 27). Néanmoins, sans amorcer une analyse trop poussée sur la répartition du semis de sites, on peut dès à présent esquisser quelques remarques générales.

Tout d'abord, on observe à partir de la carte de répartition que la partie française du catalogue, comptant 249 occurrences, offre une couverture relativement homogène du territoire pour laquelle aucun déséquilibre majeur ne semble se détacher. On peut tout de même nuancer en notant quelques grappes de gisements dans le Quercy (Lot), en Tarn-et-Garonne et dans le piémont pyrénéen, entre le Tursan (Landes) et le Comminges (Haute-Garonne). A contrario, d'autres zones se trouvent plus délaissées comme la façade atlantique et le Pays Basque, le département du Gers, puis dans une moindre mesure, le centre du département de la Dordogne. Enfin, nous ferons remarquer, en guise d'avertissement, que nous avons rassemblé en un seul site, les objets déposés au musée de Mont-de-Marsan (Landes), constituant les collections mises au jour par P.-E. Dubalen au début du XX^e s. Suite à l'histoire mouvementée des collections du musée et au déficit de publication des travaux de cet archéologue régional, il est très difficile aujourd'hui d'identifier la provenance du mobilier³⁴¹. Nous avons alors créé un site artificiel appelé "Région de Mont-de-Marsan" (n°185) situé sur la commune de Mont-de-Marsan.

Du côté espagnol, les 90 sites référencés se situent majoritairement le long de l'Èbre et de ses affluents pyrénéens, ou au nord de la Meseta, à cheval sur les provinces de Soria et de Guadalajara. Les provinces de Huesca et de Teruel sont en revanche bien peu pourvues en gisements. Plus étonnant encore, malgré nos recherches, aucune découverte ne semble être connue concernant notre sujet d'étude pour les provinces de Vizcaya et Guipúzcoa dans le Pays Basque espagnol.

³⁴¹ L'aire de prospection et de fouilles réalisées par P.-E. Dubalen se situe vraisemblablement dans le sud du département des Landes, en Chalosse et dans le Tursan.

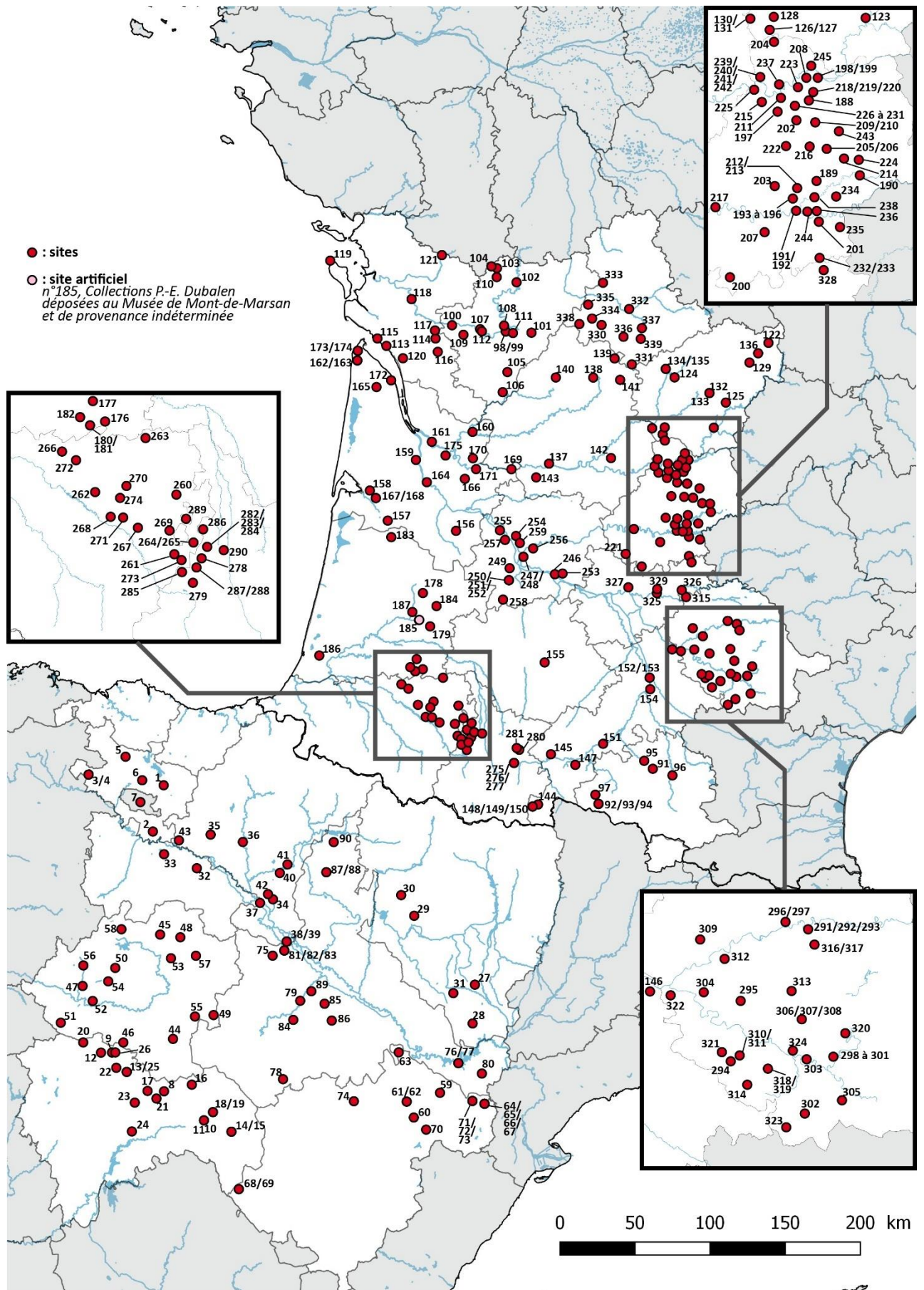


Figure 27 : Carte de répartition des sites ayant livré de la parure datée du Premier âge du Fer dans notre zone d'étude (les numéros de sites renvoient à ceux attribués au catalogue en annexe 1).

**QUATRIÈME PARTIE : ANALYSES
TYPOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES**

Au cours de ce chapitre, il s'agira de présenter chacune des catégories de parures inventoriées et leurs outils de classement typologique. Pour chacun des types reconnus, on formulera une proposition chronologique en s'appuyant sur les études récentes, régionales ou extrarégionales, mais aussi à partir de la distribution du mobilier à l'intérieur des ensembles clos du catalogue.

I. En préambule

En amont de l'analyse typo-chronologique du corpus, il convient tout d'abord de contextualiser les informations à notre disposition et d'exprimer un bref état des lieux de la distribution spatiale et quantitative des parures inventoriées.

I.1. Une répartition générale des parures de la zone d'étude

Si l'on s'intéresse à la distribution des parures inventoriées dans la zone d'étude, on constate un léger déséquilibre de part et d'autre des Pyrénées. Avec 2927 objets, la partie française du catalogue constitue 61% du contingent, alors que 1910 pièces, comptant pour 39% du total, proviennent de sites espagnols (fig. 28-A). Ce déséquilibre n'a pas lieu d'étonner dans la mesure où, avec 249 occurrences recensées, les sites français sont environs deux fois plus nombreux que les sites espagnols pour lesquels on ne connaît que 90 occurrences.

Une analyse plus détaillée des types de sites les mieux représentés pour chacun des deux pays montre que naturellement, les sites à caractère funéraire fournissent la grande majorité des parures connues. Représentant 86% de la documentation, cette distribution se retrouve en part quasiment égale en France (87%) et en Espagne (85%). Nettement en retrait, les sites d'habitats ne livrent que 467 pièces de parures, soit 10%, avec un contingent légèrement plus important en Espagne (14%). Enfin, les autres types de gisements comme les dépôts, les occupations en grotte, les enclos fossoyés ou les sites indéterminés ne comptabilisent que 4% du catalogue. Sur le plan géographique, la disparité de la documentation est également perceptible (fig. 28-B).

Si une bonne partie des départements ou provinces comptent entre 100 et 250 objets de parures, un déséquilibre entre certaines zones bien mieux dotées et d'autres sous-représentées s'observe très clairement. La partie septentrionale du cadre d'étude, en Poitou-Charente, en Périgord, en Limousin, ainsi que dans le centre, en Lot-et-Garonne et dans le Gers, se distinguent par relativement faible répartition de parures. Les départements de Charente-Maritime, de Dordogne et du Gers, sont particulièrement mal représentés. On peut faire le même constat pour les provinces de Huesca et de La Rioja pour lesquelles on recense moins de 10

pièces. *A contrario*, d'autres zones géographiques se détachent très distinctement des autres par le nombre de parures qu'elles livrent. C'est le cas du département du Tarn qui concentre à lui seul près d'un quart du catalogue avec 1131 pièces, suivi par celui du Lot, ainsi que les provinces espagnoles de Navarre et de Guadalajara. Bien évidemment, on serait tenté de voir dans cette répartition préférentielle des parures l'empreinte d'une recherche archéologique ayant délaissé certaines régions au détriment d'autres. Cet argument est en partie vrai, notamment pour le département du Gers ou les provinces de Huesca et de La Rioja.

QUATRIÈME PARTIE : ANALYSES TYPOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES

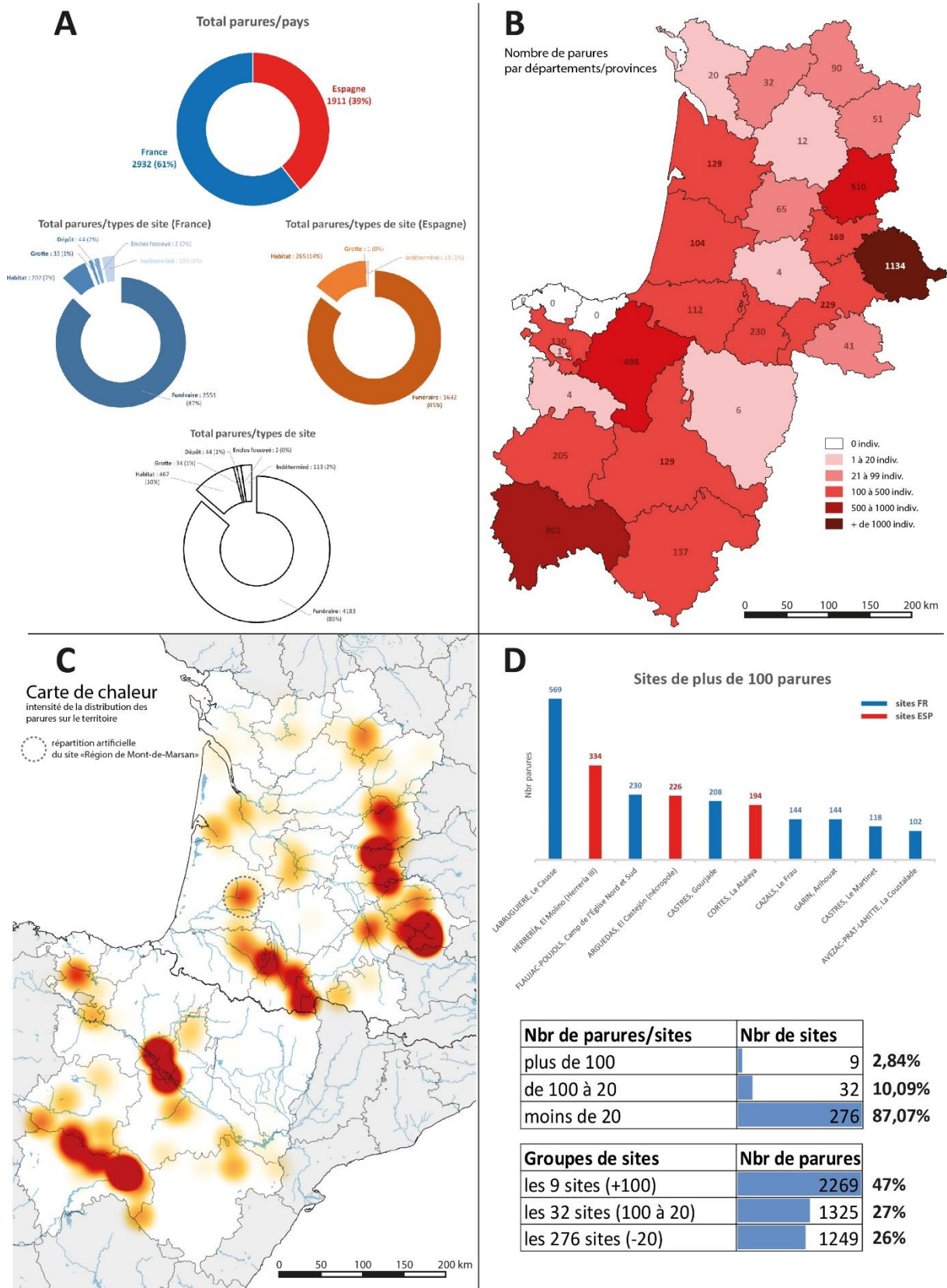


Figure 28 : Distribution des parures de la zone d'étude selon le pays et les types de site (A), selon les départements ou les provinces (B) et selon les sites (C et D).

Cependant, d'autres explications peuvent donner un sens à cette distribution. Car, même réunis, les départements de Charente et de Charente-Maritime comptabilisent 52 objets pour 24 sites, là où l'on dénombre 231 parures pour les 11 sites de Haute-Garonne. C'est donc que d'autres éléments sont à l'œuvre pour engendrer ces disparités. La carte de chaleur de la répartition générale des parures nous donne un indice en révélant de fortes concentrations autour de quelques sites clés (fig. 28-C). Cette carte dessine quatre zones : l'est de la France, des bordures du Massif Central au Lot et au Tarn, le piémont pyrénéen à cheval sur les Pyrénées-Atlantiques, les Hautes-Pyrénées et la Haute-Garonne, la moyenne vallée de l'Ebre au sud de la Navarre et enfin la frontière du système Ibérique et de la Meseta au nord de la province de Guadalajara. Ces points de chaleur forment les contours de sites majeurs qui polarisent à eux seuls une part importante des données disponibles (fig. 28-D). Il s'agit de gisements ayant livré plus de 100 pièces parmi lesquels on retrouve les trois nécropoles de la région de Castres (n°298, 299 et 305) ou celles de Flaujac-Poujols (n°207) et de Cazals (n°326) pour la zone est. Les nécropoles de Garin et d'Avezac-Prat-Lahitte (n°148 et 277) forment les concentrations pyrénéennes. Moins nombreux, les gisements espagnols ayant livré un grand nombre de parures sont les nécropoles navarraises d'Arguedas et de Cortes (n°34 et 39) et celle d'Herrería à Guadalajara. Bien qu'au nombre de 9, c'est-à-dire représentant moins de 3% du total de sites référencés, ces gisements renferment à eux seuls près de la moitié (47%) du catalogue de notre zone d'étude.

Les sites comprenant entre 100 et 20 parures sont un peu plus répandus sur le territoire avec 32 occurrences. Ils se trouvent en périphérie des nécropoles précédemment citées mais complètent également des zones géographiques moins fournies comme la Gironde, l'Ariège, Soria ou l'Álava. S'ils ne représentent que 10% des sites connus, ils regroupent un peu plus d'un quart du catalogue (27%).

Le dernier quart se distribue dans les 276 sites restants. Livrant moins de 20 parures, ces gisements constituent pourtant 87% des sites inventoriés. Ils se répartissent pour beaucoup dans la partie septentrionale de la zone d'étude, mais aussi en moyenne vallée de la Garonne, ou le long du système Ibérique.

Plusieurs points sont à retenir de cette analyse. Premièrement, comme on pouvait le prévoir, cet inventaire repose en majorité sur des sites à caractère funéraire. Toutefois, c'est le nombre de parures que ces types de gisements livrent qui étonne puisqu'ils concentrent près de 90% de la documentation. À ce stade, les autres types d'occupations, notamment les habitats, tiennent une place que l'on pourrait juger de quasiment anecdotique. Cette surreprésentation des sites funéraires s'explique par le second enseignement que l'on peut retenir. Le mobilier de parure du Premier âge du Fer est issu d'un faible nombre de sites qui pèsent fortement dans la

documentation. À l'exception de celle d'Avezac-Pratt-Lahitte, et dans une moindre mesure celle de Cortes, ces nécropoles sont importantes tant pour le nombre d'objets qu'elles ont livré que par la qualité de traitement de terrain et de publication dont elles font preuve. Ces observations auront nécessairement une conséquence sur les analyses qu'il sera possible de réaliser par la suite puisque ces dernières se focaliseront inévitablement sur les principaux sites.

I.2. Distribution des catégories d'objets

L'étude des 317 gisements retenues nous a amené à référencer 4843 parures, ou supposées telles³⁴². Elle se répartissent en différentes catégories dont la représentativité est très variable, comme le confirme un simple graphique ordonnant le mobilier par catégorie (fig. 29).

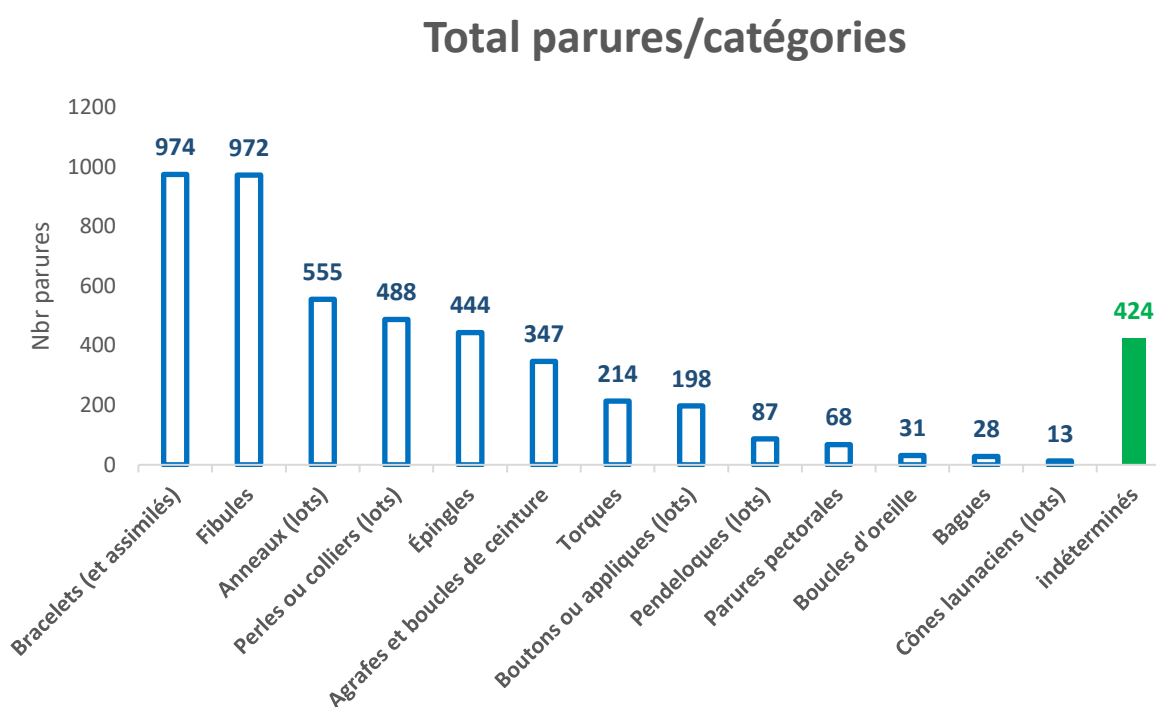


Figure 29 : Distribution des catégories de parure au sein de la zone d'étude (total : 4843).

³⁴² On conservera dans le catalogue le mobilier fragmenté et mal défini que l'on rattachera à la catégorie des "indéterminés". Malgré un taux de fragmentation important rendant son identification difficile, ce mobilier a été comptabilisé avec le mobilier de parure pour plusieurs raisons. La première est que la catégorie des "indéterminés" rassemble des objets dont l'attribution à un type de parure est incertaine, comme c'est le cas pour une tige appointée pouvant tout aussi bien appartenir à une épingle qu'à l'ardillon d'une fibule. Malgré tout, il s'agit ici essentiellement d'une hésitation dans le classement d'un objet entre deux catégories de parure. La seconde raison est que certains individus même très fragmentés sont par la taille, le matériau, et parfois la présence de décors, identifiables comme appartenant à la catégorie de la parure et non à celle de l'armement ou de l'outillage, par exemple. Dans tous les cas, ce mobilier a été enregistré et reproduit sur les planches afin de rendre disponible l'information et de permettre leur identification par le lecteur plutôt qu'à servir une argumentation dans nos analyses.

Dès à présent, il faut rappeler que ce comptage n'est qu'imparfaitement représentatif dans la mesure où il rassemble uniquement les objets et les lots d'objets. Le nombre d'anneaux, de perles, de boutons, de "cônes launaciens" et de pendeloques est en réalité bien plus important. De même, les nombreux fragments de bracelets, de torques ou d'anneaux ne permettent pas de décompter avec exactitude l'ensemble de ces parures annulaires, dans la mesure où la fragmentation de certains types rend impossible tout comptage précis ; on pense par exemple aux bracelets multiples portés en armilles.

De ce graphique, il ressort que le corpus est très nettement dominé par les bracelets et les fibules, avec un peu moins de 1 000 individus recensés pour chacune de ces deux catégories. Viennent ensuite les anneaux, les perles, les épingles, les agrafes ou boucles de ceintures, les torques et les boutons dont le contingent dépasse la centaine d'individus. Les autres catégories de parures se trouvent en plus faible proportion, comme les parures pectorales, les boucles d'oreille, les bagues et les "cônes launaciens".

Enfin, mentionnons que sur les 4843 objets recensés, 3730 (77%) sont représentés par une illustration (fig. 30).

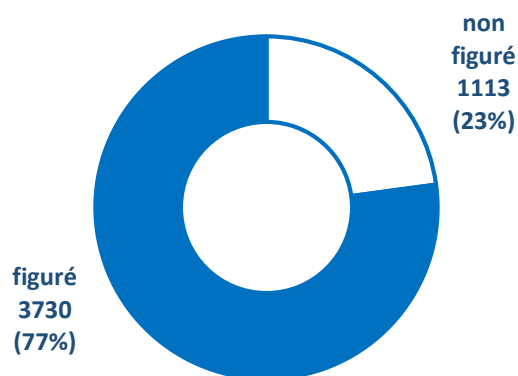


Figure 30 : Part du mobilier disposant d'une illustration.

II. Étude typo-chronologique

L'étude de grandes séries de mobilier nécessite l'emploi d'outils typologiques afin de dégager des morphologies similaires et, à terme, proposer des fourchettes chronologiques pour chacune d'elles. Nous articulerons notre étude selon les trois grandes catégories de parures définies précédemment, à savoir : les parures vestimentaires, les parures ornementales et enfin les pièces potentiellement rattachables aux parures. Nous rappellerons les outils typologiques

connus jusqu'à présent, desquels découlera la reprise ou la création d'un nouvel outil de classement le cas échéant³⁴³.

Enfin, pour faciliter la lecture, un préfixe sera employé pour identifier la catégorie de parure auquel il se rapporte : Fi = fibule ; Ep = épingle ; Ag = agrafe de ceinture ; Bl = boucle de ceinture ; Bt = boutons ou appliques ; Br = bracelets / brassards / Anneaux de jambe ; To = torques ; An = anneau ; Per = perles ; Ba = Bagues ; Bo = Boucles d'oreilles ; Pen = pendeloques ; Pec = parures pectorales ; Cl = Cônes launaciens.

Concernant la méthode d'attributions chronologiques pour chaque type, il avait été décidé dans un premier temps d'employer des matrices de sériations afin de mettre en séquences les contextes funéraires fiables de la zone d'étude. Les matrices de sériations sont des outils souvent utilisés en archéologie. Elles permettent de ressembler des ensembles clos à partir de critères préalablement choisis et de les ordonner selon un principe de présence/absence de ces critères. Un tableau de sériation construit sur "la méthode des barycentres", qui était l'outil utilisé dans notre cas, détermine le point moyen en fonction de la place des ensembles dans la matrice et de leurs critères³⁴⁴. Ainsi, pour qu'un contexte funéraire puisse être retenu dans la matrice, il faut que ce dernier dispose d'au moins deux objets (se traduisant par deux points) et que l'un d'eux soit identique à celui d'un autre ensemble clos afin d'y être rattaché. Ce rapport entre des ensembles clos testés et la présence/absence de critères recherchés permet d'obtenir une diagonale exprimant, par exemple, un ordonnancement chronologique. Malheureusement, après plusieurs tentatives sur différentes zones du territoire ou sur quelques nécropoles majeures, l'emploi de cet outil comme méthode de datation des types s'est avéré inadapté à notre corpus et ce pour plusieurs raisons.

La première est que les prérequis à l'établissement d'une sériation ont eu comme résultats de mettre de côté un trop grand nombre d'ensembles. Dans un premier temps, nous avons effectué plusieurs matrices sérielles sur des portions plus réduites du territoire afin de s'assurer que la diagonalisation des ensembles funéraires traduise bien une logique exclusivement chronologique plutôt qu'une logique culturelle, faisant émerger des faciès typologiques. Ainsi, en s'appuyant sur la présence d'au moins deux objets typologiquement identifiés au sein d'un contexte archéologique fiable (noté 2 ou 3 selon notre indice de fiabilité), trop peu d'ensembles pouvaient être effectivement testés dans la matrice. Pour une zone comprenant les découvertes du sud de la Gironde, du Lot-et-Garonne, des Landes et des

³⁴³ En complément de cette présentation, plusieurs renvois aux annexes seront ajoutés : dans le volume 2 d'annexes se trouvent les cartes et les planches (pl.) et dans le volume 3 les listes d'objets par type. De plus, dès maintenant, chaque fois qu'un site du corpus est mentionné dans le texte, il est suivi de son numéro d'identification égal à celui figuré sur la carte de répartition (fig.27).

³⁴⁴ Pour plus de détails sur la mise en place d'une matrice de sériation voir : Brun 2008.

Pyrénées, on ne dénombre que 28 sépultures fiables disposant d'au moins deux objets de parures ce qui affaiblit considérablement la valeur que l'on peut accorder aux résultats obtenus.

La seconde raison tient à l'obligation de ne retenir que les contextes funéraires disposant d'au moins deux objets. Cette contrainte a eu pour conséquence de supprimer des matrices tous les ensembles rattachés au début du Premier âge du Fer, souvent pauvres en mobilier de parure³⁴⁵. Le corollaire de ce biais est une surreprésentation des ensembles funéraires de la fin du Premier âge du Fer. Enfin, cette particularité a également comme conséquence de mettre en avant les sépultures exceptionnelles et riches en parure et d'estomper la représentation des sépultures à deux ou trois parures. Ainsi, on pouvait craindre que les matrices de sériation se concentrent principalement sur les sépultures (possiblement féminines) de la fin de la période, sans rendre compte de la totalité du registre des ensembles clos à parure tout au long du Premier âge du Fer.

Dans la mesure où, pour ce chapitre, la priorité est de dater le mobilier de parure inventorié, il a été décidé, pour contourner le problème, de prendre appui sur les travaux existant pour situer chronologiquement les objets du corpus. Pour ce faire, nous utiliserons principalement sur les travaux récents d'A. Dumas, qui a proposé un nouveau séquençage du Premier âge du Fer dans la vallée de la Garonne, les résultats chronologiques de P.-Y. Milcent pour le Centre de la France, les synthèses typo-chronologiques récemment publiées par M. Py, la thèse de A. Rivalan et enfin, des études ciblées à plus petites échelles³⁴⁶.

II.1. La parure vestimentaire

II.1.1. Les fibules

Les fibules sont des épingles de sûreté dont la principale fonction est de fixer ou de fermer un vêtement en tissu ou en fourrure de la moitié supérieure du corps. Les éléments descriptifs qui constituent une fibule ont été établis par J. Déchelette, puis repris et augmentés par A. Duval, C. Eluère et J.-P. Mohen³⁴⁷. Suivant cette terminologie, les deux grands éléments constituant une fibule sont la tête, où se trouve le ressort, et le pied qui ferme l'objet. L'ensemble est relié par l'arc et l'ardillon (fig. 31).

³⁴⁵ Adroit 2015, 292-293.

³⁴⁶ Dumas 2016 ; Milcent 2004 ; Py 2016 ; Rivalan 2011 ; Pour couvrir un spectre plus large de données, on s'appuiera entre autres sur le phasage des nécropoles du Castrais, des résultats chronologiques de la nécropole de Flaujac-Poujols, et des datations proposés J.-L. Argente Oliver, A. Lorrio ou Graells i Frabegat pour l'Espagne : Giraud *et al.* 2003 ; Girault *et al.* 2016 ; Collet 2013 ; Argente Oliver 1994 ; Lorrio 2005a ; Graells i Frabegat 2014.

³⁴⁷ Duval *et al.* 1974, fig.1, 3 ; Mohen 1980, fig. 26, 69.

De manière formelle, il existe deux types de ressort : les ressorts unilatéraux, c'est-à-dire situés d'un seul côté par rapport à l'arc, et les ressorts bilatéraux, disposés des deux côtés de l'arc. Seuls ces derniers disposent d'une corde qui relie les deux côtés du ressort. On dit que cette corde est interne lorsqu'elle passe à l'intérieur de l'arc, vers le pied, ou externe lorsqu'elle passe de l'autre côté de l'arc, vers la tête. Dans le prolongement du ressort, l'ardillon vient se maintenir sur le porte-ardillon. Tous ces éléments fonctionnels et indispensables d'une fibule peuvent être formés d'une seule et même pièce de métal, ou être formés de trois pièces au moins. Dans ce cas, la fibule comprend une première pièce rassemblant le pied et l'arc, une seconde pour le ressort et l'ardillon et enfin une troisième pour l'axe. L'axe, qui se présente comme une simple tige métallique, sert d'élément de maintien du ressort à l'arc. Ainsi, l'arc est tenu à l'axe, soit par enroulement, soit par la présence d'un œillet dans lequel est enfilé l'axe. Le ressort est quant à lui tordu autour de l'axe, formant des spirales. Cette méthode de fabrication nécessitant un axe concerne exclusivement les fibules à ressorts bilatéraux. Parmi ces ressorts, qu'ils soient montés sur un axe ou non, se distinguent ceux dont les spirales s'enroulent dans un seul sens de torsion de chaque côté de l'arc, de ceux imprimant deux sens de torsion. Enfin, tout au long de l'analyse typologique, on considèrera qu'un ressort court ne dépassera pas 2x2 spires alors qu'un ressort long débutera à partir de 2 x 6 spires, un ressort de taille moyenne se trouvant entre ces deux valeurs.

Le profil de l'arc, dans les limites de la zone étudiée et suivant les propositions faites par J.-P. Mohen, peut être divisé en trois grandes catégories : rectiligne, curviligne-multicurviligne et cintré. On parle d'arc rectiligne lorsque ce dernier est parallèle à l'ardillon. Cette dénomination recouvre les arcs simples dits "en archet de violon" mais aussi des fibules discoïdes et zoomorphes. Les profils d'arcs curvilignes ou multicurvilignes comprennent tous ceux exprimant une forme sinusoïdale et irrégulière comme les fibules serpentiformes, à double ressort, à boucle ou à pivot. Enfin les profils cintrés renvoient aux arcs imprimant une trajectoire régulière plus ou moins semi-circulaire ou coudée. Dans ce dernier cas, on peut différencier les arcs coudés dessinant un simple segment, à la manière d'un véritable cintre, de ceux marqués par deux segments, c'est-à-dire possédant deux zones coudées rapprochées.

Dans le prolongement de l'arc se trouve le pied et son porte-ardillon. Plusieurs morphologies peuvent être observées. Le pied est considéré comme droit lorsqu'il est composé d'un simple porte-ardillon directement situé dans l'alignement de l'extrémité de l'arc - on parle alors de pied court - ou lorsqu'il s'étire en suivant l'alignement de l'ardillon, il s'agit d'un pied long. Lorsque le pied, à la suite du porte-ardillon, forme un angle droit, il est coudé. Dans ce cas, il est souvent terminé par un bouton. Plus rarement, ce pied coudé peut être attaché à l'arc. Si l'angle imprimé par le pied est supérieur à 90° et qu'il se rabat vers l'arc, on parle de pied

courbé comme c'est notamment le cas pour les fibules à timbale. Enfin, les fibules annulaires hispaniques se distinguent par la présence d'un pied composé d'un anneau reliant les deux extrémités de l'arc tout en jouant le rôle de support du ressort à la manière d'un axe.

D'autres éléments peuvent être distingués. La section de l'arc se divise en deux catégories : les arcs épais et les arcs plats. L'épaisseur réelle de cette section n'a pas d'importance dans la mesure où cette distinction sert principalement à séparer les arcs constitués d'une tige métallique plate de tous les autres qui peuvent être circulaire, semi-circulaire ou encore quadrangulaire. L'appendice terminal que l'on retrouve au sommet du pied, le bouton, peut emprunter diverses morphologies allant de la simple sphère au disque et présente divers degrés de complexité décorative.

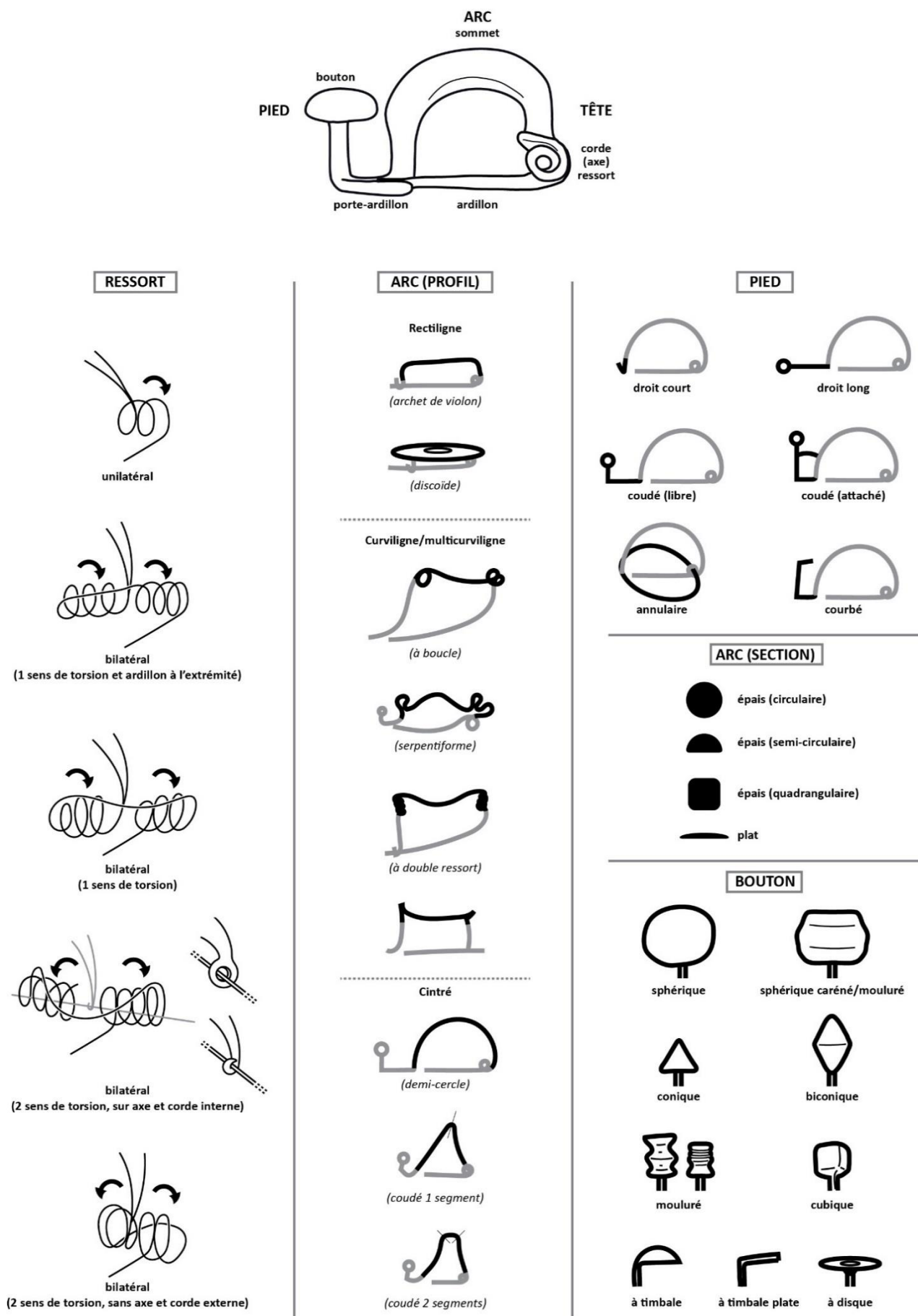


Figure 31 : Terminologie des éléments constitutifs d'une fibule d'après J.-P. Mohen, revue et augmentée : Mohen 1980, fig.26, 69.

La fonction des fibules comme attache de vêtement est partagée avec les épingles dont elles peuvent constituer une forme d'évolution technologique. C'est en tout cas ce qu'ont suggéré O. et J. Taffanel pour le mode d'attache de certaines épingles du Bronze final IIIb ; la pointe de l'épingle est enfilée dans une perle d'ambre ou de terre cuite qui était retenue par un lien en matière périssable attachée à la tête de l'épingle (fig. 32). Par l'emploi exclusif du métal, l'alliage cuivreux ou le fer, la fibule permet de conserver cette fonction tout en augmentant sa solidité générale et en facilitant la manipulation. De ce fait, elle remplace le maintien du vêtement par un simple enfilage en y ajoutant une fixation par la pression induite par la tension du ressort et sa retenue par le porte-ardillon.

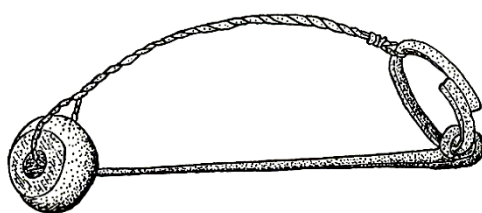


Figure 32 : Proposition de O. et J. Taffanel de l'emploi d'une épingle préfigurant la fonction des fibules (d'ap. Taffanel & Taffanel 1962, fig.1 n°2, p.2).

Si la fonction primaire des fibules n'a pas évolué au cours de l'âge du Fer, les artisans ont grandement fait varier leurs formes dans une démarche purement stylistique³⁴⁸. La richesse décorative dont elles font preuve les rattache de ce fait à la catégorie des objets de parure. Cette dimension esthétique a fortement influencé leur morphologie au cours du temps. Si le décor n'interfère jamais avec la fonction vestimentaire, il oblige dans certain cas à avoir recours à de nouvelles solutions afin de préserver cette dernière. Les décors ont surtout amené à des modifications sur le pied et l'arc sous forme de moulures réalisées lors de la fonte sur les modèles en cire pour les pièces en alliage cuivreux, ou parfois sur le ressort au moyen d'appendices disposés aux extrémités. À cette ornementation affectant la morphologie, peut s'ajouter la présence d'incisions ou d'incrustation de lamelles d'alliage cuivreux par damasquinage, le plus souvent sur l'arc, et plus rarement, par l'incrustation d'éléments en ambre sur le bouton ou aux extrémités du ressort.

Tous ces éléments morphologiques ou décoratifs combinés, auxquels on peut ajouter les matériaux de fabrication, constituent la base sur laquelle repose la mise en place d'une typologie des fibules.

³⁴⁸ Si la fonction principale d'une fibule est d'attacher un vêtement, il peut s'ajouter le maintien d'autres éléments telles que des anneaux ou des chaînettes sur l'ardillon comme en témoignent des fibules venant de la nécropole de la Coustalade à d'Avezac-Prat-Lahitte (Hautes-Pyrénées). Voir pl.137 n°742 ; pl.139 n°757 et pl.140 n°772.

II.1.1.1 Les précédents typologiques

On a pu observer que les fibules ont très tôt attiré l'attention des archéologues, ce qui a eu pour conséquence d'en faire l'objet de parure le mieux connu aujourd'hui. Cela s'explique par le fait que les fibules réunissent plusieurs caractéristiques propices à l'étude archéologique. Tout d'abord, on les retrouve en très grand nombre. À cet élément d'abondance, s'ajoute une répartition géographique vaste qui fait que la grande majorité des gisements ont livré au moins une fibule ou un fragment. Enfin, s'agissant d'un objet de la vie courante pour lequel la notion esthétique prend une place importante, c'est-à-dire pour lequel l'effet de mode est bien marqué, les fibules ont l'avantage d'exprimer une grande variété de formes autorisant un classement porteur de significations tant chronologiques que culturelles.

Dans les limites de notre zone d'étude, plusieurs travaux antérieurs ont déjà eu l'occasion de proposer une analyse typologique des fibules couramment rencontrées au Premier âge du Fer.

Concernant le quart sud-ouest de la France, le classement créé par J.-P. Mohen demeure le plus populaire encore aujourd'hui³⁴⁹. Après quelques travaux préliminaires, J.-P. Mohen jette les bases de sa typologie en 1974 lorsqu'il étudie les fibules d'Aquitaine³⁵⁰. C'est cette même étude qui sera reprise quasiment à l'identique dans sa thèse d'état publiée en 1980, portant sur une zone géographique plus vaste et qui reste son travail le plus cité³⁵¹. Cette typologie est construite une logique arborescente prenant appui sur les trois éléments constitutifs d'une fibule : le ressort, l'arc et le pied, dans l'esprit des travaux de G. Mansfeld sur les fibules de la Heuneburg³⁵².

Cette méthode classement oblige alors hiérarchiser les critères choisis. Cette hiérarchisation est déterminée par la valeur discriminante attribuée aux éléments morphologiques de l'objet. Dans ce cas, J.-P. Mohen fait remarquer que le ressort semble jouer un rôle majeur dans la conception de la fibule, entraînant une suite de conséquences pour la fabrication des éléments suivants que sont la forme de l'arc puis de celle du pied. Ainsi, en premier lieu, il distingue les ressorts unilatéraux de ceux bilatéraux à un, puis à deux sens de torsion. Vient ensuite la forme générale de l'arc, désignée comme rectiligne, multicurviligne ou cintré. Le pied est droit, coudé, annulaire ou courbé. À l'issue de ce classement sont établis des types pour lesquels des précisions sur l'ensemble des éléments analytiques peuvent être ajoutés.

³⁴⁹ Ce classement sert toujours de référence pour les fibules de cette partie de la France comme en témoignent les études récentes des nécropoles de Saint-Hippolyte à Bazas (Gironde), de Grand Jean à Aiguillon (Lot-et-Garonne) ou encore de Loustalet à Pouydesseaux (Landes) : Sauvatre 2010 ; Prodéo 2015 ; Maitay 2015.

³⁵⁰ Mohen & Eluère 1970 ; Duval *et al.* 1974 ; Mohen 1974.

³⁵¹ Mohen 1980, 68-77.

³⁵² Mansfeld 1973.

Enfin, les embranchements de l'arborescence sont chiffrés afin de rendre compte du groupe auquel la fibule appartient.

La typologie de J.-P. Mohen a ceci d'intéressant qu'elle permet de retrouver et d'isoler des types de fibules déjà bien connus avant ses travaux, comme les fibules du Golfe du Lion ou celles dites de "La Tène", tout en mettant en valeur des morphologies inédites, de répartition plus locale et peu étudiées jusqu'à présent. Cette approche a permis de proposer un cadre efficient pour les fibules du sud-ouest de la France tout en introduisant des comparaisons avec celles d'Europe occidentale. Cet aspect est un atout non négligeable lorsqu'il s'agit de proposer une datation, mais également lors de l'identification de relations culturelles et commerciales à grande échelle.

À peu près à la même période, C. Tendille a également proposé un système de classement lors de l'étude des fibules de la région nîmoise³⁵³. Quelques-uns des types qu'elle met en évidence se retrouvent répartis sur notre zone d'étude. Si ses travaux n'emploient pas de schéma analytique arborescent, C. Tendille définit 21 types de fibules selon les mêmes éléments que J.-P. Mohen, à savoir le ressort, l'arc et le pied. Bien que cela ne soit pas explicitement mentionné, son classement hiérarchique s'articule en premier lieu sur la forme du pied (à l'exception des deux premiers types). Il reconnaît essentiellement deux formes pour le Premier âge du Fer, les pieds relevés en angle droit et ceux repliés vers l'arc. Les fibules sont classées selon divers éléments tels que la forme du bouton, le matériau de fabrication, la forme de l'arc et la présence de décors sur ce dernier. Enfin, quelques sous-catégories sont créées en fonction de la longueur du ressort³⁵⁴. Si l'ordonnancement des éléments est moins systématique que chez J.-P. Mohen, la typologie de C. Tendille demeure très détaillée et compte un grand nombre de types auxquels viennent s'ajouter les sous-groupes. Se pose tout de même la question de la pertinence du choix de certains critères discriminants, notamment au regard de l'analyse chronologique³⁵⁵.

Les fibules étudiées par C. Tendille, et plus largement, celles provenant du pourtour méditerranéen français ont fait l'objet d'une révision récente par A. Rivalan³⁵⁶. La méthode employée par l'auteur pour classer les fibules est bien différente de celle de ses prédécesseurs. S'inscrivant dans une problématique plus générale sur l'identification des relations culturelles

³⁵³ Tendille 1978.

³⁵⁴ La définition d'un ressort long ou court n'est pas clairement établie par C. Tendille. Pour J.-P. Mohen en revanche, un ressort court ne s'étend pas au-delà de 8 spires, un nombre supérieur de spires caractérisant alors les ressorts longs : Mohen 1974, 79.

³⁵⁵ Ces interrogations portent notamment sur les séparations opérées entre les types 3, 4 et 5 dont les sous-groupes sont de morphologie extrêmement proche. L'auteure concède que les fibules de type 5a doivent constituer l'aboutissement de celles de type 4, sous-entendant donc une filiation : Tendille 1978, 85.

³⁵⁶ Rivalan 2011.

et commerciales entre le sud-est de la France et le reste de l'Europe à travers le mobilier métallique, A. Rivalan abandonne pour une bonne part l'étude des éléments des fibules pris séparément. Son classement se fonde principalement sur l'origine des pièces, regroupées par grandes zones géographiques : Méditerranée nord-occidentale, hispaniques, italiennes, "grecques", "gréco-italiennes" et "celtiques". À l'intérieur de ces larges groupes sont définis des types à partir de la forme globale de l'arc et/ou par la forme du pied. Dans la pratique, les types qui sont distingués renvoient tous à des typologies connues et déjà établies de longue date comme celles des fibules serpentiformes ou à double ressort hispaniques. Des sous-types sont déterminés par la section de l'arc alors que des variantes peuvent être créées en fonction de la présence d'ornementation. Curieusement, A. Rivalan ne tient pas compte de la forme du ressort, long ou court et unilatéral ou bilatéral, afin de ne pas engendrer "*une multiplication inutile de sous-groupes, et [...] un nombre pour le moins restreint d'exemplaires au sein de chaque ensemble*"³⁵⁷. Ce choix paraît déroutant dans la mesure où les typologies antérieures avaient révélé la validité de cette distinction, faisant d'elle un marqueur typo-chronologique fort. Cette observation est particulièrement prégnante pour les fibules de type "Golfe du Lion". L'absence de subdivision par le ressort donne lieu à des séparations de fibules en deux types sur la seule présence d'un décor incisé sur l'arc, alors même que leur morphologie globale est quasiment identique et qu'elles sont toutes pourvues de ressort long disposant de mêmes ornements perlés aux extrémités. De plus, ce classement rapproche des fibules constituées d'une ou trois pièces de métal. À aucun moment, l'auteur ne tient compte des gestes de l'artisan qui réalise l'objet ; la présence d'un ressort monté sur un axe induit une chaîne opératoire bien différente des fibules réalisées d'un seul tenant. Ainsi, la typologie de A. Rivalan est surtout tournée vers sa problématique et ses questions relatives aux phénomènes de diffusion et d'importation plutôt que sur une stricte reconnaissance des formes et de l'évolution chronologique à l'intérieur du territoire.

Concernant la moitié nord de l'Espagne, plusieurs travaux ayant trait à l'étude typologique des fibules pourraient être cités comme ceux de E. Cuadrado, de W. Schüle pour la Meseta, ou encore de R. Navarro sur les pièces de Catalogne³⁵⁸. On se concentrera sur l'étude réalisée par J.-L. Argente Oliver puisque cette dernière est la plus complète, qu'elle intéresse particulièrement notre zone d'étude et qu'elle demeure toujours employée dans les travaux récents³⁵⁹. Après avoir proposé une première approche lors de l'étude des fibules de la nécropole

³⁵⁷ Rivalan 2011, 326.

³⁵⁸ Cuadrado 1963 ; Schüle 1969 ; Navarro 1970.

³⁵⁹ A. Lorrio réemploie la typologie de J.-L. Argente Oliver sans apporter de modification pour étudier le phénomène Celtibère : Lorrio 2005a, 204-208.

d'El Altillo à Aguilar de Anguita (Guadalajara, n°8)³⁶⁰, J.-L. Argente Oliver développe sa typologie dans sa thèse portant exclusivement sur les fibules des provinces de Soria et de Guadalajara³⁶¹. Bien que reconnaissant chacun des éléments qui composent une fibule, sa méthode de classement est définie en premier lieu par l'identification de grandes familles telles qu'elles ont été identifiées antérieurement³⁶² : fibules à arc coudé, à double ressort, à arc coudé avec boucle, en ancre, annulaires, à pied droit terminé par un bouton, de La Tène et enfin des types moins répandus de Meseta Orientale. Si ces groupes généraux convoquent des caractéristiques différentes selon les types, l'arc pour les uns, le pied pour les autres, cette division a le mérite de rapidement rassembler les fibules de morphologies proches. Des sous-groupes sont créés à l'intérieur de ces familles non pas en suivant un schéma strict selon le même critère pour tous mais en s'adaptant aux évolutions opérées dans chaque groupe. Ainsi, certaines familles se trouvent subdivisées par la forme de l'arc, alors que d'autres le sont par le pied ou, plus originale, d'après le mode de fabrication (objet obtenu à la fonte, par martelage ou en combinant les deux). Moins systématique, cette typologie se veut donc plus souple pour s'adapter à chaque particularisme, dépassant un degré de détail trop segmentant. Ce faisant, elle postule que toutes les grandes familles de fibules n'évoluent pas dans la même direction mais qu'au contraire, les innovations peuvent apparaître à l'intérieur de chacun d'elle, suivant des règles propres.

II.1.1.2 Présentation de la typologie

À l'issue de cette rapide présentation des études typologiques des fibules découvertes dans la zone géographique, celles proposées par J.-P. Mohen et J.-L. Argente Oliver se détachent très nettement des autres. Bien qu'empruntant des méthodologies divergentes, chacune d'elles répond à la diversité des types rencontrés et propose un cadre chronologique resserré. Cependant, ces deux études demeurent fortement limitées à leurs aires géographiques : le quart sud-ouest de la France pour J.-P. Mohen et la Meseta orientale pour J.-L. Argente Oliver. Aucune d'elle ne prend en compte l'ensemble des types mis au jour de part et d'autre des Pyrénées. De fait, l'utilisation, telle quelle, de l'une ou de l'autre de ces typologies est impossible et conduit à en établir une nouvelle.

La création d'un outil typologique doit répondre à plusieurs impératifs. Tout d'abord, il doit bien évidemment permettre de classer la totalité des individus inventoriés. Pour ce faire,

³⁶⁰ Argente Oliver 1974.

³⁶¹ Argente Oliver 1994.

³⁶² J.-L. Argente Oliver s'appuie principalement sur les grands types définis avant lui par E. Cuadrado : Cuadrado 1963.

l'ordonnancement doit dégager des caractéristiques facilement reconnaissables afin de conserver dans l'analyse les nombreux fragments et fibules incomplètes mis au jour. De plus, cette typologie doit autoriser des passerelles avec les typologies antérieures afin de faciliter les comparaisons. On a pu voir que de nombreux types ont été reconnus par plusieurs générations de chercheurs. Ces types sont largement employés par la communauté scientifique. Il ne s'agit donc pas de tout remettre à plat, mais plutôt de partir de ces grands types et de voir ce qui peut être amélioré ou subdivisé.

Afin de répondre à ces prérequis, le choix s'est porté sur une identification des types en deux étapes. Dans le but de dégager des morphologies générales à un degré suffisant de précision pour autoriser le réemploi *a posteriori* de cet outil. La seconde étape, plus détaillée, permet de mesurer l'évolution de certaines caractéristiques dans le temps mais aussi afin de rendre compte de possibles transferts technologiques ou de solutions stylistiques entre plusieurs faciès culturels.

La première étape se focalise donc sur la reconnaissance des grands types tels qu'ils ont pu être établis par les études antérieures (fig. 33). Fortement inspirée par l'analyse typologique de J.-P. Mohen, cette étape permet de replacer chaque type canonique selon des critères morphologiques très généraux en trois ou quatre niveaux. D'un point de vue formel, l'identification d'un type se fait par le biais d'une arborescence dont l'accès à un second niveau descriptif peut condamner l'accès de l'ensemble des possibilités morphologiques lors du niveau suivant. À quelques exceptions près, la hiérarchisation des éléments de formes de l'objet suit également celle proposée par J.-P. Mohen. Dans un premier niveau, les fibules sont divisées par l'absence totale de ressort ou lorsque ce dernier est unilatéral ou bilatéral³⁶³. Ainsi, contrairement aux autres typologies régionales, le ressort, ou son absence, est réintroduit comme élément fondamental de la fibule. C'est ensuite, le profil de l'arc (rectiligne, curviligne/multicurviligne ou cintré) qui intervient comme élément discriminant. À la différence du ressort dont la forme est conditionnée par des impératifs fonctionnels et technologiques, l'arc est souvent le support d'une grande variété de décors. Le dernier niveau descriptif renvoie à la forme du pied (droit, coudé ou courbé). Une exception apparaît toutefois à ce niveau pour les fibules à double ressort qui, en raison de leur morphologie particulière ont été classées par la présence de ce double ressort sur l'arc et non par la forme de pied³⁶⁴. Enfin, un niveau intermédiaire a été ajouté

³⁶³ La discrimination entre un ressort bilatéral à un sens ou à deux sens de torsion bien mise en avant lors de la première division dans la typologie de J.-P. Mohen n'a pas été reproduite ici. Ce critère a toutefois été déplacé lors du quatrième niveau descriptif de cette étape dans la mesure où il n'avait d'incidence sur la distinction entre les fibules de type Golfe de Lion et toutes les autres à ressort bilatéral et pied coudé. De plus, la documentation disponible ou l'état de conservation de certains individus ne permettaient pas la pleine reconnaissance de ce critère, obligeant à réduire son importance dans l'arborescence typologique.

³⁶⁴ La discrimination par la forme du pied des fibules à double ressort intervient lors de la seconde étape.

QUATRIÈME PARTIE : ANALYSES TYPOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES

exclusivement pour les fibules à ressort bilatéral, arc cintré et pied coudé. Pour ces individus, a été réintroduit le sens de torsion de ressort afin de distinguer les fibules de la famille Golfe du Lion de toutes les autres à pied coudé.

Afin de faciliter la lecture et l'attribution d'un numéro à chacun des types, la nomenclature ne retient pas de numérotation traduisant l'ensemble des chemins descriptifs empruntés par l'arborescence mais donne uniquement un numéro lors du dernier niveau.

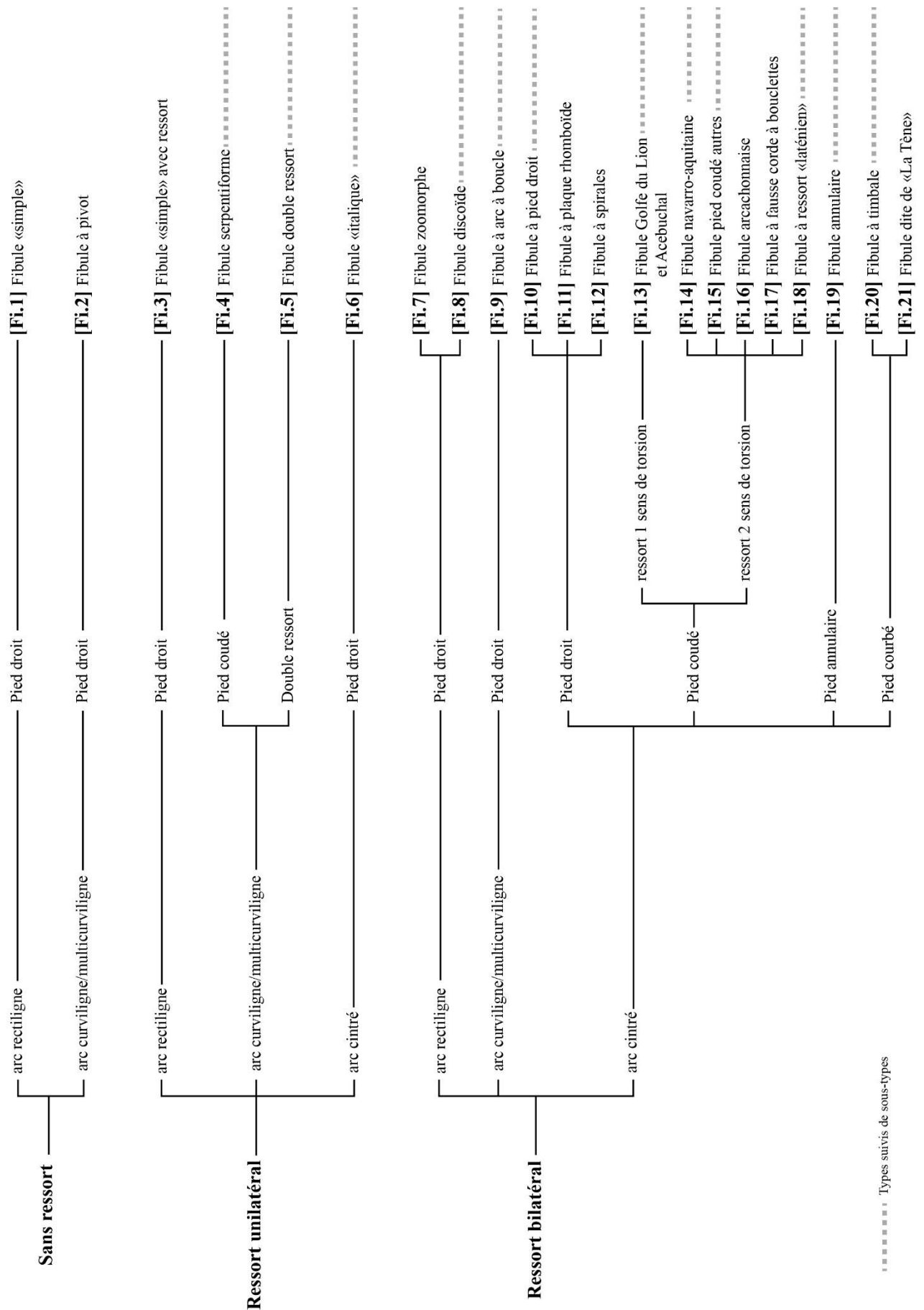


Figure 33 : Première étape de l'arborescence typologique permettant l'identification des grands types de fibules connus (inspirée de la typologie de J.-P. Mohen).

À l'issue de cette première étape, on obtient 21 types pour lesquels les différences morphologiques sont bien marquées. Chacun de ces types appartient pour la plupart à une grande famille de fibules qui a déjà été reconnue par les protohistoriens régionaux. Ainsi, on retrouve bien séparées les fibules serpentiforme (Fi.4), les fibules à double ressort (Fi.5), les fibules Golfe du Lion ou Acebuchal (Fi.13), les fibules navarro-aquitaines (Fi.14) ou encore les fibules à timbale (Fi.20) entre autres. Ces différences permettent donc de classer rapidement, avec peu de critères, un grand nombre d'individus, même fragmentés, et de les rattacher aux grandes familles. Un tableau de correspondance entre les différentes typologies facilite les comparaisons (fig. 34).

Typologie employée	Mohen 1980	Argente Oliver 1994
Fi.1 ("simple")	/	1
Fi.2 (à pivot)	/	2.C
Fi.3 ("simple" à ressort)	1112	/
Fi.4 (serpentiforme)	1221	/
Fi.5 (double ressort)	1212	3
Fi.6 ("italique")	1312 et 1313	/
Fi.7 (zoomorphe)	3112	8.B.1
Fi.8 (discoïde)	3111	9.B.2
Fi.9 (arc à boucle)	2111	4
Fi.10 (pied droit)	2111	2.D
Fi.11 (plaque rhomboïde)	/	9.B.5
Fi.12 (à spirales)	/	9.A.1
Fi.13 (Golfe du Lion)	2121	7.A et 7.B
Fi.14 (navarro-aquitaine)	3221, 3222 et 3223	7.C et 7.D
Fi.15 (pied coudé divers)	3222	7.C
Fi.16 (arcachonnaise)	/	/
Fi.17 (à bouclettes)	3222	/
Fi.18 (ressort "laténien")	3224	8.A.1
Fi.19 (annulaire)	2131	6.A et 6.B
Fi.20 (à timbale)	3232	/
Fi.21 (dite "La Tène")	3231	8.A.1

Figure 34 : Tableau de correspondance typologique des fibules.

Si les découvertes connues jusqu'aux années 1980 n'avait pas permis à J.-P. Mohen d'aller plus loin dans la reconnaissance des types, les 972 fibules disponibles à ce jour et réparties sur un espace plus vaste permettent de dépasser la simple identification des grandes familles lors d'une seconde étape plus détaillée. Cette étape peut être réalisée pour plusieurs types disposant d'un nombre suffisamment important d'individus. Elle consiste à proposer des sous-types en suivant une approche méthodologique similaire, cette fois, à celle entreprise par

J.-L. Argente Oliver : c'est-à-dire en s'adaptant aux modifications opérées au sein d'une même grande famille. Cette méthode reconnaît que chaque type évolue dans une direction qui lui est propre et évite la mise en place d'un cadre inopérant dans lequel un élément discriminant d'un type donné ne trouve pas son pendant pour un autre type. De plus, si des critères morphologiques et décoratifs évidents ont pu déterminer la création d'un sous-type, il a également été pris en considération les données chronologiques déjà connues qui permettent de pressentir, en amont, le lien entretenu avec les modifications des morphologies³⁶⁵. Ainsi, toujours selon le principe d'une arborescence, chaque famille est subdivisée par des critères spécifiques. Par exemple, les fibules du type Golfe de Lion ou Acebuchal sont discriminées par la présence d'un ressort monté avec ou sans axe alors que les fibules navarro-aquitaines le sont par les matériaux de fabrications du corps (arc et pied) et du ressort : en fer, bimétallique ou en alliage cuivreux.

Ce premier niveau de subdivision est marqué par un code alphabétique. Il donne accès à l'ultime identification, signifiée par un chiffre, qui regroupe les fibules selon des éléments discriminants plus spécifiques, comme la forme du bouton, la section de l'arc, la taille du ressort, etc. Ces sous-groupes ont été créés également en évitant le plus possible qu'un sous-type ne soit identifié que par un seul individu. La présentation des sous-types de la seconde étape et des choix discriminants retenus seront exposés au cours de l'analyse typologique de chacune des grandes familles.

Ainsi, sur les 972 individus fiables recensés, 799 peuvent être rattachés à un type, le plus souvent jusqu'à la seconde étape de caractérisation (fig.35). Les 173 fibules restantes souffrent d'une documentation ou d'un état de conservation insuffisants pour une identification typologique. Enfin, il faut noter qu'au total des 972 fibules, s'ajoutent 48 fragments qui pourraient s'apparenter à des fibules, mais que l'on définira comme "indéterminé" par prudence.

Pour celles dont le type est reconnu, plusieurs grandes familles se détachent proportionnellement du reste du contingent. C'est le cas des fibules navarro-aquitaines (Fi.14), des fibules à double ressort (Fi.5), de celles de type Golfe du Lion (Fi.13) et dans une moindre mesure des exemplaires à ressort "laténien" (Fi.18), qui totalisent 607 individus (76%) sur les 799 fibules identifiables.

³⁶⁵ Il serait vain de prétendre que la construction d'une typologie s'établit à partir d'observations absolument neutres et sans *a priori*, dénuée de connaissances, notamment chronologiques, déjà proposées par des études antérieures. Par exemple, plusieurs travaux ont déjà posé l'hypothèse que la longueur du ressort pour les fibules de types Golfe du Lion ou navarro-aquitaines était un marqueur chronologique (Mohen 1980, fig.31, 76 ; Rivalan 2011, 332). La création de sous-type ou de variantes à partir de ce critère permet de tester la validité de cette hypothèse.

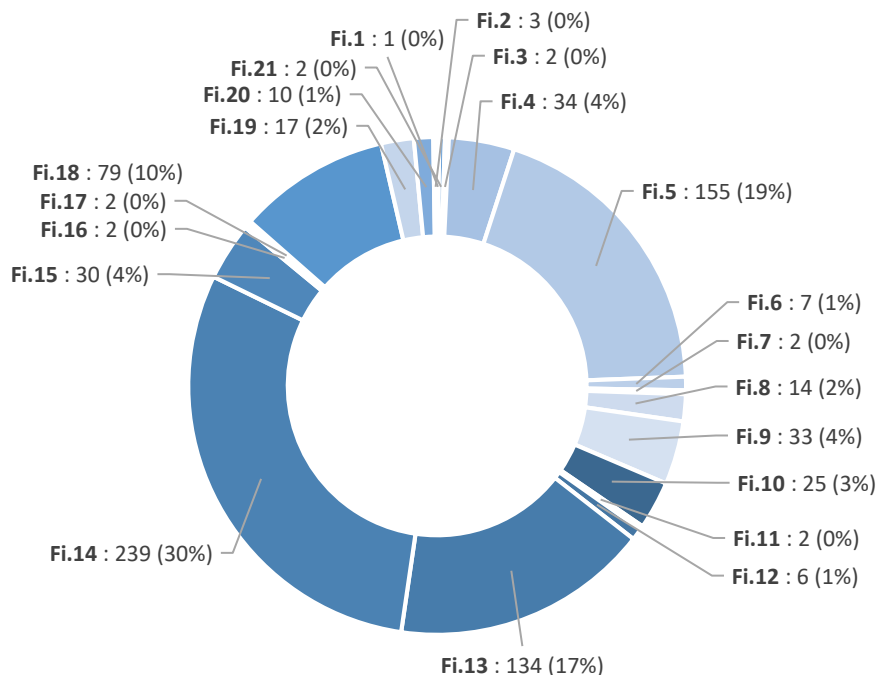


Figure 35 : Répartition quantitative des types identifiables des fibules inventoriées (total : 799).

II.1.1.3 Type Fi.1 – Fibules "simples"

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 1.1)

La dénomination de fibule "simple" renvoie ici à un unique individu fabriqué à l'aide d'une seule pièce de métal, ici en alliage cuivreux (fig.36). L'absence de ressort est compensée par un simple angle droit imprimé par le prolongement de l'arc au niveau de la tête de l'objet, donnant naissance à l'ardillon. L'arc est rectiligne en "archet de violon" et filiforme de section quadrangulaire. Le pied est droit et court, dans la continuité axiale de l'arc. L'absence de ressort est la caractéristique la plus énigmatique de cette fibule. Elle pourrait laisser penser qu'il s'agisse d'une simple pointe, par exemple d'une épingle, qui aurait été tordue afin d'être employée comme fibule.

L'aspect atypique de cette fibule, le manque d'information taphonomiques fiables et l'absence de comparaisons satisfaisantes en rendent la datation difficile. Dès lors, on conservera la proposition faite par J.-L. Argente Oliver, la situant entre la fin du VII^e et le VI^e s. a.C., ce qui peut correspondre au reste du mobilier découvert dans la nécropole dont elle est issue³⁶⁶.

³⁶⁶ Argente Oliver 1994, 45.

Fi. 1

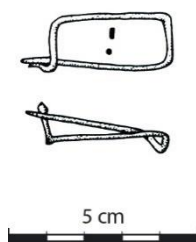


Figure 36 : Fibule "simple" de type Fi.1.

II.1.1.4 Type Fi.2 – Fibules à pivot

Nombre d'individus : 3

(Annexes 3 : Liste 1.2) (Annexes 2 : Carte n°1)

Ces fibules substituent l'emploi du ressort comme moyen de pression de l'ardillon par un système dit "à pivot" (fig.37). La terminaison de l'arc du côté de la tête prend la forme d'une tige amincie venant s'encaster dans un réceptacle disposé sur l'ardillon. Ce réceptacle recouvre la zone amincie de l'arc. L'arc curviligne possède deux zones coudées à ces deux extrémités donnant une silhouette rectangulaire ou trapézoïdale à ces fibules. Le pied est droit et forme une gouttière plus ou moins repliée sur l'ardillon. Les extrémités anguleuses peuvent recevoir divers appendices décoratifs prolongés par des excroissances bouletées, parfois aplaties en "trompettes", ou ajourées. Des décors d'incisions ou d'ailettes rectangulaires peuvent également prendre place sur le reste de la tige de l'arc.

Ce système de fixation à pivot semble trouver son origine en Méditerranée orientale comme en témoigne sa présence sur des fibules chypriotes datées entre le X^e et le IX^e s. a.C³⁶⁷. Ces découvertes orientales ont permis de formuler des hypothèses relatives à l'origine et à la datation des nombreux modèles mis au jour en Italie, en Sicile et sur la façade orientale de l'Espagne³⁶⁸. De la même façon, des rapprochements ont pu être faits entre les fibules à pivot et celles de type "Cassibile" de Sicile ou de Chypre en raison de leur arc coudé³⁶⁹. Toutefois les modèles hispaniques se détachent des fibules orientales et italiennes par leur système de fixation à encastrement dans un réceptacle et non traversant totalement l'ardillon, par la forme de l'arc fortement coudé ne dessinant pas de ressort et par leur pied droit simple à gouttière. Ces observations conduiraient à proposer une chronologie différente des fibules orientales. Les fibules inventoriées dans la région sont du même type que celles provenant du Languedoc et nord-est de l'Espagne dont les contextes sont datés entre le début du VII^e et le début ou la

³⁶⁷ Blinkenberg 1926, 43-44 et 231-241.

³⁶⁸ Cuadrado 1963, 11-14 ; Schüle 1969, Karte 3.

³⁶⁹ Almagro Basch 1958, 198-202.

première moitié du VI^e s. a.C.³⁷⁰. Concernant la zone étudiée, le mobilier associé à l'unique exemplaire mis au jour dans une sépulture ne permet pas de préciser cette proposition chronologique.

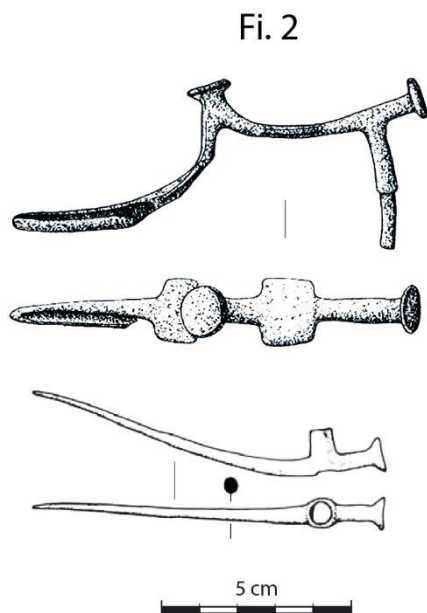


Figure 37 : Fibule à pivot de type Fi.2.

II.1.1.5 Type Fi.3 – Fibules "simples" avec ressort

Nombre d'individus : 2

(Annexes 3 : Liste 1.3)

Cette dénomination de fibules "simples" à ressort renvoie à seulement deux individus en fer quelque peu différents (fig.38).

Le premier se compose d'une simple tige filiforme de section circulaire. L'arc est rectiligne en "archet de violon" et parallèle à l'ardillon. Le ressort unilatéral n'est que d'une seule spire large atteignant la hauteur de l'arc. L'ardillon est long et dépasse largement le porte-ardillon qui est un simple crochet.

Cette morphologie rappelle les fibules mycéniennes "en archet" présentes en Grèce et datées du XI^e-X^e s. a.C.³⁷¹. Toutefois l'exemplaire inventorié dans la région se démarque des fibules grecques par l'emploi du fer plutôt que de l'alliage cuivreux ce qui laisse penser qu'il s'agirait d'une imitation locale³⁷². Découvert en dehors de contexte fiable, il demeure difficile de proposer une datation pour cet individu.

³⁷⁰ Duval *et al.* 1974, 35 ; Rivalan 2011, 347-348 et fig.193, 372 ; Graells i Frabegat 2014, 252-255.

³⁷¹ Blinkenberg 1926, 41-53. Duval *et al.* 1974, 4-5.

³⁷² Mohen 1980, 70.

La seconde fibule rattachée au type Fi.3 provient de la nécropole de Gourjade (n°298, Castres, Tarn). Il s'agit d'une fibule en fer, à arc rectiligne, ressort unilatéral court de trois spires. L'ardillon est pourvu d'un fil d'alliage cuivreux enroulé, probablement à des fins décoratives. L'arc est de section circulaire et d'une épaisseur supérieure à la fibule précédente. Malheureusement, le pied n'est pas conservé. Les vases à coupes hémisphériques à fond ombiliqué et le couteau en fer à languette et pointe incurvée qui l'accompagnent sont associés à la phase IV des nécropoles castraises, soit entre le premier quart du VII^e et le premier quart du VI^e s. a.C³⁷³.

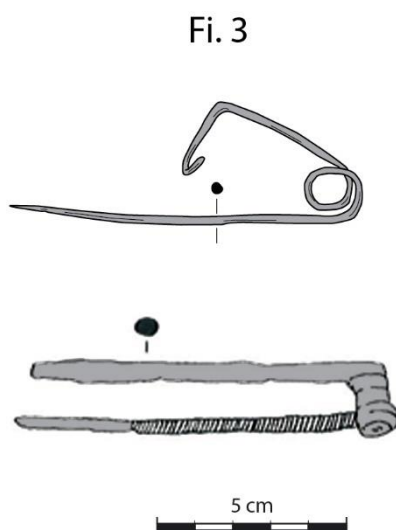


Figure 38 : Fibules "simples" avec ressort de type Fi.3.

II.1.1.6 Type Fi.4 – Fibules serpentiformes

Nombre d'individus : 34

(Annexes 3 : Liste 1.4) (Annexes 2 : Carte n°2)

Les fibules serpentiformes doivent leur nom à la forme de l'arc multicurviligne serpentant (fig.39). En alliage cuivreux ou en fer, ce modèle dispose toujours d'une simple boucle à l'avant du pied et de deux boucles à l'arrière du ressort. Entre ces deux circonvolutions, l'arc dessine un profil cintré. Le ressort unilatéral est composé d'une simple spire peu marquée, ce qui suppose un rôle plus décoratif que réellement fonctionnel. Le pied est coudé et propose un porte-ardillon de taille moyenne. Il est terminé par un bouton biconique moulé pour les exemplaires en alliage cuivreux.

³⁷³ Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

Les exemplaires en fer diffèrent très nettement. Ils disposent d'un bouton sphérique ou biconique large, creux, dont les deux hémisphères sont soudés par une brasure au cuivre puis fixés à l'aide d'une perforation sur l'extrémité du pied³⁷⁴. Le sommet du bouton atteint généralement la hauteur de l'arc mais il arrive qu'il le dépasse, surtout pour les modèles en fer.

Pour les 34 individus rencontrés dans la zone étudiée, il a été possible de reconnaître au moins deux sous-types séparés en fonction de la section de l'arc.

Sous-type à arc plat Fi.4.A :

Ces fibules ont pour particularité de posséder un arc de section aplatie sur la zone cintrée située entre les boucles ; le reste de l'objet est de section circulaire. Cet espace foliacé permet la réalisation d'un programme décoratif obtenu par incision. De plus, ce sous-type est exclusivement en alliage cuivreux et le pied se termine par un bouton uniquement biconique.

Sous type à arc épais Fi.4.B :

Ces modèles de fibules serpentiformes ont un arc de section circulaire. De fait, on ne retrouve aucun décor incisé sur leur tige. On peut reconnaître plusieurs variantes à l'intérieur de ce sous-type, notamment les fibules en fer (B.1) et en alliage cuivreux (B.2). Enfin, certains exemplaires en fer ou en alliage cuivreux proposent un fil enroulé, comme un faux ressort, sur la partie médiane de l'arc (B.3). Cet élément peut jouer un rôle décoratif mais également fonctionnel en renforçant la résistance à la tension³⁷⁵.

Si ces fibules serpentiformes sont principalement réparties en Languedoc, entre l'Aude et l'Hérault, leur apparition a souvent été liée à des influences venues d'Italie³⁷⁶. Le profil serpentiforme de l'arc est perçu comme un dérivé des fibules "ad arco serpeggiante" du nord-est de l'Italie ou des fibules "Schlangenfibeln" répandues dans les zones alpines d'Allemagne et d'Autriche³⁷⁷. Bien que ces fibules disposent effectivement d'une à deux boucles sur l'arc, elles divergent morphologiquement des fibules serpentiformes languedociennes par la présence d'un disque d'arrêt peu avant le ressort et d'un pied droit bouleté. Un lien de filiation a également été proposé avec les fibules italiennes de type "Cassibile", dont quelques exemplaires sont attestés en France notamment dans le dépôt de Vénat (Charente), en raison de leurs spires disposées de part et d'autre de l'arc et par l'aspect pincé général³⁷⁸. Cependant, ces dernières possèdent un pied droit. Enfin, à la suite d'A. Rivalan, on pourrait comparer ce pied coudé surmonté d'un

³⁷⁴ Giraud *et al.* 2003, 93.

³⁷⁵ Nickels 1989, 332.

³⁷⁶ Tendille 1978, 79-81.

³⁷⁷ Faudino *et al.* 2014, 127-128 ; Parzinger 1989, 232, taf.143 n°2 ; Nakoinz 2004, 131.

³⁷⁸ Duval *et al.* 1974, 32, fig.19 n°1 à 6 ; Mohen 1980, 71, fig. 28, n°1 à 4 ; Coffyn *et al.* 1981, 36.

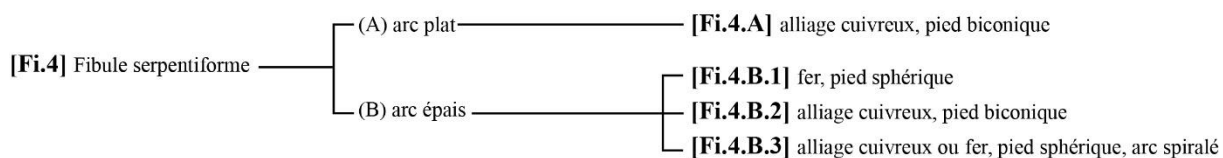
bouton biconique à celui des fibules de type Golfe du Lion (Fi.13). Cette parenté devient plus marquée lorsque quelques fibules serpentiformes semblent abandonner la boucle située à l'avant du pied comme c'est le cas pour un exemplaire (fibule n°1205)³⁷⁹.

De manière générale, dans les ensembles languedociens ou catalans, les fibules serpentiformes peuvent être datées entre le premier quart du VII^e et le tout début du VI^e s. a.C.³⁸⁰. Cependant il est possible de proposer quelques précisions chronologiques pour les différents types identifiés. Dans le groupe des nécropoles de Castrais, les exemplaires en fer précèdent ceux en alliage cuivreux, se répartissant soit dans la première moitié de la phase IV (675-625 a.C.) pour ceux en fer soit dans la seconde (625-575 a.C.) pour ceux en alliage cuivreux. Enfin, la présence d'un fil spiralé autour de l'arc pourrait être perçu comme un marqueur chronologique de la fin du VII^e et du tout début du VI^e s. a.C. En effet, cet élément rapporté apparaît notamment sur des fibules du type du Golfe du Lion de la nécropole de Mas de Mussols (Tortosa, Tarragone) et de l'habitat de Covent (Puy-de-Dôme), toutes datées autour de 600 a.C.³⁸¹

³⁷⁹ L'absence de boucle sur l'arc à l'avant du pied est une caractéristique discriminante des sous-types 1-B et D des fibules de Méditerranée nord-occidentales : Rivalan 2011, 327.

³⁸⁰ Rivalan 2011, 328 ; Graells i Frabegat 2014, 257.

³⁸¹ Gailledrat 1997, 253, fig.144 n°3 ; Milcent *et al.* 2014, 190, fig.8.



Répartition numérique
des sous-types et variantes

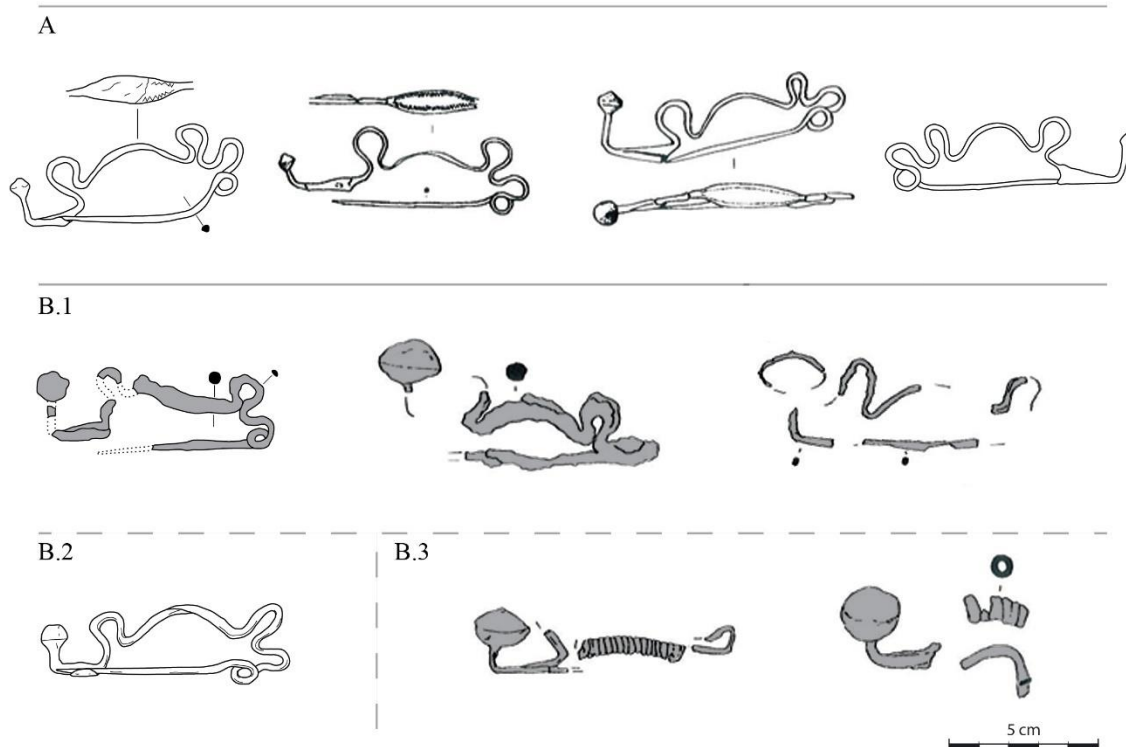
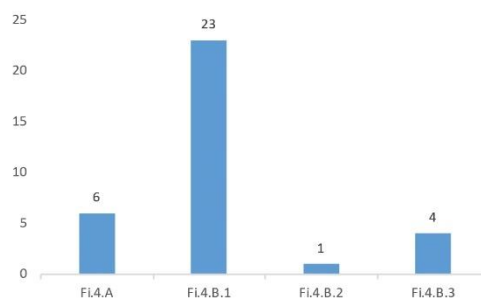


Figure 39 : Fibules serpentiformes de type Fi.4 et ses sous-types et variantes.

II.1.1.7 Type Fi.5 – Fibules à double ressort

Nombre d'individus : 155

(Annexes 3 : Liste 1.5) (Annexes 2 : Carte n°3)

Les fibules à double ressort comptent parmi les types les plus répandus dans la zone d'étude puisqu'il représente 19% de l'ensemble des fibules inventoriées. Leur nom évoque la présence de deux ressorts unilatéraux situés de part et d'autre de l'arc, à la même hauteur et perpendiculaire à ce dernier (fig.40). Ces ressorts comprennent entre 3 et 5 spires. Le nombre de spires est identique de chaque côté. Fabriquées à partir d'une seule pièce de métal, ces fibules sont quasi exclusivement en alliage cuivreux, à l'exception d'un seul individu en fer mis au jour dans la sépulture 2 du Tumulus J à Ibos, Bois des Hès (n°282, Hautes-Pyrénées). Plus rarement, des axes sur lesquels s'enroulent les ressorts peuvent être rencontrés. La partie médiane de l'arc,

entre les deux ressorts, est rectiligne mais imprime le plus souvent une légère courbure vers l'ardillon, probablement en raison de la tension de l'objet. Enfin, si la majorité de ces fibules possèdent un pied droit en gouttière simple et relativement long, quelques exemplaires emploient des pieds droits larges ou des pieds coudés terminés par un bouton. Toutefois, malgré ces quelques variables, c'est la morphologie de l'arc qui semble être le caractère le plus évident pour la reconnaissance de sous-types³⁸².

Sous-type à arc épais Fi.5.A :

Ces fibules à double ressort présentent un arc de section épaisse, généralement circulaire, plus rarement quadrangulaire avec des arêtes plus ou moins marquées. Si leur pied est toujours droit et en gouttière, deux variantes semblent se distinguer selon que le ressort est libre (A.1) ou monté sur un axe peu débordant (A.2). La présence de cet axe pourrait servir à soutenir la tension exercée sur l'arc.

Sous-type à arc plat étroit Fi.5.B :

Ce modèle possède un arc de section aplatie prenant la forme d'une languette droite légèrement amincie à proximité des ressorts. Cette face élargie de l'arc permet la réalisation de divers décors incisés ou moulés sur ce dernier. Pour ce sous-type, on peut remarquer plusieurs variantes en fonction de caractéristiques secondaires. Les fibules dont les ressorts sont libres et le pied est droit en gouttière (B.1), celles aux ressorts libres mais dont le pied droit est large, évasé et dont l'extrémité est légèrement rabattue vers l'ardillon (B.2), et enfin celles dont les ressorts sont montés sur un axe (B.3).

Sous-type à arc plat large Fi.5.C :

Ces fibules se distinguent par un arc de section plate mais pourvu d'un renflement plus ou moins losangique sur les côtés. On peut reconnaître les exemplaires dont l'arc est proche du sous-type précédent mais légèrement élargi (C.1) et ceux dont l'arc prend plus fortement la forme d'un losange. Dans ce dernier cas, on peut distinguer les fibules ayant un pied droit (C.2) de celles à pied coudé surmonté d'un petit bouton ne dépassant pas la moitié de la hauteur de la fibule (C.3). Toujours dans cette catégorie, l'arc renflé peut prendre également la forme plus arrondie d'un médaillon sur des fibules à pied droit (C.4) ou à pied coudé (Fi.5.C.5). L'élargissement de l'arc donne toujours la possibilité de proposer un décor incisé ou moulé. *A contrario*, on remarquera que les spires des ressorts de ce sous-type sont plus volumineuses que

³⁸² Les divers chercheurs espagnols ayant étudié ces fibules, comme W. Schüle, R. Navarro, E. Cabré-Morán ou J.-L. Argente Oliver ont tous retenu la forme de l'arc comme critère majeur de différenciation. Pour un résumé des multiples typologies créées par ces auteurs voir : Argente Oliver 1994, 51-52. Ainsi, les caractéristiques retenues pour la division en sous-types suivent dans les grandes lignes celles proposées par Argente Oliver. En revanche, des variantes à l'intérieur de ces groupes ont pu être reconnues grâce au grand nombre d'individus catalogués et aux critères secondaires rencontrés.

celles des précédents sous-types et que leur section souvent losangique laisse apparaître une arête saillante.

Sous-type à arc en croix Fi.5.D :

Peu nombreuses, ces fibules à double ressort se détachent des précédentes par l'étirement maximal du centre de l'arc qui dessine deux appendices latéraux lui donnant la forme d'une croix. De section plate, cet arc en croix peut recevoir diverses ornementsations. Les ressorts sont également de section losangique et peuvent être libres ou montés sur axe. Cependant, en raison du trop faible nombre d'individus, ce critère n'a pas entraîné de variante.

Toutes ces fibules à double ressort sont majoritairement réparties en péninsule Ibérique bien que quelques exemplaires soient connus en France. Leur chronologie établie jusqu'à maintenant couvre l'entièreté du Premier âge du Fer, voire au-delà³⁸³. La morphologie de l'arc semble être un marqueur chronologique déterminant. Les premières à apparaître sont celles à arc épais (5.A) dont les attestations anciennes remontent au milieu ou à la fin du VIII^e siècle a.C. comme en témoigne un individu mis au jour dans la tombe 34 de nécropole de Moulin à Mailhac³⁸⁴. Cette proposition est en accord avec les fibules découvertes dans les nécropoles du Castrais, présentes dans les phases II et III (800/775 – 675 a.C.)³⁸⁵. On retrouve ces fibules au moins jusqu'à la fin du VI^e s. a.C. d'après les contextes espagnols les mieux datés³⁸⁶. Les sous-types suivants sont surtout connus en Espagne. Malheureusement, le peu d'ensembles clos fiables dont nous disposons ne permettent pas de préciser les datations proposées jusqu'à présent. Suivant ces résultats, les fibules à arc plat étroit (5.B) seraient comprises entre 550 et 425 a.C., tandis que celles à arc en croix (5.D) constituent l'ultime attestation de ces fibules entre 425 et le milieu du IV^e s. a.C.³⁸⁷. Concernant les fibules à arc plat large (5.C), si leur datation était jusqu'alors centrée entre 520 et 400 a.C., un individu découvert dans l'épave de Rochelongue (Agde, Hérault) pourrait faire remonter leur chronologie au moins jusqu'au milieu du VI^e s. a.C.³⁸⁸.

³⁸³ Argente Oliver 1994, 58.

³⁸⁴ Taffanel *et al.* 1998, 297.

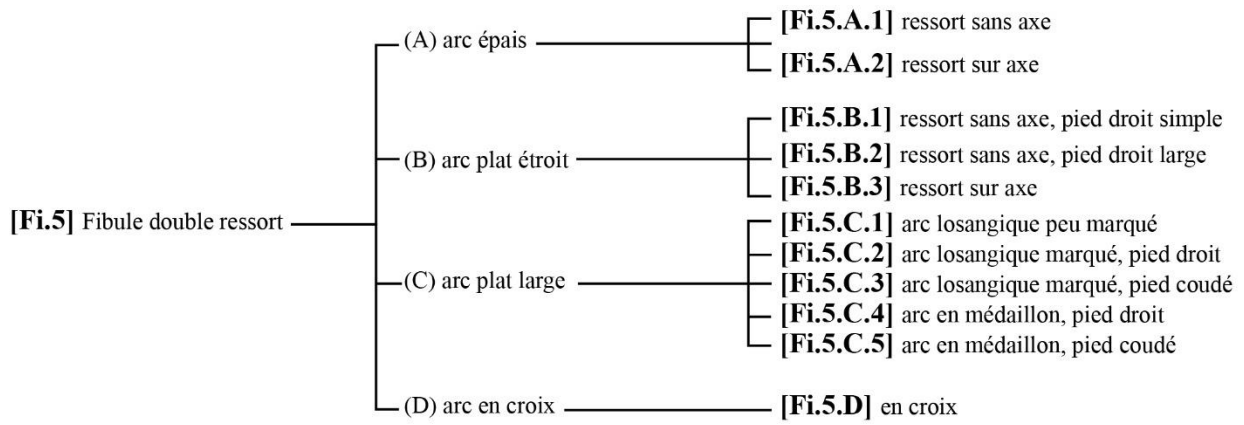
³⁸⁵ Giraud *et al.* 169, fig.256.

³⁸⁶ Argente Oliver 1994, 56-57.

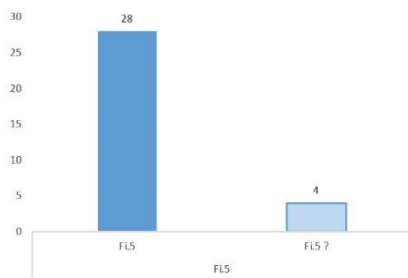
³⁸⁷ Argente Oliver 1994, 58.

³⁸⁸ Garcia, 2013a, 209-210.

QUATRIÈME PARTIE : ANALYSES TYPOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES



Fibules non identifiables avec précision (total : 32)



Répartition numérique des sous-types et variantes (total : 123)

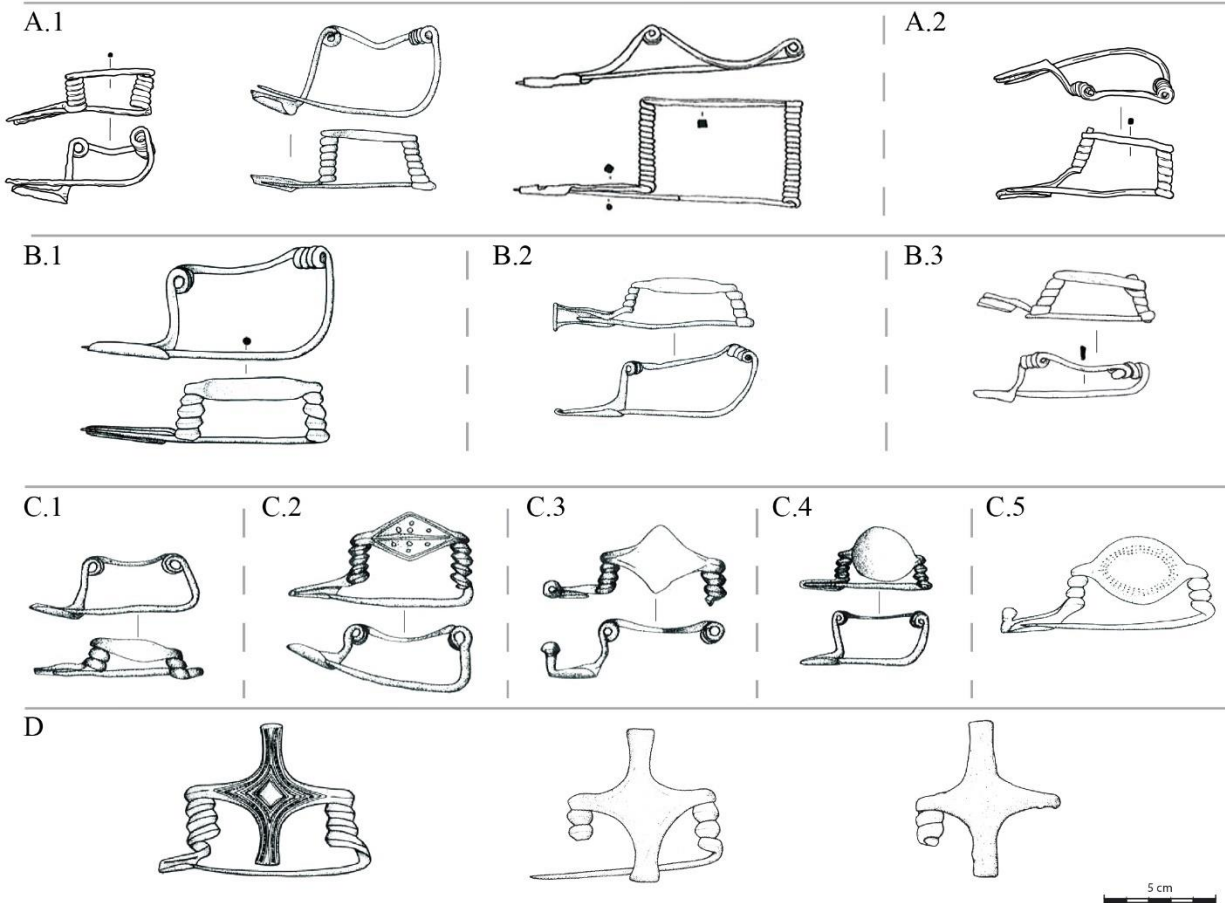
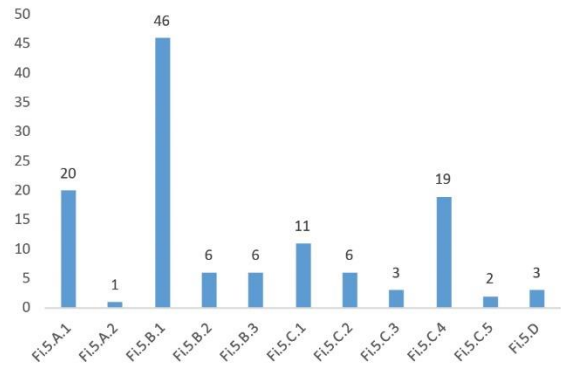


Figure 40 : Fibules à double ressort de type Fi.5 et ses sous-types et variantes.

II.1.1.8 Type Fi.6 – Fibules "italiques"

Nombre d'individus : 7

(Annexes 3 : Liste I.6) (Annexes 2 : Carte n°1)

Les fibules dites "italiques" ont toutes un ressort unilatéral d'une ou de deux spires, un arc cintré et un pied droit très court, voire seulement composé d'un simple porte-ardillon (fig.41). La totalité des exemplaires rassemblés sont en alliage cuivreux et fabriqués à partir d'une seule pièce de métal. Bien que très peu nombreuses sur le territoire étudié, elles présentent une grande variété morphologique obligeant à les séparer en trois sous-types à partir de la section et du profil de l'arc.

Sous-type à arc peu renflé épais Fi.6.A :

Ce modèle ne concerne qu'une unique fibule qui se distingue par son arc cintré en demi-cercle élevé, de section circulaire constante. Le ressort, à une spire, présente une épaisseur plus faible. Le pied se compose d'un simple porte-ardillon court obtenu par martelage de l'extrémité de l'arc et faiblement replié. Les 2/3 du profil de l'arc sont décorés de chevrons couvrant toute la circonférence.

Sous-type à arc renflé épais Fi.6.B :

Ces fibules sont identifiables par la forme de leur arc cintré, très fortement renflé au centre puis s'amincissant progressivement à ses deux extrémités. C'est en raison de ce profil de l'arc qu'elles ont hérité du nom de fibule "*a sanguisuga*" (c'est-à-dire en forme de sangsue en italien). Deux variantes peuvent être distinguées : les fibules de taille relativement importante à arc creux et à pied droit court se résumant à un simple porte-ardillon (B.1), et celles de plus petit gabarit, à arc plein et à pied long en gouttière (B.2)³⁸⁹. Concernant la dernière variante, l'état de conservation ne permet pas de déterminer la présence ou l'absence d'un bouton à l'extrémité du pied. Enfin, on retrouve un décor de chevrons, d'ocelles ou de ligne transversales sur l'arc.

Sous-type à arc renflé plat Fi.6.C :

Cette catégorie rassemble les fibules dont l'arc renflé est ouvert sur sa face interne, dessinant un U renversé. C'est parce que cette morphologie rappelle celle d'une embarcation ou d'une nacelle qu'elle porte le nom italien de "*navicella*". Proche de celui des fibules "*a sanguisuga*", l'arc est élargi au centre et peut être prolongé de petits appendices latéraux. Enfin, cette partie peut recevoir un décor strié ou de gouttières longitudinales directement réalisées sur le moule.

³⁸⁹ L'arc creux des fibules Fi.6.B.1 est réalisé à l'aide d'un noyau en argile maintenu par une tige dont le négatif est encore visible par la présence de deux trous à l'intérieur et à l'extérieur de l'arc. Pour plus de détail sur la fabrication de ces fibules, voir : Babbi 2003.

Si toutes ces fibules trouvent leur origine en Italie et que plusieurs exemplaires sont connus par ailleurs sur les sites languedociens ou catalans, leur présence dans la zone d'étude n'implique pas nécessairement qu'elles ont été importées³⁹⁰. À l'exception de la fibule de Lugasson (Roquefort, Gironde) (n°166) découverte en prospection, tous les autres individus ont été signalés au XIX^e ou au début du XX^e siècle et sont issus de contextes inconnus. On en peut donc exclure la possibilité de l'implication de faussaires ou d'attributions régionales erronées lors de l'acquisition de ces pièces par les musées. Ces falsifications, que l'on a déjà eu l'occasion mentionner plus haut, ont particulièrement touché les fibules italiques³⁹¹.

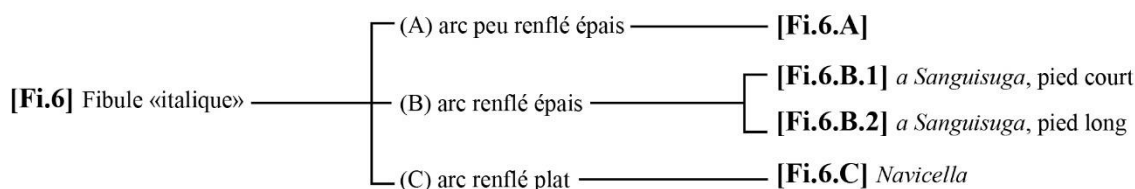
La fibule à arc peu renflé épais de Lugasson (6.A), est difficilement rattachable au Premier âge du Fer tant ce type renvoie à des fibules connues en Italie centrale, comme celles découvertes à Capoue (Caserte) ou dans la nécropole de Monte Saraceno (Mattinata, Foggia), et bien datées du IX^e ou du début du VIII^e s. a.C.³⁹². On devrait donc plutôt la rattacher au Bronze final IIIb. Pour les sous-types suivants, (6.B-C), la chronologie généralement admise s'étend du 800 a.C. jusqu'à la fin du VII^e s. a.C puisque, dans le nord de l'Italie, ils sont surtout représentatifs des phases 1C et 2A de la culture de Golasecca³⁹³.

³⁹⁰ Pour les cartes de répartition des fibules italiques, voir : Rivalan 2011, 194, fig.198 ; Graells i Fabregat 2014, 283, fig.46.

³⁹¹ Milcent 2006b, 120-121.

³⁹² Melandri 2011, pl.2-XLVIII et 2-XLIX ; type 31 var. A dans : Nava & Priete 2003, 154, tav.III ; Marzatico 1997, 173, fig.77.

³⁹³ De Marinis 2009 ; Lorre & Cicolani 2009, dir, 164



Répartition numérique
des sous-types et variantes
(total : 7)

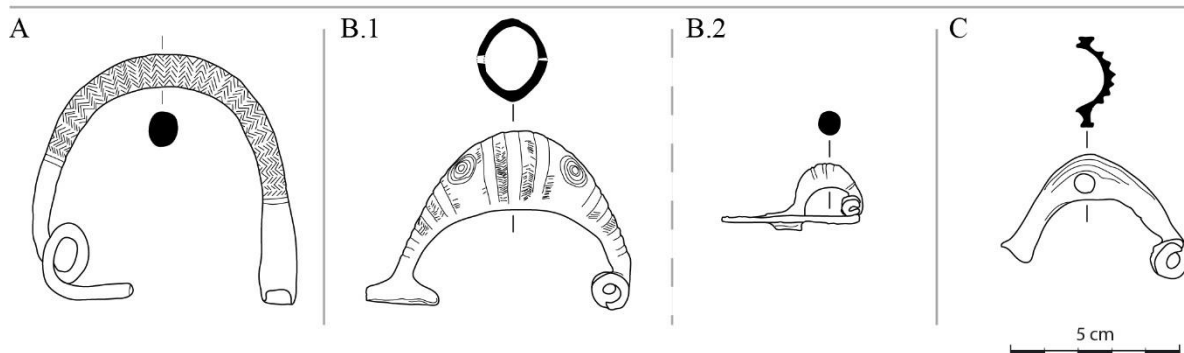
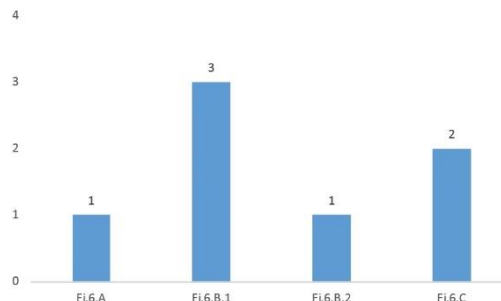


Figure 41 : Fibules "italiques" de type Fi.6 et ses sous-types et variantes.

II.1.1.9 Type Fi.7 – Fibules zoomorphes

Nombre d'individus : 2
(Annexes 3 : Liste 1.7)

Le nom de fibules zoomorphes désigne naturellement celles dont la morphologie générale imite, de façon plus ou moins stylisée, celle d'un animal. Pour les deux seuls exemplaires rencontrés, c'est le profil du cheval qui est choisi comme référence (fig.42). La conception de ces deux fibules en alliage cuivreux est similaire. L'arc et le pied constituent une seule pièce de métal reproduisant la silhouette de l'animal avec les pattes situées aux deux extrémités de l'arc. La partie de l'arc à l'avant du pied est prolongée d'une excroissance dessinant la tête du cheval. Le pied comprend un porte-ardillon en gouttière, suivi d'une terminaison coudée de faible hauteur. Au niveau des pattes arrière de l'animal, l'arc est perforé afin de recevoir un axe enfilé sur lequel sont enroulés le ressort bilatéral et son ardillon.

Les deux fibules zoomorphes se distinguent l'une de l'autre par la représentation stylistique du cheval. Celle mise au jour à Chalucet (Saint-Jean-de-Ligoure, Haute-Vienne, n°337) (pl.218) se différencie par sa partie médiane de l'arc décorée d'incision et disposant de deux encoches servant probablement à l'ajout d'une pièce décorative, on peut penser à un

cavalier, malheureusement non conservée. La seconde, découverte sur l'habitat du Sablonat à Pineuilh (Gironde, n°169) (pl.95), présente un arc lisse, non décoré, aux faces droites et arêtes saillantes. La tête de l'animal est également mieux conservée et dessine une longue encolure incurvée suivie d'une tête stylisée.

Ces fibules zoomorphes diffèrent très nettement des individus connus en Espagne, apparentées au type 8B1 de J.-L. Argente Oliver et datées La Tène Moyenne et final³⁹⁴. En revanche, les bracelets en lignite (Br.24.B) associés à l'exemplaire de Chalucet évoqueraient plutôt une chronologie débutant au milieu du VI^e s. a.C., tandis que la fosse dont est issue la fibule de Pineuilh appartiendrait aux horizons 7b-8 (510-425 a.C.) d'A. Dumas d'après le mobilier céramique qui l'accompagnait³⁹⁵.

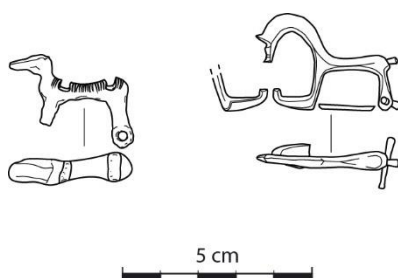


Figure 42 : Fibules zoomorphes de type Fi.7.

II.1.1.10 Type Fi.8 – Fibules discoïdes

Nombre d'individus : 14

(Annexes 3 : Liste 1.8) (Annexes 2 : Carte n°4)

Ce modèle de fibule se caractérise par la présence d'un ou de plusieurs disques en lieu et place de l'arc (fig.43). Ce disque, fait d'une tôle de métal, recouvre la totalité de l'objet, masquant en partie le ressort et entièrement le porte-ardillon. Bien que peu nombreuses, elles font l'objet d'une grande variété de solutions de fabrication et de décorations autorisant leur subdivision en sous-types.

Sous-type avec ressort Fi.8.A :

Ces fibules se distinguent par l'emploi d'un ressort monté sur un axe. Pour les variantes en alliage cuivreux ou bimétalliques (A.1), l'arc discoïde dispose de deux tenons, l'un ajouré afin de recevoir un axe en fer sur lequel est monté un ressort court à corde interne en fer, l'autre martelé pour jouer le rôle de porte-ardillon en gouttière. La face externe de l'arc est décorée d'ocelles et de stries circulaires. L'unique exemplaire en fer, bien que mal conservé, paraît quelque peu différent (A.2). L'arc discoïde est attaché à un axe sur lequel est enroulé un ressort

³⁹⁴ Argente Oliver 1994, 92-95.

³⁹⁵ Dumas 2016, vol. 2, 184.

de taille moyenne et qui n'est pas recouvert par le disque. Le système d'attache entre le disque et l'axe n'est pas identifiable. Sur la face interne et au niveau de la zone médiane de l'arc, un réceptacle devait maintenir une autre pièce en alliage cuivreux servant de porte-ardillon et qui a disparu. Enfin, des éléments décoratifs en alliage cuivreux pris dans la corrosion sont présents sur l'axe ou le ressort.

Sous-type sans ressort Fi.8.B :

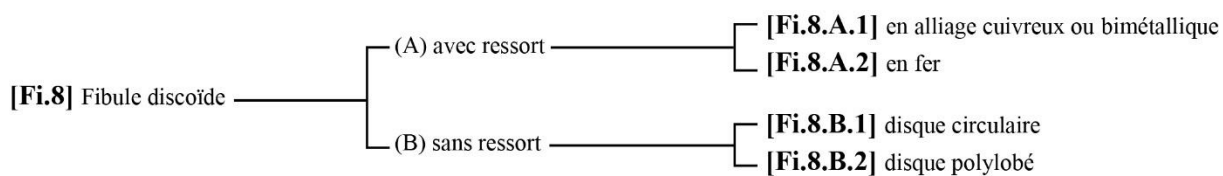
Ces exemplaires s'individualisent des précédents par l'absence de ressort³⁹⁶. Si ces fibules sont toutes en alliage cuivreux, deux morphologies s'observent, impliquant des modes de fabrication différents. La première variante, qui n'est représentée que par une seule fibule, présente un large disque orné d'incisions ou de cupules sous lequel est ajouté et maintenu à l'aide de rivets une seconde pièce comprenant le système d'attache de la fibule, à savoir un porte-ardillon droit en gouttière, un arc plat aminci et coudé pour former l'ardillon (B.1). La seconde variante est fabriquée d'une seule et même pièce en alliage cuivreux et possède un arc discoïde polylobé, c'est-à-dire comprenant plusieurs petits disques encerclant une plaque plus grande (B.2). Le pied et le départ de l'ardillon situés de part et d'autre de cette plaque principale ne sont pas nécessairement recouverts par cette dernière.

On ne dispose que de peu d'éléments nouveaux pour dater ces fibules discoïdales. Celle en fer disposant d'un ressort (8.A.2) provenant de la nécropole de Pujaut (Mios, Gironde) (n°167) pourrait être considérée comme la plus ancienne dans la mesure où le mobilier qui l'accompagne la situe entre le dernier quart du VI^e et le premier quart du V^e s. a.C. Pour celles en alliage cuivreux (8.A.1), les contextes pyrénéens dont elles proviennent sont plutôt caractéristiques de la seconde moitié du V^e s. a.C.³⁹⁷. Les sous-types sans ressort (8.B), sont exclusivement attestés en péninsule Ibérique et hors de tout contexte fiable pour la zone étudiée. On conservera donc la proposition de J.-L. Argente Oliver qui les ferait apparaître timidement au cours de la seconde moitié du VI^e, bien qu'elles soient surtout représentatives des IV^e et III^e siècles a.C.³⁹⁸.

³⁹⁶ Ces fibules illustrent parfaitement le problème rencontré par l'emploi d'une typologie hiérarchisée dans laquelle les caractéristiques suivent une arborescence stricte telle que l'avais conçue J.-P. Mohen. En effet, l'absence de ressort aurait dû nécessiter la création d'un nouvel embranchement lors de la première étape dans la catégorie des fibules sans ressort. Cependant ce classement aurait été insatisfaisant dans la mesure où il est évident que ces fibules appartiennent bien à la famille des fibules discoïdes. Il était donc préférable de ne pas respecter l'arborescence de la première étape de notre typologie et de souligner à nouveau que cet outil n'a pour but que de rendre accessible rapidement la reconnaissance des grandes familles de fibules définies antérieurement de façon globalement fonctionnelle.

³⁹⁷ Mohen & Eluère 1970, 187 ; Escudé-Quillet 1998, 113.

³⁹⁸ Argente Oliver 1994, 100.



Répartition numérique
des sous-types et variantes
(total : 13)

(+1 fibule non associable à
un sous-type précis)

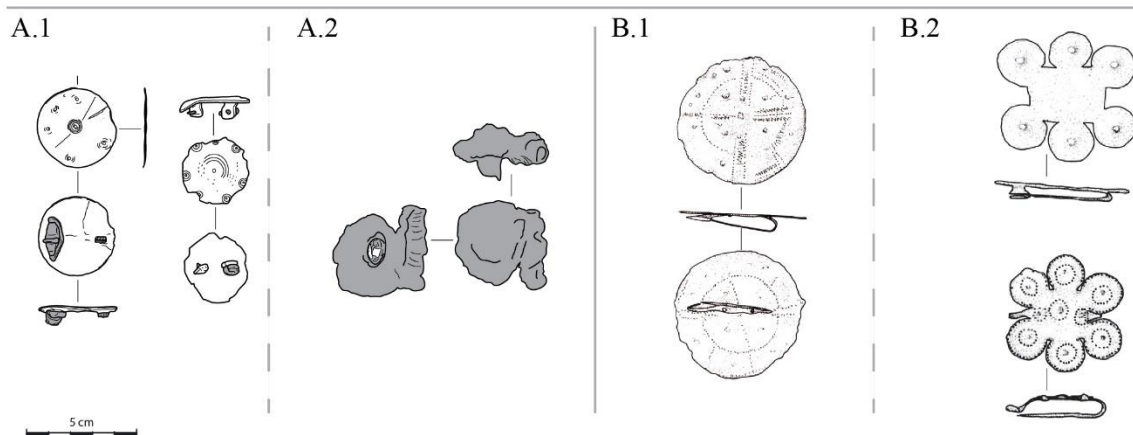
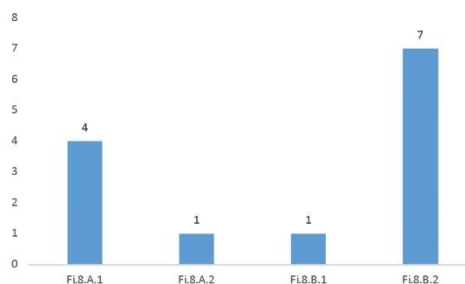


Figure 43 : Fibules discoïdes de type Fi.8 et ses sous-types et variantes.

II.1.1.11 Type Fi.9 – Fibules à arc à boucle

Nombre d'individus : 33

(Annexes 3 : Liste 1.9) (Annexes 2 : Carte n°4)

Les fibules en alliage cuivreux rassemblées dans cette catégorie se singularisent par une boucle d'une spire imprimée par l'arc en amont du pied (fig.44). En plus de cette caractéristique principale, elles disposent d'un ressort bilatéral de taille moyenne ou long monté sur un axe et à corde interne. La seconde particularité de ces fibules est que le départ de l'ardillon se fait à l'extrémité du ressort et non dans l'axe de l'arc et du pied. L'arc est le plus souvent de section plate et pourvu de renflements latéraux lui donnant une forme losangique plus ou moins marquée. Cet espace disponible permet la réalisation d'ornementations d'incisions circulaires ou striées. Enfin, le pied est droit et très long, pouvant dépasser la longueur du reste de l'objet. La variété des terminaisons ménagées à l'extrémité de ce pied permet la reconnaissance d'au moins trois sous-types.

Sous-types à pied simple Fi.9.A :

Comme leur nom l'indique, ces modèles se distinguent par un pied droit constitué d'un porte-ardillon en gouttière sans bouton.

Sous-type à pied large Fi.9.B :

Cette catégorie de fibules présente un très long pied en gouttière qui s'évase largement. Cette zone élargie est enroulée sur elle-même pour fermer l'extrémité du porte-ardillon, formant alors une tige dépassant la largeur du pied. Il est également possible que cette terminaison ne soit pas nécessairement enroulée lors d'une reprise de l'objet après la coulée mais qu'elle ait été directement imprimée dans le moule. Enfin, des petits boutons coniques peuvent venir orner les extrémités de cette terminaison.

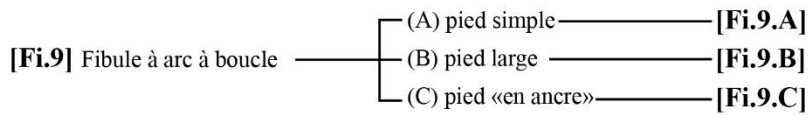
Sous-type à pied "en ancre" Fi.9.C :

Ici, le pied droit prend la forme d'une large plaque grossièrement quadrangulaire à section plate disposant au centre d'un long et fin sillon afin de recevoir l'ardillon. L'extrémité de ce pied est une tige moulée de section circulaire similaire à celle du sous-type précédent, si ce n'est que les extrémités amincies sont recourbées vers l'intérieur de la fibule, rappelant la forme d'une ancre. Le large espace disponible sur le pied rend possible la réalisation d'une riche ornementation d'ocelles et d'incisions variées.

Du fait de leur morphologie singulière de nombreux travaux les ont rapprochés des modèles italiens de type "oria" datés entre 900 et 800 a. C et du type "ad occhio", dont l'apparition en péninsule Ibérique se situerait vers 750 a.C.³⁹⁹. Toutefois, ces fibules hispaniques se distinguent des types italiens par la technologie de leur ressort et la forme de leur pied. Elles sont probablement plus proches des fibules à double ressort (Fi.5) et plus précisément de leur sous-types 5.C, en raison de leur arc losangique qui peut être décoré. À ce titre, leur datation doit être située plutôt vers le milieu et la fin du Premier âge du Fer. C'est en tout cas la proposition faite par J.-L. Argente Oliver qui date celles à pied simple (9.A) de la seconde moitié du VI^e s. a.C., celles à pied large (9.B) du V^e s. a.C. et celles à pied "en ancre" de la seconde moitié du V^e s. a.C.⁴⁰⁰. Cette chronologie, construite à partir d'un petit nombre d'ensembles fiables n'est pas remise en question par les nouveaux éléments découverts dans des sépultures mieux cernées chronologiquement, comme dans la nécropole Herrería (n°19) ou d'El Castejón à Arguedas (n°34).

³⁹⁹ Argente Oliver 1994, 60 ; Rivalan 2011, 345.

⁴⁰⁰ Argente Oliver 1994, 62-63.



*Répartition numérique
des sous-types et variantes
(total : 30)*

*(+3 fibules possiblement
associables au type Fi.9)*

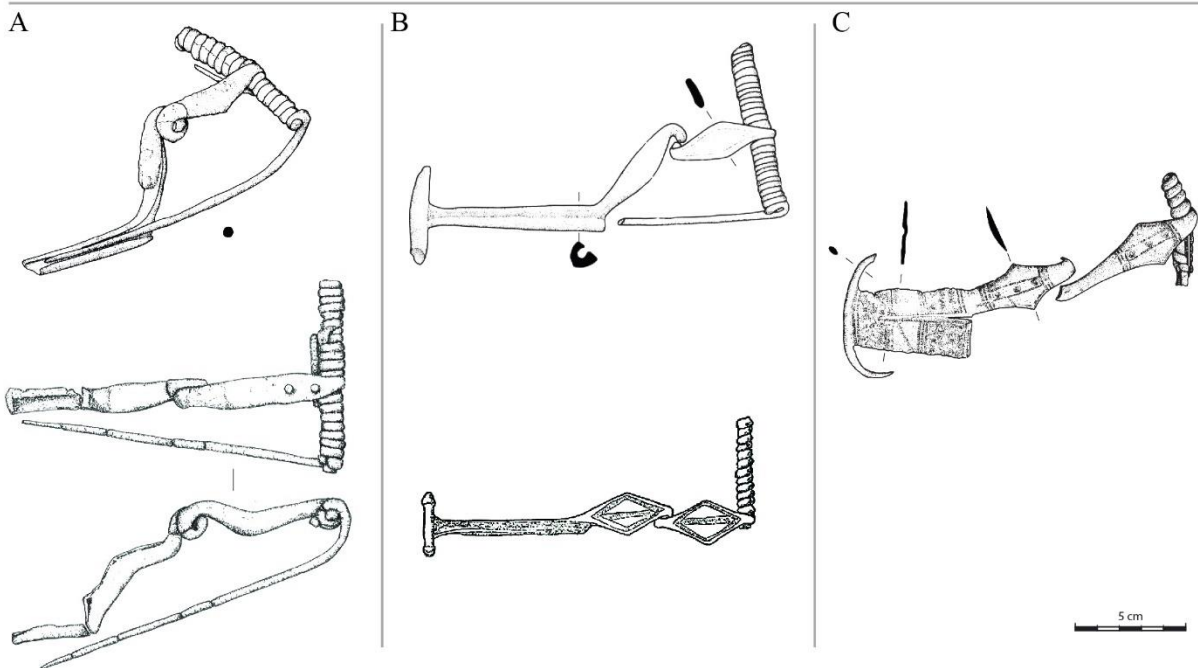
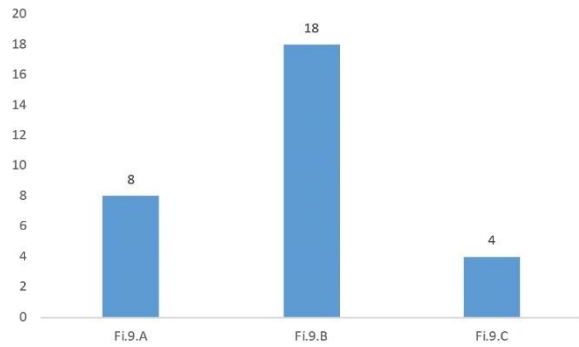


Figure 44 : Fibules à boucle de type Fi.9 et ses sous-types et variantes.

II.1.1.11 Type Fi.10 – Fibules à pied droit

Nombre d'individus : 25

(Annexes 3 : Liste 1.10) (Annexes 2 : Carte n°5)

Comme son nom l'indique, les fibules regroupées dans cette catégorie possèdent toutes un pied droit de longueur et de forme variable (fig.45). Le ressort bilatéral et un arc cintré dont le profil peut être coudé ou en demi-cercle, permet de les séparer en sous-types⁴⁰¹.

Sous-type à arc coudé Fi.10.A :

Ces fibules ont en commun un arc coudé à un segment sur la partie médiane. De plus, le départ de l'ardillon se fait à l'extrémité du ressort comme les fibules du type précédent Fi.9.

⁴⁰¹ La distinction faite à partir du profil de l'arc est motivée par l'hypothèse selon laquelle les profils coudés seraient antérieurs à ceux en demi-cercle. Ce trait morphologique est notamment qualifié d'archaïque par J.-P. Mohen : Mohen & Arambourou 1977, 92 ; Mohen 1980, 72.

En revanche, les trois exemplaires inventoriés divergent sur plusieurs caractères morphologiques permettant de reconnaître des variantes. On classera d'un côté l'unique fibule de grande taille dont la section de l'arc est circulaire et le pied en simple gouttière (A.1), et de l'autre les deux individus de plus petit format, dont l'arc est de section plate et le pied est terminé par un évasement replié sur porte-ardillon comme pour le type Fi.9.B (A.2)

Sous-type à arc en demi-cercle Fi.10.B :

Cette sous-catégorie rassemblant 22 individus disposant d'un arc cintré en demi-cercle offre une variété, tant du point de vue des matériaux employés que de la terminaison du pied. Une première variante possède un pied long fait d'un porte-ardillon sans bouton (B.1). Si l'arc et le pied sont en alliage cuivreux, d'une seule pièce obtenue à la fonte, le ressort court et de taille moyenne est en fer et monté sur un axe en alliage cuivreux. L'arc peut également être élargi pour recevoir un décor. La variante suivante concerne des fibules au pied toujours sans bouton mais de longueur plus modeste. Entièrement en alliage cuivreux, le ressort est court à corde externe et à un sens de torsion. Il est monté sur un arc et suivi d'un faux ressort long pouvant être terminé par de petits appendices sphériques (B.2). Plus nombreuses, les fibules à bouton sphérique ou biconique situé à l'extrémité du pied sont en alliage cuivreux ou bimétallique avec le ressort en fer (B.3) ou intégralement en fer (B.4). Leur ressort, court ou de taille moyenne, peut être libre ou enroulé sur un axe et terminé par des sphères. Enfin la dernière variante présente un pied "en ancre", similaire à celui du type précédent Fi.9.C, et est fabriquée en alliage cuivreux (B.5) ou en fer (B.6) avec un ressort de taille moyenne sur axe.

Bien que proches morphologiquement, les différents sous-types et variantes de fibules à pied droit ont une chronologie relativement étendue.

Pour les modèles à arc coudé (A), l'exemplaire de grande taille mis au jour à Saint-Vincent-de-Tyrosse (n°186) se situe au VII^e, voire plus précisément dans la seconde moitié de ce siècle en raison du bracelet en fer (Br.19.B) qui l'accompagne. Les deux autres exemplaires de plus petite taille proviennent en revanche de contextes espagnols peu fiables et pour lesquels on ne peut assurer la datation. Cependant, des fibules similaires ont été mises au jour sur l'oppidum du Cayla à Mailhac (Aude) et dateraient de 575 à 450 a.C.⁴⁰².

Dans le groupe des types à arc en demi-cercle, ce sont les fibules en fer avec bouton (B.4) qui apparaissent en premier comme en témoignent les exemplaires du Lot-et-Garonne, dans la sépulture 2 des Riberotes (n°251) ou la sépulture 21 de Lesparre (252), datées de l'horizon 4 d'A. Dumas, soit entre 625 et 575 a.C.⁴⁰³. Elles sont suivies dans la première moitié

⁴⁰² Gailledrat *et al.* 2002, 29, fig.25 n°1 et 183, fig.159 n°9.

⁴⁰³ Dumas 2016, 312.

QUATRIÈME PARTIE : ANALYSES TYPOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES

du VI^e s. a.C. par celles en alliage cuivreux ou bimétallique, avec ou sans bouton (B.1 et B.3), dont les contextes fiables ne s'étendent pas au-delà de 550 a.C.⁴⁰⁴. Pour la fibule à faux ressort (B.2), un exemplaire similaire provenant de la sépulture 27 de la nécropole de Las Peyros à Couffoulens (Aude) daterait du milieu du VI^e s. a.C.⁴⁰⁵. Enfin, les deux derniers sous-types pourvus d'un bouton "en ancre" sont datables du V^e et de la première moitié du IV^e s. a.C. sans qu'il soit possible de constater de différences chronologiques en fonction des variantes⁴⁰⁶.

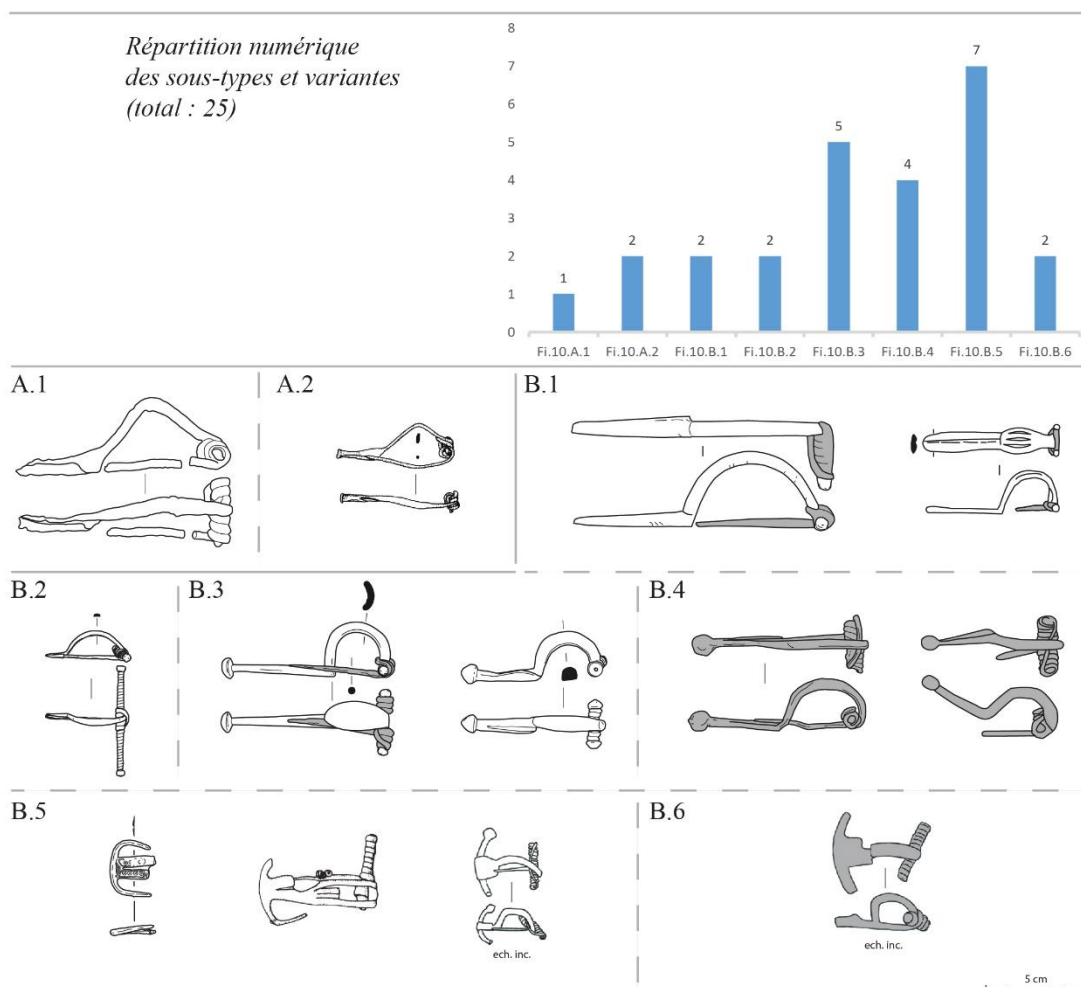
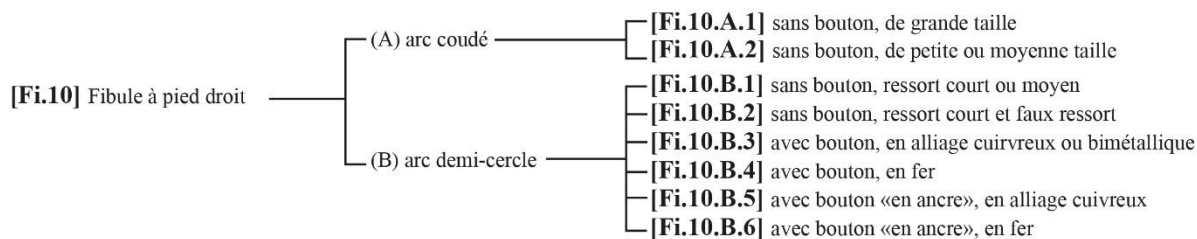


Figure 45 : Fibules à pied droit de type Fi.10 et ses sous-types et variantes.

⁴⁰⁴ On pense notamment à l'incinération 2 de nécropole de Grand Jean rattachée au bloc 5 et à la sépulture 2 du tumulus F de la nécropole de Pujaut associée à l'horizon 5 (575-550 a.C.): Dumas 2016, 313 et 330.

⁴⁰⁵ Solier *et al.* 1976, 32, fig.44 n°118 ; Rivalan 2011, 338.

⁴⁰⁶ Argente Oliver 1994, 64-65.

II.1.1.12 Type Fi.11 – Fibules à plaque rhomboïde

*Nombre d'individus : 2**(Annexes 3 : Liste I.11)*

Seuls deux exemplaires de ce type sont connus et proviennent de la nécropole de Navafría à Clares (Guadalajara) (n°16). Ces fibules se singularisent par un arc cintré et coudé à un segment prenant la forme d'une très grande tôle d'alliage cuivreux losangique aux côtés très longs, atteignant plus de 20 cm et dépassants nettement la longueur totale de l'objet (fig.46). Cet arc présente deux arêtes saillantes perpendiculaires, similaires à celle d'une feuille pliée en quatre. L'arc de la seconde fibule, moins bien conservée, suit plutôt la forme d'un rectangle. Dans les deux cas, cette zone reçoit une ornementation faite d'une multitude de stries incisées. Les deux extrémités de l'arc s'amincissent fortement pour donner naissance au pied droit d'un côté et à long ressort bilatéral de l'autre. L'ardillon de ces modèles de fibules est aussi original puisqu'il ne s'agit pas d'une aiguille fine de section circulaire mais plutôt d'une pointe large à section plate et décorée d'incisions sur sa face externe. Cette morphologie interroge naturellement sur l'utilisation de ces fibules dans la mesure où un tel ardillon demeure peu pratique lorsqu'il s'agit de traverser un tissu (à l'exception d'un vêtement à larges mailles). Cette interrogation a déjà été soulevée précédemment par E. Cabré-Morán et J.-A. Morán-Cabré qui proposaient un emploi comme maintien de cheveux à la manière d'une barrette moderne⁴⁰⁷. On soulignera que l'absence de pression continue entre l'ardillon et l'arc coudé se prête mal à cet usage.

Dans tous les cas, en l'absence de contextes fiables et dans la mesure où aucun élément nouveau n'a été découvert ces dernières années, on conservera les propositions chronologiques déjà émises qui les situent entre la seconde moitié du VI^e et le début du IV^e s. a.C⁴⁰⁸.

⁴⁰⁷ Cabré-Morán & Morán-Cabré 1975b ; Argente Oliver 1994, 98.

⁴⁰⁸ Argente Oliver 1994, 100.

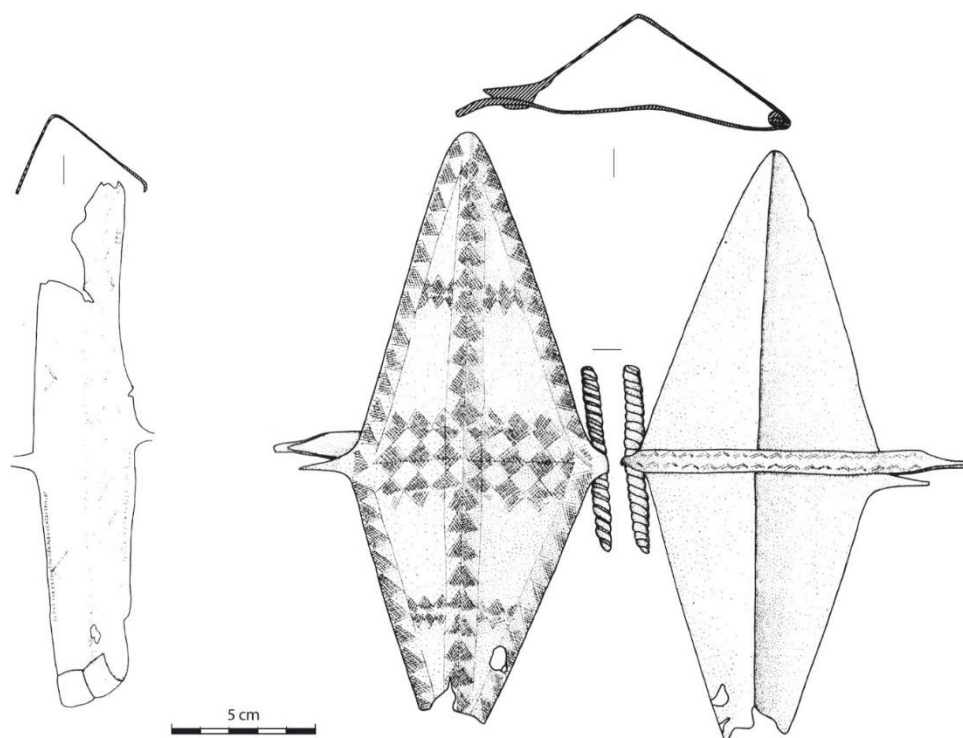


Figure 46 : Fibules rhomboïdes de type Fi.11.

II.1.1.13 Type Fi.12 – Fibules à spirales

Nombre d'individus : 6

(Annexes 3 : Liste I.12)

Sur les six exemplaires en alliage cuivreux associés à ce type, seuls trois peuvent être identifiés avec certitude. Ce modèle se caractérise par la présence d'un ressort composé de plusieurs tiges, jouant le rôle d'axe, dont les extrémités forment des spirales (fig.47). Ces tiges sont maintenues entre elles par un long ressort bilatéral. À ce ressort sont attachés par enroulement l'arc cintré et son pied droit en longue gouttière. Souvent fragmentées et mal documentées, ces fibules semblent adopter des morphologies variables. L'arc peut être de section épaisse quadrangulaire et relativement étroite ou de section plate et foliacé. Le point commun entre tous ces individus est un ressort à spirales à vocation tant fonctionnelle que décorative : ce type de ressort/décor est d'ailleurs employé également sur des parures pectorales, attaché à une simple aiguille⁴⁰⁹.

⁴⁰⁹ C'est en raison de ce problème d'identification que J.-L. Argente Oliver nomme ces fibules des "Alfileres-fibulas" ("épingles-fibules" en français) : Argente Oliver 1994, 96 ; Dans notre cas, nous avons préféré séparer les deux objets. Seules les pièces possédant un arc et un pied ont été inventoriées comme des fibules. Toutes les autres

Toutes les fibules inventoriées et rattachées à ce type souffrent d'un déficit de contextes fiables pouvant permettre de discuter leur datation. On fera simplement remarquer que les lots de mobilier dont elles sont issues semblent surtout compris entre 550 et 350 a.C⁴¹⁰.

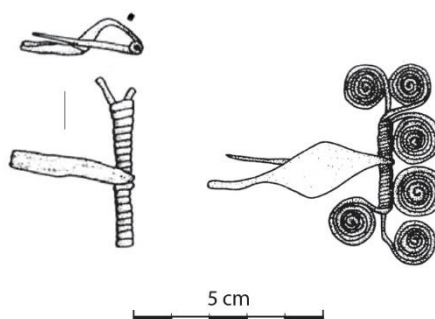


Figure 47 : Fibules à spirales de type Fi.12.

II.1.1.14 Type Fi.13 – Fibules Golfe du Lion ou Acebuchal

Nombre d'individus : 134

(Annexes 3 : Liste 1.13) (Annexes 2 : Cartes n°6 à 8)

Les fibules dites du Golfe du Lion et Acebuchal sont parmi les modèles plus répandus dans la zone d'étude puisqu'elles représentent 17% de la totalité du corpus de fibules identifiées (fig.34). C'est à E. Cuadrado que l'on doit le nom de "Golfo de León" qu'il leur donna en raison de leur distribution préférentielle dans une région comprise en l'Hérault et la Catalogne⁴¹¹. Morphologiquement, elles se caractérisent par un ressort bilatéral à un sens de torsion et un arc cintré. Le porte-ardillon est de taille moyenne ou allongé, prolongé d'un pied coudé de faible hauteur (ne dépassant pas la moitié de la hauteur de l'objet). Ce pied est terminé par un petit bouton conique ou biconique caractéristique de ce type, ou plus rarement sphérique ou simplement mouluré (fig.48). Ce bouton et la morphologie générale donnent à ces fibules une silhouette relativement fine, les rendant aisément différenciables des autres fibules à pied coudé. Toutefois, on observe une grande variabilité dans les solutions techniques et stylistiques retenues par les artisans, qui jouent sur les matériaux, la taille du ressort, la forme de l'arc ou

ne comprenant que le ressort spiralé et une aiguille, sans trace manifeste de la présence antérieure d'éléments se rapprochant d'une fibule, ont été identifiées comme parures pectorales et seront étudiées lors de la présentation de cette catégorie de parure (*infra*).

⁴¹⁰ On pense notamment aux objets provenant de la nécropole d'Almaluez (Soria) (n°44) et de la Olmeda (Guadalajara) (n°22) représentatifs du début du Celtibérique plein : Lorrio 2005a, 274-283.

⁴¹¹ Cuadrado 1963, 42.

les ajouts décoratifs, autorisant ainsi l'identification d'un grand nombre de sous-types. Parmi tous ces critères, nous avons retenu la présence ou l'absence d'axe sur lequel est monté le ressort comme un critère majeur dans la mesure où ce facteur implique la quantité de pièces de métal employée dont découle naturellement les gestes de l'artisan lors de la réalisation des fibules. Cette caractéristique semble également engendrer des conséquences sur la taille du ressort ou sur l'ornementation de ce dernier par l'ajout d'un faux ressort et/ou d'appendices à ses extrémités. C'est donc grâce à ce critère que l'on a divisé en sous-types les individus du corpus.

Sous-type avec ressort sur axe Fi.13.A :

À l'intérieur de la classe de fibules dont le ressort est monté sur un axe, on peut proposer plusieurs variantes en raison du nombre d'exemplaires. Ces variantes sont reconnaissables à partir des critères qui n'ont pas été retenus jusqu'à présent dans la typologie tels que principalement le profil et la section de l'arc, la taille du ressort et les métaux employés. La première de ces variantes comprend les fibules en alliage cuivreux possédant un ressort moyen ou long, un arc cintré en demi-cercle ou légèrement coudé de section plate et de forme étroite ou foliacée pouvant être pourvu d'un renflement longitudinal (A.1). La particularité de ces fibules est que le pied, l'arc, le ressort et l'ardillon sont fabriqués d'une seule et même pièce de métal. De plus, leur pied coudé est terminé par un bouton légèrement aplati sur sa face supérieure. On reconnaît ici les fibules que E. Cuadrado nomme "Acebuchal"⁴¹². Si l'on peut conserver cette appellation, on ne retiendra pas en revanche la distinction qu'il proposait en fonction de la corde et une légère variation de l'enroulement du ressort et par lequel il identifiait un autre type extrêmement proche désigné "Bencarrón"⁴¹³. Les variantes suivantes se définissent par un arc cintré en demi-cercle de section épaisse circulaire ou légèrement aplati, avec ressort court ou moyen. Elles peuvent être entièrement en alliage cuivreux ou bimétalliques avec un ressort en fer (A.2) ou en fer (A.3). D'autres modèles voient leur ressort s'allonger ou, du moins, présenter un premier vrai ressort court, prolongé par un faux ressort purement décoratif et non fonctionnel. Ce faux ressort est alors souvent terminé par des appendices perlés. Ces fibules à arc épais circulaire peuvent être en alliage cuivreux (A.4) ou en fer (A.5). Lorsque la section de l'arc s'aplatit, les fibules en alliage cuivreux présentent dans de nombreux cas un riche programme décoratif moulé ou incisé sur le sommet de l'arc ; le bouton peut être simple et mouluré. De plus, les perles situées à l'extrémité du faux ressort peuvent être remplacées par des disques plats ou biconiques séparés par des manchons (A.6)⁴¹⁴.

⁴¹² Cuadrado 1963, 30-35.

⁴¹³ Toutes les fibules reconnues comme Acebuchal ou Bancarrón par E. Cuadrado ont été rassemblées sous le nom de "Acebuchal" seul dans la mesure où l'identification du type Bencarrón demeure difficile sans une excellente documentation qui fait actuellement défaut.

⁴¹⁴ Les disques biconiques sont fabriqués à partir de deux disques joints par leur base et scellé par brasure de cuivre.

Enfin quelques-unes des fibules avec axe ont un arc cintré coudé à un ou deux segments. On reconnaît deux variantes dans ce cas : les fibules en alliage cuivreux dont le ressort est monté sur un axe en fer et qui ont la particularité d'avoir au sommet de l'arc une timbale percée, un fil spiralé sur l'arc et une partie du pied et un ajourage ménagé sur le pied peu avant le bouton (A.7), et celles exclusivement en fer ne disposent que d'un discret élargissement du sommet de l'arc (A.8).

Sous-type avec ressort sans axe Fi.13.B :

Moins nombreuses que celles avec axe, quelques fibules de type Golfe du Lion sont réalisées en une seule pièce de métal et ont un ressort libre, sans axe. Cette caractéristique induit un ressort court ou de taille de moyenne. On distingue à l'intérieur de ce groupe celles en alliage cuivreux et pourvues d'un arc en demi-cercle et d'un bouton simple et mouluré (B.1) et celles en fer (B.2). Les exemplaires en alliage cuivreux, lorsque la section de l'arc est plate, présentent un décor moulé ou incisé. Enfin, une dernière variante, peu fréquente, possède un arc coudé à un segment et semble n'exister qu'en fer (B.3).

Les fibules type "Golfe du Lion" et Acebuchal sont généralement connues comme marqueurs chronologiques du VI^e, avec un prolongement aux V^e et IV^e s. a. C.⁴¹⁵. Il est toutefois possible de préciser cette datation au regard des différences morphologiques observées.

Les fibules Acebuchal ou Bencarrón (A.1) essentiellement diffusées dans la moitié nord de l'Espagne, proviennent de nécropoles mal documentées mais que l'on peut tout de même situer entre la seconde moitié du VI^e et le dernier quart du V^e s. a.C.⁴¹⁶.

La variante A.2 des fibules "Golfe du Lion" au ressort monté sur axe, est représentative de la phase V de la nécropole du Causse (Labruguière, Tarn) (n°305) fouillée en 2010 et dont la chronologie est calée entre le milieu du VI^e et le début du V^e s. a.C.⁴¹⁷. Ces résultats sont en adéquation avec les datations proposées pour les exemplaires similaires mis au jour dans le Midi de la France où les premières attestations apparaissent à partir de 550 a. C.⁴¹⁸. Il est possible de proposer une chronologie équivalente pour les fibules en fer (A.3), dont cependant certains exemplaires peuvent être situés dans la première moitié du VI^e s. a.C., vers 575 a.C. comme le suggère la fibule découverte dans le tumulus 7 de nécropole nord de Flaujac-Pujols (Lot) (n°207)⁴¹⁹. Les variantes suivantes disposant d'un long ressort, en alliage cuivreux ou en fer (A.4 et A.5) sont des modèles connus au cours de la phase V de la nécropole du

⁴¹⁵ Rivalan 2011, 332.

⁴¹⁶ Argente Oliver 1944, 82-83.

⁴¹⁷ Buffat *et al.* 2012, 96.

⁴¹⁸ Correspondant au sous-type D à ressort court d'A Rivalan : Rivalan 2011, 334.

⁴¹⁹ Girault *et al.* 2016, 40.

Causse⁴²⁰. Les individus à arc plat souvent décoré (A.6) sont également datés de cette phase dans le Castrais ; toutefois, l'exemplaire déposé dans la tombe 136 de la nécropole des Plaines (Cayrac, Tarn-et-Garonne) (n°325), associée à une épée à antenne, et les modèles attestés dans le Midi de la France, notamment dans la sépulture 79 de Las Peyros à Couffoulens (Aude) permettent de resserrer cette datation du milieu du VI^e au tout début du V^e s. a.C.⁴²¹. Les fibules à arc coudé et spiralé (A.7) de la nécropole du Frau (n°326) peuvent être rapprochées d'une fibule provenant de l'habitat de Corent (Puy-de-Dôme) ou de celles du site Sainte-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts (Bouches-du-Rhône) et datées entre 625 et 575 a.C.⁴²². Cette datation correspond au torque (To.3.A.1) qui les accompagne et qui daterait l'ensemble entre 625 et 575 a. C. Enfin, la morphologie des fibules en fer et à arc coudé (A.8), les situe plutôt dans le tiers central du VI^e s. a.C.⁴²³.

Il est difficile de proposer une chronologie précise pour les fibules "Golfe du Lion" au ressort sans axe tant ces individus semblent être fabriqués pendant une longue période s'échelonnant du premier quart du VI^e au tout début du V^e s. a.C. Celles en alliage cuivreux de variante B.1, celles bien attestées durant toute la période V des nécropoles du Castrais, soit entre 575 et 475 a.C.⁴²⁴. Cette identification est également valable pour les variantes suivantes en fer à arc demi-circulaire (B.2) ou à arc coudé (B.3).

⁴²⁰ L'exemplaire de la tombe 1086 est le seul provenant d'un ensemble fiable : pl.202 n°2408.

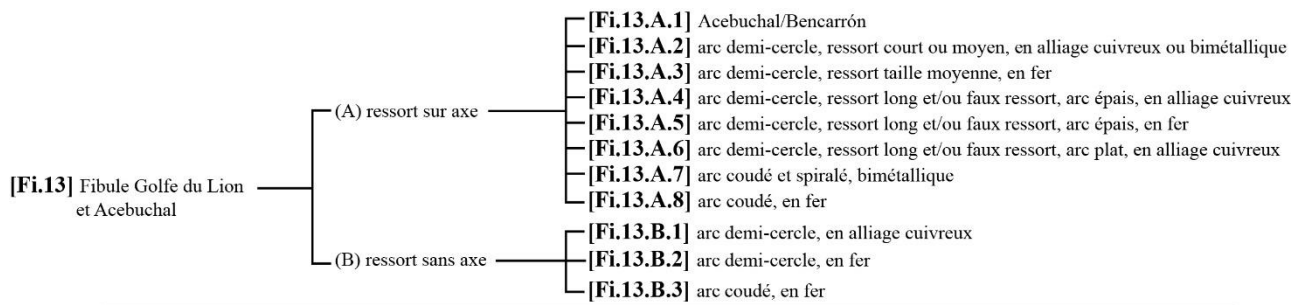
⁴²¹ Dumas 2016, 357 ; Passelac *et al.* 1981, 21, fig.24 n°313.

⁴²² Pl.213 n°2039 et 2040 ; Milcent *et al.* 2014, 189, fig. 7 n°335 ; Girard 2010, 361-362.

⁴²³ Girault *et al.* 2016, 40.

⁴²⁴ Buffat *et al.* 2012, 96.

QUATRIÈME PARTIE : ANALYSES TYPOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES



Répartition numérique des sous-types et variantes (total : 119)

(+15 possiblement associables à ce type)

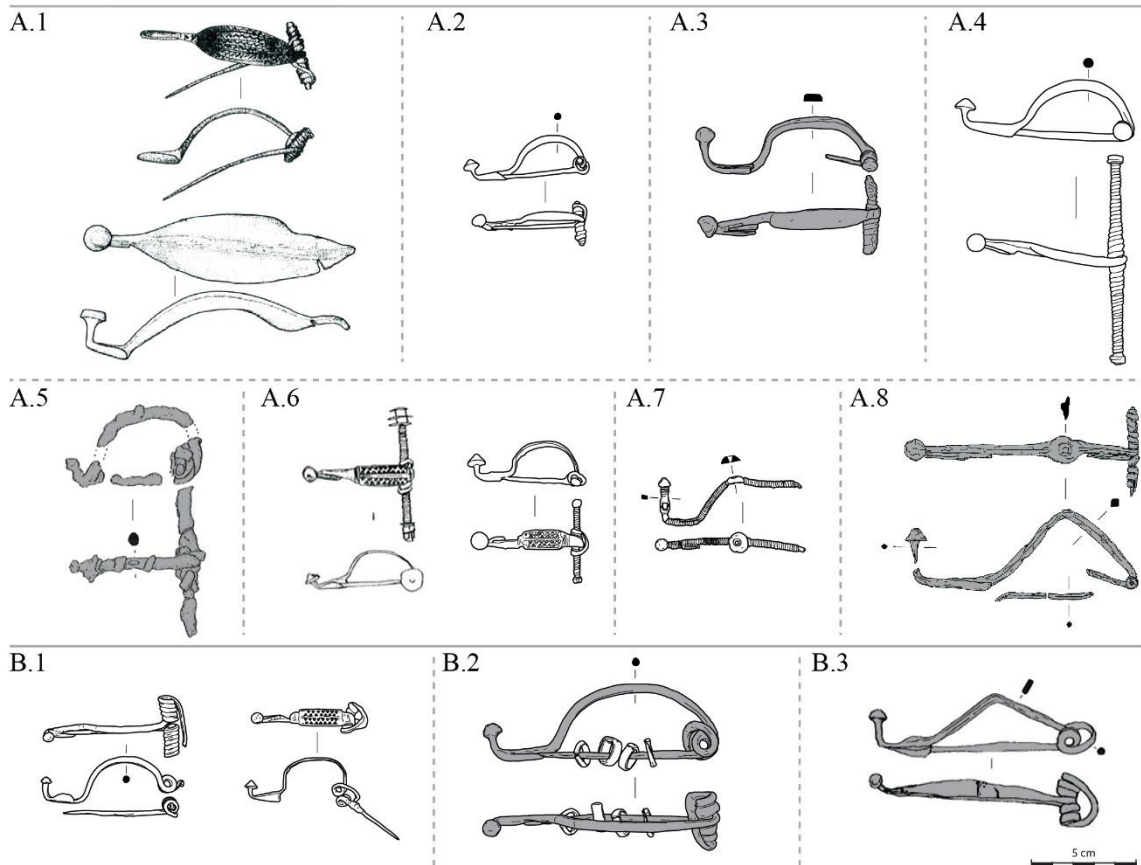
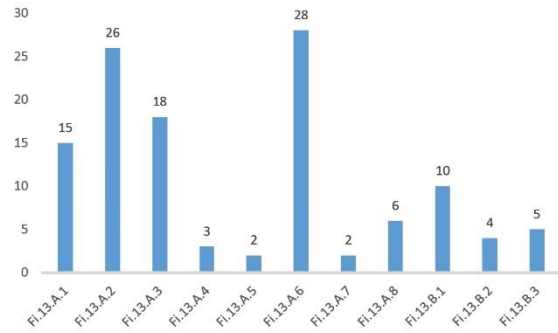


Figure 48 : Fibules Golfe du Lion et Acebuchal de type Fi.13 et ses sous-types et variantes.

II.1.1.15 Type Fi.14 – Fibules navarro-aquitaines

Nombre d'individus : 239

(Annexes 3 : Liste 1.14) (Annexes 2 : Cartes n°9 à 11)

Ce modèle de fibule est très nettement majoritaire dans le corpus, représentant 30 % de la totalité des fibules typologiquement identifiables. Leur dénomination a été proposée par J.

Maluquer des Motes afin de rendre compte de leur répartition de part et d'autre des Pyrénées⁴²⁵. Si le nombre élevé d'exemplaires autorise naturellement la reconnaissance de plusieurs variantes, toutes partagent un ensemble de caractéristiques morphologiques qui les singularisent au sein des grandes familles (fig.49). Les fibules navarro-aquitaines possèdent un ressort bilatéral à deux sens de torsion à corde interne exclusivement. Ce ressort est toujours monté sur un axe sur lequel vient s'attacher l'arc par enroulement ou par un œillet. L'arc cintré est souvent large. Il est prolongé par un porte-ardillon très court et un pied coudé terminé par un bouton sphérique plus ou moins caréné et mouluré ou par disque. Le bouton est élevé et peut atteindre la hauteur de l'arc, voir même la dépasser. Prises dans leur ensemble, ces caractéristiques confèrent à ces fibules un aspect massif qui est adouci par la présence régulière d'ornementations sur le sommet de l'arc, sous la forme de bandes d'alliage cuivreux damasquinées, de sillons, ou d'incisions, figurant aussi parfois sur le bouton.

Globalement, on peut rapidement définir des sous-types selon le type de matériau employé lors de la fabrication du pied et de l'arc, du ressort et de l'axe⁴²⁶. Les critères secondaires tels que le profil et la section de l'arc, la longueur du ressort, de l'axe et des appendices décoratifs, permettent de dégager des variantes à l'intérieur des sous-types.

Sous-type en fer Fi.14.A :

Parmi les individus en fer, on peut tout d'abord distinguer ceux dont l'axe (sur lequel est enroulé le ressort) n'est pas débordant, ou très peu, ce qui dans ce dernier cas permet l'ajout d'un simple et unique appendice comme un disque biconique ou une sphère. Ces fibules peuvent présenter une section d'arc épaisse circulaire ou quadrangulaire et un profil en demi-cercle avec ressort de taille moyenne (A.1) ou court (A.2). Lorsque l'arc est coudé à un ou deux segments, sa section peut s'aplatir sensiblement (A.3). Pour ces trois premières variantes, le bouton terminal est à disque, sphérique, cubique, mouluré ou conique large. Les modèles suivants ont un axe débordant nettement du ressort et permettant une profusion d'ornementations enfilées sur toute sa longueur ou situées seulement à ses extrémités, comme : des petites perles biconiques en alliage cuivreux ou en fer (parfois disposées en alternance) jusqu'au bout de l'axe (A.4), des disques plats ou biconiques larges (A.5), d'une perle biconique, puis des fils enroulés

⁴²⁵ Maluquer de Motes 1958, 141 ; Dans son étude, J.-P. Mohen ne tient pas compte de cette répartition et leur attribue le nom de fibules "aquitaines" ou "pyrénéennes" : Mohen 1980, 74.

⁴²⁶ L'ajout d'ornementation en alliage cuivreux comme des disques ou des perles aux extrémités du ressort ou de bandes sur le sommet de l'arc n'ont pas été pris en compte comme impactant la détermination des matériaux de fabrication. Lorsqu'une fibule dispose d'un corps (pied et arc), d'un ressort et d'un axe en fer, on ne tient pas compte de la présence d'ornementation en alliage cuivreux. Elle est donc considérée comme étant en fer et non bimétallique.

ou des faux ressorts suivis de petits disques plats ou biconiques séparés par des manchons (A.6), et enfin de simples sphères placées à la fin de l'axe.

Sous-type bimétallique Fi.14.B :

Lorsque les fibules navarro-aquitaines combinent l'alliage cuivreux et le fer, le premier est réservé au corps de l'objet alors que le second concerne exclusivement le ressort et l'axe. En l'état de la documentation, et en raison de la variété des morphologies rencontrées, seul le type de bouton permet de proposer une distinction en deux groupes⁴²⁷. Le premier rassemble les fibules qui ont un bouton sphérique (B.1). Ces individus présentent un arc de section épaisse circulaire peu ou pas ornée. Dans le cas des deux fibules de la nécropole d'A Grand Jean à Aiguillon (Lot-et-Garonne) (n°247)⁴²⁸, l'un des côtés du ressort bilatéral débute à proximité de l'arc et non aux deux extrémités de l'axe. Ces éléments sont inconnus pour le groupe des fibules qui ont un bouton à disque ou mouluré (B.2). Ces dernières se singularisent par un arc au profil en demi-cercle ou légèrement coudé et dont la section peut être plate. De plus, l'arc, plus large que dans le groupe précédent, peut recevoir divers décors moulés ou incisés et les boutons à disques peuvent porter des ocelles ou comme dans un seul cas, des incrustations de corail.

Sous-type en alliage cuivreux Fi.14.C :

Enfin, le dernier sous-type concerne les fibules fabriquées entièrement en alliage cuivreux. Dans cet ensemble, il est possible de séparer celles dont le pied coudé est libre de celle dont le bouton est attaché à l'arc par un pont obtenu lors de la fonte du corps (pied et arc). Parmi celles à pied libre, on distingue les fibules à arc de section épaisse circulaire ou quadrangulaire (C.1), celles avec une section plate (C.2) et celle de même section mais munie d'un second axe (ou d'un cache ressort) joignant les deux appendices terminaux du ressort (C.3). La première variante dispose d'un bouton à disque, cubique ou sphérique plus ou moins mouluré, alors que les deux variantes suivantes semblent ne connaître que des boutons à disques ornés sur leur sommet. Enfin, les fibules à pied attaché possèdent un bouton de forme variée pouvant être à disque, conique mouluré ou sphérique (C.4).

Prises dans leur globalité, les fibules "navarro-aquitaines" sont des marqueurs de la fin du Premier âge du Fer dans le sud-ouest de la France et ont grandement participé à l'identification de la phase IV (550-400 a.C.) de J.-P. Mohen⁴²⁹. Toutefois, les différents sous-types et variantes identifiés permettent de préciser cet ancrage chronologique.

⁴²⁷ Si cette distinction par la forme du bouton ne paraît pas optimale, en l'état, il s'agit de l'unique critère permettant d'éviter la création de variantes représentées par un nombre non significatif d'individus.

⁴²⁸ Il s'agit des fibules de l'incinération 6 et de l'incinération 9 (n°2744 et 2750 pl.124).

⁴²⁹ Mohen 1980, 168.

Pour les exemplaires en fer, ceux à arc en demi-cercle et ressort court ou de taille moyenne (A.1 et A.2) sont surtout connus dans des sépultures pyrénéennes que J.-M. Escudé-Quillet situe dans sa phase Ibos Iib, soit entre le dernier quart du VI^e et la fin du V^e s. a.C.⁴³⁰. En revanche, l'arc coudé (A.3) est une caractéristique plus largement représentée tout au long du VI^e et V^e s. a.C. Bien que l'on compte une majorité d'individus entre 525 et 425 a.C, comme dans la sépulture 8 du tumulus X de Ger (n°264), il est possible que les premières fibules de ce type apparaissent au milieu du VI^e, voire même dans le second quart de ce siècle en raison de l'exemplaire de la sépulture 14 d'Ibos, rattachée à la période Ibos Ib (575-550 a.C.)⁴³¹. Les fibules en fer qui adoptent un ressort long monté sur un axe débordant (A.4, A.5, A.6 et A.7) doivent quant à elles se situer plutôt entre la seconde moitié du VI^e et le V^e s. a.C. Dans le détail, la variante à axe perlé (A.4) pourrait apparaître dès 550 a.C. d'après la sépulture des Graves à Saint-Pey-de-Castets (n°171) attribuée aux horizons 6-7a d'A Dumas, tandis qu'une perdurance jusqu'au milieu du V^e s. a.C. est à envisager si l'on en juge par l'individu provenant du tumulus 36 de la nécropole nord de Flaujac-Poujols (n°207)⁴³². Les ensembles fiables permettant d'assurer la datation des variantes à axe décoré de disques ou de sphères (A.5, A.6 et A.7) sont peu nombreux. Les premières attestations semblent plus récentes que pour les sous-types précédents mais leur utilisation perdure au moins jusqu'au second quart du V^e comme en témoignent les exemplaires mis au jour dans le tumulus T des Gaillards à Biganos (n°158) ou dans la sépulture 1 de Fourques-sur-Garonne (n°255) qui étaient accompagnés de fibules à ressort de schéma laténien (Fi.18), bon marqueur chronologique du V^e s. a.C.⁴³³.

Les fibules bimétalliques à bouton sphérique (B.1) de la nécropole de Grand Jean à Aiguillon (n°247) sont représentatives de l'horizon 6 de la moyenne vallée de la Garonne, soit entre 550 et 525 a.C.⁴³⁴. Celles à bouton mouluré ou à disque (B.2) apparaissent probablement à la fin du VI^e s. et sont principalement représentatives du V^e s. a.C. comme dans la couche 3a de la grotte du Quéroy à Chazelle (n°101) ou dans la sépulture 1 du tumulus L.10 d'Ossun (n°287).

Enfin, quelques ensembles fiables permettent de situer les exemplaires uniquement en alliage cuivreux (C), vers le milieu du V^e s. a.C. On notera toutefois que les fibules à tablette sur ressort (C.3) ou à pied attaché à l'arc (C.4) appartiennent à la phase Ibos III de J.-M. Escudé-Quillet et doivent être plutôt datées de la toute fin du V^e et du IV^e s. a.C.⁴³⁵.

⁴³⁰ Ces variantes correspondent en partie aux fibules de types Fi.1a de J.-M. Escudé-Quillet : Escudé-Quillet 1998, 109.

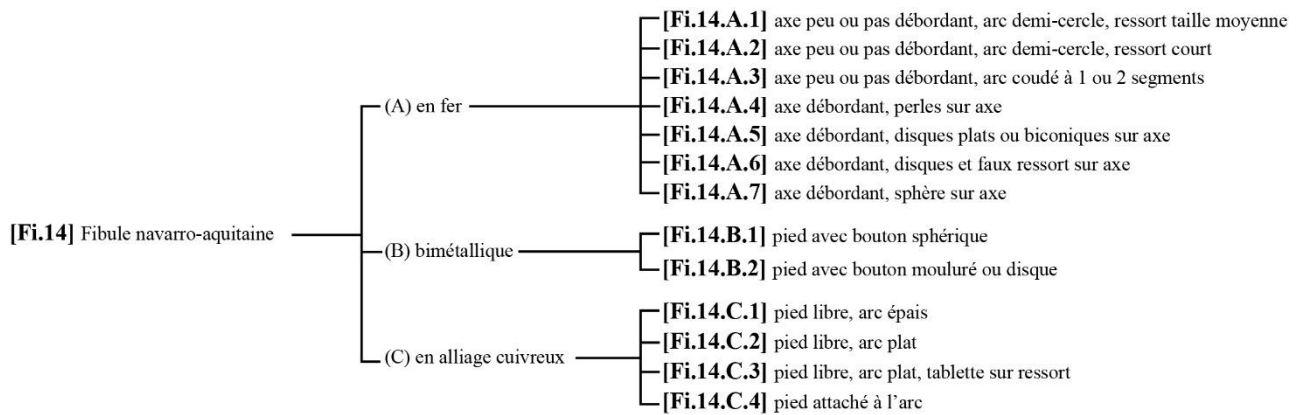
⁴³¹ Escudé-Quillet 2007, 101.

⁴³² Dumas 2016, 380 ; Girault *et al.* 2016, 43, fig.21 n°11.

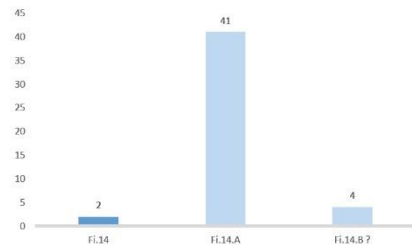
⁴³³ Pl. 88 et 89.

⁴³⁴ Dumas 2016, 318.

⁴³⁵ Escudé-Quillet 1998, 116 et 118.



Fibules non identifiables avec précision (total : 47)



Répartition numérique des sous-types et variantes (total : 192)

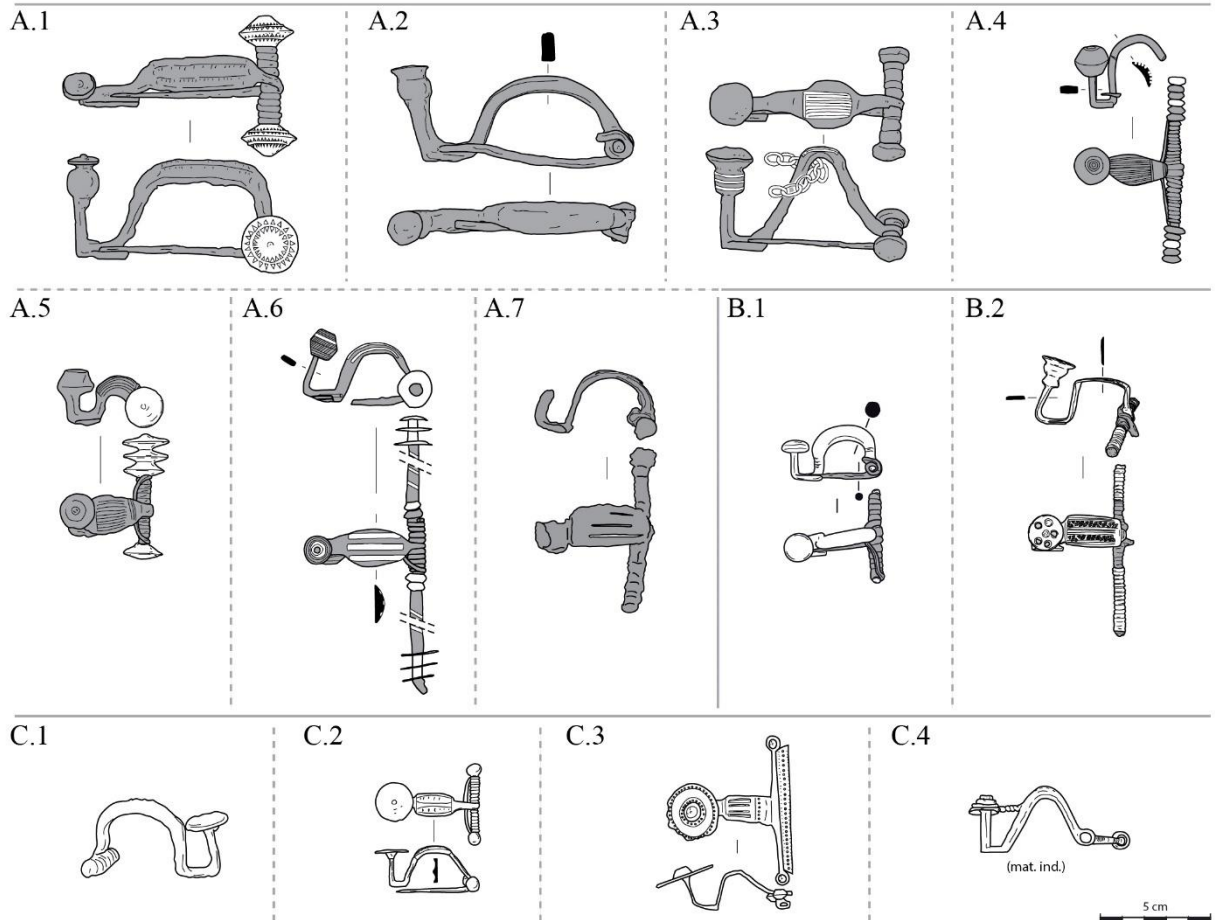
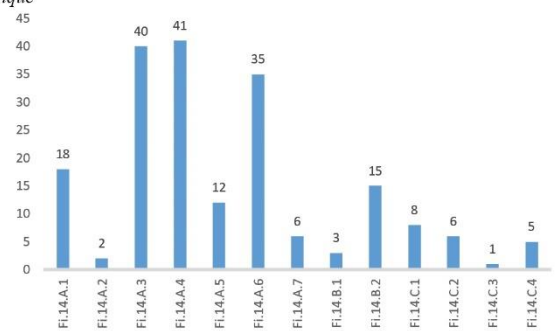


Figure 49 : Fibules navarro-aquitaines de type Fi.14 et ses sous-types et variantes.

II.1.1.16 Type Fi.15 – Autres fibules à pied coudé

Nombre d'individus : 30

(Annexes 3 : Liste 1.15) (Annexes 2 : Carte n°12)

Cette dénomination renvoie à une grande famille typologique mal reconnue par les travaux antérieurs. Elle rassemble les quelques fibules qui empruntent des caractéristiques aux fibules de type Golfe du Lion et aux fibules navarro-aquitaines sans toutefois trouver pleinement une place à l'intérieur de ces familles. De manière générale, on peut dire qu'elles partagent avec le type Golfe du Lion un arc relativement peu épais, un porte-ardillon long et un pied coudé terminé par un bouton de faible volume pouvant être conique, mouluré ou sphérique. Cependant, le sommet du bouton atteignant ou dépassant la hauteur de l'arc et le ressort bilatéral à deux sens de torsion monté sur un axe plus ou moins débordant pouvant recevoir des appendices décoratifs aux extrémités rappellent les fibules navarro-aquitaines (fig.50). C'est notamment par la longueur de cet axe que l'on peut diviser ces fibules en deux groupes.

Sous-type avec un axe peu ou pas débordant Fi.15.A :

Ce modèle de fibules possède un ressort moyen ou long monté sur axe qui ne dépasse pas sauf lorsqu'il présente une seule perle ou un unique petit cabochon sur chaque terminaison. Si elles présentent toutes un profil d'arc en demi-cercle, on peut distinguer celles fabriquées entièrement en alliage cuivreux (A.1) de celles en fer ou bimétallique (A.2)⁴³⁶. Par leur morphologies fines et graciles, ces fibules sont proches de celles de type Golfe du Lion.

Sous-type avec axe débordant Fi.15.B :

Cette catégorie de fibules dispose d'un ressort plus ou moins long monté sur un axe largement débordant permettant l'ajout d'ornementation comme des perles biconiques, des disques biconiques ou un faux ressort. On peut séparer les exemplaires à arc en demi-cercle en alliage cuivreux (B.1) ou en fer (B.2) de celles avec un arc coudé à un segment dont les deux seuls individus connus sont en fer (B.3).

Parmi les fibules à axe peu ou pas débordant, celles en alliage cuivreux (A.1) sont surtout connues dans la nécropole de Flaujac Pujols (n°207) et sont datées de la première moitié ou du tiers central du V^e s. a.C⁴³⁷. On peut proposer la même fourchette chronologique

⁴³⁶ L'emploi conjoint de l'alliage cuivreux et du fer pour cette variante n'est observable que pour une fibule découverte dans la sépulture 1052 de la nécropole du Causse à Labruguière (Tarn) (n°305) et dont le corps est en fer alors que son ressort et son axe sont en alliage cuivreux (fibule n°2367, pl.199).

⁴³⁷ Girault *et al.* 2016, 41, fig.21 n°14 et 42, fig.22 n°24.

pour celles en fer (A.2) avec toutefois un prolongement possible jusqu'à la fin du V^e en raison du fragment provenant du tumulus 28 de Flaujac-Poujols⁴³⁸.

On ne dispose pas de contextes suffisamment fiables pour dater avec précisions les fibules en alliage cuivreux (B.1). Seul l'exemplaire provenant de la sépulture 9 de la nécropole de Sigüenza (Guadalajara) (n°25) permet de situer ce sous-type au V^e s. a.C⁴³⁹. Pour celles en fer (B.2), en l'absence d'éléments contextuels datants, on se bornera à réemployer la chronologie établie pour les fibules "navarro-aquitaines", soit une datation comprise entre 550 et 425 a.C. dans la mesure où les fibules à pied coudé en fer partagent avec ces dernières un grand nombre de traits morphologiques tels qu'un pied bouleté, un long ressort et un axe débordant pouvant être décoré. Enfin, parmi les deux fibules à arc coudé en fer (B.3), celle mise au jour dans le tumulus 16 de Flaujac-Poujols (n°207) est datée de la seconde moitié du VI^e par le mobilier qui l'accompagne⁴⁴⁰.

⁴³⁸ Girault *et al.* 2016, 41, fig.21 n°17.

⁴³⁹ Argente Oliver 1994, 384.

⁴⁴⁰ Collet 2013, 16-17 ; Girault *et al.* 2016, 41, fig.21 n°10.

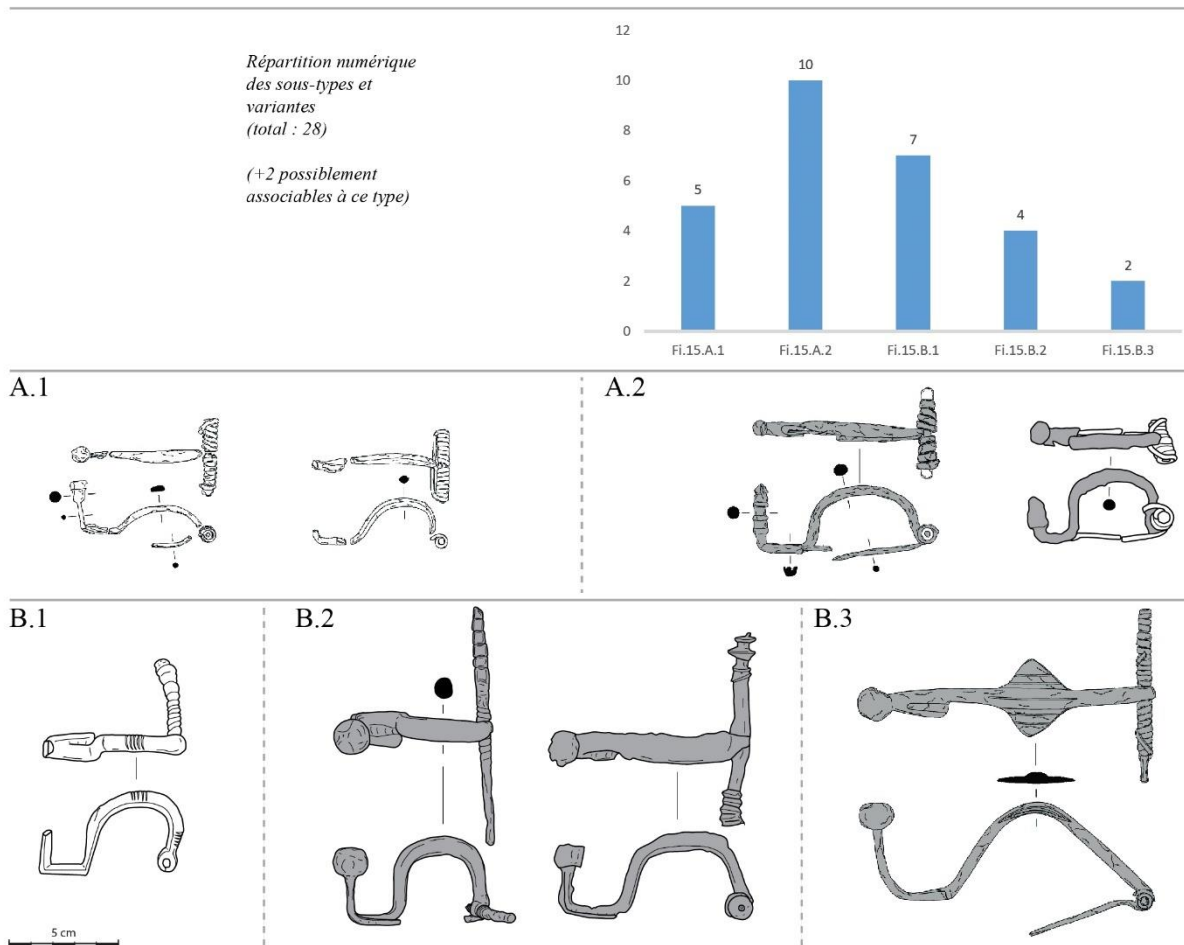
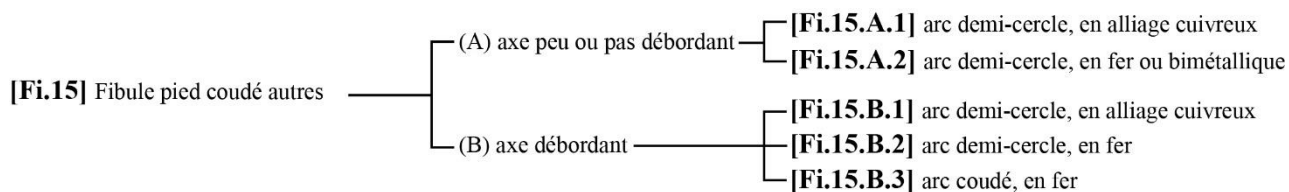


Figure 50 : Fibules à pied coudé et autres de type Fi.15 et ses sous-types et variantes.

II.1.1.17 Type Fi.16 – Fibules arcachonnaises

Nombre d'individus : 2

(Annexes 3 : Liste 1.16) (Annexes 2 : Carte n°13)

Ces fibules en alliage cuivreux sont dites de type arcachonnais en raison de leur répartition en périphérie du bassin d'Arcachon. Bien que seulement représenté par deux exemplaires, dont un partiellement conservé, ce type est bien identifiable par sa morphologie originale. Les fibules possèdent un arc cintré de section plate et large de forme foliacée, décoré de points obtenus au repoussé placés longitudinalement au centre et de petits renflements sur les bordures de l'arc. Le pied conserve quasiment la largeur de l'arc et comprend un long porte-ardillon plat dans lequel un simple sillon est ménagé afin de recevoir l'ardillon. Il est terminé par trois branches situées aux deux extrémités et au centre, qui impriment un angle droit et supportent chacune un bouton discoïdal épais (fig.51). Cette morphologie singulière de l'arc et du pied est complétée par un ressort plus classique. L'identification du ressort et de sa possible

ornementation peut toutefois être sujet à caution en raison de l'état de conservation actuel de ces pièces. Formellement, l'arc est replié sur le ressort. Le ressort bilatéral est en fer, à corde interne, probablement à deux sens de torsion, et monté sur un axe en fer. À chacune des extrémités est disposé au moins un disque biconique. Lors de la découverte de l'exemplaire le mieux conservé par le Dr. Peyneau au début du XX^e s., ce dernier écrit : "*Le ressort, très long, est en fer et est orné, de chaque côté, de trois anneaux discoïdes, également en fer, dont celui du milieu, plus grand que les autres, à 25 millimètres de diamètre, et est formé de deux plaques bombées, réunies par leur faces plates*"⁴⁴¹. Lors de la reprise de l'étude du mobilier des nécropoles arcachonnaises au début des années 1970, J.-P. Mohen et A. Coffyn avaient jugé la description de B. Peyneau exagérée et n'ont pas retenu la présence de disques sur le ressort⁴⁴². Cependant, le second exemplaire découvert dans les années 1980 dans le tumulus T de nécropole des Gaillards à Biganos (Gironde) (n°158) semble corroborer l'illustration faite soixante ans plus tôt puisqu'il a été mis au jour avec trois disques biconiques⁴⁴³.

La datation de ces fibules ne pose pas de problème majeur. Elles sont associées à des fibules de type "navarro-aquitaine" (Fi.14) et/ou des fibules à ressort "laténien" (Fi.18) permettant de les situer entre 525 et 450 a.C.

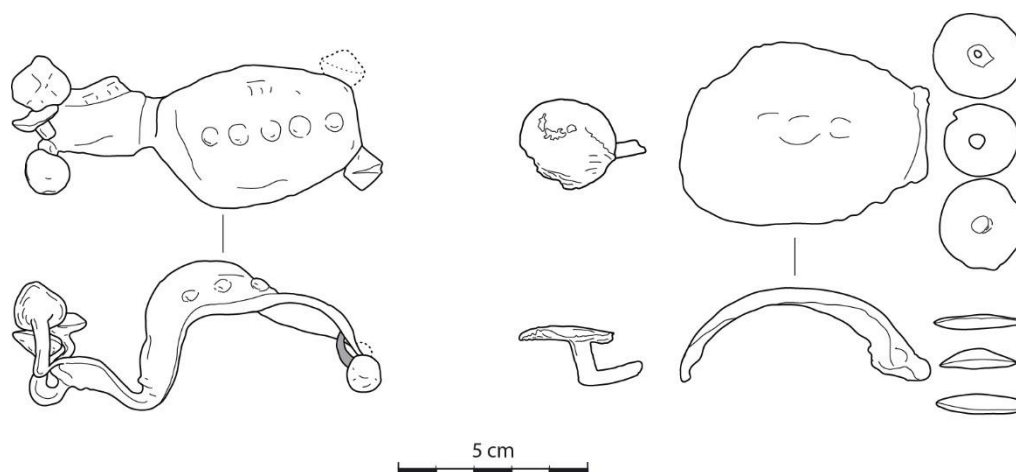


Figure 51 : Fibules arcachonnaises de type Fi.16

⁴⁴¹ Peyneau 1926, 78.

⁴⁴² Mohen & Coffyn 1970, 52.

⁴⁴³ Les inventeurs ont identifié ces disques comme constituant les boutons situés en terminaison des trois branches du pied, sans doute en référence à la description de J.-P. Mohen et A. Coffyn. Toutefois, ces disques biconiques, dont, deux sont ajourés au centre, rappellent plutôt ceux montés sur un axe et correspondant mieux à l'illustration de B. Peyneau : Dautant *et al.* 1984, 46 n°20.

II.1.1.18 Type Fi.17 – Fibules à fausse corde à bouclettes

Nombre d'individus : 2

(Annexes 3 : Liste I.17) (Annexes 2 : Carte n°13)

Le corpus compte une fibule en alliage cuivreux à fausse corde à bouclettes entièrement conservée et un probable fragment d'une seconde. Ce type de fibule bien identifié par R. Joffroy dans les années 1950 se caractérise par l'ornementation du ressort⁴⁴⁴. Ce dernier, long, bilatéral et à corde interne, est monté sur un axe suffisamment débordant pour que vienne s'enrouler à ses extrémités une seconde corde externe. Celle-ci dessine de nombreuses petites boucles et joue donc un rôle purement décoratif en amont de la tête de la fibule. Le reste de l'objet est plus classique. Il s'agit d'un arc en demi-cercle de section épaisse circulaire et décoré sur son sommet de stries longitudinales. Le pied coudé possède un porte-ardillon simple en gouttière relativement long surmonté d'une perle en ambre enfilée sur l'extrémité du pied. Quant au second individu, il n'est conservé que par un ressort et les départs de la fausse corde à bouclettes, le tout monté sur un axe en fer (fig.52).

La fausse corde à bouclette, élément fréquent des fibules de France centrale ou orientale de l'aire culturelle hallstattienne, est datée du Ha D3 ou de LT A1. On trouve ce type de décor notamment sur des fibules à simple ou double timbale dans l'habitat et la tombe princière de Vix (Côte-d'Or)⁴⁴⁵. On connaît cependant quelques rares exemples plus anciens, datés du début du Ha D, pourvus de bouclettes plus espacées⁴⁴⁶. Ces points de comparaisons et le mobilier qui accompagnait la fibule de l'inhumation du Camp de Monseigne (n°235), situeraient volontiers ce type entre le milieu du VI^e et le tout début du V^e s. a.C.

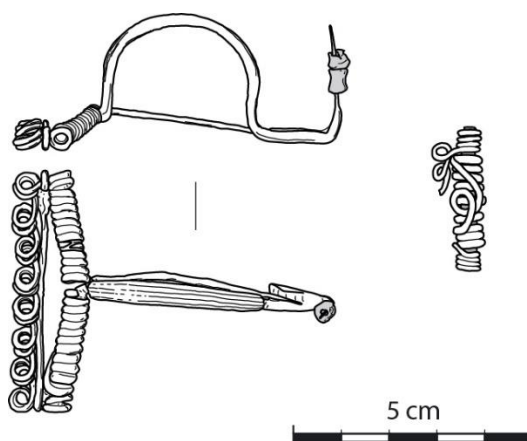


Figure 52 : Fibules à fausse corde à bouclettes de type Fi.17

⁴⁴⁴ Joffroy 1955.

⁴⁴⁵ Joffroy 1955, fig.1 ; Piningre *et al.* 2003, 240-246.

⁴⁴⁶ Roth-Zehner 2012, 176, fig.12 n°015-004.

II.1.1.19 Type Fi.18 – Fibules à ressort "laténien"

Nombre d'individus : 79

(Annexes 3 : Liste I.18) (Annexes 2 : Cartes n°14 et 15)

On parle de ressort "laténien" lorsque ce dernier est court, généralement de 2x2 spires, à deux sens de torsion, sans axe et à corde externe. Il est nommé ainsi car il est caractéristique des premières fibules datées du début de la période laténienne selon J. Déchelette⁴⁴⁷. Pour toutes les fibules partageant ce type de ressort, on peut également ajouter qu'il s'agit toujours d'objets fabriqués à partir d'une unique pièce de métal, que la corde externe est basse, dans l'axe de l'ardillon, ou relevée à mi-hauteur des larges spires du ressort. Après l'arc cintré, le pied coudé est terminé par un bouton atteignant au moins la moitié de la hauteur de l'objet, voire la dépassant (fig.53). Parmi les nombreux exemplaires inventoriés, il est possible d'opérer une distinction principale entre celles en fer et celles en alliage cuivreux.

Sous-type en fer Fi.18.A :

Les individus en fer, la taille du bouton terminal du pied et le profil de l'arc permettent de distinguer au moins trois variantes. Le choix du bouton comme critère de distinction s'explique par le fait que sa taille semble être directement corrélé à la morphologie générale de l'objet. Ainsi, un bouton peu volumineux conique ou mouluré, parfois surmonté d'un disque, ne dépasse jamais la hauteur de l'arc. Que le profil de l'arc soit en demi-cercle (A.1) ou coudé à un segment (A.2), toutes ces fibules présentent une apparence relativement fine et gracile. En revanche, le petit groupe d'individus en fer qui dispose d'un bouton plus volumineux cubique ou sphérique plus ou moins mouluré, partagent également un pied élevé dépassant la hauteur du reste de l'objet, un porte-ardillon court et un arc large et épais pouvant recevoir des bandes d'alliage cuivreux damasquinées et incisées. Le ressort peut dénombrer une spire de plus (A.3). À bien des égards, si l'on ne tient pas compte du ressort, ces fibules sont très proches des fibules navarro-aquitaines en fer (Fi.14.A).

Sous-type en alliage cuivreux Fi.18.B :

Lorsque ce type de ressort est adapté sur des fibules en alliage cuivreux, ces dernières sont de taille plus petite. On peut distinguer celles avec un arc de section épaisse et circulaire (B.1) de celles avec une section plate pourvues d'un décor incisé sur le sommet de l'arc (B.2).

Longtemps perçu comme s'inspirant de modèle de fibules hallstattiens, le ressort de schéma laténien est vraisemblablement plutôt lié à l'évolution des fibules Golfe du Lion (Fi.13)⁴⁴⁸. De fait, les premières attestations dans l'arc atlantique sont plus précoces que dans le

⁴⁴⁷ Déchelette 1914c, 1245-1246.

⁴⁴⁸ Dehn & Stöllner 1996, 24-34 ; Milcent 2006c, 96.

reste de l'aire hallstattienne. Elles peuvent être datées à partir du second quart du V^e s. a.C et perdurent jusqu'à la fin de ce siècle⁴⁴⁹.

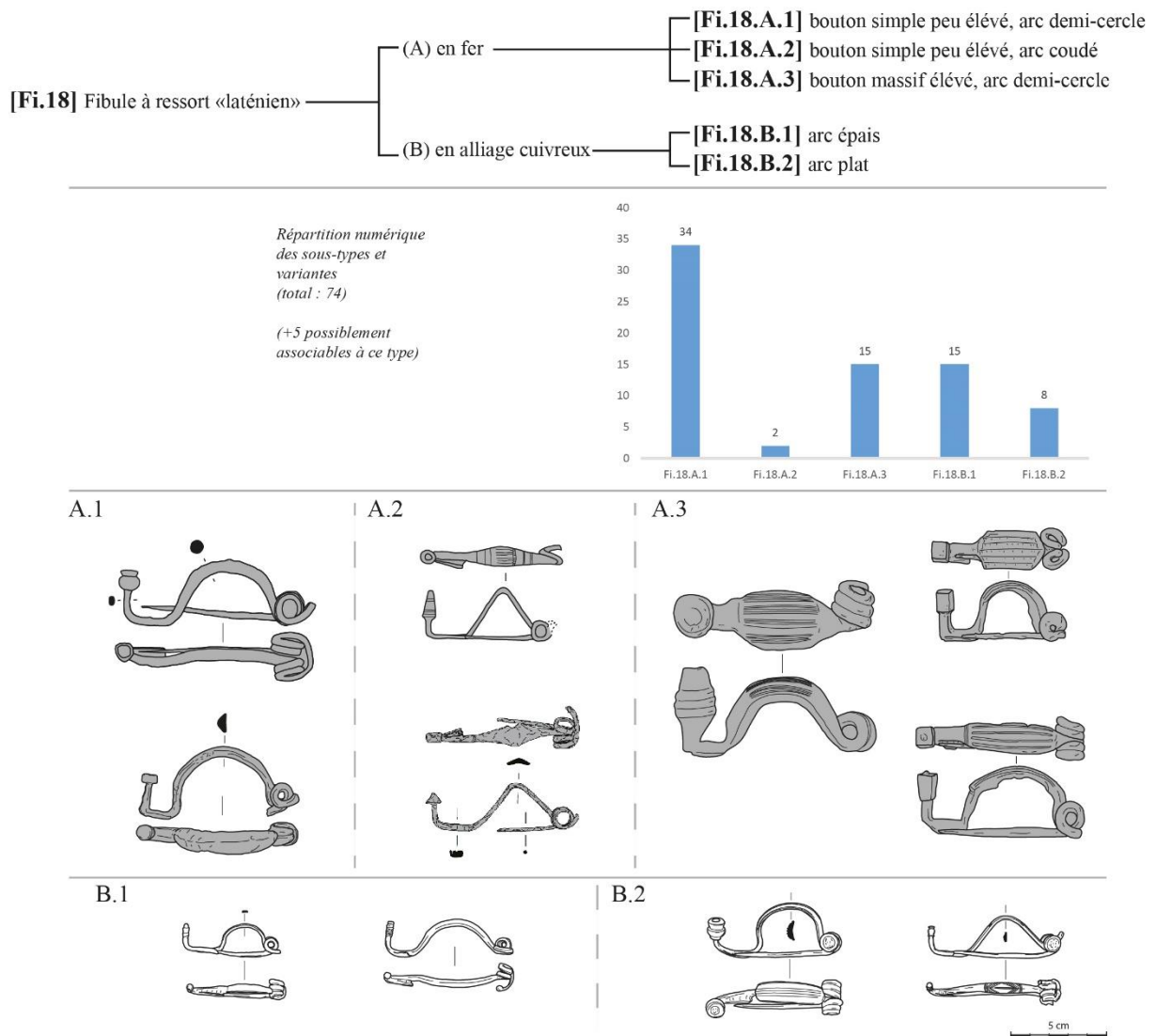


Figure 53 : Fibules à ressort "laténien" de type Fi.18 et ses sous-types et variantes.

II.1.1.20 Type Fi.19 – Fibules annulaires

Nombre d'individus : 17

(Annexes 3 : Liste 1.19) (Annexes 2 : Carte n°13)

La particularité de ces fibules est d'être composées d'un anneau fermé sur lequel est fixée la fibule par le ressort d'un côté et le porte-ardillon de l'autre (fig.54). Surtout présente en Espagne, ce type intéresse particulièrement les chercheurs régionaux qui lui ont attribué ce nom⁴⁵⁰. Si les travaux d'E. Cuadrado ont abouti à l'identification d'au moins 14 types différents

⁴⁴⁹ L'apparition de ces fibules est un marqueur du V^e s. a.C. en France centrale comme dans les Pyrénées : Milcent 2004, 245 ; Escudé-Quillet 1998, 111.

⁴⁵⁰ Parmi les nombreux travaux traitant des fibules annulaires, citons ceux de E. Cuadrado (Cuadrado 1959 ; 1961a ; 1963 et 1969), de M. Almagro Basch (Almagro Basch 1966), de R. Navarro (Navarro 1970) ou enfin de J-L Argente Oliver (Argente Oliver 1994).

couvrant la période chronologique de la fin du VI^e s. au milieu du I^{er} s. a.C., seuls deux sous-types sont effectivement répandus au Premier âge du Fer pour la zone étudiée.

Sous-type à simple ardillon Fi.19.A :

Plus que d'une fibule, on pourrait parler d'une boucle pour décrire cette unique fibule en alliage cuivreux qui se compose simplement d'un ardillon enroulé sur l'anneau, sans porte-ardillon ou système de maintien de l'ardillon par pression.

Sous-type à fibule complète Fi.19.B :

Dans cette catégorie mieux représentée, le ressort, l'arc et le porte-ardillon sont fabriqués d'une seule pièce de métal, souvent en alliage cuivreux et plus rarement en fer. Le ressort bilatéral moyen ou long à corde interne, et semble-t-il à un sens de torsion, est enroulé sur l'anneau. L'arc cintré en demi-cercle de section plate donne naissance au porte-ardillon court maintenu à l'anneau par son extrémité rabattue. Un fil enroulé sur l'anneau peut être ajouté, souvent de part et d'autre du porte-ardillon, afin de fixer l'orientation de ce dernier. Ce fil enroulé est de longueur variable et peut recouvrir la totalité de l'anneau.

En l'absence d'éléments de datation nouveaux, on conservera pour ce type de fibule les propositions chronologiques émises par J.-L. Argente Oliver pour lequel les fibules annulaires à simple ardillon (A) se situeraient entre le début du VI^e et la fin du V^e, tandis que celles plus complètes (B) n'apparaîtraient qu'au début du V^e s. a.C. pour perdurer jusqu'au I^{er} s. p.C⁴⁵¹.

⁴⁵¹ Argente Oliver 1994, 74-77.

[Fi.19] Fibule annulaire ———— (A) simple ardillon ———— [Fi.19.A]
 ———— (B) fibule complète ———— [Fi.19.B] une pièce enroulé sur l'anneau

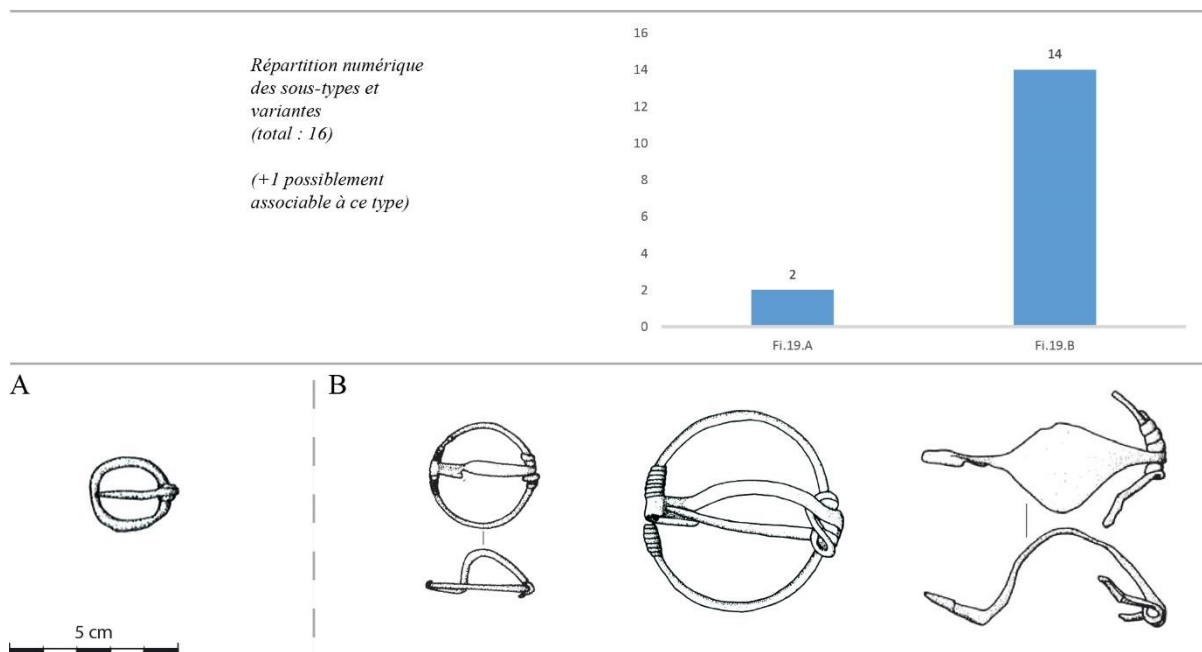


Figure 54 : Fibules annulaires de type Fi.19 et ses sous-types.

II.1.1.21 Type Fi.20 – Fibules à timbale

Nombre d'individus : 10

(Annexes 3 : Liste 1.20) (Annexes 2 : Carte n°16)

Les quelques fibules en alliage cuivreux ou en fer de ce type mises au jour dans la zone d'étude se singularisent par la présence d'une timbale rabattue vers l'arc à l'extrémité du pied, raison pour laquelle on détermine son pied comme courbé et non coudé. À l'exception de ce pied, la morphologie de ces fibules ne diffère pas de celles à pied coudé (Fi.15). Leur ressort bilatéral de taille moyenne est enroulé sur un axe et leur arc est cintré (fig.55). On peut opérer une séparation en deux sous-types à partir du profil de l'arc.

Sous-type à arc en demi-cercle Fi.20.A :

Les modèles avec un arc en demi-cercle représentent le contingent le plus nombreux. Celles à timbales hémisphériques creuses peuvent être fabriquées en alliage cuivreux (A.1) ou en fer (A.2). Cependant, un exemplaire en fer se distingue par le remplacement de la timbale par une timbale plate, c'est-à-dire un disque martelé dans la continuité du pied et rabattu vers l'arc (A.3).

Sous-type à arc coudé Fi.20.B :

Bien qu'il s'agisse d'un unique exemplaire, un individu en fer peut être distingué des autres par son arc coudé à un segment mais également par la présence d'une perle enfilé à chaque extrémité de l'axe.

Ces fibules à timbale sont principalement connues dans l'aire hallstattienne sous le nom de "Fusspaukenfibel" et sont caractéristiques du Ha D3⁴⁵². Plus près de notre zone d'étude, on recense de nombreuses attestations dans le centre et le midi de la France dans une fourchette chronologique comprise entre la toute fin du VI^e et la fin du V^e s. a.C⁴⁵³. Ces datations sont en accord avec les quelques contextes fiables dont sont issues les fibules inventoriées ici ; on pense notamment à l'exemplaire provenant de la tombe 1057 de la nécropole du Causse (n°305) et rattaché à la phase V de la nécropole (575-475 a.C.), ou celui mis au jour dans le tumulus 23 de la nécropole de Flaujac-Pujols (n°207) daté du dernier quart du VI^e ou du premier quart du V^e s. a.C⁴⁵⁴.

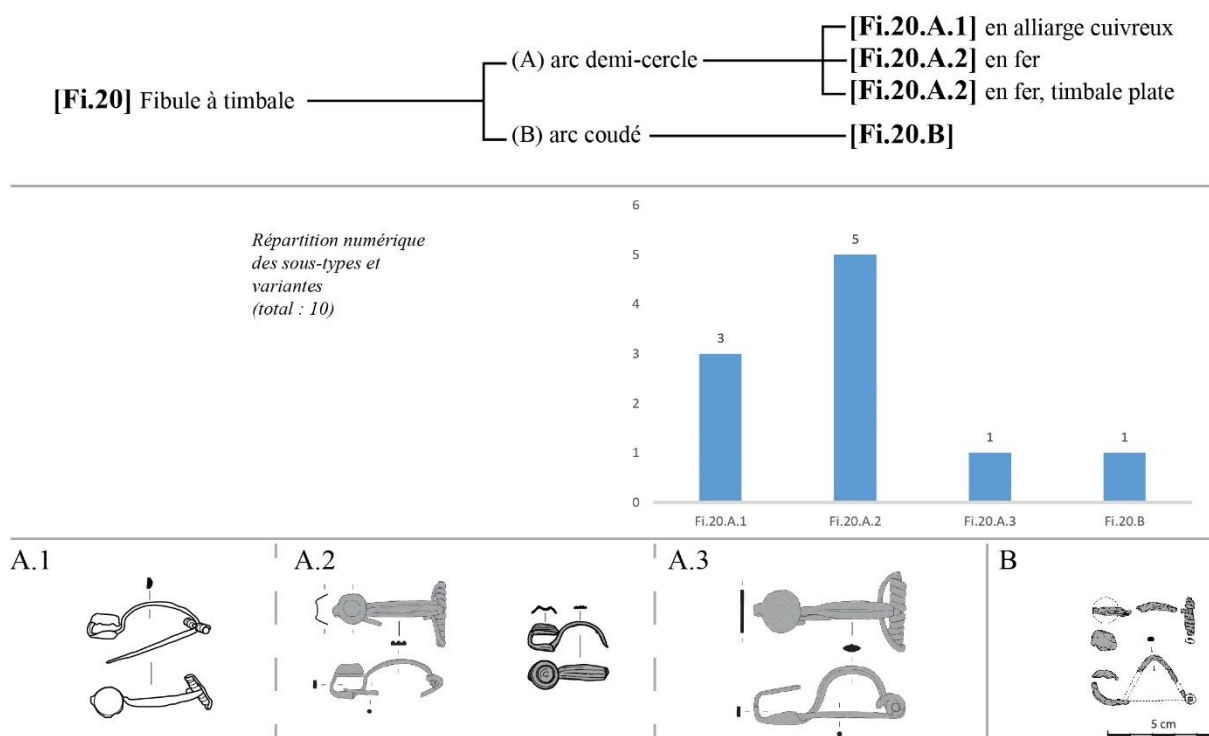


Figure 55 : Fibules à timbale de type Fi.20 et ses sous-types et variantes.

II.1.1.22 Type Fi.21 – Fibules dites de "La Tène"

Nombre d'individus : 2

(Annexes 3 : Liste 1.21)

Seules deux fibules en alliage cuivreux sont associables à ce dernier type. Fabriquées à partir d'une unique pièce de métal, elles ont en commun leur pied courbé terminé par une excroissance ou une timbale plate rabattue vers l'arc, un arc cintré en demi-cercle de section épaisse circulaire et un ressort bilatéral, sans axe, court à 2 x 2 spires et à corde externe basse

⁴⁵² Dehn & Stöllner 1996, 2, fig.1.

⁴⁵³ Milcent 2004, 220 ; Rivalan 2011, 338-339.

⁴⁵⁴ Buffat *et al.* 2012, 96 ; Girault *et al.* 2016, 42, fig.22 n°23.

(fig.56). Un décor moulé ou incisé peut venir orner le sommet de l'arc ou l'extrémité du pied. Par ces caractéristiques on reconnaît les fibules dites de "La Tène" telles que définies par J. Déchelette⁴⁵⁵.

Leurs larges spires et leur arc en "anse de panier" invitent à rapprocher ces deux fibules des celles du type dit de Marzabotto⁴⁵⁶. Ces fibules connaissent une très large distribution géographique, s'étendant des Carpates à la périphérie méridionale de l'arc alpin, au nord jusqu'au Pays de Galles⁴⁵⁷. Elles sont datées de l'horizon LT A2 et du début LT B, plaçant les individus rencontrés dans notre zone d'étude à la fin du V^e ou au début du IV^e s. a.C⁴⁵⁸.

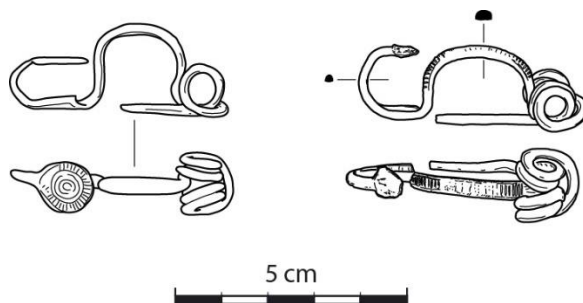


Figure 56 : Fibules dites de "La Tène" de type Fi.21.

II.1.2. Les épingles

Les épingles sont des tiges de métal à l'extrémité appointée et fabriquées d'une seule pièce, coulée pour celles en alliage cuivreux ou obtenue par martelage pour celles en fer. De morphologie simple, elles se composent de trois parties : la pointe, la tige et la tête (fig.57). La zone finale de la tige au contact de la tête est appelée col et s'individualise lorsqu'elle est décorée ou adopte un dessin divergeant des parties entre lesquelles elle se situe.

⁴⁵⁵ Déchelette 1914c, 1254-1246.

⁴⁵⁶ Pour les généralités sur les fibules de Marzabotto, voir : Kaenel 1990, 220 et 223.

⁴⁵⁷ Kruta 1979, 81 ; Dehn & Stöllner 1996, fig.13a et b.

⁴⁵⁸ Millet 2008, 210 ; Maitay *et al.* 2014.

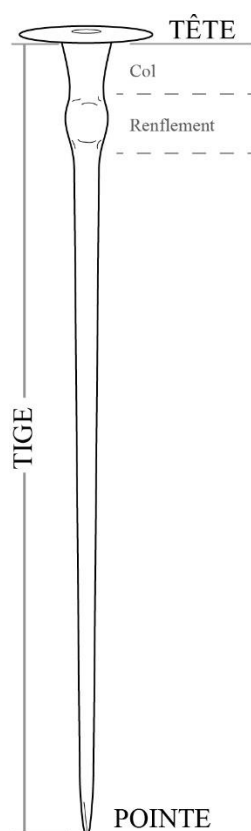


Figure 57 : Terminologie des éléments constitutifs d'une épingle (d'ap. Audouze & Gaucher 1981, fig.1, 12).

Employées pour traverser un tissu, les épingles servent à maintenir un vêtement du haut du corps puisqu'on les retrouve quasi exclusivement, en contexte funéraire d'inhumation, à hauteur du thorax ou des épaules⁴⁵⁹. L'aspect élargi de la tête fixe l'épingle au vêtement, empêchant qu'elle ne le traverse intégralement. On a déjà eu l'occasion de mentionner que ce système de fixation par enfilage pouvait être sécurisé par la présence d'un lien en matière périssable et d'une perle, annonçant en quelque sorte l'utilisation des fibules (fig.31). Ce dispositif pouvait également être employé en remplaçant la perle par un simple anneau, comme la découverte répétée d'épingles traversant un anneau, notamment dans la nécropole de Moulin à Mailhac (Aude), le laisse supposer (fig.58). Cependant, l'usage d'une épingle seule, sans anneau ni perle, peut suffire à son utilisation.

Si la fonction vestimentaire paraît évidente, il faut noter que l'utilisation d'épingles pouvant atteindre plus de 20 cm de long (jusqu'à 28 cm pour celle entièrement conservée de la tombe 228 de la nécropole du Causse à Labruguière (Tarn) (n°305) (pl.178, n°1473)), pose question quant à un usage quotidien dans la mesure où elles entravent le mouvement. On peut donc supposer que, dans le cas d'une attache de vêtement, ces objets, ou du moins certains types, devaient être réservés à un costume occasionnel, voire rituel, ou être attribués à des personnes

⁴⁵⁹ Rottier 2010, 130.

incarnant des fonctions sociales impliquant une mobilité réduite. Il a également été proposé que les épingles ne servent en réalité qu'à fermer un suaire, raison pour laquelle on les retrouve en milieu funéraire à mi-hauteur du défunt, lorsque le tissu entourant le mort vient à disparaître⁴⁶⁰. Si cet emploi rituel peut être jugé comme plausible, il n'exclut nullement l'usage quotidien des épingles, notamment pour celles de taille plus réduite, comme l'attestent les exemplaires découverts en contextes non funéraires⁴⁶¹. De plus, certains types ont pu servir comme attache de trousseau d'outils de toilette puisque, lorsqu'elles sont munies d'un anneau attaché à la tête, d'autres pièces peuvent venir se rattacher à celui-ci, comme des scalptorium⁴⁶². Enfin, il a été évoqué à plusieurs reprises dans la bibliographie la possibilité de l'utiliser les épingles pour maintenir la chevelure. Cette proposition a notamment été faite par B. Dedet pour des épingles découvertes à hauteur du crâne des défuntes du tumulus de Dignas (Saint-Énimie, Lozère) ou du tumulus de Vayssas 1 (Séverac-le-Château, Aveyron)⁴⁶³. Dans tous les cas, en l'absence d'indices précis sur la situation de l'objet dans une sépulture, ce qui, de fait, concerne toutes les sépultures à incinération, il demeure difficile de déterminer l'usage des épingles. Il faut donc se cantonner à leur reconnaître des fonctions multiples, tant vestimentaires que corporelles.

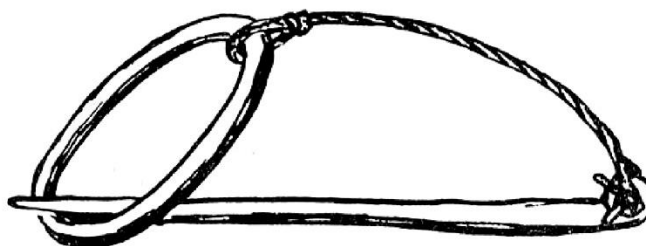


Figure 58 : Épingle maintenue par un anneau et son lien. Reconstitution proposée par O. et J. Taffanel (d'ap. Taffanel & Taffanel 1962, fig.2 n°2, p.2).

II.1.2.1 Les précédents typologiques

Bien que relativement nombreuses, les épingles mises au jour dans la zone d'étude n'ont pas réellement fait l'objet d'un examen typologique très approfondi. À la différence des fibules, il n'existe pas de travaux de synthèse répertoriant tous les types connus pour le Premier âge du Fer. Cet état de fait peut s'expliquer en partie par la morphologie relativement simple de ces

⁴⁶⁰ Audouze & Gaucher 1981, 11.

⁴⁶¹ *Ibid.*

⁴⁶² Ce fait est attesté sur l'épingle de la tombe 137 de la nécropole de Gourjade (Castres, Tarn) (n°298) et celle de la tombe 13 de la nécropole du Martinet (Castres, Tarn) (n°299) : pl.159 n°1123 et pl.168 n°1288.

⁴⁶³ Dedet 2001, Tabl.34, 289.

artefacts qui se prête mal à une analyse technologique poussée. De plus, si on les retrouve tout au long de la période, les épingles sont surtout représentatives de l'âge du Bronze et du début du Premier âge du Fer. Ensuite, elles sont peu à peu supplantées par les fibules⁴⁶⁴. Comme elles sont moins variées stylistiquement que ces dernières et moins présentes, les archéologues régionaux les ont également perçues comme moins significatives chronologiquement et culturellement pour l'âge du Fer. Elles ont dès lors moins focalisé l'attention des chercheurs que d'autres artefacts.

Lorsqu'on étudie ce type de mobilier dans la région, on doit s'appuyer sur les indispensables travaux de F. Audouze. Sa première collaboration avec J.-C. Courtois, publiée en 1970, s'intéresse aux épingles du sud-est de la France⁴⁶⁵. Elle sera suivie par une seconde, plus complète, publiée en 1981, avec G. Gaucher, qui propose une typologie de l'ensemble des épingles datées de l'âge du Bronze découvertes en France⁴⁶⁶. Ces travaux demeurent une référence encore aujourd'hui. C'est sur cette base que reposent les études localisées à l'échelle d'un site ou d'un groupe de sites, comme la typologie proposée pour la grande quantité d'épingles découvertes dans les nécropoles du Castrais (n°298, 299 et 305) ou plus généralement dans le sud-est de la France⁴⁶⁷. Dans le quart nord-ouest de l'Espagne, le plus faible nombre d'occurrences et la moindre variété stylistique observée explique pourquoi les épingles sont totalement absentes des études de mobilier, comme en témoignent les maigres lignes qui leur sont réservées dans les travaux d'A. Lorrio ou de J.-J. Enriquez Navascués par exemple⁴⁶⁸.

VI.1.2.2 Présentation de la typologie

Si les travaux de F. Adouze sont incontournables pour l'étude des épingles, en définitive, en réalité seul un petit nombre des types qu'elle a identifiés intéressent réellement notre corpus. En revanche, dans la mesure où les épingles issues des nécropoles du Castrais couvrent un large spectre des morphologies rencontrées sur l'ensemble de la zone d'étude, on peut s'appuyer sur la typologie proposée dans leur publication. Nous avons donc repris les 17 types identifiés par les auteurs, auquel nous avons ajouté 6 nouveaux types. On obtient alors 23 types d'épingles singularisés par la forme de la tête et qui, selon les cas, peuvent comprendre une subdivision en sous-types appliquée selon le matériau de confection (annoté par une lettre) (fig.59).

⁴⁶⁴ Rivalan 2011, fig.176, 322.

⁴⁶⁵ Audouze & Courtois 1970.

⁴⁶⁶ Audouze & Gaucher 1981.

⁴⁶⁷ Giraud *et al.* 2003, 85-92 ; Rivalan 2011, 296-323.

⁴⁶⁸ Enriquez Navascués 1982, 189-191 ; Lorrio 2005a, 208.

QUATRIÈME PARTIE : ANALYSES TYPOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES

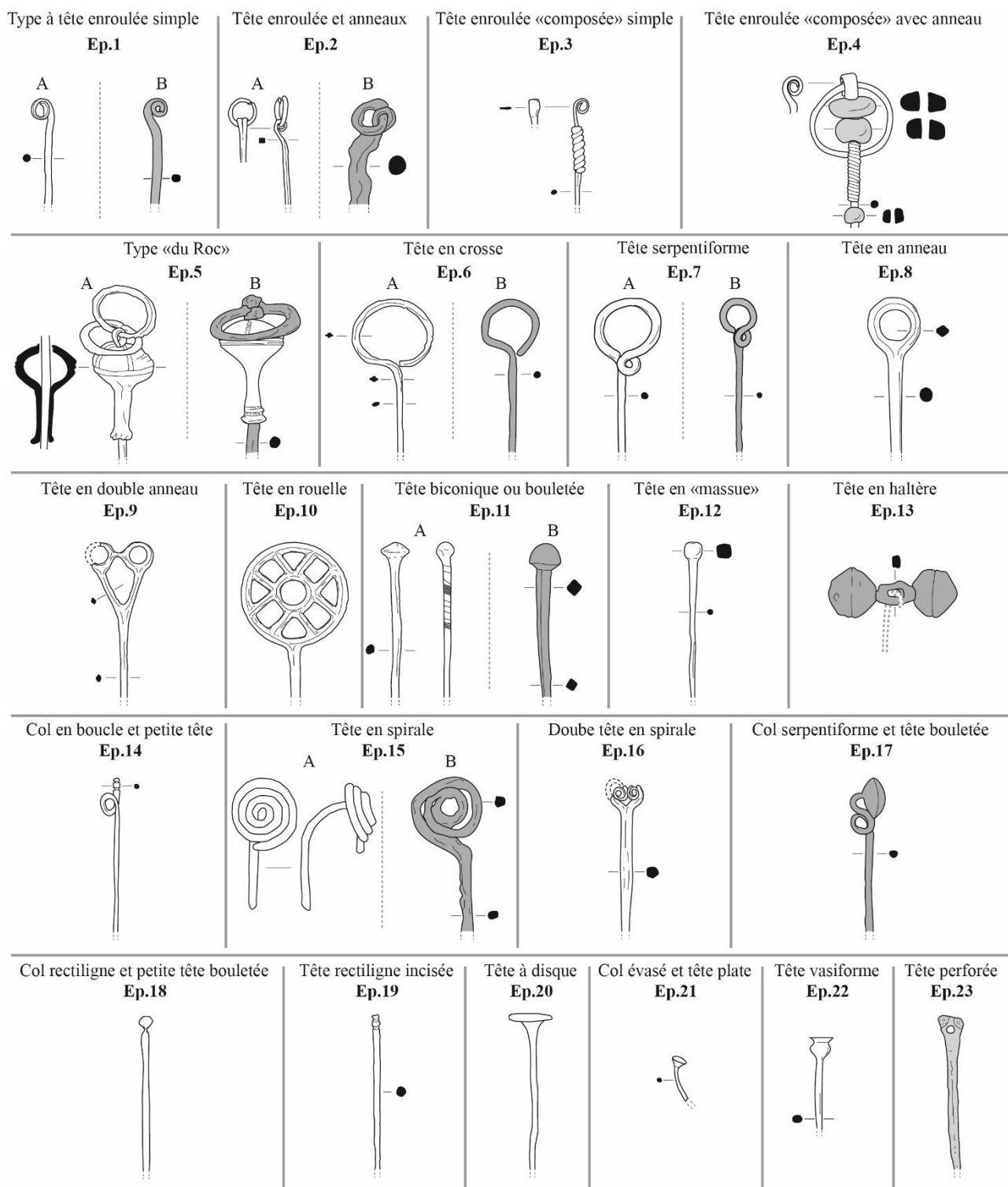


Figure 59 : Résumé des différents types d'épingles rencontrés (numéro) et leurs sous-types (lettre).

Sur les 444 épingles répertoriées, 329 sont typologiquement identifiables. Les 115 restantes sont de type indéterminé en raison de leur état de conservation (le plus souvent la tête est manquante) ou de leur documentation trop approximative. Enfin, trois individus qui pourraient s'apparenter à des épingles ont été classés comme objet indéterminé par précaution. Malgré un nombre de type important, on constate que la répartition du nombre d'exemplaires

au sein du classement est nettement inégale puisque que quatre types concernent à eux seuls 70% du corpus total : épingles à tête enroulée simple (Ep.1), à tête enroulée avec anneau (Ep.2), à tête en croise (Ep.6) et à tête serpentiforme (Ep.7) (fig.60).

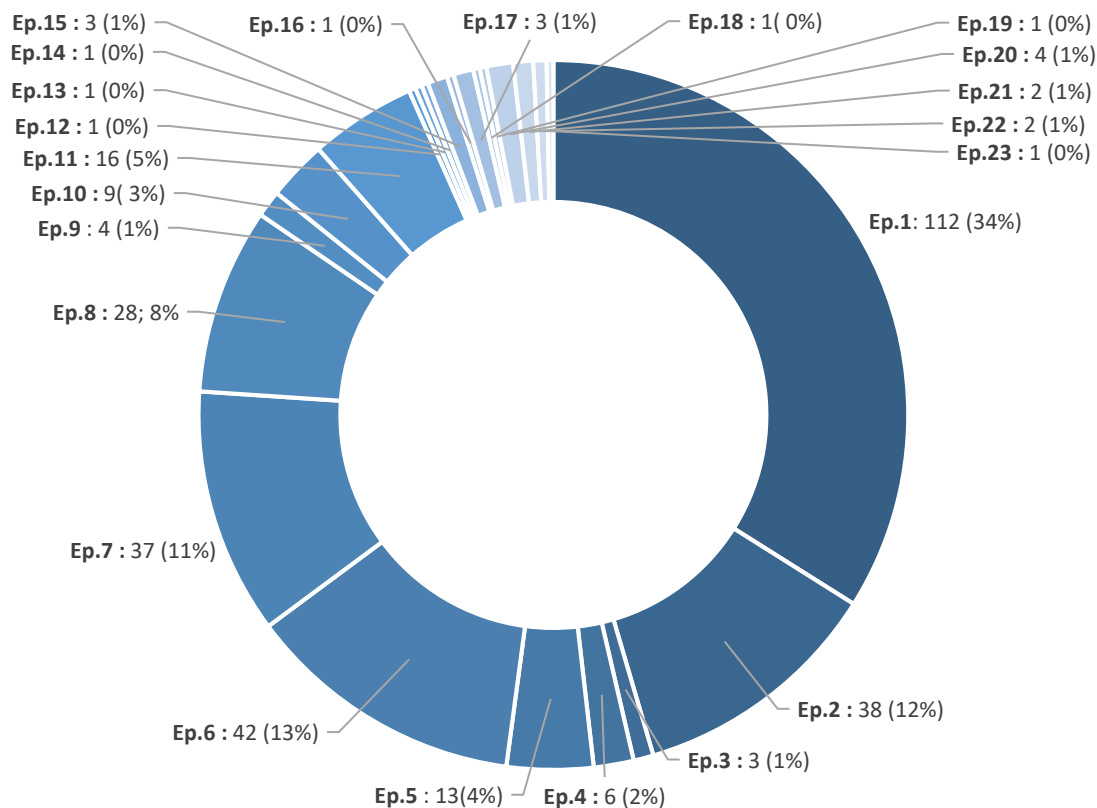


Figure 60 : Répartition quantitative des types identifiables des épingles inventoriées (total : 329).

II.1.2.3 Type Ep.1 – Épingles à tête enroulée simple

Nombre d'individus : 112

(Annexes 3 : Liste 2.1) (Annexes 2 : Carte n°17)

Ce type d'épingles est de loin celui qui est le plus représenté dans la zone étudiée. Elles se composent d'une tige pouvant atteindre 20 cm de long. La section est le plus souvent circulaire mais elle peut être quadrangulaire dans de plus rares cas. La tête est en revanche aplatie par martelage et enroulée en une ou deux fois. Si on les retrouve majoritairement en alliage cuivreux (A), on dénombre 11 exemplaires en fer (B).

Ce type d'épingle est attesté dans le nord de la France dès l'âge du Bronze Moyen mais ne se développe dans la moitié sud qu'à partir du Bronze final II et III⁴⁶⁹. Si ces épingles sont très nombreuses à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer, au moins jusqu'à la phase

⁴⁶⁹ Audouze & Gaucher 1981, 28.

IVb (575 a.C.) des nécropoles du Castrais⁴⁷⁰, il est possible que quelques rares exemplaires aient perduré jusqu'au milieu du V^e s. a.C. comme c'est le cas dans le midi de la France⁴⁷¹. Bien qu'une fourchette large, comprise entre 900 et 450 a.C. doive être proposée pour les épingles en alliage cuivreux, les quelques exemples connus d'épingles à tête enroulée en fer (B) semblent plutôt se concentrer aux environs de la phase IVa du Castrais, soit entre 675 et 625 a.C.

II.1.2.4 Type Ep.2 – Épingles à tête enroulée avec anneau

Nombre d'individus : 38

(Annexes 3 : Liste 2.2) (Annexes 2 : Carte n°18)

Ces exemplaires, moins représentés que le type précédent, sont pourtant en tout point similaires si ce n'est qu'elles disposent d'un ou de plusieurs anneaux passant dans l'enroulement de la tête. Il faut noter toutefois que, si l'on propose une distinction entre ces épingles et précédentes, il est évident que ces dernières ont pu voir cet anneau disparaître, lors du passage du défunt sur le bûcher. Si la distinction entre les deux types peut être faite en l'état de la documentation, il faut donc garder à l'esprit le lien typologique qui les unit. Enfin, là encore, on peut proposer de distinguer les 14 individus en alliage cuivreux (A) des 28 en fer (B). Pour finir, on fera remarquer que le matériau de l'anneau est toujours identique à celui de l'épingle à laquelle il est attaché.

Par leur proximité morphologique avec les épingles du type précédent et leur identification principalement liée à des contraintes de conservation, on proposera une fourchette chronologique pour les épingles à tête enroulée avec anneau similaires à celle des épingles sans anneau. Concernant les individus en fer (B), les exemplaires découverts dans les tumulus IV et V de nécropole de Glandon à Moissac (Haute-Vienne) (n°331) sont associés à des fibules à ressort de schéma laténien (Fi.18)⁴⁷², supposant donc un usage prolongé de ces épingles jusqu'au milieu du V^e s. a.C au moins.

II.1.2.5 Type Ep.3 – Épingles à tête enroulée "composées" simple

Nombre d'individus : 3

(Annexes 3 : Liste 2.3)

Trois épingles en alliage cuivreux à tête enroulée simple se singularisent par la présence d'un appendice ou d'un fil spiralé enroulé rapporté sur la tige, sur la partie haute de l'objet, à proximité de la tête.

⁴⁷⁰ Giraud *et al.* 2003, 175, fig.262 n°2.

⁴⁷¹ Rivalan, 2011, 307-310.

⁴⁷² Pl.216.

En raison du petit nombre d'individus recensés, il est difficile de mesurer si la présence d'un fil spiralé sur la tige est un réel marqueur chronologique. L'individu découvert à Palaminy (Haute-Garonne) (n°151) semble daté du début du Premier âge du Fer, au VIII^e a.C., tandis que ceux provenant des nécropoles du Causse (n°305) ou de Gourjade (n°298) se placent plutôt dans la phase IV (675-575 a.C.) des nécropoles du Castrais. Ainsi, les faibles indices dont nous disposons situeraient ce type d'épingles entre 800 et 575 a.C., mais il est tout à fait possible que leur distribution chronologique soit calquée sur le type à tête enroulée simple, soit entre 900 et 450 a.C.

II.1.2.6 Type Ep.4 – Épingles à tête enroulée "composées" avec anneau

Nombre d'individus : 6

(Annexes 3 : Liste 2.4)

Très proches du type précédent, six épingles en alliage cuivreux à tête enroulée disposent d'un fil spiralé sur leur tige mais aussi d'éléments plus variés tels que des anneaux spiralés et des perles en ambre empilées par deux ou trois. Enfin, un ou plusieurs anneaux sont maintenus à l'enroulement de la tête de l'épingle. Cette succession d'anneaux formaient vraisemblablement un trousseau sur lequel était attaché des ustensiles de toilette comme des scalptorium.

Exclusivement inventoriées dans les nécropoles du Castrais, ces épingles sont souvent associées à des coupes de formes Vb (selon la typologie de ces sites) et des céramiques décorées d'imprimés à la roulette ou à la cordelette, principalement caractéristiques des phases II et III, avec un possible prolongement lors de la phase IVa⁴⁷³. Dès lors, on peut proposer une chronologie pour ces modèles comprise entre 800 et 625 a.C.

II.1.2.7 Type Ep.5 – Épingles type "du Roc"

Nombre d'individus : 13

(Annexes 3 : Liste 2.5)

Ce type porte ce nom en raison du premier individu mis au jour à la fin du XIX^e s. sur le site du Roc à Albi (Tarn) (n°293). Il s'agit d'une épingle à tête enroulée avec anneau sur laquelle est enfilé un manchon globulaire caréné, décoré de bandes incisées et/ou moulurées. Qu'il soit enfilé sur une épingle en alliage cuivreux (A) ou sur l'unique exemplaire en fer (B), ce manchon globulaire enfermant le col est toujours en alliage cuivreux.

Ce type d'épingle a fait l'objet d'une étude complète par T. Janin et F. Pons publiée en 2004 au cours de laquelle les auteurs concluent à une production locale dans la région tarnaise,

⁴⁷³ Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

bien que partageant quelques caractéristiques, notamment leurs décors, avec les modèles de type "Franzine" d'Italie⁴⁷⁴. L'analyse des sépultures fiables dont ces épingles sont issues, aussi bien dans la nécropole du Moulin à Mailhac (Aude) que dans celles du Castrais, place ces pièces entre 775 et 600 a.C. L'unique exemplaire en fer (B) découvert dans la sépulture 576 du Causse (n°305) appartient à la phase IVa des nécropoles du Castrais, dont la datation est comprise entre 675 et 625 a.C.⁴⁷⁵.

II.1.2.8 Type Ep.6 – Épingles à tête en crosse

Nombre d'individus : 42

(Annexes 3 : Liste 2.6)

Relativement nombreuses, les épingles de ce type se distinguent par leur tête formant une large boucle obtenue par la torsion de l'extrémité de la tige. Cette tête dite en crosse peut être de section quadrangulaire même lorsque celle de la tige est circulaire. Si l'on rencontre ces épingles en alliage cuivreux (A) ou en fer (B), quelques-uns des 14 individus en fer se singularisent par une tige parfois plus longue pouvant atteindre plus de 14 cm⁴⁷⁶. À noter que l'on retrouve une épingle de ce type en alliage cuivreux attachée à un même trousseau qu'une fibule de type "du Roc" dans la sépulture 33 de la nécropole du Martinet (Castres, Tarn) (n°299) (pl.168 n°1296).

Essentiellement représenté dans les nécropoles du Castrais pour notre zone d'étude, ce modèle d'épingle apparaît dès la phase III (725-675 a.C.) de ces sites mais c'est principalement durant la phase suivante que l'on compte le plus grand nombre d'attestations (675-575 a.C.)⁴⁷⁷. Les quelques exemplaires en fer (B) inventoriés semblent émerger plus tardivement et sont représentés uniquement lors de la phase IV de ces nécropoles.

II.1.2.9 Type Ep.7 – Épingles à tête serpentiforme

Nombre d'individus : 37

(Annexes 3 : Liste 2.7)

Également bien représenté sur la zone d'étude, ce type d'épingles est très proche morphologiquement de celui à tête en crosse. Il s'en distingue par la présence d'une spire au départ de la tête, en amont de la large boucle. C'est cet attribut qui leur donne leur nom et qui rappelle également les boucles formées par les arcs des fibules serpentiformes (Fi.4). Qu'elles soient en alliage cuivreux (A) ou en fer (B), ces épingles disposent d'une section, de la tige à la

⁴⁷⁴ Janin & Pons, 2004.

⁴⁷⁵ Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

⁴⁷⁶ Cette mesure est approximative puisqu'on ne connaît aucun exemplaire en fer conservé entièrement de la tête à la pointe.

⁴⁷⁷ Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

tête, toujours circulaire. Les 6 individus en alliage cuivreux ou les 31 en fer semblent posséder une tige de longueur égale pouvant atteindre 9 cm.

Tout comme les épingles du type précédent, celles à tête serpentiforme sont quasi exclusivement distribuées dans les sépultures des nécropoles du Castrais et sont essentiellement connues dans les phases III et IV de ces sites, soit entre 725 et 575 a.C⁴⁷⁸.

II.1.2.10 Type Ep.8 – Épingles à tête en anneau

Nombre d'individus : 28

(Annexes 3 : Liste 2.8)

Ces épingles exclusivement en alliage cuivreux sont identifiables par leur tête qui prend la forme d'un anneau faisant corps avec la tige. L'épaisseur de l'anneau peut parfois être plus faible au sommet de l'objet, ce qui explique pourquoi leur tête n'est pas toujours entièrement conservée. Dans de nombreux cas, la section de la tête se singularise de celle strictement circulaire de la tige en adoptant une section quadrangulaire ou losangique, formant alors une arête saillante sur l'anneau. Enfin, la longueur de la tige de ces épingles peut être importante, atteignant jusqu'à 20 cm.

Les épingles à tête en anneau sont connues en Europe centrale et nord-occidentale dès le Bronze ancien⁴⁷⁹. Cependant, ce n'est qu'au Bronze final III et au début du Premier âge du Fer, entre 900 et 725 a.C. qu'elles apparaissent dans le Midi de la France, comme dans la nécropole de Moulin à Mailhac (Aude)⁴⁸⁰. Dans les nécropoles du Castrais, desquelles proviennent la quasi-totalité des pièces référencées dans notre zone d'étude, ces épingles sont représentatives de la phase II de ces sites (775-725 a.C.), à l'exception d'un exemplaire pouvant être rattachée à la phase suivante, ce qui permet de prolonger leur emploi vraisemblablement jusqu'à 675 a.C⁴⁸¹.

II.1.2.11 Type Ep.9 – Épingles à tête en double anneau

Nombre d'individus : 4

(Annexes 3 : Liste 2.9)

Proches du type précédent, les quatre individus en alliage cuivreux présentent une tige de section circulaire qui se sépare en deux branches de section quadrangulaire ou losangique au

⁴⁷⁸ *Ibid.*

⁴⁷⁹ Adouze & Courtois 1970, 40.

⁴⁸⁰ Taffanel *et al.* 1998 ; Pour une synthèse des épingles à tête en anneau découvertes dans la nécropole de Moulin à Mailhac (Aude), voir : Rivalan 2011, 300.

⁴⁸¹ Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256 ; Buffat *et al.* 2012, 93.

bout desquelles se trouvent deux anneaux de même section et collés par un manchon. Avec leur tige et surmontée de ses deux anneaux, ces épingles évoquent la forme d'une paire de ciseaux.

La datation de ce modèle d'épingle, mal représenté, ne repose que sur l'individu découvert dans la sépulture 1 de Gourjade à Castres (n°298) appartenant à la phase II de la nécropole, soit du tout début du Premier âge du Fer, entre 775 et 725 a.C.⁴⁸². Toutefois, ces pièces apparaissent déjà au Bronze final, vers 900 a.C.⁴⁸³.

II.1.2.12 Type Ep.10 – Épingles à tête en rouelle

Nombre d'individus : 9

(Annexes 3 : Liste 2.10)

Les quelques épingles en alliage cuivreux de ce type possèdent une tête en forme de rouelle de section quadrangulaire ou losangique moulée avec la tige de section circulaire. Un individu se démarque par l'ajout d'une rouelle maintenue par une épingle à tête enroulée simple⁴⁸⁴. Les rouelles peuvent former un décor rayonnant autour d'un évidement circulaire central ou d'une croix, simple ou disposée autour d'un évidement circulaire. Enfin, l'une des rouelles forme une croix centrale à partir de la superposition d'évidements circulaires.

Bien que les premières attestations de ces modèles d'épingles puissent être datées du Bronze Moyen, voire du Bronze Ancien et qu'elles soient bien représentées dans une large zone comprenant l'Allemagne et le nord-est de la France, elles n'apparaissent que plus tardivement, au Bronze final, dans le Midi de la France et en Catalogne⁴⁸⁵. Pour la zone étudiée, l'exemplaire de la sépulture 368 de la nécropole du Causse témoigne d'une perdurance de ce type au moins jusqu'à 725 a.C, puisque ce contexte funéraire appartient à la phase II du site⁴⁸⁶.

II.1.2.13 Type Ep.11 – Épingles à tête biconique ou bouletée

Nombre d'individus : 17

(Annexes 3 : Liste 2.11)

Ces épingles se caractérisent par une tige de 15 cm de long et de section circulaire surmontée d'une tête de forme conique à col évasé, biconique ou bouletée (dans un cas seulement et pour lequel on peut suspecter qu'il s'agissait en réalité d'une tête biconique émoussée et mal conservée). Que les épingles soient en alliage cuivreux (A) ou en fer (B), la

⁴⁸² Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

⁴⁸³ Rivalan 2011, 301.

⁴⁸⁴ Cette épingle n'a pas donné lieu à la création d'un sous-type en raison du faible nombre d'exemplaires d'épingles à tête en rouelle répertorié.

⁴⁸⁵ Audouze & Gaucher 1981, 36 ; Taffanel *et al.* 1998, 294.

⁴⁸⁶ Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

tige pouvait recevoir un décor strié incisé. Notons que les trois exemplaires en fer disposent d'une tête légèrement plus volumineuse que celle des individus en alliage cuivreux.

Ce modèle d'épingle à tête biconique ou bouletée ne constitue pas un bon marqueur chronologique dans la mesure où les premières attestations sont connues dès le Bronze final II en France⁴⁸⁷. Les exemplaires découverts dans la moitié sud de la France apparaissent vraisemblablement dès le IX^e s. a.C. puisque celles provenant de la nécropole de Moulin à Mailhac (Aude) sont datées entre 900 et 725 a.C.⁴⁸⁸. Dans les nécropoles du Castrais, on les retrouve notamment dès la phase II (775-725 a.C.) comme dans la sépulture 858 du Causse (n°305)⁴⁸⁹, mais également lors de la phase III (725-675 a.C.) tels ceux de la sépulture 78 de Gourjade (n°298)⁴⁹⁰. Enfin, dans le Midi de la France, on connaît quelques individus décorés d'incisions sur le col au moins jusqu'au troisième quart du VI^e s. a.C.⁴⁹¹. Concernant les épingles en fer (B), leur chronologie pourrait être réduite et comprise entre la fin du VII^e et le début du VI^e s. a.C. Toutefois, on restera prudent dans la mesure où cette proposition repose uniquement sur la pièce de la sépulture 49 de Gourjade rattachée à la phase IVb (625-575 a.C.) de la nécropole et de celle de la tombe 31 du Camp d'Alba (Tarn-et-Garonne) (n°329) rattachée à l'horizon 4 (625-575 a.C.) d'A. Dumas⁴⁹².

II.1.2.14 Type Ep.12 – Épingles à tête en "massue"

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 2.12)

L'unique épingle en alliage cuivreux concernée par ce type possède une tête cylindrique légèrement renflée évoquant une massue. Ne mesurant que 6 cm, sa tige est de section circulaire.

Ces épingles étaient surtout connues jusqu'à présent dans les sites lacustres du lac Léman en Haute-Savoie ou du lac du Bourget en Savoie, où elles sont caractéristiques du Bronze Moyen et final⁴⁹³. Celle inventoriée ici, correspondrait en partie à cette datation, bien qu'on puisse envisager un prolongement jusqu'au début du VII^e s. a.C. En effet, le mobilier céramique qui accompagnait cette épingle, pourvu d'un décor à cannelures multiples (types G1d et H1d de la typologie du Castrais), appartient essentiellement aux deux premières phases de la nécropole

⁴⁸⁷ Audouze & Courtois 1970, 24-28 ; Audouze & Gaucher 1981, 95-96.

⁴⁸⁸ Taffanel et al. 1998, 313-315, fig.39, fig.103, fig.144, fig.296, fig.307, fig.317 ; Rivalan 2011, 305.

⁴⁸⁹ Pl.197 n°2296 ; Buffat et al. 2012, 93.

⁴⁹⁰ Giraud et al. 2003, 169, fig.256.

⁴⁹¹ Rivalan 2011, 306.

⁴⁹² Giraud et al. 2003, 169, fig.256 ; Dumas 2016, 349.

⁴⁹³ Audouze & Courtois 1970, 55-56.

du Causse, bien que l'on en rencontre encore quelques exemplaires durant la phase III⁴⁹⁴. La fourchette chronologique proposée pour cet individu se situe donc entre 900 et 675 a.C.

II.1.2.15 Type Ep.13 – Épingles à tête en haltère

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 2.13)

Seul un fragment en fer de ce type est attesté dans la zone étudiée. La tête de ces épingles est composée de deux sphères creuses constituées à partir de deux demi-sphères soudées à leur base par une brasure au cuivre. Ces appendices se situent de part et d'autre d'une pièce rectangulaire disposant d'une perforation par laquelle passée la tige de l'épingle.

Ce type d'épingle est principalement connu dans le Midi dans la France, au sein de certaines nécropoles du faciès "Grand Bassin I" comme au Peyrou à Agde (Hérault)⁴⁹⁵. Dans cette nécropole, elles sont datées entre le deuxième et troisième quart du VII^e s. a.C. Cette datation est en adéquation avec celle proposée pour la coupe de forme Vb, bien représentée durant la phase IV du Castrais (675-575 a.C.), qui accompagne l'épingle du Causse inventoriée ici.

II.1.2.16 Type Ep.14 – Épingles à col en boucle et petite tête

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 2.14)

La tige en alliage cuivreux de section circulaire de cette épingle forme un enroulement peu avant le tête fine et ornée de fines incisions striées.

Les vases cinéraires (types G1 et H1d) qui accompagnaient le dépôt dont elle est issue sont attestés entre les phases I et III du Castrais, soit entre 900 et 675 a.C.⁴⁹⁶.

II.1.2.17 Type Ep.15 – Épingles à tête en spirale

Nombre d'individus : 3

(Annexes 3 : Liste 2.15)

Ce type d'épingle est aisément identifiable par sa tête formant une spirale sur plusieurs tours et de section circulaire. L'unique exemplaire en alliage cuivreux (A) possède une spirale placée perpendiculairement à l'axe de la tige et s'enroule de l'intérieur vers l'extérieur. À l'inverse, les deux individus en fer (B) disposent d'une spirale dans le prolongement de la tige et s'enroulent de l'extérieur vers l'intérieur.

⁴⁹⁴ Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

⁴⁹⁵ Nickels *et al.* 1989, 329-330 ; Rivalan 2011, 310-311.

⁴⁹⁶ Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

À Gourjade, les deux épingles en fer (B) proviennent de dépôts funéraires rattachés à la phase IVa du site par le mobilier qui les accompagnait, soit entre 675 et 625 a.C.⁴⁹⁷. En revanche, l'unique exemplaire connu en alliage cuivreux (A) pourrait être un peu plus tardif, puisque la sépulture dont il provient appartient à l'horizon 4 (625-575 a.C.) identifiée par A. Dumas⁴⁹⁸.

II.1.2.18 Type Ep.16 – Épingles à double tête en spirale

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 2.16)

Cette épingle en alliage cuivreux et à section circulaire est proche de celles à double anneau (Ep.9) si ce n'est que les deux embranchements de la tête donnent naissance à deux petites spirales enroulées vers le centre de l'objet. La tige de cet unique individu mesure 8 cm.

Le mobilier céramique qui accompagne cette épingle, notamment une urne de type H1 et un gobelet de type G1d (selon la typologie du Castrais), permettent de la situer dans les trois premières phases de la nécropole, entre 900 et 675 a.C, sans plus de précisions⁴⁹⁹.

II.1.2.19 Type Ep.17 – Épingles à col serpentiforme et tête bouletée

Nombre d'individus : 2

(Annexes 3 : Liste 2.17)

Les deux épingles en fer de ce type se caractérisent par une morphologie identique à celle des épingles serpentiformes (Ep.7) par la boucle imprimée par la tige au niveau du col. Toutefois ces deux exemplaires s'en distinguent par une tête bouletée ou biconique creuse.

Ces deux épingles sont rattachées à la phase IV du Castrais, les plaçant entre 675 et 625 a.C⁵⁰⁰. Les mêmes résultats chronologiques ont été obtenus pour les nombreux individus découverts dans la nécropole du Peyrou à Agde (Hérault)⁵⁰¹.

II.1.2.20 Type Ep.18 – Épingles à col rectiligne et petite tête bouletée

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 2.18)

L'unique épingle en alliage cuivreux inventoriée de ce type possède une tige de 10 cm de long et de section circulaire. Cette tige subit un étranglement prononcé au niveau du col avant de donner naissance à une petite tête bouletée plus large.

⁴⁹⁷ *Ibid.*

⁴⁹⁸ Sépulture 45 de la nécropole du Truc du Bourdiou à Mios (Gironde) (n°168) : pl.94 n°49 ; Dumas 2016, 329, fig.108.

⁴⁹⁹ Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

⁵⁰⁰ Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256 ; Buffat *et al.* 2012, 95.

⁵⁰¹ Nickels *et al.* 1989, 330 ; Rivalan 2011, 304-305.

Cette épingle provient d'un lot d'objets découverts à Lavène à Puységouzon (Tarn) (n°317), sans contexte chronologique fiable⁵⁰². En l'absence d'éléments convaincants, on reportera pour cette pièce les remarques faites pour les épingles à tête biconique ou bouletée en alliage cuivreux (Ep.11.A) dont la datation s'étendrait entre 900 et 525 a.C.

II.1.2.21 Type Ep.19 – Épingles à tête rectiligne incisée

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 2.19)

Cette petite épingle en alliage cuivreux de 7 cm de long et de section circulaire est très proche de celle de type Ep.14 à la différence que le col ne forme pas de boucle et que tout son corps est rectiligne.

Le peu d'éléments de comparaison dont nous disposons nous pousse à rapprocher cet individu de deux épingles à tête incisée découvertes dans la nécropole du Grand Bassin I de Mailhac (Aude) et datées entre 725 et 575 a.C⁵⁰³.

II.1.2.22 Type Ep.20 – Épingles à tête à disque

Nombre d'individus : 4

(Annexes 3 : Liste 2.20)

Exclusivement en alliage cuivreux et de section circulaire, ces épingles se caractérisent par leur tête en forme de disque plat large pouvant recevoir un décor de cercles concentriques au sommet. La tige, qui peut atteindre au moins 12 cm, présente un renflement peu avant le col légèrement évasé et/ou mouluré.

Ce modèle d'épingle est connu dans les Alpes dès le Bronze final I, bien que les premières attestations dans le sud de la France n'apparaissent qu'au Bronze final III ou au début du Premier âge du Fer⁵⁰⁴. Les quelques éléments de comparaison venant du Midi de la France leur attribuent une fourchette chronologique large débutant vers 900 a.C et s'étendant jusqu'à la première moitié du VI^e a.C⁵⁰⁵. Malheureusement, il demeure impossible de préciser ces datations pour la zone d'étude dans la mesure où aucun individu inventorié ne provient d'un ensemble clos.

⁵⁰² Pl.206 n°1827.

⁵⁰³ Rivalan 2011, 311.

⁵⁰⁴ Audouze & Courtois 1970, 29-30 ; Guilaine 1972, 288.

⁵⁰⁵ Rivalan 2011, 306.

II.1.2.23 Type Ep.21 – Épingles à col évasé et tête plate

Nombre d'individus : 2

(Annexes 3 : Liste 2.21)

Ces deux épingles en alliage cuivreux mal conservées se singularisent par leur tige circulaire surmontée par un col évasé et une tête plate se trouvant dans la continuité du col ou débordant légèrement.

Ces types d'épingles apparaîtraient à la fin du Bronze Moyen en Allemagne et dans le nord-est de la France, de part et d'autre du Rhin, puis un peu plus tardivement, à la fin du Bronze final dans le sud-est de la France⁵⁰⁶. On connaît deux exemplaires dans le Midi de la France datés entre 900-775 a.C⁵⁰⁷, ce qui correspond avec la datation proposée récemment pour l'inhumation n°1 fouillée à Blars (Lot) (n°189) dont est issu l'unique individu découvert en contexte fiable de notre zone d'étude⁵⁰⁸.

II.1.2.24 Type Ep.22 – Épingles à tête vasiforme

Nombre d'individus : 2

(Annexes 3 : Liste 2.22)

Deux épingles en alliage cuivreux partiellement conservées possèdent une tige de section circulaire et une petite tête évoquant le profil d'un vase au sommet plat nettement marqué.

Aucune d'elles n'est issue d'ensembles chronologiquement fiables. Ce modèle d'épingles apparaît en France au cours du Bronze final et se rencontre principalement autour du lac du Bourget (Savoie)⁵⁰⁹. Cependant, il semble perdurer au moins jusqu'au milieu du VIII^e s. a.C si l'on se fonde sur les quelques exemples connus dans le Midi de la France, en tout cas pour les épingles dépourvues de décors incisés⁵¹⁰.

II.1.2.25 Type Ep.23 – Épingles à tête perforée

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 2.23)

L'unique épingle de ce type est fabriquée à partir d'un fragment d'os à la tige légèrement courbée. Sa tête, plus large est perforée en son centre.

⁵⁰⁶ Audouze & Gaucher 1981, 62-63.

⁵⁰⁷ Rivalan 2011, 313-314.

⁵⁰⁸ Pl.104 n°329 ; Cette inhumation est associée à l'horizon "Bronze final III-horizon 1" d'A. Dumas, soit une datation comprise entre 900 et 775 a.C. : Dumas 2016, 208, vol.2.

⁵⁰⁹ Audouze & Courtois 1970, 40-54.

⁵¹⁰ Rivalan 2011, 298.

Dans la mesure où elle provient de fouilles réalisées au XIX^e s. pour lesquelles les informations précises font défaut, et puisque, à notre connaissance, aucune épingle en os n'est attestée pour le Premier âge du Fer, nous sommes tentés de lui attribuer une datation plus ancienne.

En effet, l'on compte dans le sud-est de la France plusieurs épingles en os à tête perforée dont la datation couvre plutôt la fin du Néolithique et l'âge du Bronze⁵¹¹.

II.1.3. Les agrafes et boucles de ceinture

Les agrafes et boucles de ceinture sont employées pour attacher deux extrémités d'une ceinture en matière périssable portée au niveau des hanches⁵¹². Si l'on rencontre souvent dans la bibliographie le terme "d'agrafe de ceinture", cet objet se compose en réalité de deux pièces de métal situées de part et d'autre de la ceinture : une première pièce dite mâle comprenant un crochet venant se fixer sur une seconde pièce dite femelle de forme variable. On réservera donc le vocable d'agrafe de ceinture uniquement pour la pièce mâle et l'on nommera boucle de ceinture la pièce femelle.

Formellement, le corps de l'agrafe de ceinture est constitué d'une plaque de métal en alliage cuivreux ou en fer surmontée d'un ou de plusieurs crochets de fixation (fig.61). La fixation du corps de l'agrafe sur la ceinture se situe vers le talon de la pièce métallique, reconnaissable par une ou plusieurs perforations circulaires. C'est à travers ces perforations qu'étaient les systèmes de fixation permettant l'attache de l'agrafe à son support. Ces systèmes de fixation ne sont pas toujours faits du même métal que le reste de l'agrafe⁵¹³. On en dénombre au moins quatre :

- Le premier est maintenu à l'aide d'une goupille dans laquelle est insérée une tige métallique.
- Le second comprend de simples rivets traversant l'agrafe et la ceinture.
- Le troisième connaît un renfort en dessous de la plaque afin de maintenir le rivet à ces deux extrémités.

⁵¹¹ Roudil 1977.

⁵¹² Cette disposition est notamment attestée par la ceinture et son agrafe à quatre crochets, sculptées sur la statue du guerrier de Grézan découverte à Nîmes, datée du Premier ou du tout début du Second âge du Fer : Garcia *et al.* 2016, 732, fig.7 n°1.

⁵¹³ Les agrafes étant majoritairement en alliage cuivreux, il arrive que certains individus possèdent un élément de fixation en fer.

- Le quatrième ajoute au rivet une gouttière en tôle métallique repliée servant à pincer l'extrémité de la ceinture. Ce dernier système connaît une variante pour laquelle le rivet est remplacé par une goupille servant à maintenir un anneau articulé à encoche.

Le reste du corps peut adopter diverses formes ; rectangulaire, carré ou triangulaire, à la silhouette plus ou moins dessinée selon qu'elle arbore des échancrures à mi-parcours, des évidements, ou lorsqu'elle s'affine peu avant le crochet.

Concernant la pièce femelle, le spectre morphologique connu dans la zone d'étude est moins varié et fait appel essentiellement à des plaques ajourées à plusieurs niveaux permettant d'ajuster la taille de la ceinture. Ces pièces femelles peuvent aussi prendre la forme d'un fil dit serpentiforme, dont les méandres servaient à recevoir le crochet. Lorsqu'il est conservé, le système de fixation de cette pièce à la ceinture semble identique à celui des agrafes.

Qu'il s'agisse d'agrafes ou de boucles de ceinture, ces objets disposent régulièrement d'un décor obtenu à chaud ou à froid comme des ornements moulés, incisées, estampées (poinçons matrices de grènetis ou points creux) accentuant leur aspect décoratif et autorisant leur rattachement à la catégorie des parures vestimentaires.

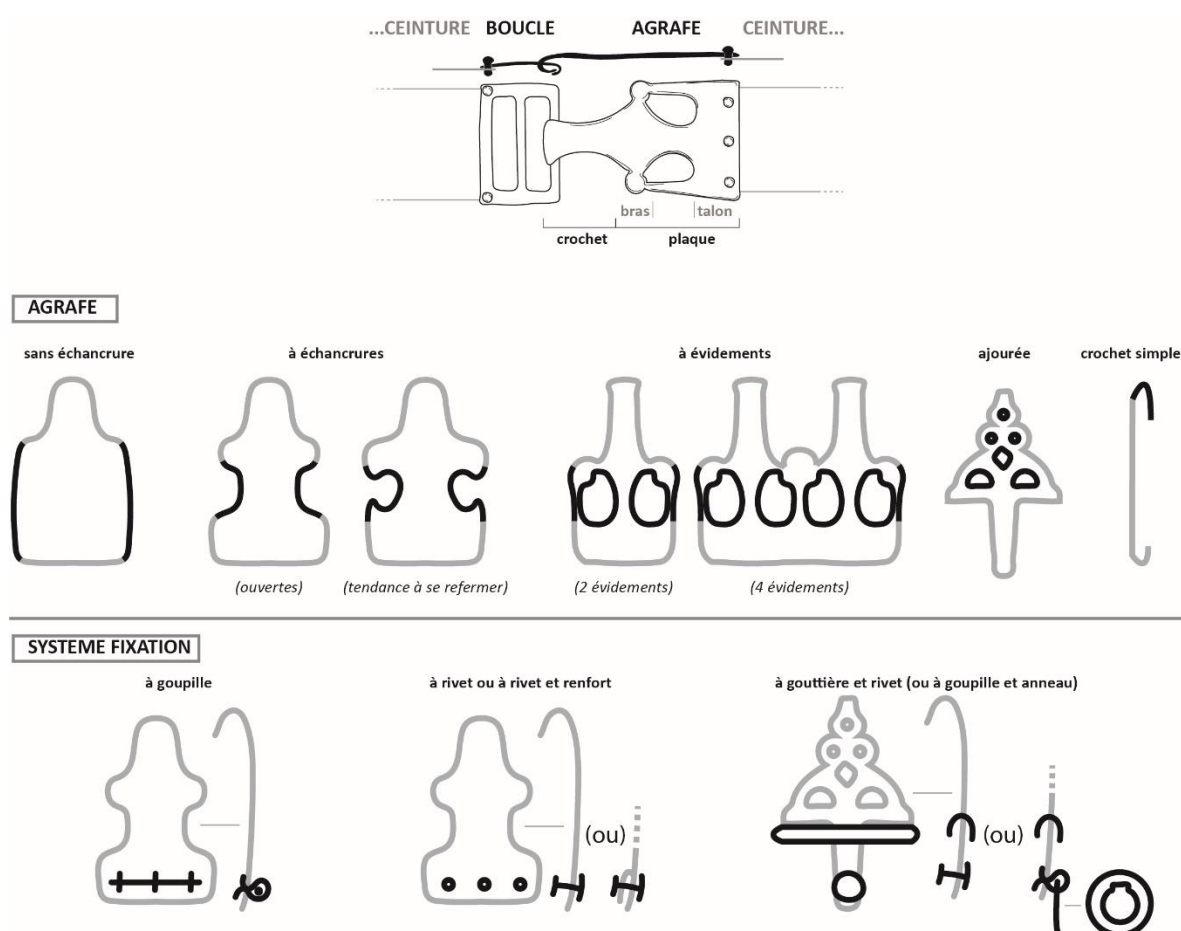


Figure 61 : Vocabulaire des éléments descriptives des agrafes et des boucles de ceinture.

II.1.3.1 Les précédents typologiques

Il a déjà été mentionné qu'après les fibules, les agrafes et les boucles de ceinture sont les objets de parures qui ont très tôt focalisé l'attention des chercheurs régionaux. Pour la zone étudiée, l'on dispose ainsi de plusieurs typologies. Toutefois, la majorité de ces travaux se sont principalement concentrés sur le groupe des agrafes "ibéro-languedociennes". Ce groupe, nommé ainsi en raison de leur répartition préférentielle et quasi exclusive dans un espace géographique compris entre les vallées de la Garonne et de l'Aude au Nord et celle de l'Èbre au Sud, constitue la grande majorité des agrafes de ceinture découvertes de part et d'autre des Pyrénées⁵¹⁴. C'est du côté espagnol que les premiers travaux ont émergé dès le début du XX^e s., portés par J.-A. Bosch Gimpera, J. Cabré Aguiló puis un peu plus tard par W. Schüle⁵¹⁵. Ces recherches ont permis à M^a.-L. Cerdeño de proposer une étude de synthèse des agrafes et boucles dites "celtiques" de la péninsule lors d'une thèse présentée en 1977 et résumée dans un article l'année suivante⁵¹⁶. L'outil typologique développé ordonne les agrafes selon la présence ou l'absence d'échancrures et d'évidements sur la plaque, puis selon le type de décors. Une sous-catégorie est créée en fonction du nombre de crochets. Cette méthode prenant en compte à la fois l'aspect morphologique et décoratif de cette catégorie de mobilier servira notamment de socle de réflexion à J.-P. Mohen lors de l'étude des agrafes du sud-ouest de la France⁵¹⁷. Limitant le type d'ornementation à deux variantes (moulée ou estampée) utilisées comme première étape de tri, il identifie quatre groupes distincts en fonction également de la silhouette de l'agrafe puis du nombre de crochets. Enfin, plus récemment, A. Lorrio a proposé un nouveau découpage des pièces issues de Celtibérie selon la même hiérarchisation que celle de M^a.-L. Cerdeño en ajoutant, entre autres, une division entre des échancrures dites ouvertes ou fermées⁵¹⁸.

Si ces divers outils disponibles demeurent utiles pour étudier les agrafes et boucles de ceinture apparentés au type "ibéro-languedocien", ils deviennent plus limités lorsqu'il s'agit d'identifier les autres types comptant moins d'occurrence mais malgré tout présents dans le quart sud-ouest de la France. C'est notamment le cas des agrafes de type "sud-ouest", évoquées dans les récents travaux d'A. Dumas, qui ne trouvent leur place dans aucun système typologique, ou encore pour celles en fer constituées d'un simple crochet⁵¹⁹. On peut faire le même constat à

⁵¹⁴ Déchelette 1913.

⁵¹⁵ Bosch Gimpera 1921 ; Cabré Aguiló 1937 ; Schüle 1969.

⁵¹⁶ Cerdeño 1978.

⁵¹⁷ Mohen 1980, 78, fig.32.

⁵¹⁸ Lorrio 2005a, 217, fig.89.

⁵¹⁹ Dumas 2016, 270-271.

propos des quelques agrafes de ceintures ajourées de La Tène ancienne mises au jour dans la zone géographique⁵²⁰.

II.1.3.2 Présentation de la typologie

Bien que nombreux, les outils typologiques à notre disposition ne suffisent pas à rendre compte de la totalité des morphologies rencontrées ce qui nous a conduit formuler une nouvelle méthode de classement. Le but n'étant pas de faire table rase des résultats antérieurs mais au contraire de les réintroduire à la manière de la méthode employée pour la typologie des fibules, ce nouvel outil intègre une partie des découpages typologiques précédents. Dans la mesure où, les typologies mises en place antérieurement font appel à des critères d'ordre morphologique (forme de la plaque et nombre de crochets) et ornementaux, notre méthode de classement doit nécessairement faire intervenir ces mêmes critères. Le choix s'est porté sur une approche pratique de classement, capable de rassembler le plus grand nombre d'individus. Dès lors, la première étape de tri fait tout d'abord intervenir des critères morphologiques dans la mesure où il s'agit des éléments les mieux conservés et donc les plus aisément identifiables.

Les agrafes de ceintures sont divisées en premier lieu par la forme de la plaque selon qu'elle est sans échancrure de forme sub-trapézoïdale (Ag.1) ou quadrangulaire (Ag.2), avec échancrures ouvertes (Ag.3), avec échancrures partiellement fermées (Ag.4), avec évidements (Ag.5), ajourée (Ag.6) ou munie d'un simple crochet (Ag.7) (fig.62)⁵²¹. Puis, chacun de ces regroupements est classé selon des critères pouvant varier d'un type à l'autre et renvoyant le plus souvent à des éléments morphologiques secondaires (nombre de crochets ou d'évidements, profil) et à des éléments décoratifs (sans décor, décor incisé, décor estampé et décor moulé), le tout notifié par une lettre.

La place donnée au critère ornemental a été fortement réduite en comparaison des méthodes de classements précédentes pour plusieurs raisons. La première est que cette donnée n'est pas toujours correctement identifiable à partir des planches publiées dans la bibliographie ni nécessairement évoquée dans les descriptions textuelles qui les accompagnent. Ensuite, donner une place trop importante à ce critère peut devenir une impasse méthodologique tant l'appréhension du décor est dépendante de l'état de conservation des objets. À de nombreuses reprises, on a pu constater en réétudiant des agrafes *in situ* qu'un petit nombre d'entre elles, considérées comme inornées dans les classements antérieurs, avaient en réalité conservé la trace d'un décor, souvent incisé, rendu quasiment imperceptible par la corrosion. Enfin, si les outils

⁵²⁰ Pour ce type d'agrafes de ceinture, on peut néanmoins se référer aux travaux de S. Leconte : Leconte 1993

⁵²¹ Ce classement préliminaire suit dans les grandes lignes le découpage proposé par A. Lorrio, à l'exception du dernier type inconnu des contextes étudiés par cet auteur.

précédents présentent les diverses ornementsations rencontrées comme des "blocs" bien identifiables, on a déjà eu l'occasion de mentionner lors de l'étude de l'agrafe de sépulture de Cablanc (Barbaste, Lot-et-Garonne, n°250) (pl.125 n°181) que certains décors, comme les décors estampés, étaient en réalité plus complexes, faisant intervenir des motifs (décor perlé en ligne et/ou rayonnant) et des techniques composites de poinçons matrices d'un nombre de cupules variables⁵²².

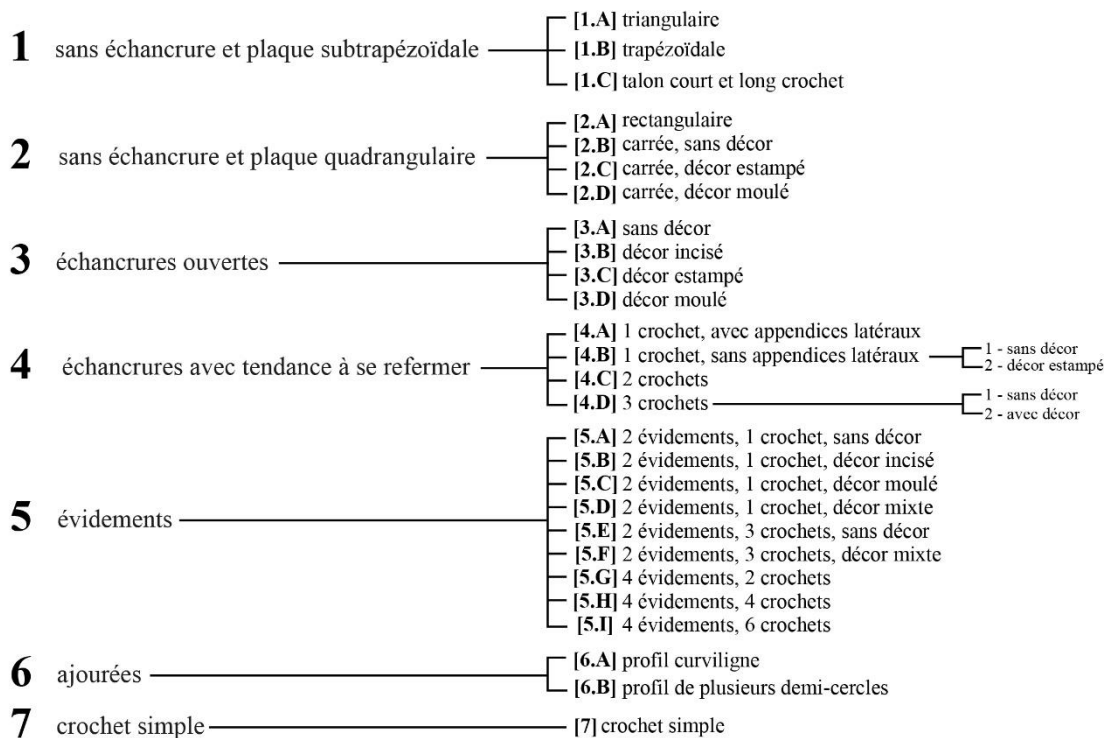
Ces variations, impliquant des solutions de fabrications multiples, pourraient tout aussi bien être perçues comme des marqueurs chronologiques ou culturels, et mériteraient une plus grande attention de la part des archéologues. Toutefois leur identification demanderait une analyse poussée, nécessitant de revoir l'intégralité des objets et d'employer dans certain cas un microscope. Il va sans dire que cette méthode, par le temps et la logistique qu'elle requiert, n'entre pas dans le cadre de notre étude. Concernant l'identification des décors, nous nous en tiendrons donc à celles proposées dans les travaux antérieurs, ce qui permet également de rattacher notre classement aux précédents.

Enfin, il faut noter que le système de fixation de l'agrafe à la ceinture n'a pas été retenu parmi les critères de classement. Cet élément, qui n'a jamais fait l'objet d'analyses avancées jusqu'à alors, ne devrait pas être négligé. Son étude pourrait produire des résultats porteurs de sens, qu'ils soient chronologiques ou culturels. Toutefois, pour l'heure, il faut se résigner à ne pas en faire usage en raison du peu d'individus ayant conservé leur système de fixation.

Leur trop faible nombre de boucles de ceintures découvertes sans agrafes ne permet pas d'en proposer un classement détaillé. Nous avons simplement retenu comme critère dominant leur forme générale définie par le nombre d'évidements pour les modèles carrés (ce qui peut impliquer la possibilité d'ajuster ou non la taille de la ceinture) ou leur morphologie générale pour distinguer celles fabriquées à partir d'une plaque quadrangulaire de celles serpentiformes. On ne tiendra pas compte de la présence de décors compte tenu du peu d'individus inventoriés.

⁵²² Dumas *et al.* 2011, 12 ; Geay & Gomez 1975, 250.

AGRAFES [Ag.]



BOUCLES [Bl.]

- 1** quadrangulaires à un seul évidement
- 2** quadrangulaires à deux évidements
- 3** quadrangulaires à quatre évidements
- 4** quadrangulaires à multiple évidements
- 5** serpentiforme

Figure 62 : Résumé des différents types d'agrafes et boucles de ceinture rencontrés (numéro) et leurs sous-types (lettre).

Sur les 316 agrafes comptabilisées, 191 peuvent être typologiquement reconnues (fig.63). La grande majorité des agrafes (79%) sont rassemblées dans les types à échancrures ouvertes (Ag.3) et fermées (Ag.4) ou avec évidements (Ag.5), les autres types étant très nettement minoritaires. 125 agrafes n'ont pas pu être typologiquement identifiées, le plus souvent en raison de leur état de conservation les réduisant à un fragment de talon ou à un crochet⁵²³. Enfin, aux 316 agrafes pourraient venir s'ajouter 10 fragments qui se rapprochent de

⁵²³ Les grandes séries d'objets découverts dans les nécropoles espagnoles fouillées au début du XX^e s. et pour lesquelles nous manquons d'informations précises (absence de description ou d'illustration) viennent gonfler le nombre d'agrafes non identifiables typologiquement. La nécropole d'Altillo à Aguilar de Anguita (Guadalajara) (n°8) renferme à elle seule 25 de ces individus. En outre, on dénombre 14 agrafes indéterminées dans la nécropole de La Atalaya à Cortes (Navarre) (n°39), 12 dans celle de Navafría à Clares (Guadalajara) (n°16) et 8 dans celle d'Alpensque (Soria) (n°46). Cette remarque illustre le fait que le grand nombre d'exemplaires non identifiables s'explique surtout par le manque de données et non par un outil de classement dysfonctionnel. En réalité, sur les

cette catégorie de mobilier mais que l'on classera prudemment dans la catégorie des objets indéterminés. Concernant les boucles de ceinture, on ne compte que 31 individus, dont une bonne partie (68 %) se répartit entre les boucles à multiples évidements (Bl.4) et serpentiformes (Bl.5). Enfin, notons que trois individus pourraient être rattachés à cette catégorie d'objet, sans certitude toutefois.

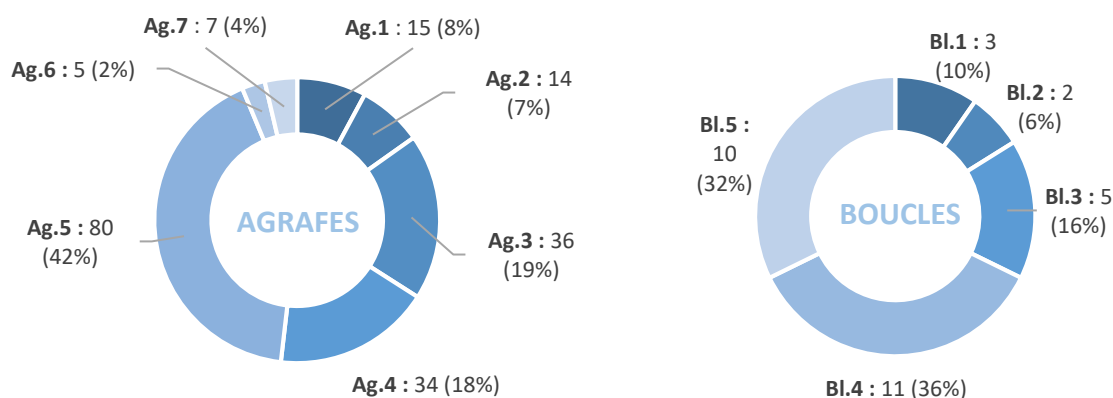


Figure 63 : Répartition quantitative des types identifiables des agrafes et des boucles de ceintures inventoriées (total agrafes : 191 ; total boucles : 31).

II.1.3.3 Type Ag.1 – Agrafes sans échancrures et plaque subtrapézoïdale

Nombre d'individus : 15

(Annexes 3 : Liste 3.1) (Annexes 2 : Carte n°19)

Ces agrafes sont identifiables par leur plaque quasi rectiligne. Si tous les exemplaires répertoriés ne comptent qu'un seul crochet, on peut toutefois opérer une séparation en sous-types selon la morphologie générale de la plaque (fig.64).

Ainsi peut-on identifier les agrafes ayant une plaque de forme globalement triangulaire dont le talon et le crochet s'individualisent par un épaulement peu marqué (A). Le décor de ces agrafes connaît un renflement longitudinal parcourant la quasi-totalité de la longueur de l'objet suivant l'axe du crochet tandis que la face supérieure peut recevoir une ornementation incisée ou estampée. Viennent ensuite celles disposant d'une plaque trapézoïdale dont la largeur diminue à mesure qu'elle se rapproche du crochet (B). Leur plaque peut être nue ou décorée de motifs incisés ou estampés. Enfin, on peut identifier les exemplaires ayant un épaulement bien plus marqué que les sous-types précédents, permettant dès lors de distinguer le talon du crochet (C). Pour les deux agrafes les mieux conservées, le talon est court, de forme quadrangulaire ou

125 agrafes typologiquement indéterminées, seules 41 sont effectivement connues et demeurent non reconnaissables en raison de leur état de conservation. Les 84 autres individus proviennent donc de contextes insuffisamment documentés par la bibliographie.

légèrement arrondi, et qu'il est surmonté d'un long crochet. Qu'ils soient en alliage cuivreux ou en fer, ces modèles sont inornés.

On ne dispose que de peu d'éléments nouveaux sur ce type d'agrafes depuis les synthèses de M^a.-L. Cerdeño et A. Lorrio. Pour ces auteurs, ces pièces, tous sous-types confondus, doivent être datées entre la seconde moitié du VII^e et la première moitié du VI^e s. a.C.⁵²⁴. Cette proposition se trouve confirmée par l'exemplaire en fer (1.C). En effet, la sépulture 140 de Gourjade (n°298) est datée de la phase IVb (625-575 a.C.) de la nécropole, notamment par les bracelets en fer à tampons (Br.19.A) qui l'accompagnaient⁵²⁵. Pour l'heure donc, on conservera la chronologie connue jusqu'alors.

Ag.1

sans échancrure et plaque subtrapézoïdale

Répartition numérique
des sous-types
(total : 15)

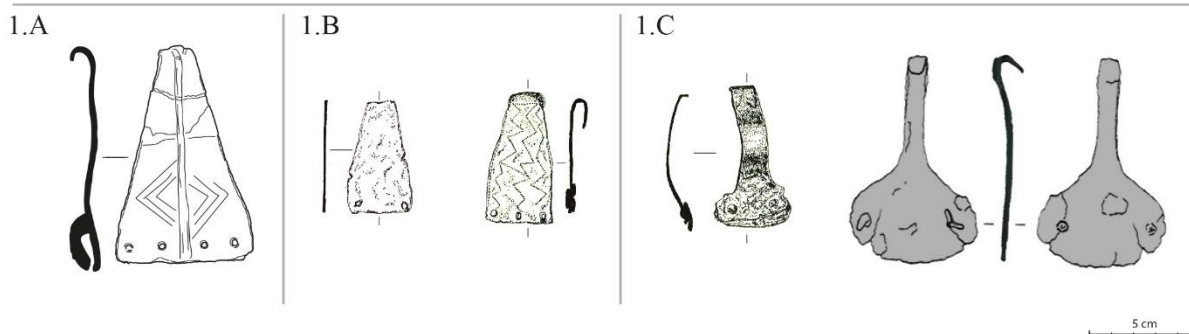
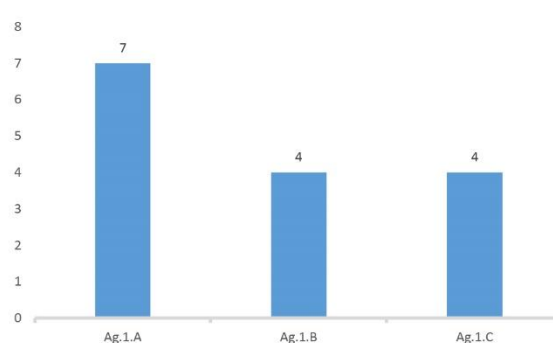


Figure 64 : Agrafes de type 1 et ses sous-types.

II.1.3.4 Type Ag.2 – Agrafes sans échancrures et plaque quadrangulaire

Nombre d'individus : 14

(Annexes 3 : Liste 3.2)

Les agrafes de ce type ont une plaque sans échancrure, au ligne droites formant un rectangle ou un carré plus ou moins marqué par rapport au crochet qu'elle supporte. Si tous les individus inventoriés sont en alliage cuivreux et possèdent un seul crochet, il est toutefois possible de les séparer selon la morphologie de la plaque et du type décor (fig.65).

⁵²⁴ Type B.I et B.IV pour Cerdeño : Cerdeño 1978, 283 ; Type A.1 pour Lorrio : Lorrio 2005a, 221.

⁵²⁵ Pl.160 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

Le premier sous-type comprend les agrafes à plaque rectangulaire dont l'épaule faisant la transition entre le talon et le crochet est perpendiculaire ou légèrement incurvé (A). Le crochet, large, est triangulaire. La plaque quant à elle peut recevoir un motif incisé, estampé ou ne pas posséder de décor. Le second sous-type concerne les individus à plaque carrée non décorée (B). Leur crochet est large et droit, de faible longueur. Les deux exemplaires rassemblés dans le sous-type suivant se distinguent des autres par leur grande plaque carrée décorée de motifs triangulaires estampés surmontée d'un court crochet (C). De plus, ces agrafes possèdent un long renflement sur la face supérieure suivant l'axe du crochet. Enfin, le dernier sous-type est très proche morphologiquement du précédent, à la différence qu'il concerne les agrafes possédant un riche programme décoratif moulé, sans renflement central (D).

Proposer une datation précise pour ces modèles d'agrafes est, pour l'heure, un exercice difficile, car les pièces connues sont issues de contextes peu fiables. Les études antérieures ont mis en lumière leur chronologie large comprise entre le VII^e et V^e a.C, voire au-delà, principalement en raison des exemplaires mis au jour dans plusieurs phases de l'habitat d'Alto de la Cruz à Cortes (Navarre) (n°38)⁵²⁶. S'appuyant sur les rares éléments fiables, M^a.-L. Cerdeño propose une datation située dans le deuxième quart du VII^e pour les exemplaires rectangulaires et carrés sans décor ou à décor estampé (2.A, 2.B et 2.C, correspondant à son type B.II)⁵²⁷. En revanche, toujours selon cette auteure, les individus carrés à décor moulé (2.D) seraient plus récents, venant se caler dans les trois derniers quarts du VI^e a.C⁵²⁸. Cependant, ces résultats chronologiques se trouvent contredits par les rares pièces issues d'ensembles clos fouillés ou publiés ces dernières années. C'est en tout cas l'observation que l'on peut faire au regard de l'agrafe rectangulaire inornée (2.A) de la sépulture 1066 du Causse (n°305) datée de la phase V (575-475 a.C.) de la nécropole⁵²⁹. Ce prolongement à cheval sur le VI^e et le début du V^e s. a.C. est corrélé par une agrafe rectangulaire décorée de chevrons incisés de morphologie très proche, bien que pourvue d'un crochet plus fin, découverte dans le nord de l'Italie et datée selon la chronologie régionale du Golesecca IIB, soit entre 530 et 480 a.C⁵³⁰. Ces rares éléments de comparaisons invitent donc plutôt à placer ces agrafes au VI^e s. a.C. On notera toutefois que le renflement central disposé sur les modèles carrés à décor moulé (2.C) est une caractéristique partagée avec les agrafes subtrapézoïdales du type précédent (1.A). On pourrait alors supposer que cette caractéristique morphologique est un indice orientant vers une datation située aux environs de 600 a.C. En l'absence d'agrafes issues d'ensembles clos, on

⁵²⁶ Ces agrafes seraient associées à des contextes des phases PIIIa, PIIb et PIa de cet habitat : Lorrio 2005a, 221.

⁵²⁷ Cerdeño 1978, 283.

⁵²⁸ Type B.III de Cerdeño : Cerdeño 1978, 283.

⁵²⁹ Pl.200 ; Buffat *et al.* 2012, 95-96.

⁵³⁰ Lorre & Ciccolani, dir. 2009, 90.

conservera néanmoins par défaut la chronologie connue jusqu'alors qui date les premiers exemplaires aux alentours de 675 a.C., tout en tenant compte des éléments de comparaisons récents qui attestent leur utilisation au moins jusqu'à 475 a.C.

Ag.2

sans échancrure et plaque quadrangulaire

Répartition numérique des sous-types (total : 14)

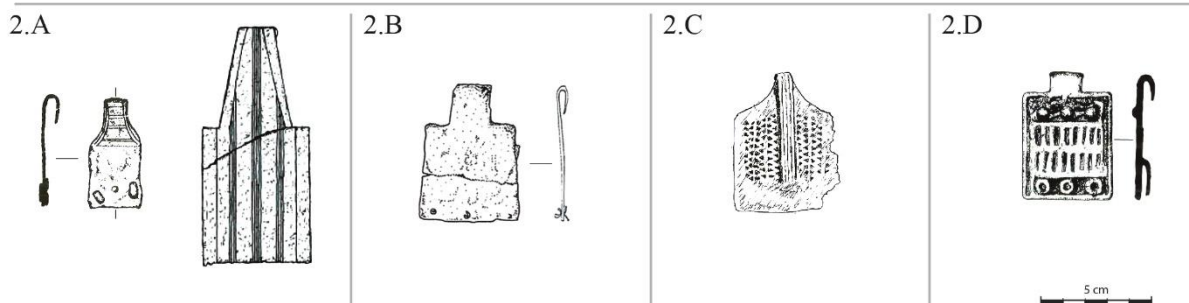
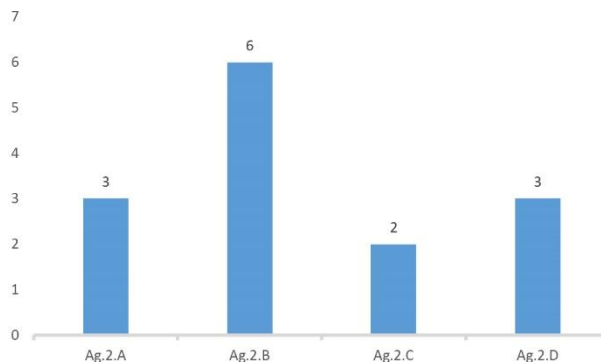


Figure 65 : Agrafes de type 2 et ses sous-types.

II.1.3.5 Type Ag.3 – Agrafes à échancrures ouvertes, type "Acebuchal"

Nombre d'individus : 36

(Annexes 3 : Liste 3.3) (Annexes 2 : Carte n°20)

Plus nombreuses, ces agrafes disposent de deux échancrures symétriques suivant l'axe du crochet, dessinant des bras aux extrémités supérieures de la plaque. Ces échancrures sont dites ouvertes dans la mesure où les extrémités des bras et du talon ne pointent pas l'une vers l'autre. Le talon est de forme globalement rectangulaire, ne dépassant pas la longueur comprise entre les deux extrémités des bras. Ces bras peuvent être plus ou moins appointés. L'épaulement peu avant le crochet est curviligne et fortement marqué. Toujours à un seul crochet, ces agrafes ne sont connues qu'en alliage cuivreux (fig.66). Leur morphologie renvoie au type Acebuchal abondamment traité dans la bibliographie⁵³¹. Plusieurs sous-types peuvent être identifiés à partir du mode d'ornementation de la plaque.

On peut séparer les agrafes ne disposant d'aucun décor sur la plaque (A) de celles à décor incisé (B), estampé (C) ou moulé (D). Bien que leur technique d'ornementation diffère, toutes les agrafes décorées semblent suivre un programme décoratif proche, comprenant au

⁵³¹ Parzinger & Sanz 1987, 171, abb. 2 ; Lorrio 2005a, 216.

moins deux lignes épousant les contours de la plaque auxquelles s'ajoute un motif circulaire au croisement des axes des bras et du crochet.

La forme de ces agrafes les rapproche de modèles hallstattiens à corps losangique, dont elles dériveraient⁵³². Si la répartition préférentielle de ces pièces concerne principalement la moitié nord de l'Espagne (Catalogne et Meseta), on connaît tout de même quelques individus dans la moitié sud de la France et même, plus étonnant, dans la tombe 65 du Magdalenenberg (Villingen, Bade-Wurtemberg)⁵³³. Ces contextes permettraient de dater leur apparition du dernier quart du VII^e s. a.C., comme l'attestent les agrafes découvertes dans le dépôt Rochelongue (Hérault) ou dans la nécropole du Peyrou à Agde (Hérault)⁵³⁴. Ces modèles d'agrafes auraient été produites au moins jusqu'au troisième quart du VI^e s. a.C. C'est tout cas ce que suggèrent la fibule à pied coudé (Fi.15) déposée conjointement dans le tumulus 16 de Flaujac-Poujol (n°207)⁵³⁵, ou l'agrafe à évidements et trois crochets (Ag.5.E) associée à l'agrafe Acebuchal de sépulture 25 de nécropole basse de la nécropole de la Atalaya (Cortes, Navarre) (n°39)⁵³⁶.

Ag.3
échancrures ouvertes

Répartition numérique
des sous-types
(total : 36)

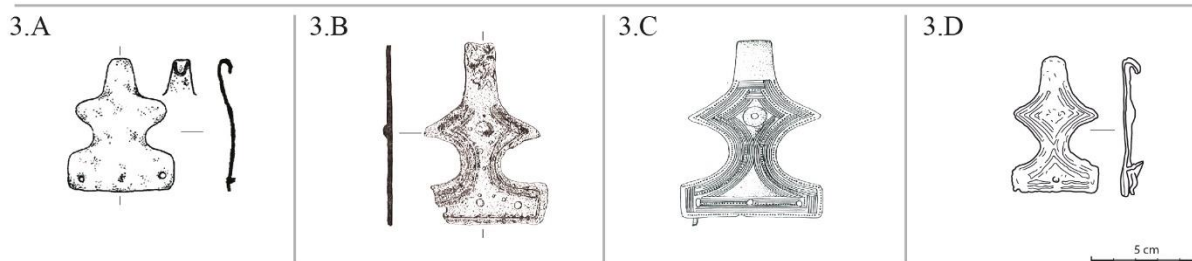
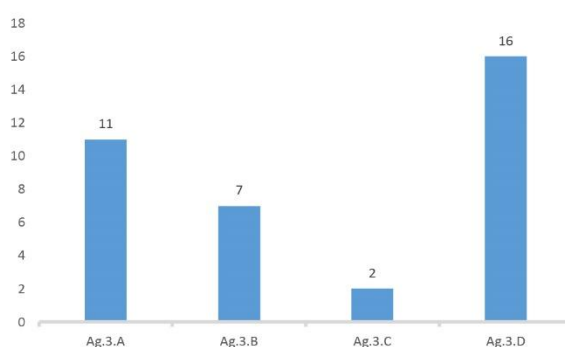


Figure 66 : Agrafes de type 3 et ses sous-types.

⁵³² Cerdeño 1978, 292, fig.4.

⁵³³ Parzinger & Sanz 1987, non paginé, abb. 1 n°16.

⁵³⁴ Nickels *et al.* 1989, 196, fig.167 n°130d ; Bouscaras 1965, pl. III, n°408.

⁵³⁵ Pl.111 n°2587.

⁵³⁶ Pl.41.

II.1.3.6 Type Ag.4 – Agrafes à échancrures avec tendance à se refermer

Nombre d'individus : 34

(Annexes 3 : Liste 3.4) (Annexes 2 : Carte n°21)

Presque aussi nombreuses que celles du type précédent et toutes en alliage cuivreux, ces agrafes ont également une morphologie relativement proche de ces dernières. Toutefois elles se singularisent d'une part par leurs échancrures qui ont tendance à se refermer - c'est-à-dire que les extrémités supérieures du talon et, dans une moindre mesure, celles des bras, tendent à se rejoindre – et, d'autre part, par la possibilité de posséder jusqu'à trois crochets. On peut donc identifier plusieurs sous-types, principalement à partir du nombre de crochet, mais aussi en s'appuyant sur des éléments morphologiques ou ornementaux (fig.67).

Parmi les agrafes à un seul crochet de ce type, il est possible de classer d'un côté celles ayant à l'extrémité du bras une excroissance légèrement biconique, un crochet large et un décor incisé ou estampé (A), et de l'autre celles dont l'appendice est absent (B). Au sein de ces dernières, aux extrémités de talon très appointées et au crochet plus fin, il est également possible de reconnaître des variantes selon que leur plaque est inornée (B.1) ou non (B.2).

Les quelques exemplaires à deux crochets, sans appendices latéraux (C) peuvent être décorées ou non mais ils ne sont, pour l'heure, pas suffisamment nombreux pour permettre une division typologique sur ce critère. Ce n'est pas le cas des agrafes à trois crochets (D) pour lesquelles des variantes peuvent être identifiées en fonction de la présence d'une plaque non décorée (D.1) ou ornée de motifs estampés (D.2).

Réunies dans un même type, les variantes que nous venons d'identifier renvoient à plusieurs types reconnus dans la bibliographie.

Les agrafes à un crochet et appendices latéraux (4.A) correspondent au type de Mailhac de H. Parzinger et R. Sanz⁵³⁷. Ce modèle est nommé ainsi en raison des pièces découvertes dans les tombes 1, 8, 13 et 17 de la nécropole de Grand Bassin II à Mailhac (Aude)⁵³⁸. Leur datation dans le Midi de la France est surtout centrée sur les trois premiers quarts du VI^e s. a.C⁵³⁹. Si cette chronologie convient plutôt bien à l'individu provenant du tumulus 1 de Flaujac-Poujols (n°207) situé au deuxième quart du VI^e s. a.C⁵⁴⁰, elle doit être prolongée au moins jusqu'à la première moitié du V^e s. a.C puisque l'on rencontre encore une attestation tardive dans le tumulus 22 de cette même nécropole, associée à deux fibules à ressort de schéma laténien (Fi.18)⁵⁴¹. Si il ne porte pas de nom permettant de bien l'identifier, le sous-type suivant, sans

⁵³⁷ Parzinger & Sanz 1987, non paginé, abb.1 n°10.

⁵³⁸ Janin *et al.* 2002, 74, fig.11 n°1.a, 81, fig.22 n°8a, 84, fig.26 n°13a et 92, fig.32 n°17a.

⁵³⁹ Rivalan 2011, 272.

⁵⁴⁰ Collet 2013, 13.

⁵⁴¹ Pl.112.

appendices latéraux (4.B), , il correspond aux types C.IV.1 et C.V.1a de la typologie de M^a.-L. Cerdeño⁵⁴². La datation qu'elle propose pour ce modèle, bien souvent établie à partir de contexte de fiabilité variable, se place entre 550 et 450 a.C. Le mobilier associé à l'exemplaire découvert dans la sépulture 2/3 du tumulus G de la nécropole de Pujaut (n°167) et la fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A.4) qui accompagne l'agrafe de la sépulture 20 de nécropole basse de la Atalya (n°39) semblent confirmer ces datations⁵⁴³.

L'adoption de deux crochets par ces agrafes (4.C) correspond au type dit d'Ampurias selon la nomenclature proposée par H. Parzinger et R. Sanz⁵⁴⁴. Ce type d'agrafe trouve de nombreux points de comparaison, notamment dans plusieurs tombes de nécropole du Grand Bassin II à Mailhac (Aude), toutes datées de la seconde moitié du VI^e et du premier quart du V^e s. a.C⁵⁴⁵. Cette chronologie est en accord avec les quelques individus rencontrés dans des ensemble clos de notre zone d'étude, comme l'agrafe de la sépulture de Saint-Pey-de-Castets (Gironde) (n°171) qui est accompagnée d'une fibule de type navarro-aquitaine (Fi.14)⁵⁴⁶. Pour les agrafes très proches morphologiquement, mais disposant de trois crochets, les indices chronologiques demeurent pour l'heure peu nombreux. Seule la pièce provenant de la sépulture de Cablanc à Barbaste (Lot-et-Garonne) (n°250) peut être située entre le dernier quart du VI^e et le premier quart du V^e s. a.C par le mobilier qui l'accompagne⁵⁴⁷. Cependant, on fera remarquer que la présence de trois crochets sur les agrafes est une caractéristique qui apparaît plutôt tardivement au Premier âge du Fer⁵⁴⁸. Dans la nécropole du Grand Bassin II à Mailhac, ils n'apparaissent pas avant le dernier quart du VI^e s. a.C⁵⁴⁹. Ces quelques remarques viennent appuyer une chronologie centrée sur la fin du VI^e et le début du V^e s. a.C. Toutefois, on demeura prudent quant à cette proposition dans la mesure où l'on manque encore de contextes fiables pour bien caler ces modèles.

⁵⁴² Cerdeño 1978, 282-283.

⁵⁴³ Pl.41 et 93.

⁵⁴⁴ Parzinger & Sanz 1987, non paginé, abb.1 n°13

⁵⁴⁵ Dans les tombes 4, 10, 12 et 30 de la nécropole : Janin *et al.* 2002, 77, fig. 18 n° 4h, 82, fig. 24 n° 10d, 84, fig. 26 n° 12a, 100, fig. 38 n° 30a ; Rivalan 2011, 272.

⁵⁴⁶ Pl.95.

⁵⁴⁷ Dumas *et al.* 2011.

⁵⁴⁸ Période IV de J.-P. Mohen : Mohen 1980, 168 ; Rivalan 2011, 272 ; Lorrio 2005a, 222.

⁵⁴⁹ Janin *et al.* 2002, fig. 47 ; Il importera toutefois de noter que la présence de trois crochets pour les agrafes de cette nécropole ne concerne que des modèles à évidements et non à échancrures.

Ag.4
 échantures avec
 tendance à se refermer

Répartition numérique
 des sous-types
 (total : 34)

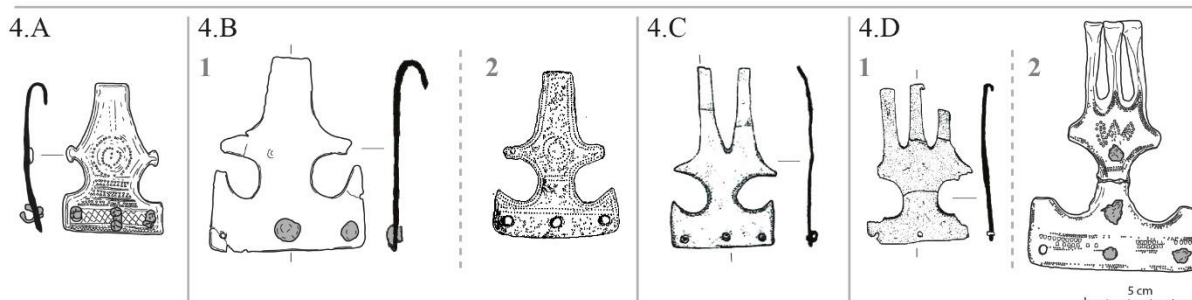
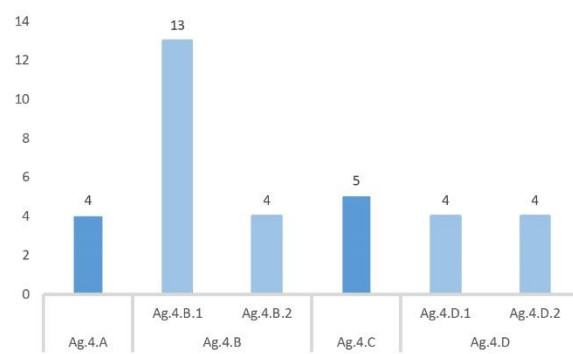


Figure 67 : Agrafes de type 4 et ses sous-types.

II.1.3.7 Type Ag.5 – Agrafes à évidements

Nombre d'individus : 80

(Annexes 3 : Liste 3.5) (Annexes 2 : Carte n°22)

Ce type d'agrafes est de loin celui qui est le plus représenté dans la zone étudiée. Contrairement au précédent, les bras et les extrémités montantes du talon, ménagés par les échantures, sont reliés, créant alors des évidements. Dans certains cas, ces extrémités de bras et de talon demeurent encore perceptibles par la présence d'excroissances circulaires. Il est possible de reconnaître des sous-types dans ce groupe d'agrafes à partir du nombre d'évidements (lié en partie au nombre de crochets) et du type de décor (fig.68).

Parmi les exemplaires disposant de deux évidements et d'un seul crochet large, l'on peut séparer ceux à plaque non décorée (A) de ceux à plaque incisée (B), moulée (C) ou mixte (D)⁵⁵⁰. Ensuite, les agrafes pourvues de trois crochets plus fins, en distinguant celles dont la plaque n'est pas décorée (E) de celles présentant une ornementation mixte (F). Lorsque les agrafes possèdent quatre évidements, elles ressemblent à deux individus identiques collés l'un à l'autre. Il est donc possible de les différencier par le nombre de crochets, venant toujours par paire : deux crochets (G), quatre crochets (H) et six crochets (I). Les rares d'exemplaires datés dans la bibliographie du Premier âge du Fer n'autorisent pas une subdivision plus détaillée. Qu'elles soient à deux ou quatre évidements, les agrafes décorées possèdent un motif perlé suivant les

⁵⁵⁰ Le terme de décor mixte recouvre ici les agrafes ayant un décor soit uniquement estampé ou estampé et incisé. Ces deux types d'ornementations ont été rassemblés en raison du faible nombre d'exemplaires réunissant les techniques d'estampage et d'incision sur un même individu.

contours de la plaque auquel peut venir s'ajouter un second motif circulaire ou rayonnant à l'intersection des axes des bras et du ou des crochets.

Ces agrafes constituent, avec le type précédent, la famille que l'on nomme usuellement "ibéro-languedociennes". En réalité, tous les sous-types identifiés ne se distribuent pas sur l'ensemble de la zone comprise entre l'axe Aude-Garonne et la vallée de l'Èbre.

Ainsi, on remarquera que parmi les modèles à évidements, seuls ceux à trois crochets (5.F) sont connus en Languedoc alors que ceux à un crochet (5.A à 5.D) semblent en être absents. Dans les ensembles espagnols et du quart sud-ouest de la France, ces pièces à évidements et un seul crochet sont souvent considérées comme antérieures à celles à trois crochets. Pour les exemplaires inornés (5.A), M^a.-L. Cerdeño propose une production courant sur la totalité du VI^e s. a.C.⁵⁵¹. Si l'individu mis au jour dans la sépulture 19 du niveau C de la nécropole du Castejón à Arguedas (Navarre) (n°34) permet en effet de placer leur apparition dès le deuxième quart du VI^e s. a.C. en raison de la fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A) qui l'accompagnait⁵⁵², on doit en revanche prolonger leur fabrication au moins jusqu'au troisième quart du V^e s. a.C dans la mesure où l'on recense un exemplaire dans le tumulus 26 de Flaujac-Poujol (n°207), en association avec une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18)⁵⁵³. Parmi les deux agrafes à décor incisé (5.B), seule celle provenant de la sépulture 1068 du Causse (n°305) provient d'un contexte fiable⁵⁵⁴. Cette tombe appartient à la phase V du site, soit une datation comprise entre 575 et 475 a.C, sans plus de précision⁵⁵⁵. Ne disposant d'aucun élément nouveau à propos de l'agrafe à décor moulé (5.C), on conservera la proposition de M^a.-L. Cerdeño qui date ce modèle du dernier quart du VI^e jusqu'au début du IV^e s. a.C⁵⁵⁶. Enfin, les agrafes à décor dit mixte (5.D) semblent également être produites pendant plus d'un siècle puisque celle provenant de la sépulture 15 d'Ibos (n°283) appartiendrait à la phase Ibos Ia du site, la situant dans le deuxième quart du VI^e s. a.C⁵⁵⁷, alors que l'agrafe découverte dans la sépulture 5 de Sigüenza (Guadalajara) (n°25), associée à une fibule annulaire (Fi.19.B)⁵⁵⁸, ou encore celle de la sépulture 155 de Loustalet (Landes) (n°184), accompagnée d'une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18)⁵⁵⁹, sont clairement datables de la première moitié du V^e s. a.C. au moins.

⁵⁵¹ Type D.II.1 de Cerdeño : Cerdeño 1978, 283.

⁵⁵² Pl.37.

⁵⁵³ Pl.113.

⁵⁵⁴ Pl.200.

⁵⁵⁵ Buffat *et al.* 2012, 96 ; La fibule de type Fi.13.B.1 découverte dans la même sépulture couvre un intervalle chronologique identique.

⁵⁵⁶ Correspond au type D.III.1a/b de cette auteure : Cerdeño 1978, 283.

⁵⁵⁷ Pl.148 ; Escudé-Quillet 1998, 120-121

⁵⁵⁸ Pl.36.

⁵⁵⁹ Pl.98.

La production d'agrafes à évidements disposant de trois crochets (5.E et 5.F) est, comme on a déjà eu l'occasion de le mentionner, un marqueur de la fin du VI^e s. a.C. Cette proposition se fonde notamment sur les deux pièces mises au jour dans les tombes 14 et 15 de la nécropole du Grand Bassin II à Mailhac (Aude) datées entre 525 et 475 a.C.⁵⁶⁰. On fera remarquer que de manière plus générale, les quelques exemplaires recensés dans le Midi de la France se situent tous dans ce même intervalle chronologique⁵⁶¹. Leur production durant tout le V^e s. a.C. comme avait pu le proposer M^a.-L. Cerdeño ne doit pas être retenue dans la mesure où cette proposition ne s'appuie, pour le moment, sur aucun ensemble chronologiquement fiable⁵⁶². En revanche, on peut émettre l'hypothèse que les premiers modèles inornés (5.E) ont pu être produits un peu plus tôt, peut-être dès le milieu du VI^e s. a.C., puisque la sépulture 25 de La Atalaya basse à Cortes (Navarre) (n°39) a livré une agrafe de ce type associée à une seconde agrafe de type Acebuchal (Ag.3.A) et dont la chronologie couvre principalement les trois premiers quarts du VI^e a.C.⁵⁶³. La production des modèles ornés (5.F) ne doit pas s'étendre au-delà du milieu du V^e s. a.C.

Enfin, pour les agrafes à quatre évidements et à deux, quatre ou six crochets (5.G à 5.I), aucune donnée récente ne permet de préciser les chronologies déjà établies jusqu'à présent. Si celles à deux crochets (5.G) sont datées de la fin du VI^e et du début du V^e s. a.C. par M^a.-L. Cerdeño⁵⁶⁴, celles à quatre ou six crochets (5.H et 5.I) prennent place dans le courant du V^e s. a.C. selon ce même auteur⁵⁶⁵. Toutefois, leur production doit être prolongée jusqu'au siècle suivant puisque ces modèles sont attestés en Aquitaine méridionale et marquent le début de la phase V (400-200 a.C.) de J.-P. Mohen ou de la phase Ibos III (400-350 a.C.) de J.-M. Escudé-Quillet⁵⁶⁶.

⁵⁶⁰ Janin *et al.* 2002, 86, fig.27 n° 14b et 90, fig.30 n° 15n.

⁵⁶¹ Rivalan 2011, 272.

⁵⁶² Les agrafes à évidements et trois crochets correspondent au type D.III.3 de Cerdeño : Cerdeño 1978, 283.

⁵⁶³ Pl.41.

⁵⁶⁴ Type D.III.2 de Cerdeño : Cerdeño 1978, 283.

⁵⁶⁵ Types D.III.4 et D.III.5 de Cerdeño : Cerdeño 1978, 283.

⁵⁶⁶ Mohen 1980, 169 ; Escudé-Quillet 1998, 123-124.

Ag.5
évidements

Répartition numérique
des sous-types
(total : 80)

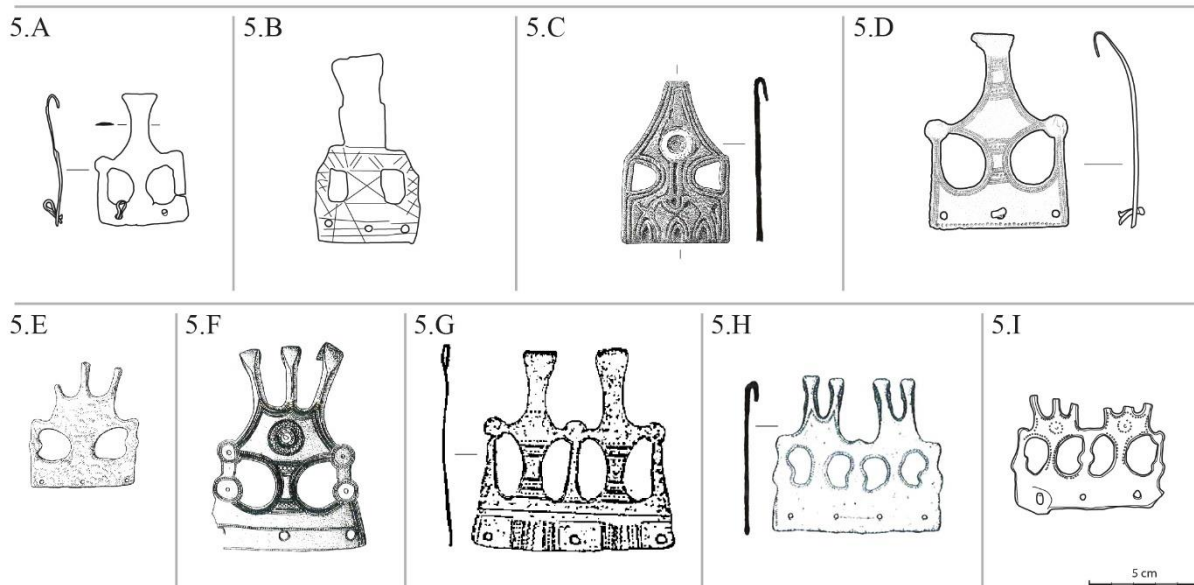
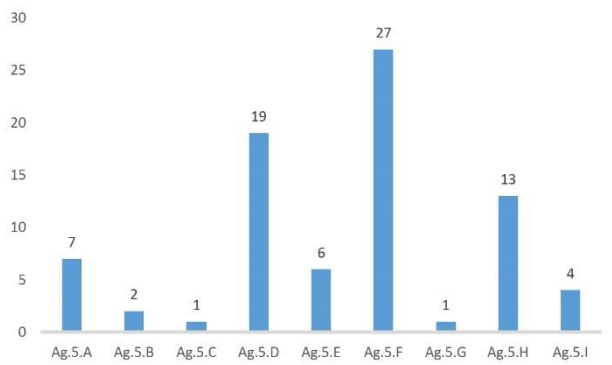


Figure 68 : Agrafes de type 5 et ses sous-types.

II.1.3.8 Type Ag.6 – Agrafes ajourées

Nombre d'individus : 5

(Annexes 3 : Liste 3.6) (Annexes 2 : Carte n°23)

On ne compte que cinq individus de ce type, dont l'un est incertain. La morphologie de ces agrafes est différente de celle de types précédents. La plaque, qui n'est plus schématiquement subtrapézoïdale ou quadrangulaire, prend la forme d'un triangle aux côtés dessinant des courbes sinusoïdales et concaves, et compte un ou plusieurs ajours. De plus, le talon où se situent les perforations nécessaires à la mise en place du système de fixation adopte l'apparence d'une languette de largeur réduite par rapport à celle de la plaque. Toujours à un seul crochet, ces agrafes peuvent être séparées en deux sous-types par l'aspect de leur profil (fig.69)⁵⁶⁷. Qu'ils soient en alliage cuivreux ou en fer, aucun des exemplaires connus ne possède de décor.

⁵⁶⁷ Cette méthode de tri à partir du profil suit le classement établi par S. Leconte qui rassemble plusieurs morphologies en groupe : Leconte 1993, 53-54.

Le premier groupe comprend deux agrafes en alliage cuivreux au profil curviligne (A). Si elles ne disposent pas du même nombre d'ajours, elles ont toutefois été rassemblées en un seul et même type⁵⁶⁸. Le second groupe comprend deux agrafes en fer plus volumineuses dont le profil dessine trois arcs de cercle (B). Les ajours sont identiques pour les deux individus et comprennent deux demi-cercles surmontés d'un losange puis de trois petits cercles. De plus, ces deux agrafes ajourées en fer sont les uniques exemplaires à posséder un système d'attache par rivet et gouttière.

Les agrafes à profil curviligne (6.A) se rapprochent de modèles principalement distribués dans l'est de la France et sont considérées chez plusieurs auteurs comme des marqueurs de l'émergence de la culture laténienne, raison pour laquelle elles sont datées précisément du deuxième quart du V^e a. C⁵⁶⁹. Quant aux agrafes à profil dessinant plusieurs demi-cercles (6.B), elles peuvent être comparées aux pièces laténiennes d'Allemagne ou de l'est de la France datées des trois derniers quarts du V^e a.C⁵⁷⁰.

Ag.6
ajourées

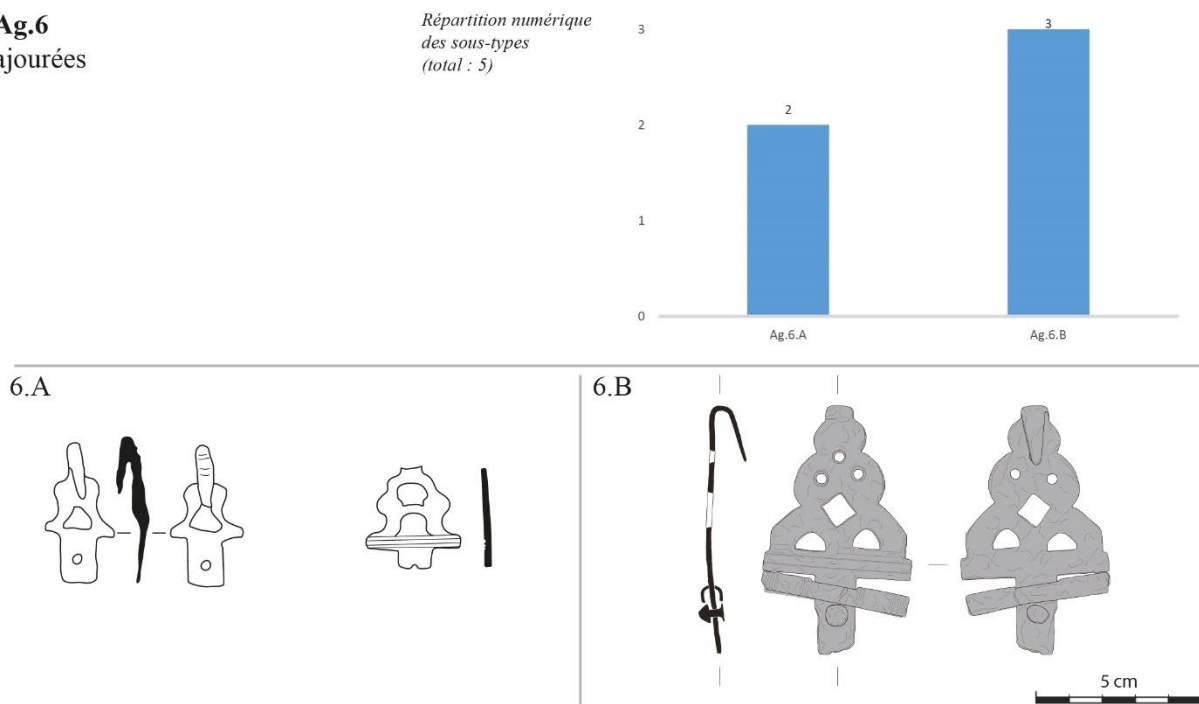


Figure 69 : Agrafes de type 6 et ses sous-types.

⁵⁶⁸ Pour S. Leconte, ces agrafes appartiennent à deux types distincts (type Ia et Ib). Nous n'avons pas retenu cette différenciation en raison du peu d'exemplaires connus dans la région. Cette distinction n'a aucune incidence pour la chronologie puisque l'auteure propose des datations pour son groupe I entier sans tenir compte des sous-types : Leconte 1993, 76.

⁵⁶⁹ Leconte 1993,76 ; Stöllner 2014, 217-220.

⁵⁷⁰ Stöllner 2014, 219, fig.7.

II.1.3.9 Type Ag.7 – Agrafes en crochet simple

Nombre d'individus : 7

(Annexes 3 : Liste 3.7) (Annexes 2 : Carte n°23)

Ces agrafes en fer sont de facture très simple. Elles se composent d'une tige plate inornée dont les deux extrémités appointées sont repliées (fig.70). Cette configuration suggère que leur mode d'utilisation devait être différent de celui des autres agrafes. Soit l'une des terminaisons appointées, plus large, était fixée directement à la ceinture en passant par un ajour tandis que l'autre terminaison, plus fine, jouait véritablement le rôle crochet (ce système ne paraissant pas très solide), soit chaque extrémité de la ceinture était munie d'un anneau et maintenues fermées par l'agrafe dont chaque terminaison servait de crochet. Toutefois, si les agrafes de ce type découvertes dans la nécropole du Camp de l'Eglise Nord de Flaujac-Poujols (Lot) (n°207) et de celle du Frau à Cazals (Tarn-et-Garonne) (n°326) étaient bien accompagnées d'anneaux, ce n'est pas le cas pour les autres exemplaires. Le mode d'utilisation de ces agrafes demeure donc encore sujet à interrogations.

Bien que l'on manque de points de comparaisons extra-régionaux pour dater ce modèle d'agrafes, on peut noter que les exemplaires référencés dans la zone d'études accompagnent principalement du mobilier caractéristique du V^e a.C. C'est le cas par exemple des agrafes de la sépulture 2 du tumulus 1 de la nécropole du Pech de Cramazou à Cales (Lot) (n°197) et de celle du tumulus 61 du Frau à Cazals (n°326) qui sont toutes deux associées à des fibules à ressort de schéma laténien (Fi.18)⁵⁷¹. La pièce déposée dans la sépulture 18-19 de la nécropole du Truc du Bourdiou (Mios) (n°168) est également accompagnée d'une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A.7), type produit au moins jusqu'à 450 a.C, confirmant donc un port de ces agrafes à crochet simple au cours du V^e s. a.C. Leur usage semble se poursuivre jusqu'au début du IV^e s. a.C. au moins. En effet, une pièce de ce type a été déposée conjointement avec une fibule à ressort bilatéral long et pied recourbé (du type 3241 de J.-P. Mohen) et caractéristique des productions de la phase V (400-300 a.C.) de J.-P. Mohen dans la sépulture 3 du tumulus P2 de Barzun (n°261)⁵⁷².

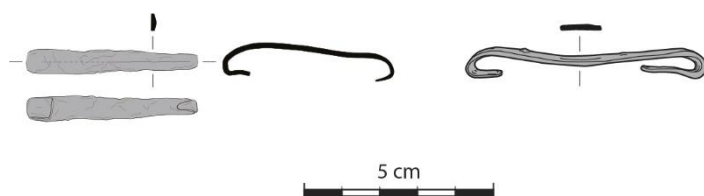


Figure 70 : Agrafes de type 7.

⁵⁷¹ Pl.107 et pl.214.

⁵⁷² Mohen 1980, fig.24 n°313.

II.1.3.10 Type Bl.1 – Boucles quadrangulaires à un seul évidement.

Nombre d'individus : 3

(Annexes 3 : Liste 3.10)

Les trois boucles de ceinture en alliage cuivreux de ce type ont la forme d'une plaque carrée ou rectangulaire disposant d'un large évidement au centre afin de recevoir le crochet de l'agrafe (fig.71). L'un des exemplaires a conservé un décor estampé sur sa face supérieure.

Ces trois individus proviennent de la nécropole de Carratiermes (Montejo de Tiermes, Soria) (n°51) et servaient à recevoir le crochet d'agrafes à évidements de type Ag.5.D⁵⁷³.

II.1.3.11 Type Bl.2 – Boucles quadrangulaires à deux évidements.

Nombre d'individus : 2

(Annexes 3 : Liste 3.10)

Seuls deux individus de ce type sont connus. Il s'agit de plaques rectangulaires dont l'une présente des extrémités repliées, formant un crochet (fig.71). Ces deux boucles, irnormées, possèdent deux évidements identiques de forme rectangulaire.

Aucune des pièces recensées dans la zone d'étude ne proviennent d'un ensemble clos. Il semblerait que, comme les boucles du type précédent, elles aient été employées avec des agrafes de type Ag.5.D⁵⁷⁴.

II.1.3.12 Type Bl.3 – Boucles quadrangulaires à quatre évidements.

Nombre d'individus : 5⁵⁷⁵

(Annexes 3 : Liste 3.10)

Ces boucles sont identiques aux précédentes à la différence que la plaque est percée de quatre évidements (fig.71). De plus, deux individus de ce groupe disposent d'un décor, estampé pour l'un et incisé pour l'autre.

La présence de ces quatre évidements suggère que ces boucles devaient être employées avec des agrafes à quatre évidements et à deux ou quatre crochets (Ag.5.G et Ag.5.H).

II.1.3.13 Type Bl.4 – Boucles quadrangulaires à multiple évidements.

Nombre d'individus : 11⁵⁷⁶

(Annexes 3 : Liste 3.10)

Plus nombreuses, ces boucles se composent d'une plaque rectangulaire pouvant comprendre deux séries de quatre ou six évidements évoquant l'aspect d'une fenêtre voûtée

⁵⁷³ Lorrio 2005a 219, fig.91, n° 8 et 9.

⁵⁷⁴ Lorrio 2005a 219, fig.91, n° 7.

⁵⁷⁵ Un individu de plus n'est pas comptabilisé ici dans la mesure où ce dernier est toujours lié à l'agrafe : pl.28 n°3306.

⁵⁷⁶ Deux individus sont comptés avec les agrafes auxquels elles se rattachent : pl.23 n°3131 et pl.25 n°3187.

(fig.71). Contrairement aux deux types précédents, la plaque de ces boucles est concave et ne forme pas de crochet à l'une de ses extrémités. Un décor estampé peut venir encadrer les évidements.

La disposition des ouvertures est liée au nombre de crochets qu'elles recevaient. Ces contre-plaques étaient donc employées pour les agrafes avec ou sans évidements à trois, quatre ou six crochets.

II.1.3.14 Type Bl.5 – Boucles serpentiformes.

Nombre d'individus : 10⁵⁷⁷

(Annexes 3 : Liste 3.10)

Ces boucles de ceinture prennent la forme d'une simple tige en alliage cuivreux de section circulaire dessinant des circonvolutions imitant l'apparence d'un serpent (fig.71)⁵⁷⁸. Leur système de fixation à la ceinture peut poser question puisqu'on ne les retrouve jamais complètes. L'appointement constaté sur deux exemplaires mieux conservés pourrait suggérer qu'elles étaient directement crochetées à la ceinture en la traversant à la manière d'une broche. Cependant, cette proposition n'est qu'hypothétique.

Dans les quelques ensembles clos à notre disposition, ces boucles de ceinture pouvaient être couplées à des agrafes à un crochet de type Acebuchal (Ag.3) comme dans la sépulture 24 du niveau de nécropole d'El Castejón à Arguedas (n°34)⁵⁷⁹, ou à des agrafes à trois crochets (à échancrures ou à évidements) à l'image de l'individu de la sépulture 58 de la Atalaya basse (n°39)⁵⁸⁰.

Boucles de ceinture [Bl.]

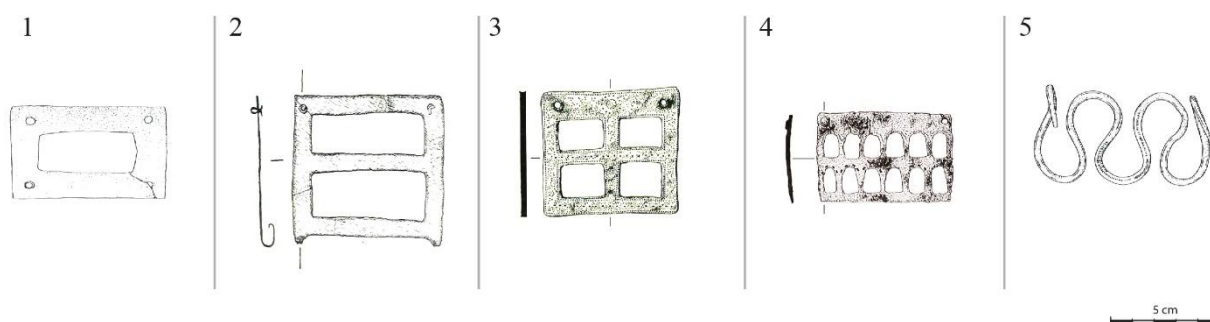


Figure 71 : Sous-types des boucles de ceinture

⁵⁷⁷ Une boucle de ceinture serpentiforme supplémentaire est associée à son agrafe : pl.7 n°2947.

⁵⁷⁸ La volonté première d'imiter la forme d'un serpent semble validée notamment par la boucle de ceinture de ce type découverte dans la tombe G d'Acebuchal (Carmona, Séville) dont les terminaisons zoomorphes symbolisent des têtes de serpents : Morán-Cabré 1977, 616, fig.2 n°2.

⁵⁷⁹ Pl.38.

⁵⁸⁰ Pl.42.

II.1.4. Les boutons (ou appliques)

Les boutons sont de petits objets venant agrémenter un vêtement ou tout autre accessoire vestimentaire en matière périssable. Bien que cette catégorie de parure soit connue par de nombreuses attestations dans la zone d'étude, sa fonction exacte demeure parfois difficile à identifier. Le terme de bouton pourrait laisser penser qu'ils jouent un rôle similaire à nos boutons modernes, c'est-à-dire qu'ils servent à la fermeture d'un vêtement. Si cet usage a déjà été évoqué pour certains exemplaires protohistoriques, il n'est pas le seul⁵⁸¹. En effet, on peut considérer qu'une majorité de ces boutons venaient en réalité décorer un support, notamment en cuir, à la manière d'appliques. Cette fonction ornementale est attestée sur un fragment de cuir "clouté" de boutons en alliage cuivreux mis au jour dans le dépôt de Jonchère à Blanot (Côte-d'Or) daté du Bronze final, ou encore sur une ceinture découverte à Guillestre (Hautes-Alpes) comprenant plusieurs rangées de ces boutons/appliques fixés sur le cuir⁵⁸². Le terme de bouton pour qualifier cette catégorie de mobilier est donc assez impropre dans la mesure où il ne rend pas compte de cette multiplicité des usages. Néanmoins il faut bien reconnaître que leur usage précis ne peut pas être déterminé lorsque le tissu ou le cuir qu'ils venaient agrémenter ne sont pas conservés. Par ailleurs, si on doit lui préférer le nom d'applique, celui de bouton est le plus communément usité dans la bibliographie. C'est pour ces raisons que l'on conservera, par commodité, le terme de boutons pour désigner cette catégorie d'objet hétérogène.

Les boutons sont des pièces de morphologie relativement simple et pour lesquelles le vocabulaire descriptif est réduit. On reconnaît l'avant et le revers des deux faces du bouton, auxquels s'ajoute un système de fixation (fig.72). Les boutons que l'on rencontre dans la zone d'étude se démarquent par la variété de leur profil qui peut être plat, hémisphérique, conique, en corolle ou spiralé. Ces formes peuvent être obtenues à partir d'une tôle de métal martelée ou par la coulée dans le moule.

Au-delà de leur profil, ces objets se distinguent par leurs systèmes de fixation qui sont au nombre de cinq. Le premier est un système à bélière qui imite la forme d'un demi-anneau ou d'une tige en U laissant apparaître un espace évidé dans lequel peut venir s'enfiler un fil de couture ou des anneaux plus petits⁵⁸³. Cette bélière était obtenue lors de la coulée sous la forme d'une tige rectiligne qui était rabattue par la suite. Elle peut être positionnée à l'extérieur du bouton, exclusivement pour les modèles à profil plat, ou à l'intérieur pour ceux au profil

⁵⁸¹ Taffanel *et al.* 1998, 287.

⁵⁸² Verger 2013c, 152-153 ; Déchelette 1914b, 860, fig.358 n°1.

⁵⁸³ On retrouve des petits anneaux enfilés dans la bélière du bouton de la sépulture A du tumulus 9 de la nécropole du Frau à Cazals (Tarn-et-Garonne) (n°326) : pl.210, n°1953.

conique. La seconde solution d'attache, appelée à barrette, emploie une petite tige de métal placée transversalement à la base du bouton, soudée à celle-ci par une brasure⁵⁸⁴. Cette fixation, qui pouvait être doublée et croisée, est quasi similaire au système de bélière classique, à la différence qu'elle nécessite l'ajout d'une tige. Comme pour l'attache précédente, cette solution permettait de couder aisément les boutons à son support. Le troisième système de fixation est à griffes. Aux deux extrémités d'une tôle circulaire étaient ménagées par martelage deux excroissances plus ou moins appointées qui venaient perforer le support à la manière de griffes. Le quatrième type d'attache est une pointe qui est clouée sur le vêtement et maintenue au bouton par perforation de son sommet. Enfin, le dernier système de fixation se fait par un simple enroulement d'une tige sur lequel pouvait se greffer un anneau ou un fil de couture.

Il arrive que ces boutons disposent d'un avers décoré. Plutôt rares, ces ornements étaient obtenues soit à même le modèle en cire, soit à froid par enlèvement de matière.

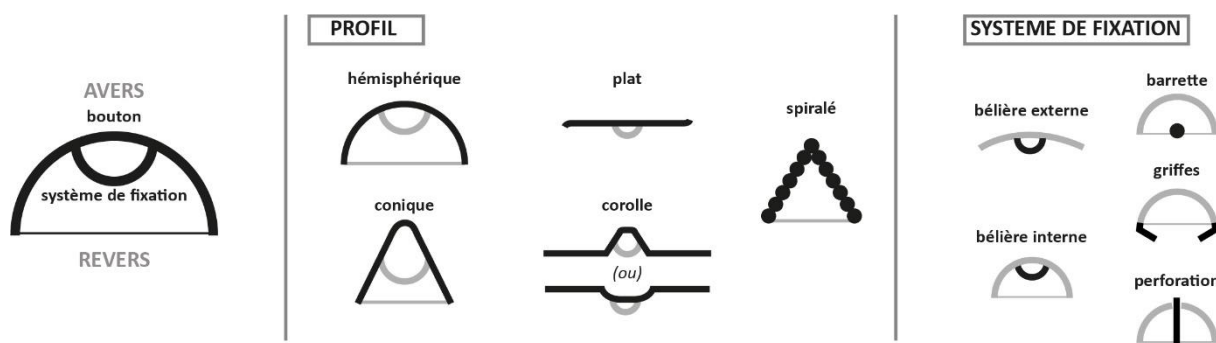


Figure 72 : Vocabulaire des éléments descriptifs des boutons/appliques.

II.1.4.1 Les précédents typologiques

Les boutons ou appliques n'ont que partiellement attiré l'attention des archéologues régionaux. Pour notre zone d'étude, J.-P. Mohen, J.-J. Enriquez Navascués et, dans une moindre mesure, A. Rivalan, ont proposé un classement des diverses morphologies⁵⁸⁵. Dans la mesure où on les retrouve régulièrement sur les sites funéraires, on compte également plusieurs études des boutons à l'échelle d'un site ou d'un groupe de sites⁵⁸⁶. Dans tous les cas, ce type de mobilier offrant peu de caractéristiques techniques, toutes ces études s'appuient sur la morphologie générale du bouton, puis, dans une moindre mesure, sur le système de fixation.

⁵⁸⁴ Ce système de fixation est aussi habituellement nommé "à bélière", ce qui est convenable dans la mesure où la méthode d'attache est identique à celle mentionnée précédemment. Toutefois, dans un souci pratique, nous préférons employer le terme de barrettes afin de distinguer plus aisément dans le texte les deux solutions techniques.

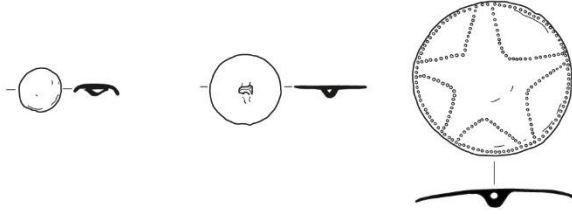







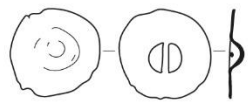
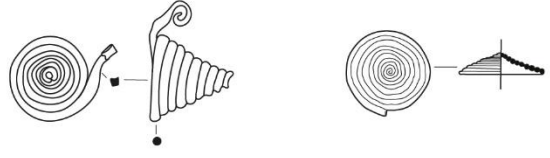
⁵⁸⁵ Mohen 1980, 84 ; Enriquez Navacués 1982, 158-162 ; Rivalan 2011, 224-238.

⁵⁸⁶ Notamment pour l'étude des nécropoles du Castrais : Giraud *et al.* 2003, 105-106

II.1.4.2 Présentation de la typologie

À partir des travaux précédents, la mise en place de l'outil de classement typologique distingue en premier lieu les boutons à partir de leur profil : plat, hémisphérique, conique, en corolle et spiralé. Chacun de ces types est ensuite subdivisé en sous-types selon le système de fixation : à bélière externe, à bélière interne, à barrettes, à griffes ou à perforation (fig.73). Dans la mesure où seuls quelques individus sont en fer alors que la grande majorité des boutons sont en alliage cuivreux, aucune distinction n'est opérée à partir du matériau de fabrication. De même, la présence de décor, très rare, n'a pas été retenue comme élément discriminant afin de ne pas multiplier les types trop peu représentés.

BOUTONS/APPLIQUES [Bt.]

PROFIL	SYSTEME DE FIXATION
1 Plat	[1] à bélière externe 
2 Hémisphérique	[2.A] à barrette 
	[2.B] à griffes 
	[2.C] à perforation 
3 Conique	[3.A] à bélière interne 
	[3.B] à barrette 
	[3.C] à perforation 
4 Corolle	[4.A] à bélière 
	[4.B] à barrette 
5 Spirale	[5] en enroulement 

5 cm

Figure 73 : Les différents types de boutons/appliques rencontrés (numéro) et leurs sous-types (lettre).

Il est possible d'attribuer un type pour 170 lots de boutons (qui correspond à moins 833 individus)⁵⁸⁷. De ce classement, se détachent très nettement les types à profil plat, hémisphérique et conique, représentant 93% des boutons inventoriés (fig.74). À ces 170 lots de

⁵⁸⁷ Les comptages des boutons sont d'abord donnés par lot, c'est-à-dire par catégorie fonctionnelle, correspondant à une fiche objet de la base de données. Le nombre unitaire d'individu est rapporté entre parenthèses. Ce total unitaire n'a qu'une valeur indicative et reste incertain dans la mesure où l'on a déjà évoqué le fait que le nombre exact d'individus pour cette catégorie de parure n'est pas toujours bien documenté.

boutons viennent s'ajouter 28 autres lots (157 individus) non identifiables typologiquement. Enfin, 15 lots (166 individus) pourraient s'apparenter à des boutons mais leur état de conservation ou leur documentation ne permet pas de s'en assurer ; on les rangera parmi les objets indéterminés.

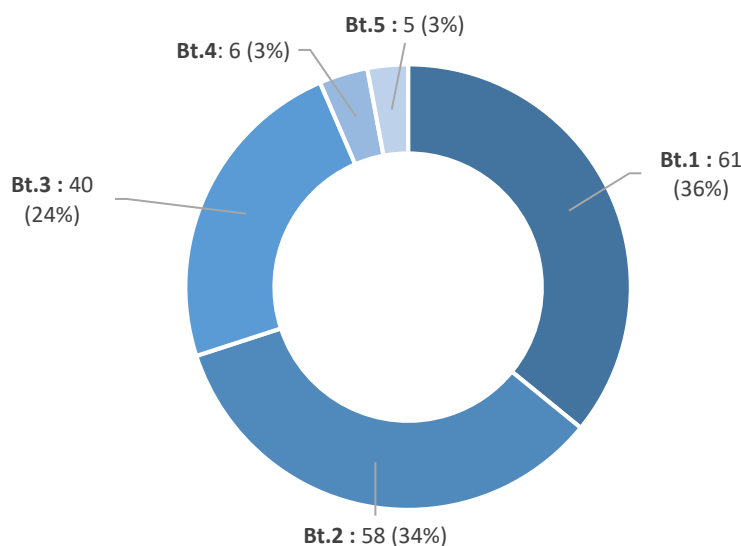


Figure 74 : Répartition quantitative des types identifiables des boutons inventoriés (total par lots : 170).

II.1.4.3 Type Bt.1 – Boutons à profil plat

Nombre d'individus : 61 (71)

(Annexes 3 : Liste 4.1) (Annexes 2 : Carte n°24)

Ces boutons sont ceux que l'on retrouve le plus fréquemment dans les sites régionaux. Ils se composent d'une face circulaire plate de 2 à 3 cm de diamètre dont les extrémités peuvent être légèrement rentrantes. La bélière, située au revers de l'objet, est toujours externe. Elle peut être petite et de section circulaire, ou large avec une section triangulaire ou trapézoïdale. En raison de cette morphologie, on peut supposer que ces boutons pouvaient réellement être utilisés comme système de fermeture d'un vêtement. Enfin, si l'on ne peut clairement identifier de sous-types, on peut noter que trois individus de taille plus importante (comprise entre 4 et 10 cm de diamètre), disposent de décors estampés sur l'avant, ménagés sur le pourtour de l'objet et/ou dessinant un motif étoilé.

Ce type de bouton est très commune durant l'âge du Fer dans la zone d'étude, puisqu'il est attesté dès la phase II (775-725 a.C.) des nécropoles du Castrais, comme dans la tombe 286 du Causse (n°305)⁵⁸⁸, et que son usage s'est poursuivi jusqu'au V^e s. a.C. comme le confirme

⁵⁸⁸ Pl.179.

l'exemplaire déposé dans le tumulus 22 du Camp de l'Eglise nord (n°207), associé à des fibules à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.1)⁵⁸⁹.

II.1.4.4 Type Bt.2 – Boutons à profil hémisphérique

Nombre d'individus : 58 (620)

(Annexes 3 : Liste 4.2) (Annexes 2 : Carte n°25)

Ces objets se singularisent par leur profil hémisphérique dessinant une demi-sphère creuse. On peut reconnaître trois sous-types en fonction du mode de fixation employée. Le premier, d'un diamètre compris entre 0,6 et 1,8 cm, concerne les pièces usant d'une barrette située à la base de l'objet (A) ; ce sont les plus nombreux avec 40 lots (499) (fig.75). Le second comprend les boutons à griffes (B). Bien moins représenté dans la zone d'étude, ce type ne compte que 9 lots (112). Dans la majorité des cas, le diamètre des boutons est à peu près égal à celui des boutons du type précédent ; toutefois, la tombe T.318 de la nécropole du Causse à Labruguière (n°305) aurait livré un petit lot d'exemplaires d'à peine 0,2 cm de diamètre⁵⁹⁰. Enfin, le dernier sous-type rassemble les 9 individus à perforation (C). Au-delà de leur système d'attache, ces pièces se distinguent par leur taille plus imposante comprise entre 0,8 et 5,4 cm de diamètre ; ce sont aussi les seules entièrement en fer ou disposant d'une tige en fer perforant une tôle en alliage cuivreux.

Du fait de leur système d'attache situé à la base de l'objet ou de leur dispositif de pointage ou de perforation, ces pièces devaient probablement être employées comme applique pour garnir un élément en cuir ou en tissu plutôt que comme bouton.

Parmi ces pièces, celles à barrette (A) ne constituent pas de bons marqueurs chronologiques car elles sont attestées tout au long du Premier âge du Fer. Ainsi, l'exemplaire mis au jour dans la sépulture 318 du Causse (n°305) peut être daté par les vases à décor de cannelures multiples de la phase I ou II (900-725 a.C.) de la nécropole⁵⁹¹, tandis que ceux de la sépulture 1 du tumulus de Pau (n°271) se situent plutôt entre la toute fin du VI^e et la première moitié du V^e s. a.C par le mobilier qui les accompagnait⁵⁹². Cette proposition chronologique, large, peut également s'appliquer aux individus à griffes (B). Présents également dans la sépulture 318 du Causse (n°305), ils se rencontrent à la fin du VI^e ou dans la première moitié du V^e s. a.C dans l'inhumation du tumulus du Camp de Monseigne (n°235), associés notamment à une fibule à fausse corde à bouclettes (Fi.17)⁵⁹³. Enfin, si les boutons à perforation connaissent

⁵⁸⁹ Pl.112.

⁵⁹⁰ Pl.180 n°1507.

⁵⁹¹ Pl.180 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

⁵⁹² Pl.135.

⁵⁹³ Pl.120.

également une longue période de production comme le suggèrent les nombres parallèles découverts en France méridionale⁵⁹⁴, leur apparition ne semble se faire qu'au début du VII^e s. a.C. En effet, les pièces plus anciennes découvertes jusqu'à présent dans la zone d'étude proviennent de la sépulture 2 du tumulus J d'Ibos (n°282), datée de la phase I (750-650 a.C.) de J.-P. Mohen, mais que l'on peut réduire au deuxième quart du VII^e par la présence d'un bracelet en fer fermé (Br.20)⁵⁹⁵.

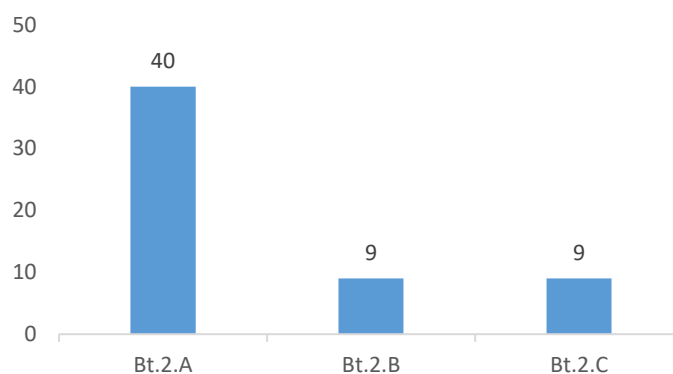


Figure 75: Total des effectifs par sous-types des boutons de type Bt.2.

II.1.4.5 Type Bt.3 – Boutons à profil conique

Nombre d'individus : 40 (112)

(Annexes 3 : Liste 4.3) (Annexes 2 : Carte n°25)

Ces objets sont identifiables par leur forme proche d'un cône creux. Parmi ces exemplaires, on peut distinguer 17 lots (24) dont la morphologie adopte celle d'un disque surmonté d'un large cône renfermant une bélière interne (A) (fig.73). Leur diamètre à la base est constant, mesuré autour de 4 cm, tandis que leur hauteur est de 1,5 cm en moyenne. La bélière est une simple tige large placée en force à l'intérieur du cône et dans lequel pouvaient être ménagées deux dépressions afin d'en assurer le maintien. Enfin, quelques exemplaires disposent sur l'avant d'une ornementation de stries concentriques. Plus nombreux avec 22 lots (87), le sous-type suivant rassemble des pièces quasi identiques à celles à profil hémisphérique de type Bt.2.A, tant par leur taille que par leur système d'attache, la seule différence étant que leur profil adopte la forme d'un petit cône ou capuchon (B). Enfin, un unique individu en alliage cuivreux remplace le système à barrette du sous-type précédent par une fixation par perforation à l'aide d'une tige en fer (C).

⁵⁹⁴ Py 2016, 189.

⁵⁹⁵ Pl.147.

Si la morphologie des sous-types B et C, très proche de ceux à profil hémisphérique, suggère qu'ils étaient aussi employés comme applique, cet usage pourrait être différent pour les pièces à profil conique et bélière interne (Bt.3.A). Les boutons identiques découverts dans la nécropole du Peyrou à Agde (Hérault) étaient pourvus d'une tige, partiellement conservée, attachée à la bélière⁵⁹⁶. La présence de cet élément, et le fait que ces objets se trouvaient par paire pour ce site, ont fait dire à l'inventeur du site que ces pièces devaient être des têtes d'épingle à cheveux, destinées à maintenir une composition capillaire. Toutefois, en l'absence de découverte en contexte d'inhumation, il nous faut considérer cette utilisation comme hypothétique. La datation des boutons coniques à bélière interne (A) s'appuie sur les sépultures de la nécropole du Peyrou qui sont toutes datées entre 675 et 625 a.C. Ces parallèles concernant uniquement des individus décorés, il faut vraisemblablement étendre la datation à la première moitié du VI^e s. a.C. pour ceux inornés puisque quelques-unes de ces pièces sont connues dans le dépôt de Rochelongue à Agde (Hérault)⁵⁹⁷.

La chronologie des boutons coniques de plus petite taille, à barrettes (B) ou à perforation (C) est en revanche moins précise. Les premiers sont attestés tout au long du Premier âge du Fer en Languedoc comme dans la zone d'étude. Au Moulin à Mailhac (Aude), ils sont attestés dans des sépultures datés de la transition Bronze-Fer⁵⁹⁸, mais perdurent au moins jusqu'au milieu du V^e s. a.C dans la tombe 21 de Grand-Bassin II⁵⁹⁹. Les résultats similaires pour le quart sud-ouest de la France, notamment pour les exemplaires de la tombe 286 du Causse (n°305), rattachés à la phase II (775-725 a.C.) du site⁶⁰⁰, et du tumulus 13 du Camp de l'Eglise nord (n°207) qui se situent dans le courant du V^e s. a.C par la fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.1) qui l'accompagne⁶⁰¹. Enfin, aucun contexte archéologique ne permet de proposer une chronologie précise pour les boutons à perforation (C). Dans l'attente de nouvelles découvertes, on supposera que leur datation devait être similaire à celles des boutons à profil hémisphérique (Bt.2.C), soit entre 675 et 400 a.C.

⁵⁹⁶ Nickels 1989, 333.

⁵⁹⁷ Bouscaras 1965 ; Garcia 2013a.

⁵⁹⁸ Parmi les nombreuses pièces de la nécropole du Moulin, on évoquera celles de la sépulture 213 datée entre 900 et 700 a.C. : Taffanel *et al.* 1998, 172, fig.265 n°15653.

⁵⁹⁹ Janin *et al.* 2002, 94, fig.34 n°21a.

⁶⁰⁰ Pl.179.

⁶⁰¹ Pl.111.

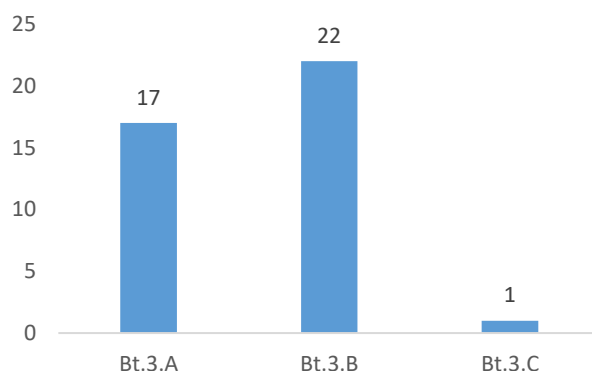


Figure 76 : Total des effectifs (lots) par sous-types des boutons de type Bt.3.

II.1.4.6 Type Bt.4 – Boutons à corolle

Nombre d'individus : 6 (6)

(Annexes 3 : Liste 4.4) (Annexes 2 : Carte n°26)

Ces boutons, très peu nombreux, se démarquent par leur morphologie constituée d'un disque plat ou légèrement bombé dont le centre comporte un renflement peu élevé ou un tronc de cône creux. D'un diamètre compris entre 1,4 et 4,4 cm, le disque peut recevoir un riche programme décoratif estampé ou incisé. Selon leur système de fixation, on peut séparer en sous-type les quatre individus à bélière (A) des deux à barrettes (B) (fig.73).

Il demeure difficile de proposer une hypothèse d'utilisation de ces pièces souvent mal conservées.

Les quelques contextes fiables sur lesquels peut s'appuyer leur chronologie suffit à illustrer leur usage sur le long terme. En effet, l'attestation la plus ancienne est à signaler dans la sépulture 70 du Causse (n°305) qui est liée à la phase I (900-775 a.C.) du site⁶⁰², tandis que l'individu provenant de la nécropole d'Avezac-Prat-Lahitte (n°277) suggère un possible emploi jusqu' à la fin du V^e s. a.C⁶⁰³. La documentation ne permet pas, pour l'heure, de proposer une distinction chronologique pour les deux sous-types identifiés.

⁶⁰² Pl.176 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

⁶⁰³ Pl.144 n°823 ; bien que non contextualisée, la nécropole d'Avezac-Prat-Lahitte est datée des phases III et IV (600-400 a.C.) de J.-P. Mohen par le mobilier qu'elle renfermait : Mohen 1980, 124-125.

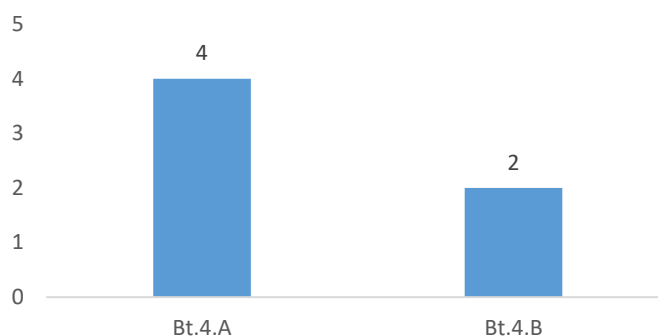


Figure 77 : Total des effectifs par sous-types des boutons de type Bt.4.

II.1.4.7 Type Bt.5 – Boutons spiralés

Nombre d'individus : 5 (24)

(Annexes 3 : Liste 4.5) (Annexes 2 : Carte n°26)

Ce type de bouton est composé d'une tige de section circulaire de 0,3 cm d'épaisseur enroulée en spirale en formant un cône. Le diamètre à la base de ce cône est de 3,4 cm en moyenne alors que la hauteur peut varier entre 0,8 et 3,4 cm. Le système d'attache n'est conservé que sur un seul individu. L'extrémité inférieure du fil spiralé, au niveau de la base du cône, se termine par une volute latérale.

La morphologie de ces objets suggère qu'ils étaient employés plutôt comme applique, en ornementation d'une pièce de tissu ou de cuir.

Bien que l'on ne dispose que de peu d'indices chronologiques, les quelques éléments à notre disposition les situent plutôt au début du Premier âge du Fer. Ceux du Causse (n°305) doivent être datés de la phase I (900-775 a.C.) de la nécropole, notamment par leur association, dans la sépulture 413, avec des céramiques à décors aux doubles traits incisés, décors par ailleurs marqueurs de la phase Mailhac I de la nécropole du Moulin (Aude)⁶⁰⁴. L'individu de la sépulture 133 d'Arihouat (n°148) peut lui être calé dans la seconde moitié du VII^e ou le début du VI^e par le torque à tige torsadée et terminaisons en crochets (To.14) qui l'accompagnait⁶⁰⁵.

II.2. La parure ornementale

La parure ornementale recouvre la catégorie des parures annulaires (torques, bracelets, brassards, anneaux de jambe, anneaux, boucles d'oreilles, bagues, et perles) et celle des parures dites de suspension (pendentifs). Comme cela a déjà été mentionné, ces deux catégories réunies se singularisent des parures dites fonctionnelles par leur emploi qui ne revêt pas un caractère directement utilitaire. Les différentes parures qui composent la catégorie des parures annulaires

⁶⁰⁴ Pl.183 ; Giraud *et al.* 2003, 164 et 169, fig. 256.

⁶⁰⁵ Pl.83.

ont une morphologie très proche dessinant un anneau ouvert ou fermé. Leur différenciation est liée à la place de chaque objet sur le corps d'un individu : les boucles d'oreilles sont, comme leur nom l'indique, crochetées aux oreilles, les torques sont portés au cou, les brassards sont positionnés au-dessus du coude, enserrant le biceps, les bracelets se trouvent à l'avant-bras, autour du poignet, les bagues sont enfilées sur les phalanges de la main, les anneaux de jambe sont des équivalents des bracelets mais portés aux chevilles, alors que les anneaux et les perles peuvent venir orner diverses parties du corps ou d'un vêtement. De fait, l'identification de chacun de ces objets ne pose pas de difficulté lorsqu'ils sont mis au jour dans des conditions idéales, c'est-à-dire portés par un défunt déposé en inhumation. Malheureusement, le nombre de sépultures remplissant ces conditions est très peu élevé dans la zone étudiée puisque l'on compte 42 sépultures en inhumation pour au moins 1167 sépultures à incinération ayant livré de la parure⁶⁰⁶. Dès lors, il est possible de rencontrer des difficultés pour bien caractériser les parures annulaires.

Pour tenter de pallier cette difficulté, un protocole permettant l'identification des parures annulaires qui ne sont pas déposées en position fonctionnelle a été mis au point. Il fait appel au diamètre interne des objets compte tenu du fait que cette mesure est fortement corrélée à la place de l'objet sur l'individu (le diamètre interne d'une bague étant nécessairement plus faible de celui d'un torque). Un référentiel a été établi à partir des mesures prises sur des objets parfaitement reconnus de notre zone d'étude, c'est-à-dire qui ont été découverts en position fonctionnelle sur un défunt inhumé et en tenant compte de l'âge des individus. En effet, si le diamètre interne des parures annulaires est lié à sa fonction, il l'est tout autant à la morphologie du défunt. Ont donc été sélectionnées pour ce référentiel uniquement les inhumations ayant donné lieu à une détermination de l'âge par l'anthropologie. Par commodité, on séparera les résultats entre les sujets immatures ou enfants (entre 0 et 15 ans, *Infans I et II*), des adolescents ou adultes (de plus de 15 ans). À l'issue de ces différentes opérations, on obtient deux diagrammes des diamètres internes des parures annulaires en position fonctionnelle par rapport à l'âge du porteur (fig.78).

Chez les enfants, on constate que pour les trois types de parures pouvant être identifiés, le diamètre varie de 4,8 cm maximum pour un bracelet à seulement 0,04 cm pour une perle. Si les bracelets se trouvent relativement bien isolés (entre 3 et 5 cm de diamètre environ), les anneaux couvrent un spectre plus large compris entre 3 et 1 cm de diamètre interne, empiétant notamment sur les perles. Chez les adolescents et les adultes, de nouveaux types d'objets sont

⁶⁰⁶ Ces chiffres ne prennent en compte que les sépultures pour lesquelles les informations concernant le rite funéraire sont bien reconnues. Ainsi, sont mis à l'écart un grand nombre de sépultures ou de tumulus, souvent fouillés avant 1950, et dont le rite funéraire n'est pas clairement établi.

QUATRIÈME PARTIE : ANALYSES TYPOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES

reconnaissables. Les quelques torques trouvés en position fonctionnelle dominant largement le classement avec un diamètre interne compris entre 12 et 20 cm. À l'opposé, on retrouve les anneaux et une boucle d'oreille situés entre 0,8 et 2,5 cm de diamètre. Ces deux catégories ne sont donc pas discernables l'une de l'autre à partir de cette mesure. On doit faire le même constat pour les bracelets et les anneaux de jambe dont les mesures se chevauchent, bien que les bracelets puissent être de moins grande taille, avec un minimum mesuré à 4,7 cm, alors qu'un anneau de jambe atteint les 10 cm de diamètre interne.

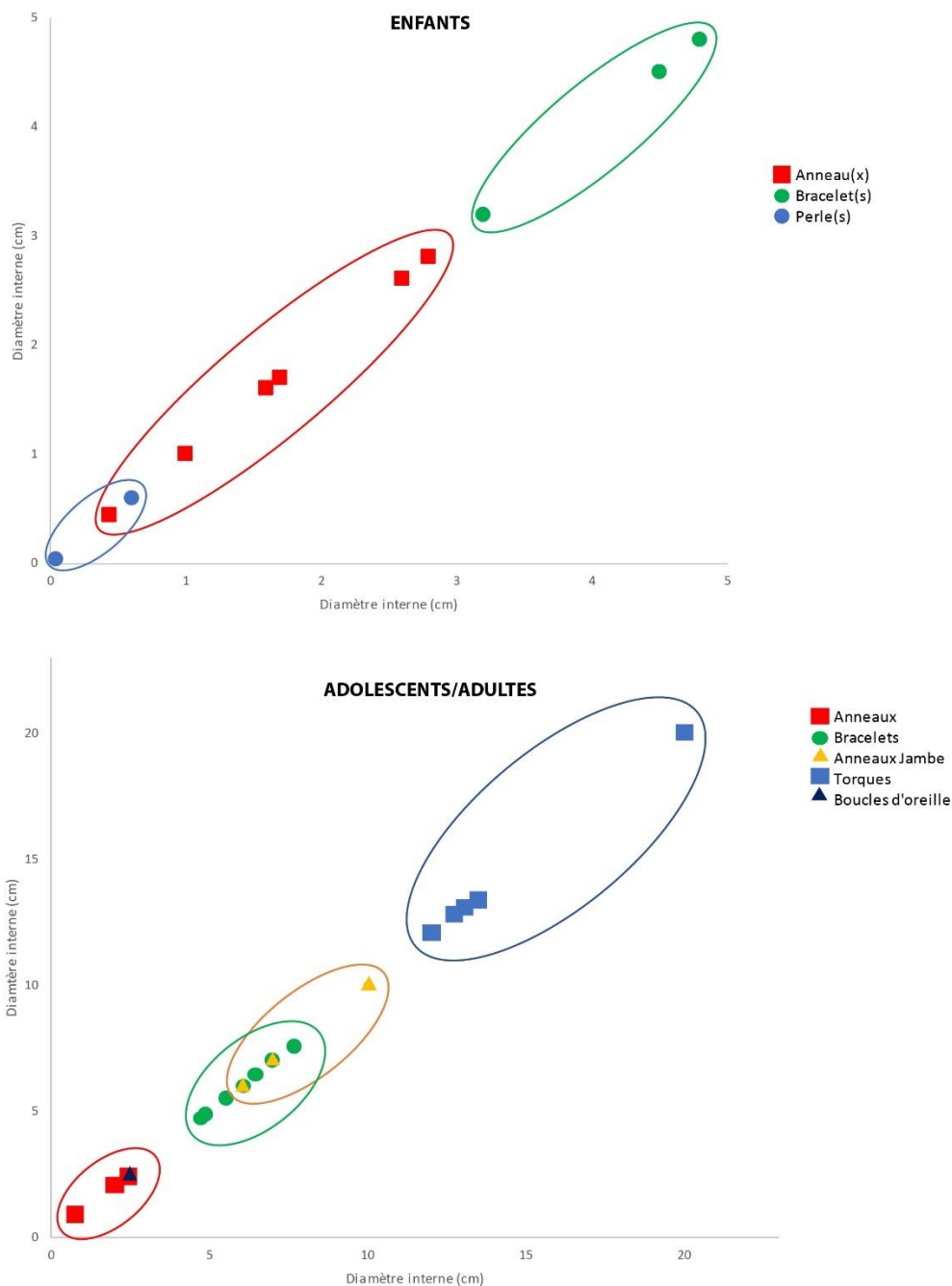


Figure 78 : Diagrammes des diamètres interne des parures annulaires mesurés à partir d'objets découverts en position fonctionnelle dans des inhumations de la zone d'étude et dont l'âge est connu par l'anthropologie.

Si le nombre de parures utilisé comme référentiel est faible, seulement 18 objets pour les enfants et 25 pour les adolescents ou adultes, les quelques résultats obtenus suffisent à mettre en évidence des problèmes de chevauchement de mesures entre certaines catégories. Si l'on élargit le champ d'étude en intégrant le mobilier découvert en position fonctionnelle sans tenir compte de l'âge du défunt, c'est-à-dire en ajoutant les ensembles non étudiés par l'anthropologie, ce qui porte à 50 le nombre d'objets rassemblés, on constate que ces chevauchements se renforcent (fig.79). Les bracelets et les anneaux de jambe se recouvrent entre 6 et 7.6 cm. De même, la plus grande des perles pourrait être confondue avec un petit anneau. On peut comparer ces résultats avec ceux obtenus dans des régions proches pour la même période. Les intervalles de diamètres internes pour les parures annulaires de notre aire géographique s'insèrent tout à fait dans ceux mesurés par P.-Y. Milcent dans les mêmes conditions et à partir d'un contingent bien plus important pour le centre de la France. Les torques se détachent très nettement des autres parures annulaires par leur large diamètre, tandis qu'il est plus délicat d'observer une distinction entre les bracelets et les anneaux de jambe. Une boucle d'oreille, mesurée à 6,3 cm de diamètre, recouvre, par sa taille, une grande majorité des autres catégories d'objets.

n=50	individus de tous âges			n=128	individus de tous âges		
Catégories	min.	max.	moyenne	Catégories	min.	max.	moyenne
Torques	12	20	16	Torques	10,5	30	20,25
Brassards	x	x	x	Brassards	x	x	x
Bracelets	4	7,6	5,8	Bracelets	3,2	8	5,6
Anneaux de jambe	6	10	8	Anneaux de jambe	6,5	11,4	8,95
Anneaux	0,8	2,8	1,8	Anneaux	x	x	x
Bagues	x	3,4	x	Bagues	x	x	x
Boucles d'oreilles	x	2,5	x	Boucles d'oreilles	0,7	6,3	3,5
Perles	0,04	0,9	0,47	Perles	x	x	x

Figure 79 : Comparaison entre les diamètres internes des parures annulaires mises au jours en position fonctionnelle issues de notre zone d'étude (à gauche) et ceux mesurés par P.-Y. Milcent pour les objets provenant du centre de la France au Premier âge du Fer (IX^e-V^e a.C.) (à droite) (d'ap. Milcent 2004, fig.73, 147).

Il faut retenir de ces quelques observations qu'en l'absence de données taphonomiques fiables, le diamètre interne n'est pas un indice suffisant pour distinguer les parures annulaires entre elles. Ce constat se trouve renforcé lorsque les informations sur l'âge des défunts sont manquantes. Malheureusement, la grande majorité de cette catégorie de parure provient de sépultures à incinération pour lesquelles les études anthropologiques sont rares. Il faut donc admettre que dans le cas d'un corpus dominé par les sépultures à incinération, il n'est pas possible de mettre en place une méthode sûre d'identification de ces catégories de parures aux morphologies proches. Le diamètre interne, lorsqu'il est mesurable, peut tout au plus aiguiller la reconnaissance d'un objet. Pour classer le grand nombre d'individus, souvent partiellement

conservés, découverts en position non-fonctionnelle, on a donc choisi d'étudier certains types de parures ensemble. C'est notamment le cas des bracelets, brassards et anneaux de jambe qui ne sont pas aisément différenciables. Pour les objets généralement plus petits comme les anneaux, les bagues, les boucles d'oreilles ou les perles, on s'appuiera essentiellement sur la forme et/ou leur mode de fixation pour les identifier. En revanche, sauf exceptions pour les cas les plus fragmentaires, l'identification des torques pose moins de difficulté dans la mesure où ces derniers disposent de mensurations plus imposantes, quel que soit l'âge du porteur.

II.2.1. Les bracelets (et assimilés)

Le terme de bracelets est employé ici comme nom générique et englobe tout aussi bien les véritables bracelets que les brassards et les anneaux de jambe pour les raisons précitées. Ces parures se composent d'une simple tige (ou d'un jonc) dont la torsion dessine un cercle ou un ovale plus ou moins aplati. On parle des faces internes et externes de la tige pour désigner celles se trouvant sur un axe perpendiculaire aux membres qu'elles enserrant (fig.80). Les deux autres faces, suivant l'axe du membre, sont nommées inférieure et supérieure et peuvent être confondues lorsqu'on ne connaît pas le sens du port de l'objet. L'épaisseur d'un bracelet se mesure entre les faces internes et externes, tandis que sa largeur est comprise entre les faces inférieures et supérieures. La tige des bracelets peut être fermée ou ouverte, ménageant deux terminaisons. Ces terminaisons peuvent adopter plusieurs morphologies : être simples, c'est-à-dire plus ou moins épaissies ou amincies, en forme de tampons ou encore associées à un système de fermeture permettant d'attacher les deux extrémités. La tige adopte une section aux faces plus ou moins rectilignes. Dans de rares cas, elle peut être coulée sur une âme en matière périssable créant un évidement en son centre, ou être plane puis rabattue par martelage. La tige est considérée comme lisse et continue quand la présence de décors ne modifie pas significativement sa section. Dans le cas contraire, on parle alors de tige à nodosités. Ces nodosités, de volume variable, prennent la forme de bossettes, de dents ou de créneaux, réparties régulièrement le long de la tige.

Ces parures annulaires sont confectionnées en plusieurs matériaux, impliquant des modes de fabrication variés. Dans la grande majorité des cas, elles sont en alliage cuivreux et la forme générale est obtenue dans un moule. Les décors sont réalisés soit directement sur le moule, soit lors d'une seconde étape par martelage ou enlèvement de matière. Les individus en fer sont réalisés par martelage répété de la tige, chauffée jusqu'à obtention de la torsion et de la section désirée. La fabrication des bracelets en lignite est bien documentée par le site de Saint-Jean-de-Ligoure à Chalucet (Haute-Vienne) (n°337) qui a livré des restes d'ébauche de ces

QUATRIÈME PARTIE : ANALYSES TYPOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES

parures élaborées *in situ*⁶⁰⁷. Leur étude permet de déterminer que la tige était délimitée au compas dans un bloc de lignite brut puis progressivement épannelée afin de former un anneau. Plus rares, les exemplaires en terre cuite devaient être simplement modelés à partir d'un colombin d'argile puis, après une étape de séchage, cuits au feu. Enfin, les bracelets, brassards ou anneaux de jambes, pouvaient être portés à l'unité ou alors en série sur un même membre. Dans ce dernier cas, on parle de port en armilles.

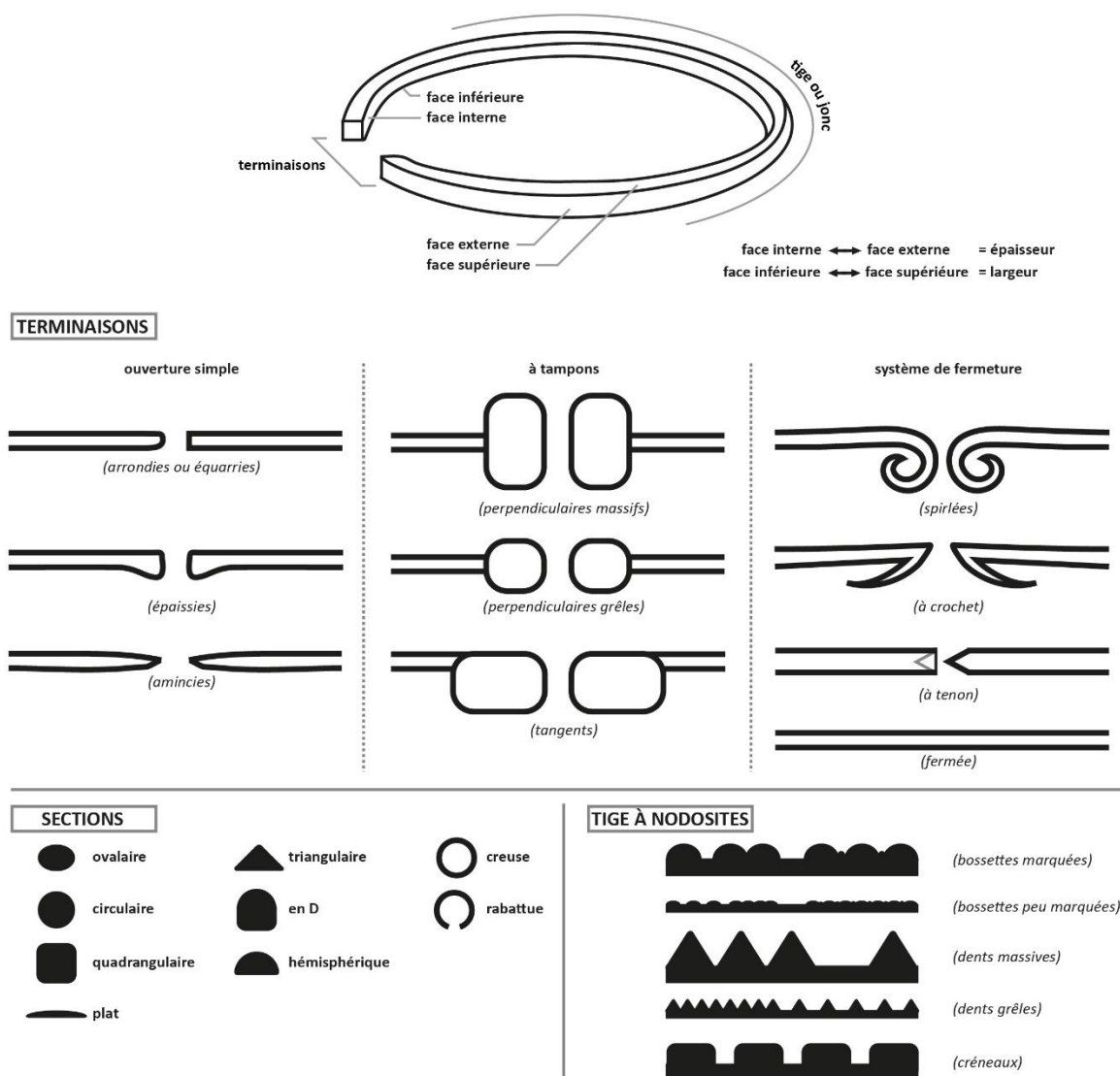


Figure 80 : Vocabulaire des éléments descriptifs des bracelets (et assimilés).

II.2.1.1 Les précédents typologiques

Dans un cadre strictement régional, on a déjà eu l'occasion d'évoquer l'indigence des études typologiques concernant les bracelets. En dehors des synthèses peu disertes sur ce sujet,

⁶⁰⁷ Chevillot 1976.

on trouve néanmoins quelques études micro-régionales à l'échelle d'un site ou d'un groupe de sites qui sont loin de recouvrir l'ensemble des morphologies présentes de part et d'autre des Pyrénées⁶⁰⁸. Il faut alors se tourner vers des travaux des régions voisines pour trouver des typologies plus élaborées.

Pour le Premier âge du Fer, la plus proche de notre zone d'étude est celle mise en place par P.-Y. Milcent⁶⁰⁹. Les principaux critères retenus par cette analyse sont la morphologie de la tige, le système d'ouverture-fermeture et l'ornementation ou les éléments rapportés. Chacun de ces critères est ensuite détaillé selon des caractéristiques plus précises (sections, types d'ouvertures-fermetures, types de décors) dans un système ouvert et non excluant, donnant lieu à une codification des types à la fois variée et complexe. Cependant, si cet outil permet l'identification d'un grand nombre de morphologies, on a déjà pu établir que son réemploi *stricto sensu* n'est que très partiellement adapté au corpus du sud-ouest de la France, notamment en raison d'un certain nombre de types inexistant pour la région comme les bracelets "d'armilles soudées" et d'autres non différenciables tels les bracelets à tampons tangents⁶¹⁰. Plus loin, dans le Rhin moyen, E. Millet a conçu une méthode de classement légèrement différente pour les parures annulaires datées de La Tène ancienne et moyenne (V^e – III^e s. a.C.)⁶¹¹. Construite en plusieurs étapes, elle identifie tout d'abord des grandes familles à partir du matériau de fabrication, puis du type de tige et enfin du système d'ouverture-fermeture. Viennent ensuite les déterminations des types et des sous-types en fonction de la morphologie des extrémités et de la structure de la tige. Si la région et la période concernées n'intéressent que peu notre corpus par les types de bracelets identifiés, la méthode d'approche est en revanche pertinente dans la mesure où elle permet un classement progressif des morphologies, autorisant une reconnaissance plus large des individus, même ceux mal conservés.

Pour analyser les parures en lignite, on peut s'appuyer sur les travaux récents de A. Baron qui propose une typologie des objets découverts sur l'ensemble de l'Europe celtique confectionnés dans ce matériau⁶¹². Cet outil classe les bracelets selon la présence et le type de décor (incisions, incrustations, cannelures) qu'ils reçoivent. Au regard des bracelets inventoriés, cette méthode de tri paraît adaptée à notre corpus relativement faible des bracelets en lignite.

⁶⁰⁸ Giraud *et al.* 2003, 94-99 ; Cerdeño & Sagardoy 2007, 130-131.

⁶⁰⁹ Milcent 2004, 147-152.

⁶¹⁰ Constantin 2014, 135.

⁶¹¹ Millet 2008, fig.17, 66.

⁶¹² Baron 2012, 43.

II.2.1.2 Présentation de la typologie

Le nombre important de bracelets dans le corpus laisse entrevoir une grande variété de formes, pour laquelle il peut paraître " [...] *difficile d'établir une typologie ordonnée*" comme le signalait J.-P. Mohen⁶¹³. Afin de contourner au mieux cette contrainte, ce nouvel outil de classement s'articule en plusieurs étapes à la manière de celui d'E. Millet.

La première étape permet de dégager de grandes familles morphologiques à partir de critères larges et aisément identifiables (fig.81).

Ainsi, les individus sont tout d'abord divisés en fonction de leurs matériaux puis de la morphologie de la tige et enfin du type de terminaison. La tige peut être filiforme, simple ou massive, à nodosités, plate et creuse ou rabattue. Pour les exemplaires en alliage cuivreux, la différenciation entre une tige filiforme et une tige simple ou massive a été établie à une épaisseur inférieure à 0,3 cm, suivant les propositions faites par P.-Y. Milcent⁶¹⁴. Toujours à la suite de P.-Y. Milcent, on considèrera que pour les individus en fer, la séparation s'opère à 0,4 cm, en raison des observations effectuées sur des grandes séries de mobilier qui témoignent d'une tige légèrement plus volumineuse lorsque les bracelets sont fabriqués dans ce matériau⁶¹⁵. De manière plus générale, la séparation entre une tige fine ou simple s'explique par le fait que les bracelets fins ont plus tendance à être portés en armilles. Les bracelets confectionnés en métal précieux (or, argent, électrum) ou en matériaux non métalliques (lignite, terre cuite, pierre) reconnaissent qu'un seul type de tige, pleine et continue.

Lors de cette même première étape, les terminaisons sont également classées selon des critères généraux rassemblant tous les individus à ouverture simple (comprenant les ouvertures arrondies, équerries, épaissies et amincies), à tampons, à système de fermeture (à spirales ou à crochets) et fermés. Deux exceptions cependant ont dû être ajoutées. La première concerne certaines formes qui à ce stade du classement ne présentaient déjà plus suffisamment d'exemplaires pour rendre pertinente une séparation sur ce critère. Les exemplaires concernés ne tiennent pas compte de l'ouverture ou de la fermeture des terminaisons afin de conserver une série d'objet significative. La seconde touche les bracelets à nodosités. Ces types de parures annulaires semblent se différencier selon la forme de leurs nodosités (à bossettes, à dents ou à créneaux), plutôt que par leurs terminaisons. De plus, ils sont souvent fragmentés et, de ce fait, difficiles à classer selon ce dernier critère. On choisira donc de les trier à partir de la morphologie des nodosités plutôt que de suivre le système général. Cette première étape permet

⁶¹³ Mohen 1980, 80-81.

⁶¹⁴ Milcent 2004, 148.

⁶¹⁵ Peu d'exemplaires en fer sont d'ailleurs concernés par une épaisseur inférieure à 0,3 cm, ce qui aurait rendu peu représentative une telle distinction.

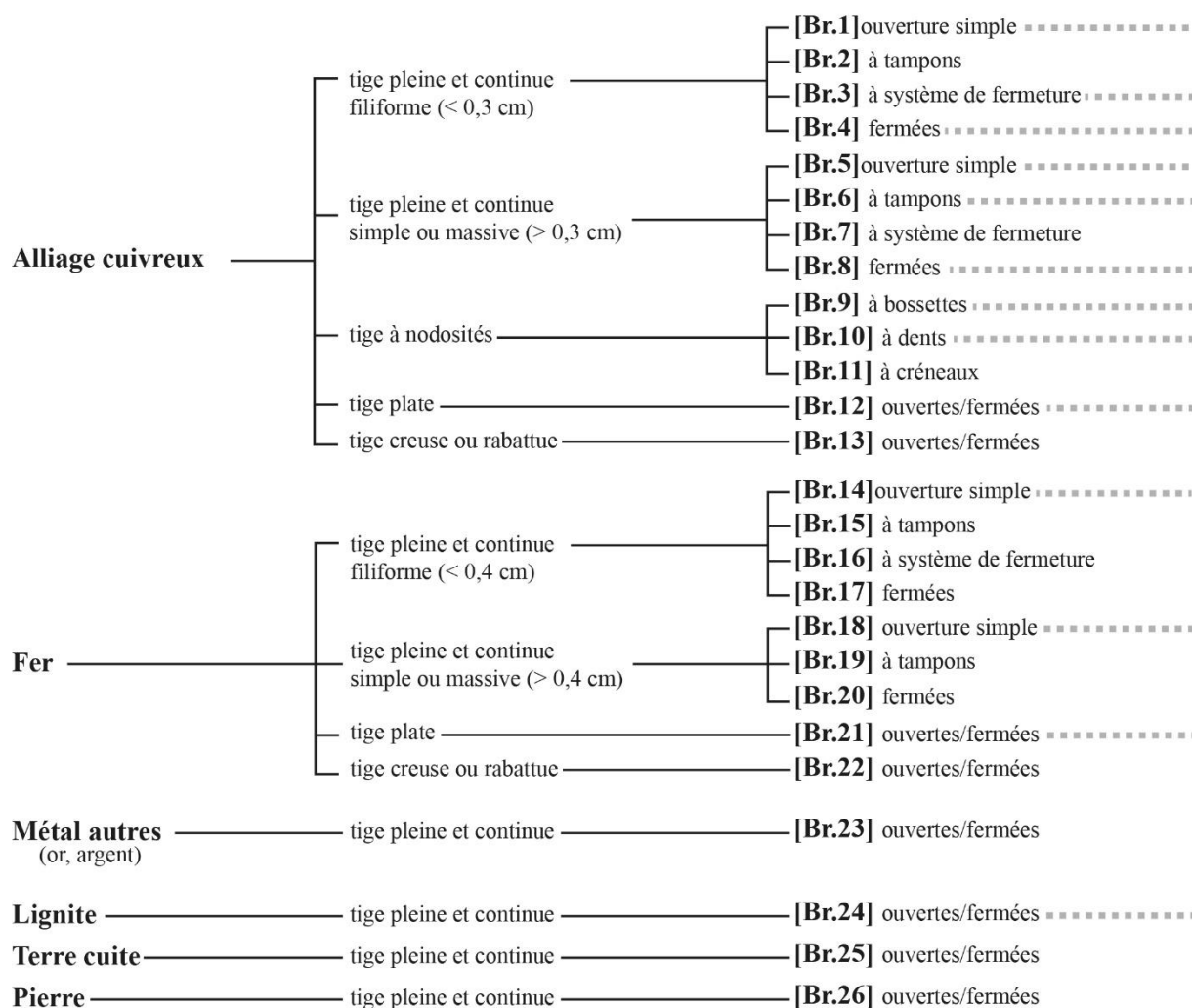
effectivement d'individualiser rapidement dans de grandes familles un nombre important de bracelets, même fragmentés.

Parmi les ensembles d'objets les mieux représentés, il est possible d'identifier des sous-types et parfois des variantes lors d'une seconde étape. Cette étape complémentaire apporte des précisions sur la morphologie de la tige, comme sa section, sur les différents types de tampons ou de système de fermeture rencontrés et, enfin, le type de décor. Si les arguments qui ont présidé aux choix de tel ou tel critère seront exposés lors de la présentation de chaque type, quelques remarques peuvent déjà être formulées. Tout d'abord, l'arborescence typologique est similaire, dans sa conception, à celle mise en place pour les fibules : chaque type peut être subdivisé en sous-types et ses variantes selon des caractéristiques qui lui sont propres. Ensuite, les précisions à propos des sections des tiges doivent être comprises comme des identifications "souples". En effet, si lors de la première étape la morphologie de la tige est décrite de façon sommaire, nous avons précisé pour certains groupes la section (circulaire, quadrangulaire, hémisphérique, triangulaire) au cours de l'étape suivante. Cependant, cette identification tolère une certaine marge interprétative dans la mesure où la section peut varier selon l'endroit où elle est prise sur l'objet ou selon l'état de conservation. Cela est encore plus vrai pour les bracelets en fer dont les produits de corrosion rendent difficile une lecture précise de la section⁶¹⁶. Ainsi, la démarche est plutôt ici de rendre compte d'une morphologie générale de la tige plutôt que séparer dans plusieurs sous-types des objets manifestement identiques malgré une section légèrement différente⁶¹⁷.

⁶¹⁶ Concernant les bracelets en alliage cuivreux, le fait qu'ils soient coulés dans un moule peu amener, par exemple, à arrondir légèrement les arêtes d'une section pouvant être initialement bien marquées.

⁶¹⁷ Parmi de nombreux exemples utiles à l'illustration de ce propos, nous évoquerons les bracelets et anneaux de jambe découverts en position fonctionnelle sur un inhumé adulte de la sépulture 525 de la nécropole du Causse à Labruguière (Tarn) (n°305) (pl.187). Si ces parures annulaires ont tous une forme quasi identique, l'un des bracelet (n°1632) dispose d'une section légèrement plus aplatie que les autres, ménageant des faces inférieures et supérieures marquées, plus proche d'une forme quadrangulaire que d'une forme hémisphérique comme les autres individus qui composent ce lot. Une distinction stricte n'aurait ici aucun sens tant il est évident que tous ces objets appartiennent tous au même type, portés ensemble, par un même défunt. Ainsi, si nous avons bien ajouté une division à partir des sections pour certains regroupements suffisamment fournis, il est préférable de tolérer une certaine souplesse typologique pour les cas manifestement litigieux. Malgré tout, cette caractéristique demeure porteuse de sens pour certains bracelets en alliage cuivreux ou en fer dans la mesure où elle permet effectivement d'opérer des séparations typologiques significatives

MATERIAUX MORPHOLOGIE TIGE TERMINAISONS



..... Types suivis de sous-types

Figure 81 : Première étape de l'arborescence typologique permettant l'identification des grands types de bracelets, brassards ou anneaux de jambe.

À l'issue de la première étape, il est donc possible de classer les bracelets, brassards ou anneaux de jambe indentifiables dans 26 grandes familles typologiques. Les exemplaires en alliage cuivreux à tige filiforme et ouverture simple (Br.1), fermés (Br.4), à tige simple et ouverture simple (Br.5) et ceux en lignite (Br.24) représentent 63% des 796 individus recensés (fig.82). Viennent s'ajouter 178 individus dont le type n'est pas déterminable en raison d'une fragmentation trop importante, ou, le plus souvent, en raison d'une documentation incomplète. Enfin, 115 occurrences n'ont pas été intégrées au total car il n'était pas possible de les différencier des autres parures annulaires, et donc de s'assurer qu'il sagissait bien de fragment de bracelets pour les raisons déjà citées plus haut.

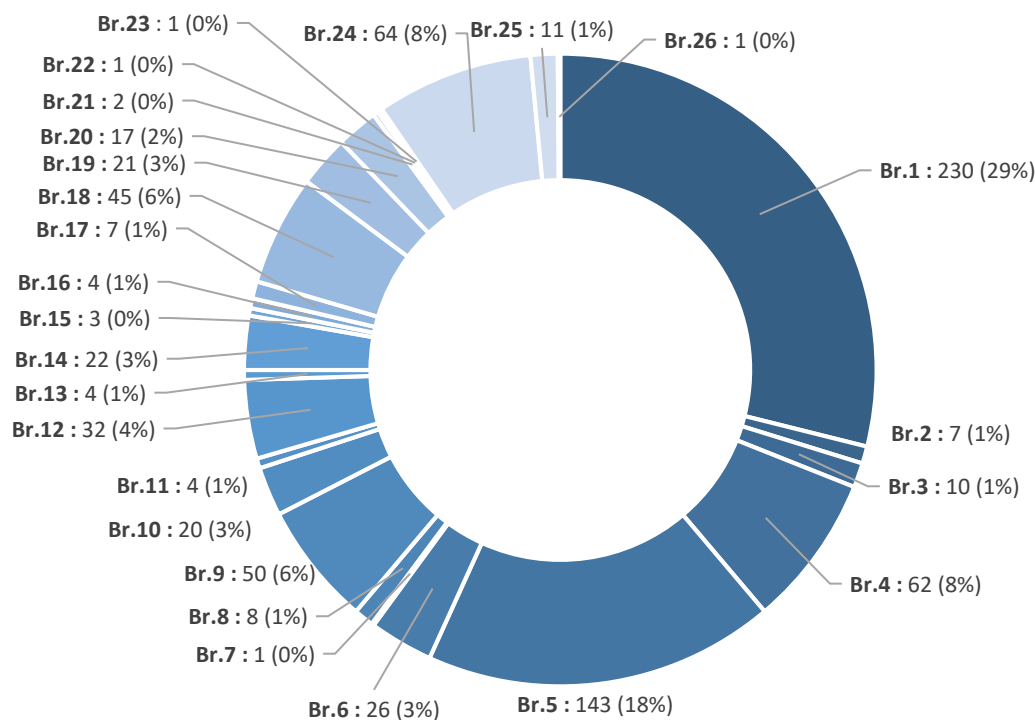


Figure 82 : Répartition quantitative des types identifiables des bracelets, brassards et anneaux de jambe inventoriés (total : 796).

II.2.1.3 Type Br.1 – Bracelets en alliage cuivreux à tige filiforme et ouverture simple

Nombre d'individus : 230

(Annexes 3 : Liste 5.1) (Annexes 2 : Carte n°27 et 28)

Ces bracelets sont de loin les plus représentés dans la zone d'étude. Composés d'une fine tige, ils sont susceptibles d'être portés en armille. La torsion de la tige peut dessiner un cercle ou une ellipse, tandis que le diamètre interne est compris, pour les mieux conservés, entre 3,3 et 8,6 cm. Bien qu'il s'agisse de parures ouvertes, leurs terminaisons arrondies ou légèrement amincies peuvent être amenées à se chevaucher (fig.83).

Il est possible de dégager des sous-types plus précis à partir de la section de leur tige.

Parmi les exemplaires à section hémisphérique (Br.1.A), on peut distinguer ceux sans décor (A.1) de ceux avec un décor d'incisions en chevrons ou obliques couvrant une partie ou la totalité de la tige, suivant un programme symétrique au départ du sommet de l'objet (A.2). On compte deux anneaux de jambe avérés parmi ces derniers. Cette distinction peut être également effectuée pour les pièces possédant une tige quadrangulaire (Br.1.B) avec d'un côté les individus à tige inornée (B.1) et ceux décorés d'incisions (B.2). Se singularisent aussi les tiges filiformes à section circulaire ou ovale (Br.1.C), dont un seul exemplaire dispose d'un décor ce qui a rendu inutile la création d'une variante à partir de ce critère. Enfin, le dernier sous-type rassemble tous les bracelets dit à "armilles soudées" (Br.1.D). Ils se caractérisent par

l'association de plusieurs armilles très fines, de l'ordre de 0,1cm d'épaisseur, de section quadrangulaire. Ces armilles sont serrées et maintenues entre elles de façon à constituer un seul et même bracelet. Ces bracelets sont considérés comme ouverts, bien que les terminaisons puissent se toucher. La tige est le plus souvent lisse et sans décor, mais un unique fragment possède quelques petites incisions continues entre les armilles.

Les bracelets filiformes, à tige de section hémisphérique ou en D (A), avec ou sans décors, semblent connaître une longue période de fabrication. Dans les nécropoles du Castrais, ils sont principalement représentés lors de la phase IVa (675-625 a.C.)⁶¹⁸, tandis que l'exemplaire provenant de la sépulture 2 de Lauzeré à Fourques-sur-Garonne (Lot-et-Garonne) (n°255), associé à une fibule navarro-aquitaine, peut attester leur usage au moins jusqu'au début du V^e s. a.C.⁶¹⁹. Les éléments de comparaison en région languedocienne situent les modèles à section rectangulaire (B) entre la fin du Bronze final et le milieu du VI^e s. a.C, comme dans le dépôt fluvial de La Motte à Agde (Hérault) daté entre le VIII^e et le VII^e s. a.C.⁶²⁰. Cette proposition est corroborée par l'individu de la sépulture 786 du Causse (n°305) qui est rattaché par le mobilier céramique qui l'accompagne à la phase III (725-675 a.C.) de la nécropole⁶²¹. Toutefois, quelques pièces inventoriées dans la zone d'étude, bien que parfois très fragmentées, laissent penser que ces bracelets sont toujours présents au VI^e, voire même au début du V^e s. a.C. On pense notamment aux fragments de la sépulture 1081 du Causse (n°305) datée de la phase V de la nécropole⁶²², ou au fragment du tumulus 23 du Camp-de l'Église à Flaujac-Poujols (n°207) associé une fibule à timbale (Fi.20.B)⁶²³. Cette chronologie étendue au-delà de la seconde moitié du VI^e s. a.C. ne concerne que les exemplaires inornés (B.1), tandis que ceux à décors (B.2) incisés ne paraissent plus être en circulation après 550 a.C.

Les bracelets filiformes à tige de section circulaire (C), à la morphologie simple, se rencontrent, de la fin de l'âge du Bronze à la fin du Second âge du Fer⁶²⁴. Cette distribution chronologique large s'illustre notamment par les individus connus aussi bien dans la phase III (725-675 a.C.) de la nécropole du Causse (n°305)⁶²⁵, qu'au milieu du V^e a.C., accompagnant une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.B.2) dans la sépulture 37 du Truc du Bourdiou à Mios (n°168). Une chronologie large s'observe également pour les bracelets en "armilles soudées" (D), bien que concentrée sur le Premier âge du Fer. En effet, les attestations les plus

⁶¹⁸ Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

⁶¹⁹ Dumas 2016, 313-314.

⁶²⁰ Verger *et al.* 2007, 133-134 ; Py 2016, 84.

⁶²¹ Pl.196 ; Buffat *et al.* 2012, 94.

⁶²² Pl.202 ; Buffat *et al.* 2012, 95-96.

⁶²³ Pl.112.

⁶²⁴ Py 2016, 92.

⁶²⁵ Sépulture 777 du Causse : pl.196 ; Buffat *et al.* 2012, 94 ; pl.94.

QUATRIÈME PARTIE : ANALYSES TYPOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES

anciennes et fiables les font apparaître au moins au milieu du VIII^e s. a.C., comme dans la sépulture 1 du tumulus J d'Ibos datée de la phase Ibos 0 de J.-M. Escudé-Quillet⁶²⁶, mais ils sont toujours en circulation au milieu du V^e s. a.C, associés, là encore, à des fibules à ressort de schéma laténien, comme dans la sépulture 2 du tumulus 1 au Pech de Cramazou à Calès (Lot) (n°197) ou dans la sépulture de La Motte de Jouveaux à Champsac (Haute-Vienne) (n°330)⁶²⁷.

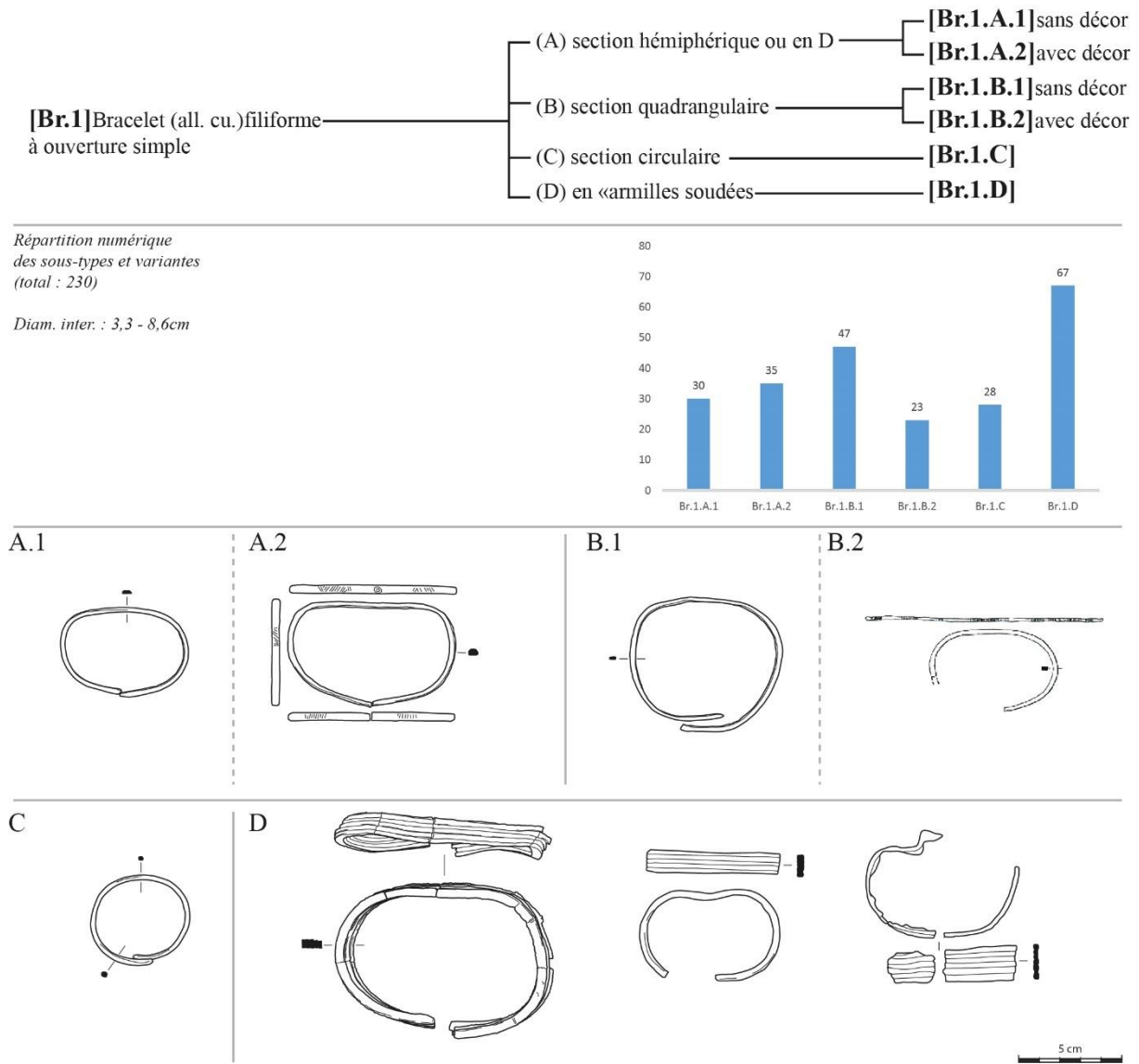


Figure 83: Bracelets de type Br.1 et ses sous-types et variantes.

⁶²⁶ Blanc *et al.* 1997, 53-55.

⁶²⁷ Pl.107 et 216.

II.2.1.4 Type Br.2 – Bracelets en alliage cuivreux à tige filiforme à tampons

Nombre d'individus : 7

(Annexes 3 : Liste 5.2) (Annexes 2 : Carte n°29)

Peu nombreux, ces individus se singularisent par leurs terminaisons à tampons. La tige est circulaire, inornée et le diamètre interne est compris entre 4,8 et 6 cm. Les tampons sont grêles et bouletés, plus ou moins carénés (fig.84). Le faible nombre d'individus recensé ne permet pas l'identification de sous-types.

Sur les quelques exemplaires recensés, seul celui de la sépulture 58 de la nécropole d'Herrería provient d'un ensemble clos⁶²⁸. Le mobilier qui l'accompagne - parure pectorale (Pec.2.C) et des bracelets filiformes fermés (Br.4.B) ou ouverts à tige plate (Br.12) - suggèrent une datation comprise entre la fin du VI^e et le V^e s. a.C. Dans la mesure où l'on ne dispose que de peu d'éléments de comparaison, on restera prudent quant à cette proposition chronologique.

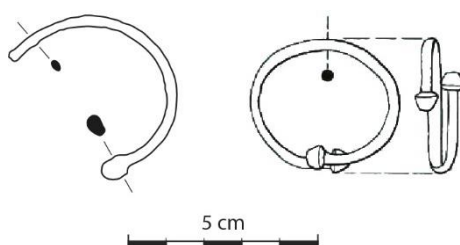


Figure 84: Bracelets de type Br.2.

II.2.1.5 Type Br.3 – Bracelets en alliage cuivreux à tige filiforme à système de fermeture

Nombre d'individus : 10

(Annexes 3 : Liste 5.3) (Annexes 2 : Carte n°30)

Très proches du type précédent, ces bracelets de forme circulaire ont une tige inornée de section variable et un diamètre plus faible, entre 3 et 4,7 cm (fig.85). On identifie d'un côté ceux à terminaisons en petite spirales (Br.3.A) et ceux à extrémités rabattue en crochet (Br.3.B). Ces deux types de terminaisons pouvaient jouer le rôle d'un système de fermeture du bracelet.

Ce type de bracelet se retrouve tout au long du Premier âge du Fer. Ceux à terminaisons spiralées (A) proviennent tous, en contexte fiable, de la nécropole du Camp d'Église nord à Flaujac-Poujols (n°207), associés dans le tumulus 18 à un torque lisse à crochet (To.4.A) et dans la sépulture S.1 du tumulus 25, à une fibule à pied coudé (Fi.15.A.2)⁶²⁹. Ce mobilier d'accompagnement les situe sur une longue période couvrant le VI^e et le V^e s. a.C., sans qu'il ne soit possible d'apporter plus de précision.

⁶²⁸ Pl.24.

⁶²⁹ Pl.112 et 113.

Les quelques attestations bien calées chronologiquement dans la zone d'étude permettent de situer les bracelets à terminaisons en crochets (B) entre le début du IX^e s. a.C., comme la sépulture 518 du Causse (n°305) rattachée à la phase I du Castrais (900-775 a.C.), et le début du VII^e s. a.C, pour la tombe 521 de cette même nécropole mais datée de la phase III (725-675 a.C.)⁶³⁰.

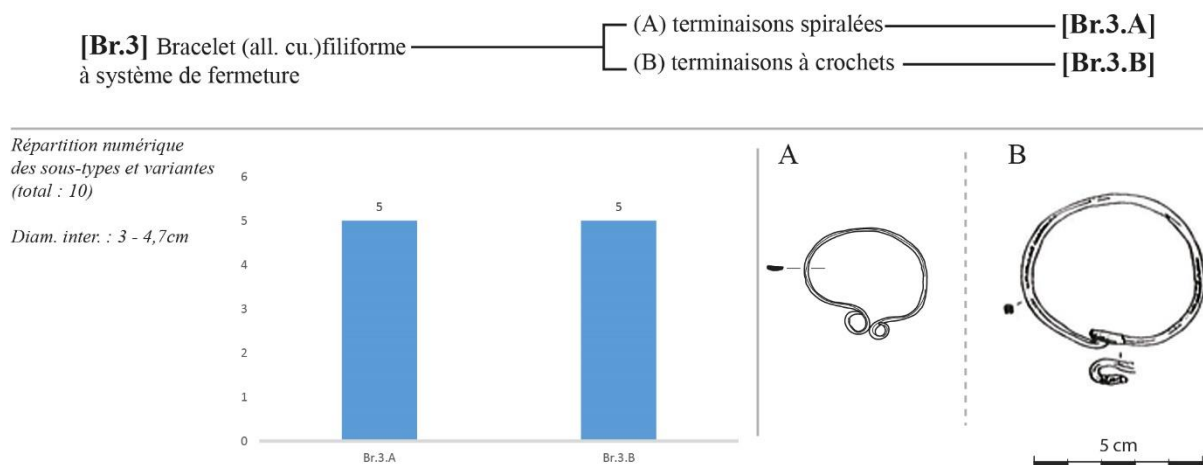


Figure 85: Bracelets de type Br.3 et ses sous-types.

II.2.1.6 Type Br.4 – Bracelets en alliage cuivreux à tige filiforme fermée

Nombre d'individus : 61

(Annexes 3 : Liste 5.4) (Annexes 2 : Carte n°31)

Plus nombreux, ces exemplaires reconnaissables par leur absence de terminaisons sont formés d'un anneau fermé dont le diamètre interne est compris entre 3,6 et 6,8 cm (fig.86). À l'intérieur de ce type, il est possible de distinguer les individus constitués d'un anneau simple, de section variée, à tige non décorée (Br.4.A)⁶³¹, de ceux dont la tige est ornée d'incisions (Br.4.B), et de ceux composés d'une seule et même tige de section circulaire enroulée en spirale (Br.4.C).

Les exemplaires inornés (A) ont une morphologie simple et sont attestés entre le Bronze final et la fin du Second âge du Fer, sans discontinuité⁶³². Celui de la tombe 777 du Causse (n°305) est daté de la phase III (725-675 a.C.) de la nécropole, tandis que l'individu de la sépulture 2 du tumulus 1 de la nécropole du Pech de Cramazou (n°197) est accompagné d'objets

⁶³⁰ pl.186 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

⁶³¹ Ces bracelets sont souvent découverts en lot d'armilles. Deux ont été mis au jour comme brassards dans une inhumation : pl.74, n°968 et 969.

⁶³² C'est le cas pour les très nombreux éléments de comparaison en Languedoc. Pour une liste non exhaustive voir dans : Py 2016, 81-82.

datables du milieu du V^e s. a.C., comme une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.2)⁶³³. On peut appliquer une même fourchette chronologique pour les individus décorés d'incisions (B). En revanche, il est possible d'être plus précis à propos des bracelets à tige spiralée (C). Surtout présents lors de la phase I (900-775 a.C.) du Castrais, comme pour ceux qui accompagnent l'inhumé de la tombe 518 du Causse (n°305)⁶³⁴, ils ont été vraisemblablement portés jusque dans le courant du VII^e s. a.C. comme en témoigne celui déposé dans la sépulture 58 du Martinet (n°299) qui est accompagné d'un bracelet fermé à tige massive en fer (Br.20)⁶³⁵. La perdurance de ce sous-type jusqu'au milieu du VII^e s. a.C se fonde également sur les pièces morphologiquement très proches, bien que pourvues d'extrémités coniques (caractéristique absente de ceux référencés ici), découvertes dans le dépôt fluvial de La Motte à Agde (Hérault) daté entre le VIII^e et le milieu du VII^e s. a.C⁶³⁶.

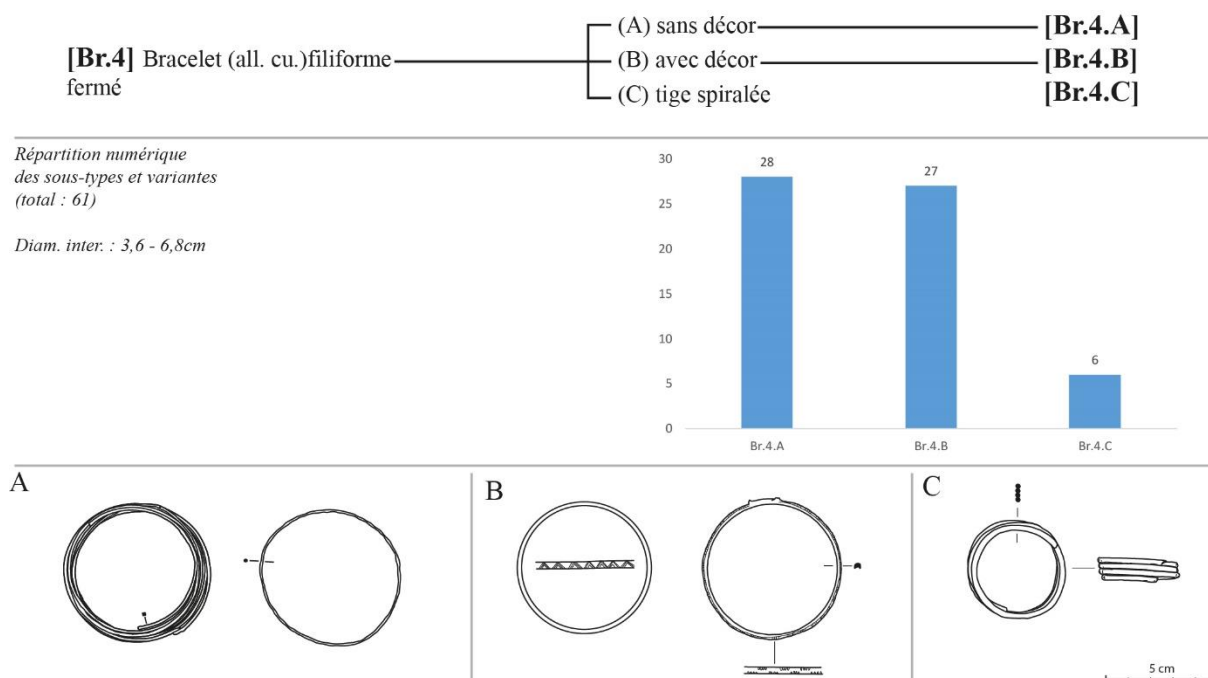


Figure 86: Bracelets de type Br.4 et ses sous-types.

II.2.1.7 Type Br.5 – Bracelets en alliage cuivreux à tige simple ou massive et ouverture simple

Nombre d'individus : 143
(Annexes 3 : Liste 5.5) (Annexes 2 : Carte n°32)

Ce type de bracelet partage les mêmes caractéristiques que ceux à tige filiforme (Br.1). Ils s'en détachent seulement par leur épaisseur qui est égale ou supérieure à 0,3 cm. Leur diamètre

⁶³³ Pl.107 et 196 ; Buffat *et al.* 2012, 94.

⁶³⁴ Pl.186 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

⁶³⁵ Pl.169.

⁶³⁶ Verger *et al.* 2007, 133.

interne mesure entre 3,2 et 9,6 cm (fig.87). Comme pour le type Br.1, il est possible d'opérer une séparation en sous-types et variantes selon la section de la tige et la présence de décor.

Le sous-type Br.5.A rassemble les individus à section hémisphérique ou en D, de forme plus ou moins elliptique. On peut identifier les variantes sans décor (A.1) et celle avec décor d'incisions en chevrons ou obliques sur la totalité de la tige (A.2). Une même division s'opère pour les bracelets à section quadrangulaire (Br.5.B), selon l'absence (B.1) ou la présence de décor (B.2). Moins nombreux, les exemplaires à section circulaire (Br.5.C) ne sont pas divisés selon ce critère. Il en va de même pour les bracelets à section triangulaire (Br.5.D). Enfin, le dernier sous-type (Br.5.E) regroupe quelques individus ayant une tige "massive" dépassant 0,6 cm d'épaisseur.

À la manière des bracelets à tige filiforme et terminaisons simples (Br.1), ceux à tige simple ou massive sont produits presque tout au long du Premier âge du Fer. C'est le cas des exemplaires à section hémisphérique ou en D (A). Ceux dépourvus d'ornementations (A.1) sont attestés dès la phase I du Castrais (900-775 a.C.) dans la sépulture 552 du Causse (n°305)⁶³⁷, et perdurent au moins jusqu'au troisième quart du V^e s. a.C., comme les fragments mis au jour dans le tumulus 36 du Camp de l'Église nord (n°207), associés à une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A)⁶³⁸. Les individus à tige décorée (A.2) semblent avoir une chronologie plus restreinte. Si les pièces découvertes dans la grotte de Fontaguillières à Rouffignac-de-Sigoules (Dordogne) (n°143) sont datables du début du Premier âge du Fer⁶³⁹, ceux déposés dans la sépulture de Cablanc (n°250) et associés notamment à une agrafe de ceinture sans échancrure avec tendance à se refermer et à trois crochets (Ag.4.D.2) se situent à la fin du VI^e ou au tout début du IV^e s. a.C.⁶⁴⁰. On signalera tout de même que dans le Languedoc, ces bracelets décorés sont principalement présents aux VII^e et VI^e s. a.C.⁶⁴¹.

Concernant les bracelets à tige de section rectangulaire (B), l'épaisseur de la tige ne semble pas être discriminante sur le plan chronologique dans la mesure où leur datation paraît équivalente à celle des bracelets à tige filiforme (Br.1.B). En effet, les pièces à tige simple inornée (5.B.1) sont présents au moins dès 750 a.C., comme ceux de la sépulture 1 du tumulus L.3 d'Ossun (n°287) que J.-P. Mohen rattache à sa phase I du plateau de Ger (750-650 a.C.)⁶⁴², mais on les retrouve encore dans le courant du V^e s. a.C. dans le tumulus 25 du Camp de l'Église

⁶³⁷ Pl.188.

⁶³⁸ Pl.115 ; Girault *et al.* 2016, 41.

⁶³⁹ Pour C. Maitay, le vase qui accompagnait ces bracelets est rattachable à des types connus au Bronze final IIIb, tandis que pour A. Dumas, l'ensemble de la découverte appartiendrait plutôt aux horizons 1 à 3, soit une date comprise entre 800 et 625 a.C. : Maitay 2010, 209 ; Dumas 2016, 88 vol.2.

⁶⁴⁰ Pl.125.

⁶⁴¹ Py 2016, 99.

⁶⁴² Pl.149 n°894 ; Mohen 1980, 112.

nord (n°207)⁶⁴³. Pour les modèles décorés d'incisions (5.B.2), on conservera la proposition chronologique faite pour ceux à tige filiforme (Br.1.B.2) qui ne circulent pas au-delà du milieu du VI^e s. a.C., comme c'est le cas aussi en Languedoc⁶⁴⁴.

Les bracelets à tige de section circulaire (C) connaissent également une distribution chronologique plutôt large. Dans les nécropoles du Castrais, ils sont présents dans des sépultures datées des phases III et IVa (725-625 a.C.)⁶⁴⁵, tandis que l'exemplaire du tumulus A2 de la pierre levée à Chenon (Charente) (n°102) appartient au courant du V^e s. a.C. comme en témoigne la fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.1) qui l'accompagne⁶⁴⁶. On proposera une datation équivalente pour les bracelets à tige de section triangulaire (D). Ces bracelets se rencontrent dans la sépulture 581 du Causse, datée de la phase III (725-675 a.C.) de la nécropole⁶⁴⁷. Cependant, ils sont toujours en usage au V^e s. a.C. puisque l'exemplaire de la sépulture 1 du tumulus IX de la nécropole de Moissac à Glandon (Haute-Vienne) (n°331) est accompagné d'une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.B.2)⁶⁴⁸. Enfin, le cas des bracelets à tige "massive" (E) est plus délicat. Les deux individus provenant de la nécropole d'Arihouat (n°148) sont pourvus de rainures de part et d'autre de leur face externe⁶⁴⁹. Par la datation de cette nécropole mais aussi par le mobilier qui accompagne celui de la sépulture 18, il est possible de les situer au VII^e s. a.C. Cependant, le bracelet de même type découvert dans la sépulture 155 de la nécropole de Loustalet (n°184) et pourvu d'une section plus bombée, doit plutôt être placé au milieu du V^e s. a.C. puisqu'il est associé, notamment, à une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.1)⁶⁵⁰.

⁶⁴³ Pl.113 n°2592.

⁶⁴⁴ Py 2016, 84.

⁶⁴⁵ Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

⁶⁴⁶ Pl.70.

⁶⁴⁷ Pl.190 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

⁶⁴⁸ Pl.217.

⁶⁴⁹ Pl.79 n°630 et pl.80 n°640.

⁶⁵⁰ Pl.98.

QUATRIÈME PARTIE : ANALYSES TYPOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES

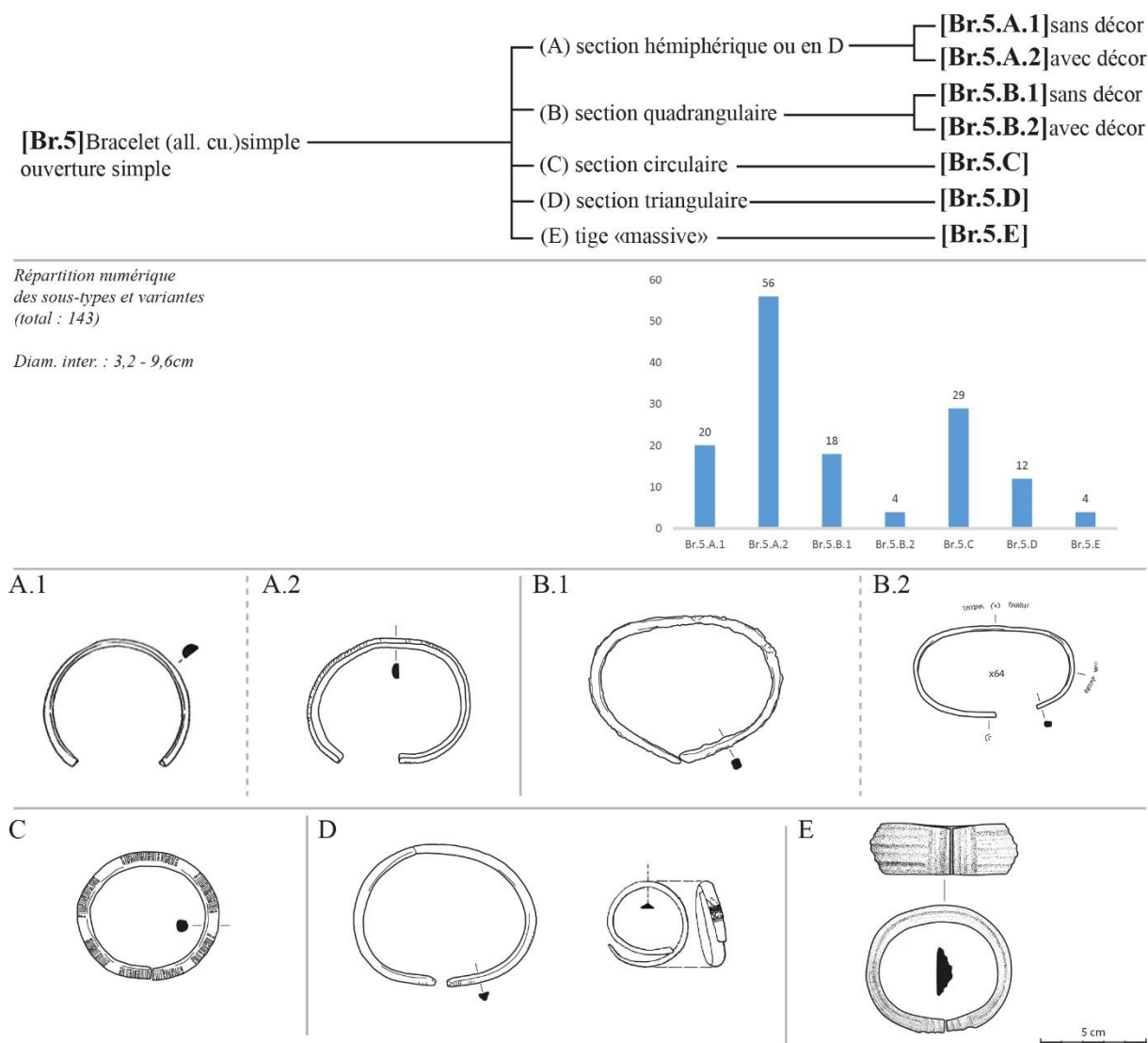


Figure 87: Bracelets de type Br.5 et ses sous-types et variantes.

II.2.1.8 Type Br.6 – Bracelets en alliage cuivreux à tige simple ou massive à tampons

Nombre d'individus : 26

(Annexes 3 : Liste 5.6) (Annexes 2 : Carte n°29 et 33)

Ces bracelets, de forme circulaire et au diamètre compris entre 4,3 et 8 cm, se singularisent par leurs terminaisons dotées d'un tampon. Leur tige est de section variable pouvant s'élargir vers les extrémités (fig.88). Il est possible de proposer une subdivision en sous-type selon la forme des tampons. Ces derniers peuvent être massifs et perpendiculaires à l'axe de la tige (Br.6.A). Les tiges de ces individus peuvent être non décorées (A.1) ou ornées d'incisions situées le plus souvent à proximité des tampons (A.2). Enfin, quelques bracelets présentent des tampons perpendiculaires moins développés (Br.6.B) ou alors tangents, c'est-à-dire placés dans la continuité de l'axe de la tige (Br.6.C). Pour ce dernier sous-type, un décor de cercles concentriques est ménagé uniquement sur la face externe des tampons.

La datation des bracelets à tampons massifs (A) ne pose pas de problème. En effet, les nombreux exemplaires provenant des nécropoles du Castrais se situent presque tous dans une fourchette chronologique relativement courte, entre 625 et 575 a.C, correspondant à la phase IVb de ces sites⁶⁵¹. On peut cependant supposer que leur utilisation s'est prolongée jusqu'au milieu du VI^e s. a.C. dans la mesure où les vases qui accompagnaient l'individu de la tombe 21 de Gourjade (n°298) sont rattachés à la phase V (575-475 a.C.)⁶⁵². Cette datation correspond à celles proposées en Languedoc, comme dans la sépulture 129 de la nécropole du Peyrou à Agde (Hérault)⁶⁵³, ou en France Centrale⁶⁵⁴. La présence ou l'absence de décor sur la tige ne semble pas avoir de signification chronologique puisque le bracelet orné de la sépulture 49 de Gourjade (n°298) appartient également à la phase IV de la nécropole⁶⁵⁵.

La présence de tampons grêles (B) est datée du Ha D1-2 (650-510 a.C.) par P.-Y. Milcent⁶⁵⁶. Cette datation est en accord avec celle des exemplaires connus principalement en Espagne puisque celui provenant la nécropole d'El Cabo à Andorra (Teruel) (n°62) se situerait entre la fin du VII^e et le début du VI^e s. a.C.⁶⁵⁷, tandis que l'individu provenant de la tombe 80 de Herrería (n°19) se situe plutôt à la toute fin du VI^e s. a.C., notamment par la boucle de ceinture (Bl.4) qui l'accompagne⁶⁵⁸.

Enfin, parmi les quelques bracelets à tampons tangents (C), seul celui déposé dans le tumulus T de la nécropole des Gaillards à Biganos (Gironde) (n°158) permet de proposer une datation entre la fin du VI^e et la première moitié du V^e s. a.C. dans la mesure où ce dernier est associé à une épée à antennes de type LD-F-P3 de la classification de C. Farnié Lobensteiner, ainsi que des fibules navarro-aquitaine (Fi.14.A) et à ressort de schéma laténien (Fi.18.B.2)⁶⁵⁹.

⁶⁵¹ Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

⁶⁵² Pl.157.

⁶⁵³ Nickels *et al.* 1989, 199, fig.168 n°129c.

⁶⁵⁴ Pour P.-Y. Milcent, ces bracelets à tampons sont caractéristiques du Ha D1-2 ancien (650-580 a.C.) : Milcent 2004, 158, fig.80 n°16.

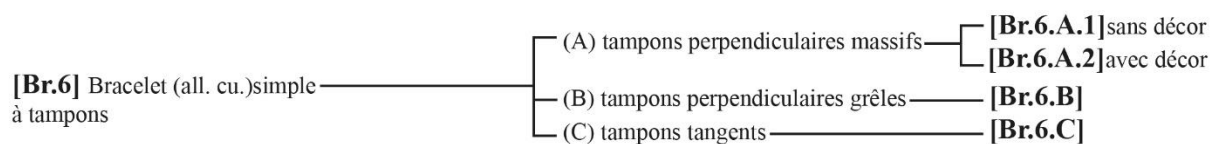
⁶⁵⁵ Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256.

⁶⁵⁶ Milcent 2004, 166, fig. 83 n°8.

⁶⁵⁷ Pl.58 ; Benavente Serrano *et al.* 2015, 111.

⁶⁵⁸ Pl.26.

⁶⁵⁹ Pl.88 et 89 ; Farnié Lobensteiner 2012, 248-254.



Répartition numérique des sous-types et variantes (total : 26)

Diam. inter. : 4,3 - 8cm

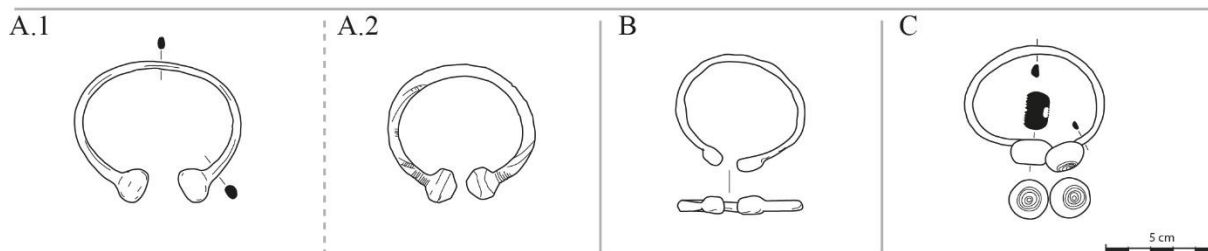
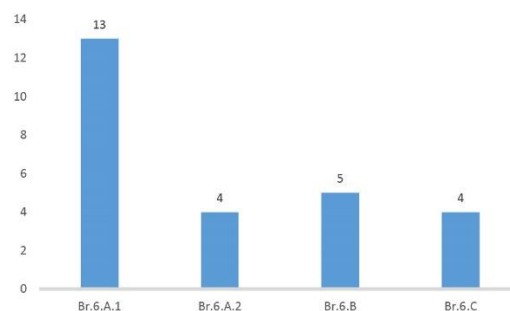


Figure 88: Bracelets de type Br.6 et ses sous-types et variantes.

II.2.1.9 Type Br.7 – Bracelets en alliage cuivreux à tige simple et à système de fermeture

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 5.7)

On compte un unique individu à section circulaire disposant d'un système de fermeture à œillet. La seule terminaison conservée est de section quadrangulaire aplatie et élargie et présente au centre un ajour (fig.89). On peut supposer que l'extrémité opposée était similaire, permettant de maintenir le tout fermé à l'aide d'une lanière ou d'une pièce enfilée à travers les deux ouvertures. Il est également possible que la terminaison manquante ait pris la forme d'un crochet, permettant l'attachement à l'œillet.

Il est difficile de proposer une datation pour ce bracelet qui provient d'une couche d'occupation du secteur 2 de l'habitat de La Hoya à Laguardía (Álava) (n°2) tant nous manquons, pour l'heure, d'éléments de comparaison probants. On pourrait évoquer les quelques bracelets à œillets connus en France centrale, comme la paire de bracelets de la sépulture 1 du tumulus 2 de la nécropole de Saint-Denis-de-Palin (Cher) datés de LT A ancienne⁶⁶⁰. Toutefois, ces bracelets se distinguent de notre individu par leur tige filiforme de section circulaire régulière et par la présence, sur l'un des deux bracelets, d'incrustation de corail dans les œillets.

⁶⁶⁰ Milcent 2004, pl.45 n°3 et 4.

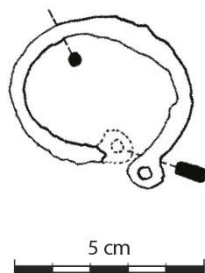


Figure 89: Bracés de type Br.7

II.2.1.10 Type Br.8 – Bracés en alliage cuivreux à tige simple ou massive fermée

Nombre d'individus : 8

(Annexes 3 : Liste 5.8) (Annexes 2 : Carte n°34)

Ce type, que l'on rencontre en petit nombre, est composé d'une tige fermée formant un anneau strictement circulaire d'un diamètre interne de 6 à 7 cm (fig.90). Malgré les rares d'exemplaires référencés, il est possible d'opérer une distinction entre ceux de section hémisphérique, en D ou ovalaire (Br.8.A) et de ceux de section quadrangulaire (Br.8.B).

Pour le premier sous-type (A), les attestations connues en Languedoc couvrent la fin du Bronze final et le Second âge du Fer⁶⁶¹. Cette datation large se confirme dans la zone d'étude puisque les individus à tige non décorée et à section ovalaire de la sépulture 308 de Gourjade (n°298) et de la sépulture 2 de la nécropole des Planes à Saint-Yreix-sur-Charente (Charente) (n°108) peuvent être datés respectivement du milieu du VIII^e et du milieu du V^e s. a.C par le mobilier qui les accompagnait⁶⁶². Cependant, les exemplaires lotois à tige de section en D et décorés de la grotte des Palabres à Boussace (n°190) et du tumulus 4 sur la route de Figéac à Gramat (n°209) ont une chronologie resserrée, comprise entre de la fin du VII^e et la première moitié du VI^e s. a.C. En effet, on dispose de nombreux points de comparaison, comme ceux du dépôt de la Mouleyre à Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire)⁶⁶³.

Enfin, les individus à tige de section quadrangulaire (B) découverts en contextes fiables proviennent de sépultures du Causse rattachées à la phase IV (675-575 a.C.) de la nécropole⁶⁶⁴.

⁶⁶¹ Types AC-2111, AC-2121, AC-2211 et AC-2221 de M. Py : Py 2016, 85-86.

⁶⁶² La tombe de Gourjade appartient à la phase II (775-725 a.C.) du Castrais, tandis la sépulture des Planes est datée de l'Horizon 8 (475-425 a.C.) d'A. Dumas, notamment par la présence du torque à tige creuse (To.23), confirmant la datation proposée précédemment pour cet ensemble : Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256 ; Gomez de Soto 1986 ; Dumas 2016, 35, vol.2.

⁶⁶³ Milcent 2004, 162 et pl.83.

⁶⁶⁴ Sépultures 623, 649 et 664 : pl. 192 et 193 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig. 256 ; Py 2016, 89.

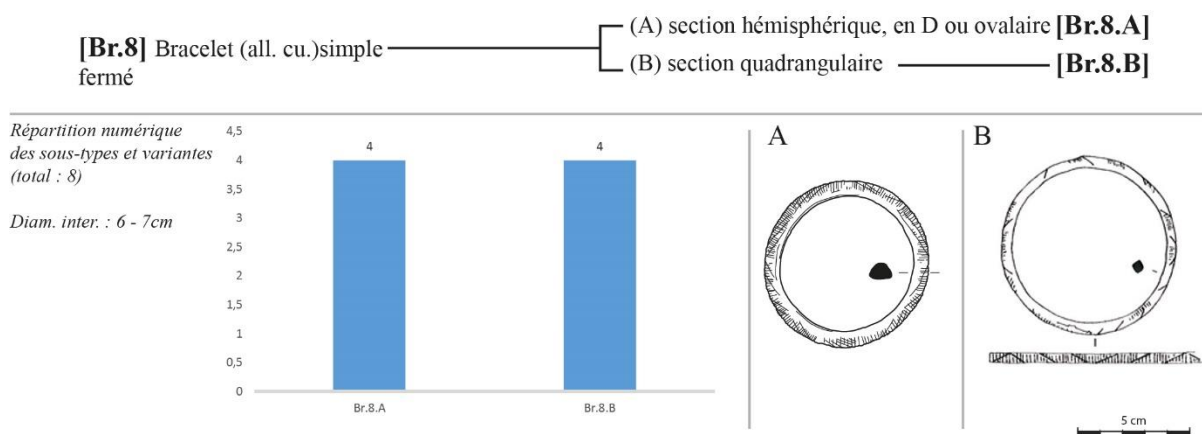


Figure 90: Bracelets de type Br.8 et ses sous-types.

II.2.1.11 Type Br.9 – Bracelets en alliage cuivreux à tige à nodosités à bossettes

Nombre d'individus : 50

(Annexes 3 : Liste 5.9) (Annexes 2 : Carte n°35)

Ces bracelets ont la particularité d'avoir une tige non lisse, rythmée par la présence d'un décor de bossettes tout le long de l'objet. Leur diamètre interne mesure entre 3 et 10 cm. Les individus mis au jour en position fonctionnelle indiquent que ces objets étaient portés tout aussi bien en tant que bracelet qu'anneaux de jambe (fig.91).

La taille des bossettes permet de dégager deux sous-types.

Le premier rassemble des individus dont les nodosités sont peu marquées, n'affectant que modérément l'épaisseur de la tige (Br.9A). Tous ces bracelets sont ouverts. On peut reconnaître des variantes selon le type de terminaison. La première dispose de terminaisons simples, quasiment en contact l'une de l'autre, et présente une forme générale plus ou moins elliptique et un décor d'incisions sur la face externe, entre les bossettes (A.1). On compte au moins trois anneaux de jambe parmi cette variante. La seconde comprend deux anneaux de jambe de forme circulaire et à la tige ornée d'incision, dont les extrémités comportent un système de fermeture en tenon ; l'une des terminaisons appointées vient s'encastrent dans l'extrémité opposée (A.2).

Le second sous-type regroupe des individus de forme circulaire aux bossettes plus volumineuses (Br.9.B). Ces bossettes peuvent être accolées les unes aux autres ou être séparées par une zone lisse, portant un décor d'incisions, ou par un petit manchon. La majorité des exemplaires bien conservés présentent une tige fermée. L'unique individu aux terminaisons ouvertes se compose en réalité d'un système de fermeture par l'ajout d'une barrette qui joue le rôle de glissière dans laquelle venaient se loger les terminaisons de plusieurs bracelets portés en armille.

Tous ces bracelets à bossettes connaissent de nombreux parallèles, principalement dans le centre de la France.

Parmi les exemplaires à bossettes peu marquées (A), ceux ouverts (A.1) inventoriés dans la zone étudiée proviennent tous de gisements lotois, souvent fouillés anciennement et peu fiables. Toutefois, la tige avec terminaisons rapprochées et une forme générale elliptique renvoient à des anneaux de jambe de France centrale qui contribuent à définir le Ha D1-2 ancien (650-580 a.C.) de P.-Y. Milcent⁶⁶⁵. Ce type de tige ne disparaît pas au-delà de cette période puisqu'on le rencontre encore sur un bracelet du tumulus 36 du Camp de l'Église nord (n°207) calé dans le courant du V^e s. a.C. par la fibule bimétallique qu'il renfermait⁶⁶⁶. La paire d'anneaux de jambe avec système de fermeture (A.2) de la sépulture 2 des Planes à Saint-Yrieix-sur-Charente (n°108) peut être placée au Ha D3 et à LT A ancienne, vers le milieu du V^e s. a.C, d'après les exemplaires bien documentés dans le centre de la France⁶⁶⁷.

Les individus à bossettes marquées (B) proviennent de contextes peu fiables. On connaît un jambart à glissière quasiment identique à celui de Monfumat à Saint-Ybard (Corrèze) (n°135) à Persac (Vienne)⁶⁶⁸. Découvert anciennement et dans des circonstances inconnues, il est daté par S. Verger entre la fin du VII^e et la première moitié du VI^e s. a.C. Dans le centre de la France, P.-Y. Milcent propose une chronologie du Ha D1-2 (650-510 a.C.) pour les anneaux de jambe ou bracelets à nodosités⁶⁶⁹. En Languedoc, les parallèles mis au jour vont également dans ce sens, comme les quatre exemplaires du dépôt de Carcassonne (Aude) situés autour de 600 a.C.⁶⁷⁰. Tous ces éléments de comparaisons conduisent donc à caler ce type de parure entre la fin du VII^e et la fin du VI^e s. a.C.

⁶⁶⁵ Milcent 2004, 172 et 158, fig.80 n°12

⁶⁶⁶ Le bracelet de Flaujac-Poujols se démarque des autres individus par sa tige de section quadrangulaire et filiforme ; Girault *et al.* 2016, 41, fig.21 n°11.

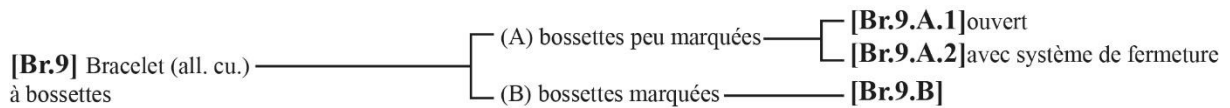
⁶⁶⁷ Milcent 2004, 222.

⁶⁶⁸ Verger 2013d, 185.

⁶⁶⁹ Milcent 2004, 169-170.

⁶⁷⁰ Guilaine 1969, 27 et pl.8 n°57-60 ; Py 2016, 108-109.

QUATRIÈME PARTIE : ANALYSES TYPOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES



Répartition numérique
des sous-types et variantes
(total : 52)

Diam. inter. : 3 - 10cm

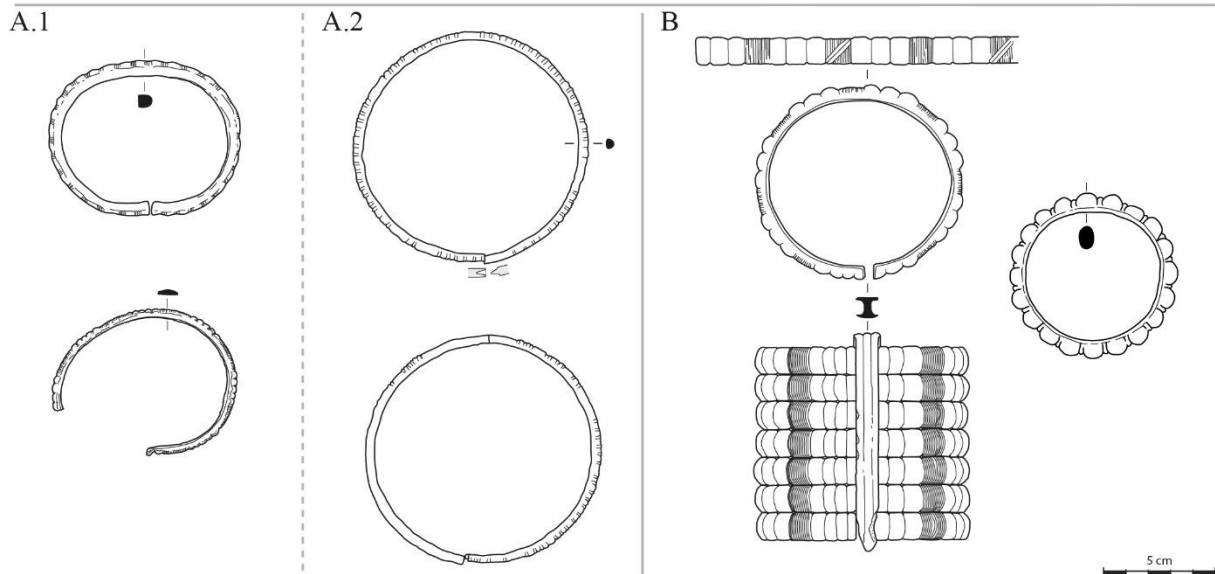
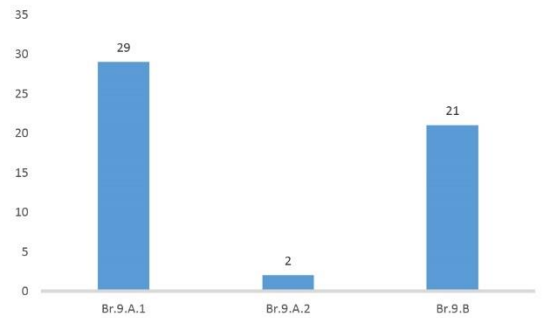


Figure 91: Bracelets de type Br.9 et ses sous-types et variantes.

II.2.1.12 Type Br.10 – Bracelets en alliage cuivreux à tige à nodosités à dents

Nombre d'individus : 20

(Annexes 3 : Liste 5.10) (Annexes 2 : Carte n°35)

Ce type de bracelet comprend des individus de forme circulaire dont les nodosités ont la forme de dents. Les exemplaires découverts en contexte d'inhumation suggèrent qu'ils étaient surtout employés comme brassards ou anneaux de jambe, ce qui correspond bien à leur diamètre interne mesuré entre 5 et 10,3 cm (fig.92).

Sur les vingt individus, il est possible d'identifier deux sous-types.

Le premier comprend des bracelets composés d'une fine tige rehaussée de nodosités dentelées grêles (Br.10.A). Ouvertes ou fermées, ces parures se portaient en amilles comme en témoigne la présence, sur au moins deux zones diamétralement opposées, d'œillets par lesquels pouvait être introduite une lanière en matière périssable ou une tige métallique. Dans le cas des probables brassards de ce type découverts dans la grotte de Roucadour à Thémines (Lot)

(n°243) (objets n°415 et 416, pl.122), les tiges ouvertes étaient maintenues à l'aide d'une barrette à glissière et des tiges de fer enfilées dans les œillets.

Le second sous-type rassemble des exemplaires à tige et dents massives (Br.10.B). Ceux conservés entièrement sont tous fermés, sans décor. L'un d'eux dispose également de deux œillets, suggérant qu'ils pouvaient être portés aussi en armille.

Les éléments de datation à notre disposition sont les mêmes que pour les bracelets ou anneaux de jambe du type précédent. Qu'ils soient à dents grêles et munis d'œillets (A) ou à dents massives (B), leur chronologie est centrée sur la fin du VII^e et le VI^e s. a.C., comme en témoigne le dépôt de Carcassonne qui renfermait plusieurs pièces rattachées aux deux sous-types identifiés ici⁶⁷¹.

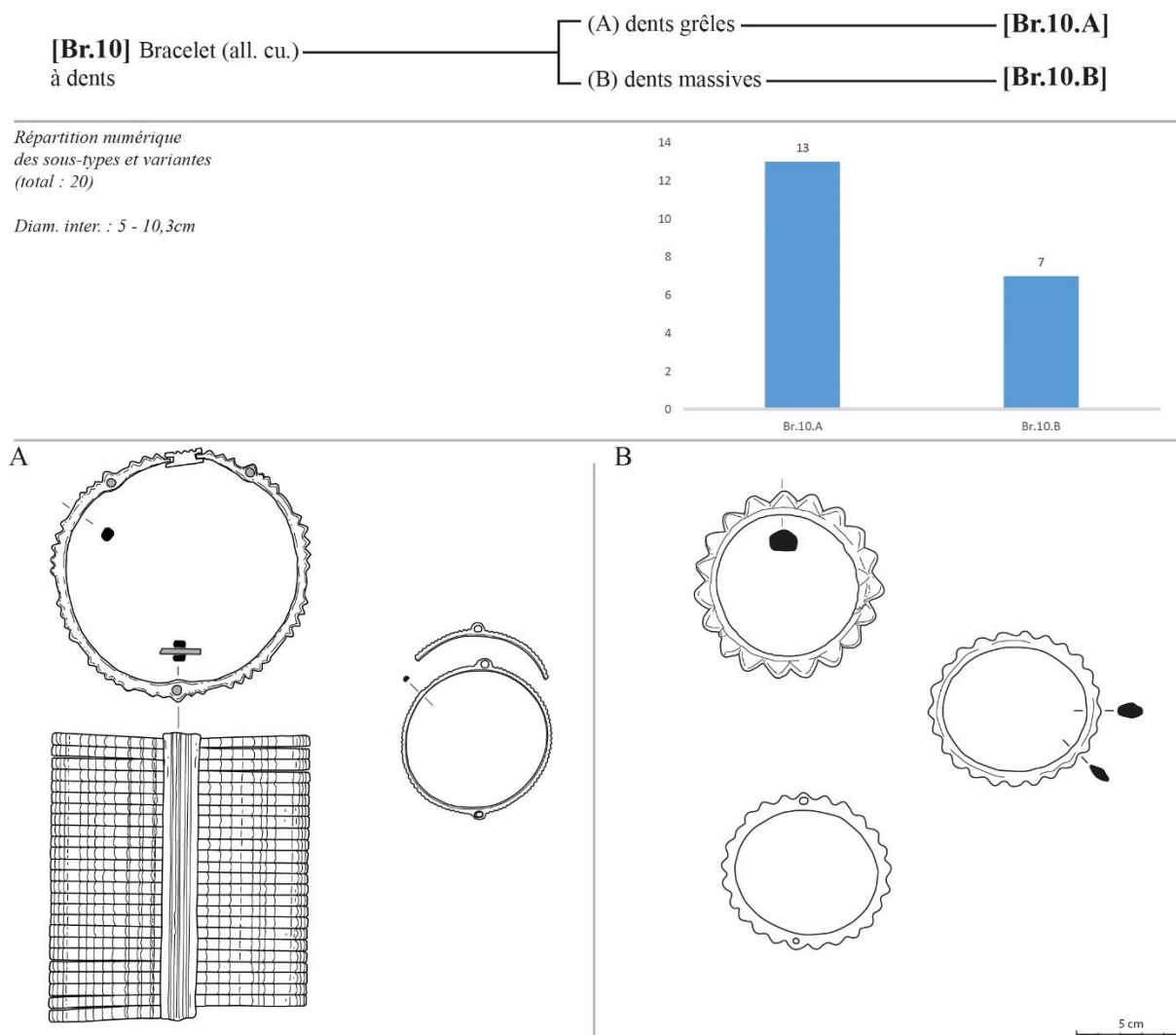


Figure 92: Bracelets de type Br.10 et ses sous-types et variantes.

⁶⁷¹ Guilaine 1969, pl.7-9.

II.2.1.13 Type Br.11 – Bracelets en alliage cuivreux à tige à nodosités à créneaux

Nombre d'individus : 4

(Annexes 3 : Liste 5.11) (Annexes 2 : Carte n°35)

Bien moins nombreux que les autres bracelets à nodosités, ces exemplaires se démarquent des précédents par leur tige fermée massive et marquée par des créneaux (c'est-à-dire de forme quadrangulaire) plus ou moins rapprochés (fig.93).

Malgré cette distinction stylistique, on proposera pour ces individus les mêmes éléments de comparaisons que pour les bracelets à nodosités de types précédents, ce qui conduit à les situer entre la fin du VII^e et le VI^e s. a.C.

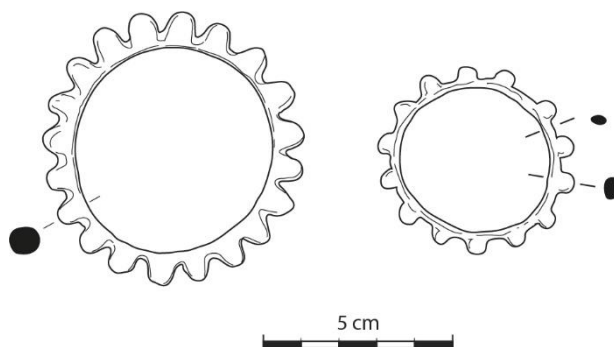


Figure 93: Bracelets de type Br.11.

II.2.1.14 Type Br.12 – Bracelets en alliage cuivreux à tige plate

Nombre d'individus : 32

(Annexes 3 : Liste 5.12) (Annexes 2 : Carte n°36)

Ces bracelets possèdent une tige plate, c'est-à-dire que dont la largeur est supérieure à l'épaisseur. De forme majoritairement elliptique, plus rarement circulaire, ils ont un diamètre interne qui varie entre 3,3 et 7,8 cm (fig.94). Il est possible de distinguer à l'intérieur de ce type ceux ne possédant pas de décor (Br.11.A) de ceux à décor moulé et affectant la section de la tige (Br.11.B) et de ceux à décor incisé (Br.12.C). Tous ces bracelets à tige plate sont ouverts, avec un possible chevauchement des extrémités.

La tige ne constitue plate se rencontre sur les pièces issues de contextes d'horizons chronologiques divers. En effet, parmi les bracelets inornés (A), celui provenant de dépôt des Arz à Uchentein (Ariège) (n°97) est associé à du mobilier daté autour de 600 a.C., comme les torques à tige torsadée (To.15 et To.18.A)⁶⁷², alors que le fragment déposé dans le tumulus 21 du Camp de l'Eglise nord (n°207) daterait plutôt du deuxième quart du V^e s. a.C. par l'agrafe de ceinture ajourée (Ag.6.B) et l'épée qui l'accompagnaient⁶⁷³. Pour les bracelets dont la tige est pourvue d'un décor moulé (B), le mobilier qui est associé dans les sépultures aux quelques

⁶⁷² Pl.65 n°2108

⁶⁷³ Collet 2013, 45-46.

pièces recensées permet de proposer une datation entre le VIII^e et VII^e s. a.C. - sépulture 46 d'Arihouat (n°148)⁶⁷⁴ – et la première moitié du VI^e s. a.C - tumulus E de Pujaut (n°167) ou l'incinération 8 de Grand Jean à Aiguillon (Lot-et-Garonne) (n°247)⁶⁷⁵. Enfin, les bracelets à tige plate ornée d'incisions (C) sont ceux dont la durée d'utilisation est la plus longue puisqu'en Languedoc, de nombreux exemplaires appartiennent à la fois à des contextes de la fin de l'âge Bronze et du milieu du Second âge du Fer, vers 150 a.C⁶⁷⁶. Le peu d'individus découverts dans les ensembles clos de la zone d'étude ne permet pas de préciser cette large chronologie.

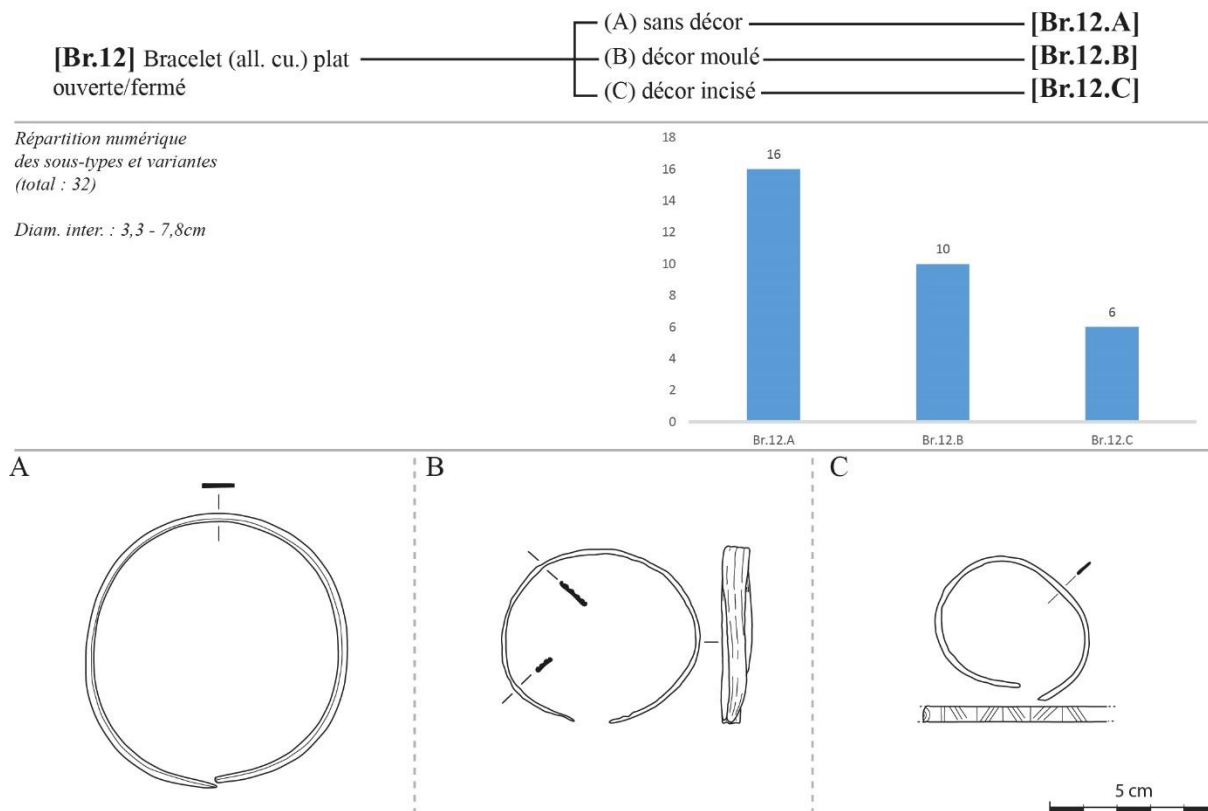


Figure 94: Bracelets de type Br.12 et ses sous-types.

II.2.1.15 Type Br.13 – Bracelets en alliage cuivreux à tige creuse ou rabattue

Nombre d'individus : 4

(Annexes 3 : Liste 5.13) (Annexes 2 : Carte n°36)

Très rares, puisque que ne comptant que quatre individus, les bracelets de ce type se caractérisent par leur tige plate rabattue sur la face interne de l'objet. Cette tige peut recevoir un décor d'incisions (fig.95). Aucun des exemplaires connus n'est conservé entièrement.

⁶⁷⁴ Pl. 81-82.

⁶⁷⁵ Le tumulus E de Pujaut est daté de la phase II de J.-P. Mohen (650-600 a.C.), notamment par la fibule à pied droit qui l'accompagnait, tandis que l'incinération 8 de Grand Jean se situerait dans le second quart du VI^e s. a.C. d'après A. Dumas : pl. 92 et 124 ; Mohen 1980, 137 ; Dumas 2016, 325, vol.2.

⁶⁷⁶ Py 2016, 90.

Ces fragments proviennent de contextes peu fiables. Seul l'individu issu de la sépulture 14020 de la nécropole de la ZAC Niel à Toulouse (Haute-Garonne) (n°152) appartiendrait à la phase III du site, soit entre la 725 et 675 a.C⁶⁷⁷. Cependant, les parallèles connus en Languedoc, dans le dépôt de Launac à Fabrègues (Hérault) ou dans le dépôt de Roque-Courbe à Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) suggèrent une chronologie comprise entre le VII^e et le deuxième tiers du VI^e s. a.C⁶⁷⁸.

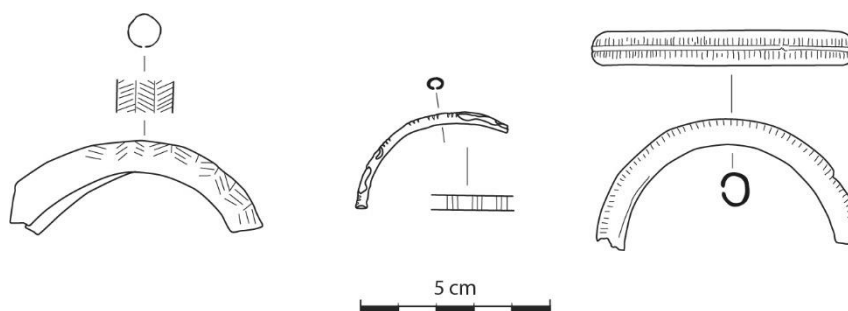


Figure 95: Braclets de type Br.13.

II.2.1.16 Type Br.14 – Braclets en fer à tige filiforme et ouverture simple

Nombre d'individus : 22

(Annexes 3 : Liste 5.14) (Annexes 2 : Carte n°37)

De section variable, ces bracelets se singularisent par une fine tige inférieure à 0,4 cm d'épaisseur et par leur ouverture simple. De forme circulaire, et plus rarement elliptique, ils présentent un diamètre interne compris entre 4 et 6,7 cm (fig.96). Il est possible de distinguer ceux ne présentant pas de décors (Br.14.A) de ceux dont la tige est ornée d'incisions (Br.14.B).

Ces bracelets ne sont pas de bons marqueurs chronologiques en raison de leur morphologie très simple. Ceux à tige inornée (A) couvrent un large intervalle chronologique allant, au moins, du début du VII^e s. a.C., comme l'atteste l'exemplaire déposé dans la sépulture 648 du Causse (n°305) et associé à une épingle en fer à tête enroulée (Ep.1.B), jusque dans le courant du V^e s. a.C 'après le fragment provenant de la sépulture 1 de Fourques-sur-Garonne (n°255) qui était associé à une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.1)⁶⁷⁹. La présence d'un décor incisé (B) ne semble pas influencer sur leur datation puisque leur apparition au cours du VII^e est assurée par un exemplaire découvert dans le tumulus du Freyssinel XXII à Saint-Bauzille (Lozère)⁶⁸⁰, comme par l'exemplaire de la sépulture 26 de Gourjade (n°298) qui a livré

⁶⁷⁷ Pl.86 ; Verrier dir. 2016, 461 fig.4-48.

⁶⁷⁸ Verger 2013b ; Garcia 1987, 20, fig.11 n°1-15.

⁶⁷⁹ Pl.128 et 192.

⁶⁸⁰ Dedet 2001, 83, fig.80.

également un possible fragment d'épingle en fer à tête en croce (Ep.6.B)⁶⁸¹. Leur prolongement jusqu'au milieu du V^e s. a.C. est validé par l'individu de la sépulture 2 du tumulus 1 du Pech de Cramazou (n°197) qui est accompagné, entre autres, d'une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.2)⁶⁸².

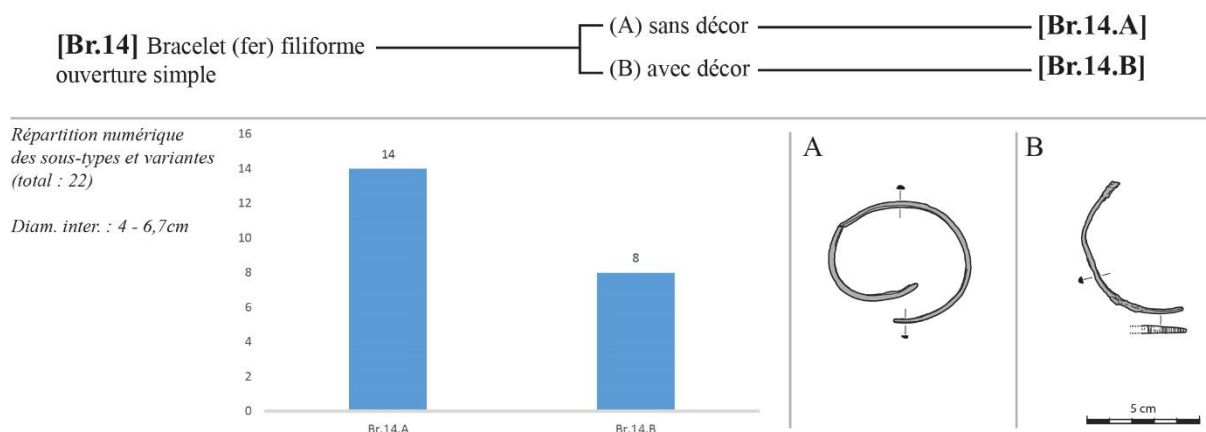


Figure 96: Bracelets de type Br.14 et ses sous-types.

II.2.1.17 Type Br.15 – Bracelets en fer à tige filiforme à tampons

Nombre d'individus : 3

(Annexes 3 : Liste 5.15) (Annexes 2 : Carte n°33)

Parmi les bracelets en fer à tige filiforme, on compte seulement trois exemplaires disposant de tampons aux extrémités. De faible volume, ces tampons bouletés peuvent être amenés à se chevaucher (fig.97).

Ce type de bracelet à tampons apparaît dès le Ha C récent (730-650 a.C.) dans des tombes à épées de l'est de la France, comme dans la nécropole de Combe Barre 2 à Darcey (Côte-d'Or)⁶⁸³. Cette proposition correspond avec la datation attribuée par les fouilleurs à l'exemplaire du tumulus LP.24 de Lamarque-Pontact (Hautes-Pyrénées) (n°258), qui serait contemporain de l'érection du tertre, autour de 720-650 a.C.⁶⁸⁴. On peut cependant supposer que leur chronologie s'étend au moins jusqu'à la seconde moitié du VII^e s. a.C., se calquant alors sur celle des exemplaires similaires mais pourvus d'une tige simple (Br.19), comme en témoignerait le bracelet à tige filiforme du tumulus du Freyssinel XVI à Saint-Bauzille (Lozère) daté entre 650 et 500 a.C.⁶⁸⁵.

⁶⁸¹ Pl.157.

⁶⁸² Pl.107.

⁶⁸³ Chaume 1987, 373, note 15 ; Milcent 2004, 170.

⁶⁸⁴ Blanc *et al.* 1997, 53-55.

⁶⁸⁵ Dedet 2001, 83, fig.79.

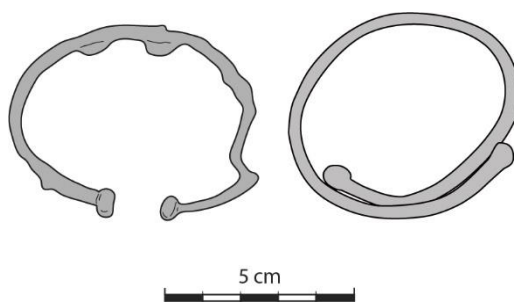


Figure 97: Bracelets de type Br.15.

II.2.1.18 Type Br.16 – Bracelets en fer à tige filiforme à système de fermeture

Nombre d'individus : 4

(Annexes 3 : Liste 5.16) (Annexes 2 : Carte n°30)

Sur les quatre bracelets en fer de ce type, aucun n'est conservé entièrement. Leur fine tige, vraisemblablement inornée, se termine par des petites spirales (fig.98).

Ces bracelets peuvent être rapprochés de leur homologues en alliage cuivreux (Br.3.A) dont ils partagent leur morphologie générale mais aussi, vraisemblablement, la chronologie comprise entre le début du VI^e et la fin du V^e s. a.C. En effet, deux d'entre eux sont déposés avec un individu en alliage cuivreux dans la tombe S.1 du tumulus 25 du Camp de l'Église nord (n°207), tandis que l'exemplaire de la sépulture 1045 du Causse (n°305) appartient à la phase V (575-475 a.C.) de la nécropole.



Figure 98: Bracelets de type Br.16.

II.2.1.19 Type Br.17 – Bracelets en fer à tige filiforme fermée

Nombre d'individus : 7

(Annexes 3 : Liste 5.17) (Annexes 2 : Carte n°38)

Ces bracelets à section généralement circulaire, possèdent une tige fermée de forme circulaire pour un diamètre interne variant entre 6 et 7,6 cm (fig.99). Ils peuvent présenter un décor d'incisions sur la tige. Du fait de leur finesse, on peut envisager que ces bracelets pouvaient être portés en armille.

De facture très simple, ces bracelets connaissent une longue existence. Ceux provenant de la tombe 1 de la nécropole d'Orsière à Puylaurens (Tarn) (n°319) doivent être situés dans le

troisième quart du VII^e s. a.C, notamment par les fragments de fibules serpentiformes en fer qu'elle renfermait⁶⁸⁶, tandis que la paire de bracelets de la sépulture 2 de Fourques-sur-Garonne (n°255) est datable autour de 500 a.C⁶⁸⁷.

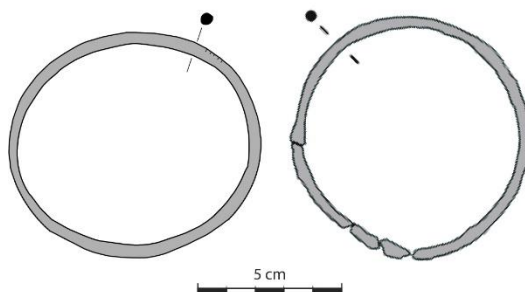


Figure 99: Bracelets de type Br.17.

II.2.1.20 Type Br.18 – Bracelets en fer à tige simple ou massive et ouverture simple

Nombre d'individus : 47

(Annexes 3 : Liste 5.18) (Annexes 2 : Carte n°37)

Relativement nombreux, les bracelets de ce type ont pour caractéristique une tige de section variable supérieure à 0,4 cm, une forme pouvant être circulaire ou elliptique et des extrémités ouvertes simples pouvant, dans de rares cas, être amenées à se chevaucher. Leur diamètre interne est compris entre 3 et 7,4 cm (fig.100). En raison de l'état de conservation de ces pièces en fer, il est seulement possible de classer d'un côté les exemplaires non ornés (Br.18.A) et de l'autre ceux décorés d'incisions situées principalement à proximité des extrémités (Br.18.B).

À la manière des bracelets en fer du type précédent, ces exemplaires ouverts sont fabriqués durant une longue période, couvrant la quasi-totalité du Premier âge du Fer. Dans les nécropoles du Castrais, ils apparaissent dès le début de la phase IV (675-575 a.C.), comme dans les sépultures 53 du Martinet (n°299) ou 528 du Causse (n°305)⁶⁸⁸. Cette datation au début du VII^e s. a.C. est confirmée à celle des nombreux individus similaires découverts dans plusieurs sépultures de la nécropole du Peyrou à Agde (Hérault) datées entre 675 et 625 a.C⁶⁸⁹. Cependant leur usage s'est prolongé au siècle suivant, comme l'atteste le bracelet déposé dans la tombe 22 du Camp d'Alba à Réalville (Tarn-et-Garonne) (n°329) datée de l'Horizon 4 (625-575 a.C.) d'A.

⁶⁸⁶ Pl.207 ; Séguier 2002, 27.

⁶⁸⁷ La sépulture de Fourques-sur-Garonne appartient à l'horizon 7 d'A. Dumas : Dumas 2016, 354, vol.2.

⁶⁸⁸ Pl. 168 et 187.

⁶⁸⁹ Au Peyrou, ils sont mentionnés comme étant fermés dans la mesure où leurs terminaisons se touchent : Nickels 1989, 325.

Dumas⁶⁹⁰, et s'est même poursuivi au moins jusqu'au milieu du V^e s. a.C. puisqu'on connaît un exemplaire dans le tumulus A2 de la pierre levée à Chenon (n°102), associé à une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.1)⁶⁹¹. Cette extension au-delà du premier quart du VII^e s. a.C. ne semble concerner que les bracelets à tige inornée (A), tandis que ceux pourvus d'incisions sur les extrémités de la tige (B) ne sont attestés, pour l'heure, qu'au VII^e et au début du VI^e s. a.C.

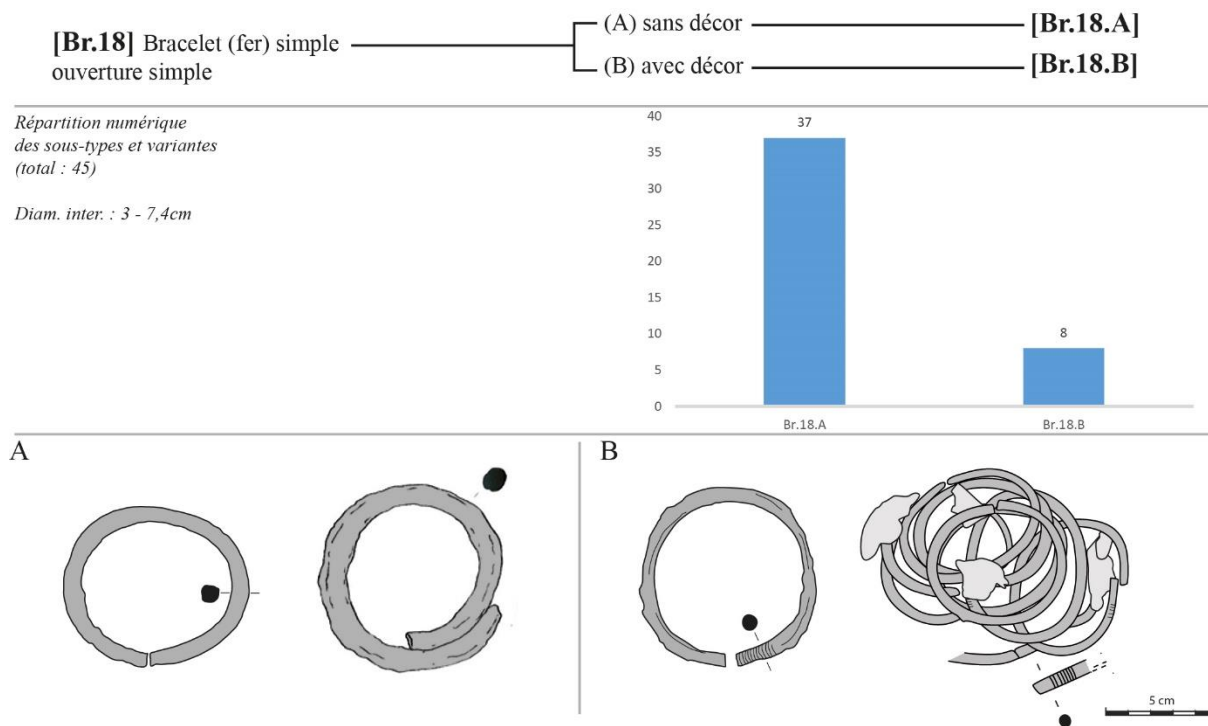


Figure 100: Bracelets de type Br.18 et ses sous-types.

II.2.1.21 Type Br.19 – Bracelets en fer à tige simple ou massive à tampons

Nombre d'individus : 21

(Annexes 3 : Liste 5.19) (Annexes 2 : Carte n°33)

Quasi identiques à leurs homologues en alliage cuivreux (Br.6), ces bracelets s'en distinguent par leur matériau de confection et leurs tampons exclusivement bouletés, plus ou moins carénés et placés perpendiculairement à l'axe de la tige (fig.101). Il est possible de séparer les exemplaires inornés (Br.19.A) de ceux dont la tige est incisée peu avant les tampons (Br.19.B). Le diamètre interne des bracelets de ce type varie de 5 à 8 cm.

Ces bracelets sont bien attestés dès le deuxième quart du VII^e s. a.C. puisqu'ils constituent des marqueurs de la phase IVa (675-625 a.C.) des nécropoles du Castrais, bien qu'on

⁶⁹⁰ Pl. 215 ; Dumas 2016, 388, vol.2.

⁶⁹¹ Pl. 70.

les retrouve toujours à la phase IVb (625-575 a.C.)⁶⁹². C'est également de cette période que date la fréquentation de la nécropole d'El Cabo à Andorra (Teruel) (n°62) et dont le tumulus 3 renfermait une paire de bracelets⁶⁹³. Si la chronologie de ces bracelets semble se palcer principalement entre le VII^e et le début du VI^e s. a.C., quelques exéplaires provenant de contextes plus récents sont attestés hors de notre zone d'étude, notamment celui mis au jour dans le tumulus d'Airolles à Alzon (Gard), daté de la seconde moitié du VI^e s. a.C.⁶⁹⁴. Ce prolongement dans le courant du VI^e s. a.C. est conforté par l'exemplaire déposé dans la sépulture 142 de Herrería (n°19) qui est associé à une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A.6)⁶⁹⁵. La présence ou l'absence de décor sur la tige ne semble pas influencer sur la chronologie de ces objets.

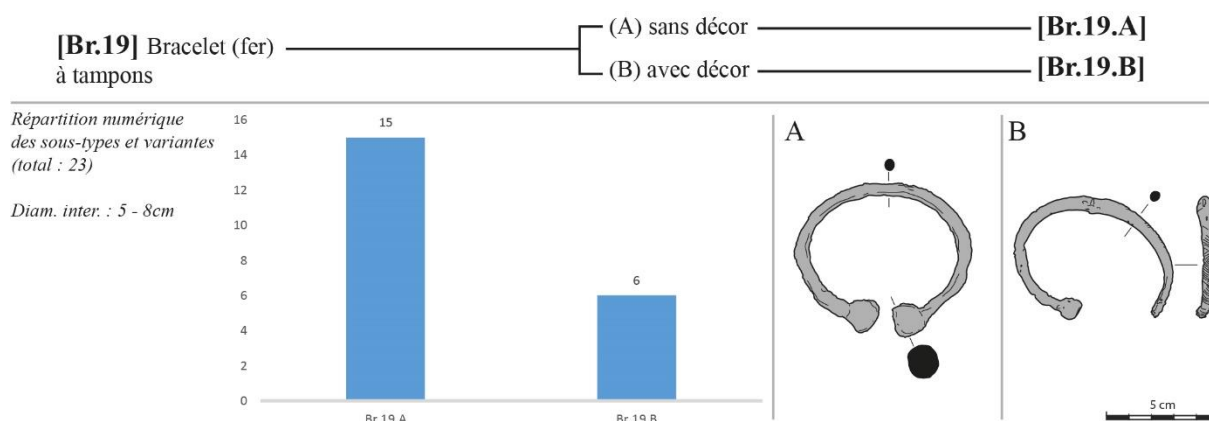


Figure 101: Bracelets de type Br.19 et ses sous-types.

II.2.1.22 Type Br.20 – Bracelets en fer à tige simple ou massive fermée

Nombre d'individus : 17

(Annexes 3 : Liste 5.20) (Annexes 2 : Carte n°38)

De forme exclusivement circulaire, ces bracelets fermés ont un diamètre interne compris entre 4,5 et 8 cm et pouvaient être portés en armilles. La tige, dont la section peu varier, ne présente pas de décor (fig.102).

Comme les bracelets fermés à tige filiforme en fer (Br.17), ceux à tige plus épaisse se rencontrent dans des contextes archéologiques du début du VII^e comme du milieu du V^e s. a.C. On citera comme exemple le bracelet provenant de la tombe 407 de Gourjade (n°298), associé

⁶⁹² Giraud *et al.* 2003, 168 et 169, fig.256.

⁶⁹³ Pl. 28 ; Benavente *et al.* 2015, 131.

⁶⁹⁴ Gascò 1984, fig.139 n°4 ; Py 2016, 113.

⁶⁹⁵ Pl. 30. On n'omettra pas de remarquer que le bracelet de la sépulture 142 d'Herrería est mal conservé, rendant difficile son attribution typologique. Ainsi, ces terminaisons semblent toutes aussi proches de la forme d'un disque que de celle de véritables tampons.

à un couteau en fer à languette et pointe incurvée daté de la phase IVa (675-625 a.C.) de la nécropole⁶⁹⁶, ainsi que les quatre individus du tumulus 32 du Camp de l'Eglise nord (n°207) qui sont accompagnés d'une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.1), assurant leur datation autour du milieu du V^e s. a.C⁶⁹⁷.

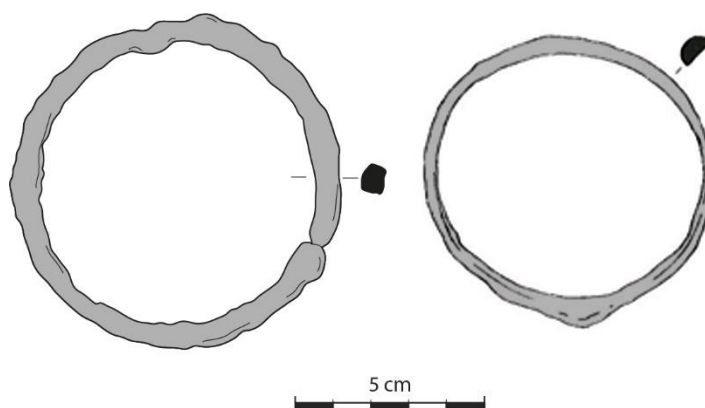


Figure 102: Bracelets de type Br.20.

II.2.1.23 Type Br.21 – Bracelets en fer à tige plate

Nombre d'individus : 2

(Annexes 3 : Liste 5.21)

On ne compte que deux individus en fer à tige plate. Dans les deux cas, il n'est pas possible de savoir s'il s'agissait de bracelets ouverts ou fermés en raison de l'état de conservation. Malgré leur très faible représentativité, leurs différences morphologiques nous invitent à individualiser deux sous-types (fig.103). Le premier est un bracelet de 5 cm de diamètre interne à section quadrangulaire (Br.21.A), tandis que le second, bien plus imposant, possède un diamètre de 6,8 cm et une section triangulaire ménageant sur la face externe une arête bien marquée (Br.21.B).

L'individu à tige quadrangulaire (A) provient d'une couche d'occupation de l'habitat de Las Peñas de Oro à Valle de Zuia (Álava) (n°5). Le reste du mobilier provenant de ce même contexte stratigraphique suggère une datation entre la seconde moitié du VI^e et le V^e s. a.C⁶⁹⁸. Cette proposition est en complet décalage avec le bracelet similaire connu découvert sur l'oppidum des Castels à Nages-et-Solorgues (Gard) qui est daté du I^{er} s. a.C⁶⁹⁹. Dès lors, la série d'exemplaires similaires étant trop faible pour évaluer convenablement la chronologie de ce type de bracelet, on conservera pour comme datation de notre individu celle du contexte archéologique dont il est issu.

⁶⁹⁶ Pl. 167 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

⁶⁹⁷ Pl. 114.

⁶⁹⁸ Escotilla II, niveau 2B : pl. 3.

⁶⁹⁹ Tendille 1979, 71.

En revanche, le bracelet à tige de section triangulaire (B) de la sépulture 200 de Gourjade (n°298) peut être attribué entre 675 et 625 a.C. dans la mesure où la nécropole du Peyrou à Agde (Hérault) a livré des exemplaires similaires, notamment une paire dans la tombe 21, associés à deux fibules serpentiforme (Fi.4)⁷⁰⁰.

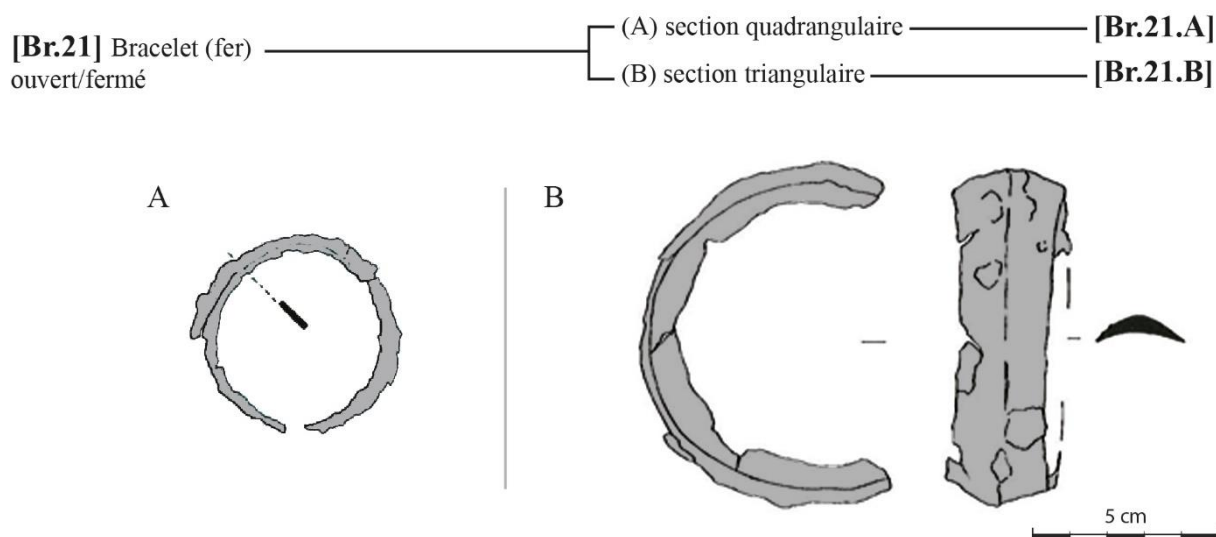


Figure 103: Bracelets de type Br.21 et ses sous-types.

II.2.1.24 Type Br.22 – Bracelets en fer à tige creuse ou rabattue

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 5.22)

Le seul individu en fer possédant une tige creuse, provient d'un tumulus de Tugayé à Ger (Pyrénées-Atlantiques) (n°265). De 5 cm de diamètre interne, il présente une tige de forme quadrangulaire (fig.104). Il faut noter cependant que l'identification de cette tige creuse peut porter à caution dans la mesure où elle provient d'une information publiée par R. Coquerel en 1966 à partir des données de fouille de 1931 et que ce mobilier n'a jamais été revu depuis⁷⁰¹. De plus, la fusion du fer n'est pas connue durant la protohistoire, ce qui rend impossible la coulée autour d'une âme en terre cuite⁷⁰². De fait, le vide à l'intérieur de la tige de ce bracelet résulte soit de la corrosion, soit du mode de fabrication (tige rabattue dont le pliage demeure invisible du fait de l'état de conservation).

Ce particularisme morphologique ne trouve aucun parallèle pour le Premier âge du Fer en dehors de la zone d'étude, ce qui complique son attribution chronologique. En outre, ce bracelet a été découvert hors de tout contexte fiable. On fera simplement remarquer que le reste du mobilier provenant de ce même tumulus comprend une fibule à ressort de schéma laténien

⁷⁰⁰ Nickels 1989, 56, fig.42 n° 211 et 21m.

⁷⁰¹ Coquerel 1966.

⁷⁰² Pernot 2010, 210.

(Fi.18.B.1) et un torque à cannelures et tampons (To.14.B), orientant, au moins, vers une datation entre 550 et 400 a.C pour l'utilisation du tertre.

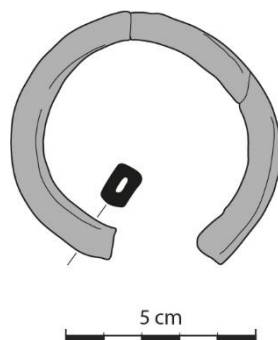


Figure 104: Braclet de type Br.22.

II.2.1.25 Type Br.23 – Bracelets en métaux précieux (or ou argent)

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 5.23)

Le site de Sainte-Foy à Castres (Tarn) (n°300) a livré un possible brassard en argent. Il est composé d'une tige tordue en spirale et terminée par de petits tampons coniques à ses extrémités (Fig105). L'unique représentation connue de cet objet ne permet malheureusement pas d'estimer son diamètre, empêchant ainsi d'assurer son identification⁷⁰³.

La nécropole de la Mercadera à Rioseco de Soria (Soria) (n°54) a livré plusieurs parures annulaires en argent⁷⁰⁴. Dans cette nécropole, la sépulture 66 renferme ce qui interprété comme un torque en argent en tout point similaire à celui du Castrais⁷⁰⁵. Il est intéressant de signaler que ce torque d'argent est également enroulé sur lui-même⁷⁰⁶. Cet objet est accompagné d'une fibule annulaire complète (Fi.19.B), de deux pointes de lances en fer, de boucles d'oreilles en argent et d'un bouton en alliage cuivreux et argent, ce qui permet de rattacher cette tombe au IV^e s. a.C. On conservera cette proposition chronologique pour l'individu du Castrais puisqu'il ne peut être rattaché à aucun contexte archéologique fiable.

⁷⁰³ On hésitera à la qualifier de brassard enroulé ou de torque : Py 2016, 115.

⁷⁰⁴ Barril & Roderó, dir. 2002, 122.

⁷⁰⁵ Barril & Roderó, dir. 2002, 289, fig.98 ; La faible taille de cet exemplaire espagnol peut aussi laisser penser qu'il s'agit d'un bracelet plutôt que d'un torque.

⁷⁰⁶ Si les illustrations récentes montrent un torque tordu, les photographies plus anciennes de l'objet dont dispose le Museo Arqueológico Nacional (Madrid) suggèrent qu'il était bien enroulé sur lui-même à l'origine.

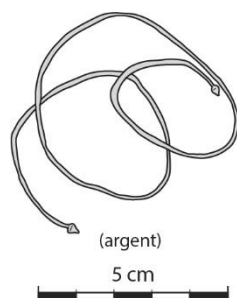


Figure 105: Bracélet de type Br.23.

II.2.1.26 Type Br.24 – Bracelets en lignite

Nombre d'individus : 65

(*Annexes 3 : Liste 5.24*) (*Annexes 2 : Carte n°39*)

Relativement nombreux, les bracelets en lignite se distinguent notamment par leur épaisse tige de 1,2 cm en moyenne. Tous les exemplaires conservés entièrement sont fermés et dessinent un anneau circulaire quasi parfait. Leur diamètre interne varie entre 4,5 et 8,4 cm (fig.106). Il a déjà été mentionné par A. Baron que la section, extrêmement variable d'un individu à l'autre, était peu significative pour identifier des sous-types⁷⁰⁷. En suivant donc les recommandations de cette auteure, on choisira de les classer par leur ornementation.

Le premier sous-type rassemble les bracelets ne disposant d'aucun décor (Br.24.A). Leur section peut être lisse et circulaire ou biseautée, dessinant dans ce cas une ou plusieurs arêtes fortement marquées. Le second sous-type regroupe les individus disposant d'un décor incisé couvrant toute la longueur de la face externe de la tige (Br.24.B). Aussi connus sous le nom de bracelets de "type Chalucet" en raison de l'atelier découvert sur le site du même nom à Saint-Jean-de-Ligoure⁷⁰⁸, ils possèdent un renflement central, bordé de part et d'autre d'un décor répété et symétrique selon l'axe du renflement. Enfin, le dernier sous-type, moins représenté, rassemble les quelques exemplaires qui disposent sur leur face externe d'un décor de cannelures impactant la section de la tige (Br.24.C).

Les bracelets en lignite sans décors (A) se retrouvent, pour la période qui nous concerne, sur des sites datés de la transition Bronze-Fer, comme dans la tombe 301 du Moulin à Mailhac (Aude)⁷⁰⁹, comme de LT A récente dans la sépulture 1C du tumulus 2 de la nécropole des Jiraudonnes à Augères (Creuse)⁷¹⁰. La longue existence de ces bracelets s'illustre dans la zone d'étude notamment par les deux exemplaires en contexte bien stratifié de la zone 6 de l'habitat

⁷⁰⁷ Baron 2012, 39-44.

⁷⁰⁸ Voir informations dans la présentation des bracelets et assimilés.

⁷⁰⁹ Taffanel *et al.* 1998, 224, fig.337 n°15933.

⁷¹⁰ Milcent 2004, pl.59 n°13.

de l'Isle-Saint-Georges (Gironde) (n°164) ; datés du courant du VII^e s. a.C.⁷¹¹, et par l'individu de la sépulture 4 de Lesparre (n°252), daté autour de 500 a.C. par la fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A) qui l'accompagnait⁷¹².

Il est en revanche plus aisé de dater les bracelets à décor incisé (B) issus du probable atelier de Chalucet puisque l'on dispose de plusieurs contextes archéologiques stratifiés comme ceux du niveau 6 du Camp Allaric à Aslonnes (Viennes) datés de la fin du VI^e et du début du V^e s. a.C.⁷¹³, ou celui de l'habitat de Cayla à Mailhac (Aude) attribué au V^e s. et début du début du V^e s. a.C.⁷¹⁴.

Enfin, si les deux exemplaires à décor de cannelures (C) ne sont pas issus d'ensembles clos, l'individu similaire mis au jour dans la sépulture 3 de la nécropole du Colombier à Saint-Just (Cher) constitue un bon parallèle qui assure leur datation dans le courant du V^e s. a.C.⁷¹⁵.

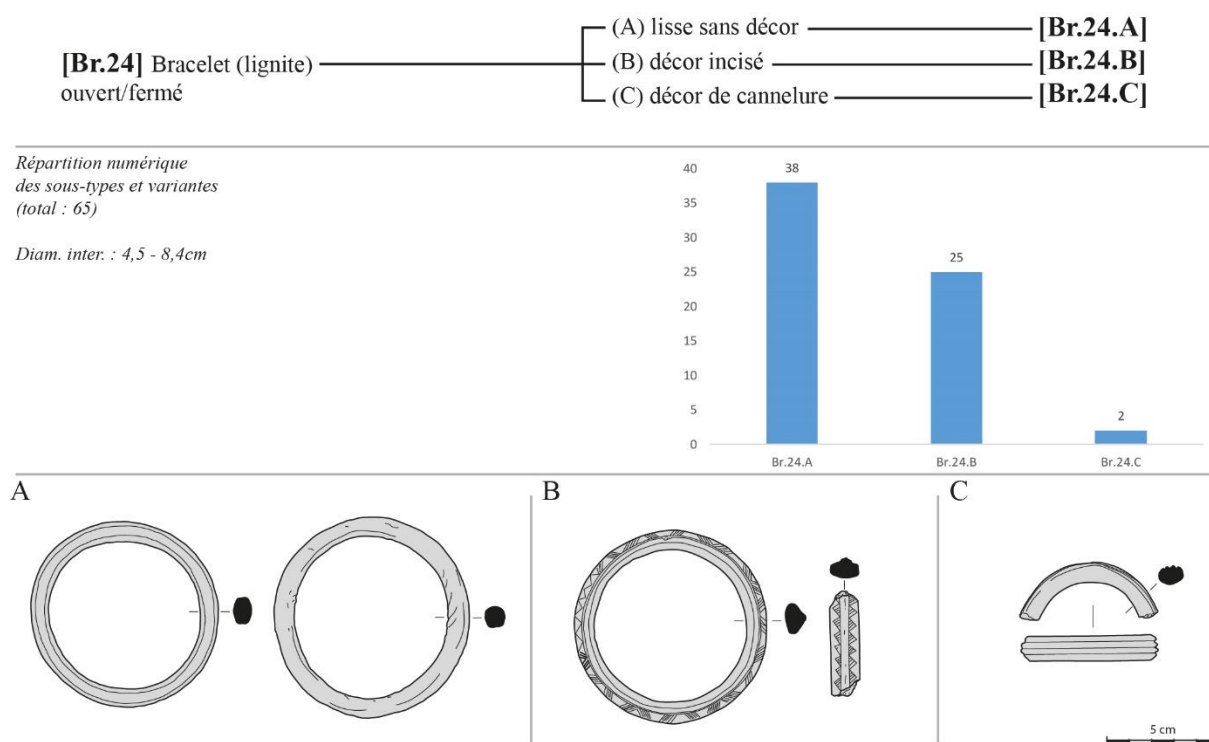


Figure 106: Bracelets de type Br.24 et ses sous-types.

II.2.1.27 Type Br.25 – Bracelets en terre cuite

Nombre d'individus : 11

(Annexes 3 : Liste 5.25)

⁷¹¹ Pl. 91 ; Colin 2013, 9.

⁷¹² Pl. 126.

⁷¹³ Maitay 2010, 215-216.

⁷¹⁴ Gailledrat *et al.* 2002, 184, fig.161 n°1.

⁷¹⁵ Milcent 2004, pl. 52 n°4.

En dehors des bracelets métalliques, on compte quelques individus fragmentés en terre cuite. D'une épaisseur moyenne égale à celle des bracelets en lignite, ceux en terre cuite ont une section variable et difficilement identifiable. Les tiges de ces quelques fragments ne présentent aucun décor (fig.107).

Les bracelets en terre cuite sont généralement attribués au Bronze final ou à un horizon ancien du Premier âge du Fer, que ce soit dans notre zone d'étude, comme dans la grotte de la Martine à Domme (Dordogne)⁷¹⁶, ou en Languedoc⁷¹⁷. Si cette datation peut être effectivement retenue pour le bracelet de l'Horizon C0 du site de Villazette à Creysse (Dordogne) (n°137)⁷¹⁸, les quelques fragments découverts, entre autres, dans la concentration charbonneuse C.9 du site de Chalucet (n°337), liés à des bracelets en lignite décorés (Br.24.B), suggèrent que leur production a pu se poursuivre jusqu'au milieu du V^e s. a.C⁷¹⁹.

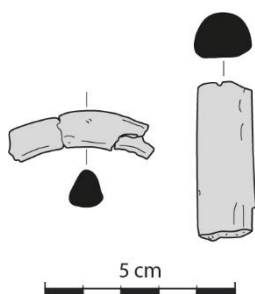


Figure 107: Braclet de type Br.25.

II.2.1.28 Type Br.26 – Bracelets en pierre

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 5.26)

La tombe 3 de la nécropole d'Un Jamou à Magrin (Tarn) (n°311) a livré un fragment de bracelet en pierre. L'absence d'information ne permet pas d'en proposer une description.

Dans la mesure où le mobilier qui accompagne cet objet n'autorise pas de précision quant à sa datation, on retiendra celle attribuée pour la nécropole qui se situe entre 625 et 550 a.C⁷²⁰.

⁷¹⁶ Chevillot 1989, pl.332 n°2 et 4.

⁷¹⁷ Py 2016, 117-118.

⁷¹⁸ Pl. 76 ; Dumas 2016, 243.

⁷¹⁹ Pl. 218.

⁷²⁰ Kérébel 2006.

II.2.2. Les torques

Les torques sont des colliers rigides qui ensèrent le cou du porteur et dont, lorsqu'ils sont ouverts, les extrémités s'appuient sur les clavicules. Ils partagent les mêmes caractéristiques générales que celles des bracelets (tige circulaire pouvant être ouverte ou fermée) mais s'en détachent par leur mensurations plus imposantes (fig.78 et 79).

Apparus en Europe à l'âge du Bronze, au début du premier millénaire avant notre ère, les torques sont souvent associés, de manière abusive aux Celtes⁷²¹. En dehors de leur fonction ornementale, diverses valeurs pourraient leur être attribuées. Dans les sources historiques textuelles les plus anciennes, les torques apparaissent comme un symbole du guerrier celte, chargé d'une sémantique tout à la fois sacrée et politique⁷²². Cet emploi semble être validé par les quelques statues de guerriers portant un torque autour du cou allant du VII^e s. a.C. à la fin du Premier âge du Fer comme celle d'Hirschlanden (Bade-Würtemberg, Allemagne) figurant un guerrier héroïsé, nu, ithyphallique, ou, plus proche de la zone pyrénéenne, de celle de Martel (Gard), de la stèle n°14 de Touriès (Aveyron) et du buste A de Sainte-Anastasie "Camp-Guiraud" (Gard)⁷²³. Au cours du Second âge du Fer, les torques, notamment en or, sont également usités comme valeur d'échange ou cadeaux diplomatiques préfigurant puis évoluant en parallèle du monnayage⁷²⁴. Si ces attributs sont difficilement détectables pour la période et le cadre régional qui nous intéresse, ils témoignent cependant de la charge symbolique que pouvaient revêtir les torques, les différenciant nettement des autres parures annulaires.

D'un point de vue technologique, les méthodes de confection de ces parures ne diffèrent aucunement de celles déjà mentionnées pour les bracelets.

II.2.2.1 Les précédents typologiques

Si le quart sud-ouest de la France compte un nombre important de torques, la seule étude régionale de cette catégorie de parure est due à J.-P. Mohen. Ce classement reconnaît dix types selon le matériau, la morphologie de la tige et les terminaisons⁷²⁵. Un premier tri, réalisé uniquement à partir de la tige, est proposé par A. Castiella Rodríguez en 2008 pour les individus découverts dans la province de Navarre⁷²⁶. Comme pour les autres objets de parures, on compte aussi quelques études à l'échelle d'un site comme pour les torques issus des nécropoles du

⁷²¹ Barril & Roderio, dir. 2002, 47.

⁷²² Dubreucq *et al.* 2013, 147.

⁷²³ Dubreucq *et al.* 2013, 147-149.

⁷²⁴ Pion 2012, 159-160.

⁷²⁵ Mohen 1980, 79-80.

⁷²⁶ Castiella Rodríguez 2008.

Castrais (Tarn) ou de la nécropole de la Atalya (Navarre)⁷²⁷. Dans les régions voisines, les exemplaires connus dans le Midi de la France ne permettent pas à A. Rivalan d'identifier plus de deux types (et leurs variantes), tandis que pour le centre de la France, P.-Y. Milcent, utilise le même outil de classification que celui établi pour les bracelets sur lequel nous ne reviendrons pas⁷²⁸.

II.2.2.2 Présentation de la typologie

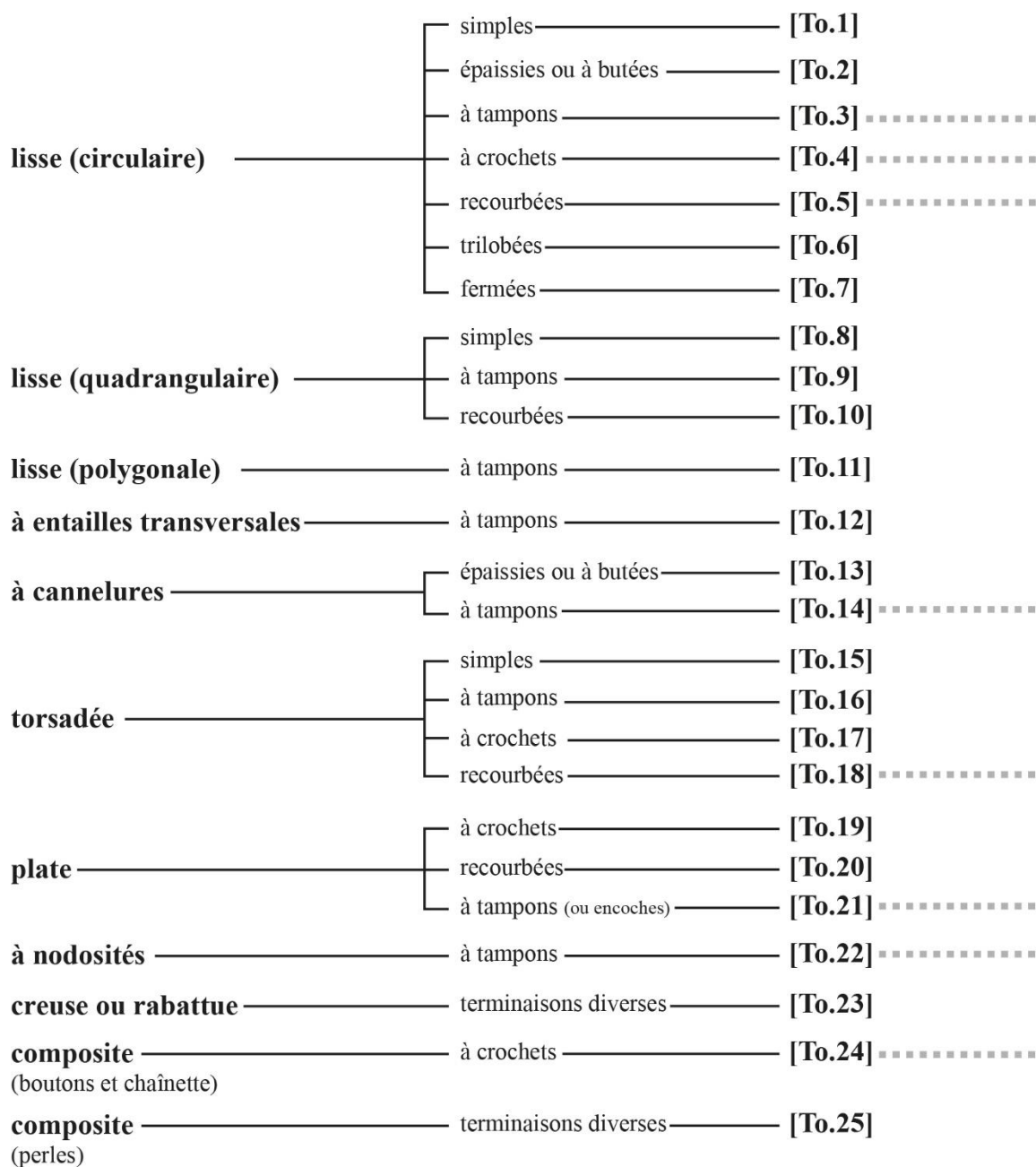
En raison de leur morphologie relativement simple, les torques n'offrent que peu de possibilités de classement malgré leur variété stylistique. Bien qu'il soit possible d'employer une typologie capable de trier à la fois les torques et les bracelets, on préférera cependant proposer un outil spécifique à cette catégorie, et ce pour plusieurs raisons. La première est que contrairement aux bracelets, les torques en fer sont plutôt rares et sont identiques à des formes déjà connues en alliage cuivreux. Une distinction à partir des matériaux n'aurait donc guère de sens. La seconde est que les riches décors incisés tels que ceux portés par les bracelets sont quasi inexistantes pour les torques régionaux. Enfin, la troisième porte sur la section de la tige qui ne peut permettre un classement aussi détaillé que pour les bracelets. Cette dernière rassemble à la fois l'information sur la section et/ou le décor, lorsque celui-ci affecte grandement la forme de la tige. C'est pourquoi il est préférable de créer un outil de classement spécifique à cette catégorie de parure en proposant une typologie plus allégée que celle des bracelets.

À la lumière de ces remarques, on décidera donc de trier les torques selon deux éléments descriptifs lors d'une première étape : la morphologie générale de la tige, puis les terminaisons (fig.108 et 109). Lors d'une seconde étape, des distinctions plus détaillées, prenant en compte le matériau de fabrication, les décors et/ou les formes de tampons connus, servent à l'identification de sous-types et variantes éventuels.

⁷²⁷ Giraud *et al.* 2003, 99-100 ; Castiella Rodríguez 2005, 187.

⁷²⁸ Rivalan 2011, 402-405 ; Milcent 2004, 147-151.

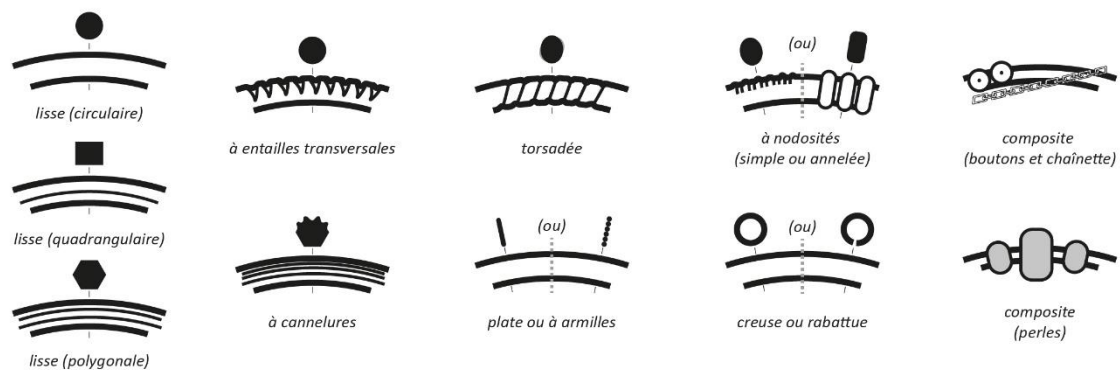
MORPHOLOGIE TIGE TERMINAISONS



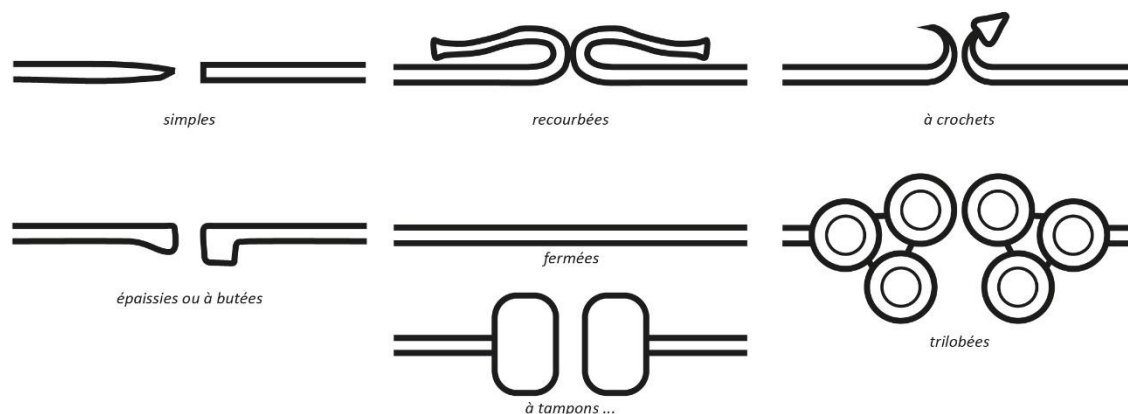
..... Types suivis de sous-types

Figure 108 : Première étape de l'arborescence typologique permettant l'identification des grands types de torques connus.

MORPHOLOGIE TIGE



TERMINAISONS



VARIÉTÉ TAMPONS

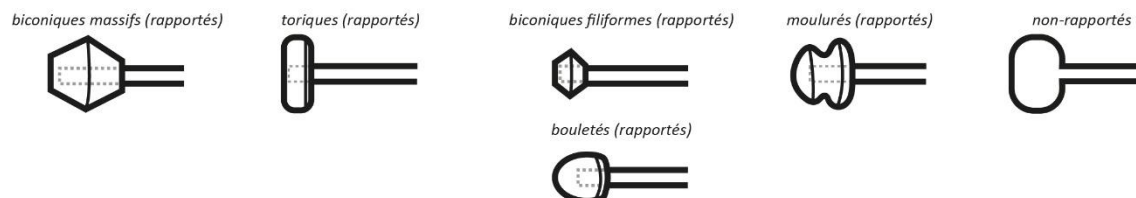


Figure 109 : Terminologie des éléments descriptifs des torques.

Sur les 170 torques ou fragments bien conservés et documentés, il est possible d'identifier 25 types différents. Leur fréquence respective présente de fortes disparités. Si un certain nombre des types ne sont représentés que par un très petit nombre d'individus, ceux à tige lisse circulaire et tampons (To.3), à tige entaillée transversalement et tampons (To.12), à tige à cannelures et tampons (To.14) et à tige torsadée et terminaisons recourbées (To.18) forment un contingent comptant pour 64% du total des individus identifiables (fig.110). À ces 170 torques, viennent s'ajouter 44 exemplaires que la fragmentation ou une documentation lacunaire ne permettent pas de rattacher à un type connu. Enfin, on dénombre 15 fragments pouvant appartenir à des torques mais qui ont été rangés parmi les objets indéterminés.

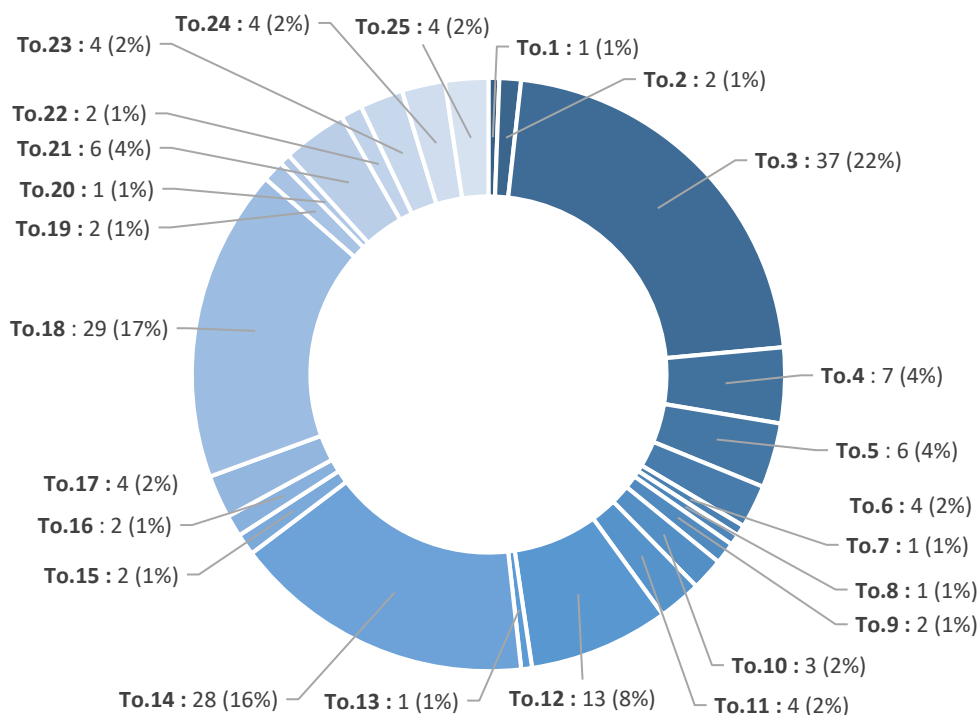


Figure 110 : Répartition quantitative des types identifiables des torques inventoriés (total : 170).

II.2.2.3 Type To.1 – Torques à tige lisse (circulaire) et à terminaisons simples

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 6.1)

Ce type à tige lisse et terminaisons simple ne compte qu'un seul individu incomplet en alliage cuivreux (fig.110). Son diamètre interne reconstitué s'établit à 14 cm pour une épaisseur de tige maximale de 0,52 m. Il ne dispose d'aucun décor.

Quelques torques similaires sont connus dans le Midi de la France⁷²⁹. Leur chronologie semble couvrir la fin de l'âge du Bronze et le Premier âge du Fer comment en témoigneraient le torque de la tombe 115 du Moulin à Mailhac (Aude) daté entre 900 et 700 a.C. et ceux mis au jour sur le site de Ruscino à Perpignan (Pyrénées-Orientales) datés du VI^e s. a.C⁷³⁰. L'individu inventorié ici provient de la sépulture 24 d'Arihouat (n°148) et est accompagné d'un fragment d'un second torque à tige torsadée et terminaison recourbé (To.18.A), ce qui le situerait plutôt entre le IX^e et le VIII^e s. a.C⁷³¹.

⁷²⁹ Py 2016, 158.

⁷³⁰ Taffanel *et al.* 1998, 97, fig.138 n°15310 ; Marichal & Ribé, dir. 2003, 48.

⁷³¹ Pl.80.

II.2.2.4 Type To.2 – Torques à tige lisse (circulaire) et à terminaisons épaissies ou à butées

Nombre d'individus : 2

(Annexes 3 : Liste 6.2)

Les deux exemplaires connus de ce type sont en alliage cuivreux et inornés. L'un présente de véritables butées aux extrémités de la tige dont J.-P. Mohen suggérait qu'elles pouvaient servir à : "*[retenir] soit une bande de cuir enroulée autour de la tige, soit un étui en cuir*"⁷³². Le second dispose en revanche de terminaisons épaissies et légèrement aplaties. Le torque à butées possède un diamètre interne de 11 cm tandis que l'échelle du second n'est pas connue (fig.110).

Malheureusement, ces deux torques proviennent de deux assemblages artificiels, à Avezac-Prat-Lahitte (n°277) et à Clares (n°16), découverts anciennement, ce qui rend difficile leur attribution chronologique. On fera toutefois remarquer qu'il existe quelques pièces comparables dans le centre de la France que P.-Y. Milcent rattache à son groupe 2b, représentatif du Ha D1-2 récent, soit un entre 580 et 510 a.C⁷³³. Cette datation est en accord avec la chronologie du mobilier de parure rassemblé dans ces deux lots d'objets.

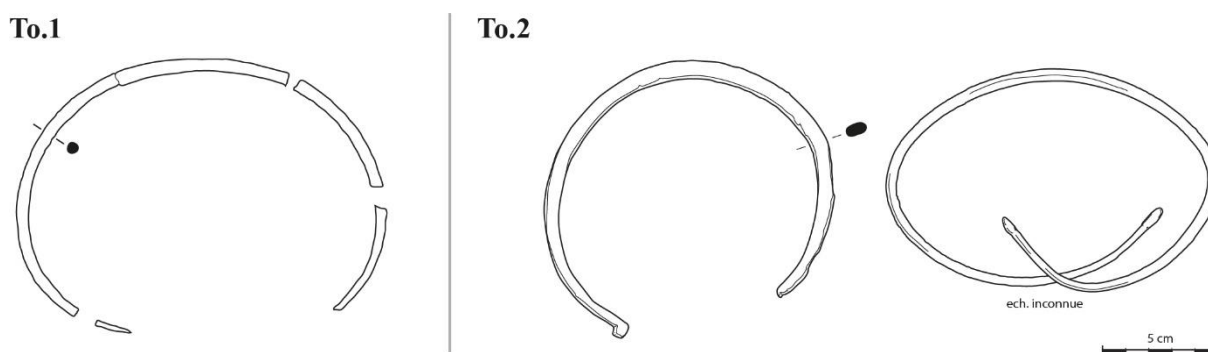


Figure 110: Torques de types To.1 et To.2.

II.2.2.5 Type To.3 – Torques à tige lisse (circulaire) et à tampons

Nombre d'individus : 37

(Annexes 3 : Liste 6.3) (Annexes 2 : Carte n°40)

Les torques à tige lisse et à tampons sont de loin des types les mieux représentés dans le corpus. Leur diamètre interne est compris entre 10 et 20 cm. Il est possible de reconnaître des sous-types selon qu'ils sont fabriqués en alliage cuivreux ou en fer, puis à l'intérieur de ces regroupements, des variantes selon la forme des tampons (fig.111).

Parmi les torques en alliage cuivreux (To.3.A), on distingue ceux dont les tampons massifs forment deux cônes joints par leur base (A.1). La tige, plus fine à mesure qu'elle

⁷³² Mohen 1980, 80.

⁷³³ Ces torques correspondent au type Tb.3.XIII chez Milcent : Milcent 2004, 160, fig.82 n°3 et 165.

s'éloigne des extrémités, ne semble pas dépasser les 0,50 cm d'épaisseur en milieu de course. On identifie ensuite ceux à tampons moins larges de forme torique, c'est-à-dire avec deux faces aplaties (A.2) ; la tige peut être plus épaisse, atteignant 1,29 cm pour le plus imposants. Un autre sous-type rassemble les quelques torques terminés par des petit tampons filiformes biconiques ou bouletés (A.3). Ces extrémités peu dessinées se singularisent fortement de celles des torques à tampons moulurés et dont la tige peut recevoir un décor d'incisions à proximité des terminaisons (A.4). Enfin, si tous ces sous-types ont des tampons rapportés sur la tige, c'est-à-dire encastrés et maintenus sur la tige par brasure, on compte deux torques dont les tampons toriques ou bouletés ont été moulés avec la tige (A.5). Ces exemplaires peuvent être inornés ou offrir un riche décor d'incisions en chevrons sur la face externe du sommet de la tige et également des incisions à proximités des extrémités.

On connaît quelques torques à tampons en fer (B), bien qu'ils soient moins nombreux que leurs homologues en alliage cuivreux. En raison de leur mode de fabrication, les tampons ne sont pas rapportés mais font corps avec le reste de l'objet, qui n'est ainsi formé que d'une seule pièce de métal martelée. Parmi ces torques, il est possible de distinguer ceux à tampons bouletés (B.1) de l'unique individu à tampons moulurés (B.2).

Bien qu'appartenant à une même famille typologique, l'identification de sous-types et variantes à partir du matériau de fabrication et la forme des tampons permet de préciser la chronologie de ces modèles.

Parmi les torques à tampons en alliage cuivreux, ceux à tampons biconiques massifs (A.1) peuvent être datés entre la fin du VII^e et la première moitié du VI^e dans la mesure où ils sont accompagnés dans les ensembles clos répertoriés à des bracelets en alliage cuivreux à tampons (Br.6.A.1), comme dans le tumulus 4 du Frau⁷³⁴, ou encore à des fibules Golfe du Lion à arc coudé et spiralé (Fi.13.A.7) comme dans la sépulture B du tumulus 47 de cette même nécropole⁷³⁵. Enfin, la sépulture 38 du Truc du Bourdiou, dont provient un torque de ce type, est rattachée à l'horizon 4 (625-575 a.C.) d'A. Dumas⁷³⁶.

Il est revanche plus difficile de dater convenablement les torques à tampons toriques (A.2) de ceux à tampons bouletés (A.3). En effet, on ne dispose pour l'heure d'aucun ensemble clos pour assurer leur chronologie. De manière générale, les torques à tige inornée et à tampons sont rattachés au faciès Ibos Iib (530-400 a.C.) de la chronologie de J.-M. Escudé-Quillet⁷³⁷. En revanche, P.-Y. Milcent propose une apparition au début du Ha D1 et souligne leur forte

⁷³⁴ Pl.209.

⁷³⁵ Pl.213.

⁷³⁶ Dumas 2016, 180, vol.2.

⁷³⁷ Escudé-Quillet 1998, 126.

représentation au cours de la seconde moitié du Ha D1 jusqu'à la fin du Ha D2 (correspondant au bloc 2b de cet auteur), à l'image de l'exemplaire découvert sur les sites des Chênes Montors à Saint-Denis-de-Palin (Cher) ou celui du Pâtural à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), soit entre 580 et 510 a.C.⁷³⁸. En définitive, en l'absence de contexte archéologique connu, nous pouvons seulement proposer une fourchette chronologique comprise entre 580 et 400 a.C.

Concernant l'unique torque à tampons mouluré (A.4) provenant d'un lot mélangé de nécropole de Monfumat à Saint-Ybard (Corrèze) (n°135)⁷³⁹, P.-Y. Milcent propose une datation du Ha D1-2 (650-510 a.C.) par comparaison avec des torques découverts dans le Midi de la France⁷⁴⁰.

Il est tout aussi délicat d'avancer une chronologie pour les deux torques à tampons non rapportés (A.5). Le premier a été découvert lors d'un ramassage de surface à Bélis (Landes) (n°178)⁷⁴¹, tandis que le second provient du lot d'objets des collections du Musée de Mont-de-Marsan (Landes) (n°185)⁷⁴², soit deux contextes non fiables et diachroniques. Malgré tout, plusieurs indices laissent penser que ces deux individus n'appartiennent pas au Premier âge du Fer mais plutôt au Second. En premier lieu, ces torques sont les seuls en alliage cuivreux dont les tampons sont moulés directement avec le reste de l'objet. Tous les autres torques à tampons inventoriés pour cette étude et rattachés au Premier âge du Fer ont des tampons rapportés et enfilés sur la tige et sont donc fabriqués à partir de plusieurs pièces de métal. Ensuite, ces deux torques se détachent sensiblement des autres pièces en alliage cuivreux par l'épaisseur de leur tige lisse : 1cm, alors que celle des autres est entre 0,5 et 0,8 cm. Enfin, bien que cela ne constitue pas un argument décisif, il importe de signaler que dans les collections du Musée de Mont-de-Marsan le mobilier d'une sépulture découverte à Mazerolles (Landes), qui comprenait une longue chaîne et un torque⁷⁴³. Cette chaîne, que nous avons retrouvée mélangée dans les collections, est datée de La Tène II par G. Fabre⁷⁴⁴. Dans ces conditions, on peut se demander si le torque n°185 n'est pas celui du site de Mazerolles tant il dénote typologiquement par rapport aux autres torques déposés dans les collections du Musée⁷⁴⁵. À lumière de ces maigres indices, on situera prudemment les deux torques du sous-type A.5 entre le IV^e et III^e s. a.C.

Les torques en fer (3.B), moins nombreux, sont aussi plus aisément datables dans la mesure où ils proviennent de contextes funéraires bien cernés. Pour les modèles à tampons

⁷³⁸ Milcent 2004, pl.44 n°22 et pl.106 n°1.

⁷³⁹ Pl.75 n°976.

⁷⁴⁰ Milcent 2004, 508, vol.2.

⁷⁴¹ Pl.96 n°86.

⁷⁴² Pl.100 n°100.

⁷⁴³ Mohen 1980, 276.

⁷⁴⁴ Fabre 1943, 70.

⁷⁴⁵ Pl.99 à 101.

bouletés (B.1), tous les exemplaires connus semblent se situer entre le deuxième quart du VII^e et le premier quart du VI^e s. a.C. Les individus de la sépulture 21 de Lesparre (Barbaste, Lot-et-Garonne) (n°252) et de la tombe 5 de la nécropole de Sainte-Eulalie (Péchaudier, Tarn) (n°314) sont associés respectivement à une fibule à pied droit (Fi.10.B.4) et une épingle à tête en croce (Ep.6.A), éléments dont la chronologie ne s'étend pas au-delà de 575 a.C⁷⁴⁶. Cette chronologie se confirme aussi pour celui mis au jour dans la sépulture 3 du tumulus N de la nécropole des Gaillards (Biganos, Gironde) (n°158) qui est rattachée à l'horizon 4 (625-575 a.C.) d'A. Dumas par les formes céramiques associées⁷⁴⁷. Bien que centrés sur un intervalle à cheval sur le VII^e et VI^e s. a.C., ces torques en fer à tampons ont pu apparaître dès 675 a.C. puisque celui du tumulus M.5 du Turon à Azereix (Hautes-Pyrénées) (n°278) a été découvert avec une épingle à tête en anneau (Ep.8), type appartenant plutôt à la première moitié du VII^e a.C⁷⁴⁸. Enfin, l'unique torque en fer à tampons moulurés (B.2), provient d'une sépulture qui appartient à la période Ibos IIb (530-400 a.C.) d'Escudé-Quillet⁷⁴⁹. En raison de la fibule navarro-aquitaine (Fi.14) qui l'accompagnait, sa chronologie ne peut s'étendre au-delà du troisième quart du V^e a.C.

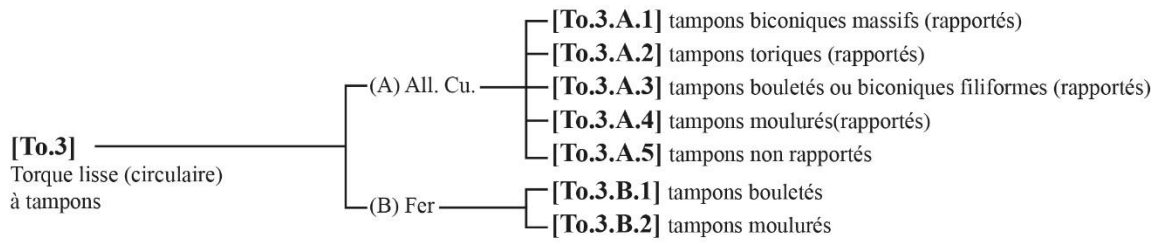
⁷⁴⁶ Pl.127 et 205.

⁷⁴⁷ Dumas 2016, 329, fig.108.

⁷⁴⁸ Pl.145 n°733 ; Ce torque se distingue également des autres torques en fer à tampons par l'une de ses extrémités pourvue d'un système de fermeture à œillet. Cette distinction morphologique pourrait expliquer son antériorité sur ceux constitués simplement de deux tampons. On restera toutefois prudent sur cette hypothèse au regard des conditions rudimentaires de sa découverte.

⁷⁴⁹ Pl.130 n°208 ; Escudé-Quillet 1998, 125-128.

QUATRIÈME PARTIE : ANALYSES TYPOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES



Répartition numérique des sous-types et variantes (total : 37)

Diam. inter. : 10 - 20cm

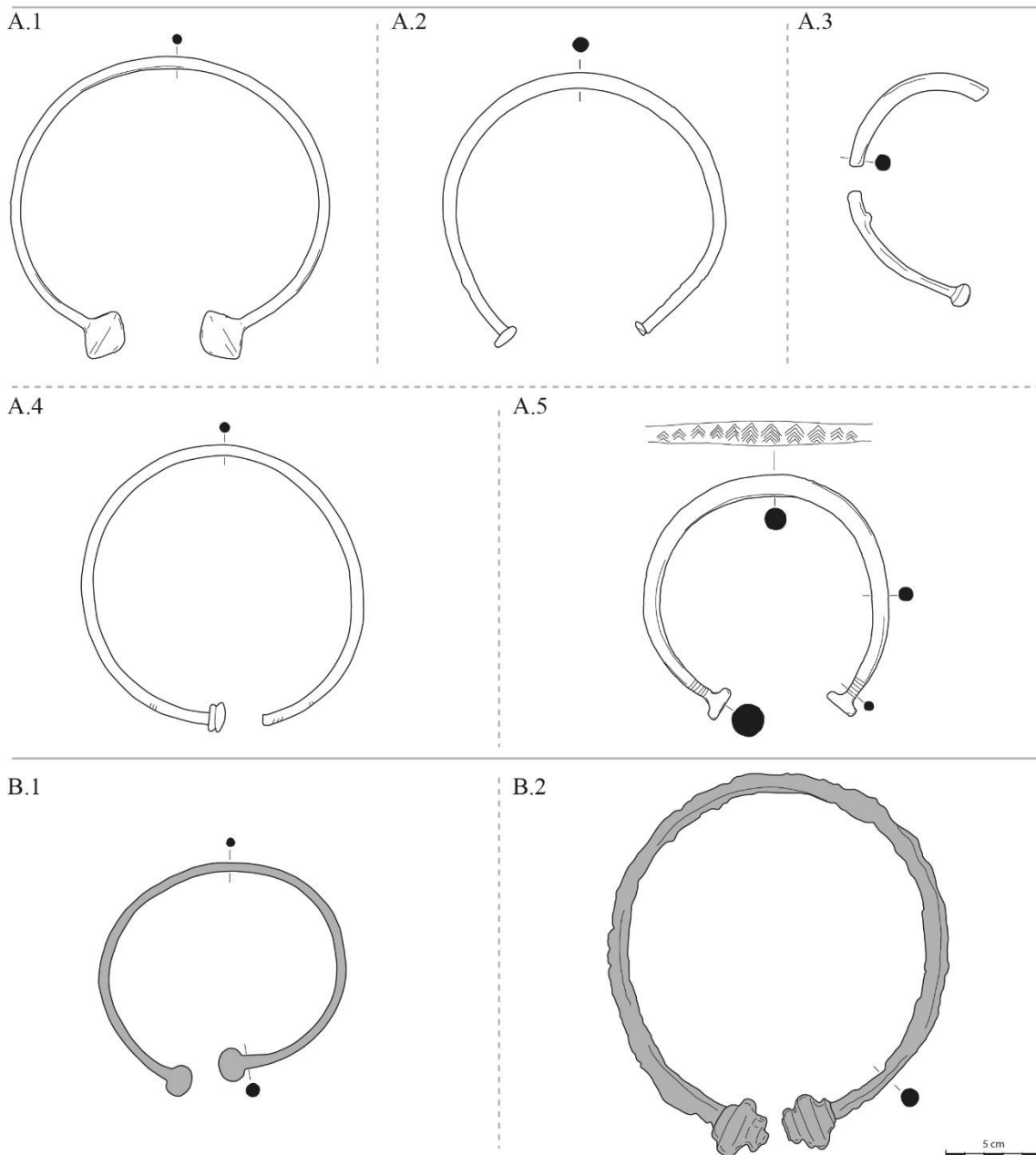
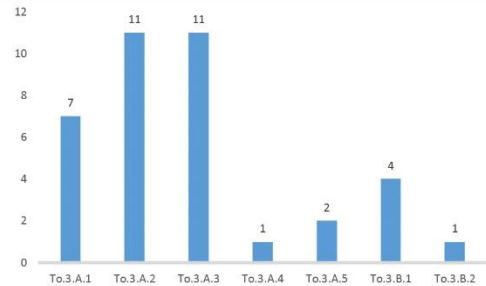


Figure 111: Torques de types To.3 et ses sous-types et variantes.

II.2.2.6 Type To.4 – Torques à tige lisse (circulaire) et à crochets

Nombre d'individus : 7

(Annexes 3 : Liste 6.4) (Annexes 2 : Carte n°41)

Moins nombreux que ceux du type précédent, ces torques se singularisent par leurs extrémités terminées par de petits crochets appointés ou bouletés offrant un système de fermeture (fig.112). D'un diamètre interne compris entre 11,4 et 16 cm, leur tige inornée est également fine, dépassant rarement les 0,4 cm d'épaisseur. Si la section de cette dernière est toujours circulaire à proximité des crochets, il arrive qu'elle varie au-delà, formant des arêtes caractéristiques des sections quadrangulaires. Toutefois, il n'en sera pas tenu compte par souci de cohérence typologique. On peut séparer en sous-types ceux en alliage cuivreux (A) de ceux en fer (B).

Le Midi de la France connaît un grand nombre de torques identiques en alliage cuivreux (A)⁷⁵⁰. Dans cette région, les exemplaires mis au jour en contexte funéraire apparaissent dès la période de transition Bronze-Fer dans la nécropole du Moulin (Moulin I, 900-725 a.C.), et sont attestés au moins jusqu'au premier quart du VI^e s. a.C. à Grand Bassin (Mailhac, Aude)⁷⁵¹. Dans le Centre de la France, ces modèles de torques sont caractéristiques du Ha D1-2 récent et appartiennent surtout au groupe 2b défini par P.-Y. Milcent, soit entre 580 et 510 a.C.⁷⁵². Dans notre zone d'étude, les quelques individus recensés semblent surtout trouver leur place entre la fin du VII^e et la première moitié du VI^e s. a.C. comme en témoignent le torque du tumulus 18 de la nécropole de Flaujac-Poujols (n°207), associé notamment à un bracelet à terminaisons spiralées (Br.3.A), ou celui de la sépulture 1053 du Causse, accompagné d'une fibule de type Golfe du Lion (Fi.13.A.6)⁷⁵³.

Les objets déposés avec l'unique exemplaire en fer (B) de la tombe BB de Saint-Sulpice à Gabor (n°322), comme un bracelet à tampons en fer (Br.19) et une boucle d'oreilles à tige rubanée et crochet (Bo.5), incitent à le situer dans la seconde moitié du VII^e s. a.C.

⁷⁵⁰ Py 2016, 159.

⁷⁵¹ T.124 du Moulin et T.62 de Grand Bassin (Mailhac, Aude) : Taffanel *et al.* 1998, 106, fig.156 n°15328 ; Chardenon 1995, 47 n°62a.

⁷⁵² Milcent 2004, 160.

⁷⁵³ Pl.112 n°2646 ; pl.199 n°2369.

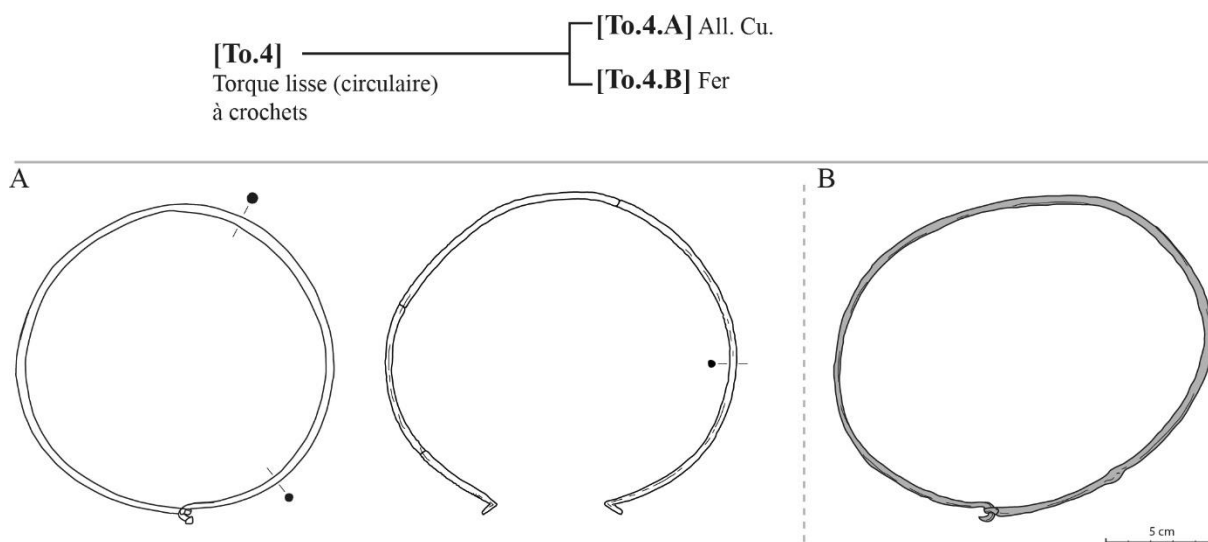


Figure 112: Torques de types To.4 et ses sous-types.

II.2.2.7 Type To.5 – Torques à tige lisse (circulaire) et à terminaisons recourbées

Nombre d'individus : 6

(Annexes 3 : Liste 6.5) (Annexes 2 : Carte n°42)

Ces torques sont reconnaissables par leurs terminaisons dont l'épaisseur, dans la continuité de la tige, s'affine et qui recourbent vers la tige, ménageant un ajour (fig.113). De morphologie proche des terminaisons à crochets, elles s'en distinguent par leur longueur et la possibilité de recevoir un petit tampon et un décor d'incisions. L'ajour créé par le repli de la tige permet d'y attacher des anneaux ou encore servir de fermeture. En effet, un exemplaire mis au jour dans la sépulture 46 de la nécropole d'Arihouat à Garin (Haute-Garonne) est pourvu d'une seconde pièce rapportée, dont la tige est similaire à celle du torque ; cette pièce est maintenue au torque par enroulement autour de ses terminaisons et permet de fermer véritablement l'objet⁷⁵⁴. La même sépulture a également livré un torque de même type mais dont la tige dispose d'un appendice ajouré à proximité des terminaisons et dont la fonction demeure inconnue⁷⁵⁵.

Parmi ces exemplaires, d'un diamètre compris entre 13 et 16 cm, il est possible d'isoler d'un côté les torques en alliage cuivreux (A) et de l'autre l'unique exemplaire en fer (B). Les terminaisons de ce dernier diffèrent des autres par la présence de tampons aux extrémités, conférant à l'objet une silhouette en oméga "Ω".

Les terminaisons recourbées des quelques torques en alliage cuivreux de ce type (A) rappellent fortement celles connues sur des pièces en or datées du Bronze final dans plusieurs

⁷⁵⁴ Pl.81, n°651.

⁷⁵⁵ Pl.81, n°649.

dépôts languedociens, en Espagne ou encore au Royaume-Uni⁷⁵⁶. Celles en alliage cuivreux sont plutôt attestées sur des torques à tige torsadée (To.18), comme dans la nécropole de Moulin à Mailhac (Aude) et sont représentatives de l'intervalle 900-600 a.C⁷⁵⁷. Cette datation précoce semble se confirmer pour les individus à tige lisse découverts dans la sépulture 46 de la nécropole d'Arihouat (n°148) qui étaient notamment accompagnés d'une épingle à tête à double anneaux (Ep.9)⁷⁵⁸.

L'unique torque en fer de la sépulture 146 de Gourjade (n°298) était accompagné de formes céramiques appartenant principalement à la phase IVb de la nécropole, datée entre 625 et 575 a.C⁷⁵⁹.

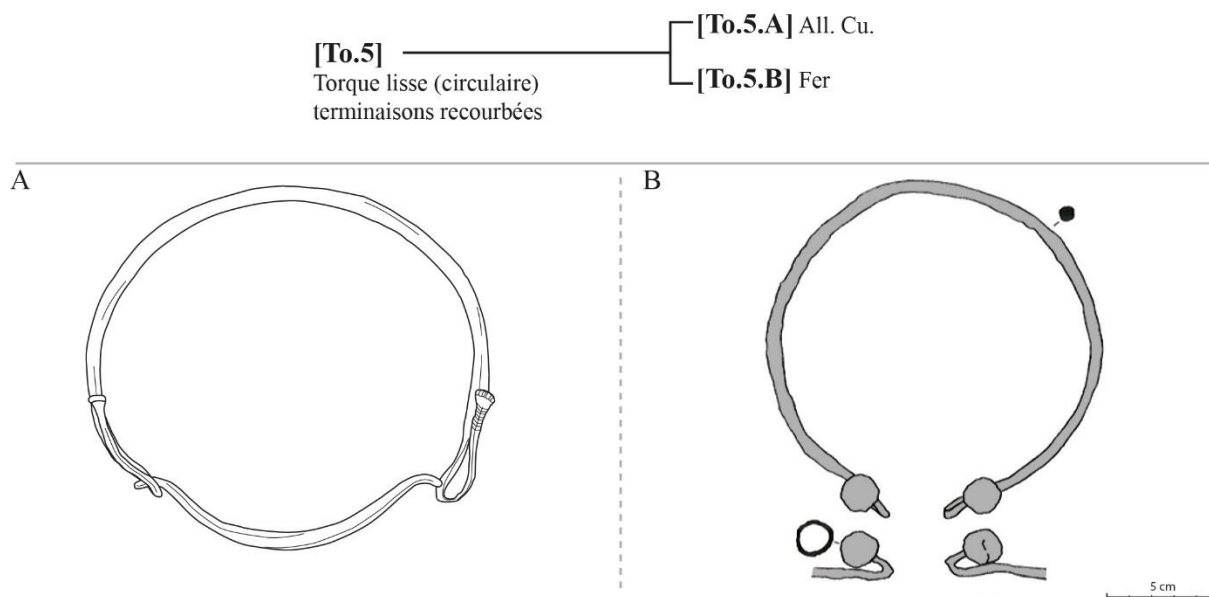


Figure 113: Torques de types To.5 et ses sous-types.

II.2.2.8 Type To.6 – Torques à tige lisse (circulaire) et à terminaisons trilobées

Nombre d'individus : 4

(Annexes 3 : Liste 6.6)

Ces quatre torques ou fragments de torque en alliage cuivreux, provenant tous de la nécropole du Frau à Cazal (Tarn-et-Garonne) (n°326), sont uniques par la morphologie de leurs terminaisons (fig.114). Leur tige lisse circulaire inornée est élargie et aplatie aux extrémités, probablement par martelage, jusqu'à former un triangle. Aux angles de ce triangle sont ensuite rapportés trois boutons à cupules de près de 3 cm de diamètre, maintenus à la tige plate à l'aide

⁷⁵⁶ Guilaine 1972, 301-308 ; Py 2016, 156 ; Delibes de Castro, in : Barril & Rodero, dir. 2002, 62, fig.1.

⁷⁵⁷ Py 2016, 158.

⁷⁵⁸ Pl.81 et 82.

⁷⁵⁹ Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

de rivets. Les mensurations de l'unique torque conservé entièrement révèlent un diamètre interne de 14,8 cm et une tige de 0,66 cm d'épaisseur.

Dans les diverses sépultures dont ils sont issus, ces torques peuvent être accompagnés de bracelets filiformes ouverts à tige décorée (Br.1.A.2), de boucles d'oreilles à tige rubanée à crochet (Bo.5) ou d'une agrafe à crochet simple (Ag.7). Ces quelques éléments suggèrent un emploi de ces parures au moins dès le deuxième quart du VI^e et jusqu'à la fin de ce siècle, voire même au tout début du V^e s. a.C.

II.2.2.9 Type To.7 – Torques à tige lisse (circulaire) fermée

Nombre d'individus : 1
(Annexes 3 : Liste 6.7)

On ne connaît qu'un seul torque en fer dont la tige n'est pas ouverte, formant un anneau circulaire de 11,4 cm de diamètre interne. Sur sa tige lisse non décorée était enfilés une fibule et deux anneaux ouverts en alliage cuivreux (fig.114).

Dans la mesure où la fibule à pied coudé (Fi.15.A.2) associée à cet individu découvert dans la nécropole du Causse (n°305) est caractéristique du V^e s. a.C., et que le site semble être abandonné lors du deuxième quart de ce même siècle, on peut raisonnablement penser que la sépulture qui contenait ce torque date du premier quart du V^e a.C.

II.2.2.10 Type To.8 – Torques à tige lisse (quadrangulaire) et à terminaisons simples

Nombre d'individus : 1
(Annexes 3 : Liste 6.8)

Parmi les torques à tige lisse quadrangulaire, on ne recense qu'un seul exemplaire dont des extrémités sont simples et appointées (fig. 114). Son diamètre interne est de 13 cm.

Cette morphologie le rapproche des torques à tiges lisse et section circulaire (To.1) que les éléments de comparaisons, notamment dans le Midi de la France, datent entre 900 et 500 a.C. Toutefois, le torque à terminaisons recourbées (To.5.A) qui accompagnait cet exemplaire dans la sépulture K4 de la nécropole d'Arihouat (n°148) laisse entrevoir une chronologie plus resserrée, ne s'étendant pas au-delà du VII^e a.C.

II.2.2.11 Type To.9 – Torques à tige lisse (quadrangulaire) et à tampons

Nombre d'individus : 2
(Annexes 3 : Liste 6.9)

On compte deux torques, l'un en alliage cuivreux et l'autre en fer, à tige quadrangulaire et à tampons. Seul l'exemplaire en fer peut être décrit précisément. Son unique tampon conservé est bouleté tandis que la tige, d'épaisseur constante de 0,6 cm, présente des d'incisions à

proximité des tampons et réparties sur la face externe (fig.114). Son diamètre interne s'établit à 12,5 cm.

L'exemplaire en fer est aussi le seul qui provient d'un ensemble clos fiable⁷⁶⁰. Il est associé à une épingle en fer à tête serpentiforme (Ep.7.B). Bien que ce type d'épingle puisse être daté entre 725 et 575 a.C., il est possible de proposer une chronologie plus serrée pour le torque dans la mesure où son matériau de confection et la présence de tampons rappellent fortement les torques à tige lisse (To.3.B.1) datés entre 675 et 575 a.C. On peut donc poser l'hypothèse que le type To.9 se situe dans ce même intervalle chronologique d'un siècle.

II.2.2.12 Type To.10 – Torques à tige lisse (quadrangulaire) et à terminaisons recourbées

Nombre d'individus : 3

(Annexes 3 : Liste 6.10) (Annexes 2 : Carte n°)

Ces trois torques en alliage cuivreux à extrémités recourbées sont très proches de ceux à tige circulaire. Ils s'en distinguent exclusivement par leur section quadrangulaire, marquant la section de leur tige par des arêtes nettement marquées (fig.114).

La morphologie de ces torques rappelle celle de ceux disposant de terminaisons recourbées (To.5, To.18 et To.20) et avec lesquels ils sont parfois associés dans les contextes funéraires⁷⁶¹. On a donc déjà eu l'occasion de mentionner les nombreux parallèles connus dans les régions proches et permettant d'attribuer ces modèles à une période comprise entre 900 et 600 a.C.

II.2.2.13 Type To.11 – Torques à tige lisse (polygonale) et à tampons

Nombre d'individus : 4

(Annexes 3 : Liste 6.11) (Annexes 2 : Carte n°43)

Ce type rassemble quatre torques en alliage cuivreux qui ne sont pas exactement identiques mais qui partagent tous une tige polygonale dessinant plus de quatre arêtes (fig.114). D'un diamètre interne compris entre 11,5 et 12 cm, la tige peut être non décorée, ou présenter des incisions en groupe de chevrons ou simplement transversales sur les deux tiers de l'objet. Les trois exemplaires les mieux conservés sont terminés par des tampons toriques ou biconiques filiformes.

S'il sont très proches des torques à tampons à tige lisse (To.3.A.2 et To.3.A.3) datés du VI^e et V^e s. a.C., la chronologie des individus à tige polygonale paraît moins étendue. En effet,

⁷⁶⁰ Sépulture 10118 de la nécropole de la Caserne Niel à Toulouse (Haute-Garonne) (n°152) : pl.86.

⁷⁶¹ On pensera notamment à la tombe 31 du Camp d'Alba à Réalville (Tarn) (n°329) qui a livré également un torque en fer de type To.18.B, ou de la sépulture K1 d'Arihouat à Garin (Haute-Garonne) (n°148) dans laquelle se trouve aussi un torque de type To.20 et un fragment de torque de type 18.A : pl. 215, 77 et 78.

les deux torques provenant de deux sépultures de la nécropole de Loustalet à Pouydesseaux (Landes) (n°184) sont associés à des fibules navarro-aquitaines (Fi.14.A.6), situant ces ensembles funéraires entre la fin du VI^e et le troisième quart du V^e a.C⁷⁶².

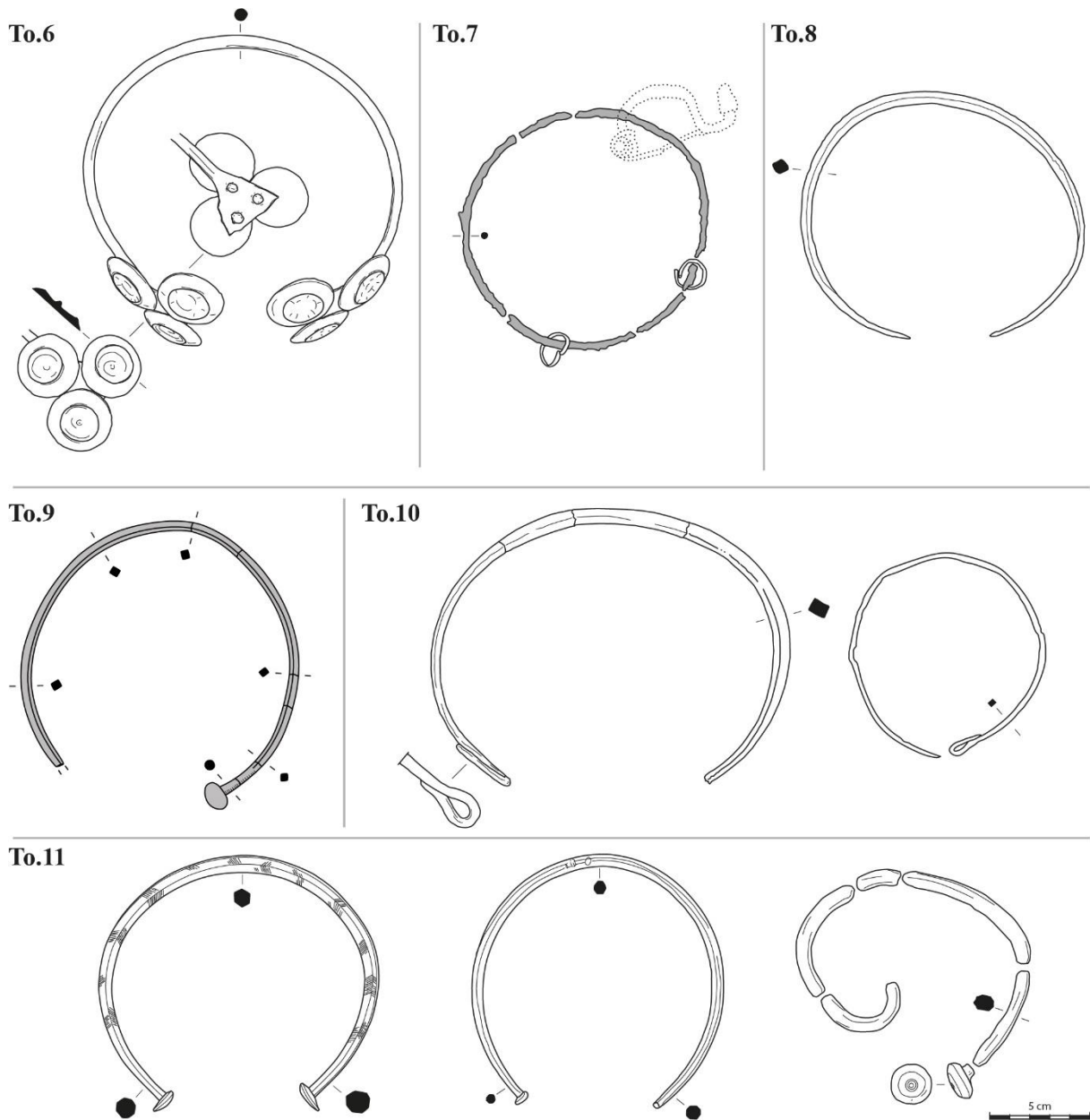


Figure 114: Torques de types To.6, To.7, To.8, To.9, To.10 et To.11.

II.2.2.14 Type To.12 – Torques à tige à entailles transversales et à tampons

Nombre d'individus : 13

(Annexes 3 : Liste 6.12) (Annexes 2 : Carte n°43)

Exclusivement en alliage cuivreux, ces torques se singularisent par leur tige pourvue de larges entailles transversales obtenues par incision ou au repoussé, couvrant seulement la face

⁷⁶² Sépulture 37 : Pl.97 ; sépulture 100 : pl.98.

externe de la tige sur plus des deux tiers de l'objet (fig.115). Lorsqu'elles sont conservées, les terminaisons prennent la forme de tampons bouletés filiformes ou toriques rapportés. Leur diamètre mesure entre 12 et 18 cm pour les individus les moins fragmentés.

Sur les nombreux exemplaires à notre disposition, seuls ceux du tumulus G de Pujaut (n°167) et de la sépulture 1 de Pau (n°271) ont été découverts dans un contexte funéraire fiable. Dans les deux cas, ils sont accompagnés d'une agrafe de ceinture à échancrures ayant tendance à se refermer et un crochet (Ag.4.B.1), d'une fibule discoïde (Fi.8.A.2) et de fibules navarro-aquitaines (Fi.14.A.4) qui se situent entre la fin du VI^e et la première moitié du V^e s. a.C. Cet intervalle chronologique se voit confirmé par la présence d'une épée à antenne du type LD-F-P3 de la classification de C. Farnié Lobensteiner dans la sépulture de Pujaut que l'auteure date entre 525 et 475 a.C.⁷⁶³.

II.2.2.15 Type To.13 – Torques à tige à cannelures et à terminaisons épaissies ou à butées

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 6.13)

Un torque en alliage cuivreux est rattaché à ce type. Il possède une tige de section schématiquement polygonale, modifiée par un décor de cannelures présent principalement sur sa face externe et courant sur les deux tiers de l'objet. Ce décor s'interrompt peu avant les extrémités qui sont terminées par des butées (fig.115). Son diamètre interne est de 13 cm.

En l'absence de contexte fiable, il est bien difficile d'attribuer une datation à cet objet. On peut toutefois faire un certain nombre de remarques à partir de la morphologie générale. La tige cannelurée est similaire à celles des torques de même tige mais pourvus de tampons (To.14). Par ailleurs, les terminaisons en butées sont une caractéristique que l'on connaît sur certains torques du Centre de la France et que P.-Y. Milcent rattache à son groupe 2b du Ha D1-2 récent (580-510 a.C.)⁷⁶⁴. Pour ces raisons, on proposera pour ce torque, une fabrication durant le VI^e a.C. Cette proposition, bien qu'elle doive être reçue avec prudence, a le mérite d'être plus convaincantes que les datations antérieures qui rattachaient cet individu au Second âge du Fer⁷⁶⁵.

⁷⁶³ Farnié Lobensteiner 2012, 248-254.

⁷⁶⁴ Milcent 2004, 160-161.

⁷⁶⁵ Dans l'unique étude le concernant, ce torque est attribué au peuple gaulois des Sotiates en raison de sa position géographique et est daté du milieu du Second âge du Fer : Hébert 1988.

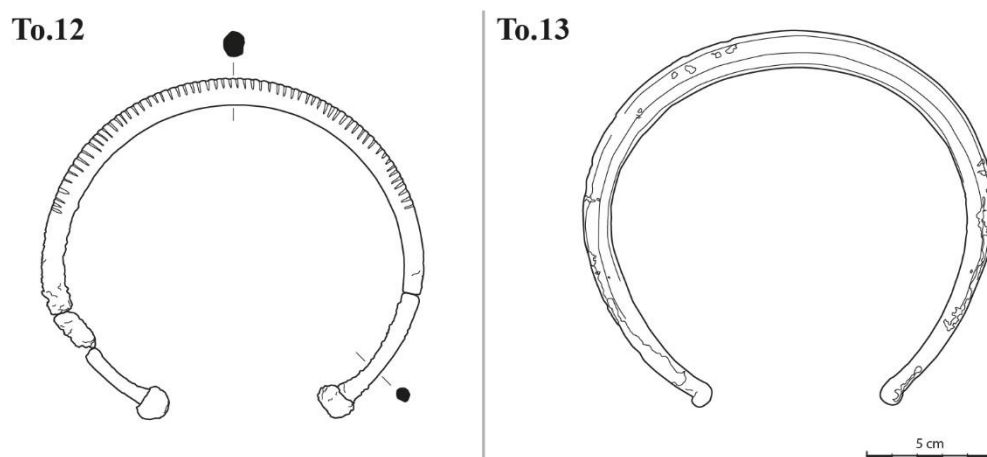


Figure 115: Torques de types To.12 et To.13.

II.2.2.16 Type To.14 – Torques à tige à cannelures et à tampons

Nombre d'individus : 28

(Annexes 3 : Liste 6.14) (Annexes 2 : Carte n°14)

Plus nombreux que ceux du type précédent, ces torques exclusivement en alliage cuivreux disposent d'une tige identique mais terminée par des tampons filiformes rapportés (fig.116). Ils possèdent un diamètre interne compris entre 9 et 15 cm et une tige épaisse pouvant atteindre 1,44 cm. Il est cependant possible de reconnaître des sous-types selon qu'ils présentent une tige uniquement à cannelures (A) ou que viennent s'ajouter des incisions transversales par groupes (B) ou sur les deux tiers de l'objet (C).

Si ces torques sont nombreux, il demeure bien difficile actuellement de les rattacher à une chronologie précise dans la mesure où la majorité des individus inventoriés proviennent de collections anciennes et mélangées, comme celles du Musée de Mont-de-Marsan (n°158) ou d'Avezac-Prat-Lahitte (n°277). En outre, la tige à cannelures est un critère stylistique qui semble se distribuer exclusivement dans une zone géographique allant des Landes à la Navarre et qui ne trouve par conséquent aucun parallèle en dehors de notre zone d'étude, limitant de fait les points de comparaisons. On peut toutefois remarquer que la sépulture 3 du tumulus L.7 d'Ossun (n°287) dont provient un individu appartient à la phase Ibos IIa (550-525 a.C.) de J.-M. Escudé-Quillet⁷⁶⁶, tandis que les deux exemplaires ramassés en surface du tumulus de Mant à Basté (Landes) (n°180) sont associés à une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A.7) datée de la fin du VI^e et de la première moitié du V^e s. a.C.⁷⁶⁷. L'ajout d'incisions transversales sur une partie ou la totalité des cannelures rappelle également le décor des torques de type To.12, dont on peut légitimement supposer que la chronologie est équivalente. Cette assertion se trouve confirmée par le torque de la sépulture 155 de la nécropole de Loustalet (n°184) qui est accompagné d'une

⁷⁶⁶ Escudé-Quillet 1998, 125.

⁷⁶⁷ Pl.151 et 97.

fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A.6) et d'une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.1), situant cet ensemble funéraire entre 475 et 425 a.C.

À partir de ces minces indices, on proposera donc une datation comprise entre 550 et 425 a.C. pour ces torques à cannelures, bien que ceux mêlant cannelures et incisions transversales puissent être légèrement plus tardifs, du dernier quart du VI^e et des trois premiers quarts du V^e s. a.C.

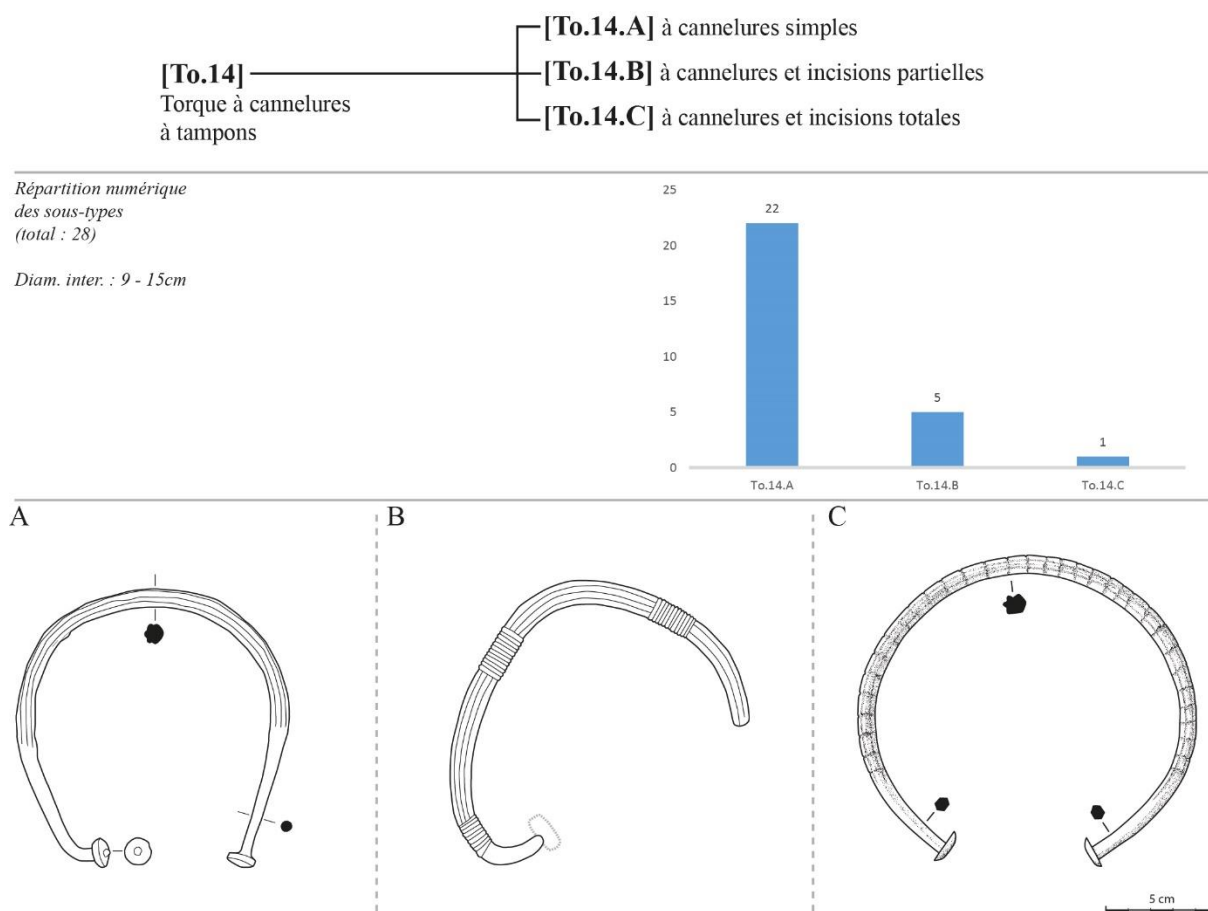


Figure 116: Torques de types To.14 et ses sous-types.

II.2.2.17 Type To.15 – Torques à tige torsadée et à terminaisons simples

Nombre d'individus : 2
(Annexes 3 : Liste 6.15)

On compte seulement deux torques dont la tige de section circulaire est torsadée sur les deux tiers de l'objet avant de devenir lisse et s'affiner en amont des terminaisons simples (fig.117). Relativement fins, avec une épaisseur de 0,4 cm, ces deux exemplaires ont un diamètre interne de 11 et 14 cm.

Les quelques pièces identiques connues en Languedoc, comme dans la tombe 202 de la nécropole de Négabous à Perpignan (Pyrénées-Orientales), permettent de proposer une

chronologie comprise entre 900 et 600 a.C. pour nos deux exemplaires inventoriés qui ne sont rattachés à aucun contexte fiable⁷⁶⁸.

II.2.2.18 Type To.16 – Torques à tige torsadée et à tampons

Nombre d'individus : 2

(Annexes 3 : Liste 6.16)

Identiques au type précédent, ces deux torques se distinguent par leurs tampons bouletés rapportés aux extrémités de la tige (fig.117).

Ce type est principalement représenté par un fragment provenant de la tombe 73 de la nécropole d'El Castejón (n°34), tandis que le second est mal conservé et marqué par son passage sur le bûcher lors de l'incinération⁷⁶⁹. Les caractéristiques stylistiques de ces deux individus semblent uniques et ne connaissent pas de parallèles dans les régions voisines. Il demeure donc difficile de proposer une datation précise pour ce type, d'autant que la fibule à double ressort (Fi.5) qui accompagne le torque navarrais connaît une chronologie large s'étendant sur l'intégralité du Premier âge du Fer et le début du Second. À défaut, on peut rappeler que la tige torsadée est un critère morphologique très répandu pour les torques du Bronze final jusqu'à la fin du VII^e s. a.C. du Midi de la France⁷⁷⁰, tandis que la présence de tampons toriques ou bouletés rapportés renvoie plutôt aux torques de types To.3, To.11, To.12 et To.14 qui apparaissent au début du VI^e s. a.C. À partir de ces quelques remarques, on peut poser l'hypothèse que ces deux exemplaires constituent une forme de transition entre les torques torsadés et les torques à tampons, transition que l'on pourrait situer avec prudence, et, il est vrai, de manière un peu large, entre la seconde moitié du VII^e et le VI^e s. a.C. On restera toutefois prudent en raison du peu d'indices disponibles.

II.2.2.19 Type To.17 – Torques à tige torsadée et à crochets

Nombre d'individus : 4

(Annexes 3 : Liste 6.17) (Annexes 2 : Carte n°41)

Toujours à fine tige torsadée sur les deux tiers de l'objet, au moins trois torques, et possiblement un quatrième, disposent de terminaisons à petit crochets servant de système de fermeture (fig.117). L'unique individu bien conservé présente un diamètre interne de 13 cm.

Comme on a déjà eu l'occasion de le dire, le système de fermeture à crochets (To.4) est caractéristique de la seconde moitié du VII^e et de la première moitié du VI^e s. a.C. Cet intervalle est également cohérent avec la présence d'une tige torsadée sur ces modèles. L'exemplaire

⁷⁶⁸ Toledo i Mur *et al.* 2013, 242, fig.1 n°4 ; Py 2016, 158.

⁷⁶⁹ Pl.38 et 99 n°96.

⁷⁷⁰ Py 2016, 158.

provenant de la sépulture 2 de la nécropole de la Gayé à Frejeville (Tarn) (n°303) semble confirmer cette proposition puisque cette petite nécropole est datée entre 650 et 600 a.C. par J.-P. Mohen et constitutive de sa deuxième période de son groupe tarnais, en raison notamment des formes céramiques mais aussi par les fibules serpentiformes (Fi.4) qu'elle renfermait⁷⁷¹. La perdurance de ces torques dans la première moitié du siècle suivant se trouve aussi validée par la pièce mise au jour dans la sépulture 1075 de la nécropole du Causse (n°305) qui appartient à la cinquième et dernière phase du site qui débute dès 575 a.C.⁷⁷².

II.2.2.20 Type To.18 – Torques à tige torsadée et à terminaisons recourbées

Nombre d'individus : 29

(Annexes 3 : Liste 6.18) (Annexes 2 : Carte n°42)

Bien mieux représentés que les autres torques à tiges torsadées, ceux aux extrémités recourbées sont également reconnaissables par leur épaisseur plus importante pouvant atteindre 0,6 cm (fig.117). De plus, la section d'origine peut être circulaire ou quadrangulaire. Comme pour les exemplaires à tige lisse (To.5 et To.10), les terminaisons pouvaient servir à recevoir divers anneaux ou une tige rapportée servant à fermer l'objet, comme le suggère un tampon conique coincé dans la terminaison recourbée du torque de la sépulture 43 de la nécropole d'Arihouat (Garin, Haute-Garonne)⁷⁷³. On séparera en deux sous-types ceux en alliage cuivreux (A) de celui en fer (B).

Concernant les exemplaires en alliage cuivreux (A), on connaît un nombre important de torques identiques dans le Midi de la France, comme dans la tombe 138 du Moulin à Mailhac (Aude) ou sur le site des Granges à Barrias et Casteljalou (Ardèche)⁷⁷⁴. Tous ces points de comparaisons évoquent une fourchette chronologique entre le IX^e et le tout début du VI^e s. a.C. Ces éléments de datations sont en adéquation avec les résultats observés dans notre zone d'étude puisque ces torques apparaissent à la phase 1 (900-775 a.C.) des nécropoles du Castrais, comme pour la sépulture 552 du Causse (n°305), et sont encore présents lors de la phase IVb (625-575 a.C.), comme dans la sépulture 175 du Martinet (n°299)⁷⁷⁵.

L'individu en fer (B), il provient de la tombe 31 de la nécropole du Camp d'Alba à Réalville (Tarn-et-Garonne) (n°329) que A. Dumas associe à son Horizon 4 (625-575 a.C.), ce qui est en accord, entre autres, avec l'épingle à tête en crosse (Ep.6.B) qui l'accompagnait⁷⁷⁶.

⁷⁷¹ Pl.174 n°1034 ; Mohen 1980, 146 ; Séguier 1989, 106.

⁷⁷² Pl.201 ; Buffat *et al.* 2012, 96.

⁷⁷³ Pl.80, n°644.

⁷⁷⁴ Taffanel *et al.* 1998, 118, fig.179 n°15359 ; Durand 2009, 187, fig.5 n°1 ; Rivalan 2011, 404 ; Py 2016, 158.

⁷⁷⁵ Pl.188 et 171 n°1380 et 1381 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

⁷⁷⁶ Pl.215 ; Dumas 2016, 349.

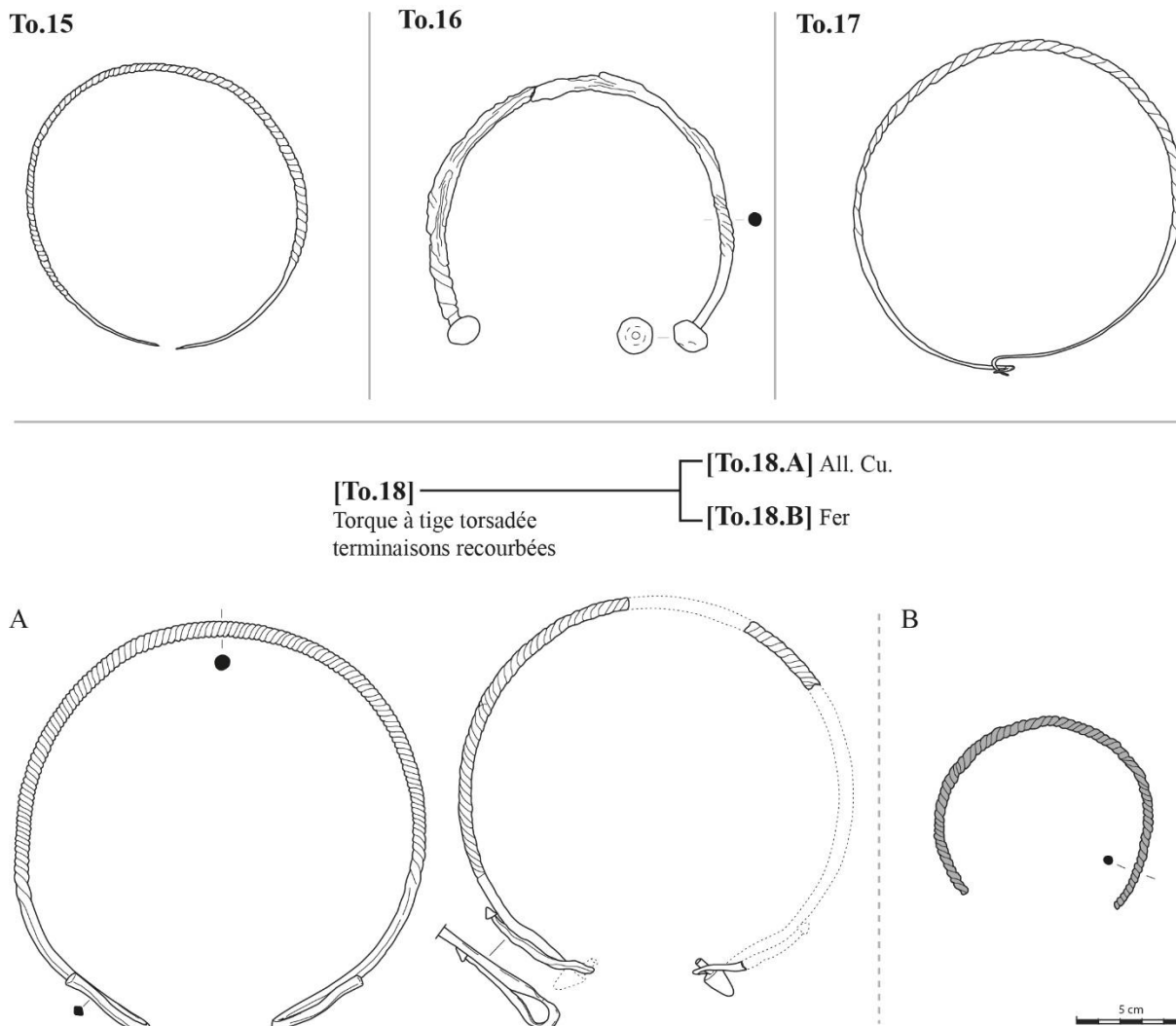


Figure 117: Torques de types To.15, To.16, To.17 et To.18 et ses sous-types.

II.2.2.21 Type To.19 – Torques à tige plate et à crochets

Nombre d'individus : 2

(Annexes 3 : Liste 6.19) (Annexes 2 : Carte n°41)

Au nombre de deux, dont un seul est entièrement conservé, ces torques possèdent une tige aplatie inornée de 0,1 d'épaisseur courant sur les deux tiers de la tige puis adoptant une section circulaire peu avant les extrémités qui sont pourvues de petits crochets à tampons coniques (fig.118). Les deux exemplaires inventoriés sont en fer et ont un diamètre interne compris entre 12,6 et 14 cm.

Dans la mesure où ces deux individus proviennent d'une seule et même sépulture dont le mobilier d'accompagnement ne comprend qu'une perle de type indéterminé⁷⁷⁷, il demeure difficile de proposer une datation précise pour ces torques. En l'absence d'éléments de comparaisons probants, on leur attribuera la même chronologie que celle proposée pour les

⁷⁷⁷ Sépulture C du tumulus 13 de la nécropole du Frau à Cazals (Tarn-et-Garonne) (n°326) : pl.211.

torques disposant également de terminaisons en crochets à tampons coniques et à tige circulaire lisse (To.4), soit une datation comprise entre 650 et 550 a.C.

II.2.2.22 Type To.20 – Torques à tige plate et à terminaisons recourbées

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 6.20) (Annexes 2 : Carte n°42)

On compte un unique individu dont la tige plate non décorée d'une épaisseur de 0,2 cm est terminée par une tige recourbée de section circulaire (fig.118).

Cette pièce provenant de la sépulture K1 de la nécropole d'Arihouat (n°148) est associée à d'autres torques à terminaisons recourbées mais à tige lisse (To.10) et à tige torsadée (To.18.A). De fait, on proposera une datation similaire pour cet individu à tige plate, dans le IX^e et le tout début du VI^e s. a.C.

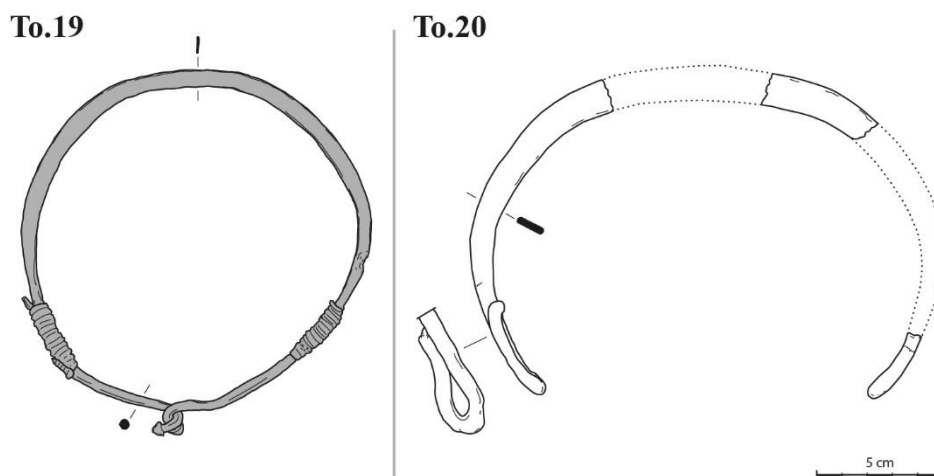


Figure 118: Torques de types To.19 et To.20.

II.2.2.23 Type To.21 – Torques à tige plate et à tampons (ou encoches)

Nombre d'individus : 6

(Annexes 3 : Liste 6.21) (Annexes 2 : Carte n°44)

Ces torques à tige plate terminée par des tampons toriques ou bouletés filiformes, ou encore par de simples encoches, se démarquent très nettement des autres types à différents égards. Tout d'abord, ils sont réalisés à partir d'une large plaque de métal de moins de 0,3 cm d'épaisseur pouvant être lisse ou pourvue de gorges moulées couvrant les deux tiers de l'objet. Ensuite, cette tige est oblique suivant le plan de l'objet. Ces caractéristiques ont poussé les auteurs régionaux à leur attribuer le nom de "diadème"⁷⁷⁸.

Malgré le petit nombre d'occurrences, les morphologies divergentes nous conduisent à identifier au moins deux sous-types (fig.119).

⁷⁷⁸ Mohen 1980, 80.

Le premier sous-type rassemble les individus dont la tige est une plaque simple, pleine, pouvant recevoir un décor moulé ou estampé de lignes incisées, de petits triangles et de cercles concentriques (A). C'est dans ce groupe que se trouve l'unique torque en or de ce catalogue⁷⁷⁹. Le second sous-type ne comprend qu'un seul individu en alliage cuivreux dont la tige circulaire présente à proximité du tampon un important renflement d'où partent sept arilles accolées, dont on suppose qu'elles constituaient la quasi-totalité de la tige (B). Cette morphologie rappelle les bracelets à arilles soudées (Br.1.D).

Tous ces torques à tige simple ou à arilles proviennent de contextes peu fiables, souvent découverts anciennement, comme la possible sépulture de Beliet à Belin-Beliet (Gironde) (n°157) ou la nécropole d'Avezac-Prat-Lahitte (n°277)⁷⁸⁰, ou lors de prospection, comme à Bélis (n°178)⁷⁸¹. Cette contrainte, à laquelle s'ajoute l'absence d'éléments de comparaisons dans les régions extérieures à la zone d'étude, complique leur attribution chronologique. Cependant, on peut tout de même noter que le mobilier métallique d'Avezac-Prat-Lahitte, bien que mélangé, ne paraît pas antérieur à la seconde moitié du VI^e et recouvre également les trois premiers quarts du V^e s. a.C.⁷⁸². Le fragment de torque à tige à arilles a été découvert avec une fibule à pied coudé (Fi.15) datée du V^e s. a.C. et un torque à tampons moulés avec la tige (To.3.A.5) que l'on situe plutôt au IV ou III^e s. a.C.

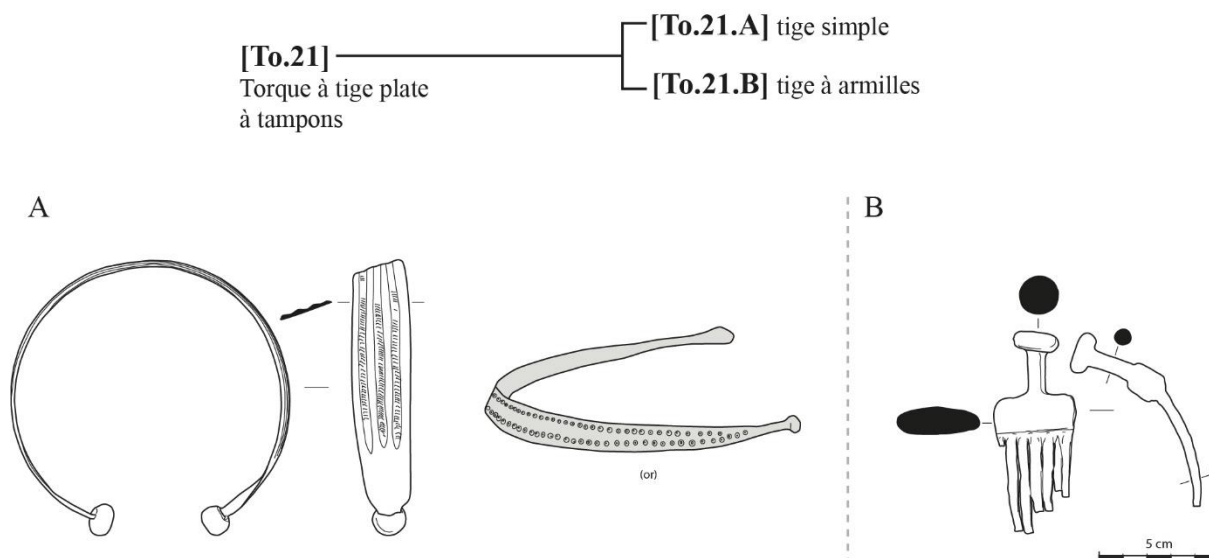


Figure 119: Torques de types To.21 et ses sous-types.

⁷⁷⁹ Pl.104, n°156.

⁷⁸⁰ Pl.88 et 143 n°800 et 802

⁷⁸¹ Pl.96.

⁷⁸² Pour J.-P. Mohen, le mobilier métallique et notamment les "diadèmes" d'Avezac-Prat-Lahitte appartiennent à sa phase IV de la région de Lannemezan, datée entre 550 et 400 a.C. : Mohen 1980, 126.

II.2.2.24 Type To.22 – Torques à nodosités et à tampons

Nombre d'individus : 2

(Annexes 3 : Liste 6.22) (Annexes 2 : Carte n°44)

Deux individus en alliage cuivreux présentent une tige de section irrégulière du fait de la présence de nodosités ou de renflement. Leur morphologie très différente nous conduit à les diviser en deux sous-types (fig.120).

Le premier (A) est un torque à tige de section triangulaire dont la face supérieure est marquée par de faibles nodosités et des incisions, comme les bracelets de type Br.9.A.1. D'un diamètre interne de 12 cm, il est terminé par des tampons biconiques filiformes, probablement rapportés. Le second (B) n'est que partiellement conservé. Il possède une tige annelée comprenant une succession de renflements épais disposés régulièrement. Une des extrémités de fragment comprend un épaississement polygonal rapporté pouvant jouer le rôle de tampon.

Le torque à tige à nodosités simples (A) connaît quelques parallèles dans le Centre de la France que P.-Y. Milcent rattache à son groupe 2a du Ha D1-2 ancien, soit entre 650 et 580 a.C⁷⁸³. La même datation est attribuée au bracelet simple et fermé (Br.8.A) qui accompagnait le torque dans la sépulture du sujet 17 de la grotte sépulcrale des Palabres à Boussac (Lot) (n°190)⁷⁸⁴.

Le deuxième torque à tige annelée (B) est en revanche bien plus difficile à situer chronologiquement du fait d'un contexte de découverte mal connu et de sa fragmentation. De plus, la morphologie de la tige demeure pour l'heure singulière et ne connaît aucune parallèle. Ces quelques remarques amènent d'ailleurs à questionner l'attribution de cet objet au Premier âge du Fer.

II.2.2.25 Type To.23 – Torques à tige creuse ou rabattue et à terminaisons diverses

Nombre d'individus : 4

(Annexes 3 : Liste 6.23)

Peu représentés, ces torques se singularisent par leur tige tubulaire entièrement creuse ou seulement rabattue (fig.120). Aucun des exemplaires inventoriés n'est conservé entièrement. Les terminaisons peuvent être simples ou à tenon comme pour le torque découvert dans une inhumation à Saint-Jean-de-Laur (Lot) (n°235), ou à tampon biconique filiforme comme le fragment décoré d'incisions de Cablanc (Barbaste, Lot-et-Garonne) (n°250)⁷⁸⁵. Enfin, on peut

⁷⁸³ Type Tb.3.XVI.k de P.-Y. Milcent : Milcent 2004, 158, fig.80 n°1.

⁷⁸⁴ Pl.104.

⁷⁸⁵ Pl.120, n°2202 ; pl.125, n°171.

supposer que celui mis au jour dans la sépulture des Planes à Saint-Yreix-sur-Charente (Charente) (n°108) était fermé, formant un anneau circulaire⁷⁸⁶.

Ce type de torque à tige tubulaire connaît de nombreux points de comparaisons en France centrale ou en Champagne où ils sont des marqueurs du Ha D3 et LT A ancienne (520-420 a.C.)⁷⁸⁷. Cette proposition est en accord avec le mobilier qui accompagne ces exemplaires, comme la fibule à fausse corde à bouclette (Fi.17) de l'inhumation de Saint-Jean-de-Laur (n°235). Elle est également valide pour le fragment à tige rabattue et tampons de la sépulture de Cablanc (n°250) qui est associé à plusieurs fibules navarro-aquitaines (Fi.14.A.4) et à une agrafe de ceinture à échancrures avec tendance à se refermer et trois crochets (Ag.4.D.2)⁷⁸⁸.

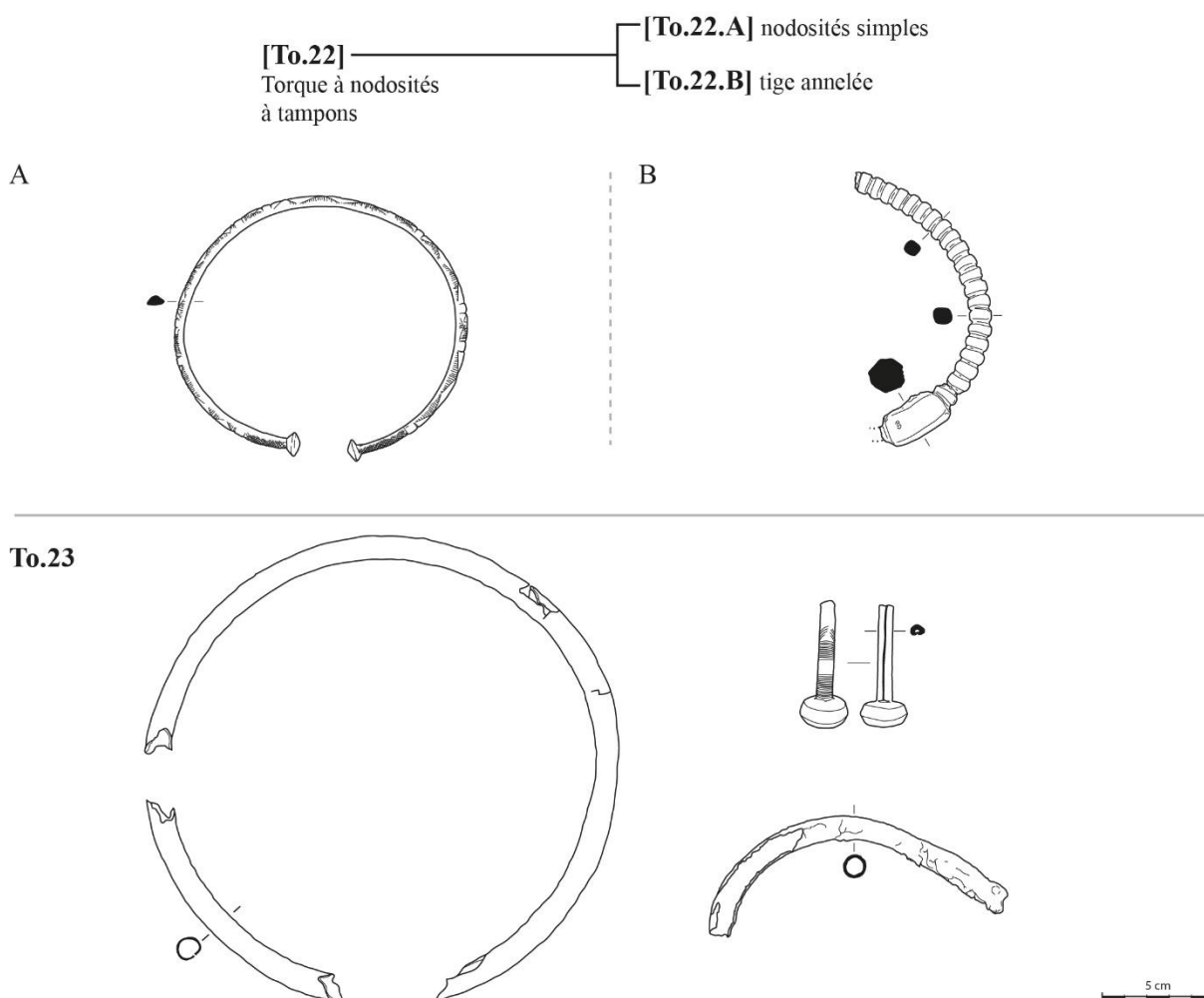


Figure 120: Torques de types To.22 et ses sous-types, et To.23.

⁷⁸⁶ Pl.71, n°305.

⁷⁸⁷ Ces torques correspondent aux types Tb.26/27 chez P.-Y. Milcent et au type J.1 de J.-P. Demoule : Milcent 2004, 222-225, fig.97 n°7, fig.98 n°9 ; Demoule 1999, 143, Tabl.9.1.

⁷⁸⁸ Dumas *et al.* 2011.

II.2.2.26 Type To.24 – Torques à tige composite et à crochets

Nombre d'individus : 4

(Annexes 3 : Liste 6.24) (Annexes 2 : Carte n°41)

Peu nombreux, ces torques sont aisément identifiables par leur morphologie et leur décor. Constitué essentiellement d'une fine tige lisse circulaire ou quadrangulaire terminée par de petits crochets, ce type de torque présente un assemblage de boutons, perles et chaînettes rapportés sur la tige et maintenus à l'aide d'un fil de métal enroulé (fig.121). Ces pièces ornementales peuvent mêler des éléments en alliage cuivreux et en fer.

On peut distinguer d'un côté les deux individus dont la base de l'objet est principalement en alliage cuivreux (A) et de l'autre ceux en fer (B).

La sépulture 175 de la nécropole du Martinet à Castres (Tarn) (n°299) a livré à la fois un exemplaire en alliage cuivreux (A) et un autre en fer (B)⁷⁸⁹. Cette tombe est datée de la phase IVb (625-575 a.C.) des nécropoles du Castrais⁷⁹⁰. L'individu mis au jour dans la sépulture 10093 de la nécropole de la Caserne Niel à Toulouse (Haute-Garonne) (n°152) semble conforter cette datation, notamment en raison du bracelet simple et ouvert en fer (Br.18.B) qu'elle renfermait⁷⁹¹.

II.2.2.27 Type To.25 – Torques à tige composite et terminaisons diverses

Nombre d'individus : 4

(Annexes 3 : Liste 6.25) (Annexes 2 : Carte n°41)

Comme le type précédent, ces torques en alliage cuivreux se distinguent par la présence d'éléments ajoutés à leur fine tige. Pour ces individus, il s'agit de perles en ambre ou verre volumineuses et de perles spiralées en alliage cuivreux (fig.121). Seul un individu a conservé ses terminaisons simples et appointées : on ne peut assurer qu'il en était de même pour les autres.

L'unique individu découvert en contexte fiable dans la zone d'étude est celui de la sépulture BB de la nécropole de Gabor (n°322) dont on rappellera qu'elle date vraisemblablement de la seconde moitié du VII^e s. a.C. du fait de la présence de deux bracelets en fer à tampons (Br.19.A) et d'une boucle d'oreilles à tige rubanée et crochet (Bo.5)⁷⁹². Les quelques éléments de comparaisons connus dans le Midi de la France, comme dans le dépôt fluvial de la Motte à Agde (Hérault) ou la sépulture de Campagnan (Hérault), invitent à situer ces torques composites à perles en ambre ou en verre au VII^e s. a.C.⁷⁹³.

⁷⁸⁹ Pl.171 et 172 n°1382 et 1383.

⁷⁹⁰ Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

⁷⁹¹ Pl.85.

⁷⁹² Pl.208.

⁷⁹³ Verger *et al.* 2007, 131-133 ; Garcia 2013b.

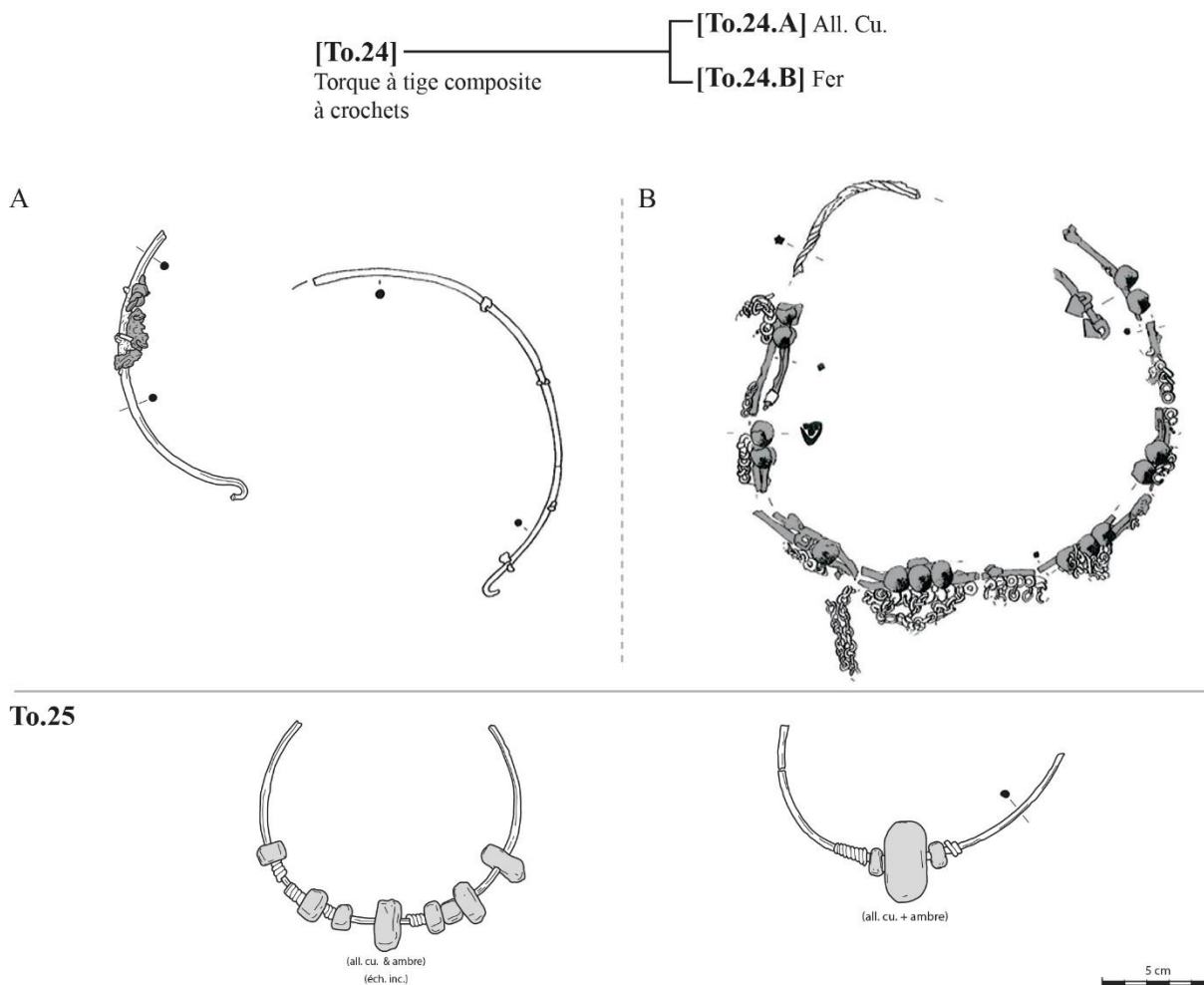


Figure 121: Torques de types To.24 et ses sous-types, et To.25.

II.2.3. Les anneaux

Les anneaux partagent les mêmes éléments descriptifs que toutes les autres parures annulaires, à savoir une tige circulaire ouverte ou fermée. Leur identification s'effectue donc par rapport à leur taille, trop faible pour être confondue avec celle d'un bracelet. Ces parures sont majoritairement fabriquées en métal (alliage cuivreux ou fer) bien que l'on rencontre dans notre corpus quelques exemplaires en os ou en verre.

Parmi tous les objets de parure, l'emploi des anneaux demeure le plus délicat à déterminer. Leur fonction peut être d'agrémenter une autre parure puisqu'on trouve des anneaux enfilés sur des ardillons de fibules, sur des bracelets ou de torques, ou encore maintenus dans l'enroulement de la tête d'une épingle. À ce rôle ornemental, peut s'en ajouter un second, que l'on qualifiera de fonctionnel, puisqu'on a déjà eu l'occasion de mentionner que les anneaux pouvaient être employés comme système de maintien des épingles, ou des boutons. Enfin, il arrive fréquemment que les anneaux soient découverts attachés les uns aux autres, formant une

sorte de chaîne autorisant la suspension au vêtement d'un objet plus important qui n'appartient pas exclusivement au registre de la parure.

II.2.3.1 Les précédents typologiques

Bien que découverts en grand nombre sur les sites régionaux, les anneaux n'ont pas donné lieu à des études très détaillées. Ce fait s'explique par leur morphologie simple offrant une variété stylistique pour laquelle les travaux antérieurs peinent à dégager une logique chronologique ou fonctionnelle. Ces considérations, prises pour acquises, ont conduit le plus souvent à de simples descriptions des individus découverts sans prendre soin de les intégrer à des analyses plus précises, lorsqu'ils n'en sont tout simplement pas exclus⁷⁹⁴.

On trouve toutefois quelques études typologiques de cette catégorie de mobilier pour les régions voisines de notre cadre géographique. On peut citer notamment le classement proposé par P.-Y. Milcent pour les exemplaires du centre de la France, qui trie les anneaux à partir de leur système de fermeture, puis de la section de la tige, et enfin par la présence ou l'absence de décor⁷⁹⁵. Pour les individus mis au jour dans le sud-est de la France, A. Rivalan les utilise la section de la tige puis le système de fermeture⁷⁹⁶. De ces travaux, peuvent être tirés un certain nombre de principes qui ont été retenus pour formuler un outil typologique adapté à notre corpus.

II.2.3.2 Présentation de la typologie

Plus encore que pour les catégories de parures précédemment étudiées, l'outil de classement des anneaux se doit d'être suffisamment détaillé pour séparer les morphologies nettement distinctes tout en restant assez général pour rassembler un nombre important d'individus relativement proches, même lorsqu'ils ne sont pas tout à fait identiques. L'abaissement du seuil de précision typologique dans ce cas s'explique pour deux raisons. La première est que même lorsqu'ils sont découverts en grappe, attachés les uns aux autres, les anneaux peuvent présenter des morphologies divergentes⁷⁹⁷. La seconde raison tient au fait que, par leur facture simple, aucun type d'anneau n'est porteur d'une valeur chronologique comme a déjà pu le démontrer P.-Y. Milcent lors la réalisation de la matrice de sériation de 63 ensembles

⁷⁹⁴ Dans sa présentation du mobilier du Premier âge du Fer aquitain, J.-P. Mohen ne fait pas apparaître les anneaux inventoriés dans son catalogue : Mohen 1980, 68-85.

⁷⁹⁵ Milcent 2004, fig.79, 153.

⁷⁹⁶ Rivalan 2011, 197.

⁷⁹⁷ Voir par exemple les quatre anneaux de la sépulture 539 de la nécropole du Causse à Labruguière (Tarn) : pl.188 n°1652, ou ceux découverts sur l'inhumé 17 de la Grotte des Palabre à Boussac (Lot) : pl.104 n°2128.

clos du Premier âge du Fer en France centrale⁷⁹⁸. L'identification d'un grand nombre de types ne produirait de toutes façons que peu de résultats chronologiquement probants.

Compte tenu de ces observations, notre outil de classement doit pouvoir dégager des morphologies générales selon des critères aisément identifiables afin de rassembler le plus grand nombre d'individus. Pour ce faire, on choisira de trier les anneaux selon au moins trois éléments descriptifs principaux, suivant une arborescence inspirée de celle employée pour les bracelets mais simplifiée. Elle reconnaît : le matériau de fabrication, le système de fermeture et la morphologie de la tige (fig.122). Le système de fermeture permet de distinguer les anneaux ouverts de ceux fermés. La distinction à partir de la morphologie de la tige recouvre en revanche deux attributs différents selon le métal de l'anneau. Pour les exemplaires en alliage cuivreux, ce critère renvoie à la section de la tige. On peut regrouper d'un côté les anneaux à section circulaire ou ovale formant une tige lisse, et de l'autre ceux à section hémisphérique, triangulaire ou quadrangulaire qui dessinent au moins une arête sur la tige, et enfin ceux à section plate. Pour les anneaux en fer, dont les produits de corrosion empêchent bien souvent de reconnaître convenablement la section, il est seulement possible d'opérer une division à partir de l'épaisseur de la tige, selon qu'elle est filiforme ou massive. La distinction entre ces deux critères se situe à 0,4 cm, suivant la même logique décrite pour les bracelets.

On peut reconnaître des sous-types pour les anneaux en alliage cuivreux uniquement. En effet, il paraît utile de mettre en place une scission selon la taille de leur diamètre interne dans la mesure où les individus les plus petits, inférieurs à 1 cm de diamètre. Cette singularisation implique donc une fonction divergente des anneaux de plus grande taille. Pour finir, on ne tiendra pas compte de la présence ou l'absence de décor sur cette catégorie d'objet puisque les exemplaires dont la tige est ornée sont trop peu nombreux pour autoriser un tri à partir de cet élément.

⁷⁹⁸ Milcent 2004, 154-155.

ANNEAUX [An.]

MATERIAUX	TERMINAISONS	MORPHO. TIGE		
Alliage cuivreux	ouvert	[1] lisse	[1.A] diam. int. < 1cm	
			[1.B] diam. int. > 1cm	
		[2] avec arête	[2.A] diam. int. < 1cm	
			[2.B] diam. int. > 1cm	
		[3] plate	[3.A] diam. int. < 1cm	
			[3.B] diam. int. > 1cm	
	fermé	[4] lisse	[4.A] diam. int. < 1cm	
			[4.B] diam. int. > 1cm	
		[5] avec arête	[5.A] diam. int. < 1cm	
			[5.B] diam. int. > 1cm	
[6] plate				
Fer	ouvert	[7] tige filiforme (< 0,4 cm)		
		[8] tige massive (> 0,4 cm)		
	fermé	[9] tige filiforme (< 0,4 cm)		
		[10] tige massive (> 0,4 cm)		
Os	ouvert ou fermé	[11]		
Verre	ouvert ou fermé	[12]		

Figure 122 : Les différents types d'anneaux rencontrés (numéro) et leurs sous-types (lettre).

À l'aide de cet outil, il est possible de différencier 12 types pour les 386 lots d'anneaux que composent le corpus⁷⁹⁹. Plus de la moitié du contingent (52%) est représenté par les exemplaires en alliage cuivreux fermés à tige lisse (An.4) et ou avec arête (An.5), avec 200 lots (344 individus) répertoriés. À ce total de 385 lots, s'ajoutent 169 lots (834) dont le type n'est pas identifiable en raison de leur état de conservation ou du manque d'information. Enfin, on compte 9 lots de fragments dont le rattachement à la catégorie des anneaux n'est pas assuré et que l'on classera dans les objets indéterminés.

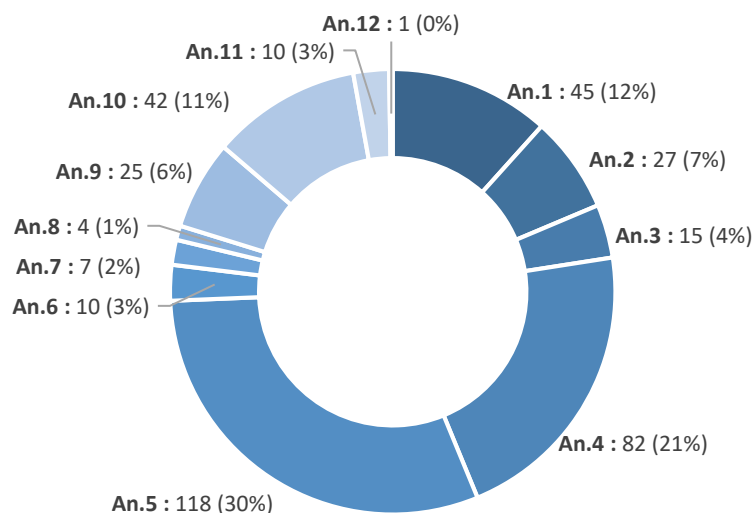


Figure 123 : Répartition quantitative des types d'anneaux inventoriés (total par lots : 386).

Contrairement aux autres catégories de parures, on ne procèdera pas pour les anneaux à une étude chronologique pour chaque type ou sous-type en raison du peu d'intérêt d'un tel exercice. En effet, les anneaux, objets de nature et de fonction très communes, sont représentés tout au long du Premier âge du Fer, d'autant qu'on a déjà mentionner le fait que d'autres auteurs avaient pu démontrer que les anneaux ne portaient pas de valeur chronologique. On peut toutefois apporter quelques précisions selon le matériau de confection.

Ceux en alliage cuivreux, tous sous-types confondus, sont attestés dans des contextes de la transition Bronze-Fer jusqu'au début du Second âge du Fer. Les premiers éléments en fer font leur apparition à partir du deuxième quart du VII^e s. a.C. et leur usage se poursuit tout au long de la protohistoire⁸⁰⁰. Les quelques pièces en os de morphologie atypique et décorées

⁷⁹⁹ Comme pour les boutons, l'inventaire compte en réalité 1458 individus, parfois regroupés en lots dans la bibliographie.

⁸⁰⁰ Les plus anciennes pièces en fer apparaissent notamment dans la sépulture 2 du tumulus J d'Ibos que J.-P. Mohen date de sa phase I (750-650) mais que l'on peut réduire au deuxième quart du VII^e s. a.C. par le mobilier qu'elle renfermait : pl. 147 ; Mohen 1980, 112.

d'ocelles de la nécropole d'Arihouat (n°148) peuvent être calées dans le courant du VII^e s. a.C. Enfin, l'unique individu en verre (bleu) de la nécropole de la ZAC Niel à Toulouse (n°152) ne constitue pas un indice chronologique majeur puisque les anneaux ou perles en verre bleu, bien que rares, sont en circulation tout au long du Premier âge du Fer.

II.2.3.3 Type An.1 – Anneaux en alliage cuivreux ouverts à tige lisse

Nombre d'individus : 45 (76)

(Annexes 3 : Liste 7.1)

Relativement bien représentés dans le corpus, ces anneaux se singularisent par leur tige lisse ouverte dont les terminaisons simples peuvent se toucher ou se chevaucher. Il est possible de reconnaître deux sous-types en fonction de leur diamètre interne.

Le premier rassemble 20 exemplaires mesurant moins d'1 cm de diamètre (1.A) et qui, de fait, pouvaient jouer le rôle de perle. Il arrive qu'on les retrouve enfilés sur la tige des individus plus grands, dont le diamètre est supérieur à 1cm (1.B). De manière générale, les anneaux ouverts sont employés pour maintenir attachés plusieurs anneaux fermés. C'est probablement en raison de cette fonction (attache ou suspension) que leur forme n'est pas toujours circulaire mais légèrement étirée au niveau de l'ouverture.

II.2.3.4 Type An.2 – Anneaux en alliage cuivreux ouverts à tige avec arête

Nombre d'individus : 27 (58)

(Annexes 3 : Liste 7.2)

Moins nombreux que ceux du type précédent, ces anneaux ouverts sont similaires, à l'exception de leur tige quadrangulaire ou hémisphérique ménageant au moins une arête sur la tige.

Il est également possible de distinguer d'un côté 13 lots pouvant être confondus avec des perles (2.A) et de l'autre les individus plus grands (2.B).

II.2.2.5 Type An.3 – Anneaux en alliage cuivreux ouverts à tige plate

Nombre d'individus : 15 (21)

(Annexes 3 : Liste 7.3)

Plus rares, ces anneaux ouverts à tige plate partagent avec les types précédents des terminaisons ouvertes pouvant être rabattues l'une sur l'autre. Les 11 exemplaires de moins d'1 cm de diamètre interne (3.A) pouvaient également servir à attacher plusieurs anneaux plus grands (3.B) afin de former une chaîne, comme en témoigne le petit lot découvert dans le tumulus 27 de la nécropole de Flaujac-Pujols (Lot) (n°207) (pl.113, n°2682).

II.2.3.6 Type An.4 – Anneaux en alliage cuivreux fermés à tige lisse

Nombre d'individus : 82 (109)

(Annexes 3 : Liste 7.4)

Comptant pour une grande partie du contingent total, les anneaux fermés à tige lisse peuvent être également subdivisés entre les 27 possibles perles (4.A) et individus de plus grand diamètre (4.B). Les premiers sont régulièrement mis au jour en lot de plusieurs individus tandis que les seconds sont plutôt découverts à l'unité. Enfin, la forme des anneaux fermés dessine dans la plupart des cas un cercle quasi parfait.

II.2.3.7 Type An.5 – Anneaux en alliage cuivreux fermés à tige avec arête

Nombre d'individus : 118 (235)

(Annexes 3 : Liste 7.5)

Bien plus nombreux et très proches morphologiquement du type précédent, ces anneaux se caractérisent par leur section majoritairement losangique, ménageant des arêtes bien marquées sur les faces supérieures et inférieures de la tige. Encore une fois, il est possible de scinder en deux sous-types ce groupe en rassemblant d'un côté les 33 anneaux ou perles de moins d'1 cm de diamètre interne (5.A) et de l'autre ceux de plus grande taille (5.B).

II.2.3.8 Type An.6 – Anneaux en alliage cuivreux fermés à tige plate

Nombre d'individus : 10 (12)

(Annexes 3 : Liste 7.6)

Parmi les anneaux en alliage cuivreux fermés, ceux à tige plate sont très peu représentés, n'autorisant pas la reconnaissance de sous-types.

II.2.3.9 Type An.7 – Anneaux en fer ouverts à tige filiforme

Nombre d'individus : 7 (16)

(Annexes 3 : Liste 7.7)

Ces anneaux en fer disposent d'une tige ouverte filiforme inférieure à 0,4 cm d'épaisseur. La section est lisse et régulière d'après les observations faites sur le peu d'exemplaires connus. Comme pour ceux en alliage cuivreux, les anneaux en fer ouverts peuvent servir à attacher plusieurs anneaux fermés ensemble.

II.2.3.10 Type An.8 – Anneaux en fer ouverts à tige massive

Nombre d'individus : 4 (4)

(Annexes 3 : Liste 7.8)

Quasi identiques aux anneaux du type précédent, ces 4 individus s'en distinguent seulement par leur tige plus épaisse supérieure à 0,4 cm.

II.2.3.11 Type An.9 – Anneaux en fer fermés à tige filiforme

Nombre d'individus : 25 (32)

(Annexes 3 : Liste 7.9)

De forme circulaire, les anneaux en fer fermés à tige filiforme ont une section lisse.

II.2.3.12 Type An.10 – Anneaux en fer fermés à tige massive

Nombre d'individus : 42 (51)

(Annexes 3 : Liste 7.10)

Plus nombreux que les anneaux du type précédent, ces exemplaires sont identifiables par leur tige massive, vraisemblablement lisse. Deux individus se trouvent enfilés sur des ardillons de fibules⁸⁰¹.

II.2.3.13 Type An.11 – Anneaux en os

Nombre d'individus : 10 (10)

(Annexes 3 : Liste 7.11)

La nécropole d'Arihouat à Garin (Haute-Garonne) (n°148) a livré plusieurs parures annulaires réalisées "à partir d'une section dans un canon de bovidé"⁸⁰². Ces objets semblent pour la plupart, ouverts, d'une section plate d'environ 0,3 cm d'épaisseur, et terminée par des perforations ou des encoches latérales. Leur large face externe porte un décor de pointillé ou de cercles concentriques incisés. Pour l'inventeur du site, il s'agit d'anneaux. La majorité des représentations graphiques de ces individus sont des déroulés ne permettant pas d'apprécier leur taille, à l'exception d'un individu dessiné de profil qui présente un diamètre interne de 4,2 cm. Cette mesure permet de penser que ces pièces pouvaient être également employées comme bracelets. Malgré tout, on conservera la proposition de A. Müller comme fonction première.

II.2.3.14 Type An.12 – Anneaux en verre

Nombre d'individus : 1 (1)

(Annexes 3 : Liste 7.12)

La sépulture 100072 de la nécropole de la Caserne Niel à Toulouse (Haute-Garonne) (n°152) aurait livré un anneau en verre. Son état de conservation ne permet pas de déterminer sa section avec précision.

⁸⁰¹ Voir pl.139, n°831 et pl.140, n°832.

⁸⁰² Müller 1985, 160.

II.2.4. Les perles (et colliers)

De toutes les parures annulaires, les perles sont les éléments les plus petits : leur taille, c'est-à-dire leur diamètre externe, est comprise entre 0,2 et 4 cm. Cette caractéristique morphologique les destine à diverses fonctions dont on peine à délimiter les contours, en particulier lorsqu'elles ne sont pas découvertes en position fonctionnelle.

Naturellement, l'emploi le plus souvent évoqué est leur enfilage sur un fil en matière périssable de manière à constituer un collier de perles porté autour du cou. C'est d'ailleurs sous cette forme restituée que les nombreux lots de perles sont représentés dans plusieurs publications⁸⁰³. Si cette attribution peut paraître la plus plausible, notamment lorsque ces perles sont découvertes en lot pouvant compter plus d'une centaine d'individus, on connaît d'autres exemples d'utilisation. Ainsi, au cours de l'étude typologique du catalogue, on a déjà eu l'occasion de l'évoquer, notamment lors de l'étude des épingles ou des torques⁸⁰⁴. Enfilées sur la tige de ces derniers, les perles jouent un rôle ornemental. On compte également plusieurs contextes funéraires extrarégionaux dans lesquels des perles auraient constitué un élément d'ornementation de la chevelure, telle une résille, comme dans une inhumation datée du Bronze final à Sainte-Enimie (Lozère)⁸⁰⁵. Citons également la fouille récente de la fastueuse sépulture du "Prince" de Lavau (Aube) qui a livré un ensemble de perles d'ambre situées sous la nuque du défunt, suggérant qu'elles ornaient ses cheveux⁸⁰⁶. À ces problèmes d'identifications fonctionnelles s'ajoute la difficulté d'attribuer certains individus à la catégorie des perles ou de celle des anneaux, lorsque ceux-ci, simples et de petite taille, peuvent, de fait, jouer le même rôle que ces dernières⁸⁰⁷. On distinguera néanmoins les perles des anneaux principalement d'après leur forme et leur taille, tout en ayant pleinement conscience qu'une marge d'erreur peut exister. En l'absence d'informations contraire, on supposera *a priori* que ces perles étaient passées dans un fil, portées au cou comme collier.

Dans la zone d'étude qui nous concerne, les perles sont confectionnées en alliage cuivreux, en terre cuite, en verre, en ambre, en os et en roche⁸⁰⁸.

⁸⁰³ On compte plusieurs publications espagnoles récentes "mettant en scène" les perles mises au jour enfilées sur un fil, dessinant un collier. C'est notamment le cas dans les publications des nécropoles de Herrería III (Guadalajara), d'El Castejón de Arguedas (Navarre) ou de la Atalaya (Navarra) : Cerdeño & Sagardoy 2007 ; Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002 ; Castiella Rodríguez 2005.

⁸⁰⁴ Épingles de type Ep.4 ou torques de types To.24 et To.25.

⁸⁰⁵ Rivalan 2011, 395 ; Roudil 1980, 466.

⁸⁰⁶ Dubuis *et al.* 2015, 1194.

⁸⁰⁷ On pense surtout aux petits anneaux fermés de types 1.A, 2.A, 4.A et 5.A.

⁸⁰⁸ Le terme de roche renvoie ici à diverses matières minérales dont le grès, le calcaire, la serpentine et d'autres non identifiées.

II.2.4.1 Les précédents typologiques

Les perles découvertes dans le sud-ouest de la France n'ont fait l'objet d'aucune étude typologique à ce jour. Pour l'Espagne, on peut mentionner les travaux initiés par Enriquez Navascués sur les colliers de perles de Navarre, qui propose un tri à partir de leur morphologie générale⁸⁰⁹. Pour construire un outil de classement adapté au corpus, on peut s'appuyer sur quelques travaux extrarégionaux. On citera par exemple le travail de P.-Y. Milcent qui trie les perles découvertes dans le centre de la France à partir de leur matériau de fabrication, puis de leur taille et de leur morphologie générale (une étape supplémentaire à partir de leur couleur est ajoutée pour les perles en verre)⁸¹⁰. Pour les pièces du Midi de la France, A. Rivalan adopte un classement fondé sur la section, dans une démarche analogue à celle employée pour les anneaux, mais simplifiée⁸¹¹.

II.2.4.2 Présentation de la typologie

Avant de présenter l'outil de classement des perles, plusieurs remarques doivent être formulées afin de définir les limites d'un tel exercice.

Tout d'abord, les perles, comme les anneaux, sont marquées par la quasi absence de décors "fins" comme des incisions ou les moulures. Leur variété ornementale s'exprime principalement par la profusion des morphologies rencontrées. Ainsi, les perles adoptent une quantité de formes différentes : anneau ou une rondelle de plus ou moins grande taille, un globe percé, un corps allongé fusiforme, un corps tubulaire à tige rabattue de longueur variable et, enfin, formes étoilées ou dessinant des cornes.

Ensuite, une perle peut être une parure, quand elle est utilisée seule, ou un élément de parure lorsque celle-ci rassemble plusieurs perles de formes et matières variées. On a déjà pu observer ce fait pour les perles enfilées sur des tiges d'épingles ou de torques, mêlant tout à la fois des perles spiralées en alliage cuivreux avec d'autres, globulaires et en ambre, par exemple. Le collier restitué de la nécropole de Navafria à Clares (Guadalajara) (n°16) illustre parfaitement ce cas de figure puisqu'il est composé d'un grand nombre de perles en terre cuite de multiples formes⁸¹². De cette remarque découlent deux réflexions. La première est que s'il est typologiquement juste de séparer les perles selon leur morphologie, ne serait-ce que pour avoir une vision globale du corpus, il serait cependant incorrect de comptabiliser un individu

⁸⁰⁹ Enriquez Navascués 1982, 171-177.

⁸¹⁰ Milcent 2004, 152-153.

⁸¹¹ Rivalan 2011, 395-396.

⁸¹² Pl.19, n°3522.

pour chaque forme de perles identifiées ; cette remarque est d'autant plus vraie en l'absence d'informations taphonomiques fiables, comme c'est le cas pour les sépultures à incinération. Cette donnée aura son importance lorsqu'il s'agira de restituer par la suite des panoplies funéraires du mobilier de parure. En l'absence d'indices contraire, il faut donc considérer les lots de perles découvertes dans une même sépulture comme constituant un unique objet, malgré leur divergence typologique⁸¹³. La seconde conséquence est que ce constat amoindrit également les résultats chronologiques que l'on peut espérer d'un classement fin de cette catégorie d'objets puisqu'un ensemble clos peut rassembler une multitude de types différents.

En raison des résultats chronologiques limités auxquels on peut s'attendre, on emploiera donc un classement proche de celui utilisé pour les anneaux, en prenant en compte cependant un nombre moindre de critères (fig.124 et 125).

La première étape de classification sépare les individus d'après leurs matériaux de fabrication auxquels sont attribués un numéro. Les perles sont ensuite divisées en sous-types selon leur morphologie générale, ce qui comprend tout aussi bien leur forme que leur taille. Le tri à partir de la taille suit les recommandations proposées par P.-Y. Milcent⁸¹⁴. Cette taille, qui est égale au diamètre externe des perles, permet d'identifier trois catégories (petite, moyenne et grande). Enfin, les perles en verre sont les seules pour lesquelles il était nécessaire d'identifier des variantes à partir de la couleur (monochrome ou bichrome).

⁸¹³ Lors de la constitution de notre corpus, nous avons créé une unique fiche "objet" dans la base de données par morphologie de lots de perles. Cette démarche a été dictée par la volonté de faciliter la mise en place d'une typologie. Il s'agira par la suite de "lisser" ces fiches, c'est-à-dire évaluer si on est présence de plusieurs parures d'une seule comprenant différentes morphologies de perles. Cet exercice aura son importance lors des analyses réalisées dans les chapitres suivants, notamment sur l'identification des costumes funéraires.

⁸¹⁴ Milcent 2004, 152.

PERLES (ou colliers) [Pe.]

MATERIAUX	MORPHOLOGIE GENERALE	
[1] Alliage cuivreux	[1.A] anneau ou rondelle (taille < 0,5 cm)	
	[1.B] anneau ou rondelle (taille > 0,5 cm)	
	[1.C] globulaire	
	[1.D] tige rabattue (courte)	
	[1.E] tige rabattue (moyenne)	
	[1.F] tige rabattue (longue)	
	[1.G] tige spiralée	
	[1.H] large anneau (taille > 1,2 cm)	
[2] Terre cuite	[2.A] anneau ou rondelle (toutes tailles confondues)	
	[2.B] globulaire	
	[2.C] fusiforme	
	[2.D] grand anneau	
	[2.E] en étoile	
	[2.F] en corne	



Figure 124 : Les différents types perles en alliage cuivreux ou terre cuite rencontrées (numéro) et leurs sous-types (lettre).

QUATRIÈME PARTIE : ANALYSES TYPOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES

MATERIAUX	MORPHOLOGIE GENERALE	
[3] Verre	[3.A] anneau ou rondelle (taille < 0,5 cm)	
	[3.B] anneau ou rondelle (taille > 0,5 cm)	[B.1] monochrome ----- [B.2] bichrome (avec décor)
[4] Ambre	[4.A] anneau ou rondelle (toutes tailles confondues)	
	[4.B] fusiforme	
[5] Os	[5.A] anneau ou rondelle (taille < 1,2 cm)	
	[5.B] anneau ou rondelle (taille > 1,2 cm)	
	[5.C] fusiforme	
[6] Roche	[6.A] anneau ou rondelle (taille < 0,5 cm)	
	[6.B] anneau ou rondelle (taille > 0,5 cm)	

5 cm

Figure 125 : Les différents types perles en verre, ambre, os et roche rencontrées (numéro) et leurs sous-types (lettre) et variantes (numéro).

Cet outil permet de classer les 446 lots de perles (5461 individus) dans 6 types différents selon leur matériau. On observe déjà que les perles en alliage cuivreux représentent plus de la moitié du total (56%) alors que celles en os et en roche réunies comptabilisent moins de 10% (fig.126). À ces 446 lots identifiés s'ajoutent 42 autres (comptant 453 individus) auquel il n'est pas possible d'attribuer un type en raison du manque d'information. Enfin, l'état de conservation de 16 lots de fragments ne permet pas d'assurer avec certitude qu'ils appartiennent à la catégorie des perles ; ils sont classés dans les objets indéterminés.

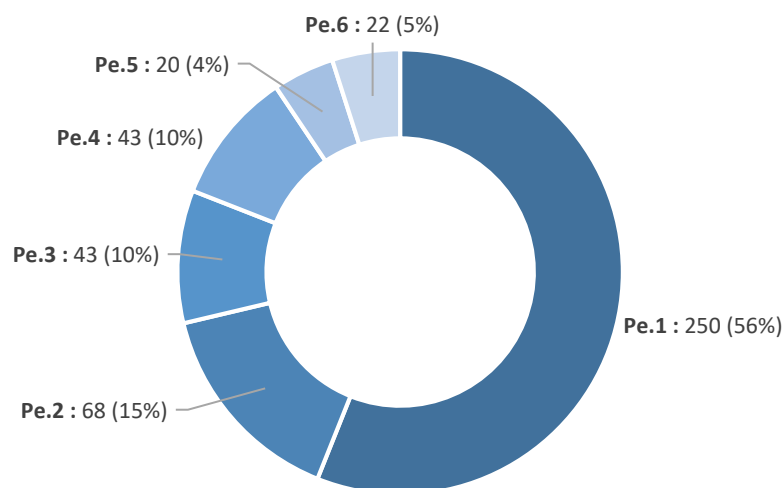


Figure 126 : Répartition quantitative des types identifiables des perles inventoriées (total par lots : 446).

II.2.4.3 Type Pe.1 – Perles en alliage cuivreux

Nombre d'individus : 250 (4548)

(Annexes 3 : Liste 8.1)

De loin les plus nombreuses du corpus, les perles en alliage cuivreux adoptent une grande variété de formes à partir desquelles il est possible d'identifier plusieurs sous-types.

Le premier d'entre eux rassemble les individus dont la morphologie rappelle un petit anneau fermé ou une rondelle ne dépassant pas les 0,5 cm de diamètre externe (A). De nombreux exemplaires de ce sous-type ont été découverts accolés les uns aux autres. Le second comprend celles de forme identique mais de taille un peu plus importante (comprise entre 0,6 et 1,2 cm) ; elles sont également souvent mises au jour par grappe (B). Mentionnons que l'on trouve dans ce groupe des perles ouvertes comme fermées. Le troisième comprend les perles constituées d'une simple sphère de taille variable, parfois légèrement aplatie, et percée (C). Parmi les perles fabriquées à partir d'une petite tôle de métal rabattue, formant une section creuse, on peut différencier celles de petite taille et courtes (D), de celles de longueur moyenne (E) ou tubulaires et rectilignes (F). Viennent ensuite les perles fabriquées à partir d'une tige plate montée en spirale très proche d'un ressort de fibule (G). Enfin, le dernier sous-type regroupe des perles fabriquées à partir d'un fil de section circulaire enroulé en spires régulières ou d'une tôle de métal moulurée imitant des spirales (H). Dans un cas, les deux extrémités de l'objet sont pourvues de spirales latérales asymétriques. De manière générale, leur taille supérieure à 1,2 cm et leur largeur de diamètre interne pourraient les assimiler à la catégorie des anneaux. C'est d'ailleurs comme anneaux ou bagues qu'elles sont identifiées lors de l'étude

du mobilier des nécropoles du Castrais⁸¹⁵. Si leur morphologie ne s'oppose pas à cette attribution, on fera remarquer que des exemplaires identiques ont été retrouvés enfilés sur la tige d'une épingle de type Ep.4 comptant déjà d'autres perles d'alliage cuivreux et d'ambre⁸¹⁶. C'est pour cette raison qu'on les classera dans la catégorie des perles⁸¹⁷.

Les perles en alliage cuivreux sont bien représentées tout au long du Premier âge du Fer, et même au-delà. On peut toutefois tenter de dégager quelques grands traits de la distribution des diverses formes rencontrées. Les perles de morphologie simple, en anneau ou globulaire, toutes tailles confondues (A, B, C et D) sont attestées entre le milieu du VIII^e et la fin du V^e s. a.C. dans plusieurs contextes archéologiquement fiables de la zone d'étude, comme dans la sépulture 138 de Gourjade (n°298) datée de la phase III (725-675 a.C.) de la nécropole par les formes céramique⁸¹⁸, ou celles du tumulus 38 du Camp de l'Église nord (n°207) qui se situent dans le courant du V^e s. a.C. par la fibule à pied coudé (Fi.15.A.2) qui leur est associée⁸¹⁹. Il est même possible d'étendre cette datation au Bronze final ou au tout début du Premier âge du Fer (900-775 a.C.) pour la perle à tige rabattue courte (D) de la tombe 70 du Causse (n°305)⁸²⁰. Étrangement, on remarquera que les perles de forme proche mais de taille moyenne (E) ne sont pas représentées, pour l'heure, au-delà du VII^e s. a.C.

Cette large datation comprise entre 900 et 400 a.C. doit être également proposée pour les sous-types suivants à tige rabattue longue (F) et spiralées (G). Le premier est déjà connu dans quelques sépultures du Moulin à Mailhac lors de la première phase de fréquentation de la nécropole (900-770 a.C.)⁸²¹, et est toujours en usage vers le milieu V^e s. a.C., comme en témoignent les perles déposées en association avec une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A.6) dans la sépulture 55 de la nécropole de La Atalaya à Cortes (n°39)⁸²². Le second, à tige spiralée, est attesté aussi bien dans la tombe 318 du Causse (n°305), datée de la phase I ou II (900-725 a.C.) du site par le mobilier céramique⁸²³, que dans la sépulture 1 du tumulus de Pau (n°271) qui se situe entre la fin du VI^e et la première moitié du V^e s. a.C.⁸²⁴.

⁸¹⁵ Pour étude, il s'agit des bagues ou anneaux de types E8 et E9 : Giraud *et al.* 2003, 103.

⁸¹⁶ Voir épingle pl.185, n°1620.

⁸¹⁷ Ces perles de grande taille sont en revanche identifiées comme des "perles ou des bagues" dans la base de données afin de ne pas condamner la seconde hypothèse.

⁸¹⁸ Pl.159 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

⁸¹⁹ Pl.115.

⁸²⁰ Pl.176.

⁸²¹ Parmi les nombreux exemples, on évoquera simplement la perle de la tombe 80 : Taffanel *et al.* 1998, 72, fig.98 n°15256.

⁸²² Pl.42.

⁸²³ Pl.180.

⁸²⁴ Pl.135.

En revanche, les perles formant un large anneau (H) semblent bien mieux calées chronologiquement. Tous les exemplaires issus des nécropoles du Castrais appartiennent à des sépultures rattachées à la phase II (775-725 a.C.) de ces sites⁸²⁵, tandis que ceux de la nécropole d'Arihouat (n°148) se situent plutôt dans le courant du VII^e s. a.C⁸²⁶.

II.2.4.4 Type Pe.2 – Perles en terre cuite

Nombre d'individus : 68 (384)

(Annexes 3 : Liste 8.2)

Les perles en terre cuite sont moins nombreuses que celles en alliage cuivreux. Il est malgré tout possible de reconnaître plusieurs sous-types à partir de leur forme générale.

Le premier rassemble les quelques perles formant un anneau ou une rondelle (A). Compte tenu du petit nombre d'individus, on évitera, pour l'heure de les classer à partir de leur taille. Le second regroupe les perles globulaires ou légèrement biconiques (B). Le troisième comprend quelques individus allongés, percés dans le sens de la longueur (C). Comportant un renflement au centre, elles présentent une morphologie plutôt fusiforme. Le sous-type suivant réunit des fragments de perles qui formaient à l'origine un grand anneau pouvant atteindre 5 cm de diamètre interne, percé selon deux axes perpendiculaires (D). On trouve dans le cinquième sous-type quelques perles étoilées (E). Elle se composent d'un carré dont les angles ont été plus ou moins étirés jusqu'à dessiner les branches d'une étoile. Elles peuvent être percées selon un ou deux axes perpendiculaires situés à la base des branches. Enfin le dernier sous-type regroupe quelques perles évoquant des cornes de taureau ou un U évasé, percées au niveau de l'axe de symétrie.

Parmi toutes ces perles en terre cuite, celles de morphologie très simple, en anneau (A) ou globulaire (B), sont représentées tout au long du Premier et du Second âge du Fer comme en témoignent des individus de France méridionale⁸²⁷. En revanche, tous les exemplaires de formes plus complexes (C, D, E et F) proviennent quasi-exclusivement de la péninsule Ibérique. Découverts principalement dans la nécropole d'Herrería III (n°19) ou sur le probable collier reconstitué du site de Navafría à Clares (n°16), ils peuvent être situés entre le milieu du VI^e et le V^e s. a.C.

⁸²⁵ Par exemples : sépultures 203 et 966 du Causse : pl.177 et 197.

⁸²⁶ Sépultures 17 et 70 : pl.79 et 83.

⁸²⁷ Py 2016, 153.

II.2.4.5 Type Pe.3 – Perles en verre

Nombre d'individus : 43 (136)

(Annexes 3 : Liste 8.3)

Les quelques lots de perles en verre que l'on rencontre dans le corpus ne comprennent que des individus en anneau ou en rondelle. À l'intérieur de ce type, il est seulement possible de différencier les perles dont la taille n'excède pas 0,5 cm (A) de celles plus volumineuses (B). Dans ce dernier sous-type, on peut diviser en variantes les perles constituées d'une seule couleur de verre (B.1) et celles de deux couleurs, dessinant un décor de bandes ou de cercles concentriques (B.2)⁸²⁸.

Les perles en verre de petite taille (A) sont connues dès le Bronze final et continuent de circuler jusqu'à l'époque romaine⁸²⁹. Toutes celles mises au jour dans la nécropole d'Herrería III (n°19) sont datables entre le milieu du VI^e et le V^e s. a.C.

Les perles de plus grande taille et monochromes (B.1) se situent dans la même fourchette chronologique puisqu'elles sont notamment attestées dans la tombe 70 du Causse (n°305) datée de la première phase (900-775 a.C.) du site⁸³⁰, et dans la sépulture 47 d'Herrería III (n°19) que l'on peut situer dans le courant du V^e s. a.C. par l'agrafe à quatre évidements et deux crochets (Ag.5.H) qui lui est associée⁸³¹. En revanche, l'adoption de la bichromie sur les perles en verre (B.2) semble être un marqueur du V^e s. a.C. d'après les quelques contextes archéologiques fiables à notre disposition. À titre d'exemple, on citera celles du tumulus 4 du Camp de l'Église nord (n°207) et de la sépulture 47 d'Herrería III (n°19), toutes accompagnées d'agrafes de ceintures (Ag.7 et Ag.5.H) bien calées au V^e s. a.C.⁸³².

II.2.4.6 Type Pe.4 – Perles en ambre

Nombre d'individus : 43 (300)

(Annexes 3 : Liste 8.4)

Il n'est possible de reconnaître que deux sous-types pour les perles confectionnées en ambre, souvent découvertes en lot. Le premier sous-type comprend des individus en anneau ou rondelle (A). Leur taille ou leur épaisseur ne semblent pas être un critère pertinent pour les classer dans la mesure où les nombreux lots de ce type se composent indifféremment de perles

⁸²⁸ Contrairement aux propositions émises par P.-Y. Milcent pour ce type de perle, il n'a pas été possible de les classer selon la couleur de leur verre dans la mesure où cette information n'est pas toujours rapportée dans la bibliographie. On se bornera donc à réduire l'attribution typologique à la présence d'une ou de plusieurs couleurs : Milcent 2004, 152.

⁸²⁹ Py 2016, 142.

⁸³⁰ Pl.176.

⁸³¹ Pl.23.

⁸³² Pl.110 et 23.

de tailles variables. Le second sous-type regroupe uniquement deux individus de forme fusiforme percés longitudinalement.

Le port de perles en ambre est attesté durant tout l'âge du Fer. Elles sont aussi bien connues dans les sépultures du Bronze final ou du début de l'âge du Fer, comme dans la tombe 70 du Causse (n°305), qu'à la fin du Premier âge du Fer, comme dans la sépulture 1072 de cette même nécropole⁸³³. Si cette proposition est valide pour les perles en anneau ou rondelle (A), il est moins aisé d'avancer une datation pour les deux exemplaires fusiformes (B) dont le contexte de découverte est mal documenté. Les quelques éléments de comparaison attestés dans le Midi de la France les placeraient, sous-réserve d'un nombre de parallèles plus important, entre le V^e et III^e s. a.C⁸³⁴.

II.2.4.6 Type Pe.5 – Perles en os

Nombre d'individus : 20 (67)

(Annexes 3 : Liste 8.5)

Peu nombreuses, les perles fabriquées à partir de restes fauniques peuvent être classées en sous-type selon qu'elles forment des anneaux ou rondelles de petite ou moyenne taille (A), de taille supérieure pourvue d'un perçage central fin (B), ou encore fusiforme (C).

L'utilisation de l'os pour façonner des perles est attestée tout au long du Premier âge du Fer dans la zone d'étude : dans la tombe 45 du Martinet (n°299) datée entre 725 et 675 a.C. par son mobilier d'accompagnement⁸³⁵, ou dans le tumulus 25 du Camp de l'Église nord (n°207) qui se situe dans le courant du V^e s. a.C. par les fibules qui s'y rattachent⁸³⁶. Toutefois, les quelques grosses perles en anneau (B) ou fusiformes (C) semblent surtout être représentées entre le milieu du VI^e et le V^e s. a.C., en accord avec les éléments de comparaisons attestés dans l'habitat du Cayla à Mailhac (Aude), datés entre 600 et 475 a.C⁸³⁷.

II.2.4.7 Type Pe.6 – Perles en roche

Nombre d'individus : 22 (26)

(Annexes 3 : Liste 8.6)

Également peu représentées, les perles confectionnées en matières minérales semblent toujours prendre la forme d'un anneau ou d'une rondelle. Plus ou moins bien taillées, ces perles peuvent être triées selon qu'elles soient de petite taille (A) ou plus volumineuses (B).

⁸³³ Pl.201 ; Buffat *et al.* 2012, 95-96.

⁸³⁴ Py 2016, 152.

⁸³⁵ Pl. 68 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

⁸³⁶ Pl.113.

⁸³⁷ Gailledrat *et al.* 2002, 89, fig.78 n°12.

Malgré leur morphologie variée, les perles en roche sont connues tout au long du Premier âge du Fer sans qu'il soit possible de dégager une logique typologique. L'individu de la tombe 70 du Causse (n°305) rattaché à la phase I du site (900-775 a.C.) ou celui de la sépulture 2 du tumulus 1 de la nécropole du Pech de Cramazou (n°197) qui accompagne une fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.2), illustrent cette longue distribution chronologique⁸³⁸.

II.2.5. Les bagues

Les bagues sont des parures annulaires qui ensèrent les phalanges de la main, ce qui implique un diamètre interne restreint, compris entre 1 et 2 cm. En dehors de cet impératif, cette catégorie de mobilier partage les mêmes caractéristiques que les anneaux. Cette ressemblance est porteuse de confusion et il demeure délicat d'assurer l'identification des bagues lorsqu'elles ne sont pas découvertes en position fonctionnelle. Dans notre zone d'étude, seul un individu mis au jour au doigt de la défunte du tumulus du Camp de Monseigne à Saint-Jean-de-Laur (Lot), (n°235) peut être réellement reconnu avec certitude⁸³⁹. L'attribution à cette catégorie des autres bagues inventoriées doit être considérée comme hypothétique⁸⁴⁰. Le diamètre interne de ces possible bagues est compris entre 1,2 et 2 cm. Ces résultats sont cohérents avec les mesures prises sur des bagues découvertes en position fonctionnelle dans d'autres régions, ce qui constitue un indice supplémentaire quant à leur probable identification⁸⁴¹. On peut également appuyer cette attribution par les matériaux de fabrication qui, outre les alliages cuivreux ou le fer, comprennent des métaux dits "nobles" tels que l'or ou l'argent, ce qui les distingue des anneaux.

II.2.5.1 Les précédents typologiques

La zone d'étude ne dispose d'aucune étude de référence sur cette catégorie de mobilier probablement en raison des problèmes d'identification précédemment évoqués, liés à la quasi-absence de découvertes en position fonctionnelle. Les zones limitrophes de notre cadre géographique n'offrent pas plus de points de comparaisons. Pour le Midi de la France, les

⁸³⁸ Pl.23 et 107.

⁸³⁹ Pl.120, n°2211.

⁸⁴⁰ Dans la mesure où leur identification n'est pas assurée, toutes les possibles bagues qui n'ont pas été découvertes en position fonctionnelle ont été enregistrées dans la base de données sous le terme de "bague(s) ou anneau(x)".

⁸⁴¹ On se référera par exemple aux bagues provenant d'inhumations de la région du Rhin moyen et supérieur datées du V^e au III^e s. a.C. dont le diamètre interne varie entre 1,6 et 1,9 cm : Millet 2008, 60.

bagues se trouvent classées dans la catégorie des "boucles" par A. Rivalan, dans laquelle sont également réunies les boucles d'oreilles⁸⁴².

II.2.5.2 Présentation de la typologie

Du fait de leur faible nombre et en raison du degré d'incertitude qui entoure cette catégorie de parure, en utilisera pour les classer le même outil typologique que celui employé pour les anneaux. Les bagues sont triées par leur matériau de fabrication, puis leur système de fermeture et enfin par la morphologie de leur tige (fig.126). Ce dernier critère est moins précis que celui des anneaux afin de rassembler efficacement les quelques exemplaires connus.


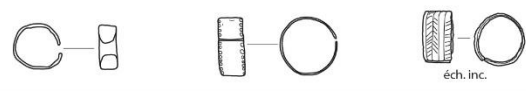


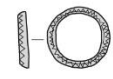
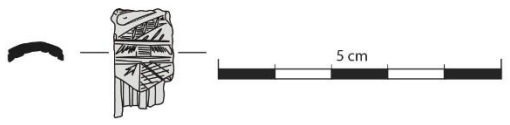


BAGUES [Ba.]			
MATERIAUX	TERMINAISONS	MORPHO. TIGE	
[1] Alliage cuivreux	ouvert	[1.A] variée	
		[1.B] plate	
	fermé	[1.C] variée	
[2] Fer	ouvert ou fermé	[2] variée	
[3] Métal autres (or, argent ...)	ouvert ou fermé	[3.A] variée	
		[3.B] en armilles	
		[3.C] torsadée	
[4] Verre	ouvert ou fermé	[4] variée	

Figure 126 : Les différents types bagues rencontrées (numéro) et leurs sous-types (lettre).

⁸⁴² Rivalan 2011, 216-223.

Sur 28 individus recensés, 27 peuvent être typologiquement identifiés, et majoritairement rattachés au type en alliage cuivreux (Ba.1) (fig.127). Une possible bague demeure de type indéterminé. Enfin, un individu reconnu comme une bague dans la bibliographie en raison de sa morphologie a été écartée et rattachée aux objets indéterminés dans la mesure où son diamètre interne, largement inférieur à 1 cm, ne correspond pas cette fonction.

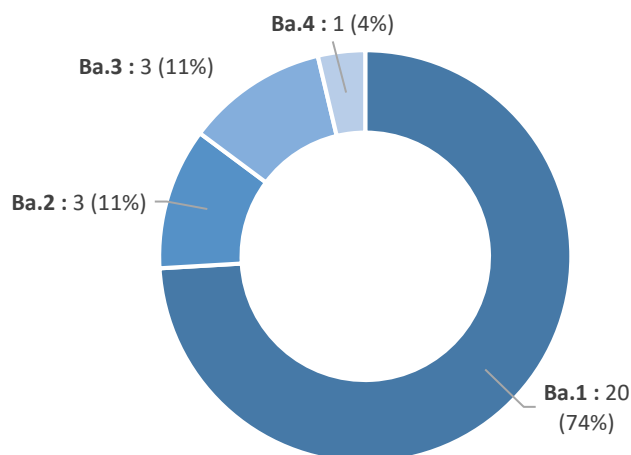


Figure 127 : Répartition quantitative des types identifiables des bagues inventoriées (total : 27).

II.2.5.3 Type Ba.1 – Bagues en alliage cuivreux

Nombre d'individus : 20

(Annexes 3 : Liste 9.1) (Annexes 2 : Carte n°45)

Parmi les bagues fabriquées en alliage cuivreux, il est possible de distinguer au moins trois sous-types à partir de la morphologie de la tige.

Le premier regroupe 4 individus dont les terminaisons ouvertes peuvent se chevaucher (A). La section de leur tige est filiforme et variée (ovale, hémisphérique ou quadrangulaire). L'une d'elle présente un décor incisé sur sa face externe. Le second sous-type rassemble des bagues ouvertes dont la section en tôle de métal forme un ruban aux terminaisons quasiment accolées (B). Leur face externe peut être inornée et lisse ou disposer d'un décor de cercles estampés ou moulurés et incisés, courant sur toute la longueur de l'objet. Enfin, on compte quatre exemplaires fermés et filiformes dont la face externe possède un décor de dentelure grêle (C).

Parmi les bagues de ce type, celles ouvertes à tige filiforme (A) se rencontrent exclusivement dans des ensembles clos rattachables au milieu du VI^e et au début du V^e s. a.C., comme l'inhumation du Camp de Monseigne (n°235) ou le monument funéraire MF.21B du Camp de l'Église nord (n°207). Celles à tige plate sont attestées dans plusieurs sites

languedociens datés de l'ensemble de l'âge du Fer⁸⁴³. Les exemplaires inventoriés dans la zone d'étude confirment leur apparition dès le IX^e, comme celui de la tombe 325 du Causse (n°305) datée de la phase I (900-775 a.C.) de la nécropole par son vase d'accompagnement à décor de tirets⁸⁴⁴. Leur perdurance jusqu'au milieu du VI^e s. a.C. au moins, est assurée par la bague de la tombe 2 (niveau D) de la nécropole d'El Castejón (n°34), associée à une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A) et à un bracelet en alliage cuivreux simple à tampons (Br.6.A.1).

Il est en revanche peu aisé d'attribuer une fourchette chronologique pour les bagues fermées à tige dentelée (C) dans la mesure où ces dernières proviennent toutes d'un même sondage réalisé dans la grotte de Pigailh à Aigues-Juntes (Ariège) (n°91) et qui n'a jamais été étudié. L'absence d'éléments de comparaison probants dans les régions voisines rend impossible, pour l'heure, la détermination d'une datation. Tout au plus, pourrait-on mettre en parallèle la morphologie de leur tige avec celle des bracelets à dents grêles (Br.10.A.1) qui sont datés de la fin du VII^e et du VI^e s. a.C. Cette comparaison n'est que partiellement satisfaisante et ne permet pas de proposer une datation pour ce sous-type de bagues compte tenu du manque d'indices probants.

II.2.5.4 Type Ba.2 – Bagues en fer

Nombre d'individus : 3

(Annexes 3 : Liste 9.2)

Ces supposées bagues en fer se présentent comme de simples anneaux ouverts de section ovale ou hémisphérique sans décor.

L'exemplaire déposé dans la sépulture BB de Gabor (n°322) permet de dater leur apparition dès la seconde moitié du VII^e s. a.C.⁸⁴⁵, tandis que celui mis au jour dans le tumulus A des Places-Nexon à Saint-Hilare-les-Places (Haute-Vienne) (n°336), accompagnant une agrafe en fer en simple crochet (Ag.7), atteste leur emploi durant le V^e s. a.C.⁸⁴⁶.

II.2.5.5 Type Ba.3 – Bagues en métaux précieux (or ou argent)

Nombre d'individus : 3

(Annexes 3 : Liste 9.3)

Bien que l'on ne comptabilise que trois exemplaires fabriqués à partir d'un métal précieux (or ou argent), leurs morphologies bien distinctes obligent à les séparer en autant de sous-types.

⁸⁴³ Py 2016, 129.

⁸⁴⁴ Pl.163 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

⁸⁴⁵ Pl.208.

⁸⁴⁶ Pl. 217.

Le premier concerne un anneau fermé en or dont la face externe est décorée d'une ligne continue de dents incisées (A). Le second est un individu en argent dont la tige se compose de 7 fines armilles soudées recouvertes par une plaque décorée de motifs géométriques obtenus par incisions (B). Son état de conservation ne permet pas de déterminer si cet objet était ouvert ou fermé. Enfin, le dernier objet est une bague en or ouverte à tige torsadée, dont les extrémités de la tige se chevauchent et se terminent par de petits tampons toriques (C).

Parmi ces bagues, les deux exemplaires en or (A et C) ne connaissent pas de parallèles satisfaisants. Le mobilier céramique qui accompagnait celle à tige lisse (A) dans le tumulus 1 d'Ibos (n°284) est rattaché à la phase I (750-650 a.C.) de J.-P. Mohen⁸⁴⁷, tandis que celle à tige torsadée de l'habitat Las Peñas de Oro (Álava) (n°5) provient d'une couche d'occupation que l'on peut situer entre le VII^e et la première moitié du VI^e s. a.C.⁸⁴⁸.

Enfin, la sépulture 48 de la nécropole de Lagravière à Fauillet dont est issue la bague en argent à tige en armille (B) appartient au groupe 3 du site, bien daté entre 625 et 575 a.C. par A. Dumas⁸⁴⁹.

II.2.5.6 Type Ba.4 – Bagues en verre

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 9.4)

Ce type est représenté par une unique bague en verre. Partiellement conservé, cet individu qui devait être fermé, dispose à son sommet d'un renflement plat à la manière d'un chaton. De forme circulaire, il cerne de petites excroissances bouletées disposées en cercle.

Cette pièce provient du tumulus 26 de la nécropole du Camp de l'Eglise (n°207) que l'on peut situer entre 475 et 425 a.C. par l'agrafe à évidements et un crochet (Ag.5.A) ainsi que la fibule à ressort de schéma laténien (Fi.18.A.1) qui l'accompagnaient⁸⁵⁰.

II.2.6. Les boucles d'oreilles

Les boucles d'oreilles sont des parures annulaires pourvues d'un système d'attache perçant le lobe de son porteur. Ce trait fait qu'elles sont aisément reconnaissables, même lorsqu'elles ne sont pas mises au jour en position fonctionnelle. Dans la mesure les sépultures de la zone d'étude ont livré une ou deux boucles d'oreilles, on peut émettre l'hypothèse qu'elles pouvaient être portées à l'unité ou par paire. Dans ce dernier cas, les deux boucles sont

⁸⁴⁷ Pl. 149 ; Mohen 112.

⁸⁴⁸ Pl. 4.

⁸⁴⁹ Dumas 2016, 304-305.

⁸⁵⁰ Pl.113.

identiques⁸⁵¹. Leur diamètre interne, mesuré sur les individus les mieux conservés, est compris entre 1 et 6 cm. Les solutions techniques permettant l'attache de l'objet aux lobes d'oreilles sont peu nombreuses. Il peut s'agir d'un simple appointement d'une des extrémités de la tige ouverte, d'un petit anneau rapporté jouant le rôle de crochet auquel était suspendue la boucle proprement dite, ou encore d'extrémités asymétriques pourvues d'un côté d'un appointement venant se crocheter dans un œillet ménagé sur l'extrémité opposée. Elles sont quasi exclusivement fabriquées en alliage cuivreux ; on compte toutefois deux boucles d'oreilles en or et deux autres en électrum⁸⁵².

II.2.6.1 Les précédents typologiques

Dans les limites de la zone d'étude, on ne dispose pas de typologie pour cette catégorie de parure. En raison du faible nombre d'exemplaires connus dans le quart sud-ouest de la France à son époque, J.-P. Mohen n'avait pu identifier que deux types à partir de leur morphologie générale⁸⁵³. Pour le nord-ouest de l'Espagne, aucune boucle d'oreille n'avait été découverte jusqu'à celles récemment mises au jour dans la nécropole d'El Castillo à Castejón (Navarre) (n°37), expliquant ainsi l'absence d'études de synthèse sur ce type de mobilier⁸⁵⁴. L'unique analyse sur les boucles d'oreilles régionales est à mettre au crédit de la publication de A. Galan et A. Soutou en 1959. Toutefois, leur étude porte exclusivement sur la répartition et l'origine du type des boucles d'oreilles à tige rubanée, et ne couvre donc pas l'intégralité du spectre morphologique rencontré dans notre zone d'étude⁸⁵⁵. C'est également sur ce type précis que se concentre l'analyse typologique d'A. Rivalan pour les productions du Midi de la France⁸⁵⁶.

II.2.6.2 Présentation de la typologie

Dans la mesure où l'on comptabilise peu de boucles d'oreilles dans notre inventaire, notre outil typologique s'attachera à classer ces objets selon deux critères simples et reconnaissables, à savoir le système d'attache et la morphologie générale de la tige (fig.128). Dans un cas toutefois, il est possible de distinguer des sous-types à partir du matériau de fabrication des boucles.

⁸⁵¹ Voir par exemple les boucles d'oreilles de la sépulture 1 du tumulus L.6 d'Ossun (pl.150, n°908 et 909), celles de la tombe 182 de la nécropole du Martinet (pl.172, n°n°1390 et 1391) ou encore de la sépulture B du tumulus B de la nécropole du Frau (pl.210, n°1964 et 1965).

⁸⁵² L'électrum est un alliage naturel d'or et d'argent pouvant également s'obtenir en orfèvrerie : Arminjon & Bilimoff, dir. 1998, 17.

⁸⁵³ Mohen 1980, 79.

⁸⁵⁴ Faro Carballa *et al.* 2006, 162, fig.20.

⁸⁵⁵ Galan & Soutou 1959.

⁸⁵⁶ Rivalan 2011, 216-223

BOUCLES D'OREILLES [Bo.]

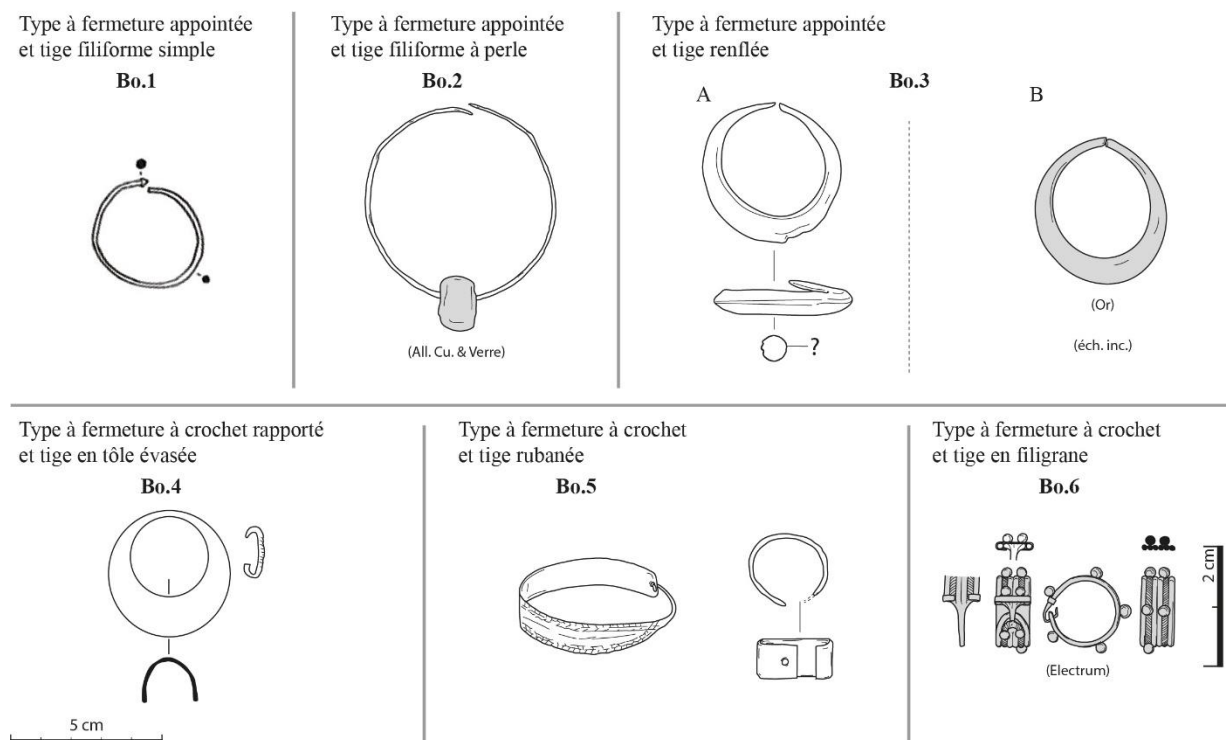


Figure 128 : Les différents types de boucles d'oreilles rencontrés (numéro) et sous-types (lettre).

Les 31 boucles d'oreilles identifiables avec certitude peuvent être classées en six types. On remarque que les boucles d'oreilles à fermeture à crochet et tige rubanée (Bo.5) représentent 61% (19 exemplaires) du total, tandis que les autres ne sont connus que par moins de six individus (fig.129). Enfin, quatre fragments répertoriés comme boucles d'oreilles dans la bibliographie d'origine ont été déplacés dans la catégorie des objets indéterminés, car leur état de conservation ne permettant pas d'assurer cette attribution.

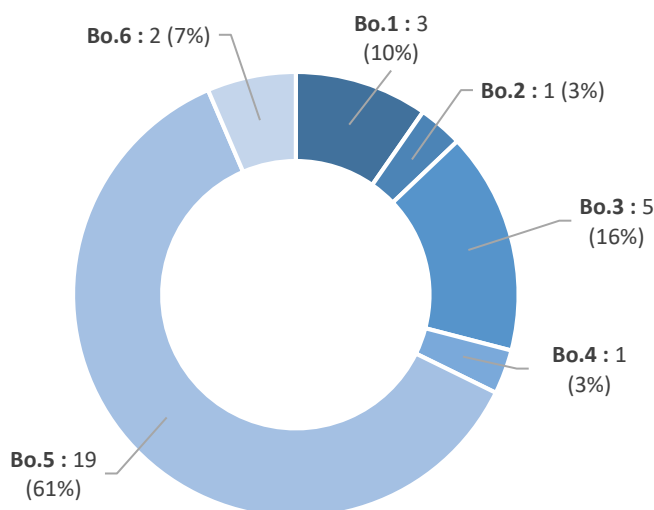


Figure 129 : Répartition quantitative des types identifiables des boucles d'oreilles inventoriées (total : 31).

II.2.6.3 Type Bo.1 – Boucles d'oreilles à fermeture appointée et tige filiforme simple

Nombre d'individus : 3

(Annexes 3 : Liste 10.1)

Ces exemplaires en alliage cuivreux se composent d'une fine tige de section circulaire ouverte dont l'une des extrémités se termine par un petit tampon conique tandis que la seconde est appointée.

La paire de boucles d'oreilles de ce type découvertes au Martinet (n°299) provient de la sépulture 182 qui appartient à la phase III (725-675 a.C.) de la nécropole⁸⁵⁷. En revanche celle déposée dans le tombe 1 du niveau C de la nécropole d'El Castejón (n°34) pourrait plutôt se situer entre le VI^e et le V^e s. a.C. si l'on tient compte d'un possible fragment de torques à tige lisse et à tampons (To.3.A.3) qui l'accompagnait. La perdurance de ces boucles d'oreilles jusqu'au V^e s. a.C. peut-être envisagée dans la mesure où l'on connaît un exemplaire similaire sur l'oppidum de Vié-Cioutat de Mons (Gard) en association avec des fragments d'amphore massaliète datés entre 450 et 400 a.C.⁸⁵⁸.

II.2.6.4 Type Bo.2 – Boucles d'oreilles à fermeture appointée et tige filiforme à perle

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 10.2)

Cet unique individu à tige filiforme et terminaisons appointées se singularise par son diamètre interne de 6 cm et la présence d'une perle en verre enfilée.

⁸⁵⁷ Pl. 172 ; Giraud *et al.* 2003, 169, fig .256.

⁸⁵⁸ Tendille 1980b, 99, fig.2 n°14.

Dans la mesure où cette pièce provient d'un lot d'objets découverts hors de tout contexte archéologiquement fiable, on la rapprochera de la morphologie des torques composites à perles (To.25) datés du courant du VII^e s. a.C.

II.2.6.5 Type Bo.3 – Boucles d'oreilles à fermeture appointée et tige renflée

Nombre d'individus : 5

(Annexes 3 : Liste 10.3)

Ces boucles d'oreilles se distinguent par l'épaisseur de leur tige irrégulière, diminuant à mesure qu'elle s'approche des extrémités appointées. On peut séparer celles en alliage cuivreux (A) de celles confectionnées en or (B). Signalons que les deux boucles d'oreilles en alliage cuivreux provenant de l'inhumation du Camp de Monseigne à Saint-Jean-de-Laur (n°235) pourraient être de section creuse, sans certitude toutefois⁸⁵⁹.

La morphologie des boucles d'oreille en alliage cuivreux (A) du Camp de Monseigne renvoie à plusieurs pièces similaires de l'est de la France ou en Suisse où elles marquent la fin du Ha D1 ou le Ha D2-3, correspondant à la phase 7a (570/560-540/530 a.C.) de H. Parzinger⁸⁶⁰. Dans l'inhumation du Camp de Monseigne, le torque à tige rabattue (To.23) et la fibule à fausse corde à bouclettes (Fi.17) suggèrent une datation entre la fin du VI^e et le début du V^e s. a.C.

Il est en revanche plus délicat de formuler une proposition chronologique pour celles en or (B) d'Espagne puisque les trois individus recensés ne proviennent pas de contextes fiables. Pour A. Lorrio, ces objets, en contexte celtibérique, seraient marqués par des influences orientalisantes ou méditerranéennes durant le VI^e et V^e s. a.C⁸⁶¹. Cette fourchette large et aussi celle de la paire de boucles d'oreilles en or de la nécropole d'El Castillo à Castejón (Navarre) (n°37), dont la fréquentation est datée du début du VI^e et de la première moitié du V^e s. a.C⁸⁶².

II.2.6.6 Type Bo.4 – Boucles d'oreilles à fermeture à crochet rapporté et tige en tôle évasée

Nombre d'individus : 1

(Annexes 3 : Liste 10.4)

L'unique individu de ce type est proche des boucles d'oreilles du type précédent par sa forme en anneau excentré. Cependant, cette pièce est fermée et est composée d'une tôle de métal évasée. Cet anneau est un pendant, accroché au lobe à l'aide d'un plus petit anneau crocheté.

⁸⁵⁹ Pl.120, n°2203.

⁸⁶⁰ Par exemples dans la sépulture 28 du tumulus de Courtesoult (Haute-Saône) : Piningre 1996, 52, fig.62 n°16 ; En Suisse : Parzinger 1989, 319, taf. 139 n°39.

⁸⁶¹ Lorrio 2005a, 230.

⁸⁶² Faro Carballa *et al.* 2006.

Cette boucle d'oreilles ne connaît pas de parallèle satisfaisant. Tout au plus est-il possible de rapprocher cet anneau en tôle de métal aux boucles du type précédent (Bo.3.A). Une datation dans le courant du VI^e s. a.C. est cohérente avec celui du bracelet à dents grêles et œillets (Br.10.A) qui l'accompagnait dans la sépulture des Petits Sablons à Coutras (Gironde) (n°160)⁸⁶³.

II.2.6.7 Type Bo.5 – Boucles d'oreilles à fermeture à crochet et tige rubanée

Nombre d'individus : 19

(Annexes 3 : Liste 10.5) (Annexes 2 : Carte n°46)

De loin les plus nombreuses, les boucles d'oreilles de ce type sont composées d'un ruban en alliage cuivreux pouvant être lisse, incisé ou cannelé et mouluré. L'une des extrémités appointées vient se crocheter dans l'œillet de l'extrémité opposée.

Ce type de boucles d'oreilles est le plus représenté dans la panoplie du Premier âge du Fer occidental. On compte de nombreuses attestations dans la nécropole de Mailhac (Aude) lors des deux premières phases du site (900-725 a.C.), comme dans les tombes 56 ou 221⁸⁶⁴, tandis qu'en France centrale, elles figurent parmi les marqueurs du Ha D1-2 récent (580-510 a.C.), comme dans la sépulture 1 du tumulus 2 de Touzel à Coust (Cher)⁸⁶⁵. Dans la zone d'étude, ces boucles d'oreilles semblent apparaître dès le VIII^e s. a.C. dans la tombe 42 de Mondy à Algans (Tarn) (n°242), associée à une épingle à tête en anneau (Ep.8)⁸⁶⁶, puis continuent d'être portées au cours du siècle suivant comme l'atteste l'exemplaire de la sépulture BB de Gabor (n°322) daté de la seconde moitié du VII^e s. a.C. par la présence de bracelets à tampons en fer (Br.19.A) et un torque composite à perles (To.25). Enfin, l'individu du tumulus B de Pujaut (n°167) constitue ce que l'on peut considérer comme un des indices les plus tardifs de leur usage puisque la fibule de type Golfe du Lion qui l'accompagne (Fi.13.A.3) situe l'ensemble dans le troisième quart, voire même, la seconde moitié du VI^e s. a.C.⁸⁶⁷.

II.2.6.8 Type Bo.6 – Boucles d'oreilles à fermeture à crochet et tige en filigrane

Nombre d'individus : 2

(Annexes 3 : Liste 10.6)

Ce type rassemble un individu et probablement un second. Il s'agit de boucles en électrum d'un diamètre interne d'1 cm. La tige, de fabrication complexe, se compose d'un groupe de trois fils (deux fils lisses et un torsadé), repliés de façon à former un groupe de six fils. L'une

⁸⁶³ Pl. 90.

⁸⁶⁴ Taffanel *et al.* 1998,54, fig.63 n°15193, 179, fig.275 n°15697.

⁸⁶⁵ Milcent 2004, 160, fig.81 n°1, pl.37 n°5.

⁸⁶⁶ Pl.156.

⁸⁶⁷ Pl. 92.

des terminaisons, disposant d'un mince ruban maintenant pincés les fils de la tige, est appointée et constitue le système de fermeture à crochet. Enfin des petites sphères de 0,12 cm de diamètre décorent la tige sur toute la longueur. Ménagées par paire, ces sphères pourraient être attachées par brasure.

Si la complexité de cette pièce ne connaît pas de parallèles parfaitement identiques, on peut toutefois la rapprocher d'autres boucles d'oreilles à crochet du Midi de la France. On pense notamment à l'exemplaire de la tombe 17 de la nécropole de Las Peyros à Couffoulens (Aude)⁸⁶⁸, ou à la paire issue de la tombe 263 d'un jeune enfant dans la nécropole de Saint-Julien à Pézenas (Hérault)⁸⁶⁹, toutes deux datées du milieu ou de la seconde moitié du VI^e s. a.C. Ces éléments de comparaisons méridionaux se distinguent par la présence de protubérances ou de sphères accolées à la tige et l'emploi d'un métal "noble", ici l'argent. Cette proposition chronologique est en accord avec l'étude de l'ensemble céramique qui accompagnait la boucle d'oreilles de Lanouaille (Dordogne) (n°141) qui est également datée de la seconde moitié du VI^e s. a.C.⁸⁷⁰, et pourrait aussi être en accord avec le possible second exemplaire du tumulus de La Mouthe (Dordogne (n°139) qui est associé à une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A)⁸⁷¹.

II.2.7. Les pendeloques

On décrit comme pendeloques des objets souvent allongés, suspendus à un fil ou lanière en métal ou en matière périssable. Cette suspension se fait le plus souvent par un œillet ménagé à l'une de ses extrémités, ou via une pièce rapportée comme de petits anneaux ou une chaînette. Cependant, cette catégorie de mobilier peut être rapprochée des perles par le fait que chaque individu ne constitue pas en soi une parure mais appartient à un ensemble. Ainsi, leur étude est soumise aux mêmes contraintes que les perles, c'est-à-dire que plusieurs pendeloques, de type identique ou non, peuvent appartenir à un même objet. En l'absence d'informations taphonomiques liées à leur port, les analyses qu'il est possible de réaliser sur les pendeloques demeurent relativement limitées.

Dans la zone d'étude, les pendeloques sont fabriquées en alliage cuivreux, en os ou en roche.

⁸⁶⁸ Solier *et al.* 1976, 21, fig. 24 n°70.

⁸⁶⁹ Dedet 2012, 164, fig.164

⁸⁷⁰ Pacini & Chevillot 2002, 111.

⁸⁷¹ Pl. 76.

II.2.7.1 Les précédents typologiques

Dans la zone géographique considérée, on ne dispose d'aucune étude typologique synthétique de cette catégorie de mobilier en dehors des quelques rapides mentions dans les travaux de J.-P. Mohen et de P. Capril⁸⁷². Il faut encore une fois regarder vers d'autres régions proches pour trouver des analyses plus détaillées, comme celle de A. Rivalan sur les pendeloques et pendentifs du Midi de la France⁸⁷³. Ce dernier classe ces objets en premier lieu par la morphologie générale du corps (à section plate, à forme annulaire et à corps sphérique), puis identifie des sous-types en fonction de la présence de décor.

II.2.7.2 Présentation de la typologie

Dans la mesure où les pendeloques offrent une grande variété de forme malgré le nombre relativement faible d'individus recensés au regard des autres catégories de parure, le classement s'attardera simplement et principalement sur l'identification de formes générales capables de rassembler le plus grand nombre d'exemplaires inventoriés (fig.130). Ce choix paraît particulièrement adapté à notre corpus puisque l'on rencontre plusieurs séries morphologiques similaires.

⁸⁷² Mohen 1980, 77-78 ; Capril 1986, 255-256.

⁸⁷³ Rivalan 2011, 388-394.

PENDELOQUES [Pen.]

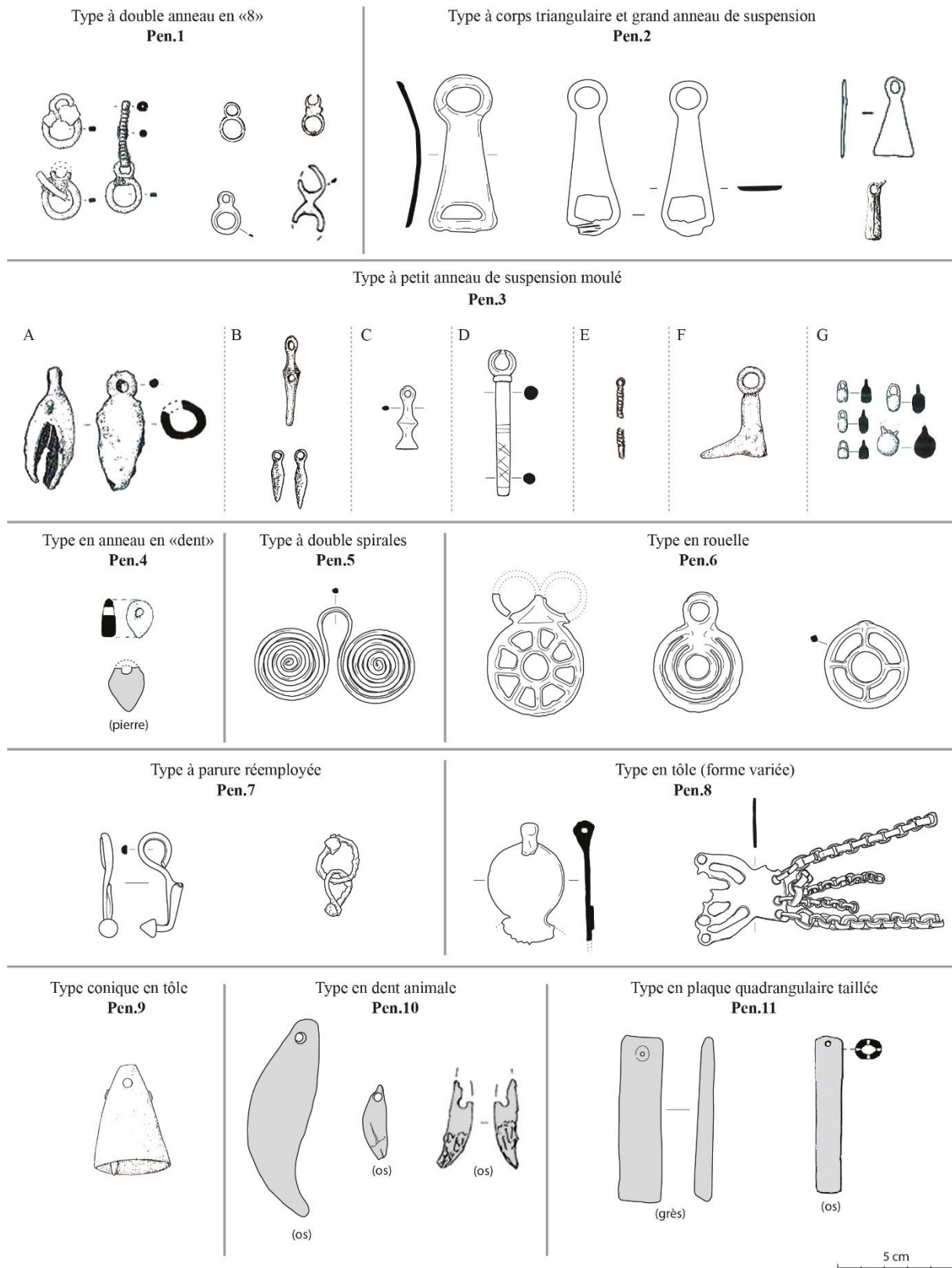


Figure 130 : Les différents types de pendeloques rencontrées (numéro) et sous-types (lettre).

Il est possible d'identifier 11 types différents pour les 80 lots (105 individus) de pendeloques reconnaissables. Les exemplaires munis d'un petit anneau de suspension (Pen.3)

et ceux en rouelle (Pen.6) sont les plus répandus dans la zone d'étude et représentent 54% du corpus (fig.131). À ce total viennent s'ajouter 7 lots (11 individus) ne pouvant être rattachés à un type précis en raison d'une documentation insuffisante. Enfin, 7 autres lots (12 individus) demeurent trop fragmentés pour assurer leur attribution à cette catégorie de parure.

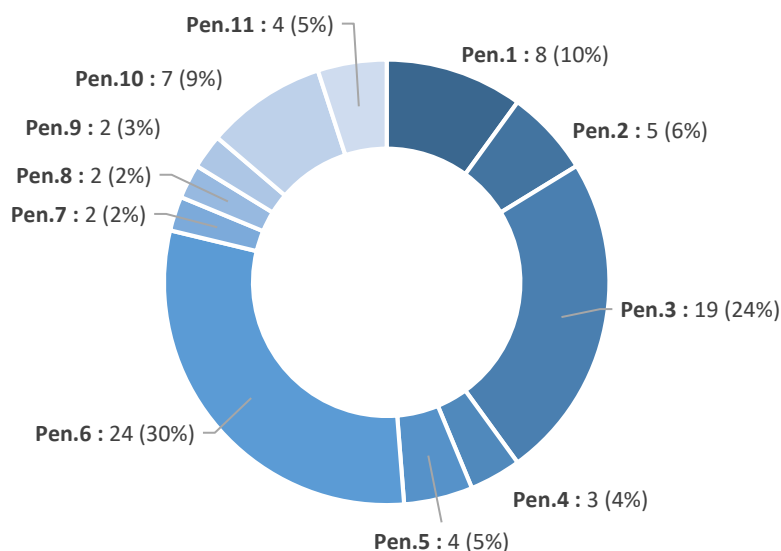


Figure 131 : Répartition quantitative des types identifiables des pendeloques inventoriées (total par lots: 80).

II.2.7.3 Type Pen.1 – Pendeloques à double anneau en "8"

Nombre d'individus : 8 (10)

(Annexes 3 : Liste 11.1) (Annexes 2 : Carte n°47)

Ce type rassemble des pendeloques en alliage cuivreux formés de deux anneaux de tailles différentes et de section lenticulaire évoquant un "8". La suspension se fait à l'aide d'une pièce rapportée (chaînette, anneau, crochet, etc.) passant à l'intérieur de l'anneau de plus petite taille. La nécropole de Navafría à Clarès (Guadalajara) (n°16) a livré une pièce en alliage cuivreux, à la fonction encore hypothétique, composée d'un ruban métallique circulaire, perforée d'œillets à intervalle régulier auxquels sont suspendues des pendeloques de ce type via des chaînettes ou des fils⁸⁷⁴.

Ce type de pendeloque est connu dans plusieurs ensembles clos de la zone d'étude datés du début et de la fin du Premier âge du Fer. Dans la sépulture 372 du Causse (n°305) il est associé à une épingle à tête en anneau (Ep.8) situant l'assemblage funéraire entre les phases II

⁸⁷⁴ Pl.19, n°3525.

et III (775-675 a.C.) de la nécropole⁸⁷⁵. En revanche, l'individu de la tombe 47 de Herrería (n°19) qui accompagnait notamment une agrafe à quatre évidements et quatre crochets (Ag.5.H), doit être placé dans le courant du V^e s. a.C⁸⁷⁶.

II.2.7.4 Type Pen.2 – Pendeloques à corps triangulaire et grand anneau de suspension

Nombre d'individus : 5 (5)

(Annexes 3 : Liste 11.2) (Annexes 2 : Carte n°47)

Les pendeloques de ce type sont fabriquées à partir d'une tôle d'alliage cuivreux de forme triangulaire dont le grand sommet dessine un large anneau par lequel la pièce était suspendue. Aucun des exemplaires référencés ne présentent de décor estampé ou incisé et leur taille peut varier entre 6,6 cm et 2,2 cm de long. Enfin, la base du triangle peut être ajourée, ménageant une ouverture hémisphérique ou quadrangulaire.

Dans la nécropole de d'Arihouat (n°148) ou dans celle de la caserne Niel (n°152), ces pièces sont surtout associées à du mobilier caractéristique des trois derniers quarts du VII^e s. a.C., avec un torque à tige torsadée et crochets (To.17) dans la sépulture 133 d'Arihouat, ou un bracelet en fer tige simple décorée (Br.18.B) dans la tombe 8323 de la Caserne Niel⁸⁷⁷. Leur usage s'est poursuivi au siècle suivant puisque la sépulture 1069 du Causse daté de la phase V (575-475 a.C.) du site en a livré un exemplaire⁸⁷⁸. On peut cependant supposer que cette extension au VI^e s. a.C. s'est limitée à la première moitié du siècle si l'on tient compte des quelques pièces similaires mises au jour en Languedoc, comme dans le dépôt de Rochelongue à Agde (Hérault) qui se situe entre 625 et 550 a.C⁸⁷⁹.

II.2.7.5 Type Pen.3 – Pendeloques à petit anneau de suspension moulé

Nombre d'individus : 19 (37)

(Annexes 3 : Liste 11.3)

Ces pendeloques en alliage cuivreux se distinguent par la présence à leur sommet d'un petit anneau, moulé avec le reste de l'objet, par lequel elles étaient suspendues. De petite taille et souvent mises au jour par lots de deux ou trois individus, ces pendeloques sont de morphologie variée, ce qui permet de les diviser en sous-types.

Le premier comprend celles dites en crotales, formées de deux coques entrouvertes (A)⁸⁸⁰. On peut ensuite distinguer les exemplaires losangiques ou en pointe renflée et ajourée

⁸⁷⁵ Pl.182.

⁸⁷⁶ Pl.23.

⁸⁷⁷ Pl.83 et 84-85.

⁸⁷⁸ Pl.201.

⁸⁷⁹ Py 2016, 201-202 ; Garcia 2013a.

⁸⁸⁰ Mohen 1980, 78.

au centre (B) de ceux biconiques à base plate et évasée (C). Les sous-types suivants ne sont représentés chacun que par un seul individu. Ils comprennent respectivement un exemplaire constitué d'une tige lisse de section circulaire incisée (D), un autre à tige torsadée (E) et un individu, probablement mal conservé, en forme de "L" (F). Enfin, le dernier sous-type regroupe un petit nombre de pendeloques composées d'une sphère de 0,5 cm d'épaisseur surmontée d'un anneau de suspension (G).

Parmi toutes ces pendeloques, celles en crotales (A) sont bien documentées grâce à de nombreuses découvertes sur un vaste territoire. Les parallèles connus dans l'est de la France, comme dans la tombe 7 du tumulus de Courtesoult (Haute-Saône), les rattachent au groupe 1 de la fréquentation du tertre, soit au Ha D1 (650-550 a.C.)⁸⁸¹. En France méridionale, les individus répertoriés dans le dépôt de Rochelongue à Agde (Hérault) confirment cette attribution chronologique. Enfin, l'unique exemplaire inventorié dans la zone d'étude, qui provient de la tombe 91 d'Herrería (n°19) se place dans la même fourchette chronologique puisqu'il est associé à une agrafe à échancrures ouvertes inornée (Ag.3.A), ce qui cale l'ensemble entre la fin du VII^e et le milieu du VI^e s. a.C.⁸⁸².

Il est en revanche moins aisé de situer précisément les différentes pendeloques allongées (B, C, D, E et F) dans la mesure où les contextes archéologiques dont elles sont issues sont peu nombreux ou que le mobilier qui les accompagne dans les rares sépultures documentées ne sont pas de bons marqueurs chronologiques. On peut cependant proposer des parallèles avec quelques pièces méridionales très proches de celles de forme losangique (B) sur le site du Pech du Mus à Saint-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) que les fouilleurs situent dans la première moitié du V^e s. a.C.⁸⁸³, tandis que le dépôt de Rochelongue d'Agde (Hérault) a livré un pendentif biconique (C)⁸⁸⁴. Ces quelques éléments de comparaisons, bien que partiellement satisfaisants, permettent de situer l'usage de ces multiples pendeloques entre 650 et 450 a.C. Cette fourchette chronologique semble en accord avec l'individu à tige lisse (D) de la sépulture B du tumulus 14 du Frau (n°326) qui peut être datée de la seconde moitié du VI^e s. a.C. par les autres mobiliers de parure qu'elle renfermait⁸⁸⁵.

Enfin, les pendeloques sphériques munies d'un anneau de suspension (G) sont attestées dès la fin du VII^e ou le VI^e s. a.C. dans plusieurs nécropoles ibériques⁸⁸⁶ mais toujours

⁸⁸¹ Piningre, dir. 1996, 110, fig.105 n°4.

⁸⁸² Pl. 26.

⁸⁸³ Gruat 2003, 99, fig.45 n°6-7.

⁸⁸⁴ Garcia 2013a.

⁸⁸⁵ Pl.211.

⁸⁸⁶ On citera comme exemple les individus de la nécropole d'Anglès (Gérone) ou dans celle de Marti à Ampurias (Gérone) : Oliva Prat & Riuro Llapart 1968, 87, fig.12 ; Almagro 1953, 57 n°3.

employées à LT A ancienne et récente, comme celles de la région de Nîmes⁸⁸⁷, ou au nord-est, dans la tombe 48 de la nécropole suisse d'En Pétoleyres à Saint-Sulpice (Vaud)⁸⁸⁸.

II.2.7.6 Type Pen.4 – Pendeloques en anneau "en dent"

Nombre d'individus : 3 (5)

(Annexes 3 : Liste 11.4)

Très peu nombreuses et connues aussi bien en alliage cuivreux qu'en roche, ces pendeloques prennent la forme d'un simple anneau dont une partie de la tige est étirée et appointée leur conférant une forme rappelant celle d'une dent.

L'individu en pierre du tumulus 4 de la nécropole du Pech de Cramazou à Calès (Lot) (n°197) est le seul qui provienne d'un contexte archéologique fiable⁸⁸⁹. Le bracelet en fer à tampons qui l'accompagnait et sa situation dans le tertre, postérieure à l'incinération centrale, permet de situer cette sépulture probablement dans la seconde moitié du VI^e s. a.C. De manière générale, ce type de pendeloque est connu tout au long du Premier âge du Fer jusqu'au milieu du Second⁸⁹⁰.

II.2.7.7 Type Pen.5 – Pendeloques à double spirales

Nombre d'individus : 4 (5)

(Annexes 3 : Liste 11.5)

Ces pendeloques en alliage cuivreux se singularisent par leur morphologie. Elles sont constituées d'un fil métallique de section circulaire dont les deux extrémités sont enroulées sur elles-mêmes en sens contraire. La zone reliant ces deux spirales forme une "anse de panier" surélevée, plus ou moins pincée.

La tombe 28 de la nécropole de La Cerrada de los Santos à Aragoncillo (Guadalajara) (n°10), qui a livré deux pièces de type, constitue l'unique contexte fiable à notre disposition⁸⁹¹. Le reste du mobilier qui comprend notamment une fibule à pied coudé (Fi.15.A.1) rattache cet ensemble funéraire au début du V^e s. a.C.

II.2.7.8 Type Pen.6 – Pendeloques en rouelle

Nombre d'individus : 24 (24)

(Annexes 3 : Liste 11.6) (Annexes 2 : Carte n°48)

Ce type rassemble des pendeloques en rouelle qui pouvaient être suspendues à l'aide d'une pièce rapportée ou par un ou deux anneaux de suspension moulés avec l'objet. Ces

⁸⁸⁷ Tendille 1980, 122, fig.17 n°126-127.

⁸⁸⁸ Kaenel 1990, 410, pl.44 n°8.

⁸⁸⁹ Pl.107.

⁸⁹⁰ Py 2016, 212-213.

⁸⁹¹ Pl.13.

pendeloques circulaires présentent un décor central rayonnant identiques à celui que l'on retrouve sur les têtes d'épingles (Ep.10). Si on compte un exemplaire en plomb de section plate, tous les autres individus sont en alliage cuivreux et de section triangulaire.

Leur lien stylistique avec les épingles à tête à rouelle pourrait laisser penser que ces pendentifs datent également de la fin de l'âge du Bronze et du début du Premier âge du Fer. De fait, leur usage comme pendentif est attesté dès le milieu du VIII^e s. a.C. dans la sépulture 1 du tumulus L.3 d'Ossun (n°287), daté de la phase I (750-650 a.C.) de J.-P. Mohen⁸⁹². De plus, les nombreux parallèles connus dans le Languedoc orientent vers une chronologie ne dépassant pas le début du VI^e s. a.C.⁸⁹³. Cependant, on doit prolonger leur emploi au moins jusqu'au milieu du V^e s. a.C. comme le suggèrent la rouelle déposée dans la sépulture 1 de Pau (n°271) associée à une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A.4) et à des torques à tampons et entailles transversales (To.12)⁸⁹⁴, ou encore le possible fragment de rouelle de la sépulture 1 du tumulus 25 du Camp de l'Église nord (n°207)⁸⁹⁵. On notera toutefois qu'aucune logique chronologique concernant leur structure décorative rayonnante ne semble se dégager.

II.2.7.9 Type Pen.7 – Pendeloques à parure réemployée

Nombre d'individus : 2 (2)

(Annexes 3 : Liste 11.7)

Parmi les autres catégories de parures inventoriées dans la zone d'étude, il semblerait qu'au moins deux individus, et peut être un troisième, aient été détournés de leur fonction première afin d'être portés comme pendeloque. Il s'agit d'une fibule en alliage cuivreux dont l'arc, brisé à mi-parcours, est replié vers le pied de manière à former une boucle de suspension. On peut également identifier un même détournement d'usage pour deux fragments d'épingles à tête bouletée repliés et enserrés l'un dans l'autre.

Le monument funéraire dont est issue la fibule de type Golfe du Lion réemployée est daté des deux premiers tiers du VI^e s. a.C.⁸⁹⁶. Il est moins aisé de proposer une datation pour les deux fragments d'épingles découverts en prospection sur l'habitat de Las Terraceras I à Mas de las Matas (Teruel) (n°70).

⁸⁹² Mohen 1980, 112 ; pl.149.

⁸⁹³ Py 2016, 204-205.

⁸⁹⁴ Pl.135.

⁸⁹⁵ Pl.113.

⁸⁹⁶ Beausoleil & Collet 2013, 146.

II.2.7.10 Type Pen.8 – Pendeloques en tôle (de forme variée)

Nombre d'individus : 2 (2)

(Annexes 3 : Liste 11.8)

Ce type rassemble des individus constitués d'une tôle d'alliage cuivreux munie d'ajours dans lesquels venaient s'enserrer des pièces rapportées de suspension. Dans la mesure où l'on ne recense que deux individus, on ne proposera pas de division en sous-types malgré la morphologie différente de ces exemplaires.

À la faveur du mobilier qui les accompagnait, l'individu du dépôt des Arz à Uchentein (n°97) peut être daté entre le dernier quart du VII^e et la première moitié du VI^e s. a.C.⁸⁹⁷., tandis que celui de la sépulture 46 d'Arihouat (n°148) se situerait plutôt entre le VIII^e et le VII^e s. a.C.⁸⁹⁸.

II.2.7.11 Type Pen.9 – Pendeloques conique en tôle

Nombre d'individus : 2 (4)

(Annexes 3 : Liste 11.9)

Ces quelques pendeloques sont fabriquées à partir d'une tôle d'alliage cuivreux repliée en cône rappelant la forme d'une cloche dont le sommet est ajouré.

Dans une certaine mesure, ces pendeloques peuvent être rapprochées de celles découvertes au Cayla à Mailhac (Aude) et datées du VI^e et du début V^e s. a.C.⁸⁹⁹. On peut cependant prolonger leur usage jusqu'au courant du V^e s. a.C. puisque les trois exemplaires déposés dans le tumulus 28 du Camp de l'Église nord (n°207) accompagnent une agrafe en fer ajourée (Ag.6.B)⁹⁰⁰.

II.2.7.12 Type Pen.10 – Pendeloques en dent animale

Nombre d'individus : 7 (7)

(Annexes 3 : Liste 11.10)

Ce type regroupe des dents animales (sangliers, moutons, ours) utilisées en pendeloque comme en témoigne le trou ménagé à l'une des extrémités.

L'emploi de dents animales est attesté durant tout le Premier âge du Fer dans les zones extrarégionales⁹⁰¹. Dans notre zone d'étude, seules la tombe 718 du Causse (n°305) et celle du tumulus de Route-Vielle à Noailles (Corrèze) (n°128) peuvent être considérées comme des ensembles archéologiquement fiables. Le premier appartient la phase IVa (625-575 a.C.) de la

⁸⁹⁷ Pl.66.

⁸⁹⁸ Pl.82.

⁸⁹⁹ Gailledrat *et al.* 2002, 204, fig.178 n°7 et 10.

⁹⁰⁰ Pl.113.

⁹⁰¹ Py 2016, 213.

nécropole⁹⁰², tandis que le second est daté du Ha C récent (730-650 a.C.) par l'épée hallstattienne en alliage cuivreux qu'elle renfermait⁹⁰³.

II.2.7.13 Type Pen.11 – Pendeloques en plaque quadrangulaire taillée

Nombre d'individus : 4 (4)

(Annexes 3 : Liste 11.11)

On compte un petit nombre d'individus de forme quadrangulaire aux angles arrondis de 12 à 6,6 cm de long, taillés dans la roche ou dans un os d'origine animale. L'une des faces est percée, assurant leur suspension.

Le tumulus IV de la nécropole de Moissac à Glandon (Haute-Vienne) (n°331) et le tumulus A de Saint-Hilaire-Les-Places (n°336) ont tous deux livrés des pendeloques de ce type et peuvent être datées du V^e s. a.C. par les autres mobiliers de parure associés⁹⁰⁴.

II.3. Les possibles parures

On classera dans cette catégorie les catégories d'objets dont la fonction en tant que parure n'est pas clairement établie. Il est donc nécessaire de discuter de leur attribution au mobilier de parure.

II.3.1. Les parures pectorales

On désigne par le terme "parures pectorales" une catégorie d'objets de grande taille qui étaient portés sur le vêtement, probablement au niveau du thorax. Les parures pectorales reconnues comme telles dans la zone d'étude sont exclusivement en alliage cuivreux et peuvent atteindre jusqu'à 20 cm de long pour 10 cm de large (sans tenir compte des pendeloques éventuellement suspendues). De manière générale, deux grandes morphologies sont identifiables pour la région : les parures pectorales composées d'une ou deux plaques rectangulaires, et celles, plus complexes, constituées de grandes spirales attachées à une longue tige rectiligne et maintenues par un épais fil enroulé courant tout le long. D'après les individus les mieux conservés, ces parures pectorales étaient fixées au vêtement par une épingle, un crochet ou une fibule. Ce système d'attache a introduit un certain nombre de confusions sur leur identification puisque ces objets ont tantôt été regroupés avec les fibules tantôt avec les épingles

⁹⁰² Giraud *et al.* 2003, 169, fig.256.

⁹⁰³ Milcent 2004, 506-507, vol.2.

⁹⁰⁴ Pl.216-217.

dans la bibliographie leur étant consacrée⁹⁰⁵. Cependant, ces attributions doivent être considérées comme incorrectes dans la mesure où la présence d'épingles ou de fibules s'explique uniquement par la nécessité technique de fixer un ensemble plus important, la parure pectorale, de façon à ce qu'elle soit mise en valeur sur le corps.

Bien qu'aucun individu n'ait été découvert en position fonctionnelle, leur grande taille et leur système d'attache ne laissent que peu de doute quant à la partie du corps qu'ils couvraient. Toutefois, cette caractéristique pose également la question de leur fonction. Comme pour les grandes épingles, la surface qu'elles recouvrent entrave nécessairement les mouvements du porteur. Dès lors, on peut supposer qu'il s'agit d'objets portés par des individus dont le quotidien n'impliquait pas une grande mobilité, ou qu'ils étaient employés dans un contexte particulier et occasionnel, éventuellement de nature politique, rituelle, ou religieuse.

Si leur fonction réelle demeure hypothétique, leur caractère ornemental est quant à lui indéniable. Ces parures pectorales peuvent recevoir un riche décor incisé ou de points estampés encadrant leur structure, rappelant les ornements réalisés sur les agrafes de ceintures. Composés parfois d'un assemblage de plusieurs pièces de métal, les exemplaires les mieux conservés sont également pourvus de multiples pendeloques suspendues par des chaînettes ou des fils spiralés. Ces observations conduisent à reconnaître la qualité ornementale primordiale de cette catégorie de mobilier. À défaut de définir convenablement leur fonction, leur rattachement aux objets de parure paraît donc justifié.

II. 3.1.1 Les précédents typologiques

Principalement répartis dans les nécropoles espagnoles, les parures pectorales ont très tôt attiré l'attention des chercheurs de péninsule Ibérique. C'est à W. Schüle que l'on doit le premier essai de classification des exemplaires à spirales, à partir de leur taille⁹⁰⁶. Cependant, ses travaux proposent de les rattacher aux fibules, un choix que l'on retrouve par la suite dans les publications de J.-L. Argente Oliver au milieu des années 1990⁹⁰⁷. A. Lorrio a récemment réétudié cette catégorie d'objets qu'il identifie très clairement comme des parures pectorales. Il les sépare des épingles et fibules et les divise selon leur morphologie générale à savoir : celles à fils spiralés et celles à plaque décorée⁹⁰⁸.

⁹⁰⁵ On a déjà eu l'occasion de mentionner la dénomination des "fibules/épingles" proposée par A. Argente Oliver qui rassemble de véritables fibules pourvues de spirales aux extrémités de l'axe (correspondant au type Fi.12 de notre typologie), mais aussi des parures pectorales : Argente Oliver 1994, 96. A. Lorrio rappelle, lors de l'historiographie de ces objets toutes les erreurs d'attributions dont ont souffert les parures pectorales : Lorrio 2005a, 209-214.

⁹⁰⁶ Schüle 1969, 140-142.

⁹⁰⁷ Argente Oliver *et al.* 1992 ; Argente Oliver 1994, 96.

⁹⁰⁸ Lorrio 2005a, 208-214.

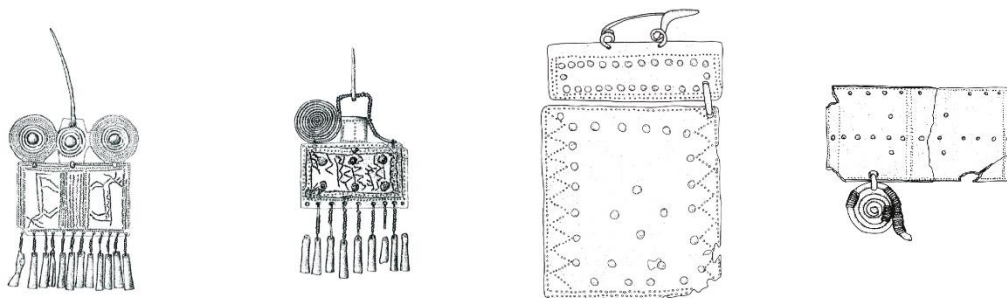
II.3.1.2 Présentation de la typologie

Dans la mesure où le nombre de parures pectorales inventoriées est relativement faible, il n'est pas utile de proposer un classement trop segmentant. À ce titre, on suivra les choix d'A. Lorrio qui demeurent les plus efficaces, en séparant les individus à plaque décorée (Pec.1) de ceux à fils spiralés (Pec.2) (fig.132). Concernant le dernier type, il est possible de reconnaître des sous-types principalement à partir de la taille. Cette distinction est possible en premier lieu parce que le nombre d'exemplaires de type à fils spiralés (Pec.2) est le plus important du corpus (75% du contingent total) (fig.133). Deuxièmement, même si la fonction réelle de ces objets demeure floue, on peut émettre l'hypothèse que leur taille soit en lien avec leur utilisation. Ainsi, on peut penser qu'elle influe sur la valeur économique des objets en fonction de la quantité de métal engagée lors de la fabrication, ou, si il s'agit d'objets à caractère rituel ou religieux, qu'elle modifie la signification symbolique qui pourrait leur être attachée. Enfin, on proposera de classer à part les individus issus des contextes français, tant ces derniers divergent des modèles espagnols, notamment sur la difficulté à les identifier de manière certaine comme parures pectorales (Pec.3).

PARURES PECTORALES [Pec.]

Type à plaque décorée

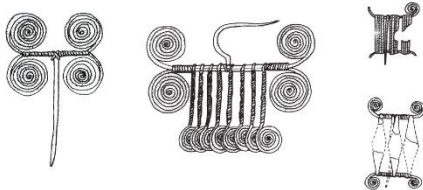
Pec.1



Type à fils spiralés

Pec.2

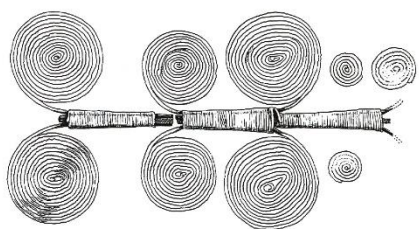
A



B



C



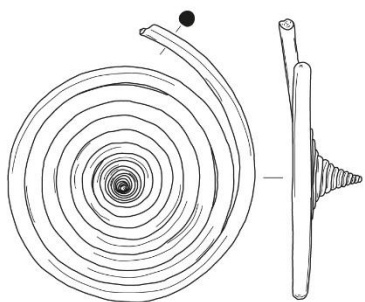
D



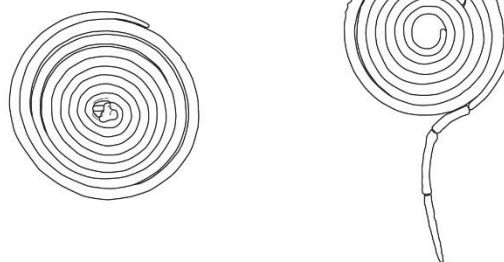
attribution incertaine : fils spiralés

Pec.3

A



B



5 cm

Figure 132 : Les différents types de parures pectorales rencontrés (numéro) et leurs sous-types (lettre).

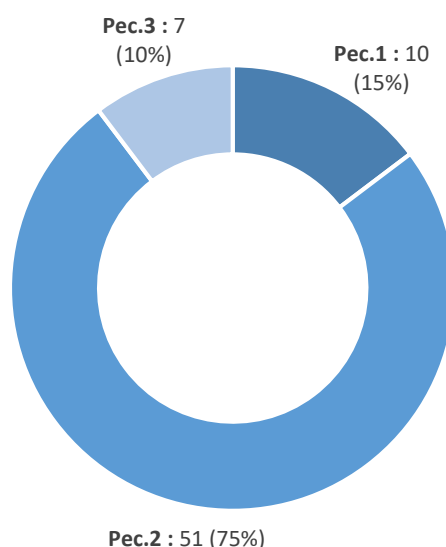


Figure 133 : Répartition quantitative des types identifiables des parures pectorales inventoriées (total : 68).

À la différence des autres catégories de parures, il est peu aisé de proposer une datation précise de ces pièces selon leur type dans la mesure où elles proviennent quasi-exclusivement de nécropoles espagnoles non contextualisées. Il est cependant possible d'émettre quelques remarques qui prendront place à la fin de la présentation typologique.

II.3.1.3 Type Pec.1 – Parures pectorales à plaque décorée

Nombre d'individus : 10

(Annexes 3 : Liste 12.1)

Peu nombreuses, ces parures pectorales sont composées d'une plaque rectangulaire pouvant atteindre 10 cm de long sur 9 cm de large, ce qui permet l'ajout d'un riche décor incisé ou estampé suivant les pourtours de la plaque et dessinant des lignes de points ou des dents. Une seconde plaque, de plus faibles dimensions, peut être rapportée et fixée à la première par un anneau ou un crochet traversant des ajours. C'est sur cette seconde pièce que le système d'attache au vêtement est installé, comme le laisse supposer l'exemplaire bien conservé de la nécropole de Navafría à Clares (n°16)⁹⁰⁹. Deux individus provenant de la nécropole de Carratiermes à Montejo de Tiermes (Soria) (n°51) sont de conception légèrement différente⁹¹⁰. Ils sont constitués d'une seule plaque rectangulaire dont la zone centrale supporte un décor figurant des animaux stylisés, probablement des cerfs. La partie supérieure voit l'ajout d'une ou plusieurs pièces de forme circulaire, dont notamment une pendeloque spiralée de type Pen.5,

⁹⁰⁹ Pl.17, n°3501.

⁹¹⁰ Pl.53, n°4326 et 4327 ; Cette divergence morphologique ne donne pas lieu à la création de sous-types pour ces deux individus en raison du peu d'exemplaires inventoriés.

d'où part le système de fixation en épingle. La partie inférieure de la plaque est percée de multiples trous auxquels sont suspendues plusieurs pendeloques triangulaires de type Pen.2.

II.3.1.4 Type Pec.2 – Parures pectorales à fils spiralés

Nombre d'individus : 51

(Annexes 3 : Liste 12.2)

Plus nombreux que les parures pectorales précédentes, celles pourvues de fils spiralés offrent également une plus grande variété morphologique à partir de laquelle il est possible d'identifier des sous-types plus ou moins bien représentés (fig.134).

Le premier rassemble des individus de petite taille constitués de deux tiges maintenues l'une contre l'autre par un fil enroulé et décorées de deux spirales à chacune de leurs extrémités (A). Au centre, une épingle, attachée par un nœud en croix, sert de système de fixation. C'est ce sous-type qui a posé le plus de problèmes d'identification, les tiges et spirales étant reconnues comme des têtes d'épingles ou des ressorts de fibules lorsque les parures pectorales étaient incomplètes. Le second sous-type regroupe des exemplaires très similaires au précédent, à la différence majeure qu'il voit se multiplier le nombre de spirales et donc de tiges internes (B). Pour les exemplaires les mieux conservés, ce nombre peut atteindre 12 spirales placées symétriquement de part et d'autre de l'axe enroulé central. La longueur maximale observée pour ces parures pectorales est de 13 cm pour des spirales de 3,2 cm de diamètre. De plus, des pendeloques, de types Pen.1 ou Pen.5, peuvent être suspendues aux spirales inférieures. Les individus du sous-type suivant se distinguent essentiellement par leurs mensurations supérieures (C). Bien qu'on ne connaisse aucun exemplaire conservé entièrement, les seuls fragments mis au jour peuvent atteindre 20 cm de long pour des spirales de 4,3 cm. Ces parures pectorales peuvent également supporter des pendeloques de type Pen.5. Le dernier sous-type ne concerne que trois individus composés d'une seule grande spirale de plus 4 cm de diamètre autour de laquelle est enroulée une pendeloque de type Pen.5 et son fil de suspension (D). Il faut noter que l'identification de ce sous-type peut être sujet à caution dans la mesure où son aspect "ramassé" peut tout aussi bien renvoyer à des modèles de type 2.C qui auraient été ployés et symboliquement sacrifiés. Cette question n'étant pas résolue, on conserva une séparation typologique par prudence.

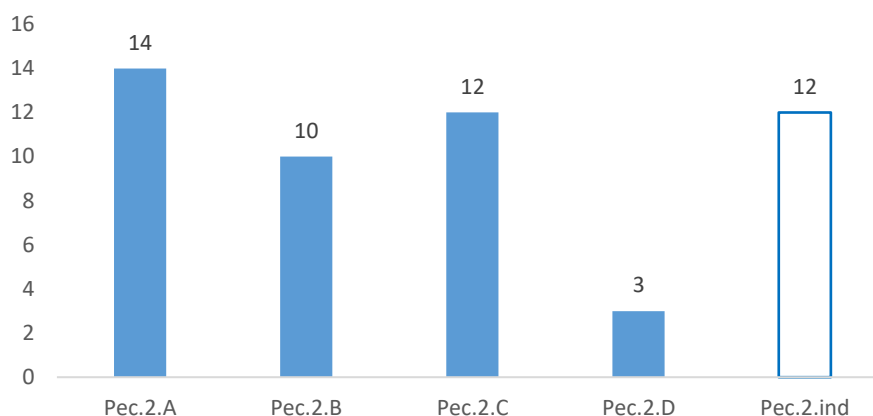


Figure 134 : Répartition quantitative par sous-types des parures pectorales Pec.2 (total : 51).

II.3.1.5 Type Pec.3 – Parures pectorales incertaines en fil spiralé

Nombre d'individus : 7

(Annexes 3 : Liste 12.3)

Les individus regroupés dans ce type proviennent tous de contextes archéologiques français : des dépôts ariégeois des Arz à Ucheintein (Ariège) (n°97) ou du Peyré à Sabrat (n°95), et des nécropoles girondines des Gaillards à Biganos (n°158) et de Pujaut à Mios (n°167) dans la vallée de la Leyre.

S'ils ont été distingués des parures pectorales à fils spiralés espagnols, c'est en raison de leur morphologie et de leur état de conservation qui ne permettent pas d'assurer leur appartenance à cette catégorie de mobilier. En effet, ces quelques individus se singularisent tout d'abord par le fait que seules les spirales, sans la monture sur tige, soit conservées. Cela suggère qu'elles étaient assemblées différemment, comme en témoigne leurs extrémités appointées et non brisées à l'extérieur de l'enroulement. De plus, les spirales françaises possèdent des dimensions bien plus importantes que celles des parures pectorales espagnoles puisqu'elles sont comprises entre 9,6 et 14 cm. Enfin, pour les exemplaires du dépôt des Arz, le centre de l'enroulement quitte le plan axial général de l'objet pour s'élever et former un cône spiralé. Cette dernière remarque permet d'identifier des sous-types qui séparent les grandes spirales ariégeoises (3.A) de celles de Gironde (3.B).

Tous ces éléments morphologiques les distinguent donc des parures pectorales à fil spiralé espagnoles. Leur conservation imparfaite et le manque d'informations taphonomiques liées à leur mode de déposition rendent, pour l'heure, leur caractérisation difficile.

Concernant les parures pectorales de types Pec.1 et Pec.2, les divers indices dont nous disposons aiguillent vers une datation comprise entre le VI^e et le V^e s. a.C. En effet, les sites funéraires dont elles sont issues sont fréquentés dès le Celtibère ancien (600-500 a.C.) de A.

Lorrio, comme ceux de Navafría à Clares (n°16) ou Alpensque (n°46)⁹¹¹, tandis que leur continuité jusqu'au V^e s. a.C. est assurée par quelques ensembles clos fiables dont notamment la sépulture 5 de la nécropole de Prados Redondos à Sigüenza (n°25) qui renfermait une fibule annulaire (Fi.19.B)⁹¹². En outre, cette datation est en accord avec les éléments qui composent ces parures pectorales, comme les diverses pendeloques rapportées.

Les possibles parures pectorales françaises (Pec.3) ont une distribution chronologique différente. Les deux pièces girondines des nécropoles des Gaillards (n°158) ou du Pujaut (n°167) doivent être situées, à l'image des exemplaires espagnols, entre 525 et 450 a.C. par le mobilier qui les accompagnait. En revanche, celles mises au jour dans les dépôts ariégeois du Peyré à Sabarat (n°95) et des Arz à Uchentein (n°97) sont antérieures et trouvent leur place plutôt entre la fin du VII^e et la première moitié du VI^e s. a.C.

II.3.2. Les "cônes launaciens"

Nombre d'individus : 13 (66)

(Annexes 3 : Liste 13) (Annexes 2 : Carte n°49)

Le terme de "cône launacien" recouvre une catégorie d'objets dont la fonction demeure largement hypothétique. D'un point de vue formel, il s'agit de pièces en alliage cuivreux, coniques, de 6 à 7 cm de hauteur et dont la surface externe, légèrement concave, est localement décorée d'une vingtaine d'incisions parallèles, ménageant de fines rainures groupées tout autour de l'objet. Le sommet du cône est coiffé d'un bouton hémisphérique, plus ou moins débordant, moulé avec le reste du cône. À l'autre extrémité, la base est ouverte selon un diamètre d'environ 3 cm, et est munie d'un petit appendice latéral ajouré. Un peu au-dessus de sa base, dans sa partie inférieure, la surface est percée de deux ajours quadrangulaires aux bords arrondis se faisant face (fig.135, A).

Ces cônes sont dits "launaciens" car la grande majorité des exemplaires connus ont été découverts en premier lieu dans des dépôts launaciens du Languedoc occidental⁹¹³. On les retrouve notamment associés à des bracelets ou des anneaux de jambe à nodosités et à des haches en alliage cuivreux comme dans le dépôt de Vias (Hérault)⁹¹⁴. Dans un premier temps, leur morphologie en douille a fait qu'ils ont été identifiés comme des talons de lances, raison pour laquelle on les retrouve également sous le nom de "talons launaciens" dans la

⁹¹¹ Lorrio 2004a, 262.

⁹¹² Pl.36.

⁹¹³ Verger 2000, 189 ; Verger 2013b, 111-112 ; Verger 2013e, 313.

⁹¹⁴ Olivier & Perrin 2013, 53.

bibliographie⁹¹⁵. Toutefois, cet emploi explique mal la présence de l'appendice latéral et des perforations quadrangulaires. Au début des années 2000, de nouvelles propositions interprétatives ont donc été formulées. Pour leurs auteurs, ces cônes auraient servi de poupées d'arc, embouties aux extrémités en bois de l'arme, dans le but d'en renforcer sa solidité et de maintenir la corde (fig.135, B)⁹¹⁶. Ces explications restent toutefois insatisfaisantes au regard des arguments apportés par la suite, tout d'abord par P. Lansac, puis récemment par A. Beylier⁹¹⁷. Ces derniers soulignent que la largeur de la base de ces cônes induit une section circulaire du bois de l'arc d'un diamètre trop important. De plus, le moyen de fixation de ces supposées poupées d'arc fait appel à une tige épaisse traversant les deux ouvertures quadrangulaires, ce qui aurait pour conséquence de nettement fragiliser la structure en bois lors de la tension de la corde jusqu'à provoquer sa rupture. À la lumière de ces observations, l'utilisation de ces cônes comme poupée d'arc n'est pas d'avantage soutenable que celle comme talons de lance⁹¹⁸.

Dès lors, il faut porter notre regard sur les contextes archéologiques dont ils sont issus. En effet, le mobilier qui les accompagnent peut apporter un éclairage sur leur fonction. Si, comme on l'a dit, la majorité des individus connus proviennent de dépôts métalliques, les nécropoles du Castrais, fouillées à la fin des années 1990 et début 2000, ont livré les premiers cônes découverts en contexte funéraire⁹¹⁹. Dans trois sépultures, dont on peut assurer la fiabilité taphonomique, ces cônes étaient déposés à l'unité, seulement accompagnés d'un vase cinéraire et parfois d'une ou deux épingles. Aucun objet appartenant au registre de l'armement n'est présent. On les trouve en revanche associés avec du mobilier de parure, en l'occurrence des épingles. Trois contextes funéraires ne constituant pas une série statistiquement viable, il faut recourir à d'autres points de comparaison. Par chance, on connaît des "cônes launaciens" déposés dans l'*héraïon* de Pérachora, situé dans le golfe de Corinthe (Grèce)⁹²⁰. Ces individus sont accompagnés de plusieurs boutons coniques (type Bt.3.A), de pendeloques en rouelle (Pen.6) et de bracelets ou anneaux de jambe de types variés. Encore une fois, bien qu'en contexte de dépôt rituel, ces cônes se trouvent associés exclusivement à du mobilier de parure. D'autres éléments peuvent constituer un indice de leur fonction comme objet de parure. Citons

⁹¹⁵ Guilaine 1972, 352-353 ; Verger 2000, 189 ; Giraud *et al.* 2003, 119.

⁹¹⁶ Gascó & Pueyo 2003.

⁹¹⁷ Lansac 2004 ; Beylier 2012, 89-90.

⁹¹⁸ Rappelons cependant que le débat autour de l'utilisation des "cônes launaciens" comme poupée d'arc n'est pas clos pour autant puisque J. Gascó a eu l'occasion d'étayer ses hypothèses dans un droit de réponse publié en 2004 : Gascó 2004b.

⁹¹⁹ Dans les sépultures 314, 322 et 332 de la nécropole de Gourjade à Castres (Tarn) (n°298) : Giraud *et al.* 2003, 119.

⁹²⁰ Verger 2000, 189 ; Verger 2013e, 312-313.

notamment leur décor rainuré qui rappelle fortement celui des boutons coniques à bélière de type Bt.3.A, ou la morphologie générale en cône et bouton sommital qui évoquent grandement les boutons ou appliques coniques à bélière qui constituaient l'ornementation métallique d'une ceinture en matière organique découverte dans le dépôt fluvial de la Motte à Agde (Hérault), daté entre le VIII^e et le VII^e s. a.C. (fig.135, C)⁹²¹.

Toutes ces comparaisons concourent à voir dans les "cônes launaciens" des objets appartenant au registre de la parure. La proximité stylistique et morphologique avec des boutons ou appliques connus par ailleurs et bien attestés laissent supposer qu'ils avaient une fonction similaire. Les ajours quadrangulaires, percés sur leur surface concave, pourraient servir à les maintenir sur un vêtement par l'enfilage d'une tige, possiblement en matière organique, jouant le rôle de bélière. Un exemplaire provenant d'un dépôt découvert à Carcassonne a effectivement conservé une tige traversant les ajours et formant une sorte de bélière⁹²². L'appendice latéral peut également être employé comme moyen de suspension sur un fil ou une chaînette. De plus, en contexte funéraire, ils sont découverts associés à des épingles à tête enroulée simple (Ep.1.A) ou à tête en crosse (Ep.6.A), ce qui laisse penser qu'ils étaient liés mécaniquement avec ce type de mobilier, à la manière des boutons coniques (Bt.3.A). Il va sans dire qu'en l'absence d'indices plus précis, ces propositions n'ont valeur que d'hypothèses. Toutefois, en l'état de nos connaissances, les éléments de comparaison rapportés semblent suffisamment solides pour rattacher ces "cônes launaciens" à la catégorie du mobilier de parure. Enfin, concernant leur chronologie, tous les parallèles évoqués en amont, qu'ils soient régionaux, comme pour le dépôt de Briatexte (Tarn) (n°295)⁹²³, ou extrarégionaux comme le dépôt *l'héraïon* de Pérachora, permettent d'assurer leur datation entre la fin du VII^e et la première moitié du VI^e s. a.C.

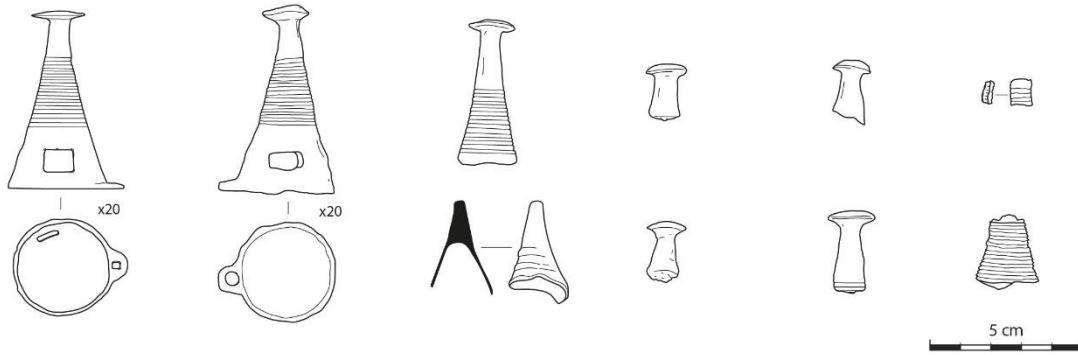
⁹²¹ Verger *et al.* 2007, 112-114.

⁹²² Guilaine 1969, pl.6 n°38.

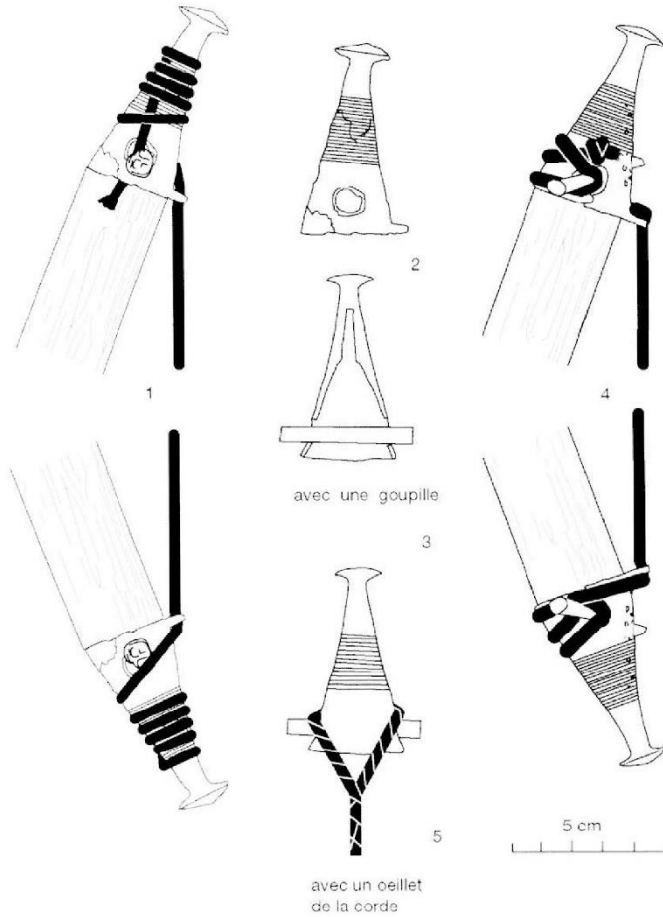
⁹²³ Pl.157.

QUATRIÈME PARTIE : ANALYSES TYPOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES

A «cônes launaciens» découverts dans la zone d'étude



B proposition de restitution comme poupée d'arc
(d'ap. Gascò & Pueyo 2003)



C appliques coniques du dépôt de la Motte à Agde (Hérault)
(d'ap. Verger et al. 2007)



Figure 135 : "cônes launaciens" provenant de la zone d'étude et propositions de restitutions.

**CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET
ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES**

Au cours de ce chapitre, il s'agira de synthétiser toutes ces données chronologiques et de mettre en séquence le mobilier de parure afin de reconnaître des phénomènes évolutifs par le biais de marqueurs typologiques. Cette démarche aura pour but de dégager des chronologies d'usage récurrent des types de parures sur différentes portions du territoire étudié et de discuter de possibles convergences ou divergences entre ces zones. Si ce séquençage ne concerne que le mobilier de parure, il sera cependant intéressant de le confronter aux systèmes chronologiques employés jusqu'à présent par les archéologues de part et d'autre des Pyrénées (fig.16). *In fine*, il sera possible de dégager des faciès typologiques sur l'ensemble du territoire et d'identifier des phénomènes d'expansion ou de repli de ces faciès par leur étude chrono-spatiale.

I. Dynamiques chronologiques des parures

I.1. Modalité d'analyse

Pour mesurer les rythmes évolutifs d'un corpus qui s'étend sur environ quatre siècles et qui est réparti sur un vaste territoire, plusieurs écueils doivent être contournés.

Le premier obstacle concerne le choix des données sur lequel doit reposer le raisonnement. On a déjà eu l'occasion de faire remarquer que tous les contextes archéologiques (couches d'occupations, sépultures, dépôts, etc.) ne se valent pas en matière d'information chronologique et que, dans le cadre de cette étude, les contextes funéraires constituent les témoins chronologiques les plus pertinents. À cette donnée s'ajoute le constat suivant : près de 90% du corpus provient de sites funéraires, les autres types de contextes archéologiques étant quasiment négligeables en nombre d'objets (fig.28A). Il paraît donc tout à fait justifié de fonder notre analyse principalement sur les contextes funéraires, dont les assemblages d'objets sont assurés (c'est-à-dire les ensembles pour lesquels l'on a attribué dans la base de données un indice de fiabilité compris entre de 2 et 3). Cette sélection des informations disponibles doit permettre d'assurer la valeur chronologique des résultats obtenus. Toutefois, les ensembles mis de côté lors du premier tri pourront être réintégrés par la suite dans la synthèse.

Le second obstacle concerne l'aire géographique retenue. L'identification d'étapes chronologiques repose sur la caractérisation de marqueurs typologiques. Or, il faut prendre en compte le fait que dans cette vaste zone ont pu se côtoyer au même moment des faciès différents de parures, qui se traduisent par des répartitions préférentielles de certains types au détriment d'autres. Il convient donc de minimiser l'impact de ce phénomène si l'on veut identifier les rythmes évolutifs de la parure sur l'ensemble de l'aire géographique étudiée. Pour ce faire, la solution privilégiée sera de procéder à un découpage de la zone d'étude en portions cohérentes

rassemblant des contextes archéologiques qui partagent un nombre suffisamment important de critères typologiques communs. Par chance, le mobilier de parure, comme l'ensemble du mobilier métallique, est une catégorie d'objets bien moins régionalisés que la céramique par exemple, favorisant alors des regroupements de contextes sur des espaces assez étendus.

Après plusieurs essais, un compromis a été trouvé entre la réalisation d'un découpage trop fin, créant des isolats desquels aucune conclusion pertinente ne se détache, d'un découpage trop large regroupant des objets typologiquement trop hétérogènes. Ces ajustements mènent à un partage du cadre géographique en six zones, dont la taille et le nombre de sites qu'elles renferment peuvent varier (fig.136)⁹²⁴. Les justifications sur lesquelles se fondent la délimitation de ces zones seront explicitées en introduction de chacune d'elle. Il est toutefois essentiel de rappeler que ces zones sont des partitions "de travail", utiles à un bon déroulement de l'analyse chronologique. À ce stade, elles ne constituent en aucune manière un découpage culturel et ne peuvent être considérées comme l'identification de faciès typologiques des parures.

⁹²⁴ Il importera de remarquer que certains sites ne sont associés à aucune zone et se trouvent en périphérie de ces dernières. Il s'agit de sites marqués par une relative pauvreté documentaire. Ils n'interviendront pas dans l'analyse chronologique de ce chapitre et il n'est donc pas utile de les rattacher à une zone de travail à ce stade.

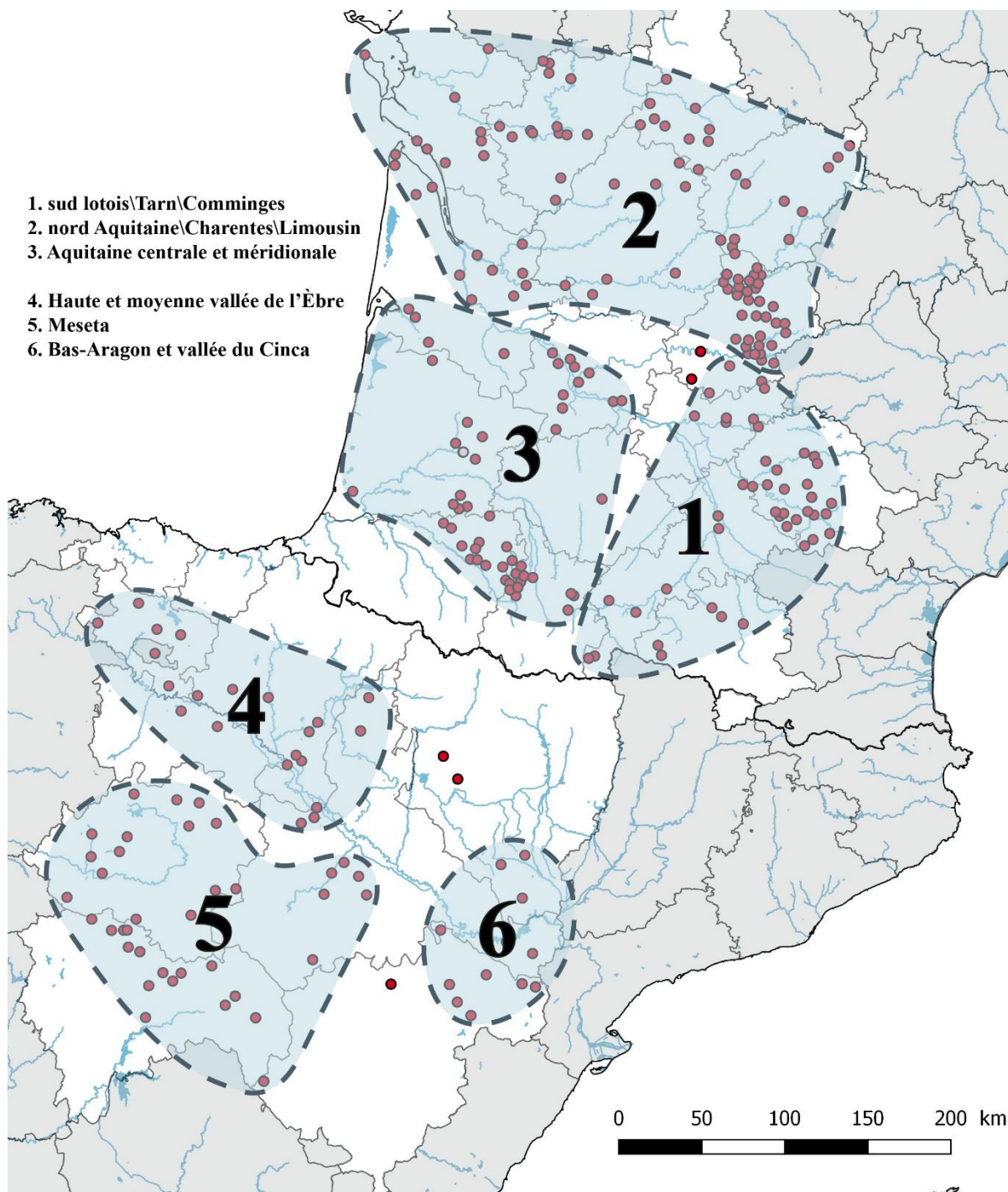


Figure 136 : Délimitations par zones du cadre géographique.

I.2. Zone 1 (Sud lotois\Tarn\Comminges)

La délimitation de cette zone est liée à plusieurs facteurs. Le point de départ de la réflexion est le groupe des nécropoles tarnaises, dont celles du Castrais constituent le socle dominant du corpus, tant en nombre de parures qu'elles livrent (fig.28 C et D), que dans le calage chronologique qu'elles offrent. Il est possible d'agréger à ce groupe tarnais les sites du nord de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Sud lotois, régions bien marquées par leur affinité typologique : fibules de type Golfe du Lion (Fi.13 : cartes n°6 à 8), torques à crochets

(To.4, To.17, To.19, To.24 et To.25 : carte n°41), boutons plats à bélière (Bt.1 : carte n°24) et boucles d'oreilles rubanées à crochets (Bo.5 : carte n°46). D'après des aspects plus généraux, le rassemblement des sites de ces régions en une seule entité ne pose guère de problème dans la mesure où leur proximité culturelle a déjà été signalée à plusieurs reprises⁹²⁵. Le rattachement à ce groupe des sites du Comminges et d'Ariège est en revanche moins évident. En effet, la récente thèse de S. Adroit révèle que cette région se distingue très nettement du reste de la zone par ses pratiques funéraires⁹²⁶. Cependant, les cartes de répartition indiquent que plusieurs types de parures connus en Comminges se rencontrent également dans les nécropoles du groupe tarnais : torques à extrémités recourbées (To.5, To.10, To.18 et To.20 : carte n°42), pendeloques à rouelle (Pen.6 : carte n°46) ou triangulaire (Pen.1 : carte n°47) et divers boutons (Bt.3.A : carte n°25 ; Bt.4 et Bt.5 : carte n°26). Cette extension du groupe au Comminges permet de replacer dans un contexte cohérent les nombreuses parures de la nécropole d'Arihouat à Garin (n°148). L'étude du mobilier céramique et métallique de cette nécropole par A. Müller avait d'ailleurs déjà démontré sa proximité avec les productions tarnaises et languedociennes⁹²⁷.

Comme on peut le voir, la zone 1 renferme les principaux sites funéraires ayant livré des parures, comme les nécropoles du Camp de l'Église Nord et Sud de Flaujac-Poujols (n°207), du Frau à Cazals (n°326), de Gourjade et du Martinet à Castres (n°298 et 299), du Causse à Labruguière (n°305) et d'Arihouat à Garin (n°148). Cette base documentaire importante a pour avantage d'être déjà bien fixée chronologiquement, notamment par ces liens typologiques avec les productions languedociennes des nécropoles du Moulin à Mailhac ou du Peyrou à Agde⁹²⁸. Cette donnée est essentielle puisque c'est grâce au phasage de cette zone majeure que pourront être comparées les autres zones moins pourvues en documentation chronologiquement fiable.

Le grand nombre d'ensembles funéraires fiables autorise la réalisation d'une matrice sérielle de présence/absence. Comme on a déjà eu l'occasion de l'évoquer, l'emploi d'un tel outil appliqué au seul mobilier de parure demeure peu aisé par les contraintes qu'il impose et qui sont, rappelons-le, de disposer d'ensembles clos taphonomiquement fiables (indice de fiabilité de 2 ou de 3) et comportant au moins deux objets. Plusieurs tests ont été réalisés en amont afin

⁹²⁵ Concernant le rattachement culturel durant le Premier âge du Fer des vestiges du Tarn-et-Garonne et de la moitié nord de Haute-Garonne à ceux Tarn, on évoquera notamment l'étude récente des pratiques funéraires de part et d'autre des Pyrénées par S. Adroit qui regroupe cette région à l'aire Catalano-Languedocienne : Adroit 2015, 515 fig.199. Pour le département du Lot, la dichotomie entre les faciès culturels du nord ou du sud du Lot (le cours d'eau) est autant observable par la distribution géographique des pratiques funéraires d'incinérations et d'inhumations que, plus généralement, par la typologie du mobilier : Dedet 2004, 204 fig.6 ; Milcent, in : Filippini 2010, 45-46.

⁹²⁶ Adroit 2015, 515 fig.199.

⁹²⁷ Müller 1985, 185-186.

⁹²⁸ On peut illustrer cette remarque par le calage en datations absolues du phasage des nécropoles du Castrais qui se réfère exclusivement aux sites du Midi de la France : Giraud *et al.* 2003, 179-180.

d'identifier les objets qui constituent des marqueurs chronologiques pertinents, conduisant à regrouper certains types et sous-types ou à supprimer ceux qui apparaissaient tout au long du Premier âge du Fer⁹²⁹. Afin de consolider le classement de ces ensembles, nous avons ajouté des critères qui ne relèvent pas du mobilier de parures mais constituent de bons marqueurs chronologiques, c'est-à-dire principalement des objets métalliques, comme les rasoirs, les épées et les pinces à épiler⁹³⁰. Ainsi, sur les 344 sépultures répondant positivement aux contraintes appliquées pour cette zone, seules 92 ont finalement été retenues à l'issue des divers tris opérés.

Les ensembles ont été sériés par méthode barycentrique, bien que des ajustements manuels aient été effectués *a posteriori* afin de replacer des tombes bien calées chronologiquement par l'étude typo-chronologique mais mal situées dans le tableau en raison des limites de la méthode. Si, globalement, la méthode barycentrique a permis de retrouver un ordonnancement chronologique des ensembles sériés, un certain nombre d'incohérences sont apparues. Ces erreurs s'expliquent par le fait que la majorité des ensembles retenus se composent de seulement deux ou trois objets ; s'y s'ajoute un faible taux de recoupement des types malgré le regroupement de ces derniers. Les types qui ont une longue période d'utilisation ont été déplacés manuellement dans le tableau afin de mettre en lumière leur moment d'apparition, puisque que la méthode barycentrique tend à les placer au centre de la matrice. La matrice sérielle a alors vocation à rendre lisible des changements dans la distribution chronologique des types et, par conséquent, à faire émerger des dynamiques évolutives du mobilier d'apparat.

Dans cette matrice (fig.137)⁹³¹, il est possible de percevoir plusieurs étapes et sous-étapes. Leur caractérisation ainsi que celle de leurs marqueurs autorise également le rattachement à chacune d'elles des ensembles archéologiques (funéraires ou non) ou de critères morphologiques qui n'apparaissent pas dans la matrice.

⁹²⁹ On pense notamment aux parures annulaires comme les anneaux et plusieurs types de bracelets qui sont en circulation durant l'intégralité du Premier âge du Fer, voire au-delà.

⁹³⁰ Nous avons rassemblé sous une même appellation différents types de rasoir en alliage cuivreux définis pour l'étude des individus des nécropoles du Castrais, à savoir : rasoirs à tranchant double, lame fortement ajourée et anneau de suspension (type I2), rasoirs à tranchant double, lame ajourée et anneau de suspension, obtenu par martelage (type I4), rasoirs à tranchant unique transversal à lame rectangulaire courbe (type I5), rasoirs à tranchant unique transversal, lame ajourée et anneau(x) de suspension (type I7) et rasoirs à tranchant unique transversal, lame ajourée, anneau de suspension et tranchant convexe (type I8) : Giraud *et al.* 2003, 107-110. Pour les contraintes liées à l'établissement d'une sériation à partir du seul mobilier de parures des sépultures, se référer à : Partie IV, II.

⁹³¹ Toutes les matrices de sériation présentées lors de l'étude sont réalisées à l'aide de l'outil Excel développé par B. Desachy : Descachy 2008.

1.2.1. Étape 1

Cette première étape est représentée par peu d'ensembles en raison du type de parures qui la caractérise. En effet, elle se définit principalement par le dépôt dans les tombes d'objets qui sont connus tout au long du Bronze final et du Premier âge du Fer et qui ont donc été évincés de la matrice. Elle dispose malgré tout de quelques spécificités permettant d'en dessiner les contours (fig.138).

Les ensembles pouvant être rattachés à cette étape se composent essentiellement de petits objets de parures comme des anneaux (An.1/2/3/4/5), des perles de types variés et des boutons plats (Bt.1), hémisphériques (Bt.2.A/2.B), coniques à barrettes (Bt.3.B), corolles (Bt.4.A) et spiralés (Bt.5). Au-delà, il est possible, selon nous, d'identifier deux sous-étapes.

La première sous-étape (étape 1A) comprend, en plus des types cités, quelques objets plus volumineux. On pense notamment aux torques à tige torsadée et terminaisons recourbées (To.18.A) des sépultures 339, 349, 518 et 552 de la nécropole du Causse (n°305)⁹³², aux bracelets à tige simple, ouverts de section hémisphériques ou quadrangulaire (Br.5.A/5.B) ou à tige spiralée (Br.4.C), et enfin aux pendeloques en rouelle (Pen.6). On doit également rattacher à cette étape les épingles à tête enroulées, avec ou sans anneau (Ep.1.A/2.A), bien que ces dernières se distribuent durant tout le Premier âge du Fer.

La seconde sous-étape (étape 1B) est définie par les mêmes critères que l'étape précédente mais se distingue toutefois par une plus grande variété des types déposés dans les sépultures. C'est particulièrement le cas des épingles en alliage cuivreux à tête enroulée avec ou sans anneau ou composées (Ep.1.A/2.A/Ep.3/Ep.4), du type "du roc" (Ep.5.A), à tête en anneau ou double anneau (Ep.8/9), à tête en rouelle (Ep.10) ou à tête biconique (Ep.11.A). Enfin, notons que c'est à cette étape que peut être rattachée la fibule à double ressort (Fi.5.A.1) en alliage cuivreux de la sépulture 275 du Causse (n°305)⁹³³, mais aussi la boucle d'oreille à tige rubanée (Bo.5) de la tombe 42 de la nécropole de Mondy (n°294)⁹³⁴. Ainsi, bien qu'inscrite dans la continuité de la sous-étape précédente du fait qu'elles partagent un grand nombre de critères communs, cette seconde sous-étape se manifeste par une plus grande variété dans les types rencontrés. Ce constat est particulièrement évident lorsque l'on s'intéresse au nombre d'objets par catégorie de chacune de ces sous-étapes. À l'exception des torques et des bracelets qui sont moins bien représentés, toutes les autres catégories de parures se trouvent en plus grand nombre lors de l'étape 1B. Le nombre de types rencontrés au cours des deux sous-étapes est un

⁹³² Pl. 181, 186 et 188.

⁹³³ Pl.179.

⁹³⁴ Pl.156.

indice supplémentaire⁹³⁵ : alors que la première sous-étape ne connaît que 24 types différents, la seconde en compte 37 pour un nombre quasi égal de catégories.

Si la variété des types peut être un facteur de distinction au sein de cette étape 1, les matériaux employés pour la confection des parures sont quant à eux tout à fait homogènes sur l'ensemble de cet intervalle chronologique. Le mobilier métallique est fabriqué exclusivement en alliage cuivreux pour les parures annulaires (torques, bracelets, anneaux, boucles d'oreilles et perles), les épingles, les boutons et les pendeloques, tandis que l'ambre, le verre ou les matières minérales et l'os, moins représentés, sont réservés pour les perles.

La datation de cette étape et des sous-étapes qui la compose ne pose pas de problèmes majeurs dans la mesure où elle est attestée principalement dans les nécropoles du Castrais⁹³⁶. Ainsi, l'étape 1A concentre des sépultures appartenant à la phase I de ces nécropoles, soit une date comprise entre 900 et 775 a.C, alors que celles de l'étape 1B correspondent plutôt à la phase 2, entre 775 et 725 a.C. Les types de parures associables à toutes ces sépultures ne permettant pas, pour l'heure, de préciser la datation relative de ces étapes, on décidera donc de conserver celles établies pour les nécropoles castraises.

⁹³⁵ On pourrait penser qu'à première vue, le comptage du nombre de types est un critère fondamentalement subjectif dans la mesure où ce résultat est corrélé aux méthodes employées pour mettre en place la typologie et donc le tri du corpus. Si on n'ignorera pas cette composante dans la démarche, nous pensons toutefois que, dans ce cas-là, le décompte de nombre de types peut être un indice satisfaisant pour juger des modifications dans la variété des morphologies.

⁹³⁶ Il est toutefois possible de rattacher à cette étape quelques sépultures qui ne proviennent pas des nécropoles du Castrais, comme l'incinération 1 de Palaminy (n°151) (pl.83), les tombes 25 et 45 du Camp de l'Église Sud (n°207) (pl.109), les sépultures 5 et 32 de nécropole de Mondy (n°294) (pl.156) et la sépulture 2403 de la ZAC de Niel (n°152) (pl.84).

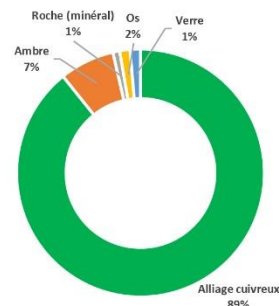
CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

A : nombres de catégories par étapes

Nbr catégories/étapes	étape 1 (900-725)
Perles et colliers	52
Anneau(x) (ou assimilés)	51
Épingle(s)	63
Bracelets (ou assimilés)	25
Boucle(s) d'oreille	1
Bouton(s)	15
Torques	5
Pendeloque(s)	4
Fibule(s)	1
Total	217

Nbr catégories/étapes	1A	1B
Perles et colliers	16	27
Anneau(x) (ou assimilés)	15	18
Épingle(s)	2	44
Bracelets (ou assimilés)	14	9
Boucle(s) d'oreille	1	1
Bouton(s)	5	10
Torques	5	5
Pendeloque(s)	1	2
Fibule(s)	1	1
Total	58	112

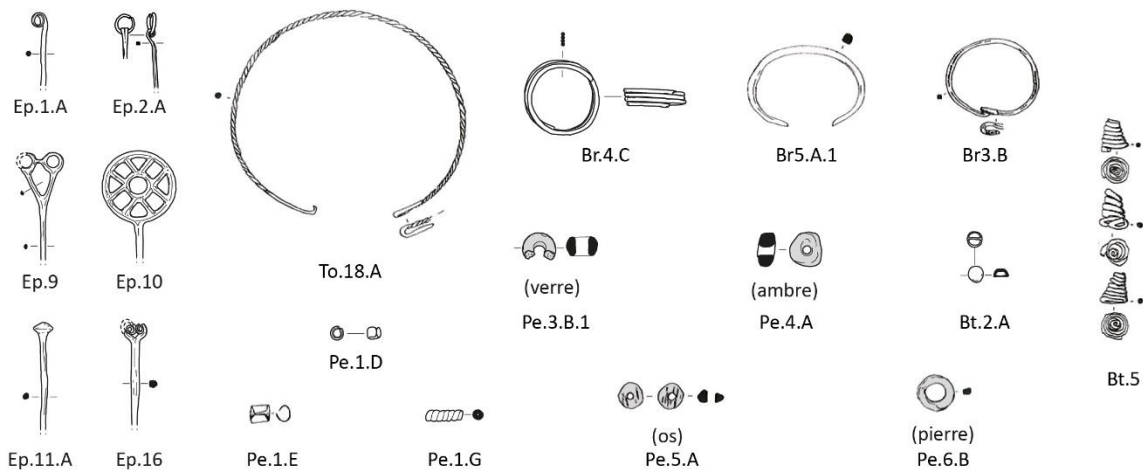
B : matériaux de fabrication (en %)



C : parures caractéristiques

échelles variées

Étape 1



Étape 1B

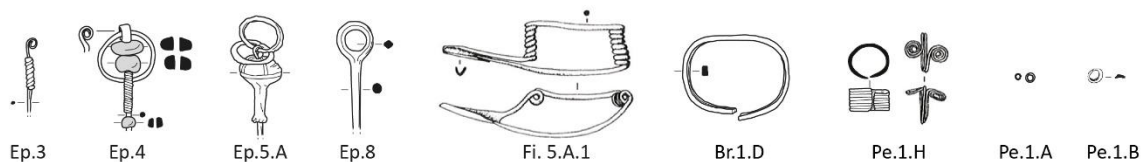


Figure 138 : Comptages et critères caractéristiques de l'étape 1⁹³⁷.

I.2.2. Étape 2

Cette étape est de loin la plus représentée dans la matrice, en partie parce qu'elle touche particulièrement les nombreuses sépultures à parures des nécropoles du Castrais. De prime abord, on observe une relative continuité avec l'étape précédente dans la mesure où cette dernière conserve certains aspects déjà observés précédemment, comme les nombreuses perles toujours déposées dans les tombes, mais aussi les épingles en alliage cuivreux (Ep.3/4/8/9/10), les torques à tige torsadée et extrémités recourbées (To.18.A) et les bracelets ouverts à tige

⁹³⁷ Les représentations des objets pour chaque étape sont proposées en tant que simple illustration. Si l'on choisira préférentiellement ceux provenant effectivement de la zone géographique concernée, dans certains cas, comme lors d'une fragmentation trop importante rendant l'identification du type peu clair, on fera figurer des objets de même type mais issus d'autres zones. Cette remarque est valable également pour toutes les figures qui vont suivre.

simple (Br.5.A/5.B), comme en témoigne la sépulture K1 d'Arihouat (n°148)⁹³⁸. Cependant, de nouveaux marqueurs apparaissent lors de cette étape et permettent de la dissocier nettement de la précédente (fig.139).

En premier lieu, on évoquera l'introduction de nouveaux types d'épingles telles que celles à tête en crose (Ep.6) ou serpentiforme (Ep.7), mais également la diversification stylistique et la présence accrue des torques à extrémités recourbées qui adoptent différentes morphologies de tige (To.5/10/20). Enfin, c'est à cette étape qu'appartiennent les "cônes launaciens". Toutefois, le marqueur le plus évident de cette étape est l'apparition des premières parures confectionnées en fer. Ce métal est en tout d'abord employé pour des objets de facture simple et imitant des types déjà connus. Ainsi, il est mis en œuvre dans des épingles à tête enroulée avec ou sans anneau (Ep.1.B/2.B), des épingles dites "du Roc" (Ep.5.B), à tête en crose (Ep.6.B) ou serpentiforme (Ep.7.B). L'adoption de ce nouveau métal pour le mobilier de parure semble rapide, en l'espace d'un quart de siècle. Dès lors, on le retrouve sur des fibules serpentiforme (Fi.4) et des torques à extrémités recourbées, à crochets ou à tampons (To.3.B.1/4.B/5.B/9/18.B/19). Le fer entre aussi dans la fabrication des bracelets qui connaissent, de manière plus globale, une diversification stylistique importante comparativement à l'étape précédente. Outre les bracelets ouverts de forme simple en alliage cuivreux (Br.1/5) et leurs équivalents en fer (Br.14/18), se développent des types originaux tels que ceux fermés en alliage cuivreux ou en fer (Br.4.A/B/Br.17/20) ou ceux à tampons (Br.6.A/6.B/Br.19). On notera également que la première agrafe de ceinture de cette zone qui est typologiquement identifiable est un modèle à plaque subtrapézoïdale en fer (Ag.1.C)⁹³⁹.

Si cette étape richement documentée se caractérise par un nombre accru de catégories de parure et par leur diversité typologique, elle ne forme pas un bloc puisqu'il est possible de reconnaître deux sous-étapes en son sein.

La sous-étape 2A se signale naturellement par les types de parures précités, mais elle est encore marquée par certaines caractéristiques de l'étape précédente, à savoir la présence toujours importante d'épingles et de perles. Les nouveaux types semblent apparaître préférentiellement en fer. C'est le cas notamment des fibules serpentiformes (Fi.4), des torques à crochets (To.4.B), des bracelets à tampons (To.15/19) et de l'agrafe de ceinture mentionnée plus haut.

⁹³⁸ Pl.77 et 78.

⁹³⁹ Tombe 140 de la nécropole de Gourjade (n°298) : pl.160.

Si l'étape 2B est caractérisée dans la matrice par l'apparition des bracelets à tampons en alliage cuivreux (Br.6.A/B)⁹⁴⁰, elle est en réalité bien mieux marquée par des types d'objets qui n'ont malheureusement pas pu être conservés dans le tableau de sériation. Tout d'abord, elle se définit par la disparition progressive des épingles qui, bien que toujours présentes, se font de plus en plus rares, et par l'introduction, déjà perceptible auparavant mais à présent plus évidente, des torques à tampons ou à crochets (To.3.A.1/To.4), ou des modèles à tige composite (To.24/25), au détriment des exemplaires à extrémités recourbés. Enfin, contrairement au mobilier de l'étape 2A, celui de l'étape 2B se caractérise par l'adoption de l'alliage cuivreux sur des types d'objets fabriqués précédemment en fer : fibules serpentiformes (Fi.4), torques à tampons ou à crochets (To.3.A.1/To.4) et bracelets à tampons (Br.6.A/B). En dehors de cet aspect, cette étape 2B se manifeste également par l'introduction des premières fibules de types Golfe du Lion à arc coudé et spiralé (Fi.13.A.7). L'apparition de ces fibules dans cette étape est logique dans la mesure où il a été évoqué à plusieurs reprises leur lien de parenté avec les fibules serpentiformes (Fi.4)⁹⁴¹.

Les matériaux de fabrication des parures de cette étape 2 ont également un profil bien différent de celui observé pour le mobilier de l'étape antérieure. Si l'usage de l'alliage cuivreux reste dominant, celui du fer est important, ce qui dénote de sa rapide adoption. Les autres matériaux tels que l'ambre, la roche, le verre ou l'os deviennent plus anecdotiques puisqu'ils sont utilisés pour des objets moins fréquents, comme les perles et les anneaux.

Les types caractéristiques et les nombreuses sépultures des nécropoles du Castrais déjà bien datées qui définissent cette étape 2 facilitent sa délimitation chronologique : la majorité des critères identifiés la situent entre 725 et 575 a.C. Ce long intervalle de 150 ans recouvre les phases III et IV des nécropoles castrales car la distinction qui avait été faite entre les deux phases de ces sites ne s'observe pas dans le mobilier de parure. On notera cependant que l'adoption du fer, pour le registre de la parure, demeure vraisemblablement plutôt rare à la fin du VIII^e s. a.C, bien que quelques sépultures renfermant des épingles en fer puissent être rattachées à cette période⁹⁴². C'est surtout à partir de la première moitié du siècle suivant que se développe son usage massif et étendu à plusieurs catégories de parure. Malgré tout, on ne reproduira pas la subdivision perçue à travers l'étude de l'ensemble des vestiges de ces nécropoles. Ainsi, les éléments typologiques caractéristiques des deux sous-étapes permettent

⁹⁴⁰ Ces bracelets en alliage cuivreux sont postérieurs à leurs équivalents en fer (Br.19) comme l'avait déjà démontré le phasage des nécropoles du Castrais : Giraud *et al.* 2003, 168.

⁹⁴¹ Voir : Partie IV, II.1.6 Type Fi.4.

⁹⁴² On citera entre autres les tombes 25 et 155 du Martinet (n°299) (pl.170) et les tombes 379, 512 et 539 du Causse (n°305) (pl.182, 185 et 188).

CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

de situer raisonnablement l'étape 2A entre 725 et 625 a.C., tandis que l'étape 2B couvre une fourchette chronologique plus courte, entre 625 à 575 a.C.

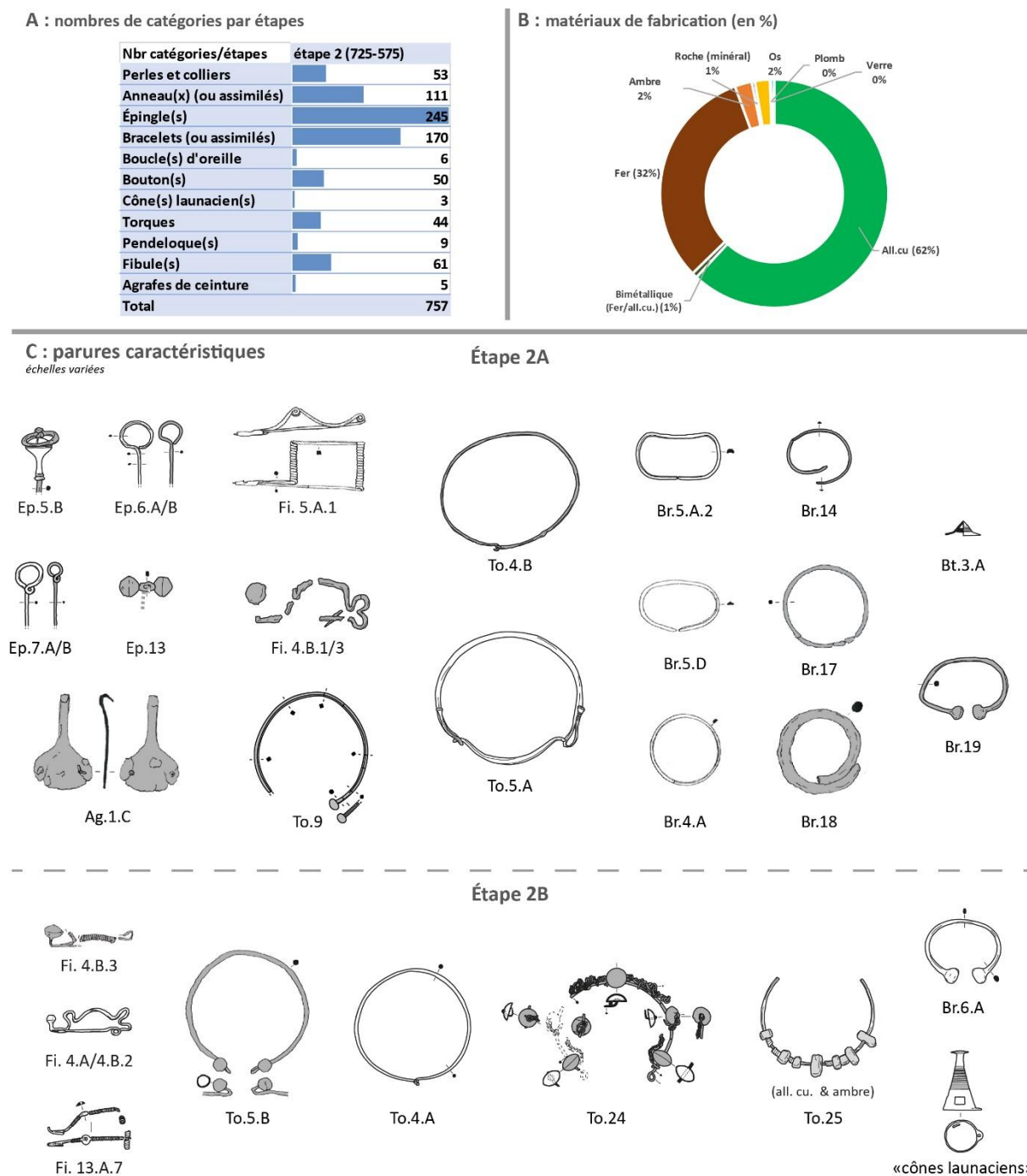


Figure 139 : Comptages et critères caractéristiques de l'étape 2.

I.2.3. Étape 3

Cette étape est principalement caractérisée à partir des parures découvertes dans les nécropoles tumulaires du Frau (n°326) et du Camp de l'Église nord (n°207), auxquelles

s'ajoutent quelques objets mis au jour lors de la reprise des fouilles au Causse (n°305) en 2010⁹⁴³. Ce constat explique le nombre d'ensembles plus faible que dans les étapes précédentes.

Cette étape se démarque aisément de celle antérieure par plusieurs points (fig.140). Tout d'abord, les perles, les épingles et les boutons tendent à disparaître ou, du moins, à se raréfier, au bénéfice des fibules, des torques, des bracelets, des agrafes de ceintures, des boucles d'oreilles et des pendeloques, qui prennent une place plus importante dans la panoplie. Ces catégories de parures montrent également moins de diversité qu'au cours de l'étape précédente. À l'exception de quelques pièces à pied droit (Fi.10.B.2), les fibules rencontrées sont quasi exclusivement du type du Golfe du Lion (Fi.13) à ressort court, avec ou sans axe (Fi.13.A.2/A.3/A.8/B.1/B.2/B.3). Toutefois, l'allongement du ressort commence à apparaître vers la fin de cette étape sur ces modèles, comme pour les individus de la tombe 1053 du Causse⁹⁴⁴, ou sur des fibules à pied coudé et arc coudé (Fi.15.B.3). Les torques sont surtout représentés au début de cette étape. Il s'agit de modèles déjà introduits lors de l'étape 2B, à savoir ceux disposant de tampons massifs ou de crochets (To.3.A.1/To.4.A/To.17). S'ils sont moins présents par la suite, cette étape voit toute de même l'apparition des torques à terminaisons trilobées (To.6) présent dans la nécropole du Frau (n°326), comme dans la sépulture C du tumulus 14⁹⁴⁵. La catégorie des bracelets est marquée par la disparition progressive des individus munis de tampons (Br.6.A), remplacés par ceux à système de fermeture spiralé en alliage cuivreux ou en fer (Br.3.A/Br.16). Les exemplaires ouverts de formes simples sont malgré tout toujours présents (Br.1.A/Br.14). L'une des caractéristiques majeures de cette étape est l'accroissement du nombre et des types d'agrafes de ceinture. Il s'agit d'exemplaires pourvus d'un seul crochet à plaque quadrangulaire (Ag.2.A), à échancrures ouvertes (Ag.3.C) ou ayant tendance à se refermer (Ag.4.A), et à évidements (Ag.5.B). Enfin, dans la parure de suspension, on retrouve des éléments déjà connus auparavant, comme les boucles d'oreilles à tige rubanée et à crochet (Bo.5) ou les pendeloques triangulaires (Pen.2).

On n'observe pas de changements majeurs en ce qui concerne les matériaux de fabrication des parures au cours de cette étape. On remarquera toutefois que la part d'objets en fer semble diminuer par rapport à l'étape 2. Ce métal est en revanche employé en association avec de l'alliage cuivreux sur quelques fibules ou agrafes de ceinture. Ce qui est également propre à cette étape, c'est l'apparition du lignite dans le registre de la parure. Ce matériau est uniquement attesté sur deux bracelets lisses sans décor (Br.24.A) provenant de la sépulture A

⁹⁴³ Les tombes de la nécropole du Causse (n°305) associées à cette étape 3 sont les sépultures 1015, 1031, 1033, 1036, 1039, 1042 à 1045, 1053, 1059, 1066, 1068, 1069, 1072 à 1075 et 1077.

⁹⁴⁴ Pl.199.

⁹⁴⁵ Pl.212.

du tumulus 5 du Frau (n°326) et du tumulus 8 du Camp de l'Église nord (n°207)⁹⁴⁶. L'ambre et le verre servent toujours à la confection de perles.

Les ensembles clos qui caractérisent cette étape 3 couvrent principalement le courant du VI^e s. a.C. On pensera notamment aux sépultures du Frau (n°326) et aux premières tombes sous tumulus de la nécropole du Camp de l'Église nord (n°207). Si on peut faire débiter cette étape vers 575 a.C., il est plus délicat de trancher quant à sa fin. En effet, plusieurs des critères typologiques qui la définissent ont une distribution chronologique relativement longue se poursuivant largement jusqu'au début du V^e s. a.C. On évoquera notamment les fibules de type Golfe du Lion (Fi.13) ou les bracelets à système de fermeture spiralé (Br.3.A/Br.16). Cependant, la présence d'agrafes de ceinture à échancrures ouvertes et un crochet (Ag.3) et de fibules en majorité pourvues d'un ressort court, invitent à situer la fin de cette étape dans les dernières décennies du VI^e s. a.C., probablement autour de 525 a.C.

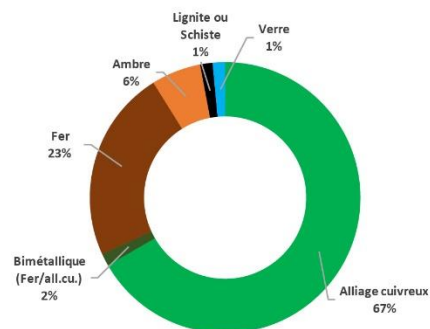
⁹⁴⁶ Pl.210, 110 et 111.

CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

A : nombres de catégories par étapes

Nbr catégories/étapes	étape 3 (575-525)	
Perles et colliers		8
Anneau(x) (ou assimilés)		21
Épingle(s)		2
Bracelets (ou assimilés)		34
Boucle(s) d'oreille		3
Bouton(s)		8
Cône(s) launacien(s)		
Torques		11
Pendeloque(s)		4
Fibule(s)		32
Agrafes de ceinture		5
Total		128

B : matériaux de fabrication (en %)



C : parures caractéristiques

échelles variées

Étape 3

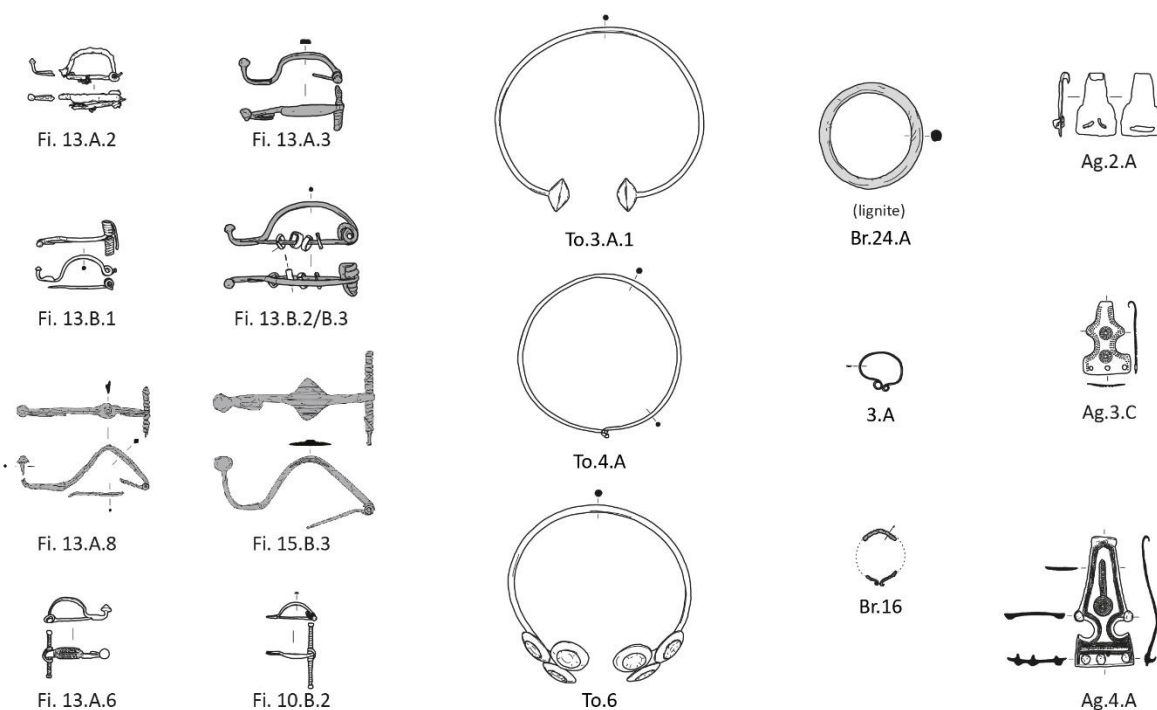


Figure 140 : Comptes et critères caractéristiques de l'étape 3.

1.2.4. Étape 4

Cette étape 4 est la dernière pouvant être identifiée dans la matrice de sériation. Elle intéresse particulièrement les sépultures du Causse (n°305) mises au jour en 2010, quelques tombes de la nécropole du Frau (n°326) et surtout la majorité des tumulus du Camp de l'Église nord (n°207). D'un point de vue général, cette étape poursuit la dynamique engagée précédemment qui voit diminuer le nombre de catégories de parure (fig.141). Les épingles, les pendeloques et même les torques, tendent à disparaître de la panoplie personnelle. En revanche, les bracelets et les fibules dominent dans les ensembles clos de cette étape, suivis, dans une moindre proportion, par les anneaux, les perles, les boutons et les agrafes de ceintures. Les différents critères typologiques qui la définissent permettent d'identifier deux sous-étapes.

La sous-étape 4A, qui fait directement suite à l'étape 3, conserve des types de parures déjà en circulation antérieurement : fibules Golfe du Lion (Fi.13) ou torques à extrémités trilobées (To.6) notamment. Toutefois, elle s'en distingue par la déposition fréquente de fibules de type Golfe du Lion à ressort long (Fi.13.A.4/A.6) dans les sépultures. Cet allongement du ressort des fibules est à mettre en parallèle avec l'apparition de quelques fibules navarro-aquitaines (Fi.14.A.3/A.4/A.6) et des fibules à pied coudé à axe peu ou pas débordant (Fi.15.A.1/A.2), elles aussi pourvues d'un long ressort. Les bracelets ne présentent pas de modifications majeures dans la mesure où l'on rencontre des morphologies déjà connues par ailleurs, comme les bracelets ouverts ou fermés et simples en alliage cuivreux ou en fer (Br.1.A/Br.4/Br.5.A/5.B/Br.17/Br.20). En revanche, l'adoption de trois crochets pour les agrafes de ceinture à échancrures ou évidements (Ag.4.D.2/Ag.5.F), comme pour celles du tumulus 1 du Frau (n°326)⁹⁴⁷, ou des sépultures 1098 et 1099 du Causse (n°305)⁹⁴⁸, est un marqueur fort de cette sous-étape.

Particulièrement bien représentée dans la nécropole du Camp de l'Église nord, la sous-étape 4B conserve des éléments de la précédente : fibules navarro-aquitaines ou fibules à pied coudé et agrafes à trois crochets. Toutefois, des types de parures originaux font aussi leur apparition. Outre les fibules à timbale (Fi.20), modèles caractéristiques de l'aire culturelle hallstattienne qui s'expriment exclusivement dans la nécropole du Camp de l'Église nord, c'est l'introduction des fibules à ressort "laténien" (Fi.18.A/A.2/B.1/B.2) qui marque le début de cette étape 4B. Qu'elles soient en alliage cuivreux ou en fer, ces fibules se rencontrent par exemple tout autant sur l'habitat du Cluzel à Toulouse (n°153)⁹⁴⁹, que dans la nécropole du Frau (n°326)⁹⁵⁰. Les agrafes de ceinture ajourées en fer (Ag.6.B) du Camp de l'Église nord découvertes dans les sépultures associées à cette étape constituent un indice supplémentaire des changements importants dans le registre des objets de parure. En revanche, peu de modifications sont observables pour la typologie des autres catégories de parures. On relèvera tout de même que les épingles et les torques, déjà en voie de raréfaction dans l'étape précédente, sont totalement absents des contextes funéraires.

Concernant les matériaux de fabrication, leur usage est tout à fait identique à celui relevé pour l'étape 3. L'alliage cuivreux et le fer se distribuent dans les mêmes proportions alors que l'ambre, le verre et l'os demeurent employés exclusivement pour les petites parures annulaires de suspension. On relèvera cependant deux faits : l'apparition de perles en verre bichrome

⁹⁴⁷ Pl.209.

⁹⁴⁸ Pl.203.

⁹⁴⁹ Pl.87 n°724.

⁹⁵⁰ Sépulture B, tumulus 17 et tumulus 61 : pl.212 et 214.

(Pe.3.B.2) et la part croissante d'objets mêlant à la fois le fer et l'alliage cuivreux résultant de la place importante accordée aux fibules.

La détermination des bornes chronologiques supérieures de cette étape ne pose guère de problème. Les débuts de l'étape 4A vers 525 a.C. semblent assurés par l'introduction des agrafes à trois crochets. Elle se termine avec l'apparition des objets dits de type laténien, qui se situe au début du V^e s. a.C., probablement vers 475 a.C. En revanche, la fin de l'étape 4B reste problématique. En effet, si la présence de certains types de parures, comme les fibules à pied coudé (Fi.15) ou les agrafes à évidements et un crochet (Ag.5.A) invitent à proposer un *TPQ* autour de 425 a.C., quelques ensembles un peu plus récents datés du dernier quart du V^e s. a.C, comme celui du tumulus 35 du Camp de l'Église nord (n°207)⁹⁵¹, ne montrent aucun signe d'évolution typologique. Seule une fibule (Fi.14.C.4) découverte en dehors du dépôt du tumulus 25 de cette même nécropole pourrait en constituer un indice. Dans la mesure où l'on manque de données, on placera par prudence la fin de l'étape 4b entre 425 et 400 a.C.

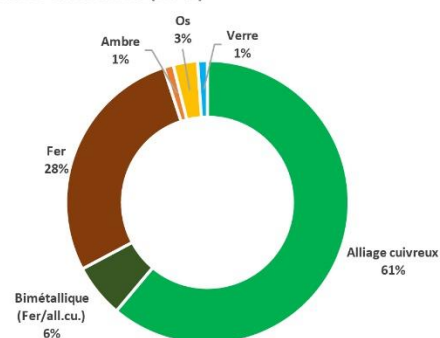
⁹⁵¹ Pl.115.

CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

A : nombres de catégories par étapes

Nbr catégories/étapes	étape 4 (525-400)
Perles et colliers	11
Anneau(x) (ou assimilés)	25
Épingle(s)	1
Bracelets (ou assimilés)	56
Boucle(s) d'oreille	
Bouton(s)	11
Cône(s) launacien(s)	
Torques	2
Pendeloque(s)	2
Fibule(s)	54
Agrafes de ceinture	11
Total	173

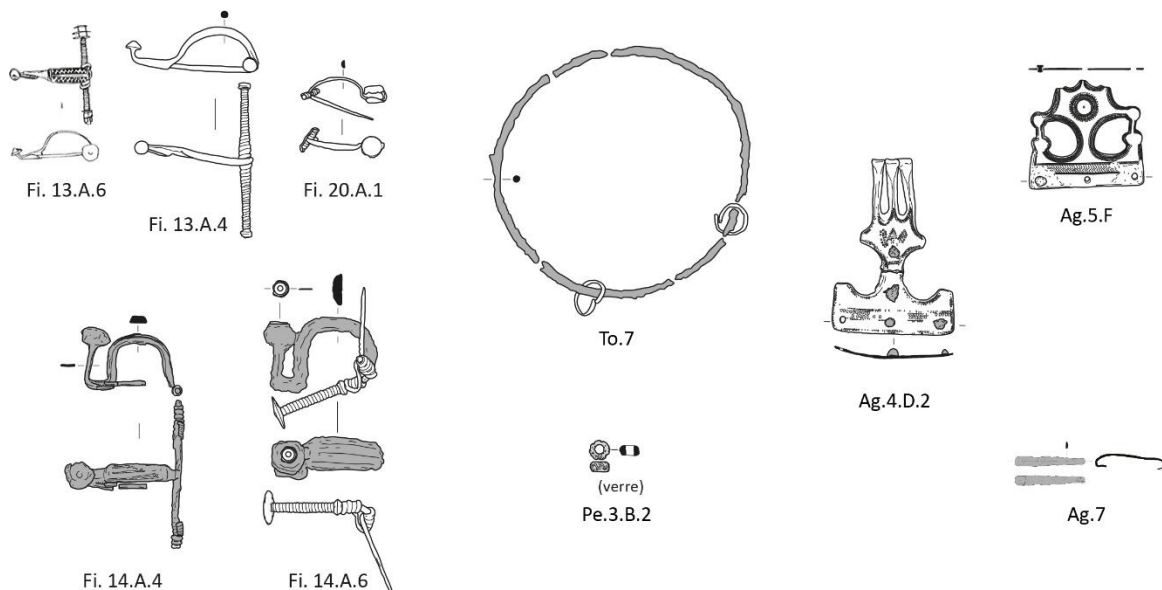
B : matériaux de fabrication (en %)



C : parures caractéristiques

échelles variées

Étape 4A



Étape 4B

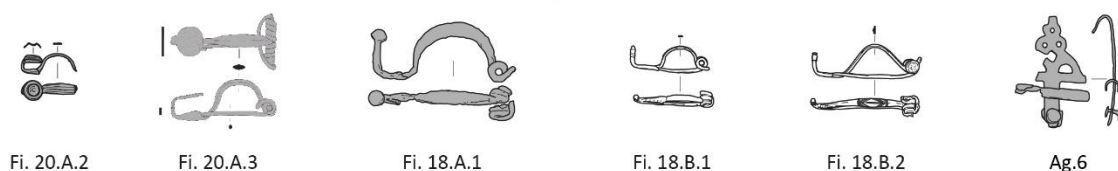


Figure 141 : Comptages et critères caractéristiques de l'étape 4.

1.2.5. Remarques complémentaires

Les résultats typo-chronologiques obtenus pour cette zone permettent aussi d'apporter un éclairage nouveau sur la chronologie des sites étudiés.

La première observation intéresse la nécropole de Garin à Arihouat (n°148). Lors de son étude, A. Müller avait reconnu deux phases de développement du site : Arihouat I qui se caractérise par l'abondance du mobilier métallique et par quelques formes céramiques et Arihouat II, qui se définit notamment par la présence de structures funéraires accolées à celles

de la période précédente et de rasoirs dans les dépôts funéraires⁹⁵². L'auteur plaçait la première phase durant le VII^e s. a.C., et la seconde plutôt dans la première moitié du VI^e s. a.C. Les résultats obtenus pour les parures ne viennent pas bouleverser cette proposition, mais apportent des précisions. En effet, quelques ensembles funéraires ont pu connaître une mise en place plus précoce que ne le suggère A. Müller. On peut évoquer, entre autres, la sépulture K1 dont il est possible d'envisager la déposition dès la fin du VIII^e s. a.C.⁹⁵³. Cette datation se fonde sur la présence dans la sépulture de torques ou de fragments de torques à extrémités recourbées (To.10/20) et surtout à tige torsadée de même extrémités (To.18.A), qui sont plutôt marqueurs de l'étape 1 (900-725 a.C.).

Le second enseignement que l'on peut tirer du découpage chronologique proposé pour la zone 1 concerne le phasage des nécropoles castraises. La rupture typologique qui a permis la reconnaissance d'une phase III (725-675 a.C.) pour ces sites n'est pas observable dans le mobilier de parure. En revanche, les bornes chronologiques de la phase V de ces nécropoles se voient modifiées. Initialement, l'étude des sépultures mises au jour dans les années 1990 situait la phase V des nécropoles castraises dans le second quart du VI^e s. a.C. (575-550 a.C.)⁹⁵⁴. La reprise des fouilles de la nécropole du Causse (n°305) en 2010 est venue ajouter un nombre important de tombes rattachables à cette phase et a prolongé sa datation au premier quart du V^e s. a.C.⁹⁵⁵. À l'issue de nos analyses, il apparaît que ce prolongement de la phase V doit également être proposé pour des sépultures fouillées dans les années 1990. En effet, la chronologie de la phase V, restreinte à la fourchette 575-550 a.C. dans la publication de 2003, se fonde principalement sur l'épée à antenne et la fibule Golfe du Lion de la sépulture 533 du Causse⁹⁵⁶ qui ont été rapprochées du mobilier de la nécropole de Pézenas à Saint-Julien (Hérault). Ainsi, les auteurs font remarquer que les objets déposés dans les tombes de la phase V du Castrais sont très proches de ceux mis au jour dans les ensembles funéraires situés au nord-ouest de la nécropole de Pézenas (zone IIIa) et que A. Nickels datait de la première moitié du VI^e s. a.C.⁹⁵⁷. À ce stade, on peut déjà remarquer que les auteurs de l'analyse des sites du Castrais n'ont retenu que les éléments de comparaison de la zone IIIa, sans tenir compte du fait que ces mêmes éléments sont aussi présents dans les zones IIIb et IV de Pézenas qu'A. Nickels situe dans les décennies suivantes, jusqu'au début du V^e s. a.C.⁹⁵⁸. Mais c'est la reprise récente

⁹⁵² Müller 1989, 169 ; Müller 1987, 27.

⁹⁵³ Pl. 77 et 78.

⁹⁵⁴ Giraud *et al.* 2003, 180.

⁹⁵⁵ Buffat *et al.* 2012, 96.

⁹⁵⁶ Pl. 187.

⁹⁵⁷ Nickels 1990.

⁹⁵⁸ Nickels 1990, 22.

de l'étude de la nécropole de Pézenas qui apporte des arguments décisifs pour l'allongement de la phase V du Castrais. En 2012, la publication d'un nouveau phasage du site de Pézenas démontre que l'occupation du secteur nord-ouest de la nécropole est la plus tardive et qu'elle peut être datée du milieu ou troisième quart du VI^e s. a.C.⁹⁵⁹. Il en découle que certains des éléments de comparaisons ayant servi à établir la phase V du Castrais peuvent être rajeunis de quelques décennies. La sépulture 533 du Causse, qui avait étayé la datation initiale de la phase V, est particulièrement intéressante. La fibule Golfe du Lion à long ressort et/ou faux ressort et arc plat (Fi.13.A.6) qu'elle renferme indique en effet une datation plus récente que celle initialement proposée dans la mesure où l'allongement du ressort est un marqueur caractéristique de la seconde moitié du VI^e et du début du V^e s. a.C.⁹⁶⁰. Pour finir, on ajoutera que la fibule et l'épée à antennes de la tombe 533 du Causse sont typologiquement identiques à celles découvertes dans la sépulture 136 de la nécropole des Plaines à Cayrac (n°325)⁹⁶¹. L'ensemble funéraire des Plaines, qui se situe à moins de 100 km au nord-ouest du Causse, est daté de la fin du VI^e ou du début du V^e s. a.C., soit de notre étape 4A (525-475 a.C.), par le mobilier métallique et céramique qu'il renfermait⁹⁶². La proximité typologique de ces deux assemblages tend donc à rajeunir la sépulture 533 du Causse et, de fait, à étendre la phase V du Castrais jusqu'à la fin du VI^e, voire au tout début du V^e s. a.C., en accord avec les nouvelles découvertes faites en 2010 au Causse.

I.3. Zone 2 (nord Aquitaine\Charentes\Limousin)

La délimitation de cette zone résulte d'un constat peu engageant : la moitié nord de notre cadre géographique renferme un grand nombre de sites qui ont livré peu de mobilier de parures (fig.28 C). De plus, dans la majorité des cas, il s'agit de gisements ayant été fouillés anciennement et pour lesquels la documentation demeure partielle⁹⁶³. La faible quantité de données utilisables oblige donc à agréger des sites répartis sur un large espace géographique afin d'éviter les isolats inexploitable. Toutefois, la zone ainsi définie se fonde aussi sur de réelles proximités de faciès. En effet, il a été évoqué à plusieurs reprises les similitudes dans les manifestations culturelles et funéraire du Premier âge du Fer en Centre-Ouest, Périgord et

⁹⁵⁹ Dedet *et al.* 2012.

⁹⁶⁰ Voir l'étude typologique des fibules du type Golfe du Lion : Chapitre IV.II.1.1.14.

⁹⁶¹ Pl. 209 ; les épées de ces deux sépultures appartiennent au type LD-F-P1 de C. Farnié Lobensteiner, principalement représenté entre 575 et 525 a.C. : Farnié Lobensteiner 2012, 244-245.

⁹⁶² Dumas 2016, 357.

⁹⁶³ On évoquera notamment les nombreuses fouilles de tumulus entre la fin du XIX^e et le début du XX^e s. par E. Castagné, A. Niederlander et A. Viré dans le Lot, ou par A. Masfrand en Haute-Vienne.

Limousin⁹⁶⁴. L'association à cet ensemble des sites de la moitié nord de la Gironde ne pose pas de problème majeur car sa proximité culturelle avec le Centre-Ouest, perçue dès les années 1960, se trouve renforcée par la reprise récente des données⁹⁶⁵. En revanche, le rattachement de la moitié nord du Lot est moins aisé dans la mesure où cette partie du département semble soumise à diverses influences culturelles au cours du temps : nord-alpine, aquitaine, languedocienne ou poitou-limousine⁹⁶⁶. On appuiera cependant ce choix par la répartition des divers bracelets ou anneaux de jambe à nodosités (Br.9, Br.10 et Br.11 : carte n°35) et des bracelets en lignite (Br.24 : carte n°39) qui couvre l'ensemble de la zone 2, nord lotois inclus.

La faiblesse quantitative et qualitative des données pour cette zone a une autre conséquence : l'identification d'un phasage implique une méthode d'analyse différente de celle employée pour la zone 1. L'emploi d'un tableau de sériation est en effet exclu dans la mesure où peu d'ensembles funéraires peuvent être intégrés dans la matrice, le risque étant qu'une étape ne soit représentée que par une seule tombe, voire, ne soit pas représentée du tout. Pour la zone 2, on procédera donc différemment. On placera dans une matrice les types de parures issus de la zone qui constituent des marqueurs chronologiques, c'est-à-dire dont l'existence ne couvre pas l'intégralité du Premier âge du Fer et qui proviennent d'ensembles, funéraires ou non, bien datés. Les bornes chronologiques reconnues pour l'usage de chacun des types marquent le moment de leur adoption ou de leur disparition. La récurrence de ces phénomènes va permettre de définir des étapes et rendre lisible les dynamiques évolutives des parures pour la zone (fig.142). Une fois les bornes chronologiques de ces étapes identifiées, il sera possible de prendre en compte également les autres types de parures qui n'apparaissent pas dans la matrice parce qu'intrinsèquement mal datés ou de chronologie trop large mais dont on sait, par la datation de leur contexte d'origine, qu'ils étaient en circulation au cours de ces différentes étapes.

⁹⁶⁴ Gomez de Soto *et al.* 2009 ; Maitay 2010a, 163-166. ; à propos des sites périgourdins, J.-P. Mohen a déjà eu l'occasion d'évoquer un possible rattachement de ce groupe avec celui du Limousin : Mohen 1980, 152-155.

⁹⁶⁵ Dumas & Constantin 2015.

⁹⁶⁶ Lambert *et al.* 2000, 100 fig.17 ; Milcent in : Filippini 2010, 45.

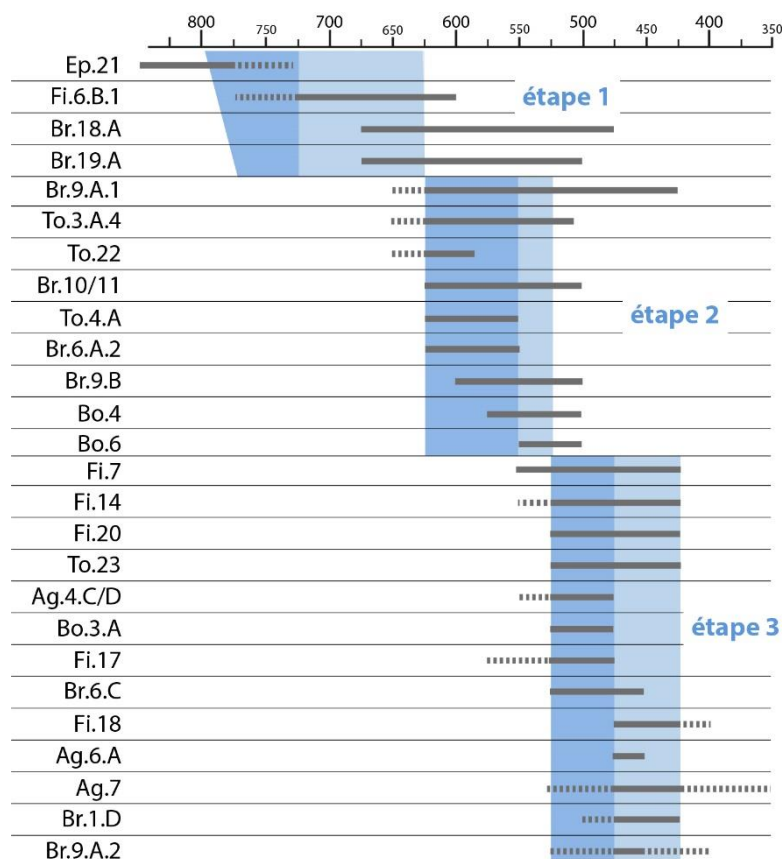


Figure 142 : Matrice des chronologies des parures bien datées de la zone 2.

Les chronologies des parures régionales rassemblées dans la matrice permettent d'identifier au moins trois étapes préliminaires "de travail", chacune divisée en sous-étapes, que l'on va à présent décrire.

1.3.1. Étape 1

Cette étape se caractérise par la perdurance de types déjà connus au Bronze final ou par l'introduction de ceux associables à une étape régionale ancienne du Premier âge du Fer. Cependant, son identification repose sur peu de contextes archéologiques, ce qui n'est pas sans poser problème. Quelques éléments peuvent y être associés (fig.143) : des petites parures de suspension comme des perles, des anneaux ou des pendeloques, mais également des objets plus volumineux. On pensera notamment aux fibules "italiques" *a Sanguisuga* (Fi.6.B.1) de Saint-Fort-sur-Gironde (Charente-Maritime) (n°120)⁹⁶⁷. Il est possible d'y ajouter des bracelets ouverts de forme simple à tige filiforme ou non (Br.1.C et Br.5.A.2), comme ceux de la Grotte

⁹⁶⁷ Pl.73 ; On n'intégrera pas à cette période la fibule "italique" découverte en prospection sur le site Roquefort à Lugasson (Gironde) (n°166) dans la mesure où sa morphologie oriente plutôt vers une date centrée sur la toute fin du Bronze final : pl.92.

de Fontauguillères (n°143), bien datés du début du Premier âge du Fer par l'étude typochronologique⁹⁶⁸.

La sous-étape 1A semble se définir par la perdurance de critères typologiques encore fortement marqués par un répertoire morphologique associable au Bronze final. Il s'agit cependant d'une sous-étape "de travail" dans la mesure où elle est particulièrement impactée par l'absence de données : seule l'épingle à col évasé et tête plate (Ep.21) de l'Ensemble n°1 du tumulus du Clau de la Bonne à Blars (Lot) (n°189) peut être associée à cette sous-étape⁹⁶⁹.

La sous-étape 1B se caractérise en revanche par l'accroissement du nombre de parures et une diversité typologique impliquant des objets plus volumineux. Les bracelets adoptent le fer sur des modèles à ouverture simple (Br.18.A) du tumulus 5 de Gramat (Lot) (n°209) ou à extrémité à tampons (Br.19.A) dans la tombe 1 de Nespouls (Corrèze) (n°126), soit des contextes datés dans le courant du VII^e s. a.C.⁹⁷⁰. Bien qu'ils ne soient pas reportés dans la matrice, on peut mentionner que durant la même période, circulaient également des bracelets en alliage cuivreux à ouvertures simples, décorés, à tige circulaire (Br.5.C) ou plate (Br.12.C), comme ceux de la Grotte des Tullières à Reyrevignes (Lot) (n°224)⁹⁷¹. On signalera également la présence durant cette étape de bracelets lisses sans décor en lignite (Br.24.A), comme ceux de l'US 6033 de l'habitat de l'Isle-Saint-Georges (Gironde) (n°164), bien que l'apparition de ce type puisse être antérieure.

L'image que l'on peut avoir des parures pour cette étape demeure cependant partielle. Cela est bien illustré par les pourcentages des matériaux de fabrication, dans la mesure où certains d'entre eux semblent prendre une place disproportionnée. C'est le cas du lignite, de l'os ou de la terre cuite, employés pour quelques bracelets ou pendeloques et dont on peut supposer qu'ils étaient bien moins présents dans la panoplie individuelle que le métal. La part des alliages cuivreux notamment devait être plus importante durant l'intégralité de cette phase. Ils sont utilisés ici pour des épingles, des bracelets et des fibules. D'après de minces indices, le fer semble avoir été privilégié, dans un premier temps, pour la confection de bracelets. Les rares contextes archéologiques à notre disposition ne permettent pas de faire remonter son apparition au-delà du second quart du VII^e s. a.C.

Les bornes chronologiques de cette étape sont sujettes à caution. L'épingle du tumulus du Clau de la Bonne place l'étape 1A dans la première moitié ou les trois premiers quarts du VIII^e s. a.C., guère plus. La limite supérieure de l'étape 1B pourrait se situer vers 725 a.C. par

⁹⁶⁸ Pl.46.

⁹⁶⁹ Pl.104.

⁹⁷⁰ Pl.74 et 116.

⁹⁷¹ Pl.118.

la datation des fibules "italiques" *a Sanguisuga*. Les autres éléments typologiques n'offrent pas la possibilité de bien identifier la limite inférieure de cette étape. Ce sont les types qui apparaissent au cours de l'étape suivante qui permettent de placer la fin de l'étape 2 dans le dernier quart du VII^e s. a.C.

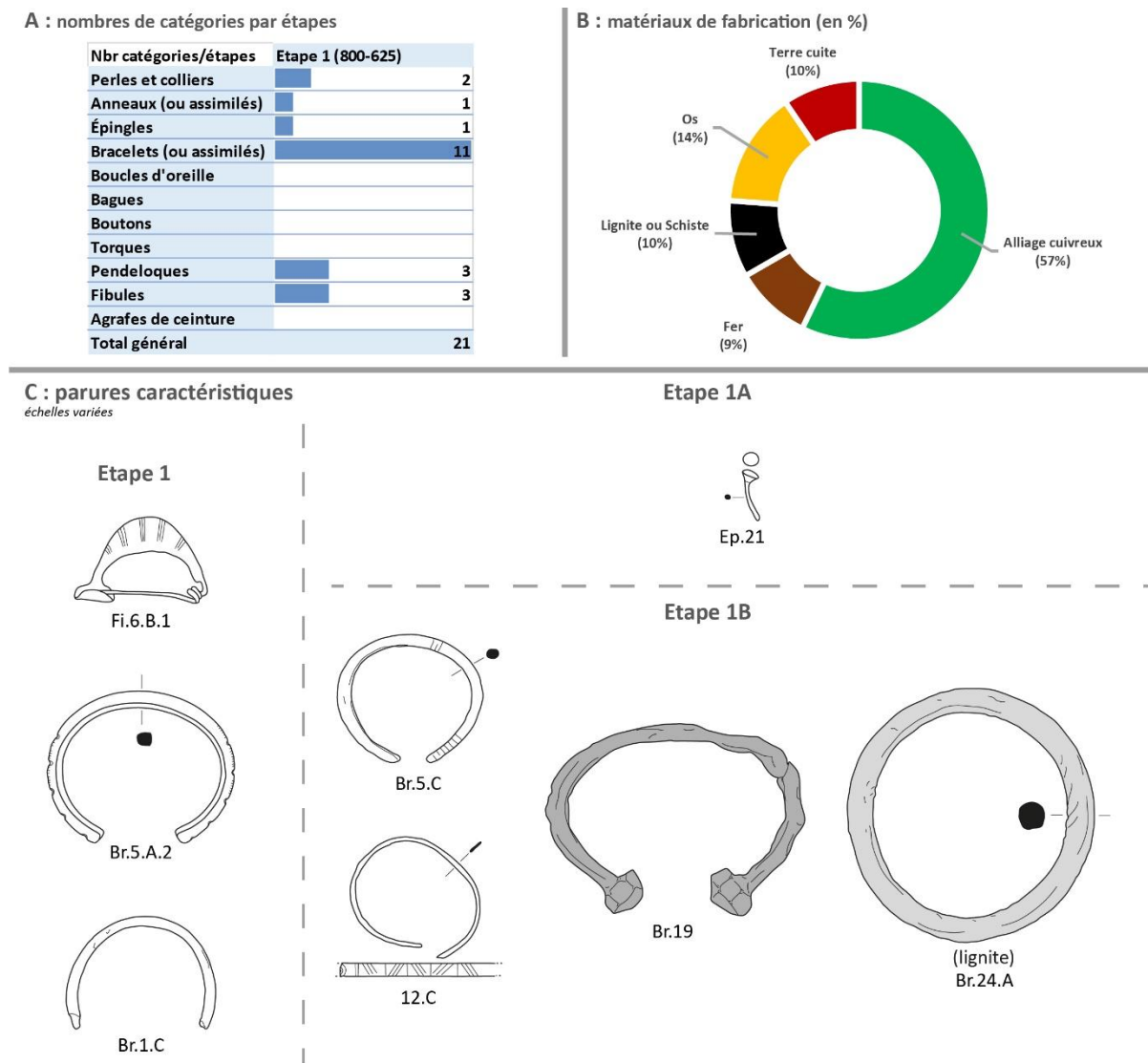


Figure 143 : Comptages et critères caractéristiques de l'étape 1.

1.3.2. Étape 2

L'étape 2 est caractérisée par un nombre plus important de contextes archéologiques bien documentés. Si le profil des types de catégories connus au cours de cette étape demeure très proche de celui de l'étape précédente avec la prédominance des bracelets et la présence de quelques perles, anneaux, épingles, pendeloques et fibules, il s'en détache par l'apparition de nouvelles catégories, comme des boucles d'oreilles et des torques (fig.144).

La sous-étape 2A se définit par l'apparition de type de parures annulaires nouveaux. Elle se signale par la diversité des morphologies de bracelets, brassards ou anneaux de jambe rencontrés. On note l'introduction des exemplaires à tige à nodosités (Br.9.A.1, Br.9.B, Br.10 et Br.11), comme l'illustrent les bracelets du tumulus du Glèbe de Roux à Rocamadour (Lot) (n°227)⁹⁷². Cette caractéristique stylistique se rencontre aussi au même moment sur les torques, comme l'exemplaire à tampons (To.22.A) porté par le sujet 17 de la Grotte des Palabres à Boussac (Lot) (n°190) dont la tige est pourvue de faibles nodosités ménagées par le riche décor d'incisions présent tout le long⁹⁷³. Les torques lisses à crochet en alliage cuivreux (To.4.A), à la manière de celui porté par un adolescent découvert aussi à Boussac⁹⁷⁴, ou celui mis au jour dans la grotte de Roucadour à Thémines (Lot) (n°243)⁹⁷⁵, se rattachent également à cette sous-étape, ou au tout début de la suivante. Par ailleurs, c'est dans cette même couche du site de Thémines qu'a été découvert un bracelet en alliage cuivreux à tampons (Br.6.A.2). Il est possible d'associer à cette sous-étapes des bracelets dont les types ne sont pas présents dans la matrice mais dont la datation de leur contexte témoigne de leur circulation au même moment. Il s'agit de bracelets de formes simples, ouvertes ou fermées, en alliage cuivreux ou en fer (Br.5.A.1, Br.5.C, Br.14.A et Br.18.A) mais aussi ceux richement décorés d'incisions à la manière des bracelets simples et fermés (Br.8.A) portés par le sujet 17 de la Grotte des Palabres à Boussac (Lot) (n°190) ou celui déposé dans le tumulus 4 de Gramat (n°209)⁹⁷⁶. Les autres catégories de parures pouvant être ajoutés à cette sous-étape sont peu significatives puisqu'il s'agit de types qui connaissent une distribution chronologie très large (An.1.B ou Ep.1.A). On notera enfin l'absence, en l'état de la recherche, de fibules attribuables à cette sous-étape.

La sous-étape 2B est plus difficile à définir et est marquée principalement par quelques types de parures annulaires mentionner dans la matrice chronologique (To.4.A, Br.6.A.2 et Bo.6). En effet, les quelques contextes pouvant y être rattachés ne sont pas suffisamment bien datés pour le moment. Dès lors, ces ensembles pourraient également appartenir au début de l'étape suivante (sous-étape 3A). Malgré cette documentation imprécise, on peut supposer que cette sous-étape conserve des éléments de la précédente. On citera par exemple les bracelets ou anneaux de jambe à nodosités (Br.9.B, Br.10.A), les bracelets en alliage cuivreux ou en fer à tampons (Br.6.A et Br.19.A), comme celui du tumulus de la Vernouille à Saint-Ybard (Corrèze) (n°134) ou de l'inhumation de tumulus 4 de la nécropole du Pech de Cramazou à Calès (Lot)

⁹⁷² Pl.118.

⁹⁷³ Pl.104.

⁹⁷⁴ Sujet 19 de la Grotte des Palabres : pl.105.

⁹⁷⁵ Couche A-2 de la grotte : pl.122.

⁹⁷⁶ Pl.104 et 116.

(n°197)⁹⁷⁷, ou enfin les torques à tampons (To.3.A.4), à la manière de l'exemplaire du tumulus de Montfumat à Saint-Ybard (Corrèze) (n°135), dont la datation approximative couvre la fin du VII^e et le VI^e s. a.C.⁹⁷⁸. De même, pourraient apparaître des types qui trouveraient leur place au début de la sous-étape suivante, dans le dernier quart du VI^e s. a.C. On évoquera par exemple le bracelet décoré en lignite mis au jour à l'Îlot Chabrefy à Angoulême (Charente) (n°99)⁹⁷⁹, ou les boucles d'oreilles à crochet rapporté (Bo.4) de la sépulture de Coutras (Gironde) (n°160)⁹⁸⁰, celles à tige en filigrane en électrum (Bo.6) du tumulus 2 de Lanouaille (Dordogne) (n°141) et du tumulus de La Mouthe à Jumilhac-le-Grand (Dordogne) (n°139), associée dans ce dernier à une fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A)⁹⁸¹.

Le choix des matériaux de confection des parures donne une large place à l'alliage cuivreux qui est employé pour la quasi-totalité des catégories d'objets, mais surtout pour les parures annulaires (bracelets, anneaux de jambes, anneaux, perles et torques). Le fer s'exprime presque exclusivement sur des bracelets, ainsi que sur une fibule et un anneau. On relèvera qu'on ne connaît aucun torque en fer dans cette zone pour le moment. Le mélange de l'alliage cuivreux et de fer demeure plutôt rare. Il est uniquement observé sur les tiges de maintien des brassards à nodosités en alliage cuivreux mis au jour dans la grotte de Thémines (n°243)⁹⁸². Plus anecdotiques, les éléments en lignite, roche, terre cuite concernent quelques bracelets, tandis que l'ambre, l'os et le verre sont connus pour des perles, et l'électrum pour les deux boucles d'oreilles de Dordogne.

Les éléments typologiques rassemblés invitent à placer cette étape 2 entre le dernier quart du VII^e s. a.C. et le dernier quart du VI^e s. a.C. Le jalon chronologique qui sépare les deux sous-étapes internes n'est pas clairement établi. Les quelques types de parures qui marquent la sous-étape 2B (To.4.A, Br.6.A.2 et Bo.6) marquent un jalon vers le milieu du VI^e s. a.C.

⁹⁷⁷ Pl.75 et 107.

⁹⁷⁸ Pl.75 ; Milcent 2004, 155, tabl.18.

⁹⁷⁹ Pl.70.

⁹⁸⁰ Pl.90.

⁹⁸¹ Pl.76.

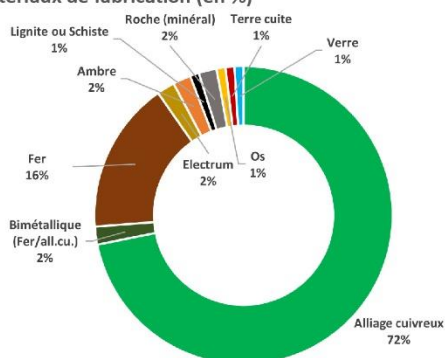
⁹⁸² Pl.122.

CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

A : nombres de catégories par étapes

Nbr catégories/étapes	Etape 2 (625-525)	
Perles et colliers	■	6
Anneaux (ou assimilés)	■	9
Épingles	■	4
Bracelets (ou assimilés)	■	73
Boucles d'oreille	■	3
Bagues		
Boutons		
Torques	■	5
Pendeloques	■	1
Fibules	■	2
Agrafes de ceinture		
Total général		103

B : matériaux de fabrication (en %)



C : parures caractéristiques

échelles variées

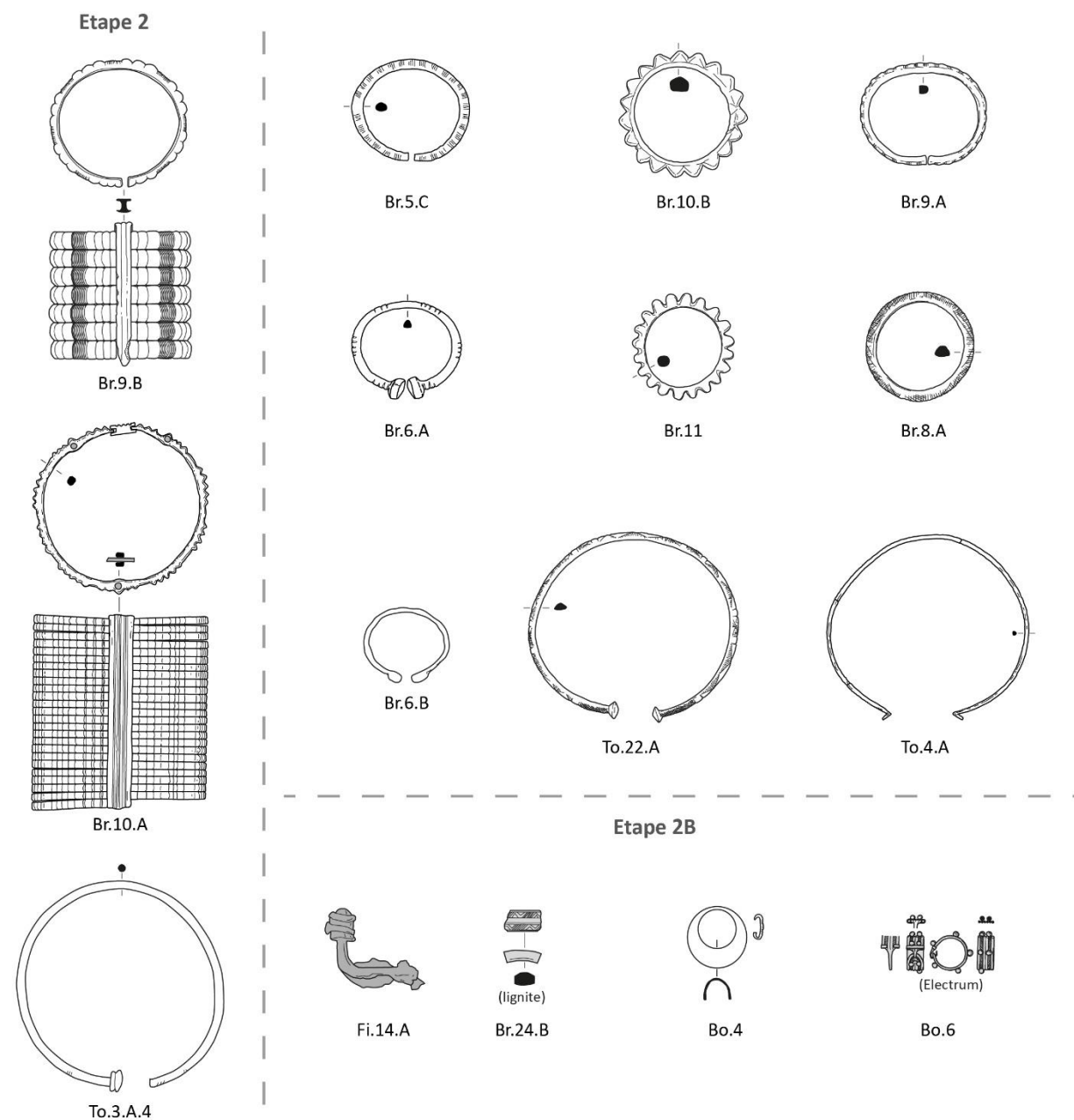


Figure 144 : Comptages et critères caractéristiques de l'étape 2.

I.3.3. Étape 3

Cette dernière étape du Premier âge du Fer est de loin la mieux documentée pour cette zone 2 (fig.145). Si les bracelets demeurent la catégorie d'objets la plus représentée, on compte cette fois un nombre significativement plus important de fibules. En outre, en dehors de la présence continue de perles, d'anneaux ou d'épingles, on observe une raréfaction des torques et l'apparition d'agrafes de ceinture et de bagues. Il faut également mentionner que certains types, connus antérieurement, sont toujours en circulation à cette époque, comme les bracelets de forme simple ou à nodosités, ouverts ou fermés (Br.1.C, Br.4.A, Br.5.C, Br.8.A, Br.9.A.1, Br.9.B, Br.17, Br.18.A et Br.24). On note cependant l'apparition de types nouveaux pouvant être datés de la fin du VI^e et du V^e s. a.C. qui participent à la définition de cette étape. Pour les fibules, on citera les modèles zoomorphes (Fi.7) de l'habitat du Sablonat à Pineuilh (Gironde) (n°169) ou de celui de Chalucet à Saint-Jean-de-Ligoure (n°337)⁹⁸³, les exemplaires navarro-aquitains en fer avec perles ou sphères sur axe débordant (Fi.14.A.4 et Fi.14.A.7) ou bimétallique (Fi.14.B.2), ou encore ceux à timbale en alliage cuivreux ou en fer (Fi.20.A.1 et Fi.20.A.2). Enfin, on évoquera les torques à tiges creuses (To.23), dont les exemplaires de l'inhumation de Saint-Jean-Laur (n°235) et de la sépulture 2 de la nécropole de Planes à Saint-Irieix-sur-Charente (Charente) (n°108) couvrent chronologiquement la totalité de cette étape ³⁹⁸⁴.

Plus spécifiquement, on définira la sous-étape 3A (525-475 a.C.) par l'introduction des agrafes de ceinture à échancrures à deux ou trois crochets (Ag.4.C et Ag.4.D.2), illustrée par les pièces de la sépulture de Saint-Pey-de-Castests (Gironde) (n°171), du tumulus 3 de la nécropole de Pied-de-Prune à Rocamadour (Lot) (n°231) et du site mal défini des Nougerées à Port-d'Envaux (Charente-Maritime) (n°118)⁹⁸⁵. On relèvera cependant qu'il existe un degré d'incertitude quant à la datation exacte des deux premiers contextes archéologiques cités qui pourraient tout à fait se placer à la toute fin de l'étape précédente, dès le milieu du VI^e s. a.C. Il n'y a en revanche pas de doute sur le rattachement à cette sous-étape 3A pour l'inhumation de Saint-Jean-de-Laur (n°235) et ses riches parures composées d'une boucle d'oreilles à tige renflée (Bo.3.A), d'une bague en alliage cuivreux ouverte (Ba.1.A), d'une fibule à fausse corde à bouclettes (Fi.17) et d'un torque et bracelets de types déjà évoqués plus haut (To.23 et Br.4.A)⁹⁸⁶. Même constat pour la sépulture des Nougerées à Port-d'Envaux (n°118) dont les

⁹⁸³ Pl.95 et 218.

⁹⁸⁴ Pl.71 et 122.

⁹⁸⁵ Pl.73, 95 et 119.

⁹⁸⁶ Pl.122.

bracelets en alliage cuivreux à tampons tangents (Br.6.C) constituent un bon marqueur de cette sous-étape 3A⁹⁸⁷. Enfin, on attribuera à cette sous-étape la fibule de type Golfe du Lion à ressort sans axe mise au jour sur l'habitat de Combes Fages II à Loupiac (Lot)⁹⁸⁸.

Si la distinction entre la sous-étape 3A et la fin de l'étape précédente n'est pas toujours bien perceptible, ce n'est pas le cas pour le mobilier associable à la sous-étape 3B qui est empreint de changements plus nets qui participent activement à la caractérisation de cette sous-étape. Ces modifications dans les morphologies rencontrées s'illustrent par l'apparition des fibules à ressort "laténien" (Fi.18.A.1, Fi.18.A.2, Fi.18.B.1 et Fi.18.B.2) aussi bien sur les sites de façade atlantique, comme les deux exemplaires découverts au Moulin du Fâ à Barzan (Charente-Maritime) (n°113)⁹⁸⁹, que sur les contreforts du Massif Central, tel l'individu de la sépulture 2 du tumulus de la nécropole du Pech de Cramazou à Calès (Lot) (n°197)⁹⁹⁰. Par ailleurs, ce sont ces mêmes sites qui ont également livré des agrafes de ceintures de formes inconnues auparavant dans la zone, à savoir des agrafes ajourées en alliage cuivreux (Ag.6.A) et à simple crochet en fer (Ag.7). Parmi les bracelets, on n'observe pas de changements majeurs, si ce n'est l'apparition des anneaux de jambes à légère bossettes et système de fermeture (Br.9.A.2) de la sépulture 2 des Planes (n°108)⁹⁹¹, ou du bracelet à en "armilles soudées" (Br.1.D) du tumulus de Champzac (Haute-Vienne) (n°330) ou du tumulus 1 de Calès (Lot) (n°197)⁹⁹². En dehors de ces aspects nouveaux, cette période s'inscrit dans une certaine mesure dans la continuité de la sous-étape précédente puisqu'elle connaît plus généralement des types distribués sur l'intégralité de l'étape 3 : fibules navarro-aquitaines (Fi.14) et à timbale (Fi.20) entre autres.

L'usage des matériaux de fabrication de parures n'évolue presque pas. L'alliage cuivreux est employé pour les parures annulaires et les fibules, le fer concerne principalement les bracelets et les fibules et, dans une moindre mesure, quelques épingles, anneaux et agrafes de ceinture, tandis que l'alliance de ces matériaux est usitée quasi-exclusivement pour les fibules⁹⁹³. Si la place du lignite et de la terre cuite paraît importante, elle doit être tempérée dans la mesure où sa large représentation s'explique par les nombreux fragments de bracelets

⁹⁸⁷ Pl.72. On peut également ajouter l'exemplaire découvert sur l'un des inhumés de Meschers-sur-Gironde (Charente-Maritime) (n°115) : pl.72.

⁹⁸⁸ Pl.117.

⁹⁸⁹ Pl.72.

⁹⁹⁰ Pl.107.

⁹⁹¹ Pl.71.

⁹⁹² Pl.107 et 216.

⁹⁹³ Le bracelet en fer (n°399) pourvu d'un décor de "plaquage" ou de "bronzage" à chaud de la sépulture 2 du tumulus 1 de la nécropole du Pech de Cramazou à Calès (Lot) (n°197) constitue l'unique exception à l'expression majoritaire du bimétallisme pour les fibules : pl.107.

découverts à Chalucet (n°337). Par ailleurs, si ces pièces ont été associées à cette étape en raison de leur datation qui couvre plus largement celle de l'étape 3, il faut rappeler qu'une partie d'entre elles pourraient tout aussi bien se situer à la fin de l'étape précédente, dès le milieu du VI^e s. a.C. On supposera donc que leur représentation au cours de cette étape doit être amoindrie au profit, probablement, d'une plus grande place accordée aux parures métalliques. Enfin, les autres matériaux, comme le verre et l'ambre, sont connus pour des perles, ou pour le décor du bouton de la fibule à fausse corde à bouclette (Fi.17) de la sépulture de Saint-Jean-de-Laur⁹⁹⁴.

Contrairement aux étapes précédentes, la datation de cette étape 3 des parures ne pose pas de problème particulier. Les éléments typologiques insistent à la placer entre le dernier quart du VI^e et le dernier quart du V^e s. a.C. Enfin, l'apparition des fibules à ressort "laténien" constitue un bon marqueur du jalon chronologique séparant les deux sous-étapes 3A et 3B vers 475 a.C.

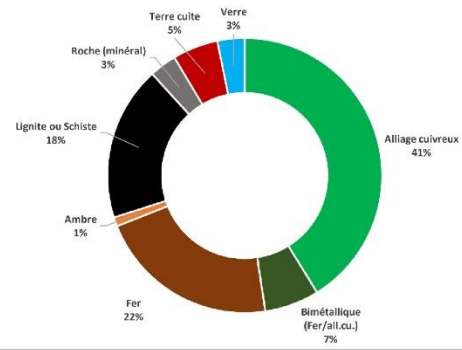
⁹⁹⁴ Pl.120 n°2204.

CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

A : nombres de catégories par étapes

Nbr catégories/étapes	Etape 3 (525-425)
Perles et colliers	16
Anneaux (ou assimilés)	10
Épingles	8
Bracelets (ou assimilés)	86
Boucles d'oreille	3
Bagues	2
Boutons	1
Torques	2
Pendeloques	2
Fibules	44
Agrafes de ceinture	9
Total général	183

B : matériaux de fabrication (en %)



C : parures caractéristiques
échelles variées

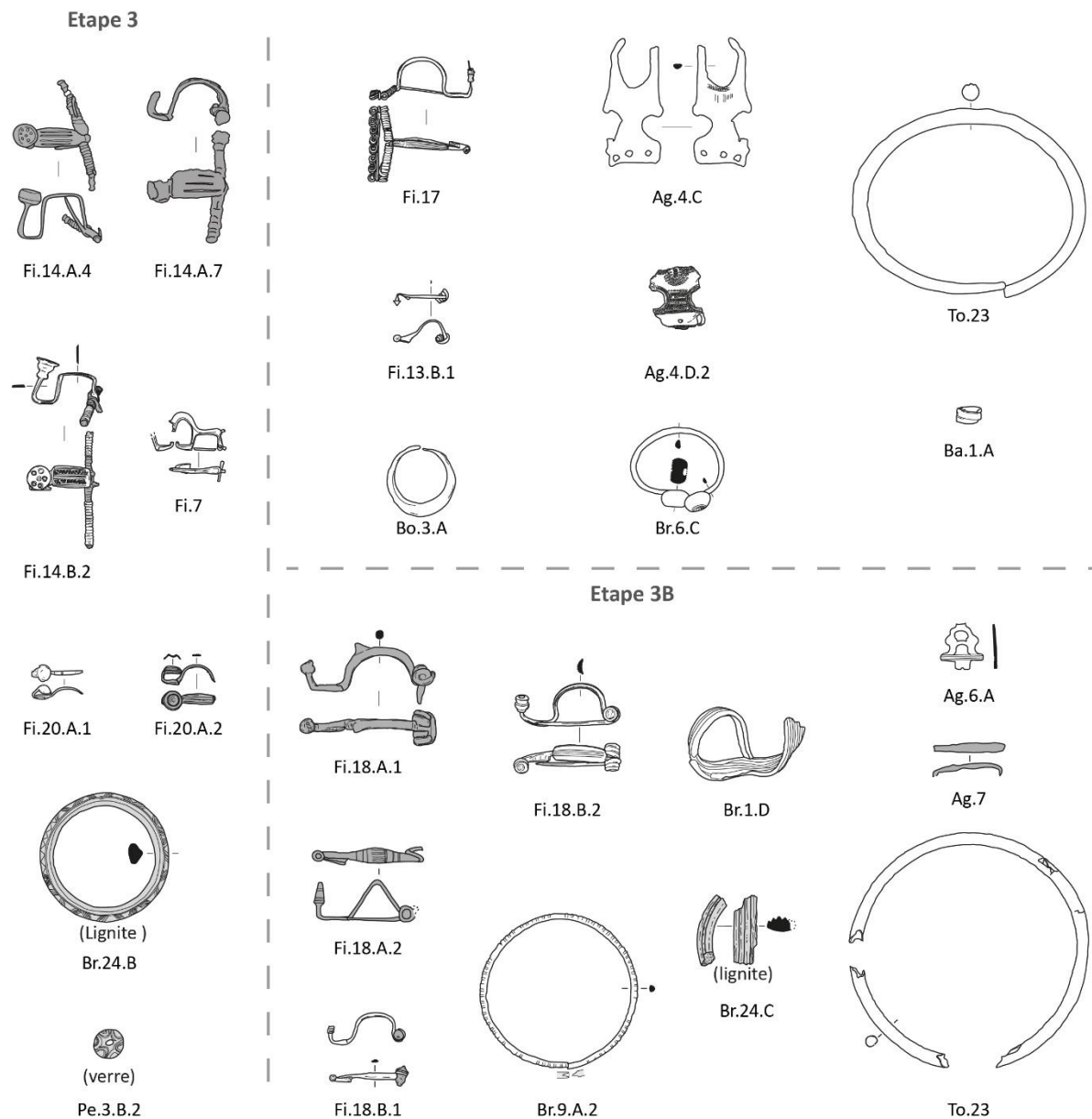


Figure 145 : Comptages et critères caractéristiques de l'étape 3.

I.3.4. Remarques complémentaires

On l'a dit, compte tenu du cadre géographique considéré, l'exercice de la mise en place d'une périodisation reste limité dans la mesure où elle repose sur une base documentaire lacunaire, tant en termes de qualité qu'en termes de quantité. Le début du Premier âge du Fer de la zone 2 est particulièrement touché par ce problème. Les parures réellement assimilables au Premier âge du Fer et non plus à une phase de transition Bronze-Fer, n'apparaissent qu'à la fin du VIII^e s. a.C., vers 725 a.C. Cependant, les maigres indices à notre disposition situent l'introduction des premières parures en fer plus tardivement, vraisemblablement vers 675 a.C. De fait, on peut s'interroger sur la place à accorder à l'apparition de ce métal dans le registre de la parure. Caractérise-t-il une nouvelle étape alors que dans le courant du VII^e s. a.C, au moins jusqu'au troisième quart, on rencontre des types proches de ceux du début du siècle précédent ?

Le début de l'étape suivante (étape 2), à partir de 625 a.C, est en revanche beaucoup plus clair. Il se manifeste par l'augmentation du nombre d'objets et une variété typologique accrue. Les bracelets, les anneaux de jambes ou les brassards en alliage cuivreux à nodosités, souvent décorés d'incisions, des bracelets à tampons et des torques, sont les objets qui définissent majoritairement l'étape 2A. Sa pleine continuité jusqu'au troisième quart du VI^e s. a.C. n'est en revanche pas assurée puisque plusieurs ensembles contiennent des types nouveaux, comme des fibules navarro-aquitaines (Fi.14) ou des agrafes à échancrure à double crochets (Ag.4.C), qui laissent supposer une division de cette phase vers le milieu du VI^e s. a.C. On manque d'indices ici pour valider l'existence de cette division dans la mesure où de nombreux contextes échappent toujours à une datation plus resserrée et se situent entre 550 et 500 a.C. Dès lors, on peine à observer de grands bouleversements dans les morphotypes datés de la seconde moitié du VI^e et du premier quart du V^e s. a.C. Si l'on a bien noté l'introduction de nouveaux types de parures dès 525 a.C., comme les fibules à timbale (Fi.20), les bracelet à tampons tangents (Br6.C) ou les agrafes à échancrures et à trois crochets (Ag.4.D.2), cette période 550-475 a.C. se signale globalement par une continuité marquée notamment par les fibules navarro-aquitaines (Fi.14), les bracelets à faibles bossettes ouverts (Br.9.A.1) ou les bracelets en lignite de type "Chalucet" (Br.24.B). La difficulté à distinguer une césure nette entre la fin de l'étape 2B (550-525 a.C.) et l'étape 3A (525-475 a.C.) s'exprime surtout pour les gisements des Charentes, du Limousin et du Périgord et semble s'observer également dans la production céramique de cette région⁹⁹⁵. Concernant le nord lotois, sur la base de faibles indices, on peut émettre l'hypothèse que les

⁹⁹⁵ La dernière synthèse sur la céramique de cette aire géographique place dans une même phase les productions attribuables au Ha D2 et Ha D3 (550-475 a.C.) : Maitay *et al.* 2009, 317-321.

parures suivent probablement une périodisation proche de celles de France Centrale, c'est-à-dire avec division plus nette autour de 525 a.C.

En revanche, il est très clair que l'identification de l'étape 3B vers 475 a.C. ne pose pas de problème en raison de l'apparition franche de types dits "laténiens". Ces objets marquent bien l'ultime étape du Premier âge du Fer dont on peut effectivement situer la fin vers 425 a.C. Au-delà, le mobilier d'apparat de cette zone adopte des formes caractéristiques du Second âge du Fer ainsi que l'illustrent les deux fibules dites de "La Tène" (Fi.21) découvertes dans la grotte de Meyrals (Dordogne) (n°142) et sur l'habitat de l'Impernal à Luzech (Lot) (n°217)⁹⁹⁶.

I.4. Zone 3 (Aquitaine centrale et méridionale)

La définition des contours de la zone 3 ne pose pas de problèmes particuliers tant elle s'appuie sur plusieurs facteurs bien connus. L'homogénéité culturelle des groupes des nécropoles tumulaires pyrénéennes et landaises n'est plus à démontrer⁹⁹⁷. À ce groupe, on rattacherait les quelques sites du sud girondin, c'est-à-dire principalement ceux de la vallée de la Leyre, ainsi que toutes les nécropoles de la moitié ouest du Lot-et-Garonne, en raison de nombreux traits communs. Si des phénomènes de convergence s'observent dans la pratique funéraire de tous ces sites durant la phase moyenne du Premier âge du Fer⁹⁹⁸, c'est surtout par le mobilier du milieu et de la fin du Premier âge du Fer que des parallèles évidents s'observent : on pensera notamment à la répartition des fibules navarro-aquitaines (Fi.14 : carte n°9 et 10), des torques à tampons (To.3, To.11, To.12 et To.14 : carte n°40 et 43), et des fibules à ressort "laténien" et bouton massif (Fi.18.A.3 : carte n°14). Enfin, on ajoutera que les liens qui unissent ces différentes régions de la zone 3 ont été soulevés à plusieurs reprises⁹⁹⁹.

Le regroupement d'un nombre important de nécropoles autorise la réalisation d'une matrice sérielle selon une méthode identique à celle employée pour la zone 1 (fig.146).

⁹⁹⁶ Pl.76 et 117.

⁹⁹⁷ Escudé-Quillet 2000 ; Escudé-Quillet 2007 ; les travaux de S. Adroit ont bien mis en lumière l'homogénéité des pratiques funéraires d'Aquitaine méridionale et leur stabilité durant tout le Premier âge du Fer : Adroit 2015, 515, fig.199.

⁹⁹⁸ Les sites de cette zone appartiennent au groupe 4d de l'étape 4 (650-575 a.C.) de S. Adroit : Adroit 2015, 482, fig.177 ; de manière générale, le mode de dépôt funéraire de toutes les nécropoles de cette zone se définit par l'incinération sur bûcher dont les restes sont rassemblés dans une urne.

⁹⁹⁹ Constantin 2014, Dumas & Constantin 2015 ; pour le rapprochement des faciès céramiques et métalliques entre le sud girondin et le Lot-et-Garonne, voir : Dumas 2016, 466-489.

La matrice de la zone 3 permet d'identifier trois étapes au cours du Premier âge du Fer, chacune pouvant soutenir une division interne menant à la reconnaissance de sous-étapes. On relèvera cependant que le nombre d'ensembles retenus demeure faible (seulement 39 sépultures).

1.4.1. Étape 1

Si la première étape n'est que faiblement représentée dans la matrice en raison de la méthodologie employée, on compte en réalité 33 contextes archéologiques pouvant y être rattachés. Elle est caractérisée principalement par des bracelets, des fibules, des épingles et des torques (fig.147). La distribution des divers types permet d'identifier deux sous-étapes.

L'étape 1A se définit par un spectre de fibules relativement restreint. Il comprend la fibule à double ressort en fer (Fi.5.A.1) de la sépulture 2 du tumulus J d'Ibos (n°282), celle à pied droit et arc coudé (Fi.10.A.1) du tertre de Saint-Vincent-de-Tyrosse (n°186), auxquelles on peut probablement ajouter la fibule "italique" (Fi.6.B.2) de Sainte-Radegonde (n°253)¹⁰⁰⁰. Les bracelets offrent de loin une typologie plus variée. Les formes simples, ouvertes ou fermées en alliage cuivreux (Br.1.A.1, Br.5.B.1 ou Br.5.C) connaissent leurs équivalents en fer (Br.14.A, Br.18.A/B et Br.20). C'est durant cette étape que sont introduits les bracelets à tampons (Br.15 et Br.19.B). Ces derniers semblent être fabriqués uniquement en fer, comme celui à tige décoré de Saint-Vincent-de-Tyrosse (n°186) ou celui du tumulus LP.24 de Lamarque-Pontacq (n°285)¹⁰⁰¹. On mentionnera également la présence de bracelets en "armilles soudées" dès cette étape, tel que l'exemplaire du tumulus L.3 d'Ossun (n°287)¹⁰⁰². Les quelques épingles rencontrées sont à tête enroulée en fer avec anneau (Ep.2.B), à tête en croix (Ep.6.A) ou à tête en anneau (Ep.8). Concernant les torques, les deux seuls identifiables sont celui en alliage cuivreux à extrémité recourbée (To.18.A) du tumulus J d'Ibos et celui en fer et à tampons (To.3.B.1) de la sépulture 2 du monument funéraire M.5 d'Azreix (n°278)¹⁰⁰³. Enfin, on peut ajouter d'autres types et/ou catégories de parures qui apparaissent durant cette étape, bien qu'on les retrouve dans les étapes suivantes, comme les pendeloques à rouelles (Pen.6), les boucles d'oreilles à tige rubanée (Bo.5), les boutons plats à bélière (Bt.1) ou la probable bague en or du tumulus 1 de Lande du Pas de Géline à Ibos (n°284)¹⁰⁰⁴.

¹⁰⁰⁰ Pl.103, 127 et 147.

¹⁰⁰¹ Pl.103 et 149.

¹⁰⁰² Pl.150 ; Il est cependant important de mentionner que le port ces bracelets en "armilles soudées" perdurera durant tout le Premier âge du Fer pour cette zone.

¹⁰⁰³ Pl.145 et 147.

¹⁰⁰⁴ Pl.149.

Si l'on excepte le tumulus L.3 de la nécropole pyrénéenne d'Ossun (n°287), l'étape 1B est surtout observable dans les gisements funéraires de la vallée de la Leyre, du Bazadais et du Lot-et-Garonne. Elle se distingue de la précédente par l'apparition des fibules à pied droit en fer (Fi.10.B.4) que l'on trouve aussi bien dans le tertre d'Ossun précité que dans la sépulture 2 des Riberotes à Barbaste (n°251) ou dans la sépulture 2017 de Saint-Hippolyte à Bazas (n°156)¹⁰⁰⁵. Dans ce dernier ensemble, elle est associée à un bracelet à tampons en fer (Br.19.A) dont l'absence de décor sur la tige pourrait être un marqueur récurrent de cette étape. L'apparition d'épingles à tête en spirale (Ep.15.A) et de torques à tampons massifs (To.3.A.1) dans la nécropole du Truc du Bourdiou à Mios (n°168) participe également à caractériser cette étape 1B. Cette sous-étape conserve plusieurs caractéristiques de l'étape 1A, comme les bracelets fermés en fer (Br.20), les épingles en fer à tête enroulée avec anneau (Ep.2.B) ou les torques à tampons en fer (To.3.B.1).

Sur le plan des matériaux de confection, cette étape 1 est dominée par les objets en fer qui représentent près de la moitié du contingent datable. Durant l'étape 1A, ce métal est employé majoritairement pour les parures annulaires volumineuses (bracelets et torques), puis, dans une moindre mesure, pour les fibules ou les épingles. À l'étape 1B, il sera plus largement usité pour les fibules, sans que son usage ne faiblisse pour les parures annulaires. L'alliage cuivreux tient malgré tout une place importante et reste d'usage majoritaire pour les pièces plus petites, comme les anneaux, les boucles d'oreilles, les boutons ou les pendeloques et très fréquent pour les bracelets et les torques. Le mélange de ces deux métaux est rare puisqu'il n'est attesté que pour deux objets : un fragment indéterminé et une tête d'épingle en fer enserrant un anneau en alliage cuivreux découverte dans l'incinération 1 de la nécropole de Grand Jean à Aiguillon (n°247)¹⁰⁰⁶. L'or, l'argent et l'ambre sont quant eux plus anecdotiques et seulement représentés par un individu chacun : deux bagues (l'une en or et l'autre en argent) et une perle en ambre.

La délimitation des bornes chronologiques de cette étape 1 ne pose pas de problème majeur dans la mesure où les ensembles qui la composent sont rattachés à la période I et II de J.-P. Mohen (750-600 a.C.) et Ibos 0 et 1a de J.-M. Escudé-Quillet (environ 800-575 a.C.) (Fig.16). Un certain degré d'incertitude demeure cependant concernant les premières décennies de l'étape 1A. Le début de la période n'est connu que par un nombre très faible de sépultures à parure¹⁰⁰⁷. Toutefois, la date de 750 a.C. proposée par J.-P. Mohen semble trop ancienne, du moins pour les ensembles qui nous concernent. Pour J.-M. Escudé-Quillet, ces tombes

¹⁰⁰⁵ Pl.88 et 126.

¹⁰⁰⁶ Pl.124.

¹⁰⁰⁷ Elle concerne les sép.3 tumulus L.2, la sép.8 tumulus L.3 et la sép.1 tumulus L.6 de la nécropole d'Ossun (n°287).

appartiennent, par le mobilier métallique que céramique qu'elles renferment, à son groupe 2A, qu'il fait débiter à la fin du VIII^e s. a.C.¹⁰⁰⁸. À la faveur des éléments tyochronologiques à notre disposition, il paraît plus juste de situer effectivement le début de cette étape 1A vers 725 a.C. Si elle peut être marquée par l'apparition des premiers objets en fer autour de 700 a.C., comme le torque de la sépulture 2 du tumulus M.5 d'Azereix (n°278)¹⁰⁰⁹, ce n'est vraiment qu'au cours de la première moitié du VII^e s., vers 675 a.C. que l'usage de ce matériau prendra une place majeure dans la confection des parures de la zone 3. Il est donc possible qu'une phase de transition existe entre le début de l'étape 1A et le deuxième quart du VII^e s. a.C. mais l'état de la recherche actuelle ne permet pas d'en rendre compte. Pour l'heure, on se contentera donc de conserver une pleine continuité entre la fin du VIII^e et le second quart du VII^e s. a.C. La sépulture de Saint-Vincent-de-Tyrosse (n°186) peut être perçue comme un contexte archéologique pivot sur lequel s'articule la transition entre l'étape 1A et 1B. Le bracelet à tampons en fer (Br.19.B) et la fibule à pied droit et arc coudé en alliage cuivreux (Fi.10.A.1) qu'elle renferme annoncent les évolutions marquantes de l'étape 1B dont les éléments typologiques constitutifs sont représentatifs de la fin du VII^e et du début du VI^e s., entre 625 et 575 a.C.

¹⁰⁰⁸ Escudé-Quillet 1998, 37.

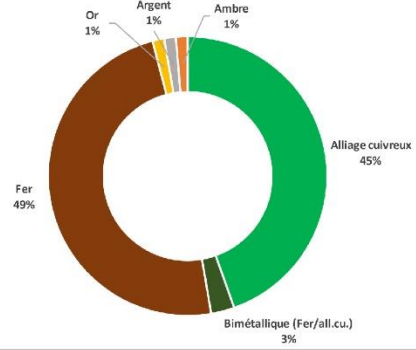
¹⁰⁰⁹ Pl.145.

CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

A : nombres de catégories par étapes

Nbr catégories/étapes	étape 1 (725-575)
Perles et colliers	1
Anneaux (ou assimilés)	5
Épingles	8
Bracelets (ou assimilés)	26
Boucles d'oreille	2
Bagues	2
Boutons	2
Torques	6
Pendeloques	2
Parures pectorales	
Fibules	13
Agrafes de ceinture	
Total général	67

B : matériaux de fabrication (en %)



C : parures caractéristiques
échelles variées

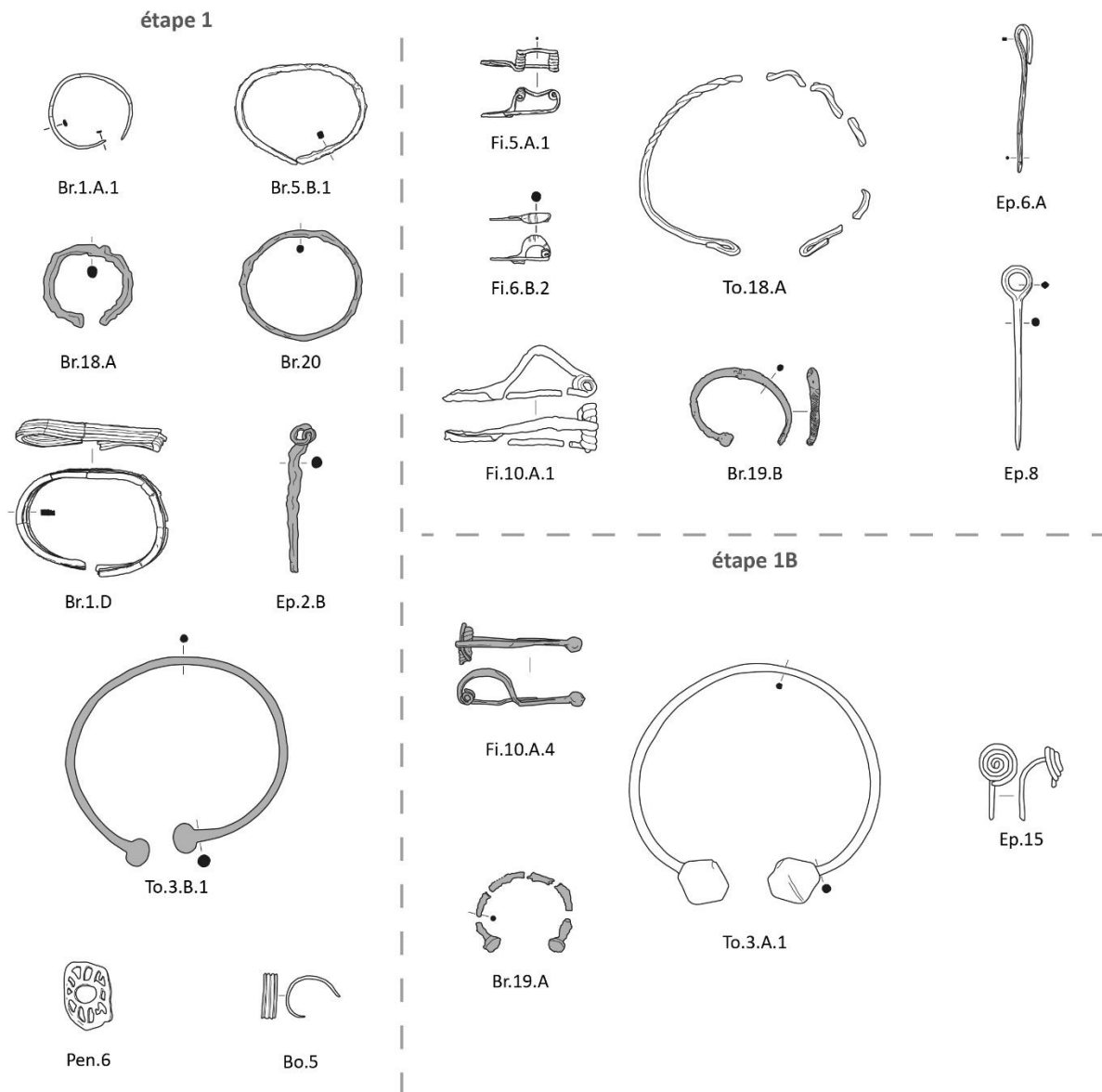


Figure 147 : Comptages et critères caractéristiques de l'étape 1.

I.4.2. Étape 2

Cette seconde étape est celle qui est la moins bien documentée dans la zone puisqu'elle est identifiée avec moins de 40 objets de parure¹⁰¹⁰. Malgré ces lacunes, elle présente des types reconnaissables et connus dans d'autres zones étudiées (notamment la zone 1). De plus, on remarque que les catégories représentées comprennent des parures volumineuses et bien datées, comme les bracelets, les torques et les fibules, autorisant alors une subdivision de cette étape en deux sous-étapes (fig.148).

L'étape 2A se signale en premier lieu par une forme de continuité avec l'étape 1B dans la mesure où perdurent des éléments déjà rencontrés. On pense notamment aux fibules à pied droit (Fi.10), aux bracelets fermés à tige épaisse en fer (Br.20) ou aux bracelets à tampons (Br.6.A.1). Cependant, si les objets de cette nouvelle étape conservent les formes générales observées précédemment, ils s'en détachent par l'usage d'un matériau différent. Les fibules à pied droit marient à présent l'alliage cuivreux et le fer (Fi.10.B.1 et Fi.10.B.3), comme l'indiquent les exemplaires de la nécropole de Pujaut (n°167) ou de Grand Jean (n°247)¹⁰¹¹, tandis que les bracelets à tampons sont dorénavant en alliage cuivreux, à la manière de l'individu de Pujaut¹⁰¹². Parallèlement à cette relative continuité, on peut relever l'introduction de types nouveaux. Les fibules adoptent progressivement un pied coudé, à la manière de la fibule Golfe du Lion à ressort court sans axe (Fi.13.B.3) de l'incinération 8 de Grand Jean (n°247), ou de la fibule navarro-aquitaine à axe peu ou pas débordant (Fi.14.A.3) de la sépulture 14 d'Ibos (n°283)¹⁰¹³. Enfin, on citera l'apparition des premières agrafes de ceinture à un crochet et à échancrures (Ag.3.D) ou à évidements (Ag.5.D) dans l'incinération 2 de Grand Jean (n°247) et la sépulture 15 d'Ibos (n°283)¹⁰¹⁴.

Si l'étape suivante (2B) est marquée par la perduration des fibules navarro-aquitaines et du Golfe du Lion, la morphologie de ces dernières évolue. Les premières sont désormais parfois bimétalliques (Fi.14.B.1), telles que celles des incinérations 6 et 9 de Grand Jean (n°247)¹⁰¹⁵, tandis que les secondes ont un ressort monté sur axe (Fi.13.A.2 et A.3). Plus que les fibules cependant, ce sont les torques qui signalent le début de cette sous-étape. En effet, leur nombre s'accroît en même temps que leur variété stylistique à partir de cette étape 2B. On voit alors

¹⁰¹⁰ En réalité, cette étape pourrait être plus fournie en parures puisque ce faible d'objet ne tient pas compte du mobilier déposé dans le Musée de Mont-de-Marsan et rassemblé sous l'appellation "Région de Mont-de-Marsan" (n°185), qui contient plusieurs pièces pouvant être associées à cette étape.

¹⁰¹¹ Sép.2 tumulus F et tumulus E de Pujaut ainsi que l'incinération 2 de Grand Jean : pl.92 et 124.

¹⁰¹² Sép.2 tumulus F : pl.92.

¹⁰¹³ Pl.124 et 148.

¹⁰¹⁴ *Ibid.*

¹⁰¹⁵ Pl.124.

apparaître des torques à tampons en alliage cuivreux dont la tige peut être cannelée (To.14.A) ou plate (To.21.A).

Les changements typologiques qui conduisent à la caractérisation de cette étape 2 sont nettement visibles aussi dans les matériaux de fabrication des parures. Comparativement à l'étape précédente, l'alliage cuivreux supplante le fer. Il est à présent majoritaire pour les parures annulaires, voire exclusif pour les torques. Le fer et le bimétallisme sont réservés aux fibules.

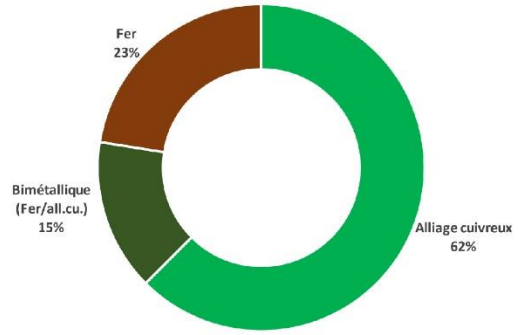
Les ensembles rattachables à cette étape 2 se situent tous dans le courant du VI^e s. a.C., dans une fourchette comprise entre 575 et 525 a.C. On placera vers 550 a.C. la limite entre les étapes 2A et 2B, suivant la datation proposée pour les torques à tampons à cannelures (To.14.A).

CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

A : nombres de catégories par étapes

Nbr catégories/étapes	étape 2 (575-525)
Perles et colliers	
Anneaux (ou assimilés)	1
Épingles	
Bracelets (ou assimilés)	12
Boucles d'oreille	1
Bagues	
Boutons	1
Torques	9
Pendeloques	
Parures pectorales	
Fibules	13
Agrafes de ceinture	2
Total général	39

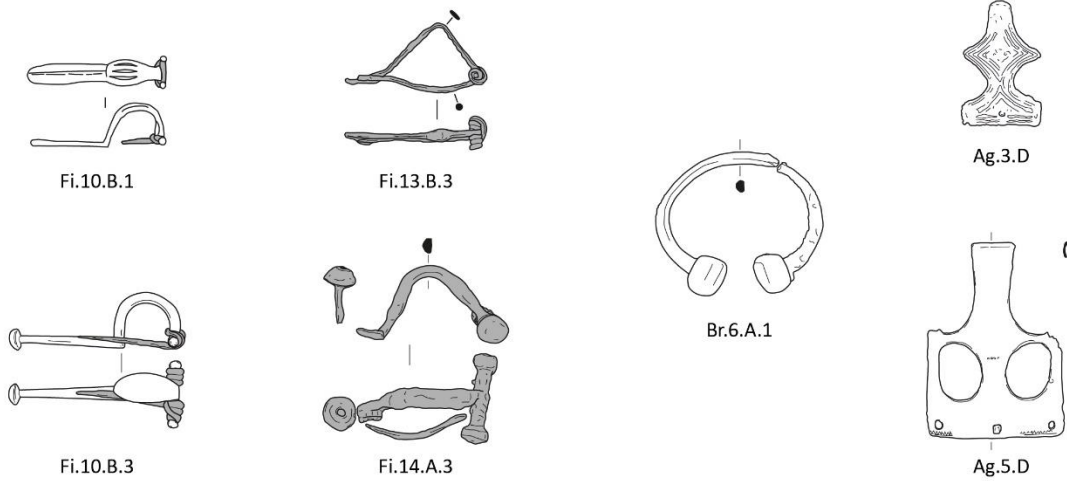
B : matériaux de fabrication (en %)



C : parures caractéristiques

échelles variées

étape 2A



étape 2B

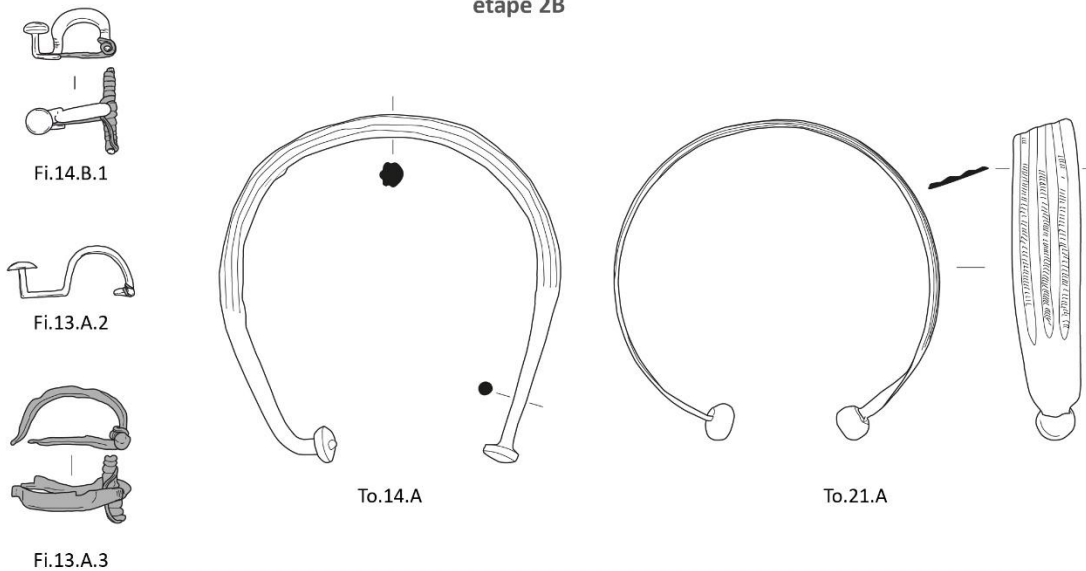


Figure 148 : Comptages et critères caractéristiques de l'étape 2.

I.4.3. Étape 3

Cette troisième et ultime étape est de loin la mieux représentée pour le mobilier de parure de cette zone 3. Cette richesse documentaire s'illustre par le nombre plus important d'ensembles sériés dans la matrice (fig.146) mais également pas le nombre d'objets s'y rattachant (fig.149) et auxquels pourraient être ajoutées quelques pièces découvertes dans la région de Mont-de-Marsan (n°185). Cette étape 3 est très largement dominée par les fibules tandis que les bracelets, les torques et les agrafes de ceinture sont moins présents. Ces éléments permettent d'identifier deux sous-étapes.

Les facteurs typologiques qui caractérisent l'étape 3A se fondent en grande partie sur le renouvellement morphologique engagé lors de l'étape précédente. Toutefois, elle s'en distingue par une plus grande variété typologique. Cet aspect se lit particulièrement bien pour les fibules, les agrafes et les torques.

Les fibules navarro-aquitaines à ressort peu ou pas débordant et à arc coudé (Fi.14.A.3) déjà connues, connaissent un foisonnement décoratif qui se traduit par un allongement du ressort et de l'axe permettant l'ajout de divers éléments comme des perles ou des disques et un arc en demi-cercle et/ou plat orné d'entailles, d'incisions ou de gorges (Fi.14.A.1, Fi.14.A.2, Fi.14.A.4, Fi.14.A.5, Fi.14.A.6, Fi.14.A.7, Fi.14.B.2). Les fibules de type Golfe du Lion (Fi.13) semblent être abandonnées, du moins on ne connaît aucun exemplaire pour cette étape. C'est en revanche à ce moment qu'apparaissent les fibules "arcachonnaises" (Fi.16) et discoïdes (Fi.8.A.2), associées à une probable fibule navarro-aquitaine dans le tumulus G de Pujaut (n°167)¹⁰¹⁶.

Bien que ce même tumulus de Pujaut renferme une agrafe de ceinture à échancrures et un crochet (Ag.4.B.1), dont la forme est encore proche de celles connues précédemment, cette étape se démarque de la précédente par l'introduction des modèles à trois crochets sur une plaque à échancrures (Ag.4.D.2) ou à évidements (Ag.5.F), ainsi qu'en crochet simple (Ag.7), comme celles de la sépulture 19 d'Ibos (n°283), de la tombe de Cablanc à Barbaste (n°250), ou de la sépulture 18-19 du Truc du Bourdiou à Mios (n°168)¹⁰¹⁷.

Les torques possèdent toujours des tampons comme ceux de l'étape antérieure mais offrent dorénavant une plus grande diversité de tige et/ou de décor sur la tige. On pense notamment à ceux à tige lisse circulaire (To.3.A.2), à tige lisse polygonale (To.11), à entailles transversales (To.12) ou à tige rabattue (To.23), tandis que ceux à cannelures connaissent également des variations décoratives (To.14.B et To.14.C).

¹⁰¹⁶ Pl.93.

¹⁰¹⁷ Pl.94, 125 et 148.

Les autres catégories de parures ne rencontrent pas de modifications notables. En dehors des morphologies simples, ouvertes ou fermées (Br.1.A.1, Br.4.A, Br.14.A et Br.17), les bracelets voient l'apparition d'un individu en lignite (Br.24.A) dans la sépulture 4 de Lesparre à Barbaste (n°252)¹⁰¹⁸, tandis que les exemplaires en "armilles soudées" (Br.1.D) perdurent dans la zone depuis leur apparition lors de l'étape 1. On fera le même constat pour la pendeloque en rouelle (Pen.6) de la sépulture 1 du tumulus de Pau (n°271)¹⁰¹⁹. C'est en revanche à ce moment que sont introduites les probables parures pectorales (Pec.3.B) de la vallée de la Leyre et que l'on retrouve au cours de la sous-étape suivante.

Le lien entre les étapes 3A et 3B est assuré par la perdurance de certains modèles de fibules et de torques. Les fibules navarro-aquitaines continuent de circuler bien qu'elles soient surtout représentées par les modèles les plus chargés décorativement (Fi.14.A.5 et Fi.14.A.6), tandis que sont toujours portés des torques à tampons et tiges à cannelures et incisions (To.14.C). Enfin, on signalera la présence durant cette étape 3B de bracelets à tige "massive" (Br.5.E) ou à tampons tangents (Br.6.C) en alliage cuivreux, dont les indices typochronologiques laisseraient penser qu'ils pourraient tout à fait trouver leur place dès l'étape 3A.

En dehors de ces éléments de continuité, ce qui caractérise surtout cette étape 3B, c'est l'émergence dans les sites funéraires des fibules à ressort dit "laténien" (Fi.18). Ces dernières sont toujours à arc en demi-cercle, en fer ou en alliage cuivreux (Fi.18.A.1 et Fi.18.A.2), comme celles de la sépulture 37 du Truc du Bourdiou à Mios (n°168) ou de la sépulture 1 de Fourques-sur-Garonne (n°255)¹⁰²⁰. Dans ce dernier exemple, la fibule est associée à une seconde de type navarro-aquitain, renforçant la continuité mentionnée plus haut. Le lien entre ces deux modèles de fibules peut également être perçu dans les fibules en fer mélangeant à la fois un ressort "laténien" et un arc et bouton de type navarro-aquitain (Fi.18.A.3), qu'on observe tout autant dans les sites pyrénéens, comme la sépulture 3 d'Ibos (n°283), que dans ceux du Lot-et-Garonne, telle la sépulture d'Ambrus (n°249)¹⁰²¹. L'introduction de nouvelles formes concerne aussi les agrafes à quatre évidements (Ag.5.I) qui supprime progressivement celles à trois crochets (Ag.5.F). Concernant les torques, peu de changements sont enregistrés si ce n'est le modèle à tampons moulurés en fer (To.3.B.2) du tumulus P.2 de la nécropole de Taillan à Barzun (n°261)¹⁰²².

¹⁰¹⁸ Pl.126.

¹⁰¹⁹ Pl.135.

¹⁰²⁰ Pl.94 et 128.

¹⁰²¹ Pl.125 et 143.

¹⁰²² Pl.130.

La part dominante des fibules au cours de cette étape impacte fortement sur les proportions des matériaux mis en œuvre pour la fabrication des objets de parure. Ainsi, le fer et le bimétallisme dominant très nettement cette catégorie de mobilier. Si le premier est aussi employé pour la confection de quelques parures annulaires, l'association du fer et de l'alliage cuivreux est réservée aux fibules, et plus précisément au type navarro-aquitain (Fi.14) ou assimilé (Fi.18.A.3). L'usage de l'or est attesté pour le torque à tige plate (To.21.A) d'Uchacq-et-Parentis (Landes) (n°187)¹⁰²³, tandis que le verre concerne une seule perle monochrome (Pe.3.B.1).

Le début de l'étape 3A se situe vers 525 a.C., tandis que les éléments typologiques qui marquent le début de l'étape 3B peuvent être raisonnablement calés autour de 475 a.C. La fin de l'étape 3 quant à elle peut être placée vers 425 a.C. La zone entre ensuite dans le Second âge du Fer qui apparaît en bas de la matrice sérielle (fig.146). Le début du Second âge du Fer est marqué dans la zone 3 par la persistance des fibules à ressort "laténien" (Fi.18) et des agrafes à quatre évidements (Ag.5.H et Ag.5.I) auxquelles s'ajoutent de nouveaux modèles de fibules navarro-aquitaines en alliage cuivreux et/ou à tablette sur ressort (Fi.14.C.3 et Fi.14.C.4), et des torques à tampons non rapportés (To.3.A.5) inconnus jusqu'alors. Malgré tout, l'évolution morphologique des parures régionales au-delà du V^e s. a.C. restent délicate à identifier en raison du petit nombre de sites funéraires connus pour le IV^e s. a.C.¹⁰²⁴. Cependant, la récente découverte en prospection de la nécropole de Pouyet-Sud à Geloux (Landes) menées par D. Vigneau (Centre de Recherche Archéologique sur les Landes) et la poursuite des fouilles sous la direction de S. Rottier (Laboratoire PACEA, Université de Bordeaux) viendront combler cette lacune documentaire. Les premiers résultats partagés par l'inventeur laissent entrevoir la présence de fibules bimétalliques de type navarro-aquitain à pied recourbé en "col de cygne" et des modèles dits de "La Tène" (Fi.21) en alliage cuivreux¹⁰²⁵.

¹⁰²³ Pl.104.

¹⁰²⁴ Colin *et al.* 2013, 41-44.

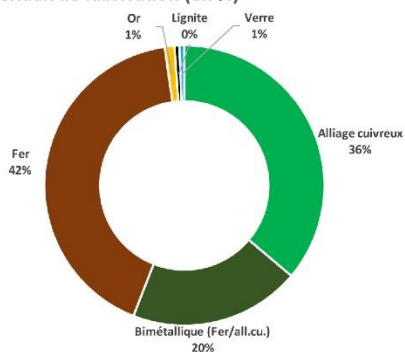
¹⁰²⁵ Photographies des fibules découvertes en prospection dans : Vignaud 2014, 57.

CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

A : nombres de catégories par étapes

Nbr catégories/étapes	étape 3 (525-425)
Perles et colliers	2
Anneaux (ou assimilés)	6
Épingles	
Bracelets (ou assimilés)	30
Boucles d'oreille	
Bagues	
Boutons	1
Torques	17
Pendeloques	2
Parures pectorales	2
Fibules	100
Agrafes de ceinture	10
Total général	170

B : matériaux de fabrication (en %)



C : parures caractéristiques

échelles variées

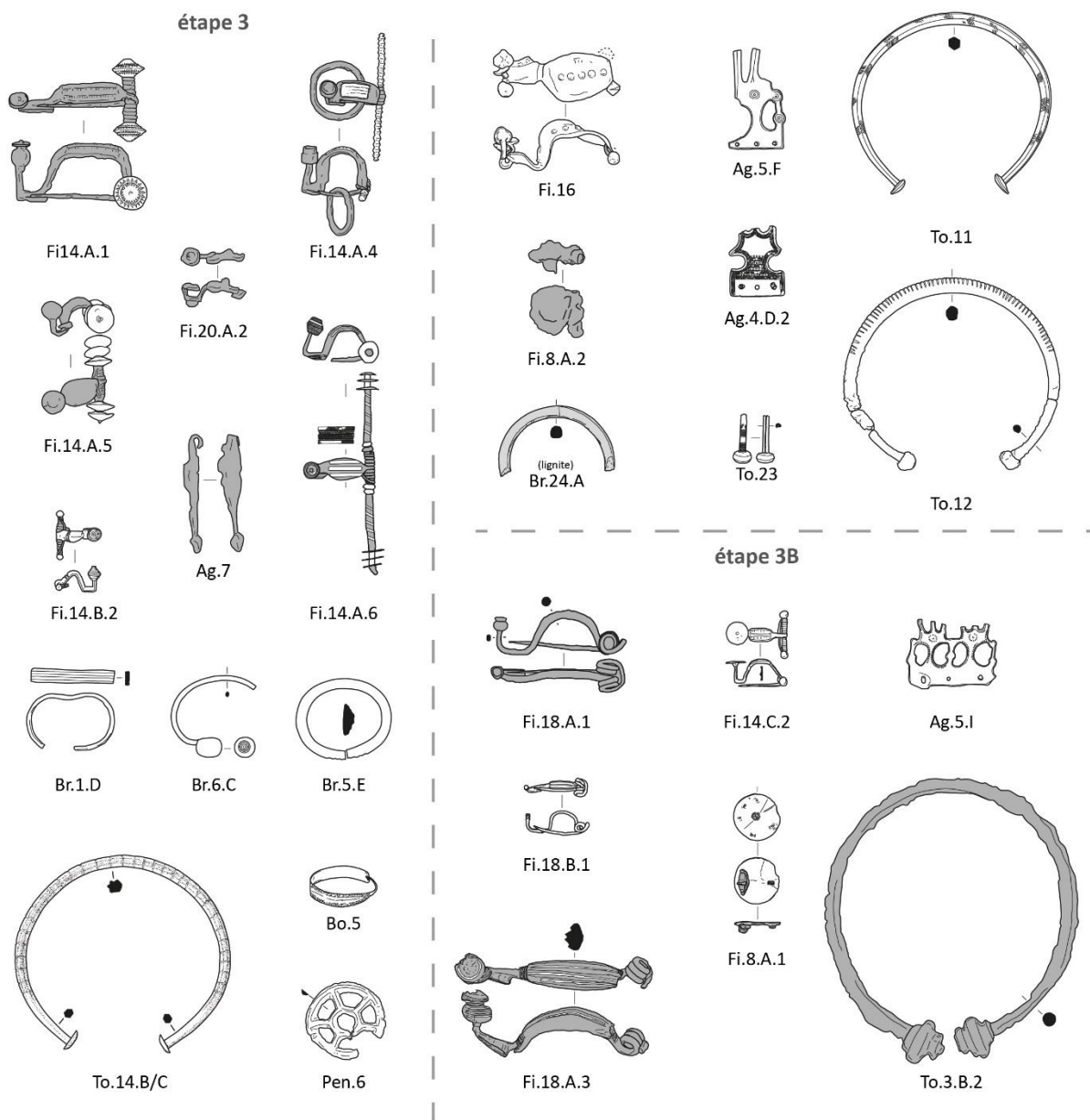


Figure 149 : Comptages et critères caractéristiques de l'étape 3.

I.4.4. Remarques complémentaires

Le phasage des parures d'Aquitaine centrale et méridionale qui vient d'être décrit appelle quelques observations, notamment au regard de la chronologie régionale établie par J.-P. Mohen (fig.16).

Un premier constat est que dans cette zone, nous ne disposons d'aucune donnée pour la période antérieure à la fin du VIII^e s. a.C. Les rares ensembles ayant livré du mobilier de parure que J.-P. Mohen situait vers le milieu de ce siècle et qui ont contribué à établir sa Période 1 (750-650 a.C.) ont été rajeunis de quelques décennies. La fréquentation des nécropoles pyrénéennes d'Ibos (n°282), d'Oroix (n°286) et d'Ossun (n°287) débute dès le Bronze final IIIb ; toutefois, si ces sites renferment quelques tombes assimilées à l'hypothétique phase 0 de J.-P. Mohen (ou au groupe 1 de la phase Ibos 0 de J.-M. Escudé-Quillet), ces dernières ne livrent aucun mobilier de parure¹⁰²⁶. En l'état actuel de la recherche, il est difficile de dire si l'absence de parures dans ces contextes résulte de choix rituels (dépôt exclusif de l'urne cinéraire) ou économiques (conservation dans le circuit économique des biens de prestiges) des populations protohistoriques face à leurs défunts, ou bien d'un manque réel de données de terrain. Malgré ce hiatus, on peut d'ores et déjà relever que ce n'est véritablement qu'à partir du VII^e s. a.C., voire même lors du deuxième quart de ce siècle, qu'apparaissent des parures attribuables au Premier âge du Fer (torques et bracelets à tampons, objets en fer, fibules à pied droit).

Le second constat concerne la phase finale de cette périodisation des parures. Jusqu'à présent, le phasage de J.-P. Mohen reconnaissait une pleine continuité entre le milieu du VI^e et la fin du V^e s. a.C., correspondant à sa Période IV (550-400 a.C.). La reprise des données et les découvertes réalisées depuis la publication de ses travaux incitent à redéfinir cette phase du point de vue des parures. En premier lieu, les éléments typologiques qu'il associait au milieu du VI^e s. a.C., comme les fibules navarro-aquitaines à long ressort sur axe débordant décoré (Fi.14.A.4, Fi.14.5 et Fi.14.A6) trouvent plutôt leur place à la fin de ce siècle et dans la première moitié du siècle suivant¹⁰²⁷. L'autre aspect important est l'apparition des fibules à ressort "laténien" (Fi.18) dès le deuxième quart du V^e s. a.C. Bien qu'il soit indiscutable que ce nouveau type de fibule se trouve régulièrement déposé avec des pièces caractéristiques des décennies précédentes, son introduction marque tout de même une étape de transition vers les parures pleinement attribuables au Second âge du Fer. Les données de terrain acquises ces trente dernières années rendent la lisibilité de cette étape de transition bien plus évidente qu'elle ne

¹⁰²⁶ Mohen 1980, 112 ; Escudé-Quillet 1998, 26-28.

¹⁰²⁷ On rappellera cependant que l'introduction, même timide, des modèles décorés de perles (Fi.14.A.4) peut effectivement être envisagée dès 550 a.C.

l'était lors des travaux de J.-P. Mohen, amenant donc à invalider sa période IV au bénéfice d'un découpage plus net autour du deuxième quart ou du milieu du V^e s. a C.

I.5. Zone 4 (Haute et moyenne vallée de l'Èbre)

La délimitation de cette zone 4 s'appuie sur les travaux de J.-I. Royo Guillén qui rassemble dans un même groupe tous les sites funéraires de la moyenne de vallée de l'Èbre, en fonction du rite funéraire et du mobilier déposé dans les nécropoles de cette région¹⁰²⁸. Le rattachement à ce groupe des sites de la haute vallée de l'Èbre, dans les provinces d'Álava et de La Rioja, se fonde sur les observations de G. Ruiz Zapatero qui tend à démontrer l'existence de similitudes entre les vestiges de la haute et moyenne vallée de l'Èbre au cours de la transition Bronze-Fer et au Premier âge du Fer¹⁰²⁹. Ce regroupement permet d'éviter la création d'un isolat chronologiquement indéfinissable pour ces quelques sites.

Afin d'identifier les grandes étapes des dynamiques évolutives de cette zone pour les parures, plusieurs méthodes ont été testées en amont. La réalisation d'une sériation s'est avérée inadaptée en raison de la faiblesse documentaire de cette zone. En effet, les principaux sites exploitables sont les nécropoles d'El Castejón à Arguedas (n°34) et celle de La Atalaya à Cortes (n°39) qui ont livré plus d'une soixantaine de sépultures à dépôt de parure chacune. Malheureusement, une grande partie de ces sépultures renferment souvent des types d'objets peu caractéristiques tels des perles ou des anneaux. En outre, ces sites funéraires couvrent tous deux une même fourchette chronologique qui, comme nous le verrons, peut être globalement située dans la phase finale du Premier âge du Fer.

Afin de prendre en compte le plus grand nombre de contextes archéologiques, il est plus judicieux d'employer une méthode d'analyse identique à celle utilisée pour la périodisation de la zone 2, à savoir la réalisation d'une matrice qui rassemblent les types de parures porteurs d'informations chronologiques fiables (fig.150).

¹⁰²⁸ Groupe 1 de J.-I. Royo Guillén : Royo Guillén 2000, 24, fig.1.

¹⁰²⁹ Ruiz Zapatero 1985, 534-675 ; Ruiz Zapatero 2014, 641, fig.4.

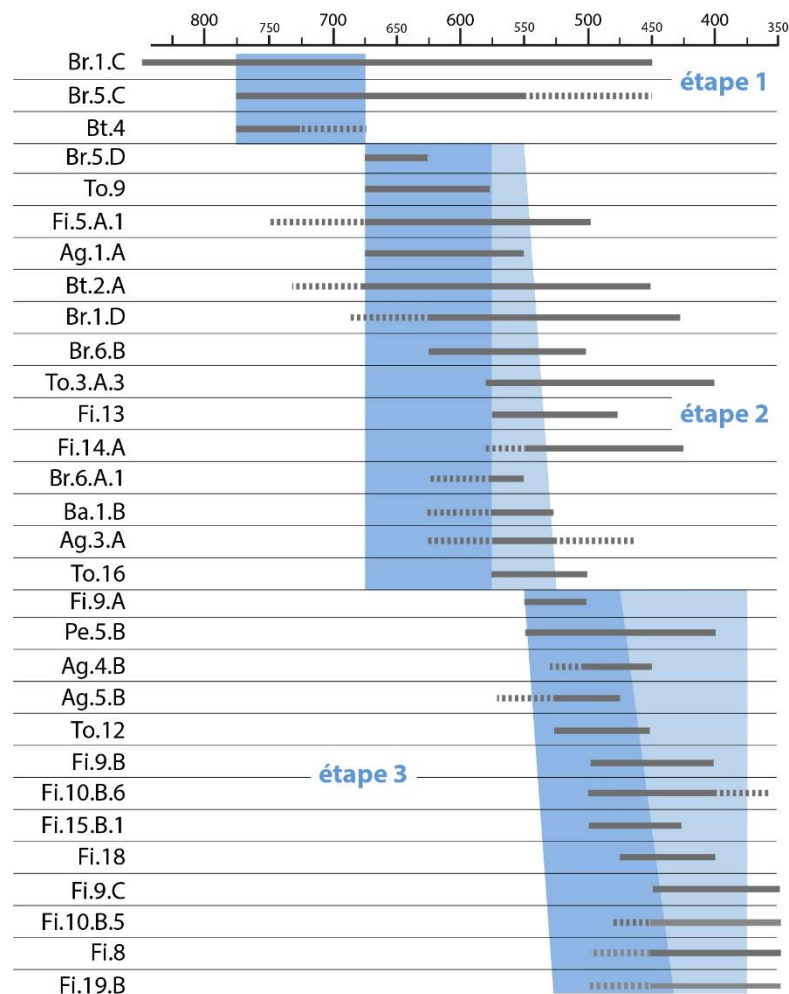


Figure 150 : Matrice des chronologies des parures bien datées de la zone 4.

Cette matrice permet d'identifier trois étapes dont deux peuvent être subdivisées en sous-étapes. Ce phasage des dynamiques évolutives des parures de la zone sera par la suite confronté au système chronologique régional. Deux phasages régionaux pouvaient, en réalité, être mis à contribution : celui établi par S. Adroit pour les nécropoles de la vallée de la Garonne et de la vallée de l'Èbre, et celui mis en place pour l'habitat de l'Alto de la Cruz à Cortes (n°38) (fig.16). Le choix du premier semblait pertinent dans la mesure où cet outil met en correspondance les résultats pour la péninsule Ibérique avec ceux déjà identifiés pour les zones françaises. Toutefois, ce découpage s'est avéré non fonctionnel puisque la majorité des sépultures se trouvaient, dans le phasage des parures, à cheval sur deux ou trois étapes différentes. Encore plus important, il ne rendait pas compte des changements de morphologie des parures qui étaient alors "étalés" sur deux étapes successives.

Finalement, c'est le phasage mis en place pour l'habitat de l'Alto de la Cruz à Cortes qui semble le plus proche de nos observations préliminaires (fig.16). C'est donc à ce dernier que sera confrontés nos résultats pour le mobilier de parure.

1.5.1. Étape 1

Cette étape est difficile à définir dans la mesure où elle n'est décelable que dans trois contextes archéologiques datés de la fin du Bronze final ou du tout début du Premier âge du Fer et provenant tous de l'habitat d'Alto de la Cruz (n°38). De plus, ces contextes comprennent des éléments de parures annulaires peu caractéristiques, puisqu'en circulation tout au long du Premier âge du Fer (qui ne figurent pas pour cette raison dans la matrice). On ne compte que les trois anneaux (An.4.B) de l'inhumation d'enfant de l'habitation 87/19, un possible fragment de ressort de fibule en alliage cuivreux provenant de l'habitation 87/20 et un fragment de bracelet probablement ouvert à tige simple (Br.5.C) de l'habitation 88/21 (fig.151)¹⁰³⁰. À ces minces indices peu caractéristiques, on peut ajouter les parures découvertes dans les habitats d'Álava et de La Rioja. En effet, si la documentation publiée et l'étude typochronologique ne permettent pas de rattacher avec certitude quelques-uns des contextes à cette étape 1, on sait toutefois que la plupart des sites ont été occupés dès le IX^e et VIII^e s. a.C. C'est le cas pour les habitats de Castillo de Henayo (n°1), de La Hoya (n°2), de Los Castros de Lastra (n°3), de Las Peñas de Oro (n°5) ou de La Coronilla (n°33). De fait, on peut émettre l'hypothèse qu'à cette période peuvent être associés le bracelet filiforme (Br.1.C) et les anneaux (An.4.B et An.5.A) du niveau III du Castillo de Henayo ou le bouton conique ou corolle du niveau A4 de La Hoya¹⁰³¹.

En l'état de la recherche, on fera simplement remarquer que ces parures sont exclusivement en alliage cuivreux.

La datation de cette étape peut s'établir sur les éléments stratigraphiques des objets d'Alto de la Cruz (n°38). Ces derniers trouvent leur place dans les phases PIIIb et PIIa du site, soit entre 770 et 650 a.C.¹⁰³². Cependant, les formes rattachables à l'étape suivante nous poussent à situer la fin de cette étape, pour les parures, un peu plus tôt, vers 675 a.C.

¹⁰³⁰ Pl.40.

¹⁰³¹ Pl.1.

¹⁰³² Maluquer de Motes *et al.* 1990, 145-150 ; Munilla Cabrillana & Gracia Alonso 1995, 57.

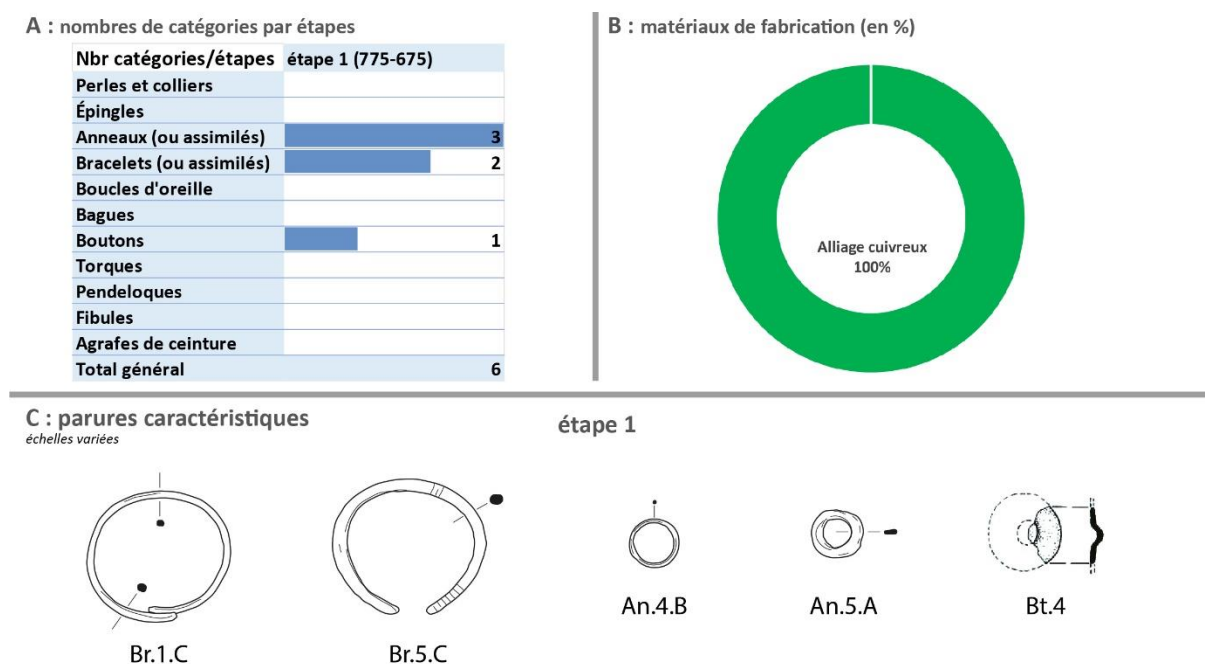


Figure 151 : Comptages et critères caractéristiques de l'étape 1.

1.5.2. Étape 2

Contrairement à la précédente, l'étape 2 est documentée par un nombre de vestiges plus important. Elle se caractérise par une diversification des catégories de parures représentées, qui au-delà de la domination des bracelets, laissent une place prépondérante aux fibules et aux agrafes de ceintures (fig.152). Les évolutions morphologiques qui la caractérisent permettent de reconnaître deux sous-étapes.

Les cinq bracelets ouverts à tige de section triangulaire (Br.5.D) de l'inhumation d'enfant de La Hoya (n°2) fouillée en 1950¹⁰³³, constituent l'un des marqueurs chronologiques les plus précoces de la sous-étape 2A. On peut aussi rattacher à cette sous-étape le torque à tampons et tige de section quadrangulaire (To.9) mis au jour sur l'habitat de Kutzmendi-Olarizu (n°6)¹⁰³⁴. Cette étape 2A comprend des types qui perdurent dans la sous-étape suivante. On pense notamment au mobilier du tumulus de Corral de Mola à Uncastillo (n°88) qui a livré deux fibules à double ressort à arc épais (Fi.5.A.1), une agrafe à plaque subtrapézoïdale (Ag.1.A), deux bracelets en "armilles soudées" (Br.1.D), des boutons à barrette (Bt.2.A) et un torque à tampons bouletés (To.3.A.3)¹⁰³⁵. Par la datation des contextes dont ils sont issus, on peut ajouter divers types qui n'apparaissent pas dans la matrice mais qui sont en circulation tout au long de

¹⁰³³ Pl.1.

¹⁰³⁴ Pl.4.

¹⁰³⁵ Pl.64.

cette étape. Le premier d'entre eux provient de l'inhumation d'enfant en contexte domestique de l'habitation 86/6 d'Alto de la Cruz (n°38) qui était seulement accompagnée de trois anneaux en alliage cuivreux (An.4.B)¹⁰³⁶. Il est possible également d'ajouter à cette étape les perles ou colliers en alliage cuivreux (Pe.1), les fragments de bracelets à ouvertures simples (Br.5.C) et un probable bouton plat à bélière externe (Bt.1) de quelques sépultures du niveau D de la nécropole d'Arguedas (n°34), les épingles à tête biconique ou bouletée (Ep.11.A) de Las Peñas de Oro (n°5), et enfin le bracelet à terminaisons épaissies ou à tampons grêles (Br.6.B) de la sépulture 60 de la Atalaya (n°39)¹⁰³⁷.

L'étape 2B se signale enfin par l'introduction de fibules de type Acebuchal ou Golfe du Lion (Fi.13), comme le fragment de la sépulture 7 de la Atalaya (n°39)¹⁰³⁸, mais aussi des premières fibules navarro-aquitaines en fer (Fi.14.A) des dernières tombes du niveau D d'El Castejón à Arguedas (n°34), tel l'exemplaire de la sépulture 2 qui est associée à un bracelet à tampons en alliage cuivreux (Br.6.A.1) et à une possible bague à tige plate (Ba.1.B)¹⁰³⁹. On mentionnera également l'apparition des agrafes à échancrures ouvertes et à un crochet (Ag.3.A) dans la sépulture 59 de la Atalaya¹⁰⁴⁰. En attendant la publication monographique, les quelques éléments déjà connus de la nécropole d'El Castillo à Castejón (n°37) laissent penser que le site pourrait être en partie concerné par cette étape 2B en raison de la présence des types susmentionnés¹⁰⁴¹.

Comme lors de la précédente, les parures de cette étape 2 sont très largement fabriquées en alliage cuivreux. Les deux seuls objets en fer rencontrés sont une fibule navarro-aquitaine et un fragment non identifiable d'El Castejón à Arguedas (n°34), que leurs contextes d'origines situent au plus tôt dans le dernier quart du VII^e s. a.C. qui sont surtout, représentatifs de la première moitié du VI^e s. a.C. L'os est connu pour une seule et unique perle (Pe.5.B) de l'habitat de Castillo de Henayo (n°1).

Les contextes associés à cette étape couvrent en partie les phases PIIa et PIIb de l'habitat d'Alto de la Cruz (n°38). On fera remarquer que le début de cette étape reste peu aisé à définir compte tenu du petit nombre d'objets à notre disposition. Les deux inhumations en contexte d'habitat d'Alto de la Cruz (n°38) et de La Hoya (n°2) invitent à situer le début de l'étape 2A dans le courant de la première moitié du VII^e s., vers 675 a.C. Les changements morphologiques introduits lors de l'étape 2B peuvent quant à eux être placés vers 575 a.C.

¹⁰³⁶ Pl.40.

¹⁰³⁷ Notamment les tombes 1 et 11 : non figurées ; Las Peña de Oro, Escotilla I : pl.2 et 3 ; sépulture 60 de la Atalaya : pl.42.

¹⁰³⁸ Pl.40.

¹⁰³⁹ Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 118, fig.161.

¹⁰⁴⁰ Pl.42.

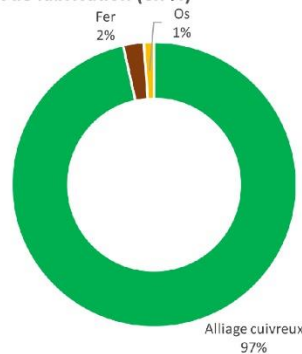
¹⁰⁴¹ Faro Carballa *et al.* 2006.

CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

A : nombres de catégories par étapes

Nbr catégories/étapes	étape 2 (675-550/525)	
Perles et colliers	5	
Épingles	2	
Anneaux (ou assimilés)	10	
Bracelets (ou assimilés)	36	
Boucles d'oreille		
Bagues	1	
Boutons	4	
Torques	4	
Pendeloques		
Fibules	11	
Agrafes de ceinture	7	
Total général	80	

B : matériaux de fabrication (en %)



C : parures caractéristiques

échelles variées

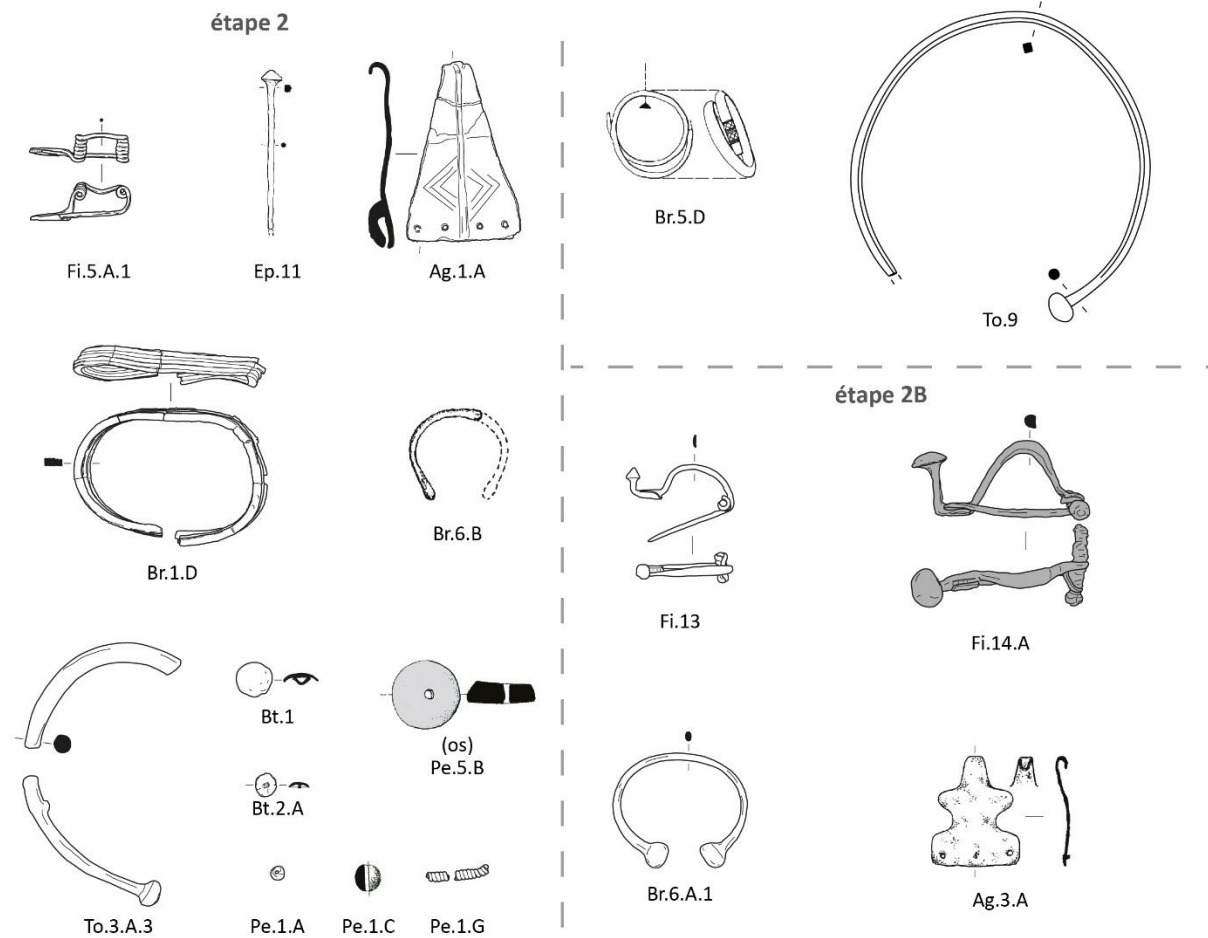


Figure 152 : Comptages et critères caractéristiques de l'étape 2.

1.5.3. Étape 3

Cette ultime étape 3 concerne particulièrement les nombreuses sépultures des nécropoles d'El Castejón à Arguedas (n°34) et celle de la Atalaya (n°39). Elle se caractérise par une large représentation des perles, des fibules, des agrafes ceintures et dans une moindre mesure, des bracelets, des torques et des boutons (fig.153). Il est possible de la diviser en deux sous-étapes.

Si on rencontre encore quelques types de parures déjà en circulation antérieurement, comme les fibules à double ressort (Fi.5), les fibules Acebuchal ou Golfe du Lion (Fi.13), les agrafes à un crochet (Ag.3.A), les bracelets de formes simples (Br.1.D, Br.5.A.1 ou Br.5.B.1) ou encore les torques à tampons (To.3.A.3), l'étape 3A se caractérise surtout par l'introduction de parures tout à fait nouvelles. La catégorie des fibules voit l'apparition des modèles à arc en boucle à pied simple (Fi.9.A), puis large (Fi.9.B), comme celle de la tombe 68 du niveau C d'El Castejón (n°34) ou le fragment de l'habitat de La Hoya (n°2)¹⁰⁴². Les fibules navarro-aquitaines se répandent en plus grand nombre et leur morphologie évolue. Le ressort s'allonge et l'axe débordant se pare dans un premier temps de perles (Fi.14.A.4), tel que l'exemplaire de la sépulture 3 de la Atalaya (n°39)¹⁰⁴³, puis de disques plats (Fi.14.A.6)¹⁰⁴⁴. C'est aussi probablement à la fin de cette étape que peuvent être attribués les premiers modèles de fibules à pied droit "en ancre" (Fi.10.B.6) ou celles à pied coudé à axe débordant (Fi.15.B.1), types qui perdureront par la suite. Les agrafes de ceinture connaissent également plusieurs évolutions. Outre les pièces à plaque quadrangulaire (Ag.2) ou à échancrures ouvertes (Ag.3A/D), connues dans quelques sépultures du niveau C d'El Castejón à Arguedas (n°34) et qui trouvent probablement leur origine lors de l'étape précédente, ce sont les modèles à un crochet et plaque à échancrures fermées ou à évidements (Ag.4.B, Ag.5.B) qui constituent une nouveauté. Elles donneront lieu rapidement, probablement dans le quart de siècle, à une évolution vers celles à deux ou trois crochets (Ag.4.C, Ag.4.D.1 et Ag.5.E). Quelques sépultures du niveau C de la nécropole d'El Castejón à Arguedas (n°34) ont livré des torques à tampons dont la tige est pourvue d'entailles transversales (To.12) ou torsadée (To.16)¹⁰⁴⁵. D'autres types de parures, issus de contextes archéologiques synchrones avec ceux déjà cités, sont en circulation durant cette sous-étape, bien qu'ils n'apparaissent pas dans la matrice. On pense notamment au torque à tige cannelurée (To.14.A) de la fosse 13 de la nécropole de La Torraza à Valtierra (n°42)¹⁰⁴⁶. Enfin, on ajoutera les contextes funéraires qui livrent un grand nombre de petits éléments de parures telles les pendeloques quadrangulaires en pierre tendre ou en os (Pen.11) et les perles en alliage cuivreux à tige rabattue (Pe.1.F) ou spiralee (Pe.1.G), ou plus modestement des modèles en verre ou en os (Pe.3.B.1, Pe.5.A/B).

L'étape 3B est moins facile à caractériser que l'étape précédente, du fait d'une continuité très marquée des types de l'étape 3A. Toutefois, l'introduction de quelques morphologies nouvelles semble autoriser cette subdivision. Ces changements s'observent quasi exclusivement

¹⁰⁴² Pl.2.

¹⁰⁴³ Pl.40.

¹⁰⁴⁴ Sépulture 55 de la nécropole de la Atalaya : pl.42.

¹⁰⁴⁵ Sépultures 35 et 73 : pl.38.

¹⁰⁴⁶ Pl.46.

pour les fibules. L'étape 3B se signifierait tout d'abord par une moins grande diversité des fibules navarro-aquitaines. Les modèles décorés de perles (Fi.14.A.4) semblent progressivement disparaître tandis que celles à disques plats (Fi.14.A.6) perdurent encore. Dans leur ensemble, ces modèles de fibules tendent à se raréfier et sont peu à peu remplacés par de nouvelles formes. On relèvera surtout la circulation des fibules à pied "en ancre" à arc à boucle (Fi.9.C) ou à pied droit (Fi.10.B.5). Il est possible de rattacher à cette sous-étape la fibule discoïde (Fi.8) de la tombe 70 d'El Castejón à Arguedas (n°34) et la fibule annulaire complète (Fi.19.B) de la sépulture 22 de La Atalaya (n°39)¹⁰⁴⁷. Enfin, la sépulture 27 de cette dernière nécropole a livré un ressort de fibule probablement de type laténien (Fi.18)¹⁰⁴⁸. Cette pièce, qui est associée à une fibule navarro-aquaine à disques plats (Fi.14.A.6), laisse penser que cette étape 3B est également marquée par l'introduction de parures d'inspiration dite "laténienne". Cette hypothèse semble se vérifier si l'on tient compte des fibules à ressort "laténien" mises au jour dans la nécropole d'El Castillo à Castejón (n°37)¹⁰⁴⁹.

Durant cette étape 3, l'alliage cuivreux reste le matériau le plus employé pour la confection des parures. Il concerne tous les types d'objets. Le fer, très en retrait, est connu quasi exclusivement pour les fibules et pour un seul bracelet. Le mélange du fer et de l'alliage cuivreux n'est utilisé que pour les fibules navarro-aquitaines (Fi.14). Enfin, plus anecdotique, l'os, la pierre et le verre servent à la fabrication de perles ou de pendeloques tandis que l'or est utilisé pour deux boucles d'oreilles de la nécropole d'El Castillo à Castejón (n°37) et un fragment non identifiable de la nécropole d'El Castejón à Arguedas (n°34)¹⁰⁵⁰.

Définir les limites chronologiques de cette étape est un exercice délicat tant les éléments qui la caractérisent ont une chronologie étendue. Le passage de l'étape 2B à l'étape 3A semble se matérialiser dans quelques dépôts funéraires de la zone. Le tumulus de Corral de Mola à Uncastillo (n°88) et la sépulture 64 du niveau C d'El Castejón à Arguedas (n°34) constituent probablement les derniers témoins de l'étape 2B¹⁰⁵¹. En revanche, la sépulture 25 de la nécropole de La Atalaya (n°39) annonce un basculement vers l'étape 3A comme l'indiqueraient les deux modèles d'agrafes qui composent le dépôt : une agrafe à échancrures ouvertes et un crochet (Ag.3.A) plutôt caractéristique de l'étape 2B et une agrafe à évidements et trois crochets (Ag.5.E) qui situe l'ensemble au début de l'étape 3A¹⁰⁵². Ce mélange de caractères anciens et nouveaux s'observe également dans la sépulture 24 du niveau C d'El Castejón à Arguedas (n°34)

¹⁰⁴⁷ Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 112, fig.155 ; pl.41.

¹⁰⁴⁸ Pl.41.

¹⁰⁴⁹ Faro Carballa *et al.* 2006, 162, fig.19.

¹⁰⁵⁰ Faro Carballa *et al.* 2006, 162, fig.20 ; Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 65, fig.101.

¹⁰⁵¹ Pl.38 et 64.

¹⁰⁵² Pl.41.

qui comprend une agrafe à échancrures ouvertes et un crochet (Ag.3.A) et deux fibules navarro-aquitaines dont vraisemblablement un exemplaire à axe débordant décoré de perles (Fi.14.A.4)¹⁰⁵³. Le phasage de l'habitat d'Alto de la Cruz (n°38) placerait le début de notre étape 3 au milieu du VI^e s. a.C., correspondant à la phase PIa du site. Cependant les éléments typonchronologiques qui constituent les ensembles archéologiques mentionnés suggèrent un basculement entre les étapes 2 et 3 plus progressif. Ils situeraient les timides débuts de l'étape 3A vers 550 a.C, et celle-ci ne se développerait vraiment que dans le quart de siècle suivant, vers 525 a.C., avec la diversification stylistique des parures incarnée avec les fibules navarro-aquitaines à disques plats (Fi.14.A.6), les fibules à arc coudé (Fi.10.A/B) et les torques à entailles transversales (To.12). Le passage à l'étape 3B doit être en revanche placé durant le V^e s. a.C. Si quelques modèles de fibules qui caractérisent cette étape peuvent apparaître dès le début de ce siècle (Fi.8, Fi.10.B.5/6 et Fi.19.B), les fibules à arc à boucle et pied "en ancre" (Fi.9.C), celles à ressort "laténien" (Fi.18) et les tombes associées à cette étape situeraient ses débuts plutôt dans le second quart du V^e s. (475-450 a.C.). Ces morphotypes de parures sont ceux qui prédomineront durant le début du Second âge du Fer régional¹⁰⁵⁴. La disparition des derniers marqueurs du Premier âge du Fer, les fibules navarro-aquitaines à disques plats (Fi.14.A.6) et les torques à entailles transversales (To.12) ou à cannelures (To.14), se produit durant le dernier quart du V^e s., vers 425 a.C.

¹⁰⁵³ Pl.38 ; Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 75, fig.114.

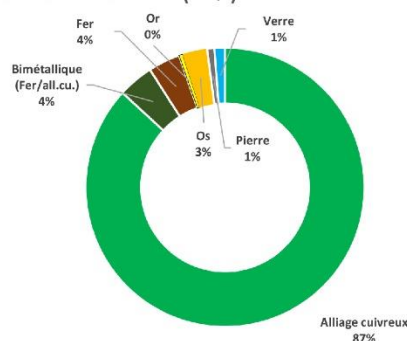
¹⁰⁵⁴ La continuité de ces fibules s'illustre notamment par celles découvertes dans la nécropole de La Hoya à Laguardia (Álava). Ces pièces sont selon nous caractéristiques du IV^e s. plutôt que de la seconde moitié du V^e s. a.C. comme cela avait été mentionné lors de leur étude : Zubillaga & Filloy Nieva 1990, 267-271.

CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

A : nombres de catégories par étapes

Nbr catégories/étapes	étape 3 (550/525-425)
Perles et colliers	65
Épingles	1
Anneaux (ou assimilés)	33
Bracelets (ou assimilés)	17
Boucles d'oreille	1
Bagues	1
Boutons	15
Torques	11
Pendeloques	2
Fibules	40
Agrafes de ceinture	31
Total général	217

B : matériaux de fabrication (en %)



C : parures caractéristiques

échelles variées

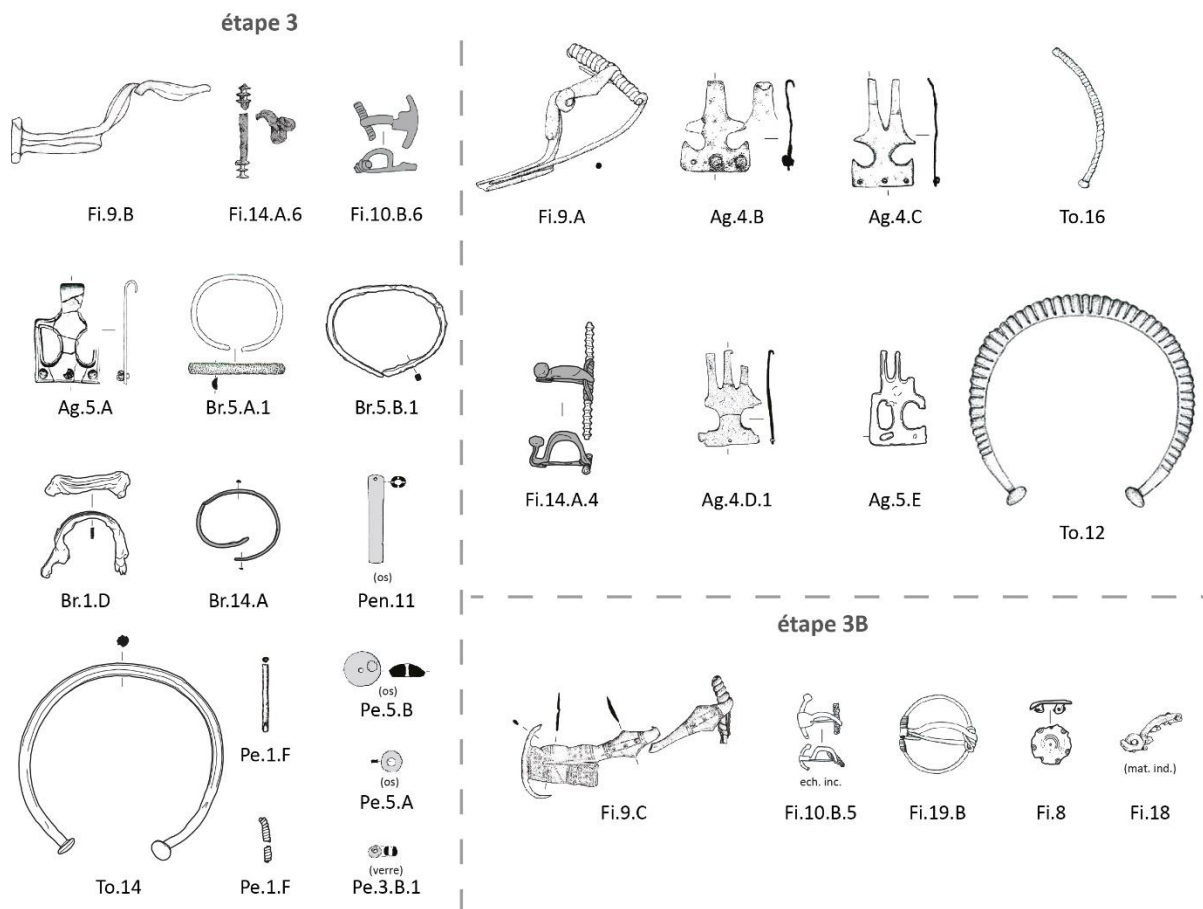


Figure 153 : Comptages et critères caractéristiques de l'étape 3.

1.5.4. Remarques complémentaires

L'analyse qui vient d'être faite permet d'apporter quelques précisions concernant les deux principaux sites funéraires de la zone, à savoir celui d'El Castejón à Arguedas (n°34) et celui de La Atalaya (n°39).

Le premier site, El Castejón, a été fouillé entre la fin des années 1980 et la première moitié de la décennie suivante. Il comprend 87 sépultures à incinération installées dans des loculus circulaires recouverts et/ou cernés par une petite structure en briques d'adobe ou de

pierre. Lors de son dégagement, plusieurs niveaux stratigraphiques ont été reconnus. Le niveau C, qui comprend la grande majorité des tombes de la nécropole, était aménagé sur des sépultures antérieures du niveau D (fig.154). À l'issue de l'étude de la nécropole, les auteurs ne proposent pas de datations affinées de ces niveaux d'occupation de la nécropole, ni de la fréquentation générale du site, le tout étant rattaché au "Premier âge du Fer" sans précision¹⁰⁵⁵. Si elles ne concernent pas la totalité des sépultures de ce site, on peut toutefois être en mesure de proposer une chronologie de la nécropole à partir des nombreuses pièces des parures mises au jour. Quelques indices invitent à dater la première utilisation de la nécropole (niveau D) dès la toute fin du VII^e s. a.C. et surtout, dans le premier quart ou la première moitié du VI^e s. a.C., dans la mesure où l'on a pu établir que ces tombes peuvent être rattachées à l'étape 2B. La tombe 2 du niveau D est essentielle pour la datation de ce niveau puisqu'elle renferme un bracelet à tampons en alliage cuivreux (Br.6.A.1), type caractéristique de la fin du VII^e et de la première moitié du VI^e s. a.C., associée à l'une des premières fibule navarro-aquitaine (Fi.14.A), probablement à ressort court et axe non débordant¹⁰⁵⁶, caractéristique du deuxième quart du VI^e s. a.C. Concernant les structures funéraires du niveau C, les types de parures qu'elles renferment suggèrent que leur installation s'est faite directement à la suite de celles du niveau précédent, ou dans un espace chronologique de l'ordre d'une décennie environ, dès la seconde moitié du VI^e s. a.C. Son utilisation se développera jusqu'au V^e s. a.C., lors de l'étape 3B.

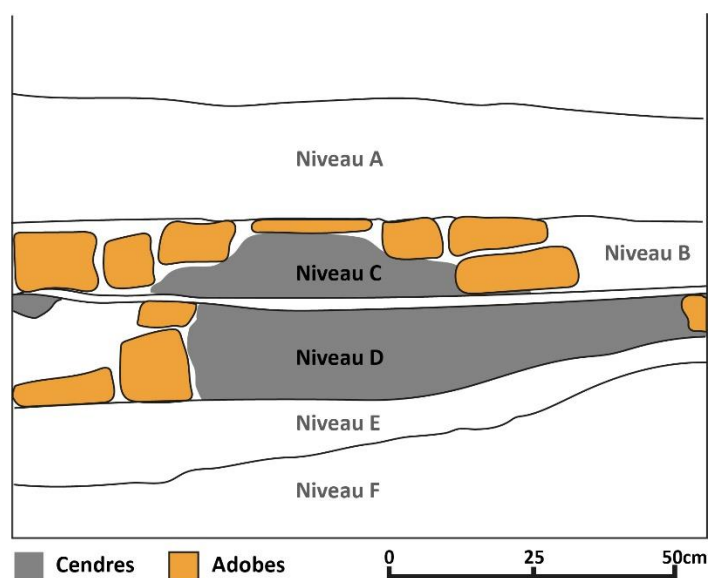


Figure 154 : Stratigraphie de la nécropole d'El Castejón (Arguedas, Navarre) (n°34) : d'ap. Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 40, fig.52.

¹⁰⁵⁵ Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 208-209 ; des parallèles sont toutefois établis avec les nécropoles environnantes que les auteurs situent entre le VI^e et IV^e s. a.C. : Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 207.

¹⁰⁵⁶ Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 118, fig.161.

Le second site, la nécropole de La Atalaya à Cortes (n°39), a été fouillé entre 1947 et 1960. Les structures mises au jour semblent correspondre à des tombes à incinération en fosse, parfois entourées de quelques briques d'adobe. La nécropole a été artificiellement séparée en une zone "haute" et une zone "basse" par une carrière moderne qui la traverse mais les éléments typologiques attestent de l'homogénéité des deux zones. La tombe 17 de la zone "haute" trouve ainsi tout à fait sa place dans l'étape 3, comme la majorité des autres dépôts funéraires de la zone "basse". La reprise de l'étude ce gisement par A. Castiella Rodríguez en 2005 l'a amené à dater sa fréquentation entre le milieu du VI^e et la première moitié du IV^e s. a.C.¹⁰⁵⁷. Les nouveaux indices typo-chronologiques reconnus orientent vers une première utilisation débutant plutôt dès l'étape 2B, soit vers 575 a.C., comme en témoignerait la sépulture 59 avec son agrafe de ceinture à échancrures ouvertes et à un crochet (Ag.3.A)¹⁰⁵⁸. Les propositions chronologiques établies pour les seules sépultures à parures ne semblent pas aller au-delà du dernier quart du V^e s. a.C.

I.6. Zone 5 (Meseta)

La délimitation géographique de cette zone 5 suit celle communément admise pour la Celtibérie¹⁰⁵⁹. Les sites funéraires et d'habitats de cette aire sont suffisamment homogènes pour le type d'analyse chronologie que nous conduisons. En revanche, il n'est pas nécessaire, à ce stade, de tenir compte des micro-groupes reconnus par A. Lorrio (Haut-Douro, Haut-Jalón et Haut Tage), puisque ces derniers se fondent principalement sur l'étude de la répartition géographique des panoplies militaires.

Si l'on a déjà eu l'occasion d'observer que cette zone concentre un nombre important d'objets de parure (fig.28C), on est obligé de constater que cette abondance de mobilier cache en réalité de véritables lacunes documentaires. Cette aire géographique renferme les nombreuses nécropoles fouillées au début du XX^e s. par E. Aguilar y Gamboa, Marquis de Cerralbo. Ces fouilles ont livré de très riches données rendues malheureusement inexploitable par l'absence de contextualisation des vestiges. On évoquera notamment le mobilier des sites d'El Altillo à Aguilar de Anguita (n°8), de Valdenovillos à Alcolea de las Peñas (n°9), de La Olmeda à La Olmeda de Jadraque (n°22) ou encore celui d'Alpanseque (n°46). On peut également déplorer que cette faiblesse documentaire touche des fouilles entreprises plus récemment telles celles de la nécropole de Carratiermes à Montejo de Tiermes (n°51), aussi

¹⁰⁵⁷ Castiella Rodríguez 2005, 204.

¹⁰⁵⁸ Pl.42.

¹⁰⁵⁹ Burillo Mozota 1993 ; Untermann 1995 ; Lorrio 2002, 66 ; Burillo Mozota 2005 ; Lorrio 2005b, 55, fig.2.

importante par le nombre d'objets de parures qu'elle a livrés que par l'intervalle chronologique que sa fréquentation recouvre.

Ce constat, qui élimine de fait plusieurs grands sites régionaux, rend difficile la mise en place d'outils efficaces pour caractériser les dynamiques d'évolution de la parure. Malgré plusieurs essais, l'emploi d'une matrice sérielle s'est avéré inadéquat dans la mesure où elle s'appuyait majoritairement sur les parures de la nécropole d'Herrería (n°19), puis partiellement sur celles des nécropoles de la Cerrada de los Santos à Aragoncillo (n°10), de Molina de Aragón à Chera (n°15), d'El Cuarto à Griegos (n°68) ou de Prados Redondos à Sigüenza (n°25). Bien que ces quelques sites, une fois réunis, comptent un nombre important d'ensembles clos, ces derniers ont deux particularités qui entravent l'identification d'un séquençage chronologique matriciel pour l'ensemble de la zone. Premièrement, la plupart des sépultures retenues ont livré des types de parures peu ou pas caractéristiques, que l'on trouve de façon diachronique sur les sites du Premier âge du Fer, comme des perles ou des anneaux. Le reste des tombes ne livrent qu'une ou deux parures significatives. Cela induit un taux de recoupement des types très faible. Deuxièmement, les dépôts funéraires potentiellement concernés par la matrice de sériation sont tous situés dans un intervalle chronologique quasi-équivalent (d'après les résultats typo-chronologiques) et appartiennent tous à une phase finale du Premier âge du Fer. Toutes ces particularités ont eu pour conséquence que la diagonalisation des ensembles clos mettait surtout en exergue des différenciations sexuelles ou rituelles plutôt qu'une véritable discrimination chronologique.

Les lacunes documentaires et la surreprésentation des contextes de la fin du Premier âge du Fer nous obligent donc à employer une matrice qui rassemble les types de parures porteurs d'informations chronologiques fiables et bien documentés pour la zone (fig.155).

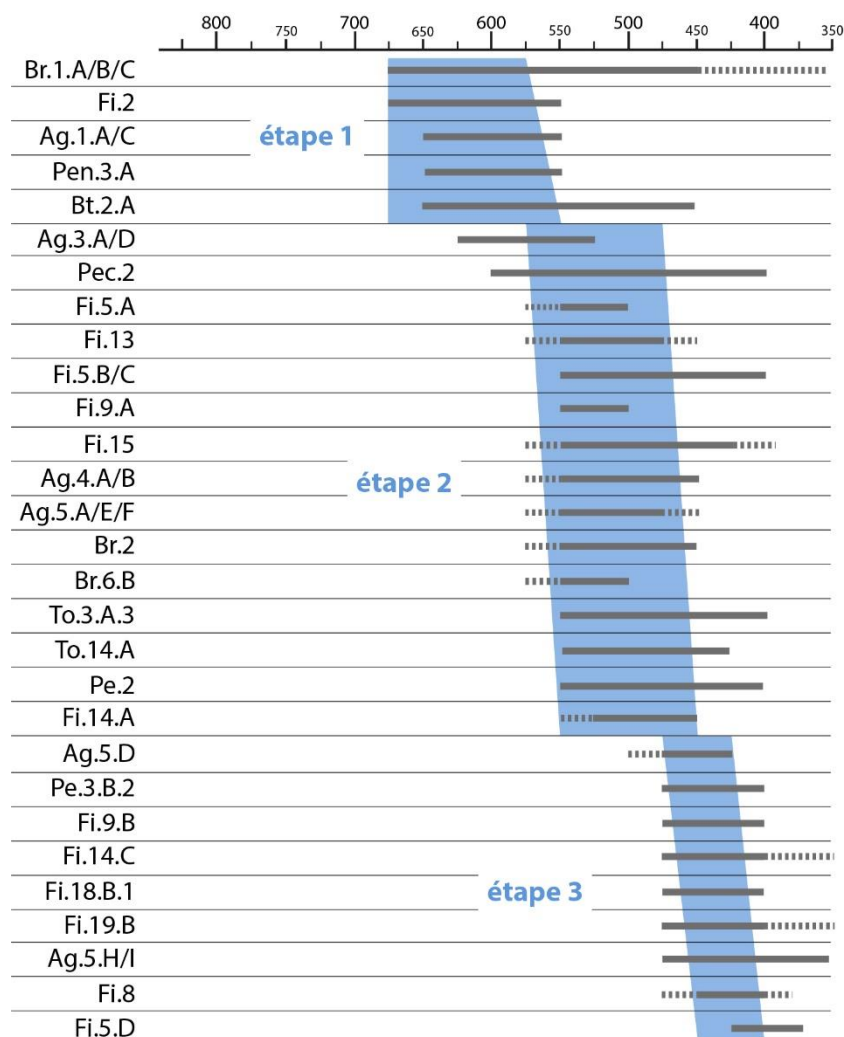


Figure 155 : Matrice des chronologies des parures bien datées de la zone 5.

L'analyse de la matrice permet d'identifier trois étapes comprises entre le début du VII^e et la fin du V^e s. a.C. Cette périodisation des parures régionales sera confrontée au phasage régional établi par A. Lorrio pour la Celtibérie (fig.16). On rappellera qu'il découpe le Premier âge du Fer et le début du Second en trois phases : Protoceltibère, Celtibère ancien et Celtibère plein.

1.6.1. Étape 1

Cette étape demeure très mal représentée en l'état de la recherche et se caractérise par des types qui semblent les plus précoces pour la zone considérée. Si certains constituent de bons marqueurs des bornes chronologiques de cette étape (Fi.2, Ag.1.A/C ou Pen.3.A), d'autres en revanche sont en circulation durant toutes étapes de la zone (Br.1.A/B/C, Bt.2.A ou Pec.2). Seuls une dizaine d'ensembles clos renfermant des parures peuvent y être associés. Les catégories les mieux représentées sont les perles et les bracelets, puis viennent les fibules, les agrafes de ceinture et les parures pectorales en plus faible quantité (fig.156).

L'unique type de fibule connu pour cette étape est le modèle "à pivot" (Fi.2), comme les exemplaires de la tombe 115 d'Herrería (n°19) ou de l'habitation D d'El Ceremeño (n°18)¹⁰⁶⁰. Les agrafes de ceintures sont exclusivement à un crochet et constituées d'une plaque subtrapézoïdale (Ag.1.A ou Ag.1.C) ou à échancrures ouvertes (Ag.3.A) à la manière de celles déposées dans la tombe 91 d'Herrería (n°19) ou dans la sépulture 15/1 d'el Cuarto (n°68)¹⁰⁶¹. Les bracelets sont essentiellement des pièces ouvertes ou fermées de forme simple à tige filiforme (Br.1.A.1, Br.1.B.1, Br.1.C ou Br.4.A). La sépulture 108 d'Herrería (n°19) ainsi que la tombe 15/1 d'El Cuarto (n°68) et le niveau III de l'habitation 4 du site d'habitat de La Coronilla (n°14) ont livré des fragments de fils spiralés appartenant à de probables parures pectorales de faible envergure (Pec.2), ou peut-être à des pendeloques à double spirales (Pen.5)¹⁰⁶². D'autres types, non représentés dans la matrice, peuvent être rattachés à cette étape par la datation des contextes dont ils sont issus. La tombe 108 d'Herrería (n°19) renferme un fragment d'individu à tige plate ou "en armille soudées" (Br.12.B ou Br.1.D)¹⁰⁶³. Enfin, on mentionnera la circulation de pièces d'apparat moins volumineuses et qui comprend des perles en alliage cuivreux, en terre cuite ou en verre monochrome de forme globulaire ou en rondelle (Pe.1.A, Pe.2.B ou Pe.3.B.1), des pendeloques en crotale (Pen.3.A) et enfin des boutons hémisphériques à barrette (Bt.2.A).

Parmi ces quelques éléments, la grande majorité est fabriquée en alliage cuivreux. Le fer n'est représenté que par un fragment d'une possible fibule non identifiable déposé dans sépulture 3 d'Herrería (n°19)¹⁰⁶⁴. Quant à la terre cuite et au verre, ils sont réservés pour la confection de perles ou de colliers.

Les éléments typologiques rassemblés au cours de l'étape 1 se placent dans l'étape Protoceltibérique de A. Lorrio, datée entre 800 et 600 a.C. Toutefois, les ensembles fiables les plus anciens ayant livré de la parure, comme ceux de la phase III de l'habitat de Cabezo de la Cruz (n°85) ou les quelques tombes de la nécropole d'Herrería (n°19), ne permettent pas de remonter au-delà du deuxième quart du VII^e s. a.C. Enfin, on a pu voir que l'absence d'objets personnels en fer durant cette période doit être relativisée¹⁰⁶⁵. Si la présence de ce matériau est anecdotique, elle n'en demeure pas moins réelle, surtout si l'on tient compte du peu d'objets recensés.

¹⁰⁶⁰ Pl.20 et 27.

¹⁰⁶¹ Pl.26 et 60.

¹⁰⁶² Pl.15, 27 et 60.

¹⁰⁶³ L'identification de cet individu peut porter à caution en raison de son état de conservation. En l'absence d'un examen plus détaillé, on s'interdira de trancher de façon trop catégorique ; pl.27.

¹⁰⁶⁴ Pl.20.

¹⁰⁶⁵ Pour A. Lorrio, l'usage du fer est strictement réservé aux objets personnels datés de la phase suivante, au Celtibère ancien : Lorrio 2005a, 261.

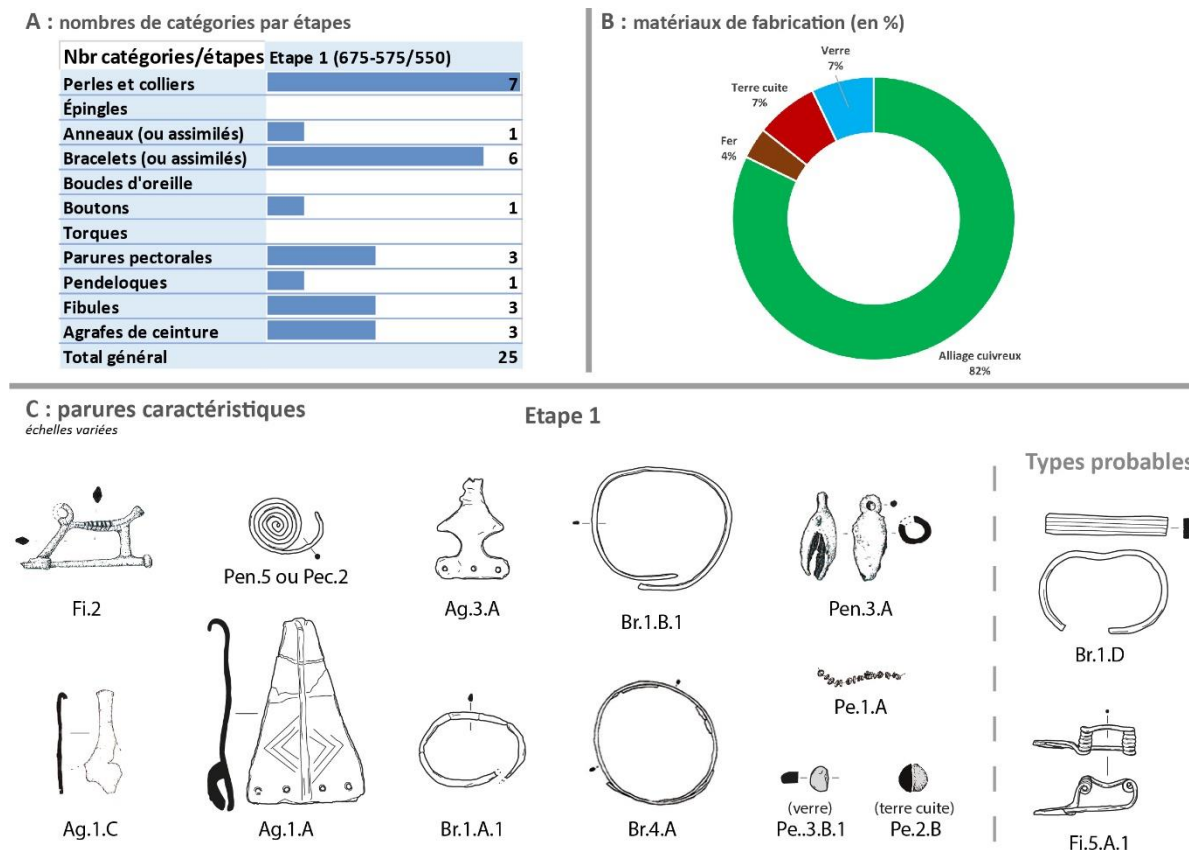


Figure 156 : Comptages et critères caractéristiques de l'étape 1.

1.6.2. Étape 2

L'étape 2 est de loin celle qui est le mieux représentée pour la zone étudiée puisqu'elle comprend la plupart des nécropoles connues. Outre les nombreux lots de perles et des possibles colliers, le corpus des catégories de parures fait une large place aux fibules et aux bracelets. Les agrafes de ceinture, les parures pectorales et les pendeloques sont aussi plus nombreuses que durant l'étape précédente. Enfin, les premiers torques et épingles de la région apparaissent, bien que connus en très faible proportion (fig.157).

Le principal marqueur de cette étape est constitué par la diversité des types de fibules rencontrées. C'est au cours de l'étape 2 que les fibules à double ressort (Fi.5) se retrouvent dans les sépultures régionales. À côté des modèles à arc épais (Fi.5.A), dont on peut suspecter que les premiers témoins ont pu apparaître lors de l'étape précédente, ce sont surtout les fibules à arc plat ou large (Fi.5.B et Fi.5.C) que l'on trouve dans les dépôts funéraires, comme dans la sépulture 66 d'El Tesoro (n°13) ou dans la tombe 148 d'Herrería (n°19)¹⁰⁶⁶. Bien que l'on

¹⁰⁶⁶ Pl.15 et 30.

compte quelques fibules à pied droit, comme celle (Fi.10.B.2) de la nécropole d'Hijes (n°30) ou de celle à arc à boucle (Fi.9.A) de la tombe 132 d'Herrería (n°19)¹⁰⁶⁷, les modèles à pied coudé sont de loin les plus représentés durant cette étape. Il s'agit principalement de fibules de type Golfe du Lion pourvues d'un ressort avec ou sans axe (Fi.13.A.2, Fi.13.A.5, Fi.13.A.6, Fi.13.B.1 et Fi.13.B.2), ou de fibules navarro-aquitaines avec axe serti, dans un premier temps, de perles (Fi.14.A.4), puis par la suite décoré de disques plats (Fi.14.A.6), comme les multiples exemplaires déposés dans la sépulture 31 d'Herrería (n°19)¹⁰⁶⁸. D'autres pièces à pied coudé (Fi.15.A.1 et Fi.15.B.1) se rencontrent dans la structure 2 et la tombe 28 de la nécropole de La Cerrada de los Santos (n°10)¹⁰⁶⁹.

L'évolution morphologique des agrafes de ceinture constitue également un bon marqueur de cette étape. Si l'on trouve encore en début de période des modèles connus précédemment comme ceux à plaque subtrapézoïdale et long crochet (Ag.1.C) ou à échancrures ouvertes (Ag.3.A ou Ag.3.D), ce sont les pièces à échancrures fermées et un crochet (Ag.4.A et Ag.4.B.1) ou celles à évidements à un ou trois crochets (Ag.5.A, Ag.5.E ou Ag.5.F) qui témoignent du changement d'étape.

La diversité typologique évoquée pour les fibules s'exprime aussi pour les bracelets. Aux individus ouverts ou fermés de formes simple à tige plus ou moins épaisse et parfois décorée déjà en circulation lors de l'étape précédente (Br.1.A.1, Br.1.B.1, Br.1.C, Br.4.B, Br.5.A.1, Br.5.B.1 et Br.12.A) ou en "armilles soudées" (Br.1.D), s'ajoutent désormais ceux pourvus de tampons grêles en alliage cuivreux (Br.2 et Br.6.B), comme celui de la sépulture 58 d'Herrería (n°19)¹⁰⁷⁰.

Plutôt rares, les torques ne sont connus que par deux individus, dont seul celui de la tombe 54 d'Herrería (n°19) en alliage cuivreux et à tampon (To.3.A.3) est typologiquement identifiable. On peut sans trop se tromper joindre à cette étape le fragment de torque à tige cannelurée (To.14.A) de la nécropole de Cabezo de Ballesteros à Épila (n°79)¹⁰⁷¹.

Par la datation de leur contexte d'origine, il est possible d'associer à cette étape 2 divers éléments de suspension non reportés dans la matrice. Ces derniers témoignent d'une grande variété morphologique. Outre les pendeloques à double anneau en "8" (Pen.1), à petit anneau de suspension (Pen.3.C, Pen.3.E et Pen.3.G), à double spirales (Pen.5) ou en rouelle (Pen.6), cette étape est marquée par la profusion de perles en alliage cuivreux, en terre cuite, en verre

¹⁰⁶⁷ Pl.30 n°3416 ; pl.28.

¹⁰⁶⁸ Pl.21.

¹⁰⁶⁹ Pl.11 et 13.

¹⁰⁷⁰ Pl.24.

¹⁰⁷¹ Pl.62.

ou en roche de formes diverses qui composaient probablement de riches colliers (Pe.1.A/C/G, Pe.2.A/B/C/D/E/F, Pe.3.A, Pe.3.B.1 ou Pe.6.A). Enfin, c'est durant cette étape qu'apparaissent dans les dépôts funéraires les grandes parures pectorales pourvues de multiples fils enroulés (Pec.2) à la manière des fragments rencontrés notamment dans les sépultures 58 et 59 d'Herrería (n°19) ou dans la tombe 88 de La Mercadera (n°54)¹⁰⁷².

Au cours de l'étape 2, si les parures demeurent très nettement confectionnées en alliage cuivreux, on compte quelques rares pièces fabriquées en fer. Ces dernières sont exclusivement des fibules dont l'axe peut être agrémenté de décorations en alliage cuivreux ou, exceptionnellement, d'une perle en os, comme sur la fibule à pied coudé (Fi.15.A.1) de la tombe 28 de la nécropole de La Cerrada de los Santos (n°10)¹⁰⁷³. La terre cuite, le verre et la roche concernent exclusivement les perles.

Les indices caractéristiques de cette étape semblent indiquer une dynamique chronologique des parures proche de la phase du Celtibère ancien (600-450 a.C.) identifiée par A. Lorrio. Cependant, ils tendent à construire un cadre chronologique légèrement différent de ce dernier. Le début du Celtibère ancien s'établirait lors de l'entrée dans le VI^e s., vers 600 a.C. Les changements morphologiques observés pour le mobilier de parure semblent s'exprimer un peu plus tardivement. Les pièces mises au jour dans l'unité domestique C de l'habitat d'El Ceremeño (n°18) et dans la tombe 66 d'El Tesoro (n°13) constituent de bons marqueurs de ce changement¹⁰⁷⁴. Cela est particulièrement éloquent pour le dernier exemple qui renferme à la fois une agrafe de ceinture d'un type surtout en circulation lors de l'étape précédente (Ag.1.C) et une fibule à double ressort à arc plat étroit (Fi.5.B.1), modèle introduit au début de l'étape 2. Ainsi, les critères typologiques rassemblés et les datations des ensembles clos fiables concernés invitent à situer le début de cette étape 2 du mobilier de parure dans le deuxième quart du VI^e s., entre 575 et 550 a.C.

¹⁰⁷² Pl.24-25 et 57.

¹⁰⁷³ Pl.13.

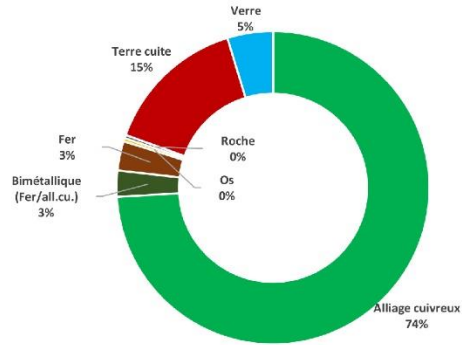
¹⁰⁷⁴ Pl.15 et 20.

CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

A : nombres de catégories par étapes

Nbr catégories/étapes	Etape 2 (575/550-475/450)
Perles et colliers	100
Épingles	2
Anneaux (ou assimilés)	18
Bracelets (ou assimilés)	54
Boucles d'oreille	
Boutons	3
Torques	2
Parures pectorales	7
Pendeloques	10
Fibules	53
Agrafes de ceinture	19
Total général	268

B : matériaux de fabrication (en %)



C : parures caractéristiques
échelles variées

Etape 2

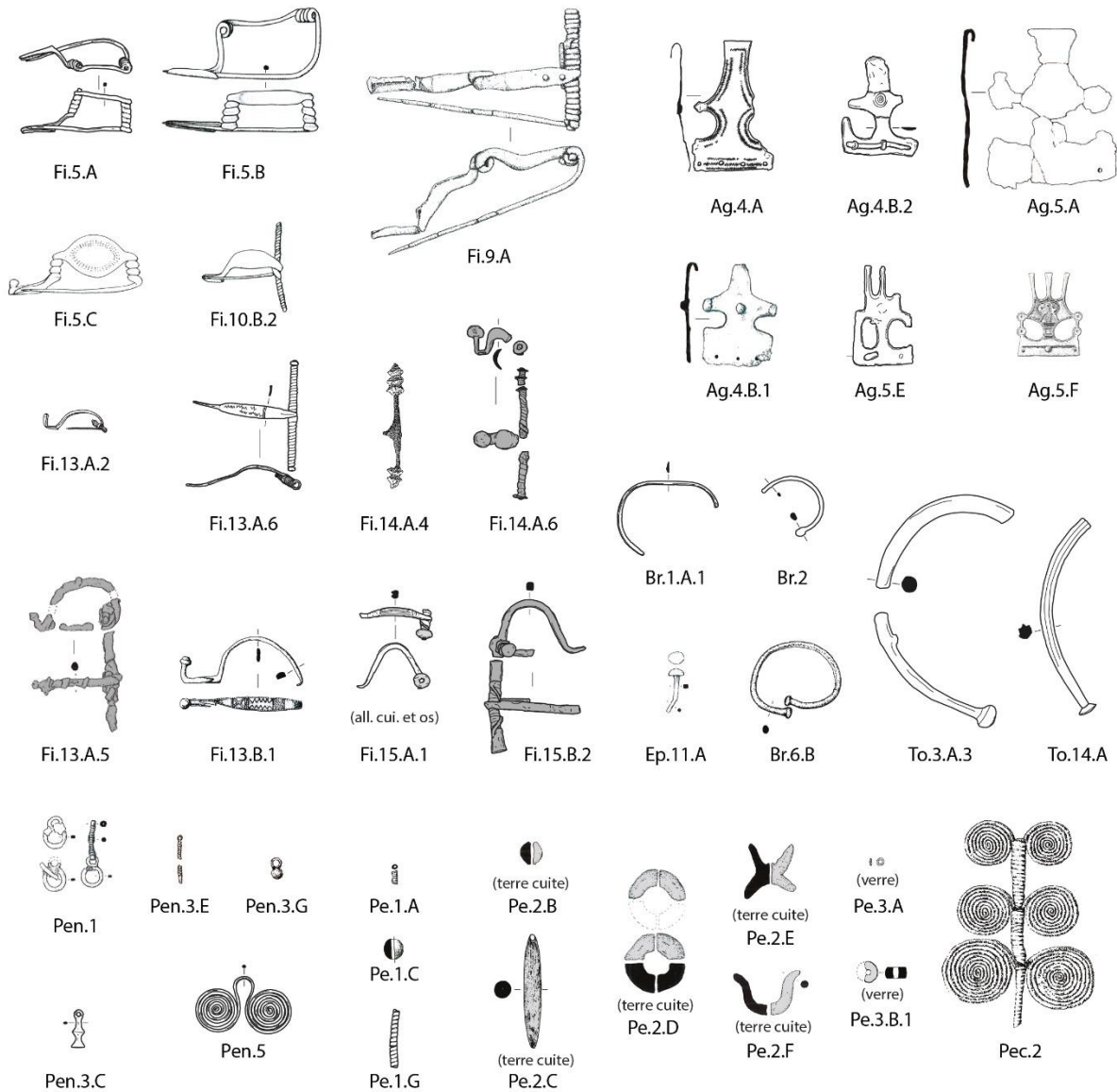


Figure 157 : Comptages et critères caractéristiques de l'étape 2.

1.6.3. Étape 3

Moins bien représentée que l'étape précédente, l'étape 3 dispose tout de même de suffisamment de vestiges pour être aisément identifiée. Sa caractérisation s'opère principalement grâce aux fibules qui sont la catégorie de parure la plus répandue. Viennent ensuite les perles et les bracelets, puis les agrafes de ceinture, les pendeloques et les parures pectorales. Enfin, contrairement à l'étape précédente, les torques et les épingles semblent absents au cours de cette étape (fig.158).

De prime abord, l'étape 3 ne se démarque pas réellement par des morphotypes rencontrés antérieurement. Cette continuité se traduit par la persistance, pour les fibules, de celles à double ressort à arc plat (Fi.5.B/C), ou celles à pied coudé à axe débordant ou non (Fi.15.A.2 et Fi.15.B.1), connues notamment dans plusieurs sépultures de Prados Redondos (n°25)¹⁰⁷⁵. Concernant les agrafes de ceinture, celles à plaque décorée munie d'évidements et d'un crochet (Ag.5.D) de la tombe 5 de cette même nécropole, ou du dépôt funéraire 84 de La Mercadera (n°54)¹⁰⁷⁶, témoignent d'une proximité stylistique héritée des modèles inornés de la phase antérieure (Ag.5.A). Les quelques fragments de bracelets mis au jour présentent bien moins de diversité morphologique et semblent se réduire aux types les plus simples (Br.1.B.1, Br.5.A.1 ou Br.5.B.1) et à ceux "en armilles soudées" (Br.1.D). Enfin, les contextes archéologiques de cette étape livrent toujours une grande variété de perles en alliage cuivreux, en terre cuite, en verre ou en roche (Pe.1.A, Pe.2.B/D, Pe.3.B.1 et Pe.6.A), de pendeloques (Pen.1, Pen.3 et Pen.5), ainsi que des parures pectorales à fils spiralés (Pec.2).

Si ces éléments typologiques attestent une réelle continuité entre les parures de l'étape 2 et celles de l'étape 3, l'introduction de nouveaux types traduit des changements qui s'opèrent au cours de l'étape 3. Là encore, ce sont les fibules qui témoignent le mieux de ces modifications. Tout d'abord, les modèles à double ressort sont pourvus d'un arc en croix (Fi.5.D). Ceux à pied droit et arc à boucle voient leur pied s'élargir (Fi.9.B), tandis que les fibules navarro-aquitaines sont à présent fabriquées en alliage cuivreux avec leur pied qui peut être attaché à l'arc (Fi.14.C), comme celles des sépultures 3 et 7 d'El Cuarto (n°68)¹⁰⁷⁷. À ces évolutions des fibules connues précédemment, s'ajoute l'apparition de modèles nouveaux, comme les fibules discoïdes (Fi.8.A.1, ou les modèles polylobés Fi.8.B.2), des fibules à ressort "laténien" (Fi.18.B.1), telles celles de la nécropole d'El Altillo de Cerropozo (n°12), de Cabezo

¹⁰⁷⁵ Sépultures 6, 14 et 15 : pl.36.

¹⁰⁷⁶ Pl.36 et 57.

¹⁰⁷⁷ Pl.60.

de Ballesteros (n°79) ou du site de Torlengua (n°55)¹⁰⁷⁸, ou encore les fibules annulaires "complètes" (Fi.19.B). Les agrafes de ceinture subissent également des modifications : elles adoptent quatre évidements et quatre ou six crochets (Ag.5.H/I), comme les exemplaires de la tombe 131 d'Herrería (n°19) ou de la sépulture 6 d'El Cuarto (n°68)¹⁰⁷⁹. Le dépôt funéraire 47 d'Herrería (n°19) renferme par ailleurs la première et seule perle en verre bichrome (Pe.3.B.2) de la zone, associée à une agrafes à quatre crochets (Ag.5.H)¹⁰⁸⁰.

Les parures de cette étape accordent une place toujours plus importante aux alliages cuivreux. Le fer n'est attesté que pour deux fibules et un fragment non identifiable. L'association de ces métaux semble disparaître. L'os et le coquillage sont connus sur deux pendeloques tandis que la terre cuite, le verre et la roche sont employés pour la confection de perles.

Les éléments typologiques qui caractérisent cette étape, comme les fibules discoïdes ou les fibules navarro-aquitaines en alliage cuivreux, invitent à situer son début dans le deuxième quart du V^e s., entre 475 et 450 a.C. Les fibules à double ressort et arc plat (Fi.5.B/C) et les agrafes ceinture à un crochet (Ag.5.D) en placeraient la borne inférieure de cette étape 3 durant le dernier quart du V^e s. a.C. Au-delà, si certains types rencontrés à la toute fin du V^e s. a.C. se prolongent durant la première moitié du siècle suivant, telles les fibules à double ressort et arc en croix (Fi.5.D), les fibules navarro-aquitaine en alliage cuivreux à pied attaché à l'arc ou munies de tablette sur le ressort (Fi.14.C.3 et Fi.14.C4), ou encore les agrafes à quatre évidements (Ag.5.H/I), les sites régionaux sont surtout marqués par des parures de formes nouvelles, comme en témoignent l'adoption généralisée des fibules de schéma laténien¹⁰⁸¹.

¹⁰⁷⁸ Pl.13 n°2985, pl.58 n°4418 et pl.62 n°4623.

¹⁰⁷⁹ Pl.28 et 60.

¹⁰⁸⁰ Pl.23.

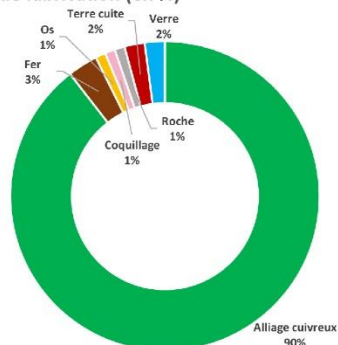
¹⁰⁸¹ Voir par exemple les fibules régionales du type 8 de J.-L. Argente Oliver : Argente Oliver 1994, 84-95 ; Lorrio 2005a, 206 et 207, fig.84 ; pour identifier de possibles étapes de transitions entre la fin du VI^e s. et la première moitié du IV^e s. a.C., il serait judicieux de réétudier le mobilier mis au jour dans la nécropole de La Umbría à Daroca (n°78). Les vitrines du Museo de la Historia y de las Artes de Daroca (Zaragoza) présentent son abondant mobilier de parure qui comprend notamment des objets caractéristiques des étapes 2 ou 3, comme des fibules de type Golfe du Lion (Fi.13), à double ressort (Fi.5.B/C) ou discoïdes (Fi.8.A.1), mais aussi des modèles plus récents, comme des fibules navarro-aquitaines en alliage cuivreux à tablette sur ressort (Fi.14.C.3) ou des fibules zoomorphes hispaniques (type 8.B.1 d'Argente Oliver). On ne peut que regretter dans les publications l'absence de contextualisation du mobilier de cette nécropole : Aranda Marco 1988 ; Aranda Marco 1991b.

CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

A : nombres de catégories par étapes

Nbr catégories/étapes	Etape 3 (475/450-425/400)	
Perles et colliers		11
Épingles		5
Anneaux (ou assimilés)		10
Bracelets (ou assimilés)		1
Boutons		
Torques		
Parures pectorales		6
Pendeloques		7
Fibules		36
Agrafes de ceinture		9
Total général		85

B : matériaux de fabrication (en %)



C : parures caractéristiques

échelles variées

Etape 3

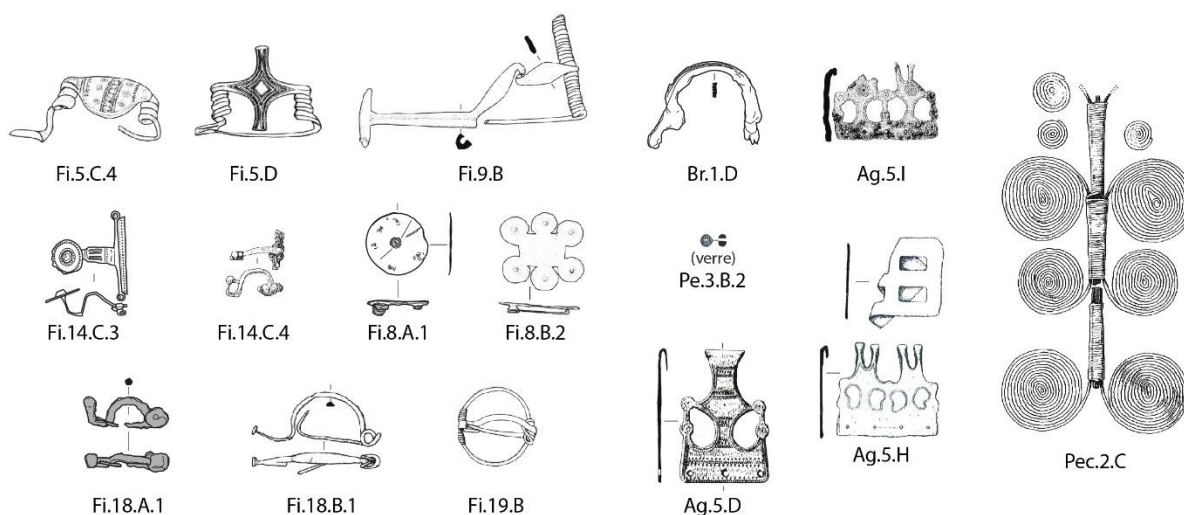


Figure 158 : Comptages et critères caractéristiques de l'étape 3.

I.6.4. Remarques complémentaires

Le séquençage établi pour le mobilier de parure de la zone 5 appelle à plusieurs remarques complémentaires.

En premier lieu, il faut admettre que le phasage proposé et les ajustements apportés reposent sur une base documentaire faible. L'étape 1 est particulièrement touchée par cette lacune, mais les étapes 2 et 3 le sont également en raison de l'importante masse de données découvertes par le Marquis de Cerralbo qui échappe à notre analyse. Néanmoins, le mobilier de parure apporte des éléments nouveaux aux chronologies existantes. Jusqu'ici, deux principaux phasages régionaux du Premier âge du Fer étaient reconnus : celui d'A. Lorrio, évoqué ici, et celui proposé par M^a.-L. Cerdeño (fig.16). Sans entrer dans le débat qui oppose ces deux phasages desquels émergent de larges asynchronismes, on peut déjà s'interroger sur la longueur de chacune des étapes qui les composent. L'un comme l'autre identifient des phases pouvant durer jusqu'à 250 ans, ce qui s'explique par le manque d'informations fiables rencontré par ces auteurs. Néanmoins, on a pu constater, au cours de l'étude des dynamiques évolutives des

parures régionales, que le phasage du Premier âge du Fer pouvait être affiné. Sans énumérer à nouveau les éléments de parures caractéristiques, on évoquera le fait que le Celtibère ancien pourrait être circonscrit dans un intervalle de temps plus ramassé, concentré sur les trois derniers quarts du VI^e s. et ne s'étendant probablement pas au-delà du premier quart du V^e s. a.C. Cette hypothèse semble confortée par l'accroissement, vers le milieu du V^e s. a.C., des sépultures à armes dans les nécropoles régionales.¹⁰⁸² De même, la totale continuité du Celtibère plein entre le milieu du V^e s. et la fin du III^e s. a.C. paraît ne pas correspondre aux évolutions morphologiques observées pour le mobilier de parure qui amèneraient plutôt à placer un jalon intermédiaire dans le dernier quart du V^e s. a.C.

Cette première remarque en appelle une seconde portant sur la datation de la nécropole d'Herrería (n°19) et qui amène M^a.-L. Cerdeño à proposer une longue phase du Celtibère ancien située entre la seconde moitié du VIII^e et le VI^e s. a.C. La nécropole d'Herrería a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles entre 1997 et 2005¹⁰⁸³. Cinq niveaux d'occupation funéraire, établis les uns sur les autres, ont été reconnus. Les deux premiers niveaux inférieurs (Herrería I et II) ont livré des dépôts sépulcraux du Bronze final, tandis que ceux des niveaux 3 et 4 (Herrería III et IV) sont placés respectivement au Celtibère ancien (600-450 a.C.) et au Celtibère plein (450-300 a.C.). La phase Herrería III est la mieux documentée ; elle comprend 153 tombes à incinération déposées dans des structures variées (simples fosses ou tumulus) aux systèmes de signalisation divers (présence ou absence d'une stèle et blocs d'encerclement). Les premières observations publiées ont situé les structures funéraires entre le VI^e et le V^e s. a.C.¹⁰⁸⁴. Quelques temps après, cette occupation a été placée entre le VII^e et le VI^e s. a.C. par comparaison avec le mobilier mis au jour dans l'habitat d'El Ceremeño (n°18) qui se situe à moins de 500 m de la nécropole¹⁰⁸⁵. Finalement, la publication définitive d'Herrería III conclut au dépôt des premières tombes au VIII^e s. a.C., ce qui marquerait également le début du Celtibère ancien nouvellement définit¹⁰⁸⁶. Cette proposition se fonde sur des résultats de datations absolues obtenues par analyse ¹⁴C¹⁰⁸⁷.

Selon nous, ces résultats se heurtent à plusieurs problèmes.

Les analyses radiocarbones ont été effectuées sur quatre échantillons d'os calcinés prélevés dans les tombes 31, 47, 68 et 136. Les résultats ¹⁴C des tombes 31 et 136 ont été

¹⁰⁸² Lorrio 2005a, 314-315 ; Farnié Lobensteiner 2012, 507-508, fig.201.

¹⁰⁸³ Cerdeño & Sagardoy 2007.

¹⁰⁸⁴ Cerdeño *et al.* 2002, 137 et 139, tab.1.

¹⁰⁸⁵ Cerdeño & Sagardoy 2006, 222.

¹⁰⁸⁶ Cerdeño & Sagardoy 2007, 152-154 ; la publication la plus récente de M.-L. Cerdeño propose de placer la datation de la nécropole de Herrería III entre la fin du VIII^e et le VII^e s. a.C. Le site funéraire constituerait ainsi un marqueur du Celtibère ancien et ferait suite au Bronze final régional : Cerdeño & Chordá 2017.

¹⁰⁸⁷ Vega Toscano, in : Cerdeño & Sagardoy 2007, 183-186.

rapidement écartés de l'étude puisque ces derniers semblent aberrants, situant les dépôts au cours du III millénaire a.C. alors que le mobilier qu'ils renferment ne laisse aucun doute sur leur appartenance au Premier âge du Fer (fibules navarro-aquitaines à disques plats, agrafes de ceinture à échancrures fermées ou couteaux en fer). La contamination de ces échantillons est évidente et soulignée¹⁰⁸⁸. Les éléments de datation de la nécropole ne s'appuient donc plus que sur deux tests radiocarbone, ceux des tombes 47 et 68. Toutefois, là encore, ces résultats se trouvent en complet décalage avec des datations relatives connues jusqu'à présent (fig.159).

La tombe 47 est la plus révélatrice de ce problème. Bien que les projections ¹⁴C identifient la plage de plus forte probabilité dans la première moitié du VI^e s. a.C.¹⁰⁸⁹, les auteurs concluent à une datation moyenne vers le milieu du VII^e s. a.C., voire, par la moyenne pondérée des résultats ¹⁴C des tombes 47 et 68, vers 700 a.C. Or, le mobilier de parure déposé dans la tombe 47 est en total désaccord avec ces résultats. C'est particulièrement le cas des fragments de l'agrafe et de la boucle de ceinture. Malgré le mauvais état de conservation, il est en effet possible d'identifier une agrafe à quatre évidements et quatre crochets (Ag.5.H) par la boucle qui l'accompagne, constituée d'une plaque quadrangulaire munie de multiples encoches (Bl.4). Ce type d'agrafe de ceinture est perçu comme une évolution des modèles dits "ibéro-languedociens" ou "d'Ampurias" à échancrures fermées ou à deux évidements et pourvus de deux ou trois crochets (Ag.4.C/D et Ag.5.E/F), dont l'apparition communément admise est, dans la moitié du sud de la France ou dans l'aire ibérique, située vers le milieu du VI^e s. a.C. Or, nous avons déjà démontré lors de l'étude typo-chronologique que les modèles à plusieurs évidements sont plus tardifs, raison pour laquelle ils sont datés entre la fin du VI^e et le V^e s. a.C. selon les sous-types¹⁰⁹⁰. De plus, dans le Sud-Ouest de la France, ces agrafes sont bien attestées durant le IV^e s. a.C. et participent activement à la définition de la phase V (400-200 a.C.) de J.-P. Mohen et la phase Ibos III (400-350 a.C.) de J.-M. Escudé-Quillet¹⁰⁹¹. Ces indices incitent donc plutôt à placer la tombe 47 dans le courant du V^e s. a.C.¹⁰⁹². La présence dans la tombe d'une perle bichrome en verre (Pe.3.B.2) et de fragments d'une parure pectorale à fils spiralés (Pec.2.C) viennent appuyer cette hypothèse.

¹⁰⁸⁸ *Ibid*, 183.

¹⁰⁸⁹ *Ibid*, 186, fig. 318.

¹⁰⁹⁰ On fera remarquer que cette agrafe à quatre crochets est du même type que celle sculptée sur la statue de guerrier de Grézan (Nîmes), datée vraisemblablement du V^e s. a.C. : Roure 2013, 118 ; Garcia *et al.* 2016, 732, fig.7 n°1.

¹⁰⁹¹ Mohen 1980, 169 ; Escudé-Quillet 1998, 123-124.

¹⁰⁹² On relèvera que cette proposition chronologique de la tombe, située dans le courant du V^e s. a.C., est tout de même comprise dans l'intervalle mesuré par ¹⁴C, bien que sa probabilité soit plus réduite : Vega Toscano, in : Cerdeño & Sagardoy 2007, 186, fig. 318.

Le cas de la tombe 68 est plus difficile à cerner par la seule étude de la parure. L'analyse radiocarbone oriente vers une chronologie centrée autour de 800 a.C., mais le fragment de fibule en alliage cuivreux qu'elle renferme, bien que très mal conservé, évoque un pied droit muni d'un large porte-ardillon qui tendrait à s'élargir encore vers l'extrémité. Cette description rappelle les pieds des fibules à arc en boucle et à pied simple ou large (Fi.9.A ou B), types datés entre le milieu du VI^e et le V^e s. a.C. et déjà connus dans d'autres sépultures de cette même nécropole¹⁰⁹³.

Contextes	Types d'échantillons	Dates C14 BP	Dates moy. cal	Date moy. pondérée	Propositions chrono relative (parures)
Tombe 47	Os calciné	2500±40	656 a.C.	700 a.C.	475-400 a.C.
Tombe 68	Os calciné	2610±40	794 a.C.		550-450 a.C. ?

Figure 159 : Résumé des résultats radiocarbone des tombe 68 et 47 d'Herrería comparés aux propositions retenues à partir du mobilier de parure : d'ap. Vega Toscano, in : Cerdeño & Sagardoy 2007, 183-186.

De manière plus générale, à partir du mobilier de parure des 105 sépultures concernées sur les 153 que compte la nécropole, les observations chronologiques que l'on peut établir diffèrent de celles révélées par les mesures radiocarbone. Si quelques tombes à parure peuvent effectivement être rattachées à la seconde moitié du VII^e ou au tout début du VI^e s. a.C., soit à l'étape 1, en raison de la présence de pièces à caractère "ancien", notamment les fibules à pivot (Fi.2)¹⁰⁹⁴, la grande majorité des dépôts de parure paraissent plus récents. Ils comprennent, entre autres, des fibules ou des agrafes de ceintures dont on a pu démontrer que partout ailleurs, dans les zones précédemment traitées ou plus largement sur les sites implantés de part et d'autre des Pyrénées, elles sont caractéristiques du VI^e et du V^e s. a.C.¹⁰⁹⁵. Si la chronologie relative, qui s'appuie en grande partie sur des comparaisons, génère une certaine marge d'erreur de l'ordre du

¹⁰⁹³ Par exemples dans les sépultures 43, 45, 117 et 132 : pl.23, 27 et 28.

¹⁰⁹⁴ Le mobilier de ces tombes anciennes peut effectivement être corrélé aux vestiges des niveaux d'occupation de l'habitat de Ceremeño I comme cela a déjà été signalé : Cerdeño & Sagardoy 2007, 154 ; Cerdeño 2008, 100-102.

¹⁰⁹⁵ On peut prendre comme exemple les nombreuses fibules de type navarro-aquitaines (Fi.14) découvertes sur le site qui sont des modèles riches en décor et à long ressort, bien caractéristiques de la fin du VI^e et de la première moitié du V^e s. a.C. On ajoutera que dans une publication récente, M.-L. Cerdeño a proposé de rattacher les quatre fibules navarro-aquitaines de la tombe 31 d'Herrería III à la fin du VIII^e ou au début du VII^e s. a.C. en raison de la présence concomitante d'un couteau en fer à dos droit et pointe incurvée, type d'outils qui serait d'après elle contemporain de la transition Bronze-Fer en Catalogne et dans le sud de la France. Cependant, si l'on se réfère aux travaux d'A. Filippini en la matière, on constate que ce type de couteau (correspondant aux types A1c ou A1d) entre effectivement en usage dans le Sud de la France dès le VIII^e s. a.C., mais que sa circulation s'étend jusqu'au milieu du V^e s. a.C., avec une plus forte représentation entre la fin du VII^e et le VI^e s. a.C. Enfin, on ajoutera qu'il est impossible de situer au VII^e s. a.C. des fibules navarro-aquitaines, pièces pourvues d'un ressort bilatéral complexe (deux sens de torsion), puisque l'apparition de ressort bilatéral (à un sens de torsion uniquement et de manière encore hésitante) n'est documentée qu'à partir de la fin du VII^e s. et surtout du début du VI^e s. a.C. : on pense ici aux fibules à pied droit (Fi.10) et aux premiers modèles de type Golfe du Lion (Fi.13) : pl.21 ; Cerdeño & Chordá 2017, 49-52 ; Filippini 2007, 400, fig.6.

demi-siècle ou un peu plus, l'écart relevé entre les datations relatives des parures, très cohérentes, et les datations radiocarbone, effectués sur seulement deux échantillons, sont si importants qu'ils appellent à remettre en question ces dernières. La contamination en teneur en carbone des autres dépôts provenant de ce même site et la difficulté pour obtenir des analyses ^{14}C précises pour la période du Premier âge du Fer en raison de ce que l'on nomme le "plateau hallstattien"¹⁰⁹⁶, sont des raisons supplémentaires de douter de ces résultats.

A contrario, placer la majorité des sépultures à parure de Herrería III dans le courant du VI^e et la première moitié du V^e s. a.C. (étapes 2 et 3) semble cohérent dans la mesure où les types de parures rencontrés trouvent de forts parallèles avec ce que l'on a observé pour les pièces d'apparat de haute et moyenne vallée de l'Èbre (zone 4) au cours de son étape 3 (550-425 a.C.)¹⁰⁹⁷. Dès lors, l'étape ancienne régionale (800-675 a.C.), comprise dans la phase régionale du Protoceltibère établie par A. Lorrio, reste encore inconnue du point de vue du mobilier de parure¹⁰⁹⁸.

I.7. Zone 6 (Bas-Aragon et vallée du Cinca)

La création de ce groupe et de ses limites territoriales se fonde sur les résultats obtenus par S. Adroit à partir de l'analyse des modes de dépositions funéraires¹⁰⁹⁹. Son étude tend à démontrer une relative stabilité et perdurance, durant le Bronze final et le Premier âge du Fer, d'un groupe culturel installé entre les vallées du Segre, du Cinca et la région du Bas-Aragon. Ses résultats viennent appuyer les constatations antérieures émises notamment par J.-I. Royo Guillén et G. Ruiz Zapatero¹¹⁰⁰.

Caractériser l'évolution des parures dans cette zone se heurte à un problème majeur : seulement vingt sites ont livré de la parure. Dans ce petit groupe, on comptabilise plusieurs

¹⁰⁹⁶ Les teneurs en ^{14}C pour la une période comprise entre 750 et 450 a.C. se sont avérées moins régulières que ne suggérerait la courbe théorique employée jusqu'alors. Cela a pour effet de rendre les résultats obtenus moins précis que ne peut l'être une datation relative par comparaison pour les vestiges de cet intervalle. C'est la raison pour laquelle les datations absolues par dendrochronologie sont bien souvent privilégiées pour cette période, notamment dans le centre de l'Europe : Gascó 2001, 221 ; Brun 2008, 223 ; Adroit 2015, 147.

¹⁰⁹⁷ Lors des l'étude la nécropole d'Herrería, les auteurs rappellent justement les corrélations typologiques de ces vestiges avec ceux de la moyenne vallée de l'Èbre : Cerdeño & Sagardoy 2007, 166, tabla 17.

¹⁰⁹⁸ L'absence de parure pour le début du Premier âge du Fer régional n'est sans doute que relative. Les quelques éléments découverts dans les tombes de Herrería II laissent penser que cet état de la nécropole peut s'étendre jusque dans le courant du VIII^e s. a.C. Si les dépôts funéraires d'Herrería II (antérieurs à ceux de Herrería III) sont rattachés au Bronze final, raison pour laquelle ils ont été écartés de notre corpus, leur récente publication monographique offre la possibilité de rapprocher certains types de parures avec ceux rencontrés au cours de notre étape 1 de notre zone 1 (Sud lotois/Tarn/Comminges). L'étude du mobilier céramique ne contredit pas cette proposition : Cerdeño & Sagardoy 2016, 202-208. Il est donc probable qu'il existe dans la zone 5 une étape antérieure à notre étape 1 encore marquée par une dynamique évolutive des parures du Bronze final.

¹⁰⁹⁹ Adroit 2015, 515, fig.199.

¹¹⁰⁰ Royo Guillén 2000, 42, fig.1 ; Ruiz Zapatero 2014, 641, fig.4.

gisements connus uniquement par une simple mention bibliographique sans qu'il soit possible d'y rattacher du mobilier ou des ensembles fiables, comme les sites de Las Valletas à Sena (n°31), Fuente de Oro à Calaceite (n°64), ou encore Escodinas Bajas (n°72) et San Cristóbal à Mazaleón (n°73). Si l'on soustrait encore le mobilier mal conservé et dont la catégorie et/ou le type ne sont pas identifiables, alors la zone 6 comprend moins de cinquante objets de parure. Cette lacune documentaire ne permet pas de proposer un séquençage précis du mobilier de parure de la région. L'établissement d'une matrice chronologique des types de parures les plus fiables, comme on a pu le faire pour les zones précédentes (zones 2, 4 et 5), ne permet de dégager que trois grandes étapes préliminaires "de travail" (fig.160). *In fine*, ces étapes seront comparées avec celles du phasage chronologique proposé par S. Adroit (fig.16).

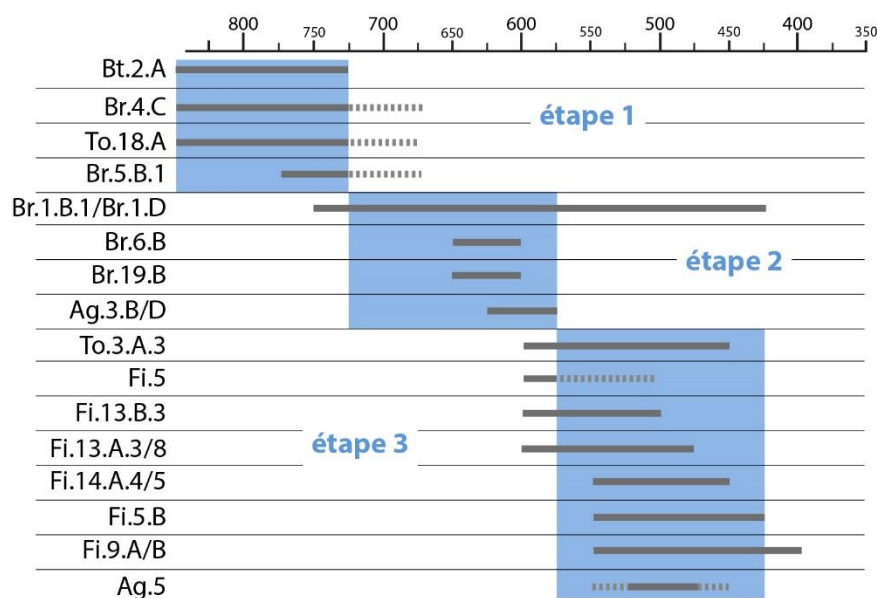


Figure 160 : Matrice des chronologies des parures bien datées de la zone 6.

1.7.1. Étape 1

Cette étape 1 est constituée à partir des parures issues des contextes régionaux les plus anciens, datés de la fin du Bronze final ou du début du Premier âge du Fer. Si l'on s'en tient aux éléments rassemblés dans notre corpus, seul le bouton hémisphérique à barrette en alliage cuivreux (Bt.2.A) découvert sur l'habitat de hauteur de Cabezo de Monleón à Caspe (n°76) appartiendrait à cette étape 1. Le mobilier céramique découvert sur le site daterait son occupation entre le IX^e et le VIII^e s. a.C.¹¹⁰¹. Toutefois, à la lumière des observations faites sur le mobilier de parures des zones précédemment étudiées, et plus précisément de celui provenant

¹¹⁰¹ Royo Guillén 1980, 251.

de la zone 1, les vestiges mis au jour dans la nécropole de Los Castelletts II à Mequinenza (Zaragoza) trouveraient tout à fait leur place dans cette étape 1.

Le site de Los Castelletts II est une nécropole tumulaire découverte au cours des années 1970, puis fouillée entre 1983 et 1989 par J.-I. Royo Guillén¹¹⁰². Elle comprend 57 tertres en blocs de pierre et/ou pourvus d'une structure périlithique en pierres de chant, dont chacun renfermait des incinérations ou des inhumations déposées vers le centre du monument, dans un coffrage de dalles. La datation de cette nécropole, reposant sur l'étude du mobilier et des analyses ¹⁴C, se place au Bronze final, entre 1 100 et 800 a.C., bien qu'une fréquentation prolongée jusqu'au VII^e soit envisagée¹¹⁰³. Le mobilier de parure publié comprend dix bracelets ouverts en alliage cuivreux correspondant vraisemblablement aux types Br.5.A.1 ou Br.5.B.1 de notre typologie. Ils proviennent de l'inhumation du tumulus 14, qui se situerait vers 1 090 a.C. selon les datations ¹⁴C. Cette datation à l'âge du Bronze final est la raison pour laquelle cette nécropole n'a pas été intégrée initialement à notre inventaire. Toutefois, au cours de notre travail, nous avons eu l'occasion de constater que le mobilier issu de cette nécropole et déposé au Museo de Zaragoza comprenait en réalité d'autres fragments de parures non mentionnés jusqu'à présent qui, à la lumière des résultats de la zone 1, invitent à reconsidérer ces vestiges qui avaient été écartés de prime abord (fig.161). Malgré un état de conservation peu favorable à l'étude, il est possible d'identifier : des boutons coniques à bélière interne (Bt.3.A) (fig.161 n°1, 2 et 27), un bouton hémisphérique à barrette (Bt.2.A) (fig.161 n°28), des bracelets ouverts simples à tige de section quadrangulaire ou circulaire (Br.5.B.1 ou Br.5.C) (fig.161 n°9, 11, 12, 17-20, 24 et 25), un bracelet filiforme fermé à tige spiralée (Br.4.C) (fig.161 n°26), des fragments de probables bracelets "en armilles soudées" (Br.1.D) (fig.161 n°5, 7 et 10), une tige torsadée pouvant appartenir à un torque à terminaisons recourbées (To.18.A) (fig.161 n°23), divers anneaux de tailles et de sections variées (fig.161 n°3, 4, 8, 15 et 21) et, enfin, une pièce inconnue, s'apparentant à une agrafe de ceinture possiblement anthropomorphe (fig.161 n°13). Uniquement en alliage cuivreux, ces éléments évoquent fortement les types de parures de l'étape 1 de la zone 1.

On peut émettre l'hypothèse que ces pièces inédites de la nécropole de Los Castelletts II appartiennent à cette étape 1 des parures régionales qui couvrirait la toute fin de l'âge du Bronze final et le début du Premier âge du Fer. Leur rapprochement typologique avec les objets de l'étape 1 de la zone 1 invite à placer cette étape 1 entre le IX^e et les dernières décennies du VIII^e s. a.C. (correspondant aux étapes 1 et 2 définies par S. Adroit).

¹¹⁰² Royo Guillén 1996.

¹¹⁰³ *Ibid*, 98.

CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

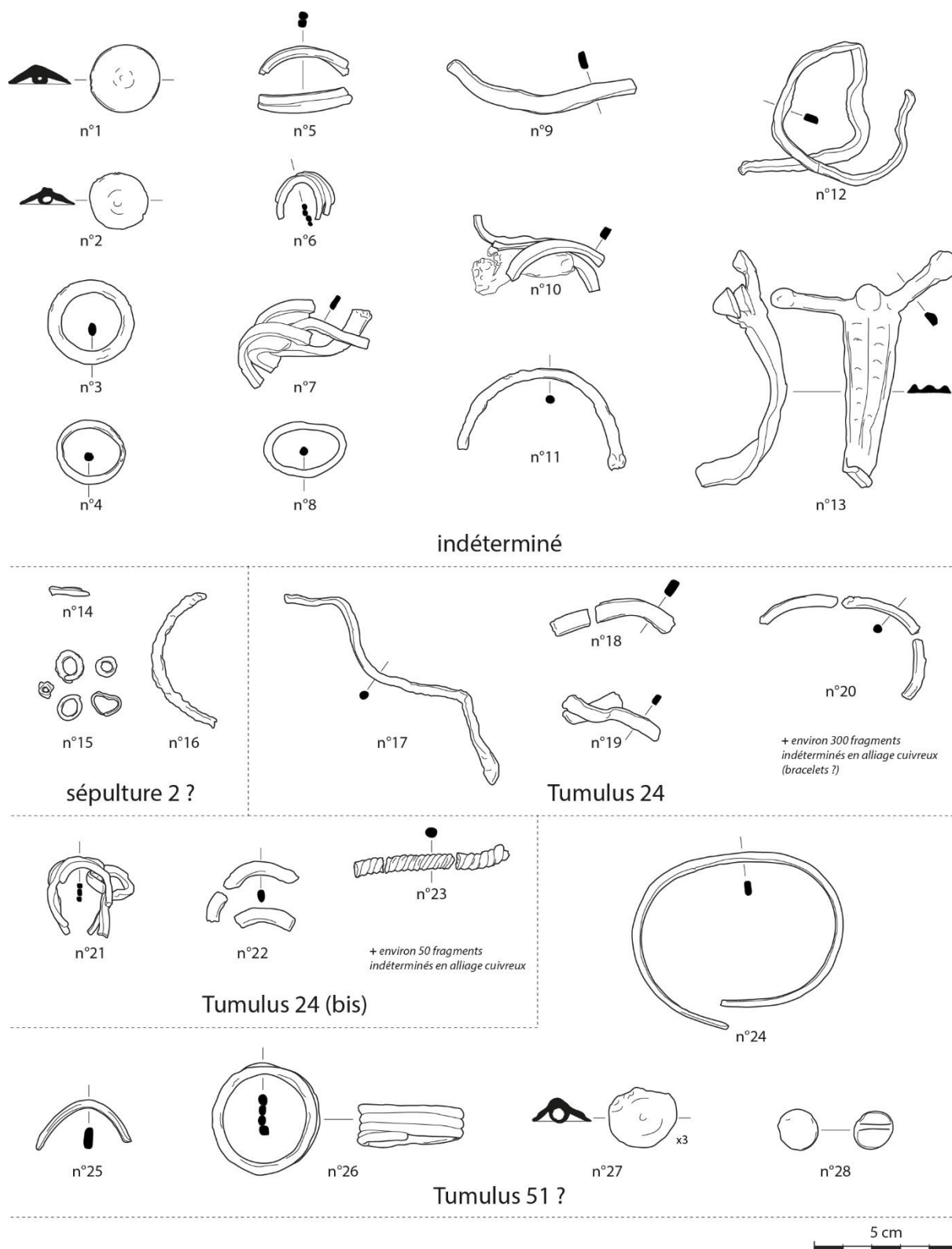


Figure 161 : Mobilier de parure en alliage cuivreux de la nécropole de Los Castelletts II à Mequinenza (Zaragoza) déposé au Museo de Zaragoza. Les contextes sont reproduits d'après les informations notées sur les caisses de mobilier ou les notes papier laissées par l'inventeur *in situ*. En l'absence de publication, ces données restent lacunaires et doivent être considérées avec précaution.

1.7.2. *Étape 2*

Cette étape moyenne est difficile à caractériser dans la mesure où elle comprend des types de parures qui sont soit en circulation durant un laps de temps long (Br.1.B.1/Br.1.D) soit, au contraire, durant une période très courte d'une cinquantaine d'années (Br.6.B ou Br.19.B). Dans tous les cas, l'identification des bornes supérieures et inférieures de cette étape 2 n'est possible que par la disparition des critères de l'étape précédente (étape 1) et l'apparition des types de l'étape suivante (étape 3).

L'étape 2 est représentée par la plupart des tumulus des nécropoles d'El Cabo à Andorra (n°62) et de La Loma de los Brunos à Caspe (n°77). Le mobilier associé comprend en majorité des bracelets (fig.162). Il s'agit de modèles ouverts à tige filiforme ou simple de section variée (Br.1.B.1, Br.1.C ou Br.5.C) ou "en armilles soudées" (Br.1.D) même si l'on compte aussi un exemplaire muni de tampons grêle en alliage cuivreux (Br.6.B) dans l'urne B du tumulus 2 d'El Cabo (n°62), et deux individus en fer et tige décorée à tampons en fer (Br.19.B) dans le tumulus 3 de cette même nécropole¹¹⁰⁴. On peut également suspecter, du fait de la datation de leur contexte d'origine, que les agrafes à échancrures ouvertes et un crochet à décor moulé ou estampé (Ag.3.B et Ag.3.D) des habitats de hauteur de San Antonio (n°66) et Tossal Redó (n°67) à Calaceite, ou encore l'épingle en alliage cuivreux à tête bouletée (Ep.11.A) de l'habitat de Cabezo del Cascarujo à Alcañiz (n°59) puissent être en circulation dès cette étape¹¹⁰⁵. Le reste du mobilier de parure, qui n'apparaît pas dans la matrice mais qui était en circulation durant cette étape comprend deux perles en alliage cuivreux ou en roche (Pe.1.D et Pe.6.A), deux anneaux de type indéterminé, et deux boutons dont seul l'individu conique à barrette (Bt.3.B) est typologiquement identifiable.

Au-delà des deux bracelets en fer et de la perle en roche, le reste des parures annulaires est fabriqué en alliage cuivreux.

Les éléments de datation de ces deux nécropoles et les résultats typo-chronologiques poussent à placer cette étape durant le VII^e et le tout début du VI^e s. a.C. En effet, si les tertres d'El Cabo (n°62) sont datés de la seconde moitié du VII^e et du premier quart du VI^e s. a.C., la chronologie connue pour ceux de La Loma de los Brunos (n°77) se place dès le début du VII^e s. a.C.¹¹⁰⁶. Dès lors, en l'absence de datations plus précises, on associera cette étape 2 aux étapes 3 et 4 de S.Adroit, soit entre 725 et 575 a.C.

¹¹⁰⁴ Pl.58.

¹¹⁰⁵ Pl.59 ; cette hypothèse se fonde sur les résultats typo-chronologiques de ces types d'objets. Leur large distribution chronologique pourrait également les associer à l'étape suivante. La fiabilité des contextes dont ils sont issus ne permet pas d'en dire davantage.

¹¹⁰⁶ Benavente Serrano *et al.* 2015, 149-151 ; Eiroa 1982, 171-179.

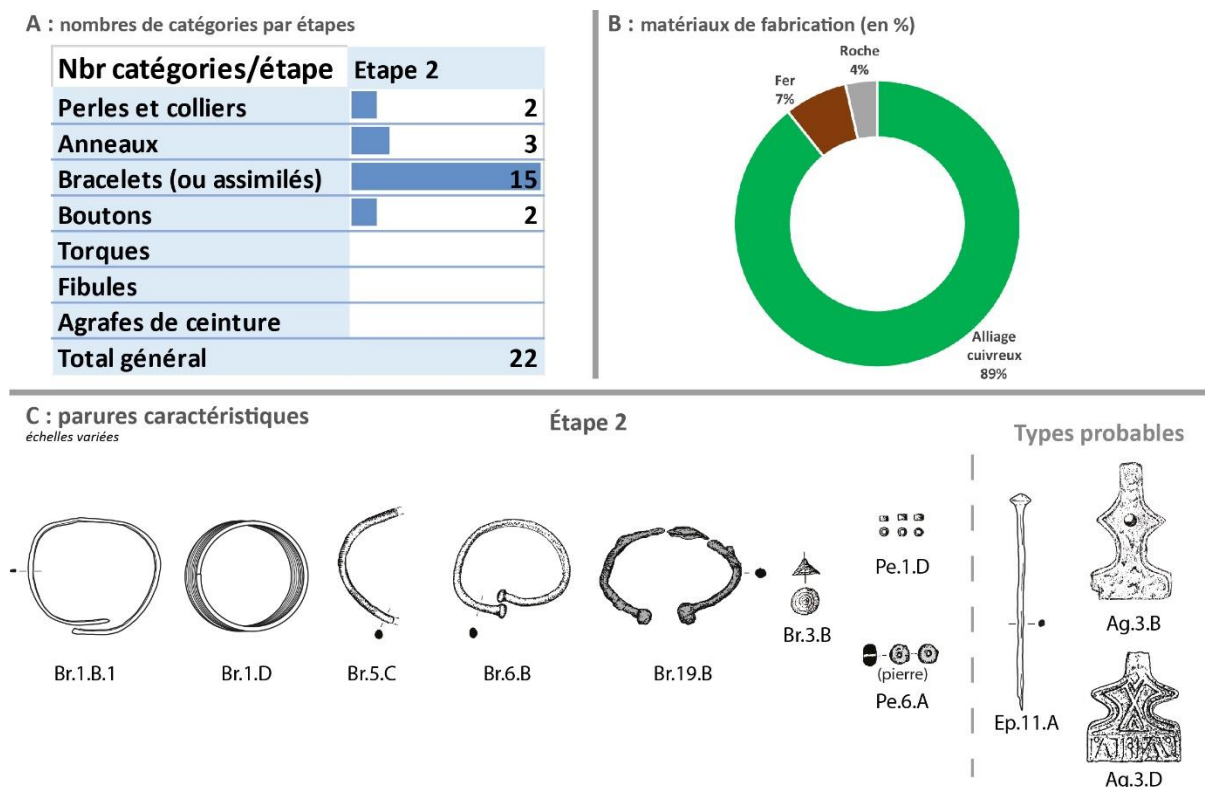


Figure 162 : Comptages et critères caractéristiques de l'étape 2.

1.7.3. Étape 3

L'identification de l'étape 3 s'appuie seulement sur une petite vingtaine d'objets dont les types constituent de bons marqueurs chronologiques. En plus des bracelets, cette étape récente comprend des fibules, deux anneaux, deux torques et une agrafe de ceinture (fig.163). Les parures du tumulus 5 de la nécropole d'El Cabo (n°62) ou la fibule découverte en surface du tertre 10 de La Loma de los Brunos (n°77) pourraient appartenir au tout début de cette étape, ou s'articuler à la jonction de celle-ci et de l'étape précédente. Le premier monument funéraire renfermait un possible fragment de torque en alliage cuivreux à tige lisse et à tampons (To.3.A.3) et des fibules à double ressort (Fi.5), tandis que la surface du second a livré un fragment de fibule en fer que l'on pourrait rapprocher d'un certain modèle de type Golfe du Lion (Fi.13.B.3)¹¹⁰⁷. En dehors de ces exemples pouvant être sujets à caution, la parure de cette étape est principalement connue par des pièces provenant des tombes de la nécropole de Cabezo de Alcalá à Azaila (n°63) et, dans une moindre mesure, par celles du tumulus de Mas de Flandi à Calaceite (n°65) ou des niveaux d'occupation de l'habitat d'El Roquizal del Rullo à Fabara (n°80). Les fibules y sont représentées par quelques variantes de modèles Acebuchal ou Golfe

¹¹⁰⁷ Benavente Serrano *et al.* 2015, 97-98 ; pl.61.

du Lion (Fi.13.A.1 ou Fi.13.A.8) ou par les modèles navarro-aquitains à axe décoré de perles ou de disques biconiques (Fi.14.A.4 et Fi.14.A.5) des sépultures 51, 105 et 107 de Cabezo de Alcalá à Azaila (n°63)¹¹⁰⁸. Bien que provenant de contextes moins fiables, on peut ajouter pour cette étape les fibules à double ressort et arc plat étroit (Fi.5.B.1 et Fi.5.B.3) ou celles à arc à boucle (Fi.9.A/B) des sites de Tossal Redó et San Antonio à Calaceite (n°66 et 67) ou de La Codera à Alcolea de Cinca (n°27)¹¹⁰⁹. Les bracelets, rencontrés sous la forme de fragments, semblent constituer des formes simples et ouvertes (Br.1.B, Br.1.C ou Br.5.A.1) ou "en armilles soudées" (Br.1.D) déjà connus à l'étape précédente, comme l'individu de sépulture 35 de Cabezo de Alcalá (n°63). Cette même tombe a livré un fragment de torque en alliage cuivreux à tige lisse et terminé par des tampons (To.3.A.3)¹¹¹⁰. Enfin, l'unique agrafe de ceinture de la zone proviendrait de la sépulture 107 de Cabezo de Alcalá (n°63). Si l'on ne peut préciser son type, on sait qu'il s'agit d'un modèle à trois crochets (probablement un type à évidements Ag.5.E ou Ag.5.F)¹¹¹¹.

Le peu d'indices disponibles laissent penser que l'alliage cuivreux est le matériau exclusif des parures annulaires tandis que les fibules se rencontrent en fer ou marient les deux matériaux comme c'est le cas pour les modèles navarro-aquitains (Fi.14).

Si le tumulus 5 de la nécropole d'El cabo (n°62) doit être situé dans le deuxième quart du VI^e s. a.C., les éléments typologiques provenant des autres gisements placent la datation de cette étape dans la seconde moitié de ce siècle et les trois premiers quarts du siècle suivant. Dès lors, on peut globalement faire correspondre cette étape récente de la zone 6 aux étapes 5 et 6 de S. Adroit, soit entre 575 et 425 a.C. sans qu'il soit possible d'observer, pour l'heure, de rupture.

¹¹⁰⁸ Pl.59.

¹¹⁰⁹ Pl.37 et 59.

¹¹¹⁰ Bertrán Lloris 2013, 135, fig.118.

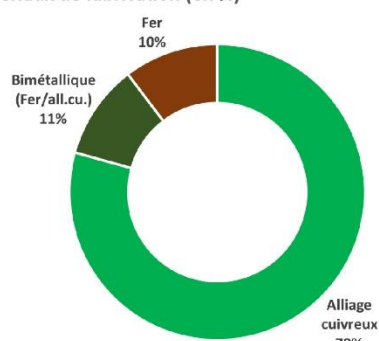
¹¹¹¹ D'après les notes manuscrites du carnet de fouille de J. Cabré : Bertrán Lloris 2013, 153 ; pl.59.

CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

A : nombres de catégories par étapes

Nbr catégories/étape	Etape 3
Perles et colliers	
Anneaux	2
Bracelets (ou assimilés)	12
Boutons	
Torques	2
Fibules	7
Agrafes de ceinture	1
Total général	24

B : matériaux de fabrication (en %)



C : parures caractéristiques
échelles variées

Étape 3

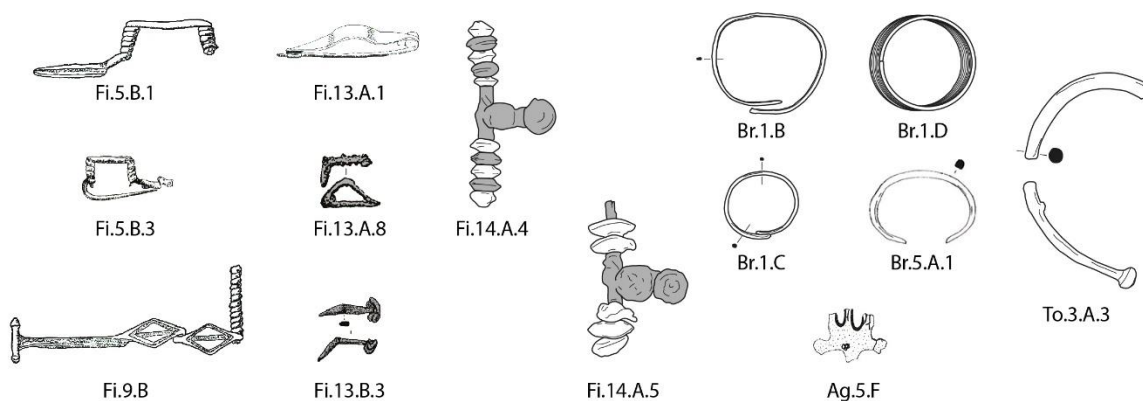


Figure 163 : Comptes et critères caractéristiques de l'étape 3.

I.8. Bilan

I.8.1. Mise en place d'un phasage général de la dynamique des parures

À présent que les séquençages chronologiques du territoire, divisé en plusieurs portions cohérentes, ont été établis, il est possible de corréliser ces données dans le but de proposer un phasage général de la dynamique des parures de l'ensemble de la zone d'étude (fig.164). Ce nouveau phasage tient compte des remarques précédemment émises et divise le cadre chronologique retenu en trois horizons distincts (numéros) desquels peuvent émerger des subdivisions internes (lettres).

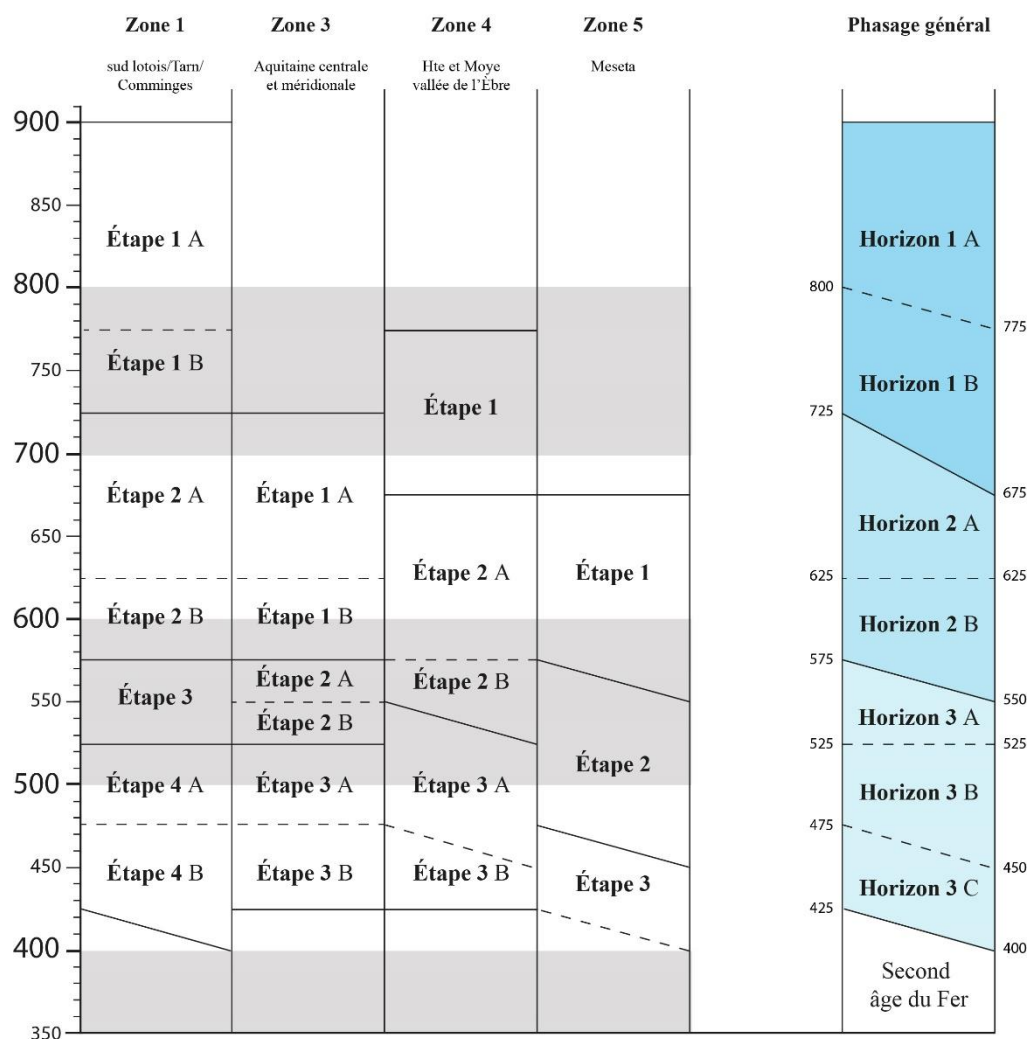


Figure 164 : Résumé des phasages chronologiques des parures des zones bien documentées (1, 3, 4 et 5) et mise en place du séquençage chronologique général des dynamiques évolutives des parures pour l'ensemble de la zone d'étude¹¹¹².

S'il repose principalement sur les critères discriminants identifiés pour les zones 1, 3, 4 et 5, les seules pour lesquelles il était possible de clairement reconnaître un phasage chronologique, ce séquençage n'oublie pas pour autant les informations issues des zones 2 et 6. Sa construction appelle quelques remarques. L'Horizon 3 de ce nouveau phasage englobe plusieurs étapes rencontrées ailleurs (étapes 3 et 4 de la zone 1 ou étape 2 et 3 de la zone 3). Cependant, on a tenu compte du fait qu'aucune césure typologique majeure n'est observable au cours de la seconde moitié du VI^e s. a.C. pour la zone 2. Ainsi, il est préférable de rattacher en un seul "bloc" toutes les étapes situées entre 575 et 425 a.C. afin de rendre compte de l'introduction, dès le deuxième quart du VI^e s. a.C., de certaines pièces inconnues jusqu'alors et

¹¹¹² Les dynamiques évolutives des parures des zones 2 (nord Aquitaine/Charentes/Limousin) et 3 (Bas-Aragon et vallée du Cinca) n'ont pas été reproduites sur la figure dans la mesure où leur périodisation est considérée comme sujette à caution en l'état actuel de la documentation.

qui vont perdurer par la suite durant le VI^e et V^e s. a.C.¹¹¹³. Nonobstant, les subdivisions à l'intérieur de ce nouveau phasage conservent au maximum les étapes préalablement reconnues.

De la corrélation des différents séquençages chronologiques découle le constat selon lequel il semble exister certaines divergences entre les rythmes évolutifs des parures sur l'ensemble du territoire. Les plus évidentes s'observent entre le territoire français (zones 1 et 3) et espagnol (zones 4 et 5). En effet, si les séquençages des deux premières zones paraissent relativement homogènes (à quelques détails près), ceux des zones espagnoles, et principalement celui de la vallée de l'Èbre, montrent des décalages chronologiques plus importants. Ainsi, les types de parures qui sont marqueurs de changements dans la vallée de l'Èbre ou la Meseta et qui tiennent ce même rôle dans le secteur français durant les premières décennies du VI^e s. a.C., apparaissent sur les sites ibériques un quart ou un demi-siècle plus tard qu'en France. C'est le cas par exemple des fibules de type Golfe du Lion (Fi.13) ou navarro-aquitaines (Fi.14) qui signalent le début de l'Horizon 3 dans le sud-ouest de la France dès le deuxième quart du VI^e s. a.C., tandis qu'elles sont plutôt attribuées au quart de siècle suivant en péninsule Ibérique. Ce décalage a une répercussion directe sur les débuts de notre Horizon 3 que l'on placera soit vers 575 soit vers 550 a.C. selon la zone étudiée. Bien qu'il soit possible de voir dans ce "retard" un véritable rythme propre aux régions hispaniques, il peut être aussi le fruit d'un effet de la recherche dans la mesure où les sites de la vallée de l'Èbre et de la Meseta sont souvent mal documentés. Les chronologies régionales sont donc de ce fait moins affinées que pour les autres zones. Les sites des régions orientales de notre cadre géographique et, dans une moindre mesure, ceux d'Aquitaine centrale et méridionale, quant à eux, ont pu bénéficier des avancées récentes réalisées dans la zone ibéro-languedocienne¹¹¹⁴. Par ailleurs, si l'étude des parures de la moyenne vallée de l'Èbre ou de la Meseta incite à réévaluer certaines datations, elle est elle-même grandement tributaire de la documentation d'origine.

Un dernier aspect concerne l'articulation des horizons entre eux et leur comparaison vis-à-vis de la chronologie admise pour l'ensemble du Premier âge du Fer d'Europe occidentale. Si l'on a pleinement conscience de la spécificité du découpage chronologique proposé, il demeure intéressant de confronter ces résultats aux phasages plus généralement admis pour la période dans la mesure où l'on pourrait s'attendre à trouver des corrélations. On fait référence ici aux systèmes chronologiques mis en place pour le domaine nord-alpin par P. Reinecke (adapté par

¹¹¹³ On évoquera ici principalement les fibules de type Golfe du Lion (Fi.13) ou navarro-aquitaines (Fi.14) et les torques à tampons toriques ou bouletés (To.3.A.2 et To.3.A.3).

¹¹¹⁴ La zone ibéro-languedocienne couvre le Languedoc occidental, le Roussillon et la façade orientale de la péninsule Ibérique. Le regroupement des sites de cette zone en une seule et même entité s'explique par l'identification d'un faciès culturel "ibéro-languedocien" défini par la similarité des vestiges à partir du V^e s. a.C. (principalement des inscriptions ibériques et des formes céramiques) : Gailledrat 1997.

P.-Y. Milcent) et pour la Gaule centre-occidentale par P.-Y. Milcent (fig.16)¹¹¹⁵. Ces systèmes proposent une tripartition du cadre chronologique retenu (800 – 400 a.C.) : Ha C / Ha D / LT A ancienne (pour le domaine nord-alpin) et 1^{er} Fer 1 / 1^{er} Fer 2 / 1^{er} Fer 3 (pour la Gaule centre-occidentale).

Si le système que l'on a pu mettre en place se conforme aussi à cette division tripartite, il se détache très nettement des deux autres sur plusieurs points. Tout d'abord, il place le VIII^e s. et le début du VII^e s. a.C. dans le prolongement de changements déjà opérés au cours du Bronze final, durant le IX^e s. a.C. Notre Horizon 1B s'apparente à une étape de transition qui voit lentement disparaître les marqueurs typologiques de l'âge du Bronze et, parallèlement, apparaître et ceux du Premier âge du Fer. Cette étape de transition n'existe pas pour les deux autres systèmes chronologiques de référence qui présentent une rupture plus franche entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer vers 800 a.C. Ensuite, l'Horizon 2 se trouve à cheval entre le Ha C récent/Ha D1 ou le 1^{er} Fer 1 récent/1^{er} Fer 2 ancien, tandis que l'Horizon 3 recouvre tout à la fois le Ha D2-3/LT A ancienne et le 1^{er} Fer 2 récent/1^{er} Fer 3.

Ces différences dans les rythmes évolutifs du Premier âge du Fer s'expliquent aisément. Le phasage proposé ici ne tient compte que d'un type de mobilier, les parures, tandis que les deux autres s'appuient sur une plus grande variété de vestiges (céramique, armement, parures, rites funéraires et modes d'occupations du territoire). Néanmoins, on évoquera que des changements morphologiques observés sur les parures du nord de l'Aquitaine, des Charentes et du Limousin (zone 2) pourraient répondre positivement aux modèles hallstattiens classiques¹¹¹⁶. De manière générale, il peut paraître évident que le quart sud-ouest de la France et le nord-ouest de l'Espagne, aires moins abondamment traitées et étudiées que ne peut l'être celle d'Europe continentale, adoptent un rythme de transformation typologique des parures différent de celui rencontré plus au nord dans la mesure où elles appartiennent à une ambiance culturelle différente¹¹¹⁷.

En revanche, le phasage général des parures mis en place trouve de nombreux points de correspondance avec le séquençage chronologique retenu pour le Languedoc occidental¹¹¹⁸. À

¹¹¹⁵ Milcent 2004 ; Milcent 2012b ; le système chronologique de la Gaule centre-occidentale se trouve peu ou prou réemployé dans l'ouvrage récent consacré à l'Europe celtique à l'âge du Fer (VIII^e-I^{er} siècles) : Büchsenchutz, dir. 2015.

¹¹¹⁶ Cette assertion se fonde principalement sur le système chronologique employé pour l'étude des parures de cette zone, mais aussi sur le faisceau d'indices qui laissent entrevoir des évolutions typologiques au milieu du VI^e s. a.C. et dans lesquelles on retrouverait la césure entre le Ha D1 et Ha D2 et peut-être aussi les marqueurs de LT A ancienne du modèle chronologique nord-alpin.

¹¹¹⁷ On pense ici notamment à l'articulation du phasage du Ha D du Centre de la France établi à partir de l'étude des parures par P.-Y. Milcent : Milcent 2004, 164.

¹¹¹⁸ Taffanel *et al.* 1998 ; Nickel 1990 ; Janin *et al.* 2002.

l'exception d'un horizon compris entre 725 et 675 a.C., renvoyant aux étapes Moulin III, Grand Bassin Ia et Castrais III, qui reste pour l'heure non discernable pour le seul mobilier de parure, et le prolongement du Premier âge du Fer à la fin du V^e s. a.C., les grandes étapes chronologiques du Languedoc occidental trouvent un écho dans l'évolution des parures de la zone d'étude. Cela se distingue particulièrement bien pour la phase de transition Bronze / Fer (Horizon 1B) au VIII^e s. a.C., qui correspond à la phase II du Moulin¹¹¹⁹. Ce rapprochement avec la chronologie établie pour les sites du Languedoc occidental s'explique par le poids des vestiges des nécropoles du Castrais dans le corpus, tant en termes de quantité que de qualité, et par le lien culturel maintes fois rapporté entre ces sites funéraires et ceux plus à l'est de l'aire ibéro-languedocienne. Le phasage des nécropoles castraises constitue un outil de référence qui fait le lien entre les données du Midi de la France et celles du reste de notre zone d'étude. À cela, s'ajoute le fait qu'un bon nombre d'objets de parures inventoriés ici trouvent des éléments de comparaisons avec ceux découverts en Languedoc occidental. Il est donc peu étonnant que la dynamique d'évolution des parures suive un rythme proche de celui reconnu pour le Languedoc occidental.

1.8.2. Dynamiques évolutives des parures de la zone d'étude

La mise en séquence chronologique des dynamiques évolutives des parures permet d'appréhender divers phénomènes pour l'ensemble des parures de la zone étudiée. À l'aide de comptage du nombre de catégories rencontrées et de leurs matériaux de fabrication (fig.165), il est possible d'esquisser un tableau synthétique sur l'évolution des parures au cours des trois horizons identifiés. Cette analyse portera uniquement sur le mobilier associable à notre cadre chronologique, soit entre le VIII^e et le V^e s. a.C. (Horizons 1B à 3C). On mettra donc de côté les rares parures datées de l'Horizon 1A et identifiées pour la seule nécropole du Causse (n°305) puisqu'elles sont uniquement associables à l'âge du Bronze et non au Premier âge du Fer.

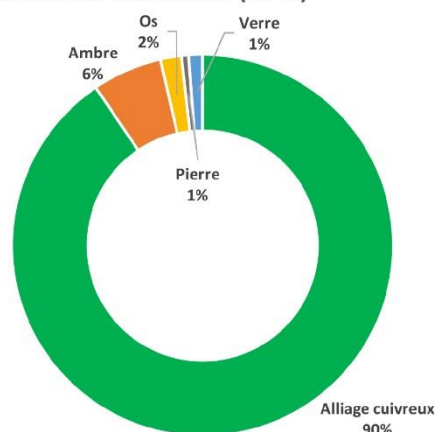
¹¹¹⁹ Janin 1992, 257.

HORIZON 1B

nombres de catégories

Nbr catégories/horizon	Horizon 1	
Perles ou colliers		31
Anneaux (ou assimilés)		30
Épingles		70
Bracelets (ou assimilés)		9
Bagues		2
Boucles d'oreille		1
Boutons/appliques		10
Pendeloques		3
"cônes launaciens"		0
Parures pectorales		0
Torques		2
Fibules		1
Agrafes de ceinture		0
Total général		159

matériaux de fabrication (en %)

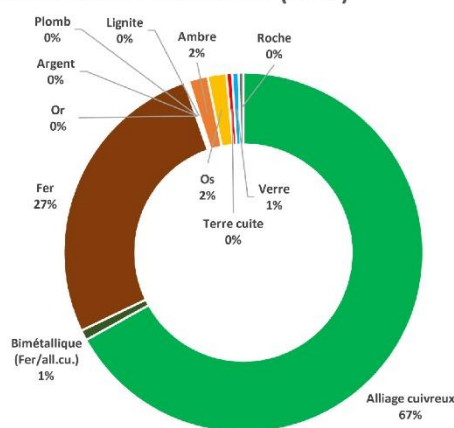


HORIZON 2

nombres de catégories

Nbr catégories/horizon	Horizon 2	
Perles ou colliers		76
Anneaux (ou assimilés)		152
Épingles		264
Bracelets (ou assimilés)		305
Bagues		10
Boucles d'oreille		8
Boutons/appliques		69
Pendeloque(s)		19
"cônes launaciens"		13
Parures Pectorales		8
Torques		76
Fibule(s)		83
Agrafe(s) de ceinture		16
Total général		1099

matériaux de fabrication (en %)



HORIZON 3

nombres de catégories

Nbr catégories/horizon	Horizon 3	
Perles ou colliers		260
Anneaux (ou assimilés)		167
Épingles		18
Bracelets (ou assimilés)		434
Bagues		10
Boucles d'oreille		13
Boutons/appliques		50
Pendeloque(s)		41
"cônes launaciens"		0
Parures Pectorales		59
Torques		117
Fibule(s)		770
Agrafe(s) de ceinture		254
Total général		2193

matériaux de fabrication (en %)

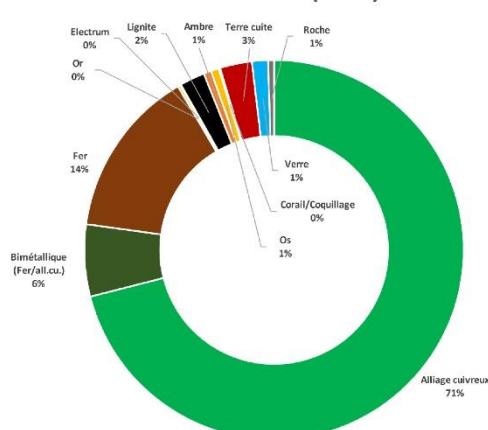


Figure 165 : Catégories et matériaux de fabrications des parures datées du VIII^e au V^e s. a.C.

Comme on peut s'en rendre compte à l'issue de l'analyse chronologique des différentes zones du territoire, l'Horizon 1B est seulement observable pour quelques gisements sur l'ensemble de l'aire géographique retenue. Néanmoins, quelques remarques peuvent être faites.

Les parures mises au jour dans ces quelques sites laissent entrevoir un spectre restreint des catégories alors en circulation. Les objets de la panoplie individuelle d'apparat se concentrent sur de petits éléments, comme des perles, des pendeloques ou des anneaux, qui devaient constituer et/ou parer des artefacts plus volumineux (colliers et bracelets en matière périssable ou des parures de cheveux). Les quelques boutons/appliques témoignent également du port d'accessoires comme des ceintures en cuir décorées autour de la taille. L'usage de parures annulaires plus importantes, tels les torques ou les bracelets, est bien plus discret. Ce n'est en revanche pas le cas des épingles qui, à l'exception de la présence d'une fibule à double ressort (Fi.5.A.1) dans la sépulture 275 du Causse (n°305), dominant très nettement la parure d'attache vestimentaire. En dehors des perles, toutes les autres catégories sont exclusivement fabriquées en alliage cuivreux, représentant 90% des productions de cet horizon 1.

À la lumière de ces quelques considérations, on observe donc que le mobilier de parure du VIII^e s. a.C. reste très nettement marqué par des catégories et des morphotypes encore fortement ancrés dans une ambiance proche de ceux rencontrés au Bronze final¹¹²⁰. Toutefois, l'accentuation de la diversité typologique telle qu'elle se manifeste lors l'étape 1B de la zone 1 et l'apparition progressive de nouvelles catégories incarnées ici par une fibule, constituent des indices d'une lente transition vers une dynamique pleinement inscrite dans le Premier âge du Fer.

Le millier de parures rattachables à l'Horizon 2 offre l'opportunité de mieux appréhender les changements à l'œuvre sur l'ensemble du territoire au cours du VII^e et du début du VI^e s. a.C.

On peut remarquer d'abord, par rapport à l'horizon antérieur, une variété accrue des catégories représentées. Si les perles, les anneaux ou les épingles tiennent toujours une place importante dans la panoplie individuelle, ces catégories se voient rejointes par le port de parures annulaires volumineuses, comme les bracelets et, dans une moindre mesure, les torques. À partir du milieu du VII^e s. a.C., les épingles jusqu'alors employées massivement comme attaches vestimentaires décoratives se voient remplacées progressivement par les fibules qui se répandent rapidement sur l'ensemble de la zone d'étude. Mais ce qui signale la diversification du mobilier de parure c'est l'intégration d'objets (et donc d'usages) nouveaux. Ainsi, apparaissent peu à peu dans les sites régionaux les premières agrafes de ceinture, les "cônes

¹¹²⁰ Voir les observations faites pour le mobilier caractéristique de l'étape 1 de la zone 1.

launaciens" et des fragments de possibles parures pectorales. Ces introductions demeurent timides encore vers le milieu du VII^e s. a.C. et il faut surtout attendre l'horizon 2B (625-575 a.C.) pour que leur usage s'accroisse significativement. Enfin, la part attribuée aux bagues, boucles d'oreille et boutons restent stable vis-à-vis de l'horizon précédent.

L'enrichissement des catégories et des formes de parures rencontrées au cours de cet horizon 2 se traduit également par l'emploi de matériaux nouveaux pour la confection de ces objets. Bien que toujours dominant, l'alliage cuivreux cède peu à peu sa place au fer dès le dernier quart du VIII^e s. a.C, mais surtout à partir du deuxième quart du VII^e s. a.C. L'appropriation de ce métal pour la fabrication des parures paraît rapide. Le fer sert notamment à la confection de parures de types nouveaux puisque l'on a pu observer que certains types originaux, qui apparaissent au cours du VII^e s. a.C., sont d'abord fabriqués dans ce métal avant de connaître des déclinaisons plus tardives en alliage cuivreux : bracelets et torques à tampons (Br.19, To.3.B.1 et To.9), torques à crochets (To.4.B et To.19) ou fibules serpentiformes (Fi.4). D'autres métaux, comme l'or, l'argent ou le plomb, pourraient avoir été utilisés par les artisans du VII^e s. a.C., bien que chacun d'eux ne soit connu que par un seul individu. Les matériaux non métalliques (lignite, ambre, os, terre cuite, verre et roche) sont peu utilisés et leur usage est réservé aux perles/colliers et aux parures annulaires de faible gabarit.

Toutes ces observations mettent en évidence les changements profonds qui s'opèrent au cours de l'Horizon 2, entraînant un enrichissement et une diversification de la panoplie individuelle. Le répertoire du mobilier de parure s'en trouve totalement renouvelé. Toutes ces modifications témoignent en creux d'une effervescence artisanale et donc économique qui accompagne l'apparition des premières parures pleinement associables au Premier âge du Fer.

Le troisième et dernier horizon identifié, l'Horizon 3, comprend à lui seul près de la moitié des pièces de parure connues au Premier âge du Fer avec plus de 2 000 individus recensés, soit le double du nombre d'objets identifiés pour l'horizon précédent. Cet Horizon 3 témoigne d'une dynamique déjà engagée antérieurement dans laquelle la fabrication, l'usage et le dépôt de biens de prestige, comme la parure, deviennent toujours plus fréquents.

Le profil des catégories de parures en circulation évolue vis-à-vis de la période précédente. Les fibules deviennent à partir du VI^e s. a.C. l'objet de parure dominant. Leur port privilégié se fait au détriment des épingles qui ne jouent plus qu'un rôle anecdotique en tant qu'attache vestimentaire. La mode vestimentaire attribue aussi une place accrue aux agrafes de ceintures. L'intérêt porté à cette catégorie de mobilier se traduit par le renouvellement constant des formes et de leur riche décor tout au long du VI^e et V^e s. a.C. L'usage des parures annulaires, en revanche, semble fléchir légèrement comparativement à l'Horizon 2. Bien que les bracelets soient toujours très nombreux, ils le sont proportionnellement moins, sur l'ensemble des parures,

que dans l'horizon précédent. De même, si les torques sont bien plus abondants au cours de l'Horizon 3 que lors de l'horizon antérieur, on rappellera que la majorité des pièces référencées au VI^e et au V^e s. a.C. proviennent principalement d'Aquitaine centrale ou méridionale (zone 3) et de la vallée moyenne de l'Èbre (zone 4)¹¹²¹. *A contrario*, l'étude des sites de la région du Tarn et du Comminges (zone 1) tend à démontrer un abandon très net du port du torque au cours de cette même période (fig.141, A)¹¹²². Enfin, en dehors des perles (ou des colliers) dont l'usage devient aussi plus fréquent, surtout pour les sites de la vallée de l'Èbre et de la Meseta (zones 4 et 5), et des parures pectorales exclusivement connues pour ces mêmes zones, le reste du mobilier de parures varie peu et tient une place anecdotique dans le costume personnel.

Le choix des matériaux de fabrication pour la confection des parures varie relativement peu. L'alliage cuivreux domine toujours très nettement. L'usage exclusif du fer se réduit mais est associé en plus grande proportion à l'alliage cuivreux. L'emploi du bimétallisme se limite cependant à certains types de fibules (Fi.8.A.1, Fi.10, Fi.13.A.2, Fi.14, Fi.15.A.2, Fi.16 et Fi.18.A.3). Bien que moins représentés, de nouveaux matériaux font leur apparition au cours de cet Horizon 3, comme l'usage du coquillage ou du corail sur des pendeloques ou comme élément décoratif du sommet du bouton de la fibule navarro-aquitaine de la Grotte du Quéroy à Chazelle (n°101)¹¹²³. Citons aussi l'électrum pour les deux boucles d'oreilles périgourdines de Jumilhac-Le-Grand (n°139) et de Lanouaille (n°141)¹¹²⁴. Les autres matériaux, déjà connus précédemment, se rencontrent plus fréquemment. L'emploi du lignite recouvre des fragments de bracelets dans lesquels se trouvent les très nombreux individus mis au jour à Chalucet (n°337), tandis que celui de la terre cuite se limite à quelques bracelets de ce même gisement, mais surtout aux lots de perles découvertes dans les nécropoles de la péninsule Ibérique. Enfin, la part réservée à l'or, l'ambre, l'os, le verre et la roche reste faible et concerne de petits objets, comme des anneaux ou des perles. Le torque d'Uchacq-et-Parentis (n°187) et les boucles d'oreilles des nécropoles d'El Castejón (n°34) et d'El Castillo (n°37), tous en or, constituent l'exception¹¹²⁵.

Que soit par le nombre accru de parures en circulation ou par la diversification des matériaux employés, l'Horizon 3 témoigne d'une richesse économique individuelle, sinon d'une représentation de cette richesse, plus affirmée. Cette "flamboyance" des parures n'est pas que comptable, elle se traduit également par un raffinement décoratif et une recherche constante

¹¹²¹ Voir les comptages des catégories par étapes des zones concernées : fig.148 ; fig.149 ; fig.152 et fig.153.

¹¹²² L'abandon progressif du torque pour ces régions est un trait similaire à ce que l'on observe pour le Midi de la France, constituant un argument supplémentaire pour le rapprochement des sites du Tarn et du Comminges avec les sites languedociens : Rivalan 2001, 404-403.

¹¹²³ Pl.70 n°2264.

¹¹²⁴ Pl.76 n°4.

¹¹²⁵ Pl.104 n°156 ; Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 52, fig.78 ; Faro Carballa *et al.* 2006, 162, fig.20.

d'innovation stylistique. De toutes les catégories de parures, les fibules sont les objets les plus significatifs de cette dynamique. Les artisans en étirent les formes (élargissement de l'arc, agrandissement du bouton, allongement du ressort et/ou de l'axe) pour permettre au décor de se déployer, transformant ainsi une attache vestimentaire fonctionnelle de morphologie et d'usage relativement simples en un objet richement ornementé. Cette logique stylistique, partagée par la plupart des autres catégories de parures, montre qu'il s'agit d'un mouvement de fond que l'on observe sur l'ensemble de la zone d'étude.

II. Vers la définition de faciès

À présent que la quasi-totalité des sites de la zone d'étude a pu être intégrée à un séquençage chronologique faisant émerger des dynamiques évolutives des parures, il est désormais possible de s'intéresser à la distribution spatiale des morphotypes rencontrés. L'analyse de leur répartition permet de mettre en exergue des aires géographiques qui concentrent un certain nombre de critères typologiques tout en excluant d'autres. Ces aires de distribution privilégiée correspondent à des faciès de la culture matérielle ou à des ambiances typologiques qui peuvent traduire des éléments culturels partagés par plusieurs groupes ainsi que des interactions entre ces groupes. Le cadre chronologique de l'étude permettra d'appréhender la dynamique spatiale de ces faciès.

II.1. Modalité d'analyse

L'analyse spatiale des types de parures et l'identification des faciès se limiteront à notre cadre chronologique, c'est-à-dire entre le VIII^e et le V^e s. a.C., soit entre les Horizon 1B et 3C de notre phasage général pour les raisons précitées. Contrairement à l'étude chronologique réalisée précédemment, il n'est nullement besoin de trier les sites et/ou ensembles selon le type d'occupation et le degré de fiabilité puisque l'on travaillera dorénavant à l'échelle du point géographique. Dès lors, on réintègrera les sites non funéraires à notre raisonnement. Seuls les contextes mal datés et situés sur plusieurs horizons chronologiques seront exclus de l'analyse.

Afin de dégager de grandes tendances typologiques dans l'espace et le temps, on proposera une synthèse cartographique des types pour chaque horizon à partir des cartes des répartitions déjà produites (*Annexes II*). Leur analyse offre des résultats satisfaisants quant à l'identification d'ambiances typologiques sur l'ensemble du territoire.

II.2. Horizon 1B (800/775 – 725/675 a.C.) : la transition Bronze-Fer

La distinction de faciès par l'étude de la répartition de certains types de parures est peu aisée pour cet Horizon 1B dans la mesure où le nombre de gisements concernés et le volume d'objets bien identifiés restent limités. De plus, la nécropole du Causse (n°305) concentre à elle seule la grande majorité des artefacts de cet horizon¹¹²⁶. Une fois ces limites interprétatives établies, il est tout de même possible d'émettre quelques remarques à partir de la carte de synthèse des types rencontrés sur la zone d'étude (fig.166).

En premier lieu, la distribution spatiale d'un petit nombre de morphotypes ne connaît pas de logique particulière dans la mesure où ils sont peu nombreux et qu'on les rencontre dans la plupart des sites de cet horizon. On évoquera notamment les anneaux en alliage cuivreux de formes variées (An.1.A, An.2.A, An.3.A, An.4 et An.5), les perles en alliage cuivreux, en verre, en ambre, en os ou en roche (Pe.1.A/B/D/E/G, Pe.3.B.1, Pe.4.A, Pe.5.A et Pe.6.B) et, enfin, les boutons hémisphériques à barrettes ou à griffes (Bt.2.A/B). On peut également ajouter à cette liste les quelques fragments de bracelets, souvent difficilement reconnaissables, mais appartenant à des individus ouverts ou fermés de formes simples (Br.1.B/C/D, Br.5.C et peut-être Br.8.A). Enfin, l'épingle à tête vasiforme (Ep.22) de la nécropole de Barranco de la Peña (n°89) ne peut être associée à un faciès précis car ce type circule très largement à l'ouest des Alpes et dans le Midi de la France durant tout le Bronze final et le début du Premier âge du Fer¹¹²⁷.

En revanche, on peut noter que plusieurs types de parures se concentrent plus nettement à la frontière orientale de la zone d'étude. Le petit groupe de sites concernés a livré préférentiellement une grande variété d'épingles en alliage cuivreux de types divers (Ep.1.A, Ep.2.A, Ep.3, Ep.4, Ep.5.A, Ep.8, Ep.9, Ep.10, Ep.11.A et Ep.12), des bagues de section plate (Ba.1.B), des boucles d'oreille rubanées (Bo.5), des boutons plats ou hémisphériques (Bt.1, Bt.3.B) des torques ou fragments à tige torsadée (To.15 et To.18.A), des perles larges (Pe.1.H) et enfin des pendeloques en "8" ou en rouelle (Pen.1 et Pen.6). À l'exception des épingles de type "du Roc" dont on suppose qu'elles trouvent leur origine dans le Tarn, les autres morphotypes cités connaissent tous des parallèles dans le Midi de la France, comme cela a déjà été mentionné lors de leur étude. Bien que l'appréhension d'un faciès commun à tous ces sites demeure difficile du fait de l'indigence dont souffrent les données, il est tout de même intéressant de constater que la répartition de ces parures correspond, dans une certaine mesure,

¹¹²⁶ Cette nécropole comprend 118 objets de parures sur les 169 pouvant être rattachés à cet horizon 1 (en comptant les objets de type indéterminé).

¹¹²⁷ Audouze & Courtois 1970, 40-54.

aux limites spatiales d'autres types de vestiges. Ainsi, les productions céramiques du Bronze final IIIb de la région des Causses et d'une partie de l'Albigeois participent à un faciès plus largement répandu dans le Languedoc et rattachable au groupe Mailhac I¹¹²⁸. La distribution privilégiée de types de parures dans la moitié orientale de notre zone d'étude témoignerait donc de la perdurance, au Premier âge du Fer, des contacts entretenus avec le sud-est de l'actuelle Occitanie (départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales). La fibule à double ressort (Fi.5.A.1) du Causse (n°305) constitue un indice supplémentaire du rattachement de cette région avec le Languedoc puisque des exemplaires similaires sont connus à Mailhac à la même période¹¹²⁹. Concernant les rites funéraires, l'étude menée par S. Adroit a permis également de mettre en évidence un groupe (2b1) s'étendant du Languedoc au Tarn au cours de son étape 2 (800-725 a.C.), et qui couvrirait aussi la zone catalane de l'Espagne (fig.167). Bien qu'en l'état, il nous soit impossible de discuter des autres groupes qu'elle a pu identifier en raison du manque de contexte à parures pour la période considérée, on a déjà pu établir que les pièces inédites mises au jour dans la nécropole de Los Castelletts II à Mequinenza (Zaragoza) restent très proches typologiquement de celles découvertes dans le Castrais. Dès lors, ces maigres indices semblent indiquer une répartition dépassant les limites établies par les seuls rites funéraires. L'individualisation d'un groupe par S. Adroit situé aux confluences du Cinca, du Sègre et l'Èbre (groupe 2a1), ne trouve pas d'éléments probants pour le mobilier de parure. La nécropole de Los Castelletts II paraît s'insérer en revanche dans la sphère typologique du groupe 2b1 de S. Adroit que l'on nommera "catalano-languedocien"¹¹³⁰.

¹¹²⁸ Carrozza 2000, 13, fig.3.

¹¹²⁹ Voir la partie concernant l'étude des fibules à double ressort (Fi.5) ; Taffanel *et al.* 1998, 297.

¹¹³⁰ On choisira ici le terme "catalano-languedocien" plutôt que celui de "ibéro-languedocien", ce dernier terme consacrant plutôt le lien culturel qui unit les sites méditerranéens de la fin du Premier âge du Fer.

CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

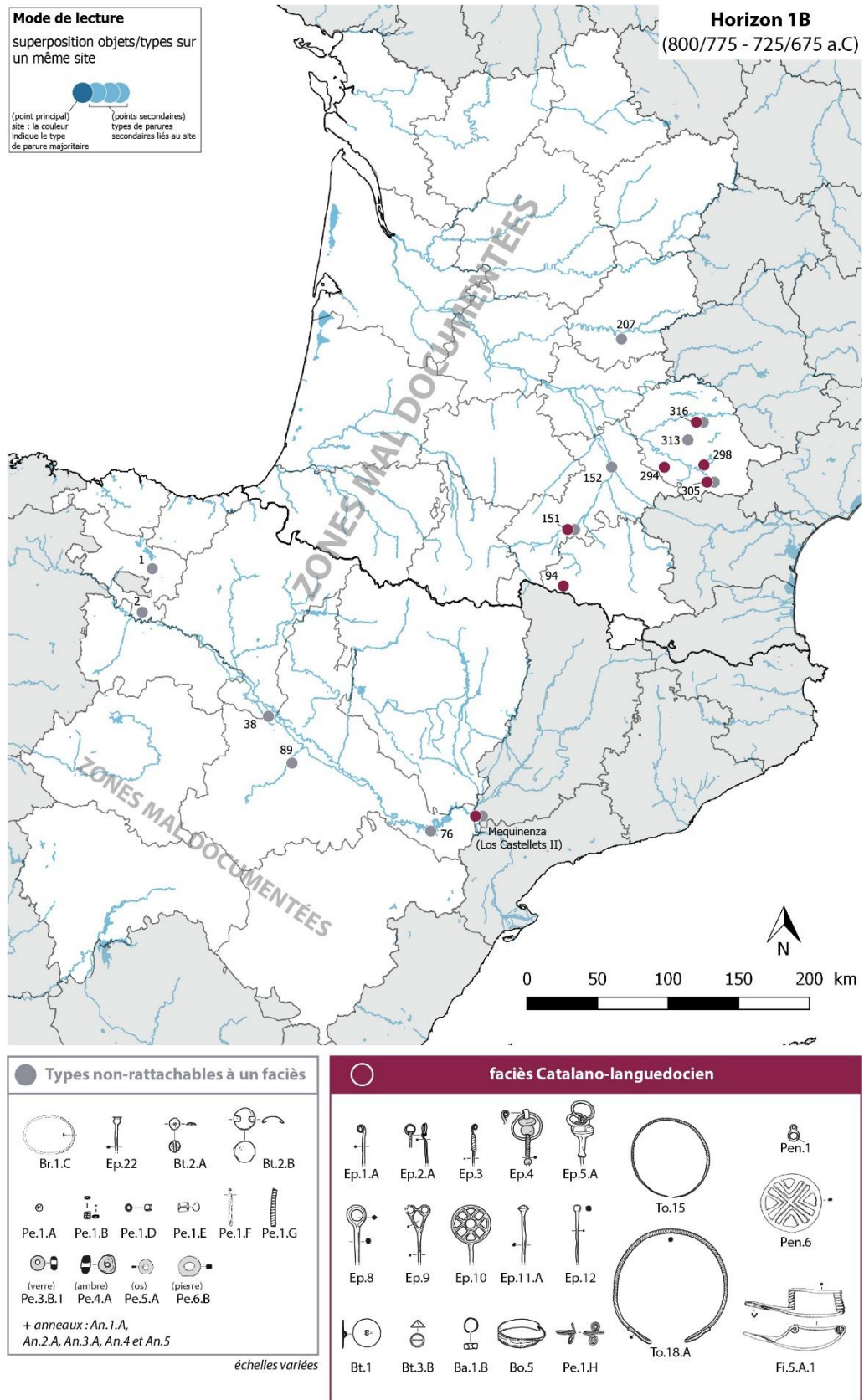


Figure 166 : Carte des faciès de l'horizon 1B.

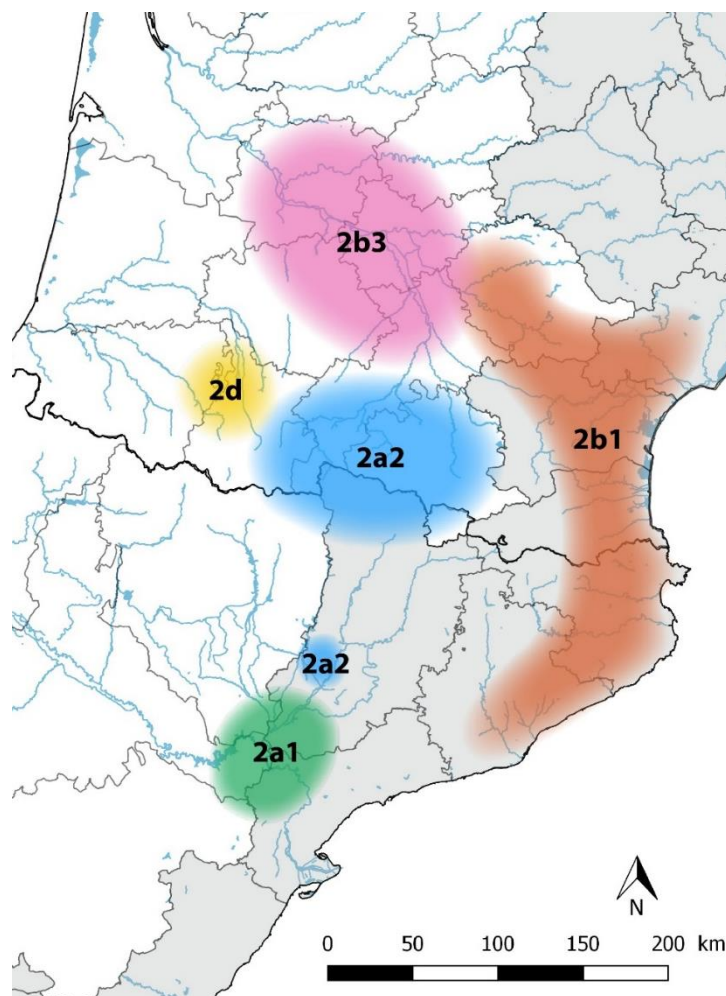


Figure 167 : Carte des groupes funéraires entre 800 et 725 a.C. (d'ap. Adroit 2015, fig.168, 465).

II.3. Horizon 2 (725/675 – 575/550 a.C.) : les premiers marqueurs du Premier âge du Fer

L'accroissement du nombre de données disponibles permet de dégager des zones de distribution privilégiée des types de parures. Ainsi, la synthèse des cartes de répartition, conjuguée aux informations chronologiques, permet de rendre de compte d'au moins quatre faciès typologiques différents, voire plus (fig.168).

Le premier et le plus facilement lisible se trouve à l'Est, entre Sud lotois, Tarn et Comminges. Il fait suite au faciès "catalano-languedocien" déjà observé dans cette même zone lors de l'horizon précédent dont il en conserve quelques critères, comme les diverses morphologies d'épingles (Ep.3, Ep.4, Ep.5, Ep.8 et Ep.9). Le point principal commun qui rapproche les sites à parures de cette aire, ce sont les torques à terminaisons recourbées (To.5, To.10, To.18 et To.20) et à crochets (To.17, To.19 et To.24), dont les quelques déclinaisons de la tige ne dessinent pas de logique distributive. Les torques mises au jour dans la nécropole d'Arihouat (n°148) sont du même type, soulignant par là même le rattachement du site à ce faciès typologique. Ce constat à partir du seul mobilier de parure est donc divergent de celui

observé par S. Adroit pour les rites funéraires qui tendrait à isoler un groupe culturel dans la région du Comminges (fig.169, A). À l'intérieur de ce large faciès, également incarné par des bracelets (Br.6.A et Br.12), des fibules (Fi.13.A.3 et Fi.13.A.7), des épingles (Ep.6, Ep.7, Ep.13 et Ep.17) ou des boutons (Bt.1 et Bt.3.A), quelques parures se signalent par leur concentration exclusive dans les sites du département du Tarn. Ce lot comprend les fibules serpentiformes (Fi.4), les "cônes launaciens" et les torques composites sertis de perles en ambre (To.25). Comme on a déjà eu l'occasion de le mentionner lors de leur étude, ces types connaissent une large diffusion principalement centrée sur le Languedoc occidental, voire jusqu'en Catalogne pour les fibules serpentiformes (fig.169, B) ou les torques à perles en ambre¹¹³¹. Ainsi, ce faciès et les sites tarnais de manière plus significative, appartiendraient à un ensemble "catalano-languedocien" ou "pré ibéro-languedocien" plus large. Ces critères discriminants se développent au moins jusqu'à la moitié sud du Lot comme en témoigne le fragment de torque composite à chaînette (To.24) découvert dans la grotte des Igues de Magnague à Carrenac (n°198)¹¹³².

À la suite de P.-Y. Milcent, on peut s'interroger sur une possible progression de ce faciès vers le nord du département du Lot¹¹³³. En effet, quelques objets provenant de cette région demeurent difficilement associables à un faciès précis. C'est le cas des bracelets fermés à section hémisphérique (Br.8.A) ou des torques à crochets en alliage cuivreux (To.4.A) qui connaissent une vaste distribution puisqu'on en rencontre aussi bien dans les sites languedociens que dans ceux du Centre de la France¹¹³⁴. Toutefois, les datations pour les exemplaires languedociens situent leur apparition dans cette région dès la transition Bronze-Fer, tandis que les modèles de France du Centre sont rattachés par P.-Y. Milcent à son groupe 2b du Ha D1-2, qui se forme vers le tout début du VI^e s. a.C. Ces éléments de datation invitent à émettre l'hypothèse que ces parures apparaissent d'abord dans le Languedoc avant de connaître une distribution dans le Centre de la France. Dès lors, on peut supposer que les individus présents dans notre cadre d'étude et datés de l'horizon 2B marquent une étape intermédiaire dans cette adoption progressive.

¹¹³¹ En dehors des multiples exemplaires connus sur les sites des départements de l'Aude et de l'Hérault, un probable torque composite à perles en ambre pourrait avoir été mis au jour dans une tombe de Serrat de Balà (Gironne) : Py 2016, 162 ; Graells i Frabregat 2014, fig.31, 261.

¹¹³² Pl.107 n°1891.

¹¹³³ Milcent, in : Filippini 2010, 47.

¹¹³⁴ Py 2016, 85, 86 et 159 ; Milcent 2004, 160.

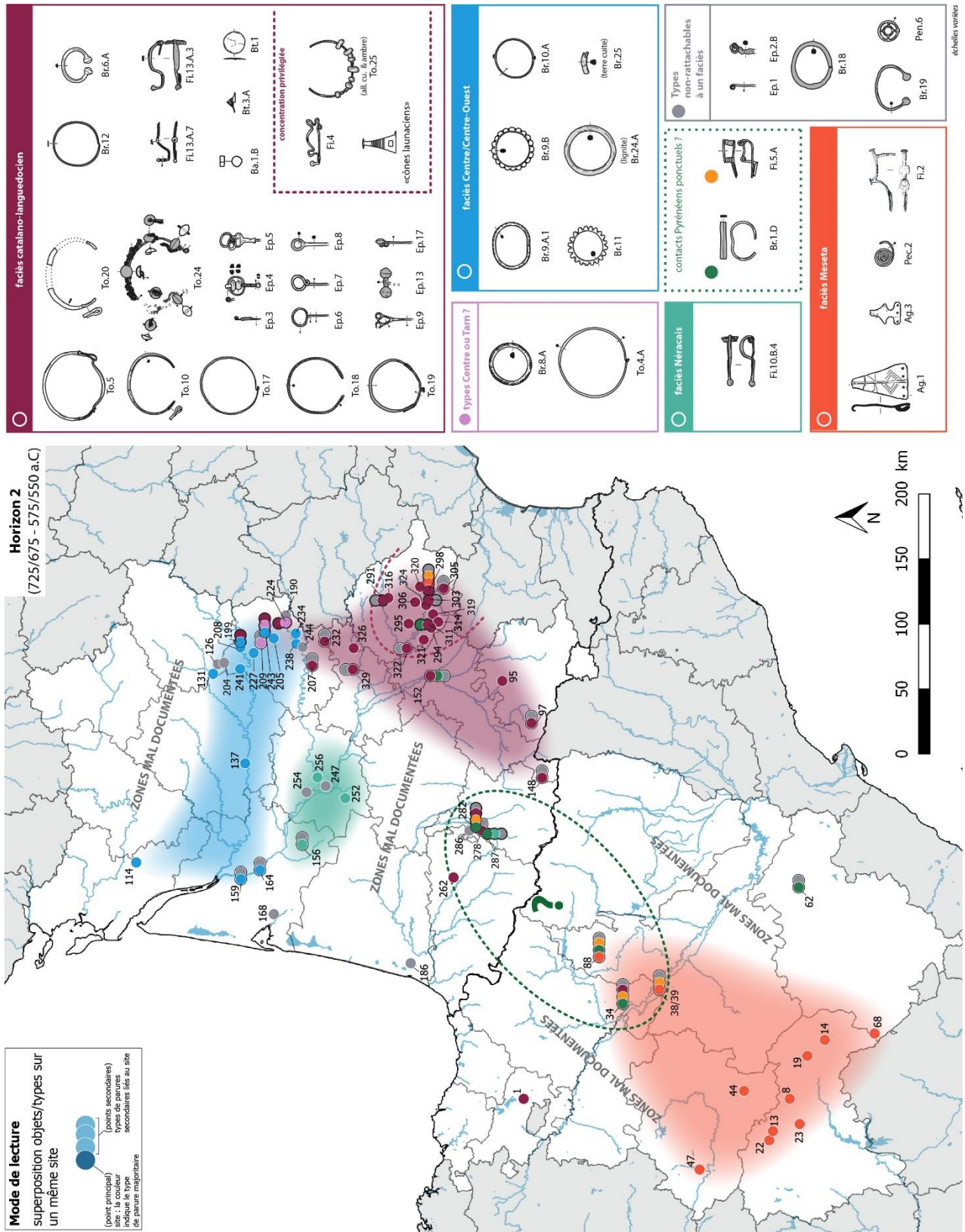


Figure 168 : Carte des faciès de l'horizon 2.

C'est dans la moitié nord lotoise que l'on rencontre également des parures principalement diffusées dans la partie septentrionale du cadre géographique. Ce faciès se matérialise par la répartition des bracelets, brassards ou anneaux de jambe à nodosités (Br.9.A.1, Br.9.B, Br.10.A et Br.11), connus aussi bien vers les contreforts du Massif central dans le site Bédât à Dubans (n°205) que dans le nord de la Gironde dans l'habitat de l'Isle-Saint-Georges (n°164). On peut ajouter à la distribution de ces parures annulaires en alliage cuivreux celle des exemplaires en lignite ou en terre cuite (Br.24.A et Br.25) qui se rencontrent dans la même aire de diffusion avec une extension vers le Centre-Ouest, comme dans le site du Combe de Vaux à Échebrune (n°114).

Un peu plus au sud, la distribution de fibules en fer à pied droit terminé par un bouton (Fi.10.B.4) indique l'existence d'un faciès régional autour du Néracais en Lot-et-Garonne à partir de l'horizon 2B. La fabrication locale de ce type de fibule en fer ou en alliage cuivreux semble être validée par la découverte sur l'habitat de Chastel à Aiguillon (n°248) d'un possible moule bivalve de fibule à pied droit bouleté en alliage cuivreux daté autour de 600 a.C.¹¹³⁵. Malgré une concentration de ces fibules dans le département du Lot-et-Garonne, on notera qu'un exemplaire de même type a été mis au jour dans la sépulture 6 du tumulus L.3 d'Ossun (n°287), témoignant de contacts entre ces deux régions. De manière plus générale, l'étude de la répartition de ces fibules interroge les groupes culturels observables par le prisme du rite funéraire qui place les nécropoles lot-et-garonnaises à l'intersection d'un groupe "catalano-languedocien" (4b) et d'un groupe d'Aquitaine méridionale (4d) (fig.169, A). Pourtant, le mobilier de l'horizon 2B (puis, comme nous le verrons par la suite, celui de l'horizon 3A), amène plutôt à une lecture différente, individualisant le Néracais des autres entités constatés.

Concernant les parures des deux versants des Pyrénées, la reconnaissance de faciès est bien moins lisible et mal assurée. En effet, les nécropoles des Pyrénées centrales françaises et de la moyenne vallée de l'Èbre partagent quelques caractères communs, invitant à les rattacher à une même ambiance typologique. C'est le cas des boutons plats à bélière (Bt.1), très largement distribués dans les sites associables au faciès "catalano-languedocien" mais, surtout, les bracelets "en armilles soudées" (Br.1.D) et des fibules à double ressort (Fi.5.A.1), fortement répandus dans cette région. Néanmoins, cette considération se heurte, premièrement, au faible nombre de critères mis en jeu et, deuxièmement, au fait que les parures du versant français donnent une place majeure au fer alors que ce métal est quasi absent des pièces navarraises (fig.147, B et 152, B). La fibule à double ressort (Fi.5.A.1) de la sépulture 2 du tumulus J d'Ibos (n°282) est un exemple particulièrement parlant de ce phénomène puisque cette dernière est en

¹¹³⁵ Dautant 1985, 256.

fer tandis que tous les autres individus similaires de la vallée moyenne de l'Èbre sont en alliage cuivreux, comme dans le tumulus de Corral de Mola à Uncastillo (n°88) ou dans la tombe 10 du niveau D de la nécropole d'El Castejón à Arguedas (n°34)¹¹³⁶. De plus, ce type de fibule n'est pas un modèle endogène : il apparaît sur ces sites de la moyenne vallée de l'Èbre par le biais d'importations venues du littoral méditerranéen de la péninsule Ibérique¹¹³⁷. Si l'origine des fibules à double ressort est restée longtemps un sujet de discussion au sein des communautés de protohistoriens espagnols et français¹¹³⁸, on rappellera qu'elles sont surtout répandues dans le Golfe du Lion occidental¹¹³⁹. Ainsi, la présence de ces modèles sur les sites de Navarre et de Zaragoza s'explique sûrement par leur importation via l'Èbre depuis la Catalogne. De même, l'exemplaire connu dans la tombe 338 de Gourjade à Castres (n°299) aurait plutôt circulé par l'Aude et l'arrière-pays languedocien. Il serait donc tentant de voir dans la fibule en fer d'Ibos une imitation locale de modèles rencontrés par contacts (peut-être ponctuels) avec les populations installées sur les versants sud des Pyrénées. En l'état cette hypothèse ne peut pas être étayée par d'autres types objets puisque le reste du mobilier de parure mis au jour dans les sites Pyrénéens est constitué de pièces disposant d'une large distribution et non associables à un faciès précis¹¹⁴⁰. De fait, on se bornera à voir dans la répartition de ces objets des indices de contacts ponctuels encore précoces.

En revanche, l'identification d'un faciès centré sur les sites de la Meseta est plus évidente. Ce faciès se caractérise par la distribution privilégiée d'agrafes de ceinture en alliage cuivreux à plaque subtrapézoïdale (Ag.1), ainsi que par les premiers modèles à échancrures ouvertes et un crochet (Ag.3) à partir de l'horizon 2B. Les agrafes de type (Ag.1) découvertes dans le tumulus de Corral de Mola à Uncastillo (n°88) et ou dans la nécropole de la Atalaya à Cortes (n°39), c'est-à-dire dans la moyenne vallée de l'Èbre, suggèrent que le faciès de la Meseta pourrait s'étendre au nord, au-delà des limites suggérées par A. Lorrio (fig.14)¹¹⁴¹. L'aire de répartition dessinée par ces parures comprend également quelques fragments de fils spiralés appartenant probablement à de petites parures pectorales (Pec.2) et deux fibules à pivot (Fi.2). Là encore, la présence de ce type de fibules pourrait traduire des contacts avec les sites du

¹¹³⁶ Ibos : pl. 147 n°868 ; Uncastillo : pl.64 n°4641 et 4642 ; Arguedas : non figuré.

¹¹³⁷ Rivalan 2011, 259, fig.284.

¹¹³⁸ On a longtemps pensé que les fibules à double ressort (Fi.5) étaient apparues en Espagne par l'intermédiaire des marchands phéniciens et de l'implantation de leurs premiers comptoirs commerciaux dans le quart sud-est de la péninsule. Cependant, les dernières études sur la question localisent plutôt leur origine dans le Levant de l'Espagne, vers le Pays Valencien, sans lien directement établi avec le commerce méditerranéen : Argente Oliver 1994, 52-53 ; Graells i Frabegat 2014, 249.

¹¹³⁹ Graells i Frabegat 2014, fig.25, 250.

¹¹⁴⁰ J.-M. Escudé-Quillet relève que seule une hache à talon découverte à Tarbes pourrait témoigner de contacts entre les Pyrénées françaises et espagnoles au tout début du Premier âge du Fer : Escudé-Quillet 1998, 213-214.

¹¹⁴¹ Lorrio 2005b, fig.2, 55.

littoral méditerranéen de la péninsule dans la mesure où ces pièces sont largement distribuées dans ces régions, comme l'attestent notamment les sept exemplaires déposés dans la nécropole de Can Piteu à Sabadell (Barcelone)¹¹⁴².

Pour finir, un petit nombre de parures ne présentent pas de répartition privilégiée et ne peuvent, de fait, être associable à un faciès précis. C'est le cas des épingles à tête enroulée en alliage cuivreux (Ep.1) ou en fer avec anneau (Ep.2.B), des bracelets ouverts en fer (Br.18), des bracelets à tampons en fer (Br.19) et des pendeloques en rouelle (Pen.6).

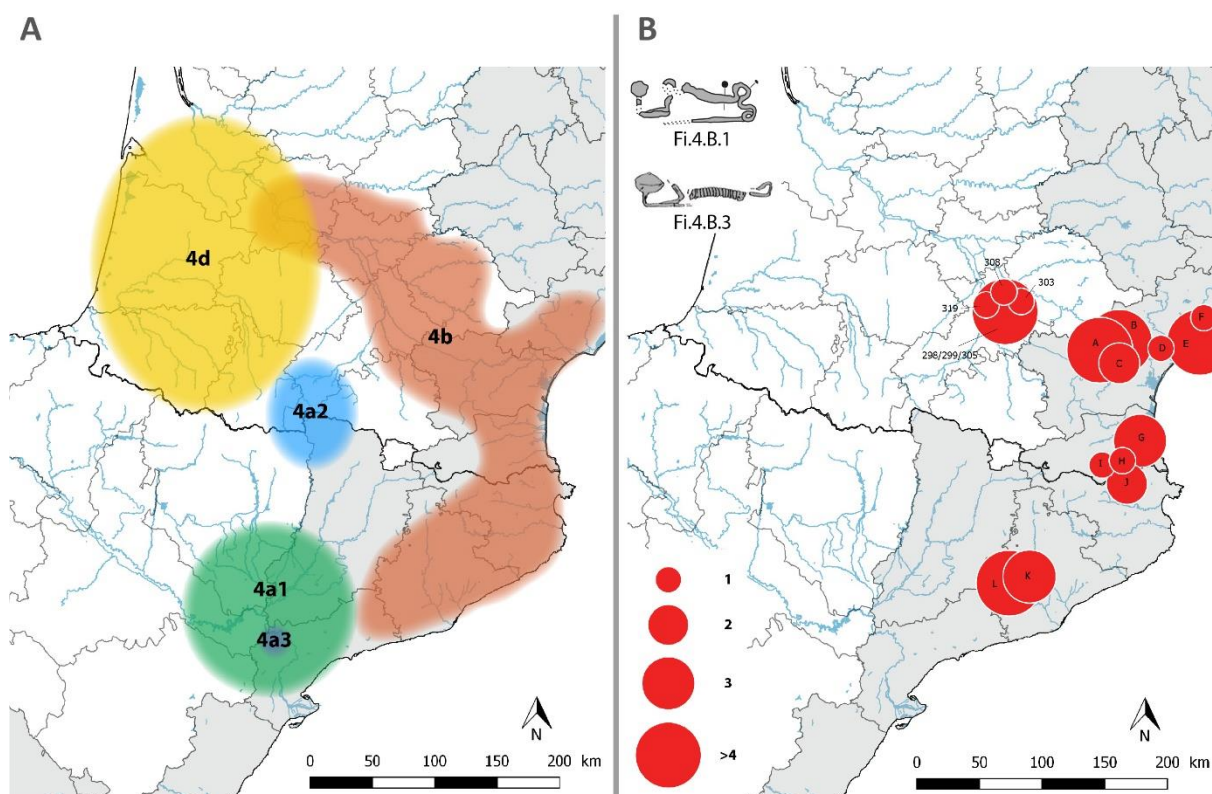


Figure 169 : (A) Carte des groupes funéraires entre 650 et 575 a.C. (d'ap. Adroit 2015, fig.177, 482) ; (B) Carte de répartition des fibules serpentiformes en fer (Fi.4.B.1 et Fi.4.B.3) (d'ap. Graells i Fabregat 2014, fig.30, 256) : les numéros sur la carte correspondent aux numéros de site du catalogue. Les sites hors zone d'étude sont renseignés par une lettre : A. Moulin (Mailhac, Aude) ; B. Grand-Bassin I (Mailhac, Aude) ; C. Moulin-à-Vent (Azille, Aude) ; D. Méjarié (Sauvian, Hérault) ; E. Peyrou (Agde, Hérault) ; F. Bonne Terre (Tourbes, Hérault) ; G. Négabous (Perpignan, Pyrénées-Orientales) ; H. Vilanova (Céret, Pyrénées-Orientales) ; I. Camp des Olles (Serralongue, Pyrénées-Orientales) ; J. Can Bec de Baix (Agullana, Gérone) ; K. Pla de la Bruguera (Castellar del Vallès, Barcelone) ; L. Can Piteu (Sabadell, Barcelone).

II.4. Horizon 3 (575/550 – 425/400 a.C.) : le Premier âge du Fer flamboyant

Contrairement à l'horizon précédent, le nombre de données à notre disposition pour l'Horizon 3 permet de segmenter l'identification de faciès selon les différentes étapes

¹¹⁴² Graells i Fabregat 2014, 251-252.

chronologiques. Toutefois, la qualité des datations attribuées à certain sites et/ou ensembles n'autorise pas une lecture respectant strictement les limites chronologiques des sous-horizons¹¹⁴³. On acceptera donc des distinctions plus larges que celles du phasage général mis en place. Dès lors, l'étude s'intéressera aux sites de la transition entre les Horizons 2B-3A (~600 - ~550 a.C.) (fig.170), puis à ceux du milieu de l'Horizon 3 et donc recouvrant l'Horizon 3B (~550 - ~450 a.C.) (fig.171), et enfin aux gisements exclusivement représentés lors de l'Horizon 3C (475-400 a.C.) (fig.172). Malgré sa relative imprécision et bien qu'il autorise quelques recoupements des marges chronologiques, ce découpage permettra déjà de rendre perceptibles des phénomènes de contractions ou d'expansions de faciès au cours temps.

II.4.1. Transition entre les Horizons 2B-3A (~600 - ~550 a.C.)¹¹⁴⁴

Au cours de la première moitié du VI^e s. a.C. la distribution des fibules de type Golfe du Lion (Fi.13) dessine les contours d'un faciès à l'est de la zone d'étude (fig.170). Ces pièces sont surtout répandues dans le Tarn, le Tarn-et-Garonne et dans le Sud lotois pour la France, et dans le tumulus Mas de Flandi à Calaceite (n°65) en Espagne¹¹⁴⁵. La même zone a également livré une agrafe à échancrures et un crochet (Ag.4), correspondant au type dit "de Mailhac"¹¹⁴⁶, et des torques à tige torsadée à crochets en alliage cuivreux (To.17). Toutes ces pièces renvoient à des éléments de comparaisons connus plus largement dans l'aire ibéro-languedocienne¹¹⁴⁷. Elles matérialisent la continuité du faciès "catalano-languedocien" identifié lors de l'Horizon 2, dont sont repris quelques éléments typologiques. Cependant, dans le courant du VI^e s. a.C., ce faciès typologique semble s'étendre vers l'Ouest, probablement via l'axe garonnais, comme en témoigneraient les quelques rares exemplaires de fibules du type du Golfe du Lion déposés dans la nécropole de Grand Jean à Aiguillon (n°247) et dans celle de Pujaut à Mios (n°167)¹¹⁴⁸. L'individu lot-et-garonnais daterait du deuxième quart du VI^e s. a.C., tandis que ceux de Gironde doivent plutôt se situer entre le milieu et le troisième quart de ce même siècle. Enfin, on relèvera que contrairement à l'Horizon 2, on ne dispose d'aucune donnée pour la région du

¹¹⁴³ Il s'agit principalement de contextes espagnols dont le mobilier de parure qu'ils livrent ne permet pas de préciser leur datation. Nous avons alors conservé les propositions chronologiques disponibles dans la documentation d'origine qui les place entre le milieu du VI^e et le milieu du V^e s. a.C., soit dans le courant de l'Horizon 3, entre nos sous-horizons 3B et 3C.

¹¹⁴⁴ L'analyse développée ici s'intéresse aux parures provenant d'ensembles datés de la transition des Horizons 2B-3A ou uniquement de l'Horizon 3A.

¹¹⁴⁵ Pl.59 n°4495.

¹¹⁴⁶ Parzinger & Sanz 1987, non paginé, abb.1 n°10.

¹¹⁴⁷ Pour l'origine et la distribution des fibules du type du Golfe du Lion, voir : Schüle 1969, karte 21 ; Rivalan 2011, 332-333 et 367, fig.184.

¹¹⁴⁸ Incinération 8 d'Aiguillon : pl.124 n°2746 ; sépulture 4 du tumulus F et tumulus B de Mios : pl.92 n°37 et n°45.

Comminges et du département de l'Ariège pour la totalité de l'Horizon 3, empêchant de fait de rattacher ces régions à une ambiance typologique précise.

Comme pour l'horizon précédent, on peine à attribuer à tel ou tel complexe culturel certains types de parures que l'on retrouve le long des contreforts du Massif central, de la Corrèze au sud du Tarn. Il s'agit des torques à tige lisse et crochets en alliage cuivreux (To.4.A) et les perles en ambre de forme annulaire (Pe.4.A). On ajoutera à ce groupe d'objets les bracelets en alliage cuivreux à terminaisons spiralées (Br.3.A) qui sont seulement connus dans la nécropole de Flaujac-Poujols (n°207) et pour lesquels il est possible d'envisager une fabrication locale.

La répartition des diverses parures annulaires à nodosités (Br.9, Br.10 et Br.11) trace à nouveau les limites d'un faciès dans la zone septentrionale du cadre d'étude qui ne s'étend pas au-delà de la Garonne au sud. Toutefois, à la différence de l'horizon précédent, la plupart des individus recensés durant cette première moitié du VI^e s. a.C. se concentrent plutôt à l'Ouest, dans les départements de Charente, Charente-Maritime et de Gironde. Pour l'heure, on ne constate pas de logique distributive en fonction du type de nodosité (bossettes, dents, créneaux).

Les fibules à pied droit (Fi.10.B.4) qui caractérisaient le faciès néracais dans l'Horizon 2 semblent s'étendre entre 600 et 550 a.C. Outre les exemplaires toujours présents en Lot-et-Garonne, on retrouve dorénavant des modèles très proches, avec ou sans bouton à l'extrémité du pied (Fi.10.B.1 et Fi.10.B.3), de l'embouchure de la Leyre en Gironde au Toulousain. Cependant, l'aire de distribution de ces fibules semble confinée aux sites de la moyenne vallée de la Garonne. En effet, en Tarn-et-Garonne, la sépulture A du tumulus 16 de la nécropole du Frau (n°326) a livré une pièce mêlant à la fois un pied droit similaire aux exemplaires précités et un ressort court prolongé par un faux ressort (Fi.10.B.2), élément stylistiquement proche des fibules du Golfe du Lion de l'aire ibéro-languedocienne¹¹⁴⁹. Cette fibule du Frau pourrait marquer le point extrême au-delà duquel les caractéristiques des fibules à pied droit du néracais cessent de s'exprimer. Enfin, au cœur de ce faciès néracais, dans la nécropole de Grand Jean (n°247)¹¹⁵⁰, les fibules (Fi.14.B.1) mêlant à la fois des critères morphologiques forts des fibules à pied droit (corps en alliage cuivreux, ressort en fer avec un des départs de la corde à proximité de l'arc) et des traits proches des modèles navarro-aquitains (arc cintré massif, pied coudé surmonté d'un large bouton), doivent être perçues comme une imitation locale de modèles pyrénéens. Ces parures indiquent que la région subit les premières influences méridionales vers le milieu du VI^e s. a.C. À partir de 525 a.C., on perd la trace de ce faciès néracais, les sites lot-et-garonnais et girondins adoptant alors les codes morphologiques pyrénéens.

¹¹⁴⁹ Pl.212 n°1989.

¹¹⁵⁰ Incinérations 6 et 9 de la nécropole de Grand Jean à Aiguillon : pl. 124 n°2744 et 2750.

C'est plus au sud, vers 575 a.C., qu'apparaissent les fibules navarro-aquitaines en fer (Fi.14.A), aussi bien sur les sites du versant nord des Pyrénées, comme dans les nécropoles d'Ibos (n°283) ou de Ger (n°264), que dans la nécropole d'El Castejón à Arguedas (n°34), en moyenne vallée de l'Èbre. Typologiquement, les premiers modèles se distinguent par leur ressort court ou moyen monté sur un axe peu ou pas débordant. L'aire dessinée par leur distribution comprend également les premiers torques à cannelure et tampons (To.14.A) que l'on rencontre dans la nécropole d'Ossun (n°287) et probablement déjà dans le Sud landais en raison des multiples exemplaires connus dans la région de Mont-de-Marsan (n°185)¹¹⁵¹. Les bracelets "en armilles soudées" (Br.1.D) également connus dans le Sud landais et déjà observés dans la zone pyrénéenne au cours de l'Horizon 2, voient leur distribution s'étendre en direction du sud, dans la moyenne vallée de l'Èbre et jusqu'en Meseta, comme en témoignent les exemplaires de la nécropole de Molina de Aragón à Chera (n°15)¹¹⁵². Ces trois éléments typologiques réunis contribuent à former un faciès "pyrénéen" cohérent centré sur le versant nord des Pyrénées et la vallée moyenne de l'Èbre. Il succède aux premiers contacts ponctuels entamés lors de l'Horizon 2. En cette première moitié de VI^e s. a.C., il ne s'étend au-delà du sud du département des Landes vers le nord, tandis qu'en péninsule Ibérique, quelques pièces commencent à timidement circuler vers la Meseta.

Plus au sud, des interrogations demeurent à propos des fibules à double ressort (Fi.5) et des deux agrafes de ceinture à évidements et un ou trois crochets (Ag.5.D/E). Concernant les fibules, deux exemplaires sont à signaler le long de la haute vallée de l'Èbre, tandis qu'un troisième se trouve plus au sud, dans la sépulture 66 d'El Tesoro à Carabias (n°13). Comme dans l'horizon précédent, il est peu aisé de rattacher ces pièces à un faciès régional précis dans la mesure où leur présence traduirait plutôt des importations de Méditerranée. Les deux agrafes de ceinture découvertes dans les nécropoles de La Atalaya (n°39) et d'Ibos (n°283) appartiendraient au faciès pyrénéen. Cependant, cette répartition pourrait relever du fait que ce sont en réalité les rares agrafes de ce type issues de contextes bien datés et rattachables au seul Horizon 3A. La majorité des autres exemplaires comparables proviennent de sites de la Meseta mal documentés, comme les nécropoles de Carratiermes à Montejo de Tiermes à (n°51) ou de Valdenovillos à Alcolea de las Peñas (n°9), tous datés plus largement de l'Horizon 3. On suspectera alors que les deux agrafes provenant de part et d'autre des Pyrénées expriment un processus d'expansion des agrafes qui trouvent leur origine plus au sud, en Meseta.

¹¹⁵¹ Dans la sépulture 3 du tumulus L.7 d'Ossun : pl.151 n°911.

¹¹⁵² Sépulture 3 et Ustrinum 1 de la nécropole de Molina de Aragón : pl.17 n°3432 et 3440.

Il est en revanche possible d'identifier une répartition privilégiée des agrafes à plaque subtrapézoïdale et un crochet (Ag.1) ou à échancrures ouvertes (Ag.3) et des boucles serpentiformes (Bl.5) entre la haute ou moyenne vallée de l'Èbre et la Meseta¹¹⁵³. À ces éléments de ceinture s'ajoutent plusieurs lots de perles en alliage cuivreux en anneau, globulaire ou en tige rabattue (Pe.1.A/C/F), ainsi que plusieurs sous-types de pendeloques à petit anneau de suspension (Pen.3.C/D/E/G). Tous ces objets suggèrent qu'il n'y a pas de différence entre le répertoire des parures de la vallée de l'Èbre et de celui de la Meseta d'où se développerait la culture Celtibérique. La distribution des fibules à double ressort (Fi.5) pourrait venir confirmer ce sentiment d'homogénéité observé pour la culture matérielle de cette large aire géographique.

Au cours de cette première moitié du VI^e s. a.C., plusieurs types de parures échappent, pour l'heure, à l'identification de faciès. C'est le cas des bracelets de formes simples en alliage cuivreux (Br.1.A.2, Br.5.A/B et Br.12.A/B/C) ou en fer (Br.18 et Br.20). Même constat pour les bracelets à tampons massifs ou grêles (Br.6.A.1 et Br.6.B) qui étaient associés au faciès Sud lotois/Tarn/Comminges lors de l'Horizon 2 mais qui sont adoptés à présent dans l'ensemble de la zone d'étude. Enfin, on peut s'interroger sur les boucles d'oreilles à tige rubanée et crochet (Bo.5) qui sont présentes aussi bien à l'est, dans les limites d'influence de l'aire ibéro-languedocienne qu'à l'ouest dans la nécropole du Pujaut à Mios (n°167). Précédemment rattachées au faciès Sud lotois/Tarn/Comminges, leur adoption sur la façade atlantique aurait-elle profité des mêmes contacts menant à l'apparition des fibules de type du Golfe du Lion à l'ouest ? Si l'on peut poser cette hypothèse, les éléments manquent pour répondre convenablement à cette question.

¹¹⁵³ On signalera cependant un exemplaire d'agrafes à échancrures ouvertes et décor moulé (Ag.3.D) bien plus au nord, dans l'incinération 2 de la nécropole de Grand Jean à Aiguillon (n°247) : pl.214, n°2740.

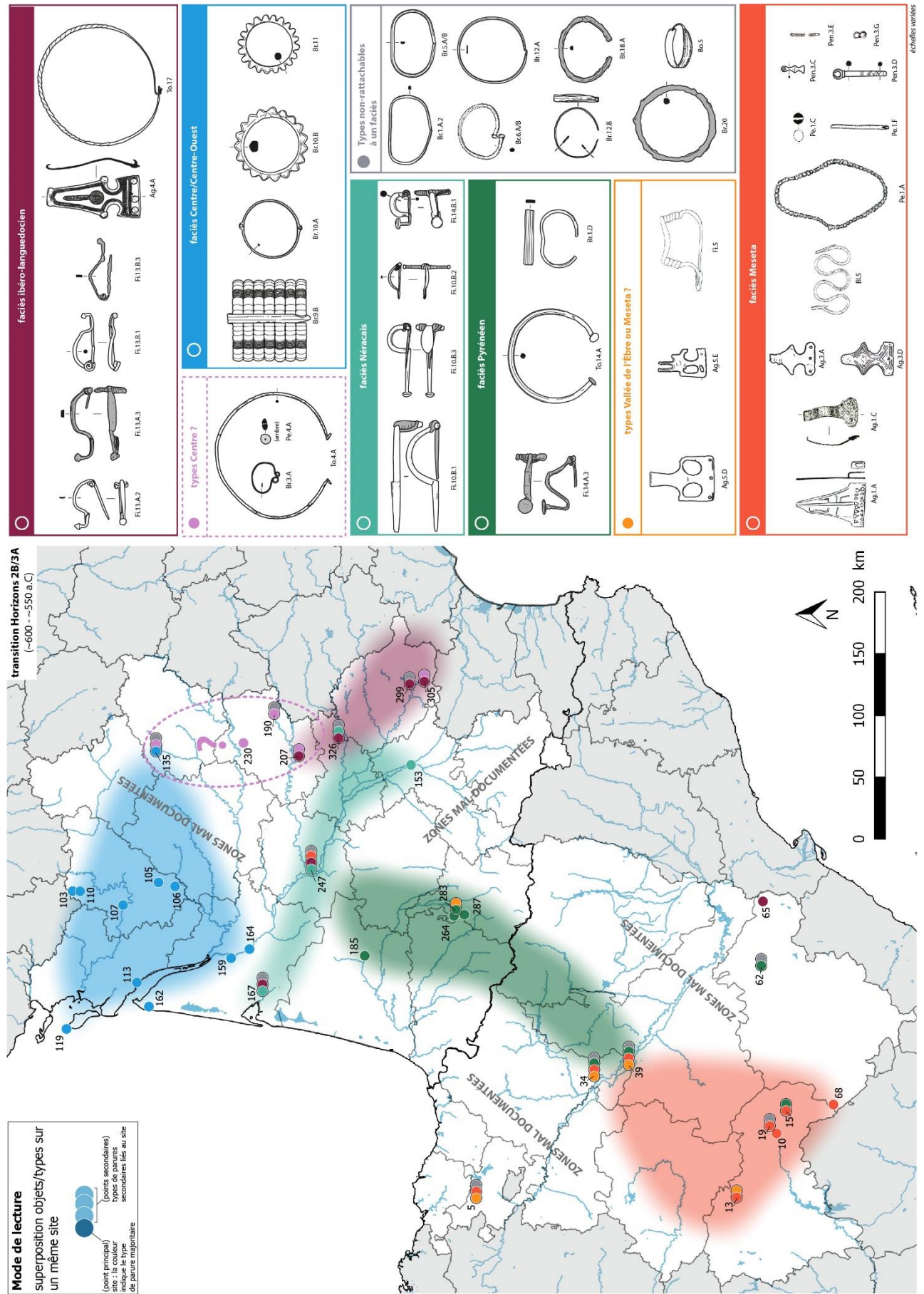


Figure 170 : Carte des faciès de la transition des horizons 2B-3A.

II.4.2. Horizon 3B élargi (~550 - ~450 a.C.)¹¹⁵⁴

La stabilité du faciès ibéro-languedocien au cours de la seconde moitié du VI^e s. a.C. et de la première moitié du siècle suivant, dans la zone comprenant les départements du Lot, du Tarn-et-Garonne, de Haute-Garonne et du Tarn, est très nettement marquée par la répartition des divers sous-types de fibules de type Golfe du Lion (Fi.13.A.2/3/4/5/6 et Fi.13.B.2/3). Ce qui est en revanche nouveau, c'est que ces pièces sont également présentes en grand nombre dans la plupart des sites de la Meseta (principalement au nord de la province de Guadalajara et au sud de celle de Soria). L'adoption massive de fibules caractéristiques de l'aire ibéro-languedocienne dans cette région de la Meseta paraît étonnante dans la mesure où aucune attestation n'est à signaler plus à l'est, dans les provinces de Huesca et de Teruel, ou à l'est de celle de Zaragoza. On peut dès lors supposer que les rares exemplaires découverts en haute et moyenne vallée de l'Èbre résultent d'échanges, via le fleuve, entre la Meseta et la Catalogne. Bien que l'on ne puisse pas complètement exclure la production locale de fibules de type du Golfe du Lion, aucun indice typologique ne vient appuyer cette interprétation. Les torques en alliage cuivreux à tige lisse à crochet (To.4), ceux fermés en fer (To.7), et les perles en alliage cuivreux à tige rabattue courte (Pe.1.D) ou en ambre (Pe.4), sont des éléments exclusivement connus dans le Sud lotois, le Tarn-et-Garonne et le Tarn.

Comme précédemment, les bracelets à terminaisons spiralées en alliage cuivreux (Br.3), et maintenant leurs équivalents en fer (Br.16), se répartissent le long des contreforts du Massif central, dans les nécropoles de Flaujac-Poujols (n°207) et du Causse (n°305). Ces sites, et particulièrement celui du Lot, livrent également d'autres pièces qui contribuent à définir un faciès peu visible jusqu'à présent, dans une zone autour de la confluence du Tarn et de la Garonne, que l'on nommera "faciès du Quercy". Ce faciès est délimité par la distribution des fibules à pied coudé à axe débordant (Fi.15.B), des agrafes à crochet simple (Ag.7) et par des perles fusiforme en os (Pe.5.C)¹¹⁵⁵.

Dans le dernier quart du VI^e s. a.C, dans les sites du département du Lot apparaissent des types de parures inconnues jusqu'alors. Il s'agit des fibules à fausse corde à bouclettes (Fi.17), ou à timbale (Fi.20), et de torques à tige creuse (To.23)¹¹⁵⁶. Toutes ces parures renvoient

¹¹⁵⁴ L'analyse porte sur les parures issues d'ensembles datés strictement de l'Horizon 3B mais également d'ensembles attribués plus largement à l'Horizon 3.

¹¹⁵⁵ En plus des exemplaires lotois, on relèvera que les nécropoles pyrénéennes d'Avezac-Pratt-Lahitte (n°277) et de Bartres (n°279) ont également livré deux exemplaires de fibules à pied coudé et axe débordant (Fi.15.B). De même, une agrafe en simple crochet (Ag.7) a été mise au jour dans la sépulture 18-19 la nécropole du Truc du Bourdiou à Mios (n°168).

¹¹⁵⁶ Le fragment de torque de même type mis au jour dans la sépulture de Cablanc à Barbaste (n°250) n'est pas pris en compte ici dans la mesure où ce dernier est légèrement différent des exemplaires lotois. En effet, contrairement à ces derniers, sa tige est rabattue plutôt que creuse. Enfin son tampon torique le rapproche des productions

à des pièces de la sphère hallstattienne bien représentées dans le centre et l'est de la France notamment. Si les fibules à fausse corde à bouclette et les torques à tige creuse semblent se cantonner exclusivement à la moitié nord du département lotois, les fibules à timbale touchent un plus large territoire puisqu'on dénombre quelques attestations sporadiques en Charente, dans le Tarn et en Hautes-Pyrénées¹¹⁵⁷.

Les bracelets, anneaux de jambe ou brassards à nodosités en alliage cuivreux (Br.9 et Br.10) et les bracelets en lignite ou terre cuite (Br.24 et Br.25) délimitent un faciès Centre/Centre-ouest au nord de la Garonne. Cette zone comprend aussi les rares fibules zoomorphes (Fi.7) et les boucles d'oreilles à crochet en électrum (Bo.6) de Dordogne et de Haute-Vienne. On associera également à ce faciès les premiers bracelets en alliage cuivreux à tampons tangents (Br.6.C). Ces modèles, répandus dans les sites proches du littoral atlantique, entre la Vendée et le bassin d'Arcachon (plus tardivement en Gironde, lors de l'Horizon 3C), pourraient être liés à l'activité salicole dans cette zone¹¹⁵⁸.

Plus au sud, le faciès pyrénéen reconnu précédemment semble se développer à partir de 525 a.C. au-delà des limites identifiées jusqu'alors. Les fibules navarro-aquitaines à axe peu ou pas débordant (Fi.14.A.1/2/3), auxquelles on ajoutera les torques à tampons et tige polygonale, à entailles transversales, torsadée ou plate (To.11, To.12, To.16 et To.21.A), constituent le noyau typologique de ce faciès qui s'étend de la vallée de la Leyre à la moyenne vallée de l'Èbre¹¹⁵⁹. D'autres pièces qui sont morphologiquement bien liées à cette ambiance typologique pyrénéenne se diffusent sur la quasi-totalité du cadre géographique retenu. Les bracelets "en armilles soudées" (Br.1.D) qui perçaient timidement en Meseta lors de l'Horizon 3A, sont alors plus fréquents dans cette région, mais sont également adoptés en Haute-Vienne à la toute fin du VI^e s. a.C ou dans le courant du V^e s. a.C, comme en témoignent les exemplaires des sites de Moissac à Glandon (n°331) et de Puységuy à Saint-Mathieu (n°338)¹¹⁶⁰. Au même moment, cette distribution s'accompagne de celle des fibules navarro-aquitaines richement décorées à axe débordant en fer ou bimétalliques (Fi.14.A.4/5/6/7 et Fi.14.B.2) qui, si elles restent majoritairement représentées dans les sites compris entre la façade nord des Pyrénées et la vallée de la Leyre, sont bien attestées dans la moyenne vallée de l'Èbre et en Meseta et, dans

pyrénéennes connues à la même période. On peut toutefois s'interroger sur la particularité de sa tige qui pourrait résulter d'une synthèse des modèles lotois et pyrénéens : pl.125 n°171.

¹¹⁵⁷ Dans l'enclos 81 du site de Bellevue à Chateaubernard (n°100) et dans la tombe n°1057 du Causse à Labrugière (n°305) et dans la sépulture 4 du tumulus P.2 de la nécropole de Taillan à Barzun (n°261) : pl.70 n°1862 ; pl.200 n°2374 ; pl.129 n°203.

¹¹⁵⁸ Dumas & Constantin 2015, 115-116.

¹¹⁵⁹ Un torque à entailles transversales (To.12) découvert en surface de la nécropole de Corral de Mola à Uncastillo (n°88) a été publié récemment et n'intègre donc pas notre inventaire. Cette pièce vient cependant corroborer nos observations sur la distribution spatiale de ce faciès "pyrénéen" : Royo Guillén 2017, 102, fig.40.

¹¹⁶⁰ Pl.217 n°467 et pl.219 n°491.

une moindre mesure, dans les gisements situés au nord de la Garonne. On fera un constat similaire pour les torques à tampons à tige lisse ou à cannelures (To.3.A.2/3 et To.14.A/B), à la différence qu'ils ne semblent pas être adoptés par les populations installées au nord de la Garonne.

On doit s'interroger en revanche sur la distribution des fibules à arc à boucle à pied simple ou large (Fi.9.A/B) qui apparaissent dans la seconde moitié du VI^e s. a.C. Il serait tentant d'en faire un type propre aux sites de la haute et moyenne vallée de l'Èbre identifiant, ce faisant, un autre faciès régional. Toutefois, des nécropoles plus au sud, dans la Meseta, comme celles d'Alcolea de las Peñas (n°9) ou d'Herrería (n°19), ont livré quelques individus. On peut dès lors se demander si ces fibules ne sont pas un témoignage de contacts soutenus entre les sites de la vallée et de ceux des plateaux de la Meseta, comme l'atteste également la répartition des fibules à double ressort (Fi.5) à cette période, ce qui donne une impression d'homogénéité typologique pour l'ensemble de la zone¹¹⁶¹.

A contrario, on lit plutôt bien les limites d'un faciès "Meseta" qui se matérialise par la distribution préférentielle des agrafes de ceintures à échancrures fermées (Ag.4.A) et des boucles quadrangulaires à un, deux ou quatre évidements (Bl.1/2/3). Cette zone est aussi marquée par la perdurance des bracelets à tampons massifs ou grêles (Br.6.A.1 et Br.6.B), des divers sous-types de perles en terre-cuite (Pe.2.A/B/D/E/F), en verre (Pe.3.A) ou en os (Pe.5.A/B), des pendentifs à double spirales (Pen.5) et des parures pectorales à plaque décorée (Pec.1) ou à fils spiralés (Pec.2), connus lors de l'étape précédente. Cette zone concentre également la majorité des éléments que l'on connaît de manière très ponctuelle ailleurs : fibules de type Acebuchal (Fi.13.A.1) ou annulaire à simple ardillon (Fi.19.A), agrafes de ceinture à plaque quadrangulaire (Ag.2), à échancrures ouvertes (Ag.3), à échancrures fermées et un crochet (Ag.4.B), à évidements et simple ou triple crochets (Ag.5.A/B/D/G) et enfin colliers constitués de perles en alliage cuivreux de formes variées (Pe.1.A/B/C/F). À partir du dernier quart du VI^e s. a.C., la région voit l'adoption des fibules navarro-aquitaines richement décorées (Fi.14.A.4/5/6/7), qui, rappelons-le, viennent s'ajouter aux fibules de type du Golfe du Lion (Fi.13) en provenance de l'aire ibéro-languedocienne. Ces objets témoignent de la richesse des liens noués entre les peuples de Meseta et ceux des Pyrénées ou de la Méditerranée.

Enfin, un certain nombre de parures ne sont pas associées à une aire géographique précise. La distribution de plusieurs d'entre elles appelle quelques remarques. C'est le cas des agrafes de ceinture à évidements et trois crochets (Ag.5.E/F) qui ne sont connues qu'au sud d'un axe Aude-Garonne, jusqu'à la Meseta. Ces pièces appartiennent à la famille des agrafes dites

¹¹⁶¹ On notera que, en l'état de la documentation, la répartition des divers sous-types de fibules à double ressort (Fi.5) ne dessine pas de concentration clairement établie propre à chacune des variantes.

"ibéro-languedociennes" dont les autres variantes ont été rattachées au faciès Meseta. Malgré leur concentration dans cette zone de la Meseta, il est délicat de les associer à cette seule région dans la mesure où elles apparaissent vraisemblablement de façon concomitante sur l'ensemble d'une zone comprise entre le sud de l'axe Aude-Garonne, l'aire ibéro-languedocienne et la Meseta¹¹⁶². En l'absence de données chronologiques fiables, on n'associera pas ces pièces à un faciès précis même s'il n'est pas impossible que ce modèle d'agrafe ait vu le jour dans la Meseta. On fera un constat similaire pour les autres types d'agrafes de ceinture de morphologie proche et pour les boucles leur étant rattachées (Ag.4.C/D et Bl.4/5). Enfin, la dernière remarque concerne les pendeloques en rouelle (Pen.6) qui avaient été liées au faciès catalano-languedocien dans l'Horizon 1B. Dans l'Horizon 3, ces parures semblent être abandonnées par les populations de l'aire ibéro-languedocienne alors qu'elles sont en revanche bien attestées dans quelques sites pyrénéens ou de Meseta à la fin du VI^e et au début du V^e s. a.C., comme la sépulture 1 du tumulus de Pau (n°271) ou la tombe 31 de Herrería (n°19)¹¹⁶³.

¹¹⁶² Schüle 1969, Karte 20 ; Rivalan 2011, 282; fig.155.

¹¹⁶³ Py 2016, 204-205 ; pl.21 n°3093 et pl.135 n°268 et 270.

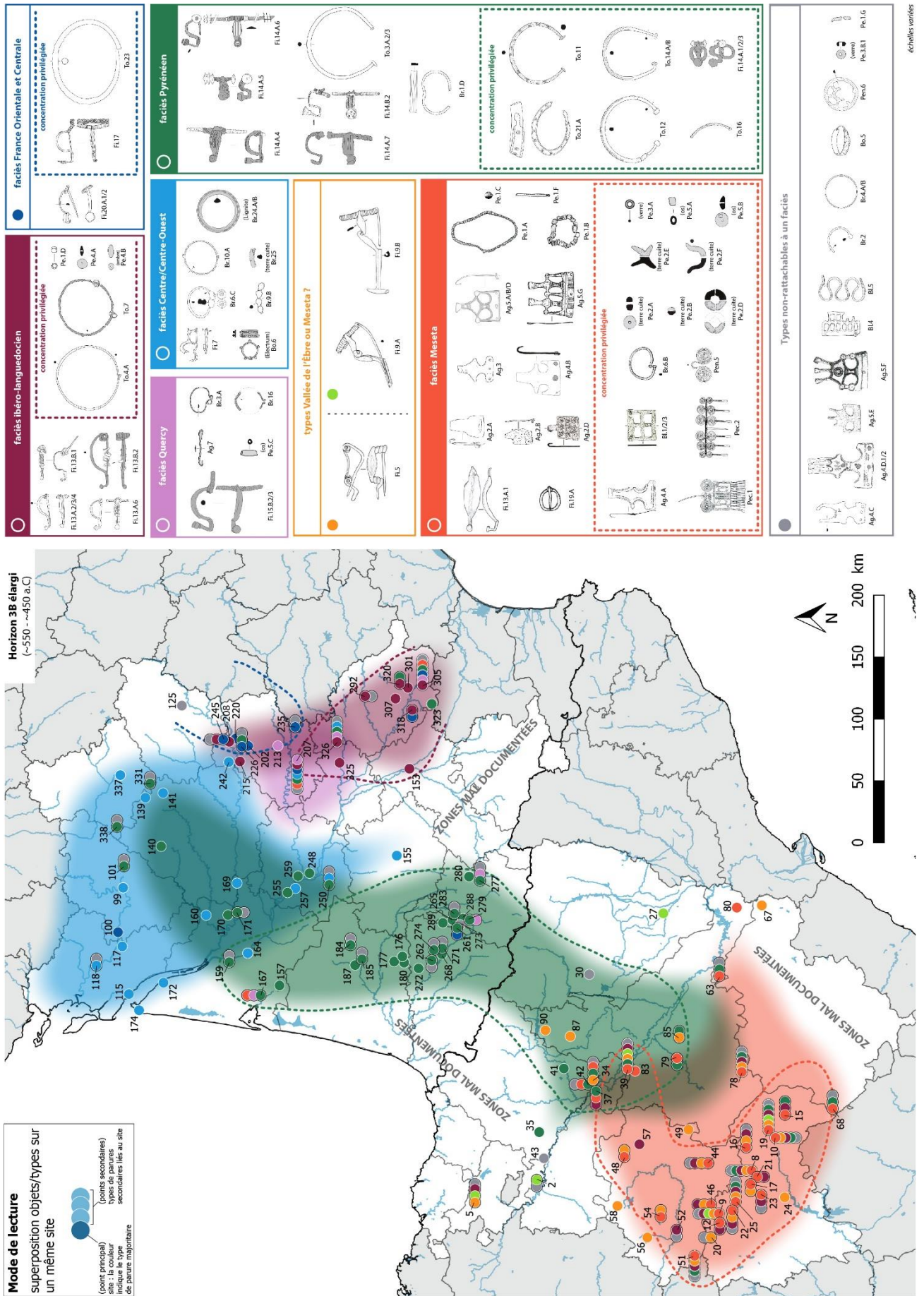


Figure 171 : Carte des faciès de l'horizon 3B élargi.

II.4.3. Horizon 3C (475 - 400 a.C.)¹¹⁶⁴

Les faciès identifiés jusqu'à présent sont toujours attestés dans les trois derniers quarts du V^e s. a.C. (fig.172). Les éléments nouveaux introduits au cours de ce sous-horizon 3C, comme les multiples variantes de fibules à ressort "laténien" (Fi.18) ou les agrafes ajourées (Ag.6), se conforment aux distributions déjà observées.

Ainsi, les fibules à ressort "laténien" à arc épais en alliage cuivreux (Fi.18.B.1) semblent se diffuser préférentiellement dans les mêmes territoires que ceux investis auparavant par les fibules de types Golfe du Lion (Fi.13) - c'est-à-dire la zone comprise entre le Sud lotois, le Tarn-et-Garonne et le nord du Toulousain, mais aussi la Meseta – même si quelques rares exemplaires sont recensés en Aquitaine méridionale et septentrionale¹¹⁶⁵. La persistance de fibules du type du Golfe du Lion (Fi.13) et de boutons plats à bélière externe (Bt.1) dans les sites français montre que cette zone reste donc marquée par un faciès ibéro-languedocien.

Conservant leur statut de "carrefour culturel"¹¹⁶⁶, les sites des environs des Causses du Quercy, entre Lot et Tarn-et-Garonne, semblent relever de plusieurs ambiances typologiques endogènes ou exogènes. La première conserve les même marqueurs que précédemment, tels que les fibules à pied coudé (Fi.15.A.1), les agrafes à simple crochet (Ag.7), les bracelets en alliage cuivreux ou en fer à terminaisons spiralées (Br.3 et Br.16) et les perles d'ambre ou d'os (Pe.4.A et Pe.5.C). À ces pièces géographiquement bien implantées et de fabrication que l'on suppose locale, viennent s'ajouter des fibules à ressort "laténien" à arc coudé en fer (Fi.18.A.2). La seconde ambiance typologique, caractéristique de la *koinè* celtique du V^e s. a.C., est documentée par des parures surtout représentées dans l'est et le centre de la France qui sont rattachables à des productions classiques du Ha D3 ou LT A ancienne, comme les fibules à timbale (Fi.20), les agrafes ajourées (Ag.6) et les torques à tige creuse (To.23). Au-delà du département du Lot, ces pièces touchent aussi les sites septentrionaux de la zone d'étude, comme en témoignent l'agrafes ajourée mise au jour sur le site du Moulin du Fâ à Barzan (n°113) ou le torque de la sépulture 2 de la nécropole des Planes à Saint-Yrieix-sur-Charente (n°108)¹¹⁶⁷. On peut y ajouter les fibules en alliage cuivreux pourvues d'un ressort "laténien" et

¹¹⁶⁴ Les sites et/ou ensembles rassemblés ici sont exclusivement datés de l'Horizon 3C. Cependant, les observations faites lors de l'étude des parures de l'Horizon 3B élargi sont toujours valables pour ceux de l'Horizon 3C. La précision apportée par l'étude des seules parures datées des trois derniers quarts du V^e s. a.C. permet de mieux appréhender les changements à l'œuvre lors de la transition Premier-Second âge du Fer.

¹¹⁶⁵ On dénombre trois exemplaires de ce modèle de fibule à ressort "laténien" (Fi.18.B.1) en dehors de son aire de distribution privilégiée : une fibule dans la "Région de Mont-de-Marsan" (n°185), une autre dans le tumulus Tugayé de Ger (n°265) et une dernière sur le site des Châtelliers à Paizay-Naudouin-Embourie (n°104) : pl.71 n°303 ; pl.99 n°94 ; pl.133 n°245.

¹¹⁶⁶ Lambert *et al.* 2000, 100, fig.17.

¹¹⁶⁷ Pl.71 n°305 et pl.72 n°314.

d'un arc plat (Fi.18.B.2). Ces modèles sont également principalement présents dans la moitié nord de la zone géographique, bien que l'on relève quelques exemplaires un peu plus au sud, comme dans les nécropoles arcachonnaises des Gaillards à Biganos (n°158) et du Truc du Bourdiou à Mios (n°168) ou celle du Frau à Cazals (n°326)¹¹⁶⁸.

Bien implanté dans la moitié nord de la zone d'étude, le faciès Centre/Centre-ouest s'exprime toujours selon les mêmes critères, à savoir les parures annulaires en alliage cuivreux à nodosités (Br.9.A.1/2) ou en lignite (Br.24), auxquelles on ajoutera les pendeloques quadrangulaire en roche taillée (Pen.11) de Haute-Vienne. Il est intéressant de signaler aussi la présence de bracelets à tampons tangents (Br.6.C) dans le tumulus T des Gaillards à Biganos (n°158). L'apparition de ce type, autrefois réservé aux sites côtiers du nord du Poitou, dans la nécropole sud-girondine témoignerait de contacts entre ces régions, probablement via l'activité salicole du littoral comme on a déjà eu l'occasion de le mentionner.

Dans les nécropoles arcachonnaises, on observe donc une frontière poreuse entre une diffusion méridionale d'objets du faciès Centre/Centre-ouest et d'objets pleinement rattachables à un faciès pyrénéen. Ce dernier est toujours marqué par la distribution, entre le Sud girardin et la moyenne vallée de l'Èbre, des fibules navarro-aquitaines, surtout celles à axe débordant serti de disques et pourvues d'un faux ressort (Fi.14.A.6), des torques en alliage cuivreux et tampons bouletés à tige lisse ou à cannelures et incisions (To.3.A.3 et To.14.C) ou en fer à tampons moulurés (To.3.B.2). Les nouveaux éléments qui apparaissent lors de l'Horizon 3C dans cette même zone comprennent les fibules navarro-aquitaines en alliage cuivreux à pied libre et arc plat (Fi.14.C.2), ainsi que des fibules morphologiquement proches des modèles navarro-aquitains auxquels est greffé un ressort "laténien" (Fi.18.A.3). Concernant ce dernier type de fibules, on notera qu'il n'est connu qu'en Aquitaine centrale et méridionale, principalement dans les nécropoles des environs du plateau de Ger et plus sporadiquement au nord, dans la sépulture d'Ambrus (n°249) en Lot-et-Garonne et dans la sépulture 1 du tumulus H de la nécropole de Pujaut à Mios (n°167) en Gironde¹¹⁶⁹. Toutefois, malgré cette répartition préférentielle de ces fibules navarro-aquitaine à ressort "laténien", l'expansion du faciès pyrénéen précédemment identifié est toujours bien lisible pour les seuls sites de l'Horizon 3C. Les multiples fibules navarro-aquitaines mal caractérisées que l'on retrouve jusque dans le tumulus A2 de la nécropole de la Pierre levée à Chenon (n°102)¹¹⁷⁰, ou les bracelets en "armilles soudées" (Br.1.D) dont l'attestation la plus septentrionale se trouve dans le tumulus de La Motte

¹¹⁶⁸ Pl.88 n°15 ; pl.94 n°64 ; pl.214 n°2065.

¹¹⁶⁹ Pl.93 n°39 ; pl.125 n°159.

¹¹⁷⁰ Pl.70 n°301.

de Joueux à Champsac (n°330), témoignent de la diffusion de ce faciès bien au-delà du nord de la vallée de la Garonne¹¹⁷¹.

De l'autre côté des Pyrénées, la lecture des ambiances typologiques est plus difficile à appréhender dans la mesure où les ensembles bien documentés et uniquement datés des trois derniers quarts du V^e s. a.C. sont rares. La distribution des fibules à arc à boucle (Fi.9.B/C) demeure toujours problématique. En l'état, il est peu aisé de déterminer si les deux fibules à arc à boucle et pied "en ancre" (Fi.9.C) de la nécropole d'Arguedas (n°34) témoignent d'une singularité typologique de la moyenne vallée de l'Èbre, ou s'il s'agit d'une parure commune à l'ensemble du nord-ouest de l'Espagne¹¹⁷². La même question se pose pour les fibules navarro-aquitaines en alliage cuivreux à arc épais (Fi.14.C.1) surtout réparties dans les sites de Meseta et seulement connues dans le piémont sud des Pyrénées par l'individu de la nécropole de Betance à La Sotonera (n°30)¹¹⁷³. Il s'agit vraisemblablement d'une évolution régionale des types canoniques en fer (Fi.14.A). Enfin, on rencontre le même problème pour les fibules en alliage cuivreux à pied droit "en ancre" (Fi.10.B.5) et dont on signalera l'étonnant exemplaire découvert bien plus au nord, sur l'habitat de l'Isle-Saint-Georges (n°164)¹¹⁷⁴.

On peut en revanche rattacher au faciès de la Meseta les fibules à double ressort et arc en croix (Fi.5.D), celles discoïdes dépourvues de ressort (Fi.8.B) ou les modèles annulaires complets (Fi.19.B), les agrafes de ceintures à évidements et quatre ou six crochets (Ag.5.H/I), les parures pectorales à grandes spirales (Pec.2.C), ainsi que les perles en alliage cuivreux en anneau (Pe.1.A/B).

Enfin, la dispersion de plusieurs types de parures n'est guère interprétable en termes de faciès. C'est le cas des agrafes de ceintures à échancrures ouvertes ou à évidements et un crochet (Ag.4.A et Ag.5.A/D) qui connaissent une large diffusion dans la moitié sud de la France et le nord de l'Espagne, comme c'était le cas pour les agrafes de ceintures à évidements et trois crochets (Ag.5.E/F) évoquées lors l'analyse de l'Horizon 3B élargi. On ne discerne pas non plus de logique distributive pour les bracelets simples en fer (Br.14, Br.18 et Br.20) qui sont mis au jour surtout dans les sites du nord-est de la zone d'étude mais dont l'étude avait montré qu'il subsistait beaucoup d'incertitude sur leur ancrage tant chronologique que spatial. Un autre type de fibule apparu au cours du V^e s. a.C., la fibule discoïde en alliage cuivreux pourvue d'un ressort (Fi.8.A.1), est traditionnellement associé aux sites pyrénéens mais son rattachement au

¹¹⁷¹ Pl.216 n°445.

¹¹⁷² La nécropole d'El Altillo à Aguilar de Anguita (n°8) située en Meseta et fouillée par le Marquis de Cerralbo au début du XX^e s. a.C. a livré une fibule de ce type. Dès lors, il est prématuré de discuter de l'origine géographique de ces parures.

¹¹⁷³ Pl.37 n°4564.

¹¹⁷⁴ Pl.91 n°2476.

faciès pyrénéen soulève plusieurs interrogations¹¹⁷⁵. Contrairement à ce qui avait été écrit par J.-P. Mohen et C. Éluère dans les années 1970, deux exemplaires de ce type ont été mis au jour en Espagne, sur deux gisements de la Meseta¹¹⁷⁶. Ces mêmes auteurs ont fait remarquer que plusieurs sites de Marne et de Côte-d'Or ont livré de nombreux individus comparables¹¹⁷⁷. Ces fibules ne sont donc pas exclusives des seuls sites pyrénéens. Pour cette raison et en l'état des données régionales disponibles, il paraît préférable de ne les associer à aucun faciès précis. Enfin, la plupart des sites du quart sud-ouest de la France ont livré des fibules en fer à ressort "laténien" à arc en demi-cercle (Fi.18.A.1), preuve que ce modèle est communément adopté par la plupart des communautés de la région dans les trois derniers quarts du V^e s. a.C.

¹¹⁷⁵ Mohen & Éluère 1970.

¹¹⁷⁶ Dans la tombe 98 de la nécropole d'Herrería (n°19) et dans la nécropole de Cabezo de Ballesteros à Épila (n°79) : pl.27 n°3262 ; pl.62 n°4628.

¹¹⁷⁷ Mohen & Éluère 1970, 186, fig.3.

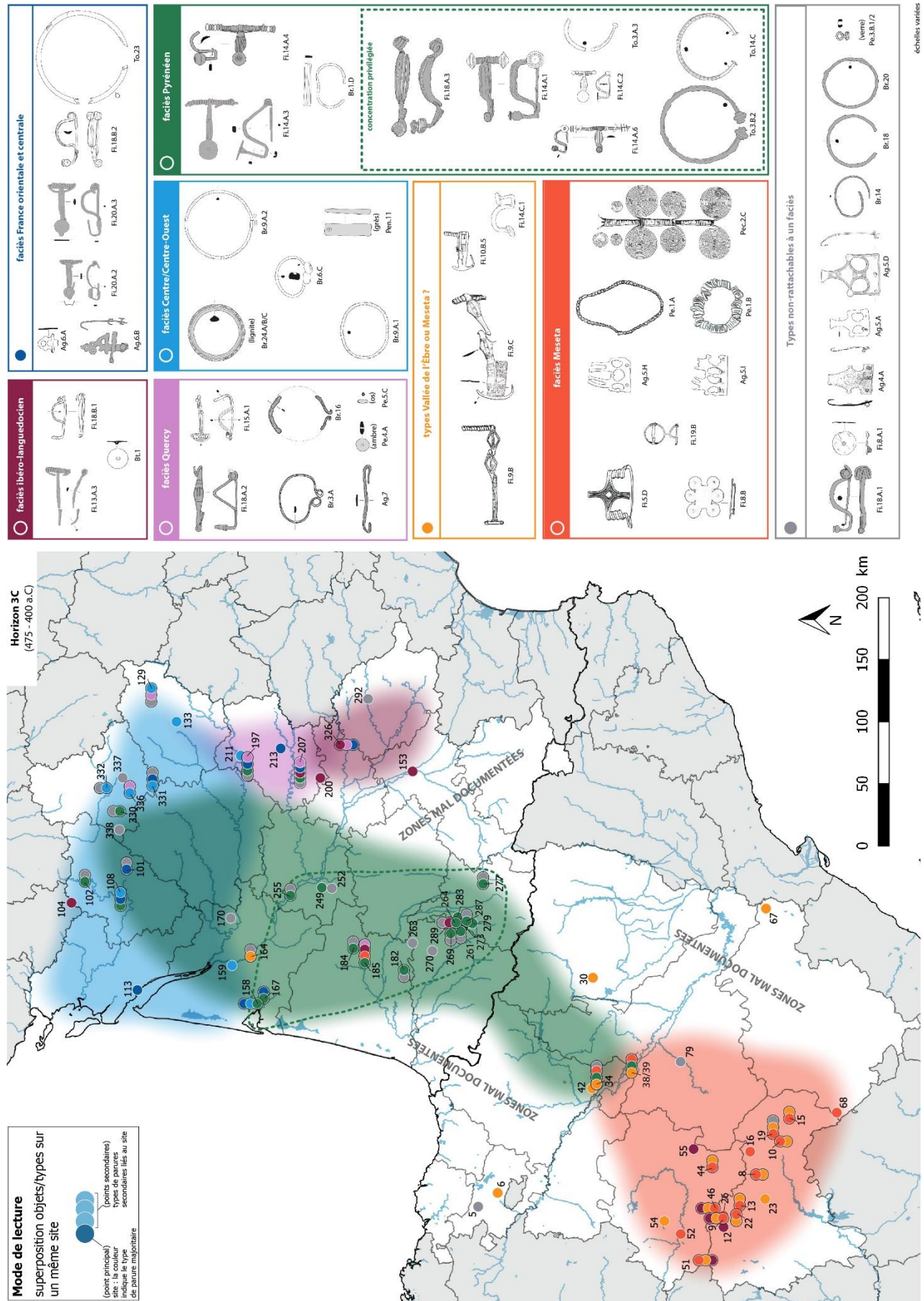


Figure 172 : Carte des faciès de l'horizon 3C.

II.4.4. *Éléments de synthèse de l'Horizon 3*

Il est à présent possible de synthétiser et mettre en perspectives les observations faites pour l'Horizon 3.

À l'Est, la pérennité d'un faciès ibéro-languedocien au cours du VI^e et du V^e s. a.C. est très nettement lisible. Son emprise territoriale concerne principalement la région tarnaise et le Nord toulousain et constitue l'extrémité occidentale d'un complexe culturel connu dans l'arrière-pays languedocien. Si l'emprise spatiale de ce faciès semble se contracter entre l'Horizon 2 et l'Horizon 3, cela tient surtout à l'absence de données dans le Comminges et l'Ariège. Dans tous les cas, les résultats pour le seul mobilier de parure peuvent être aisément corrélés avec ceux obtenus pour les pratiques funéraires de cette période puisque, comme le note S. Adroit : " [...] *les pratiques funéraires observées dans le Castrais semblent plus tournées vers la Méditerranée que vers l'Aquitaine*" (fig.172 A)¹¹⁷⁸. Pour autant, les sites implantés à l'intérieur de la zone délimitant le faciès ibéro-languedocien livrent des parures qui trahissent également des contacts avec les régions plus à l'ouest. La présence de pièces caractéristiques des zones atlantiques, que l'on associera volontiers aux faciès du Centre-ouest ou pyrénéen, se rencontrent régulièrement dans la zone orientale du cadre d'étude dans la seconde moitié du VI^e s. a.C. À l'inverse, dans le quart sud-ouest de la France, on a relevé des productions associées au faciès ibéro-languedocien dans des sites installés le long de l'axe garonnais jusqu'à la vallée de la Leyre lors de la première moitié du VI^e s. a.C.¹¹⁷⁹. Enfin, de l'autre côté des Pyrénées, ce sont les gisements du nord de la Meseta, et plus sporadiquement, ceux de la moyenne vallée de l'Èbre qui attestent une plus large diffusion des parures méditerranéennes, et dont on suppose qu'elles ont transité en péninsule Ibérique le long du fleuve.

Au nord du Tarn, il est possible de distinguer un faciès constitué de pièces surtout réparties dans la région des Causses du Quercy et, plus généralement, dans les marges occidentales du Massif central. Si l'on peut penser que ce faciès trouve son origine dans l'horizon précédent, ce n'est qu'à partir du milieu du VI^e s. a.C. qu'il s'affirme vraiment. L'existence de ce groupe typologique est confirmée par un faisceau d'indices observés par ailleurs. Tout d'abord, cette zone se caractérise par des pratiques funéraires très similaires faisant intervenir à la fois l'inhumation ou l'incinération sous tumulus et la déposition d'équidés à l'intérieur de certaines tombes dites "aristocratiques" (fig.172 A, groupe 6-5f)¹¹⁸⁰. On peut

¹¹⁷⁸ Adroit 2015, 499.

¹¹⁷⁹ Cette observation laisse penser que la vallée de l'Agout faisait le lien entre la vallée de l'Aude et celle de la Garonne et permettait ainsi de connecter l'aire atlantique avec l'aire méditerranéenne.

¹¹⁸⁰ Adroit 2015, 509-510.

également y associer la répartition des épées à antennes de type LD-F-P1 selon la classification de C. Farnié Lobensteiner, qui traduirait, d'après cette auteure, une production régionalisée entre le Bas Quercy et les Causses tarnaises (fig.172 B)¹¹⁸¹. Enfin, on peut se demander si ce faciès quercynois ne manifesterait pas les limites occidentales de la "Culture du sud du Massif central". Cette culture, mise en évidence par F. Delrieu et P.-Y. Milcent il y a une dizaine d'années, se caractérise par l'adoption des pratiques funéraires du domaine Nord-Alpin, ainsi que par l'usage de productions artisanales (métalliques ou céramiques) et par le phénomène de la déposition d'offrandes métalliques proches de ceux connus dans le Midi de la France. Elle s'étendrait jusqu'aux Cévennes à l'ouest et de l'Auvergne à l'arrière-pays montpelliérain¹¹⁸². De manière plus générale, la synthèse d'influences culturelles venues du nord et du sud de la France pour la région des Causses quercynois comme dans le reste du département du Lot, s'illustre parfaitement par l'étude de la répartition des parures. En effet, on a pu mettre en exergue que cette zone livrait des types de parures rattachables tout autant au faciès ibéro-languedocien, qu'à ceux de France Centrale et Orientale, Centre-ouest et pyrénéen dès le milieu du VI^e s. a.C.¹¹⁸³. De plus, quelques parures que l'on associera aux productions des Causses du Quercy sont attestées plus à l'ouest, témoignant ainsi de relations réciproque entre cette région et celles de Nouvelle Aquitaine.

Dans la moitié nord du cadre d'étude, on distingue toujours au cours de l'Horizon 3 un faciès centré sur le Poitou-Charente, le Limousin, le Périgord et le nord de la Gironde. Celui-ci, déjà identifié lors de l'Horizon 2, s'exprime bien plus nettement à partir du VI^e s. a.C. Il est intéressant de relever que cette large zone couvre un espace quasi identique à celui défini pour les céramiques graphitées bien représentées dans le Centre-Ouest et sur la bordure occidentale du Massif central¹¹⁸⁴. En revanche, on ne peut pas discerner à partir du seul mobilier de parure les divers sous-groupes plus largement caractérisés à l'intérieur de cet espace¹¹⁸⁵. Dans tous les cas, ce faciès semble rester cloisonné au nord de la Garonne durant une bonne partie du VI^e s. a.C., tandis qu'à la toute fin de ce siècle et dans la première moitié du siècle suivant, des sites côtiers du Sud girondin ou ceux implantés au sud de la moyenne vallée de la Garonne livrent des parures rattachables au faciès Centre/Centre-Ouest. À côté de pièces caractéristiques du faciès France Centrale/Orientale, cette région livre aussi du mobilier appartenant au faciès pyrénéen, attestant l'expansion de ce dernier à partir du dernier quart du VI^e s. a.C. L'adoption

¹¹⁸¹ Farnié Lobensteiner 2012, 244-246.

¹¹⁸² Milcent & Delrieu 2007.

¹¹⁸³ On rappellera que les parures associées à la sphère culturelle hallstattienne s'expriment plus sûrement dans la moitié nord du Lot.

¹¹⁸⁴ Maitay *et al.* 2009, 320, fig.11 ; Maitay 2010, pl.IV et Va.

¹¹⁸⁵ Maitay *et al.* 2009, 322, fig.12.

de pièces issues du faciès pyrénéen touche particulièrement les sites de Dordogne et de Haute-Vienne ; les éléments découverts au nord de la Charente durant le V^e constituent l'expansion septentrionale maximale du faciès pyrénéen connue à ce jour. La présence de parures pyrénéennes en Centre-Ouest laisse penser que la Dordogne et ces affluents, via l'estuaire de la Gironde, ont pu jouer un rôle déterminant dans la diffusion et l'adoption de ce mobilier. La diffusion vers le nord, dès 525 a.C., des marqueurs typologiques qui définissent le faciès pyrénéen ne se lit pas uniquement sur les parures. Ce phénomène se manifeste également sur les décors céramiques de la moitié nord de la Gironde et dans les sites de l'estuaire de la Garonne¹¹⁸⁶.

La reconnaissance d'un faciès pyrénéen est le phénomène le plus marquant de l'étude des faciès de l'Horizon 3. Plusieurs questions se posent quant à son origine et sa réalité culturelle. Les premiers témoins sont tout d'abord confinés aux piémonts nord et sud des Pyrénées et à la moitié sud des Landes. Les pièces provenant des nombreuses nécropoles pyrénéennes françaises laissent penser que l'origine de ce faciès se trouve dans le piémont français plutôt que dans le piémont espagnol, pour plusieurs raisons. La première est naturellement le nombre et la relative homogénéité des parures mises au jour dans les nécropoles du versant français qui appartiennent quasi exclusivement à cette sphère pyrénéenne. La seconde tient au fait que le mobilier qui définit le mieux cette ambiance typologique sont les fibules préférentiellement fabriquées en fer (fibules navarro-aquitaines : Fi.14.A). Or, on a pu noter que l'usage de ce métal est très tôt privilégié, dès le début de l'Horizon 2, pour la confection des parures dans cette région, comparativement aux autres (fig.147 B, 148 B et 149 B), ce que J.-P. Mohen avait déjà relevé il y a plus de trente ans¹¹⁸⁷. En revanche, dans les nécropoles de moyenne vallée de l'Èbre ces fibules se rencontrent en plus petit nombre et avec moins de variantes et, en outre, l'ensemble des parures sont peu souvent fabriquées en fer (fig.152 B et 153 B). Enfin, la confection d'objets d'apparat en fer s'inscrit volontiers dans la tradition artisanale du versant français. Le piémont pyrénéen français et le Sud landais semblent donc constituer le cœur de ce faciès pyrénéen. Cette hypothèse d'un groupe culturel homogène et stable sur le versant français se trouve corroborée par les pratiques funéraires locales qui voient émerger à cette période l'utilisation de tumulus communautaire renfermant des sépultures à incinération (fig.172 A, groupe 6-5d), alors que les nécropoles

¹¹⁸⁶ Ce répertoire décoratif comprend l'adoption de boutons, de bossettes ou de motifs cannelés associés à des cupules en frise simple ou en trèfle : Dumas & Constantin 2015, 113.

¹¹⁸⁷ Mohen 1980, 196, fig.111.

espagnoles témoignent d'un rite funéraire différent¹¹⁸⁸. Ce que ne traduisent pas les pratiques funéraires en revanche, c'est l'extension de ce faciès jusqu'au Néracais et au Sud girondin à partir du milieu du VI^e s. a.C, ce qui a pour conséquence la disparition d'un faciès que l'on percevait le long de la moyenne vallée de la Garonne entre 625 et 550 a.C. On peut rattacher à ce phénomène d'homogénéisation progressive de la culture matérielle d'Aquitaine méridionale et centrale la distribution des épées à antennes de type LP-F-P2 (selon la classification de C. Farnié Lobensteiner) qui sont principalement connues dans des nécropoles pyrénéennes mais aussi dans le site lot-et-garonnais de Tayrac durant la seconde moitié du VI^e s. a.C. (fig.172 B)¹¹⁸⁹. Cette diffusion des types pyrénéens de parures se poursuit à la fin de ce même siècle vers le Centre-Ouest de la France notamment et s'accompagne d'un mouvement similaire dans les formes et les décors céramiques, comme on a déjà pu le mentionner¹¹⁹⁰. De l'autre côté des Pyrénées, le développement de ce faciès vers le sud se lit nettement dans les nécropoles de la Meseta, dans la zone dite celtibérique.

Les fibules navarro-aquitaines mises au jour dans les sites implantés sur les marges occidentales du Massif central et dans le Castrais, bien qu'en plus faible proportion, attestent que ces peuples entretiennent également des contacts avec l'aire du faciès pyrénéen¹¹⁹¹. Dans une certaine mesure, on peut mettre en parallèle ce fait avec la répartition des épées à antennes de type LP-F-P3 (toujours d'après C. Farnié Lobensteiner) qui touche tout le quart sud-ouest de la France entre la seconde moitié du VI^e et le V^e s. a.C (fig.172 B)¹¹⁹².

Il est possible de percevoir une extension encore plus à l'est des types pyrénéens. Là encore, les sites tarnais et la vallée de l'Agout semblent jouer un rôle pivot dans la diffusion vers la Méditerranée des critères stylistiques pyrénéens. C'est ce que signifient les deux fibules provenant de la nécropole de Saint-Julien à Pézenas (Hérault), qui appartient pleinement au complexe culturel ibéro-languedocien. Ces fibules découvertes dans les tombes 149 et 234 semblent être des imitations locales de fibules navarro-aquitaines à axe serti de perles (Fi.14.A.4) ou de disques (Fi.14.A.6)¹¹⁹³. La distribution, dans cette zone, de fibules adoptant

¹¹⁸⁸ Adroit 2015, 503-509 ; il est difficile d'appréhender les pratiques funéraires de moyenne vallée de l'Ebre et de Navarre tant la documentation est ancienne. Cependant quelques fouilles récentes, comme les nécropoles d'Arguedas (n°34) ou d'El Castillo (n°37), laissent entrevoir l'utilisation de tumulus individuels de taille moyenne couvrant une structure d'adobe ou de pierre : Royo Guillén 2000.

¹¹⁸⁹ Farnié Lobensteiner 2012, 246-247.

¹¹⁹⁰ Dumas & Constantin 2015, 113.

¹¹⁹¹ On rappellera que des traces de contacts Est/Ouest ont déjà été perçus à travers l'extension vers la façade atlantique de pièces associables au faciès "ibéro-languedocien" au cours de l'Horizon 3.

¹¹⁹² Farnié Lobensteiner 2012, 248-254.

¹¹⁹³ Si ces fibules sont considérées comme des imitations, c'est en raison de la présence de décors au sommet de l'arc ou du bouton réalisé en or ou en argent. Ces éléments ne connaissent aucune comparaison dans le domaine pyrénéen : Mohen 1980, 218, fig.120.

CINQUIÈME PARTIE : DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS TYPOLOGIQUES

des codes stylistiques à la fois ibéro-languedocien et pyrénéen, telles que les modèles de type Golfe du Lion à long ressort et arc plat décoré (Fi.13.A.6), illustrés par exemple par la fibule de la sépulture 533 du Causse (n°305)¹¹⁹⁴, atteste le rôle du Tarn comme carrefour commercial et culturel.

¹¹⁹⁴ Pl.187 n°1644.

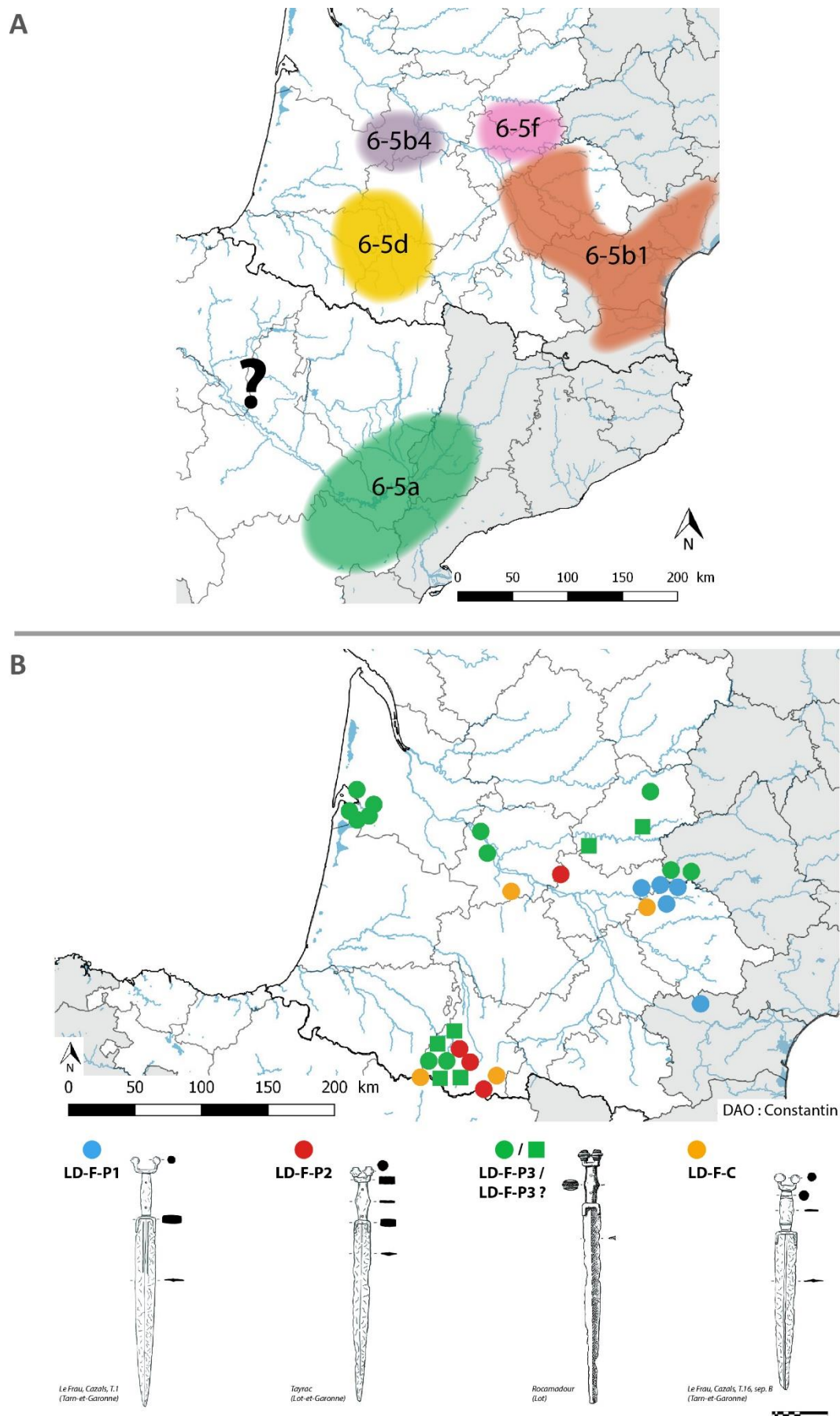


Figure 172 : (A) Carte des groupes funéraires entre 575 et 425 a.C. (d'ap. Adroit 2015, fig.187, 496) ; (B) Carte de répartition des divers types d'épées à antennes (d'ap. Farnié Lobensteiner 2012, fig.94, 252).

Si le cœur du faciès pyrénéen semble se situer dans le piémont français, le cas des sites de la moyenne vallée de l'Èbre demeure difficile à cerner. Bien que les gisements montrent qu'indubitablement, la région est fortement soumise à une influence culturelle pyrénéenne dès le deuxième quart du VI^e s. a.C., puisqu'ils livrent des fibules navarro-aquitaines, ainsi que des types de torques surtout répandus sur le versant français, on y trouve aussi des morphotypes que l'on rattacherait *a priori* à la culture matérielle de la Meseta. Les parures de cette zone témoignent donc d'une grande mixité stylistique de laquelle n'émerge aucun faciès local clairement identifiable. Ce constat diverge de celui observé pour les pratiques funéraires qui mettent en évidence un groupe dans la moyenne vallée de l'Èbre¹¹⁹⁵. Dès lors, on peut s'interroger sur le fait que cette mixité typologique régionale pourrait être un critère déterminant de l'identification d'un groupe culturel et dont l'homogénéité se traduit justement par la diversité qui le compose.

Pour autant, la concentration de certaines parures dans le nord de la Meseta semblent délimiter l'emprise géographique usuellement retenue pour discerner la Celtibérie. Toutefois, les limites du faciès celtibère sont moins nettes pour les parures qu'elles ne peuvent l'être pour d'autres témoins archéologiques, tels les pratiques funéraires, la morphologie des habitats (les castros) et l'équipement militaire. Comme on vient de le mentionner, plusieurs types de parures appartenant à ce faciès sont connus en dehors des limites admises, comme en moyenne vallée de l'Èbre, mais aussi plus à l'est, dans les provinces de Teruel et de Zaragoza. Outre les pièces pleinement associables à cette culture, les sites régionaux ont livré des parures qui appartiennent à la sphère pyrénéenne (fibules navarro-aquitaines), à la sphère ibéro-languedocienne (fibules Golfe du Lion) et, plus généralement, aux sites côtiers méditerranéens (fibules à double ressort). La présence importante de ces pièces dans les sites de Meseta souligne le fait que la Celtibérie est marquée par des types exogènes qui témoignent de contacts soutenus, soit directement, soit de proche en proche, entre les populations du nord de la Meseta et leurs voisines. Enfin, l'analyse de la distribution des parures du nord de la Meseta ne permet pas de retrouver, en l'état de la documentation, la tripartition de la Celtibérie telle qu'elle est démontrée par A. Lorrio à partir des panoplies militaires (fig.14).

L'étude de la répartition du mobilier de parure questionne ainsi les limites de la culture celtibérique, qu'il faut peut-être envisager moins tranchées que celle proposées par les modèles actuels¹¹⁹⁶. Ces derniers tendent à identifier les origines culturelles de la Celtibérie, au début du VI^e s. a. C., dans une zone comprise entre le Haut-Tage/Haut-Jalón et Haut-Douro. Elles se

¹¹⁹⁵ Royo Guillen 2000, 42, fig.1.

¹¹⁹⁶ Lorrio 2005b, 55, fig.2.

matérialisent par l'apparition des premiers castros, l'implantation des nécropoles à incinération et par une homogénéité typologique du mobilier céramique et métallique¹¹⁹⁷. L'expansion de cette culture au-delà de la cordillère Ibérique au nord, dans les sites installés au sud de la moyenne vallée de l'Èbre, ne serait observable qu'à partir de la fin du IV^e ou au milieu du III^e s. a.C. Elle marquerait la "celtibérisation" tardive des peuples de la culture des "Champs d'Urnes"¹¹⁹⁸. Cependant, des parures rattachées au faciès de la Meseta sont connus dans les sites de la moyenne vallée de l'Èbre ; d'abord en petit nombre dès la fin du VII^e ou le début du VI^e s. a.C. (Horizon 2), puis dans le courant du VI^e et V^e s. a.C (Horizon 3) lorsque leur diffusion devient plus soutenue.

Cette perméabilité entre les marqueurs culturels de la Celtibérie et le groupe de la moyenne vallée de l'Èbre (culture des "Champs d'Urnes") s'observe également, dans une moindre mesure toutefois, dans les pratiques funéraires. On associe à la Celtibérie les nécropoles à incinérations individuelles, aux sépultures déposées en fosse, et pouvant être signalées en surface par une stèle, et dont la topographie, faite d'alignements de tombes, laisse apparaître des "rues" de circulation (Aguilar de Anguita, Navafría ou Alpanseque). Les nécropoles de la moyenne vallée de l'Èbre se distinguent par la déposition d'incinérations individuelles dans les *loculi* encerclés par une structure de pierre ou d'adobe, le tout recouvert par un tumulus (parfois empierré) de faible dimension (El Castejón à Arguedas ou El Castillo à Castejón). Toutefois, cette distinction des pratiques funéraires n'est pas toujours aussi nette et les deux régions connaissent une certaine diversité dans les modes d'enfouissement des défunts¹¹⁹⁹. Il arrive que des nécropoles celtibériques partagent des caractéristiques répandues plus au nord. C'est le cas par exemples de celles de Herrería III (n°19) ou de Prados Redendos à Sigüenza (n°25) qui connaissent la pratique de la déposition funéraire sous tumulus. À cela s'ajoute le fait que la nécropole d'Herrería III est caractérisée par une superposition stratigraphique des sépultures plutôt que par un développement en extension, comme c'est le cas pour la nécropole d'El Castejón (n°34). Ainsi, malgré de réelles divergences, on observe donc quelques traits similaires et ponctuels dans les pratiques funéraires de la Meseta et de la moyenne vallée de l'Èbre dès le VI^e s. a.C.

Appréhender les différences dans les modèles d'implantations des habitats entre l'aire celtibérique et de celle de la moyenne vallée de l'Èbre est en revanche plus délicat. L'érection

¹¹⁹⁷ Ruiz Zapatero & Lorrio 2005, 662.

¹¹⁹⁸ Royo Guillén 1990, 131 ; Ruiz Zapatero & Lorrio 2005, 670, fig.4.

¹¹⁹⁹ C'est en raison de cette diversité et aussi par le manque de documentation fiable que les travaux sur les pratiques funéraires par S. Adroit ne rendent pas compte de l'existence d'un groupe bien identifiable dans la moyenne vallée de l'Èbre : fig.172 A.

de castros fortifiés est connue dans les zones situées à proximité du fleuve mais la topographie régionale bien distincte de celle de la Meseta - impliquant des solutions architecturales et une emprise territoriale différentes – ainsi que la documentation partielle pour les sites de la moyenne de l'Èbre, empêchent encore de dégager une vision d'ensemble¹²⁰⁰. Il paraît donc prématuré de proposer une séparation nette ou, au contraire, de voir une homogénéité entre les habitats de la Celtibérie et de ceux de la culture des "Champs d'Urnes".

Néanmoins, à partir des quelques éléments mis en évidence, principalement par le mobilier de parures et, dans une moindre mesure, par les pratiques funéraires, on peut émettre l'hypothèse que certains critères qui distinguaient jusqu'à présent les limites de la culture celtibérique devaient être mouvants. Dans tous les cas, les modèles théoriques actuels ne rendent pas compte d'une frontière diffuse entre la zone usuellement reconnue comme le centre de la culture celtibère (Haut-Tage/Jalón et Haut-Douro) et la culture des "Champs d'Urnes" de la moyenne vallée de l'Èbre entre le VI^e et le V^e s. a.C.

II.5. Bilan

Quel bilan pouvons-nous tirer de ces analyses de distribution des parures au cours du Premier âge du Fer ?

L'un des premiers enseignements que l'on peut retenir de cette étude est que l'identification de multiples faciès bien différenciés n'exclut nullement la caractérisation de phénomènes évolutifs des parures communs à l'ensemble du territoire. Bien que s'exprimant par des morphotypes singuliers, chacun des grands faciès identifiés connaît, tout au long du Premier âge du Fer, une augmentation significative du nombre de parures en circulation, mais aussi un style décoratif toujours plus exubérant et sans cesse renouvelé ou ajusté. Le phénomène le plus intéressant est le fait que de véritables modes peuvent être adoptées partout au même moment sur le territoire, sans pour autant remettre en question la réalité de ces faciès.

L'exemple le plus éloquent concerne le mobilier des faciès ibéro-languedocien et pyrénéen, tous deux répandus de part et d'autre des Pyrénées et associés à des parures aisément identifiables. Plusieurs éléments distinguent les cultures matérielles de ces deux entités, notamment au cours de l'Horizon 3. Si le premier des deux faciès est marqué par l'usage privilégié de l'alliage cuivreux et l'abandon progressif du port du torque, le second donne une place prépondérante au fer tandis que se développent les torques, tant d'un point de vue

¹²⁰⁰ On pense notamment aux habitats de hauteur de Bursau (n°75), Burrén y Burrena (n°81), La Cruz (n°82) ou Morredón (n°83), principalement connus par prospections.

quantitatif que stylistique. Néanmoins, ils livrent aussi tous les deux des agrafes de ceintures dites de type "ibéro-languedocienne" (qui, par leur distribution, doivent plutôt être associées à la culture celtibérique du nord de la Meseta selon nous)¹²⁰¹. On y constate aussi une évolution morphologique similaire des fibules de types Golfe du Lion pour l'un et navarro-aquitaines pour l'autre : pied coudé uniquement, élargissement de l'arc pour l'ajout de décor, ressort monté sur axe qui tend à s'allonger au fil du temps afin de recevoir des éléments d'ornementation rapportés¹²⁰².

On pourrait aussi mentionner l'introduction du ressort "laténien" qui est adopté partout sans pour autant bouleverser la stabilité des faciès tels qu'ils sont identifiables dans le registre archéologique. Chaque groupe culturel adapte cette nouveauté technologique à ses propres canons esthétiques. Dès lors, malgré de fortes divergences stylistiques, les parures traditionnelles de ces complexes peuvent être soumises à des modes ou des codes tout à fait comparables.

Le second enseignement qui découle des remarques précédentes est qu'il existe dans le territoire considéré un ensemble de codes appliqués au mobilier d'apparat qui, culturellement intégré par les peuples qui en ont l'usage, se manifestent à plusieurs niveaux. Ces codes mènent à l'adoption de certains critères typologiques et à l'exclusion d'autres sans que ces choix soient parfaitement identiques à l'intérieur d'un même faciès identifié.

On peut illustrer ce propos par le mobilier mis au jour dans les nécropoles de la vallée de la Leyre qui, dès le milieu du VI^e s. a.C., comprend des parures associables au faciès pyrénéen, phénomène qui, du reste, est attesté également pour le mobilier céramique et les épées à antennes¹²⁰³. Parallèlement, ces sites ont livré des indices de productions locales, comme les fibules arcachonnaises (Fi.16). On relèvera néanmoins que celles-ci demeurent fortement influencées par les éléments décoratifs issus du répertoire pyrénéen¹²⁰⁴. En outre, ces nécropoles sud-girondines témoignent de contacts avec les populations du Centre-Ouest de la France, incarnés par la présence de bracelets à tampons tangents (Br.6.C), type inconnu dans les zones plus au sud.

De fait, les faciès qui ont été définis ne sont pas monolithiques mais sont plutôt l'expression de tendances fortes pouvant, dans les zones limitrophes, s'interpénétrer. Le cas des

¹²⁰¹ Schüle 1969, karte 20 ; Cerdeño 1978, 290, fig.3 ; Mohen 1980, 245-246, fig.130 et 131 ; Parzinger & Sanz 1987, 173-175, abb. 3 et 4 ; Rivalan 2011, 282, fig.155.

¹²⁰² Rivalan 2011, 331-332 ; ce rapprochement entre l'évolution morphologique des fibules de type du Golfe du Lion et les fibules navarro-aquitaines ne doit pas faire oublier les différences propres à chaque type. Contrairement aux premières, les fibules navarro-aquitaines ne comprennent jamais les caractères suivants : bouton en cabochon, ressort à un sens de torsion, présence d'un faux ressort, ressort pouvant être à corde externe, et absence d'axe.

¹²⁰³ Dumas & Constantin 2015 ; Farnié Lobensteiner 2012, 252, fig.94.

¹²⁰⁴ On pense ici à leur ressort monté sur axe qui était probablement pourvu de disques et qui rappelle les fibules navarro-aquitaine de types Fi.14.A.5 et Fi.14.A.6.

sites de la moyenne vallée de l'Èbre l'illustre parfaitement puisque l'on a pu observer que les parures qu'ils livrent émanent *a priori* de sphères culturelles extérieures. Il serait dès lors intéressant de porter notre regard sur les aspects technologiques de ces objets de parure afin de discuter de leur circulation.

En effet, notre étude des parures porte exclusivement sur l'aspect morphologique du mobilier. Ce choix est parfaitement délibéré dans la mesure où une étude précise des méthodes de fabrication des parures implique une problématique différente de la nôtre. Pour autant, la confrontation des résultats d'une telle analyse avec ceux relevés par nos conclusions serait intéressante. De fait, en considérant que la production d'un morphotype d'objet n'est pas liée à un seul atelier mais s'explique par une constellation de petits ateliers au sein d'un même espace culturel, rien n'indique que des artisans locaux aient appliqué les mêmes procédés de fabrication et, donc, les mêmes gestes, pour aboutir à un résultat visuellement identique¹²⁰⁵. La fixation des divers éléments rapportés ou la réalisation d'un décor d'un objet peuvent répondre à des solutions techniques diverses. Dès lors, une étude fondée sur l'aspect technologique peut mettre en évidence des divergences dans les modes de fabrication et donner lieu à des résultats différents dans lesquels se dessinent des ambiances typologique/technologiques plus précises. De même, il serait possible de mieux appréhender des phénomènes de transmissions ou d'imitations technologiques entre les divers faciès identifiés¹²⁰⁶.

Pour contourner en partie cette difficulté et tenter d'obtenir une image plus juste de la réalité des groupes culturels régionaux, nos conclusions ont été comparées avec celles relatives à d'autres éléments de la culture matérielle, notamment les pratiques funéraires, le mobilier céramique ou les épées. Si plusieurs points de concordance ont été perçus, il arrive aussi que nos observations ne trouvent pas de correspondances directes avec ces résultats. Ce constat tient au fait que l'ensemble des facteurs qui définissent un groupe culturel peuvent se diffuser suivant des processus d'adoptions et de rejets distincts. Ainsi, la distribution des parures suit probablement une logique différente de celle du mobilier d'armement qui elle-même peut ne

¹²⁰⁵ Si l'on prend comme exemple la distribution des parures associées au faciès pyrénéen, on n'observe pas de différence morphologique entre les types découverts au Nord, en Charente ou Limousin et, ceux attestés au Sud, dans la Meseta. La large diffusion de ces types, le nombre important de pièces concernées et le laps de temps plutôt long durant lequel ces parures sont portées dans ces régions laissent penser que les codes stylistiques pyrénéens ont été assimilés localement de façon durable plutôt qu'importés ponctuellement. De cette observation découle l'hypothèse que ces parures ont pu être fabriquées dans les environs proches plutôt que venant d'un seul et unique atelier implanté, supposément, au cœur du faciès pyrénéen

¹²⁰⁶ On peut citer comme exemple l'ajout de disques plats sur les axes des fibules navarro-aquitaine (Fi.14.A.6) du faciès pyrénéen qui est un motif décoratif également connu pour les fibules de type du Golfe du Lion (Fi.13.A.6) dans l'aire ibéro-languedocienne.

pas correspondre à celle d'un type de pratique funéraire particulier. On touche donc ici aux limites de l'exercice qui consiste à définir un groupe culturel en archéologie.

Ces résultats mettent en évidence des interactions culturelles à plusieurs échelles, ou degrés, entre différentes entités culturelles. Peut-on aller plus loin et définir la nature ou les modalités de ces interactions, du point de vue des parures ?

La définition d'une culture en archéologie protohistorique se fonde exclusivement sur l'analyse des vestiges de la culture matérielle. De fait, cette discipline reste dans l'impossibilité d'appréhender tout en pan de la culture immatérielle qui constitue, avec son pendant matériel, la "culture"¹²⁰⁷. Cette culture, partagée par un ensemble d'individus se reconnaissant d'un même groupe, s'inscrit dans une histoire, c'est-à-dire qu'elle est hétérogène et mouvante. En archéologie, l'étude de l'évolution de la culture matérielle permet d'apprécier cette dynamique fluctuante d'un des aspects de la culture dans le temps et l'espace, tout en évitant l'écueil de tomber dans le culturalisme¹²⁰⁸. Ce type d'étude, qui rend compte de l'hétérogénéité de la culture matérielle, mène à la caractérisation d'interactions entre plusieurs entités culturelles. Ces interactions traduisent une action de réciprocité entre les entités culturelles qui, là encore, n'est pas figée, mais peut être constamment négociée. Ce processus dynamique n'est pas nécessairement équilibré et peut être asymétrique dans la mesure où les interactions culturelles sont au centre d'un jeu d'influences. Ces contacts, qui peuvent prendre plusieurs formes (migration, conquête, commerce, action d'une autorité politique), doivent être perçus comme un réseau de relations réciproques entre individus¹²⁰⁹. Ce phénomène d'échanges entre cultures est bien distinct de la notion de transfert culturel qui désigne plutôt le déplacement des critères culturels d'une entité vers une autre. Ce dernier rend compte de la perméabilité des cultures entre elles, entraînant des modifications dans l'entité réceptrice dont le métissage est une des manifestations concrètes¹²¹⁰.

D'autres formes de contacts entre cultures (hybridation ou syncrétisme) ont été théorisées en anthropologie culturelle dans le courant du XX^e s. a.C. Parmi elles, l'acculturation, principalement définie par M.-J. Herskovits, désigne des "*phénomènes qui résultent du contact direct et continu entre des groupes d'individus de culture différente avec des changements subséquents dans les types culturels originaux de l'un ou des deux groupes*"¹²¹¹. Il s'agit d'un

¹²⁰⁷ Herskovits 1952, 8.

¹²⁰⁸ Sur les limites interprétatives des notions de cultures et l'identification de phénomènes d'acculturation en archéologie voir : Bats 2006, 37-39.

¹²⁰⁹ Barbau & Labrude 2014, 185.

¹²¹⁰ Une sépulture pourvue de type d'objets issues de cultures matérielles distinctes est un bon exemple de métissage culturel : Barbau & Labrude 2014, 187.

¹²¹¹ Herskovits *et al.* 1936 ; Bats 2006, 30.

processus lent et progressif qui comprend l'adoption de traits étrangers puis leur assimilation, entraînant la disparition des critères distinctifs de la culture réceptrice à plus ou moins long terme¹²¹². L'ibérisation du Languedoc-occidental et du Roussillon à la fin du Premier âge du Fer ou la celtisation de la péninsule Ibérique à partir de l'expansion de la culture Celtibérique dès le VI^e s. a.C. sont des exemples de ce processus d'acculturation¹²¹³.

À ce stade de notre analyse, il reste délicat de caractériser la nature des contacts qui lient les groupes culturels entre eux en raison de certaines divergences qui demeurent selon les types de vestiges pris en compte (parures, armement, céramiques ou pratiques funéraires). Ce qui est clair en revanche, c'est que des interactions culturelles, suivant un processus dynamique de réciprocité, se jouent entre les entités culturelles installées dans la zone d'étude. Certaines pourraient s'apparier à un phénomène d'acculturation qui se manifeste de manière plus ou moins explicite (relation entre le faciès pyrénéen et le faciès ibéro-languedocien), tandis que d'autres pourraient traduire un processus d'hybridation (culture matérielle de la moyenne vallée de l'Èbre). On conclura néanmoins en rappelant que les résultats obtenus ont permis de mettre en évidence des faciès qui doivent être compris comme des "aires d'influence" que l'on ne saurait accoler au terme de "groupe culturel" dans la mesure où nous avons abordé le sujet principalement à travers le prisme de la distribution du mobilier de parure. Ces faciès délimitent des zones géographiques à l'intérieur desquelles se jouent des relations de tous ordres menant à des identités collectives différemment partagées sur le territoire. *In fine*, c'est peut-être en proposant une micro-analyse sur les porteurs de ces parures que se dessinera plus précisément la nature de ces relations entretenues à large échelle.

¹²¹² Bats 2006 ; Barbau & Labrude 2014.

¹²¹³ Bats 2006, 36-37.

**SIXIÈME PARTIE : LES PORTEURS DE
PARURES**

Ce nouveau chapitre est l'occasion de réduire le champ d'étude à l'échelle de l'individu et de tenter de déceler une logique dans le port des parures. L'objectif étant d'identifier des profils typologiques de "costumes funéraires", il s'agira donc d'appréhender la structuration et la récurrence d'assemblages de parures selon la présence ou l'absence de certaines catégories d'objets. Ces données seront confrontées aux informations anthropologiques des porteurs (genre et âge au décès), mais également aux résultats chronologiques et spatiaux obtenus au cours du chapitre précédent. La synthèse de ces divers examens permettra, à terme, de discuter du rôle joué par le mobilier de parures dans la manière de signaler le statut social des individus au sein des populations protohistoriques. Enfin, nous verrons de quelle manière ces objets d'apparat s'insèrent plus largement dans les changements que rencontrent les populations protohistoriques situées de part et d'autre des Pyrénées.

I. Un système d'analyse adapté au corpus

I.1. Les ressources théoriques

Si l'on veut appréhender les relations préférentielles entre les objets de parures et la signification que leur port revêtait pour les peuples qui en avaient l'usage, l'archéologie protohistorique ne peut faire appel qu'aux indices laissés par les défunts dans leur tombe. Comme nous l'évoquions précédemment¹²¹⁴, c'est cette approche qui est privilégiée notamment par P.-Y. Milcent pour l'étude des tombes du Centre de la France, par B. Dedet pour celles des Grands Causses du Gévaudan au Premier âge du Fer et par E. Millet pour celles de la région du Rhin moyen et supérieur du V^e au III^e a.C.¹²¹⁵. Leurs résultats tendent à identifier des types de "costumes funéraires" qui se trouvent le plus souvent catégorisés selon le sexe des défunts : en schématisant, les tombes richement pourvues en parures annulaires accompagneraient plutôt des individus féminins tandis que la rareté de ce type de parure et la présence d'armes dans les sépultures correspondraient exclusivement aux hommes. Le nombre et/ou le type de parures déposées en contexte funéraire serait donc corrélé au sexe ou au statut des défunts. Il s'agirait par ailleurs de personnes issues de l'élite sociale, investies de charges politiques et militaires. Cependant, cette grille de lecture se trouve confrontée à diverses critiques théoriques pour lesquelles on ne peut apporter que peu de preuves matérielles.

¹²¹⁴ Voir *supra* : *Seconde partie, I.4.2.*

¹²¹⁵ Milcent 2004, 176-178 ; Dedet 2001, 283-305 ; Millet 2008

I.1.1. Les limites interprétatives

Si l'analyse des dépôts funéraires semble s'approcher au plus près des individus qui composent les sociétés protohistoriques¹²¹⁶, elle porte en elle une multitude de problèmes et d'interrogations qui restent pour l'heure difficilement solubles. Un des principaux écueils vient du fait qu'on a souvent tendance à considérer le monde des morts comme l'exact reflet de celui des vivants. Or, depuis près d'une décennie, des travaux ont mis en lumière les limites méthodologiques de ce raisonnement et les erreurs interprétatives qui en découlent.

Concernant le lien qui est fait entre les types objets déposés avec le défunt et le sexe de ce dernier, les arguments les plus critiques ont été formulés en par P. Boissinot¹²¹⁷. Invoquant l'exemple ethnographique des populations du Darlac au Vietnam, il tente de montrer que la grille de lecture communément utilisée dans la protohistoire européenne est trop simpliste car elle ne tient pas compte de " [...] l'extraordinaire complexité des pratiques autour de la mort, lesquelles peuvent laisser des traces à l'intérieur et autour de la tombe, parfois dans des lieux que l'on ne soupçonne même pas et en dehors de tout vestige de cadavre."¹²¹⁸. Il rappelle que les objets qui accompagnent le défunt dans la tombe sont le fait d'une multitude de pratiques comme le dépôt d'un costume cérémoniel exceptionnel, la volonté de calmer les mauvais esprits et qu'ils peuvent dépendre des circonstances de la mort. Ces codifications des rites funéraires constituent donc des clés de compréhension qui échapperaient à l'archéologie. Dès lors, les objets de la tombe ne traduisent pas, ou pas systématiquement, une sorte de "biographie" du défunt et de ce qu'il a été de son vivant. *In fine*, l'auteur vient à émettre des réserves sur l'approche sexuée des tombes promue par B. Dedet et critique le fait que l'auteur en vient à qualifier la plupart des parures comme nécessairement "féminines"¹²¹⁹.

La thèse récente réalisée par C. Bélard répond en partie aux remarques faites par P. Boissinot¹²²⁰. À partir d'ensembles funéraires datés entre VI^e et le III^e a.C. de Champagne, elle propose une méthode d'analyse en archéologie funéraire fondée sur la notion de "genre"¹²²¹. Son approche tend à démontrer qu'une simple distinction sexuelle entre hommes/femmes et l'attribution de "marqueurs sexuels" à certaines catégories d'objets n'est plus recevable. Il résulte de ses travaux que la reconnaissance d'un homme ou d'une femme dans les tombes varie selon la classe sociale à laquelle appartenait le défunt mais aussi selon son âge au décès. Si quelques

¹²¹⁶ Analyse à laquelle on ne saurait se soustraire.

¹²¹⁷ Boissinot 2008.

¹²¹⁸ Boissinot 2008, 141.

¹²¹⁹ Boissinot 2008, 147-148.

¹²²⁰ Bélard 2014, 294-305.

¹²²¹ Le terme de "genre" renvoie ici au "sexe social", qui est donc une construction et qui doit être dissocié du sexe biologique des individus.

catégories d'objets peuvent effectivement être corrélées avec le sexe anatomique du mort, d'autres ont plutôt trait à sa valorisation hiérarchique au sein de la société. Les travaux de C. Bélard réintroduisent donc "l'extraordinaire complexité des pratiques autour de la mort" évoquée par P. Boissinot tout en proposant une grille d'analyse sur la place des objets de parures dans la syntaxe du "costume funéraire".

C'est également à partir de doutes sur la valeur que l'on peut accorder aux objets déposés dans les tombes que L. Baray interroge les méthodes d'analyses visant à identifier le statut social des défunts¹²²². Critiquant une archéologie " [...] dans la mouvance d'une histoire positiviste", il dénonce la démarche qui consiste à expliquer la présence de chaque objet dans une sépulture en référence à une activité spécifique directement associée au mort¹²²³. D'après lui, la tombe est une mise en scène idéologique offrant l'opportunité aux individus de se montrer à leur avantage. Elle ne constitue donc pas un reflet fidèle de ce qu'était une personne avant son décès. L'absence de manifestation ostentatoire du pouvoir dans les dépôts funéraires d'une période et d'une région ne traduisent donc pas nécessairement une faible hiérarchisation au sein de la société. Il est tout à fait possible que certains peuples, même pendant une courte période, aient pu pratiquer une politique de redistribution des biens du mort. Ainsi, le statut de défunt peut échapper à l'analyse archéologique du fait de l'absence de "richesse archéologique" dans les sépultures. Dès lors, L. Baray remet en question les diverses méthodes utilisées par les protohistoriens pour caractériser la hiérarchisation sociale au sein des populations de l'Âge du Fer et son évolution au cours du temps.

1.1.2. Du port réel des parures

Ces doutes et les questions rapportés par les auteurs que l'on vient de citer demeurent, pour la période et le contexte qui nous intéressent, difficilement contestables. L'un des points récurrents qui émerge en filigrane de toutes ces interrogations est de savoir si les objets dits "personnels" déposés avec le défunt lui ont réellement appartenu et, dans ce cas, s'ils peuvent dans une certaine mesure définir le statut social, l'âge, le genre, ou l'activité de l'individu. Pour ce qui est du mobilier de parure, si l'on ne peut bien évidemment pas distinguer son usage par un tiers plutôt que par le défunt lui-même, on dispose toutefois de quelques indices qui laissent penser que des objets ont été réellement portés. Cela tend à dissiper les doutes sur la présence dans les dépôts funéraires d'objets d'accompagnement spécialement fabriqués ou utilisés à l'occasion de la cérémonie mortuaire.

¹²²² Baray 2009.

¹²²³ Baray 2009, 193.

Le premier indice concerne les marques d'usure relevées sur les parures annulaires de grande taille, comme les torques ou les bracelets. Ce phénomène a été fréquemment observé sur de nombreuses pièces au cours de notre étude. Il se traduit par une section de la tige nettement émoussée au niveau des "zones d'appuis" de l'objet, c'est-à-dire sur la face interne pour un bracelet ou à cheval sur les faces inférieures et internes d'un torque. Il est particulièrement prégnant sur des parures dont la section d'origine était plutôt anguleuse, comme les torques à tige cannelurée (To.14) ou les bracelets à ouverture simple et section quadrangulaire (Br.1.B et Br.5.B). On fera remarquer cependant qu'il est peu évident d'estimer le temps d'usage nécessaire pour obtenir cet effet d'usure compte tenu des facteurs devant être retenus : type, qualité des matériaux et emploi fréquent ou ponctuel de l'objet.

Pour les torques disposant de ce type de traces, on est en droit de s'interroger sur la manière dont les modèles fermés ont été enfilés autour du cou. Selon C. Breton, la parure doit être pourvue d'un diamètre externe supérieur à 19 cm afin d'être amovible chez un adulte de taille moyenne¹²²⁴. Or, l'unique individu inventorié, déposé dans la sépulture 1052 de la nécropole du Causse (n°305), possède un diamètre externe de 12 cm¹²²⁵. Cette valeur, bien inférieure aux prérequis nécessaires pour que le torque puisse être porté/retiré régulièrement, suggère soit qu'il était porté par sujet un immature, soit que le porteur l'avait reçu étant jeune et qu'il l'a porté constamment par la suite, sans possibilité de l'enlever. Les données anthropologiques étant inconnues pour cette tombe, on ne peut trancher en faveur de l'une ou de l'autre proposition. Le cas des torques ouverts ou à système d'ouverture/fermeture est plus complexe. Si ceux à tige fine et aux terminaisons bien écartées ne s'opposent pas à un port et un retrait régulier, il n'en va pas de même pour ceux à tige massive et dont les terminaisons se trouvent rapprochées. En effet, la rigidité de la tige et la tension que celle-ci subit lors de l'écartement des extrémités laisseraient, à terme, une trace de torsion, voire même affaibliraient cette dernière vers les extrémités, jusqu'à casser. Parmi les nombreux torques à tige à cannelures et à tampons (To.14) découvert dans les environs de Mont-de-Marsan, l'objet n° 118, en bon état de conservation¹²²⁶, dispose d'un diamètre interne de 11 cm et d'un écartement entre les tampons d'environ 5 cm. Cette faible distance entre les terminaisons et l'absence de traces de torsion induites par un écartement répété de la tige suggèrent donc qu'il était porté soit par un individu gracile, probablement très jeune, soit par un adulte depuis son jeune âge¹²²⁷. Néanmoins, il faut admettre

¹²²⁴ Desenne *et al.* 2010, 272.

¹²²⁵ Pl.199 n°2364.

¹²²⁶ Pl.101.

¹²²⁷ Les traces d'usure constatées sur la tige de cette pièce indiquent qu'il a bien été utilisé par son porteur.

qu'en l'absence d'informations anthropologiques fiables sur les porteurs de ces torques, les propositions évoquées n'ont que valeur d'hypothèse¹²²⁸.

Le second indice d'usage des parures concerne les divers objets dont la fonction première a été détournée. On peut penser qu'ils ont été réemployés comme élément d'ornementation après avoir été brisés. Deux parures réutilisées en pendeloque ont été inventoriées (Pen.7). Pour rappel, la première est composée de deux têtes d'épingles et de leur départ de tige tordu de façon à former deux anneaux rattachés l'un à l'autre, tandis que la seconde est une fibule dont le ressort cassé a été repris de façon à jouer le rôle d'anneau de suspension¹²²⁹. On peut rapprocher de ce phénomène de réemploi de parures de celui de réajustement constaté sur certaines pièces et que l'on observe surtout dans les sépultures d'enfant. En effet, dans plusieurs sépultures d'immatures, on retrouve régulièrement des bracelets qui étaient vraisemblablement destinés à des individus de taille adulte mais dont le diamètre interne a été réduit afin de convenir à un sujet de plus petite taille. Ce réajustement est visible par le chevauchement des extrémités, comme pour le bracelet de la sépulture 37 de la nécropole du Truc du Bourdiou à Mios (n°168)¹²³⁰.

Enfin, le troisième et dernier indice de l'usage des parures est probablement le plus évident de tous. Il s'agit de réparations appliquées sur quelques pièces du corpus : des agrafes de ceinture, des torques et une fibule (fig.173). Il est possible d'identifier différents types de reprises qui varient vraisemblablement selon la façon dont les objets ont été brisés. Le premier consiste à ajouter une plaque de métal maintenue par des rivets afin de réunir les deux parties brisées de l'objet. Cette pratique a été observée sur trois agrafes de ceintures, aussi bien en France qu'en Espagne. Dans chaque cas, la brisure (et sa réparation) apparaît sur les points sensibles à la tension, c'est-à-dire soit sur la plaque, au niveau où l'échancrure est la plus prononcée, soit pour rattacher à la plaque le bras dessiné par les évidements, soit enfin vers le départ du crochet. Si la plaque de métal ajoutée est en fer pour l'agrafe de ceinture en alliage cuivreux de la nécropole du Frau à Cazals (site n°326), on ne connaît pas le matériau de celles ajoutées sur les autres pièces provenant des contextes espagnols. On rencontre également une technique de réparation très proche appliquée sur la tige d'un torque de dépôt des Arz à Uchentein (site n°97). Cette dernière ayant été cassée entre la fin de la torsade de section ronde et le début de l'extrémité recourbée de section quadrangulaire, cette zone a été aplatie,

¹²²⁸ Il serait intéressant de réaliser une telle étude sur un corpus ne privilégiant pas l'incinération et pour laquelle la corpulence et l'âge au décès des porteurs sont bien identifiés.

¹²²⁹ Pl.61 n°4494 et pl.116 n°4857.

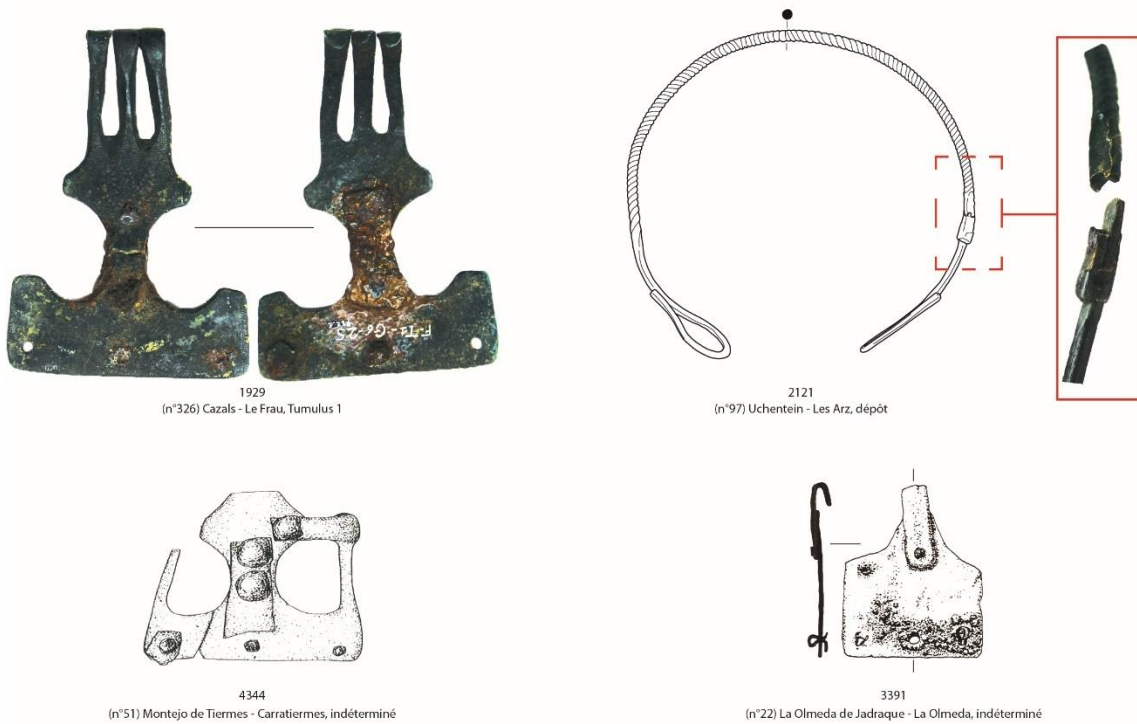
¹²³⁰ Pl.94 n°65. Pour les autres bracelets réajustés découverts dans des dépôts funéraires d'immatures, voir : Laguardía La Hoya (n°2) – (fouille 1950) sépulture d'enfant, niveau 2 (pl.1 n° 4715 à 4719) ; Castres, Gourjade (n°298) – sépulture 152 (pl.160 n°1144) ; Castres, Le Martinet (n°299) – T.4 (pl.167 n°1280) ; Labruguière, Le Causse (n°305) – T.558 (pl.189 n°1673).

probablement par martelage, afin que les bouts puissent être superposés. Le tout semble ensuite avoir été serré par une sorte de bague en alliage cuivreux qui devait être maintenue par un rivet, comme le suggère l'empreinte en forme d'encoche visible sur l'extrémité de la partie torsadée. Un autre type de réparation, dont il semblerait qu'il n'implique qu'un simple rivet en fer scellant les deux extrémités de la brisure, est observable sur l'arc d'une fibule à double ressort (Fi.5) de la nécropole La Umbría à Daroca (n°78). Enfin, dans l'étude des torques des nécropoles du Castrais, les auteurs rapportent que l'une des extrémités de l'exemplaire déposé dans la sépulture 339 a été raccourcie puis tordue pour former un recourbement plutôt qu'un crochet comme cela devait être le cas à l'origine¹²³¹.

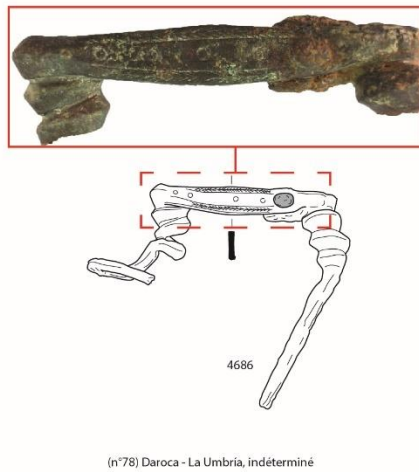
¹²³¹ Giraud *et al.* 2003, 99.

SIXIÈME PARTIE : LES PORTEURS DE PARURES

PLAQUE DE METAL + RIVET

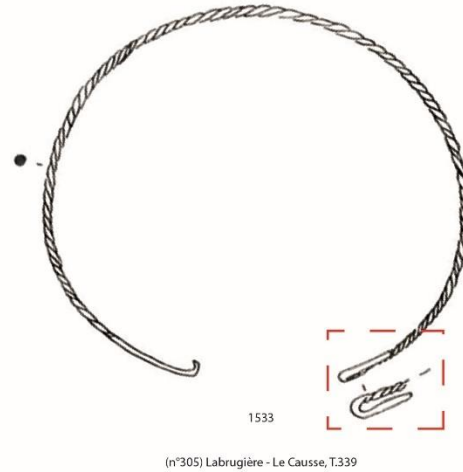


RIVET SIMPLE



AUTRES PRATIQUES ?

La torsade de la tige se prolonge à droite, ce qui suggère que l'extrémité en crochet a été possiblement brisée puis récupérée pour former une extrémité recourbée.



échelles variées

Figure 173 : Parures pour lesquelles on constate ou suppose des traces de réparations.

Pris ensemble, ces indices d'usure, de réemploi et de réparation laissent penser que, loin de constituer des artefacts fabriqués pour un usage ponctuel (à vocation rituelle), ces parures étaient utilisées pendant une plage de temps relativement longue qui reste, pour l'heure, difficile à mesurer. Dans tous les cas, ils témoignent de la volonté de prolonger la durée de vie de ces objets. Dès lors, on peut légitimement penser que ces parures avaient pour leur propriétaire une

valeur qui dépasse leur seul aspect uniquement fonctionnel. Dans le cas contraire, elles auraient été remplacées par des pièces identiques mais en meilleur état. En outre, leur valeur économique, surtout si l'on se réfère au poids de métal engagé dans les grandes pièces ou au riche travail de décoration dont elles ont fait l'objet, pouvait constituer un facteur limitant pour leur remplacement. Une réparation devait être moins onéreuse que sa substitution par une pièce neuve identique. Cela n'exclue évidemment en rien le fait que ces objets pouvaient aussi revêtir pour leur propriétaire une charge symbolique et démonstrative, comme une preuve de hauts faits, une indication généalogique ou un statut social spécifique. S'il demeure impossible de savoir quelles valeurs se cachent derrière l'usage prolongé de ces parures, il n'en demeure pas moins que les indices révélés ici dénotent une importance accordée non pas uniquement à ce que représente ce mobilier, par sa morphologie et sa décoration, mais surtout à l'objet individuel même, sans quoi il aurait été aisément remplaçable.

Peut-on pour autant considérer que toutes les parures du corpus, ou du moins, celles mise au jour en contexte funéraire, ont été utilisées régulièrement par leur propriétaire ? Tout d'abord, les traces avérées d'usure, de détournement et de réparation portent sur un contingent relativement faible. Il serait délicat de faire de ces quelques artefacts la règle pour tous les autres dont on ne saurait être catégorique quant à leur usage fonctionnel réel. Ensuite, on a eu l'occasion de rencontrer au cours de l'étude typologique des objets dont on peut sérieusement douter de leur port réel, ou du moins régulier en dehors d'événements particuliers. On se référera notamment aux épingles de plus de 20 cm de long ou aux parures pectorales à fil spiralé (Pec.2) dont la grande taille devait entraver fortement les mouvements de son propriétaire, ce qui paraît contraire à un usage quotidien. De plus, bien que nous n'ayons pas enregistré cette donnée, il faut penser au poids des éléments les plus volumineux, comme l'anneau de jambe à glissière de Montfumat à Saint-Ybard (n°135), d'autant qu'ils accompagnent un costume souvent déjà bien fourni en parures¹²³². Cette information est un argumentaire supplémentaire invitant à relativiser le port quotidien de certaines parures.

Enfin, si les bracelets réajustés pour convenir à la taille d'un individu immature indiquent que ces derniers devaient être réellement fonctionnels, ils témoignent dans le même temps, par les traces d'usure qu'ils comportent, d'un phénomène de transmission de l'objet à son destinataire final par son ou ses anciens propriétaires qui ont plus durablement usé la parure. Dès lors, plusieurs hypothèses peuvent être proposées. La première est que par leur aspect amovible, les parures peuvent être transmises et connaître plusieurs propriétaires avant leur

¹²³² Pl.75 n°974 ; une paire d'anneaux de jambe à glissière, proches de celui de Saint-Ybard, ont été mis au jour dans la sépulture 1 du tumulus 2 la nécropole de Mons à Saint également (Cantal). D'après P.-Y. Milcent, leur poids devait atteindre 1,8 kg : Milcent 2004, 177.

abandon. La seconde laisse penser que ce n'est qu'à partir d'un certain âge que les individus devaient disposer de leur propre parure exclusive.

Toutes ces considérations d'ordre théorique ou factuel questionnent profondément la notion "d'objets personnels" que l'on attribue communément aux mobiliers déposés dans les tombes. Elles conditionnent le type d'analyse que l'on peut s'autoriser à pratiquer sur les assemblages de parures en contexte funéraire et, surtout, les interprétations et les conclusions que l'on peut en retirer. Bien évidemment, il demeure impossible de déterminer si tel ou tel objet a réellement appartenu au défunt qu'il accompagne ou si sa présence résulte d'un ensemble de gestes et de codes symboliques complexes. Malgré tout, nous considérerons pour la suite de cette étude que, compte tenu des limites interprétatives exposées en amont, les assemblages de parures devront être compris comme polysémiques, c'est-à-dire reflétant une intention volontaire et la signature culturelle d'un individu et/ou d'un groupe à instant T. Cette définition volontairement large et englobante, suffira déjà à dégager de grandes tendances typologiques des costumes funéraires, tant d'un point de vue morphologiques que géographiques et chronologiques dans la zone d'étude.

I.2. Base documentaire

Pour mener à bien l'étude des assemblages de parure, on s'appuiera sur les contextes funéraires du corpus dont l'indice de fiabilité est de 3, c'est-à-dire dont le contenu de la sépulture peut être considéré comme complet. Afin de ne pas parasiter la compréhension de ces assemblages individuels, nous avons écarté toutes les sépultures double ou multiples chaque fois que celle-ci ont été identifiées¹²³³. Une fois ces prérequis établis, on obtient un corpus de 614 tombes.

Une première observation concerne le semis de points sur la carte de distribution des sites concernés et le nombre de sépultures que chacun renferme (fig. 174 A). Comme on pouvait

¹²³³ Il faut admettre que la reconnaissance d'une tombe ne contenant qu'un seul défunt plutôt que plusieurs est un exercice des plus délicat lorsque il prend place dans un contexte comprenant en grande majorité des incinérations. À chaque fois que c'était possible, nous nous sommes appuyés sur les résultats des études anthropologiques faites à partir des esquilles d'os contenues dans l'urne funéraire. De telles analyses ont été faites sur les grandes nécropoles du corpus (Gourjade, Le Martinet, Le Causse, El Castejón et Herrería) qui renferment la majorité des sépultures retenues. Pour autant, nous avons fait le choix de conserver les contextes funéraires pour lesquels la présence d'un ou plusieurs défunts n'avait été ni déterminée ni mentionnée dans la bibliographie afin de constituer un corpus suffisamment dense et couvrant une plus grande aire géographique. Le faible nombre de ces sépultures ne devrait pas interférer sur les résultats finaux. Les données compilées par A. Droit sur un corpus de sites similaires au nôtre par la zone géographique qu'il recouvre laisse supposer que seulement 7% des tombes renferment les restes de plus d'un individu. Toutefois, elle souligne que cette estimation doit être nuancée par la façon dont la collecte des ossements brûlés est réalisée sur l'aire de crémation, celle-ci pouvant être partielle et de fait, masquer la présence d'un second individu dans l'ossuaire : Droit 2015, 248-249.

s'y attendre, la majorité de l'information disponible se trouve concentrée dans quelques nécropoles, qui ont livré le plus grand nombre de parures (fig.28 D), à savoir celles de Gourjade (n°298), du Martinet (n°299), du Causse (n°305), du Camp de l'Église Nord et Sud (n°207), d'Herrería (n°19) et d'El Castejón (n°34). À elles seules, les trois nécropoles du Castrais comptent 327 sépultures fiables à parures, soit plus de la moitié du corpus retenu. Ce constat tend à expliquer le grand nombre d'ensembles datés des Horizons 1 et 2, alors que le reste du corpus s'exprime nettement moins pour l'Horizon 2 et un peu mieux pour l'Horizon 3 (fig.174 B)¹²³⁴.

La seconde observation concerne les rites funéraires rencontrés. Sans surprise, avec 17 tombes, l'inhumation représente une très faible part des contextes fiables rassemblés, tous les autres étant des incinérations (fig.174 C). Ce constat complique les informations anthropologiques qu'il est possible d'obtenir. Sans trop entrer dans les détails, on rappellera que la diagnose sexuelle s'appuie initialement sur l'étude de l'os coxal et permet une détermination fiable à plus 95%¹²³⁵. Cet élément étant rarement présent dans le cas d'une incinération, l'étude ostéologique se porte alors sur l'aspect "massif" ou "gracile" des restes qui, respectivement, pourraient correspondre à sujet masculin ou féminin. Toutefois, cette méthode offre moins de certitude dans la mesure où elle ne dit rien sur les variations morphologiques individuelles : un squelette gracile peut tout aussi bien appartenir à une femme qu'à un adolescent. Le plus souvent, les anthropologues ne donnent donc qu'une indication lorsque l'observation de l'os coxal est impossible¹²³⁶. C'est pour cette raison que la détermination sexuelle n'est que très rarement connue en contexte funéraire d'incinération. Dans notre contingent, seulement 16 sujets féminins (12 incinérations et 4 inhumations) et 6 sujet masculins (2 incinérations et 4 inhumations) ont pu être identifiés (fig.174 D). Pour ce qui est de l'estimation de l'âge au décès, les spécialistes ont recouru à l'évaluation du stade d'éruption dentaire et au stade d'évolution de maturation du squelette post-crânien pour les individus immatures. Au-delà de la deuxième décennie, l'âge au décès n'est plus mesurable compte tenu de la disparition des marqueurs d'immaturité. L'analyse se reporte alors sur la reconnaissance des indices de vieillissement, comme les pathologies dégénératives¹²³⁷. L'estimation de l'âge au décès est une mesure plus aisément réalisable, même en contexte d'incinération. Pour cette raison, cette donnée est mieux

¹²³⁴ Sauf exception, on se réfèrera au cours de chapitre aux trois grands horizons identifiés lors du chapitre précédent plutôt qu'aux sous-horizons qui les composent afin de distinguer de façon plus claire les phénomènes observés.

¹²³⁵ Bruzek 1991 ; Giraud *et al.* 2003, 183.

¹²³⁶ La détermination sexuelle pour les tombes du Castrais s'appuie uniquement sur l'étude de l'os coxal, ce qui n'est pas le cas de l'étude des restes osseux d'Herrería qui se réfère aux critères de robustesse et de gracilité : Giraud *et al.* 2003, 183 ; Gómez Bellard, in : Cerdeño & Sagardoy 2007, 187-195.

¹²³⁷ Dúday *et al.* 2000.

rapportée que ne peut l'être la diagnose sexuelle dans notre corpus puisque l'on dispose de cette information pour plus de la moitié des défunts (fig.174 E). Les classes d'âges que nous avons créées suivent celles recommandées par H. Duday et employées pour l'étude ostéologique des sépultures du Midi de la France et du Castrais¹²³⁸. Toutefois, nous nous sommes permis une légère modification car, pour une question de représentativité et de manière à intégrer les autres études parfois moins précises, nous avons rassemblé en une seule classe les catégories biologiques *Infans I* (7 mois à 6 ans) et *Infans II* (7 à 14 ans). Ainsi, on observe pour notre corpus l'absence de sujets périnataux, une faible représentation des individus immatures (*Infans I-II* et adolescents) et une très nette domination des individus adultes avec 318 sépultures rencontrées¹²³⁹. Cette dichotomie dans la représentation des sujets immatures et matures ne s'explique pas uniquement par notre filtre d'étude concentré sur le mobilier de parure – les défunts immatures pouvant par exemple être moins nombreux que les adultes à porter des parures. Il s'agit surtout d'un phénomène touchant plus globalement le recrutement funéraire au sein des nécropoles régionales¹²⁴⁰.

¹²³⁸ Duday, in : Nickels *et al.* 1989, 459-472 ; Giraud *et al.* 2003, 182-183.

¹²³⁹ Il nous faut reconnaître que le nombre de sujets adultes dans notre corpus peut être légèrement surévalué dans la mesure où nous avons rattaché les 56 tombes issues des nécropoles du Castrais estimées comme renfermant des individus de "taille adulte". Pour les auteurs de l'étude anthropologique de ces nécropoles, ce terme renvoie à une différenciation entre un individu réellement mature et un possible adolescent de grande taille non mesurable avec certitude. Le rattachement dans nos comptages s'explique par la volonté d'harmoniser les classes d'âges de ces sites avec ceux identifiés pour d'autres sites et donc, d'éviter de créer une classe d'âge qui ne serait de toute façon représentée pour une seule et même région ; Giraud *et al.* 2003, 182-183.

¹²⁴⁰ L'âge du défunt conditionne la façon dont ce dernier est considéré au sein de la société et, de fait, facilite ou contraint son accès à sa déposition funéraire pérenne. Dès lors, il a été démontré à plusieurs reprises que l'assurance d'une place dans la nécropole augmente avec l'âge, ce qui explique principalement la faible part des sépultures d'enfants dans notre corpus. Pour compléter le sujet sur le recrutement funéraire régional au Premier âge du Fer en fonction de l'âge au décès, voir : Dedet 2001, 308-310 ; Dedet 2012 ; Adroit 2015, 431-433.

SIXIÈME PARTIE : LES PORTEURS DE PARURES

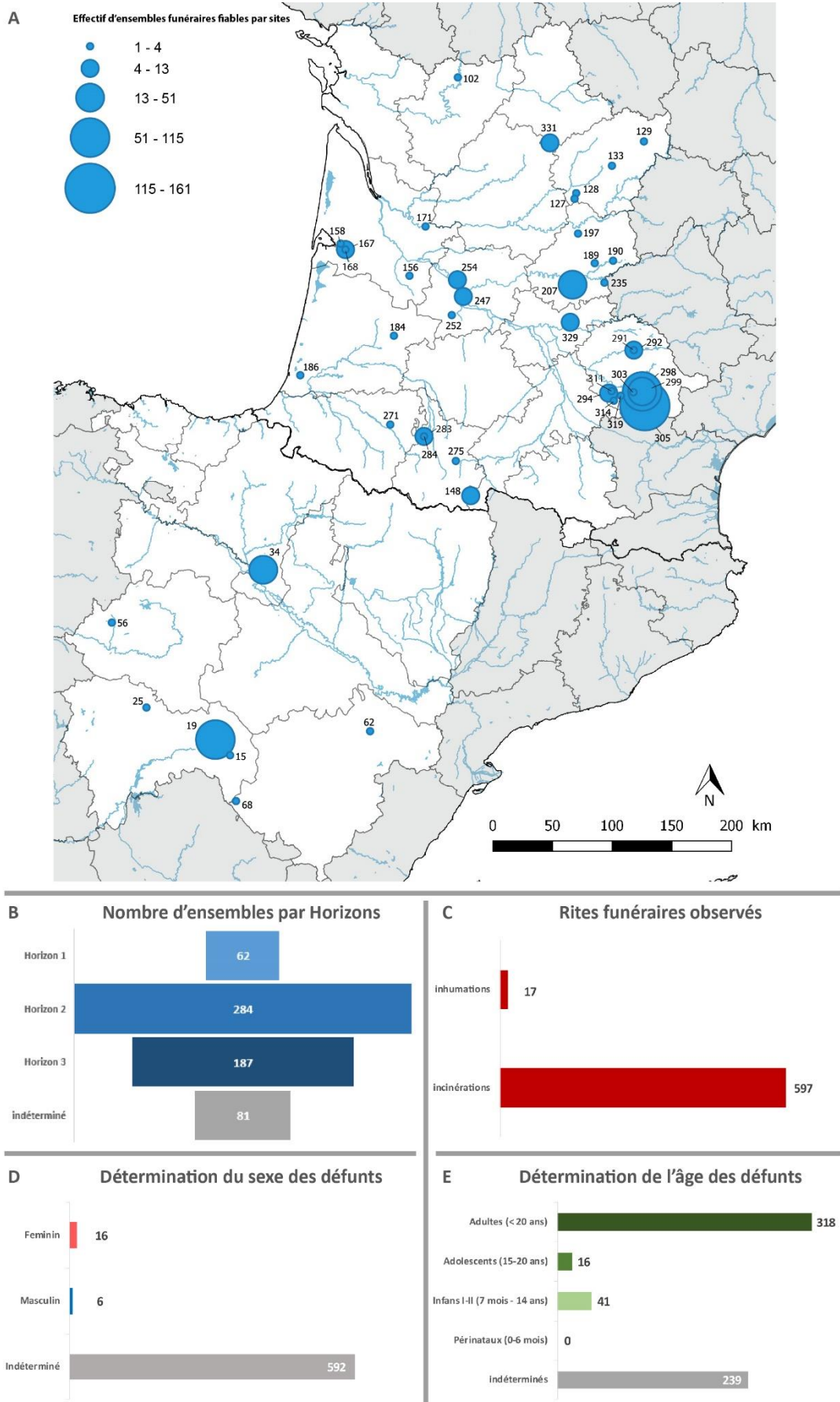


Figure 174 : Synthèse cartographique et comptable de la distribution spatiale (A), chronologique (B) et rituelle (C) ainsi que des informations anthropologiques des défunts (D et E) issus des 614 sépultures considérées comme fiables et retenues pour l'étude.

De ce bref état des lieux des données à notre disposition, il ressort qu'une grande partie des clés de compréhension du costume funéraire pourrait nous échapper : corrélations entre âge/sexe et type de parure, port symétrique ou asymétrique des compositions d'apparat et détermination des zones d'appuis du mobilier sur le défunt. De fait, des études précises sur la place des parures dans le costume funéraire, comme ont pu en produire récemment E. Millet et C. Bélard sur des nécropoles à inhumations¹²⁴¹, sont irréalisables pour la zone géographique retenue. Malgré ce constat, il est tout de même possible de dégager de grandes tendances porteuses de sens.

I.3. Méthode d'analyse

Afin d'identifier des structurations récurrentes dans les assemblages de parures à l'intérieur des sépultures, différentes étapes de tri et de sélection des informations ont été réalisées ainsi que plusieurs processus exploratoires des données.

La première étape a été de rassembler dans un tableau de comptage tous les objets dits "personnels" pour chacune des 614 sépultures. Ce terme d'objet "personnel" recouvre toutes les catégories fonctionnelles de mobilier qui sont susceptibles d'avoir réellement pu appartenir au défunt et comprend :

- les parures
- les armes offensives et défensives
- l'outillage (couteau, fusaïole, aiguille, scalptorium et rasoir)
- des objets divers (éléments de chaînette, figurine, bille, silex, pierre à aiguiser)

N'ont pas été retenus lors de ce décompte le nombre de vases d'accompagnement et les restes fauniques du fait, évident, qu'ils ne participent pas au "costume funéraire" du défunt.

Lors de l'étape suivante, le nombre de catégories fonctionnelles conservées et les effectifs que chacune d'entre elles représentaient sur la totalité du corpus de tombes nous a conduit à réduire leur nombre en associant plusieurs de ces catégories et en en excluant d'autres. En effet, malgré notre première étape de tri, beaucoup de catégories comptaient trop peu d'effectifs ce qui aurait pour conséquence de parasiter la synthèse des assemblages de parures par la présence de données résiduelles ou "exceptionnelles" sur la totalité du contingent. Le but est de dégager des caractères forts afin de maximiser les chances d'identifications de structures cohérentes des costumes funéraires. On peut résumer dans un tableau les retraits ou les

¹²⁴¹ Millet 2008 ; Bélard 2014.

associations de catégories qui ont été faits et les arguments sous-jacents à cet exercice (fig.175). Toutefois quelques précisions sur certains de ces ajustements doivent être apportées.

Les pièces d'armements ont été rassemblées dans seulement deux catégories qui différencient d'un côté les armes de poing, comme les épées et les poignards, ou leur traces indirectes, tels que les éléments de fourreaux, et de l'autre les armes d'hast, tels que les éléments de lance ou les pointes de flèches. En raison de leur caractère ambivalent, à mi-chemin entre un usage en tant qu'arme ou comme outil, les couteaux ont été isolés et n'ont pas été associés à de l'armement. Les parures annulaires de petit format comme les anneaux ou les perles ont été rassemblées en une seule et même catégorie dans la mesure où l'on a pu démontrer lors de leur étude que leur usage et leur morphologie pouvaient être similaires ou, du moins, difficilement discernables. En revanche, il semblait important de créer une distinction entre les sépultures ne contenant qu'un seul de ces types de parures et celles pourvues de lots dans la mesure où les grandes quantités de perles ou d'anneaux découverts en grappe pouvaient signaler le vestige d'une autre catégorie d'objet non conservée, par exemple un collier. Enfin, nous avons rassemblé sous le vocable "bracelets en armilles" les quelques brassards constitués de plusieurs éléments attachés les uns aux autres. Nous y avons aussi ajouté les fragments de bracelets lorsque ces derniers étaient découverts en nombreux lots. En effet, puisqu'il est impossible de déterminer le nombre de bracelets réellement compris parmi ces fragments mais que ces derniers témoignent toutefois de la présence de plusieurs bracelets dans une même tombe, il semblait préférable d'y voir la possibilité d'un port "en armilles"¹²⁴². En admettant une certaine marge d'erreur, cette solution méthodologique permet ainsi de récupérer l'information et de conserver l'effectif de sépulture plutôt que d'en évincer un trop grand nombre.

¹²⁴² On illustrera cette interprétation des multiples fragments en "bracelets d'armilles" par la quarantaine de fragments de bracelets déposés dans la tombe 54 de Herrería (n°19) : pl.24 n°3157. En outre, cette relecture des bracelets déposés en contexte funéraire d'incinération recouvre également les ensembles funéraires comprenant plusieurs bracelets simples qui avaient été numérotés individuellement dans la base de données. Si l'on prend le cas de la sépulture K1 de la nécropole d'Arihouat à Garin (n°148), le premier inventaire fait état d'au moins 12 bracelets de tailles et de décors différents bien que tous soient du même type. Le nouveau décompte lors de cette étape nous a amené à considérer qu'il n'existait pour cette tombe que deux "bracelets en armilles", identifiés d'après les diamètres des diverses pièces d'origines : pl.77 n°578 et 586. Si, lors de cette relecture du nombre de bracelets déposés dans les dépôts funéraires, nous avons tenté de respecter au mieux des informations bibliographiques et typologiques à notre disposition, cette méthode se heurte à un problème : les contextes d'incinération ne permettent pas de déterminer avec exactitude la quantité de catégories fonctionnelles, ici des bracelets d'armilles, qui étaient réellement déposées avec le défunt. On ne sait pas, à titre d'exemple, si la présence de douze bracelets identiques correspond à une seule pièce ou à deux bracelets d'armilles de six bracelets chacun. En l'absence de différenciations morphologiques ou typologiques du mobilier, nous avons considéré pour les cas les plus litigieux, que les multiples fragments bracelets rencontrés comptaient pour un seul bracelet d'armilles.

SIXIÈME PARTIE : LES PORTEURS DE PARURES

Catégories	Regroupements	Justifications
Anneaux ou perles (unitaire)	Anneau ; perle	Fonction proche, voire similaire
Anneaux ou perles (lots)	Anneaux ; perles	/
Agrafes de ceinture	Agrafes de ceinture ; boucle de ceinture	L'un comme l'autre témoignent de la présence d'une ceinture.
Bagues et boucles d'oreilles	/	Faibles effectifs pris séparément
Boutons	/	/
Bracelets (ou assimilés)	Bracelets ; anneaux de jambe ; fragment(s) de bracelet(s)	Différenciation rarement identifiable en contexte d'incinération
Bracelets en armilles	Brassards ; lots de bracelets identiques ; lots de fragments de bracelets	Témoignent tous, a priori, d'une parure portée en armille
Épingles	/	/
Fibules	/	/
Torques	/	/
Autres	Pendeloques ; cônes launaciens ; parures pectorales	Faibles effectifs pris séparément
Armes de poing	Épées ; poignards ; fourreaux ; bouterolles	Tous témoignent d'une arme offensive de poing
Armes d'hast	Soliferreums ; talons et pointes de lance ; pointes de flèche	Tous témoignent d'une arme offensive d'hast
Chaînettes	Chaînette ; éléments de chaîne	/
Couteaux	/	/
Fusaïoles et aiguilles	/	Outils liés au travail de la laine ; faibles effectifs pris séparément
Outils de toilette	Scalptorium ; rasoirs	Faibles effectifs pris séparément
Armes défensives	Cardiophylax ; bouclier	Non retenu en raison d'un effectif trop faible
Bille	/	Non retenu en raison d'un effectif trop faible
Éléments de harnachement	/	Non retenu en raison d'un effectif trop faible
Figurine	/	Non retenu en raison d'un effectif trop faible
Pierre à aiguiser	/	Non retenu en raison d'un effectif trop faible
Silex	/	Non retenu en raison d'un effectif trop faible
indéterminés	/	Non signifiants

Figure 175 : Catégories retenues ou évincées pour l'étude de la structuration du costume funéraire ainsi que les regroupement et leurs justifications. En bleu clair : mobilier de parure retenu ; en bleu foncé : mobilier d'accompagnement (hors parure) retenu ; en rouge : mobilier non retenu.

À partir de cette base documentaire, plusieurs méthodes d'analyse ont été utilisées pour traiter l'information.

La première est calquée sur le protocole utilisé dans plusieurs nécropoles à incinération du Midi de la France et notamment employé pour celles du Castrais ou pour les tombes à inhumations des Grands Causses du Gévaudan par B. Dedet¹²⁴³. L'idée sous-jacente de cette grille d'analyse est que la structuration du mobilier personnel du défunt est régie principalement

¹²⁴³ Gascò 1984 ; Nickels *et al.* 1989 ; Taffanel *et al.* 1998 ; Dedet 2001 ; Giraud *et al.* 2003.

par le sexe de ce dernier. Du fait de l'absence de diagnose sexuelle pour les sépultures à incinération, la démarche consiste surtout à identifier des groupes de distributions privilégiées à l'intérieur des tombes et d'en proposer une interprétation genrée. Suivant cette procédure, nous avons élaboré une matrice sérielle de toutes les tombes du corpus dont la diagonalisation était obtenue d'après la présence ou l'absence des catégories fonctionnelles retenues. Afin de conserver un maximum d'information, les variables (les catégories fonctionnelles) ont été décomposées afin de rendre compte de leur nombre à l'intérieur des ensembles. Ainsi, la variable "fibules" était décomposée en trois : "1 fibule", "2 fibules" et "plus de 2 fibules". Ce même procédé avait été appliqué à d'autres variables selon les besoins, comme les épingles, bracelets, les bracelets en armbands, les torques, et les agrafes de ceinture. Les résultats de cette première analyse administrée sur toutes les sépultures se sont avérés peu concluants. À l'exception des quelques tombes pourvues en armes (de poing ou d'hast), la diagonalisation de la matrice sérielle ne faisait ressortir aucun groupe, aucune structure cohérente, ni même de regroupements géographiques ou culturels. Une même analyse portée seulement sur une portion des ensembles clos selon les horizons chronologiques n'a pas donné de meilleurs résultats. Dans tous les cas, l'ordonnement des tombes suivait une logique peu lisible et mettait en exergue une constellation de possibilités d'assemblages, probablement en raison du trop grand nombre de variables créées.

Les matrices sérielles n'ayant pas permis de répondre à notre problématique de départ, deux autres approches méthodologiques, s'appuyant sur d'autres outils statistiques, ont été tentées¹²⁴⁴. Afin d'isoler des groupes lisibles structurant les variables de façon cohérente (si structure il y a), il est possible de faire appel à des outils de classification automatique, comme la classification ascendante hiérarchique (CAH). En schématisant, le principe de la CAH s'appuie sur un regroupement des variables à partir d'un calcul de dissimilarité ou de ressemblance entre elles. Dans le cadre de notre exercice, le calcul de la CAH permet de classer les ensembles (les sépultures) dans des groupes d'après le nombre de variables (les catégories d'objets) présent dans une même sépulture. La traduction graphique de ces calculs itératifs prend l'apparence d'un arbre de classification appelé dendrogramme qu'il est possible de tronquer au niveau de classe souhaité¹²⁴⁵. Dans notre cas, cette classification automatique a

¹²⁴⁴ Cette étape d'analyse du corpus par le biais d'outils statistiques a été réalisée avec l'aide de S. Barrier, docteur en archéologie de l'Université de Tours et assistante à l'Université de Lausanne (Suisse), que je remercie chaleureusement pour son soutien précieux. Les analyses ont été produites avec le logiciel XLSTAT (base) sous Excel 2016. Dans la mesure où il n'est plus nécessaire de travailler en termes de présence/absence comme c'était le cas pour la matrice sérielle, le tableau de données utilisé lors de cette nouvelle étape recense simplement les effectifs pour chacune des variables.

¹²⁴⁵ Pour aller plus loin sur l'historiographie des classifications automatiques et leur application dans le domaine de l'archéologie, voir : Djindjian 1991

abouti la division de corpus de tombes en trois classes qui se structuraient par la présence soit d'épingles, soit de bracelets ou soit de pièces d'armement. Ces résultats, malgré leur degré de précision plus important que précédemment, n'étaient cependant toujours pas satisfaisants. Ils ont néanmoins permis de mettre en lumière le fait que les assemblages de parures dans les sépultures ne suivaient pas une logique chronologique puisque des sépultures de tous les horizons se trouvaient dans chacune des classes.

Finalement, le corpus de sépultures a été soumis à une analyse factorielle de correspondances (AFC). Il s'agit d'une méthode exploratoire facilitant la compréhension d'un grand jeu de données impliquant plusieurs variables¹²⁴⁶. À partir d'un calcul, l'AFC met en relation le profil des lignes et des colonnes du tableau et classe les ensembles selon la contribution des variables qui les composent. L'intérêt de cette méthode en archéologie, c'est la traduction graphique du calcul qui considère le tableau de données comme un nuage de points dans un espace à plusieurs dimensions d'après des axes factoriels. Le nuage de point représente à la fois les ensembles et les variables. Le placement des points est régi par le calcul de l'inertie, c'est-à-dire la contribution moyenne de chacune des variables et des ensembles. Ainsi, l'éloignement ou la proximité des points sur la projection graphique rend compte des relations entretenues entre les ensembles et les variables. Lorsqu'une variable est proche d'une autre, cela signifie que les ensembles comportant ces deux variables sont plus nombreux que ceux qui auraient résulté d'une répartition proportionnelle. Dans notre cas, l'AFC permet de percevoir si, à l'intérieur de notre tableau de contingence, des variables semblent s'associer de façon récurrente dans les tombes, et donc *a contrario*, mettre en lumière celles qui ne s'associent jamais. Cette méthode permet aussi de rassembler les sépultures d'après les relations entre les variables.

Parmi toutes les analyses effectuées, l'AFC est celle qui offre les meilleurs résultats et qui s'est avérée la mieux à même de répondre à notre problématique. C'est donc sur elle que s'appuiera notre réflexion que nous allons dès maintenant présenter.

II. Analyse des assemblages de parures dans les tombes

II.1. Présentation générale des résultats de l'AFC

Avant même de commenter les résultats issus de l'AFC, on mentionnera que sur 614 tombes initialement comprises dans le corpus, deux d'entre elles ont dû être évincées de

¹²⁴⁶ Pour approfondir le sujet des principes de l'AFC et de son application dans le domaine de l'archéologie, voir : Ciezar 1990 ; Djindjian 1991, 178-182 ; Cibois 1997 ; Marion 2004, 221-224 ; Cibois 2007 ; Marion 2009.

l'analyse car elles comprenaient des catégories fonctionnelles qui n'avait pas été retenues lors de l'étape de sélection des données¹²⁴⁷.

L'AFC a permis d'ordonner 612 contextes funéraires fiables. L'observation du comportement des variables sur le premier plan factoriel (F1-F2) reflète une distribution cohérente (fig.176). On perçoit en effet que l'axe F1 distingue les épingles des anneaux ou perles en lots tandis que l'axe F2 différencie surtout les parures annulaires des parures vestimentaires, des outils et des armes.

L'une des premières constatations importantes est que la distribution de points le long des axes ne forme pas de double parabole (des sépultures et des variables), aussi appelée "effet Guttman", ce qui indique que l'information traitée ne témoigne pas d'un caractère chronologique¹²⁴⁸. Pour autant, du fait que les épingles et les fibules s'opposent sur l'axe F1, que les variables dispersées à gauche du graphique se rencontrent principalement dans les trois nécropoles du Castrais et que ces mêmes sites constituent plus de la moitié du corpus, alors l'AFC a tendance à réunir sur la zone de gauche les sépultures des nécropoles castraises datées des horizons 1 et 2. Toutefois, comme d'autres contextes funéraires de ces mêmes horizons chronologiques et issus de la même région se trouvent également dispersés sur la moitié droite de la projection, on peut considérer qu'il s'agit d'un "faux positif" résultant du poids des trois sites castrais. Une lecture dans le détail de la dispersion des sépultures montre que les données ne sont pas non plus organisées d'après un caractère géographique ou culturel.

Le second élément résultant de la lecture rapide de la projection est de loin plus intéressant. En effet, le nuage de points ne dessine pas de concentrations de sépultures en groupes nets qui traduiraient une typologie d'assemblages des catégories fonctionnelles limitée et standardisée. Comme l'avait déjà laissé supposer l'échec de la méthode de classification dans une matrice sérielle, la dispersion des sépultures témoigne d'une forte individualisation des costumes funéraires. À l'exception de quelques assemblages récurrents sur lesquels nous reviendrons, on peut dire qu'il n'existe pas de costumes funéraires types pour une période ou une région de données. Les assemblages ne sont pas nettement regroupés par la présence ou l'absence de quelques variables. Bien au contraire, les tombes du corpus connaissent une grande variabilité de types d'assemblages malgré le peu de variables retenues. Ce phénomène de singularité des assemblages, et notamment de parures, a déjà été observé pour les inhumations des nécropoles de Champagne au Ha D2/3. Pour C. Béliard, cela témoignerait du fait que : "*les*

¹²⁴⁷ Il s'agit de la sépulture 36 de Fauillet, Lagravière (n°254) et la tombe 38 de la nécropole du Camp d'Alba à Réalville (n°329).

¹²⁴⁸ Ciezar 1990, 108 ; Djindjian 1991, 179 ; Marion 2004, 223-224 ; Millet 2008, 194-196.

objets de parure sont donc des éléments aussi actifs socialement que les autres types d'objets déposés dans les sépultures. Ils sont utilisés dans l'édification d'un véritable système codifié qui permet de créer et de discerner plusieurs catégories sociales de défunts ¹²⁴⁹.

Puisqu'il n'existe pas de costumes funéraires types que l'on accolerait aisément à un statut social ou à des données anthropologiques, il nous faut donc plutôt raisonner de manière à identifier des tendances générales pouvant faire émerger des profils d'assemblages.

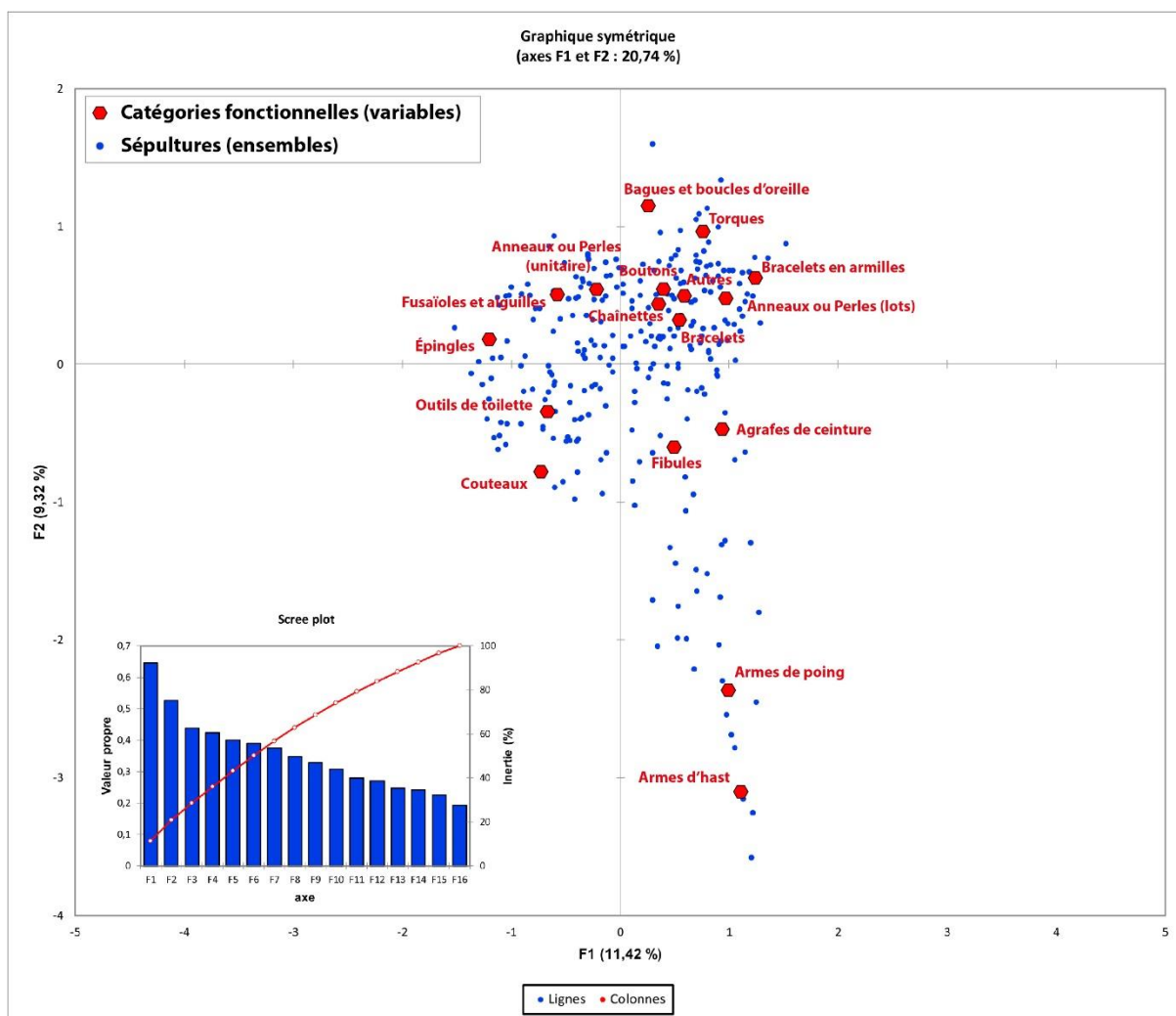


Figure 176 : Projection sur le premier plan factoriel (F1-F2) de l'AFC et son tableau d'inertie.

II.2. Distinction des profils d'assemblages

Bien que la projection de l'AFC n'offre pas l'opportunité d'identifier des groupes nettement marqués, il est toutefois possible d'y reconnaître plusieurs profils généraux (lettres) dont les variantes peuvent dans certains cas être identifiées (chiffres) (fig.177). Avant de présenter ces profils d'assemblages, on fera remarquer que cette analyse ne tend pas à proposer

¹²⁴⁹ Bélard 2014, 217.

une grille de lecture permettant d'identifier un type de costume funéraire précis selon que ce dernier contient, par exemple, n bracelets et n fibules. On parlera plutôt de "profils d'assemblages". Ainsi, ce n'est pas parce qu'un profil d'assemblage se définit principalement par la présence de parures annulaires que pour autant il ne comprend pas des catégories fonctionnelles rencontrées dans d'autres profils, ou encore que la présence de parures annulaires soit exclusive à ce profil¹²⁵⁰.

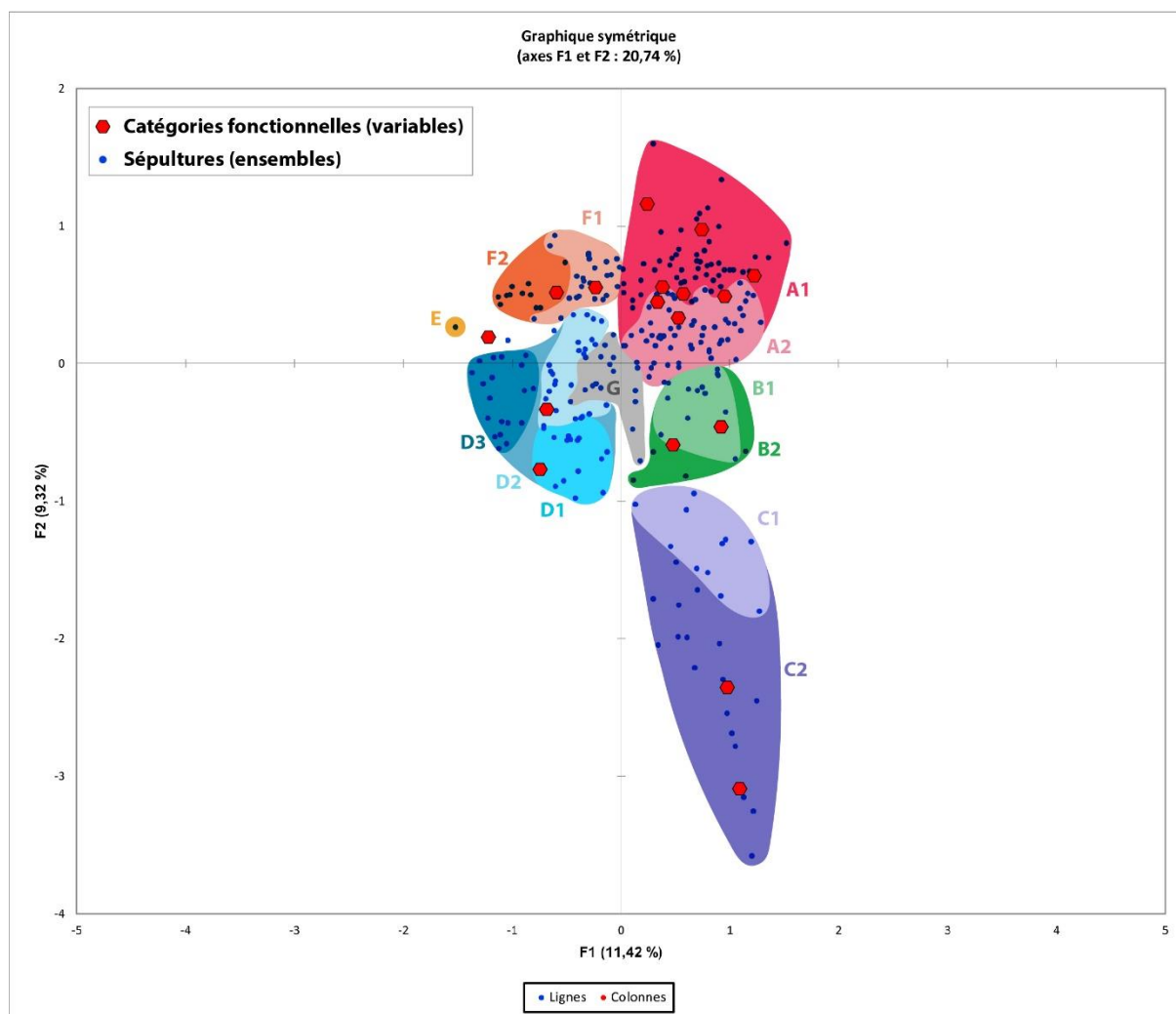


Figure 177 : Interprétation par groupes de la projection de l'AFC.

II.2.1. Profil d'assemblage A (Annexes 3 : Liste 14.1)

Le premier profil identifié rassemble le plus grand nombre de sépultures de notre corpus avec 204 individus. Il s'agit de contextes funéraires dominés ou comprenant exclusivement des parures annulaires : des anneaux ou des perles à l'unité ou en lots, des bagues ou des boucles

¹²⁵⁰ Une liste des sépultures rattachées à chacun des profils est disponible dans les annexes 3.

d'oreilles, des bracelets, des bracelets en armilles et des torques. La parure vestimentaire n'est pas en reste puisque les boutons se trouvent plus souvent associés aux catégories précédemment citées. C'est par la présence de fibules et d'agrafes de ceintures que l'on peut proposer une subdivision de ce groupe de tombes avec d'un côté le sous-groupe A1, qui comprend les tombes très nettement marquées par la parure annulaire, et de l'autre le sous-groupe A2, qui renvoie à des sépultures toujours bien pourvues en parures annulaires mais accompagnées de l'un ou de ces deux accessoires vestimentaires, comme c'est le cas par exemple dans la sépulture 2 du tumulus 1 de la nécropole du Pech de Cramazou à Calès (n°197)¹²⁵¹. Par ailleurs, pour les tombes pouvant être rattachées à ce groupe A, on relèvera que les anneaux ou perles unitaires, les bracelets en armilles, les chaînettes, les fusaïoles et les outils de toilettes ont une plus forte tendance à être déposés dans des tombes comprenant une fibule et/ou une agrafe de ceinture (profil A2) plutôt que dans celles pourvues exclusivement en parures annulaires (profil A1).

Malgré la singularité des assemblages qui a pu être observée, autant par les catégories fonctionnelles qu'ils renferment que par leur type, on peut relever des récurrences pour des sépultures du sous-groupes A1 (fig.178 A). Elles concernent en premier lieu les contextes funéraires comprenant une seule catégorie d'objet, comme un torque, mais surtout un lot d'anneaux ou de perles ou encore un ou deux bracelets, qui constituent les assemblages les plus fréquents. Pour autant, des dépôts plus complexes, comptant deux ou trois objets, sont aussi observés. Ils peuvent comprendre un bracelet d'armilles et un lot d'anneaux ou de perles, comme dans la tombe 137 de la nécropole d'Herrería (n°19)¹²⁵², ou un lot d'anneaux ou de perles associé à un bracelet, comme en témoigne la sépulture 111 de cette même nécropole¹²⁵³.

Dans tous les cas, les sépultures comprises dans ce groupe A sont celles dont le contenu en parure est de loin le plus fourni comparativement à celles des autres groupes, avec une moyenne de 3 parures par tombe (la valeur médiane est également de 3). La sépulture 1 du tumulus de Pau (n°271) constitue le meilleur exemple d'un riche costume funéraire puisque le défunt incinéré est accompagné d'au moins 10 catégories de parures, comprenant entr autres, une fibule, deux bracelets, deux torques, deux pendeloques et plusieurs lots d'anneaux, de perles et de boutons, auxquelles on doit ajouter les multiples fragments de parures annulaires formant par oxydation une "masse métallique" difficilement identifiable¹²⁵⁴. Par cet important nombre d'objets par tombe et en raison des différentes catégories fonctionnelles réunies dans ce profil d'assemblage A, les tombes s'y rattachant livrent des parures dont les matériaux de confection

¹²⁵¹ Pl.107.

¹²⁵² Pl.29.

¹²⁵³ Pl.27.

¹²⁵⁴ Pl.135 ; en dehors des objets de parure, le mobilier personnel déposé dans cette tombe comprend aussi deux fusaïoles et un couteau.

SIXIÈME PARTIE : LES PORTEURS DE PARURES

sont les plus variés (fig.178 B). Naturellement, l'alliage cuivreux reste très nettement majoritaire puisqu'il concerne 73 % du mobilier, tandis que le fer se trouve plutôt en retrait avec seulement 14% des objets fabriqués dans ce métal. En revanche, on rencontre également la plupart des autres matériaux tels que l'ambre, le lignite, le verre, l'os ou la terre cuite. Ce fait s'explique par la présence de catégories fonctionnelles souvent caractérisée par la variété des matériaux mis en œuvre, comme les anneaux ou perles, les pendeloques, les bagues ou boucles d'oreilles et dans une moindre mesure, les bracelets.

A : assemblages fréquents (plus de 2 assemblages identiques)

Profils	Assemblages	Nbr sep.
A1	1 bague ou boucle d'oreilles	4
	1 torque	7
	1 bouton	5
	1 bracelet d'armilles	3
	1 bracelet d'armilles + 1 lots d'anneaux ou de perles	4
	1 lot d'anneaux ou de perles	31
	1 lot d'anneaux ou de perles + 1 bracelet + 1 anneau ou perle	3
	1 lot d'anneaux ou de perles + 1 bracelet	8
	1 ou 2 bracelets	25

B : matériaux de fabrication des parures (en%)

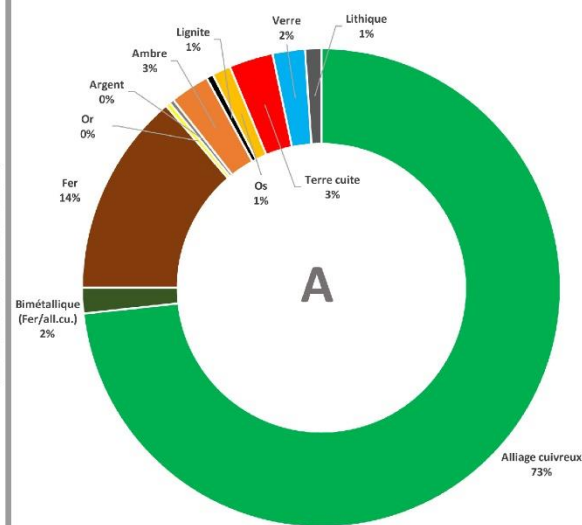


Figure 178 : Assemblages fréquents et matériaux de fabrication des parures issues des assemblages de profil A.

II.2.2. Profil d'assemblage B (Annexes 3 : Liste 14.2)

Avec seulement 58 occurrences, ce second groupe comprend un petit nombre de tombes. La principale différence entre les assemblages du groupe B et ceux du groupe précédent, est la présence moindre de parures annulaires, bien souvent déposées en un seul exemplaire, au profit de parures vestimentaires : les fibules et les agrafes de ceintures. Il est donc possible de reconnaître deux sous-groupes selon la présence ou l'absence de parure annulaire. Ainsi, le profil B1 rassemble des assemblages qui sont caractérisés par la présence d'une fibule et/ou une agrafe de ceinture, de lots d'anneaux ou de perles, de bracelets et plus rarement de bracelets en armilles ou de torques. L'association d'une fibule avec, soit un lot d'anneaux ou de perles, soit avec un bracelet, est d'ailleurs fréquente (fig.179 A). Enfin, il faut signaler que ce n'est que dans les tombes associées au profil B1 que l'on trouve des costumes funéraires faisant intervenir plusieurs parures annulaires et plusieurs fibules. Outre les doubles fibules déposées dans la

SIXIÈME PARTIE : LES PORTEURS DE PARURES

tombe 68 d'Herrería (n°19), on mentionnera les trois fibules de la sépulture 80 et, surtout, les six exemplaires de la riche sépulture 31 de cette même nécropole¹²⁵⁵. Le sous-profil B2, englobe quelques contextes funéraires principalement composés d'une fibule et/ou d'une agrafe de ceinture, pouvant plus rarement être accompagnés d'un couteau ou d'un outil de toilette, comme l'incinération 2 de la nécropole de Grand Jean à Aiguillon (n°247)¹²⁵⁶.

Les sépultures correspondant au profil d'assemblage B sont donc bien moins pourvues en mobilier de parures comparativement à celle du profil A. En moyenne, les costumes funéraires de ces tombes ne comprennent que 2,1 parures (pour une valeur médiane de 1). Les assemblages richement dotés en mobilier personnel, comme c'est le cas pour la tombe 31 d'Herrería (n°19), demeurent donc exceptionnels. Le spectre de matériaux employés pour la confection des parures est aussi plus restreint que celui des sépultures associées au profil A (fig.179 B). Si l'alliage cuivreux reste dominant avec 64 % du contingent, le mobilier offre une plus grande place aux productions en fer (22%), ou à celles alliant ces deux métaux (12%). Ainsi, les assemblages de profil B sont quasi exclusivement pourvus en parures métalliques. On ne compte que quelques rares lots de perles pouvant être confectionnés en terre cuite ou en verre dans la nécropole d'Herrería (n°19), dans les sépultures 3, 31 et 136¹²⁵⁷.

A : assemblages fréquents (plus de 2 assemblages identiques)

Profils	Assemblages	Nbr sep.
B1	1 fibule + 1 lot d'anneaux ou de perles	6
	1 fibule + 1 bracelet	8
B2	1 fibule	28
	1 agrafe de ceinture	4

B : matériaux de fabrication des parures (en%)

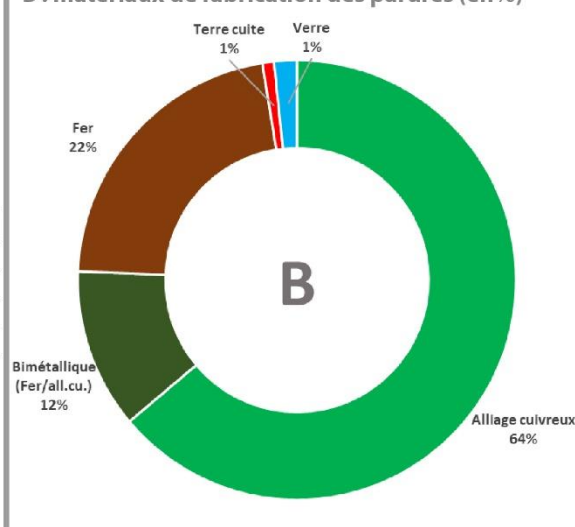


Figure 179 : Assemblages fréquents et matériaux de fabrication des parures issues des assemblages de profil B.

¹²⁵⁵ Pl.21, 25 et 26.

¹²⁵⁶ Pl.124.

¹²⁵⁷ Pl.20, 21 et 29.

II.2.3. Profil d'assemblage C
(Annexes 3 : Liste 14.3)

Ce groupe renferme seulement 31 sépultures dont la particularité est qu'elles contiennent toutes un équipement militaire de poing ou d'hast. On peut proposer une division de ces tombes à panoplie guerrière selon les catégories de parures qu'elles livrent : le groupe C1 rassemble les contextes funéraires pourvus d'une ou plusieurs parures annulaires (auxquelles peuvent s'ajouter d'autres éléments, comme des fibules ou des agrafes de ceintures), tandis que cette catégorie de mobilier est absente des tombes du groupe C2, au profit des seules parures vestimentaires (fibules, agrafes de ceintures, boutons). Contrairement aux profils d'assemblages précédents, on n'observe pas de costumes funéraires identiques pour ces quelques sépultures. Pour autant, un examen plus approfondi des tombes concernées semble faire émerger plusieurs faits intéressants. En premier lieu, la présence de bracelets simples pourrait être préférentiellement liée avec celle d'armes d'hast (éléments de lance) et/ou de couteaux dans les tombes. Le tumulus A2 de la nécropole de la pierre levée à Chenon (n°102) ou les sépultures 21 et 66 d'Herrería (n°19) illustrent particulièrement bien notre propos¹²⁵⁸. Toutefois, on restera prudent quant à la validité de cette hypothèse dans la mesure où on ne comptabilise que six contextes funéraires comprenant à la fois du mobilier militaire et des bracelets. De plus, la tombe 63 d'Herrería constitue une exception puisque, outre des parures annulaires (des fragments de bracelets et un lot de perles), un couteau et des éléments de lance (talon et pointe), elle a livré un fragment de lame en fer attestant vraisemblablement la présence d'une épée¹²⁵⁹. Inversement, les panoplies militaires à armes de poing sont plutôt associées à des fibules, parfois déposées par paire, comme dans la sépulture 36 de la nécropole d'Ibos (n°283)¹²⁶⁰, ou à d'autres éléments de parures vestimentaires (agrafes de ceinture ou boutons), tels les objets personnels de la tombe 1068 de la nécropole du Causse (n°305)¹²⁶¹.

Les costumes funéraires rencontrés dans les contextes rattachés à ce profil d'assemblage C sont relativement pauvres en mobilier de parure puisqu'on ne compte en moyenne que 1,7 parures par tombe (la valeur médiane est de 1). En revanche, malgré leur faible nombre, les parures déposées dans ces tombes connaissent une certaine diversité dans les matériaux de fabrication mis en œuvre (fig.180). Les alliages cuivreux et le fer, seuls ou associés, sont dominants mais on compte aussi plusieurs lots de perles en verre et surtout en terre cuite et

¹²⁵⁸ Pl.70 et 25.

¹²⁵⁹ Pl.25 ; Cerdeño & Sagardoy 2007, 65 fig.124 n°4.

¹²⁶⁰ Pl.148.

¹²⁶¹ Pl. 200 ; Buffat *et al.* 2012, 876-880.

aussi, de manière moins prévisible, trois pendeloques en molaire de sanglier dans l'inhumation de la nécropole de la Route-Vieille à Noailles (n°128)¹²⁶², tandis qu'un fragment indéterminé de la sépulture 1 du tumulus H de nécropole de Pujaut à Mios (n°167) atteste l'usage de l'or¹²⁶³.

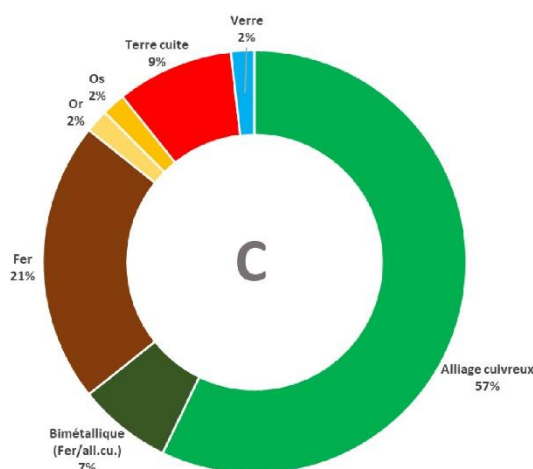


Figure 180 : Matériaux de fabrication des parures issues des assemblages de profil C.

II.2.4. Profil d'assemblage D (Annexes 3 : Liste 14.4)

On dénombre 122 tombes rattachables à ce profil D. Cet important effectif s'explique par le fait que ce profil regroupe une bonne partie des contextes funéraires mis au jour dans les nécropoles du Castrais. Les costumes funéraires de ces assemblages se distinguent par la présence de l'une ou des deux catégories fonctionnelles suivantes : couteau et outil de toilette (rasoir et/ou scalptorium). À partir de là, il est possible d'identifier au moins trois sous-profilés en fonction des types de parures qui y sont adjointes.

Le premier d'entre eux (D1) rassemble les contextes funéraires dont le mobilier de parure est principalement représenté par une fibule. On peut d'ailleurs observer que les itérations d'assemblages rencontrés mettent en scène une unique fibule avec une variation du nombre de couteaux ou d'outils de toilette (fig.181 A). Le plus étonnant est que les sépultures renfermant jusqu'à quatre éléments de ces catégories fonctionnelles (une fibule, deux couteaux et un outil de toilette) sont les plus fréquentes, comme la sépulture 1286 de la nécropole de la Place du Vigan d'Albi (n°292)¹²⁶⁴. Les autres catégories de parures, bien moins représentées, sont toutefois documentées. On observe en effet l'ajout d'une épingle et/ou plus rarement d'une

¹²⁶² Milcent 2004, vol 2, 506-507.

¹²⁶³ Pl.93 n°40.

¹²⁶⁴ Pl.155 ; Grimbart & Lagarrigue 2002, 85.

agrafe de ceinture, d'un bouton ou enfin d'un anneau ou d'une perle, soit à l'unité, soit dans un cas, en lot, comme dans la sépulture 33 d'Herrería (n°19)¹²⁶⁵.

Le second sous-profil (D2) rassemble les sépultures dépourvues de fibules ou d'agrafes de ceintures au profit du dépôt de parures annulaires, comme les anneaux ou perles à l'unité, plus rarement en lot, d'une paire de boucles d'oreilles pour un cas seulement¹²⁶⁶, mais le plus souvent, de bracelets. À ces éléments peuvent venir s'ajouter régulièrement une épingle et plus rarement un bouton, comme dans les tombes 526 et 576 du Causse à Labruguière (n°305)¹²⁶⁷. Dans tous les cas, les assemblages de ce sous-profil D2 semblent marqués par leur singularité tant dans l'articulation que dans le nombre des diverses catégories fonctionnelles qui les composent, puisqu'aucune tombe n'est identique à une autre.

Enfin, le dernier sous-profil (D3) englobe les assemblages pour lesquels la parure est exclusivement représentée par des épingles¹²⁶⁸. Comme pour les assemblages du sous-profil D1, les ensembles funéraires D3 les plus fréquents sont construits à partir d'une parure vestimentaire - les épingles remplaçant les fibules dans ce cas - à laquelle s'ajoute(nt) un couteau et/ou un outil de toilette (fig.181 A). Plus rarement, il arrive qu'une sépulture compte jusqu'à trois épingles, comme les tombes 210 de Gourjade (n°298) et 33 du Martinet (n°299)¹²⁶⁹.

Comme le suggère la présentation de ces assemblages, les tombes de profil D comptent relativement peu de parures, avec une moyenne de 1,5 parure par ensemble (pour une valeur médiane de 1). La distribution des matériaux utilisés pour la fabrication de ce mobilier est assez remarquable (fig.181 B). Si le métal concerne 98% de ces artefacts¹²⁷⁰, la part du fer est quasi équivalente à celle des alliages cuivreux. De plus, le fer touche aussi bien les parures vestimentaires (épingles et fibules) que les parures annulaires (bracelets et anneaux). Aucune logique ne semble régir l'association de ces matériaux ; on constate plutôt une certaine diversité, visant peut-être à dessiner un "rythme" stylistique du costume d'apparat. Dans tous les cas, si la récurrence d'assemblages similaires paraît forte pour les tombes de profil D, la diversité des métaux pourrait constituer une clé de compréhension du costume funéraire que l'on peine encore à expliquer.

¹²⁶⁵ Pl.22.

¹²⁶⁶ Tombe 182 du Martinet à Castres (n°299) : pl.172.

¹²⁶⁷ Pl.187 et 190.

¹²⁶⁸ On tempèrera cette assertion en évoquant le fait que quelques sépultures du groupe D3 comprennent en plus une perle et/ou un anneau. Pour autant, ces pièces de parures sont rares et toujours présentes à l'unité ce qui pourrait signifier qu'elles ne sont pas une catégorie de parure à part entière du costume funéraire, mais qu'elles devaient être liées mécaniquement, comme système de fermeture, ou stylistiquement, comme élément décoratif, aux épingles qu'elles accompagnent. Ainsi, le tout ne constituerait qu'un seul et même objet.

¹²⁶⁹ Pl.163 et 168.

¹²⁷⁰ Les 2% restants sont réservés à l'ambre que l'on rencontre sur des perles enfilées sur des épingles ou par lot dans la tombe 13 du Martinet (n°299) et la tombe 521 du Causse (n°305) : pl.167 et 186.

A : assemblages fréquents
 (plus de 2 assemblages identiques)

Profils	Assemblages	Nbr sep.
D1	1 fibule + 1 couteau	4
	1 fibule + 2 couteaux	3
	1 fibule + 1 couteau + 1 outil de toilette	4
	1 fibule + 2 couteaux + 1 outil de toilette	5
	1 fibule + 1 outil de toilette	4
D3	1 épingle + 1 couteau	21
	1 épingle + 2 couteaux	11
	1 épingle + 1 couteau + 1 outil de toilette	6
	1 épingle + 1 couteau + 2 outils de toilette	4
	1 épingle + 1 outil de toilette	7
	2 épingles + 1 outil de toilette	4

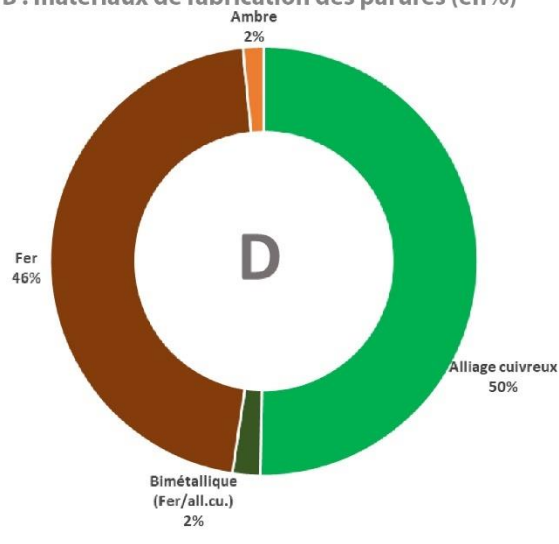
B : matériaux de fabrication des parures (en%)


Figure 181 : Assemblages fréquents et matériaux de fabrication des parures issues des assemblages de profil D.

II.2.5. Profil d'assemblage E

(Annexes 3 : Liste 14.5)

Le profil d'assemblages E rassemble 67 contextes funéraires constitués uniquement d'une ou de deux épingles. De fait, il se rapproche des profils précédent (D) et suivant (F), si ce n'est qu'ils ne comportent aucun des objets personnels liés à ces groupes : couteaux, outils de toilette, fusaïoles, anneaux ou perles à l'unité. Les épingles peuvent être en alliage cuivreux (72%) ou plus rarement en fer (27%)¹²⁷¹.

II.2.6. Profil d'assemblage F

(Annexes 3 : Liste 14.6)

L'effectif de tombes associé au profil d'assemblage F est de 99. Bien que fortement représenté par des ensembles funéraires issus des nécropoles du Castrais, ce profil compte tout de même quelques tombes d'autres sites : Flaujac-Poujols Nord et Sud (n°207), Arihouat (n°148), Herrería (n°19) et El Castejón (n°34). Ces sépultures du groupe F se distinguent par la présence d'éléments liés au filage de la laine (fusaïoles et aiguilles) et/ou d'anneaux ou de perles à l'unité. Il est possible de reconnaître deux sous-groupes.

Le premier (F1) se singularise par le dépôt systématique de parures annulaires. Le plus souvent, il s'agit d'une tombe contenant seulement un anneau ou une perle, comme en témoignent les 23 occurrences rencontrées (fig.182 A). Mais il peut aussi s'agir dans bien des

¹²⁷¹ Le pourcentage restant est attribuable à l'ambre qui compose les perles enfilées sur l'épingle de la sépulture 137 de Gourjade (n°298) : pl.159.

cas d'un assemblage pourvu d'une ou deux épingles associées régulièrement à des anneaux ou perles à l'unité, à des bracelets et plus rarement à des bagues ou des boucles d'oreilles, à des boutons, à des torques ou à un "cône launacien", comme dans la sépulture 314 de Gourjade (n°298)¹²⁷². On relèvera aussi la présence dans ce sous-profil F1 d'une fibule provenant du tumulus MF 21B de la zone nord de Flaujac-Poujols (n°207), et qui était accompagnée d'une bague, d'un anneau et d'une aiguille¹²⁷³. Enfin, il arrive que ces sépultures puissent renfermer occasionnellement des fusaïoles, toujours liées à des parures annulaires.

Le second (F2) comprend des assemblages composés très largement d'une ou de plusieurs épingles, associées à une parure annulaire et/ou à un élément de filage de la laine (fusaïole et aiguille). Ce dernier cas est d'ailleurs le type d'assemblage le plus fréquent avec 22 occurrences observées (fig.182 A). Les deux seuls assemblages ne renfermant pas d'épingle, se composent des deux catégories fonctionnelles définissant le profil F : une fusaïole et un anneau, comme dans les sépultures 169 et 301 du Causse (n°305)¹²⁷⁴.

Concernant le nombre de parures déposées dans les sépultures de profil F, la moyenne est de 1,9 objets (pour une valeur médiane de 1). Si ce chiffre reste en dessous de celui associé au profil B et surtout au profil A, il est toutefois bien supérieur à celui des assemblages du profil D. Cette distinction entre ces profils se traduit également dans la distribution des matériaux engagés pour la conception des parures (fig.182 B). Là où les parures des costumes funéraires de profil D étaient centrées sur le seul usage du métal avec une quasi parité entre les alliages cuivreux et le fer, celles du profil F montrent un visage bien différent. Les alliages cuivreux restent très largement dominants et représentent près de 80% du mobilier d'apparat quand le fer n'est identifié que pour 15% du contingent. En outre, ces assemblages laissent une place non négligeable aux matières non métallique, comme l'ambre, l'os et le verre pour les divers anneaux ou perles. Enfin, l'usage du plomb est attesté pour une pendeloque associée à une épingle en alliage cuivreux dans la tombe 543 du Causse (n°305)¹²⁷⁵.

¹²⁷² Pl.165.

¹²⁷³ Pl.116.

¹²⁷⁴ Non figurée et Pl.179.

¹²⁷⁵ Pl.188.

A : assemblages fréquents
(plus de 2 assemblages identiques)

Profils	Assemblages	Nbr sep.
F1	1 épingle + 1 bracelet	5
	1 anneau ou perle	23
F2	1 épingle + 1 fusaiïole	22
	1 épingle + 1 anneau ou perle	9

B : matériaux de fabrication des parures (en%)

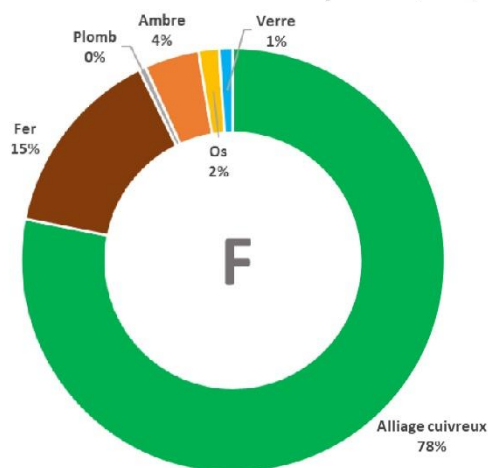


Figure 182 : Assemblages fréquents et matériaux de fabrication des parures issues des assemblages de profil F.

II.2.7. Profil d'assemblage G (indéfini)
(Annexes 3 : Liste 14.7)

Ce profil d'assemblage G rassemble 31 sépultures desquelles ne se détachent aucun lien précis du point de vue des assemblages de parures. Ce groupe comprend des contextes funéraires situés au centre de la projection factorielle.

Ainsi, ces ensembles peuvent comprendre deux catégories fonctionnelles (des variables) qui s'opposent sur la projection, à la manière des fibules et des épingles, comme dans le tumulus V de la nécropole de Moissac à Glandon (n°331)¹²⁷⁶, ou les fibules et les fusaiïoles, telle la sépulture 1065 découverte sur la Place du Vigan à Albi (n°292)¹²⁷⁷. On trouve aussi dans ce groupe mal défini des tombes pourvues de la plupart des catégories fonctionnelles sélectionnées. C'est particulièrement le cas pour le costume funéraire du défunt incinéré dans le tumulus 21 du Camp de l'Église Nord à Flaujac-Poujols (n°207). Paré d'une agrafe de ceinture, d'une fibule et d'un bracelet, ce dernier est également accompagné d'un équipement militaire fourni comprenant une épée et ses accessoires de suspension (anneau et chaîne), un bouclier, ainsi qu'un couteau et des outils de toilette (scalptorium et rasoir)¹²⁷⁸.

D'un point de vue strictement méthodologique, il aurait été possible de faire fi de la distribution des sépultures sur la projection de l'AFC et de rattacher chacun de ces ensembles à un des profils déjà identifiés par un traitement analytique au cas par cas. Cependant, cette démarche suppose de hiérarchiser la valeur que l'on attribue à chacune des variables. Si

¹²⁷⁶ Pl.216.

¹²⁷⁷ Pl.115 ; Grimbert & Lagarrigue 2002, 83.

¹²⁷⁸ Pl.112 ;

l'exemple précité de Flaujac-Poujols peut aisément être associé aux autres assemblages à panoplies militaires du profil C, cela signifie que l'on accorde plus d'importance à ce critère plutôt qu'à la présence d'un couteau et d'outils de toilette, éléments caractéristiques des assemblages de profil D. Et qu'en est-il des autres, plus nombreux, pourvus simplement d'une fibule et d'une épingle, ou d'une perle et d'une fibule ? Il semble donc préférable d'accepter les limites de la méthode et de considérer qu'une trentaine d'ensembles parmi les 612 traités échappent à une classification lisible par l'AFC.

II.3. Les assemblages de parures au regard des données anthropologiques

À présent que les tombes ont été classées en divers groupes selon leur profil d'assemblages de mobilier, il convient de comparer ces résultats aux informations anthropologiques afin de discerner une possible structuration des données en termes de sexe et d'âge au décès.

II.3.1. Les parures comme marqueurs sexuels ?

Malgré les multiples questions d'ordres méthodologiques et interprétatives qu'elle soulève, l'attribution de telle ou telle catégories d'objets d'après le sexe des défunts est une analyse souvent privilégiée par les acteurs de l'archéologie protohistorique récente.

Les travaux réalisés par B. Dedet constituent une référence privilégiée pour notre étude dans la mesure où ils portent sur un contexte géographique et chrono-culturel proche du notre (sépulture à inhumation et à incinération de la fin de l'âge du Bronze et du Premier âge du Fer issues de la garrigue languedocienne et des grandes Causses du Gévaudan)¹²⁷⁹.

Étudiant les ensembles funéraires de la garrigue languedocienne¹²⁸⁰, B. Dedet élabore tout d'abord une sériation des assemblages accompagnant 33 défunts inhumés qu'il croise ensuite avec la diagnose sexuelle de ses derniers, soit à partir de l'os coxal, soit par la robustesse ou gracilité des ossements¹²⁸¹. Lors de cette première étape d'analyse, il identifie deux groupes dont les catégories d'objets qu'ils renferment s'excluent totalement. Le premier groupe, nommé A, rassemble 15 sépultures surtout pourvues de bracelets et, dans une moindre mesure, de plusieurs anneaux, de fusaiöles, de pendeloques, de bracelets d'armilles, de torques et de

¹²⁷⁹ Dedet 1992 ; Dedet 2001

¹²⁸⁰ Dedet 1992, 193-198.

¹²⁸¹ Comme nous avons pu le faire, B. Dedet retient dans sa sériation des assemblages uniquement les objets dits "personnels" des défunts, excluant de fait le mobilier céramique et les restes fauniques en raison du fait que : "*la réalisation d'une matrice globale prenant en compte la totalité des éléments du matériel d'accompagnement [...] s'est révélée inopérante. Les diverses formes et décors de vases en céramique non tournée et les différentes espèces de faune empêchant que des groupes ne se dégagent*" : Dedet 1992, 193.

spirales. Le second, nommé B, compte 18 sépultures qui comprennent principalement des rasoirs, mais aussi des épées, des anneaux à l'unité, des couteaux, des épingles, des scalptoriums, des objets lithiques divers et de la vaisselle métallique. La franche dichotomie observée entre ces deux groupes trouve un écho dans la caractérisation sexuelle des défunts. Ainsi, les individus féminins se rencontrent dans le groupe A, tandis que les individus masculins se placent dans le groupe B. Toutefois, comme le reconnaît l'auteur, la corrélation n'est que partielle puisqu'un sujet masculin se trouve rangé dans le groupe A et que deux défunts graciles, donc supposément féminins, sont classés dans le groupe B¹²⁸². Il propose d'y voir des erreurs de dénombrement (la tombe pourrait renfermer deux individus) et de diagnose sexuelle et conclut que : *"L'attribution des deux groupes A et B de sépultures respectivement à des femmes et à des hommes ne trouve donc pas dans les données anthropologiques actuellement disponibles une confirmation absolue. Cependant, compte tenu des problèmes concernant le dénombrement des sujets par tombe, ces données ne contredisent pas une telle attribution"*¹²⁸³. Fort de ces résultats, l'auteur propose de reproduire le même exercice pour les 42 incinérations pour lesquelles aucune donnée anthropologique n'est connue. Il observe là encore deux groupes A et B qui se définissent selon quasiment les mêmes critères que précédemment mais il identifie également un troisième un groupe, nommé C, qui comprend à la fois des objets spécifiques de A (fusaiöle et bracelet) et de B (épée, couteau et vaisselle métallique), ainsi que des catégories d'objets qui n'apparaissent dans aucun des deux groupes (agrafe, fibule et torque). Ce nouveau groupe C est perçu comme contenant du mobilier dit "mixte", dont on pourrait supposer qu'il provient de sépultures doubles.

Quelques années plus tard, B. Dedet conduit un examen identique sur les contextes funéraires des grandes Causses du Gévaudan¹²⁸⁴. Il aboutit à des résultats tout à fait similaires, identifiant trois groupes A, B, C, qui se définissent par des catégories d'objets très proches de celles observées en Languedoc. Cependant, là encore, des "imperfections" dans de la distribution attendue du mobilier selon les groupes apparaissent : les fibules et les colliers d'une à trois perles peuvent définir soit le groupe A, soit le groupe B dans les matrices sérielles selon qu'il s'agit d'inhumations ou d'incinérations¹²⁸⁵. De plus, le groupe C, comprenant trois sépultures, reste toujours pour l'auteur difficile à définir, ce qui le conduit à considérer l'une

¹²⁸² Dedet 1992, 194 et 197.

¹²⁸³ Dedet 1992, 197.

¹²⁸⁴ Dedet 2001, 313-315.

¹²⁸⁵ Aucune explication n'est apportée sur ce fait.

d'entre elle comme une anomalie puisqu'elle contient deux objets appartenant aux groupes A et B¹²⁸⁶.

Portant sur quelques ensembles funéraires de France centrale datés du Ha D1-2, l'étude proposée par P.-Y. Milcent use d'une méthodologie d'approche légèrement différente mais offrant des résultats très semblables à ceux de B. Dedet¹²⁸⁷. Sur la base de 33 inhumations, dont toutes ne sont pas caractérisées sexuellement par l'anthropologie, il classe les assemblages de parures qui accompagnent chacun des défunts selon le nombre de catégories fonctionnelles rencontrées¹²⁸⁸. Il résulte de ce classement que deux groupes de costumes funéraires se dégagent, qui renverraient à : "*une dichotomie sexuelle et non à une différenciation sociale*"¹²⁸⁹. Le premier comprend des individus portant une unique parure, dans ce cas un bracelet, porté de façon asymétrique au seul poignet gauche. Les éléments typologiques indiquent qu'il s'agit surtout de bracelets ouverts de forme elliptique et aux extrémités épaissies ou terminées par des tampons (Br.6 ou Br.19). Ce registre d'un appareil funéraire plutôt discret distingue selon P.-Y. Milcent des sépultures masculines. Le second groupe renferme des tombes pourvues d'une à quatre parures et comprend les catégories suivantes : bracelets multiples, chaînettes, anneaux de jambe, bracelets simples, torques, boucles d'oreilles, colliers et fibules. L'association de ces divers objets d'apparat suit le plus souvent un port symétrique. La diagnose sexuelle réalisée sur 2 des 23 contextes funéraires que compte ce groupe et la distribution des catégories représentées semblent, d'après l'auteur, constituer des éléments suffisamment solides pour reconnaître dans les porteurs de ces assemblages des individus exclusivement féminins¹²⁹⁰.

À la lecture de ces résultats, une tendance nette se dégage quant à l'interprétation sexuelle des profils d'assemblages identifiés. Il semble ainsi que l'axe horizontal de la projection de l'AFC sépare les ensembles plutôt féminins de ceux plutôt masculins. Les profils fortement dominés par la parures annulaires et/ou par la présence de plusieurs éléments de parures (profils A et F) peuvent être attribués à des individus féminins, tandis que ceux comprenant des outils de toilettes, des couteaux, de l'armement et un petit nombre d'éléments de parures (profils C et D) sont rattachables à des individus masculins ; les profils B, G et E, situés à proximité de cet axe restant mal définis (fig.176 et 177). En outre, les observations faites par B. Dedet pour le sud-est de la France peuvent tout à fait être corrélées à nos profils selon le schéma suivant¹²⁹¹ :

¹²⁸⁶ Sépulture de Pomeyrol à Saint-Bauzil en Lozère : Dedet 2001, 313.

¹²⁸⁷ Milcent 2004, 176-178.

¹²⁸⁸ *Ibid*, 177, tabl.22.

¹²⁸⁹ *Ibid*, 176.

¹²⁹⁰ La diagnose sexuelle par l'analyse ostéologique n'est connue que pour les deux sépultures de la nécropole du Pâtural à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) : Milcent 2004, 176.

¹²⁹¹ Bien que nous l'ayons pas mentionné jusqu'ici, la mise en évidence des tombes masculines et féminines pour les nécropoles du Castrais suit un protocole d'analyse tout à fait identique à celui proposé par B. Dedet tout en

- Groupe A (féminin) = profils A, E et F
- Groupe B (masculin) = profils C et D
- Groupe C (mixte) = profils B (et peut être G ?)

À ces parallèles dans la composition des assemblages on pourrait ajouter le fait que les matériaux de fabrication des objets déposés avec le défunt pourraient avoir un lien avec le sexe de ce dernier. En effet, il a déjà été proposé l'hypothèse selon laquelle les alliages cuivreux seraient plutôt choisis pour les individus féminins tandis que le fer accompagnerait préférentiellement les hommes¹²⁹². Les dernières études portant sur les tombes de Méditerranée occidentale au Premier âge du Fer accèdent cette tendance¹²⁹³. Dans notre corpus, l'importance du fer pour les sépultures *a priori* masculines se lit bien pour les assemblages de profil C par rapport à ceux de profil A, et particulièrement bien pour ceux de profil D par rapport à ceux de profil F (fig.178 B ; 180 B ; 181 B et 182 B).

Ainsi, dans cette étude comparée de notre corpus avec ceux de régions proches, nos résultats paraissent répondre positivement aux modèles établis jusqu'alors. Pourtant, les rares diagnoses sexuelles des tombes à notre disposition, au nombre de 22, nuancent quelque peu ce schéma (fig.183 A).

Deux tombes de la Meseta, vraisemblablement féminines, renferment en effet des catégories d'objets de type militaire correspondant à notre profil C2 (fig.183 A et B) : deux épées pour la tombe 27 d'Herrería (n°19) et deux lances pour la sépulture 14 de Sigüenza (n°25). Or, il est généralement admis que la présence d'une panoplie militaire est un marqueur exclusivement masculin¹²⁹⁴. Nonobstant, le dépôt d'armes dans les tombes de femmes, bien qu'exceptionnel, est documenté pour la Protohistoire, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit d'objet appartenant à des femmes guerrières ou d'éléments à valeur symbolique ou culturelle¹²⁹⁵. Ces ensembles de Meseta sont-ils réellement des dépôts funéraires de femmes guerrières ou à valeur symbolique exceptionnelle ? Il est difficile en l'état de répondre à cette question mais dès lors que le contexte géographique et chronologique proche ne livre pas d'exemples similaires, on peut remettre en question la diagnose sexuelle de ces deux tombes. Pour la tombe

offrant des résultats similaires, aboutissant à identifier trois groupes A, B et C, selon des critères extrêmement proches de ceux du Languedoc : Giraud *et al.* 2003, 234-237.

¹²⁹² Dhennequin 2008, 93.

¹²⁹³ Beylier 2012, 221.

¹²⁹⁴ *Ibid.*, 210.

¹²⁹⁵ Loin de notre région d'étude, dans le nord de l'Europe, la culture germanique de Przeworsk, qui s'établit au centre et au sud de la Pologne à partir du III^e s. a.C, connaît des nécropoles dont plusieurs sépultures féminines sont accompagnées d'attributs guerriers : Bochnak 2010.

de Sigüenza (n°25), la méthode d'identification de cette incinération n'est pas décrite. Tout au plus apprend-on qu'il s'agirait d'un individu adulte âgé entre 20 et 30 ans¹²⁹⁶. Pour celle d'Herrería (n°19), la reconnaissance se fonde sur la gracilité des os¹²⁹⁷. Cependant, l'étude anthropologique ajoute que l'individu incinéré serait un adulte très jeune ou un adolescent¹²⁹⁸. Cet élément permet de douter de la fiabilité de la diagnose sexuelle pour ce défunt puisque la gracilité pourrait tout aussi bien indiquer la présence d'un jeune homme. Dans tous les cas, les résultats ostéologiques, la panoplie militaire et le contexte archéologique régional invitent plutôt à voir dans cette tombe le costume d'un adolescent masculin plutôt que celui d'une jeune femme. Endehors de ces deux cas particuliers sur lesquels on ne saurait trancher, le reste du contingent de sépultures féminines répond plutôt positivement au schéma attendu puisque ces dernières se répartissent dans les profils pourvus d'épingles, de parures annulaires et de fibules, et présentant le nombre moyen de parures par tombe le plus élevé (profils A, B et F).

Les rares tombes identifiées comme masculines sont dominées par des profils à panoplie militaire (profil C1) (fig.183 B). On rencontre également une sépulture pourvue d'une unique fibule de profil B2. Si l'on ajoute à ces observations le fait que ces contextes funéraires masculins sont moins riches en mobilier de parure, alors on peut estimer que ces assemblages sont tout à fait cohérents avec les modèles constatés dans les régions limitrophes à la zone étudiée. Toutefois, les deux sépultures masculines à inhumation de la nécropole de Baudran à Nespouls (n°126) échappent à cette structure puisqu'elles se trouvent dans des profils d'assemblages *a priori* à "caractère féminin" (profils A1 et F1). Elles renferment toutes deux exclusivement des parures annulaires : un anneau et un bracelet pour la tombe 1 et un anneau unique pour la tombe 2¹²⁹⁹.

Concernant la distribution des catégories de parures selon le sexe du porteur, les minces indices dont nous disposons orientent plutôt vers un usage indépendant du sexe avéré ou supposé. Le décompte des types d'objets pour les seules tombes disposant d'une diagnose sexuelle indique déjà que plusieurs catégories sont partagées par les deux sexes, tels que les bracelets, les torques, les anneaux uniques, les lots de perles, les pendeloques, les fibules et les agrafes de ceinture (fig.183 C). Si les autres catégories fonctionnelles semblent à première vue exclusivement réservées aux femmes, on minorera très fortement cette assertion dans la mesure où certaines d'entre elles sont bien représentées dans des sépultures non caractérisées

¹²⁹⁶ J.-M. Reverte, in : Cerdeño & Perez de Ynestrosa Pozuelo 1983, 85-88.

¹²⁹⁷ On ne reviendra pas sur la valeur imparfaite de cette mesure tant elle repose sur l'appréciation de chaque anthropologue lors de l'étude d'un groupe humain donné, sans possibilité de comparaison pour des populations extérieures à ce groupe.

¹²⁹⁸ En l'absence d'observation sur l'os coxal, on peut s'étonner que l'étude ostéologique puisse assurer qu'il s'agisse à la fois d'un adolescent (ou jeune adulte) et d'une femme.

¹²⁹⁹ Pl.74.

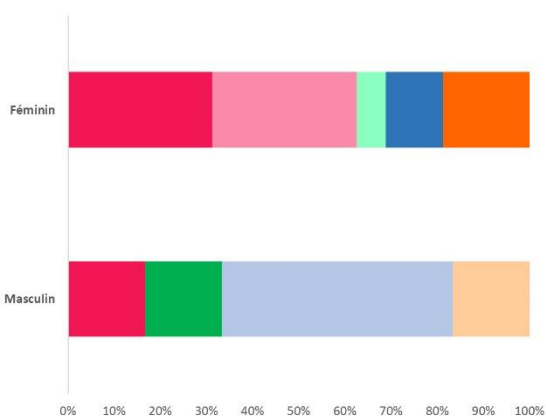
SIXIÈME PARTIE : LES PORTEURS DE PARURES

sexuellement mais appartenant à des profils d'assemblages variés, comme les épingles et lots d'anneaux que l'on rencontre dans un large spectre de profils de tombes (A, B1, D, E, F et G). Des questions se posent également pour les bagues et les lots de boutons qui, s'ils accompagnent souvent des assemblages fortement pourvus en parures annulaires (profils A, D2 et F1), sont aussi connus dans des contextes mal définis (profil G). Pour l'heure, seuls les bracelets en armilles, les parures pectorales et peut-être les boucles d'oreilles paraissent être uniquement associées à des contextes funéraires exclusivement féminins ou à "caractère féminin" puisqu'on les retrouve uniquement dans les profils d'assemblages A, B1, F1 et D2.

A : corpus de tombes avec diagnose sexuelle

Diagnose sexuelle	Sépultures	Profils	Horizons	Rites funéraires	Nbr Parures
Féminin	(235) SAINT-JEAN-DE-LAUR, Camp de Monseigne-inhumée	A1	Hz 3B	inhumation	9
	(190) BOUSSAC, Grotte des Palabres-Sujet 18	A1	Hz 2B	inhumation	1
	(126) NESPOULS, Baudran-Tombe 3	A1	indét.	inhumation	3
	(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.250	F2	Hz 1B	incinération	1
	(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.273	F2	Hz 1	incinération	1
	(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.339	A2	Hz 1A	inhumation	3
	(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.719	F2	Hz 2	incinération	1
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 019	A2	Hz 3	incinération	2
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 027	C2	Hz 3A / 3B	incinération	2
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 030	A1	Hz 3	incinération	1
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 047	A2	Hz 3C	incinération	7
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 080	B1	Hz 3B	incinération	7
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 091	A2	Hz 2B	incinération	5
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 095	A1	Hz 3A / 3B	incinération	4
	(25) SIGÜENZA (ALCUNEZA), Prados Redondos-sépulture 05	A2	Hz 3B / 3C	incinération	5
	(25) SIGÜENZA (ALCUNEZA), Prados Redondos-sépulture 14	C2	Hz 3B / 3C	incinération	2
Masculin	(190) BOUSSAC, Grotte des Palabres-Sujet 19	C1	Hz 2B / 3B	inhumation	1
	(126) NESPOULS, Baudran-Tombe 1	A1	Hz 2	inhumation	2
	(126) NESPOULS, Baudran-Tombe 2	F1	indét.	inhumation	1
	(128) NOAILLES, Route-Vieille-Couche A - sépulture	C1	Hz 2A	inhumation	1
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 021	C1	indét.	incinération	3
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 097	B2	indét.	incinération	1

B : distribution des profils d'assemblages d'après la diagnose sexuelle (en %)



C : présence/absence des catégories de parures selon la diagnose sexuelle

Catégories de parures/diagnose sexuelle	Féminin	Masculin
Épingles	Présent	Absent
Boucles d'oreilles	Présent	Absent
Lot d'anneaux	Présent	Absent
Lot de boutons	Présent	Absent
Bagues	Présent	Absent
Parures pectorales	Présent	Absent
Bracelets en armilles	Présent	Absent
Bracelets	Présent	Présent
Torques	Présent	Présent
Agrafes de ceinture	Présent	Présent
Fibules	Présent	Présent
Pendeloques	Présent	Présent
Anneau (unitaire)	Présent	Présent
Lot de perles	Présent	Présent

Figure 183 : Synthèse des profils d'assemblages et des catégories de parures rencontrés selon la diagnose sexuelle des défunts.

Ces diverses observations mettent en exergue plusieurs points importants sur l'association entre parure et sexe des porteur.

Tout d'abord, malgré un contingent faible, les observations suivent dans les grandes lignes les résultats obtenus pour des régions proches durant le Premier âge du Fer : les sépultures féminines tendent à renfermer un nombre plus élevé de parures, surtout celles de type annulaire, tandis que celles des tombes masculines, moins nombreuses, appartiennent surtout au registre vestimentaire ou annulaire dit "léger". Ensuite, quelques assemblages ne se conforment pas à cette tendance générale. Cela renvoie au fait que la méthode par AFC que nous avons employée et son interprétation montrent ici leurs limites : le découpage des groupes observés ne dissocie pas strictement les individus féminins des individus masculins. Enfin, le dernier et troisième point est selon nous le plus important. Le fait que des sépultures échappent à la règle exprimée lors du premier point signale que l'examen de la seule structuration des assemblages de parures en contexte funéraire ne permet pas d'appréhender le sexe du défunt. Si elle peut résumer une partie de l'information sur la base de caractères forts, comme la présence de bracelets portés en armilles ou l'association de parures à une panoplie militaire, il faut admettre que d'autres facteurs influent sur le type et/ou le nombre de parure déposé l'intérieur des sépultures.

II.3.2. Parures et âge du porteur

La détermination de l'âge au décès des défunts par l'analyse ostéologique est bien plus répandue que la diagnose sexuelle pour notre zone géographique. Plus de la moitié des sépultures retenues ont été caractérisées anthropologiquement, ce qui offre la possibilité de proposer une lecture chronologique de la distribution des profils d'assemblages d'après ce critère (fig.184).

SIXIÈME PARTIE : LES PORTEURS DE PARURES

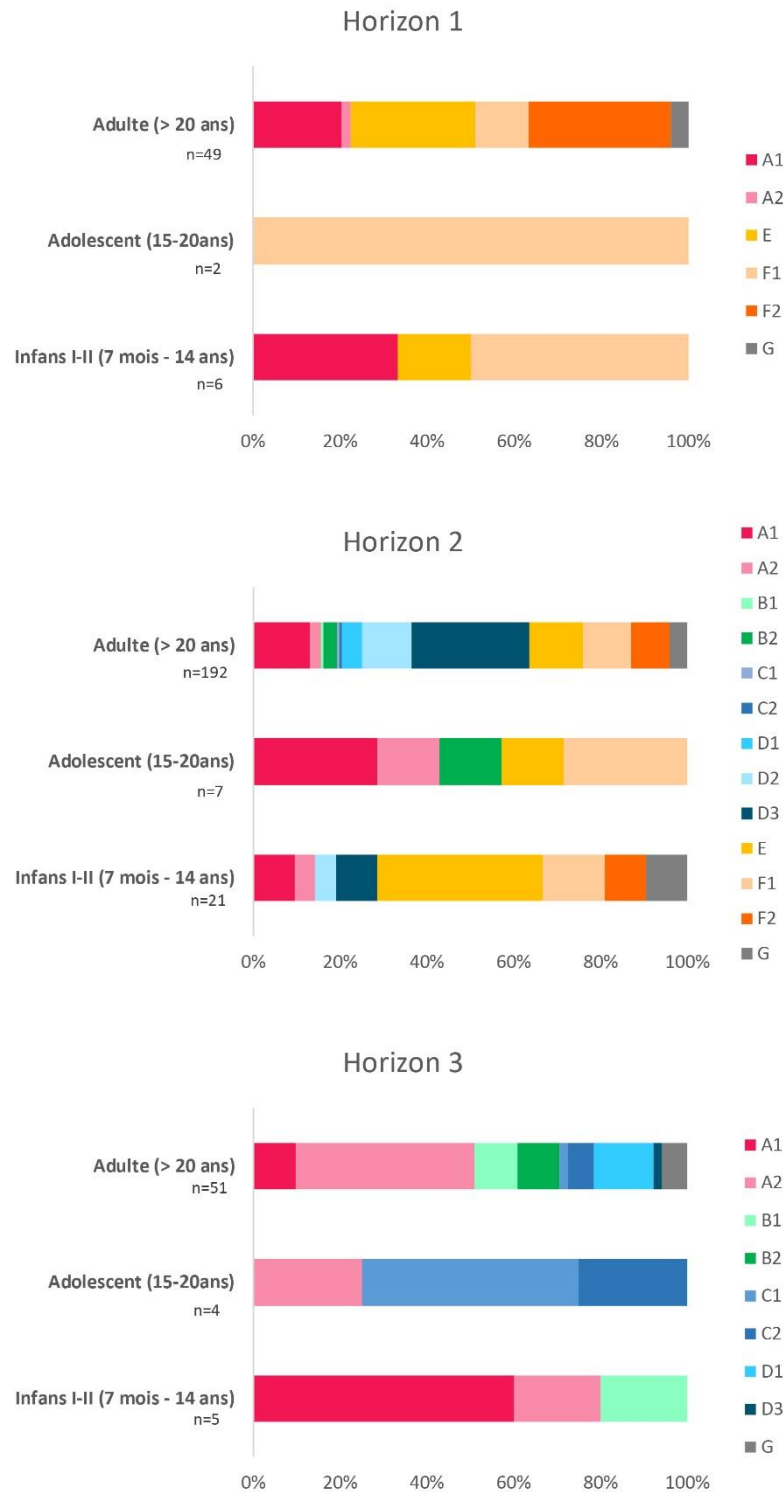


Figure 184 : Distribution par phase des profils d'assemblages de parures d'après l'âge au décès (valeurs exprimées en %).

Les sépultures à parures renfermant des individus adultes ou de taille adulte sont de loin les plus nombreuses, et ce quel que soit l'Horizon considéré, puisqu'elles représentent toujours entre 85 et 87 % du contingent total. Les profils d'assemblages rencontrés dans ces tombes d'adultes couvrent toujours l'intégralité du spectre observable pour chacun des Horizons. Cela signifie donc que des défunts adultes peuvent être accompagnés d'un costume funéraire

similaire à celui d'individus plus jeunes, mais aussi que certains assemblages de parures restent spécifiques aux seuls individus matures. C'est principalement au cours des Horizons 2 et 3 que la frontière entre défunts matures et immatures est visible. Elle se lit bien pour les profils à "caractère masculin" pourvus de panoplies militaires (profils C1 et C2) ou à parures exclusivement vestimentaires (profil B2).

Concernant les tombes renfermant des adolescents, une analyse précise des profils d'assemblages de parures demeure pour l'heure inenvisageable dans la mesure où ce type de dépôt funéraire, rarement attesté, représente entre 3 et 6 % du contingent selon l'Horizon retenu. Pour autant, les études réalisées sur les quelques sépultures du quart sud-est de la France offrent des parallèles intéressants¹³⁰⁰. Dans cette région, les sépultures d'adolescents sont indiscernables de celles des adultes, que ce soit par le rite funéraire ou par le mobilier qui accompagne les défunts. Cette impression semble se confirmer ici puisque des sépultures d'adolescents livrent des assemblages identiques à ceux identifiés pour les individus matures : un dépôt funéraire à parure vestimentaire (profil B2) daté de l'Horizon 2 dans la tombe 701 du Causse (n°305), des sépultures contenant une panoplie militaire de l'Horizon 3 (profils C1 et C2), comme le sujet 19 déposé dans la grotte sépulcrale des Palabres à Boussac (n°190), accompagné d'un torque, d'un couteau, d'une pointe de lance et d'éléments d'harnachement, ou dans les sépultures 24, 27 et 66 d'Herrería¹³⁰¹.

L'effectif de tombes de jeunes enfants (*Infans I*) ou de grands enfants (*Infans II*) est un peu plus important que celui des adolescents puisqu'il représente entre 8 et 10% du total selon l'Horizon chronologique. Toutefois, sur les 42 dépôts funéraires inventoriés, seuls trois concernent une nécropole espagnole : les tombes 70, 120 et 153 d'Herrería (n°19). Le reste du contingent provient principalement des sites du Castrais (34 tombes) et dans une moindre mesure, des nécropoles du Truc du Bourdiou à Mios (n°168) (1 tombe), d'Arihouat à Garin (n°148) (2 tombes), de Baudran à Nespouls (n°126) (1 tombe) et du Camp de l'Église Sud à Flaujac-Poujols (n°207) (1 tombe). En dépit de cette distribution spatiale déséquilibrée, plusieurs commentaires peuvent être apportés.

En premier lieu, durant l'intégralité du Premier âge du Fer, on observe que ces sépultures de jeunes défunts ont une forte tendance à renfermer des parures répondant aux profils d'assemblages de types A, B1, F, et E. Ces dépôts funéraires se trouvent souvent accompagnés d'une ou plusieurs épingles et d'éléments de parures annulaires légères, comme des anneaux ou des perles ou, plus rarement, des parures annulaires volumineuses mais présentes en faible

¹³⁰⁰ Dedet 2001, 310 ; Dedet 2012, 164-165.

¹³⁰¹ Pl.105, 21 et 25.

nombre tels un bracelet ou un torque. On mentionnera cependant trois tombes appartenant aux profils D et pourvues de couteaux et/ou de scalptorium en plus des catégories de parures mentionnées¹³⁰². En second lieu, bien que l'on ait rassemblé dans une seule catégorie les jeunes enfants et les grands enfants pour des raisons pratiques, des différences dans la composition des assemblages de parures sont discernables entre ces deux classes d'âges. À chaque fois qu'ils ont été identifiés, les défunts âgés de moins de 7 ans (*Infans I*) se signalent préférentiellement par un costume discret comptant une ou deux parures, comme c'est le cas pour les sépultures 21, 152, 301, 329, 339 et 383 de Gourjade (n°298), 4 et 52 du Martinet (n°299) et 132, 242, 301, 509, 599 et 723 du Causse (n°305)¹³⁰³. En revanche, les grands enfants (*Infans II*) se trouvent plus souvent mieux pourvus en mobilier d'apparat et il n'est pas rare qu'ils soient accompagnés de plusieurs épingles, de plusieurs bracelets ou même de plusieurs torques, comme dans les sépultures 153 d'Herrería (n°19), K.4 d'Arihouat (n°148), 303 de Gourjade (n°298), 70, 325 et 372 du Causse (n°305)¹³⁰⁴.

La dichotomie entre enfants (*Infans I* et *II*) et adultes se lit aussi dans les catégories de parures associées à ces classes d'âges. C'est ce que laisse entrevoir un tableau de contingence en présence/absence de la distribution des parures selon l'âge du défunt (fig.185). Si l'on met de côté les sépultures d'adolescents, dont on a dit qu'elles étaient trop peu nombreuses pour être interprétables, on constate que le costume funéraire des individus immatures est constitué d'un nombre restreint de catégories de parures. Les éléments d'apparat des jeunes défunts concentrent principalement des parures annulaires et des attaches vestimentaires (épingles et fibules). Pour ces objets, on ne distingue pas (ou pas encore compte tenu du faible effectif de tombes inventoriées) de types particuliers. Les fibules, les épingles, les bracelets ou les torques sont typologiquement identiques à ceux déposés avec des défunts adultes. On illustrera cette observation par le bracelet à tampons (Br.6.A) de la sépulture d'enfant 21 de Gourjade (n°298) qui est du même type que celui de la tombe d'adulte 52 de cette même nécropole¹³⁰⁵. Cependant, d'autres remarques peuvent être faites sur la morphologie des parures, surtout annulaires, des jeunes défunts.

Si l'on avait bien relevé que le diamètre interne des bracelets pouvait être réduit pour s'adapter aux mensurations de son jeune porteur, suggérant que ce dernier n'en était pas le propriétaire d'origine, cette pratique paraît ne concerner que les enfants de moins de 7 ans (*Infans I*). Les tombes 152 de Gourjade (n°298) et 4 du Martinet (n°299) renferment toutes deux

¹³⁰² Il s'agit des tombes 49 et 383 de Gourjade (n°298) et de la tombe 509 du Causse (n°305) : pl.158, 166, et 185.

¹³⁰³ Pl.157, 160, 164 à 168, 176 à 179, 185, 191 et 196.

¹³⁰⁴ Pl.79, 164, 176, 180 et 182.

¹³⁰⁵ Pl.157 et 158.

un individu âgé d'environ 5 ans et témoignent d'un port de bracelet au diamètre adapté¹³⁰⁶. Ce rétrécissement des bracelets semble cesser pour les pièces accompagnant les grands enfants (*Infans II*), comme l'illustrent les exemplaires portés en armilles de la sépulture K2 d'Arihouat à Garin (n°148), dont le diamètre interne atteint un peu moins de 7cm¹³⁰⁷. Ces mensurations ne sont pas différentes de celles mesurées pour les bracelets d'adultes. On restera tout de même prudent dans la mesure où le nombre de dépôts funéraires à bracelets abritant de grands enfants identifiés par l'anthropologie restent très faible pour la zone considérée. On peut toutefois être plus affirmatif pour les torques. Parmi les quatre sépultures d'immatures pourvues de torques, seule la tombe 1053 du Causse (n°305) concerne un jeune enfant, sans que l'on connaisse plus précisément son âge¹³⁰⁸. Les trois autres sont des incinérations de grands enfants de plus 7 ans¹³⁰⁹. Dans tous les cas, les torques appartiennent à un type largement répandu pour la période et la région dont ils sont issus, ce qui traduit le fait qu'ils ne sont pas spécifiques à l'âge des défunts. En outre, leur diamètre interne, dont la valeur est comprise entre 11,4 et 13 cm, s'inscrit tout à fait dans la moyenne mesurée pour les torques portés par des adultes (fig.78). Ces observations constituent un faisceau d'indices indiquant que les bracelets et les torques devaient être reçus dès le jeune âge, entre 7 et 15 ans (peut-être un peu avant dans de rares cas), et qu'ils pouvaient être conservés jusqu'à l'âge adulte.

Dans le cas des agrafes de ceintures, des parures pectorales et des boucles d'oreilles, la lecture du tableau de contingence suggère que ces catégories fonctionnelles constituent un groupe de parures strictement réservé aux individus adultes ou considérés comme tels (adolescents). On restera plus mesuré sur la valeur à accorder aux boutons, pendeloques ou bagues puisque ces catégories apparaissent également dans des sépultures d'enfants mais en proportion différente, soit par lots soit à l'unité selon les cas. Concernant les anneaux de jambes, la difficulté pour identifier convenablement cette catégorie de parure en contexte d'incinération oblige à ne pas les associer trop rapidement aux seuls dépôts funéraires d'adultes. Enfin, la présence exclusive de boucles d'oreilles dans les tombes de défunts matures, que ce soit à l'unité ou par paire, est intéressante. En effet, leur port nécessitant une intervention chirurgicale sur le lobe de l'oreille afin d'y insérer le crochet, on peut envisager que cette opération constitue un rite signalant le passage d'une classe d'âge à une autre, et donc une modification du statut de son porteur.

¹³⁰⁶ Pl.160 et 167.

¹³⁰⁷ Pl.78.

¹³⁰⁸ En plus du torque, le mobilier d'apparat comprend une unique fibule en alliage cuivreux : pl.199.

¹³⁰⁹ Sépultures K2 et K4 d'Arihouat (n°148) (pl.78 et 79) ; sépulture 303 de Gourjade (n°298) (pl.164).

	Infans I-II	Adolescents	Adultes
Paire de Bagues			
Boutons (unitaire)			
Pendeloques (unitaire)			
Anneaux (unitaire)			
Bracelets			
Bracelets en armilles			
Épingles			
Fibules			
Lot d'Anneaux			
Lot de Perles			
Perles (unitaire)			
Torques			
Agrafes de ceinture			
Parures Pectorales			
Anneaux de jambe			
Bagues (unitaire)			
Boucles d'oreille (unitaire)			
Cônes launaciens			
Lot de Boutons			
Lot de Pendeloques			
Paire de Boucles d'oreille			

Figure 185 : Tableau de contingence en présence/absence des parures en fonction de l'âge au décès.

À la lumière de ces multiples observations, quel bilan pouvons-nous tirer de la place des parures vis-à-vis de l'âge de leur porteur ?

Le premier point qui ressort de cette analyse est que l'âge au décès des individus revêt une importance dans l'accès à certains types de costumes funéraires et constitue une strate supplémentaire venant se superposer à la seule distinction sexuelle¹³¹⁰. Cependant, la reconnaissance de l'âge du porteur ne peut se soustraire à une détermination par l'étude ostéologique. Si quelques catégories peuvent effectivement être corrélées aux individus matures, ou perçus comme tels, une partie de ces défunts dits "adultes" peuvent revêtir un costume funéraire tout à fait identique à ceux de défunts plus jeunes. Dès lors, d'autres clés de compréhension nous échappent encore compte tenu du fait que la constitution des profils d'assemblages de parures ne répond pas toujours ou exclusivement aux seules données anthropologiques (âge et au sexe des défunts).

Ceci étant énoncé, le second point est que la classe d'âge à laquelle appartient le défunt est un critère dont on perçoit l'influence sur la présence ou l'absence ainsi que sur le nombre de pièces d'apparat qui composent les costumes funéraires. Ces modifications dans les assemblages de parure traduisent vraisemblablement des passages entre différents statuts

¹³¹⁰ On mentionnera ici la tombe 2 de la nécropole de Baudran à Nespouls (n°126) qui renferme un enfant masculin mais dont le profil d'assemblage tend à être associé à un "caractère féminin" (profil F1). Dans ce cas, on peut penser que c'est son âge qui prévaut plutôt que son genre sur le type de parure qui lui est associé.

sociaux réellement perçus par les individus au sein des sociétés protohistoriques du Premier âge du Fer. Pour notre corpus, on proposera plusieurs groupes :

- le premier concerne les jeunes enfants âgés de 1 à 6 ans accompagnés de peu d'objets de parures. Leur tombe présente un profil d'assemblage discret qui, si l'on suit notre classement, seraient à "caractère féminin" (profils A, B1, F, et E), mais pour lequel on pourrait tout aussi bien proposer un caractère "neutre", non genré à cet âge. On peut également émettre l'hypothèse que les parures qui accompagnent ces jeunes défunts puissent leur avoir été transmises.
- le second correspond à des grands enfants ou pré-adolescents âgés entre 7 et 15 ans environ. Leur sépulture dispose d'un mobilier souvent plus abondant et duquel pourrait émerger un début de différenciation sexuelle. De plus, on peut penser que c'est au cours de cette tranche d'âge que les individus commencent à recevoir leur propre mobilier d'apparat, similaire à celui rencontré chez les individus matures. On signalera tout de même que certaines catégories leur restent toujours inaccessibles.
- le troisième et dernier groupe comprend les tombes d'adultes, auquel on pourrait ajouter celles des adolescents. Il concerne donc les individus âgés de plus de 15 ans environ. On retrouve dans ce groupe la totalité des profils d'assemblages possibles ainsi que l'ensemble des catégories de parures, notamment celles qui étaient absentes jusqu'alors : les agrafes de ceintures, les parures pectorales et les boucles d'oreilles.

Cette distinction entre plusieurs classes d'âges perçue par le seul mobilier de parures reste encore ténue. Chronologiquement, elle est surtout lisible dès le début du VII^e s. a.C., à partir de notre Horizon 2, et semble se perpétuer au moins jusqu'au V^e s. a.C. Spatialement, elle est surtout observable pour les sépultures des nécropoles castraises et celle d'Arihouat (n°148). La documentation pour les sites funéraires des bordures occidentales du Massif Central, de la côte Atlantique ou du nord-ouest de la Péninsule ibérique demeure encore trop faible. On restera donc prudent avant d'appliquer ce schéma à la totalité de la zone d'étude. Cependant, on relèvera que pour autant qu'on puisse en juger, les exemples analysés issus de ces régions ne paraissent pas le contredire. Dans tous les cas, ces distinctions statutaires de classes d'âges révélés par le mobilier de parures déposé en contexte funéraire peuvent tout à fait être mises en parallèle avec celles constatées plus largement dans le sud et surtout le sud-est de la France par B. Dedet¹³¹¹. Si l'on manque de données pour les sépultures de périnataux et de nourrissons, on retrouve bien les groupes identifiés par cet auteur pour l'ensemble du rite funéraire (architecture de la tombe,

¹³¹¹ Dedet 2012.

meubles d'accompagnement, topographie, etc.) et qui symboliseraient : " [...] le reflet bien réel des stades successifs de la vie des enfants ici-bas et celui, que l'on ne peut que soupçonner, des différents états prêtés à ces jeunes morts dans l'au-delà"¹³¹².

II.4. Les parures : miroir d'une hiérarchisation sociale ?

Dans cette partie, on s'attachera à mettre en lumière le rôle que les parures pourraient jouer dans les distinctions sociales hors des critères uniquement biologiques (sexe et âge).

Appréhender le statut social des vivants par l'étude du mobilier archéologique retrouvé dans leur tombe est, on l'a dit, un exercice périlleux qui souffre d'un certain nombre d'*a priori*. Cela est d'autant plus vrai que cette analyse ne se fonde que sur une partie seulement de la population protohistorique et non sur l'ensemble du corps social qui la compose. En effet, les nécropoles régionales n'avaient pas vocation à rassembler l'entièreté des individus qui vivaient à proximité et leur accès devait être soumis à plusieurs conditions¹³¹³. On a déjà pu mettre en évidence que l'âge du défunt constitue vraisemblablement un facteur, parmi d'autres, du recrutement funéraire des nécropoles. Dès lors, il a dû exister pour les autres défunts de nombreuses pratiques funéraires alternatives dont l'archéologie ne peut rendre compte. Ainsi, les vestiges sépulcraux découverts par la fouille illustrent déjà une sélection des défunts au statut social particulier. Sans même prendre en compte la "richesse archéologique" de la tombe¹³¹⁴, les moyens humains nécessaires à sa réalisation et son entretien, surtout lorsque l'on pense aux grands tertres régionaux, témoignent en soi de la singularité du défunt vis-à-vis du reste de la population.

Ceci étant dit, on peut s'interroger sur la place accordée au mobilier de parure au sein de cette population sélective telle qu'elle peut être perçue dans les nécropoles régionales. Est-ce que la présence de cette catégorie de mobilier peut être corrélée à des gestes funéraires particuliers ? Cela dénoterait-il un traitement privilégié accordé aux porteurs de parures ? Dans quelle mesure les profils d'assemblage des tombes à parure traduisent des strates sociales lisibles ? Afin d'aborder cette problématique, on s'attachera à mettre en parallèle les parures dans les tombes et les données portant sur le mobilier d'accompagnement et les structures funéraires.

¹³¹² Dedet 2012, 165.

¹³¹³ Adroit 2015, 430-433.

¹³¹⁴ Le terme de "richesse archéologique" renvoie ici autant au nombre et/ou type d'objets déposés avec le défunt, qu'au rite funéraire observé et à l'architecture de la tombe.

II.4.1. Les tombes à parures et vases céramiques d'accompagnement

Le premier point souvent mis en avant pour caractériser le statut social des défunts est le nombre d'objets accompagnant l'individu dans la tombe¹³¹⁵. La cérémonie funéraire donnait lieu à des manifestations ostentatoires de la part des vivants par le don de biens et la tenue de banquets. Les rites organisés autour du défunt était l'opportunité pour les vivants de rendre hommage au mort. De ce fait, l'on s'accorde pour dire que la "richesse" observée dans la tombe témoigne de la reconnaissance par la communauté de la qualité du défunt. À ce titre, le nombre de récipients céramiques déposés est considéré comme un indicateur, parmi d'autres, du faste ou de la modestie d'une sépulture¹³¹⁶.

Afin d'étudier la relation qui pourrait exister entre le mobilier de parure et le nombre de récipients céramiques déposés dans les ensembles funéraires, nous avons retenu les sépultures dont le nombre de récipients est connu. Nous avons donc écarté toutes les tombes contenant des tessons de céramique dont on ne pouvait déterminer à combien de vases ils appartenaient initialement. Enfin, on rappellera que le mobilier céramique n'a été enregistré que pour les ensembles de fiabilité 3 et que le décompte exclut toujours l'urne cinéraire dans la mesure où l'on a considéré que ce récipient ne pouvait être perçu comme un objet "ajouté" à la tombe.

Si l'on s'intéresse en premier lieu au rapport entre le nombre de récipients céramiques et le nombre de parures déposées dans une même tombe (fig.186 A), les données, quel que soit l'horizon chronologique considéré, laissent entrevoir une absence de lien entre ces deux critères. Les observations resserrées à l'échelle d'une seule nécropole, souvent plus restreinte chronologiquement, valident ces résultats généraux.

Dans les nécropoles du Castrais, dont la datation des tombes se concentre principalement sur nos horizons 1B et 2, les sépultures pourvues de cinq objets de parures peuvent aussi bien être accompagnées d'un seul vase, comme dans la tombe 372 du Causse (n°305), que de 17 dans la tombe 648 de cette même nécropole¹³¹⁷. Les comptages relevés sur d'autres sites funéraires, tels qu'à Aiguillon (n°247), Arguedas (n°34) et Herrería (n°19), amènent au même constat. Dans ces dernières nécropoles, les dépôts funéraires les mieux dotés en mobilier de parures appartiennent aux groupes de tombes les moins fournies en récipients céramiques d'offrandes. Dans la nécropole du Camp de l'Église Nord et Sud de Flaujac-Poujols (n°207), les deux tombes des tumulus 8 et 32, considérées comme les plus riches en mobilier

¹³¹⁵ Baray 2009, 194 ; par "mobilier d'accompagnement", on entend ici les objets dont on suspecte qu'ils n'appartenaient pas directement au défunt, ou du moins, qu'ils ne faisaient pas partie de son costume quotidien. Il s'agit alors d'objets déposés supposément en offrande comme l'a bien défini A. Testart : Testart 2004, 304.

¹³¹⁶ Le nombre de vases par tombe est utilisé comme un des critères distinctifs de la hiérarchisation des tombes des nécropoles du Castrais : Giraud *et al.* 2003, 239-246.

¹³¹⁷ Giraud *et al.* 2003, pl.35 et 82-83.

de parures (avec respectivement 9 et 6 parures), sont également bien pourvues en vases céramiques (52 dans la premier et 21 dans le second), alors que d'autres tombes contiennent autant de récipients d'offrandes mais bien moins d'objets de parures. En d'autres termes, à Flaujac-Poujols comme ailleurs, la quantité de parures déposées avec le défunt n'est pas corrélée au nombre de vases d'accompagnement.

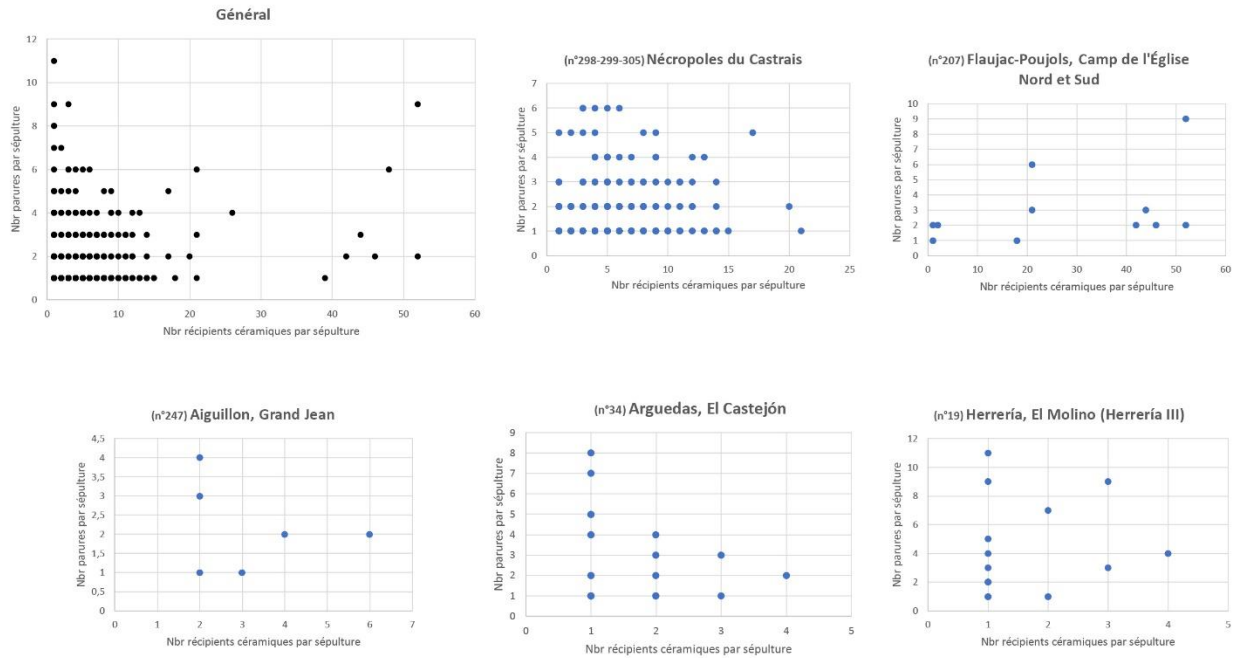
Si l'on analyse le nombre de récipients céramiques par rapport aux types de costumes, les données collectées ne permettent pas davantage de dégager des tendances. En croisant le nombre de vases d'offrandes déposés dans la tombe d'après le type de profil d'assemblage associé, on n'observe pas de structuration nette des données (fig.186 B). Lors d'une première lecture des résultats, il semblerait qu'au cours de l'Horizon 1, les sépultures en renfermant un seul récipient céramique renferme préférentiellement les profils d'assemblages A et E, tandis que celles comprenant de 2 à 5 vases sont plutôt liées à des profils F. Pour l'Horizon 2, le profil B pourrait être lié aux tombes de moins de 10 vases alors que le profil D semble surtout représenté dans les tombes de 2 à 19 récipients et minoritaire dans celles pourvues d'un unique récipient. Enfin, pour l'Horizon 3, deux profils "modestes" semblent se détacher (profils B et C). L'un est associé uniquement aux sépultures contenant moins de 20 vases (profil B), tandis que le second à celles de moins de 10 vases (profil C). Néanmoins, ces distinctions ne sont pas franches et la distribution des profils couvre une grande partie des groupes de récipients céramiques, amenant à douter d'une réelle structuration des données d'après ce facteur. Le profil A (tombes dominées par les parures annulaires), par exemple, se retrouve dans tous les groupes de récipients céramiques, sans de changements significatifs. Ces sépultures se distribuent sur l'intégralité du spectre, à la fois pour les ensembles funéraires les plus faibles en dépôt d'offrandes céramiques, comme pour ceux qui en sont richement dotés. L'absence de structuration entre ces deux critères est d'autant plus flagrante lorsque l'on regarde en détail le contenu des dépôts funéraires. L'exemple des tombes 191 de Gourjade (n°298) et 426 du Causse (n°305), qui appartiennent à un contexte culturel identique et sont datées dans le courant du VII^e s. a.C. (Horizon 2), est le plus éloquent¹³¹⁸. Toutes deux renferment l'incinération d'un adulte de sexe indéterminé. Bien que le mobilier de parure soit représenté dans chacune des tombes par la présence d'un unique bracelet, la première sépulture compte comme mobilier d'accompagnement 21 vases tandis que la seconde n'en dénombre qu'un seul. Dans ce contexte, il n'est pas utile de multiplier les exemples outre mesure et il conviendra, dès lors, de reconnaître qu'il n'existe aucune corrélation franche et mesurable entre le nombre de vases d'offrandes

¹³¹⁸ Pl.183 ; Giraud *et al.* 2003, pl.143-144.

SIXIÈME PARTIE : LES PORTEURS DE PARURES

déposés dans les tombes et les profils d'assemblages de ces dernières. Le nombre d'offrandes est donc soumis à d'autres facteurs qui restent encore à définir.

A: Nombre de récipients céramiques en fonction du nombre de parure par sépulture



B: Nombre de récipients céramiques par sépulture en fonction du profil d'assemblage (exprimé en %)

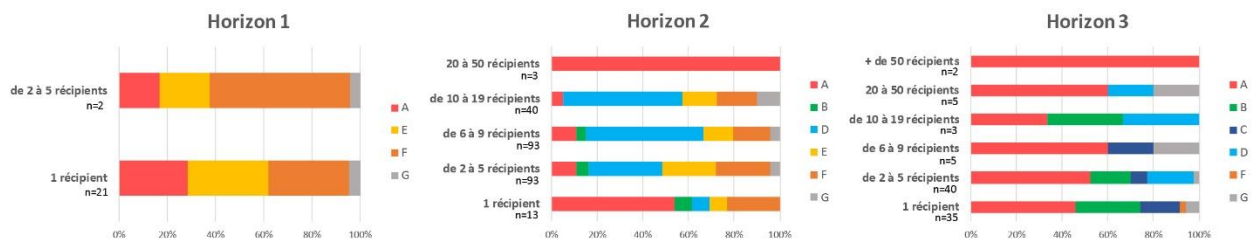


Figure 186 : Nombre de récipients céramiques dans les sépultures en fonction du nombre de parures (A) et du profil d'assemblage (B).

II.4.2. Structures funéraires et tombes à parures

Les tombes à parures de notre corpus sont associées à des structures qui connaissent de nombreuses variations selon le contexte chrono-culturel¹³¹⁹. Afin de discerner un possible rapport entre ces structures funéraires et le nombre et/ou le type de parures qu'elles renferment, on s'intéressera exclusivement aux tombes recouvertes par un tertre et/ou pourvues d'un cerclage de pierres. En effet, ces monuments sont les structures funéraires dont la variabilité morphologique est la plus aisément observable et dont on suppose qu'elle devait être fortement

¹³¹⁹ Adroit 2015, 219.

soumise à des facteurs externes, au premier rang desquels se place probablement le statut social du mort.

L'un des éléments le plus évident lorsque l'on s'intéresse aux tertres ou aux cerclages de pierres funéraires est leur taille. Par la taille, on entend ici le diamètre matérialisé par la présence d'un empièchement ou d'une structure périlithique. On ne tiendra pas compte de la hauteur car si cette valeur est pertinente pour estimer le volume d'un tertre, elle demeure souvent inconnue en raison des multiples facteurs naturels ou anthropiques qui ont pu en compromettre la conservation (passages de troupeaux, érosion, travaux agricoles, etc.). Cependant, une approche analytique fondée sur le seul diamètre des tumulus ou des structures d'entourages suffira déjà à dégager une vision globale dans le cadre de cette étude. Méthodologiquement, on prendra également soin de ne faire figurer que les ensembles funéraires *a priori* individuels, c'est-à-dire qui ne renferment qu'un seul défunt, dans la mesure où l'on cherche à mettre en valeur le rapport entre le monument et un type de sépulture. On a donc évincé du corpus les tertres multiples dits communautaires, qui couvrent plusieurs sépultures donc, comme ceux que l'on rencontre fréquemment en Aquitaine méridionale (Ibos et Pau) ou dans la vallée de la Leyre (Mios et Biganos). Enfin, il convient de préciser que les récents travaux menés par S. Adroit sur les tumulus de notre zone d'étude ont mis en exergue le fait que le volume des tertres n'était pas lié au facteur chronologique, et ce pour toutes les nécropoles¹³²⁰. Cette donnée importante a pu être confirmée par nos mesures qui indiquent que les diamètres des tumulus pour l'ensemble de la zone géographique fluctuent en moyenne d'à peine plus de 2 m (de 7,5 à 9,6 m) entre les Horizons 1 et 3, mais que des valeurs inférieures et supérieures à ces moyennes se rencontrent tout au long du Premier âge du Fer.

Dans un premier temps, si l'on s'attache à mesurer la variabilité de la taille (le diamètre) des tertres ou des structures d'entourages en fonction du nombre de parures associées à la sépulture qu'ils renferment, on observe qu'il ne semble pas exister de corrélation entre ces deux critères dans l'ensemble de la zone géographique tout au long du Premier âge du Fer (fig.187 A). Les sépultures les moins pourvues en mobilier de parure (1 pièce) peuvent aussi bien être associées aux tertres de faible diamètre comme aux plus grands, par exemple 0,4 m pour la tombe 29 de la nécropole d'Arguedas (n°34) et 20 m pour le monument de Milharenqué 1 à Avezac-Prat-Lahitte (n°275). Pour autant, ces deux exemples pourraient ne pas être pertinents dans la mesure où ils sont issus d'ambiances chrono-culturelles divergentes. Pour assurer la validité de ces résultats, attardons-nous plus en détail sur les trois nécropoles régionales qui

¹³²⁰ Adroit 2015, 224, fig.70.

fournissent le plus grand nombre de sépultures à parures sous tumulus et/ou pourvues de structures périlithiques, à savoir : Le Camp de l'Église Nord à Flaujac-Poujols (n°207), Garin à Arihouat (n°148) et El Castejón à Arguedas (n°34)¹³²¹.

La nécropole du Camp de l'Église Nord à Flaujac-Poujols (n°207) est occupée entre le deuxième quart du VI^e s. et la fin du V^e s. a.C., soit au cours de notre Horizon 3. Le diamètre des monuments funéraires n'y apparaît pas déterminé par le nombre de parures qu'ils renferment. Alors que la moyenne du diamètre des tertres, avec ou sans parures, s'établit à 7 m, on observe que la sépulture du tumulus 8, la plus riche en parures avec 9 pièces, ne mesure que 5,4 m tandis que le tumulus 19 avec un seul élément de parure présente un diamètre de 10,2 m¹³²². La particularité de cette nécropole est que 11 des 24 monuments funéraires possèdent à leur base des structures rayonnantes en forme de "roue de char" dessinées par des empierrements. De ces structures internes singulières, seules 6 ont livré des tombes à parures : les tumulus 8, 9, 16, 19, 25 et 29. Par ailleurs, ces ensembles funéraires ne se distinguent pas par une quantité inhabituelle de mobilier d'apparat puisqu'en dehors des tumulus 8 et 25 qui comprennent respectivement 9 et 6 objets de parures, les autres sépultures restent plutôt discrètes sur ce plan. Les tertres 9 et 16 ont la double particularité (en plus disposer d'une structure rayonnante), d'avoir livré chacun un squelette d'équidé entier, accompagnant le défunt. À ce traitement funéraire exceptionnel vient s'ajouter un effectif important de vases d'accompagnement (41 pour l'un et 42 pour le second), le tout recouvert d'un tertre dont la taille, bien au-dessus de la moyenne du site, s'établit à 10,2 m pour le tumulus 9 et 11,4 m pour le tumulus 16¹³²³. Pour autant, le mobilier de parure de ces deux tumulus est relativement modeste. Le tumulus 16, que l'on date de la seconde moitié du VI^e s. a.C. ne comprend qu'une agrafe de ceinture en alliage cuivreux et une fibule en fer, tandis que le tumulus 9, plus récent et daté du milieu du V^e s. a.C., renferme une fibule en fer et deux fragments d'alliage cuivreux non identifiables¹³²⁴.

La fréquentation de la nécropole d'Arihouat à Garin (n°148) se situe entre le dernier quart du VIII^e s. et le premier quart du VI^e s. a.C., correspondant à notre Horizon 2. Les 170

¹³²¹ La mention de la nécropole d'Arihouat à Garin dans la catégorie des nécropoles tumulaires peut prêter à discussion puisqu'il s'agit d'incinérations déposées dans des fosses. Malgré tout, ces structures funéraires étaient pourvues de cerclages de pierres délimitant un espace de taille variable. C'est la raison pour laquelle on intégrera cette nécropole à cette étude, d'autant qu'il n'est pas exclu que ces tombes soient couvertes de micro-tertres. En outre, A. Müller, l'inventeur du site, a eu l'occasion d'argumenter en faveur de la présence d'éléments de couverture en matière périssable, rapprochant de fait ces tombes en fosses de celles sous tumulus connues dans les environs proches : Müller 1987, 27.

¹³²² Beausoleil & Gros 2007, 129.

¹³²³ *Ibid*, 141-142 ; Le monument funéraire 25, le plus imposant de la nécropole, possède un diamètre de 13,5 m.

¹³²⁴ Pl.111.

monuments funéraires rencontrés sont matérialisés par des urnes cinéraires déposées dans des fosses et dont l'espace symbolique est délimité par des couronnes de pierres à la taille et à l'architecture plus ou moins complexes¹³²⁵. Comme ailleurs, on observe que le diamètre de ces structures circulaires n'a pas de lien avec le nombre de parures qu'elles renferment. Les sépultures 44 et 96, contenant toutes deux une pièce d'apparat (un torque en alliage cuivreux), possèdent une structure périlithique de 2,5 m pour la première et de 8,5m pour la seconde. En outre, comme 22 autres monuments funéraires du site, la tombe 96 se distingue de la tombe 44 par l'aménagement d'une double couronne de pierres. Ainsi, la singularité architecturale n'est pas corrélée au type de dépôt funéraire observé à Arihouat. La sépulture 28 illustre également bien ce constat puisqu'il s'agit de l'unique ensemble funéraire dont l'enceinte circulaire de pierres est remplacée par un encadrement rectangulaire de 0,6 m de côtés¹³²⁶. Le contenu de la tombe située au centre du monument est identique à celui de la sépulture B, pourvue d'une architecture funéraire plus classique (double couronne de pierres d'un diamètre externe de 2,7 m)¹³²⁷.

La nécropole d'El Castejón à Arguedas (n°34) semble être utilisée entre la toute fin du VII^e s. et la fin du V^e a.C. d'après notre étude typochronologique, ce qui correspond principalement à notre Horizon 3. Les 87 tombes qui la composent se présentent sous la forme d'urnes cinéraires couvertes par un petit tumulus et ceintes par une structure circulaire de blocs d'adobe¹³²⁸. Là encore, le diamètre de ces monuments n'est pas déterminé par le nombre de parures déposées dans la tombe on évoquera ainsi les tombes 28 et 30 (du niveau C) qui comportent toutes deux un lot de perles en alliage cuivreux mais dont le diamètre de la structure s'établit à 0,40 m pour le premier dépôt et à 1,28 m pour le second (le diamètre moyen des tertres de la nécropole n'est que d'environ 1 m). Un petit nombre de monuments funéraires se distinguent architecturalement des autres soit par la présence d'une double enceinte de blocs d'adobe (sépulture 60 du niveau C), soit par l'aménagement de deux blocs à l'intérieur du *loculus* funéraire (sépultures 34, 35, 64 et 71 du niveau C), voire en combinant ces deux caractéristiques (sépulture 19 du niveau C). Là encore, ces singularités funéraires ne laissent entrevoir aucun lien avec la présence de parures dans la mesure où la composition en mobilier d'apparat de ces ensembles ne se distingue pas de celle des autres assemblages sépulcraux. Le nombre de parures accompagnant le défunt de la sépulture 19 du niveau C est identique à celui des tombes 15, 16, 38 ou 74 qui répondent à une morphologie plus conventionnelle pour le site. Enfin, les quelques

¹³²⁵ Müller 1985, 123-131

¹³²⁶ *Ibid*, 46-47.

¹³²⁷ *Ibid*, 29-30 ; pl.77 et 80.

¹³²⁸ Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 38-39, fig.50 et 51.

tombes chronologiquement antérieures du niveau D, installées directement sous celles du niveau C, ne contredisent pas ces observations. Si les sépultures 1 et 2 (du niveau D) sont similaires avec une couronne simple de dimensions très proches (1,5 m pour la première et 1,3 m pour la seconde) et avec la présence de deux blocs d'adobe dans le loculus funéraire, seule la sépulture 1 renferme le reste d'un objet d'apparat (un lot de perle en alliage cuivreux).

Ces quelques exemples tirés de contextes funéraires bien espacés géographiquement et issus de groupes culturels différents valident les conclusions établies plus généralement sur l'ensemble de la zone. Un grand nombre de parures dans une tombe ne correspond pas nécessairement à une structure funéraire exceptionnelle. Ces deux critères ne sont pas corrélés.

En revanche, ce pourrait être le cas avec les profils d'assemblage identifiés pour chacun des ensembles sépulcraux.

En effet, en combinant ces deux paramètres, on constate de très nettes variations entre le contenu des tombes à parures et la taille des tertres ou des enceintes de pierres (fig.187 B). Les sépultures dominées par les parures annulaires, avec ou sans ustensiles de filages (profils A et F1), ou celles comprenant principalement des parures vestimentaires (profil B) se trouvent déposées bien plus fréquemment dans les monuments discrets. De l'autre côté, les tombes à parures pourvues de pièces d'armement (profil C) ou à parures vestimentaires, couteau(x) et/ou outils de toilette (profil D1) ont une plus forte tendance à investir les tertres de grande taille. L'imposant gabarit des tertres qui recouvrent les sépultures à profil d'assemblage C, de nature guerrière, ne constitue pas un résultat particulièrement étonnant dans la mesure où on observe un phénomène similaire pour les tumulus à arme du Languedoc oriental et de la Provence¹³²⁹. En revanche, les diamètres des monuments funéraires renfermant des tombes de profil D1 interrogent. Puisque pour les tombes de profil C, c'est la présence de mobilier de type guerrier et non les parures qui semble corrélée aux dimensions du monument, on peut se demander si, derrière la taille importante des tertres couronnant les sépultures de profil D1, ce n'est pas en réalité le caractère "viril" de la tombe qui est mis en avant. Cela expliquerait pourquoi ce trait concerne aussi les tombes de type D1, dont on a déjà évoqué le "caractère masculin". Le fait que les tertres abritant une tombe masculine auraient une tendance à la monumentalité a par ailleurs également été évoqué pour ceux de Languedoc oriental et de Provence¹³³⁰.

On rappellera toutefois que cette hypothèse se heurte encore à quelques problèmes. Le premier est que, comme on peut le voir pour notre corpus, les ensembles sur lesquels cette idée repose sont très peu nombreux, seulement 3 tertres pour les sépultures de profil C et 3 pour

¹³²⁹ Pour cette région, les tumulus abritant une sépulture d'un guerrier ont en moyenne un diamètre plus élevé de 3m vis-à-vis de ceux sans arme : Beylier 2012, 212-213.

¹³³⁰ Beylier 2012, 213.

ceux de profil D1, tandis que les exemples renfermant des profils A, B ou F1 sont bien plus fréquent, ce qui pourrait jouer sur la moyenne statistique obtenue. Ensuite, si l'on considère la variation des diamètres des tumulus à l'échelle d'une seule nécropole, comme celle du Camp de l'Église Nord à Flaujac-Poujols (n°207), des exceptions peuvent aisément remettre en cause ce modèle. Bien que globalement, les monuments funéraires renfermant les assemblages de profils A, B et F1 comptent parmi les exemplaires de faible taille et que dans le même temps, les tumulus abritant des assemblages de profil D1 (tumulus 9 et 16) soient largement au-dessus de la moyenne (10,2 m pour l'un et 11,4 m pour l'autre), on relèvera que le plus grand tumulus de la nécropole (tumulus 25) recouvre une tombe de profil A2 dominée par les parures annulaires¹³³¹. En outre, le tumulus 21, qui comprend la riche sépulture d'un défunt pourvue de sa panoplie militaire complète (épée, anneaux de suspension, éléments de chaîne, bouclier) en plus d'un couteau, d'outils de toilette, d'une agrafe de ceinture, d'une fibule et d'un bracelet, ne mesure que 9,5 m de diamètre, à peine au-dessus de la moyenne située à 7 m.

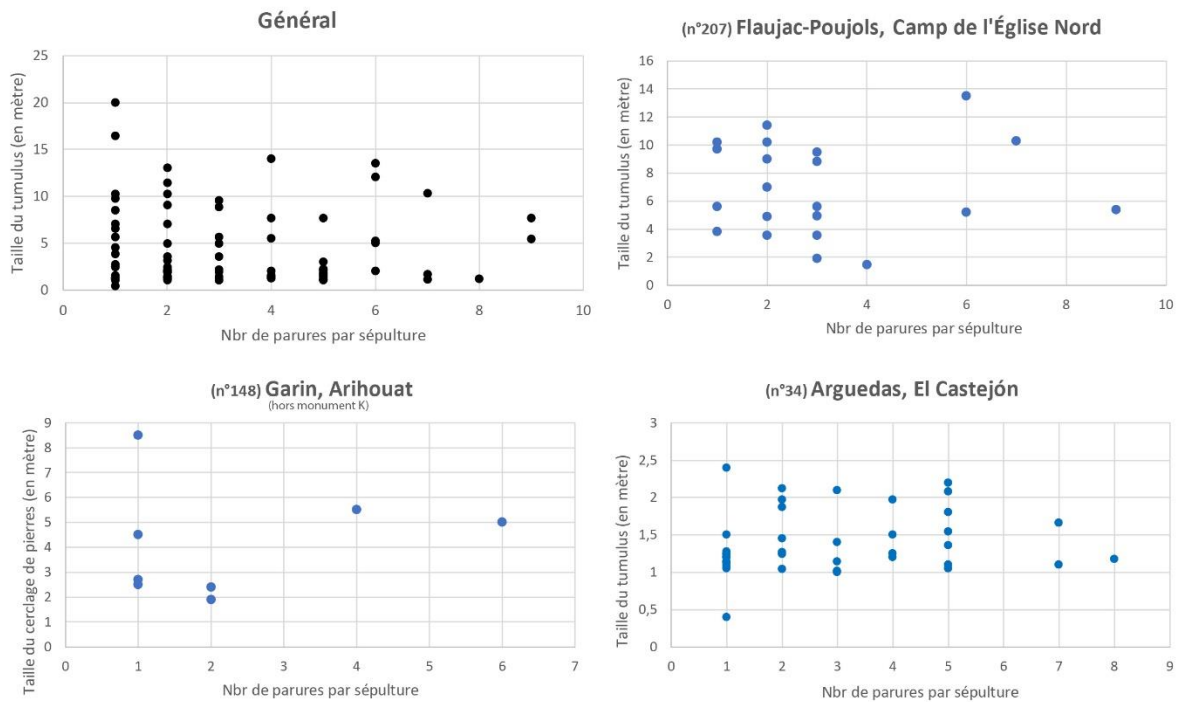
Ainsi, les variations importantes constatées entre les profils d'assemblages et les dimensions des monuments funéraires concernés paraissent ne pas être liées aux types de parures, du moins pas de manière directe, mais reflètent probablement des pratiques rituelles divergentes en fonction du genre du défunt. Cependant, cette réponse demeure incomplète dans la mesure où des exceptions à ce modèle existent. Les questions qui restent en suspens impliquent que des travaux s'attachant plus spécifiquement à cette problématique doivent être entrepris¹³³².

¹³³¹ Pl.113.

¹³³² Une partie de travail avait déjà été réalisé par B. Dedet et S. Adroit qui arrivent tous deux à la conclusion que les dimensions des tertres sont liées au nombre de sépultures qui y sont enfouies. Cependant, ces résultats ne portent qu'un regard global et sur une région donnée (la garrigue languedocienne pour l'un et les sites de part et d'autre des Pyrénées pour l'autre). Ils ne disent rien sur les seuls tumulus à tombes individuelles et sur la variation de leur taille à l'intérieur des nécropoles auxquelles ils appartiennent : Dedet 1992, 135-137 ; Adroit 2015, 225.

SIXIÈME PARTIE : LES PORTEURS DE PARURES

A: Taille du tumulus d'après le nombre de parures (tumulus individuels uniquement)



B: Taille du tumulus et profil d'assemblage (tumulus individuels uniquement)

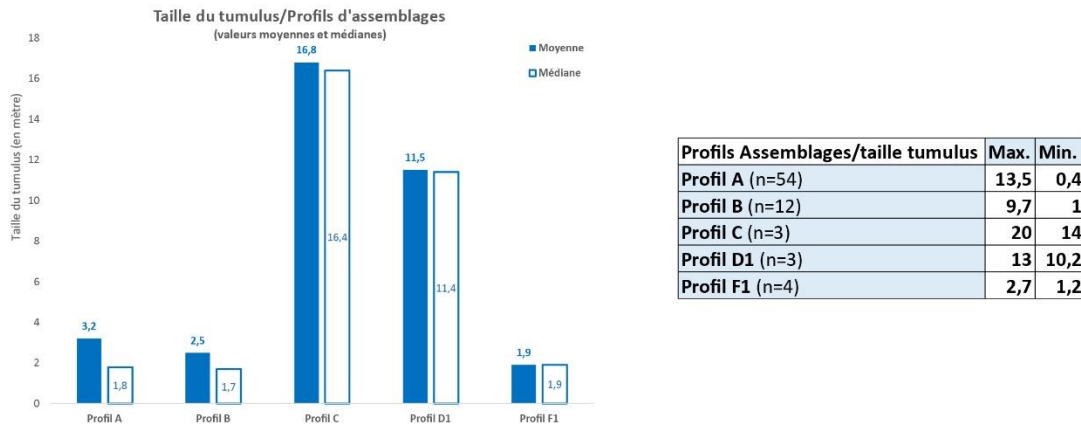


Figure 187 : Corrélation entre la taille (diamètre) des tumulus ou cerclages de pierres individuels avec le nombre de parures (A) et le profil d'assemblage (B).

II.4.3. Les tombes à parure surabondante : de riches tombes de femmes ?

La majorité des ensembles funéraires répertoriés dans notre corpus comprennent un effectif relativement modeste d'objets d'apparat dépassant rarement les 5 individus. Il est possible cependant d'identifier un petit lot de tombes qui se distinguent par un nombre plus important de mobilier de parures, ce qui leur confère un aspect exceptionnel. On parlera alors de tombes à parure surabondante. Ce groupe comprend 28 sépultures pourvues d'au moins 6 parures accompagnant des défunts adultes (ou dont l'âge n'est pas caractérisé par l'anthropologie

mais dont on peut supposer qu'il s'agit d'adultes). On peut ajouter à ce contingent 3 tombes d'enfants (*Infans I et II*) qui se singularisent aussi par le nombre de parures des autres défunts de la même classe d'âge. L'examen de ces tombes hors normes permet de dégager plusieurs constats (fig.188).

Âges	Sépultures	Profils d'assemblages	Horizons	Rites funéraires	Nbr parures	Données Anthropologiques (sexe)
Adultes ou indét.	(319) PUYLAURENS, Orsière-T.1	A2	Horizon 2	incinération	6	Indéterminé
	(148) GARIN, Arihouat-Sépulture 18	A1	Horizon 2A	incinération	6	Indéterminé
	(148) GARIN, Arihouat-Sépulture K1	A1	Horizon 2A	incinération	9	Indéterminé
	(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.688	D2	Horizon 2A	incinération	6	Indéterminé
	(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.777	A1	Horizon 2A	incinération	6	Indéterminé
	(299) CASTRES, Le Martinet-T.175	A1	Horizon 2B	incinération	6	Indéterminé
	(329) REALVILLE, Camp d'Alba-Tombe 31	A1	Horizon 2B	incinération	6	Indéterminé
	(62) ANDORRA, El Cabo (nécropole)-Tumulus 4	A1	Horizon 2B	incinération	6	Indéterminé
	(68) GRIEGOS, El Cuarto (San Juan)-(1992) sépulture 18/4	A2	Horizon 2B / 3B	incinération	8	Indéterminé
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 034	A2	Horizon 3	incinération	7	Indéterminé
	(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.1069	A2	Horizon 3A	incinération	6	Feminin ?
	(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 8	A2	Horizon 3A	incinération	9	Indéterminé
	(34) ARGUEDAS, El Castejón (nécropole)-Niveau C, tombe 24	B1	Horizon 3A	incinération	8	Indéterminé
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 136	B1	Horizon 3A / 3B	incinération	9	Indéterminé
	(34) ARGUEDAS, El Castejón (nécropole)-Niveau C, tombe 3	A2	Horizon 3A / 3B	incinération	7	Indéterminé
	(34) ARGUEDAS, El Castejón (nécropole)-Niveau C, tombe 68	A2	Horizon 3A / 3B	incinération	7	Indéterminé
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 031	B1	Horizon 3B	incinération	11	Indéterminé
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 058	A2	Horizon 3B	incinération	9	Indéterminé
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 080	B1	Horizon 3B	incinération	7	Feminin
	(235) SAINT-JEAN-DE-LAUR, Camp de Monseigneur-inhumée	A1	Horizon 3B	inhumation	9	Feminin
	(271) PAU, Cami Salié-Sépulture 1	A2	Horizon 3B	incinération	10	Indéterminé
	(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 36	A2	Horizon 3B / 3C	incinération	7	Indéterminé
	(129) SAINT-ANGEL, La Laubie-Tumulus 1 - sépulture	A1	Horizon 3C	inhumation	6	Indéterminé
	(184) POUYDESSEAUX, Loustalet-sépulture 155	A2	Horizon 3C	incinération	8	Indéterminé
	(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 047	A2	Horizon 3C	incinération	7	Feminin
	(197) CALES, Pech de Cramazou-Tumulus 1, sépulture 2	A2	Horizon 3C	incinération	6	Indéterminé
	(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 25, 5.	A2	Horizon 3C	incinération	6	Indéterminé
	(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 32	A2	Horizon 3C	incinération	6	Indéterminé
	(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.70	A1	Horizon 1A	inhumation	6	Indéterminé
	(148) GARIN, Arihouat-Sépulture K2	A1	Horizon 2A	incinération	5	Indéterminé
(148) GARIN, Arihouat-Sépulture K4	A1	Horizon 2A	incinération	4	Indéterminé	

Figure 188 : Tombes à parure surabondante dont l'effectif de parures est supérieur à 5 pour les défunts adultes ou indéterminés et supérieur à 3 pour les enfants.

Le premier fait remarquable est que ce type de dépôt funéraire touche la quasi-totalité de la zone géographique considérée : les marges occidentales du Massif central (Calès, Saint-Jean-de-Laur, Saint-Angel, Flaujac-Poujols), les Causses tarnaises (Réalville, Castres, Labruguière, Puylaurens), le Comminges (Garin), le plateau landais et le piémont des Pyrénées occidentales (Pouydesseaux, Pau), la moyenne vallée de l'Èbre (Arguedas), la Meseta (Herrería, Griegos) ou encore la Bas-Aragon (Andorra). En outre, cette distribution spatiale déjà large ne tient pas compte des ensembles funéraires que l'on a jugé moins fiables (indice de fiabilité de 2), notamment la vallée de la Leyre avec, parmi d'autres, la "riche" sépulture située entre les tombes 2 et 3 du tumulus de Pujaut à Mios (n°167)¹³³³. Ainsi, ce phénomène de tombe à parure surabondante concerne tant les nécropoles françaises qu'espagnoles.

La distribution chronologique paraît en revanche moins bien proportionnée. La tombe 70 du Causse, datée du Bronze final régional (Horizon 1A), constitue l'unique exemplaire enregistré pour les périodes les plus anciennes. Le reste des dépôts appartient à l'Horizon 2,

¹³³³ Pl.93.

mais surtout à la dernière étape du Premier âge du Fer, durant l'Horizon 3. Le phénomène qui consiste à se distinguer des autres défunts par la déposition d'un riche costume d'apparat tend donc à s'accroître au cours du Premier âge du Fer de part et d'autre des Pyrénées.

Le second point tient à la place de ces tombes à l'intérieur de leur nécropole d'origine. Les tertres funéraires communautaires à multiples sépultures sont de bons marqueurs du rang singulier accordé à ces ensembles exceptionnels (fig.189).

Le monument K de la nécropole d'Arihouat à Garin (n°148) possède une organisation particulièrement intéressante (fig.189 A). Contrairement aux autres tombes individuelles de la nécropole constituées d'une fosse et d'une urne funéraire délimitées par une structure périlithique, ce monument communautaire comprend un caisson central en plaques de schiste et une couronne de bloc de gneiss volumineux d'un diamètre de 7,5 m. Le tout devait être dissimulé par une superstructure aérienne composée de gros blocs de pierre¹³³⁴. La fouille a révélé que la sépulture K1, riche en mobilier de parures (trois torques, au moins deux séries de bracelets en armilles, des lots de perles et d'anneaux et un lot de boutons) était destinée à occuper le caisson central¹³³⁵. Probablement au même moment, la sépulture K2 est venue s'adosser à la première. Si la tombe K1 renferme les restes d'un adulte, celle de l'ensemble K2 comprend les ossements d'un grand enfant dont le matériel d'accompagnement est très proche de celui de K1 : il comprend également trois torques, vraisemblablement une unique série de bracelet d'armille et une perle¹³³⁶. Par la suite sont venues s'agréger, dans l'ordre chronologique, la sépulture d'enfant K4 également dominée par les parures annulaires (deux torques, un bracelet et un anneau)¹³³⁷, puis la sépulture K3 et la fosse K5 dépourvues de mobilier d'apparat¹³³⁸. Ainsi, on observe dans le monument funéraire K d'Arihouat un rituel funéraire original autour d'une tombe à parure surabondante fondatrice. Cet ensemble fondateur semble avoir attiré d'autres sépultures dont le profil d'assemblage est identique (profil A1), du moins pendant un certain temps.

Ce phénomène d'attraction par une tombe à parure surabondante s'observe également dans le tumulus de la Cami Salié à Pau (n°271) (fig.189 B). Ce tertre de 17 m de diamètre a été fréquenté pendant environ un siècle, entre 525 et 425 a.C. (Horizons 3B/3C) d'après les éléments typo-chronologiques à notre disposition. Enfouie sous un massif d'argile, la sépulture 1 est considérée par les inventeurs comme l'ensemble funéraire fondateur du monument¹³³⁹.

¹³³⁴ Müller 1985, 34.

¹³³⁵ Pl.77-78.

¹³³⁶ Pl.78.

¹³³⁷ Pl.79.

¹³³⁸ Müller 1985, 37-38 et 128.

¹³³⁹ Dumontier & Blanc 1984a, 157.

Cette sépulture 1 se démarque très nettement par le faste de son mobilier d'apparat qui comprend une fibule, deux bracelets, deux torques, deux pendeloques, plusieurs lots d'anneaux, un lot de boutons et bien plus encore si l'on ajoute les multiples fragments de parures annulaires collés par l'oxydation dans une masse métallique, auxquels viennent s'ajouter deux fusaïoles et un couteau en fer¹³⁴⁰. Viennent ensuite s'agglomérer 18 autres sépultures, souvent pauvres en objets de parures, dont notamment des ensembles funéraires à armes, comme la sépulture 9 et ses éléments de lance en fer (pointe et talon)¹³⁴¹.

Enfin, on pourrait évoquer le cas du monument M.5 de la nécropole du Turon à Azereix (n°278) dont la tombe 2, vraisemblablement fondatrice car située contre le podium central, se distingue des autres dépôts cinéraires qui l'entourent dans le même monument non pas par le nombre de parures qu'elle renferme (seulement un torque et une épingle) mais plutôt par le fait que le torque qu'elle a livré l'un des tout premiers exemplaires en fer pour la zone d'étude (fig.189 C)¹³⁴². Cela dénote son caractère singulier, d'autant que l'usage du fer pour la confection de parures ne deviendra prédominant en Aquitaine méridionale qu'au cours du VII^e s. a.C. Ce constat renforce l'aspect "précurseur" de cette tombe datée entre 700 et 650 a.C. (Horizon 2A).

Il semblerait que l'on puisse observer une logique similaire pour certaines des autres tombes à parure surabondante issues de contextes funéraires divergeant du modèle du tumulus communautaire.

On en signalera un exemple dans la nécropole du Frau à Cazals (n°326). Si, jusqu'à présent, ce complexe funéraire mal documenté a été écarté de l'analyse, on remarquera malgré tout que le tumulus 49 comprend une sépulture (sépulture B) richement pourvue en parure annulaires (correspondant à notre profil A2) et mobilier d'accompagnement ou d'offrande (un couteau, une pince à épiler, une fusaïole et son aiguille ainsi que près de 28 vases)¹³⁴³. Cet ensemble, daté entre 550 et 475 a.C. (Horizon 3A/3B) et enseveli au centre du monument, a été rejoint par trois autres structures funéraires qui sont venues s'agencer à l'intérieur du tertre (sépultures C et D) ou s'accoler à sa bordure (sépulture A) et qui sont toutes moins pourvues en mobilier archéologique (fig.189 D)¹³⁴⁴. Il est possible qu'un rituel funéraire identique ait eu lieu pour le tumulus 47, daté entre 625 et 575 a.C. (Horizon 2B), bien que l'antériorité de la "riche"

¹³⁴⁰ Pl.135 ; Dumontier & Blanc 1984a, 9-31.

¹³⁴¹ Pl.135 ; Dumontier & Blanc 1984a, 50, fig.17 n°4.

¹³⁴² Pl.145.

¹³⁴³ Pl.213.

¹³⁴⁴ L'organisation architecturale du tumulus 49 s'apparente à un monument de type mixte d'après la nomenclature proposée par B. Pajot pour le site du Frau : Pajot 2000, 149, fig.3.

sépulture B sur les ensembles C et D reste à discuter (la sépulture A est en revanche bien postérieure au dépôt funéraire B)¹³⁴⁵.

À Flaujac-Poujols (n°207), bien que l'on ne puisse pas mettre en évidence de tels phénomènes d'attraction, il est cependant intéressant de noter que le tumulus individuel 8, renfermant une sépulture richement dotée en mobilier de parure mais aussi en objets d'accompagnement et/ou d'offrande (52 vases d'accompagnement, une fusaiöle et son aiguille, un couteau et un scalptorium), est l'un des tout premiers tertres à être érigé au Camp de l'Église Nord, entre 575 et 550 a.C. (Horizon 3A), comme en témoigne la fibule de type Golfe du Lion (Fi.13.A.8) qu'il a livrée¹³⁴⁶. Ce type de riche dépôt est inconnu auparavant, entre le VIII^e et VII^e s. a.C (Horizon 1A et 2), au Camp de l'Église Sud.

On évoquera aussi le cas de la tombe 70 de la nécropole du Causse (n°305). Cet ensemble à une double particularité. La première est, on l'a dit, qu'elle contient les restes d'un enfant d'environ 8 ans accompagné par un nombre de parures inhabituel pour cette classe d'âge¹³⁴⁷. La seconde, peut-être plus importante, est que ce défunt a été inhumé en pleine terre dans un contexte funéraire très nettement dominé par l'incinération. Datée entre 900 et 775 a.C. (Horizon 1A), cette inhumation appartient à un petit groupe de sépultures à inhumation situées dans le secteur central de la nécropole dont certaines, comme les tombes 339, 518 ou 552 sont contemporaines et, on outre, ont livré des lots de parures abondants et du mobilier d'apparat identiques : torques à tige torsadée et terminaisons recourbées en alliage cuivreux (To.18.A) ou bracelets filiformes fermés à tige spiralée (Br.4.C)¹³⁴⁸. Dès lors, on serait tenté de faire remarquer, à la suite de S. Adroit, que cette inhumation d'enfant à parure surabondante et celles environnantes plus ou moins bien dotées en mobilier d'apparat : "*pourraient être celles d'ancêtres fondateurs, dont les sépultures marquent le début du fonctionnement d'une espace sépulcral*"¹³⁴⁹. Il serait alors séduisant de voir dans cette inhumation d'enfant celle d'un des membres de la famille fondatrice dont le "riche" costume funéraire marque le statut social privilégié au sein de la communauté du Causse.

Pour autant, si les exemples précités semblent indiquer que ces tombes à parure surabondante ont tendance à attirer auprès d'elles d'autres sépultures, laissant supposer un statut social singulier pour les défunts qu'elles renferment, plusieurs contre-exemples minimisent la régularité de ce modèle.

¹³⁴⁵ Pl.213 ; Pajot 2000, 150 et 149, fig.4.

¹³⁴⁶ Pl.110 et 111.

¹³⁴⁷ Pl.176.

¹³⁴⁸ Pl.181, 186 et 188.

¹³⁴⁹ Adroit 2015, 283.

Ainsi, dans les deux nécropoles espagnoles d'El Castejón à Arguedas (n°34) et d'Herrería (n°19), on ne distingue pas de regroupement autour des tombes à parure surabondantes - mise à part, peut-être, la tombe 3 d'El Castejón, située au sud de l'espace funéraire et à proximité des ensembles 1 et 2 également bien pourvus en objets de parures, mais dont les éléments typochronologiques ne permettent pas de déterminer si elle est antérieure ou postérieure à la sépulture 1 (il n'y a pas de doute pour la sépulture 2 qui est bien la plus récente des trois). Pour les autres dépôts funéraires, comme les tombes 24 et 68 d'El Castejón¹³⁵⁰, ou les sépultures 31, 34, 47, 58, 80 et 136 d'Herrería¹³⁵¹, on peine à identifier une logique expliquant leur emplacement topographique en fonction des tombes environnantes.

Dans les Pyrénées françaises, l'imposant tertre communautaire d'Ibos A.64.1 (n°283), de 32 m de diamètre, accueille 60 sépultures en urnes cinéraires datées entre le deuxième quart du VI^e et le IV^e s. a.C¹³⁵². Les tombes, déposées dans le quart sud-est du tertre, forment plusieurs petits groupes plus ou moins lâches. La séquence chronologique et topographique du monument aiguille plutôt vers une structuration de ces concentrations de tombes autour des sépultures à composante militaire, notamment pour le groupe ouest (fig.189 E)¹³⁵³. Seul le groupe central comprend quelques tombes à parures parmi les plus anciennes du tertre (d'abord les sépultures 14 et 15, puis les sépultures 16 et 19) mais ces dernières demeurent faiblement pourvues en mobilier d'apparat : une fibule ou une agrafe de ceinture¹³⁵⁴. On fera un constat similaire pour les tertres communautaires pyrénéens de Miramontès à Ossun (tumulus L.3 et L.10) dont les quelques ensembles funéraires à parures restent relativement discrets en termes de costume d'apparat et pour lesquels il est difficile d'identifier une logique distributive des tombes d'après la présence de cette catégorie d'objet¹³⁵⁵.

Dès lors, si l'importance sociale des défunts déposés dans les tombes à parure surabondante se traduit notamment par un phénomène d'attractivité pour d'autres tombes, ce modèle n'est pas une règle absolue. Dans les nécropoles du nord-ouest espagnol, les tombes à parure surabondante ne semblent pas fédérer d'autres dépôts funéraires, même si seules deux nécropoles, pour l'heure, offrent des données de fouilles suffisamment précises pour proposer une telle étude. En outre, ce processus attractif autour de ces tombes singulières ne se manifeste pas toujours non plus dans les zones culturelles où il est pourtant connu. Dans les Pyrénées françaises, les nécropoles d'Ibos et d'Ossun échappent semble-t-il à cette règle. On fera toutefois

¹³⁵⁰ Castiella Rodríguez & Bienes Calvo 2002, 38, fig.50.

¹³⁵¹ Cerdeño & Sagardoy 2007, 36, fig.36.

¹³⁵² Escudé-Quillet 2007.

¹³⁵³ Escudé-Quillet 2007, 98, fig.9.

¹³⁵⁴ Pl.148 ; Escudé-Quillet 2007, 100, fig.11

¹³⁵⁵ Mohen 1980, 120, fig.68.

remarquer que les ensembles funéraires de ces deux nécropoles restent plutôt discrets en éléments de parures. On citera également les autres complexes tumulaires régionaux qui se dérobent à une analyse précise du fait d'une documentation lacunaire (Avezac-Prat-Lahitte, Barzun, Ger ou Serres-Castet), invitant à une certaine prudence quant à l'application de ce modèle interprétatif. Malgré ces points d'achoppement, la place accordée à la plupart des tombes richement pourvues en mobilier d'apparat au sein des nécropoles, et le rayonnement symbolique dont elles jouissent, paraît bien réel et constitue un fait nouveau pour l'aire chronoculturelle considérée.

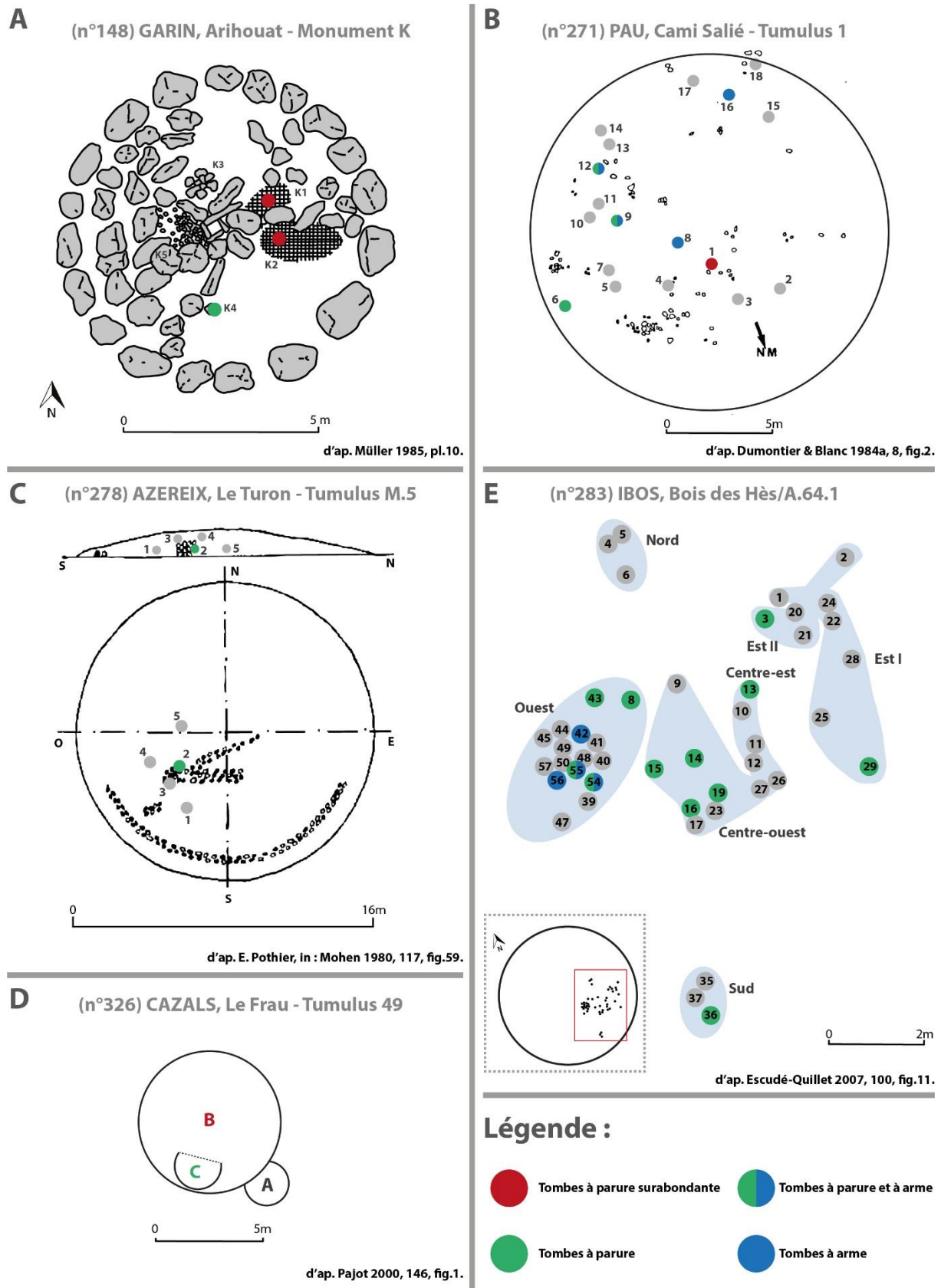


Figure 189 : Exemples de tertres communautaires renfermant des tombes à parure surabondante (A, B et D) ou à assemblages à parure remarquable (C) structurant le monument funéraire. Le tumulus d'Ibos (E) constitue un contre-exemple pour lequel la présence de parure ne semble pas déterminer l'organisation funéraire.

Enfin, le troisième et dernier point concerne les catégories d'objets préférentielles livrées par ces tombes à parure surabondante. La grande majorité de ces sépultures est principalement dominée par les parures annulaires (profils A1 et A2). Même lorsque les assemblages appartiennent plutôt aux profils pourvus de couteaux et d'outils de toilette (D1) ou de parures vestimentaires (B1), ces objets se trouvent toujours accompagnés par un petit nombre de parures annulaires, comme c'est le cas pour la tombe 31 d'Herrería (n°19) de profil B1 qui compte six fibules, une épingle, une pendeloque et un couteau mais aussi un lot de perles, un bracelet et plusieurs fragments appartenant vraisemblablement à un bracelet en armilles¹³⁵⁶. Ainsi, la présence de parure annulaire est un critère déterminant de ces tombes au costume funéraire riche en objets d'apparat. Ce constat invite à voir dans ces ensembles exceptionnels à parures une distinction offerte à des femmes de haut rang. On ne reviendra pas sur l'écueil rencontré quant à l'identification du sexe des défunts à partir de son seul mobilier d'accompagnement, dans un contexte funéraire dominé par l'incinération et pour lequel la diagnose sexuelle est rare. Toutefois, on remarquera que parmi les 31 tombes à parures surabondante identifiées, les trois sépultures bien caractérisées par l'étude ostéologique renferment à chaque fois un individu féminin tandis qu'aucun défunt masculin n'a été reconnu. Des parallèles issus de régions proches, bien étudiés, en contexte funéraire d'inhumation et analysés par l'anthropologie, peuvent contribuer à nourrir ce débat. On pense notamment à la nécropole du Pâtural à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), dont la femme inhumée dans la tombe 70301 était parée d'un torque, d'anneaux et de plusieurs bracelets¹³⁵⁷, ou au tumulus 1 de Vayssas à Sévérac-le-Château (Aveyron), dont le sujet n°1 est une femme inhumée avec un torque, une épingle, deux bracelets et une fusaïole¹³⁵⁸. On ne multipliera pas les exemples outre mesure puisque les travaux de P.-Y. Milcent pour le centre de la France et ceux de B. Dedet pour les Causses du Gévaudan ou les garrigues languedociennes offrent plusieurs éléments comparables¹³⁵⁹. On retiendra simplement qu'à chaque fois que l'étude ostéologique permet l'identification sexuée des dépôts, ces types de costumes funéraires d'apparat sont systématiquement associés à une femme.

Ainsi, ces tombes à parure surabondante constituent-elles un privilège accordé à des individus probablement féminins dont la richesse du dépôt signale le rang prédominant qu'elles occupent au sein de la société. Il s'agit là du fait le plus marquant pour la zone étudiée, qui fait écho aux recherches réalisées ces dernières années et qui tendent à attribuer à certaines femmes

¹³⁵⁶ Pl.21.

¹³⁵⁷ Milcent 2004, 177, tabl.22 et pl.106.

¹³⁵⁸ Dedet 2001, 312.

¹³⁵⁹ Dedet 1992, 192-197 ; Milcent 2004, 176-178 ; Dedet 2001, 312-315.

de l'Âge du Fer une place prépondérante dans la hiérarchie sociale. Pour autant qu'on puisse en juger sur la base de quelques exemples, les populations du quart sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne semblent répondre positivement à un schéma d'organisation hiérarchique dans lequel des femmes accèdent à des tombes fastueuses dont on peut supposer qu'elles devaient entrer en résonance avec les prérogatives qui étaient les leurs de leur vivant. Ce postulat, qui devra être confirmé par une documentation plus abondante dans le futur, laisse entrevoir le fait que ces communautés se conforment à un modèle bien documenté dans le domaine nord-alpin, où se signalent très fortement de riches sépultures féminines à partir du milieu du VII^e s. a.C.¹³⁶⁰. Ce phénomène, qui dans ce complexe culturel présente : "*une lisibilité archéologique aussi forte que soudaine*"¹³⁶¹, pourrait même rendre compte de véritables "dynasties", comme pour le tumulus 2 du Grand Communal à la Rivière Dugeon (Doubs) et ses trois tombes à parures féminines abondantes ou comme cela a été envisagé pour les multiples tertres disséminés dans les environs de Vix¹³⁶². L'hypothèse de telles "dynasties" se fonde sur les données funéraires qui voient l'ensevelissement d'une défunte, fondatrice d'un monument funéraire, à laquelle viennent s'agglomérer d'autres tombes. Le tumulus communal de Courtesoult (Haute-Saône) en constitue un exemple emblématique et souvent cité puisqu'il a livré une inhumée richement parée déposée au centre du tertre, rejointe par plusieurs autres ensembles sépulcraux d'hommes et de femmes de tous âges suivant un plan concentrique¹³⁶³. Cette organisation funéraire rappelle fortement ce que l'on a pu mettre en exergue pour les monuments funéraires communaux et leur tombe à parure surabondante fondatrice dans le quart sud-ouest de la France, bien qu'à plus faible échelle.

Enfin, cette singularité funéraire qui accorde une place prépondérante à des femmes de pouvoir dans le domaine nord-alpin a poussé certains auteurs à envisager que ces dernières aient été considérées : "*comme des ancêtres fondateurs de lignage, ce qui a pu engendrer une évolution sensible des systèmes de parenté élitaires et, dans certains cas, l'adoption de filiation matrilineaires*"¹³⁶⁴. Si les éléments pour étayer cette hypothèse restent encore ténus, on ne peut s'empêcher de faire le parallèle entre ces possibles "ancêtres fondateurs de lignage matrilineaires" et les quelques exemples rencontrés dans le quart-sud-ouest de la France. On pense surtout aux deux enfants des sépultures K2 et K4 d'Arihouat (n°148) qui viennent s'accoler à la tombe d'adulte K1, tout en partageant avec cette dernière les mêmes catégories de parures (dans ce cas, il s'agit de la présence répétée de torques). Ici, la place fondatrice d'un

¹³⁶⁰ Rolley, dir., 2003, 328-344 ; Milcent 2009b, 244-246 ; Büchenschutz dir. 2015, 123-125.

¹³⁶¹ Rolley, dir. 2003, 329.

¹³⁶² Milcent 2013b, 144-145 ; Rolley, dir. 2003, 241-244.

¹³⁶³ Piningre, dir. 1996 ; Milcent 2013a, 141.

¹³⁶⁴ Milcent 2013a, 141.

individu probablement féminin de haut rang et l'attraction de tombes de jeunes défunts fait très clairement référence à cet "ancêtre" par le costume funéraire signalant le lien (familial ou symbolique) qui unit ces individus entre eux.

À l'issue de ces observations, on peut estimer que les populations du quart sud-ouest de la France et, dans une moindre mesure, celles du nord-ouest de l'Espagne, ont adopté une logique funéraire, traduisant probablement une stratification sociale des vivants, tout à fait comparable et synchrone avec celle observée pour les sociétés du complexe culturel nord-alpin.

II.4.4. Le cas des panoplies militaires du VI^e et V^e s. a.C.

À partir du milieu du VI^es., mais surtout au cours de la seconde moitié de ce siècle et au début du suivant, les nécropoles du quart sud-ouest de la France et du nord-ouest de l'Espagne voient la réintroduction des tombes à armes¹³⁶⁵. Parmi ces ensembles funéraires, un certain nombre comprenaient au moins un élément de parure (profil C) et ont donc pu intégrer notre catalogue. L'examen de ces tombes à armes permet d'appréhender des phénomènes qui dépassent notre cadre territorial et de nourrir une réflexion sur l'intégration des "guerriers" régionaux dans un vaste réseau d'interactions élitaires à grande échelle¹³⁶⁶.

La réapparition de tombes pourvues de mobilier militaire dans la région participe d'un processus qui s'exprime de la moitié sud de la France au le nord de l'Espagne¹³⁶⁷. En Méditerranée nord-occidentale, alors que ce type de dépôt était plutôt discret pour les périodes anciennes du Premier âge du Fer, ils représentent entre 32 et 60% des tombes au cours du VI^e s. a.C. En Languedoc occidental, les tombes à armes constituent 25% des sépultures connues¹³⁶⁸. Leur effectif est donc important et croît de manière significative durant les trois derniers quarts du VI^e s. a.C. Cet essor s'accompagne d'une standardisation de la panoplie. L'introduction et la diffusion des épées, principalement les modèles à antennes, témoignent de cette homogénéisation des assemblages funéraires "guerriers". Comme ont pu le mettre en lumière les travaux de C. Farnié Lobensteiner, l'émergence des tombes à épées dans le quart sud-ouest de la France a profité d'un vaste réseau d'échanges fait de contacts pérennes et bilatéraux avec les populations du Midi de la France, via l'axe Aude-Garonne (fig.190 A). Cette expansion des tombes à épées du sud-est de la France vers le sud-ouest se lit aussi dans la

¹³⁶⁵ Lorrio 2005a, 314 ; Dumas 2016, 682.

¹³⁶⁶ Pour A. Beylier, il faut se garder de qualifier trop rapidement les sépultures à arme comme des "tombes de guerriers" dans la mesure où la déposition funéraire d'un équipement militaire devait avant tout être un acte symbolique fondé sur l'expression du "statut de guerrier" : Beylier 2012, 249.

¹³⁶⁷ Beylier 2012, 249.

¹³⁶⁸ Farnié Lobensteiner 2012, 482.

chronologie des ensembles funéraires. Alors que les premiers indices d'une augmentation du nombre des sépultures à armes apparaissent à Saint-Julien (Pézenas, Hérault) entre la toute fin du VII^e et le début du VI^e s. a.C.¹³⁶⁹, il faut attendre le milieu ou la seconde moitié du VI^e s. a.C. pour observer un tel phénomène dans le quart sud-ouest de la France¹³⁷⁰. Cette diffusion des épées est corroborée par celle des solifèreums, présents à la fois dans la vallée de l'Aude, au sud de la Garonne ainsi qu'au centre et au sud-est de l'Espagne, mais dont les origines se trouveraient vraisemblablement en Languedoc occidental¹³⁷¹. Dès lors, à la fin du VI^e s. a.C., la déposition en contexte funéraire de panoplies militaires constituées d'armes identiques (ou de morphologies proches) devient récurrente dans le quart sud-ouest de la France et en Méditerranée nord-occidentale. Toutefois, la standardisation de ces profils d'assemblages à vocation militaire ne concerne pas seulement le mobilier d'armement : elle touche aussi le mobilier de parure vestimentaire. Si l'on retient les tombes à armes de l'Horizon 3 A-B (575-475 a.C.) pourvues d'au moins un élément de parure, on constate que pour la majorité d'entre elles, le mobilier d'apparat est représenté par au moins une fibule et/ou une agrafe de ceinture (fig.190 B)¹³⁷². Ces deux catégories d'objets jouent donc un rôle actif dans la représentation funéraire des porteurs d'arme. Ce fait est d'autant plus intéressant qu'il s'observe dans une grande partie du territoire étudié (surtout le quart sud-ouest de la France, plus rarement en péninsule Ibérique). La répartition de ces panoplies militaires standardisées outrepassé donc les limites spatiales des faciès reconnues pour cette période (fig.170 à 172). Dans une certaine mesure, la déposition de fibules et/ou d'agrafes de ceinture dans les assemblages "guerriers" semble également être la norme dans plusieurs sépultures languedociennes, notamment dans les tombes 1, 4, 8, 10, 13 et 14 de Grand Bassin II à Mailhac (Aude) ou les tombes 15, 43 et 43 de Las Peyros à Couffoulens (Aude)¹³⁷³. Ainsi, il apparaît que les défunts accompagnés d'armement dans le quart sud-ouest de la France obéissent à un code dont l'empreinte territoriale est vaste et dépasse les faciès typologiques locaux dont ils sont issus.

¹³⁶⁹ Tombes 7 et 11 : Beylier 2012, 342 ; Farnié Lobensteiner 2012, 482.

¹³⁷⁰ On pense à la sépulture 533 du Causse (n°305) que l'on placera vers le milieu ou la seconde moitié du VI^e s. a.C. d'après la fibule de type Golfe du Lion qu'elle a livré : pl.187.

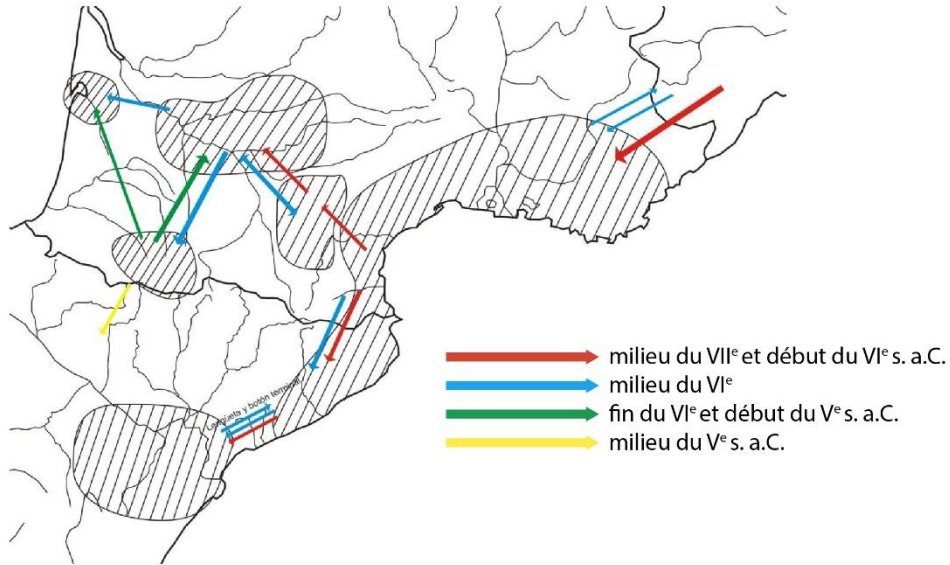
¹³⁷¹ Beylier 2012, 57-61.

¹³⁷² Parmi toutes les tombes à arme et à parure inventoriées, seules 5 ne sont pas pourvues de l'une de ces catégories de parures vestimentaires : sépulture B du tumulus 16 du Frau à Cazal (n°326), sépultures 1054 et 1077 du Causse (n°305), sépulture 51 et 63 d'Herrería III (n°19).

¹³⁷³ Janin *et al.* 2002, 74, fig.11, 77, fig.18, 81, fig.22, 82, fig.24, 84, fig.26 et 86, fig.27 ; Beylier 2012, 320-324.

SIXIÈME PARTIE : LES PORTEURS DE PARURES

A Zones de diffusion des épées au Premier âge du Fer du sud de la France et du nord de l'Espagne
 d'ap. Farnié Lobensteiner 2012, 507, fig.201.



B Tombes à arme et parure datées entre 575-475 a.C. (Horizon 3A/B)

Sépultures	Épées et éléments d'épées	Éléments de Lance et Solifèreums	Agrafes "ibéro-languedociennes" (Ag.4 et Ag.5)	Fibules Golfe du Lion (Fi.13)	Fibules navarro-aquitaines et à pied coudé (Fi.14 et Fi.15)
(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 131		2	1		
(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 27	2	2	1		
(19) HERRERÍA, El Molino (Herrería III)-tombe 53		1		1	
(139) JUMILHAC-LE-GRAND, La Mouthe - Tumulus 1	1				1
(167) MIOS, Pujaut-Tumulus G entre sépulture 2 et 3	1		1		1
(184) POUYDESSEAUX, Loustalet-sépulture 241		2			1
(271) PAU, Cami Salié-Sépulture 9		1			1
(280) CAMPISTROUS, Très Puyos-Tumulus 1, sép	1				1
(281) HOUEYDETS, Las Puyolles-indéterminé	1		1		3
(283) IBOS, Bois des Hès / A.64.1-sépulture 13	1				1
(283) IBOS, Bois des Hès / A.64.1-sépulture 36	1	2			2
(283) IBOS, Bois des Hès / A.64.1-sépulture 54	1	2			1
(283) IBOS, Bois des Hès / A.64.1-sépulture 55	1				2
(287) OSSUN, Miramontès-Tumulus L.10, sépulture 1	1				2
(288) OSSUN, Sérix-Tumulus OSS D.2	1				2
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.1068	3		1	1	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.1098	1		1	1	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.1103	1				1
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.533	1			1	
(325) CAYRAC, Les Plaines-Tombe 136	2			1	
(326) CAZALS, Le Frau-Tumulus 1	2		1		
(326) CAZALS, Le Frau-Tumulus 17, sépulture C	2			1	
(326) CAZALS, Le Frau-Tumulus 41, sépulture A	1			1	
(326) CAZALS, Le Frau-Tumulus 6	2				1

Tombes languedociennes comparables					
CASTELNAU-DE-GUERS, Saint-Antoine		2	1		1
COUFFOULENS, Las Peyros-T.15	1	1	1		
COUFFOULENS, Las Peyros-T.27	1	1	1	1	
COUFFOULENS, Las Peyros-T.43		1	1		1
MAILHAC, Grand Bassin II-T.1		1	1		
MAILHAC, Grand Bassin II-T.10		1	1		
MAILHAC, Grand Bassin II-T.13		1	1	1	
MAILHAC, Grand Bassin II-T.14		2	1	1	
MAILHAC, Grand Bassin II-T.4		1	1		
MAILHAC, Grand Bassin II-T.8		1	1		
PEZENAS, Saint-Julien-273		1	1		1
PEZENAS, Saint-Julien-35		1	1		
POUZOL-MINERVOIS, Corno-Lauzo	1	2	1	1	

Figure 190 : Carte de la diffusion des épées de part et d'autres des Pyrénées (A) et tableau de contingence des tombes à arme et parure de l'Horizon 3A/B de la zone d'étude et du Languedoc (B).

Ce phénomène de standardisation des assemblages funéraires à arme du quart sud-ouest de la France et de l'aire "ibéro-languedocienne" au cours du VI^e s. a.C. suggère nécessairement

que des interactions soutenues et pérennes étaient nouées entre les porteurs d'arme de ces aires géographiques. Outre les catégories de mobilier que renferment ces tombes, ce phénomène d'homogénéisation semble également corroboré par la typologie des accessoires vestimentaires d'apparat de ces panoplies.

Parmi les parures vestimentaires associées préférentiellement à de l'armement, les agrafes de ceinture de type "ibéro-languedocienne" sont celles que l'on rencontre le plus fréquemment dans les tombes à arme régionales. Correspondant aux modèles Ag.4 et Ag.5 de notre typologie, ces pièces à échancrures ayant tendance à se fermer ou à évidements, peuvent être pourvues d'un à six crochets. On a pu déterminer que les modèles à un seul crochet apparaissent au début du VI^e s. a.C., que ceux disposant de trois crochets ne sont en circulation que dans le dernier quart de ce siècle et le début du suivant, tandis qu'un nombre supérieur de crochets est un marqueur du deuxième quart du V^e s. a.C. Bien que l'on constate que chaque variante n'occupe pas une espace géographique équivalent et que chaque région adapte ces pièces à ses propres canons esthétiques/symboliques, toutes partagent des caractéristiques morphologiques assurant leur rattachement à la famille désignée comme "ibéro-languedocienne". Ainsi, la distribution spatiale des modèles à échancrures ou évidements et à un, deux ou trois crochets, couvre un territoire comprenant l'aire "ibéro-languedocienne", le faciès "pyréen" et la Celtibérie¹³⁷⁴. Il est intéressant de relever que cet espace territorial est proche de celui couvert par la diffusion des épées à antennes et est identique à la répartition des solifèreux au Premier âge du Fer¹³⁷⁵. Par conséquent, il n'est pas interdit de penser que leur apparition sur un vaste territoire a profité des mêmes moyens et circuits de diffusion que ces pièces d'équipement militaire.

La fin du VII^e s. et le début du VI^e s. a.C. voient apparaître les premiers modèles régionaux de fibules à ressort bilatéral. Dans l'aire "ibéro-languedocienne" cette innovation consacre l'invention des fibules Golfe du Lion (Fi.13). En Aquitaine méridionale, cette solution technologique est introduite tout d'abord sur des fibules à pied droit de la vallée de la Garonne et en Aquitaine méridionale (Fi.10), avant d'être perfectionnée et d'intégrer les premiers modèles de fibules navarro-aquitaines (Fi.14.A.3) pyrénéennes. Si les fibules Golfe du Lion et navarro-aquitaines restent bien dissociées morphologiquement à leurs débuts, on a pu constater que leurs divergences iconographiques s'estompent progressivement à partir du milieu du VI^e s. a.C. L'introduction d'éléments décoratifs tend à les rapprocher stylistiquement. Bien que les fibules qui accompagnent les panoplies militaires adoptent un registre morphologique local (fibules navarro-aquitaines en Aquitaine méridionale et moyenne vallée de l'Èbre, fibules à pied coudé

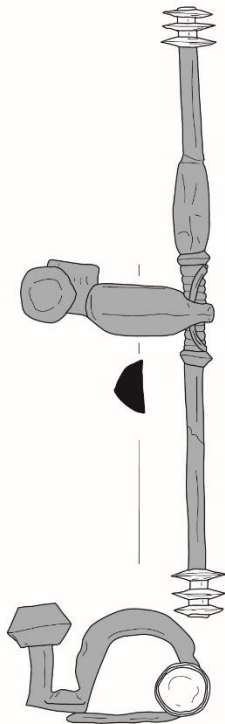
¹³⁷⁴ Rivalan 2011, 282, fig.155.

¹³⁷⁵ Beylier 2012, 58, fig.41.

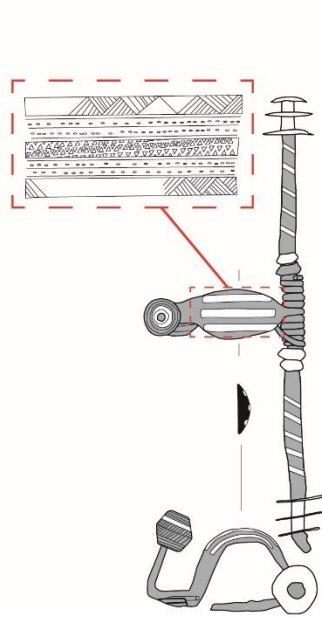
SIXIÈME PARTIE : LES PORTEURS DE PARURES

en Quercy et Tarn-et-Garonne, fibules Golfe du Lion en Languedoc), elles assimilent des codes décoratifs plus largement répandus : long ressort sur axe ou faux-ressort agrémenté de perles ou de disques et arc plat décoré (Fig.191). Cette dualité entre fond local distinct et harmonisation morphologique extrarégionale rappelle la convergence typologique perçue pour les épées ou les agrafes de ceintures.

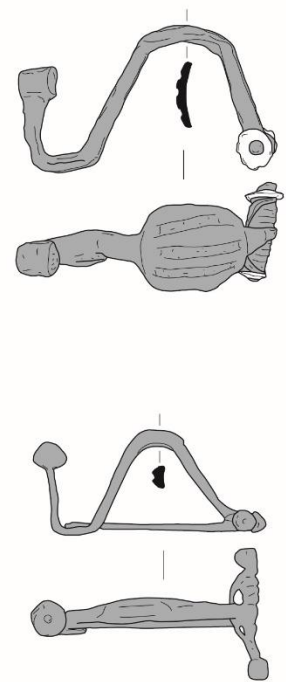
(n°184) POUYDESSEAUX, Loustalet-sep.241
d'ap. M.Coutureau in : Maitay 2015



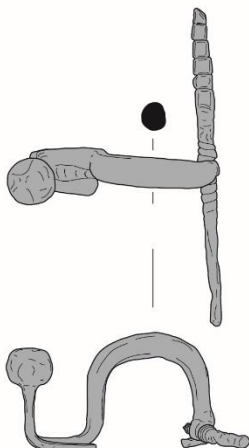
(n°255) FOURQUES-SUR-GARONNE, Lauzeré-sép.1
d'ap. B.Béhague (Inédit)



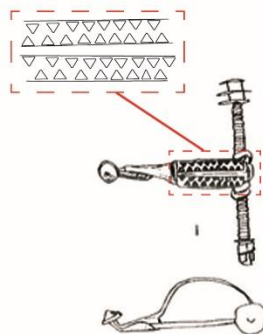
(n°283) IBOS, A.64.1-sep.36



(n°326) CAZALS, Le Frau-tumulus 6



(n°305) LABRUGIÈRE, Le Causse-sep.533
d'ap. Giraud et al. 2003



MAILHAC, Grand Bassin II-sep.14
d'ap. Janin et al. 2002

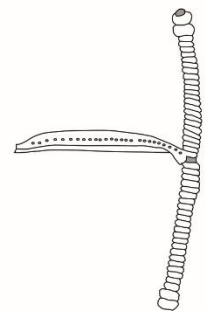


Figure 191 : Fibules stylistiquement proches et provenant de tombes à arme datées du milieu du VI^e et du V^e s. a.C.

Cette convergence stylistique des fibules qui apparaît de manière concomitante à partir du milieu du VI^e s. a.C. soulève plusieurs interrogations. On pourrait objecter que le port de ce type de fibules n'est pas exclusif des seules tombes à armes et qu'elles constituent un marqueur typologique plus général de la fin du VI^e et du début du V^e s. a.C. En effet, on peut citer plusieurs dépôts funéraires dépourvus d'arme et comptant des fibules similaires, notamment la sépulture 1 du tumulus de Pau (n°271), qui est une sépulture à parures annulaires dominantes mais qui comprend une fibule navarro-aquitaine à axe débordant serti de perles (Fi.14.A.4) ; ou encore, pour l'aire ibéro-languedocienne, la sépulture 17 de Grand Bassin II (Mailhac, Aude) qui renferme deux fibules Golfe du Lion à long ressort agrémenté de perles et à arc plat décoré (Fi.13.A.6), une agrafe de ceinture "ibéro-languedocienne" (Ag.4.A) et plusieurs fragments d'armilles de bracelets¹³⁷⁶. Pour autant, on proposera l'hypothèse que cette convergence stylistique des fibules s'est d'abord faite par l'intermédiaire de contacts entre les porteurs d'armes et qu'elle a été assimilée localement par la suite.

Un premier argument est que cette hypothèse s'accorde plutôt bien avec le processus de standardisation des panoplies militaires du sud de la France et de la Catalogne évoqué plus haut. En revanche, contrairement à la diffusion d'est en ouest des épées à antennes et des soliferreums, on ne peut mettre en évidence une zone d'origine pour ces innovations, car les données chronologiques des ensembles dont sont issues ces pièces empêchent de répondre convenablement à cette question. On peut envisager que ce phénomène d'harmonisation décorative résulte de plusieurs initiatives artisanales d'origines géographiques diverses ayant tendance à se répondre les unes aux autres. Le second argument est que les fibules navarro-aquitaines découvertes en des points les plus éloignés de leur foyer de diffusion privilégié se trouvent exclusivement dans des tombes à armes (à lances et à soliferreums), dont par ailleurs, presque toutes renferment également une agrafe de ceinture "ibéro-languedocienne" : dans la sépulture 1103 du Causse (n°305), la tombe 43 de Las Peyros (Couffoulens, Aude), la tombe de Saint-Antoine (Castelnau-de-Guers, Hérault) et le dépôt funéraire 273 de Saint-Julien (Pézenas, Hérault)¹³⁷⁷. Ce fait s'explique soit par la mobilité effective de porteurs d'arme venus d'une région soumise au faciès pyrénéen qui seraient décédés en Languedoc, soit par des contacts de nature commerciale (échanges) ou diplomatique (dons) privilégiés entre individus. Enfin, une troisième raison tient au fait que si les tombes à panoplies militaires tendent à adopter des codes standardisés sur un territoire dépassant les limites des faciès considérés, les tombes à parures annulaires dominantes (profil A) semblent quant à elles plutôt porteuses de traditions

¹³⁷⁶ Janin *et al.* 2002, 92-93.

¹³⁷⁷ Seule la tombe du Causse ne comprend pas d'agrafe de ceinture ; Pl.203 ; Passelac *et al.* 1981, 5, fig.4 ; Beylier 2012, 315, pl.28-C ; Dedet *et al.* 2003, 182, n°273-3.

régionales. Le mobilier d'apparat de ces dépôts funéraires témoigne d'une diffusion plus réduite. D'ailleurs, c'est bien souvent par l'étude de la répartition des parures annulaires, ou des objets leur étant fréquemment associés, que l'identification de faciès typologique a pu être effectuée : bracelets à nodosités et en lignite en Centre/Centre-Ouest, bracelets à terminaison spiralée en Quercy, torques à crochets en région tarnaise, bracelets en "armilles soudées" et torques à tampons en Aquitaine méridionale et moyenne vallée de l'Èbre et enfin perles de collier en terre cuite ou parures pectorales pour la Meseta. Enfin, le fait que les costumes funéraires à parures annulaires dominantes s'inscrivent plutôt dans une dynamique régionale expliquerait pourquoi, à partir du VI^e s. a.C., le port du torque se développe dans la limite du faciès pyrénéen alors qu'il est progressivement abandonné dans l'aire ibéro-languedocienne. Ainsi, aux antipodes de la standardisation des panoplies militaires, les porteurs de parures annulaires "pyrénéens" et "ibéro-languedociens" semblent, par leur costume funéraire, emprunter des modes de représentations rituelles distinctes. Les références à un ensemble culturel plus vaste ne sont pas visibles que par l'ajout d'une ou deux pièces d'apparat vestimentaire tout au plus.

À partir du deuxième quart du V^e s. a.C. la région connaît un renouvellement des parures avec l'apparition d'objets de types dits "laténiens". Dans le domaine du mobilier d'apparat, ces nouveautés s'expriment principalement à travers les fibules à ressort "laténien" (Fi.18), puis, dans une moindre mesure par les agrafes de ceinture ajourées (Ag.6) au nord de la zone d'étude. Il s'agit donc prioritairement de parures vestimentaires. Là encore, on peut penser que l'introduction de ces pièces s'est faite principalement par l'intermédiaire des tombes à armes pour plusieurs raisons.

Le premier est que c'est dans ce type de dépôts funéraire que l'on observe une continuité typologique entre les parures déjà en circulation et celles nouvellement intégrées (fig.192). C'est le cas dans la sépulture 1 de Fourques-sur-Garonne (n°255) qui a livré une fibule navarro-aquitaine et une fibule à ressort "laténien" ou dans le dépôt funéraire du tumulus 22 du Camp de l'Église nord (n°207) qui voit l'association d'une agrafe "ibéro-languedocienne" et de deux fibules à ressort "laténien"¹³⁷⁸. Toutefois, c'est l'assemblage du tumulus 21 du Camp de l'Église nord (n°207) qui exprime le mieux le caractère précurseur des tombes à armes. Cette sépulture comprend un équipement militaire complet : épée dans son fourreau, couteau et son fourreau, anneaux de suspension, bouclier, scapularium et rasoir. Les analyses typologiques des éléments qui composent cette panoplie : "*suggèrent la présence dans le tumulus 21 de l'une des plus anciennes panoplies de tradition laténienne connue à ce jour en Europe*"¹³⁷⁹. Outre un fragment de bracelet, le mobilier de parure de la tombe est notamment représenté une agrafe de ceinture

¹³⁷⁸ Pl.112 et 128.

¹³⁷⁹ Collet 2013, 45.

ajourée (Ag.6), type caractéristique de la *koinè* celtique du V^e s. a.C., et par une fibule navarro-aquitaine. On a donc dans cette sépulture quercynoise tous les éléments typologiques des porteurs d'armes laténiens, annonçant les prémises du Second âge du Fer, associés à un modèle de fibule exogène souvent présent dans les panoplies militaires antérieures. Ainsi, le défunt et son équipement militaire du tumulus 21 témoignent-ils à la fois de l'intégration précoce de morphologies nouvelles et de la conservation de codes connus auparavant qui s'expriment ici par la parure vestimentaire. De plus, ce tumulus domine nettement les édifices environnants, traduisant de surcroît un statut social probablement élevé¹³⁸⁰. Ce haut rang devait s'accompagner d'une assise économique et/ou politique importante, impliquant le défunt dans un réseau d'interactions extrarégionales.

Deuxièmement, lors de l'étude de la répartition des fibules à ressort "laténien", on a pu constater que leur apparition dans le quart sud-ouest de la France ne se fait pas par l'introduction simultanée de fibules identiques dans toute la zone, comme cela aurait été le cas d'une diffusion de pièces importées par contacts commerciaux. L'innovation du ressort "laténien" vient agrémenter des fibules dont la morphologie générale repose sur un fond artisanal local. Dans la région tarnaise, leur forme et l'usage de l'alliage cuivreux sont partagés avec les fibules de type Golfe du Lion. En Quercy, leur arc coudé et l'emploi du fer sont des caractéristiques que l'on rencontre auparavant sur les fibules à pied coudé (Fi.15) locales, tandis qu'en Aquitaine centrale et méridionale, ce nouveau ressort est simplement ajouté à des modèles navarro-aquitains. Concernant cette dernière variante "pyrénéenne" de fibules à ressort "laténien" (Fi.18.A.3), il est intéressant de relever que parmi les neuf exemplaires recensés, deux proviennent de tombes pourvues d'épées à antennes : dans la sépulture 1 du tumulus H de Pujaut (n°167) et la tombe d'Ambrus (n°249)¹³⁸¹, tandis que le reste du contingent est issu de contextes funéraires contenant une unique fibule¹³⁸². Ainsi, ce renouvellement typologique des fibules se comporte comme les mutations stylistiques des fibules de types Golfe du Lion, à pied coudé ou navarro-aquitaines, ou encore des agrafes de ceintures "ibéro-languedociennes" du siècle précédent, c'est-à-dire par assimilation de codes nouveaux tout en conservant des spécificités locales. On peut dès lors penser que la diffusion de ce renouvellement profite également de la dynamique de standardisation des assemblages funéraires "guerriers".

¹³⁸⁰ Beausoleil 2012, 52.

¹³⁸¹ Pl.93 et 125.

¹³⁸² En ne retenant que les contextes funéraires plutôt bien cernés, ces fibules sont connues dans la sépulture 2 du tumulus X et la sépulture 5 du tumulus Z de Ger (n°264), dans la sépulture 3 d'Ibos (n°283) et la sépulture 9 du tumulus L.14 d'Ossun (n°287) : pl.132-133, 147.

SIXIÈME PARTIE : LES PORTEURS DE PARURES

Sépultures	Épées et éléments d'épées	Éléments de Lance et Soliferreums	Pointe de flèche	Agrafes "ibéro-languedociennes" (Ag.4 et Ag.5)	Fibules navarro-aquitaines (Fi.14)	Fibules à ressort "laténien" (Fi.18)	Agrafes ajourées ou à crochet simple (Ag.6 et Ag.7)
(102) CHENON, La pierre levée-Tumulus A2			1		1	1	
(158) BIGANOS, Les Gaillards-Tumulus T	1				1	1	
(167) MIOS, Pujaut-Tumulus H sépulture 1	3				1		
(167) MIOS, Pujaut-Tumulus H sépulture 3	1	1			1		
(182) MONSEGUR, Grand Tautzin 3-S2-S3	1	4				1	
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord-Tumulus 21	1				1		1
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord-Tumulus 22			1	1		2	
(249) AMBRUS, Bataille-Sépulture	1					1	
(252) BARBASTE, Lesparre-Sépulture 12		1				1	
(255) FOURQUES-SUR-GARONNE, Lauzeré-Sépulture 1	1	1			1	2	
(326) CAZALS, Le Frau-Tumulus 61	1					1	1

Figure 192 : Tableau de contingence des tombe à arme et à parure datées des trois derniers quarts du V^e s. a.C. (Horizon 3C) dans la zone d'étude.

Faire des porteurs d'arme les initiateurs de changements rapides menant à l'assimilation de nouveaux canons stylistiques explique donc un certain nombre de faits que l'on a pu mesurer tout au long de l'étude des parures régionales. Pour autant, il s'agit encore d'une hypothèse qui devra être confrontée à une investigation de plus grande ampleur. L'examen des panoplies "guerrières" permet tout de même de questionner la place des parures dans ces assemblages et d'affirmer que les parures vestimentaires associées à ces ensembles funéraires participent pleinement au processus de standardisation des équipements militaires, au même titre que les pièces d'armement, et, donc, à la définition du statut social de leur porteur.

II.4.5. Parure : un attribut de distinction sociale parmi d'autres ?

Au cours des précédentes analyses des tombes à parures, on a cherché à discerner une structuration articulant la présence de mobilier d'apparat avec d'autres critères habituellement associés à l'identification d'une hiérarchisation sociale.

Les observations faites sur la variabilité du nombre de vases d'offrande déposés dans les tombes ou de l'architecture des monuments funéraires en relation avec le nombre et le type de parures rencontrées dans les sépultures concernées ne sont pas franches. À l'exception peut-être d'un possible lien entre le profil d'assemblage du mobilier accompagnant les défunts et le diamètre des structures funéraires, qui découle probablement du sexe des individus plutôt que de leur seul costume funéraire, on ne relève pas de corrélation. Dès lors, on serait tenté de conclure que cette catégorie d'objet ne traduit pas un rang économique et/ou politique particulier des vivants, transposé ici dans le monde des morts et de considérer les parures comme une "variable d'ajustement" qui tendrait plutôt à distinguer les défunts d'après leur caractéristiques biologiques (sexe et âge). Les corrélations mesurées entre l'âge au décès des défunts et le nombre et/ou le type de parures vont dans ce sens et invitent à identifier une stratification sociale des individus, comme autant de "rites de passages" générationnels. Toutefois, si le lien entre parure et rang social (qu'il soit biologique, économique ou politique) de leur porteur est peu

explicite, c'est parce qu'un grand nombre de dépôts funéraires sont relativement discrets en mobilier d'apparat. La présence de quelques pièces dans le costume funéraire n'est pas significativement discriminante et devait concerner un grand nombre individus ayant accès à une sépulture pérenne, c'est à dire des individus déjà singularisés au sein des populations du Premier âge du Fer.

Toutefois, la charge symbolique affectée au mobilier de parure des défunts ne peut être considérée comme négligable. À l'intérieur de certaines nécropoles, apparaissent à partir du VII^e s. a.C. (Horizon 2) des individus, probablement féminins, qui se signalent par les riches atours qu'ils emportent avec eux dans la mort et qui les distinguent nettement des autres défunts. Cette appropriation d'un mobilier d'apparat fastueux est le marqueur d'une distinction sociale qui devait traduire le rang élevé occupé dans la société par son porteur de son vivant. Dans ce cadre, les éléments de parures semblent bien jouer un rôle primordial, au même titre que peuvent l'être le reste du mobilier d'accompagnement, comme les outils (couteaux, outils de toilette, outils de filage) et l'armement, ou encore les offrandes telle que la vaisselle céramique et métallique. En effet, parmi toutes les tombes à parures de fiabilité maximale, celles qui se détachent du reste du contingent par la présence d'un nombre exceptionnel, soit de parures, soit de mobilier personnel (autre que la parure), soit de vases céramiques d'offrande ou soit de vases métalliques, ne partagent jamais, ou très rarement l'ensemble de ces critères discriminants (fig.193). Ainsi, les tombes à parure surabondante ne sont jamais celles qui comportent un mobilier personnel (hors parures) fastueux, ni qui renferment un nombre important de vases d'offrande. Une tombe dominée par l'un de ces critères d'abondance singuliers semble *de facto* se condamner l'accès aux autres critères discriminants¹³⁸³. Cette catégorisation des sépultures exceptionnelles semble traduire une stratification des défunts qu'elles renferment. Les tombes à parures surabondantes devaient marquer un rang social ou une activité du défunt différent(e) du rand ou de l'activité des défunts richement pourvus en mobilier personnel (hors parure) ou de vases d'offrande uniquement. En conséquence, les parures semblent bien être un attribut qui participe à la distinction sociale des individus, du moins en contexte funéraire, au même titre que le reste du mobilier déposé dans la sépulture.

¹³⁸³ Seules les tombes des tumulus 8 et 32 du Camp de l'Église à Flaujac-Poujols (n°207) cumulent ces trois traits distinctifs, soulignant de fait leur caractère remarquable tout autant que leur aspect géographiquement localisé.

SIXIÈME PARTIE : LES PORTEURS DE PARURES

Sépultures	Horizons	Profils d'assemblages	Nbr parures (> 5 indiv.)	Nbr mob. Perso. (> 4 indiv.)	Nbr récip. Céram. (> 10 indiv.)	Nbr vases métalliques
Horizon 1						
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.70	Horizon 1A	A1	6			
Horizon 2						
(148) GARIN, Arihouat-Sépulture 18	Horizon 2A	A1	6			
(148) GARIN, Arihouat-Sépulture K1	Horizon 2A	A1	9			
(294) ALGANS, Mondri-tombe 41	Horizon 2A	E			13	
(298) CASTRES, Gourjade-T.114	Horizon 2A	D2			12	
(298) CASTRES, Gourjade-T.167	Horizon 2A	D3			11	
(298) CASTRES, Gourjade-T.54	Horizon 2A	D2			11	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.110	Horizon 2A	D3			10	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.123	Horizon 2A	D3			11	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.13	Horizon 2A	D2			11	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.89	Horizon 2A	D1			12	
(303) FREJEVILLE, Les Gravières/La Gayé-Sépulture 5	Horizon 2A	G			17	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.13	Horizon 2A	F2			12	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.379	Horizon 2A	F2			12	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.509	Horizon 2A	D3			11	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.574	Horizon 2A	F1			11	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.629	Horizon 2A	D3			10	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.633	Horizon 2A	D3			11	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.648	Horizon 2A	F1			17	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.681	Horizon 2A	D2			10	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.688	Horizon 2A	D2	6			
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.700	Horizon 2A	E			11	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.777	Horizon 2A	A1	6			
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.991	Horizon 2A	D1		5	13	
(298) CASTRES, Gourjade-T.160	Horizon 2	F1			10	
(298) CASTRES, Gourjade-T.191	Horizon 2	A1			21	
(298) CASTRES, Gourjade-T.230	Horizon 2	D3			14	
(298) CASTRES, Gourjade-T.8	Horizon 2	A1			13	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.176	Horizon 2	E			11	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.1	Horizon 2	E			10	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.169	Horizon 2	F2			15	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.485	Horizon 2	F2			14	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.91	Horizon 2	E			11	
(319) PUYLAURENS, Orsière-T.1	Horizon 2	A2	6		48	
(62) ANDORRA, El Cabo (nécropole)-Tumulus 4	Horizon 2B	A1	6			
(252) BARBASTE, Lesparre-Sépulture 21	Horizon 2B	A2			10	
(298) CASTRES, Gourjade-T.202	Horizon 2B	D2			11	
(298) CASTRES, Gourjade-T.215	Horizon 2B	G			12	
(298) CASTRES, Gourjade-T.228	Horizon 2B	D3			14	
(298) CASTRES, Gourjade-T.342	Horizon 2B	D3			11	
(298) CASTRES, Gourjade-T.382	Horizon 2B	D2			12	
(298) CASTRES, Gourjade-T.49	Horizon 2B	D2			10	
(298) CASTRES, Gourjade-T.52	Horizon 2B	G			14	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.150	Horizon 2B	D2			10	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.154	Horizon 2B	E			11	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.175	Horizon 2B	A1	6			
(303) FREJEVILLE, Les Gravières/La Gayé-Sépulture 4	Horizon 2B	D1			11	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.548	Horizon 2B	D3			14	
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.550	Horizon 2B	G			14	
(311) MAGRIN, Un Jamou (ou Lagarrigue)-tombe 6	Horizon 2B	A2			26	
(329) REALVILLE, Camp d'Alba-Tombe 31	Horizon 2B	A1	6			
Horizon 3						
(19) HERRERIA, El Molino (Herreria III)-tombe 033	Horizon 2B / 3A	D1		5		
(15) CHERA, Molina de Aragón-sépulture 3	Horizon 2B / 3B	A1				1
(68) GRIEGOS, El Cuarto (San Juan)-(1992) sépulture 18/4	Horizon 2B / 3B	A2	8			
(247) AIGUILLON, A Grand Jean-incinération 5 (St 52)	Horizon 3A	G		5		
(299) CASTRES, Le Martinet-T.155	Horizon 3A	A2			12	
(299) CASTRES, Le Martinet-T.177	Horizon 3A	D1			15	1
(305) LABRUGUIERE, Le Causse-T.1069	Horizon 3A	A2	6			
(34) ARGUEDAS, El Castejón (nécropole)-Niveau C, tombe 24	Horizon 3A	B1	8			
(19) HERRERIA, El Molino (Herreria III)-tombe 027	Horizon 3A / 3B	C2		6		
(19) HERRERIA, El Molino (Herreria III)-tombe 063	Horizon 3A / 3B	C1		5		
(19) HERRERIA, El Molino (Herreria III)-tombe 136	Horizon 3A / 3B	B1	9			
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 16	Horizon 3A / 3B	D1			42	
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 2	Horizon 3A / 3B	A2			44	
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 3	Horizon 3A / 3B	B2			18	
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 8	Horizon 3A / 3B	A2	9	5	52	
(34) ARGUEDAS, El Castejón (nécropole)-Niveau C, tombe 3	Horizon 3A / 3B	A2	7			
(34) ARGUEDAS, El Castejón (nécropole)-Niveau C, tombe 68	Horizon 3A / 3B	A2	7			
(19) HERRERIA, El Molino (Herreria III)-tombe 034	Horizon 3	A2	7			
(19) HERRERIA, El Molino (Herreria III)-tombe 134 (fosse)	Horizon 3	C2		5		
(19) HERRERIA, El Molino (Herreria III)-tombe 031	Horizon 3B	B1	11			
(19) HERRERIA, El Molino (Herreria III)-tombe 058	Horizon 3B	A2	9			
(19) HERRERIA, El Molino (Herreria III)-tombe 080	Horizon 3B	B1	7			
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 29	Horizon 3B	A2			21	
(235) SAINT-JEAN-DE-LAUR, Camp de Monseigneur-inhumée	Horizon 3B	A1	9			
(271) PAU, Cami Salié-Sépulture 1	Horizon 3B	A2	10			
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 36	Horizon 3B / 3C	A2	7			
(25) SIGÜENZA (ALCUNEZA), Prados Redondos-sépulture 14	Horizon 3B / 3C	C2		5		
(129) SAINT-ANGEL, La Laubie-Tumulus 1 - sépulture	Horizon 3C	A1	6			
(184) POUYDESSEAUX, Loustalet-sépulture 155	Horizon 3C	A2	8			
(19) HERRERIA, El Molino (Herreria III)-tombe 047	Horizon 3C	A2	7			
(197) CALES, Pech de Cramazou-Tumulus 1, sépulture 2	Horizon 3C	A2	6			
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 21	Horizon 3C	G		8		
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 25, S.1	Horizon 3C	A2	6			
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 27	Horizon 3C	A1			52	
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 31	Horizon 3C	G			46	
(207) FLAUJAC-POUJOLS, Camp de l'Église Nord et Sud-(Nord) Tumulus 32	Horizon 3C	A2	6	5	21	

Figure 193 : Liste des tombes à parure considérées comme exceptionnelles soit d'après le nombre de parures, soit d'après le mobilier personnel (hors parure), soit d'après les récipients céramiques et métalliques qu'elles renferment.

Enfin, on a pu mettre en exergue que les tombes à parure surabondante étaient associées à des individus, probablement féminins, dont le pouvoir symbolique ou réel s'illustre par l'attraction que suscitent ces ensembles funéraires au sein des nécropoles. Ces tombes sont bien souvent la marque d'ancêtres fondateurs auxquels se réfèrent les dépôts sépulcraux postérieurs qui les rejoignent dans les monuments funéraires. Cette importance symbolique constatée dans quelques nécropoles régionales, au moins pour le quart sud-ouest de la France, doit être mise en parallèle avec les nombreux exemples connus dans le domaine culturel nord-alpin d'une forte représentation funéraire de "riches" femmes à partir du VII^e s. a.C. Conjugée à la baisse des tombes à armes au cours de la même période, ce renouvellement dans le recrutement funéraire est interprété comme le reflet de la place sociale prépondérante accordée à certaines femmes, et autour desquelles devaient s'articuler des enjeux diplomatiques ou économiques entre les peuples du Premier âge du Fer. Les populations du quart sud-ouest de la France, peut être aussi ceux du nord-ouest de l'Espagne, paraissent suivre une dynamique sociale similaire. Dans tous les cas, ce type de tombe à parure surabondante que l'on observe jusqu'au V^e s. a.C., offre l'opportunité de distinguer une hiérarchie sociale autrement que par la seule présence ou l'absence de sépulture à arme, comme cela est trop souvent la règle dans la bibliographie régionale¹³⁸⁴.

Néanmoins, on rappellera qu'il demeure risqué d'attribuer uniquement aux femmes les ensembles funéraires riches en parures et aux hommes ceux considérés comme discrets pour cette catégorie d'objet, et ce d'autant plus dans un contexte documentaire pauvre en diagnose sexuelle par l'anthropologie. On ajoutera que la grande majorité des assemblages de mobilier dans les sépultures constitués d'artefact jugés moins discriminant sexuellement, comme les couteaux ou les outils de toilette, échappent toujours à une interprétation genrée des dépôts. Enfin, même en considérant que certains profils de tombes définissent bien un caractère féminin (profils A et F) ou masculin (profils C, D2 et D3), on est obligé de constater que celles à caractère "masculin" conservent malgré tout certains privilèges funéraires ostentatoires tels que la réalisation d'un tertre plus volumineux ou la déposition d'équidés, comme c'est le cas par exemple dans la nécropole du Camp de l'Église Nord à Flaujac-Poujols (n°207).

Finalement, il paraît plus sage de considérer que si la présence de femmes de pouvoir dans les sociétés protohistoriques est indéniable et bien lisible par l'archéologie, traduisant sans

¹³⁸⁴ Dans leur étude de la structuration sociale des nécropoles du Castrais, les auteurs concluent à une faible hiérarchisation des populations déposées au Castrais en raison, principalement, de : "*l'absence, actuelle, de tombe de personnage en arme*" : Giraud *et al.* 2003, 258. L'étude des tombes à parure permet de nuancer quelque peu cette assertion puisque l'on a pu démontrer que plusieurs individus se distinguaient bien du reste des défunts, témoignant d'une stratification sociale au cours du VII^e et au début du VI^e s. a.C. (Horizons 2 et 3A) plus subtile que ne le suggère la publication d'origine (fig.193).

nul doute un pouvoir dont les contours restent à définir, les hommes devaient conserver un certain nombre de prérogatives particulières. En d'autres termes, on peut légitimement penser que le pouvoir était partagé entre les hommes et les femmes selon des règles sociales bien définies. Cette complexité dans les rapports sociaux des élites régionales devient archéologiquement perceptible lorsque réapparaissent les tombes à arme (donc à caractère masculin) au cours du VI^e et du V^e s. a.C. Dans une zone s'étendant du quart sud-ouest de la France à la Méditerranée nord-occidentale, ces ensembles funéraires de type guerrier tendent vers une forme de standardisation. Si cette homogénéisation était déjà documentée pour l'équipement militaire, on peut à présent affirmer que la parure vestimentaire suit le même processus. Les fibules et les agrafes de ceintures de ces panoplies adoptent progressivement des solutions ornementales similaires et de façon synchrone. Ainsi, par leur mobilier funéraire, les porteurs d'arme se rattachent à un groupe symbolique et/ou idéologique dont les limites spatiales s'expriment au-delà de celles des faciès typologiques reconnus. La pérennité de ce phénomène, au moins jusqu'à la fin du V^e s. a.C., suggère que ces individus devaient tisser des relations entre eux. On peut penser que l'entretien de relations diplomatiques sur un vaste territoire devait être l'un des fondements sur lequel repose le pouvoir de ces élites "guerrières".

III. Les porteurs de parures dans leur contexte chrono-culturel : éléments de synthèse

Après avoir étudié les porteurs de parures et leur costume funéraire à l'échelle de l'individu et tenté d'identifier des marqueurs d'identités sociales à travers leur mobilier d'apparat, il convient de prolonger cette analyse sur des aspects plus englobants à valeur chronologique et culturelle. Il s'agira donc ici de broser un tableau général de l'évolution spatiale et temporelle des assemblages des parures. On poursuivra donc la synthèse qui avait été esquissée lors de la caractérisation des faciès en y incorporant les nouveaux éléments abordés au cours de cette ultime étape de l'analyse.

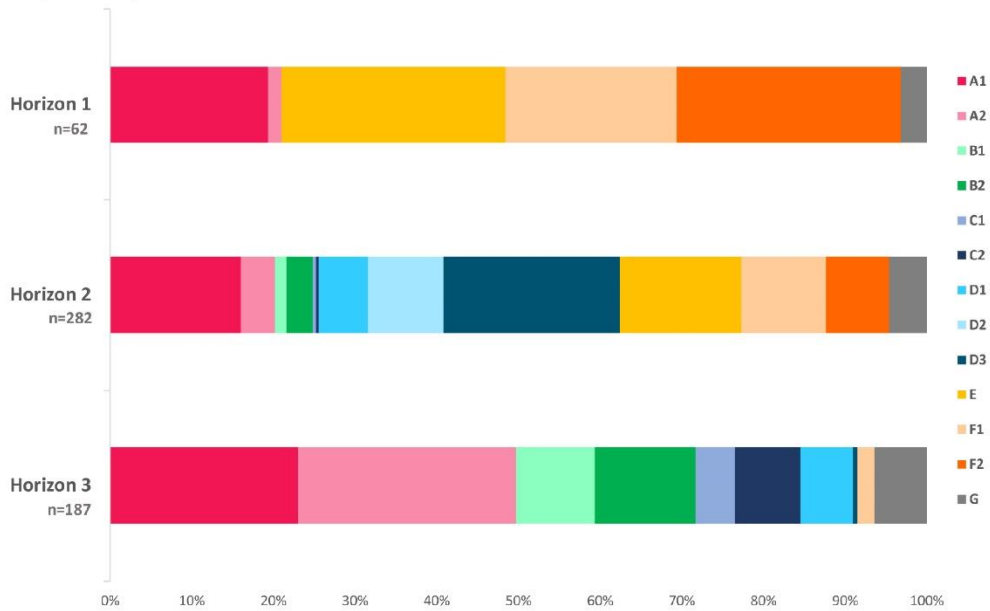
Pour mener à bien cet exercice, on renverra à plusieurs reprises vers la lecture de quelques figures de synthèse qui rendent compte de la distribution chronologique des profils d'assemblages et du nombre moyen de parures par tombes (fig.194), mais aussi de l'expansion spatiale des assemblages rencontrés dans les principaux sites funéraires de la zone d'étude (fig.195). Cet examen réalisé pour le seul mobilier de parure sera confronté aux données plus largement observées pour l'aire géographique retenue afin déterminer de quelle manière les

SIXIÈME PARTIE : LES PORTEURS DE PARURES

modulations autour du mobilier d'apparat s'insèrent dans le contexte social des populations du Premier âge du Fer situées de part et d'autre des Pyrénées.

A : Distribution chronologique des profils d'assemblages

(valeur exprimée en %)



B : Évolution chronologique de l'effectif de parures par sépultures

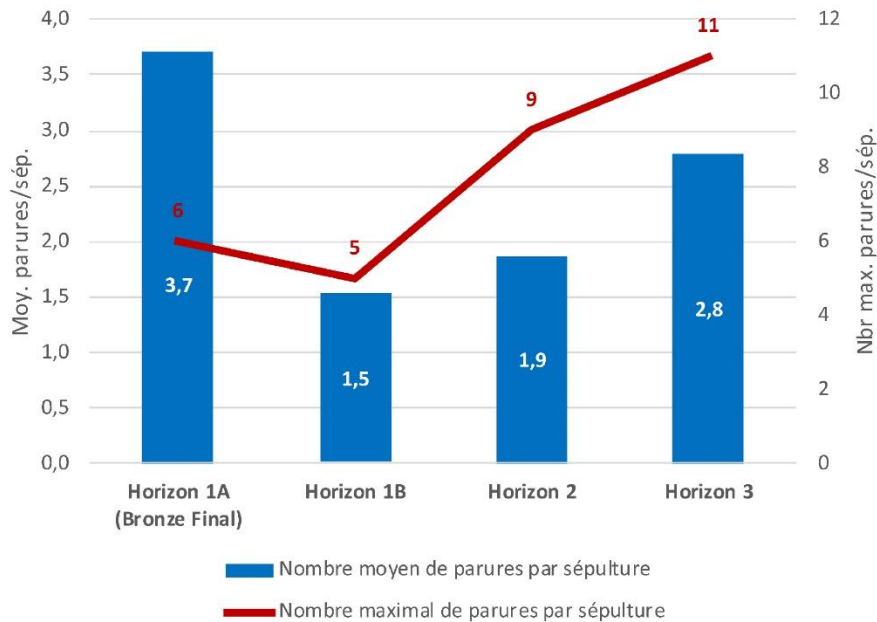


Figure 194 : Synthèse chronologique des profils d'assemblages (A) et de l'effectif de parures par sépultures (B).

SIXIÈME PARTIE : LES PORTEURS DE PARURES

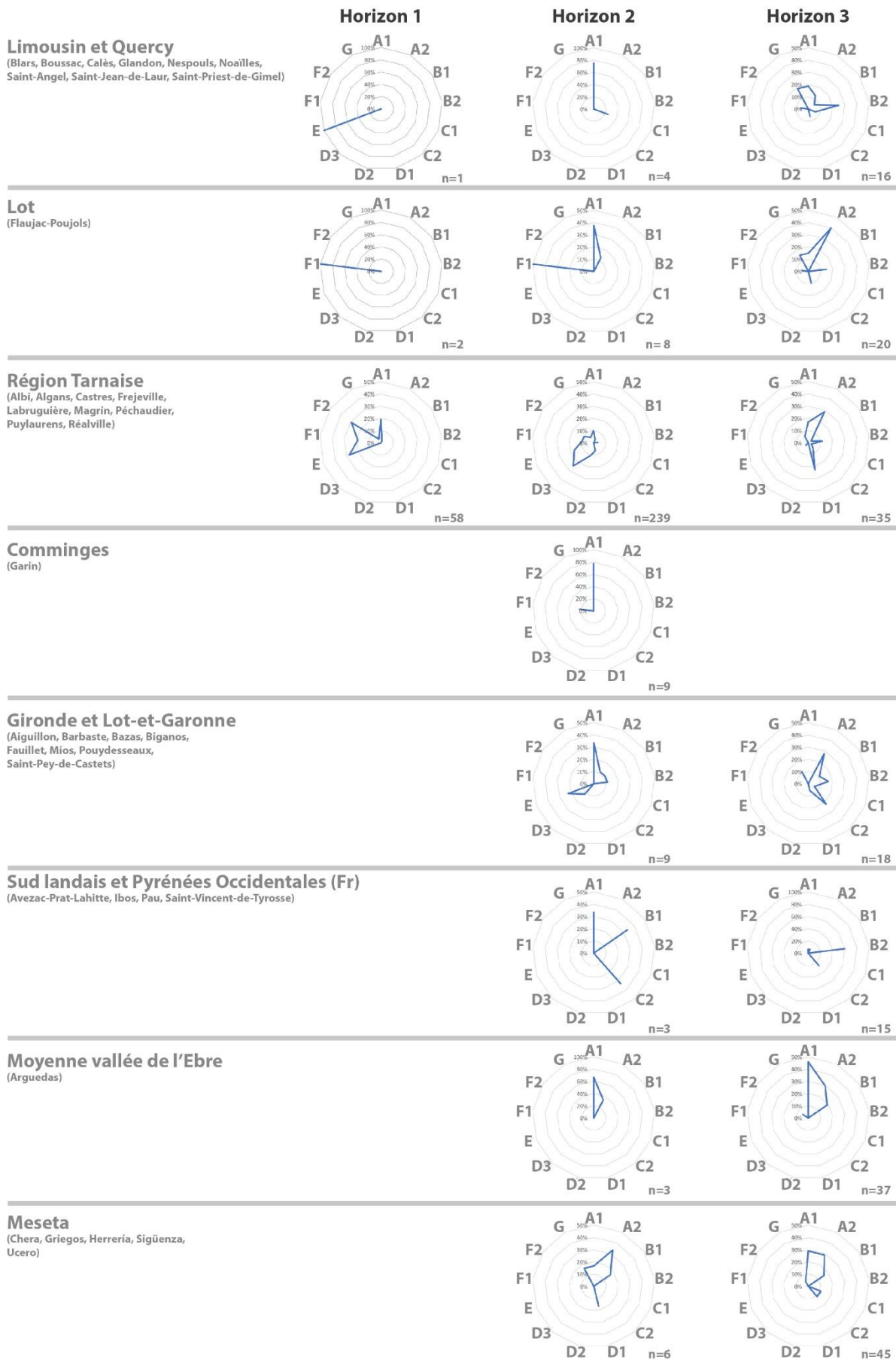


Figure 195 : distribution des profils d'assemblages selon l'horizon et la zone géographique présentée sous forme de radar (attention : pour des raisons de lisibilité, les échelles de valeur des radars peuvent exprimer 50% ou 100% de l'information selon les cas).

III.1. La lente recombinaison de la transition Bronze-Fer (VIII^e- début du VII^e s. a.C.)

L'Horizon 1B, couvrant le VIII^e s. et s'étendant jusqu'au début du VII^e s. a.C. selon les régions, est difficile à appréhender d'après le seul mobilier de parure compte tenu du petit nombre de vestiges rencontrés. En contexte funéraire, hors nécropoles du Castrais, on ne signale que quelques artefacts dans la nécropole du Camp de l'Église Sud à Flaujac-Pujols (n°207), tandis que le mobilier découvert en contexte d'habitat est référencé exclusivement en Espagne à Castillo de Henayo (n°1), à La Hoya (n°2), à Alto de la Cruz (n°38) et à Barranco de la Peña (n°89) pour la haute et moyenne vallée de l'Ebre et à Cabezo de Monleón (n°76) pour la région du Bas-Aragon et vallée du Cinca. Enfin, on enregistre encore quelques témoins provenant de contextes mal définis en Nouvelle Aquitaine, comme à Saint-Fort-sur-Gironde (n°120), à la Cornetie (n°138), à Rouffignac-de-Sigoules (n°143) et à Agen (n°246). Ainsi les principaux éléments sur lesquels reposent une synthèse de la période se fondent quasi-exclusivement sur les données de la nécropole du Causse (n°305). Cependant, la longue fréquentation de ce site débutant dès le Bronze final (Horizon 1A) au IX^e s. a.C. permet de mieux cerner les évolutions qui sont à l'œuvre durant cet Horizon 1B.

Lors d'une première étape d'analyse, on a pu déterminer que les indices typologiques datés entre 800/775 et 725/675 a.C. présentent une forte continuité avec ceux qui leur sont directement antérieurs. Des objets dont la morphologie se rencontre au cours du IX^e s. a.C. circulent encore au siècle suivant. Malgré cela, on a aussi pu noter l'intégration de types nouveaux et de catégories inconnues jusqu'alors, comme l'apparition timide des premières fibules. Ces éléments ont mené à la définition de l'Horizon 1B comme une période de transition au cours de laquelle le costume d'apparat reste encore fortement ancré dans les traditions du Bronze final (Horizon 1A) tout en annonçant les modifications à venir. Ce constat se trouve corroboré par les profils d'assemblages qui sont essentiellement composés d'épingles, d'anneaux ou de perles, plus rarement de boutons/appliques ou de bracelets (donc surtout de profils E et F et dans une moindre mesure A) (fig.191 A). Pour autant qu'on puisse en juger, ce type de costume funéraire se rencontre aussi bien dans les sites de la région tarnaise que dans ceux des marges occidentales du Massif Central (Lot, Quercy et Limousin) (fig.192). Ce qui étonne en revanche, c'est la différence entre le nombre de parures déposées dans les sépultures de l'Horizon 1A et dans celles de l'Horizon 1B (fig.191 B). Cette disparité, que l'on enregistre au cours du VIII^e s. a.C., traduit probablement des changements sociétaux plus profonds que ne le laisse supposer une simple variabilité stylistique des costumes funéraires¹³⁸⁵. Afin de mieux

¹³⁸⁵ Les moyennes calculées pour les tombes de l'Horizon 1 ne tiennent compte que des ensembles bien calés chronologiquement et associés à un seul des sous-horizons 1A ou 1B. Les tombes attribuées plus largement à

définir les contours de ces changements, on peut solliciter l'ensemble des indices archéologiques connus pour la région entre le IX^e et VIII^e s. a.C.

On invoque souvent la péjoration climatique qui frappe l'Europe centrale et septentrionale au cours de l'âge du Bronze, entraînant des conditions plus fraîches et humides et touchant probablement les Pyrénées jusqu'à 850 a.C., comme l'un des critères majeurs aboutissant à des bouleversements systémiques de l'organisation des sociétés de l'âge du Bronze d'Europe¹³⁸⁶. Si l'on ne jugera pas ici de la valeur à accorder à cette hypothèse, il est un fait que le Bronze final est le théâtre de modifications importantes témoignant d'une "crise" affectant aussi bien les modalités d'occupation du territoire que les manifestations rituelles ou de production de richesse. Dans le quart sud-ouest de la France, les nombreux sites de hauteur, souvent fortifiés et répartis le long d'axes fluviaux, sont abandonnés au début du VIII^e s. a.C. au profit d'installations de courtes périodes dans les plaines alluviales, dont la fonction est essentiellement tournée vers l'agriculture et l'élevage¹³⁸⁷. Dans le domaine funéraire, on décèle une tendance à la sobriété marquée par le passage progressif de l'inhumation ostentatoire à l'incinération individuelle plus discrète¹³⁸⁸. Le nord-ouest de l'Espagne n'est pas épargné par ces changements durant le IX^e et le VIII^e s. a.C. Sans entrer dans les débats qui agitent la communauté de protohistoriens espagnols sur leur chronologie précise, on retiendra seulement qu'au cours de ce laps de temps, l'espace culturel relativement stable défini autour de la culture de Cogotas I se désagrège en plusieurs petits groupes (Pico Buitre, Soto, Ecce Homo IIA, etc.)¹³⁸⁹. Cet éclatement culturel, dont les contours restent difficiles à définir en raison d'un affaiblissement généralisé du nombre de vestiges, s'accompagne d'une recomposition territoriale dans laquelle les habitats passent d'une logique principalement défensive à une logique ouverte plutôt tournée vers l'agriculture. C'est dans ce contexte que sont investis les habitats de plaine ou installés sur des promontoires de faible altitude, comme ceux de la Hoya (n°2), d'Alto de la Cruz (n°38) et Cabezo de la Cruz (n°85), alors que le site de hauteur de Cabezo de Monleón (n°76) est abandonné autour de 700 a.C. Seul l'habitat de hauteur de La Loma de los Brunos à Caspe (n°77), situé à l'extrémité est de la zone d'étude, à proximité de la

l'Horizon 1 sans plus de précision n'ont pas été retenues. Ainsi on ne dénombre que 7 sépultures pour l'Horizon 1A contre 36 pour l'Horizon 1B. Cette différence importante pourrait avoir tendance à exagérer les résultats élevés constatés pour l'Horizon 1A. Malgré tout, ces relevés ne sont pas qu'un effet statistique puisque quasiment aucune sépulture de l'Horizon 1B n'atteint les valeurs observées pour les quelques ensembles funéraires de l'Horizon 1A. On peut donc considérer que les résultats obtenus traduisent bien des modifications structurelles dans la composition des assemblages de parures.

¹³⁸⁶ Brun 2001, 31-33 ; Magny 2004 ; Galop *et al.* 2007, 116.

¹³⁸⁷ Béhague & Lagarde 2009 ; Dumas 2016, 701.

¹³⁸⁸ Adroit 2015, 174-180.

¹³⁸⁹ Almagro-Gorbea 1994, 287.

Catalogne, semble être occupé sans discontinuité du Bronze final au milieu du VI^e s. a.C. Les communautés établies sur ces nouveaux sites se tournent alors vers une économie vivrière (agriculture et élevage) plutôt que de prestige (production et commerce de biens en métal), comme c'était le cas auparavant¹³⁹⁰. De plus, comme en France, les nécropoles régionales espagnoles sont marquées par la disparition des inhumations qui sont peu à peu remplacées par l'incinération, comme on peut l'observer sur le site de Castellet II à Mequinenza (Zaragoza)¹³⁹¹. À cette recomposition territoriale, économique et funéraire s'ajoutent une plus faible circulation des épées et un nombre croissant des dépôts d'objets en alliage cuivreux en plein terre. L'augmentation de cette pratique de déposition, qu'elle soit considérée comme une manifestation économique (thésaurisation) ou rituelle (offrande aux divinités), traduirait l'instabilité à laquelle seraient confrontées les populations. Dans tous les cas, cette pratique de dépôts disparaît à partir du VIII^e s. a.C. et s'accompagne de manière plus globale d'une forte diminution de la masse métallique en circulation¹³⁹². Ces éléments sont perçus comme une perte de contrôle de la classe dirigeante dans les sociétés très hiérarchisées et un affaiblissement des réseaux commerciaux à longues distances¹³⁹³. En d'autres termes, entre le IX^e et le VIII^e s. a.C., les communautés du quart sud-ouest de la France comme du nord-ouest de l'Espagne sont l'objet d'une recomposition économique et sociale. Moins hiérarchisées, elles fondent leur économie sur la richesse naturelle environnante (élevage et agriculture) tout en sollicitant moins les grands axes commerciaux le long des fleuves utilisés jusqu'alors¹³⁹⁴.

C'est dans ce contexte perturbé que prend place la fondation de la nécropole du Causse (n°305) avec les premiers porteurs de parures de notre cadre chrono-culturel. Elle est inaugurée à la fin du Bronze final (Horizon 1A), probablement autour de quelques individus inhumés dans la zone centrale du complexe funéraire. Outre leur mode d'ensevelissement, ces défunts se démarquent par la possession de riches atours traduisant 'un rang que l'on suppose élevé dans la société. À une période où la manifestation de richesse et la circulation de biens de prestige perdurent encore, comme en témoignent les nombreux dépôts de bronze connus dont celui de Vénat (Saint-Yreix-sur-Charente, Charente) demeure le plus emblématique¹³⁹⁵, ces inhumés sont peut-être les derniers témoins d'une société en passe de changer. Les incinérés qui les rejoindront par la suite durant l'Horizon 1B sont accompagnés d'un costume funéraire bien plus modeste, relativement pauvre en mobilier de parure (fig.191 B). Cette discrétion dans la

¹³⁹⁰ Romero Carnicero & Jimeno Martínez 1993, 187.

¹³⁹¹ Ruíz Zapatero 2014, 643-645 ; Adroit 2015, 174-180.

¹³⁹² Béhague & Lagarde 2009, 262.

¹³⁹³ Romero Carnicero & Jimeno Martínez 1993, 187.

¹³⁹⁴ Dumas 2016, 695-702.

¹³⁹⁵ Coffyn *et al.* 1981 ; Gabillot & Gomez de Soto 2003, 358 ; Milcent 2012b.

déposition du mobilier d'apparat indique que les individus ayant accès à une sépulture pérenne sont moins enclins à se faire incinérer avec leur richesse, ce qui suggère alors l'existence d'une politique de redistribution des biens, ou alors qu'il n'est plus possible pour l'élite de disposer d'autant de biens de prestige, ce qui laisse entendre que le pouvoir économique et/ou politique était moins concentré autour de quelques individus mais partagé par un plus grand nombre de personnes. Parmi ces deux hypothèses, on penchera plutôt pour la seconde puisqu'elle explique mieux les mutations décrites plus haut, dans lesquelles se dessine une forme de compétition entre les individus pour accéder aux hautes strates d'une hiérarchie sociale plus ouverte et recomposée. Plutôt qu'une organisation sociale très hiérarchisée et pyramidale, les phénomènes constatés pour le VIII^e s. a.C. invitent à proposer le modèle d'une société dont les couches supérieures concernent une part importante de la population et où les différences sociales ne sont pas très prononcées¹³⁹⁶. Le cas du Causse n'est pas isolé puisqu'on constate un phénomène analogue (aucun dépôt funéraire ne se distingue des autres par sa "richesse") dans les nécropoles du Camp d'Alba à Réalville (n°329) et du Camp de l'Église Sud à Flaujac-Poujols (n°207), deux sites qui sont fréquentés à partir du VIII^e s. a.C.¹³⁹⁷.

Cette hypothèse s'accommode bien de l'individualisation perceptible à travers l'adoption d'un nouveau rite funéraire comme l'incinération individuelle, dont certains auteurs ont pu dire qu'elle signalait : "*l'émergence de l'individu*"¹³⁹⁸. Dès lors, la diversification qui se lit dans la typologie des pièces de parures qui composent les costumes funéraires du VIII^e s. a.C. peut être perçue comme un prolongement de cette logique d'individualisation. Bien que se plaçant dans une forme de continuité avec les codes précédents du mobilier d'apparat funéraire, les défunts de l'Horizon 1B, plus nombreux à accéder à une sépulture pérenne, se démarquent les uns des autres par l'introduction de nouvelles ornementsations, stimulant alors la diversité typologique¹³⁹⁹. De plus, si la relative pauvreté de leur costume funéraire, marquée par un usage plus contenu du métal que celui de leurs prédécesseurs, semble confirmer le fait que les biens de prestige sont dorénavant moins représentés, cela ne rend pas nécessairement compte d'un affaiblissement des réseaux d'échanges à moyenne et longue distance. L'usage de l'ambre et du verre pour la confection de perles ornant de longues épingles ou des colliers témoigne de

¹³⁹⁶ Si l'on se réfère aux travaux de J.-D. Hill sur l'organisation des sociétés de l'Âge du Fer, la structuration sociale des populations régionales du VIII^e s. a.C. semble présenter une forme plus "trapézoïdale", donc plus ouverte, que "triangulaire", c'est-à-dire comptant un nombre restreint d'individus qui, par leur pouvoir économique et politique, se détachent très nettement d'une large base de personnes de rang social inférieur : Hill 2006.

¹³⁹⁷ Janin *et al.* 1997, 143-145 ; Pons *et al.* 2001, 75.

¹³⁹⁸ Carozza 1997, 359 ; Giraud *et al.* 2003, 248.

¹³⁹⁹ Ce phénomène d'individualisation semble être un critère propre au costume funéraire du Premier âge du Fer comme l'avait révélé l'impossibilité méthodologique d'identifier des types d'assemblages funéraires précis et récurrents.

l'entretien continu de réseaux économiques, ou d'une partie d'entre eux, faisant probablement intervenir plusieurs intermédiaires¹⁴⁰⁰. Enfin, les relations au Bronze final entre les sites de l'Atlantique et ceux de Méditerranée archéologiquement lisibles par l'importation de petits objets métalliques, que l'on retrouve d'un point à l'autre de l'axe Aude-Garonne, telles que des pointes de lance de type de Vénat à Cazouls-lès-Béziers (Hérault) ou des objets dits "pré-launaciens" en Centre-Ouest, n'ont, semble-t-il, pas cessé¹⁴⁰¹. C'est ainsi que l'on peut interpréter la présence des deux fibules "italiques" *a Sanguisuga* du tumulus de Saint-Fort-Sur-Gironde (Charente-Maritime, n°120) et dont la provenance paraît moins douteuse que celles déposées au Musée d'Agen (n°246)¹⁴⁰².

Ce phénomène d'individualisation des défunts durant le VIII^e s. a.C. par leur costume funéraire n'est, pour l'heure, documenté que pour quelques sites localisés entre les régions tarnaise et quercynoise. Une grande partie du cadre géographique d'étude (Nouvelle Aquitaine, Pyrénées, Meseta) reste encore muette durant cet Horizon 1B en raison de l'absence d'objets d'apparat. Pour autant, il importe de remarquer que les éléments relevés sur un vaste territoire (changements dans les pratiques funéraires, éclatement de l'élite sociale, recomposition économique) ne contredisent pas cette interprétation. C'est notamment le cas pour ceux découverts en vallée de Garonne et sur ses marges, tandis qu'il reste encore délicat de se prononcer pour le nord de la péninsule Ibérique¹⁴⁰³.

Ainsi, les changements de tous ordres qui s'opèrent sur le territoire rendent compte de mutations profondes de l'organisation de sociétés au cours du VIII^e s. a.C. (Horizon 1B). Bien qu'encore tributaires de codes établis au cours de la fin de l'âge du Bronze (comme le traduit notre phasage), les parures en circulation au cours de cette période ne constituent pas d'après nous le marqueur d'une décomposition sociale faisant suite à une crise née lors des siècles précédents, comme cela a pu être proposé¹⁴⁰⁴. Bien au contraire, elles témoigneraient déjà d'une recomposition des populations protohistoriques dont les nouvelles assises économiques, politiques et culturelles se mettent progressivement en place. Le VIII^e s. a.C. est donc véritablement une période de transition annonçant les évolutions à venir du siècle suivant.

¹⁴⁰⁰ On rappellera que l'ambre voit son origine dans les régions de la Mer Baltique tandis que le verre proviendrait quant à lui du Proche-Orient à cette période : Billaud & Gratuze 2002, 208-209 ; Pour l'Horizon 1B, on retrouve de tels matériaux dans les tombes 137 et 308 de Gourjade (n°298) et 318, 513 et 877 du Causse (n°305) : pl.159, 165, 180, 185 et 197.

¹⁴⁰¹ Gomez de Soto & Milcent 2000, 351-355 ; Milcent 2006a, 340 ; on ajoutera aux nombreux témoins de liens commerciaux entre la façade Atlantique et la Méditerranée la fibule "italique" de Roquefort à Lugasson (Gironde, n°166), bien datée à présent du Bronze final : pl.92.

¹⁴⁰² Pl.73 ; pour ce qui est des précautions à prendre concernant les fibules "italiques" mentionnées dans la bibliographie entre la fin du XIX^e et le début du XX^e s. a.C., voir : Milcent 2006b, 120-121.

¹⁴⁰³ Dumas 2016, 699-702 ; Romero Carnicero & Jimeno Martínez 1993 ; Ruiz Zapatero 2000.

¹⁴⁰⁴ Dumas 2016, 702.

III.2. L'effervescence du VII^e et du début du VI^e s. a.C.

La période couvrant la fin du VIII^e ou le début du VII^e jusqu'aux premières décennies du VI^e s. a.C. (Horizon 2) se démarque de la précédente par un nombre accru de vestiges. Cette augmentation significative des données à notre disposition permet de documenter une grande partie de la zone d'étude. Elle nous a autorisé à identifier plusieurs faciès typologiques ainsi qu'un découpage chronologique de la période en deux sous-horizons (Horizons 2A et 2B). Cet Horizon est aussi marqué par des changements dans les profils d'assemblages rencontrés en contexte funéraires en même temps que par une augmentation substantielle du nombre de parures déposées par sépulture, et ce pour tout la zone d'étude considérée (fig.191 et 192).

Au cours des trois premiers quarts du VII^e s. a.C. (Horizon 2A), les tombes du Lot, de la région tarnaise, de Gironde, du Lot-et-Garonne et, dans une moindre mesure, de Meseta, conservent encore la trace de modes ancrées dans des traditions de l'Horizon précédent. En effet, on observe un effectif encore important de sépultures de profils E et F, c'est-à-dire bien pourvues en épingle. Il est intéressant toutefois de noter que ces attaches vestimentaires accompagnent aussi dorénavant des couteaux et/ou des outils de toilette (profil D3), plus rarement des bracelets (profil D2), ce qui est un fait nouveau. Les tombes dominées par les parures annulaires restent présentes (profil A). Progressivement, les petits éléments annulaires rencontrés entre la fin du VIII^e et le début du VII^e s. a.C. vont laisser leur place à des pièces plus volumineuses, tels les torques, ou à la multiplication des bracelets dès le milieu du VII^e et surtout durant la fin de ce siècle et le début du suivant (Horizon 2B). Cette mutation du port des parures annulaires s'accompagne de l'apparition de nouvelles catégories, comme les fibules et les agrafes de ceinture, qui constituent des profils d'assemblages inconnus jusqu'alors (profils B et D1). Ce phénomène s'observe dans presque l'intégralité de la zone géographique, d'abord timide lors de la première moitié du VII^e s. a.C., puis de manière récurrente à partir de la seconde moitié de ce même siècle et le premier quart du suivant.

À l'incorporation de nouvelles parures et à l'usage accru des pièces annulaires ostentatoires (torques et bracelets, parfois portés en séries), s'ajoute un renouvellement du registre morphologique et stylistique du mobilier d'apparat qui traduit une intense phase d'expérimentation. Des formes d'expressions originales qui n'ont plus de liens avec les codes artisanaux précédents sont tentés, sans que les directions prises ne débouchent nécessairement sur de véritables canons qui persisteront par la suite. C'est notamment le cas des torques à tige composite à chaînette et boutons (To.24) connus dans la région tarnaise et le Quercy, mais aussi des fibules de type Golfe du Lion à arc spiralé et pied coudé ajouré (Fi.13.A.7). Ces objets, caractéristiques du milieu du VII^e s. et du début du VI^e s. a.C., n'ont laissé que peu de traces

dans les morphotypes qui leur ont succédé dans leurs aires de circulations respectives. Ces derniers ont en revanche retenu l'usage de tampons pour les torques et l'emploi du pied coudé terminé par un bouton pour les fibules. Enfin, on peut penser que l'intégration rapide du fer dans la confection du mobilier de parure durant le VII^e s. a.C. participe de phase d'expérimentation. Par ses caractéristiques uniques (non fusible, travaillé par martelage, couleurs, etc.), ce nouveau matériau a dû stimuler l'innovation artisanale. On constate en tout cas que dès son apparition, il sert à fabriquer des parures à la morphologie inconnue jusqu'alors. On évoquera ainsi les premières fibules serpentiformes, d'abord confectionnées en fer, ou encore les bracelets et les torques à tampons qui apparaissent en fer durant l'Horizon 2A avant de connaître des déclinaisons en alliage cuivreux plus tardives, durant l'horizon 2B. Par la suite, l'usage du fer décroît progressivement pour certaines catégories de parures, principalement annulaires, pour n'être réintroduit qu'à la toute fin du Premier âge du Fer ou au début du Second, comme c'est le cas pour les torques.

Parallèlement à cette phase d'expérimentation artisanale, les nécropoles du quart sud-ouest de la France voient l'émergence de tombes à parure surabondante. On a démontré que ces sépultures disposent d'un fort caractère polarisant au sein des tumulus communautaires et que ce sont certainement celle de femmes jouissant d'une place importante dans la société. Ce phénomène fait écho à ce que l'on peut observer au même moment dans le domaine culturel nord-alpin et est contemporain de la disparition progressive des tombes de guerrier à épée du Ha C dans le centre de la France et le Quercy¹⁴⁰⁵. Il est en revanche encore délicat à caractériser pour les sites de péninsule Ibérique puisque les données funéraires bien documentées demeurent toujours partielles pour cette zone. Toutefois, les défunts richement parés de la nécropole d'El Cabo à Andorra (n°62), dont la fréquentation débute dans la seconde moitié du VII^e s. a.C., constituent un premier indice d'une dynamique analogue.

Tous ces éléments reconnus pour le seul mobilier de parure rendent compte d'une activité artisanale soutenue qui contraste très nettement de ce que l'on pouvait observer pour l'Horizon précédent. Cette effervescence trouve d'après nous de nombreux parallèles dans le reste de la documentation archéologique enregistrée pour cette même période.

Dans le quart sud-ouest de la France, le début du VII^e s. a.C. est marqué par le développement d'importants habitats, tels que ceux de l'Isle-Saint-Georges (n°164) ou de Monflanquin (Lot-et-Garonne). Cette dynamique s'accélère à partir de la seconde moitié de ce même siècle puisque c'est vraisemblablement au cours de cette période que sont investis les sites de Montamat à Tonneins (n°259), de Chastel à Aiguillon (n°248), du Grand Hôtel à

¹⁴⁰⁵ Milcent 2004, 144 ; Milcent 2013a ; Dumas 2016, 703.

Bordeaux (n°159), de Saint-Etienne-de-Lisse à Niord (n°170) ou du Cluzel à Toulouse (n°153). Le rôle majeur que jouent ces habitats se manifeste de deux façons : par l'abondance de mobilier et de vestiges liés à l'artisanat et au commerce qu'ils livrent et, surtout, par leur forte capacité polarisante puisqu'autour d'eux s'organisent des foyers de peuplement, dans un rayon de quelques kilomètres (habitats moins dense, nécropoles)¹⁴⁰⁶. On notera également que la plupart d'entre eux se développent tout au long du Premier âge du Fer et sont occupés jusqu'au IV^e s. a.C, ce qui conforte leur fonction de centre territorial¹⁴⁰⁷. Les nécropoles fréquentées au siècle précédent continuent d'être en usage, comme celles du Causse (n°305), de Gourjade (n°298) du Camp d'Alba (n°329), du Camp de l'Église Sud (n°207) ou de Lagravière (n°254). Cependant, hormis les deux sites du Castrais, les autres seront abandonnés à la fin de l'Horizon 2B, vers 575 a.C. Toutefois, le domaine funéraire connaît au cours du VII^e s. a.C de profondes modifications. En effet, cette période voit la création de complexes funéraires majeurs pour la zone d'étude : Arihouat (n°148), Mios (Pujaut et Truc du Bourdiou, n°167 et 168), Le Martinet (n°299), Magrin (n°311) ou encore Orsière (n°319). La déposition en pleine terre d'objets métalliques, dont témoignent les dépôts ariégeois du Peyéré (n°95) et des Arz (n°97), réapparaît à l'extrémité orientale du cadre d'étude¹⁴⁰⁸. Ces riches cachettes d'objets se placent en marge du phénomène des dépôts de type "launacien" qui apparaissent au même moment en Languedoc et dont on suspecte qu'ils se trouvaient au cœur d'un système de circulation à longues distance de métal brut à usage prioritairement économique¹⁴⁰⁹. On peut alors se demander si les découvertes ariégeoises (et peut-être tarnaises) ne remplissaient pas une fonction identique.

Dans le quart nord-ouest de la péninsule Ibérique, la trame qui se dessine présente quelques points de similitude avec ce qui a pu être observé en France, bien que l'on enregistre un léger décalage chronologique. En effet, les habitats de plaines ou de hauteur fondés au siècle précédent en haute et moyenne vallée de l'Èbre, qui continuent d'être occupés, conservent des traits "archaïques" comprenant des unités domestiques de plan circulaire, comme au Castillo de Henayo (n°1)¹⁴¹⁰. Cependant, les prémices d'un changement s'amorcent dans la première moitié du VII^e s. a.C. L'occupation de l'habitat de hauteur de la Peñas de Oro (n°5) se développe réellement à ce moment, tandis qu'Alto de la Cruz (n°38) voit une modification de son plan interne avec la réorientation des habitations individuelles de plan rectangulaire. Ce n'est

¹⁴⁰⁶ Dumas 2016, 661-667.

¹⁴⁰⁷ *Ibid*, 678-680.

¹⁴⁰⁸ S'ils souffrent d'une documentation incomplète, les découvertes tarnaises faites à Briatexte (n°295) et à Vielmur-sur-Agout (n°324) au XIX^e s. pourraient constituer des dépôts de même nature que ceux d'Ariège, d'autant qu'ils leur sont contemporains.

¹⁴⁰⁹ Verger 2013a.

¹⁴¹⁰ Llanos 2009.

véritablement qu'à partir du milieu du VII^e s. a.C. qu'on distingue une structuration du territoire en relation avec le phénomène des Castros qui touche la moitié nord de l'Espagne. En Meseta et sur ses marges, ces habitats fortifiés à rue centrale et habitations rayonnantes s'installent sur des points haut ou des promontoires de moyenne altitude. C'est ainsi que sont érigés, parmi d'autres, les sites de La Coronilla (n°14), d'El Castillejo (n°53), peut être aussi celui de San Cristobal (n°73) et que s'agrandit celui de Cabezo de la Cruz (n°85) entre 660 et 590 a.C.¹⁴¹¹. L'émergence de ces habitats majeurs aux quatre coins de la région entraîne la création de complexes funéraires, parfois en lien direct avec les castros mentionnés. Hormis quelques nécropoles chronologiquement circonscrites à la fin du VII^e et au tout début du VI^e s. a.C., telles que celles d'El Cabo (n°62) ou d'Uncastillo (n°88), il s'agit de complexes funéraires importants dont la fréquentation s'amplifiera par la suite : à Herrería III (n°19) ou dans le niveau D d'Arguedas (n°34).

Mis bout à bout, ces éléments aussi bien dans le quart sud-ouest de la France que le nord-ouest de l'Espagne, invitent à voir dans le VII^e s. et le premier quart du VI^e s. a.C. une période d'effervescence économique et probablement politique. S'il demeure difficile d'en déceler les causes, sans doute plurielles, on constate qu'elle est contemporaine de l'usage croissant du fer dans le domaine du mobilier d'apparat. On peut donc penser que l'extraction, la production et la commercialisation de ce minerai ont dû constituer l'un des moteurs économiques de ce bouillonnement¹⁴¹². Il n'est pas anodin que des pièces volumineuses et originales en fer se trouvent déposées dans des tombes d'individus dont la richesse témoigne d'une forme de pouvoir. Arborer des objets d'apparats confectionnés dans un matériau qui devait être encore relativement rare, ce qui par ailleurs conduit à le retirer des circuits de recyclage, suggère que ceux qui en avaient l'utilisation devaient en détenir le contrôle économique. À ce titre, on notera la convergence entre l'emploi précoce et important du fer tel qu'il est visible dans les sites des Pyrénées occidentales au cours du VII^e s. a.C. et l'expansion territoriale que connaîtront les productions culturelles de cette région au cours du VI^e et du V^e s. a.C.

Quoiqu'il en soit, les expérimentations engagées au cours de l'Horizon 2, qu'elles soient artisanales ou qu'elles concernent les modalités d'occupation du territoire et de sa structuration, déboucheront sur des solutions durables, toujours en vigueur au cours de la fin du Premier âge du Fer.

¹⁴¹¹ Picazo Milán & Rodanés Vicente 2010.

¹⁴¹² Il faut admettre que, pour l'heure, la place majeure du fer semble surtout toucher les régions françaises de la zone d'étude. En péninsule Ibérique, bien qu'il existe de traces, parfois indirectes de son exploitation, son usage pour le mobilier de parure ne se généralisera qu'au cours du VI^e et V^e s. a.C. Toutefois, l'étude des sites de Meseta occupés durant le VII^e s. a.C. indique qu'il sert déjà à la confection des pièces d'armements : Lorrio *et al.* 1999.

III.3. La consolidation de la fin du Premier âge du Fer (deuxième quart du VI^e et V^e s. a.C.)

De toutes les périodes du Premier âge du Fer, celle située entre le deuxième quart du VI^e et le dernier quart du V^e s. a.C. (Horizon 3) est de très loin la plus riche en parures. Les nombreux vestiges répandus sur la totalité de la zone d'étude permettent de proposer trois divisions chronologiques internes sur la base de changements typologiques : Horizon 3A (575/550-525 a.C.), Horizon 3B (525-475/750 a.C.) et Horizon 3C (475/450-425/400 a.C.). La reconnaissance d'un faciès pyrénéen est la caractéristique majeure de cet Horizon 3 en raison de son emprise territoriale entre l'Aquitaine méridionale et la moyenne vallée de l'Ebre, et de son expansion progressive tout au long de la période vers le Centre/Centre-Ouest de la France au nord et vers la Meseta au sud. Les autres faciès déjà observés lors de l'Horizon précédent demeurent relativement stables et voient leurs contours précisés.

L'analyse des assemblages de parures dans les tombes laisse entrevoir que la zone d'étude est soumise à une consolidation des dynamiques engagées au siècle antérieur.

En effet, les profils de tombe à fibules et/ou agrafes de ceinture (profil B) qui émergeaient lors de la fin du VII^e et du début du VI^e s. a.C. (Horizon 2B) occupent à présent une place bien plus importante (fig.191 A). Cet Horizon 3 voit aussi une très nette domination des sépultures à parures annulaires (profil A) tandis qu'apparaissent celles renfermant un équipement militaire et au moins une parure (profil C). *A contrario*, les ensembles funéraires constitués d'une ou plusieurs épingles, associées à des couteaux, des outils de toilette ou des outils de filages ont totalement disparu (profils D1/3, E et F1). Les catégories d'outillages continuent d'être déposés dans les tombes mais sont accompagnées cette fois de fibules, d'agrafes de ceinture ou de parures annulaires (profil D1)¹⁴¹³. Contrairement à ce que l'on constatait lors du siècle précédent, la distribution des profils d'assemblages des tombes est à présent la même pour tous les sites funéraires de la zone d'étude (fig.192). Les costumes funéraires ont donc tendance à s'uniformiser. Le mobilier d'apparat en contexte sépulcral s'articule principalement autour de quelques catégories de parures : les fibules, les agrafes de ceinture, les bracelets, les torques, auxquels il faut ajouter les colliers de perles et les parures pectorales pour les nécropoles de la moyenne vallée de l'Èbre et de la Meseta.

Ce phénomène de standardisation du costume se lit également dans la production artisanale. Les types de parures rencontrés au cours des trois derniers quarts du VI^e et du début du V^e s. a.C. sont relativement stables et s'appuient sur les expérimentations réalisées lors des décennies précédentes. Aucune nouvelle catégorie de parure ne fait son apparition : toutes

¹⁴¹³ Voir par exemple la tombe du tumulus 16 du Camp de l'Église nord de Flaujac-Poujols (n°207), datée de la seconde moitié du VI^e s. a.C. et dont le mobilier personnel comprend une agrafe de ceinture, une fibule, un couteau, un scalptorium et une pince à épiler : pl.111.

étaient déjà en circulation au tournant du VII^e-VI^e s. a.C. Les éléments morphologiques majeurs constitutifs des parures de l'Horizon 3 existaient antérieurement. On évoquera notamment : le pied coudé terminé par un bouton et le ressort bilatéral des fibules, les échancrures (prémisse des évidements) des agrafes de ceinture, les nodosités des tiges de bracelets, les terminaisons à tampons des torques ou encore les fils spiralés des parures pectorales. Ainsi, tous les éléments typologiques observés durant le VI^e s. a.C. trouvent leur origine dans des modèles introduits antérieurement. Les quelques modifications typologiques et solutions techniques nouvelles sont opérées à la marge¹⁴¹⁴.

C'est donc à partir de ces bases morphologiques que va s'exprimer la variété du mobilier d'apparat de cette période. Les parures de l'Horizon 3 rendent compte d'une grande richesse stylistique et il s'agit là de leur véritable critère distinctif. Elle se manifeste notamment par un allongement du ressort et de l'axe ou par l'élargissement de l'arc des fibules qui devient essentiel pour y apposer un programme décoratif toujours plus chargé. On fera un constat identique pour les décors encadrant les agrafes de ceinture ou pour la variété ornementale des tiges de torques (cannelures, entailles transversales, rubanée, etc.). Cette richesse décorative nous avait amené à utiliser le terme de "flamboyant" pour décrire la profusion stylistique dont font preuve ces parures.

La nette augmentation du nombre de parures déposées en contexte funéraire participe aussi d'une dynamique de continuité/consolidation engagée précédemment (fig.191 B). Elle se lit particulièrement bien dans la pérennité et l'augmentation du nombre de tombes à parure surabondante, phénomène que l'on rencontre à présent aussi bien en France que dans les nécropoles de péninsule Ibérique. Cependant, le contexte dans lequel apparaissent ces riches ensembles funéraires n'est pas le même selon que l'on se place au nord ou au sud des Pyrénées.

Dans le quart sud-ouest de la France, on distingue des mutations dans le recrutement funéraire des nécropoles régionales. Le siècle précédent était marqué par la création de grandes nécropoles pourvues d'un effectif de tombes important. Au VI^e et V^e s. a.C., les complexes funéraires qui sont toujours fréquentés (Mios, Barbaste, Le Causse, etc.) ou ceux nouvellement activés (Calès, Pau, Ger, Glandon, Flaujac-Poujols, Ibos, etc.), présentent un nombre de tombes moindre que précédemment. Le cas du Causse est caractéristique de cette tendance puisque le site comprend que quelques tombes datées du VI^e et du début du V^e s. a.C., c'est-à-dire un

¹⁴¹⁴ Au cours du VI^e s. a.C., on note tout de même quelques initiatives typologiques, comme les torques à terminaisons trilobées (To.6) ou les bracelets à terminaisons spiralées (Br.3.A). Mais on signalera que ces innovations restent toujours très localisées, à l'échelle d'un site : dans la nécropole du Frau à Cazals (n°326) pour les torques, et au Camp de l'Église nord à Flaujac-Poujols (n°207) pour les bracelets.

effectif bien inférieur à celui de l'Horizon 2¹⁴¹⁵. Ce phénomène de restriction de l'accès à une sépulture pérenne associée à la valorisation des défunts par la déposition d'un assemblage abondant est dorénavant bien documenté dans toute la moitié sud de la France, aussi bien dans la vallée de la Garonne qu'en Languedoc¹⁴¹⁶. Ces mutations lisibles dans la documentation funéraire laissent entrevoir une hiérarchisation sociale plus prégnante qu'auparavant. Celle-ci doit être mise en parallèle avec la structuration croissante du territoire telle qu'elle se manifeste par la multiplication d'habitats majeurs (ou l'essor de ceux déjà en place) par lesquels transitent toujours plus de biens d'origine méditerranéenne. Cependant, au cours de l'Horizon 3, la richesse économique des sociétés protohistoriques régionales repose plus sûrement sur les ressources locales que sur le trafic de biens de prestiges somptueux (comme c'est le cas dans le domaine nord-alpin au même moment). Cela n'empêche nullement la conservation de marqueurs élitaires, signe d'une organisation sociale hiérarchisée¹⁴¹⁷.

Dans le nord-ouest de la péninsule Ibérique, la plupart des nécropoles régionales se mettent en place dans la première moitié et au milieu du VI^e s. a.C. Les complexes funéraires déjà fréquentés à la fin de l'Horizon 2 connaissent leur essor à partir de l'Horizon 3, comme c'est le cas à Herrería III (n°19) ou dans le niveau C d'Arguedas (n°34), tandis que nombreuses autres nécropoles entrent en activité, que ce soit dans la moyenne vallée de l'Èbre ou en Meseta : Aragoncillo (n°10), Atienza (n°12), Navafría (n°16), Híjes (n°20), El Castillo (n°37), La Atalaya (n°39), Carratiermes (n°51), Ucero (n°56), Griegos (n°68), La Umbría (n°78) et Urriés (n°90). La plupart de ces sites occupent une vaste surface et comptent un effectif important de tombes, pouvant dépasser la centaine (Herrería III, El Castillo, La Atalaya, etc.). Certaines de ces nécropoles adoptent une organisation rigoureuse, avec des alignements de tombes signalées en surface par la présence d'une stèle et ménageant des "rues" de circulation, comme à Aguilar de Anguita (n°8), à Navafría (n°16) ou à Alpanseque (n°46). La majorité des ensembles sépulcraux qui les composent restent relativement "pauvres" en vestiges¹⁴¹⁸. Cette situation contraste fortement avec la petite dizaine de dépôts funéraires rencontrés dans les nécropoles du siècle précédent. Contrairement à ce que l'on observe dans la moitié sud de la France, un plus grand nombre d'individus semblent avoir eu accès à une sépulture pérenne. Cela témoignerait-il du fait que les populations de cette région ont une organisation hiérarchique moins forte, ou du moins plus ouverte à la compétition sociale ? On est en droit de le penser, d'autant que les données archéologiques provenant des habitats environnants (castros) vont en

¹⁴¹⁵ Giraud *et al.* 2003, 168 ; Buffat *et al.* 2012, 95-96.

¹⁴¹⁶ Dedet 2009, 215-216 ; Dumas 2016, 708.

¹⁴¹⁷ Dumas, 708-709.

¹⁴¹⁸ Lorrio 2005a, 314 ; Lorrio 1999b, 14.

ce sens. Les castros qui sont apparus dans la seconde moitié du VII^e s. a.C. continuent de se développer selon un rythme soutenu dans le courant du VI^e s. a.C. Parmi les nombreux sites qui s'établissent à cette période (Castro del Zarranzano, Cabezo de Chinchon, Bursau, etc.) ou qui se développent (Ceremeño), celui de Cabezo de la Cruz (n°85) traduit le mieux l'essor de ces habitats. La dernière phase d'occupation du site au Premier âge du Fer (phase IV), datant du VI^e s. a.C., voit une augmentation de sa densité de peuplement : l'une des deux rues centrales disparaît au profit de nouvelles constructions, tandis que des habitations s'établissent durablement au-delà du rempart. En dépit de cet accroissement, les unités domestiques conservent un plan régulier et standardisé et aucune d'entre elles ne se distingue des autres par la taille ou par l'organisation interne¹⁴¹⁹. On peut donc penser qu'au cours du VI^e s. a.C., la hiérarchisation sociale est encore faiblement marquée ou, du moins, bien moins lisible qu'elle ne peut l'être dans le sud de la France¹⁴²⁰.

Ainsi, le mobilier de parure, comme l'occupation du territoire, témoignent-ils d'une forme de continuité et d'une consolidation des dynamiques sociales engagées précédemment. Toutefois, des phénomènes nouveaux apparaissent au cours de cet Horizon 3 et s'affirment à mesure que l'on progresse dans le V^e s. a.C.

Parallèlement à l'accroissement des tombes à parures surabondantes, la période comprise entre le milieu du VI^e et le début du V^e s. a.C. est marquée par la réapparition des sépultures à équipement militaire dans le quart sud-ouest de la France. Cette tendance, très nette, se place dans le prolongement d'une dynamique entamée en Méditerranée nord-occidentale quelques décennies plutôt. La déposition funéraire de plus en plus fréquente de panoplies militaires s'accompagne d'une standardisation des assemblages dans laquelle s'inscrivent également les parures vestimentaires (fibules et agrafes de ceinture). Chez ces individus qui affichent un "statut guerrier" singulier, il y a une volonté manifeste de se référer à des symboles ou à une idéologie qui dépasse leur ancrage géographique. La reproduction de ces codes funéraires sur un vaste espace géographique durant près d'un siècle suggère que des contacts pérennes étaient tissés entre ces porteurs d'arme. Cette standardisation de la panoplie militaire dessine les contours d'un pouvoir détenu par ces "guerriers", probablement fondé sur des liens politiques à grande échelle et sur la maîtrise du territoire dans la mesure où ce phénomène témoigne que leurs porteurs tissaient des contacts à longue distance. On trouve confirmation dans la présence de tombes à armes isolées situées en proche périphérie d'habitats majeurs de la moyenne vallée de la Garonne (et peut-être sur ses marges), dont on suspecte

¹⁴¹⁹ Picazo Millán & Rodanés Vicente 2009, 465-466.

¹⁴²⁰ Lorrio 2005a, 313-314.

qu'elles jouaient le rôle de bornes territoriales¹⁴²¹. Le processus d'homogénéisation des assemblages militaires se traduit également par la typologie du mobilier d'apparat qui adopte une iconographie similaire, de manière concomitante, du quart sud-ouest de la France à la Méditerranée nord-occidentale. Plus précisément, les parures annulaires expriment plutôt des codes culturels locaux tandis que les parures vestimentaires relèvent davantage de codes culturels partagés dans un espace géographique élargi. Au détour de l'examen des costumes funéraire régionaux, on a pu émettre l'hypothèse que les prérogatives assignées aux porteurs d'armes ont pu être déterminantes dans l'assimilation *in situ* de ces codes extrarégionaux.

Les élites "guerrières" du quart sud-ouest de la France paraissent jouer un rôle prédominant, dès le deuxième quart du V^e s. a.C., dans l'introduction des premiers témoins caractéristiques de la culture laténienne dans le costume d'apparat régional. Appuyée sur un fond local en place ou associée à des types d'objets déjà connus auparavant, l'intégration aux panoplies de ces productions laténiennes signalent encore l'implication de ces individus dans le tissu politique et économique. En tout cas, le renouvellement morphologique des parures amorcé durant cette période ne constitue pas une rupture franche mais témoigne une forme de stabilité au moins jusqu'au début du IV^e s. a.C. pour la région.

Dans le nord-ouest de l'Espagne, faute de contextes archéologiquement fiables et bien documentés, peu d'éléments nouveaux viennent éclaircir la trame déjà proposée. Le V^e s. a.C. est marqué par l'apparition des tombes à arme (avec notamment la présence d'épées à antennes et de soliferreums) suivant la dynamique initiée en Méditerranée nord-occidentale près d'un siècle plus tôt. Parallèlement, en Meseta ; les castros sont toujours présents (Ceremeno II) et peuvent se voir enrichir d'une fortification (El Turmielo II), tandis que ceux établis en moyenne vallée de l'Èbre sont abandonnés (Burrén y Burrena et Fabara), parfois suite à une phase d'incendie (Las Eretas et Cabezo de Monleón). Enfin, la période connaît une augmentation du nombre de production métallique en fer¹⁴²². Si jusqu'à présent le milieu de ce siècle était perçu comme le marqueur du début du Second âge du Fer régional, l'examen du mobilier de parure tend fortement à atténuer cette impression¹⁴²³. Les types de mobilier d'apparat connus lors des décennies antérieures continuent de circuler au moins jusqu'à la fin du V^e s. a.C. et adoptent par ailleurs des innovations stylistiques locales : fibules à pied large ou "en ancre", fibules rhomboïdes ou fibules à spirales. Ce n'est que de manière progressive qu'apparaissent des modèles nouveaux appelés surtout à se développer durablement au IV^e s. a.C., comme les fibules à ressort "laténien" et discoïdes. Ainsi, les parures des trois derniers quarts du V^e s. a.C.

¹⁴²¹ Dumas 2016, 666.

¹⁴²² Lorrio 2005a, 314 ; Lorrio 1999b, 17-19 ; Torres-Martinez 2013, 262.

¹⁴²³ En Meseta, le milieu de V^e s. a.C. marque le passage au Celtibère plein : fig.16.

traduisent-elles plutôt une étape de transition. C'est aussi durant la fin du V^e et surtout du IV^e s. a.C. que l'occupation du territoire est moins disséminée et se concentre autour d'un faible nombre d'habitats de haut rang. Cette mutation territoriale favorise l'émergence d'une élite sociale vraisemblablement plus prégnante qu'auparavant. C'est en tout cas ce que suggère l'accroissement du nombre de tombes dites "aristocratiques", et notamment militaires, qui intègrent à présent des pièces typiquement laténiennes (épées ou fibules)¹⁴²⁴.

Dans le quart sud-ouest de la France et le nord-ouest de l'Espagne, l'étape finale du Premier âge du Fer comprise entre le VI^e et le V^e s. a.C. profite pleinement d'innovations amorcées antérieurement. C'est en s'appuyant sur ces bases graduellement consolidées que se met en place un riche programme ornemental du costume d'apparat. Ces parures au style "flamboyant" accompagnent des défunts bien plus singularisés au sein des nécropoles qu'ils ne l'étaient auparavant. Par leur assemblage funéraire, ces individus, hommes comme femmes, témoignent de leur rattachement à un réseau de relations élitaires à grande échelle, renvoyant une image de ces populations moins cloisonnée et régionalisée que ne laissent supposer les travaux précédents.

¹⁴²⁴ Lorrio 2005a, 315.

CONCLUSION : acquis et perspectives

Il est temps à présent de conclure cette analyse des parures du Premier âge du Fer mises au jour de part et d'autre des Pyrénées en dressant le bilan des acquis de ce travail.

Au-delà de l'étude et de l'interprétation des données qui ont été proposées, le premier apport majeur de cette étude tient à la constitution d'un riche corpus comprenant du mobilier issu de fouilles anciennes et récentes. À l'exception des pièces les plus emblématiques, les objets de parures n'ont pas toujours suscité l'intérêt des chercheurs. Tout du moins, c'est rarement sur ce type de mobilier que reposent les synthèses régionales. Ceci s'explique par une certaine méconnaissance des collections qui n'autorise pas une vision d'ensemble des informations exploitables contrairement à d'autres vestiges, mobilier céramique et armement en tête. Afin de combler cette lacune, nous nous sommes efforcés de constituer un inventaire exhaustif de ces objets d'apparat tout en recontextualisant les données, ce qui nous a conduit à rectifier certaines erreurs en repartant des sources bibliographiques d'origine et des collections patrimoniales. Cette démarche a été entreprise de manière à mettre à disposition les données et d'en faciliter la réutilisation ultérieure. La réunion, pour la première fois, des collections françaises et espagnoles dans un même corpus en est un des aspects importants. Malgré l'existence de travaux comparatifs entre les vestiges du sud de la France et du nord de l'Espagne, trop rares sont les travaux de synthèse qui dépassent leur cadre national strict. Nous espérons ainsi que ce corpus ouvrera à un décloisonnement des réflexions futures entre protohistoriens français et espagnols.

La quasi-totalité du corpus a été soumise à des analyses typologiques. À chaque fois que cela était possible, nous nous sommes appuyés sur les typologies préexistantes en respectant les terminologies des types déjà bien identifiés. L'aire géographique considérée étant vaste, les typologies mises en place ont permis de classer des morphologies locales mais aussi d'aborder des types plus largement répandus dans les sphères culturelles ibéro-languedocienne à l'est et de France centrale ou Centre-Ouest au nord, et déjà bien connus. Dès lors, il a été possible de préciser la chronologie de ces pièces d'apparat et d'élargir la compréhension de leur distribution spatiale entre le sud de la France et le nord de l'Espagne.

La constitution d'un cadre chronologique cohérent pour l'ensemble de la zone étudiée était l'un des objectifs de ce travail. L'analyse du mobilier de parure a autorisé la reconnaissance de plusieurs chronologies régionales qui ont pu être résumées dans un phasage général. Bien qu'appuyés sur une seule catégorie de mobilier, les résultats obtenus coïncident avec ceux déjà connus pour d'autres vestiges, validant alors dans les grandes lignes notre phasage chronologique et la tripartition de l'intervalle compris entre 800 et 400 a.C. Le point central qui

ressort de ce nouveau séquençage régional est que les sites compris grosso modo entre le sud de vallée de la Garonne et le nord de la Meseta semblent suivre des dynamiques très proches de celles déjà connues pour les gisements de Méditerranée nord-occidentale. Ce fait se lit particulièrement bien dans l'identification d'une phase de transition entre le Bronze final et le Premier âge du Fer durant le VIII^e s. a.C.

Malgré ces analogies chronologiques, et parfois typologiques, de véritables dissemblances ont été mises au jour par l'étude du mobilier de parure entre les témoins archéologiques du nord et du sud des Pyrénées. Elles ont par la suite été corroborées par les analyses déjà réalisées pour des objets d'armement ou des modalités d'occupation du territoire. En effet, les phénomènes observés au sud de la vallée de la Garonne et sur ses marges semblent se produire un peu plus tôt qu'en moyenne vallée de l'Èbre ou au nord de la Meseta. On constate donc un léger décalage chronologique, de l'ordre du quart ou de la moitié de siècle, sans que l'on puisse déterminer si, pour l'heure, cela est dû à un effet de la recherche. L'aire septentrionale du cadre d'étude (le Nord lotois, le Limousin, la Dordogne et les Charentes) paraît plutôt suivre les dynamiques chronologiques de France centrale bien qu'elle se conforme graduellement au phasage des zones méridionales à mesure que l'on progresse dans le Premier âge du Fer et que sont intégrées les pièces d'apparat venues des régions plus au sud.

La mise en place d'un cadre chronologique unique pour l'ensemble de la zone d'étude a permis de mieux dessiner les contours des faciès typologiques sur l'espace géographique retenu. La reconnaissance préliminaire de productions artisanales identiques de part et d'autre des Pyrénées avait déterminé le cadre spatial de l'étude. À l'issue de l'analyse, l'identification d'un faciès pyrénéen, son emprise territoriale ainsi que la mesure de son expansion entre le milieu du VI^e et le V^e s. a.C., apparaissent comme un apport important de ce travail. Cette étude est complétée par une caractérisation plus souple des marqueurs habituellement associés à la culture celtibère. On a pu mettre en lumière que, largement imprégnée des formes venues des Pyrénées et surtout du complexe ibéro-languedocien, les parures associées à cette culture se répandent également en moyenne vallée de l'Èbre, axe de circulation grâce auquel elle est connectée avec la Catalogne. Enfin, à l'Est et au Nord, les limites des faciès ibéro-languedocien et de France centrale ou de Centre-Ouest ont pu être appréhendées et définies par l'étude du mobilier de parure.

Lors d'une ultime étape, nous nous sommes attachés à proposer une analyse des porteurs de parures. Malgré les limites imposées par une documentation largement incomplète, notamment concernant l'identification anthropologique des individus (sexe et âge au décès), et la quasi-exclusivité de l'incinération, plusieurs interprétations et hypothèses ont été avancées.

Notre étude, portant sur les seuls ensembles funéraires fiables, s'est appuyée sur la définition de profils d'assemblages afin de dégager des structurations récurrentes des costumes funéraires.

L'analyse de ces profils d'assemblages, confrontée à la fois aux données anthropologiques des défunts, aux autres vestiges les accompagnant ou à leurs structures funéraires, a permis de faire émerger plusieurs faits nouveaux pour l'aire géographique retenue. Tout d'abord, si le sexe des porteurs de parures semble jouer un rôle dans la déposition de certaines catégories d'objets d'apparat, c'est surtout le lien entre l'âge du défunt et le costume funéraire qui offre les résultats les plus intéressants. Il a en effet été possible de caractériser un statut social biologique qui influe directement sur le nombre et le type de parures qui composent le costume funéraire des individus. Si la quantité de mobilier d'apparat déposé dans la tombe n'est pas corrélé avec le nombre de vases d'accompagnement ou d'importance de la structure funéraire observée, pour autant, cette catégorie d'objet contribue à différencier les uns des autres les individus ayant accès à une sépulture pérenne. Ainsi, on a pu démontrer que dans le quart sud-ouest de la France apparaissent dès le VII^e s. a.C. des tombes à parures surabondantes, richement dotées en parures annulaires, qui peuvent être fondatrices de monument funéraires communautaires. L'identification d'un tel phénomène, qui concerne probablement des tombes de femmes jouant un rôle social éminent, est tout à fait nouveau pour la région. Bien que s'exprimant ici à plus faible échelle, il doit être comparé avec ce que l'on observe au même moment en France centrale ou dans le domaine nord-alpin au sens large. Ce phénomène se perpétue dans les nécropoles françaises étudiées jusqu'au à la fin du VI^e s. a.C. À partir du milieu de ce siècle dans le quart sud-ouest de la France et dès le siècle suivant dans le nord de la péninsule Ibérique les tombes à armes réapparaissent. L'accroissement du nombre de sépultures militaires se place dans une dynamique plus large qui débute en Méditerranée nord-occidentale et qui se propage vers l'ouest. L'expansion de ce phénomène s'accompagne d'une standardisation des panoplies de "guerriers" dans lesquelles les parures vestimentaires (fibules et agrafes de ceinture) jouent un rôle actif. Cette harmonisation du mobilier funéraire se lit notamment par la convergence morphologique et stylistique des parures. À l'issue de ces observations, on a proposé l'hypothèse selon laquelle cette homogénéisation du mobilier traduit le fait que leurs porteurs disposaient de prérogatives fondées sur des relations politiques ou économiques extrarégionales. Quoiqu'il en soit, les parures participent à la syntaxe du costume funéraire et contribuent à définir les statuts sociaux des individus au même titre que le reste du mobilier d'accompagnement.

Ces constatations faites à plusieurs échelles ouvrent de nombreuses perspectives de recherches.

La première d'entre elles concerne l'identification des divers types de parures qui nous a mené à la définition des faciès. L'approche proposée s'est fondée quasi-exclusivement sur les morphologies des objets. Si, dans une certaine mesure, nous avons tenu compte de certains éléments d'ordres technologiques (solutions mécaniques des ressorts de fibules ou terminaisons des torques) et stylistiques (éléments rapportés sur les axes de fibules), notre outil typologique offre peu de place à ces deux aspects. Pour autant, par leur caractère de pièce artisanale parfois exceptionnelle, les parures se prêtent tout à fait à une analyse fondée sur ces critères. Ainsi, il serait opportun de développer une étude sur les diverses iconographies rapportées sur les tiges de bracelets ou de torques (chevrons, stries, ocelles, etc.), sur la manière dont sont réalisés les décors encadrant les agrafes de ceinture "ibéro-languedociennes" (à chaud ou à froid, par poinçon, à l'aide d'une matrice, etc.), ou sur les méthodes de fabrication des ornements serties sur les axes des fibules. Bien que nous ayons pu rassembler dans de larges types plusieurs pièces visuellement identiques, il est probable que toutes ne répondent pas de techniques artisanales équivalentes. Dès lors, l'analyse de ces dernières pourrait aboutir à une caractérisation plus précise, du moins différente, des faciès typologiques tels que nous les avons établis.

La seconde réflexion qu'il serait intéressant de poursuivre concerne le phasage chronologique proposé. Pour sa réalisation, nous nous sommes très largement appuyés sur celui reconnu pour les sites languedociens, dans la mesure où il apparaissait comme un outil valide pour étudier conjointement les parures provenant des sites répartis de part et d'autre des Pyrénées. Toutefois, nous avons pu observer que celui-ci convenait parfaitement aux gisements situés dans l'est (Sud lotois, Tarn, Comminges et basse vallée de l'Èbre), en Aquitaine méridionale et partiellement en haute et moyenne vallée de l'Èbre ou en Meseta mais ne s'appliquait pas de manière très satisfaisante, pour l'intégralité du Premier âge du Fer, à ceux installés au nord de la vallée de la Garonne. En conséquence, il serait essentiel d'élargir le champ d'investigation afin de mieux cerner les limites territoriales au-delà desquelles il cesse de fonctionner. Cela est d'autant plus nécessaire que l'expression de ce phasage chronologique doit probablement être corrélé à des liens privilégiés noués entre les populations implantées à l'ouest et à l'est des Pyrénées, sollicitant les axes d'Aude/Garonne au nord et de l'Èbre au sud, au détriment de relations entre les communautés situées au nord de la vallée de la Garonne et celles installées plus au sud.

Enfin, les modes de diffusion de la culture matérielle des deux côtés des Pyrénées constituent une troisième piste de réflexion. La réalité de l'existence d'un faciès pyrénéen étant à présent démontrée et documentée, il reste encore difficile d'en proposer un modèle interprétatif qui permettrait d'expliquer son emprise géographique et son expansion. Les

hypothèses proposées jusqu'à présent font intervenir un unique schéma qui repose sur la circulation de populations nomades ou semi-nomades tournées exclusivement vers l'économie pastorale. Sans remettre totalement en question ce modèle, notre analyse a pu en amoindrir la portée. Bien qu'une étude du seul mobilier de parure ne permette pas de proposer un schéma interprétatif solide, on peut avancer que le contenu des sépultures disséminées le long des Pyrénées laisse entrevoir des populations hiérarchisées, souvent richement parées, qui devaient tirer leur richesse de biens précieux tels que le minerai de fer, qui étaient en contact permanent avec les peuples environnants et qui ont su étendre leurs codes d'apparat (et probablement culturels) sur un vaste territoire. Cette description s'accorde mal avec l'étiquette de "peuple de bergers", souvent frustes, que les travaux antérieurs leur ont trop vite accolée. Si une hiérarchisation sociale forte et un riche mobilier d'apparat ne sont pas incompatibles avec l'existence de populations nomades, il faut signaler que leur organisation sociale, telle qu'elle transparaît par les vestiges funéraires, n'est pas différente de ce que l'on observe partout ailleurs durant le Premier âge du Fer. Les tombes à parures surabondantes et celles à panoplies militaires sont probablement de bons indicateurs pour enrichir notre compréhension de la nature des relations entretenues entre les peuples installés de part et d'autre des Pyrénées. La réouverture de ce dossier ne saurait se soustraire à l'étude des indices d'exploitation de gisements métallifères en haute montagne et de sel dans le piémont, dans la mesure où ces vestiges, peu mis en avant jusqu'à présent, participent également de la remise en question du "tout pastoral" de l'occupation montagnarde.

Toutes ces perspectives de recherches, que nous appelons de nos vœux, devraient apporter une meilleure compréhension du rôle joué par le mobilier d'apparat et de la complexité des rapports entre les populations installées entre les vallées fluviales de la Garonne et de l'Èbre au Premier âge du Fer.

BIBLIOGRAPHIE

Liste des abréviations

ADRAHP : Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines
AEA : Archivo Español de Arqueología
AEAA : Archivo Español de Arte y Arqueología
AFEAF : Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer
APL : Archivo de Prehistoria Levantina
APOL : Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes
BAEAA : Boletín de la Asociación Española de Amigos de la Arqueología
BAFAS : Bulletin de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences
BFTSA : Travaux et Recherches, Bulletin de la Fédération Tarnaise de Spéléo-Archéologie.
BMAN : Boletín del Museo Arqueológico Nacional
BMSAHC : Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente
BMZ : Boletín del Museo de Zaragoza
BSAHC : Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Châtillonnais
BSAHL : Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin
BSASAR : Bulletin de la Société "les Amis des Sciences et Arts" de Rochechouart
BSASLA : Bulletin périodique de la Société Ariègeois des Sciences, Lettres & Arts
BSASLB : Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers
BSEL : Bulletin de la Société des Études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot
BSHAP : Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord
BSLSAC : Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze
BSPF : Bulletin de la Société Préhistorique Française
BSR : Bilan Scientifique Régional
BSSHAC : Bulletin de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de Corrèze
BSSP : Bulletin de la Société méridionale de Spéléologie et de Préhistoire
CAF : Congrès Archéologie de France
CAG : Carte Archéologique de la Gaule
CAN : Congreso Nacional de Arqueológica
CAUN : Cuadernos de Arqueología de la Universidad de Navarra
CEB : Cuadernos de Estudios Borjanos
CRTGR : Centre de Recherches sur les Techniques Gréco-Romaines
CuPAUAM : Cuadernos de Prehistoria y Arqueología, Universidad Autónoma de Madrid
DAF : Documents d'Archéologie Française
DAHP : Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines
DAM : Documents d'Archéologie Méridionale
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
EAA : Estudios de Arqueología Alavesa
PNC : Le Petit Nouvelliste de Cabrerets
PUF : Presses Universitaires de France
PUR : Presses Universitaires de Rennes
PV : Principe de Viana
RAE : Revue Archéologique de l'Est
RAP : Revue Archéologique de Picardie
RACF : Revue Archéologique du Centre de la France
RAN : Revue Archéologique de la Narbonnaise
RAP : Revue archéologique de Picardie
RHAL : Revue Historique et Archéologique du Libournais
RHSLT : Revue Historique, Scientifique et Littéraire du département du Tarn

SERPE : Société d'Etudes et de Recherches Préhistoriques des Eyzies

SPF : Société Préhistorique Française

SRA : Service Régional d'Archéologie

TAL : Travaux d'Archéologie Limousine

TAN : Trabajos de Arqueología Navarra

TP : Trabajos de Prehistoria

UAM : Universidad Autónoma de Madrid

WAD : Wad-Al-Hayara

A

Abaz, B. (1991) : *Vingt ans de recherche dans la Marmandais (guide illustré du Musée archéologique de Sainte-Bazeille)*, Sainte-Bazeille.

Abbadie, F. (1885) : "Note sur les fouilles de deux tumulus du plateau de Lannemezan", *Bulletin de la Société de Borda*, 10, 201-205.

Abert, F., V. Legros, M. Linlaud, M. Feugère et E. Millet (2013) : "Modes de représentation des objets archéologiques non céramiques", *Les Nouvelles de l'archéologie*, 191, 19-25.

Adroit, S. (2015) : *Pratiques funéraires des sociétés protohistoriques du domaine pyrénéen et de ses marges, de la Garonne à l'Ebre (XIIIe-IVe s. av. J.-C.)*, Thèse universitaire manuscrite, Toulouse le Mirail.

Aguilera Aragón, I. et J.-I. Royo Guillén (1978) : "Poblados hallstáticos del Valle de la Huecha. Contribución al Estudio de la Iª Edad del Hierro en la Cuenca del Ebro", *Cuadernos de Estudios Borjanos*, 2, 9-44.

Aguirre Andrés, A. (1955) : "Una tarde en el yacimiento de 'El Redal'", *Berceo, Boletín del Instituto de Estudios Riojanos*, 34, 139-146.

Alaux, J.-F. (1967) : "Burins de type "Le Raysse" de l'abri des Battuts (Tarn)", *BSPF*, 64, 242-247.

Alberti, G., C. Féliu et G. Pierrevelcin, dir. (2014) : *Transalpinare : Mélanges offerts à Anne-Marie Adam*, Ausonius éditions, Mémoire 36, Bordeaux.

Alibert, A. (1864) : "Mémoire de M. Alibert", *CAF*, 30, 345-349.

Almagro Basch, M. (1942) : "La necrópolis celtica de Griegos", *AEA*, 15, 104-113.

Almagro Basch, M. (1953) : *Las necrópolis de Ampurias I*, Barcelone.

Almagro Basch, M. (1954) : "Sobre el origen y cronología de la "fibula hispánica"", *APL*, 5, 177-185.

Almagro Basch, M. (1958) : "A propósito de las fíbulas de Huelva", *Ampurias*, 19-20, 198-207.

Almagro Basch, M. (1966) : "Sobre el origen posible de las más antiguas fíbulas anulares hispánicas", *Ampurias*, 28, 215-236.

Almagro Basch, M. et A. García y Bellido (1952a) : "España primitiva", in : Menéndez Pidal, dir. 1952, non paginé.

Almagro Basch, M. et A. García y Bellido (1952b) : "La España de las invasiones celtas y el mundo de las colonizaciones", in : Menéndez Pidal, dir. 1952, non paginé.

Almagro-Gorbea, M. (1973) : *Los campos de túmulos de la Pajaroncillo (Cuenca). Aportación al estudio de los túmulos de la Península Ibérica*, Excavaciones Arqueológicas en España, Madrid.

Almagro-Gorbea, M. (1977) : "El Pic dels Corbs, de Sagunto, y los campos de urnas del NE de la Península Ibérica", *Saguntum*, 12, 89-141.

Almagro-Gorbea (1987) : "Los campos de urnas en la Meseta", *Zephyrus*, 39-40, 31-47.

Almagro-Gorbea, M., dir. (1993) : *Los celtas : Hispania y Europa*, Universidad Complutense de Madrid, Actas, Madrid.

Almagro-Gorbea, M. (1994) : "Protoceltes et Celtes dans la péninsule Ibérique", in : *Actes du XVI^e colloque de l'AFEAF, Agen 1992*, suppl. Aquitania, 12, 283-296.

Almagro-Gorbea, M. (1999) : "Nueva fíbula de áncora en Carratiermes (Soria) : Observaciones sobre artesanado y etnogénesis de la Celtiberia", *Soria Arqueológica*, 2, 81-96.

Alonso Lubias, A. (1992) : "Broches de cinturón de tipo céltico en la necrópolis celtibérica de Carratiermes (Montejo de Tiermes, Soria)", in : Carlos, dir. 1992, 573-584.

Altuna, J., K. Mariezjurrena, A. Armendariz, L. Del Barrio, T. Ugalde et X. Penalver (1982) : *Carta arqueológica de Guipúzcoa*, Munibe, 34, San Sebastián.

Alvarez, A., J.-J. Enriquez et J. Alom (1980) : "La espada de antenas de Alcorisa y la necrópolis de Fila de la Muela", *Bajo Aragón, Prehistoria*, 2, 37-53.

Ambert, P., M. Laroche, V. Figueroa-Larre, V. Klemm, S. Rovira, J.-L. Guendon et M. Prange (2009) : "Cabrières et la métallurgie de la transition de l'âge du Bronze et du Premier âge du Fer (launacien pro parte). État de la question", *Bulletin du Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco*, 49, 99-114.

Ambert, P. et M. Laroche (2013) : "Mines et métallurgie du cuivre launaciennes dans le district de Cabrières-Péret (Montagne Noire, Hérault)", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 96-99.

Aranda Marco, A. (1988) : "Breves notas sobre la necrópolis de La Umbría – Daroca – (Zaragoza)", *BMZ*, 7, 164-173.

Aranda Marco, A. (1991a) : "Memoria de la actuación arqueológica en la necrópolis de "La Umbría" – Daroca – correspondiente à la campaña de 1988", *Arqueología Aragonesa*, 1988 – 1989, 135-139.

BIBLIOGRAPHIE

Aranda Marco, A. (1991b) : "Memoria de la actuación arqueológica en la necrópolis de "La Umbría" – Daroca – correspondiente a la campaña de 1989", *Arqueología Aragonesa*, 1988 – 1989, 141-145.

Arambourou, R. et J.-P. Mohen (1977) : "Une sépulture du VII^e siècle avant notre ère à Saint-Vincent-de-Tyrosse (Landes)", *BSPF*, 74, 91-95.

Arenas Esteban, J.-A. (1990) : "La necrópolis protohistórica de "La Cerrada de los Santos" (Aragoncillo, Guadalajara). Algunas consideraciones en torno a su contexto arqueológico", in : Burillo Mozota, dir. 1990, 93-99.

Arenas Esteban, J.-A. (1999) : "El inicio de la Edad del Hierro en el sector central del sistema ibérico", in : Arenas Esteban & Palacios Tamayo, dir. 1999, 191-211.

Arenas Esteban, J.-A. (2002) : "Bases de información sobre la Edad del Hierro en la provincia de Guadalajara", in : Garcia-Soto Mateos & García Valero, dir. 2002, 443-459.

Arenas Esteban, J.-A. et J.-P. Martínez Naranjo (1995) : "Poblamiento Prehistórico en la Serranía Molinesa : 'El Turmielo' de Aragoncillo (Guadalajara)", *Kalathos*, 13-14, 89-141.

Arenas Esteban, J.-A. et M^a-V. Palacios Tamayo, dir. (1999) : *El origen del mundo celtibérico. Actas de los encuentros sobre el origen del mundo celtibérico, Molina de Aragón, 1-3 de octubre de 1998*, Molina de Aragón Leader, Molina de Aragón.

Arenas Esteban, J.-A., M.-L. González Vírseda et J.-P. Martínez Naranjo (1995) : "'El Turmielo' de Aragoncillo (Guadalajara) : Señales de diversificación funcional del hábitat en el período protoceltibérico", in : Burillo Mozota, dir. 1995, 179-183.

Argente Oliver, J.-L. (1974) : "Las fíbulas de la necrópolis celtibérica de Aguilar de Anguita", *TP*, 143-216.

Argente Oliver, J.-L. (1977a) : "Los yacimientos de la colección Cerralbo a través de los materiales conservados en los fondos del Museo Arqueológico Nacional", *CAN*, 14, 587-598.

Argente Oliver, J.-L. (1977b) : "La necrópolis celtibérica de 'El Altillo' en Aguilar de Anguita (Guadalajara). (Resultados de la campaña de excavación de 1973)", *WAD*, 4, 99-141.

Argente Oliver, J.-L. (1994) : *Las fíbulas de la Edad del Hierro en la Meseta oriental. Valoración, cronológica y cultural*, Excavaciones Arqueológicas en España, 168, Madrid.

Argente Oliver, J.-L. et A. Diaz Diaz (1979) : "La necrópolis celtibérica de Tiermes (Carratiermes, Soria)", *Noticiario Arqueológico Hispánico*, 7, 95-151.

Argente Oliver, J.-L., A. Diaz Diaz et A. Bescós Corral (1992) : "Placas decoradoras celtibéricas en Carratiermes (Montejo de Tiermes, Soria)", in : Carlos, dir. 1992, 587-602.

Argente Oliver, J.-L., A. Diaz Diaz et A. Bescós Corral (2001) : *Tiermes V. Carratiermes necrópolis celtibérica*, Arqueología en Castilla y León, 9, Valladolid.

Armendáriz Martija, J. (1994) : "Las Eretas (Berbinzana, Navarra). 1991-1992", *TAN*, 11, 297-302.

Armendáriz Martija, J. (1996) : "Poblado de la Eretas (Berbinzana). Campañas de 1994, 1995 y 1996", *TAN*, 12, 298-303.

Armendáriz Martija, J. (2008) : *De aldeas a ciudades. El poblamiento durante el primer milenio a.C. en Navarra*, Trabajos de Arqueología Navarra, Monografías Arqueológicas, 2, Pampelune.

Armendáriz Martija, J. et M.-P. de Miguel Ibáñez (2006) : "Los enterramientos infantiles del poblado de Las Eretas (Berbinzana). Estudio paleo antropológico", *TAN*, 19, 5-43.

Arminjon, C. et M. Bilimoff, dir. (1998) : *L'art du Métal : vocabulaire technique. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France*, Principes d'analyse scientifique, édition du patrimoine, Imprimerie Nationale, Paris.

Arnal, J., J.-L. Couchard et M. Lorblanchet (1969) : "La grotte de Roucadour (Thémines, Lot)", *Archivo de Prehistoria Levantina*, 12, 55-91.

Arnold, B. (2012) : "The Vix Princess Redux : A retrospective on European Iron age gender and mortuary studies", in : Prados Torreira, dir. 2012, 215-232.

Atrían Jordan, P., C. Escriche Jaime, J. Vicente Redon et A.-I. Herce San Miguel (1980) : *Carta Arqueológica de España : Teruel*, Instituto des Estudios Turolenses, Teruel.

Audouze, F. et J.-C. Courtois (1970) : *Les épingles du sud-est de la France (départements Drôme, Isère, Hautes-Alpes, Savoie et Haute-Savoie)*, Prähistorische Bronzefunde, 1, Munich.

Audouze, F. et G. Gaucher (1981) : *Typologie des objets de l'âge du Bronze en France. Fascicule VI : épingles*, SPF, commission du Bronze, Paris.

Aupert, P. (2010) : *Barzan II. Le sanctuaire au temple circulaire ("Moulin-du-Fâ"). Tradition celtique et influences gréco-romaines*, Ausonius, mémoires 24 – Aquitania Suppl. 22, Bordeaux.

B

Babbi, A. (2003) : "Le fibule della raccolta comunale di Tarquinia: alcune considerazioni di tipo tecnologico" in : Formigli, dir. 2003, 59-74.

Bachiller Gil, J.-A. (1995) : "Aportaciones al estudio de la primera Edad del Hierro en el sector oriental de la Meseta Norte", *Actas del 22º Congreso Nacional de Arqueología, Vigo, 1993*, 203-209.

Balsera, R., J. Bermejo, L. Fatás, R. Graells, R. Jornet et S. Sardá (2008) : "Primera campaña de excavaciones en el Complejo Arqueológico de "El Cascarujo" (Alcañiz) : Resultados preliminares", *Kalathos*, 26-27, 1-17.

Balsera, R., J. Bermejo, L. Fatás, R. Jornet et S. Sardá (2012) : "El poblado del Cabezo del Cascarujo (Alcañiz, Bajo Aragón). Estado de la cuestión", in : Belarte *et al.*, dir. 2012, 87-94.

BIBLIOGRAPHIE

Baray, L., dir. (2004) : *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques, Actes de la table ronde organisée par l'UMR 5594 du CNRS, université de Bourgogne, Glux-en-Glenne, 7-9 juin 2001*, Collection Bibracte, 9, Glux-en-Glenne.

Baray, L. (2009) : "De la composition des dépôts funéraires aristocratiques aux âges du Fer en Europe occidentale (VIII^e – I^{er} siècle avant J.-C. : entre compétition et identité sociale", *RAP*, 3-4, 193-201.

Barbau, C. et A. Labrude (2014) : "Intéractions, transferts culturels et acculturation en protohistoire européenne", *Archimède*, 1, 183-190.

Bardaviú, V. (1919) : "Informe acerca de los hallazgos prehistóricos de Sena", *Boletín del Museo de Bellas Artes de Zaragoza*, 3, 31-34.

Baret, C. (1994) : *Ruines gallo-romaines du Souquet. Castelnaud-Montratier (Lot)*, Rapport de sondage, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Baron, A. (2012) : *Provenance et circulation des objets en roches noires ("lignite") à l'âge du Fer en Europe celtique (VIII^e-I^{er} s. av. J.-C.)*, BAR International Series, 2453, Oxford.

Baron, A., B. Gratuze et G. Querré (2012) : "Production et circulation des roches noires ("lignite") à l'âge du Fer. Provenance et diffusion en Europe celtique", in : Marchand & Querré, dir. 2012, 341-349.

Barraud, D., A. Coffyn et H. Duday (1985) : "Les inhumations du premier Age du Fer découvertes en 1954 à Coutras (Gironde)", *Aquitania*, 3, 189-199.

Barrière, C. (1951) : "L'oppidum de Sendougne", *BSPF*, 48, 375-381.

Barral, P., J.-P. Guillaumet, M.-J. Roullière-Lambert, M. Saracino et D. Vitali, dir. (2014) : *Les Celtes et le Nord de l'Italie. Premier et Second âge du Fer, Actes du XXXVI^e colloque de l'AFEAF, Vérone, 17-20 mai 2012*, REA, supp.36, Dijon.

Barril Vicente, M.(1997) : "Abalorios celtibéricos de Almaluez (Soria)", *Boletín del Museo Arqueológico Nacional*, 15, 25-36.

Barril Vicente, M. (1998) : "Tejido de mallas celtibéricas en las necrópolis de Almaluez (Soria) y Clares (Guadalajara)", *Boletín del Museo Arqueológico Nacional*, 16, 65-80.

Barril Vicente, M. (2004) : "Enterramientos y ritual funerario en la Necrópolis de Navafría, Clares, Guadalajara", *Kalathos*, 22-23, 135-181.

Barril Vicente, M. (2005) : "Adorno y vestimenta", in : Jimeno Martínez, dir. 2005, 367-373.

Barril Vicente, M. (2007) : "Materiales de la necrópolis de "El Cuarto" (Griegos, Teruel)", in : Escriche Jaime & Ezquerria Lebrón, dir. 2007, 246-251.

Barril Vicente, M. et Dávila Buitrón (1996) : "La necrópolis de Navafría de Clares (Guadalajara) : estudio y restauración de dos piezas peculiares", *BMAN*, 14, 39-53.

Barril, M. et A. Rodero, dir. (2002) : *Torques, Belleza y poder*, Museo Arqueológico Nacional, Madrid.

Barril, M. et V. Salve (1998) : Reexcavando Aguilar de Anguita a través de los documentos escritos y los materiales depositados en el M.A.N.", *Kalathos*, 17, 47-90.

Barril, M. et V. Salve (2000) : "Formas de enterramiento y ritos funerarios en las necrópolis celtibéricas de Aguilar de Anguita (Guadalajara) : El Altillo y La Carretera Vieja", *Kalathos*, 18-19, 153-200.

Bats, M. (2006) : "L'acculturation et autres modèles de contacts en archéologie protohistorique européenne", in : Szabó, dif. 2006, 29-41.

Beausoleil, J.-M. (1990) : "Données complémentaires sur les tumulus de Rochechouart et de Saint-Cyr (Haute-Vienne). Interprétation des planches de Albert Masfrand", *RACF*, 29, 74-83.

Beausoleil, J.-M. (2000) : "Le tumulus du l'âge du Fer au Bois de Magnens à Lunegarde (Lot)", *Bulletin Préhistoire du Sud-Ouest*, 7, 211-225.

Beausoleil, J.-M. (2008a) : "Le tumulus de La Laubie à Saint-Angel (Corrèze), un témoignage de la transition premier/second âge du Fer", *TAL*, 28, 9-32.

Beausoleil, J.-M. (2008b) : *Flaujac-Poujols, Le Camp de l'Eglise nord. R.F.O., Fouille programmée 2006-2008*, INRAP, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Beausoleil, J.-M. (2012) : *Flaujac-Poujols, Le Camp de l'Eglise nord. R.F.O., Fouille programmée 2012*, INRAP, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Beausoleil, J.-M. et A. Collet (2013) : *Flaujac-Poujols, Le Camp de l'Eglise nord. R.F.O., Fouille programmée 2011/2013*, INRAP, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Beausoleil, J.-M. et L. Gros (2000) : "Les tumuli 2 et 4 de Sol de Sabrazat I, commune de Durbans (Lot)", *Bulletin de Préhistoire du Sud-Ouest*, 7, 191-211.

Beausoleil, J.-M. et L. Gros, dir. (2002) : *Flaujac-Poujols, Le Camp de l'Eglise nord. Document final de synthèse. Nécropole de l'âge du Fer du bas Quercy*, Rapport d'opération, INRAP, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Beausoleil, J.-M. et L. Gros (2007) : "La nécropole protohistorique (VI^e-V^e a.C.) du Camp de l'Eglise nord (Flaujac-Poujols, Lot). Approche préliminaire et premiers résultats", in : Vaginy & Izac-Imbert, dir. 2007, 125-151.

Beausoleil, J.-M., L. Gros et G. Lambert, dir. (2001) : *Flaujac-Poujols, Le Camp de l'Eglise nord. Document final de synthèse. Nécropole et structures d'habitat protohistorique*, Rapport d'opération, AFAN, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Béhague, B. (2001) : *Etat de la documentation sur le premier Age du Fer dans la partie occidentale du Bassin Aquitain*, mémoire de DEA inédit, Université de Bordeaux III.

Béhague, B., P. Martineau et Y. Prouin (2006) : "Fourques-sur-Garonne, Lauzeré", *BSR, DRAC Aquitaine*, 130-131.

BIBLIOGRAPHIE

Béhague, B. (2007) : "Le site de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse (Gironde)", in : *Sites et mobiliers de l'Age du Fer entre Loire et Dordogne*, 29, 57-59.

Béhague, B. et C. Lagarde (2009) : "Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer dans le Bassin aquitain", in : Roulière-Lambert *et al.*, dir 2009, 253-266.

Béhague, B. et C. Sireix (2011) : "Une sépulture à incinération de la fin du premier âge du Fer au lieu-dit "Les Graves", Saint-Pey-de-Castets (Gironde)", in : Colin, Sireix et Verdin, dir. 2011, 85-57.

Béhague, B., P Couture et C. Sireix (2011) : " Le site de hauteur fortifié de Niord, à Saint-Etienne-de-Lisse", in : Colin, Sireix et Verdin, dir. 2011, 19-21.

Béhague, B. et P. Martineau (2011) : "Les sépultures de la fin du premier âge du Fer de Fourques-sur-Garonne (550-400 av J.-C.)", in : Colin, Sireix et Verdin, dir. 2011, 94-96.

Bélard, C. (2014) : *Les femmes en Champagne pendant l'âge du Fer (dernier tiers VI^e-III^e siècle av. J.-C.) et la notion de genre en archéologie funéraire*, Thèse universitaire, École Pratique des Hautes Études.

Belarte, M.-C., J.-A. Benavente, L. Fatás, J. Diloli, P. Moret et J. Noguera, dir. (2012) : *Iberos del Ebro, Actas del 2^e Congreso Internacional, Alcañiz-Tivissa, 16-19 de noviembre de 2011*, Institut Català d'Arqueologia Clàssica, Tarragona.

Beltrán Lloris, M. (1976) : *Arqueología e historia de las ciudades antiguas del Cabezo de Alcalá de Azaila (Teruel)*, Talleres Editoriales, Zaragoza.

Beltrán Lloris, M. (1978) : "La I Edad del Hierro. Algo sobre el Bronce final y los principios del Hierro en Aragón", *De Arqueología aragonesa*, 1, 71-107.

Beltrán Lloris, M., dir. (2013) : *Azaila. Estado de la cuestión en el año 2013 (contiene documentación inédita de Juan Cabré)*, Caesarugusta, 83, Zaragoza.

Beltrán Martínez, A. (1964) : "Sobre la situación de Nertóbriga de Celtiberia", *CAN*, 8, 277.

Beltrán Martínez, A. et A. Alvarez (1987) : « Una comprobación de las excavaciones del poblado del Bronce final y de la I Edad del Hierro del cabezo de Monleón, Caspe (Zaragoza) », *BMZ*, 6, 59-69.

Benavente Serrano, J.-A. (2006) : "El traslado y reconstrucción del poblado ibérico de "El Cabo" (Andorra, Teruel) : una alternativa a la destrucción del patrimonio ibérico", *Museo de Zaragoza, Boletín*, 18, 11-24.

Benavente Serrano, J.-A. (2007) : "San Antonio (Calaceite, Teruel)", in : Escriche Jaime & Ezquerria Lebrón, dir. 2007, 170-173.

Benavente Serrano, J.-A., R. Graells, S. Melguizo, A. Balboa, F. Galve Juan et J.-I. Lorenzo (2015) : *La necrópolis de El Cabo de Andorra (Teruel). Relación entre género y cultura material durante la Primera Edad del Hierro*, Āl-Qanniš, 12, Alcañiz.

BIBLIOGRAPHIE

Bérenger, D., J. Bourgeois, M. Talon et S. Wirth, dir. (2012) : *Gräberlandschaften der Bronzezeit – Paysage funéraire de l'âge du Bronze, Actes du Colloque international sur l'âge du Bronze, Herne, 15-18 octobre 2008*, Bodenaltertümer Westfalens, 51, Darmstadt.

Berchon, E. (1889) : "Etudes paléo-archéologiques sur l'Age du Bronze spécialement en Gironde", *Société Archéologique de Bordeaux*, 14, 17-98.

Berrocal-Rangel, L. et P. Gardes, dir. (2001) : *Entre Celtas E Íberos. Las poblaciones protohistóricas de las Galias E Hispania*, Bibliotheca Archaeologica Hispana, 8, Casa de Velázquez, Madrid.

Bertrand, I., A. Duval, J. Gomez de Soto et P. Maguer, dir. (2009) : *Les Gaulois entre Loire et Dordogne, Actes du XXXI^e colloque international de l'AFEAF, Chauvigny, 17-20 mai 2007*, Association des publications chauvinoise, 34, Chauvigny.

Bertrand-Dusbernais, J.-B. (1998) : "Saint-Pey-de-Castets, Les Graves II", *Bilan Scientifique, 1998, DRAC-SRA Aquitaine*, 73.

Beschi, A. (1993) "*Barbaste, Cablanc*", Bilan Scientifique, 1993, DRAC SRA Aquitaine, 84.

Beylier, A. (2012) : *L'armement et le guerrier en Méditerranée nord-occidentale au Premier âge du Fer*, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, 31, Lattes.

Beyneix, A. (1997-1998) : "Précisions sur la sépulture à incinération d'Ambrus (Lot-et-Garonne)", *Aquitania*, 15, 311-318.

Beyneix, A., A. Dautant et Y. Marcadal (1995) : *Fauillet-La Gravière, une nécropole à incinération protohistoriques à Agenais*, Préhistoire Quercinoise suppl. 1.

Bial, P. (1898) : "Note supplémentaire sur les fouilles d'un tumulus gaulois au Puy d'Ussolud (Uxellodunum)", *BSSHAC*, 20, 149-152.

Bilbao, M.-V. (2005) : *Les sépultures du Premier Age du Fer autour du bassin d'Arcachon et de la basse vallée de la Leyre*, mémoire de maîtrise inédit, université de Bordeaux III.

Bilbao, M.-V. et H. Barrouquère (2011) : *Six pied sous terre. Il y a 3000 ans : archéologie des Landes de Gascogne, Catalogue d'exposition du Musée de Marquèze*, L'Atelier des Brisants, Mont-de-Marsan.

Billaud, Y. et B. Gratuze (2002) : "Les perles en verre et en faïence de la protohistoire française", in : Guilaine, dir. 2002, 193-210.

Biron, M. (2000) : "Traitement et mise à l'étude du mobilier métallique du tumulus Grand-Tauzin n°3 (commune de Monségur, Landes)", *APOL*, 19, 125-130.

Birot, P. (1939) : "Grandes lignes de la structure et du relief de la péninsule ibérique", *L'information géographique*, 3, 204-208.

Blanc, C., J.-J. Mangnez et S. Riuné-Lacabe (1989) : "Tumulus d'Ibos et tumulus de Pau : Comparaison des rites funéraires", *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, 9, 62-69.

BIBLIOGRAPHIE

- Blanc, C.** (1994) : "Des tumulus ont-ils été érigés à l'Age du Fer en Béarn ?", in : *L'Age du Fer en Europe sud occidentale, Actes du XVI^e colloque de l'AFEAF, Agen, 28-31 mai 1992*, Aquitania Suppl. 12, 147-161.
- Blanc, C., J.-M. Escudé-Quillet et F. Marembert** (1997) : "Les tumulus en Béarn", in : Fabre dir. 1997, 15-61.
- Blinkenberg, C.**(1926) : *Lindiaka V : Fibules grecques et orientales*, Historisk-filologiske meddelser, 13, 1, Copenhague.
- Bochnak, T.** (2010) : "L'armement dans les tombes féminines à l'âge du Fer en Pologne", *ISTROS*, 16, 13-36.
- Boisseau, R. et J. Lambert** (1975) : "Un champ de tumulus du Premier âge du Fer à Glandon (Haute-Vienne)", *Gallia*, 33, 1-25.
- Boissinot, P.** (2008) : "Genres et identités au risque de l'archéologie. Le cas de la Protohistoire", *Pallas*, 76, 137-149.
- Boissinot, P.** (2009) : *Habitat protohistorique de Cordouls (Puylaurens, Tarn): Prospection-inventaire 2009*, Rapport de fouille, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Boissinot, P.** (2010) : *Cordouls (Puylaurens, Tarn). Campagne 2010. Sondage programmés*, Rapport de fouille, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Boissinot, P.** (2011) : *Cordouls (Puylaurens, Tarn), opération 2011. Etude du mobilier et prospection magnétique*, Rapport de fouille, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse
- Bona, J., J.-I. Royo Guillén et I. Aguilera Aragón** (1979) : "1^a campaña de excavaciones arqueológicas en Bursau, Borja (Zaragoza). Contribución al estudio de la Celtiberia Citerior", *Cuadernos de Estudios Borjanos*, 3, 35-86.
- Bordes, F.** (1970) : informations archéologiques, *Gallia-Préhistoire*, 13, 487.
- Bordenave, J.** (1972) : "La nécropole du Premier âge du Fer de La Gaye, commune de Fréjeville (Tarn)", *Fédération tarnaise de Spéléo-Archéologie, Travaux et Recherches*, 9, 82-93.
- Borobio Soto, M^a. J.** (1985) : *Carta arqueológica, Soria, Campo de Gómora*, Diputación Provincial de Soria, Soria.
- Bosch Gimpera, J.-A.** (1921) : "Los Celtas y la civilización celtica en la Península ibérica", *Boletín de la Sociedad Española de Excursiones*, 29, 248-301.
- Bosch Gimpera, J.-A.** (1923a) : "Les investigacions de la cultura ibérica al Baix Aragó", *Institut d'Estudis Catalans*, 6, 641-671.
- Bosch Gimpera, J.-A.** (1923b) : "Notes de Prehistoria Aragonesa", *Butlletí de la Associació Catalana de Antropologia, Etnologia i Prehistoria*, 1, 15-68.
- Bosch Gimpera, J.-A.** (1929) : "La civilisation ibérique du Bas-Aragon", *IV Congrès International d'Archéologie, Exposition International de Barcelone*, 5-37.

- Bosch Gimpera, J.-A.** (1941) : "Les celtes et la civilisation des urnes en Espagne", *PUF Préhistoire*, 8, 121-154.
- Bost, J.-P. et G. Fabre** (1983) : "Quelques problèmes d'Histoire dans deux cités de l'Aquitaine méridionale à l'époque gallo-romaine", *Aquitania*, 1, 25-36.
- Bouchet, J.-M.** (1993) : *La Combe des Vaux, Echebrune (Charente-Maritime)*, Rapport de fouille de sauvetage, DRAC-SRA Poitou-Charentes.
- Bouchet, J.-M., C. Burnez et P. Fouère** (1992) : *Prospections sur la commune de Pérignac (Charente-Maritime) : remembrement 1992*, Rapport de sauvetage et complément, DRAC-SRA Poitou-Charentes.
- Boudartchouk, J.-L. et F. Veyssièrè** (1997) : "Duran, La Pouche I", *BSR Midi-Pyrénées*, 138-139.
- Boudartchouk, J.-L. et D. Shaad, dir.** (1998) : *Archéologie et Grands Travaux, la RN 124 : Les fouilles du contournement nord d'Auch (Gers), 1996-1997*, AFAN, Paris.
- Boudet, R.** (1987) : *L'Age du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire de la Gironde (V^e-I^{er} siècles avant notre ère)*, Périgueux.
- Boudet, R.** (1990) : " Le harnachement de l'Age du Fer du Saula à Lafrançaise (Tarn-et-Garonne)", *Aquitania*, 8, 25-43.
- Boudet, R., dir.** (1992) : *Les celtes, la Garonne, et les pays aquitains. L'âge du Fer dans le Sud-Ouest de la France (VIIIe-Ier siècle av. J.-C., Catalogue d'exposition du Musée des Beaux-arts d'Agen*, Agen.
- Boudet, R.** (1994) : "Les agglomérations protohistoriques en France sud-occidentale", in : *L'Age du Fer en Europe sud occidentale, Actes du XVI^e colloque de l'AFEAF, Agen, 28-31 mai 1992*, *Aquitania Suppl.* 12, 55-91.
- Boudet, R. et M. Vidal** (1992) : "Les importations méditerranéennes dans le Sud-Ouest de la Gaule à l'Âge du Fer", in : Boudet dir. 1992, 58-61.
- Boulestin, D., S. Ducongé, J. Gomez de Soto et E. Marchadier** (2009) : "Iculisma gauloise : les occupations de l'âge du Fer sur le plateau d'Angoulême (Charente)", in : Buchsenschutz *et al.*, dir. 2009, 406-412.
- Boulud-Gazo, S. et T. Nicolas, dir.** (2015) : *Artisanats et productions à l'âge du Bronze, Actes de la journée de la Société préhistorique française de Nantes, 8 octobre 2011*, Séances de la Société préhistorique française, 4, Paris.
- Bourderly, L.** (1881) : "Rapport sur les fouilles d'un tumulus à Liviers, commune de Jumilhac-le-Grand", *BSAHL*, 29, 125-132.
- Bouscaras, A.** (1965) : "Recherches sous-marines au large d'Agde (1965). Épave des bronzes de Rochelongue", *BSASLB*, 1 (5e série), 81-99.
- Bouysonnie, J.** (1954) : "À propos des tumulus de Saint-Ybard", *BSSHAC*, 76, 67-70.

- Bouyssonie, J.** (1955) : "Glanes", *BSSHAC*, 77, 139-144.
- Boxberg, I. (de)** (1867) : "Communication", *Matériaux*, 3, 421-422.
- Boyrie-Fénié, B.** (1994) : *Les Landes*, CAG 40, Paris.
- Bretz-Mahler, D.** (1959) : Les fibules à faux ressort du Musée de Châlons-sur-Marne", *BSPF*, 56, 448-452.
- Brugère, E.** (1890) : "Fouille d'un tumulus dans la région de Saint-Ybard, canton d'Uzerche, Corrèze", *BSSHAC*, 12, 287-289.
- Bruhl, A.** (1932) : *Excavaciones en el cabezo de Cascarujo, Término de Alcañiz (Teruel) : Memoria de los trabajos realizados en dichas excavaciones de las que era concesionario Pedro Paris*, Junta superior de Excavaciones y Antigüedades, 121, Madrid.
- Brun, P.** (1986) : *La civilisation des Champs d'Urnes. Étude critique dans le Bassin parisien*, DAF, 4, Paris.
- Brun, P.** (1987) : *Princes et princesses de la Celtique : le Premier âge du Fer (850-450 av. J.-C.)*, Errance, Paris.
- Brun, P.** (1991) : "Le Bronze Atlantique et ses subdivisions culturelles. Essai de définition", in : Chevillot & Coffyn, dir. 1991, 11-24.
- Brun, P.** (2001) : "Échelles d'intégration politique et contrôle des moyens de production en Europe au cours du I^{er} millénaire av. J.-C.", in : Berrocal-Rangel & Gardes, dir. 2001, 29-43.
- Brun, P., B. Chaume, L. Dhennequin et B. Quillec** (2009) : "Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer ...au fil de l'épée", in : Roulière-Lambert *et al.*, dir. 2009, 477-485.
- Bruzek, J.** (1991) : "Proposition d'une nouvelle méthode morphologique dans la détermination sexuelle de l'os coxal. Application à la Chaussée-Tirancourt", in : *Méthodes d'étude des sépultures : compte rendu de la table ronde de Saintes, 8-10 mai 1991*, GDR 742 du CNRS, Laboratoire d'anthropologie de l'Université de Bordeaux I, 13-20.
- Büchsenschutz, O., dir.** (2015) : *L'Europe celtique à l'âge du Fer (VIII^e-I^{er} siècles)*, Nouvelle Clio, l'histoire et ses problèmes, PUF, Paris.
- Büchsenschutz, O. et G. Mercadier** (1989) : "Recherche sur l'Oppidum de Murcens-Cras (Lot). Premiers résultats", *Aquitania*, 7, 25-51.
- Büchsenschutz, O., M.-B. Chardenoux, S. Krausz et M. Vaginay, dir.** (2009) : *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville, Actes du XXXII^e colloque de l'AFEAF, Bourges, 1^{er} au 4 mai 2008*, RACF suppl. 35, Paris-Tours.
- Buffat, L., V. Brunet, J. Cadeilhan-Kérébel, A. Masbernati-Buffat, A. Rivalan et F. Séré** (2012) : *La nécropole protohistorique du Causse (partie orientale), Labruguière/Tarn*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

BIBLIOGRAPHIE

Buisson, J.-F. (1989) : *Angoulême (Charente), îlot Chabrefy*. Rapport de sauvetage programmé, DRAC-SRA Poitou-Charentes, Poitiers.

Bui Thi Mai (2002) : "Nouvelles données sur l'environnement végétal des sites archéologiques du piémont pyrénéen, du Néolithique à l'Antiquité", in : Fabre, dir. 2000, 95-107.

Bui Thi Mai (2003) : "Les tumulus de Milharenqué, nécropole de la Coustalade à Avezac-Prat-Lahitte (Hautes-Pyrénées). Les données palynologiques", *APOL*, 22, 177-179.

Burillo Mozota, F. (1977) : "Materiales de la Primera Edad del Hierro aparecidos en el "Busal" (Uncastillo, Zaragoza)", *Estudios*, 3, 51-67.

Burillo Mozora, F. (1981) : "Hallazgos de la Primera Edad del Hierro en el curso final de La Huerva (Zaragoza)", *Bajo Aragón Prehistoria*, 3, 63-82.

Burillo Mozota, F. (1984) : "Juan Cabré Aguiló. San Antonio de Calaceite (Catálogo Monumental de Teruel, Tomo 1)", *Kalathos*, 3-4, 9-49.

Burillo Mozota, F., dir. (1990) : *Necrópolis celtibéricas, II simposio sobre los celtíberos*, Institución Fernando el Católico, Zaragoza.

Burillo Mozota, F. (1993) : "Aproximación a la arqueología de los celtíberos", in : Almagro-Gorbeo, dir. 1993, 223-253.

Burillo Mozota, F., dir. (1995) : *Poblamiento celtibérico, III simposio sobre los celtíberos*, Institución Fernando el Católico, Zaragoza.

Burillo Mozota, F., dir. (1999) : *Economía, IV II simposio sobre los celtíberos*, Institución Fernando el Católico, Zaragoza.

Burillo Mozota, F. (2005) : "Celtiberia y Celtíberos", in : Jimeno Martínez, dir. 2005, 61-72.

Burillo Mozota, F. et M. Chordá Pérez, dir. (2014) : *Nuevos Hallazgos, Nuevas Interpretaciones, VII Simposio sobre los celtíberos*, Institución Fernando el Católico, Zaragoza.

Burillo Mozota, F. et J. Fanlo Loras (1979) : "El yacimiento del Cabezo de la Cruz (La Muela, Zaragoza)", *Caesaraugusta*, 47-48, 39-96.

Burnez, C. (1990) : *Font-Belle & Chez Allard à Ségonzac (Charente)*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Poitou-Charentes.

Burnez, C., J.-P. Gailledreau et J. Gomez de Soto (2003) : "Nouvelles trouvailles subaquatiques néolithiques et protohistoriques dans la Charente à Saint-Simon et à Vibrac", *BSPF*, 100, 3, 575-587.

C

Cabré Aguiló, J. (1911) : *Catálogo artístico-monumental de la Provincia de Teruel*, Manuscrit, Madrid.

Cabré Aguiló, J. (1917) : *Catálogo Monumental de la Provincia de Soria, III, Necropolis celtibéricas*, Manuscrit, Madrid.

Cabré Aguiló, J. (1929) : "Excavaciones en el Roquizal del Rullo, término de Fabara, provincia de Zaragoza, dirigidas por Don Lorenzo Pérez Temprado", *Memorias de la Junta Superior de Excavaciones y Antigüedades*, 101.

Cabré Aguiló, J. (1930) : *Excavaciones en la necropolis celtibérica del Altillo de Cerropozo, Atienza (Guadalajara)*, Memorias de la Junta Superior de Excavaciones y Antigüedades, 105, Madrid.

Cabré Aguiló, J. (1937) : "Broches de cinturón de bronce damasquinados con oro y plata", *AEAA*, 38, 93-126.

Cabré-Morán, E. et J.-A. Morán-Cabré (1975a) : "Dos tumbas datables de la Necrópolis de Alpanseque (Soria)", *APL*, 14, 123-137.

Cabré-Morán, E. et J.-A. Morán-Cabré (1975b) : "Tres fíbulas excepcionales de la Meseta Oriental Hispánica con decoración geométrica grabada" *BAEAA*, 3, 14-19.

Cambe, C. (1990) : *Cordouls, rapport de sondage*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Cambon, C., L. Carozza, B. Devillers, F. Funk, N. Gangloff, L. Mallet, A. Ruffat, H. Ruffat et J.-F. Salinier (1995) : *Le Tarn*, CAG 81, Paris.

Capella, A. (de) (1883) : "Les fouilles du Saula", *RHSLT*, 4, 242-245.

Caravan-Cachin, A. (1863) : "Notes sur un cimetière gaulois découvert à Sainte-Foy", *CAF*, 30, 286-289.

Cardaillac, X. (1926) : "Essai sur les tumulus de la trainée glaciaire de Lourdes à Dax", *Bulletin de la Société de Borda*, 50, 89-104.

Carles de Carbonnière, F. (1869) : "séance du 21.11.1868", *CAF*, 35, 91.

Carlos, D., dir. (1992) : *II Symposium de Arqueología Soriana, 19-21 de Octubre de 1989*, Colección temas Sorianos, 20, Soria.

Carmen Belarte, M., dir. (2012) : *Iberos del Ebro, Actas del II Congreso Internacional, Alcañiz-Tivissa, 16-19 de noviembre de 2011*, Institut Català d'Arqueologia Clàssica, Tarragona.

Carozza, L. (1994) : *De l'Age du Bronze à l'Age du Fer en albigeois*, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 13, Toulouse.

Carozza, L. (1997) : *Habitats et cultures de la fin de l'âge du Bronze en Languedoc et sur la bordure du Massif Central*, thèse dactylographiée, EHESS, Toulouse.

Carozza, L. (2000) : "À la source du Premier âge du Fer languedocien", in : Janin, dir.2000, 9-23.

Carrozza, L., S. Lévêque, G. Mercadier, C. Rico et J.-M. Séguier (1987) : *Rapport de fouille de sauvetage programmé sur le site de la Tour d'Opio, commune de Saint-Jean-de-Verges, Ariège*, Rapport d'opération, DRAC-SRA-Midi-Pyrénées, Toulouse.

Carrozza, L., B. Dedet, M. Passelac et N. Valdeyron, dir. (2002) : *Pratiques funéraires protohistoriques entre Massif Central et Pyrénées. Nouvelles données. Actes du colloque en hommage en Jean-François Salinier, Puylaurens, 15-16 janvier 2000, Archéologie Tarnaise*, 12, Castres.

Carozza, L., D. Galop, F. Marembert et F. Monna (2006) : "Quel statut pour les espaces de montagne durant m'âge du Bronze ? Regards croisés sur les approches société-environnement dans les Pyrénées occidentales", *DAM*, 28, 7-23.

Carrière, M. (1999) : *Floirac en Quercy*, du Laquet, Martel.

Cartailhac, E. (1879) : "Note sur l'archéologie préhistorique du département du Tarn", *Matériaux*, 14, 481-499.

Caprile, P. (1986) : *Estudio de los objetos de adorno del Bronce final y Edad del Hierro en la provincia de Álava*, EAA, 14, Vitoria.

Cassan, Dr. (1863) : "Notes", *CAF*, 30, 317-319.

Castagné, E. (1889) : "Les monuments primitifs du Quercy et les peuples qui les ont élevés", *BSEL*, 14, 1, 5-60.

Castiella Rodríguez, A. (1975) : "Estratigrafía en el poblado de la Edad del Hierro de La Custodia, Viana (Navarra)", *Noticiario Arqueológico Hispanico, Prehistoria*, 4, 201-233.

Castiella Rodríguez, A. (1987) : "Nuevos yacimientos protohistóricos en Navarra", *TAN*, 5, 133-173.

Castiella Rodríguez, A. (1998) : "Arqueología y autonomías: el caso de Navarra", *CAUN*, 6, 165-199.

Castiella Rodríguez, A. (2005) : "Sobre los ajuares de la necrópolis de La Atalaya. Cortes, Navarra", *CUAN*, 13, 115-210.

Castiella Rodríguez, A. (2008) : "Torques femeninos en la protohistoria navarra", *Veleia*, 24-25, 895-907.

Castiella Rodríguez, A. et J. Tajadura Martínez (2001) : "Campos de urnas en Navarra", *CAUN*, 9, 197-222.

Castiella Rodríguez, A. et J.-J. Bienes Calvo (2002) : *La vida y la muerte durante la protohistoria en El Castejón de Arguedas (Navarra)*, *CAUN*, 10, Pampelune.

Cau-Durban, D. (1883) : "Cachette des Arz, canton de Castillon (Ariège)", *Matériaux*, 17, 212-213.

Cau-Durban, D. (1884) : "L'âge du Bronze dans l'Ariège", *CAF*, 51, 201-213.

Cau-Durban, D. (1887) : "Cimetière à incinération de Bords-sur-Lez (Ariège)", *BAFAS*, 2, 736-739.

Caule, B. (2011) : *Espace et société dans les Landes à l'âge du Fer. Une approche par SIG*, Mémoire de Master inédit, Université de Pau et des pays de l'Adour.

Caule, B. (2012) : *Le paysage des morts dans le Bassin de l'Adour à l'âge du Fer*, Mémoire de Master inédit, Université de Pau et des pays de l'Adour.

Cauuet, B. (1994) : "Nouvelles découvertes sur les aurières de la haute vallée de l'Isle (Dordogne/Haute-Vienne), in : *L'Age du Fer en Europe sud occidentale, Actes du XVI^e colloque de l'AFEAF, Agen, 28-31 mai 1992*, Aquitania Suppl. 12, 111-124.

Cauuet, B. (2009) : "Prospection thématique. Les mines d'or en alluvions de Cerdagne (Pyrénées-Orientales et Catalogne)", *BSR Languedoc-Roussillon*, 231-233.

Cauuet, B. (2013) : "Les ressources métallifères du Massif central à l'âge du Fer", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 86-93.

Cazedessus, J. (1923) : "Gisements préhistoriques de Spugo de Gantiès-les-Bains", *Revue du Comminges*, 37, 1-21.

Cazes, D., E. Ugaglia et M. Vidal, dir. (1987) : *De l'Âge du Fer aux Temps des barbares. Dix ans de recherches archéologiques en Midi-Pyrénées*, Musée de Saint-Raymond, Toulouse.

Cebolla Berlanga, J.-L. (1993) : "El tránsito del Bronce Final a la primera Edad del Hierro en el sector NW. de la cuenca del Jalón", *Bajo Aragon Prehistoria*, 1992-1993, 175-191.

Cessac, J.-B. (1866) : "Mémoire sur les dernières fouilles d'Uxellodunum", *Mémoires lus à la Sorbonne en 1866, Archéologie*, 89-105.

Chabanne, J.-P. et J.-P. Pautreau (1986) : "Un habitat de hauteur du 1^{er} âge du Fer à Béruges (Vienne)", in : Duval & Gomez de Soto, dir. 1986, 59-72

Cerdeño, M^a-L. (1976) : "La necrópolis celtibérica de Valdenovillos (Guadalajara)", *WAD*, 1, 5-26.

Cerdeño, M^a-L. (1977) : *Los broches de cinturón de la Edad del Hierro en la Península Ibérica*, Thèse manuscrite inédite, Universidad Complutense, Madrid.

Cerdeño, M^a-L. (1978) : "Los broches de cinturón peninsulares de tipo céltico", *Trabajos de Prehistoria*, 35, 279- 306.

Cerdeño, M^a-L. (1983) : "Nuevos ajuares de la necrópolis de Molina de Aragón (Guadalajara)", *WAD*, 10, 283-294.

Cerdeño, M^a-L. (2008) : "El uso de las evidencias materiales en la investigación de la cultura celtibérica : la zona arqueológica de la cultura de El Ceremeño (Guadalajara, España)", *TP*, 65, 93-114.

BIBLIOGRAPHIE

Cerdeño, M^a-L. et R. García Huerta (1990) : "Las necrópolis de incineración del Alto Jalón y el Alto Tajo", in : Burillo Mozota, dir. 1990, 75-92.

Cerdeño, M^a-L. et R. García Huerta (1992) : *El Castro de La Coronilla, Chera, Guadalajara (1980-1986)*, Excavaciones Arqueológicas en España, 163, Madrid.

Cerdeño, M^a-L. et P. Juez (2002) : *El Castro Celtibérico de 'El Ceremeño' (Herrería, Guadalajara)*", Seminario de Arqueología y Etnología Turolense, Teruel.

Cerdeño, M. L. et M. Chordá (2004) : "Fíbulas de tipo navarro-aquitano en el área celtibérica", *CAUN*, 12, 161-175.

Cerdeño, M. L. et M. Chordá (2017) : "Hierros antiguos en la Meseta oriental. La Celtiberia olvidada", *CuPAUAM*, 43, 47-65.

Cerdeño, M^a-L. et R. García Huerta (2005) : "Las necrópolis celtibéricas del Alto Jalón – Alto Tajo", in : Jimeno Martínez, dir. 2005, 239-244.

Cerdeño, M^a-L. et T. Sagardoy (2006) : "Estudio demográfico sobre el celtibérico antiguo", *Kalathos*, 24-25, 219-237.

Cerdeño, M^a-L. et T. Sagardoy (2007) : *La necrópolis celtibérica de Herrería III (Guadalajara)*, Centro de Estudios Celtibéricos de Segeda, Zaragoza.

Cerdeño, M^a-L. et T. Sagardoy (2014) : "Relaciones continentales durante la génesis del mundo celtibérico : nuevas evidencias en el período Protoceltibérico" in : Burillo Mozota & Chordá Pérez, dir. 2014, 13-19.

Cerdeño, M^a-L. et T. Sagardoy (2016) : *La necrópolis de Herrería I y II. Las fases culturales del Bronce final II-III*, Ediciones de la Ergástula, Arqueología y Patrimonio, 11, Madrid.

Cerdeño, M^a-L., R. García Huerta et M. de Paz (1981) : "La necrópolis de Molina de Aragón (Guadalajara). Campos de urnas en el este de la meseta", *WAD*, 8, 9-71.

Cerdeño, M^a-L. et J.-L. Perez de Ynestrosa Pozuelo (1993) : *La Necrópolis Celtibérica de Sigüenza : Revisión del conjunto*, Monografías Arqueológicas del S.A.E.T., 6, Teruel.

Cerdeño, M^a-L., R. García Huerta et J. Arenas (1995) : "El poblamiento celtibérico en la región del Alto Jalón y Alto Tajo", in : Burillo Mozota, dir. 1995, 157-178.

Cerdeño, M^a-L., F. Marcos et T. Sagardoy (2002) : "Campos de Urnas en la Meseta Oriental : nuevos datos sobre un viejo tema", *TP*, 59, 135-147.

Chaillou, A. (2003) : *Nature, statut et traitements informatisés des données en archéologie : les enjeux des systèmes d'informations archéologiques*, Thèse de doctorat inédite, Université Lumière, Lyon 2.

Chardenon, N. (1995) : *Le mobilier métallique de la nécropole de Grand-Bassin I (VII^e s. avant notre ère) à Mailhac (Aude)*, Mémoire de D.E.A., Université de Montpellier.

BIBLIOGRAPHIE

Chazelles (de), C.-A. et M. Schwaller, dir. (2016) : *Vie quotidienne, tombes et symboles des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentale, Mélanges offerts à Bernard Dedet*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Hors-série 2, 2, Lattes.

Chaume, B. (1987) : "Recherches sur les tumulus de la forêt de Châtillon-sur-Seine et des zones circumvoisines", *BSAHC*, 9-10, 351-396.

Chaume, B., dir. (2009) : *La céramique hallstattiennne : approches typologique et chrono-culturelle. Actes du colloque international de Dijon, 21-22 novembre 2006*, Editions Universitaires de Dijon, Dijon, 2009.

Cherfas, J. et R. Lewin, dir. (1980) : *Not work alone: A cross-cultural view of activities superfluous to survival*, Temple Smith, Londres.

Chevillot, C. (1974) : "Un habitat du Premier âge du Fer à Chalucet, commune de Saint-Jean-de-Ligour (Haute-Vienne)", *BSAHL*, 101, 9-32.

Chevillot, C. (1975) : "Bracelet en lignite et perle en verre du 'Domaine d'Envaud', commune d'Isle-sur-Vienne (Haute-Vienne)", *BSAHL*, 102, 4-6.

Chevillot, C. (1975b) : "Un habitat protohistorique à Chalucet. Résultats du sondage n°1", *BSAHL*, 102, 7-26.

Chevillot, C. (1976) : "Un atelier de bracelet en lignite décorés à Chalucet (Saint-Jean-de-Ligoure, Haute-Vienne)", *BSPF*, 73, 422-436.

Chevillot, C. (1980) : "Un habitat protohistorique à Chalucet, commune de Saint-Jean-de-Ligoure. Résultats des sondages n°2 et 4 (1975-1977)", *BSAHL*, 107, 4-22.

Chevillot, C. (1981) : "La protohistoire en Dordogne, état de la recherche en 1981", *RACF*, 20, 19-53.

Chevillot, C. (1981b) : "Nouvelle prospection sur l'habitat protohistorique de Chalucet, commune de Saint-Jean-de-Ligoure (Haute-Vienne)", *BSAHL*, 108, 4-7.

Chevillot, C. (1984) : "Le site protohistorique de Chalucet, commune de Saint-Jean-de-Ligoure. Bilan de dix-huit années de recherches", *Aquitania*, 2, 3-35.

Chevillot, C. (1989) : *Sites et cultures de l'âge du Bronze en Périgord*, Vesuna, Périgueux.

Chevillot, C. et A. Coffyn, dir. (1991) : *L'âge du Bronze Atlantique, Actes du 1^{er} colloque du parc archéologique de Beynac, 10-14 septembre 1990*, Publication de l'Association des musées du Sarladais, Beynac-et-Cazenac.

Chevillot, C. et M. Dachary (2011) : "Un site du début du 1^{er} âge du Fer à Villazette (Creysse-Dordogne)", *DAHP*, 26, 29-46.

Chevillot, C., B. Bitard et J.-P. Bitard (1977) : "Une fibule de La Tène Ia trouvée dans un aven sépulcral situé près de la grotte de Calévie. Commune de Meyrals (Dordogne)", *SERPE*, 27, 77-82.

Chordá Pérez, M., O. Collado et Y. Emilio Nieto (2014) : "Las tumbas inéditas de la necrópolis celtibérica de 'El Cuarto' (Griegos, Teruel)", *Kalathos*, 26-27, 211-237.

BIBLIOGRAPHIE

Cibois, P. (1997) : "Les pièces de l'analyse des correspondances", in : *Histoire & Mesure*, 12, 3, 320.

Cibois, P. (2007) : *Les méthodes d'analyse d'enquêtes (Que sais-je ?)*, PUF, 3782, Paris.

Cicolani, V. et C. Lorre (2009) : "De la découverte de Golasecca aux relations savantes franco-italiennes de la seconde moitié du XIX^e siècle", in : Lorre & Cicolani, dir. 2009, 17-24.

Ciezar, P. (1990) : "Sérialisation de la nécropole wisigothique de Duratón (Ségovie, Espagne)", in : *Histoire & Mesure*, 5, 107-144.

Clottes, J. (1967) : "La sépulture de Pech-Lebrou (Cressensac-Lot)", *BSEL*, 88, 117-120.

Clottes, J. (1969) : *Le Lot préhistorique – inventaire préhistorique et protohistorique*, BSEL, 90, Cahors.

Clottes, J. (1977) : *Inventaire des mégalithes de la France, 5, Le Lot*, Gallia Préhistoire Suppl.1, Paris.

Clottes, J. et M. Carrière (1979) : *La préhistoire au musée de Cahors. Catalogue*, Quercy-Recherche, série Etudes et Travaux, 5, Cahors.

Clouet, M. (1936) : "Bracelets de bronze de la commune de Port-d'Envaux", *Revue de Saintonge et d'Aunis, Bulletin de la Société des Archives Historiques*, 45, 289-292.

Coffyn, A. (1966a) : "Inventaire du musée de Libourne", *RHAL*, 34, 33-72.

Coffyn, A. (1966b) : "Les nécropoles du premier Age du Fer en Gironde", *RHAL*, 34, 89-90.

Coffyn, A. (1971) : *Le Bronze final et le début du premier âge du Fer autour de l'estuaire girondin*, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux III.

Coffyn, A. (1985) : *Le Bronze final Atlantique dans la péninsule Ibérique*, Diffusion de Boccard, Paris.

Coffyn, A. (1998) : "Une entité contestée : le Bronze atlantique", in : Susana Oliveira, dir. 1998, 166-178.

Coffyn, A. et J.-P. Mohen (1968) : "La protohistoire au musée d'Agen (Lot-et-Garonne)", *BSPF*, 65, 757-778.

Coffyn, A. et J. Gomez de Soto (1971) : "Récentses trouvailles protohistoriques en Charente", *BSPF*, 68, 8, 248-252.

Coffyn, A. et J. Gachina (1974) : "Les bronzes médocains du musée de La Rochelle", *BSPF*, 71, 249-253.

Coffyn, A., J. Gomez de Soto et J.-P. Mohen (1981) : *L'apogée du Bronze Atlantique. Le dépôt de Vénat*, Picard, Paris.

Colin, A. (2011) : *L'Isle-Saint-Georges. Dorgès*, Rapport de fouilles programmées, DRAC-SRA Aquitaine, Bordeaux.

Colin, A. (2012) : *L'Isle-Saint-Georges. Dorgès, Napias*, Rapport de fouilles programmées, DRAC-SRA Aquitaine, Bordeaux.

Colin, A. (2013) : *L'Isle-Saint-Georges. Dorgès, Napias*, Rapport de fouilles programmées, DRAC-SRA Aquitaine, Bordeaux.

Colin, A. et F. Verdin, dir. (2013) : *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace à l'âge du Fer*, Actes du XXXV^e colloque de l'AFEAF, Bordeaux 2011, Aquitania suppl. 30, Bordeaux.

Colin, A., C. Sireix et F. Verdin, dir. (2011) : *Gaulois d'Aquitaine. Catalogue d'exposition de l'Archéopôle d'Aquitaine du 6 mai au 8 juillet 2011*, Université de Bordeaux III, Bordeaux.

Colin, A., F. Verdin et A. Dumas (2013) : "Dynamiques du peuplement dans le nord de l'Aquitaine : quelques pistes de réflexion", in : Colin & Verdin, dir. 2013, 33-55.

Collado, O., F. Cotino, R. Ibáñez et E. Nieto (1993) : "Montón de Tierra, Griegos (Teruel). Estado actual de las investigaciones", *Kalathos*, 11-12, 115-138.

Colle, J.-R. (1966) : "Les bracelets en bronze de Charente-Maritime", *BSPF*, 63, 2, 78-80.

Collectif (1987) : *Les hommes et leurs sépultures. Catalogue de l'exposition*, APOL, 7, Pau.

Collet, A. (2013) : *Armement et élites du bas Quercy aux VI^e et V^e siècles avant J.-C. : La nécropole tumulaire du Camp de l'Église Nord (Flaujac-Poujols, Lot)*, Mémoire de master 2, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Collis, J. (2008) : "Constructing Chronologies : lessons from the Iron Age", in : Lehoërff, dir. 2008, 85-104.

Colombain, J.-P. et R. Lombard (1984) : "Le tumulus des Combes de Prach. Commune de Marcillac-la-Croisille, Corrèze", *TAL*, 4, 154-159.

Constantin, T. (2011) : *La parure métallique au Premier âge du Fer en Aquitaine*, Mémoire de Master 2, Université de Bordeaux III, Bordeaux.

Constantin, T. (2014) : "Les parures métalliques du Premier âge du Fer en Aquitaine : synthèse typo-chronologique régionale des fibules, bracelets et torques", *Aquitania*, 30, 191-159.

Constantin, T. et M. Chordá Pérez (2014) : "Las Fíbulas navarro-aquitanas y su contextualización a ambos lados de los Pirineos", in : Burillo Mozota & Chordá Pérez, dir. 2014, 223-230.

Coquerel, R. (1963) : "Les tumuli du plateau de Ger (Hautes-Pyrénées) et leur signification cultuelle", *supp. OGAM-Tradition Celtique*, 86, 27-44.

Coquerel, R. (1964) : "Inventaire et étude des Tumuli de plateau de Ger. Rapport de prospection des Tumuli d'Ossun (Hautes-Pyrénées)", *OGAM-Tradition Celtique Supp.* 91, 9-28.

BIBLIOGRAPHIE

Coquerel, R. (1965a) : "Le mobilier du plateau de Ger", *OGAM-Tradition Celtique Supp.* 98, 69-79.

Coquerel, R. (1965b) : "Prospection et fouille des tumuli du Plateau de Ger, campagne 1964-1965", *OGAM-Tradition Celtique*, fasc. 1-2, 17-60.

Coquerel, R. (1966) : "Etude du tumulus Tugayé I", *OGAM-Tradition Celtique*, 18, 177-188.

Coquerel, R. (1967) : "Protohistoire des Pyrénées Centrales", *OGAM-Tradition Celtique*, 19, 45-65.

Coste, M., P. Loy et A. Müller (1978) : "La nécropole de Bruc à Mondragon", *Revue du Tarn*, 91, 387-392.

Couchard, J.-L., et A. Arnal (1963) : "Le tumulus de la Route-Vieille à Noailles, près de Brive (Corrèze)", *Gallia Préhistoire*, 6, 132-148.

Couchard, J.-L., J. Arnal et R. Riquet (1965) : "Le tumulus à inhumations de Baudran à Nespouls (Corrèze)", *BSSHAC*, 87, 41-57.

Couchard, J.-L., J.-S. Couchard et G. Lintz (1974) : "Constructions et monuments préhistoriques de la Corrèze. *Fascicule II et III*", *BSSHAC*, 95, 307-361.

Coulaud, M., J. Cachina et J. Gomez de Soto (1983) : "Monument funéraire et cimetière du premier âge du Fer des Nougerées, près du village de Saint-James à Port-d'Envaux (Charente-Maritime)", *Aquitania*, 1, 5-22.

Coupry, J. (1961) : informations archéologiques, *Gallia*, 19, 391-392.

Coupry, J. (1963) : informations archéologiques, *Gallia*, 21, 526.

Coupry, J. (1967) : informations archéologiques, *Gallia*, 25, 371-372

Coupry, J. (1971) : informations archéologiques, *Gallia*, 29, 371.

Coupry, J. (1973) : informations archéologique, *Gallia*, 31, 471.

Coupry, J. (1975) : informations archéologiques, *Gallia*, 33, 465 et 488.

Cousquer, Y., H. Jaime Ramirez et R. Omnès, dir. (1999) : *Les Celtes et la Péninsule Ibérique, Actes du colloque international de Brest, 6-7 et 8 novembre 1998*, Triade, 5, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Coustures, M.-P. et J.-M. Paillet (2011) : "De Lacoste au fer des Pétrucos", in : Colin, Sireix et Verdin, dir. 2011, 56-58.

Coutil, L. (1923) : "Les monuments mégalithiques des environs de Luchon (Haute-Garonne)", *BSPF*, 20, 352-360.

Coutil, L. (1932) : "Le Musée Archéologique de Luchon", *BSPF*, 29, 471-474.

BIBLIOGRAPHIE

Crochet, H. et J. P. Mohen (1971) : "Protohistoire de Vayres (Gironde), d'après les récentes découvertes", *RHAL*, 39, 3-20.

Crubézy, E., et T. Salgues (1999) : *La grotte des Palabres (Boussac, Lot). Un ensemble funéraire du Premier âge du Fer*, Rapport de fouille programmée, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Crubézy, E., J.-P. Giraud, F. Rouzard, T. Salgues, H. Coqueugnot, J.-L. Le Guillou, P. Murail, M. Soulier et A. du Fayet de la Tour (2000) : "Un ensemble funéraire exceptionnel du premier âge du Fer en Quercy : la grotte des Palabres (Boussac, Lot)", in : Dedet *et al.*, dir. 2000, 123-129.

Cuadrado, E. (1959) : "Fíbulas anulares hispánica de la colección Vives", *CAN*, 5, 169-179.

Cuadrado, E. (1961a) : "Más sobre el origen de la fíbula anular", *CAN*, 6, 167-169.

Cuadrado, E. (1961b) : "Broches de cinturón de placa romboidal en la Edad del Hierro peninsular", *Zephyrus*, 12, 208-221.

Cuadrado, E. (1963) : "Precedentes y prototipos de la fíbula anular hispánica", *TP*, 7, 7-61.

Cuadrado, E. (1969) : "Fíbulas anulares en las relaciones mediterráneas", *CAN*, 10, 266-269.

Cuadrado, E. et M^a.-A^a. De Ascençao E Brito (1970) : "Broches tartesicos de cinturón de "doble gancho"", *CAN*, 11, 494-514.

D

Darasse, P. (1953) : "Dépôts funéraires de la région de Caylus (Tarn-et-Garonne), Grottes du Cros et de Notre-Dame-de-Livron", *Bulletin de la Société de Science Naturelle de Tarn-et-Garonne*, 2, 28-37.

Daugas, J.-P., J. Gomez, G.-N. Lambert et J.-P. Mohen (1976) : "Prospections anciennes dans les tumulus du Premier âge du Fer de la partie sud du Limousin", *BSPF*, 73, 437-456.

Dautant, A. et M. Daynac (1982) : "La nécropole du IV^e siècle avant notre ère de l'habitat de Montamat à Tonneins (Lot-et-Garonne)", *Revue de l'Agenais*, 109, 71-80.

Dautant, A. (1985) : "L'artisanat du bronze et du fer à l'Age du Fer en Lot-et-Garonne", in : Guillaumet, Duval et Bonnamour, dir. 1985, 253-262.

Dautant, A., A. Lesca-Seigne et J. Seigne (1984) : "Sépulture à incinération d'un couple à Biganos (Gironde)", in : Gomez de Soto, dir. 1984, 43-46.

Dautant, A., M. Daynac, A. Jerebzofov et Y. Marcadal (1994) : "Les sépultures 47 et 48 de la nécropole protohistorique de La Gravière à Fauillet (Lot-et-Garonne)", *Documents d'archéologie Lot-et-Garonnaise*, 1, 17-20.

Déchelette, J. (1913) : "Agrafes et ceinturons ibériques d'origine hellénique", *Mélanges Montelius*, Stockholm, 232-239.

BIBLIOGRAPHIE

Déchelette, J. (1914a) : *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. II. archéologie celtique ou protohistorique, première partie : âge du bronze*, Paris.

Déchelette, J. (1914b) : *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. III. Premier âge du fer ou époque de Hallstatt*, Paris.

Déchelette, J. (1914c) : *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. IV. Second âge du fer ou époque de la Tène*, Paris.

Dedet, B. (1992) : *Rites funéraires protohistoriques dans les garrigues languedociennes. Approche ethno-archéologique*, RAN, supp. 24, CNRS, Paris.

Dedet, B. (2001) : *Tombes et pratiques funéraires protohistoriques des Grands Causses du Gévaudan (Aveyron, Gard, Lozère)*, DAM, 84, Paris.

Dedet, B. (2004) : "Variabilité des pratiques funéraires protohistoriques dans le sud de la France : défunts incinérés, défunts non brûlés", *Gallia*, 61, 193-222.

Dedet, B. (2009) : "Sépultures et sociétés dans le sud-est de la France au Bronze Final IIIb et au Premier âge du Fer", in : Guilaine, dir. 2009, 197-224.

Dedet, B. (2012) : "Mobilier funéraire et statut des enfants dans le monde indigène protohistorique du Sud de la France", in : Hermary & Dubois, dir. 2012, 149-169.

Dedet, B., T. Janin, G. Marchand et M. Schwaller (2003) : "Canthares, bassins et amphores pour l'au-delà : la nécropole de Saint-Julien à Pézenas (Hérault)", in : Landes, dir. 2003, 169-182.

Dedet, B., T. Janin, G. Marchand et M. Schwaller (2012) : "La nécropole de Saint-Julien à Pézenas en Languedoc du VIII^e au IV^e siècles avant J.-C.", in : Rovira Hortalá *et al.* dir., 2012, 281-289.

Dedet, B., P. Gruat, G. Marchand, M. Py et M. Schwaller, dir. (2000) : *Archéologie de la Mort, Archéologie de la Tombe au Premier âge du Fer, Actes du XXI^e colloque de l'AFEAF, Conques-Montrozier 8-11 mai 1997*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 5, Lattes.

Dedet, B., P. Gruat, G. Marchand, M. Py et M. Schwaller, dir. (2000) : *Aspect de l'âge du Fer dans le Sud du Massif Central, Actes du XXI^e Colloque International de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997*, DAM, 6, Lattes.

Dehn, W. et T. Stöllner (1996) : "Fußpaukenfibel und Drahtfibel (Marzabottofibel) - ein Beitrag zum kulturhistorischen Verständnis des 5. Jh. in Mitteleuropa", in : Stöllner, dir. 1996, 1-54.

Delage, F. (1949) : "Bracelets hallstattiens de la Corrèze", *BSPF*, 46, 231-232.

Delage, F. (1950) : "L'âge du Bronze en Limousin", *Anthropologie*, 53, 563-569.

Delpon, J.-A. (1831) : *Statistique du département du Lot*, Bachelier, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

De Marinis, R.C. (2009) : "La culture de Golasecca : une histoire de plusieurs siècles", in : Lorre & Cicolani, dir. 2009, 39-53.

Demoule, J.-P. (1999) : *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VI^e au III^e siècle avant notre ère*, RAP, Numéro Spécial, Châlons-en-Champagne.

Desachy, B. (2008) : *De la formalisation du traitement des données stratigraphiques en archéologie de terrain*, Thèse de doctorat, Paris 1.

Desenne, S., C. Pommepey et J.-P. Demoule (2010) : *Bucy-le-Long (Aisne, France) : une nécropole de La Tène ancienne (V^e-IV^e siècle avant notre ère)*, RAP, 26, Amiens.

Desseaux, M.-G (1988) : *Montcuq – Vals*, Dossier Communal, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Destables, J.-L., J.-P. Chaumeil et C. Le Goffic (1993) : *Parcelle AI 228 (16bis, 18 Rempart du Midi, Angoulême)*, Rapport de sauvetage urgent, DRAC-SRA Poitou-Charentes, Poitiers.

Dhennequin, L. (2008) : "L'apparition du fer dans les sociétés protohistoriques de l'Europe Moyenne", *Annales de la fondation Fyssen*, 23, 86-105.

Didierjean, F. (1994a) : *Tumulus de Mant, sondage-diagnostic*, rapport d'opération, 1994.

Didierjean, F. (1994b) : *Mant, le tumulus de turnous*, Bilan Scientifique, DRAC-SRA Aquitaine, 73.

Djindjian, F. (1991) : *Méthodes pour l'archéologie*, Armand Colin, Paris.

Domergue, C. (1990) : *Les mines de la péninsule Ibérique dans l'Antiquité romaine*, Ecole française de Rome, 127, Rome.

Domergue, C. (2004) : "Les mines et la production des métaux dans le monde méditerranéen au I^{er} millénaire avant notre ère", in : Lehoërff, dir. 2004, 129-159.

Dominguez Arranz, A., M^a-A. Magallon Botaya et M^a-P. Casado Lopez (1984) : *Huesca*, Carta arqueológica de España, Huesca.

Domingo Varona, L. (1982) : "Los materiales de las necrópolis de Almaluez (Soria) conservados en el museo arqueológico nacional", *TP*, 39, 241-278.

Dubalen, P.-E. (1913) "Les tertres tumuliformes de Lacajunte, Arboucave et communes voisines", *Bulletin de la Société de Borda*, 37, 249-260.

Dubreucq, E., B. Girard et F. Olmer (2013) : "La parure du guerrier", in : Girard, dir. 2013, 147-156.

Dubuis, B., D. Garcia et E. Millet (2015) : "Les contacts entre la méditerranée archaïque et le monde celtique : le cas de la tombe de Lavau (Aube)", *Académie des Inscriptions & Belles-lettres, Comptes rendus*, juillet-octobre 2015, 1185-1212.

BIBLIOGRAPHIE

Duday, H. (2000) : "Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France", in : Dedet, Gruat, Marchand, Py et Schwaller, dir. 2000, 7-30.

Dufourcet, E. et L. Testut (1884) : "Les tumulus du premier Age du Fer dans la région Souspyrénéennes, note préliminaire", *Bulletin de la Société de Borda*, 9, 291-296.

Dufourcet, E. et L. Testut (1885) : "Les tumulus du premier Age du Fer dans la région sous pyrénéennes, fouilles de seize tertres dans les landes d'Estibeaux et Pomarez", *Bulletin de la Société de Borda*, 10, 307-310.

Dumas, A. (2010) : *Le confluent du Lot et de la Garonne au Premier âge du Fer : réflexions à partir de l'étude du site de Chastel (Aiguillon, 47)*, Mémoire de Master 2, Université Bordeaux III, Bordeaux.

Dumas, A. (2013) : *Aiguillon "Chastel"*, Rapport de fouille programmée, DRAC-SRA Aquitaine, Bordeaux.

Dumas, A. (2016) : *Le Premier âge du Fer en vallée de Garonne et sur ses marges. Dynamiques chrono-culturelles et territoriales.*, Thèse universitaire inédite, Université Bordeaux Montaigne.

Dumas, A. et T. Constantin (2015) : "L'espace estuarien comme zone de contact : indices d'influences continentales dans la culture matérielle du Nord girondin au Premier âge du Fer et au début du Second (Ha C / LT A-B1)", *Aquitania*, 31, 107-126.

Dumas, A., A. Dautant, T. Constantin et A. Beschi (2011) : "La sépulture du premier âge du Fer de Cablanc (Barbaste, Lot-et-Garonne)", *Aquitania*, 27, 7-17.

Dumontier, P. (1995) : "Un tumulus de l'âge du Bronze à Anoye", *Apol*, 14, 51-66.

Dumontier, P. et C. Blanc (1984a) : *Un tertre funéraire de l'Age du Fer, Pau (P.A)*, Cahier du groupe archéologique des Pyrénées Atlantiques, 4, Pau.

Dumontier, P. et C. Blanc (1984b) : "Un tumulus du premier Age du Fer, Pau, Pyrénées-Atlantiques", *Bulletin de l'AFEAF*, 2, 32-33.

Dupré, N. (1973) : "La place de la Vallée de l'Ebre dans l'Espagne romaine. Recherches de géographie historique", *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 9, 133-175.

Durand, E. (2009) : "L'Ardèche méridionale au Premier âge du Fer (fin IX^e-début IV^e siècle avant notre ère), état de la recherche", in : Roulière-Lambert *et al.*, dir. 2009, 183-188.

Duval, P.-M. et V. Kruta, dir. (1979) : *Les mouvements celtiques du V^e au I^{er} siècle avant notre ère*, Actes du 28^e colloque organisé à l'occasion du 9^e Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques à Nice, le 19 septembre 1976, Edition du CNRS, Paris.

Duval, A., C. Eluère et J.-P. Mohen (1974) : "Les fibules antérieures au VI^e siècle avant notre ère, trouvées en France", *Gallia*, 32-1, 1-61.

Duval, A. et J. Gomez de Soto, dir. (1986) : *Les âges du Fer en Poitou-Charentes et ses marges. Actes du VIII^e colloque de l'AFEAF, Angoulême, 18 au 20 mai 1984*, Aquitania Suppl. 1, Bordeaux.

Du Gardin, C. (2002) : "L'ambre et sa circulation dans l'Europe protohistorique", in : Guilaine, dir. 2002, 213-235.

Du Gardin, C. (2015) : "Du nodule à la parure. L'artisanat de l'ambre à l'âge du Bronze en Europe occidentale", in : Boulud-Gazo & Nicolas, dir. 2015, 45,62.

E

Eiroa, J.-J. (1982) : *La Loma de los Brunos y los Campos de Urnas del Bajo Aragón*, Institución Fernando el Católico, Zaragoza.

Enriquez Navascués, J.-J. (1982) : "Los objetos de adorno personal de la prehistoria de Navarra", *TAN*, 2, 157-202.

Ernaux, P. (1989) : *Angoulême (Charente), îlot Chabrefy*. Rapport de sauvetage programmé, DRAC-SRA Poitou-Charentes, Poitiers.

Escudé-Quillet, J.-M. (1998) : *Du complexe pyrénéen au complexe sud-aquitain : la fin de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer de l'Aquitaine méridionale. Fin de l'âge du Bronze – courant du IV^e siècle avant notre ère*, Thèse de Doctorat inédit, Université de Toulouse Le Mirail.

Escudé-Quillet, J.-M. (2000) : "Éléments d'études sur les pratiques funéraires de Bronze final et du début de l'âge du Fer en Aquitaine méridionale", in : Dedet, Gruat, Marchand, Py et Schwaller dir. 2000, 131-140.

Escudé-Quillet, J.-M. (2002a) : "Fouille des tumulus de Milharenqué, nécropole de la Coustalade (VII^e siècle avant notre ère), Avezac-Prat-Lahitte, Hautes-Pyrénées", *APOL*, 21, 127-150.

Escudé-Quillet, J.-M. (2002) : "Tumulus, transhumance et voies de communication en Aquitaine méridionale (Néolithique final – âge du Fer)", in : Carozza, Dedet, Passelac et Valdeyron, dir. 2002, 217-223.

Escudé-Quillet, J.-M. (2007) : "Pour une chronologie de l'âge du Fer de l'Aquitaine méridionale (VI^e -IV^e s. a.C.) : étude chronotopographique du tumulus A.64.1 (Ibos, Hautes-Pyrénées)", in : Vaginay & Izac-Imbert, dir. 2007, 93-123.

Escudé-Quillet, J.-M. et D. Fournier (2000) : "Expertise métallurgique de deux objets en fer sud-aquitains du milieu du Ve siècle avant notre ère (Tumulus LP23, Lamarque-Pontacq, Hautes-Pyrénées)", *APOL*, 19, 174-182.

Escudé-Quillet, J.-M. et C. Maissant (1996) : *L'Ariège*, CAG 09, sous la direction de R. Sablayrolles, Paris.

Escudé-Quillet, J.-M. et F. Marembert (1996) : *Fouilles de sauvetage du tumulus LP.24. Lamarque-Pontacq – Hautes-Pyrénées*, Rapport de fouilles, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Escrive Jaime, C. et B. Ezquerro Lebrón, dir. (2007) : *Fragmentos de historia : 100 años de arqueología en Teruel*, Catalogue d'exposition du 28 mars – 24 juin 2007, Musée de Teruel, Librería Maestro Gozalbo, Valence.

Espinosa Ruiz, U. (1981) : *Estudio de bibliografía arqueológica riojana : Prehistoria e historia antigua*, Instituto de Estudios Riojanos, Logroño.

Esposito, A., dir. (2015) : *Autour du "banquet". Modèle de consommation et usages sociaux*, Université de Dijon, Dijon.

F

Fabre, Ga. (1943) : "Note sur les poignards à antennes du Sud-Ouest de la France", *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France*, 5, 64.

Fabre, Ga. (1946) : "Contribution à l'étude du protohistorique du Sud-Ouest de la France", *Gallia*, 4, 1-75.

Fabre, Ga. (1952) : *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine (suivi du répertoire des découvertes dans les départements des Landes, Basses et Hautes-Pyrénées, Gers et Lot-et-Garonne)*, A. et J. Picard et Cie, Paris.

Fabre, Ge. (1994) : *Les Pyrénées-Atlantiques*, CAG 64, Paris.

Fabre, Ge., dir. (1997) : *Archéologie en Béarn, Actes du IV^e colloque d'Arzacq*, Ségur, Pau.

Fabre, Ge., dir. (2000) : *Organisation des espaces antiques : entre nature et histoire, Actes de la Table Ronde GRA, Pau, mars 1997*, Atlantica, Biarritz.

Fabre, J.-M. et D. Rigal (2007) : "Les vestiges d'ateliers sidérurgiques de l'âge du Fer sur les sites de l'autoroute A20 : Courcan (Cours, Lot)", in : Milcent, dir. 2007, 125-131.

Fages, B. (1995) : *Le Lot-et-Garonne*, CAG 47, Paris.

Farenc, G. et A. Soutou (1960) : "Documents inédits d'E. Cabié sur le champ d'urnes de Gabor (commune de Saint-Sulpice-la-Pointe, Tarn)", *OGAM-Tradition Celtique*, 12, 137-157.

Fariña, J. (1967) : "Fíbulas en el País Vasco-Navarro", *EAA*, 2, 195-218.

Fariña, J. (1968) : "El castro de Henayo (Alegría-Álava)", *EAA*, 3, 91-99.

Farnié Lobensteiner, C. (2012) : *Las aristocracias de la Primera Edad del Hierro en el Mediterráneo noroccidental : la espada como instrumento de guerra y símbolo de poder (ss. VIII-VI a.C.)*, Thèse de doctorat, Universidad Autónoma de Madrid.

Faro Carballa, J.-A., F. Cañada Palacio et M. Unzu Urmeneta (2003) : "Nécropolis de El Castillo (Castejón, Navarra). Primeras valoraciones campañas 2000-2001-2002", *TAN*, 16, 45-77.

Faro Carballa, J.-A., F. Cañada Palacio et M. Unzu Urmeneta (2006) : "Nécropolis de la Edad del Hierro de El Castillo (Castejón, Navarra). Primeras valoraciones campañas 2000-2002", *Complutum*, 17, 145-166.

Fatás Fernández, L. (2007) : "San Cristóbal (Mazaleón, Teruel)", in : Escriche Jaime & Ezquerro Lebrón, dir. 2007, 154-157.

Faudino, V., L. Ferrero, M. Giaretti et M. Venturino Gambari (2014) : "Celti e Liguri. Rapporti tra la cultura di Golasecca e la Liguria interna nella Prima età del Ferro", in : Barral *et al.*, dir. 2014, 125-143.

Favraud, A. (1899) : "Le Camp de Recoux, commune de Soyaux (Charente)", *BMSAHC*, 9, 321-355.

Féaux, M. (1900) : *Catalogue d'inventaire A.1 de 1 à 3107*, notes manuscrites, Musée d'art et d'archéologie du Périgord, Périgueux.

Féaux, M. (1905) : *Musée du Périgord, catalogue de la série A : Collections préhistoriques*, Périgueux.

Fernández Galiano, D. (1976) : "Descubrimiento de una necrópolis celtibérica en Sigüenza (Guadalajara)", *WAD*, 3, 59-67.

Fernández Galiano, D., J. Valiente Malla et E. Pérez Herrero (1982) : "La necropolis de la Primera Edad del Hierro de Prados Redondos (Sigüenza, Guadalajara) campaña 1974", *WAD*, 9, 9-36.

Fernandez de Aviles, A. (1957) : "Excavaciones en El Redal (Logroño). Campaña de 1945", *CAN*, 5, 160-166.

Feugère, M., D. Foy et L. Vallauri (1982) : *Normalisation du dessin archéologique : le mobilier non-céramique (métal, verre, os, bois, terre cuite)*, Résultats de la table-ronde de Valbonne, 12 juin 1980, DAM, série Méthodes et Techniques, 2, Lambesc.

Feugère, M., B. Dedet, S. Leconte, G. Rancoule (1994) : "Les parures du V^e au II^e siècles av. J.-C. en Gaule méridionale : composantes indigènes, ibériques et celtiques", *Actes du XVI^e colloque de l'AFEAF, Agen 1992*, suppl. Aquitania, 12, 237-282.

Filhoulard, (Dr.) (1898) : "Communication", *BSHAL*, 46, 472-473.

Filippini, A. (2007) : "Les couteaux en fer du sud-ouest de la Gaule (VIII^e-V^e s. a.C.)", in : Milcent, dir. 2007, 395-405.

Filippini, A. (2010) : *Le Lot*, CAG 46, Paris.

Flouest, E. (1891) : "Notes sur quelques antiquités gauloises du musée d'Alby", *Revue Historique, Scientifique et Littéraire du Département du Tarn (ancien pays albigeois)*, 8, 42-44.

Francez, J. (1933) : "Lou Palazoo et lou Pujooou de las Toupios", *Revue des Hautes-Pyrénées*, 28, 116-123.

Frère, D., dir. (2006) : *De la Méditerranée vers l'Atlantique. Aspects des relations entre la Méditerranée et la Gaule centrale et occidentale (VIII^e-II^e av. J.-C.)*, Archéologie et Culture, PUR, Rennes.

Formigli, E., dir. (2003) : *Fibulae, dalla protostoria all'alto medioevo, tecniche, tipologia, cronologia, Atti del seminario di studi ed esperimenti, Murlo 7-10 settembre 1998*, Polistampa, Firenze.

Forot, V. (1912) : "Catalogue raisonné des richesses monumentales de la Corrèze", *BSLSAC*, 34, 93-148 et 317-385.

Fouet, G. et G. Savès (1971) : "La bronze à Vieille-Toulouse : trouvailles anciennes", *RAN*, 4, 47-92

G

Gabet, C. et P. David (1967) : "Le Châtelier de Saint-Séverin-sur-Boutonne", *Roccafortis, Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort*, 2-1, 9-19.

Gabillot, M. et J. Gomez de Soto (2003) : "Dépôts de l'âge du Bronze et du Premier âge du Fer en Gaule de l'Ouest, de la Manche à l'Aquitaine septentrionale. Découvertes et recherches récentes, nouvelles perspectives", *DAM*, 26, 357-364.

Gachina, J. et J. Morel (1975) : "Les deux bracelets en bronze à terminaisons "en boules" de Saint-James à Port-d'Envaux (Charente-Maritime)", *BSPF*, 72, 8, 252-255.

Gagnère, M. (1974) : *Le site gallo-romain des Chateliers à Embourie*, rapport dactylographié, non paginé, SRA Poitou-Charentes.

Gaillac, A. (1901) : "Cimetières gaulois de Saint-Vincent", *Revue du Tarn*, 18, 43-44.

Gaillard, H. (1997) : *La Dordogne*, CAG 24, Paris.

Gailledrat, E. (1997) : *Les Ibères de l'Èbre à l'Hérault (VI^e- IV^e s. avant J.-C.)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 1, Lattes.

Gailledrat, E., O. Taffanel et J. Taffanel (2002) : *Le Cayla de Mailhac (Aude), Les niveaux du Premier âge du Fer (VI^e-V^e s. av. J.-C.)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 12, Lattes.

Galan, A. et A. Soutou (1959) : "Les boucles d'oreilles rubanées du Midi de la France (début du Hallstatt II)", *BSPF*, 56, 593-603.

Galop, D., L. Carozza, F. Marembert et M.-C. Bal (2007) : "Activités agropastorales et climat durant l'âge du Bronze dans les Pyrénées : l'état de la question à la lumière des données environnementales et archéologiques", in : Richard *et al.*, dir. 2007, 107-199.

BIBLIOGRAPHIE

Garcia, D. (1987) ; "Le dépôt de bronzes launacien de Roque-Courbe, Saint-Saturnin (Hérault)", *RAM*, 10, 9-29.

Garcia, D. (2013a) : "L'épave de Rochelongue (Agde, Hérault)", in : Verger & Pernet, dir.2013, 208-210.

Garcia, D. (2013b) : "Campagnan, parure à perles d'ambre (Hérault)", in : Verger & Pernet, dir.2013, 184.

Garcia, D., P. Gruat et G. Marchand (2016) : "Le cardiophylax, un élément de la panoplie du guerrier méridional du premier âge du Fer", in : Chazelles (de) & Schwaller, dir. 2016, 721-744.

Garcia Huerta, M^a. R. (1980) : "La necrópolis de la Edad de Hierro en La Olmeda (Guadalajara)", *WAD*, 7, 9-33.

García-Soto Mateos, E. (1990) : "Las necrópolis de la Edad del Hierro en el alto valle del Duero", in : Burillo Mozota, dir. 1990, 13-38.

García-Soto Mateos, E. et R. de la Rosa Municio (1995) : "Consideraciones sobre el poblamiento en la ribera soriana del Duero, durante la Primera Edad del Hierro", in : Burillo Mozota, dir. 1995, 83-92.

García-Soto Mateos, E. et M.-A. García Valero, dir. (2002) : *Actas del primer simposio de arqueología de Guadalajara. Homenaje a Encarnación Cabré Herreros, Sigüenza, 4-7 de octubre de 2000*, Ayuntamiento de Sigüenza, Guadalajara.

Garde, J.-A. (1955) : "Sépultures du Bronze IV à Coutras", *RHAL*, 23, 75, 8.

Gardes, P. (2001) : "La problématique de la transhumance protohistorique. L'exemple des Pyrénées occidentales", in : Gómez-Pantoja, dir. 2001, 279-311.

Gardes, P. et M. Saule (2001) : "Aux origines de l'exploitation du sel dans les Pyrénées. Les sites de production protohistoriques de Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques)", in : Sablayrolles, dir. 2001, 21-46.

Gascò, Y. (1984) : *Les tumulus du Premier âge du Fer en Languedoc oriental*, Archéologie en Languedoc, Revue de la Fédération archéologique de l'Hérault, Lattes.

Gascò, J. (2001) : "La datation absolue de la Protohistoire du XXII^e au VIII^e siècle avant notre ère dans le sud de la France", *DAM*, 24, 221-229.

Gascò, J. (2004a) : "La stratigraphie de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer à Roucadour (Thémines, Lot); analyse culturelle et incidences paléogéographique", *BSPF*, 101, 321-345.

Gascó, J. (2004b) : "Faisons flèche de tout bois", *BSPF*, 101, 1, 150.

Gascò, J. (2013) : "La cache de l'âge du Fer de Roucadour (Thémines, Lot)", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 169-172.

Gascó, J. et C. Pueyo (2003) : "Et si les prétendus 'talons de lance' de type launacien étaient des poupées d'arc ?", *BSPF*, 100, 1, 141-154.

BIBLIOGRAPHIE

Gauron, E. et J. Massaud (1983) : *Etude d'un groupe dolménique de la nécropole de Chenon (Charente)*, Gallia Préhistoire Suppl. 18, CNRS, Paris.

Gauron, E., J. Gomez de Soto et M.-J. Roulière Lambert (1986) : "Trois tumulus de l'âge du Fer de la nécropole de Chenon (Charente)", in : Duval & Gomez de Soto, dir. 1986, 77-87.

Geay, P. et J. Gomez de Soto (1975) : "Agrafe de ceinture et bracelet de bronze de la ballastière Saint-James à Port-d'Envaux (Charente-Maritime)", *BSPF*, 72, 8, 248-252.

Gellibert, B. et J.-C. Merlet (1997) : *Rapport, fouille de sauvetage urgent, tumulus de Grand Tauzin n°3, Landes d'Agès, commune de Monségur (Landes)*, SRA Aquitaine.

Gellibert, B. et J.-C. Merlet (2000) : "Etude archéologique du mobilier métallique du tumulus Grand-Tauzin n°3 (commune de Monségur, Landes)", *APOL*, 19, 131-136.

Gellibert, B. et J.-C. Merlet (2005) : "Le tumulus Grand-Tauzin n°1 des Landes d'Agès, commune de Monségur, Landes", *APOL*, 24, 119-127.

Gellibert, B. et J.-C. Merlet (2006) : "Le mobilier métallique du tumulus Grand-Tauzin n°1 des Landes d'Agès, commune de Monségur, Landes", *APOL*, 25, 121-125.

Gellibert, B. et J.-C. Merlet (2007a) : "Le collier en or de Uchac et les torques de Bélis : Deux découvertes méconnues de l'Age du Fer près de Mont-de-Marsan (Landes)", *APOL*, 26, 93-98.

Gellibert, B. et J.-C. Merlet (2007b) : "Présentation préliminaire de la nécropole du premier âge du Fer de Mouliot (Laglorieuse, Landes)", in : Vaginy & Izac-Imbert, dir. 2007, 75-92.

Girard, B. (2010) : *Le mobilier métallique de l'âge du Fer en Provence (VI^e-I^{er}s. av. J.-C.). Contribution à l'étude des Celtes de France méditerranéenne*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne ARTeHIS et Université de Provence Centre Camille Jullian.

Girard, B., dir. (2013) : *Au fil de l'épée. Armes et guerriers en pays celte méditerranéen, Catalogue d'exposition du 4 mai au 31 décembre 2013, Musée archéologique de Nîmes*, École Antique de Nîmes, 30, Nîmes.

Giraud, T. et J. Gomze de Soto (1997) : "Deux fibules du début du Second âge du Fer en Saintonge", *Recherches archéologique en Saintonge et Aunis*, 1996, Poitiers.

Giraud, J.-P., F. Pons et T. Janin, dir. (2003) : *Nécropoles protohistoriques de la région de Castres (Tarn), Le Causse, Gourjade et Le Martinet*, DAF, Série Archéologie préventive, 3 volumes, Paris.

Girault, J.-P. et J. Gascò (2012) : *La Fontaine de Loulié au Puy d'Issolud et la vallée de la Dordogne. La fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer*, Racines - "Les Monédières", Brive-la-Gaillarde.

Girault, J.-P., J.-M. Beusoleil, A. Collet, J. Gascó, J.-P. Guillaumet, L. Izac-Imbert, D. Rigal et M. Vidal (2016) : "Les fibules dans le département du Lot : catalogue et inventaire", *Annales de la 24^e Rencontres archéologiques de Saint-Céré (Lot)*, Association des amis du passé de Saint-Céré, Saint-Céré.

BIBLIOGRAPHIE

Gomez de Soto, J. (1976) : "Quelques aiguisoirs proto-historiques du Centre-Ouest de la France", *RACF*, 15, 261-265.

Gomez de Soto, J. (1978) : "La stratigraphie chalcolithique et protohistorique de la grotte Quéroy à Chazelles (Charente)", *BSPF*, 78, 394-421.

Gomez de Soto, J., dir. (1984a) : *Aspect des âges du Fer en Centre-Ouest, livre guide de l'exposition au Musée d'Angoulême du 15 avril au 15 juin 1984*, Direction des antiquités historiques du Poitou-Charente, AFEAF, Musée d'Angoulême, Angoulême.

Gomez de Soto, J. (1984b) : "Grotte du Quéroy à Chazelles, Charente", in : Gomez de Soto, dir. 1984a, 33-34.

Gomez de Soto, J. (1986) : "Une sépulture de la nécropole des Planes à Saint-Yreix (Charente)", in : Duval & Gomez de Soto, dir. 1986, 105-111.

Gomez de Soto, J. (1989) : "Le passage du premier au deuxième âge du Fer en France du centre-ouest dans l'optique des relations est-ouest", in : *La civilisation du Hallstatt. Bilan d'une rencontre, Liège, 1987*, Etudes et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège, Liège, 173-181.

Gomez de Soto, J., dir. (2007) : *La notion de mobilité dans les sociétés préhistoriques, Actes du CXXX^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle 2005*, CTHS, Paris.

Gomez de Soto, J. et P.-Y. Milcent (2000) : "De la Méditerranée à l'Atlantique : Échanges et affinités culturelles entre le nord-ouest (Armorique, Centre-Ouest, Limousin) et le sud-ouest de la France (principalement Languedoc occidental) de la fin du X^e au V^e s. avant J.-C.", in : Janin dir. 2000, 351-371.

Gomez de Soto, J. et J.-P. Pautreau (2013) : "Les importations méditerranéennes en Gaule du Centre-Ouest et dans les pays de la Loire moyenne du VIII^e s. au III^e s. a.C. Un bilan", in : Krausz, Colin, Gruel, Ralston et Dechezleprêtre, dir. 2013, 463-474.

Gomez de Soto, J., I. Kerouanton et E. Marchadier(2009) : "La transition du bronze final au Premier âge du fer (XIII^e – VII^e siècles av. J.-C.) dans le centre-ouest de la France et sur ses marges", in : Roulière-Lambert *et al.*, dir. 2009, 267-282.

Gomez de Soto, J., J.-P. Pautreau, S. Ducongé, E. Marchadier, P. Maguer et C. Soyer (2009) : "Nécropoles et pratiques funéraires du Premier et du début du Deuxième âge du Fer en Centre-Ouest, Périgord et Limousin", in : Bertrand *et al.*, dir. 2009, 209-225.

Gomez des Soto, J., T. Lejars, S. Ducongé, K. Robin, C. Sireix et B. Zelig (2007) : "Du milieu du V^e au III^e s. av. n. è. en Centre-Ouest, Aquitaine septentrionale et ouest du Massif Central", in : Mennessier-Jouannet, Adam et Milcent, dir. 2007, 69-89.

Gómez-Pantoja, J., dir. (2001) : *Los rebaños de Gerión. Pastores trashumancia en Iberia antigua y medieval*, Casa de Velásquez, 73, Madrid.

Goudineau, C., V. Guichard et G. Kaenel, dir. (2010) : *Celtes et Gaulois. L'Archéologie face à l'Histoire. Colloque de synthèse, Paris, Collège de France, du 3 au 7 juillet 2006*, Bibracte, 12/6, Glux-en-Glenne.

Gourdon-Platel, N., B. Maurin (2008) : "Utilisation du fer des marais, encroûtement superficiel holocène, autour des sites sub-lacustres de Sanguinet (Landes)", *Aquitania*, 24, 7-20.

Graells i Frabegat, R. (2014) : Problemas de cultura materia. Las fíbulas itálicas de la Primera Edad del Hierro en el Golfo de León occidental", *Madridier Mittleilungen*, 55, 213-315.

Granet, V. (1892) : "Tumulus de Lascaux, commune de Javerdat", *Bulletin de Rochechouart*, 2, 88-89.

Grimbert, L. et A. Lagarrigue (2002) : "La nécropole protohistorique de la place du Vigan à Albi (Tarn)", in : Carozza, Dedet, Passelac et Valdeyron, dir. 2002, 71-85.

Gros, L. et N. Lecomte (1995) : "Les tumulus des plateaux de Ger et de Lannemezan : prospection –inventaire", *APOL*, 14, 259-270.

Guillaumet, J.-P., A. Duval et L. Bonnamour, dir. (1985) : *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône (VII^e-I^{er} siècles avant notre ère. Paléomé-tallurgie du bronze à l'Age du Fer, Actes du VII^e colloque de l'AFEAF tenu à Rully, 12-15 mai 1983*, RAE Suppl. 6, Dijon.

Guilaine, J. (1969) : "Le dépôt de bronzes de Carcassonne", *RAN*, 2, 1-28.

Guilaine, J. (1972) : *L'âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, mémoires de la SPF, 9, Paris.

Guilaine, J., dir. (2002) : *Matériaux, productions, circulations du Néolithique à l'Âge du Bronze*, Séminaire du Collège de France, Errance, Paris.

Guilain, J., dir. (2009) : *Sépulture et sociétés. Du Néolithique à l'Histoire. Séminaires du Collège de France*, Errance, Paris.

Guilaine, J. et G. Rancoule (1966) : "La cachette launacienne du Peyré à Sabarat (Ariège)", *Préhistoire et Spéléologie Ariégeoises*, 21, 83-88.

H

Hameau, P. (1989) : *La "castinière" des Gourgues. Cenevières – Lot*, Rapport de sondage, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Haselgrove, C. dir. (2006) : *Celtes et Gaulois. L'archéologie face à l'histoire. Les mutations de la fin de l'âge du Fer. Actes de la table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005*, Bibracte, 12/4, Glux-en-Glenne.

Hébert, H. (1988) : "Le torque Sotiate de Bernadon (Poudenas)", *Revue de l'Agenais*, 115, 2, 211-215.

Herskovits, M.-J. (1952) : *Les bases de l'anthropologie culturelle*, Payot, Paris.

Herskovits, M.-J., R. Redfield et R. Linton (1936) : *Memorandum for the study of acculturation*, *American Anthropologist*, 38.

Hermay, A. et C. Dubois, dir. (2012) : *L'enfant et la mort dans l'Antiquité III. Le matériel associé aux tombes d'enfants, Actes de la table ronde internationale organisée à la Maison Méditerranéenne des Science de l'Homme (MMSH) d'Aix-en-Provence, 20-22 janvier 2011*, Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine, 12, Errance, Paris.

Hill, J.-D. (2006) : "Are we any closer to understanding how later Iron Age societies worked (or did not worked) ?" : in : Haselgrove, dir. 2006, 169-180.

Hiriart, E. (2015) : "Les sites majeurs de l'axe Aude-Garonne, une approche statistique, économique et monétaire", in : Olmer & Roure dir. 2015, 289-306.

Hodson, F. R. (1986) : "Hallstatt : Dry Bones and Flesh", *Proceedings of the British Academy*, 71, 187-201.

Hodson, F. R. (1990) : *Hallstatt, the Ramsauer graves : quantification and analysis*, Monographien Römisch-Germanisches Zentralmuseum, R. Habelt, Bonn.

Huguet, J.-C. (1988) : "Fouilles à Saint-Etienne-de-Lisse, Niord", *Archéologie en Aquitaine*, 7, 46-47.

Huth, C. (2015) : "Deux mariages et un enterrement. Réflexions sur la signification du mobilier des tombes de l'âge du Fer", in : Esposito, dir. 2015, 203-218.

I

Imbert, M. (1890) : *Les anciennes populations du Sud-Ouest du Plateau Central*, Société Général édition, Paris.

Imbert, M. (1891) : "Résultats des fouilles faites dans les tumulus du Limousin", *BSASAR*, 2, 8-12 et 60-67.

Imbert, M. (1903) : "Tumulus de la forêt de Puy-Haut à Saint-Mathieu", *BSASAR*, 13, 82-86.

Izac, L. (1998) : " Habitat et fortifications à la fin de l'âge du Fer dans le Lot : bilan des connaissances et perspectives de recherche", in : *Annales des Rencontres archéologiques de Saint-Céré, 28 septembre 1996 et 27 septembre 1997*, 5, Saint-Céré, 42-59.

J

Janin, T. (1992) : "L'évolution du Bronze final IIIB et la transition Bronze-Fer en Languedoc occidental d'après la culture matérielle des nécropoles", *DAM*, 15, 243-259.

Janin, T., dir. (2000) : *Mailhac et le Premier âge du Fer en Europe occidentale. Hommages à Odette et Jean Taffanel, Actes du colloque international de Carcassonne, 17-20 septembre 1997*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 7, Lattes.

Janin, Th. et F. Pons (2004) : "Mobilier métallique en Languedoc occidental. Les épingles du type du Roc (VIII^e-VII^e s. av. n. è)", *DAM*, 27, 197-212.

Janin, T., A. Burens et L. Carozza (1997) : *La nécropole protohistorique du Camp d'Alba à Réalville (Tarn-et-Garonne)*, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc-Oriental, Archives d'Ecologie Préhistorique, Lattes-Toulouse.

Janin, T., O. Taffanel, J. Taffanel; H. Boisson, N. Chardenon, A. Gardeisen, F. Herubel, G. Marchand, A. Montecinos et J. Rouquet (2002) : "La nécropole protohistorique du Grand Bassin II à Mailhac, Aude (VI^e – V. av. n. è.)", *DAM*, 25, 65-122.

Jimeno Martínez, A., dir. (2005) : *Celtíberos. Tras la estela de Numancia*, Exposición, junio-diciembre 2005, Museo Numantino de Soria, Diputación de Soria, Soria.

Joffroy, R. (1955) : "Les fibules à fausse corde à bouclettes du Hallstattien final", *BSPF*, 52, 453-461.

Joffroy, R. (1959) : "Un type peu connu de fibules du Hallstatt récent : la fibule à tablette", *BSPF*, 56, 391-393.

Joulin, L. (1912) : "Les sépultures des âges protohistoriques dans le Sud-Ouest de la France", *Revue Archéologique*, 1, 1-59 et 234-254.

Joussaume, R., J.-P. Mohen et P. Tardy (1969) : "Préhistoire à Saint-Denis-D'oléron (Charente-Maritime)", *BSPF*, 66, 457-479.

Julien, M.-P. et C. Rosselin (2005) : *La culture matérielle*, Éditions La découverte, Paris.

Juste Arruga, M^a.-N. et M^a.-V. Palacín Abizanda (1989) : "Avance de los resultados de las excavaciones efectuadas en el casco urbano de Huesca : Contribucion de la arqueológica urbana al conocimiento de la ciudad en la época antigua", *Bolskan*, 6, 123-140.

K

Kaenel, G. (1990) : *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures*, Cahiers d'Archéologie Romande, 50, Lausanne.

Kérébel, J. (1999) : *Pratiques funéraires au Bronze final IIIB et Premier âge du Fer dans le sud-ouest tarnais. La nécropole à incinération de Mondî (Algans)*, Mémoire de maîtrise, inédit, Université Toulouse – Le Mirail.

Kérébel, J. (2002) : "La nécropole protohistorique de Mondî, Algans (Tarn) : présentation et essai sur le développement topochronologique du site", *Archéologie tarnaise*, 12, 35-44.

Kérébel, J. (2006) : "La nécropole à incinération d'En Jamou (Bertre-Magrin, Tarn). Six tombes du Premier âge du Fer", *Archéologie tarnaise*, 13, 7-26.

Kérébel, J., E. Bressolles, M. Cabot et J.-F. Salinier (2002) : "Note préliminaire sur la nécropole de Sainte-Eulalie, commune de Péchaudier (Tarn)", in : Carozza *et al.*, dir, 2002, 45-50.

Kérébel, J., N. Valdeyron et C. Cambe (2002) : "La nécropole protohistorique d'En Guilhem (Roquevidal, Tarn)", in : Carozza *et al.*, dir. 2002, 51-58.

Kerouanton I. (2012) : "Un ensemble de 22 enclos circulaire protohistoriques au Champ des Rochers à Soyaux (Charente)", in : Bérenger, Bourgeois, Talon et Wirth, dir. 2013, 253-261.

Krausz, S., A. Colin, K. Gruel, I. Ralston et T. Dechezleprêtre, dir. (2013) : *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenshutz*, Ausonius édition, Mémoire 32, Bordeaux.

Kruta, V. (1979) : "Duchcov-Münsingen : Nature et diffusion d'une phase Laténienne", in : Duval & Kruta dir. 1979, 81-115.

L

Labeaga Mendiola, J.-C. (1987) : "Los colgantes del poblado protohistórico de La Custodia, Viana (Navarra)", *CAN*, 18, 713-725.

Labeaga Mendiola, J.-C. (2000) : *La Custodia, Viana, Varej de los Berones*, TAN, 14, Pamplona.

Labrousse, M. (1970) : informations archéologiques, *Gallia*, 28, 423.

Labrousse, M. (1972) : informations archéologiques, *Gallia*, 30, 469-510.

Labrousse, M. (1974) : informations archéologiques, *Gallia*, 32, 453-500.

Labrousse, M. (1980) : informations archéologiques, *Gallia*, 38, 463-505.

Labrousse, M. (1983) : informations archéologiques, *Gallia*, 41, 472-503.

Lacoste, G. (1883) : *Histoire générale de la province de Quercy*, J. Girma, Cahors.

Lacroix, F. (1893) : "De quelques objets gaulois et mérovingiens", *Revue du Tarn*, 10, 47-48.

Lagasquie, J.-P. (2000) : "Recherches récentes sur deux tumulus de Lot. Le Clau de la Bonne à Blars et Jouanis à Monfaucon", in : Dedet, Gruat, Marchand, Py et Schwaller, dir. 2000, 137-144.

Lalande, P. (1870) : "Dolmens et tumulus de la commune de Saint-Cernin-de-l'Arche (Corrèze)", *Matériaux*, 6, 403-410.

Lalande, P. (1891) : "Inventaire des monuments mégalithiques et des tertres funéraires dans la Corrèze", *CAF*, 57, 160-184.

Lambert, G.-N. (1974) : "Quelques réflexions concernant l'Age du Fer en Limousin", *BSLSAC*, 77, 45-59.

Lambert, G.-N., J.-P. Millotte et D. Vuailat (2000) : "Le Musée de Cabrerets et le premier âge du Fer dans le département du Lot", in : Dedet, Gruat, Marchand, Py et Schwaller, dir. 2000, 81-104.

Lambert, J. (1992) : "À propos de la nécropole tumulaire de la fin du Premier âge du Fer de Glandon (Haute-Vienne)", in : Vuailat, dir. 1992, 189-205.

BIBLIOGRAPHIE

Lamothe, J. (1964) : "Découvertes d'un torque en bronze à Bélis", *Bulletin de la Société de Borda*, 87, 2.

Lande, C., dir. (2003) : *Les Étrusques en France : archéologie et collections. Catalogue d'exposition du 30 septembre 2002 – 31 janvier 2003 au Musée archéologique Henri-Prades à Lattes*, Association Imago-Musée, Lattes.

Lansac, P. (2004) : "À propos de l'article de Jean Gascó et Christine Pueyo, et si les prétendues 'poupées d'arc' de type launacien n'en étaient pas", *BSPF*, 101, 1, 147-149.

Larqué, S. et J.-M. Escudé-Quillet (2002) : "L'occupation du sol dans le nord du Vic-Bilh durant la protohistoire (Pyrénées-Atlantiques)", *APOL*, 21, 29-37.

Lautier, J. (1961) : "Épingle en tête de pavot découverte au Roc à Albi", *BSSP*, 2, 12.

Lautier, J. (1965-1966) : "Les incinérations celtiques de la Maladrerie à Albi (Tarn)", *Bulletin de la Société Méridionale de Spéléologie et de Préhistoire*, 12-13, 29-31.

Lautier, J. (1977) : "Berniquaut, Sorèze, Tarn", *BFTSA*, 14, 173-191.

Lautier, J. et A. Soutou (1957) : "Sépultures du type des Champs d'Urnes de la Ravailhé, commune de Castelnaud-de-Lévis (Tarn)", *BSPF*, 54, 387-396.

Laverdure, P. (1968) : *Les tumulus du plateau de Lannemezan (Hautes-Pyrénées). Notes générales d'inventaire et bibliographique*, Société Académique des Hautes-Pyrénées, Tarbes.

Laverdure, P. et A. Soutou (1961) : "Vestiges d'un tumulus hallstattien de Campistrous (Hautes-Pyrénées)", *OGAM-TraditionCeltique*, 13, 377-391.

Laville, H. et P. Laurent (1984) : "Le mobilier du tumulus du Tuckey à Lanouaille (Dordogne)", *Éléments de pré- et protohistoire européenne. Hommages à Jacques-Pierre Millotte*, Annales de l'Université de Besançon, Les Belles-Lettres, Paris, 527-532.

Leconte, S. (1993) : "Les agrafes de ceinture ajourées de la Tène ancienne en Gaule", *Antiquité nationales*, 25, 51-79.

Lehoërff, A., dir. (2004) : *L'artisanat métallurgique dans les sociétés anciennes en méditerranée occidentale*, Ecole française de Rome, 332, Rome.

Lehoërff, A., dir. (2008) : *Construire le temps. Histoire et méthode des chronologies et calendrier des derniers millénaires avant notre ère en Europe occidentale*, Actes du XXX^e colloque international de Halma-Ipel, 7-9 décembre 2006, Glux-en-Glenne, Bibracte, 16, Glux-en-Glenne.

Lémozi, A. (1935a) : "Fouilles dans les environs de Rocamadour, 1910-1913 : le petit tumulus du Mas-de-Pouget", *PNC*, Cabrerets.

Lémozi, A. (1935b) : "Le grand tumulus du Mas-de-Pouget", *PNC*, Cabrerets.

Lémozi, A. (1935c) : "La nécropole de Viroulou", *PNC*, Cabrerets.

BIBLIOGRAPHIE

Lenorzer, S. (2006) : "Le tumulus de Grand Tauzin n°3 (commune de Monségur, Landes), apport de l'étude anthropologique des restes humains incinérés", *APOL*, 25, 127-132.

Lequément, R. et M. Vidal (1985) : *Reyrevignes, la grotte des Tuilières (Lot). Campagne 1985*, Rapport de fouilles programmées, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Lintz, G. (1981) : "Le tumulus de Puy-de-Lafont, commune de Saint-Priest-de-Gimel (Corrèze)", *Gallia*, 39, 3-24.

Lintz, G. (1992) : *La Corrèze*, CAG 19, Paris.

Llanos, A. (1968) : "El poblado hallstático del Pico de San Pedro (Villanueva de Valdegobía – Alava)", *EAA*, 3, 131-141.

Llanos, A., dir. (1987) : *Carta arqueológica de Alava (Hasta 1984)*, Instituto alaves de arqueología, Victoria-Gasteiz.

Llanos, A. (1990) : "La Edad del Hierro y sus precedentes en Álava y Navarra", *Munibe*, 42, 168-179.

Llanos, A. (2005) : *Mil años de vida en el poblado Berón, de La Hoya (Laguardia-Álava). Guía del Yacimiento y del Museo*, Museo de Arqueología de Álava, Diputación Foral de Álava, Vitoria-Gasteiz.

Llanos, A. (2009) : "El complejo paso de la Edad del Bronce final a la del Hierro, en el cantábrico oriental", *EAA*, 24, 297-354.

Llanos, A., J.-M. Apellániz, J.-A. Agorreta et J. Fariña (1975) : "El castro del Castillo de Henayo (Alegría-Álava). Memoria de excavaciones de 1969-1970", *EAA*, 8, 87-219.

Llech, L. (1996) : "Cayrac – Les Plaines", *BSR Midi-Pyrénées*, 200-202.

Llech, L. (1997) : *La nécropole des Plaines. Commune de cayrac (82)*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Lorblanchet, M. (1983) : *Grotte du Pech des Tuilières, commune de Reyrevignes (Lot)*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Lorblanchet, M. et L. Genot (1972) : "Quatre années de recherches préhistoriques dans le Haut-Quercy (1967-1971)", *BSEL*, 93, 71-153.

Lorenzo Magallón, I. (1986) : "Avance sobre las excavaciones del yacimiento de San Jorge (Plou)", *Kalathos*, 5-6, 33-64.

Lorre, C. et V. Cicolani, dir. (2009) : *Golasecca : du commerce et des hommes à l'âge du Fer (VIII^e-V^e siècle av. J.-C.)*, Réunion des musées nationaux, Paris.

Lorrio, A.-J. (1999a) : "Íberos y Celtíberos en el noreste de la Meseta sur : evolución cultural y delimitación del territorio meridional de la Celtiberia", in : Valero Tévar, dir. 1999, 103-127.

Lorrio, A.-J. (1999b) : "La culture celtibère : une vision d'ensemble", in : Cousquer *et al.*, dir. 1999, 11-12.

Lorrio, A.-J. (2002) : " Problemas de cronología en la panoplia celtibérica", in : Moret & Quesada Sanz, dir. 2002, 65-85.

Lorrio, A.-J. (2005a) : *Los Celtíberos*, Bibliotheca Archaerologica Hispana, 25, Madrid.

Lorrio, A.-J. (2005b) : "El origen del mundo celtibérico", in : Jimeno Martínez, dir. 2005, 51-59.

Lorrio, A.-J., P. Gómez Ramos, I. Montero et S. Rovira (1999) : "Minería y metalurgia celtibérica", in : Burillo, dir. 1999, 161-180.

López Cachero, J.-F. (2007) : "Sociedad y economía durante el Bronce final y la Primera Edad del Hierro en el noreste peninsular : une aproximación a partir de las evidencias arqueológicas", *TP*, 64, 99-120.

Loscos, R.-M^a, M^a. Rosario Martínez et M.-A. Herrero (2000) : "Resultados de la segunda campaña de excavación en el yacimiento ibérico El Cabo (Andorra, Teruel)", *Kalathos*, 18-19, 27-64.

Louis, M., O. Taffanel et J. Taffanel (1958) : **Le Premier âge du Fer Languedocien. II - Les nécropoles à incinération**, Bordighera, Montpellier.

Lussault, A. (1997) : *Les Hautes-Pyrénées*, CAG 65, Paris.

Lyon-Caen, C. (1994) : "Le mythe des gaulois, la littérature et l'histoire de France", *Antiquités nationales*, 26, 177-185.

M

Magny, M. (2004) : "Holocene climate variability as reflected by mid-european lake-level fluctuations and its probable impact on prehistoric human settlements", *Quaternary International*, 113, 65-79.

Maitay, C. (2010a) : *Les céramiques peintes préceltiques. La peinture sur vases aux âges des métaux dans l'ouest de la France*, PUR, Rennes.

Maitay, C. (2010b) : "La nécropole à incinérations de premier âge du Fer de Pouydesseaux à Loustalet (Landes). Présentation et premiers résultats", *Bulletin de l'AFEAF*, 28, 51-53.

Maitay, C. (2015) : *La nécropole à incinération de Loustalet à Pouydesseaux, Landes. Rituels et pratiques funéraires du Premier âge du Fer en Aquitaine*, Rapport de fouille, DRAC-SRA Aquitaine, Bordeaux.

Maitay, C., E. Marchadier et B. Béhague (2009) : "Entre traditions locales et apports exogènes : évolutions et singularités de la céramique du premier âge du Fer et de La Tène A ancienne entre Loire et Dordogne", in : Bertrand, Duval, Gomez de Soto et Maguer, dir. 2009, 307-340.

BIBLIOGRAPHIE

- Maitay, C., T. Constantin, J. Gomez de Soto et J. Durand** (2014) : "Une nouvelle fibule, variante du type de Marzabotto, dans l'ouest de la Gaule. La fibule de La Tène ancienne de Beaumont, Vienne", *Aquitania*, 30, 161-167.
- Malard, G.** (1888) : "Compte rendu", Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Charente, 10, LXIV-LXV.
- Malpesa Montemayor, E.** (1993) : "La "sacerdosita del sol" y "el collar sideral" : la tumba 53 de Clares (Guadalajara)", *BMAN*, 11, 17-24.
- Maluquer de Motes, J.** (1953) : "La nécropole de la Edad del Hierro de la Torraza, en Valtierra (Navarra)", *PV*, 52-53, 243-269.
- Maluquer de Motes** (1956) : "Dos piezas interesantes del yacimiento alavés de Kutzemendi (Olárizu, Álava)", *Homenaje a Mendizabal*, 297-302.
- Maluquer de Motes, J.** (1958) : El yacimiento hallstattico de Cortes de navarra, Estudio critico II, Pamplune.
- Maluquer de Motes, J. et L. Vázquez de Parga** (1957) : "Avance del estudio de la necrópolis de "La Atalaya", Cortes de Navarra", *Excavaciones en Navarra*, 5, 123-188.
- Maluquer de Motes, J., F. Gracia Alonso et G. Munilla Cabrillana** (1990) : "Alto de la Cruz (Cortes, Navarra). Campaña, 1986-1988", *TAN*, 9.
- Mangnez, J.-J. et S. Riuné-Lacabe** (1987) : "Fouille de sauvetage d'un tumulus T.A.64.1", *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, 7, 81-86.
- Mansfeld, G.** (1973) : *Die Fibeln der Heuneburg 1950-1970. Ein Bertrag zur Geschichte der Späthallstattfibel Heuneburgstudien II*, Walter de Gruyter & Co, Berlin.
- Marcadal, Y.** (1971) : *L'âge du Fer en Agenais*, Thèse de doctorat de III^e cycle, Université de Bordeaux III.
- Marchadier, E., J.-M. Bouchet, C. Burnez et J. Gomez de Soto** (2005) : *Premier âge du Fer en Saintonge et Aunis. Etude typo-chronologique du mobilier céramique*, Recherche en Saintonge et Aunis, 17, Saintes.
- Marchand, G. et G. Querré, dir.** (2012) : *Roches et sociétés de la Préhistoire : entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*, Archéologie et Culture, Presse Universitaires de Rennes, Rennes.
- Marévaud-Tardiveau, H.** (2007) : *Le Tarn-et-Garonne*, CAG 82, Paris.
- Marichal, R. et I. Rébé, dir.** (2003) : *Les origines de Ruscino (Château-Roussillon, Perpignan, Pyrénées-Orientales) du Néolithique au Premier âge du Fer*, DAM, 16, Lattes.
- Marion, S.** (2004) : *Recherches sur l'âge du Fer en Ile-de-France. Entre Hallstatt et La Tène finale. Analyse de sites fouillés. Chronologie et société*, Bar International Séries, 1231, Oxford.

BIBLIOGRAPHIE

- Marion, S.** (2009) : "Des objets dans les tombes : éléments d'interprétation des assemblages funéraires du III^e siècle avant J.-C. dans les sépultures des environs de Paris", *RAP*, 3-4, 225-236.
- Martin, T.** (non daté) : *Montans. Rapports de fouilles de 1978, 1979, 1980 et 1982*, Dossier Scientifique, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Martin, T.** (1992) : *Montans, Chemin départemental 87*, Rapport de sauvetage, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Marzatico, F.** (1997) : *I materiali preromani della valle dell'Adige nel Castello del Buonconsiglio*, Servizio beni culturali della provincia autonoma di Trento, Ufficio beni archeologici, Trento.
- Masfrand, A.** (1886) : "Tumulus de la forêt de Rochechouart (Haute-Vienne)", *Le Gay-Lussac*, 8, 148-151.
- Masfrand, A.** (1895) : *Le Limousin Préhistorique*, Rochechouart.
- Masfrand, A.** (1911) : "Fouilles des tumulus de la forêt de Nexon (Haute-Vienne)", *BSASAR*, 20, 61-63.
- Massendari, J.** (2006) : *Haute-Garonne (hormis le Comminges et Toulouse)*, CAG 31/1, Paris.
- Maurin, L.** (1999) : *La Charente-Maritime*, CAG 17, Paris.
- Maya, J.-L.** (1986) : "El Bronce Final-Hierro Inicial en la zona norte del valle del Ebro", *Bajo Aragón Prehistoria*, 9-10, 7-50.
- Maynard, G.** (1987) : *Rapport de sondage de Reyjade Ouest*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Modoc-Pyrénées, Toulouse.
- Megaw, R. et V. Megaw** (2005) : *Art de la Celtique : VII^e siècle av. JC – VIII^e siècle apr. JC*, Errance, Paris.
- Melandri, G.** (2011) : *L'età del Ferro à Capua. Aspetti distintivi del contesto culturale e suo inquadramento nelle dinamiche di sviluppo dell'Italia protostorica*, BAR International Series 2265, Oxford.
- Menéndez Pidal, R., dir.** (1952) : *Historia de España I. España protohistórica II*, Espasa-Calpe, Madrid.
- Menessier-Jouannet, C., A.-M. Adam et P.-Y. Milcent, dir.** (2007) : *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e s. av. n. è. Actes du XXVII^e colloque international de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 mai au 1 juin 2003*, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, Lattes.
- Mercadier, G.** (1987a) : *Oppidum de Murcens. Rapport de fouilles 1987*, Rapport de fouilles programmées, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

BIBLIOGRAPHIE

Mercadier, G. (1987b) : "L'oppidum de Murcens (Lot)", in : *De l'âge du Fer aux temps de barbares. Dix ans de recherches archéologiques en Midi-Pyrénées, Musée de Saint-Raymond*, 18-19.

Merlet, J.-C. (2007) : "La place du pastoralisme transhumant dans l'économie des populations du sud de l'Aquitaine aux âges du Bronze et du Fer : dogme ou réalité ?", in : Gomez de Soto, dir. 2007, 69-78.

Merlet, J.-C. et J.- P. Bost, dir. (2011) : *De la lagune à l'airial. Le peuplement de la Grande-Lande*, APOL, H.S. n°5 et Aquitania Suppl. 24, Bordeaux.

Meynard, G. (1988) : *Sauvetage urgent. Tumulus de Reyjade. Commune de Nespouls (Corrèze)*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Meynard, G. (1989) : *Le tumulus de Reyjade Ouest, commune de Nespouls*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Mille, P. et F. Prodéo (2002) : *DFS d'évaluation archéologique complémentaire, Sainte-Foy-la-Grande, RD 936-Zone 3 "La Mothe", "Le Sablonat"*, AFAN, SRA Aquitaine.

Milcent, P.-Y. (2004) : *Le premier âge du Fer en France centrale*, mémoire de la SPF, 34, Paris.

Milcent, P.-Y. (2006a) : "Les importations italiennes au nord-ouest du midi gaulois (milieu du X^e – début du IV^e s. av. J.-C.) : inventaire et perspectives d'interprétation", in : *Gli Etruschi da Genova ad Ampuria, Atti del XXIV^e convegno di studi etruschi ed italici, Marsailles-Lattes, 26 settembre-1 ottobre 2002*, Pisa-Rome, 2006, 319-355.

Milcent, P.-Y. (2006b) : "Examen critique des importations méditerranéennes en Gaule centrale et occidentale. Les attributions douteuses, erronées et falsifiées", : Frère, dir. 2006, 117-133.

Milcent, P.-Y. (2006c) : "Premier âge du Fer médio-atlantique et genèse multipolaire des cultures matérielles laténiennes", in : Vitali, dir. 2006, 81-105.

Milcent, P.-Y., dir. (2007) : *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal, Actes du XXVIII^e colloque de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004*, Aquitania Suppl. 14/2, Bordeaux.

Milcent, P.-Y. (2008) : *Rapport de 3^eme tranche de l'ACR "Aux Origines de Tolosa"*, Toulouse.

Milcent, P.-Y. (2009a) : "Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer en Gaule au miroir des élites sociales : une crise au VIII^e siècle av. J.-C. ?", in : Roulière-Lambert *et al.*, dir 2009, 453-476.

Milcent, P.-Y. (2009b) : "Sépultures et sociétés en France centrale au Premier âge du Fer", in : Guilaine, dir. 2009, 227-260.

Milcent, P.-Y. (2012a) : "Résidences aristocratiques et expérience urbaine hallstattiennes en France (VI^e – V^e siècle av. J.-C.)", in : Sievers & Schönfelder, dir. 2012, 91-113.

BIBLIOGRAPHIE

Milcent, P.-Y. (2012b) : *Le temps des élites en Gaule atlantique. Chronologie des mobiliers et rythmes de constitution des dépôts métalliques dans le contexte européen (XIII^e-VII^e av. J.-C.)*, PUR, Rennes.

Milcent, P.-Y. (2013a) : "La nouvelle place des femmes dans l'espace funéraire en Gaule : des tombes à épées hallstattiennes aux tombes à riche parure féminine", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 136-141.

Milcent, P.-Y. (2013b) : "Une "dynastie" féminine ? La Rivière Drugeon, le Grand Communal, tumulus 2 (Doubs)", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 144-45.

Milcent, P.-Y. et F. Delrieu (2007) : "Tertres et archéologie funéraire en Haute Auvergne dans le contexte du Premier âge du Fer en Gaule méridionale (VIII^e-V^e s. av. J.-C.)", in : Mennessier-Jouannet *et al.*, dir. 2007, 43-70.

Milcent, P.-Y., M. Poux, S. Mader, M. Torres et A. Tramon (2014) : "Une agglomération de hauteur de 600 a.C. en Gaule centrale : Corent (Auvergne)", in : Alberti *et al.* dir, 2014, 181-204.

Millet, E. (2008) : *Parures et accessoires vestimentaires : les costumes funéraires dans les régions du Rhin moyen et supérieur du V^e au III^e siècles avant J.-C.*, Thèse de doctorat inédite, Université de Bourgogne/Dijon et Johannes Gutenberg-Universität Mainz.

Millet, E. (2012) : " les costumes funéraires dans les régions du Rhin moyen et supérieur du V^e au III^e siècles avant J.-C", in : Schönfelder & Sievers, dir. 2012, 421-442.

Millotte, J.-P. (1963) : "La place du Massif Central dans la France Protohistorique", *BSPF*, 60, 663-687.

Miquel, M. (1890) : "Grotte de Pigailh à Aigues-Juntes", *BSASLA*, 3, 226.

Mistrot, V., coord (2010) : *De néandertal à l'homme moderne. L'Aquitaine préhistorique, vingt ans de découvertes (1990-2010)*, éditions confluences, Bordeaux.

Mohen, J.-P. (1974) : "Les fibules de l'âge du Fer aquitain", *RHAL*, 42, 78-88.

Mohen, J.-P. (1976) : "Les civilisations de l'Age du Fer dans les Pyrénées", *La Préhistoire Française*, 2, 753-760.

Mohen, J.-P. (1980) : *L'Age du Fer en Aquitaine du VII^e au III^e siècle avant J.-C.*, mémoire de la SPF, 14, Paris.

Mohen, J.-P. et A. Coffyn (1970) : *Les Nécropoles Hallstattiennes de la région d'Arcachon*, Madrid.

Mohen, J.-P. et C. Eluère (1970) : "Fibules à timbale et fibules discoïdes des Pyrénées françaises", *BSPF*, 67, 182-188.

Montélius, O. (1895) : *La civilisation primitive en Italie depuis l'introduction des métaux, première partie : Italie septentrionale*, Imprimerie royale, Stockholm.

BIBLIOGRAPHIE

Montón Broto, J.-F. (2001) : "La Codera. I Edad del Hierro en el valle del Cinca (Huesca)", *Revista de Arqueología*, 248, 16-23.

Montón Broto, J.-F. (2007) : "La Codera. Hábitat y necrópolis en la I Edad del Hierro", *Caesaraugusta*, 78, 291-297.

Moret, P. et F. Quesada Sanz, dir. (2002) : *La guerra en el mundo ibérico y celtibérico (ss. VI-II a. de C.)*, Collection de la Casa de Velásquez, 78, Madrid.

Morán-Cabré, J.-A. (1977) : "La exponencia femenina y la signografía ofídica en broches de cinturón del Hierro hispánico", *CAN*, 14, 611-617.

Müller, A. (1972-1987) : *Rapports de fouilles annuels du Cluzel (Toulouse, Haute-Garonne)*, SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Müller, A. (1979a) : "Un silo du premier Age du Fer au Cluzel, Toulouse", *Société Méridionale de Spéléologie et de Préhistoire*, 19, 29-42.

Müller, A. (1979b) : *La stratigraphie du Cluzel*, RAN.

Müller, A. (1985) : *La nécropole en "cercle de pierres" d'Arihouat à Garin*, Vesuna Archéologie, 1, Périgueux.

Müller, A. (1987) : "La nécropole protohistorique d'Arihouat à Garin (Haute-Garonne)", in : Cazes, Ugalia et Vidal, dir. 1987, 86-93.

Müller, A. (1997-1998) : "Le Cluzel (Toulouse, Haute-Garonne), du Bronze final au deuxième Age du Fer. Bilan des fouilles 1968-1987", *Aquitania*, 15, 27-65.

Müller, A. et J. Lautier (1995) : "La nécropole de la Maladrerie à Albi (Tarn)", *DAM*, 18, 7-24.

Munilla Cabrillana, G. et F. Gracia Alonso (1992) : "Alto de la Cruz, Cortes de Navarra. Campañas 4/1988 y 5/1989", *TAN*, 10, 415-420.

Munilla Cabrillana, G. et F. Gracia Alonso (1995) : "Evolucion arquitectónica del poblado protohistórico del Alto de la Cruz (Cortes, Navarra)" : in : Burillo Mozota, dir. 1995, 41-57.

N

Nacfer, M.-N. (1995) : "Béfastoy (Larrau, Pyrénées-Atlantiques)", *APOL*, 14, 85-94.

Nakoinz, O. (2004) : *Studien zur räumlichen Abgrenzung und Strukturierung der älteren Hunsrück-Eifel-Kultur*, Thèse universitaire, Christian-Albrechts-Universität, Kiel.

Nava, M.-L., et A. Preite (2003) : "Note per lo studio delle fibule in Daunia : Le fibule in bronzo della necropoli di Monte Saraceno (Mattinata, Foggia) e le fibule delle stele", in : Formigli, dir. 2003, 140-159.

Navarro, R. (1970) : *Las fíbulas en Cataluña*, Publicaciones Eventuales de la Universidad, 16, Barcelona.

Is, A. (1989) : *Agde, la nécropole du premier âge du Fer*, RAN, suppl. 9, Paris.

Nickels, A. (1990) : "Essai sur le développement topographique de la nécropole protohistorique de Pézenas (Hérault)", *Gallia*, 47, 1-27.

Nickels, A., G. Marchand et M. Schwaller (1989) : *Agde : nécropole du premier âge du Fer*, RAN, suppl. 19, Paris.

Niederlender, A. et R. Lacam (1929) : "Contribution à l'étude du Néolithique et des âges des Métaux dans le Causse de Gramat (Lot)", *BSPF*, 26, 9, 455-460.

Niederlender, A., R. Lacam et J. Arnal (1966) : *Le Gisement Néolithique du Roucadour (Thémines - Lot)*, Gallia Préhistoire Suppl. 3, Paris.

O

Olmer, F. et R. Roure, dir. (2015) : *Les gaulois au fils de l'eau, Actes du 37^e colloque international de l'AFEAF, Montpellier, 8-11 mai 2003*, Mémoires Ausonius, 39, Bordeaux.

Omnès, J. (1987) : *Préhistoire et protohistoire des Hautes-Pyrénées. Inventaire topobibliographique des origines au Premier âge du Fer*, Société des études des Sept-Vallées, Argelès-Gazest.

Oliva Prat, M. et R. Riuro Llapart (1968) : "Nuevos hallazgos en la necrópolis hallstática de Anglès (Gerona)", *Pyrenae*, 67-99.

Olivier, L. (2013) : "Les maîtresses du sel de Marsal (Moselle)", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 174-176.

Olivier, L. et H. Perrin (2013) : "Le dépôt de Vias (Hérault)", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 53.

Orejas, A. et C. Rico, dir. (2012) : *Minería y metalurgia antiguas. Visiones y revisiones. Homenaje a Claude Domergue*, Casa de Velásquez, 128, Madrid.

Ortego y Frías, T. (1962) : "Evolución de la fíbula hallstática de doble resorte en la alta Meseta Castellana", *Atti*, 4, 46-48.

Ortego y Frías, T. (1977) : "Prospecciones arqueológicas en Lardero (Logroño). El Monte de la Pila y la Cueva del Moro", *CAN*, 14, 625-632.

P

Padirac, H. (1989) : *Fouille de sauvetage du tumulus protohistorique du Camp de Monseigne, commune de Saint-Hean-de-Laur (Lot)*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Padirac, H. (1990) : *Tumulus du Camp de Monseigne, Saint-Hean-de-Laur (Lot)*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Padirac, H. (1991) : *Tumulus du Camp de Monseigne à Saint-Hean-de-Laur (Lot)*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Padirac, H. (1992) : *Tumulus du Camp de Monseigne à Saint-Hean-de-Laur (Lot)*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Padirac, H. (1994) : " Tumulus du Camp de Monseigne (Saint-Jean-de-Laur – Lot)", *Préhistoire Quercinoise, Nouvelles Etudes*, 1, 4-9.

Pailhé, P. (1974) : "Montagnes et plateaux de la bordure orientale de la Chaîne Ibérique", *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 45, 33-52.

Pajot, B. (2000) : "Données architecturales et pratiques funéraires de la nécropole de La Fer du Fau (Cazals, Tarn-et-Garonne)", in : Dedet, Gruat, Marchand, Py et Schwaller, dir. 2000, 145-154.

Pajot, B., dir (2006) : *Préparation de la publication de la nécropole de La Ferme du Frau (Cazals, Tarn-et-Garonne). Etat d'avancement et perspective, Rapport 2006*, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Pallarés Salvador, F. (1965) : *El poblado ibérico de San Antonio de Calaceite*, Instituto internacional de Estudios Ligures, Colección de monografías prehistóricas y arqueológicas, 5, Barcelone.

Parzinger, H. (1989) : *Chronologie der Späthallstatt- und Frühlatène-Zeit : Studien zu Fundgruppen zwischen Mosel un Save*, VCH, Weinheim.

Parzinger, H. et R. Sanz (1987) : "Zum Ostmediterranen Ursprung einer Gürtlhakenform der Iberischen Halbinsel", *Madriider Mitteilungen*, 27, 169-195.

Pascual Díez, A.-C. (1991) : *Carta arqueológica, Soria, Zona Centro*, Diputación Provincial de Soria, Soria.

Passelac, M., G. Rancoule et Y. Solier (1981) : "La nécropole de "Las Peyros" à Couffoulens (Aude) : découverte d'un nouveau groupe de tombes", *RAN*, 14, 1-53.

Pauc, R. (1968) : *Fouille de sauvetage dans la Grotte Droite ou Grotte des Gours à Bouziès (Lot)*, Rapport de fouille de sauvetage, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Pellicer Catalán, M. (1982) : "La influencia orientalizante en el Bronce final-Hierro del nordeste hispano", *Habis*, 13, 211-237.

Pellicer Catalán, M. (2004) : *Panorama histórico-arqueológico de Caspe en el Bajo Aragón*, Historias Municipales, 2, Zaragoza.

Péré-Noguès, S. (2011) : "Le genre au prisme de l'archéologie : quelques réflexions autour de la "dame de Vix"", *Les Cahiers de Framespa*, 7, 1-10.

Pérez Casas, J.-A. (1985) : "La necrópolis de incineración del Cabezo de Ballesteros, Epila, Zaragoza", *17^e Congreso Nacional de Arqueología, Logroño, 1983*, 419-434.

BIBLIOGRAPHIE

- Pérez Casas, J.-Á.** (1990) : "Las necrópolis de incineración en el Bajo Jalón", in : Burillo Mozota dir, 1990, 111-121.
- Pernot, M.** (2010) : "Obtenir du métal et fabriquer des objets dans les cultures anciennes", in : Mistrot, coord. 2010, 209-215.
- Perrier, J.** (1993) : *La Haute-Vienne*, CAG 87, Paris.
- Peyneau, B.** (1926) : *Découvertes archéologiques dans le Pays de Buch*, Bordeaux, 3 volumes.
- Pézat, A., J. Roussot et J.-P. Mohen** (1967) : "La collection Goyer à Lugasson (Gironde)", *BSPF*, 64, 6, 177-184.
- Picazo Millán, J.-V. et J.-M. Rodanés Vicente** (2009) : *Los poblados del Bronce Final y Primera Edad del Hierro. Cabezo de la Cruz, La Muela. Zaragoza*, Gobierno de Aragón, Zaragoza.
- Picazo Millán, J.-V. et J.-M. Rodanés Vicente** (2010) : "Aproximación a la demografía de la ocupación de la Primera Edad del Hierro del Cabezo de la Cruz (La Muela, Zaragoza) : Fases II y III", *Arqueología Espacial*, 28, 209-225.
- Picini, A. et C. Chevillot** (2002) : "Réalisation d'une copie expérimentale de la boucle d'oreille en électrum du tumulus du Tuchey à Lanouaille (Dordogne)", *ADRAHP*, 17, 109-114.
- Piette, E.** (1884) : "Exploration de quelques tumulus situés sur les territoires de Pontacq et de Lourdes", *Matériaux*, 15, 225-251.
- Piette, E. et J. Sacaze** (1878) : "Les monuments de la montagne d'Espiaup", *Matériaux*, 9, 246-259.
- Piette, E. et J. Sacaze** (1879) : "Les tumulus d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées)", *Matériaux*, 10, 499-518.
- Piette, E. et J. Sacaze** (1899) : *Les tertres funéraires d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées)*, Masson et C^{ie}, Paris.
- Piningre, J.-F., dir.** (1996) : *Nécropoles et société au Premier âge du Fer. Le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône)*, DAF, 54, Paris.
- Piningre, J.-F., S. Plouin et J. Koch** (2003) : "Parure et petits objets divers", in : Rolley, dir. 2003, 232-252.
- Pion, P.** (2012) : LA monnaie mercenaire : une approche anthropologique des premiers monnayages celtiques au nord-ouest du complexe nord-alpin (III^e siècle av. J.-C.), in : Pion & Formoso, dir. 2012, 151-164.
- Pion, P. et B. Formoso, dir.** (2012) : *Monnaie antique, monnaie moderne, monnaies d'ailleurs... Métissages et hybridations*, Colloque de la Maison René-Ginouvès, 8, Paris.
- Polo Cutando, C.** (1999) : "La metalurgia del hierro durante la época celtibérica en Sierra Menera (Guadalajara-Teruel)", in : Burillo Mozota, dir. 1999, 195-201.

BIBLIOGRAPHIE

Polo Cutando, C. et C. Villargordo Ros (2007) : "L'exploitation du fer en Sierra Menera (Teruel-Guadalajara, Espagne) aux III^e-I^{er} s. a.C.", in : Milcent, dir. 2007, 107-114.

Pons, F., T. Janin, A. Lagarrigue et S. Poignant (2001) : "La nécropole protohistorique du Camp de l'Eglise-sud (Flaujac-Poujols, Lot)", *DAM*, 24, 7-81.

Pothier, E. (1900) : *Les tumulus du plateau de Ger*, Honoré Champion, Paris.

Poydenot, H. (1869) : "Découvertes d'un cimetière antique à Garin", *Mémoire de la Société Française de Numismatique et d'Archéologie*, 5-22.

Prodéo, F. (2014) : *Nécropole du Premier âge du Fer et officine de potiers gauloise (Aquitaine, Lot-et-Garonne, Aiguillon, A Grand Jean, Rapport d'opération, DRAC-SRA Aquitaine, Bordeaux.*

Prodéo, F. et P. Mille (2001) : "Pineuilh – R.D. 936, zone 3, La Mothe, Le Sablonat", Bilan Scientifique, 2001, DRAC-SRA Aquitaine, 157-158.

Prados Torreira, L., dir. (2012) : *La Arqueología funeraria desde una perspectiva de género, Actes de la II Jornadas Internacionales de Arqueología y Género, Madrid, 2012, UAM, Estudios, 145, Madrid.*

Py, M. (2016) : *Dictionnaire des objets protohistoriques de Gaule méditerranéenne (IX^e-I^{er} siècles avant notre ère)*, Lattara, 23, Lattes.

Q

Querre, J. (1977) : "Fouilles archéologiques à Candanos (Huesca). Le "Tosal de los Regallos"", *Ilerda*, 38, 7-24.

R

Ramé, A. (1873) : "Les sépultures de Garin", *Revue des Sociétés Savantes*, 2, 459-464.

Rancoule, G. (2005) : "Attaches et relations méridionales aux âges du Fer : le cas du couloir Aude-Garonne", in : *Món Ibèric als països catalans. Homanetge a Josep Barberà i Farràs, XIII^e col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà, 14 i 15 de novembre 2003*, Institut d'Estudis Ceretans, Puigcerdà.

Rapin, A. (1983) : "Le dessin : méthode d'étude archéologique", *Revue Archéologique de Picardie*, 1, 285-293.

Rauret Dalmau, A.-M^a. (1976) : *La metalurgia del bronce durante la Edad del Hierro*, Universidad de Barcelona, Publicaciones eventuales, 25, Barcelone.

Rayssiguier, A. (2010) : *Domaine de Gourjade-Castres. Rapport de prospection, inventaire, suivi de travaux sur la commune de Castres*, Rapport de prospection, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Rayssiguier, A. et J.-M. Séguier (1984) : "La nécropole de Premier âge du Fer de Barthou (Lautrec, Tarn) et la chronologie des Champs d'Urnes", *Aquitania*, 2, 37-57.

BIBLIOGRAPHIE

Requejo Osorio, J. (1978) : "La necrópolis celtibérica de Carabias (Guadalajara)", *WAD*, 5, 49-62.

Requi, C., L. Bruxelles, F. Callede, P. Gardes, A. Lagarrigue, H. Martin, H. Mollet et F. Pons (2005) : *Caserne Niel – Zone 1, Toulouse (Midi-Pyrénées)*, Rapport de diagnostic, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Revilla Andía, M^a-L. (1985) : *Carta arqueológica, Soria, Tierra de Almazán*, Diputación Provincial de Soria, Soria.

Richard, M. (1937) : "Les Barthes de l'Adour", *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 8, 101-163.

Richard, H., M. Magny et C. Mordan, dir. (2007) : *Environnements et cultures à l'âge du Bronze en Europe occidentale*, Documents Préhistoriques, 21, Paris.

Rico, C. (1997) : *Pyrénées romaines : essai sur un pays de frontières (III^e siècle av. J.-C. – IV^e siècle ap. J.-C.)*, Bibliothèque de la Casa de Velázquez, 14, Madrid.

Rivalan, A. (2011) : *Typologie et chronologie des objets métalliques du Bronze Final IIIB à la fin du Premier âge du Fer en France méridionale (900-450 av. n. è.)*, Thèse de doctorat inédite, Université Paul Valéry – Montpellier III, Montpellier.

Robin, K., G. Landreau et X. Bardot (2009) : "L'occupation protohistorique du site du Fâ à Barzan (Charente-Maritime)", in : Bertrand, Duval Gomez de Soto et Maguer, dir. 2009, 41-56.

Rodanés Vicente, J.-M. et M.-P. Galve Izquierdo (1982) : "El yacimiento con cerámica excisa de la Coronilla (Lardero, Rioja)", *Bajo Aragón Prehistoria*, 4, 84-95.

Rodanés Vicente, J.-M. et J.-V. Picazo Millán (1997) : "Bronze final y Primera Edad del Hierro", *Caesaraugusta*, 72, 1, 155-215.

Rolley, C., dir. (2003) : *La tombe princière de Vix*, Picard, Paris.

Romero Carnicero, F. (1991) : *Los castros de la Edad del Hierro en el norte de la provincia de Soria*, Universidad de Valladolid secretariado de publicaciones, Studia Archaeologica, 80, Valladolid.

Romero Carcinero, F. et J.-C. Misiego Tejeda (1992) : "Los orígenes del hábitat de la Edad del Hierro en la provincia de Soria. Las cabañas de El Castillejo de Fuensaúco", in : Carlos, dir. 1991, 307-324.

Romero Carnicero, F. et A. Jimeno Martínez (1993) : "El valle del Duero en la antesala de la Historia. Los grupos del Bronce Medio-Final y Primer Hierro", in : Almagro-Gorbea, dir. 1993, 175-222.

Romero Carcinero, F. et J.-C. Misiego Tejeda (1995a) : "La Celtiberia ulterior. Análisis del substrato", in : Burillo Mozota, dir. 1995, 59-81.

Romero Carcinero, F. et J.-C. Misiego Tejada (1995b) : "Desarrollo secuencial de la Edad del Hierro en el alto Duero : El Castillejo (Fuensaúco, Soria)", in : Burillo Mozota, dir. 1995, 127-139.

Roth-Zehner, M. et A. Boyer (2009) : "Illfurth-Buergelen : une plate-forme au pied du site de hauteur fortifié du Britzgyberg. Présentation de la céramique hallstattienne (Hallstatt D1 et D3)", in : Chaume, dir. 2009, 313-338.

Rottier, S. (2010) : "Éléments de la "peau sociale" au début du Bronze final (XIV^e-XII^e s. av. J.-C.) dans le sud-est du Bassin parisien", *BSPF*, 107, 121-135.

Roudil, J.-L. (1977) : "Les épingles en os du Sud-Est de la France", *BSPF*, 74, 8, 237-242.

Roudil, J.-L. (1980) : Informations archéologiques, *Gallia Préhistoire*, 23, 427-471.

Roulière-Lambert, M.-J. (1983) : *La céramique dite graphitée dans son contexte : le premier âge du fer dans le Massif-central*, Thèse de 3^e cycle, Université de Franche-Comté, Besançon.

Roulière-Lambert, M.-J. (1986) : "La céramique graphitée dans le centre-ouest de la France", in : Duval & Gomez de Soto, dir. 1986, 173-185.

Roulière-Lambert, M.-J. (1987) : "La nécropole tumulaire protohistorique du Pech de Cramazou à Calès (Lot)", in : *De l'âge du Fer aux temps de barbares. Dix ans de recherches archéologiques en Midi-Pyrénées, Musée de Saint-Raymond*, 30-32.

Roulière-Lambert, M.-J. (2000) : "La nécropole du Pech de Cramazou à Calès (Lot)", in : Dedet, Gruat, Marchand, Py et Schwaller, dir. 2000, 117-136.

Roulière-Lambert, M.-J., A. Daubigney, P.-Y. Milcent, M. Talon et J. Vital, dir. (2009) : *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e-VII^e siècle av. J.-C.), Actes du XXX^e colloque international de l'AFEAF, co-organisé avec l'APRAB, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006, suppl. RAE, 27, Dijon.*

Rouquet, J. (2003) : "Les tumulus de Milharenqué, nécropole de la Coustalade à Avezac-Prat-Lahitte (Hautes-Pyrénées). Les données anthropologiques", *APOL*, 22, 173-175.

Roure, R. (2013) : "Les sculptures de guerriers en Languedoc orientale du Premier au Second âge du Fer", in : Girard, dir. 2013, 113-121.

Rousseau, J. (1929) : "Inventaires descriptif des gisements et des monuments préhistoriques des Hautes-Pyrénées", *Revue des Hautes-Pyrénées*, 24, 5-15.

Roussot-Larroque, J. (1973) : "L'âge du Bronze", *Catalogue de l'Exposition du Centenaire de la Société Archéologique de Bordeaux, 1873-1873*, Bordeaux, 15-47.

Roussot-Larroque, J. (1994) : "L'âge du Fer en Aquitaine littorale : hommes et milieux naturels", in : *L'Age du Fer en Europe sud occidentale, Actes du XVI^e colloque de l'AFEAF, Agen, 28-31 mai 1992, Aquitania Suppl. 12*, 13-25.

Roussot-Larroque, J. (1996) : "L'énigmatique trouvaille de Béliet : sépulture ou dépôt de l'âge du Fer", in : *Les Landes entre tradition et écologie, Actes du XLVII^e congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest, Sabres, 25-26 mars 1995*, 105-117.

Roussot-Larroque, J. (2007) : "Un inconnu célèbre : Le poignard décoré du bronze ancien de Sauillac-sur-Célé (Lot), *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1, 14, 149-160.

Roussot-Larroque, J. (2010) : "Bracelets décorés en 'lignite' de l'atelier limousin de Chalucet découverts dans le Nord Médoc (premier âge du Fer)", *Bulletin de la Préhistoire du Sud-Ouest*, 18, 193-199.

Roussot-Larroque, J. et R. Bruzat (2011) : "Nécropole du premier âge du Fer et indices du Bronze moyen à Biganon (commune de Moustey, Landes)", in : Merlet & Bost, dir. 2011, 157-191.

Roussot-Larroque, J. et A. Villes (1988) : "Fouilles pré- et protohistoriques à La Lède du Gurg (Grayan-et-L'Hôpital, Gironde)", *Revue Archéologique de Bordeaux*, 79, 19-60.

Roux, D. et A. Coffyn (1987) : "Le tumulus n°3 de la Lande Mesplède à Vielle dans les Landes", *Fédération Historique du Sud-Ouest, Le Sud-Ouest et la Péninsule Ibérique*, 35-44.

Rovira i Port, J., dir. (1996) : *Actes de Taules Rodones d'Arqueologia : models d'ocupació, transformació i explotació del territori entre el 1600 i el 500 a.n.e. a la Catalunya meridional i zones limítrofes de la depressió de l'Ebre, 18-19 de novembre de 1994, Ponencia, Gala Revista d'Arquologia Antropologia i Patrimoni*, 3-5, Sant Feliu de Codines.

Rovira, S., F. Burillo, R. López et J. Ibañez (2012) : "Metalurgia y explotación de recursos minerales en el entorno de la ciudad-estado celtibérica de Segeda I (Mara, Zaragoza)", in : Orejas & Rico, dir. 2012, 27-42.

Rovira Hortalà, M.-C., F.-J. López Cachero et F. Mazière, dir. (2012) : *Les necròpolis d'incineració entre l'Ebre i el Tíber (segles IX-VI a.C.) : metodologia, pràctiques funeràries i societat*, Museu d'Arqueologia de Catalunya, Monografies, 14, Barcelone.

Royo Guillén, J.-I. (1980) : "Hallazgos metalúrgicos de la Iª Edad del Hierro en Aragón. Aproximación al estudio de la metalurgia en nuestra región durante la etapa hallstättica", *Turiaso*, 1, 241-324.

Royo Guillén, J.-I. (1996) : "Ritual funerario y cultura material en las necrópolis de Los Castellets de Mequinenza (Zaragoza) : Una aportación al estudio del Bronce Final/Hierro I en el N.E. peninsular", in : Rovira i Port, dir. 1996, 93-108.

Royo Guillén, J.-I. (1997) : "La necrópolis de incineración del Arroyo Vizcarra en Ruesta (Urriés, Zaragoza). Actuación de urgencia", *Arqueología aragonesa 1993*, 47-58.

Royo Guillén, J.-I. (2000) : "Tipología funeraria, ritos y ofrendas en las necrópolis del valle del Ebro durante la Primera Edad del Hierro (s. VIII – s. V a.C.)", in : Dedet *et al.*, dir. 2000, 41-58.

Royo Guillén, J.-I. (2005) : "Los poblados de "El Morredón" y "El Solano" (Fréscano, Zaragoza) y la cultura de los Campos de Urnas en le valle del río Huecha", *CEJ*, 48, 17-178.

Royo Guillén, J.-I. (2017) : "La Necrópolis del "Corral de Mola" (Uncastillo, Zaragoza) y su contexto en el Ebro Medio durante la Edad del Hierro", *CuPAUAM*, 43, 67-164.

Royo Guillén, J.-I. et I. Aguilera Aragón (1981) : "Avance de la II campaña de excavaciones arqueológicas en Bursau, 1979 (Borja, Zaragoza)", *Cuadernos de Estudios Borjanos*, 7-8, 27-74.

Ruiz Zapatero, G. (1979) : "El Roquizal del Rullo: Aproximación a la secuencia cultural y cronológica de los campos de urnas del Bajo Aragón", *TP*, 36, 247-287.

Ruiz Zapatero, G. (1985) : *Los campos de urnas del NE. de la Península Ibérica*, Thèse universitaire manuscrite, Universidad Complutense de Madrid.

Ruiz Zapatero, G. (2000) : "El Bronce final y la Primera Edad del Hierro del Valle del Ebro : aprendiendo treinta años después", *Pyrenae*, 22-23, 93-97.

Ruiz Zapatero, G. (2007) : "El poblado protohistórico de San Jorge (Plou, Teruel)", in : Escriche Jaime & Ezquerro Lebrón, dir. 2007, 158-160.

Ruiz Zapatero, G. (2014) : "Bronce final-Hierro : la naturaleza de los Campos de Urnas", in : *La transició Bronze final-1ª Edad del Ferro en els Pirineus I territoris veïns, XV^e col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà, 17-18-19 de novembre 2011*, Institut d'Estudis Ceretans, Puigcerdà.

Ruiz Zapatero, G. et A. Martín Costea (1982) : "Las Terraceras I (Mas de las Matas, Teruel) : Un yacimiento de la Primera Edad del Hierro", *Kalathos*, 2, 7-31.

Ruiz Zapatero, G. et A. Lorrio (2005) : "La Celtiberia : entre la complejidad y la afinidad cultural", *Acta Palaeohispanica*, IX, Palaeohispanica, 5, 657-684.

S

Sablayrolles, R., dir. (2001) : *Les ressources naturelles des Pyrénées : leur exploitation durant l'Antiquité, Actes de la table ronde tenue à l'Université de Toulouse-Le-Mirail, octobre 1999*, Musée archéologique départemental, Saint-Bertrand-de-Comminges.

Sablayrolles, R. et A. Bayrie (2006) : *Le Comminges (Haute-Garonne)*, CAG 31/2, Paris.

Sáenz de Urturi, F. (1972) : "Dos nuevos yacimientos en el condado de Treviño. Los poblados de Los Castillos (Torre) y San Andrés (Argote)", *EAA*, 5, 113-131.

Sáenz de Urturi, F. (1990) : "Alfileres de cabeza trapezoidal y hebillas anulares en omega de "Los Castros de Lastra" (Caranca-Álava)", *Actas del Coloquio Internacional sobre la Edad del Hierro en la Meseta Norte, 30 de mayo- 3 de junio, Salamanca*, Zephyrus, 39-40, 289-295.

Sanz Pérez, E. (2003) : "La minería de plata en la Celtiberia : Una aproximación", *CEB*, 46, 15-49.

Salinier, J.-F. (1987) : *Site d'Orsière. "Sépulture à incinération du 1^{er} âge du Fer"*, Rapport de fouille, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Salinier, J.-F. (1989) : *L'habitat de Cordouls à Puylaurens, Tarn*, Rapport de prospection, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse

Salinier, J.-F. (1991) : *La nécropole protohistorique de Mondy, Algans, Tarn*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Salinier, J.-F. (1995) : *Sainte-Eulalie. Nécropole protohistorique*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Salinier, J.-F. (1996) : *Sainte-Eulalie. Nécropole protohistorique*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Salinier, J.-F. (2000) : "Les nécropoles à incinération du bassin du Haut-Girou (Tarn) au Premier âge du Fer", in : Dedet et al., dir. 2000, 113-122.

Salinier, J.-F. (2002) : *En Jamou (Magrin) : Trois tombes à incinération du Premier âge du Fer*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Salinier, J.-F., E. Bressolles et J. Kérébel (2001) : *Lagarrigue (Magrin) : Trois tombes à incinération du Premier âge du Fer*, Rapport d'opération, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Salmon, P. (1886) : "Voyage préhistorique dans quatre départements du sud-ouest de la France", *BSSHAC*, 8, 449-466.

Salve Quejido, V. (1997) : "Estudio de los ajuares de la necrópolis de La Cabezada (La Torresaviñán, Guadalajara) conservados en el M.A.N.", *B.M.A.N.*, 15, 59-76.

Sarazin, G. (1959) : "Du port des bracelets à l'âge du Fer", *BSPF*, 56, 722-723.

Saule, M. (1970) : "L'exploitation du sel, la céramique de l'âge du bronze et de l'époque gallo-romaine à Salies-du-Béarn", *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*, 29-39.

Sauvatre, N. (2010) : *Saint-Hippolyte, Pasquillon Ouest, Bazas (Gironde)*, Rapport d'opération archéologique, Hades, SRA Aquitaine.

Savatier, F. (2010) : "Les "Gaulois" d'aujourd'hui. Analyse d'un milieu scientifique français", in : Goudineau et al., dir. 2010, 131-149.

Schneidt, J.-P. (1996) : *Mondavean-Palaminy (31) "Prat, Las Patanques, Biaoute"*, Rapport de prospection archéologique, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Schneidt, J.-P. (1997) : "Palaminy, Biaoute, Las Patanques et Mondavezan, Prat Coundaou", *BSR Midi-Pyrénées 1996*, 84.

Schönfelder, M. et S. Siever, dir. (2012) : *L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin, Actes du 34^e colloque de l'AFEAF, Aschaffenburg, 2010*, Römisch-Germanischen Zentralmuseums, Mainz.

Schüle, W. (1961) : "Las más antiguas fíbulas con pie alto y ballesta", *Trabajos del seminario de historia primitiva del hombre de la Universidad de Madrid*, 2, 3-89.

BIBLIOGRAPHIE

Schüle, W. (1969) : *Die Meseta-Kulturen der Iberischen Halbinsel. Mediterrane und Eurasische Elemente in Früheisenzeitlichen Kulturen Südwesteuropas*, Deutsches Archäologisches Institut Abteilung Madrid, Berlin.

Schülten, A. (1914) : *Numancia I, Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1905-1912*, Munich.

Séguier, J.-M. (1987a) : *Nécropole protohistorique de La Traytié – Lautrec – Tarn*, Rapport de fouille de sauvetage urgent, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Séguier, J.-M. (1987b) : *Habitat protohistorique de Cordouls (Puylaurens, Tarn)*, Rapport de fouille de sauvetage urgent, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Séguier, J.-M. (1988a) : *Cordouls, commune de Puylaurens, Tarn, activités 1988*, Rapport de fouille de sauvetage urgent, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Séguier, J.-M. (1988b) : *Orsière, commune de Puylaurans, Tarn, activités 1988*, Rapport de sauvetage, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Séguier, J.-M. (1989) : *Recherches sur l'âge du Bronze final et le premier âge du Fer dans le Sud de l'Albigeois*, Mémoire de l'EHESS, Toulouse.

Séguier, J.-M. (1990) : "L'oppidum de Berniquaut à Sorèze", *Archéologie Tarnaise*, 5, 111-170.

Séguier, J.-M. (2002) : "La nécropole à incinération du Premier âge du Fer d'Orsière à Puylaurens (Tarn)", in : Carozza et al., dir. 2002, 19-33.

Séguier, J.-M. et M. Vidal (1992) : "Les rapports commerciaux le long de l'axe Aude-Garonne aux Âges du Fer", *Etudes Massaliètes*, 3, 431-444.

Séguin, G., A. Ajas, S. Renou et K. Zipper (2011) : *Châteaubernard – "Bellevue" (Charente)*. Rapport d'opération de fouilles archéologiques, Archéosphère, SRA Poitou-Charentes.

Seigne, J. (1972) : "Sauvetage de tumulus en Béarn", *Archéologia*, 51, 27-34.

Seigne, J. (2000) : "Serres-Castet 1871 (Pyrénées Atlantiques) : Le tumulus de Turucoulous", *APOL*, 19, 29-38.

Seigne, J. (2005) : "Serres-Castet (Pyrénées Atlantiques) : Note sur la fouille de sauvetage du tumulus 1", *APOL*, 24, 19-22.

Sengensse, O. (1876) : "Les tumuli de la Vernouille, canton d'Uzerche (Corrèze)", *Matériaux*, 7, 361-364.

Sérée, F. (2008) : *Etude du mobilier céramique du site du Cluzel (Toulouse, 31) : de la fin de l'âge du Bronze au début du 2nd âge du Fer*, Mémoire de Master 1, inédit, Université Toulouse 2 – Le Mirail.

Sesma Sesma, J. (1993) : "Notas para el conocimiento de la metalurgia en el valle del Aragón.

BIBLIOGRAPHIE

Sievers, S. et M. Schönfelder, dir. (2012) : *Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit. La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer, Actes du XXXIV^e colloque international de l'AFEAF, 13-16 mai 2010, Aschaffenburg*, Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn.

Sillières, P. (1990) : *Les voies de communication de l'Hispanie méridionale*, Publication du centre Pierre Paris, Paris.

Sillières, P., T. Martin et J.-P. Paillet (1991) : *Le Rougè, Montans (Tarn)*, Rapport de fouilles, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Sion, H. (1994) : *La Gironde*, CAG 33, Paris.

Sireix, M. et J. Roussot-Larroque (1968) : "Le camp de Roquefort à Lugasson (Gironde)", *BSPF*, 65, 524-544.

Sireix C. (1987) : "Fouilles à Saint-Etienne-de-Lisse, Niord", *Archéologie en Aquitaine*, 6, 46-47.

Sireix, C. (2009) : "*Burdigala* au lendemain de la Conquête, l'apport de la fouille du cours du Chapeau Rouge", in : Bertrand, Duval, Gomez de Soto et Maguer, dir. 2009, 17-40.

Sireix, C., F. Prodéo et F. Convertini (2004) : "Le mobilier céramique du site de Combe Fages II (Loupiac, Lot), 500-370 a.C.", in : Vaginay & Izac-Imbert, dir. 2004, 37-74.

Sireix, C. et C. Boccacino (2007) : *Bordeaux, parking du Grand Hôtel*, Rapport d'opération, INRAP, SRA Aquitaine.

Solier, Y., G. Rancoule et M. Passelac (1976) : *La nécropole de "Las Peyros", VI^e av. J. -C. à Couffoulens (Aude)*, Diffusion de Boccard, RAN, suppl. 6, Paris.

Souquet-Leroy, I. (2011) : "La sépulture à incinération de Biganon (Moustey, Landes)", in : Merlet & Bost, dir. 2011, 194-198.

Stöllner, T., dir. (1996) : *Europa celtica : Untersuchungen zur Hallstatt- und Latènekultur, Veröffentlichungen des Vorgeschichtlichen Seminars Marburg Sonderband, 12*, Espelkamp.

Stöllner, T. (2014) : "Mobility and cultural change of the early Celts : La Tène openwork belt-hooks north and south of the Alps", in : Barral et al., dir. 2014, 211-230.

Sundwall, J. (1943) : *Die älteren italischen Fibeln*, Walter de Gruyter & Co, Berlin.

Susana Oliveira, J., dir. (1998) : *Existe uma Idade do Bronze Atlântico?*, *Trabalhos de Arqueologia*, 10, Lisboa.

Szabó, M., dir. (2006) : *Celtes et Gaulois. L'Archéologie face à l'Histoire. Les Civilisés et les Barbares du V^e au II^e siècle avant J.-C., Actes de la table ronde de Budapest, 17-18 juin 2005*, Colletion Bibracte, 12/3, Glux-en-Glenne.

T

Taffanel, O. et J. Taffanel (1948) : "La nécropole hallstattienne de las Fados (Pépieux, Aude)", *Gallia*, 6, 1-29.

Taffanel, O. et J. Taffanel (1962) : "Deux tombes de chefs à Mailhac, Aude", *Gallia*, 20, 3-32.

Taffanel, O. et J. Taffanel (1962) : "Les épingles du premier Age du Fer et leur système de fixation", in : *Celticum III, Actes du 2^e Colloque International d'Etudes Gauloises, Celtiques et Protoceltiques, Chateaufort (Cher), 28-31 juillet 1961*, suppl. Ogam-Tradition celtique, Rennes, 1-8.

Taffanel, O. et J. Taffanel (1973) : "La nécropole du Grand Bassin I à Mailhac, Aude (fouilles 1969)", *Bulletin de la Commission Archéologique et littéraire de Narbonne*, 35, 191-199.

Taffanel, O., J. Taffanel et T. Janin (1998) : *La nécropole de Moulin à Mailhac (Aude)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 2, Lattes.

Taracena, B. (1932) : *Excavaciones en la provincia de Soria. Memoria*, Junta superior de excavaciones y antigüedades, 119, Madrid.

Taracena, B. (1940) : "La antigua población de la Rioja", *AEA*, 14, 157-176.

Taracena, B. (1941) : *Carta Arqueológica de España. Soria*, Instituto Diego Velázquez, Valencia.

Taracena, B. et O. Gil Farrés (1951) : "Excavaciones en Navarra. Cortes de Navarra. Los poblados de la Edad del Hierro en el "Alto de la Cruz"", *PV*, 44-45, 211-232.

Tardieu, R. (1975) : *Fouille de l'Impernal*, Rapport de sondages, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Tendille, C. (1978) : "Fibules protohistoriques de la région nîmoise", *DAM*, 1, 77-112.

Tendille, C. (1979) : "Mobilier métalliques protohistoriques de la région nîmoise : les bracelets", *DAM*, 2, 61-79.

Tendille, C. (1980a) : "Objets antiques de Vieille-Toulouse au musée archéologique de Nîmes", *Ecole Antique de Nîmes*, 15, 165-173.

Tendille, C. (1980b) : " Mobilier métalliques protohistoriques de la région nîmoise : autres objets de parure et d'habillement (III)", *DAM*, 3, 95-124.

Testart, A. (2004) : "Deux politiques funéraires. Dépôt ou distribution", in : Baray, dir. 2004, 303-316.

Thévenot, E. (1949) : *Histoire des Gaulois*, collection Que sais-je ? PUF, Paris.

Toledo i Mur, A., B. Dedet et G. Marchand (2013) : "Les tombes à arme de la nécropole de Négabous (Perpignan, Pyrénées-Orientales)", in : Girard, dir. 2013, 241-246.

BIBLIOGRAPHIE

Torres-Martinez, J. (2013) : "De l'autre côté des Pyrénées. La Navarre à l'âge du Fer", in : Colin & Verdin, dir. 2013, 257-273.

Turcq, A. (2000) : "Le cadre géographique et géologique", *Le paléolithique inférieur et moyen entre Dordogne et Lot, Paléo*, supp. 2000, 10-17.

Turner, T. (1980) : "The Social Skin", in : Cherfas & Lewin, dir. 1980, 112-140.

U

Ugartechea, J.-M., A. Llanos, J. Fariña et J.-A. Agorreta (1971) : "El Castro de las Peñas de Oro (Valle de Zuya, Álava)", *Investigaciones Arqueológicas en Álava (1957-1968)*, 217-262.

Untermann, J. (1995) : "Lengua y poblamiento prerromano en el territorio celtibérico", in : Burillo Mozota, dir. 1995, 7-24.

V

Vaginay, M. dir. (2003) : *Histoire des sites. Histoire des hommes. Découvertes archéologiques réalisées lors de la construction de l'autoroute A20 en Quercy*, du Rouergue, Rodez.

Vaginay, M. et L. Izac-Imbert, dir. (2007) : *Les Ages du Fer dans le Sud-Ouest de la France, Actes du XXVIII^e colloque de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004*, Aquitania Suppl. 14/1, Bordeaux.

Valdeyron, N. (2001) : *Le gisement néolithique et protohistorique d'En Guilhem (Roquevidal, Tarn)*, Rapport de fouilles, DRAC-SRA-Midi-Pyrénées, Toulouse.

Valdeyron, N., F. Funk, C. Servelle, J.-L. Enjalbert et C. Cambe, dir. (2002) : *Éléments d'archéologie tarnaise. Actes du colloque en hommage à J.-F. Salinier, Puylaurens, 15-16 janvier 2000*, Archéologie Tarnaise, 11, Castres.

Valdeyron, N. et L. Carozza (2002) : "Le gisement néolithique et protohistorique de Cordouls à Puylaurens (Tarn) : La fouille de Jean François Salinier (1997)", in : Valdeyron et al., dir. 2002, 39-50.

Valero Tévar, M.-Á., dir. (1999) : *Primeras Jornadas de Arqueología Ibérica en Castilla-La Mancha*, Patrimonio Histórico - Arqueología Castilla-La Mancha, Toledo.

Vergain, P., dir. (1997-1998) : *Document final de synthèse, inventaire des tumulus du Béarn*, DRAC, SRA Aquitaine.

Verger, S. (2000) : "Des objets languedociens et hallstattiens dans le sanctuaire d'Héra à Pérachora (Corinthe)", in : Janin, dir. 2000, 387-414.

BIBLIOGRAPHIE

- Verger, S.** (2009) : "La Dame de Vix : une défunte à personnalité multiple", in : Guilaine, dir. 2009, 283-309.
- Verger, S.** (2013a) : "Les dépôts launaciens", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 100-108.
- Verger, S.** (2013b) : "Le dépôt de Launac à Fabrègues (Hérault)", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 111-112.
- Verger, S.** (2013c) : "Trésors de femmes en France centrale et méridionale (X^e-VI^e siècle avant J.-C.)" in : Verger & Pernet, dir. 2013, 152-156.
- Verger, S.** (2013d) : "Le jambart de Persac (Vienne)", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 185.
- Verger, S.** (2013e) : "Parures de la Gaule et des Balkans dans le sanctuaire d'Héra à Pérachora", in : Verger & Pernet, dir. 2013, 312-314.
- Verger, S. et L. Pernet, dir.** (2013) : *Une odyssée gauloise. Parures de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule*, Errance, Arles.
- Verger, S., A. Dumont, P. Moyat et B. Mille** (2007) : "Le dépôt de bronzes du site fluvial de la Motte à Agde (Hérault)", *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, 54, 85-171.
- Vernou, C.** (1993) : *La Charente*, CAG 16, Paris.
- Verrier, G.** (2011) : "Toulouse, Caserne Niel", *BSR Midi-Pyrénées*, 85-88.
- Verrier, G. dir.** (2016) : *Toulouse, ZAC Niel*, SRA Midi-Pyrénées, Rapport d'opération d'Archéologie Préventive, Archeodunum, Toulouse.
- Veyssièrre, F. et J.-L. Boudartchouk** (1998) : "Le site de hauteur néolithique et protohistorique de la Pouche (Duran)", in : Boudartchouk & Shaad dir. 1998, 23-25.
- Vié, R.** (1987) : "Le tumulus Puyo Arredoun d'Avezac-Prat (Plateau de Lannemezan, H.-P.)", in : Collectif, 1987, 29-40.
- Vié, R.** (1983) : *Le tumulus Puyo Arredoun (ou Arretoun) d'Avezac-Prat-Lahitte*, Rapport de sauvetage d'urgence, DRAC-SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Vignaud, D.** (2014) : *Nécropole laténienne de Pouyet-sud, commune de Geloux (Landes)*, Rapport de site, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- Vilaseca, S.** (1956) : "El campo de urnas de la Tosseta (Guiamets, prov. De Tarragona)", *Congresos internacionales de ciencias prehistóricas y protohistóricas, Actas de la IV^e sesión, Madrid 1954*, 841-856.
- Vilaseca, S., J. M^a. Solé Caselles, et R. Mané Güell** (1963) : *La necrópolis de Can Banyeres (Banyeres, prov. De Tarragona)*, Trabajos de prehistoria del Seminario de Historia Primitiva del Hombre de la Universidad de Madrid y del Instituto Español de Prehistoria del Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 8, Madrid.

BIBLIOGRAPHIE

Viré, A. (1908) : "Commission d'étude des Enceintes préhistoriques et Fortifications anhistoriques du Lot", *BSPF*, 5, 70-81.

Viré, A. (1911) : "Dolmens et tumuli du Lot", *BSPF*, 8, 348-352.

Virée, A. (1912) : "Poterie Hallstattienne aux "Igues de Magnague", commune de Carennac (Lot)", *BSPF*, 9, 172-174.

Viré, A. (1913) : "Les Tumuli de Noutari, commune de Carrenac (Lot)", in : *VIII^e Congrès préhistorique de France, Angoulême, 1912*, 713-717.

Viré, A. (1936) : "Les oppida du Quercy et le siège d'Uxellodunum", *BSEL*, 57, 552-570.

Vitali, D., dir. (2006) : *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 2 : la Préhistoire des Celtes, Actes de la table ronde de Bologne-Monterenzio, 28-29 mai 2005, Glux-en-Glenne*, Centre Archéologique européen, Bibracte.

Vuailat, D., dir. (1992) : *Le Berry et le Limousin à l'âge du Fer, Artisanat du bois et des matières organiques. Actes du XIII^e colloque de l'AFEAF, Guéret, Mai 1989*, Association pour la recherche archéologique en Limousin, Guéret.

W

Ward-Perkins, J.-B. (1940) : "The pottery of Gergovia in relations to that others sites in central south-western France", *Archeological Journal*, 97, 37-87.

Z

Zubillaga, E.-G. et I. Filloy Nieva (1990) : "Las fíbulas de la necrópolis celtibérica de La Hoya (Laguardia-Álava)", in : Burillo Mozota dir. 1990, 267-271.